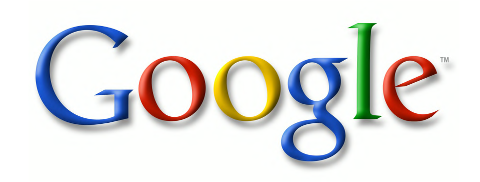
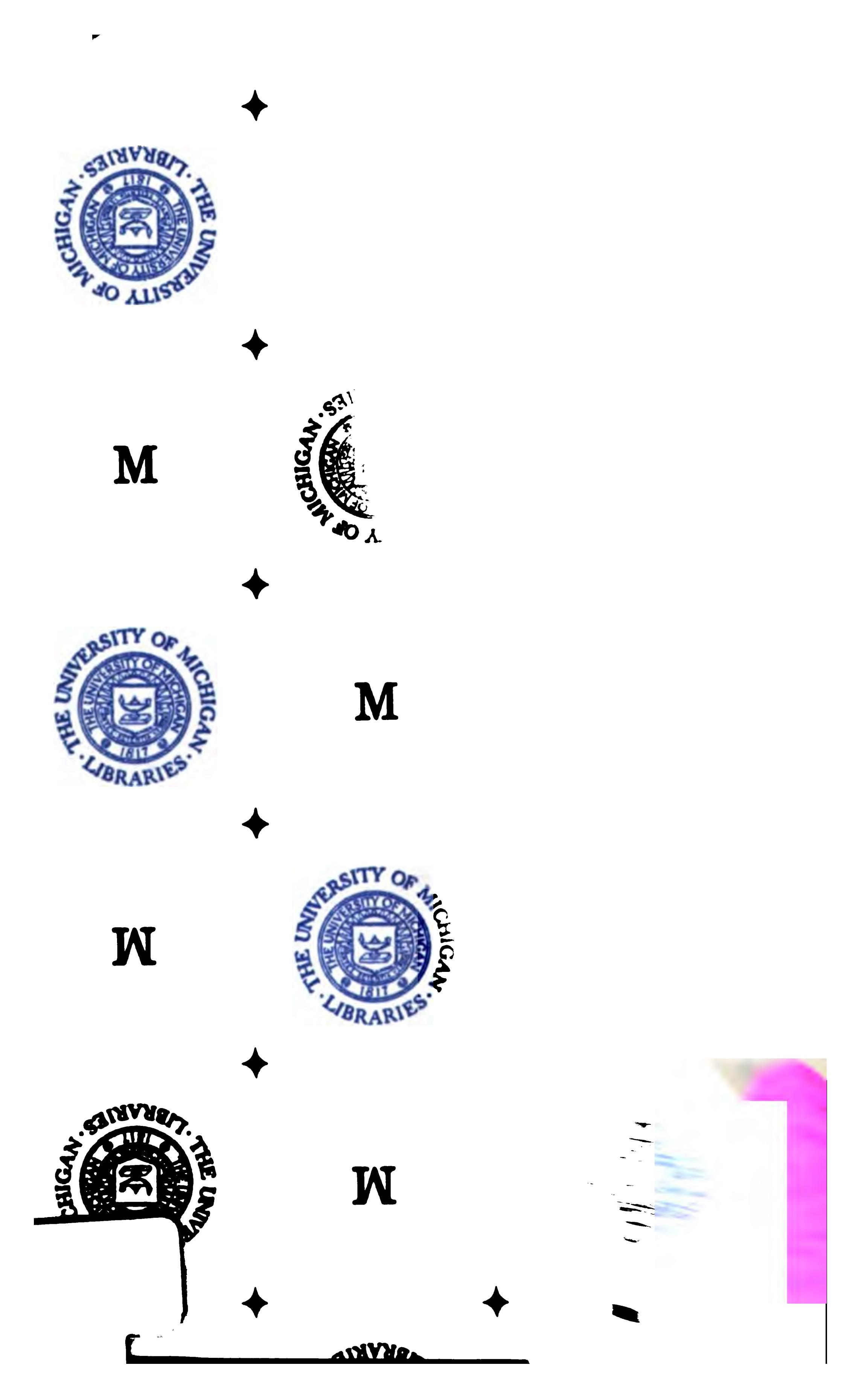
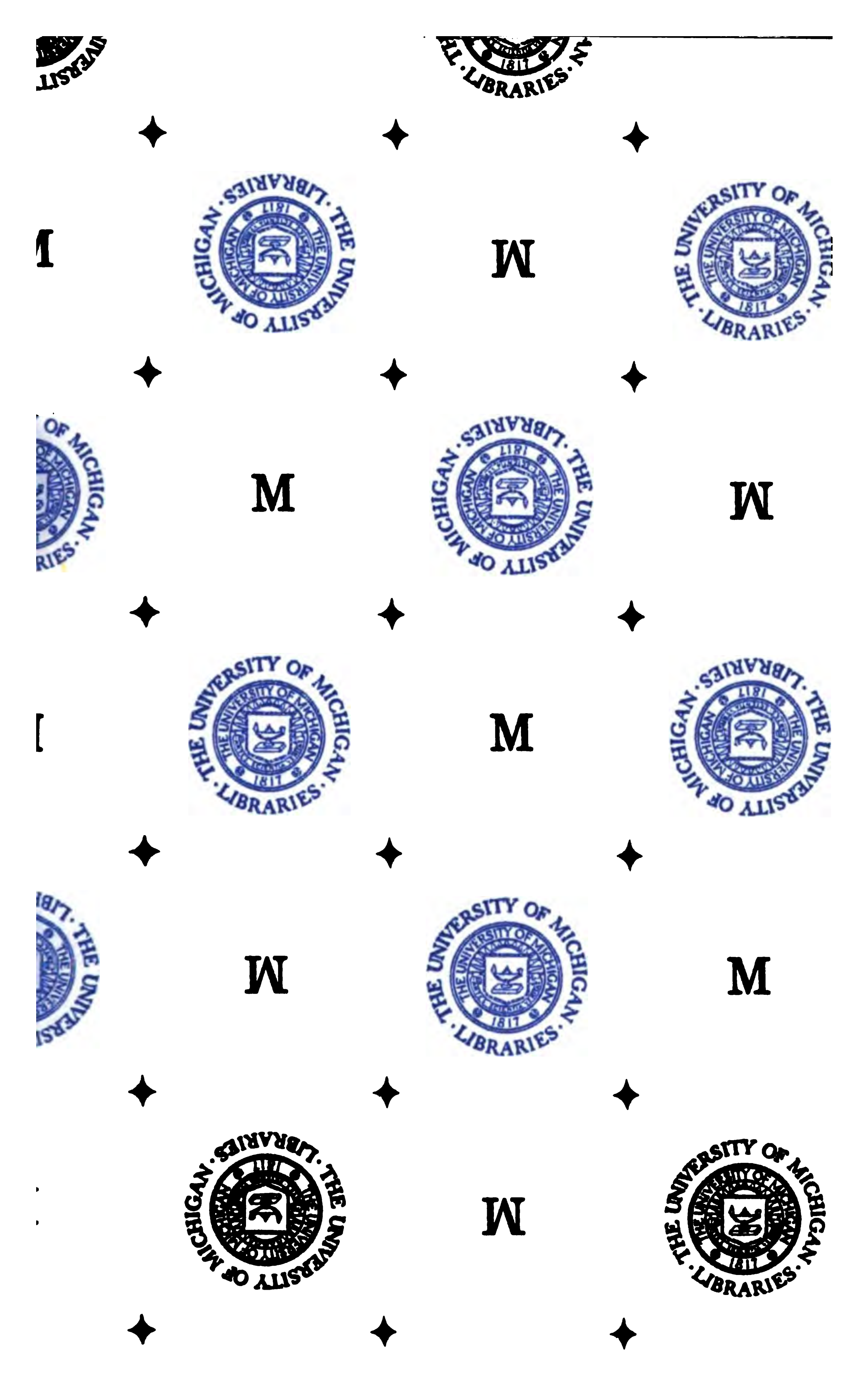
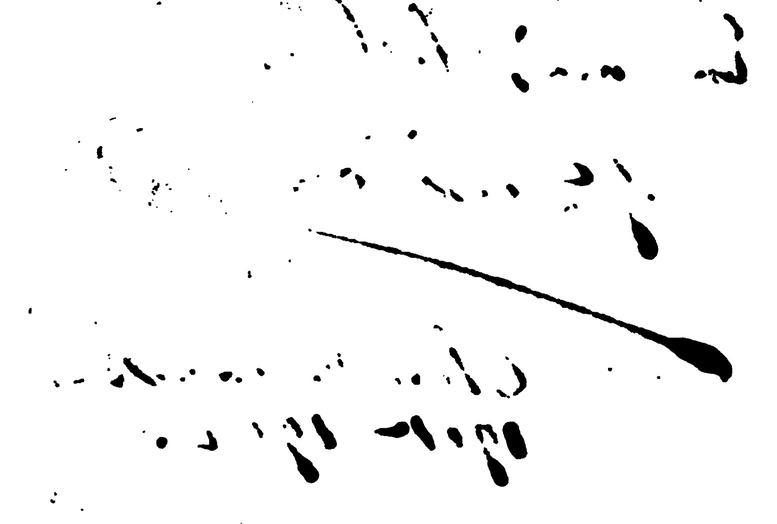



THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES
1817
M


THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
1817
M



STATISTIQUE GÉNÉRALE

DU DÉPARTEMENT DE LA

GIRONDE

Ex meis libris

J. Dussidour

Chambre correctionnelle
1901–1902.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

TOPOGRAPHIQUE, SCIENTIFIQUE, ADMINISTRATIVE, INDUSTRIELLE
COMMERCIALE, AGRICOLE
HISTORIQUE, ARCHÉOLOGIQUE ET BIOGRAPHIQUE

du Département de la

GIRONDE

PAR

ÉDOUARD FÉRET

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE LA GIRONDE

AUTEUR DE BORDEAUX ET SES VINS CLASSÉS PAR ORDRE DE MÉRITE

II

Division admininistrative du département.
Étude spéciale de chaque commune.

CLASSIFICATION DES VINS

quantités récoltées par chaque propriétaire et prix de vente.

ORNÉ DE 242 VUES DE CHATEAUX DESSINÉES

PAR

EUGÈNE VERGEZ

PARIS
G. MASSON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
place de l'École-de-Médecine

BORDEAUX
FÉRET ET FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS
15, cours de l'Intendance

1874

PRÉFACE

L'accueil bienveillant qui a été fait à notre premier volume, Bordeaux et ses Vins, *classés par ordre de mérite*, a été pour nous un grand encouragement et nous a décidé à appliquer à toutes les richesses et à tous les intérêts du département de la Gironde les études et le travail que nous avions consacrés, dans le premier volume, uniquement aux vins des deux cent quarante principales communes vinicoles. Sans mesurer nos forces, mais avec l'ardent désir de faire bien et surtout d'être utile, nous avons recommencé l'étude de notre beau département.

Notre travail comprend, en détail, ses productions agricoles, ses industries et son commerce; ses administrations (civile, politique, religieuse, financière, judiciaire, maritime, militaire, d'instruction publique, de charité et de salubrité); ses établissements scientifiques et artistiques; sa topographie; sa météorologie; ses produits naturels (règne animal, règne végétal, règne minéral); sa population; l'état physique et l'état moral des habitants; leurs mœurs, leur caractère et leur langage.

L'histoire, la biographie et la bibliographie girondines ont aussi une grande part dans notre travail, elles forment la matière de notre troisième volume.

Nous avons résumé l'histoire générale du département et l'histoire spéciale de chaque commune et de ses principaux monuments, signalé toutes les curiosités historiques ou archéologiques qu'ils renferment et donné des vues des châteaux, monuments et antiquités les plus remarquables.

Dans notre essai biographique, nous avons cherché à réunir tous les personnages utiles ou célèbres qui sont nés, qui ont vécu ou qui vivent dans le département de la Gironde.

Pour une telle tâche, nous avons dû puiser à toutes les sources, en les contrôlant soigneusement, et nous faire beaucoup aider.

Nous remercions particulièrement et bien sincèrement les maires, les secrétaires de mairie, les courtiers et les nombreuses personnes qui nous ont fourni de précieux renseignements et qui ont bien voulu corriger nos premières notes.

Parmi les nombreux ouvrages que nous avons consultés avec fruit, nous citerons : la *Statistique de la Gironde,* par Jouannet, où nous avons puisé la base de plusieurs de nos chapitres; les nombreux et éminents travaux archéologiques et historiques de M. Léo Drouyn,

surtout sa *Guienne militaire;* les bulletins des travaux de la Commission des monuments historiques et ceux des Sociétés savantes du département; les études historiques de MM. Bordes, O'Reilly, Rabanis, Lacour, Ducourneau, Ribadieu, Cirot de la Ville, Marionneau, Delpit, R. Dezeimeris, Gaulieur, Sansas; Guinodie et Souffrain de Libourne; Dupin et Gauban de la Réole; ainsi que les travaux anciens de Dom Devienne, la Colonie et l'abbé Baurein.

A la demande d'un grand nombre de nos souscripteurs, nous commençons notre publication par le tome second, qui contient la classification des vins de la Gironde, travail d'autant plus demandé, aujourd'hui, que notre *Bordeaux et ses Vins* est complètement épuisé depuis six mois.

La condition essentielle d'un livre de renseignements doit être l'exactitude; aussi n'avons-nous rien négligé pour y arriver, et quand les chiffres n'ont pu être absolus, nous avons pris les moyennes les plus justes; pour les prix des vins, par exemple, nous donnons les prix de primeur minimum et maximum obtenus dans les dix dernières années, et nous devons avertir nos lecteurs que cette moyenne est loin des prix de cette année. Différentes causes, et surtout la gelée de Avril [redacted] 1873, ont amené une hausse considérable qui ne peut être que passagère et dont nous ne pouvions, par conséquent, tenir compte que pour la mentionner ici. Les acheteurs de cette année et peut-être de quelques autres, si les prochaines récoltes n'étaient pas abondantes, devront ajouter à nos prix, en primeur, de 60 à 75 p. 100 pour les vins ordinaires ou grands ordinaires, un peu moins pour les vins fins.

Ces prix de primeur augmentent toujours beaucoup, à mesure que les vins vieillissent, surtout pour les vins fins.

Après quatre années d'un travail consciencieux et des visites aux cinq cent cinquante et une communes du département, pour y contrôler, sur les lieux, tous nos renseignements, nous espérons avoir fait un livre sérieux et réellement utile; nous serons heureux, si nos concitoyens ratifient cette espérance en accueillant ce nouvel ouvrage avec la bienveillance accordée à *Bordeaux et ses Vins*.

Si, malgré tous nos soins, quelque omission ou quelque erreur existaient, nous prions instamment nos lecteurs de nous les signaler, rectification serait faite dans la prochaine édition de ce volume et dans la troisième de *Bordeaux et ses Vins,* qui va être mise sous presse.

Nos lecteurs girondins ne seront pas étonnés que nous ayons employé quelques expressions girondines qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires. Plusieurs y figureraient, certainement, si ces dictionnaires avaient été imprimés à Bordeaux. Nous en donnons ci-après la liste avec définition pour les lecteurs étrangers au département.

MOTS

USITÉS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

et employés dans ce volume

QUI NE SE TROUVENT PAS DANS LES DICTIONNAIRES FRANÇAIS

Alios. — Terre dure, compacte, imperméable, rouge foncé, souvent ferrugineuse, formant le sous-sol d'une partie du département, surtout dans les plateaux sableux de l'O., entre la Gironde et l'Océan.

Aubarèdes.— Nom donné vulgairement aux saussaies, portions de terrain complantées en saules, soumis à des coupes réglées.

Bauge. — Herbe haute et épaisse, croissant dans les marais ou sur le bord des ruisseaux, souvent employée à la litière des bestiaux.

Baugières. — Marais ou alluvions, où l'on récolte la bauge.

Boulbène. — Terre douce sablo-argileuse, assez fertile, analogue aux terres appelées *bourées* sur différents points du departement.

Bouvées. — Terres douces argilo-sableuses, d'une fertilité moyenne.

Cavaillon. — L'espace de terre compris entre les pieds d'un même rang de vigne, que ne peut atteindre la charrue, ordinairement travaillé par des femmes, avec une petite bêche, après le passage du laboureur.

Estey. — Chenal ou ruisseau, sujet au flux et au reflux de la Gironde.

Faissonnat. — Mesure de bois à brûler usitée dans le département; fagot de 72 cent. de circonférence au premier lien, sur 1 m. 46 cent. de longueur.

Grave et **graves** (mieux employé au pluriel). — Terrain composé de gravier, de sable, de sablon et d'argile, très-propice à la vigne, au point de vue de la qualité des vins.

Graville. — Graves légères, mêlées de peu d'argile.

Jalle. — Cours d'eau plus fort qu'un ruisseau; petite rivière venant généralement des landes.

Joualles. — Double rang de vignes, près l'un de l'autre de 1 mètre environ et séparés des rangs voisins, par 6, 8 ou 10 sillons de terres cultivées pour céréales, plantes fourragères, légumes, tabacs, etc. On trouve aussi, mais en petit nombre, des joualles à 3 rangs.

Lèdes. — Parties marécageuses du littoral entre les dunes, les dunes et les étangs, ou les dunes et les landes.

Mattes. — Alluvions récentes des bords de la Gironde, rive gauche (canton de Saint-Vivien).

Palus. — Terres humides de marais ou des bords des rivières, favorables à l'agriculture, au point de vue de la quantité. Ce mot est le plus souvent employé au féminin dans la Gironde; nous avons cru devoir lui conserver le masculin, en raison de sa vieille origine : les *Palus Méotides.*

Pignada. — Terrain planté de pins.

Prixfait. — Mesure de vignes qui doit être travaillée pour un prix déterminé.

Prixfaitage. — Mode d'exploitation des vignes travaillées par un prixfaiteur.

Prixfaiteur. — Vigneron qui travaille les vignes au prixfait.

Pigneaux. — Fagots composés des jeunes pins arrachés pour éclaircir les semis et employés au chauffage des fours de boulangers.

Ribot. — Agrégat sablo-argileux, dur et compacte, formant le sous-sol d'une partie notable du département, surtout dans l'Entre-deux-Mers; dans quelques cantons, on dit *arribot.*

Tran. — Terre compacte, très-dure, composée d'un agrégat sablo-argileux, le plus souvent rougeâtre, formant le sous-sol dans plusieurs parties du département.

TABLEAU DES ABRÉVIATIONS

Acac. : Acacias.
Agent d'aff. : Agent d'affaires.
Alt. : Altitude.
Arr. : Arrosé.
Arrt. : Arrondissement.
Assur. : Assurances.
Aub. : Aubarèdes.
Auberg. : Aubergiste.
Bat. à vap. : Bateaux à vapeur.
Bx : Bordeaux.
B. : Borné.
B. de P. : Bureau de poste.
B. T. : Bureau télégraphique.
Caf. : Cafetier.
Charr.-carr. : Charron-carrossier.
Chât. : Châtaignier.
Chât. ou ch. : Château.
Ch. : Chemin.
Ch. de fer P. O. : Chemin de fer Paris-Orléans.
Ch. de gr. com. : Chemin de grande communication.
Ch d'int. c. : Chemin d'intérêt commun.
Ch. vic. : Chemin vicinal.
Com. : Communal.
Commissre : Commissionnaire.
Contr. indir. : Contributions indirectes.
C. et P. : Côtes et palus.
Denr. colon. : Denrées coloniales.
Dépt : Département.
Dép. : Départemental.
Dim. : Dimanche.
Dir. : Directeur.
Dom. : Domaine.
Draps et nouv. : Draps et nouveautés.
E. : Est.
Entrep. de : Entrepreneur de.
Exter. : Externat.
Fr. : Franc.
Fabt : Fabricant.
Fam. : Famille.
From. : Froment.
Géom. : Géomètre.
Gén. : Généralement.
H. : Habitants.
Hect. : Hectares.
Hectol. : Hectolitres.
Hérrs : Héritiers.
Instit. : Instituteur ou institutrice.
Inter. : Internat.
K. : Kilomètres.
Kilog. : Kilogramme.
Luz. : Luzerne.
Md : Marchand.
Méc. : Mécanique.
Memb. : Membres.
M. : Mètre.
Mil. d'os. : Millier d'osier.
Moul. : Moulin.
Négt : Négociant.
N. : Nord.
Oser. : Oseraies.
O. : Ouest.
P. : Page.
Pât. : Pâturage.
Prés. : Président.
Prim. : Primeur.
Pr. : Principal.
Recev. : Receveur
Riv. : Rivière.
Rte Nle : Route nationale.
Rte Dle : Route départementale.
Ruiss. : Ruisseau.
Sauss. : Saussaies.
Secr.-instit. : Secrétaire-instituteur.
Soc. : Société.
Soc. de sec. mut. : Société de secours mutuels.
Sol bâti et j. : Sol bâti et jardins.
St. : Station de chemin de fer.
S. : Sud.
Ter. lab. : Terres labourables.
T. : Tome.
Tonn. : Tonneau.
Vig. b. : Vignes blanches.
Vig. en pl. : Vignes en plein.
Vig. r. : Vignes rouges.
Vill. pr. : Villages principaux.
Vins b. : Vins blancs.
Vins r. : Vins rouges.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

Ce département (1) faisait partie, avant 1789, de l'antique province de Guienne. Lorsque, le 4 mars 1790, l'Assemblée nationale décréta la division territoriale de la France en 83 départements et celle de chaque département en districts : Bordeaux, Libourne, la Réole, Bazas, Cadillac, Bourg ou Blaye, Lesparre, furent les chefs-lieux des sept districts qui constituèrent le département de la Gironde. Les électeurs de Bourg et de Blaye, réunis à Bordeaux, devaient délibérer sur l'option à faire entre ces deux villes pour savoir laquelle resterait chef-lieu de district.

En 1795, les districts furent supprimés et remplacés par les arrondissements communaux. Enfin, le 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) intervint une nouvelle loi, et les arrondissements furent divisés en cantons. Le nombre de ceux-ci fut d'abord de 73 ; il est maintenant de 48, ainsi répartis :

1er Arrondissement.	Blaye.	4	cantons.
2e	—	Libourne....	9	—
3e	—	La Réole....	6	—
4e	—	Bazas	7	—
5e	—	Bordeaux...	18	—
6e	—	Lesparre	4	—

Ces 48 cantons sont divisés en 551 communes, que nous allons étudier tour à tour, en les classant, pour faciliter les recherches, par ordre alphabétique d'arrondissement, de canton et de commune (2).

La superficie de ce département est, d'après les renseignements minis tériels fournis en 1835, de 974,032 hect., ou 9,740 kil. carrés (3). Sa population est de 705,149 hab. (349,101 sexe masculin, 356,048 sexe féminin), ce qui donne 72 hab. 1/3 par kil. carré. Cette proportion varie beaucoup selon les arrondissements (4).

Ce département, qui paye 6,751,365 fr. d'impôt foncier, est l'un des plus riches de France; il fait partie du 2e archevêché, de la 14e division militaire, de la 29e conservation des forêts, du 4e arrondissement maritime; il a une Cour d'appel dont le ressort s'étend sur les départements de la Dordogne et de la Charente.

Ce département est muni d'un réseau complet et bien entretenu de routes

---

(1) Voir t. I, ch. Ier : *Topographie*.
(2) Notre travail ne contiendra que 43 notices cantonales, Bordeaux et les communes de la banlieue comprenant 6 cantons.
(3) Voir t. I, ch. Ier, pour plus de détails sur la superficie et la division agricole du département et sur sa topographie.
(4) Voir t. I, chapitre *Population*, pour le tableau de ces proportions.

nationales et départementales et de chemins de grande communication. Seuls, les chemins d'intérêt commun, vicinaux ou ruraux, sont loin d'être terminés; ceux qui sont finis sont généralement bien entretenus.

Nous donnons ci-après la liste des R[tes] N[les] et D[les], avec leur longueur. Nous donnerons la liste des chemins de grande communication et d'intérêt commun par arrondissement, en faisant notre étude générale sur chacun d'eux.

Routes nationales.

		Longueur en mètres.
Nos 10.	De Paris en Espagne	133,997
10 bis	De Paris à Bordeaux	21,150
89.	De Lyon à Bordeaux	50,714
127.	De Bordeaux à Montauban	27,675
132.	De Bordeaux à Bayonne	52,066
136.	De Bordeaux à Bergerac	54,492
137.	De Bordeaux à Saint-Malo	50,597
		390,691

Routes départementales.

Nos 1.	De Lormont au Carbon-Blanc	2,716
2.	De Saint-Macaire à Sainte-Foy	55,818
3.	De Libourne à Saint-Pey-d'Armens	12,113
4.	De Bordeaux à Arcachon	59,543
5.	De Libourne au port de Plagne	21,600
6.	De Bordeaux à Mérignac	5,148
7.	De Bordeaux à Arès	43,403
8.	De Libourne à Laroche-Chalais	23,072
9.	De Langoiran à Saint-Sulpice	29,706
10.	De Bordeaux à Saint-Macaire	45,857
10.	Embranchement de Cadillac à Cérons	1,307
10 bis	De la Tresne à Langoiran	12,725
11.	De Bazas à Casteljaloux	18,850
12.	De Bourg à Montlieu	22,676
13.	De Libourne à Bazas	63,040
14.	De Bordeaux au Verdon	97,980
15.	De la Réole à Duras	21,205
16.	De Preignac à Saint-Symphorien	26,623
16 bis	De Langon au Pageot	7,432
17.	De Libourne à Ambarès	14,753
18.	De Bordeaux à Lesparre	62,511
19.	De Sainte-Foy à la Sauvetat	14,427
20.	De Blaye à Saint-André	24,820
20 bis	De Camillac au Pain-de-Sucre	1,505
21.	De Blaye à Montendre	15,355
22.	De Créon à Sauveterre	28,883
23.	De Saint-André à Coutras	26,336
24.	De Grignols à Cocumont	6,165
		765,569

Chemins

	Longueur totale.	A l'état d'entretien.
De grande communication...	1,643,084m	1,594,703m
D'intérêt commun..........	2,022,381	1,530,016
Vicinaux non subventionnés.	3,649,995	460,083
Vicinaux subventionnés.....	5,320,260	3,400,289

ARRONDISSEMENT DE BAZAS

54,898 h.—149,035 hect.— Divisé en 7 cantons : Auros, Bazas, Captieux, Grignols, Langon, St-Symphorien et Villandraut, qui englobent 71 communes. — **B.** : au N., par les arrts de Bordeaux et de la Réole; à l'E., par le dépt de Lot-et-Garonne; au S., par celui des Landes; à l'O., par l'arrt de Bordeaux. — **Arr.** par la Garonne et ses affluents : le Lysos, qui limite, sur une grande partie de son parcours, les dépts de la Gironde et de Lot-et-Garonne; la Bassanne, le Beuve, le Grusson, le Brion, et le Ciron. Ce dernier ruisseau, flottable depuis son embouchure jusqu'au delà des limites du dépt, traverse entièrement l'arrt du S.-E. au N.-O., et reçoit les eaux des landes bazadaises par un grand nombre de petits ruisseaux tributaires. Les principaux sont, en remontant le Ciron : la Hure, qui passe à St-Symphorien; le Baillon, qui arrose Villandraut; la Clède, qui passe à Lignan; le Bogéran, qui passe à Lucmau; la Graoneyre, à Captieux; le Thus, à Giscos, la Goualade et le Barthos. — **Ch. de fer** de Bx à Langon, de Langon à Bazas, du Nizan à St-Symphorien. — **Bat. à vap.** de Bx à la Réole. — **Sapines** circulant sur le canal latéral à la Garonne. — **Rte Nle** no 10, de Paris à Bx et en Espagne. — **Rtes Dles** no 11, de Bazas à Casteljaloux; no 13, de Libourne à Bazas; no 16, de Preignac à Saint-Symphorien.

Chemins de grande communication

TOUS A L'ÉTAT D'ENTRETIEN

		Longueur en mètres.
Nos 26.	De Sore à Podensac......................	20,828
31.	De Bazas à la Réole	18,797
33.	De Langon à Aillas	15,407
34.	De Bazas à Luxeuil.......................	26,225
35.	De Bazas à Villandraut..................	11,630
36.	De Langon à Meilhan.....................	16,935
37.	De Grignols à Castets....................	22,680
44.	De Sore à Bordeaux......................	7,890
48.	De Langon à Préchac.....................	19,900
65.	De Grignols à Captieux..................	29,524
66.	De Bazas à Casteljaloux.................	29,198
67.	De Marcheprime à Hostens	2,100
81.	De Villandraut à Luxeuil................	17,810
82.	De Préchac à Villandraut...	6,700
		245,624

Chemins d'intérêt commun.

		Longueurs totales en mètres.	Longueur à l'état d'entretien.
Nos	10. De Fontet à Puybarban.............	300	300
	15. De Castets à Bazas.................	14,815	11,776
	18. De Langon à Villandraut...........	5,868	5,868
	20. De Castets à la Réole..............	5,639	5,151
	27. De Montarras à la Garonne...... ...	2,674	2,674
	28. De Pondaurat à Noaillac...........	4,167	4,167
	33. De Barie à Castillon...............	3,379	3,379
	45 De Lartigue à la Faille.............	4,652	000
	50. Du Nizan à Langon..................	10,966	10,966
	55. De Sauternes à Mazères............	11,661	11,661
	62. De Grignols à la Réole............	9,665	9,665
	63. De Coimères à Lados..............	10,579	10,579
	64. De Savignac à Langon.............	11,180	11,180
	100. De Saucats à Langon et embranch[t]..	9,181	8,338
	107. De Captieux à Villandraut.........	15,068	3,755
	108. D'Hostens à Villandraut...........	22,632	8,097
	121. De Bazas à Villandraut............	13,386	7,092
	130. D'Illats à Villandraut..............	10,479	2,887
	132. De Grignols à St-Martin-de-Curton..	2,697	1,351
	133. D'Aillas à Cocumont.......	5,252	2,698
	134. De Bazas à Cocumont..............	5,554	5,554
	136. De St-Symphorien à Beliet.	21,741	6,589
	195. De Pondaurat à Bieujac............	6,653	2,493
	200. D'Aillas à Bazas..................	10,096	10,001
	201. De Cabanac à Balizac..............	3,779	000
	202. De Landiras à Hostens.............	3,407	204
	203. De St-Symphorien à Villagrains....	15,290	4,341
		240,740	150,766

Chemins vicinaux ordinaires *(réseau subventionné).*

	Longueur à construire.	Longueur à entretenir.
Canton d'Auros........................	45,698m	57,324m
— de Bazas.......................	58,694	49,322
— de Captieux....................	39,093	10,145
— de Grignols....................	63,332	26,780
— de Langon......................	50,576	91,427
— de Saint-Symphorien....	50,524	5,956
— de Villandraut................	43,669	15,312
	351,586	256,266

Chemins vicinaux ordinaires *(réseau non subventionné).*

	Longueur à entretenir	Longueurs totales à construire et à entretenir
Canton d'Auros........................	3,536m	92,172m
— de Bazas	000	89,052
	3,536m	181,224m

Report.......	3,536m	181,224m
CANTON DE CAPTIEUX....................	000	62,207
— DE GRIGNOLS......................	375	50,538
— DE LANGON......................	000	68,246
— DE SAINT-SYMPHORIEN.............	1,081	208,008
— DE VILLANDRAUT.................	280	120,390
	5,272m	690,613m

Sol très-varié, divisé par le Ciron en deux parties bien différentes :

La *Rive gauche*, partie S. et O. de l'arrt, offre, à peu près partout, un terrain plat et sablonneux, assis sur l'alios ou l'argile, présentant de vastes forêts de pins maritimes où vivent misérablement quelques milliers de brebis, et où les terres labourables peu étendues produisent, avec parcimonie, le seigle, le millet, la millade et les pommes de terre qui suffisent à peine à nourrir une population chétive, perdant chaque jour, au point de vue moral, un des bons côtés de la vie simple et patriarcale des landes, endurcie dans l'ignorance et la routine la plus grande, au point de vue agricole.

Les exportations de ce pays déshérité se résument en bois de pin et produits résineux, agneaux et laines, volailles engraissées avec le millet. Nous y reviendrons à propos de la rive droite.

La *Rive droite*, partie E. et N. de l'arrt, offre bien, au S.-E., de vastes plaines sablonneuses, consacrées à la culture du pin et du seigle; mais elle présente, vers le N.-E. et le N., un sol très-accidenté et excessivement varié, offrant alternativement, et à peu de distance, le sable, la grave, l'argile, le calcaire, mélangés en différentes proportions. Sur les bords de la Garonne, on trouve un dépôt d'alluvion d'une grande fertilité, très-étroit près de Langon, s'élargissant au fur et à mesure qu'on remonte la Garonne et arrivant à plusieurs kil. de largeur vers la commune de Bassanne. Le sous-sol, aussi varié que le sol, contient de nombreux bancs calcaires, souvent très-rapprochés de la surface, à nu dans quelques endroits, offrant de riches carrières et des sujets d'études paléontologiques très-curieux

TABLEAU DE DIVISION DU SOL DE L'ARRONDISSEMENT DE BAZAS

	SUPERFICIE	TERRES LABOUR.	VIG. EN JOUAL.	VIGNES EN PLEIN	PRAIRIES ET PATURAGES	LANDES	PINS	CHÊNES	CHATEIGNERAIES ET ACACIAS	MARAIS	SOL BATI ET J.	CHEMINS	RUISSEAUX
Bazas...	20.071	3.423	2.286	112	3.023	371	6.261	2.377	1.306	14	396	430	70
Auros...	14.986	4.363	1.756	463	2.322	105	1.227	3.486	329	160	174	332	127
Captieux	25.144	2.393	•	2	773	5.396	15.278	951	•	•	75	202	84
Grignols	12.949	3.349	963	216	1.631	897	3.912	1.393	135	•	149	232	71
Langon.	13.076	2.639	2.336	825	2.014	491	1.772	1.638	366	210	319	266	199
St-Symphor.	32.500	2.773	•	•	837	1.440	23.588	2.270	16	1129	151	224	72
Villandraut.	30.306	3.499	255	•	1.500	7.710	13.080	3.490	146	67	224	229	106
	149.035	22.439	7.596	1.618	12.100	16.410	65.121	15.605	2.298	1580	1488	1915	729

Revenus. — Les revenus de la partie E. et N. de cet arr[t] résument ceux de l'arr[t] entier; ils sont très-variés, comme son sol. Les principaux sont :

1° **Bétail** : élève et engraissement de la *race bovine garonnaise*, et surtout de la race *bazadaise*, très-recherchée depuis quelques années, tant pour la boucherie que pour le travail. Cette race bazadaise, très-vigoureuse et très-sobre, a obtenu de nombreux succès dans les derniers concours.

La *race ovine* landaise diminue chaque jour d'importance, par suite de la vente des communaux; on ne trouve que quelques rares troupeaux de la race anglo-mérinos, quelquefois croisée avec la race landaise.

La *race chevaline* est élevée sur une petite échelle.

La *race porcine* périgourdine, anglo-périgourdine ou craonne, offre au moins deux têtes par métairie.

La *race galline* landaise donne un revenu assez important en œufs et jeunes poulets, exportés sur Bazas, B[x] et au delà.

2° **Bois** : *pins* pour échalas, bûches de chauffage, étançons (poteaux de mines), planches et produits résineux; *chênes* pour chauffage, très-peu pour construction; *châtaigniers* en taillis pour cercles à barriques. Depuis quelques années, la plupart des gros pins sont vendus pour faire les traverses soutenant les rails de chemins de fer; les plus petits, destinés à faire des étançons, sont en grande partie exportés en Angleterre, le plus souvent au prix de 25 c. les 50 kilogr. sur place, ou à raison de 20 c. l'un, non pelé (longueur, 2 m.; diamètre au petit bout, 9 à 12 cent.).

Pour les mines françaises, ces étançons se vendent ordinairement, pelés, à raison de 50 c., ayant 2 m. à 2 m. 50 de longueur.

Les faissonnats de chêne se vendent sur place, selon la situation des bois et leur qualité, de 60 à 80 fr. le cent, et les paquets de châtaignier, environ 175 fr. le cent de paquets de 50 ou de 100 brins, suivant la longueur.

3° **Céréales** : froment, seigle, maïs, pommes de terre, colza, excédant un peu la consommation de l'arr[t]; millet, millade, sarrazin, n'excédant que dans les bonnes années.

4° **Fruits et légumes** : chasselas, pêches, cerises et prunes pour confiseries, poires, pommes anis et rainettes, sont, dans quelques communes, exportés en grande quantité. Les asperges, potirons, haricots, pommes de terre et champignons sont cultivés sur une grande échelle dans les communes voisines de Bazas. Les poires et les pommes servent, dans les années d'abondance, à faire une boisson assez agréable, consommée par les paysans.

5° **Vins rouges et blancs,** ordinaires dans la partie E. et N.-E. de l'arr[t] (1), atteignant, au N.-O., dans la région des célèbres vins blancs de Sauternes, une réputation et une valeur extraordinaires sur lesquelles nous reviendrons en étudiant le canton de Langon.

6° **Tabac** cultivé avec plus ou moins de succès, suivant l'intelligence des métayers, paraît diminuer d'importance, par suite des nouvelles conditions faites par l'administration.

7° **Osiers ou vimes et aubarèdes** cultivés dans les terres d'alluvion ou dans les terres fortes et fraîches. Le vime se vend au millier. Le millier

(1) Voir notices sur les cantons de Bazas, d'Auros et de Langon.

se divise en deux paquets comprenant chacun 10 torches. Le prix de vente est très-variable.

8° **Milloque,** cultivée alternativement avec le blé, produit une graine qui sert généralement à nourrir la volaille; prix : 5 à 10 fr. l'hectolitre, selon les années. Le panache de la plante, qui sert à faire les balais, se vend de 15 à 20 fr. les 50 kilogr. Les propriétaires qui récoltent 100 hectol. de froment ramassent environ 25 hectol. de graines de milloque et 1,250 kilogr. de panaches pour les balais.

9° **Plantes fourragères** : luzernes, trèfle incarnat, vesce ou pésillon, seigle, entièrement consommés dans le canton.

10° **Prairies naturelles** dont le produit est consommé par le bétail de l'arr[t] dans les années ordinaires, et exporté sur Bordeaux, par quelques propriétaires, dans les bonnes années.

Par suite de la différence de fertilité du sol, les habitants de l'arr[t] de Bazas sont, sur la rive droite du Ciron, mieux nourris, partant plus forts, plus ardents, plus vaillants et un peu moins ignorants que sur la rive gauche; cependant, la routine agricole règne encore malheureusement, dans ce pays, d'une façon à peu près absolue.

Le costume a perdu, depuis quelques années, toute espèce de caractère, et les modes nouvelles sont adoptées, par les jeunes paysannes, aussitôt qu'aux environs de Bordeaux.

Le patois, parlé d'une façon lente et peu gracieuse, est à peu près le patois gascon des environs de Bordeaux. On y remarque, cependant, cette différence caractéristique, que le *f* est prononcé comme un *h* aspiré.

Le mode d'exploitation des domaines est le métayage, employé d'une façon à peu près générale par tous les propriétaires qui ne cultivent pas eux-mêmes leurs terres, et c'est le plus grand nombre. Ce système, très-bon en principe, parce qu'il associe le travail au capital, se trouve mauvais en pratique, tel qu'il existe actuellement, parce que les métairies sont beaucoup trop petites, les métayers sans nombreuse famille, sans avances pécuniaires, sans notions de l'économie et des sciences agricoles; en outre, les propriétaires, trop désireux de s'occuper le moins possible de leurs domaines, laissent entièrement la direction de la culture au métayer, qui fait rapporter aux meilleures terres 2 1/2, 3 ou 3 1/2 p. 100 de leur valeur, alors même qu'il n'en laisse pas la moindre parcelle en friche. Il est juste de reconnaître que, dans les parties fertiles de l'arr[t] de Bazas, la grande division du sol et la nombreuse population ont donné aux terrains une valeur excessive (8 à 10,000 fr. l'hectare); cependant, il est incontestable qu'avec des outils perfectionnés et des cultures plus intelligemment faites, on arriverait à faire produire à ces propriétés un quart ou un tiers, et souvent plus d'un tiers, en sus de ce qu'elles donnent aujourd'hui. La seule question des engrais pourrait donner ce résultat.

Le *Métayage* est pratiqué sous différentes conditions, selon la nature et la richesse des terrains. Dans la partie N. de l'arr[t]., où l'on cultive le froment, et où la métairie, d'une assez grande valeur, n'a cependant que dix hectares environ, le colon a, pour sa part, la moitié de tous les produits, et paye, suivant la fertilité des terrains, totalité ou partie des impôts. Le

propriétaire en prend lui-même toute la charge lorsque, dans une métairie, les terres maigres dominent. Dans tous les cas, le propriétaire fait au métayer les avances de fonds utiles pour aller aux foires acheter le bétail nécessaire aux travaux des champs, et destiné à être plus tard engraissé et vendu pour la boucherie. Le bénéfice fait sur cette vente est partagé en deux portions égales. Dans la partie N. de l'arr[t], les métairies ont ordinairement huit têtes de gros bétail, bœufs ou vaches, qui produisent environ 1,000 fr. de bénéfice.

Chaque métairie a deux porcs achetés jeunes, à frais communs (la mise d'achat du propriétaire est ordinairement la plus forte) ; ils sont élevés dans la métairie, et partagés en octobre, au moment de les engraisser.

Selon les conditions, la volaille élevée dans la métairie est divisée en deux parts égales, ou bien un nombre fixe de têtes et d'œufs revient au propriétaire.

Le propriétaire possède seul le bénéfice des bois. Pour le chêne, il fait faire, tous les douze ou quinze ans, les coupes à ses frais, soit à la journée, soit à forfait. Les bois de châtaignier et de pin sont ordinairement vendus, sur pied et à forfait, à des industriels. Les propriétaires qui font exploiter leurs bois vendent le faissonnat de chêne de 70 à 80 fr. le cent ; et le bois des châtaigneraies 175 fr. les cent paquets de 50 brins de 8 pieds (2 m. 66 c.) ou de 100 brins de 5 pieds (1 m. 66 c.). On fait aussi des lattes de 1 m. 33 c. et de 3 m. 66 c., moins usitées et d'un prix proportionnel au prix ci-dessus. La gemme du pin est extraite par un résinier, qui a pour lui la moitié du produit brut.

La vigne, faite ordinairement à moitié par les métayers, est, dans les communes supérieures au point de vue des vins, cultivée pour le compte exclusif des propriétaires, soit à forfait, soit par des valets. Pour les fruits, il est dû au propriétaire une redevance variable.

Dans presque toute la partie S.-O. de l'arr[t], rive gauche du Ciron, et dans toutes les terres sablonneuses qui ont peu de valeur, partout où l'on n'engraisse pas la race bovine et où l'on cultive le seigle à la place du froment, le métayage se pratique de deux façons différentes :

Dans les cantons de Captieux et de Grignols, le métayer a, pour sa part, la moitié du froment, les deux tiers du seigle et des pommes de terre, les trois quarts des maïs, millet, millade et autres récoltes de la Saint-Michel, la moitié des bœufs, des porcs et de la volaille, à moins qu'un nombre de têtes de volaille n'ait été fixé pour le propriétaire.

Dans un grand nombre de propriétés, les bœufs ou vaches appartiennent au métayer, qui s'en sert pour les labours et surtout pour faire des transports à son profit avec les chariots de la métairie.

Dans les terrains maigres, chaque métairie a ou devrait avoir son troupeau de brebis. Ce troupeau, exploité à moitié, est gardé aux frais du métayer.

Les bois sont exploités par le propriétaire ; le métayer chargé de les nettoyer n'y prend que ce qui est nécessaire pour son chauffage ou pour la litière des bestiaux.

Dans les environs de Saint-Symphorien, les conditions du métayage sont

plus compliquées. Le métayer a pour lui moitié du seigle, deux tiers des petits grains, pommes de terre, chanvre et de toutes les récoltes de la Saint-Michel ; de plus, tout le bois de chauffage qu'il peut consommer. Pour troupeau, dont le propriétaire doit avoir tout le revenu, le métayer reçoit, chaque année : 30 à 40 fr. en espèces pour les pasteurs, 6 hectol. de seigle pour le gardien des vieilles brebis, 5 hectol. de seigle pour le gardien des jeunes, et 5 hectol. de millet ou de millade pour chacun. Le pasteur et le métayer reçoivent encore la peau des avortons (un agneau sur deux est sacrifié, celui qui reste demandant généralement deux mères pour le nourrir), la laine de la première année, une toison, par troupeau, et, les jours de la Toussaint et de la fête locale, deux vieilles brebis.

Dans cette contrée, où les familles deviennent de moins en moins nombreuses pour les travaux à faire, une fraction de la métairie forme une *brasserie*. Le brassier diffère du métayer en ce qu'il n'a pas d'attelage ; le métayer voisin vient lui faire ses labours et ses transports, et reçoit du brassier, en échange, quelques journées de travail et un hectol. de seigle.

L'exploitation des bois de pin se fait, comme sur la rive droite du Ciron, par les soins et aux frais du propriétaire. Les semis sont faits de la façon suivante : les landes qu'on doit ensemencer sont labourées à la bêche ou à la charrue, selon les terrains ; le sol est généralement divisé par bandes de 4 mètres, alternativement labourées et ensemencées ou laissées en friche ; ce labour coûte environ 30 fr. par hect., dans lequel on répand un cinquième d'hectol. de semence, qui coûte 5 fr. ; l'éclaircissage de la latte ou la coupe des échalas coûte plus tard 10 à 12 fr. le millier, qui comprend 2,000 lattes ; la coupe de la bûche, 15 fr. le mille ; celle des faissonnats de bois à brûler, 6 fr. le cent ; les mêmes, pelés, 10 fr. le cent ; les carrassonnes de 6 pieds, 14 à 16 fr. le mille ; les carrassonnes de 7 à 8 pieds, 18 à 20 fr. le mille.

Pour les bois de chêne, le coupage et le liage coûtent 9 à 10 fr. le cent pour les faissonnats, et 3 fr. à 3 fr. 50 pour la bourrée.

L'exploitation des troupeaux de race ovine est pratiquée de diverses façons, selon les parties de l'arr[t]. Nous y reviendrons en étudiant chaque canton.

Le métayage étant le mode d'exploitation généralement usité, les hommes à la journée sont rarement employés. Ils sont payés, sans nourriture, 2 fr. à 2 fr. 50, selon les contrées, et jusqu'à 3 fr. à l'époque de la moisson. Les femmes reçoivent, ordinairement, la moitié du prix des hommes.

Le **journal** bazadais vaut : 39 ares 441 dans l'ancien diocèse de Bazas ; 69 ares 577 dans une partie du canton d'Auros ; 67 ares 276 à Saint-Pierre-de-Mons, Toulenne et une partie du canton de Langon ; 55 ares 820 à Fargues et lieux environnants ; 51 ares 072 à Bommes ; 60 ares 779 à Préchac, ancienne juridiction de la seigneurie de Pons.

Au point de vue **industriel**, l'arr[t] de Bazas nous offre :

Une forge importante à Beaulac, sur les bords du Ciron, et une autre en liquidation à la Trave ;

Plusieurs fabriques de papier paille, sur les bords de la même rivière, à Saint-Michel, à Beaulac, à Cazeneuve ;

Plusieurs usines de produits résineux à Captieux, St-Symphorien, etc.;

La fabrication des barils et des balais, dans les communes riveraines de la Garonne; des chevilles en châtaignier, pour barriques, à Bazas et dans les environs, par millions.

Les tanneries de Bazas sont importantes et renommées.

Le commerce du bois est celui qui a le plus d'importance dans l'ensemble de l'arr[t]; celui de l'osier, du vime à barriques et de la milloque se fait, sur une grande échelle, à Barie, Bassanne et Castets.

Nous examinerons toutes ces industries en détail en étudiant chaque commune.

CANTON DE BAZAS

11,351 h. — 20,072 hect. — Divisé en 13 communes : Bazas, Aubiac, Bernos, Birac, Cazats, Cudos, Gajac, Gans, le Nizan, Lignan, Marimbaut, Saint-Côme, Sauviac. — **B.** : au N., par les cantons de Langon et d'Auros; à l'E., par celui de Grignols; au S., par celui de Captieux; à l'O., par celui de Villandraut. — **Arr.** : par le Beuve, par le Ciron et par plusieurs de leurs affluents peu importants.

Sol très-accidenté et très-varié, offrant, dans plusieurs communes du centre, des terres argilo-calcaires très-fertiles, des terres bâtardes ou des terres douces, sablonneuses ou sablo-graveleuses moins fertiles, pouvant recevoir la culture du froment, du maïs, du chêne ou des châtaigniers. A côté de ces terres fertiles, on trouve aussi des landes sableuses, propres seulement à la culture du pin, du seigle, du millet. Cette dernière nature de terrain est celle qui domine dans les communes extrêmes du canton. — **Sous-sol** offrant la pierre, la grave ou l'argile dans les parties fertiles du canton; dans les parties sablonneuses, on trouve, à une profondeur variable, l'alios, ou une terre dure, rougeâtre ou blanchâtre, compacte, plus ou moins imperméable, appelée dans le pays : *terre tape*, *terre bouc* ou *crotte de crabe*, lorsqu'elle renferme de petits fragments ferrugineux noirâtres.

Revenus. — Les revenus de ce canton sont les mêmes que ceux désignés pour l'arr[t]. Nous ajouterons, pour les prairies, que quelques propriétaires, entre autres : MM. Courrégelongue, Lucbert, Troussil, Espagnet, Ferrand, Despujols, Salier-Dupin, y récoltent des quantités considérables de foin, excédant la consommation de leur domaine.

Viticulture. — Les vignes, généralement cultivées en joualles, offrent des cépages rouges et des cépages blancs.

Les vignes rouges sont complantées dans les proportions suivantes : 1/3 boucherès (bouchedès) et cogne; 1/3 picard et mansin; 1/3 mauzat, durac et autres cépages. Elles produisent un vin d'ordinaire assez bon chez les propriétaires soigneux. Certaines communes de la partie E. du canton, telles que Gans, Gajac, Birac, Sauviac, offrent même d'excellents vins, d'ordinaire corsés, colorés, coulants et agréables, réellement bien au-dessus de leur réputation et de leur prix, qui varie de 35 à 60 fr. la barrique, nu, en primeur, selon les années et selon les crûs.

Nous croyons qu'au point de vue des vins rouges d'ordinaire, la viticul-

ture pourrait avoir, dans ce canton, une importance plus grande, importance qu'elle a eue, du reste, dans les siècles passés, et qui augmenterait beaucoup la fortune des agriculteurs.

Il faudrait viser à la quantité sans oublier la qualité ; pour cela, améliorer dans les nouvelles plantations le choix des cépages, faire la cueillette avec soin alors que les raisins sont mûrs à point, enfin, loger le vin dans des fûts neufs ou de bons vidanges frais, le soutirer et l'ouiller souvent une fois en chai. Ce sont là, malheureusement, des soins qui n'entrent pas assez dans lès habitudes des métayers bazadais et pour lesquels les propriétaires soucieux de leurs intérêts devraient exercer la plus grande surveillance. Les vins de ce canton étant très-chargés en couleur et en tannin, on trouve une différence de 100 p. 100 entre ceux qui sont bien soignés et ceux qui ne le sont pas.

Les vignes blanches, moins nombreuses que les vignes rouges, sont complantées dans les proportions de 5/6 enrageat, 1/6 juranson, et produisent des vins assez alcoolisés, souvent vendus comme vins blancs doux ; prix de prim., 20 à 40 fr. la barrique, nu, selon les crûs et les années. Quelques essais ont été faits avec les cépages fins de Sauternes ; nous n'avons encore rien à en dire.

BAZAS. — 5,023 h. — 3,730 hect. — 91 m. d'alt. à l'O. de la ville. — 617 k. de Paris, 61 k. de Bordeaux, — par 44° 25' 55" de latitude et 2° 32' 47" de longitude occidentale, méridien de Paris. — **B.** : au N., par Aubiac et Cazats ; à l'E., par Gans et Saint-Côme ; au S.-E., par Sauviac ; au S., par Cudos ; au S.-O., par Marimbault ; à l'O., par Lignan ; au N.-O., par le Nizan. — **Arr.** : par le Beuve et son affluent le St-Vincent. — **Sources** d'Ausone, de Pan, de Tres Sos, de Bouheben, de la Serre, de Gallissaire, d'Enfer, pétrifiante, et de St-Vincent, ferrugineuse ; la source de La Serre alimente la ville. — **Ch. de fer** de Langon à Bazas, et de Bazas à St-Symphorien. — **R^te N^le** de B^x à Bayonne. — **R^tes D^les** de Bazas à Libourne, de Bazas à Grignols et à Casteljaloux. — **Ch. de gr. com.** de Bazas à Auros et à la Réole, de Bazas à Préchac et à Cazalis, de Bazas à Villandraut, de Bazas à Saint-Michel et à Lartigue. — **B. de P.** — **B. T.**

La ville, au pied de laquelle coule le Beuve, est entourée de promenades délicieuses, ornée d'un beau champ de foire, de vastes bâtiments modernes, de riches monuments, de maisons anciennes et curieuses ; possède de nombreux souvenirs historiques (voir t. III). Elle est entourée par les sections ou quartiers suivants : au N., Notre-Dame-du-Pujeaux ; au N.-E., Poussignac et Guiron ; à l'E., Saint-Michel-de-Laprade ; au S., Conques ; à l'O., Notre-Dame ; à l'O.-N.-O., Tontoulon ; au N.-N.-O., Saint-Vincent et Saint-Hippolyte.

Sol partout fertile, présentant, vers le N. et l'E., des terres fortes, argilo-calcaires ou des bouvées ; vers le S. et l'O., des terres légères, profondes et de première qualité. — **Sous-sol** profond, offrant généralement de l'argile ; cependant, on trouve quelques parties pierreuses, vers l'E., du côté des quartiers de Poussignac et de Saint-Michel.

Division du sol : ter. lab., 941 hect. ; vig. en joual., 750 ; vig. en plein,

10; prés, 700; pât., 130; luzerne, 8; pins, 540; taillis chêne, 175; chât., 357; acacias, 4; oseraies, 2; ruiss., 7; sol bâti et j., 106; ch., 115.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

Les vins blancs produits par cépages fins sont marqués *

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Sablats et Conques (Ve Jérôme Tauzin [1])	150	15	»
A Poussignac (Pierre Callen)	220	8	»
Id. (Em. Dotézac)	300	15	10*
Id. (Ve Th. d'Escures)	230	20	»
Id. (Mano Frères)	80	7	25*
Id. (Termes Dubroca)	88	15	»
A Pingalion et à l'Eglise (Mme Guiraud)	200	8	»
A St-Michel (A. de Lonjon)	280	30	»
Id. (Escoffon)	200	25	»
Id. (Bonfils, aîné)	240	13	»
Id. (Giresse de Labeyrie)	170	4	»
Id. (Dubergey)	110	15	»
Id. (Jean Bachère)	90	4	»
Id. (Dubédat)	70	10	»
Id. (Rd Daignos)	70	8	»
A Guiron (H. Cazemajor)	120	20	1
A James (Oscar Bouneau)	150	12	1
A Laprade (Pallard)	100	5	7
A Tontoulon (J. Lagaye)	200	6	»
Id. (J. Descazeaux)	120	4	»
A St-Vincent (Jean Dumousseau)	150	12	10
Id. (H. Darroman)	180	10	»
A St-Vincent (Pierre Deloubes jeune)	150	15	»
A Servière (J. Servière)	120	13	»
A Gipon (André Dupuy)	110	12	»
A Lagrange (Mlle Saint-Espès)	100	8	»
A Chinan (Drouilhet de Sigalas)	100	2	»
Grand et petit Lamic (Dorian, boucher)	90	4	»
A Niac (Léopld Saige) [2]	80	5	»
A Peyrat (Gust. Saige) [3]	70	5	»
A Lafargue (Guignard)	65	6	»
N. D. Grand-Mayne (R. Partarieu)	80	5	»
Id. (R. Courrégelongue)	25	»	»
Saint-Martin le Bey (Mme Duluc)	70	5	»
Lous Claous (Ardusset)	70	3	»
Bagatelle et Mirail (Hérr. Sallier-Dupin)	60	4	»
N. D. Bourdalès (J. Baillet)	60	3	»
A Garrouère Soubiran [4]	50	7	»
A Conques (Giresse)	50	3	»
A Bourdales (Thésée Bastrate)	45	5	»
A Callonge (R. Besseron)	60	4	»

Une centaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol. de blé et ont presque tous quelques barriques de vin à vendre.

Conseillers d'arrondissement : Th. Servière, à Bazas; Darquey, à Bernos (canton de Bazas); Lalanne, à Captieux; Martin, à Grignols; Champeau, à Auros; Fourcassies, à Langon; Lebreton, à Fargues (Langon); Hazera, à Saint-Symphorien; Lalaune, à Villandraut.

Sous-préfet : de Puyferrat.
Secrétaire : Amat.
Agent-voyer d'arrondissement : Flous.
Agent-voyer cantonnal : Deloubes.

Curé : Buche, archiprêtre.
Vicaires : Bigol et Pagezy.

Président du Trib. civil : d'Escures.
Président honor. : Saint-Espès Lescot.
Juge : de Montaigut.
Juge d'instruction : Jaucourt-Perroy.
Juge suppléant : Labat-Lecocq.
Procur. de la Républ. : Busseuil.
Substitut : de la Grandière.
Greffier : Portepain.
Commis-greffier : Alfred Polhe.
Avocats : Braulat, Dubourg, Duchêne, Mongie père, Mongie fils.
Avoués : Bentejac, Boudey, Courties, Lapeyre.
Notaires : Terme-Dubroca, Dutrenit, Parrot, Richon.

---

(1) Les domaines des Sablats et de Conques offrent une étable modèle créée par M. Jérôme Tauzin, secrétaire général du comice agricole de Bazas, qui a obtenu treize médailles d'or, sept médailles d'argent et sept médailles de bronze pour ses succès dans l'élève de la race bovine bazadaise.

(2) Les étables de Niac et de Callès, principalement celle de Niac, ont obtenu sept médailles d'or, une en argent et une en bronze pour l'élève de la race bovine bazadaise.

(3) Le domaine de Peyrat a obtenu, en 1865, une médaille au comice agricole de Bazas pour l'ensemble de ses cultures.

(4) Le domaine de Garrouère offre une étable modèle où s'élève avec succès la race bovine bazadaise, qui a valu à son propriétaire, M. Soubiran fils, cinq médailles d'or, six médailles d'argent et trois médailles de bronze. A M. Soubiran père revient l'honneur d'avoir, le premier, présenté dans les concours la race bazadaise, qui y joue aujourd'hui un rôle important. Le taureau bazadais de M. Soubiran père obtint une médaille d'or dans la section des races diverses au concours régional de 1853.

Juge de paix : Ruffier.
Greffier : Roux.
Huissiers : Lamirail, Mongéloux, Terrière.
Receveur princ. de l'arr^t : Daridan.
Contrôleur : de Monzie.
Percepteur : Fayoult, Jourdaneau.
Sous-direct. des cont. dir. : Guegniaud.
Receveur princip. entreposeur : Raoul.
Hypothèques et enregistrement : Guyot.
Vérificat. des poids et mesures : Lafontan.
Maire : Théophile Servière.
Adjoints : Pesquaire et Soubiran.
Secrétaire : Lapierre.
Commissaire de police : Beauvais.
Receveur de l'octroi : Helmessen.
Lieutenant de gendarmerie : Masson.
Receveur des postes : Descaillaux.
Stationnaire de télégraphe : Mlle Bl. Pissard.
Directeur du collège : l'abbé Thourreau.
Préfets des classes : l'abbé Audouin et l'abbé Segrabat.
Surveillant général : l'abbé de Salomon.
Econome : l'abbé Dejehan.
Professeurs de musique : Dallée, Monbarin.
Inspecteur de l'instruction primaire : Belloc.
Instituteur communal : Leonce Juilles (80 él.).
Instituteurs libres : Frères des écoles chrétiennes (190 élèves).
Institutrice communale : Mlle Labrousse (107 élèves).
Institutrices libres : Les Ursulines (160 élèv.).
Salle d'asile : Sœurs de St-Vincent-de-Paul (120 enfants).
Médecins : les Drs Courrégelongue, Depons, Dubarquié, Peyrit, Vigneaux.
Sages-femmes : MM^mes Marly Dagrau, Petit, Vardon.
Vétérinaires : Coutela père et fils, Marcand.
Hospice civil : Président, le Maire; Administrateurs : Bastrate, Descornes, Saige père, Saint-Espes Lescot.
Caisse d'Epargne : Président, le Maire.
Bureau de bienfaisance : Président, le Maire; Membres, MM. le Curé et Gustave Saige.
Société de sec. mut. : Présid., Antonin Joret; Vice-Prés., Théophile Servière (310 memb.)
Soc. de sec. mut. de femmes : Dir^r, M. Buche; prés^te, Mme Touchard; vice-prés^te, Mme Monclin (260 membres).
Comice agricole de l'arr^t de Bazas : Présid., Alex. Léon; vice-prés^ts, Raymond Deyres et Numa Callen; secr. gen., Henri Darroman; trés., Daridan; trés.-adj., Soubiran.
Sapeurs-pomp. : Capit.-comm^t, Bascolle.
Société des courses : Prés., Drouilhet de Sigalas.
Cercle de l'Union : Prés., Parrot.
Cercle Ausonne : Prés., Besseron.
Journal politique, judiciaire et d'annonces : LE GLANEUR; Direct., Constant.
Agents d'assurances : MM. Armand *(Union)*, Sauteyron (le *Phénix)*, Portepain *(Assurances générales)*, Tauzin, Jules Anglade (l'*Abeille)*, Emile Anglade (la *Confiance)*.
Armuriers : Biaut, Comères.
Aubergistes : Abaut, Beïs, Bolos, Cazeneuve aîné, Clément (Aug.), Vve Bongeraud, Lucien Dorillac, Vve Delas, Delhommes, Gajac aîné, Gajac jeune, Laroze, Lescouzères, Manseau, Vve Martin, Mirambet, Monjie jeune, Mothes, Sauboua.
Bains minéraux : Mongie.
Bains (établissement de) : Salviat.
Balais (fabr. méc. à vap. de manches à) : Raymond et Ferrand.
Banquiers : Bouneau, Dupeyron et Cie.
Bestiaux (courtiers en) : Guicheney.
Bois (march^ds de) : Barrié Cabirol, Fillol, Giresse et Tauzin (bois de construction).
Bouchers : Armand, Belloc, Dorian, Dubory, Gallard, Guicheney, Ed. Labé.
Boulangers : Bachères jeune, Benquey, Deleyre, Delhomme, Espaignet, Gachassin, Laulan, Meilhan, Raymond et Ferrand.
Brasseur : Em. Cordes, suc^r de Schummann.
Camionnage (entrepr^r de) : Bibens.
Cafetiers : Amat, Babin, Cantillac, Lucien Dorillac, Dubois, Dupont, Gajac, Garbay (café Commercial), Laborde, Mathé.
Chandelles (fabricants de) : Anglade, Joret, Mathé et Dupart.
Chapeliers : Petit aîné, Justin Petit, Segrestan fils.
Charcutiers : Galissaire, Labé, Lucbert, Rose Marès.
Charpentiers : Bascolle, V^or Cazenave, Rochereau et Labé.
Charrons : Barère, Moncin.
Charrons-Carrossiers : Barbe aîné, Dubourg, Duchamps, Lescouzères, Monclin.
Chevilles à barriques (Fabr^ts et marc^ds de) : Biaut, Cabirol, Espaignet, Laroze. — En dehors, ou pour le compte de ces fabricants en gros, plus de 200 ouvriers dans le canton de Bazas exercent, pendant l'hiver, cette industrie, généralement suspendue l'été, le bois étant moins facile à travailler, et le travail étant plus lucratif d'un autre côté.
Cloutier : Lecoq.
Confiseur-liquoriste : Cazemajour père.
Cordier : Jean Bouey.
Cordonniers : Virazeil, Cl.u, Fillol, Bony, Tissier, Ducos, Vincent.
Coutelier : Petit.
Cuirs, peaux et laines (Marchand de) : Salles.
Denrées coloniales : Alix, Anglade, Bachères jeune, Mme Berc, Vve Calmette, Cazeaux, Giresse, Jautard aîné, Jautard jeune, Lapierre, Rosière, Mlle Lartigaut, Soubiran, Texier, Soubiron.
Draps et nouveautés : Armand et Vve Lafosse, Bonnet, Courrégelongue, Descats, Vve Ducos, Duffau, Marcelin, Martin.
Fers, fontes et charbons : Barbe aîné.
Ferblantiers : Boucher, Doreilhac, Rougeol.
Forgerons : Barbe aîné, Barbe jeune, Herbin, Labat.
Grainetier : Lapierre.
Grains et farines : Clément, Lubet, Matha.
Horlogers-bijoutiers : Doreilhac, Grangier.
Horticulteur : Beaureaux, à la vallée d'Ausone, dont les jardins sont devenus la promenade favorite des Bazadais.
Hôtels : Broustet (Hôt. du Lion-d'Or); Vve Dugoua (Hôt. de France); Garbay (Hôt. du Cheval-Blanc).
Imprimeur : F. Constant.
Lampistes : Calmette, Doreilhac.
Libraires-papetiers : Mme Vve Labarrière, Larmandieu.
Magasiniers-entrepositaires : Abaut, Decamps, Monicard, Mussotte.
Marbrier : Vardon.
Maréchaux-fer. : Prosper, Gaudon, Olivier.
Menuisiers : Gourgues, Mazeaux.
Menuisiers ébénistes : Biaut, Justin, Cazeneuve, Dussire, Cazeneuve aîné.
Menuisier-mécanicien : Lartigaut.
Merciers-bonnetiers : Daurient, Arnaud, Sarraute.
Meubles (marchands de) : Dussire, Ferrand, Jalbert frères.
Modes : Mlle Arnaud, Mmes Espagnet, Marily Darbos.
Parfumeurs-Coiffeurs : Arnaud, Bonnet, Daney, Dercq, Dulau, Mirande, Suchery.
Parapluies: Hourtoule.

Pâtissiers : Alix, Herbin, Lahouilloan, Lucbert.
Peintres en bât. : Didier, Doreilhac, Rougeol.
Peintre en voiture : Cazeaux.
Pharmaciens : Fr. Darbéras, Duverger, Pesquaire.
Poteries et porcelaines : Mme Vve Dubourg, Alix, Lapierre.
Quincailliers : Calmette, Mathé.
Résineux (fabricants de produits) : Barrié.
Sabotiers : Bimes, Brillon, Daney, Fernand, Lucbert, Majeau.
Selliers-bourreliers : Benquey et Lacoste, Castets, Labrunerie, Rosière.
Serruriers : Dubergey aîné, Dubergey jeune, Gajac, Monjie aîné, Monjie jeune.
Tailleurs (march.) : Joret, Feugas, Giresse, Lafagne aîné, Lafagne jeune, Lapeyre.
Tanneurs : J. Cazeaux, Mathieu Raymond, Elie Raymond.
Tisserands : Clément Bentéjac, Didier, Terrier.
Vins en gros : Audoit, Coudonneau, J. Vigneau.
Voitures publiques : Layan, Gassies jeune.
Marchés importants tous les samedis.
Marchés pour fruits et légumes, tous les matins.
Foires tous les premiers samedis du mois et le 2 janvier, 20 mars, 25 juin, 30 août, 11 novembre.
Fête locale : 24 juin.

AUBIAC.—214 h. — 562 hect. — 82 m. d'alt., au N. de l'église, au Mayne. — 6 k. au N.-N.-O. de Bazas; 9 k. au S. de Langon. — **B.** : au N., par Mazères et Coimères; à l'E., par Cazats; au S., par Bazas et Lignan; à l'O., par le Nizan. — **Arr.** par le ruiss. de Brion, affluent du ruiss. de Roaillan. — **Rte Nle** de Bx à Bayonne. — **Ch. de fer** de Langon à Bazas (st. du Nizan à 4 k. à l'O. de l'église). — **B. de P.** : Bazas. — **B. T.** : Bazas. — **Hameaux** ou **vill. pr.** : Aubiac, Bertramon, Coulins, Cuilleron et Thoumilot.

Sol peu fertile, situé sur une plaine assez élevée, entre deux petits ruisseaux, offrant quelques landes, et, vers le centre de la commune, quelques parties sablo-argileuses assez productives. — **Sous-sol** généralement composé d'une terre dure, rougeâtre et ferrugineuse, offrant, vers l'O., quelques bancs pierreux exploités comme moellon.

Division du sol : ter. lab., 84 hect.; vig. en joual., 69; prés, 56; pât., 31; chênes, 138; chât., 50; pins et landes, 110; sol bâti et j., 6; ch., 17; ruiss., 1.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.		Hectol. blé.	Tonn. vin.
A la gare (P. Deloubes aîné)	140	16	*A Camelon* (Baillet)	60	»
Id. (P. Deloubes jeune.	100	4	*Au petit Galan* (Jean Sarraute)	60	»
La Forêt et le Clot (1) (Leblanc de Mauvezin)	80	5	*Au gr. Galan* (R. de Peyrusse)	50	»

Une vingtaine de petits propriétaires font de 5 à 30 hectol. de blé.

Curé : au Nizan.
Maire : Beguey.
Secrétaire-instituteur : au Nizan.
Meuniers : Rossignol, au moulin de Pécave; P. Deloubes aîné, au moulin de la gare.
Fête locale : St-Pierre, le 29 juin.

BERNOS. — 1,352 h. — 3,656 hect. — 104 m. d'alt. à Rideau, au N. du bourg; 60 m. d'alt. à Labarie, sur les bords du Ciron; — 7 k. au S.-S.-O. de Bazas. — **B.** : au N., par Pompéjac et Marimbaut; à l'E., par Cudos, au S., par Captieux, Escaudes et Lucmau; à l'O., par Pompéjac. — **Arr.** par le Ciron, qui la traverse de l'E. à l'O., et par ses affluents : la Gouaneyre, le ruiss. de Pey-de-Bordes, le Martinet, qui limite Bernos à l'E., et le ruiss. du Bas-de-Terre, qui prend sa source à la fontaine de Laouley et qui se jette dans le Ciron, après avoir disparu sous les rochers pendant 200 m.

(1) Ce domaine offre de belles châtaigneraies.

environ. — **Rte Nle** de Paris à Bordeaux et en Espagne, parcourue, une fois par jour, par le courrier de Bazas à Mont-de-Marsan. — **B. de P.** : Bazas. — **B. T.** : Bazas. — **Vill. pr.** : Beaulac, Pey-de-Bordes, Taleyson, le Gela, le Boscage, Pinguet et Nora, Labarie, Jourroudic et le bourg de Bernos. Le village de Beaulac, situé sur la Rte Nle et sur les bords du Ciron, est, grâce à son heureuse situation et à la forge de M. Darquey, aussi important et plus animé que le bourg.

Sol offrant, au S., une vaste plaine sablonneuse, généralement complantée en pins, et, au N., des coteaux et un plateau élevés, composés de terres fortes ou de bonnes terres douces. — **Sous-sol.** Au S., on trouve : le tuf, à une profondeur de 30 à 60 centimèt. ; le calcaire tendre, sur les bords du Ciron; quelques parties argileuses, près des beaux domaines de Lagraville et Lafont-du-Moulin. Au N., c'est tantôt le sable compacte, tantôt une terre dure, rougeâtre, ferrugineuse, appelée dans le pays *crotte de crabe*, ou bien quelques parties graveleuses du côté du ruiss. de Pey-de-Bordes.

Division du sol : ter. lab., 387 hect.; vig. en joual., 92 ; prés., 275; pât., 100; chênes, 278 ; pins, 2,250 ; chât., 107; sol bâti et j., 107 ; ch., 40 ; ruiss., 20.

Bétail : élève, dressage et engraissement de la race bovine. — Cinq troupeaux race ovine. — La volaille (poules, dindons et canards) est un revenu important. — Céréales : dans la partie S., 2/3 seigle, 1/3 froment, récoltés alternativement avec maïs, millet, millade, chanvre, légumes. Dans la partie N., on cultive le froment, alternativement avec le maïs, et des légumes, qui servent, comme la majeure partie des céréales, à la consommation locale. Les propriétaires qui récoltent 100 hectol. de blé récoltent environ 30 hectol. de maïs. — *Vins rouges*, ordinaires, ne suffisant pas à la consommation locale. — *Fruits* : pommes, poires, pêches, récoltées en assez grande abondance. Les pêches sont très-belles et très-estimées.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Froment. Hectol	Superf. Hect.
Lafont-du-Moulin (Edgard Labrousse)	300	288
Ch. de Graville (Rd Courrégelongue)	200	439
A Beaulac (Elie Darquey)	260	336
Id. (Duluc fils)	120	183
Id. (De Marbotin)	100	54
Id. (P. Duffau)	60	60
Id. (Duluc père)	60	58
Au Bourg (Arn. Callen)	200	121
Id. (A. Roumazeilles)	120	55
Id. (P. Banquet)	75	33
A Taleyson (Rd Courrégelongue)	280	60
Id. (J. Mothes)	150	97
A Taleyson (Martin)	80	30
Lhic (Mothes)	130	211
Au Gay (Al. Delas fils)	70	11
A Queyrau (Jean Joret)	150	133
A Gendron (Cazaubon)	170	141
Ch. Libet (Descornes)	160	152
Au Bois-du-Fond (Lacampagne)	90	38
A Rideau (P. Roumazeilles)	60	41
A Jourroudic (Germ. Courrégelongue)	60	37
Simon Courrégelongue)	»	60
Courrégelongue	»	25
A Payen (Giresse de Labeyrie	30	21

Une trentaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol.

Curé : Dutruch.
Maire : Elie Darquey.
Adjoint : Germain Courrégelongue.
Secrétaire-instituteur : Lartigaut (57 élèves).
Institutrice : Vve Carrau (27 élèves).
Médecin : Barcus.
Sages-femmes : Mme Lacave, Mlle Lacave, élève des hôpitaux de Paris.
Vétérinaire : Osmin Roumazeille.
Aubergistes : Bos (Hôtel du Pont), Duffau (Hôtel Duffau), Vve Benquey, Giresse.
Bâtisses (entrepr. de) : Fages, Perroy.
Bois (marchds de) : Courrégelongue, Espagnet, Plantey.
Bouchers : Courrégelongue père et fils, Guichard.
Boulangers : Espagnet, Guichard.

Cafetier : Plantey.
Cordonniers : Cazenave, Lambardan, Mallet.
Charpentiers : Duffau, Lambardan.
Denrées colon. : Cazenave, Guichard.
Draps et nouveautés : Vve Bonquey.
Forgerons-taillandiers : Lamarque, Martin, Mourrion, Soumère.
Forges (maître de) : Elie Darquey [1].
Menuisiers : Portets, Saubua.
Meuniers : Clavet, ferm. de M. Darroman, au moul. de l'Auvergne; Dussillol, au moul. de Retges ou d'Estournel; Putch, dit *Espagnet*, ferm. de M. Mothes, au moul. de Labarie; B^e Ricard, ferm. de M. Chaulet, au moulin de Chaulet.
Papier paille (fabr. de) : Elie Darquey [2].

Les usines que le Ciron fait marcher sont ainsi disposées, en remontant cette petite rivière : 1° moul. de l'Auvergne; 2° moul. de Labarie; 3° moul. de Chaulet; 4° forges Darquey; 6° fab. papier paille Darquey.
Tuiles et briques (fabricant de) : Lacampagne.
Fêtes locales : 8 mai, 15 août, 29 septembre.
Foires : 8 juin, 31 juillet. — Ces foires, tenues à Beaulac dans la propriété de Mlle de Marbotin, occupent un espace d'environ un hectare. Leur origine est très-ancienne. Elles furent fixées et autorisées réglementairement en 1803. On y trouve un peu de tout, mais elles sont surtout importantes au point de vue du bétail, races bovine et chevaline.

BIRAC. — 336 h. — 1,017 hect. — 131 m. d'alt. au S. du bourg, près la R^te D^le. — 7 k. au S.-S.-E. de Bazas. — **B.** : au N., par Gajac ; à l'E., par Sendets et Lavazan ; au S., par Lavazan et Cudos ; à l'O., par Sauviac et Saint-Côme. — **Arr.** par le ruiss. du Bois-Nègre, affluent du Beuve. — **R^te D^le** de Bazas à Casteljaloux. — **B. de P.** : Bazas. — **B. T.** : Bazas. — **Vill. pr.** : Birac, Sauros et Bijoux, ayant chacun une vieille église ou une chapelle ; celle de Bijoux vient d'être réparée ; elle est l'objet d'une grande vénération dans le pays.

Sol accidenté, offrant : au S., des terres légères consacrées aux bois; au N. et à l'O., des terres douces, fertiles, et à l'extrême N., des terres fortes. — **Sous-sol** : vers le N., tantôt argileux, tantôt pierreux ; vers le centre et le S., à un mètre de profondeur environ, on trouve une terre dure, rougeâtre, imperméable, parfois ferrugineuse (crotte de crabe), et, en quelques endroits, du sable.

Division du sol : chênes et pins, 390 hect. ; chât., 104 ; ter. lab., 153 ; vig. r. en joual., 137 ; vig. bl. en pl., 25 ; prés, 120 ; pât., 45 ; sol bâti et j., 14, ch., 28 ; ruis., 1.

Vins rouges. — Ils sont, dans certains crûs, des meilleurs du canton.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.	Hectares.
A la Baste (Alph. Petgès)	180	20 [3]	53
Ch. de Birac (Ch. Laforgue)	150	15 [4]	106
A Birac (Jourdan)	80	15 [5]	41
A Sauron (Mich. Courrégelongue)	110	9	37
Id. (Vve Couture)	100	7	56
Ch. de Sauros (Em Ardusset)	50	6	37
A Sastissey (Fr. Baillet)	110	5	60
A Bijoux (E. Ardusset) [6]	80	5	55
d° (R. Deyres)	50	»	16
A Fompayre (R. Lubert)	60	7	32
A Couloumat (J. Laurent)	80	7	18
Au Château (Espagnet)	50	6	19

(1) FORGES DE BEAULAC. — Ces forges, situées à côté du village de Beaulac, remplacent un moulin qui avait une certaine importance. Elles furent construites en 1838. Deux immenses roues hydrauliques font marcher les machines soufflantes, les cylindres, etc. Cette usine occupe quatre-vingt-dix ouvriers; elle est dirigée par M. Elie Darquey, qui a dû, en 1868, remanier son installation pour lutter avec les fers étrangers. Les fontes moulées, les roues de wagons et les croisements de voie en fonte durcie, ainsi que les fers verges de Beaulac, jouissent d'une réputation méritée.

(2) FABRIQUE DE PAPIER PAILLE. — Cette usine, située sur le Ciron, à 1,500 mèt. en amont de Beaulac, remplace l'ancien moulin de Tierrouge; elle a été construite, en 1869, par M. Elie Darquey, avec les machines les plus perfectionnées, et donne d'excellents produits, exportés, en grande partie, par les négociants de Bordeaux.

(3) Dont 15 tonn. vin blanc. — (4) Dont 5 tonn. vin blanc. — (5) Dont 10 tonn. vin blanc.

(6) Le domaine de M. Edmond Ardusset, officier de cavalerie démissionnaire et chevalier de la Légion d'honneur, comprend environ 90 hect. et forme quatre métairies : Laroudey,

Une dizaine de petits propriétaires font de 5 à 15 hectol. et du vin pour leur consommation.

Curé : F. Cazaubon.
Maire : Fr. Baillet.
Adjoint : Et. Puterabey.
Instituteur : N... à Saint-Côme.
Aubergistes : Alex. Bardes, J. Luprat.
Potier : Bourel.
Fête locale : saint Laurent, 13 août, ou le dimanche suivant.

CAZATS. — 386 h. — 748 hect. — 94 m. d'alt. près l'église — 5 k. au N. de Bazas, 10 k. au S. de Langon. — **B.** : au N., par Coimères; à l'E., par Brouqueyran et Lados; au S., par Bazas; à l'O., par Aubiac et Mazères. — **Arr.** par le Bras-d'Argent, affluent du Beuve. — **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne. — **Ch. d'int. c.** de Castets à Bazas. — **B. de P.** : Bazas. — **B. T.** : Bazas. — **Vill. pr.** : Cazats, la Mongie, Touguey, Campet.

Sol très-varié, présentant alternativement des terres bouvées ou des terres fortes. Vers l'O., les terres douces, sablonneuses, dominent. — **Sous-sol** offrant, à l'O., de la terre dure (crotte de crabe), et, dans le reste de la commune, alternativement, l'argile, le sable ou la pierre, surtout vers le N.

Division du sol : chênes, 200 hect.; chât., 66; pins et landes, 25; ter. lab., 118; vig. r. en joual., 175; prés, 100; pât., 13; friches, 8; sol bâti et j., 16; ch., 25; ruiss., 2. — La viticulture prendrait plus d'importance à Cazats si les propriétaires n'étaient retenus par la crainte de la grêle, qui ravage souvent cette commune.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.		Hectol. blé.	Tonn. vin.
Gr. et Pet. Casse (de Lonjon)	100	8	*A Hournet* (Mis de Lalande)	80	5
Aux Arroudeys (Rd St-Marc)	100	9	*A la Mongie* (Bédouret)	40	10
Le Mayne (P. Massac)	80	8	*A Sabatey* (Rd Courrégelongue)	60	4

Une trentaine de petits propriétaires font de 25 à 30 hectol. et du vin à peu près pour leur consommation.

Curé : Chambon.
Maire : Castagnet.
Adjoint : Saint-Marc.
Instituteur libre : Mothes (31 élèves).
Bâtisses (entrepreneur de) : Sage.
Bois (marchands de) : Ferrand, Lullade.
Boulanger : Dartigues.
Forgeron : Castagnet.
Meuniers : Dartigues au moulin de Niac; André Lagrave, au moulin de Lescarpoulette; Renier, au moulin de Prieux.
Fête loc. : saint Roch, 16 août, ou le dim. suiv.

CUDOS. — 1,016 h. — 3,421 hect. — 117 m. d'altitude à Peyron. — 5 k. au S. de Bazas. — **B.** : au N., par Bazas; à l'E., par Sauviac et Lerm; au S., par Escaudes; à l'O., par Bernos et Marimbaut. — **Arr.** par le Ciron, qui la limite au S., et par le Barthos, qui la limite à l'E. — **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne. — **B. de P.** : Bazas. — **B. T.** : Bazas. — **Vill. pr.** : Cudos, Artiguevieille, qui est une section séparée de Cudos, au point de vue du culte, possédant une église desservie par le curé de Sauviac. Le quartier de Conques, où les habitations sont disséminées, avait jadis une

---

Bergonce, petit Blazy et grand Blazy. Cette dernière dans Lavazan. Le domaine offre 24 hect. en terres lab., dont 8 ont des vignes rouges en jouailles, 25 hect. en bois taillis, 6 hect. en châtaigneraies, 8 hect. en prairies natur., 23 hect. en bois de haute futaie, et 4 hect. en maisons, jardins, etc.

vieille chapelle où fut déposée une relique renfermée dans un coquillage d'argent, d'où lui vient le nom de Conques.

Sol sablonneux, peu fertile, mais favorable aux pins, offrant, cependant, vers le bourg de Cudos, quelques terres douces assez productives. — **Sous-sol** sablonneux et assez profond, offrant, vers le bourg, une terre rougeâtre, dure, imperméable et peu profonde.

Division du sol : pins, 1,553 hect.; chênes et pins, 170; pins et landes, 341; chât., 185; ter. lab., 547; vig. en joual., 173; prés, 285; pât., 40; marais, 8; sol bâti et j., 47; ch., 62; ruiss., 10. — Du côté d'Artiguevieille, on cultive 2/3 seigle pour 1/3 froment, et les propriétaires qui récoltent 100 hectol. de blé récoltent environ 50 hectol. de millade ou millet.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.	Hectares.
A Pessan (Rd Courrégelongue)	300	8	173
Au Bourg (P. Labarrière)	300	10	115
A Peyron (J. Ferrand)	175	»	119
Ch. Labeyrie. (Giresse de Labeyrie)	120	»	104
A Fombardin (de Montaigut)	120	6	75
A Cardine (An. Darquey)	90	4	64
A Banquet (J.-G. Darquey)	40	4	13
A Sarraute (Mme J. Caze)	175	»	104
A Vidal (André Vidal)	100	4	51
A Himuère (Chaulet)	90	»	43
A Deyres (Léopold Saige)	80	3	28
A Labourdasse (J. Labarrière)	60	»	43
A Ledron (Albert Delas)	80	»	39

	Hectol. blé.	Tonn. vin.	Hectares.
A Lagrange (Bd Desclaux)	60	»	131
A Lajus (Courrégelongue)	60	3	178
A Lepla (Martin frères)	60	»	20
A Lanusse (Castets)	60	»	30
A Lucbert (Arn. Lescouzères)	50	2	35
A Frayot (Descacq)	50	»	20
Au Dent (Descacq)	50	»	14
A Artiguevieille (Dr Tauzin)	150	»	118
Id. (J.B. Mothes)	150	»	128
Id. (Dr Depons)	90	»	91
Id. (Pierre Soubiran)	70	5	45
Id. (Bd Besseron)	60	»	85
Id. (Lagay)	20	»	20
Id. (Biaud)	40	»	73
Id. (Aug. Depons)	»	»	51

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol.

Curé : Termos (Jacques-Achille).
Maire : Rd Courrégelongue.
Adjoint : Arn. Lescouzères.
Secrétaire-instit. : Pierre Lacoste (41 élèves).
Institutrices : Sœurs de St-Joseph (46 élèves).
Bois (marchands de) : P. Castets, Arnaud Duprat, Pierre Labarrière.
Briques et tuiles : Jean Marquehave, usine de M. Lescouzères.
Meuniers : Paul Lagrave, moulin du Mouliès: Bd Lagrave, moulin de Baillès; tous deux établis sur le Birthos.
Fêtes locales : 3e fête de Noël, s. Jean Évangeliste; 3e fête de Paques; 3e fête de Pentec.

GAJAC. — 610 h. — 1,228 hect. — 114 m. d'alt. au N. du bourg. — 7 k. à l'E. de Bazas. — **B.** : au N., par Gans; à l'E., par Sendets et Labescau; au S., par Birac; à l'O., par St-Côme et Bazas. — **Arr.** par le Beuve, qui sépare Gajac de Bazas, et par son affluent, le ruiss. du Bois-Nègre. — **Rte Dle** de Bazas à la Réole. — **B. de P.** : Bazas. — **B. T.** : Bazas. — **Vill. pr.** : Failly et Trazits. Ce dernier est une ancienne paroisse réunie à Gajac.

Sol accidenté et argilo-calcaire au N., à l'O. et au S., offrant, dans le centre de la commune, un haut plateau composé de terres douces. — **Sous-sol** pierreux au N. et dans une partie du S., graveleux autour de l'église, offrant une terre dure et rougeâtre (crotte de crabe) dans le reste de la commune.

Division du sol : ter. lab., 261 hect.; vig. en joual., 260; vig. en plein,

20; prés, 235; pât., 150; chênes et pins, 225; chât., 24; sol bâti et j., 26; ch., 25; ruiss., 2.

Vins rouges, des meilleurs de la contrée, obtenant ordinairement 10 fr. de plus par barrique que ceux des communes voisines. — **Vins blancs** généralement bus comme vins doux, très-recherchés. Ils sont produits par 1/5 jurançon et 4/5 enrageat; prix de prim., 30 à 35 fr. la barrique, nus.

Les pommes de terre excèdent, presque tous les ans, la consommation locale.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.
A Mussotte, section de Trazits (de Brocas)	450	15	8
Dom. de Trazits (P. Callen)	350	16	4
Au Bigney et à Bellerive (P. Callen)	160	6	1
A Barthier (E. d'Anglade)	170	18	4
A Courtisanne (Putcrabey)	100	6	»
A Bacquerisse (Parrot) (1)			
A Mansin (J. Ragot)	90	7	1
A Roumieu (Petgès)	90	5	2
A la Roque (Fr. Bastrate)	120	5	9
A Laroquette (Jean Pesquaire)	90	10	3
Au Gr. Haou (P Gaulin)	80	4	1
A Peyraou (Castets frères)	80	5	2
A Lardonne (Dugay)	70	7	3
Au Mounet (Amil d'Anglade)	60	7	5
Au Mounet (Ant. Despin)	70	5	5
A Mirambet (Poucante)	60	7	3
Id. (Duthuron)	90	5	1
A Pitre (Louis Tessier)	80	4	5
A Sarelle (Dulau)	50	4	2
A Piquetuge (Mlle Dubourg)	50	5	3
A Trazits (Dubourg)	50	4	2
A la Serre (Castets neveu)	40	5	2
A Malavat (Feugas)	20	4	»

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol., et ont presque tous quelques barriques de vin à vendre.

Curé : Caubit.
Maire : Ragot.
Adjoint : Putcrabey.
Instituteur : Michel Mouty (30 élèves).
Institutrice : Mme Mouty (21 élèves).
Aubergistes : Merlot, Poujardhieu.
Charpentier : Faugas.
Forgerons : Béziade, Dugay.
Fête locale : 16 juillet.

GANS. — 415 h. — 700 hect. — 79 m. d'alt. au Duc, 110 m. à la Salle, chez Garbay. — 6 k. à l'E.-N.-E. de Bazas. — **B.** : au N., par Lados; à l'E., par Labescau; au S., par Gajac; à l'O., par Bazas. — **Arr.** par le Beuve et par ses affluents, les ruiss. de Gajac et de Lados. — **Ch. de gr. com.** de Castets à Grignols. — **Ch. d'int. c.** de Bazas à Aillas. — **B. de P.** : Bazas. — **B. T.** : Bazas.

Sol offrant : des terres douces sur les plateaux élevés; des terres fortes, argileuses, sur les pentes formant les vallées des ruisseaux; des terres sablo-graveleuses, dans la partie E. de la commune et près du bourg. — **Sous-sol** argilo-graveleux, ferrugineux et imperméable vers l'E., présentant, dans le reste de la commune, une terre dure, rougeâtre, assez rapprochée du sol pour qu'il faille souvent le défoncer pour le rendre fertile.

Division du sol : ter. lab., 235 hect.; vig. en joual., 127; vig. en pl., 8; prés, 123; pât., 12; chênes, 142; pins, 9; chât., 3; oser., 4; friches, 6; sol bâti et j., 14; ch., 15; ruiss., 2.

Vins rouges et blancs, des meilleurs du canton, se rapprochant de

---

[1] Voir SENDETS, canton de Grignols.

ceux de Gajac dans certains crûs ; prix de prim., de 200 à 280 fr. logés.— Peu de fruits. — Engraissement du bétail.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Duc (Alph. de Delord)	200	15	»	*A Sallefranque* (Darcos)..	50	8	»
A Ménauton (Vve Becquet)	150	8	»	*Au Gendarme* (Vve Baignol)	60	2	»
Au bourg (de Lonjon)...	140	7	»	*A Guillaume* (Lalanne)...	60	»	»
Au Paysan (Basterot)....	100	5	»	*A Cazemajou* (Despin)...	50	2	»
Paillet (Antony Polhe) [1]	80	6	»	*A Menusey* (Monclin)....	100	3	»
Beniaton (Antony Polhe).	80	6	»	*A Catalot* (Ferrand et Laffargue)...............	60	5	1
Au Barrail (Et Laulan).	70	3	2	*A Jeannots* (Baillet)......	60	4	»
A Ferret (Marquet)......	60	2	1	*Ch. de Gans* (Aubagnan).	30	3	»
A Sallefranque (Garbay).	60	4	»				

Ces quatre derniers chais sont des meilleurs de la commune. — Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol.

Curé : Pinsan.
Maire : Et. Laulan.
Adjoint : Basterot.
Instituteur : Marcade (33 élèves).
Institutrice : Mlle Jolet (33 élèves).
Médecin : Roumat.
Agent d'affaires géom. : Et Laulan.
Aubergistes : Dupuy, Saby.
Bois (marchand de) : Aubagnan.
Boulangers : Lafon, Saby.
Charpentiers : Dutreuil, Lacroix, Pintados.
Charron : Cachau.
Meuniers : Moulin de Gans, à Mme Vve Becquet; Lafon, au moulin de Tauziette : Renier, aux moulins de Bas et de Peyrot.

LIGNAN. — 341 h. — 1,110 hect. — 118 m. d'alt. à Cazade. — 6 k. à l'O. de Bazas. — **B.** : au N., par le Nizan et Bazas; à l'E., par Bazas; au S., par Marimbaut et Pompéjac; à l'O., par Uzeste. — **Arr.** par le ruiss. de Les Peyreyres, qui se jette dans la Clède, affluent du Ciron. — **Ch. de gr. com.** de Bazas à Préchac. — **Ch. d'int. c.** de Bazas à Uzeste, en cours de construction. — **B. de P.** : Bazas. — **B. T.** : Bazas.

Sol plat et sablonneux. — **Sous-sol** sableux à une grande profondeur, offrant aussi de la crotte de crabe vers l'O.

Division du sol : ter. lab., 169 hect.; vig. en joual., 67; prés, 79; pins, 588; chênes, 78; chât., 99; sol bâti et j., 11; ch., 19.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.	Hectares		Hectol. blé.	Tonn. vin.	Hectares
A Pédebourg (Cte de Lalande).................	150	4	146	*A Paillet* (Bernos).......	60	»	34
A Roumanon (F. Darroman)......	120	4	78	*Au Vigneau* (S. Marquette)	60	»	17
A Belloc (Pierre Courrégelongue aîné).........	90	4	48	*A Poncet* (Lafargue).....	50	»	24
A Balestrey (Jean Matha)	70	3	57	*Au Basque* (Jean Lafourcade aîné).......	60	2	47
A la Barthe (Ernest Oriel)	80	»	23	Id. (Barthél. Daignos)	40	2	20
Id. (Guill. Sauboua)..	30	»	23	*Au Ros* (Sauboua)...... ..	40	»	27
Jomarnsa et Pesquey (Gston St-Espès-Lescot père).	90	»	84	*A Liard* (Lafourcade d'Uzeste).................	35	»	21
A Cazade (J. Deloubes aîné)	40	»	26	*A Titouet* (Her. Sauboua)	40	5	»
				A Gavachon (Sim. Marquette)...............	30	»	17

Une dizaine de petits propriétaires font de 5 à 30 hectol.

---

[1] Les métairies de Paillet et Beniaton comprennent 40 hectares offrant des bois de pin et de chêne, des prairies, des terres labourables et un vignoble très-bien situé, en voie d'agrandissement.

Curé : Chalard.
Maire : Simon Marquette.
Adjoint : Barth. Marquette.
Secrét.-inst. : Sauboua, école mixte (22 élèv.)
Briques et tuiles (fabr. de) : Courrégelongue.
Fête locale : 1er septembre ou dim. suivant.

MARIMBAUT. — 237 h. — 670 hect. — 101 m. d'alt. à l'église. — 5 k. au S.-O. de Bazas. — **B.** : au N., par Lignan; à l'E., par Sauviac; au S., par Bernos; à l'O., par Pompéjac. — **Arr.** : par le Bernesco, qui se jette dans le Ciron, et qui sépare Pompéjac de Marimbaut; par le ruiss. de Babaquey, affluent du Beuve. — **Ch. de gr. com.** n° 34 de Bazas à Préchac. — **B. de P.** : Bazas. — **B. T.** : Bazas.

Sol : terres douces profondes et assez fertiles. — **Sous-sol** varié : graves du côté de Matha et de Miron, argile plastique du côté de Soulès; dans le reste de la commune, sable, argile ou terre dure (crotte de crabe).

Division du sol : pins, 367 hect.; chênes, 35; chât., 55; ter. lab., 92; vig. en joual., 41; prés, 55; sol bâti et j., 7; ch., 17; ruiss., 1.

Les bois, seuls, sont exportés.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.
A *Miron* (Jean Dejean)	75	46
A *Soulès et Matha* (Barth. Duniague)	60	49
A *Moutic* (Ch. Lucbert)	60	38
A *Pauton* (Simon Courrégelongue)	50	20
A *Sanson* (Bd Latrille)	50	33
A *Fillon* (J.-Gustave Darquey)	30	20
A *la Tuilerie* (Dr Justin Courrégelongue)	20	20

Une dizaine de petits propriétaires font de 10 à 30 hectol.

Curé : Chalard.
Maire : Dalbès.
Adjoint : Latrille.
Instituteur : à Lignan.
Denrées coloniales et tabacs : Jér. Matha.
Tuiles et briques (fabricants de) : Pierre Brillon, Latier.
Fête locale : premier dimanche de septemb.

NIZAN (le). — 559 h. — 1,521 hect. — 85 m. d'alt. au Loup — 7 k. au N.-N.-O. de Bazas; 9 k. au S. de Langon. — **B.** : au N., par Mazères; à l'E., par Aubiac; au S., par Lignan; à l'O., par Noaillan. — **Arr.** par les ruiss. de Ribedieu et de Pesquey, affluents du Brion. — **Ch. d'int. c.** de Langon à Tontoulon. — **Ch. de fer** de Bazas à Langon (st. du Nizan). — **B. de P.** : Bazas. — **B. T.** : Bazas. — **Vill. pr.** : le Nizan, Perron, Ribedieu, Péoux, Jouandon.

Sol varié, présentant, au N., à l'E. et vers le bourg, un terrain sablo-argileux très-fertile. Vers l'O. et le S., des terres sablonneuses peu fertiles. — **Sous-sol** : argile au N., à l'E. et au centre; un peu de pierre vers l'O.; crotte de crabe dans le reste de la commune.

Division du sol : pins et semis, 521 hect.; chênes, 262; chât., 110; ter. lab., 240; pât., 59; prés, 140; vig. en joual., 130; landes, 4; sol bâti et j., 15; ch., 38; ruiss., 2.

Châtaigneraies de première qualité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.	Hectares.
Au bourg (Valmon Castellanne).............	200	7	149
A Priam (Rd de Peyrusse)	110	10	72
A Andrillon (Bd Latrille)	75	4	72
A Salleneuve (Leblanc de Mauvezin)............	50	4	67
Gr. et Petit Videau (Eug. Jaucourt).............	80	4	37
A Tauzin (Béguerie)....	60	3	45
A Ouine (Mich. Deloubes)	60	2	31
A Rougey (Réglat).....	50	3	36
Au Gat (Jean Baillet)...	50	1	43
A Champagne (Prre Gabourin)....	50	»	43
A Meillon (Bouneau)....	40	»	24
A Bourdeoux (Pierre Deloubes)..............	30	4	21
Aux Spéous (Latrille-Fort).................	40	»	20
A l'Avocat (Rd Duchamp)	30	5	28

Une quarantaine de petits propriétaires font de 6 à 30 hectol.

Curé : Nercam.
Maire : Béguerie.
Adjoint : Rd de Peyrusse.
Secrét.-inst. : Gust. Daney, éc. mixte (74 él.).
Sage-femme : Mme Vve Daney.
Vétérinaire : Courrégelongue.
Bois (marchands de) : Bibès, Daney, Darroman, Lespine.
Boulanger et denrées coloniales : Aug. Latrille.
Meuniers : Lanusse, fermier de M. Leblanc de Mauvezin, au moulin de Pesquey; Darterre, fermier de M. Sarraute, au moulin de Bergos.
Fêtes locales : saint Remy, 1er mai; saint Martin, 11 novembre, ou le dimanche suivant.

SAINT-COME. — 431 h. — 596 hect. — 108 m. d'alt. sur la Rte Dle, à 1 k. au S.-E. du bourg. — 3 k. à l'E.-S.-E. de Bazas. — **B.** : au N., par Bazas et Gajac; à l'E., par Birac; au S., par Birac et Sauviac; à l'O., par Bazas. — **Arr.** par le Beuve, qui la limite au N., et par ses affluents, les ruiss. de Saint-Côme et de Birac. — **Rte Dle** de Bazas à Casteljaloux. — **B. de P.** : Bazas. — **B. T** : Bazas.

Sol : à l'O. et au centre, plateau élevé, composé de terres douces; au N. et à l'E., coteaux accidentés présentant tantôt des terres fortes, tantôt des terres douces; vers le N.-N.-E., partout des terres fortes. — **Sous-sol** : à l'O. et au centre, sablonneux; dans le reste de la commune, tantôt argileux, tantôt pierreux; vers l'E., on trouve des pierres de taille très-dures, et vers le N., du moellon.

Division du sol : ter. lab., 186 hect.; vig. en joual., 139; prés, 117; pât., 49; chênes et pins, 36; chât., 29; acacias, 3; sol bâti et j., 13; ch. 22; ruiss., 2.

Vins rouges assez estimés, sont gén. plus colorés et plus coulants que ceux des communes voisines.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.
A Bacquerisse (Jac. Darquey)	150	12
A Labarthe (Mongie)........	150	10
A Beaulieu (Vve Saint-Anac)	200	12
A Pierrenaud (Et. de Lonjon)	130	3
A Toutlieu (Gast. Hermann).	100	7
Au Cot (Jac. Benquet)......	80	7
A Calais (Léop. Saige) (1)...	80	6
A Riquey (Monclin)........	80	6
Au bourg (Michel Courrégelongue)..................	80	5
A Majourie (de Brocas Voisy)	60	»
A Pau (Emile Saige).........	40	5
Au Grand (Couthures).......	35	3

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol. et du vin pour leur consommation.

---

(1) L'étable du domaine de Calais a obtenu deux médailles d'or et une d'argent.

Curé : Dupouts.
Maire : Couthures.
Adjoint : Duluc.
Instituteur : Arn. Bourras (20 élèves).
Institutrice : Mme Bourras (13 élèves).
Comité de secours : Prés., Couthures.
Aubergiste : Putrabey.
Bois (marchand de) : Lamon.
Meuniers : Dupin, fermier de M. Duluc, au moulin de Laborie ; Benquey, au moulin de la Roquette.
Fêtes locales : 27 septembre et premier dimanche d'octobre.

SAUVIAC. — 441 h. — 1,113 hect. — 119 m. d'alt. au Tapia, au S.-O. du bourg. — 5 kil. au S.-S.-E de Bazas. — **B.** : au N., par Bazas et Saint-Côme ; à l'E., par Birac et Lavazan; au S. et à l'O., par Cudos. — **Arr.** par deux petits ruiss. qui se réunissent près du château pour se jeter dans le Beuve. — **Ch. de gr. com.** de Bazas à Lartigue. — **B. de P.** : Bazas. — **B. T** : Bazas.

Sol très-varié, offrant, principalement vers le centre de la commune, des terres fortes ; vers le S.-O., le N.-O. et le N., des terres douces ; vers l'E. et le S.-E., des terres sablonneuses. — **Sous-sol** gén. argileux, se trouvant à une profondeur plus grande dans les terres fortes que dans les terres douces, et offrant, dans les parties sablonneuses du sol, une terre dure, imperméable, et assez rapprochée de la surface ; au S.-E., pierre à chaux, et au N., pierre dure pour les chemins.

Division du sol : ter. lab., 263 hect. ; vig. en joual., 126 ; prés, 115 ; pât., 45 ; chât., 100 ; pins, chênes et landes, 423 ; sol bâti et j., 14 ; ch. 26 ; ruiss., 1.

Vins rouges assez bons, dans les chais où ils sont bien soignés. — **Vins blancs** consommés dans la commune.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.
Ch. de Sauviac (de Marbotin)	400	10
Gr. et Petit Comarque, Moucheran, Bourdilla, Brousley, Tapia (Aug. Courrégelongue) (1)	300	5
A Lifoy (Gustave Saige)	80	4
A Ruppé (Puiffé-Magondaux)	70	5
A Lorman (Et. Guicheney)	70	3
A Loubata (Gaston Hermann)	60	3
A La Jonqueyre (Jh-Ed. Louit)	50	2
A Miremont et à Dandotte (Besseron)	50	2
A Escac (Soubiran)	40	2

Une trentaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectolitres et du vin pour leur consommation.

Curé : Romas.
Maire : Ch. de Marbotin-Sauviac, ancien secrétaire général de la préfecture du Nord.
Adjoint : Toussaint Doux.
Institutrices : Sœurs de l'Enfant-Jésus, école mixte (48 élèves).
Meunier : Lucmau, au moulin de Sauviac.
Charpentier : Latié.
Fête locale : premier dimanche d'août.

---

[1] Le domaine, en un tenant, de M. Aug. Courrégelongue comprend six métairies qui offrent toutes des étables modèles, habitées par 60 têtes de gros bétail, sans compter ni les veaux ni les cochons. Ce domaine a obtenu, en 1871, la médaille d'or de la Société d'agriculture. Les bestiaux de M. Courrégelongue ont été souvent médaillés comme animaux de boucherie et surtout de reproduction. Cette propriété contient 20 hect. de châtaigneraies, coupées tous les cinq ans.

CANTON D'AUROS

7,168 h. — 14,986 hect. — Divisé en 14 communes : Auros, Aillas, Barie, Bassanne, Berthez, Brannens, Brouqueyran, Castillon-de-Castets, Coimères, Lados, Pondaurat, Puybarban, Savignac et Sigalens. — **B.** : au N., par la Garonne ; au N.-E., par l'arr[t] de la Réole ; à l'E., par le dép[t] de Lot-et-Garonne ; au S., par les cantons de Grignols et de Bazas ; à l'O., par les cantons de Langon et de Bazas. — **Arr.** par la Garonne et par ses affluents : le Beuve, la Bassanne, le Lysos, par les affluents de ces ruisseaux et par le canal latéral à la Garonne.

Sol très-accidenté et très-varié, présentant souvent, sans transition, des terres argilo-calcaires ou argilo-graveleuses, très-fertiles, à côté de terres bâtardes (bouvées) ou de terres douces sablonneuses, parfois graveleuses et très-maigres. Naturellement, les communes situées au N. du canton, sur les coteaux ou dans les palus qui bordent la Garonne, contiennent peu de terrains maigres, tandis que les communes situées au S. en contiennent davantage. Néanmoins, tous les terrains de ce canton sont susceptibles de recevoir la culture du froment. — **Sous-sol** très-varié, offrant, au centre du canton, la pierre, la grave ou l'argile ; mais, le plus souvent, surtout vers le N., une terre dure, rougeâtre, argileuse, quelquefois graveleuse, plus ou moins éloignée de la surface, et souvent imperméable. Dans différents endroits du canton, surtout vers le S.-E., on trouve une terre blanchâtre, imperméable, ayant l'apparence de la pierre sans en avoir la dureté. Cette terre, dure et rougeâtre, est appelée *crotte de crabe* quand elle présente de petits grumeaux noirâtres, ayant l'apparence de la crotte de chèvre.

Revenus pr. — Déjà indiqués page 6, pour la partie N. de l'arr[t]. La viticulture, peu répandue et généralement mal pratiquée, prend chaque jour plus d'importance et entre dans la voie du progrès. Les communes de Coimères et d'Aillas sont celles où l'on a le plus planté et dans de bonnes conditions. Gans et Lados sont au nombre de celles où les vins rouges sont relativement bons.

Au point de vue **industriel**, nous n'avons à signaler, dans ce canton, qu'une quinzaine de moulins, quelques petites tuileries et la fabrication des balais de milloque, à Barie et à Bassanne.

L'exploitation des grandes propriétés se fait par le système du métayage. (Voir p. 7.)

Le sol est excessivement divisé dans ce canton, et la plupart de ses habitants possèdent un coin de terre.

AUROS. — 581 h. — 1,531 hect. — 100 m. d'alt. à l'E. du bourg. — 9 k. au N.-N.-E. de Bazas ; 11 k. au S.-E. de Langon. — **B.** : au N., par Saint-Pardon et Brannens ; à l'E., par Savignac ; au S., par Berthez et Brouqueyran ; à l'O., par Brouqueyran, Coimères et Saint-Pierre-de-Mons. — **Arr.** par le Beuve. — **Ch. de gr. com.** de Bazas à la Réole, de

Langon à Aillas, de Grignols à Castets. — **B. de P.** — **B. T.** : Bazas et Langon. — **Bourg** important, bien bâti sur un coteau élevé et escarpé; beau champ de foire. — **Vill. pr.** : Saint-Germain, qui fut jadis le centre de la commune, et où l'on voit encore l'ancienne église, abandonnée aujourd'hui à des usages civils.

Sol accidenté, graveleux sur quelques coteaux, offrant, à l'E., des terres douces siliceuses, et à l'O., dans les vallons du Beuve, des terres fortes, mêlées à quelques parties sablonneuses. — **Sous-sol** gén. argileux, rougeâtre et perméable, offrant aussi quelques bancs de gravier et quelques parties pierreuses sur les bords du Beuve.

Division du sol : ter. lab. et vig. en joual., 450 hect.; vig. en pl., 10 prés et oseraies, 162; luzernes, 10; pât., 20; chênes, 270; pins, 470; chât. et acacias, 65; landes, 15; sol bâti et j., 17; ch., 38; ruiss., 4.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A l'Abbaye (Alf. Montaugé) (1)	250	6	»
A Mussac (Larrivière)	160	3	2
Au bourg (Espagnet)	150	»	»
A Saint-Germain (Vve Jos. Becquet)	120	2	6
Au Ch. d'Auros (Fayaut)	120	7	»
A Saint-Germain (de Baritault du Carpia)	70	20	»
Au bourg (Ger. Giresse)	80	3	3
Id. (Jean Herbet)	80	3	2
Id. (Lafon)	50	3	»
Au bourg (J. Méricq)	70	»	»
A Saint-Germain (Vve Lassus)	70	»	»
A Mouzès (Vve Vital-Herbet)	60	»	»
Au Parc (Jac. Mongie)	60	»	»
A Castagnette (Vve Dom. Catelan)	45	4	3
A Pinton (Ch. Catellan)	40	»	»
A Maynot (Marroc)	50	»	»
Au Moul. du Pont (Renier)	50	»	»

Une douzaine de petits propriétaires font de 10 à 30 hectol. et de 1 à 3 tonn.

Curé : Lanabit.
Maire : Fayaut.
Adjoint : Renier.
Secrétaire : Dubo.
Instituteur : Jacques Dubo (38 élèves).
Institutrices : Sœurs de la Doc. chr. (31 élèv.).
Juge de paix : Saint-Aubin (hab. Pondaurat).
Greffier : Méricq (hab. Savignac).
Percepteur : Martinon.
Notaire : Lafon.
Huissier : G. Parturrieu.
Agent-voyer : Giresse (hab. Berthez).
Postes : Directrice, Mme Vve Rozé.
Sage-femme : Mme Barrau.
Société de secours mutuels : Prés., Lafon.
Aubergistes : Billereau, Delas, Monpetit.
Bâtisses (entrepr. de) : Grillon, P. St-Espès.
Boucher : Dufourc.
Boulangers : L. Gourgues, Monpabor.
Cafetiers : Chauprade, Dufourc, Garbay.
Charpentiers : Dutreuil, Dés. Monpetit.
Draps et nouveautés : Babinot.
Denrées col. : Mme Barrau, Catalot, Chauprade.
Forgerons-maréchaux : Delas, Phil. Gourgues.
Grains et farines : Abaut.
Menuisier : Lapeyre.
Meuniers : Latrille, au moul. d'Auros; Renier, au moul. du Pont; Ricard, au moul. du Rivet.
Voiturier : Dufau; service de Langon à Auros, et d'Auros à Aillas et à Grignols.
Foires : Le 15 de chaque mois et 1er juin, 8 août, 8 septembre, 21 septembre, 7 octobre; importantes pour les bœufs de boucherie.
Fête locale : 8 septembre ou dim. suivant.

AILLAS. — **1,366 h.** — **3,513 hect.** avait **5,374 hect.** avant que Sigalens ait été séparé d'Aillas. — 111 m. d'alt. au vieux château. — **6 k.** au S.-E. d'Auros. — **B.** : au N., par Savignac et Noaillac; à l'E., par le dépt de Lot-et-Garonne; au S., par Sigalens et Labescau; à l'O., par Lados et Berthez. — **Arr.** par la Bassanne et son affluent la Lisole et par le Lisos. — **Rte Dle**

---

(1) Une partie du domaine est située dans Brannens.

de Bazas à Libourne. — **Ch. de gr. com.** de Langon à Aillas et à Cocumont. — **Ch. d'int. c.** de Gans à Aillas. — **B. de P.** — **B. T.** : Grignols et la Réole. — **Bourg** bien bâti. — **Vill. pr.** : Berlin, la Beÿse, les Maçons, les Mainjoulets.

Sol très-accidenté et très-varié, argileux ou marneux dans beaucoup d'endroits, surtout sur les bords de la Bassanne, offrant aussi beaucoup de terres douces, et quelques parties graveleuses du côté de Berlin et de la Beÿse. — **Sous-sol** gén. argileux, rougeâtre, compacte, imperméable, a besoin, en beaucoup d'endroits, d'être défoncé pour devenir fertile; contient, dans quelques parties de la commune, des éléments ferrugineux, et, du côté de la Beÿse, des mines de graviers considérables.

Division du sol : ter. lab., 1,136 hect.; vig. en pl. et en joual., 370; prés, 447; pât., 130; chênes, 1,164; pins, 69; chât. et acacias, 50; oseraies et saussaies, 4; landes, 45; sol bâti et j., 19; ch., 71; ruiss., 8.

Vins rouges constituant de bons ordinaires dans les principaux crûs de cette commune, où les cépages fins ont été introduits, depuis quelques années, dans une proportion notable. La viticulture peut prendre, dans cette commune, un grand développement.—**Vins blancs** d'enrageat, ordinaires, ne valant la peine d'être signalés que dans les trois crûs marqués *.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.
Château des Péricots (E. de Gascq) (1)	500	25
Ch. de Verduzan (de Lavaissière de Verduzan) (2)	600	10
Au Herre (Is. Valmon-Castellanne)	650	»
A Aillas (quatre métairies) (Gab. de Pontac) (3)	300	10
Au Béoü (Théo. Castellanne)	350	5
A Pauly (Pauly)	300	6
Au Bourg (Duthil et Olivier)	220	2
A la Choque * (J. Delhomme)	160	20[4]
A l'Houmiet * (P. d'Anglade)	150	25[5]
Au Jurget (Laulan)	160	»
A la Beyse * (Arn. Raymond)	150	5
Id. (Dordé)	260	12[6]
Id. (Cte de Bastard)	70	»
A Castellanne (Théobald Castellanne)	130	3
A Lucquet (P. Laburthe)	140	»
A Berlin (Laporterie)	130	»
Id. (Durand de Lavison)	120	»
Au Moulin (J. Dubignon)	120	4
Au Bourg (Bd Laulan)	110	8•
A Jeaunoty (Descorps)	120	»
A Larrière (Laroze)	110	»
Aux Mainjoulets (J. Laulan)	100	6
Id. (Darcos)	60	4
Au Destis (Cl. d'Uzard)	100	»
A Caillaou (Laulannier)	100	»
Au Gesta (Laboual de Saint-Ferme)	80	»
A Duborry (Duborry)	80	10•
Aux Mainjoulets (Ch. Favereau)	80	2
A Thenin (Mongie)	70	10
A Bois-Majou (Peyssonnié)	60	»

Une cinquantaine de petits propriétaires font chacun de 10 à 50 hectol.

(1) Le ch. des Péricots, situé sur un des points culminants de la commune, entouré de beaux ombrages et de sources, commande un domaine de 250 hect. environ, divisé en : 80 hect. ter. lab. et joualles; 40 hect. prairies; 100 hect. bois; 30 hect. vignes en plein. Ces vignes sont toutes situées sur des croupes argileuses, argilo-calcaires ou argilo-graveleuses, souvent assises sur l'alios ferrugineux, exposées au S. et complantées en merlot, malbec, gros verdot et cabernet; 4 hect., complantés en enrageat, sémillon et jurançon, produisent un vin blanc moelleux et très-recherché dans la contrée. Ce vignoble, récemment créé par M. Etienne de Gascq, est en voie d'agrandissement et donne les plus belles espérances.

(2) Le domaine de Verduzan comprend 192 hect., divisés en : 70 hect. taillis de chêne, 68 hect. terres labour., 14 hect. vig. en joual., 39 hect. pres et pât.

(3) Le domaine de M. G. de Pontac comprend 191 hect. formant quatre métairies et divisés comme suit : taillis de chêne, 78 hect.; ter. lab., 43 hect.; prairies, 40 hect.; vignes en joualles, 13 hect.; châtaig., 8 hect.; pins et landes, 9 hect.

(4) Tout vin blanc. — (5) Dont 1/5 vin blanc. — (6) Dont moitié vin blanc

Curé : Héraud (Isidore).
Maire : B^d Laulan.
Adjoint : Raymond.
Secrétaire-instituteur : Duberney (88 élèves).
Institutrice : Mlle Eug. Cormier (56 élèves).
Notaire : Gérard.
Médecin : Ferrand.
Sage-femme : Mme Dupin.
Tabacs et contrib. indirectes : Laulan père.
Cercle de l'Union : Président, Gérard (20 membres).
Société de secours mutuels : Président, Mothes (40 membres).
Aubergistes : Escarpit, Mazeau, Sérignac.
Boucher : Sérignac.
Boulangers : Descrambes, Laulan, Mothes, Parce.
Cafetiers : Godeau, Mazeau, Mothes, Pérignac.
Charpentiers : Godeau, Monpetit.
Denrées coloniales : Dulau, Duvigneau, Gourgues, B^d Laulan, Sempey.
Draperies et nouveautés : Laulan, Sempey.
Ferblantiers : Carrier, Sacreste.
Forgerons-serruriers : Artigue, Couzinet, Dupuy, Guichenet, Mauriet, Rocher.
Maréchal-ferrant : Mauriet.
Menuisiers : Brousse, Marroc,
Meuniers : Labarthe, moulin du Rouet; Laville, moulin du Tord.
Tuiles et briques (fabricants de) : Arnaud, Laville, B^d Laulan, Pauly.
Foires : Le 10 de chaque mois, le 9 mai ou le lundi suivant, le 30 septembre ou le lundi suivant.
Les foires des 10 décembre et janvier n'ont généralement pas lieu.
Fêtes locales : 8 mai et 29 septembre, ou les dimanches suivants.

BARIE. — 844 h. — 532 hect. — 16 m. d'alt. — 12 k. au N.-N.-E. d'Auros; 12 k. à l'E. de Langon. — **B.** : au N., par la Garonne; à l'E., par Floudès et Bassanne; au S., par Castillon; à l'O., par Castets. — **Arr.** par la Garonne, par son affluent la Bassanne, et par le canal latéral à la Garonne. — **Bat. à vap.** de B^x à la Réole. — **Ch. de fer,** stations de Caudrot et de Gironde, qui communiquent avec Barie par un bac. — **Ch. d'int. c.** de Castets à la Réole; de Barie à Bassanne, de Barie à Castillon. — **B. de P.**: Castets. — **B. T.** : la Réole. — **Vill. pr.** : Barie, Haut-Barie, Carrouet, Pignot et le Port. A Barie, église moderne; clocher construit en 1864, sur les plans de M. Mondet.

Sol : partout d'alluvion et très-fertile, divisé en Haut-Barie et Bas-Barie. Cette dernière portion fut, de 1792 à 1840, tour à tour conquise, puis abandonnée et reprise par les eaux de la Garonne. « Vers 1770, dit l'abbé O'Reilly, Barie perdit presque la moitié de son territoire; deux églises et une centaine de maisons furent englouties par la Garonne. » Aujourd'hui, les maisons se bâtissent toutes à deux ou trois étages, et souvent les greniers suffisent à peine pour sauver les habitants, qui ont presque tous un bateau de sauvetage à côté de leur porte. — **Sous-sol** présentant l'alluvion mélangée de couches superposées de sable et de gravier.

Division du sol : ter. lab., 204 hect.; vig. en joual., 22; prés, 93; oseraies, 96; saussaies, 5; acacias, 5; sol bâti et j., 15; ch., 10; riv. et ruiss., 64; port et alluvions, 18.

Osiers, milloque pour les balais et engraissement du bétail.

Les propriétaires récoltant 100 hectol. de blé récoltent environ 25 hectol. de graine de milloque.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Mil. d'es		Hectol. blé.	Mil. d'es
A *Carrouet* (J. Debayle)....	200	300	A *Carrouet* (Ant. Bagnères).	80	80
Id. (Et. Lannelongue)	130	200	Id. (Mich. Pardiac)..	65	100
Id. (Fr. Labat.)......	120	200	Id. (Jean Pardiac)....	65	100
Id. (Giresse frères)...	95	95	Id. (Jean Dubos).....	60	100
Id. (Jacques Duzan)..	70	100	Id. (Th. Giresse).....	80	60
Id. (Jean Giresse)....	70	100	*Haut-Barie* (Jean Laborde) .	130	175
Id. (Jean Minvielle).	50	120	Id. (Raymond Duzan)	80	150

	Hectol. blé.	Mil. d'os.
Haut-Barie (Pierre Debayle)	75	150
A Pignot (Bd Larrieu)... ..	160	150
Id. (Jean Grillon).....	80	150
Au Port (Bd Minvielle)......	45	150
Id. (Dubos)......	60	100
Au Bourg (Rd Mauriac).....	60	180
Id. (Jean Laborde)...	80	150
Id. (Bd Giresse)......	80	90
Id. (Pierre Pion).....	70	80

Une centaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol. de blé et 15 à 60 milliers d'osiers.

Curé : Dondeau.
Maire : Jean Giresse.
Secrétaire-instituteur : Robert (45 élèves).
Institutrice : Mme Robert (44 élèves).
Société de secours mutuels : Président, Duzan (90 membres).
Cercles : Cercle Fousquères, prés., Duzan ; Cercle de l'Union, prés., Mauriac.
Assur. (agent d') : Barbe aîné *(Sauvegarde)*.
Auberg.-cafet. : Barbe aîné, Chauvet, Fousquères.
Bateliers : Lévin, Mialhe.
Bois (marchand de) : Sauvin.
Boucher : Loydet.
Boulangers : Grillon, Lamothe, Mauriac.
Charpentiers : Delas, Destour, Larrieux.
Denr. col. : Castaing, Delas, Laborde, Pepin,
Forgeron : Chauvet.
Osiers et vimes (marchands de) : Barbe aîné, Barbe jeune, Chauvin, Castaing, Dulin, Duthil aîné, Grillon, Lamothe, Lumeau, Mauriac.
Pâtissiers : Grassetot, Sauvin.
Fêtes locales : 3 août et 25 novembre.

BASSANNE. — 190 h. — 253 hect. — 15 m. d'alt. — 10 k. au N.-N.-E. d'Auros; 13 k. à l'E. de Langon. — **B.** : au N., par Barie et Floudès; à l'E., par Puybarban; au S., par Pondaurat et Castillon; à l'O., par Castillon. — **Arr.** par le canal latéral à la Garonne; par la Bassanne et par la Garonne lorsqu'arrivent les débordements. — **Ch. de fer**, station de Gironde par le bac de Trempesoupe. — **Ch. de gr. com.** de Langon à Meilhan. — **Ch. d'int. c.** de Puybarban à Barie. — **Ch. vic.** de Barie au ch. de gr. com. — **B. de P.** : Castets. — **B. T.** : la Réole. — **Vill. pr.** : Bassanne, les Aurioux.

Sol très-fertile, gén. d'alluvion, offrant, vers le S, quelques terres silico-graveleuses sur **sous-sol** sablonneux.

Division du sol : ter. lab., 162 hect.; vig. en pl., 5; prés, 50; oseraies, 17; sol bâti et j., 4; ch., 9; canal et ruiss., 6.

Mêmes revenus qu'à Barie, à l'exception du rendement des balais, qui ne s'élève qu'à environ 20 p. 0/0 du rendement des blés.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Mil. d'os.
A Gr. Loubeyre (P. Petiteau)	80	60
A Lauriol (J. Duzan).......	70	60
A Petite Loubeyre (Marie Villefranque)....	65	60
Id. (Bd Triaut)....... ..	80	»
A Videau (Jean Laborde)...	70	50
A Bédourat (Bd Champeau).	65	40
A Bédourat (Ant. Giresse)..	80	»
Id. (Alexandre Giresse)........	80	»
A Poupet (H.-Pierre Duzan).	60	40
Au Pont (P. Castaing)......	50	50
Au Bourg (P. Coutereau)....	100	»
Id. (P. Lafargue)........	70	»

Une trentaine de petits propriétaires font de 20 à 50 hectol.

Curé : Marquizeau, à Castillon.
Maire : Emile Champeau.
Adjoint : P. Giresse.
Instituteur : à Castillon.
Vétérinaire : Champeau.
Meuniers : Fr. Cazade, Jean Monto.
Tuiles et briques (fabricant de) : Jérôme Giresse.

BERTHEZ. — **263** h. — **603** hect. — **100** m. d'alt. — **2** kil. au S.-S.-E. d'Auros. — **B.** : au N., par Auros; à l'E., par Aillas; au S., par Lados; à l'O., par Brouqueyran. — **Arr.** par le Beuve, par la Bassanne et par le Bras-d'Argent, affluent du Beuve. — **Ch. de gr. com.** : de Langon à Aillas; de Bazas à la Réole; de Castets à Grignols. — **B. de P.** : Auros. — **B. T.** : Bazas.

Sol varié, plaine haute et coteaux accidentés, terres argileuses sur les bords des ruiss.; terres douces à l'E. et à l'O. de la commune; terres sablo-graveleuses au centre; un peu argileuses vers l'O. — **Sous-sol** très-varié, présentant tantôt de l'argile, tantôt du sable, tantôt de la grave, et quelques parties pierreuses au S.-O. sur les coteaux du Beuve et du Bras-d'Argent. Les bancs calcaires ne sont guère exploitables.

Division du sol : ter. lab. et vig. en joual., **233** hect.; vig. en pl., **25**; prés, **89**; chênes et pins, **210**; chât., **4**; pât., **15**; landes, **7**; sol bâti et j., **6**; ch. **13**; ruiss., **1**.

Élève du bétail, race bovine, sur une grande échelle.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.		Hectol. blé	Tonn. vin
A l'Eglise (Jean Giresse)..	110	5[1]	*A Lubac* (Jean Pion)........	50	2
A Beauregard (J. Larivière).	110	3	*Au Cros* (Fr. Tartas)........	50	4[2]
A Tanic (Aug. Brois).......	70	12[2]	*A Lubaton* (Rd Pardiac).....	50	2
A Porlalot (Ve Jos. Becquet)	50	18[3]	*A Madine* (Jér. Petit)... ...	50	2
A Lubac (Pierre Pion)	50	2	*A Bassanne* (Ed Moutet).....	45	2

Une trentaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol. et du vin pour leur consommation.

Curé : Bourges, à Brannens.
Maire : Escarpit.
Adjoint : Cabannieux.
Instituteur : à Auros.

BRANNENS. — 247 h. — 605 hect. — 54 m. d'alt. à Taride. — **3** k. au N. d'Auros. — **B.** : au N., par Bieujac; à l'E., par Savignac; au S., par Auros; à l'O., par Auros et Bieujac. — **Arr.** par le Beuve, qui la traverse du S. au N. — **Ch. de gr. com.** de Castets à Grignols. — **Ch. d'int. c.** de Castets à Bazas; de Langon à Savignac. — **B. de P.**: Auros. — **B. T.** : Langon.

Sol accidenté et très-varié, présentant alternativement des terres sablo-graveleuses, des terres douces, des bouvées, et quelques terres fortes sur les bords du Beuve. — **Sous-sol** alternativement graveleux, pierreux, argileux, et quelquefois ferrugineux.

Division du sol : ter. lab. et vig. en joual., **263** hect.; vig. en pl., **15**; chênes, **190**; chât., **22**; prés et pât., **86**; friches, **3**; saussaies, **2**; sol bâti et j., **10**; ch., **12**; ruiss. **2**.

Vins rouges ordinaires, produits par 2/5 malbec (Mauzat), 2/5 boucherès, 1/5 cép. divers, gagnant beaucoup en vieillissant et constituant, au bout de deux ou trois ans, de bons vins de ménage.

---

[1] 2/5 vin blanc. — [2] Moitié vin blanc. — [3] 5/6 vin blanc.

Élève, dressage au travail et engraissement de la race bovine bazadaise. — Tabac cultivé sur une grande échelle. — Colza, réussissant très-bien dans cette commune.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.		Hectol. blé.	Tonn. vin.
Au Mayne d'Alis (L• Faure)	500	10	*A Jean d'Audine* (Ul. Ducasse)	80	4
A Gard (Patalot-Pata)......	120	3	*A Labrèze* (Bergadieu et Lalour)......................	80	3
A Taride (Et. Giresse)......	120	2	*A Rossinon* (Ul. Dubourdieu)	120	8
A Penaud (Sam. Fonsèque)..	100	4	*A Guiron* (Jos. Larrivière)..	70	3
A la Monge (André Vigneau)	100	»	*A Birot* (J.-J. Giresse)......	50	2
A Partarrieu (Dubourdieu).	100	2	*A Renauchan* (Dessens).....	80	4
A Lafosse (Lafosse).........	90	2			

Une quinzaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol.

Curé : Bourges (Flavien).
Maire : J.-J. Giresse.
Adjoint : Antoine Debayle.
Instituteur : à Auros.
Bâtisses (entrepreneur de) : Delas.
Charron : Ducos.
Forgeron : Delas.
Meunier : Banquet.
Fête locale : le 3 février ou le dimanche suivant.

BROUQUEYRAN. — 280 h. — 566 hect. — 101 m. d'alt. près l'église. — 3 k. au S.-O. d'Auros, 8 k. au N.-N.-E. de Bazas — **B.** : au N., par Coimères et Auros; à l'E., par Berthez; au S.-E., par Lados; au S., par Lados, Cazats et Bazas; à l'O., par Cazats et Coimères. — **Arr.** par le Beuve et son affluent, le ruiss. de Loupes. — **Ch. d'int. c.** de Castets à Bazas; de Mazères à Lados. — **B. de P.** : Auros. — **B. T.** : Bazas. — **Hab.** disseminées, divisées en deux sections, celle de l'église et celle des Arnaudes.

Sol accidenté et très-varié, offrant, sur les plateaux et les coteaux, des terres peu fertiles, argilo-marneuses, graveleuses ou siliceuses, tandis que, dans les vallons, le sol, généralement fort, est assez productif. — **Sous-sol** gén. argileux, offrant quelques parties pierreuses, principalement à l'E. et au N.

Division du sol : ter. lab., 100 hect.; vig. en joual., 80; vig. en pl., 13; prés, 104; pât., 37; chênes, 153; pins, 27; chât., 16; friches, 12; sol bâti et j., 11; ch., 12; ruiss., 1.

Vins rouges des meilleurs du canton.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.		Hectol. blé.	Tonn. vin.
Ch. le Mirail [1] (Drouilhet de Sigalas)..................	450	18 [2]	*Au Peyre* (Laporterie).......	50	4 [4]
Au Basque (Et. Didier)	70	10	*A Bertrannet* (Lasserre)......	50	3 [5]
A Laubarède (Vve Becquet).	60	6 [3]	*A Ferrand* (Ferrand).... ..	40	3
A France (Jean Herbet).....	60	4 [3]	*A Lerretey* (Couthures)......	40	4 [4]

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol. et du vin pour leur consommation.

Curé : Lachaise, à Coimères.
Maire : Ferrand.
Adjoint : Duchamp.
Instituteur : à Coimères.
Meunier : Lasserre, au moulin du Haou.
Fête locale : 25 juillet ou le dim. suivant.

---

(1) Le domaine du Mirail contient un jeune vignoble entièrement complanté en cépages fins de Sauternes, et situé sur un terrain argilo-calcaire exposé au midi. Ces vignes, dont la végétation est luxuriante, produisent un vin qui a tout le cachet des vins de Sauternes, cachet qui augmentera à mesure que les vignes vieilliront. Elles n'ont encore donné que peu de vin, par suite de leur isolement au milieu d'un pays boisé et giboyeux, où elles sont le rendez-vous de tous les oiseaux du pays, friands des raisins, qu'on laisse confire sur pied.

(2) 4/9 vin blanc. — (3) Moitié vin blanc. — (4) 1/4 vin blanc. — (5) 1/3 vin blanc.

CASTILLON-DE-CASTETS. — 357 h. — 446 hect. — 54 m. d'alt. près l'église. — 7 k. au N.-N.-E. d'Auros. – 12 k. à l'E. de Langon. — **B.** : au N., par Barie ; à l'E., par Bassanne et Pondaurat ; au S., par Savignac ; à l'O., par Bieujac et Castets. — **Arr.** par le canal latéral à la Garonne et par la Bassanne, qui limite la commune au N. — **Ch. de gr. com.** de Langon à Meilhan. — **Ch. d'int. c.** de Barie à Castillon et de Bieujac à Pondaurat. — **B. de P.** : Castets-en-Dorthes. — **B. T.** : la Réole. — **Vill. pr.** : Castillon, Paillasson, Saupiquet.

Sol s'étendant sur un haut plateau qui offre, vers le N., des terres fortes ou des bouvées très-fertiles, et, vers le S., des terres sablonneuses, d'une fertilité moyenne, grâce aux engrais. — **Sous-sol** : vers le centre de la commune, graveleux ; au S., crotte de crabe ou rochers, à 5 m. de profondeur environ ; au N., tantôt le sable, tantôt la pierre, toujours à une assez grande profondeur.

Division du sol : ter. lab , 203 hect. ; vig. en joual., 72 ; prés, 66 ; luzernes, 5 ; chênes, 41 ; oseraies, 12 ; chât., 7 ; sol bâti et j., 11 ; canal et ruiss., 15 ; ch., 14.

Vins rouges ordinaires, consommés sur place.

L'engraissement du bétail se pratique sur une grande échelle. — La milloque pour balais est un des revenus importants, et se cultive alternativement avec le maïs, les fourrages, le trèfle incarnat, les blés et les tabacs.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.
Ch. du Carpia (H. de Baritault)	800	15
Id. (Hip. de Baritault fils)	130	3
A la Brette (Alfr. de Malet)	450	10
A Ducos (Bd Bentéjac)	350	6
A Mauros (Georges Dufour)	320	10
A Saupiquet (Pauly frères)	250	5
A Rouillac (J.-H. Debayle)	80	6
A Cauvigna (Lescouzères)	90	3
A Cauvigna (Jean Duzan)	80	2
A Noguey (P. Lescouzères)	90	2
Aux Sendets (P. Debayle)	80	2
A Lavignasse (Laroze)	70	2
A Caprani (Ant. Duzan)	70	3
A l'Église (Marc Duzan fils)	70	2
Id. (Giresse)	70	2
A Parpaillon (Darcos)	70	3

Une vingtaine de petits propriétaires font de 20 à 40 hectol. et peu de vin.

Curé : Marquiseau.
Maire : Hip. de Baritault.
Adjoint : Pauly.
Secrétaire-instituteur : Juilles (27 élèves).
Institutrice : Mme Juilles (29 élèves).
Balais (fabricant de) : Jean Fauché.
Bâtisses (entrepreneur de) : P. Pepin.
Cafetier : Cassagnau.
Forgerons : Castandet, Luflade et Beauvalet.
Tisserand : Grillon.
Fête locale : 29 juin (saint Pierre).

COIMÈRES. — 565 h. — 1,291 hect. — 113 m. d'alt. — 4 k. à l'O. d'Auros ; 7 k. au S.-E. de Langon. — **B.** : au N., par Bieujac et Saint-Pierre-de-Mons ; à l'E., par Auros et Brouqueyran ; au S., par Cazats ; à l'O., par Mazères. — **Arr.** par le ruiss. de la Roque et celui de Hontite, qui se réunissent, pour aller se jeter dans la Garonne, à deux k. en amont de Langon, sous le nom de Grusson. — **Ch. d'int. c.** : de Castets à Bazas ; de Mazères à Lados. — **Ch. vic.** : no 4 de Langon à Mazères et no 5 du no 4 à la Rte Nle de Paris en Espagne. — **B. de P.** : Auros. — **B. T.** : Langon. — **Vill. pr.** : Coimères, le Thin, Chaloupin, Pierricon, Ferrand.

Sol assez accidenté, gén. sablonneux et léger, offrant, vers le N., quelques parties argileuses. — **Sous-sol** argileux vers le N., présentant, dans le reste de la commune, la pierre à un pied de profondeur environ.

Division du sol : ter. lab., 147 hect ; vig. en joual., 280 ; prés, 160 ; pât., 8 ; chênes, 445 ; pins, 100 ; chât., 108 ; sol bâti et j., 15 ; ch., 27 ; ruiss., 1.

Vins rouges ordinaires produits par 1/3 boucherès, 1/3 mansin et cogne, 1/3 parde et cépages divers. — **Vins blancs** d'enrageat, gén. récoltés avec soin, se vendant de 50 à 65 fr. la barrique, nus.

Quelques crûs complantés en sémillon, sauvignon, etc., obtiennent 10 à 15 fr. de plus par barrique et sont indiqués par un *.

Tabac cultivé avec succès.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol blc	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b
Petites-Herrères (1) (P. Brannens)	»	»	40
Château de La Roque (2) (Mlle de La Roque)	250	15	6
Grande-Herrère (3) (Cl. Catellan)	»	8	25
A Nouguey (Edouard Fauconnier)	80	3	»
Près l'église (Dulac)	120	»	15
Id. (Artigues)	120	»	6
Id. (Latrille)	100	»	4
Au bourg (Vit. Baillet)	60	»	»
Id. (Couthures)	40	»	3
Id. (Darroman)	25	»	»
A La Grézère (Vve Garréris)	50	1	3
A Hillet (Louis Coueille)	80	»	3
Au Pas de la Vache (P. Belloc)	50	»	»
A Marès (Marès)	50	»	»
A Thin (Cl. Couthures)	40	»	»

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 10 à 30 hectol.

Curé : Lachaise.
Maire : Dulac.
Adjoint : J.-B. Taride.
Secrét.-inst. : Louis Gach (32 élèves).
Institutrices : Sœurs de St-Joseph (39 élèv.).
Médecin : Bergouin.
Sages-femmes : MMmes Bergouin, Pluchet.

Aubergiste : Couthures.
Bois (marchands de) : Garbay, Taride père, Taride fils.
Boulanger : Escarpit.
Charrons : Evdeli, Tarride.
Forgerons : Ferrand, Labat.
Hôtel : Labat (Hôtel de France).

LADOS. — 249 h. — 649 hect. — 111 m. d'alt. au N. de l'église. — 3 k. au S. d'Auros ; 9 k. au N.-O. de Bazas. — **B.** : au N., par Berthez ; à l'E., par Aillas ; au S., par Gans ; à l'O., par Cazats et Brouqueyran. — **Arr.** par le Beuve et par deux de ses affluents, les ruiss. de Berthez et de Gans, qui limitent Lados au N. et au S. — **Ch. de gr. com.** de Castets à Grignols, de Bazas à la Réole. — **Ch. d'int. c.** de Mazères à Lados. — **B. de P.** : Auros. — **B. T.** : Bazas. — **Vill. pr.** : Lados, les Mothes, le Grand-Housteau.

Sol accidenté et varié, offrant : vers le N., des terres douces, sablonneuses ; vers le S., des terres argileuses fertiles. — **Sous-sol** se présentant

(1) Le domaine des Petites-Herrères est assis sur les communes de Coimères et de Saint-Pierre-de-Mons. Ce vignoble, de création récente, est appelé à produire une moyenne de 80 tonneaux d'un vin blanc très-recherché, qu'on a payé jusqu'à 350 fr. le tonneau logé.

(2) Le vignoble du ch. La Roque produit des vins blancs et des vins rouges qui jouissent d'une ancienne réputation dans le pays.

(3) Le domaine de la Grande Herrère comprend 40 hect., dont 20 hect. en bois taillis, pins et landes, 6 en châtaig., 4 en ter. lab. et prés, et 10 en vignes, sur un terrain argilo-calcaire, complantés 1/2 jurançon, 1/2 enrageat, qui donneront d'ici peu de 40 à 50 tonneaux d'un vin blanc qui se distingue déjà par son moelleux et sa liqueur.

d'abord argileux, mais offrant ensuite, à une plus ou moins grande profondeur, de la pierre douce ou de la pierre tendre, exploitées.

Division du sol : vig. en joual., 245 hect.; prés, 86; pât., 21; chênes et pins, 260; chât., 7; friches, 8; sol bâti et j., 6; ch., 14; ruiss., 2.

Vins rouges des meilleurs du canton, sont produits par 2/3 boucherès, 1/3 cogne, pied-rouget, etc. — Élève et engraissement du bétail, race bovine bazadaise, suivant la nature des terrains. Les petits propriétaires, assez nombreux, sont ceux qui font généralement l'engraissement.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.		Hectol. blé.	Tonn. vin.
Aux Mothes (J. Pauly)	80	10	*A Laforest* (Alex. Bonfils)	40	»
Id. (Lafon)	40	10	*Au Castera* (J. Carpentey)	60	15
Id. (Luflade)	40	10	*A Aubagnan* (Adolphe Lanavit)	80	»
Id. (Mensencal)	40	7			

Une quinzaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol. et de 1 à 5 tonn.

Curé : Pinsan, à Gans.
Maire, Pauly. — *Adjoint* : Lafon.
Secrétaire-instituteur, à Gans.
Chevaux (marchands de) : Béziade père et fils.
Forgeron : Taride.
Fête locale : Trois semaines après Pâques.

PONDAURAT. — 660 h. — 874 hect. — 65 m. d'alt. à Partas. — 8 k. au S.-O. de la Réole; 7 k. au N.-E. d'Auros. — **B.** : au N., par Bassanne; au N.-E., par Puybarban; à l'E., par Blaignac; au S.-E., par Aillas; au S. et au S.-O., par Savignac; à l'O., par Castillon. — **Arr.** par la Bassanne et par son affluent la Cadanne. — **Ch. de gr. com.** de Bazas à la Réole; de Langon à Meilhan. — **Ch. d'int. c.** de Pondaurat à Noaillac; de Bieujac à Pondaurat. — **B. de P.** : la Réole. — **B. T.** : la Réole. — **Vill. pr.** : bourg de Pondaurat, Turons, Bentéjac, Danos et Saint-Martin-de-Mont-Félix, qui fut le chef-lieu de la commune, et où l'on voit encore une petite église.

Sol accidenté, peu fertile au S. et à l'E., offrant quelques bonnes terres au N. et au N.-O. — **Sous-sol** gén. composé d'une terre dure rougeâtre, plus ou moins argileuse, plus ou moins perméable, offrant, dans le centre et de l'E. à l'O., des bancs de gravier assez considérables. Aux alentours du bourg, on trouve plusieurs carrières de pierre dure, de première qualité, qui ont alimenté la construction du pont de Bordeaux.

Division du sol : ter. lab., 300 hect.; vig. en joual., 192; prés, 190; chênes, 150; chât., 5; sol bâti et j., 15; ch., 19; ruiss., 3.

Vins rouges ordinaires, produits par 1/3 boucherès et mansin, 1/3 pied-rouget, 1/3 parde et autres cépages. — **Vins blancs**, consommés dans la commune, produits par 3/4 enrageat et 1/4 jurançon.

Tabacs cultivés sur une grande échelle. — Engraissement du bétail.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât. La Tour (de Pichard) ([1])	500	20	»	*Au Couvent* (J. Prosper Conqueret)	400	»	50

[1] Ce domaine comprend 70 hectares divisés en quatre métairies. Les chiffres donnés plus haut indiquent les revenus des quatre métairies de La Tour, ainsi que ceux de la ferme de la Brette contenant 100 hect. et ceux de la propriété que M. de Pichard possède à Meilhan, propriété dont les revenus sont portés au château La Tour.

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Pontolier (Vve Becquet)..	90	»	»
A Bruon,etc. (de Malet)	200	7	1
Au Roy (Saint-Aubin).	180	7	»
A La Gavache (Drouilhet de Sigalas).....	160	2	2
Aux Turons (J. Giresse)............	150	2	1
A Tartas et La Blanche (Fr. Castaing)..	120	7	1
A Pauly (Pauly cadet)	120	3	»
A La Garenne (Jules Conqueret)...... ..	120	2	1
Au Fouré (Vve Dartigaule)..............	100	3	3
A Rifoulet (Joussaume)	100	1	4
A Velporet (Mlle Anne Laurent)..........	100	4	»
A Caubet (G. Dufour)..	100	2	2
A Glaudit (Moncla)...	100	3	»
A Martins (J. Coutereau)..............	80	2	2
A Tamahan (Descac).	80	3	1
A Chabanne (Vve Seguès)..............	80	»	»
A Saint-Martin (Hrs Duzan)............	90	»	»
A La Roche (Jean Lafargue)...	80	3	1
A La Blanche (Et. Luflade)............	80	1	1
Au Bourg (Bentéjac)..	70	2	2
A Ricau (Ricau)......	55	3	»
A La Guize (J. de Gères).......·.......	50	»	»
Au bourg (Jean Pauly)	50	»	»

Une quarantaine de petits propriétaires font de 10 à 60 hectol. et de 1 à 3 tonn.

Curé : Jean Caboy.
Maire : Paul Alary.
Adjoint : Lafargue.
Secrétaire-instituteur : Lacoste (38 élèves).
Institutrice : Mme Lacoste (23 élèves).
Notaire : Dégrange-Touzin.
Société de secours mutuels : président, J. Saint-Aubin (80 membres).
Agent d'assurances : Beylard (l'*Urbaine*).
Aubergiste-cafetier : Vve Laclotte.
Boucher : Bentejac.
Boulangers-aubergistes : Ribens, Giresse.
Briques et tuiles (fabr. de) : Lacave, Seguez.
Carriers : Barbe, Destout et Bonnet, Mestrot, Carrère.
Cercles (fabricant de) : Laborde, Marc.
Charpentiers : Mauros, Saint-Blancard.
Charrons : Laclotte, successeur Brusti.
Cordonnier : Charbonnier.
Denrées coloniales : Baron, Chastre.
Forgeron-maréchal : Paluc et Chastre.
Meuniers : Courret, au moul. de Moutarasse; Am. Descorps, au moul. de La Rose; Gasson, au moul. du Couvent; Lafargue, au moul. du Carrat; Larroze, au moul. du Mouliot.
Tisserands : Beylard, Dussaud, Portères, Sabatier.
Foires : tous les derniers lundis du mois, 18 janvier et 12 novembre; importantes pour les bœufs de boucherie.
Fêtes locales : 17 janvier et 11 novembre.

PUYBARBAN. — 485 h. — 559 hect. — 50 m. d'alt., près le ch. de gr. com. de Langon. — 9 k. au N.-E. d'Auros; 5 k. au S.-O. de la Réole. — **B.** : au N., par Floudès; à l'E., par Blaignac; au S., par Pondaurat; à l'O., par Bassanne. — **Arr.** par le canal latéral à la Garonne, par la Bassanne et le ruiss. de Blaignac, se jetant dans la Garonne, au lieu de Trempesoupe.— **Ch. de gr. com.** de Langon à Meilhan; de Bazas à la Réole.—**B. de P.** : la Réole. — **B. T.** : la Réole. — **Vill. pr.** : Puybarban, Lapierre et Guitet.

Sol gén. composé de terres douces, assez fertiles, offrant une plaine basse et un haut plateau ondulé. Au lieu dit du Gravillat se trouvent des terres graveleuses, très-favorables à la vigne. — **Sous-sol** d'alluvion dans la basse plaine, offrant, dans le Haut-Puybarban, une terre dure, rougeâtre, imperméable, à environ 1 mètre de profondeur dans le centre, et à 66 centimètres environ dans la partie S.-O.

Division du sol : ter. lab., 220 hect.; vig. en joual., 145; prés, 110; chênes, 33; chât., 10; sol bâti et j., 11; canal, 12; ch., 18. — Environ 10 hect. de prairies sont irriguées par une prise d'eau sur le canal latéral à la Garonne.

Vins rouges ordinaires; prix de prim., de 180 à 200 fr., logés. — Vins blancs insignifiants.—Engraissement du bétail, race bovine, élève des veaux de lait jusqu'à deux mois. — Milloque. — Tabac, dont la culture diminue

d'importance. — Le froment donne, dans cette commune, en bonne année moyenne, 24 pour 1, c'est-à-dire 30 hectol. à l'hectare.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.
Au bourg (Feruel Bensse) (1).	200	15
Chât. de Puybarban (de Basquiat) (2)	200	4
Au bourg (J. Marceau)	120	5
A Bagatelle (H. de Tholouze)	80	2
A Labat (P. Anglade)	120	4
A Vendôme (H. Deynaud)	100	4
A Guitet (Fr. Marzelle)	110	3
Au Barrail (Vve Cl. Larquey)	140	4
Id. (L. de Tholouze)	90	3
A Bruon (J. Duzan)	90	3
A Moutillot (B. Dupont)	90	3
A Lapierre (Marc Monto)	90	2
Id. (Jean Debayle)	50	2
Au Rey (Alex. Ferrand)	90	»
A Grésillac (Vve J. Bentéjac)	70	4
Au bourg (Jos. Delas)	70	3
A Gerfe (André Dulin)	70	2
Id. (H. de Tholouze)	80	3
A Guillas (Vve J. Arnaud).	60	3
A Bénito (Jean Dumercq)	60	2
A Jeanhaut (J. Moncla)	50	3
A Lapierre (Vve Giresse)	50	2
A Guitet (Cluzan)	50	2
A Monsat (Jean Saussié)	50	3
A Pouchon (Vital Turtaud).	50	4
Id. (P. Duhaillot)	50	3
A Capitaine (J. Superbie)	50	4

Une trentaine de petits propriétaires font de 15 à 40 hectol. et de 1 à 3 tonn.

Curé : J. Taffard.
Maire : J. Marceau.
Adjoint : J. Saussié.
Secrétaire-instituteur : Sauboua (33 élèves).
Institutrice : Mlle Dumercq (30 élèves).
Médecins : Drs Béchade, Bensse.
Aubergiste : Vve Richard.
Boulanger : Em. Duhaillot.
Charpentiers : Jac. Moreau, Franç. Tantin.
Charron : Michel Mothes.
Forgerons : L. Dufau, J. Gourgues.
Tabacs : Couilleau.
Tuiles et briques (fabricant de) : P. Babin au Gravillat.
Fêtes locales : saint Michel (8 mai) et saint Laurent (10 août).

SAVIGNAC. — 679 h. — 1,702 hect. — 59 m. d'alt. à Gavachot. — 4 k. au N.-E. d'Auros; 9 k. au S.-O. de la Réole. — **B.** : au N., par Castillon; à l'E., par Aillas et Pondaurat; au S., par Auros; à l'O., par Bieujac et Brannens. — **Arr.** par la Bassanne; **Fontaine** d'Auriol (Fontauriol), située près du village des Abauts, donnant une eau qui, par sa température constante, paraît chaude en hiver et fraîche en été. — **Ch. de gr. com.** de Bazas à la Réole. — **Ch. d'int. c.** de Langon à Savignac. — **B. de P.** : Auros. — **B. T.** : la Réole. — **Vill. pr.** : Savignac, Gavachot, les Abauts, le Sendat.

Sol gén. sablonneux, assez fertile, présentant, vers le N., l'O. et le S.-E. de la commune et au S. du village des Abauts, quelques parties graveleuses; quelques terres fortes du côté de l'O. — **Sous-sol gén.** argileux, compacte, imperméable et ferrugineux, présentant la crotte de crabe vers le village des Abauts; on trouve quelques bancs de graviers considérables et des bancs calcaires vers le bourg et l'extrémité E. de la commune.

Division du sol : ter. lab., 562 hect. ; vig. en joual., 114 ; vig. en pl., 15 ;

---

(1) Le domaine de M. Bensse s'étend dans les communes de Savignac, Hure et Puybarban. Dans cette dernière, au lieu du Gravillat, il offre un vignoble de 4 hect. environ, situé sur un terrain argilo-graveleux, complanté en cépages fins, et qui produit un vin exceptionnel pour la contrée, se vendant de 350 à 400 fr. le tonneau. — La moyenne de 200 hectol. de blé comprend ce que M. Bensse reçoit de Savignac et de Hure.

(2) Le domaine du château de Puybarban, assis sur les communes de Puybarban, Floudès et Pondaurat, comprend 40 hect., divisés comme suit : 6 hect. 1/2 prairies, 3 hect. châtaigneraies, 10 hect. taillis de chênes, 18 hect. ter. lab., 2 hect. agréments. Les étables de ce domaine engraissent, chaque année, six paires de bœufs, race garonnaise.

prés, 184; pât. et friches, 14; oseraies, 6; chênes et pins, 730; chât. et acacias, 25; sol bâti et j., 14; ch., 35; ruiss., 3.

Vins rouges et blancs suffisant à peine à la consommation locale. Ceux récoltés dans le quartier de la Peyreire, sur un terrain argilo-graveleux, et produits par le mauzat et le boucherès, sont supérieurs à ceux de la contrée. — Tabacs. — Élève et engraissement du bétail.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.
A la Peyreire (H. Barennes).	200	30
Dans 6 métairies (G. Dufour).	460	»
Chât. de Savignac (de Saint-Mézard)	250	5
Au bourg (F. Marsan)	250	3
A Bonnegarde (F. Castaing).	200	»
A Cantau (Arn. Bergadieu).	180	»
A Cadillac (J. Grenier)	170	»
A Pey Bois (J. Seguinard)	150	3
A Piac (P. Coutereau)	150	»

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol. et peu de vin.

Curé : P. Égreteau.
Maire : Seguinard.
Adjoint : Ét. Violle.
Secrétaire-instituteur : Bedet (30 élèves).
Institutrice : Mme Bedet (43 élèves).
Aubergistes-cafetiers : Abaut, Cazemajour.
Boulangers : Delhomme, Latrille.
Charpentiers : Abaut, Delas.
Denrées coloniales : Delhomme, Mothes.
Forgeron : Béziade.
Meuniers : Ardusset, au moul. Neuf; Latrille, au moul. du Château.
Foires et fêtes locales : 27 juillet et 17 août ou le dimanche suivant.

SIGALENS. — 599 h. — 1,861 hect. — 132 m. d'alt. au moul. de Tauzin. — 11 k. au S.-E. d'Auros; 12 k. au S. de la Réole. — **B.** : au N., par Aillas; à l'E., par le dépt de Lot-et-Garonne; au S., par Cauvignac; à l'O., par Labescaut. — **Arr.** par la Bassanne et par le Lisos. — **Ch. d'int. c.** de Grignols à la Réole; de la Rte Dle no 13 à Cocumont. — **B. de P.** : Aillas. — **B. T.** : Grignols. — **Vill. pr.** : Sigalens, Aillas-le-Vieux, Gleyrous et Monclaris, qui fut jadis une paroisse.

Sol accidenté, offrant des terres fortes à l'E. et à l'O., sur les bords des ruisseaux, des terres douces au centre et quelques parties graveleuses à l'E., du côté d'Aillas-le-Vieux. — **Sous-sol** gén. argileux ou composé de crotte de crabe, offrant quelques bancs de gravier du côté d'Aillas-le-Vieux.

Division du sol : ter. lab., 590 hect.; vig. en joual., 200; vig. en pl., 90; prés, 325; pât., 20; chênes, 520; pins, 31; chât., 5; friches, 15; sol bâti et j., 20; ch., 40; ruiss., 5.

Vins rouges et blancs ordinaires. — Élève de la race bovine.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Gleyrous (Drouilhet de Sigalas).	200	10	10
Id. (Darros)	50	5	15
Id. (S. Duborry)	60	1	4
Id. (Laurand)	60	»	»
A Sigalens (Pinsonnié)	150	2	»
Id. (P. Couthures)	100	3	7
Id. (Cesse d'Auvergeau)	100	»	5
Id. (P. Matha)	70	»	»
A Sigalens (Lassol)	60	»	»
Id. (Mlle Laborde)	50	»	»
Id. (Mme Peyret).	50	»	»
A Larchey (R. Chevassier)	200	»	»
Au Pic (Deyneaud)	130	3	7
A Monclaris (Rengade)	100	1	7
Id. (Laroze)	100	»	»
Id. (A. Mouret)	70	»	»
Id. (Vve J. Rippes)	60	»	»

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.
A Monclaris (Vve Lafargue)............	50	»	»	*Au cap de la Gouge* (Cluzan)..............	80	2	3
A Aillas-le-V. (B.-T. Castellanne) ...	100	»	»	*A Traverse* (P. Laffon)	65	»	»
Id. (F. Rambaud).	100	»	»	Id. (Duluc, maire)	50	»	»
Id. (Broustet)....	70	1	4	*A Caubeyran* (R. Dubos)	100	»	»
Id. (Descorps)....	50	»	»	*Au château de Caubeyran* (Dubos)........	50	»	»
A Lacombe (Despin)..	60	»	»				

Une trentaine de petits propriétaires font de 10 à 50 hectol.

Curé : Frédéric Saint-Roch.
Maire : Duluc.
Adjoint : Luflade.
Secrétaire-instituteur : Franquette, école mixte (49 élèves).
Bois (marchand de) : Matha.
Boulanger : Saintouens.
Charpentier : Péraudeau.
Denrées coloniales : Duplan.
Forgerons : Cazenave, Darnauzan, Lartigue.
Fête locale : 29 juin (saint Pierre) ou le dim suivant.

CANTON DE CAPTIEUX

3,464 h. — 25,144 hect. — Divisé en six communes, qui sont : Captieux, Escaudes, Giscos, Goualade, Lartigue, Saint-Michel. — **B.** : au N., par les cantons de Villandraut, de Bazas et de Grignols ; à l'E., par le dépt de Lot-et-Garonne ; au S. et à l'O., par le dépt des Landes. — **Arr.** par le Ciron et ses affluents : le Thus, la Gouaneyre, le ruiss. de Goualade, le ruiss. de Castelnau ou Gua-Sec, l'Ariet et le Giscos, affluent du Thus.

Sol gén. sablonneux, peu profond et peu fertile, offrant, près des bourgs de Captieux, de Saint-Michel et de Goualade, des parties argileuses assez fertiles. On en trouve aussi quelques-unes sur le bord des cours d'eau. — De 30 à 70 centim. de profondeur, **sous-sol** offrant presque partout un tuf ou sable dur imperméable plus ou moins ferrugineux. — Sur les bords du Ciron, du côté de Saint-Michel et de Giscos, on trouve quelques carrières de pierres dures ou tendres. Près de Captieux, pierre noirâtre.

Revenus pr. : 1° **Bois de pins** pour tous les usages. (Voir p. 6.)

2° **Taillis de chênes** relativement peu considérables.

3° **Céréales** : seigle, mil, millet, millade, sarrazin, maïs, suffisant à peine à la consommation locale. La production des céréales a beaucoup diminué depuis quelques années, par suite du manque d'engrais et de leur mauvaise qualité, les métayers ayant pris la fâcheuse coutume de vendre la paille au lieu d'en faire la litière des bestiaux.

4° **Pommes de terre et légumes** suffisant à la consommation locale. Chaque métairie produit, en moyenne, de 15 à 20 kilog. de **Chanvre**.

5° **Bétail.** — Élève de la race bovine bazadaise. Race ovine landaise, donnant un excellent revenu comme laine. Les moutons gras sont très-recherchés pour la boucherie, à cause de la finesse et de la délicatesse de leur viande. La volaille (poules, poulets, œufs, dindons, canards, etc.) forme un assez bon revenu pour les paysans.

6° L'**Apiculture** est une des industries du canton. La sécheresse excessive de 1870 et l'hiver rigoureux de 1870-71 ont détruit au moins les 9/10 des abeilles. Ce désastre se répare tous les jours.

La physionomie de ce canton a beaucoup varié depuis quelques années. Il y a à peine trente ans, une seule grande route traversait ce pays, alors à demi-sauvage. Les landes en friche formaient la majeure partie du canton ; souvent elles étaient couvertes d'immenses flaques d'eau, et, seul, monté sur ses échasses, le pâtre landais y pénétrait, en était le maître, et y élevait ses troupeaux de moutons. Ces troupeaux, très-nombreux, fournissaient aux terres labourables un engrais excellent, sans lequel elles sont aujourd'hui presque improductives.

Maintenant, deux routes nouvelles traversent ces landes; une loi a ordonné leur drainage, et l'on n'y voit que peu ou point les grandes mares qui les couvraient en temps de pluie. — Ces mares, fâcheuses pour la salubrité de ces contrées, étaient cependant utiles au point de vue de la fertilisation de leur sol aride et du développement des bruyères et des jeunes semis. Les communaux ont été vendus, puis ensemencés, et de belles forêts de pins remplacent des déserts marécageux. La fortune publique semblait avoir quadruplé durant la guerre d'Amérique, pendant laquelle la gemme se vendit jusqu'à 180 fr. la barrique; mais, les produits d'outre-mer revenus sur nos marchés, la gemme est retombée aux prix les plus bas (25 fr. la barrique), et n'est remontée que faiblement. Les échalas arrivant en abondance sur les marchés se vendent à peine ce qu'ils coûtent à exploiter, et les bois de brasse, jadis vendus avantageusement aux forges, n'ont plus de valeur depuis la disparition de la plupart de ces usines.

D'un autre côté, les pacages ayant disparu, les troupeaux de moutons ont diminué des trois quarts. Plus de moutons, plus d'engrais; plus d'engrais, plus de céréales, et, quoique depuis trente ans les terres labourables aient augmenté en étendue, le rendement du canton en céréales a beaucoup diminué.

Les propriétaires mettaient donc toutes leurs espérances dans l'avenir des jeunes pins, quoique le dessèchement des landes, peut-être mal fait, ait été souvent peu favorable à leur prompt développement, lorsqu'en 1869, et surtout en 1870, 4 à 5,000 hect. de pins ont été, en différents endroits, la proie des flammes.

A qui ou à quoi sont dus ces incendies? C'est ce qu'on ne peut savoir positivement. Ce qui est certain, c'est que, seuls, les pâtres et les métayers ont pu y gagner en retrouvant le moyen d'augmenter leurs troupeaux, et, partant, leurs engrais et leurs céréales.

Pour le pays, il en résulte certainement une diminution considérable de la valeur des propriétés. Néanmoins, si la cause la plus frappante se trouve dans les derniers incendies, la cause réelle, c'est l'ensemencement simultané de toutes les landes du canton, qui étaient la base de la vie des troupeaux.

L'ensemencement, comme le drainage des landes, sont d'excellentes idées, mais les choses les meilleures, poussées à l'excès, deviennent mauvaises. Chacun sait que l'humidité est nécessaire à la fertilité des terrains sablonneux, et cependant quelques propriétaires ont tellement drainé leurs landes que les semis de pins y sont chétifs, et beaucoup sont morts après l'été de 1870. Ajoutons qu'une grande partie des landes nouvellement

défrichées n'ont pas plus de 35 cent. de sable végétal, et qu'alors on aurait dû, souvent, semer les pins beaucoup plus distancés qu'on ne l'a fait. Le gemmage des trop jeunes arbres a contribué aussi à ruiner bien des bois.

Mais l'excès le plus grave a été l'ensemencement presque simultané de toutes les landes du canton. Si cet ensemencement s'était fait moins vite, et avec la création simultanée de métairies, les troupeaux auraient augmenté avec le nombre des métayers; ces derniers étant assez nombreux pour entretenir la propreté des bois, les brebis auraient retrouvé dans les pins les pacages qu'on leur enlevait dans les landes rases, et nous n'aurions peut-être pas vu quelques-uns des incendies qui ont ravagé ce canton.

Le mode d'exploitation des terres labourables est le métayage. (Voir notice sur l'arr^t^, p. 7.)

CAPTIEUX. — 1,444 h. — 12,036 hect. — 95 m. d'alt. au bourg, 109 m. à Cap-Boués. — 17 k. au S. de Bazas; 79 k. au S.-S.-E. de B^x^. — **B.** : au N., par Lucmau et Bernos; à l'E., par Escaudes et Giscos; au S. et à l'O., par le dép^t^ des Landes. — **Arr.** par la Gouaneyre et quatre de ses petits affluents : le Cabardos, le Castaing, le Lep et la Lesque. — **R^te^ N^le^** de Paris à B^x^ et en Espagne. — **Ch. de gr. com.** de Captieux à Grignols. — **Ch. d'int. c.** de Captieux à Villandraut. — Le courrier de Bazas à Roquefort, correspondant avec le train express, s'arrête tous les jours à Captieux. — **B. de P.** — **B. T.** : Bazas. — L'ancienne ville, dont il ne reste plus que quelques traces des murs d'enceinte, et dont les constructions n'ont rien de remarquable, est agrandie par le bourg nouveau, irrégulièrement bâti, et où se trouvent la mairie et une église à peine terminée, due aux plans de M. Lamarque (style transition). Cette immense commune est divisée en cinq quartiers principaux : Lartigue, Lucbernet, Lugaïosse, Marque et le Poteau.

Sol sablonneux et plat, offrant cependant de légères ondulations vers le S. Aux alentours du bourg et du côté de Lartigue, terrain sablo-argileux, assez fertile. — **Sous-sol** offrant gén. un tuf ferrugineux, à environ 50 cent. de profondeur. Les minerais de fer contenus dans ce tuf étaient jadis exploités. Aux alentours du bourg se trouve, entre le sol sablo-argileux et le tuf, un banc de pierre noire.

Division du sol : ter. lab., 820 hect.; prés, 150; pât., 50; chênes, 80; pins, semis et taillis de chênes, 7,028; pins brûlés, 2,000; landes, 1,000; sol bâti et j., 30; ch., 140; ruiss., 18.

Les propriétaires qui récoltent 100 hectol. de seigle ont de 50 à 60 hectol. de millet et millade.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. seigle.	Hectares.
A la ville (P. Lalanne).....	450	647
Dom. du Poteau (A. Léon aîné et frères)...........	100	700
Communaux (Landes, semis brûlés)............... ...	»	580
Au bourg (Mme de Rochebrune).......	240	527
Id. (Constant Halphen)	»	509
A Lugaïosse (Petges).......	120	482
Id. (Arn. Callen).	120	355

	Hectol. seigle.	Hectares.
A Lugaïosse (O. Bouneau)..	130	205
Id. (Mothes).......	70	128
Id. (Cholet)........	70	120
Id. (J. Tauzia) ...	40	113
Id. (Ducasse Vital)	35	64
A Lartigue (Troussil)......	330	600
Id. (J. Callen)........	90	232
Id. (Ant. Laborde)...	110	127
Id. (P. de Marbotin)..	180	298
Id. (J. Depons).......	115	242
Id. (Gab. de Pontac).	80	214
Id. (P. Fontans)......	200	146
Id. (G. Hermangast)..	70	144
Id. (P. Lagardère)....	120	57
A Quincarnon (Petges).....	120	200
A Belle-Chasse (Bayle).....	250	328
A chât. Londet (de Pineau)	120	202
A Lucbernet (Arthur Saige).	120	316
Id. (Léopold Saige)	100	220
A Lucbernet et Pouchan (Léon Bacque)...	180	266
Id. (Darcos).........	160	270
Id. (Gustave Saige)..	120	300

	Hectol. seigle.	Hectares.
A Lucbernet et Pouchan (Chaulet)........	70	200
Id. (A. Roumazeilles).	120	225
Id. (Roumazeilles père)	80	144
Id. (Vidal Barth.)...	40	114
Au Gaille (Latrille Fort)...	45	60
A Pradère (B. Despujols)..	110	272
Au Poteau et à Parsol (A. Duluc)............	80	221
Id. (Cazenave)........	50	98
Id. (M. Lescouzères)..	70	74
Id. (L. Gourgues)....	60	53
Au Marque (S. Lamarque).	70	133
Id. (F. Duluc)........	225	129
Id. (Dr Courrégelongue)............	70	90
Id. (Garbay)..........	50	54
Id. (E. des Grottes)...	50	43
Id. (Lartigau)........	65	75
Au Boy Brulat (G. Laforgue)	40	98
Au Brous (B. Dussillol)....	70	87
Au bourg (Vve Dumousseau)	60	61
Id. (Vve Alien).......	»	179

Une trentaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectolitres seigle.

Curé : Ferran.
Vicaire : Gaillard.
Maire : P. Lalanne.
Adjoint : Choime.
Secrétaire-instituteur : J.-B. Faurie (81 élèves. — Ecole entièrement gratuite.)
Institutrices : Sœurs de la doctr. chr. (32 élèv.)
Juge de paix : Alf. Bayle.
Greffier : Monguillem.
Notaire : Raoul.
Huissier : Choime.
Percepteur : Lecomte.
Postes (directrice des) : Mlle Dubourg.
Gendarmerie (brigadier de) : Deluyen.
Médecins : Drs Lalanne et Laguë.
Sage-femme : Mme Rouméǵoux.
Vétérinaires : Lagardère père et fils.
Société de secours mutuels : Présidt, Th. Dubernet (50 membres).
Aubergistes : Daurian, Dubernet, Vve Garbay, Gras.
Boulangers : Rouméǵoux, Sauboua.
Bouchers : Dupeyra, Sauboua.
Cafetiers : Choime, Merlot.
Chandelles (fabr. de) : Abadie.
Charpentiers : Duprat, Bouy, Lucante.
Charron : Laporte.
Chiffons en gros : Laforgue.
Denrées coloniales : Abadie, Cardoit, Mme Cartau (dit Bayle), Jos. Faugeras.
Forgerons : Laporte, Laulan.
Hôtels : Dubourg (hôt. du Lion-d'Or), Lafosse (hôt. du Cheval-Blanc), Rouméǵoux (hôt. des Voyageurs).
Maréchal-ferrant : Soumaire.
Meuniers : Jorret, au moulin de Basset; Raymond, au moulin de Cabardos.
Produits résineux : Lalanne (Vve Massieux fermier).
Tuiles et briques : Bayle (Courrégelongue, fermier), Lalanne.
Marché tous les lundis
Foires : 29 avril, 25 mai, 22 septembre; importantes au point de vue de la race bovine.
Fête locale à la saint Martin (11 novembre).

ESCAUDES. — 441 h. — 2,577 hect. — 92 m. d'alt. à Pierron et 100 m. à l'extrémité S. de la commune. — 5 k. au N.-E. de Captieux. — **B.** : au N., par Bernos; au N.-E. et à l'E., par Lerm; au S.-E. et au S., par Giscos; à l'O., par Captieux et Bernos. — **Arr.** : par le Ciron qui la limite à l'E.; par le Thus, et par le ruiss. d'Escaudes, affluents du Ciron. — **Ch. vic.** presque tous impraticables pour les voitures. — **B. de P.** : Captieux. — **B. T.** : Bazas. — **Vill.** ou **Hameaux pr.** : Dartigolles, Bernachon, Boscage, Saisin et Saby.

Sol gén. sablonneux, offrant, vers l'E., près d'Artigolles, des terres sablo-argileuses. — **Sous-sol** offrant le tuf, à une profondeur très-variable (0,65 à 3 m.). Vers l'E., on trouve quelques parties argileuses, et vers le N.-E., sur les bords du Ciron, un banc de pierre tendre de 4 ou 5 m. de profondeur.

Division du sol : ter. lab., 325 hect.; prés, 90; pât., 46; chênes, 154; pins, 1,000; landes, 916; sol bâti et j., 6; ch., 24; ruiss., 16

Quatre troupeaux de moutons et brebis.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. seigle.	Hectares.		Hectol. seigle.	Hectares.
A Dartigolle (Fr. Bordes).	200	170	*A Saisin et au bourg* (Arn. Laborde)	60	76
Id. (Fr. Duluc)...	110	104	*A Peillot* (Laurt Dussillol).	45	65
Château du Boscage (1) (Dr Courrégelongue)	110	142	*Au Boscage* (J. Douence)..	60	44
A Dartigolle (Roumazeilles)	70	51	*A Bernachon* (D. Dussillol)	50	43
A Bertranet (R. Daignos).	70	85	*A Gouriches* (P. Jorret)...	30	53
A Lèbe (Barth. Daignos).	60	84	*A Piney* (P. Petges)	40	50
A Saby (Dussillol)	60	120	*Landes et bois communaux.*	»	228
A Saby (Darriet)	60	80	*A Larabey* (J. Darquey)...	35	55

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 30 hectol. de seigle.

Curé : Roborel (Pierre).
Maire : Mart. Bordessoules.
Adjoint : Laur. Dussillol.
Secrétaire-instituteur : Corbin (22 élèves).
Vétérinaire : J. Estèves.
Fête locale : saint Eutrope, 6 octobre.

GISCOS. — 420 h. — 3,206 hect. — 95 m. d'alt. au N. de l'église. — 8 k. à l'E.-S.-E. de Captieux; 17 k. au S.-O. de Grignols. — **B.** : au N., par Goualade et Escaudes; à l'E., par Saint-Michel-de-Castelnau, Lartigue et le dépt de Lot-et-Garonne; au S., par le dépt des Landes; à l'O., par Captieux et Escaudes. — **Arr.** par le Thus, affluent du Ciron et par le Giscos, affluent du Thus. — **Ch. de gr. com.** de Captieux à Grignols. — **B. de P.** : Captieux. — **B. T.** : Grignols. — **Vill. pr.** : Giscos, Comalès, Lamothe, le Grand-Massé. L'église de Giscos, construite en croix latine, date de 1865.

Sol plat, partout sablonneux, généralement meilleur qu'à Captieux, le tuf étant plus profond.

Division du sol : ter. lab., 333 hect.; prés, 70; pât., 44; chênes, 103; pins et semis, 1,588; pins brûlés (10 juillet 1870), 1,000; sol bâti et j., 13; ch., 45; ruiss., 10.

La production en millet correspond à une moyenne de 40 p. 100 de la production du seigle.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. seigle.	Hectares.		Hectol. seigle.	Hectares.
A Tauzia (Elie Darquey)..	200	293	*A Levrault* (R. Daignos)...	100	211
A Sourbet (Dr Reboul).....	200	249	*A Comte* (Annette Sourbet)	100	118
A Coumalès (Matha)	120	257	*A Huga* (J. Darquey)	80	73
Au bourg (Fr. Guitard)....	120	326	*A Bordessoules* (Duluc)....	90	69
A Réjots (P. Martin)... ...	150	83	*A Castelnau* (P. Martin, de Lerm)	»	128
A Arnautilot (Lapeyre)....	160	161	*A Peyroustin* (Sauboua)...	50	56
A Lafon (J. Labat)	150	154			

Une quinzaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol. seigle.

Curé : Duffau.
Maire : Cabijos.
Adjoint : Barbe.
Secrét.-inst. : Labadesse; école mixte (25 élèv.)
Ouvroir : direct. Mme Labadesse.
Produits résineux : Fr. Guitard.
Fête locale : 24 août ou le dimanche suivant.

---

[1] Il y eut un vignoble qui produisait plusieurs tonneaux de vin rouge et blanc. Ce qu'on récolte aujourd'hui est insignifiant.

GOUALADE. — 325 h. — 1,700 hect. — 107 m. d'alt. au S.-E. de l'église, sur le ch. de gr. com. — 10 k. à l'E.-N.-E. de Captieux; 14 k. au S.-S.-O. de Grignols. — **B.** : au N., par Lerm; à l'E. et au S.-E., par Saint-Michel; au S.-O. et à l'O., par le Ciron, qui la sépare de Giscos et d'Escaudes. — **Arr.** par le Ciron et son affluent le ruiss. de Goualade. — **Ch. de gr. com.** de Bazas à Casteljaloux. — **B. de P.** : Captieux. — **B. T.** : Grignols.

Sol sablonneux, offrant, vers l'E. et du côté de l'église, quelques parties sablo-argileuses. Le sable de cette commune alimentait jadis une verrerie établie sur le ruiss. de Goualade. — **Sous-sol** : offrant généralement le tuf à 30 ou 70 centim. de profondeur; vers l'E., on trouve de l'argile imperméable; vers l'O., quelques carrières de pierre dure ou de pierre à chaux. Le tuf de cette commune a été longtemps exploité pour en extraire le fer qu'il renferme.

Division du sol : ter. lab., 235 hect.; vig. en joual., 2; prés, 67; pât., 15; chênes, 12; pins et semis, 1,200; landes, 150; ch., 15; ruiss., 3; sol bâti et j., 11.

Élève du bétail : peu importante, par suite de la maigreur des prairies. Le millet correspond à 50 ou 60 p. 100 de la production du seigle.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. seigle.	Hectares.		Hectol. seigle.	Hectares.
Au Chalet (Mme C. Catellan)	100	208	*A Trésol* (Bd Yon fils)	55	99
Aux Bordes (J. Aulanet)	90	179	*A Sango* (Sim. Laborde)	50	83
A Narcam (Fr. Guitard)	70	118	*A Yonne* (Bd Yon)	40	62

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 30 hectol. seigle et de 10 à 20 hectol. millade.

Curé : Chauvet, à Lerm.
Maire : Bertrand Lacoste.
Adjoint : Jean Lagardère.
Secrétaire-instituteur : Champetié, à Lerm.
Aubergiste : B. Lacoste.
Forgeron-taillandier : L. Geoffroy.
Meunier : L. Laulan, au moul. de Garillon.

LARTIGUE. — 223 h. — 1,364 hect. — 118 m. d'alt. aux Chicoys. — 14 k. à l'E.-S.-E. de Captieux. — **B.** : au N., par Saint-Michel; à l'E., par le dépt de Lot-et-Garonne; au S., par le dépt des Landes; à l'O., par Giscos. — **Arr.** par le Ciron et son affluent, le ruiss. Crabey. — **Ch. de gr. com.** de Bazas à Casteljaloux. — **B. de P.** : Captieux. — **B. T.** : Bazas.

Sol gén. sablonneux, offrant, vers l'E., quelques parties qui, quoique sablo-argileuses, sont peu fertiles. — **Sous-sol** : le tuf.

Division du sol : ter. lab., 160 hect.; prés, 37; pât., 2; pins, semis et chênes, 1,100; landes, 30; sol bâti et j., 7; ch., 18; ruiss., 12.

Peu de bestiaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectares.		Hectares.
De Bastard	327	P. Mondineau	171
Pierre Lubet	221	J. Mouchet	90
Emile Saint-Espès	118	J. Picard	57
Barth. Daney	150	Fr. Biaut	56

La culture des céréales, peu importante dans cette commune, suffit à peu près à la consommation locale.

Curé : Dufau, à Saint-Michel-de-Castelnau.
Maire : Biaut.
Adjoint : J. Picard.
Instituteur, à Saint-Michel-de-Castelnau.

SAINT-MICHEL-DE-CASTELNAU. — 611 h. — 4,261 hect. — 100 m. d'alt., sur le ch. de gr. com., entre l'église et le château. — 12 k. à l'E. de Captieux. — **B.** : au N., par Goualade; à l'E., par le dép^t de Lot-et-Garonne; au S., par Lartigue et Giscos; à l'O., par Giscos et Goualade. — **Arr.** : par le Ciron et son affluent le Gua-Sec, appelé aussi le ruiss. de Castelnau. — **Ch. de gr. com.** de Bazas à Casteljaloux, de Captieux à Grignols et de Saint-Michel à Houeillès. — **B. de P.** : Captieux. — **B. T.** : Grignols. — **Vill. pr.** : Saint-Michel, Castelnau, Arriet, la Parropie, la Fille, Léchide.

Sol assez plat, gén. sablonneux, offrant quelques terres sablo-argileuses entre les quartiers de la Parropie et de Castelnau. — **Sous-sol** : tuf, à 70 cent. de profondeur, présentant un terrain argileux du côté de la Parropie; vers Castelnau et Saint-Michel, banc de pierre dure à une profondeur très-variable et où l'on trouve des coquilles fossiles.

Division du sol : ter. lab., 420 hect.; prés, 140; pât., 64; taillis, 82; pins et semis, 3,162; landes, 300; sol bâti et j., 8; ch., 60; ruiss. et étang de la fabrique de papier, 25.

Le millet et la millade correspondent en volume à 40 ou 50 p. 100 de la production du blé.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé	Hectares.
A la Fille (E. Saint-Espès Lescot)	180	671
Au Châlet (G. Saint-Espès Lescot)	200	552
A Arriet (Elie Darquey)	550	460
Chât. de Castelnau (Lamothe de Mondion)	170	400
A Larrivat (F. Dubrocas)	100	92
A la Parropie (P. Bernos)	80	205
A la Parropie (Lubet)	70	197
Id. (P. Lamothe)	70	123
Id. (Garbay)	70	100
Id. (Charriaud)	60	92
Id. (Dussillol)	40	61
A l'Espagnol (Cazemajour)	70	93
A la Fille (Caze)	70	82
A Saint-Michel (Bimes)	50	58
A Castelnau (Joret)	50	120

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 25 hectol. de seigle, et de 5 à 15 hectol. de millade.

Curé : Dufau.
Maire : Lamothe de Mondion.
Adjoint : Bimes.
Instituteur : Couthures (36 élèves).
Institutrice : Mme Couthures (28 élèves).
Aubergistes : à Saint-Michel, Bimes, Vve Pujos; à Castelnau, Collier.
Papier paille (fabricant de) : Lamothe de Mondion.
Produits résineux (fabrique de) : Jorret (fermiers, Descac et Massieux).
Fêtes locales : 8 mai et 29 septembre, ou les dimanches suivants.

CANTON DE GRIGNOLS

5,290 h. — 12,949 hect. — Divisé en dix communes : Grignols, Cauvignac, Cours, Labescau, Lavazan, Lerm, Marions, Masseilles, Sendets, Sillas. — **B.** : au N., par le canton d'Auros; à l'E., par le dép^t de Lot-et-Garonne; au S., par le canton de Captieux; à l'O., par le canton de Bazas. — **Arr.** : à l'O., par le Ciron et par ses affluents, le Barthos et la Goualade; à l'E.,

par le Lisos et son affluent le Lindret. — On trouve à Sendets l'un des points les plus élevés du dép^{t} (142 m. d'alt.).

Sol accidenté et varié vers le N., présentant, de ce côté, alternativement, des terres fortes, des terres bâtardes (bouvées) et des terres douces sablonneuses. L'ensemble de cette partie du canton est d'une fertilité moyenne et propre à la culture du froment. Vers le S., le sol, peu accidenté, généralement sablonneux, est peu fertile ; cependant, dans la commune de Lerm, quelques centaines d'hectares présentent des terres fortes. — **Sous-sol** varié, composé, vers le N., alternativement, de grave, d'argile, ou d'un agrégat argilo-graveleux dur, rougeâtre et imperméable ; enfin, quelques bancs de pierre dure et de pierre tendre, en partie exploités.

Revenus pr. : 1° **Bois de pins** et taillis de chênes pour chauffage.

2° **Céréales** (froment, seigle, maïs, millet, millade) et **Chanvre**, suffisant à la consommation locale ; le seigle seul est en excédant.

3° **Pommes de terre et légumes** suffisant aussi à la consommation.

4° **Foins et fourrages** divers, suffisant à peine à nourrir le nombreux bétail élevé dans ce canton.

5° **Bétail** : La *race bovine bazadaize* donne un revenu important par la vente des jeunes veaux de trois mois et des bouvillons ou génisses de deux ans.

La *race ovine*, peu importante, tend à disparaître tous les jours, par suite de l'ensemencement des landes et de l'intérêt qu'ont les métayers à élever la race bovine.

La *race galline* (poules et dindons) est exportée sur une assez grande échelle.

La *race porcine* est engraissée pour la consommation locale.

6° La **Viticulture** n'est un revenu que dans la partie N.-N.-E. du canton; dans le S., elle ne suffit pas à la consommation locale. Les *vignes blanches* sont gén. complantées en plein, 4/5 enrageat et 1/5 jurançon. Les vins blancs se vendent, nus, de 20 à 30 fr. la barrique. — Les *vignes rouges* sont complantées en joualles, 2/4 boucherès, 1/4 malbec (pied-rouget), et 1/4 en cogne, mansin, picard, etc. Les vins se vendent, nus, de 35 à 50 fr. la barrique.

8° Les **Fruits** ne forment qu'un revenu peu important.

9° La **Pierre** suffit aux constructions locales.

Le **Mode d'exploitation** des domaines est le métayage (voir p. 6).

Le métayer ou colon ne veut être dépendant que de la routine ; aussi a-t-il, dans la plupart des communes, rejeté la culture du tabac, qui le mettait sous la surveillance des employés de cette administration. Parmi les travers de sa routine se trouve celui de perdre un temps, souvent précieux, à faire lui-même ses charrois. Constatons, cependant, un léger progrès : quelques propriétaires sont arrivés à faire comprendre à leurs métayers qu'en certaines saisons leur temps est mieux employé dans leurs champs que sur les routes, et qu'il est souvent économique de payer un bouvier pour faire ses transports.

GRIGNOLS. — 1,835 h. — 2,270 hect. — 124 m. d'alt., près le bourg. — 15 k. au S.-E. de Bazas ; 28 k. au S.-E. de Langon. — **B.** : au N. et à

l'E., par le dépt de Lot-et-Garonne; au S.-E., par Cours; au S. et à l'O., par Sillas; au N.-O., par Masseilles. — **Arr.** par le Lysos et son affluent le Lindrat. — **Rte Dle** de Bazas à Casteljaloux, de Grignols à Cocumont. — **Ch. de gr. com.** de Castets à Grignols, de Grignols à Captieux. — **Ch. d'int. c.** de Bazas à Cocumont, de Grignols à Lartigue et à Saint-Martin-de-Curton. — **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg** bien bâti, avec belle église moderne, halle et belles promenades ombragées servant de champ de foire. — **Vill. pr.** ou sections : Auzac, Campin, Campot, Mazerolles, Sadirac et Saint-Loubert ou Loubens, qui formait autrefois une paroisse distincte de celle de Grignols. — Le bourg de Grignols a supplanté celui de Flaujacq, qui était jadis le centre de la commune, et dont il reste encore l'ancienne église, abandonnée en 1861.

Sol accidenté et très-varié, présentant généralement des terres fortes assez fertiles dans la partie N., et des terres bâtardes (bouvées) ou des terres douces plus ou moins fertiles dans la partie S. — **Sous-sol** : à l'extrémité N., quelques parties graveleuses; vers le centre, une terre argileuse, dure, imperméable, heureusement assez éloignée de la surface (1 m. à 1 m. 50 c.), et vers le S., une terre dure, sablonneuse.

Division du sol : ter. lab., 970 hect.; vig. en joual., **326**; vig. en plein, 150; prés, **347**; taillis de chênes et de pins, **300**; landes, 70; chât., 5; sol bâti et j., **36**; chem., 59; ruiss., **6**.

Les **vins rouges** ou blancs et le froment sont récoltés vers le N. de la commune. Le côté S. ne produit que : bois, bestiaux, seigle et menus grains.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. from.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. from.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Sabla (1) (de Bentzmann)	»	»	160	*Les Abatuts* (Joret fres)	»	»	10
Château de Grignols (Cte de Sabran-Pontevès)	700	10	10	*A Auzac et autres lieux* (Ed. Faugère)	210	3	9
A Sadir, Camp. et Grignols (Hrs Duballen)	250	5	15	*A Auzac* (Joret frères)	200	3	10
A St-Loubert (Dr Depons)	250	6	6	Id. (J. Tauzin)	100	3	2
Id. (Laborde Vital)	220	4	8	Id. (Duboua)	80	2	1
Id. (Vve Guyon de Lanclauze)	200	6	6	Id. (Vve Jeannin Serres)	60	3	5
A St-Loubert et Mazerolles (Tach)	160	4	4	Id. (Bagot)	60	2	2
Id. (Mivielle)	90	3	2	*A Auzac et Mazerolles* (Pons)	190	2	3
A Flaujacq (Joret fres)	100	8	»	*A Mazerol* (Espagnet)	150	3	5
				Id. (P. Boudey)	120	3	2
				Id. (Dulan)	60	1	2
				A Campin (P. Blanchard)	140	3	2

1. Le domaine du Sabla comprend 40 hect. de vignes blanches complantées en plein avec 4/5 enrageat, 1/5 muscadelle et blanc sémillon. Il produit 150 à 160 tonneaux d'un vin très-recherché dans la contrée.

Non loin du Sabla, M. de Bentzmann possède, à Sainte-Bazeille, sur la côte de Beaupuy, le domaine du Château-Lalanne, qui comprend 26 hect. de vignes rouges dans des terres fortes argilo-calcaires ou boulbenes, complantées en malbec (côte rouge), merlot, bouchet (petit gr[illegible], malvoisie, fer (heré) et grand plant. Ce vignoble produit de 150 à 160 tonn. de vin rouge.

M. de Bentzmann possède, au domaine de Boyaguet, un vignoble (70 hect.) complanté en enrageat. Ce vignoble, de création récente, produit actuellement 125 tonneaux, et dépassera [illegible] tonneaux dans quelques années.

	Hectol. from.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Campin (J. Lacrosse)	120	4	4
A Sadirac (J. Rengade)	100	8	10
Id. (Vve Reboul).	60	2	2
A Lasserre (Vve Laborde)	60	1	2
A Monplaisir (Th. Faugère)................	40	5	»

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 5 à 40 hectol. et de 1 à 3 tonn.

Curé : Tauzin.
Vicaire : Gaubert.
Maire : Ed. Faugère. — *Adjoint* : Soubiran.
Secrétaire : Lefranc.
Instituteur : Jollos (93 élèves).
Institutrice commun. : Mlle Lefranc (61 élèv.).
Institutrices libres : Sœurs de Marie-Thérèse (70 élèves).
Juge de paix : Peyré.
Greffier : Ramuzat.
Notaires : Ed. Faugère, Pepin.
Huissier : Dubourg.
Gendarmerie : Bernard, brigadier.
Agent-voyer : Pichaucourt.
Percepteur : Groulier.
Receveur de l'enregistrement : Texereau.
Postes (receveur des) : Mlle Dulau.
Télégraphe : Directrice, Mlle Servat.
Tabacs (vérific. de la culture des) : Piquenot.
Médecin : Dr Reboul.
Sages-femmes : Mme Sauboua, Mme M. Caillou.
Vétérinaire : Lamarque.
Sapeurs-pompiers : commandant Desclaux.
Fanfare Saint-Eléar : Directeur, Servat.
Aubergistes : Bataille, Gibaroux, Lanusse, Lapeie, Médail, Mothes.
Bâtisse (entrepreneurs de) : Boissonneau, Desclaux frères.
Bois (marchands de) : Jorret, Jourdan, Mothes, Mouchès.
Bonneterie-mercerie : Lartigue, Maylin.
Bouchers : Dubouа, Martin.
Boulangers : Chataigné aîné, Chataigné jeune, Ed. Galard, Mlle Galard, Roumazeilles, Baz, Serres, Alexis Serres.
Cafetiers : Dupiol, (café Commercial), Jourdan (café du Commerce), Lafonta (café Mazarin), Mathé (café du Centre).
Carrier : Lapeyre.
Charcutiers : Piganiol, Al. Serres.
Charpentiers : Cazaban, Cazomajou, Darragnes, Lanusse, Rossignie.
Chaudronniers : Caillou, Piganiol aîné, Piganiol jeune.
Denrées coloniales : Vve Biaut, Charrier, Mlle Denis, Garolet, Mlle Lamarque, Lasserre, Portets, Pouchet, Roumat.
Confiseur-liquoriste : Bernède.
Cordonniers : Lapeyre, Miviolle, Serres.
Draps et nouveautés : Maisonnave.
Enveloppes-bouteilles : Jourdan aîné, Jourdan jeune.
Ferblantier : Caillou.
Fers et quincaillerie : Constans.
Forgerons : Darnauzan, Dubourg.
Hôtels : Chevassier (hôt. des Landes), Vve Courrégelongue (hôt. de l'Etoile).
Huiles (fabricant d') : Lespine aîné.
Limonades et eaux gazeuses : Chevassier.
Maréchaux-ferrants : Ducros, Pujos.
Menuisiers : Bompar, Chevassier, Darcos, Médail, Sauboua.
Meubles (marchand de) : Chevassier.
Meuniers : Courrégelongue, au moul. de Saint-Loubert; Labrouche, au moul. de Grignols.
Peintre-vitrier : Bonnefond.
Pharmaciens : T. Faugère, Lafonta.
Plâtrier : Reau.
Poterie (fabricant de) : Cardonne.
Sabotiers : Ducos, Petit, Pons.
Sellier-carrossier : Charrier.
Serruriers : Bouquet, Bourguet.
Tisserands : Dufrèche, Gibaroux père et fils, Labbé frères, Laborde, Renard.
Tuiles et briques (fabricants de) : Desclaux et Boissonneau, Dupouy.
Vins en gros : Mouchès et Piganiol.
Voitures à volonté : Dupouy.
Marchés : tous les mercredis.
Foires : tous les premiers mercredis du mois, le 17 janvier, le lendemain de l'Ascension, premier mercredi après la Saint-Pierre, 13 août, 25 novembre; consacrées principalement au bétail (race bovine); on y trouve simultanément les petits bœufs de la race bazadaise et ceux du Queyran élevés au S.-O. du Lot-et-Garonne, et produits par le croisement de la race garonnaise et de la race bazadaise. Ces bœufs du Queyran, presque aussi forts que les garonnais, sont très-recherchés pour la boucherie et expédiés souvent fort loin.
Fête locale : saint Pierre, le 29 juin.

CAUVIGNAC. — 289 h. — 551 hect. — 139 m. d'alt., près le ch. de gr. com. — 4 k. au N. de Grignols. — **B.** : au N., par Labescau et Sigalens; à l'E., par le dépt de Lot-et-Garonne; au S., par Masseilles; au S.-O., par Marions; à l'O., par Sendets. — **Hab.** disséminées. — **Arr.** par le Lysos. — **Ch. de gr. com.** de Castets à Grignols. — **Ch. d'int. c.** de Grignols à la Réole. — **B. de P.** : Grignols. — **B. T.** : Grignols.

Sol varié, gén. sablonneux, offrant quelques terres fortes à l'E., sur les bords du Lysos, et quelques parties graveleuses vers le N. — **Sous-sol** : gén. composé de tuf plus ou moins argileux, présentant : vers le N.-E. et le N., des argiles très-propices à la fabrication des poteries; vers le S.-O., le sous-sol, assez rapproché de la surface, est peu perméable.

Division du sol : ter. lab., 145 hect.; vig. en joual., 90; vig. en pl., 5;

prés et pât., 104; chênes, 165; chât., 9; friches, 7; sol bâti et j., 8; ch. et ruiss., 18.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. from.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. from.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Gouyé de Piteau (Rd Deyres)	100	1	4	*A Magnac* (Vve Bernède).	50	»	»
A Daulan (J. Daulan). .	80	»	»	*Au Brun* (Jollis)	50	2	»
Près l'église (E. Rippes).	80	3	3	*Au Barreyre* (de Langlard)	50	»	»
A Berret (J. Audinot)...	80	2	1	*Près l'église* (Duthuron).	40	3	1
Id. (Pons curé)...	60	1	2	*Au Gas* (Vve Vignolles).	40	»	»
A Barradat (Martin)...	60	»	»	*Au Rions* (Dous)	40	»	»
A Artiguebelle (Et. Brignon)	60	»	»	*Au Tapia* (Marquette)..	40	»	»
Près l'église (P. Doyneau)	50	»	20	*A Magnac* (Vve Laborde)	40	»	»

Une vingtaine de petits propriétaires font de 5 à 40 hectol.

Curé : Vendome, à Sendets.
Maire : Duthuron.
Adjoint : Marquette.
Secrétaire-instituteur : Daulan (39 élèves).
Institutrice : Mme Daulan (24 élèves).
Aubergistes : Roumazeilles, Faugas.
Bois (marchand de) : Dupouy fils second.
Potier : Roumazeilles.
Taillandier : Dupouy fils jeune.
Fête locale : 14 juin.

COURS. — 417 h. — 1,035 hect. — 163 m. d'alt. à Samazeuil, limite du dépt; 154 m. aux Tourets; 148 m. à la source du Lysos. — 2 k. au S.-E. de Grignols; 14 k. au S.-E. de Bazas. — **B.** : au N., par Grignols; à l'E. et au S., par le dépt de Lot-et Garonne; à l'O., par Grignols. — **Arr.** par le Lysos; source ferrugineuse à la Rhode, où se trouvent un hôtel meublé et un établissement thermal. — **Rte Dle** de Bazas à Casteljaloux. — **B. de P.** : Grignols. — **B. T.** : Grignols.

Sol sablonneux; vers le N., quelques terres bâtardes assez fertiles. — **Sous-sol** gén. rapproché de la surface, constitué, dans la majeure partie de la commune, par une terre dure, grisâtre, peu perméable; au N., quelques parties graveleuses et quelques carrières de pierre tendre; à l'E., on trouve des carrières de pierre dure.

Division du sol : ter. lab., 325 hect; vig. en joual., 100; vig. en pl., 45; prés, 128; chênes, 225; pins, 126; friches, 30; pât., 10; chât., 6; sol bâti et j., 15; ch., 23; ruiss., 2.

Vins blancs produits par l'enrageat pur dans les nouvelles plantations, et par l'enrageat mélangé à quelques cépages fins dans les anciennes. — Prix de primeur, de 20 à 30 fr. la barrique, nus. — **Vins rouges**, peu importants. — Bois de chênes dans le N. de la commune; bois de pins dans le S. — Élève de la race bovine.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Maison (Burguet)...	400	»	25	*A Perbonnet* (Ed. Faugère)	90	2	8
Au Petit-Bois (Emile Faugère)	130	»	13	*A Pouchan* (Ducasse).	60	»	30
Aux Tourets (P. Th. Faugère)	80	12	20	*A la Croix* (Vve Martin)	60	1	3
				A Rouset (J. Tauzin)..	40	4	1

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 30 hectol. et de 1 à 5 tonn.

Curé : Dutauzin.
Maire : Lahitolle.
Adjoint : Pauly.
Instituteur : Dubois, école mixte (19 élèves).
Médecin : Roumat, à l'établissement de Cours-les-bains.
Fête locale : le 8 septembre.

LABESCAU. — 205 h. — 600 hect. — 136 m. d'alt. à Jouannon. — 8 k. au N.-O. de Grignols; 11 k. à l'E. de Bazas. — **B.** : au N., par Aillas; à l'E., par Sigalens; au S., par Sendets; à l'O., par Gajac et Gans; au N.-O., par Lados. — **Ch. de gr. com.** de Castets à Grignols. — **R^te^ D^le^** de Bazas à la Réole et à Libourne. — **Ch. d'int. c.** de Bazas à Cocumont. — **B. de P.** : Aillas. — **B. T.** : Grignols. — Église à Aillas.

Sol gén. composé de terres douces, offrant quelques parties argileuses vers l'E. et quelques parties graveleuses à l'E. et au N. — **Sous-sol** composé d'une terre dure, rougeâtre, imperméable, assez rapprochée de la surface pour qu'il soit nécessaire de la défoncer et de la remuer souvent pour rendre le sol fertile; vers l'O., on trouve quelques parties pierreuses.

Division du sol : ter. lab., 140 hect.; vig. en joual., 64; vig. en pl., 4; prés et pât., 81; chênes, 235; pins et landes, 45; chât., 10; sol bâti et j., 7; ch., 14.

Élève du bétail, relativement considérable.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château de Labescau (Drouilhet de Sigalas)	600	7	7
A Jouannon (Filleau).	80	»	»
A Tirranjouan (J. Duplan)...............	80	»	»
A Capot (J. Derc).....	80	»	»

Une vingtaine de petits propriétaires font de 15 à 40 hectol.

Curé et instituteur, à Aillas. | *Maire :* Latrille. — *Adjoint :* J. Duplan.

LAVAZAN. — 356 h. — 900 hect. — 134 m. d'alt. au N. de la commune; — 5 k. à l'O. de Grignols; 10 k. au S.-E. de Bazas. — **B.** : au N.-O., par Birac; au N., par Sendets; à l'E., par Marions; au S., par Lerm; à l'O., par Cudos. — **Arr.** par le Barthos et son affluent, le ruiss. de Chantemerle qui traverse la R^te^ D^le^. — **R^te^ D^le^** de Bazas à Casteljaloux. — **B. de P.** : Grignols. — **B. T.** : Grignols. — **Hab.** disséminées.

Sol léger et sablonneux, plus fertile dans le N. que dans le S.; au N., plateau graveleux, sur fond d'argile. — **Sous-sol** : sablonneux, dur et perméable.

Division du sol : ter. lab., 213 hect.; vig. en joual., 50; prés, 70; pât., 13; pins, 446; chênes et chât., 74; sol bâti et j., 7; ch., 15; ruiss., 12.

Les terres labourables produisent : au N., moitié seigle, moitié froment; au S., seigle, millet, millade et maïs.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Superf. hect.
A Garbay de Haut (Vve Garbay)....................	200	77
A Manieu (J. Jourdau).....	180	83
A Cerise (Pons)............	90	5

	Hectol. blé.	Superf. hect.
A Piret (de Langlard)......	70	65
A l'Eglise (Peyré)...........	70	21
Id. (Literie)..........	60	20
Au Gahet (Michel Courrégelongue)..................	60	20
Au Piac (Delas)............	60	25
A Blazy (Ardusset) [1]......	50	34
Darguence..................	50	16
A Castagnet (Marès)........	50	»
A Graves (R. Deyres)......	50	8
A Lacoste (Vve Garreris)....	50	9

Une trentaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol.

Curé : Jacques Dubois.
Maire : Gardère.
Adjoint : Delas.
Secrétaire : Albinet.
Instituteur : Guillaume (18 élèv.) école mixte.
Aubergistes : Vve Brannens, Dubourg, Martin.
Bois (marchand de) : Literie.
Charpentiers : Arquey, Jeantet, Martin.
Charrons : Auger, Duthuron.
Denrées coloniales : Brannens, Dufau.
Forgerons : Brannens, Dufau.
Meunier : Delas, au moulin de Musset.
Travaux publics (entrepreneur de) : Dorian.
Fête locale : premier dimanche d'août.

LERM ET MUSSET. — 820 h. — 3,687 hect. — 113 m. d'alt. près le bourg. — 13 k. au S.-O. de Grignols; 14 k. au S.-S.-E. de Bazas. — **B.** : au N., par Cudos et Lavasan; à l'E., par Marions; au S.-E., par Goualade; au S.-O., par Escaudes, séparé de Lerm par le Ciron. — **Arr.** par le Ciron, par son affluent le Barthos, et par le ruiss. d'Ayguesmortes qui se jette dans le Barthos, près de Cudos. — **Ch. de gr. com.** de Bazas à Casteljaloux, de Grignols à Captieux, de Grignols à Lerm. — **B. de P.** : Grignols. — **B. T.** : Grignols. — Le **bourg** de Lerm est petit, irrégulièrement bâti, mais bien situé. — **Vill. pr.** : Musset, Tave, Pitron, Maupas.

Sol sablonneux au S. et à l'E., offrant des terres fortes assez fertiles au centre, à l'O. et au N. — **Sous-sol** : au S., tuf qui s'étend à une assez grande profondeur, à l'E., tuf au-dessous duquel on trouve l'argile. Dans le reste de la commune, argile.

Division du sol : pins, 2,666 hect.; ter. lab., 555; vig. en joual., 55; prés, 260; pac., 75; sol bâti et j., 30; ch., 26; ruiss., 20.

Foins abondants et de première qualité; un tiers de la récolte s'exporte, le reste sert à l'élève du bétail (race bovine).

Vins rouges et blancs servant à la consommation locale. Chaque métairie produit environ 25 kilogr. de filasse de chanvre.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

La plus grande partie des hectolitres de céréales indiqués ci-après est en seigle.

	Hectol. blé.	Hectares.
A Tave (Simon Laborde)...	170	193
Id. (Mme Bimes).......	160	99
Id. (Dubroca frères)...	100	49
A Tave et Beys (A. Roumazeilles)........	90	151
Id. (M. Dussillol)..	80	48
Id. (A. Dussillol)..	50	49
Au bourg (Lagaye).........	150	177
Id. (Coycault).......	100	171
Id. (E. Tauzin).......	100	98
Id. (A. Lescouzères).	120	78
Id. (J. et P. Martin).	100	73
Au bourg (B. Vidal).......	90	61
Id. (Dr Tauzin)......	60	62
A Pétron (Bernède Martin)	90	82
Id. (Balut Martin)...	120	60
A Musset (F. Lagrave).....	150	173
Id. (J. Darcos)......	50	125
A Hourastey (Et. Gaulin)...	60	77
A Majureau (Sarrazin) (tout froment)...............	60	28
Biens communaux ensemencés vers 1855........	»	240

[1] Voir p. 16, commune de BIRAC.

Une vingtaine de petits propriétaires ayant moins de 50 hectares font chacun de 10 à 40 hectolitres.

Curé : Chauvet.
Maire : Pierre Martin.
Adjoint : Douence.
Secrétaire : Champétié.
Instituteur : Champetié (35 élèves).
Institutrice : Mlle Albinet (24 élèves).
Médecin : Dr Tauzin.
Sage-femme : Mme Lubet.
Aubergistes : Chayre, Grinet, Mallet.
Bois (marchand de) : L. Udoit.
Boucher : Sauboua.
Boulanger : Sedeuil.
Charron : Mivielle.
Chaudronnier : Vidal.
Denrées coloniales : Bacheres, Bordes.
Draps : Bordes, Mme Sedeuil.
Essence de thérébentine et produits résineux : Coyeault.
Géomètres experts : Champétié, P. Martin.
Menuisiers : Boyer père, Boyer fils.
Meunier : Gaubè, au moul. de Cauley.
Foires : importantes au point de vue du bétail, 22 mai, 6 et 24 août, 14 septembre.
Fête locale : 3 février ou le dimanche suivant.

MARIONS. — 432 h. — 1,632 hect. — 130 m. d'alt. à l'extrémité S. — 4 k. à l'O. de Grignols; 12 k. au S.-E. de Bazas. — **B.** : au N., par Cauvignac; à l'E., par Masseilles et Sillas; au S., par le dépt de Lot-et-Garonne et Goualade; à l'O., par Lerm et Lavasan. — **Arr.** par le Barthos et par ses affluents les ruiss. de Sillas et de Chantemerle. — **Rte Dle** de Bazas à Casteljaloux. — **Ch. de gr. com.** de Grignols à Captieux. — **B. de P.** : Grignols. — **B. T.** : Grignols.

Sol sablonneux, offrant, vers l'O. et le N., des terres sablo-argileuses, qui se rapprochent des terres appelées *bouvées*. — **Sous-sol** composé d'un tuf noirâtre imperméable, présentant, au N., quelques petites mines de graviers.

Division du sol : ter. lab., 36 hect.; vig. en joual., 56; prés, 135; pât., 54; chênes, 164; pins et semis, 760; chât., 39; sol bâti et j., 16; ch., 24; ruiss., 19.

Le froment est cultivé seulement dans le N.; il est quelquefois semé simultanément avec le seigle, et le produit porte le nom de *miture*. — La culture du tabac a beaucoup diminué. — L'élève du bétail est un revenu secondaire. — Nombreuses transactions sur les bœufs de travail. — Les vignes suffisent à peine à la consommation locale. — La volaille donne un bon revenu.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.		Hectol. blé.	Hectares.
A Brocas (Lalaurie)........	70	36	*Château-Neuf* (Marquette)...	40	11
A Bezos (Vve Alexis Laborde)..................	70	37	*A Bernadot* (Lapeyre)......	40	13
A Couline (Eugène Duleau).	70	42	*A Dulau* (Pauly)...........	40	23
A Touyre (Firmin Dubory).	60	24	*A la Vigne* (Cazaban)......	40	12
A Bargasse (de Casmon)....	60	36	*A Caric* (Dulue)...........	40	27
Au Barthos (Fr. Darberras).	70	17	*Au Mineur* (Jean Labbé)....	40	19
A Mouliérat (J. Blouin).....	50	67	*A Pejot* (Jean Labbé fils)...	45	36
A Vignolles (Barthél. Darguence)..................	40	32	Id. (Paulin Peyré)......	30	29
A Perèt (de Langlard).......	40	48	*A l'Usine* (Oscar Bonneau)..	30	28
			Id. (Latrille)...	30	56

Cette commune possède en landes 279 hect. affermés en 1849 pour 30 ans et ensemencés par les fermiers.

Une trentaine de petits propriétaires font de 10 à 30 hectol., la plupart en seigle

Curé : Corbin.
Maire : Latrille. — *Adjoint :* Darguence.
Secrétaire-instit : Rey (32 élèv.) école mixte.
Aubergiste : Dubourg.
Charron : Latie
Forgeron : J. Vincent.
Meunier : Laulan, moulin des Monges.
Produits résineux usine de : Latrille.
Fête locale : 1er août ou le dimanche le plus rapproché

MASSEILLES. — 286 h. — 671 hect. — 147 m. d'alt. près l'église. — 2 k. au N.-N.-E. de Grignols; 13 k. à l'E.-S.-E. de Bazas. — **B.** : au N., par Cauvignac; à l'E., par Grignols; au S., par Grignols, Sillas et Marions; à l'O., par Marions et Cauvignac. — **Arr.** par le Lisos. — **R^{te} D^{le}** de Bazas à Casteljaloux. — **Ch. de gr. com.** de Castets à Grignols. — **B. de P.** : Grignols. — **B. T.** : Grignols.

Sol : à l'E., terres fortes, fertiles; au N.-O., terres bâtardes assez bonnes (*bouvées*); à l'O. et au S., terres sablonneuses; vers le centre, on trouve 1 hect. 1/2 environ de pacages marécageux, fétides, où le sous-sol ferme, sablo-graveleux et imperméable, est à 1 m. environ de profondeur. — **Sous-sol** : argileux à l'E.; présentant, dans les terres douces, de 33 à 66 cent. de profondeur, une terre rougeâtre, graveleuse, dure, souvent imperméable et très-nuisible à l'agriculture, quelquefois argileuse et propre à la fabrication des tuiles et briques. Vers le centre, se trouvent les parties les plus graveleuses. Vers le N., à Larroy, on trouve quelques petites carrières de pierre tendre.

Division du sol : ter. lab., 213 hect.; vig. en joual., 89; vig. en plein, 6; chênes et pins, 194; chât., 6; prés, 115; pacages, 14; friches, 5; sol bâti et j., 10; ch., 19.

Vins rouges produits par 1/2 boucherès et pied rouget, 1/2 cogne, picard et autres cépages, se vendant, nus, de 140 à 180 fr. le tonneau. — **Vins blancs** produits par 3/4 enrageat, 1/4 jurançon, généralement consommés dans les environs comme vins doux, et se vendant, nus, de 25 à 35 fr. la barrique.

La culture du tabac a beaucoup diminué, depuis quelques années, par suite des prix accordés par l'administration.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Bernon (F. Lagrave)	150	2	6
A Fontguilhem (C. Bagot)	100	6	»
A Capette (Dupouy)...	100	6	2
A Lebrat (A. Laborde)	100	4	1
A Ougnas (Lucbert)...	100	»	»
A Brocas (J. Lartigue)	80	2	6
Id. (Duplan)....	60	3	2
A Peyroutot (Lapeyre)	80	5	»
A Bourrut (Nercam)..	80	»	»
A Larrouy (J. Cabanac)	60	3	3

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Teycheney (J. Dubos)	60	2	»
A Castagnet (Dufau)...	50	»	»
A Bouch (Laborde)....	50	3	1
A Sauboua (Mlle Cachère)...	50	2	2
Id. (Sauboua).	40	»	»
A Grabiot (Boudey)...	40	6	»
Au Thic (de Sabran) (pins et chênes).....	»	»	»
A Brouch (F. Darberas)	40	3	2

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol. et 1 à 2 tonneaux de vin pour leur provision.

Curé : N.
Maire : Nercam.
Adjoint : Saintourens.

Instituteur : à Grignols.
Fête locale : 11 novembre, ou le dimanche suivant.

SENDETS. — 437 h. — 840 hect. — 142 m. d'alt. à l'E. de l'église sur le ch. de gr. com. Cette commune offre donc l'un des points les plus élevés du département. — 5 k. au N.-O. de Grignols; 11 k. à l'E. de Bazas. — **B.** : au N., par Labescau; à l'E., par Cauvignac; au S., par Sillas, Marions et

Lavazan; à l'O., par Birac et Gajac. — **R^{te} D^{le}** de Bazas à la Réole et à Libourne. — **Ch. de gr. com.** de Castets à Grignols. — **B. de P.** : Grignols. — **B. T.** : Grignols. — **Vill. pr.** : la Hargue, le Mitton.

Sol : terres douces, sablonneuses, dans presque toute la commune; en quelques endroits, surtout vers le N., terres bâtardes, fertiles et très-bien cultivées. A l'O., terres argilo-calcaires, très-propres à la viticulture. — **Sous-sol** : dans la majeure partie de la commune, terre dure, rougeâtre, nuisible à toutes les cultures; vers l'E., quelques parties graveleuses; vers l'O., quelques carrières de pierres dures et de pierres tendres exploitées.

Division du sol : ter. lab., 218 hect.; vig. en joual., 133; vig. en plein., 6; chênes et pins, 304; chât., 16; prés, 111; pât., 15; sol bâti et j., 12; ch., 24; ruiss., 1.

Vins rouges produits par 1/2 boucherès, 1/2 malbec (pied rouget), mancin, picard, cogne, cultivés en joualles. Ils se vendent en primeur et nus, selon les années, de 160 à 200 fr. le tonneau. — **Vins blancs** produits par l'enrageat et le jurançon, cultivés en plein, se vendant, nus, en primeur, de 100 à 160 fr. le tonneau.

L'élève ou l'engraissement de la race bovine se pratique suivant la nature des terrains.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.	Hectares.		Hectol. blé.	Tonn. vin.	Hectares.
A Bacquerisse (L. Parrot) (1)	140	15 [2]	43	*A la Roque* (Bastrale)	120	14 [6]	22
A Rippes (J. Larose)	80	11 [3]	31	*Près l'église* (J. Darcos)	70	6 [5]	25
A la Hargue (J. Darcos)	80	8 [4]	25	*A Caillive* (M. Bignon)	60	2	20
Id. (P. Dubedat)	60	5 [5]	13	*A la Rate* (E. Boudey)	50	2	19
Id. (J. Derc)	40	4 [5]	10	*A Claverie* (P. Claverie)	60	2	19
A la Majistère (Ducos)	80	2	22	*A Sans* (Merlot)	50	1	15
Id. (Mothes aîné)	40	1	11	*A Glere* (Lamarque)	50	2	11
				A Bançon (Putcrabey)	40	2	2

Une trentaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol., et leur provision de vin.

Curé : Vendome.
Maire : Putcrabey. — *Adjoint* : Dubedat.
Instituteur : à Cauvignac.
Denrées coloniales : Belloc.
Charrons : Belloc, Mégnier.
Forgerons : Dupeyran, Poujardhieu.
Poterie (fabricant de) : Dubedat.
Fête locale : 29 août ou le dimanche suivant.

SILLAS. — 213 h. — 763 hect. — 130 m. d'alt. — 2 k. au S.-O. de Grignols. — **B.** : au N., par Masseilles; à l'E., par Grignols et Cours; au S., par le dép^{t} de Lot-et-Garonne; à l'O., par Marions. — **Arr.** par le Barthos et son affluent, les Barthes. — **R^{te} D^{le}** de Bazas à Grignols et à Casteljaloux. — **Ch. de gr. com.** de Grignols à Captieux. — **B. de P.** : Grignols. — **B. T.** : Grignols.

Sol sablonneux, offrant quelques faibles parties de terres sablo-argi-

(1) Le domaine de Bacquerisse, assis sur les communes de Gajac, Sendets et Labescau, comprend 58 hectares, divisés en 12 hect. pour ter. lab., 12 hect. pour bois taillis, 14 hect. pour prairies, et 20 hect. pour les vignes en joual., situées sur un terrain gén. argilo-siliceux, produisant un des meilleurs vins du bazadais.

(2) Dont 6 tonn. vin blanc. — (3) Dont 8 tonn. vin blanc. — (4) Dont 4 tonn. vin blanc. — (5) Dont 2 tonn. vin blanc. — (6) Dont 9 tonn. blanc.

leuses sur les bords du Barthos. — **Sous-sol** présentant, à un mètre de profondeur, une terre rougeâtre, sablonneuse, dure et un peu argileuse, ou bien du tuf.

Division du sol : ter. lab., 205 hect.; prés, 85; pât., 14; chênes, 180; pins, 250; sol bâti et j., 8; ch., 19; ruiss., 2.

Les vignes rouges et blanches suffisent à peine à la consommation locale. — La production du blé indiquée ci-dessous se divise en un tiers froment et deux tiers seigle.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.		Hectol. blé.	Hectares.
A Cachalot (J. Guicheney).	120	47	*A Broustic* (B. Bernos)....	70	24
Au Barsès (Jorret frères)..	120	32	*Au Bordieu* (F. Darberas)..	50	60
A Mativet et Réney (J. Boudey).....................	100	49	*A Birot* (J. Lespine).......	60	31
A Barranque (J. Caze).....	100	38	*A Chaban* (Sauboua).......	50	31
A Seguès et Teychenets (J. Duluc).....................	120	45	*A Saubouette* (A. Putcrabey)	45	19
Au Jouandon et au Pesset (Mivielle frères).........	90	47	*A Prentigarde* (Vve F. Lasserre)....................	50	22
Au Metjat (Mlle Tauzin)....	80	31	*A Teychenets* (Guicheney)..	45	46
			A Pelille (Lamothe)........	50	21

Une dizaine de petits propriétaires font de 10 à 30 hectol.

Curé : Tauzin.
Maire : Lamothe. — *Adjoint :* Dubroca.
Instituteur : à Grignols.

Meuniers : Lasserre, au moul. Neuf; Courrégelongue, au moul. de Bonloc.
Fête locale : 15 août.

CANTON DE LANGON

12,956 h. — **13,076** hect. — Divisé en **13** communes : Langon, Bieujac, Bommes, Castets-en-Dorthes, Fargues, Léogeats, Mazères, Roaillan, Saint-Loubert, Saint-Pardon, Saint-Pierre-de-Mons, Sauternes, Toulenne. — **B.** : au N., par la Garonne; à l'E. et au S.-E., par le canton d'Auros; au S., par les cantons de Bazas et de Villandraut; à l'O., par le canton de Podensac. — **Arr.** par la Garonne et ses affluents : le Beuve, le Grusson, le Brion et le Ciron, auxquels viennent se réunir une grande quantité de petits ruisseaux peu importants.

Sol très-accidenté, parfois très-pittoresque, très-varié comme nature et comme fertilité. Dans presque toutes les communes, on trouve souvent, sans transition, à côté de terrains argilo-calcaires ou argilo-graveleux très-fertiles, des terres douces, graveleuses ou sablonneuses, plus ou moins maigres, ne pouvant quelquefois recevoir d'autre culture que celle du pin maritime. Naturellement, les communes situées au N. du canton, sur les coteaux ou sur les bords de la rivière, contiennent peu de ces terrains maigres et ingrats, tandis que les communes situées au S. en contiennent beaucoup. Somme toute, la majeure partie du sol de ce canton est fertile, et, presque partout, l'agriculteur, propriétaire ou métayer, y est dans une position aisée. — **Sous-sol** varié, alternativement constitué par la pierre, la grave, l'argile, ou, le plus souvent, par une terre dure, rougeâtre, argileuse, quelquefois graveleuse, plus ou moins éloignée de la surface, et parfois imperméable. En quelques endroits, l'on trouve un sous-sol

ferrugineux. Du côté de Mazères, Toulenne, Langon, Saint-Pierre, Saint-Loubert, Bieujac, on trouve des coquilles et des ossements fossiles.

Revenus principaux. — Déjà indiqués, partie N.-N.-E. de l'arr[t] de Bazas. (Voir p. 6.) L'ail et le lait sont un revenu assez important et spécial à la commune de Léogeats.

Toutes les communes de ce canton, à l'exception de celles qui sont situées aux extrémités S. et E., trouvent dans la viticulture une de leurs principales richesses. A l'O., du côté de Sauternes, la vigne blanche produit le premier vin blanc du monde.

Huit communes produisent des vins blancs fins se rapprochant plus ou moins de ceux de Sauternes et produits par les mêmes cépages : 2/3 sémillon, 1/3 sauvignon, johannisberg, muscadelle, etc. Ailleurs, les vins blanc produits par l'enrageat et le jurançon sont généralement assez bons et exportés pour être consommés en nature.

Les **Vins rouges** sont produits par les cépages suivants : boucherès, malbec (mauzat), mansin, cabernet (tripet), picard et autres cépages, qui donnent un vin généralement assez coloré, mais peu corsé et sans agrément. Il sert à la consommation locale et se vend de 200 à 250 fr. le tonneau, logés. Ajoutons que plusieurs crûs de Langon, Toulenne, Fargues et Saint-Pierre-de-Mons, bien situés et complantés de cépages fins, produisent un vin rouge corsé, bien coloré, fin, bouqueté en vieillissant, et qui, même jeune, constitue un vin grand ordinaire, ce qui prouve que, dans ce canton, la culture de la vigne rouge a de l'avenir dans presque tous les domaines où l'on saura suivre le progrès dans l'encépagement, les modes de culture et de vinification

Les **Grands vins blancs.** — Au moment de nous occuper du petit coin de terre privilégié d'où sort le nectar délicieux connu, d'un bout du monde à l'autre, sous le nom de *Vin de Sauternes,* nous jugeons à propos de donner quelques indications générales sur les communes les plus célèbres qui entourent celle de Sauternes, où se récolte l'incomparable vin d'Yquem.

Le pays de Sauternes commence sur les coteaux de la rive droite du Ciron ; il comprend les parties des communes de Sauternes, Bommes, Barsac, Preignac et Fargues, qui produisent des vins blancs ; il offre un terrain très-accidenté, où les collines semblent s'être complaisamment exposées aux rayons du soleil, et où les étroits vallons nourrissent de fraîches et riantes prairies.

Le sol des coteaux est argilo-calcaire ou argilo-graveleux sur fond d'argile et de rocher.

D'importantes modifications ont été apportées, depuis vingt ans environ, dans la vinification des produits de ces coteaux favorisés ; autrefois, le commerce et les buveurs se contentaient de la finesse et du parfum suave de ces vins, et l'on vendangeait les raisins aussitôt mûrs ; aujourd'hui, le goût a changé, et il faut donner à ces vins la douceur, le moelleux, l'onctuosité qu'on ne leur demandait pas jadis, et qui en font à la fois du vin et de la liqueur, ou plutôt un ensemble qu'on ne peut comparer à rien, si ce n'est à d'autre vin de Sauternes.

Ce moelleux, cette onctuosité, on les obtient en laissant le raisin se dessécher une fois mûr et se rôtir aux doux rayons du soleil d'octobre. On le cueille ensuite graine à graine, en ne prenant que les baies rôties à point et en repassant plusieurs fois au même pied pour leur laisser le temps de rôtir toutes à peu près également.

Ce nouveau mode de vinification a produit des vins beaucoup plus liquoreux que ceux d'autrefois, mais il a amené aussi deux autres conséquences :

1° Il a fallu se résigner à perdre le tiers, et quelquefois la moitié de la récolte (ce dont on a été dédommagé par l'augmenttion des prix), de façon que les crûs qui récoltaient jadis 100 tonneaux en récoltent à peine aujourd'hui 60 à 70.

2° Les soins apportés à la vinification participant autant à la qualité des vins que la nature du terrain et le choix des cépages, une foule de petits propriétaires bien situés ont imité les grands crûs dans leur vinification, et se sont élevés quelquefois à leur hauteur. La classification officielle des vins blancs, faite il y a près de vingt ans, a donc besoin d'être modifiée. Néanmoins, comme ce travail n'a pas été refait officiellement, nous donnons encore l'ancienne classification, nous réservant, dans les notices particulières à chaque commune, de placer, autant qu'il nous sera possible, les crûs selon leur ordre de mérite.

CLASSIFICATION DE 1855

GRAND 1er CRU		2mes CRUS	
Château-Yquem..........	Sauternes.	Château-Myrat...........	Barsac
1ers CRUS		Château-Doisy............	Id.
Château-La-Tour-Blanche.	Bommes.	Château-Peyxotto........	Bommes.
Château-Peyraguey.......	Id.	Château-d'Arche.........	Sauternes.
Château-Vigneau.........	Id.	Château-Filhot...........	Id.
Château-Suduiraut.......	Preignac.	Château-Broustet-Nérac..	Barsac.
Château-Coutet...........	Barsac.	Château-Caillou..........	Id.
Château-Climens.........	Id.	Château-Suau............	Id.
Château-Bayle (Guiraud)..	Sauternes.	Château-Malle............	Preignac.
Château-Rieussec	Fargues.	Château-Romer..........	Id.
Château-Rabaut..........	Bommes.	Château-Lamothe........	Sauternes.

M. Daney établissait, le 27 mars 1867, en rapport avec le goût du moment, la classification suivante :

1er CRU EXCEPTIONNEL		2mes CRUS	
Château-Yquem..........	Sauternes.	Château-Peyxotto........	Bommes.
1ers CRUS		Château-Doisy-Védrines-Boireau.................	Barsac.
Château-Vigneau.........	Bommes.	Château-Myrat...........	Id.
Château-Peyraguey.......	Id.	Château-Doisy-Daëne.....	Id.
Château-Guiraud.........	Sauternes.	Château-Filhot...........	Sauternes.
Château-La-Tour-Blanche.	Bommes.	Château-d'Arche.........	Id.
Château-Rieussec........	Fargues.	Château-Caillou..........	Barsac.
Château-Suduiraut.......	Preignac.	Château-Dudon...........	Id.
Château-Coutet...........	Barsac.	Château-Daney (crû Sahuc)	Preignac.
Château-Climens.........	Id.	Château-Lamothe........	Sauternes.
Château-Rabaut (1).......	Bommes.		

1. Le crû Rabaut, depuis quelques années en voie de réparation, rivalisera avant peu avec son voisin Château-Peyraguey.

2mes crus *(suite)*.		2mes crus *(suite)*.	
Crû Carles-Destrac.......	Barsac.	Crû Dubourg-Ricard.....	Barsac.
Crû Lafond (Raymond)...	Sauternes.	Crû Lacoste-Lapatate.....	Id.
Crû Lafon et Bertin......	Preignac.	Château-Montalier-Romer.	Preignac
Crû Latapy.............	Id.	Château-Malle...........	Id.
Crû Lafon (François).....	Sauternes.	Château-Des-Rochers.....	Id.
Crû Lafon (Désir)........	Id.	Crû Godart...............	Id.
Crû Bertin-Chevalier.....	Preignac.	Château-La-Montagne....	Id.
Crû Magey frères.........	Id.	Château-Veyres..........	Id.
Crû Fabre...............	Id.	Crû Ducaule.............	Barsac.
Crû Pinsan Pieda........	Barsac.	Crû Dubedat.............	Sauternes.
Château-Doisy-Debans....	Id.	Crû Lahens..............	Preignac.
Crû Dubroca.............	Id.	Crû Laborde.............	Barsac.
Crû Destanque-Publicain.	Id.		

Ce travail, fait par un des courtiers les plus expérimentés et les plus honorables du département, date de six ans; et son auteur, enlevé à ses nombreux amis, il y a quelques années, n'a pu le revoir. Nous renvoyons nos lecteurs à nos notices spéciales sur chaque commune pour les crûs qui y seraient omis ou pour les changements survenus depuis cette époque.

Les prix des grands vins blancs de Sauternes varient énormément selon les années, dont la qualité varie aussi beaucoup. Depuis dix ans, les premiers crûs se sont vendus, selon les années, de 800 fr. à 5,000 fr. le tonneau. — Le Château-Yquem obtient ordinairement 1/4 ou 1/5 en sus des autres premiers crûs. Les deuxièmes crûs obtiennent les 3/4 ou les 4/5 du prix accordé aux premiers crûs; ajoutons qu'il n'y a pas de règle absolue dans ces proportions, car, pour une même année, il arrive souvent qu'un premier crû aura été vendangé un peu trop tôt, un peu trop tard ou un peu trop vite, et aura, dans son ensemble, moins bien réussi que tel second crû qui aura été vendangé dans de meilleures conditions. Le second crû se vendra alors aussi cher et peut-être plus cher que le premier crû.

L'acheteur devra donc ne pas s'en rapporter, pour les vins blancs, uniquement à n'importe quelle classification, mais plutôt à sa dégustation et aux avis de son courtier, qui, connaissant le vin depuis son origine, pourra lui prédire son avenir et bien juger de sa valeur.

L'exploitation des grandes propriétés de ce canton est généralement faite par le métayage. (Voir p. 7.)

Dans le pays de Sauternes, les vignobles sont travaillés par des prix-faiteurs ou des hommes à la journée, dirigés par le propriétaire, ou par un régisseur dans les grands domaines.

Industrie. — Au point de vue industriel, nous signalerons une foule de moulins à eau et quelques scieries mécaniques sur les ruisseaux qui arrosent ce canton; plusieurs fabriques de tuiles et de briques peu importantes. La fabrication des barriques et des barils est assez importante à Toulenne, Langon et Castets.

La population, généralement laborieuse et économe, possède une certaine aisance. Le patois qu'on y parle est celui des environs de Bordeaux.

LANGON. — 4,537 h. — 1,370 hect. — 60 m. d'alt. à Pouillons; 30 m. à Cluchet. — 47 k. au S.-E. de Bordeaux; 15 k. au N. N.-O. de Bazas. — **B.**: au N., par la Garonne; au N.-E. et à l'E., par Saint-Pierre-de-Mons; au

S.-E., par Coimères; au S., par Mazères et Roaillan; au S.-O., par Fargues; à l'O., par Toulenne. — **Arr.** : par la Garonne et par un de ses affluents : le Brion. — **Ch. de fer** : de Bordeaux à Cette, de Langon à Bazas et du Nizan à Saint-Symphorien. — **Bat. à vap.** — **R[tes] N[les]** de Paris à Bordeaux, à Bazas et en Espagne; de Bordeaux à la Réole et à Montauban. — **R[tes] D[les]** de Langon au Pageot, et à Villandraut. — **Ch. de gr. com.** de Langon à Meilhan; de Langon à Auros et à Aillas; de Langon à Préchac. — **Ch. d'int. c.** de Langon à Savignac; de Langon au Nizan; de Langon à Villandraut; de Langon à Saucats. — **B. de P.** — **B. T.** — **Ville** importante et bien bâtie, l'un des chefs-lieux de canton les plus commerçants de la Gironde; beau champ de foire; jolies promenades; monuments et souvenirs historiques. — **Vill. pr.** : les Pouillons, à l'extrémité S. de la commune.

Sol accidenté sablo-graveleux au S., présentant, du côté des Guillemins, des terres argilo-graveleuses, et au N.-N.-E., des terres fortes. — **Sous-sol** généralement argileux, surtout au N.-E. et au S. On trouve, dans les alentours de la ville et à 3 m. de profondeur environ, une couche calcaire peu épaisse et peu exploitée, si ce n'est en moellons.

Division du sol : vig. en joual., 560 hect.; prés, 216; ter. lab., 215; pins, 190; chât., 32; acacias, 19; saussaies, 14; jard. maraichers, 32; sol bâti et j., 35; ch., 40; riv., 17; dom. de l'État, 3.

Vins blancs : ont été considérablement améliorés depuis quelques années; ils sont fins, alcoolisés et ont un bouquet qui les rapproche de ceux de Sauternes; les cépages qui les produisent sont les mêmes qu'à Sauternes. Les premiers crûs vendent, en primeur, selon les années, de 400 à 800 fr., et ont obtenu, au bout de deux ans, pour des années très-bien réussies, jusqu'à 1,200 fr.

Vins rouges assez ordinaires dans les crûs paysans des terres fortes; sont, du côté S., près de Mauléon, et au N.-E., près de Respide, bien colorés, plus ou moins corsés, et très-agréables. Au bout de quelques années, ils acquièrent un bouquet et une finesse qui peuvent les faire boire comme vins fins; prix de primeur, 300 à 400 fr., qui s'est élevé, au bout de deux ou trois ans, pour des années réussies, jusqu'à 1,000. Ils sont produits par 1/3 malbec (mauzat), 1/3 cabernet (tripet), 1/3 syra, picard, etc.

L'élève du bétail (race bovine) et la culture du tabac sont deux branches importantes de revenus pour les agriculteurs de Langon.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Mauléon (1) (Mme Vve de Baritault)	»	15	»
Guillemins (2) (Fourcassies)	»	15	15

[1] Ce domaine offre un des plus anciens vignobles de Langon, qui doit à son terrain graveleux et à un excellent choix de cépages, de faire des vins qui se recommandent par leur finesse, leur agrément, et une très-longue durée.

[2] Le vignoble des Guillemins, sur la R[te] N[le] de Bazas, à 1 k. de la ville de Langon, est admirablement situé sur l'un des points culminants de la commune, au milieu de terrains variés, argilo-calcaires, graveleux ou sablo-graveleux. Ce vignoble, cultivé avec le plus grand soin, produit des vins rouges et blancs, qui se distinguent par leur belle couleur, leur corps et leur grande finesse.

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch. de Respide(1) (Mme L. Roche, née de Château)	400	25	15
L'Ordonnat (Ducasse).	200	10	10
A Fernon (Vve Merle).	»	5	8
A Goua (Goua)........	150	»	10
Au Barrail (M. Cazenave jeune).........	50	3	12
A Lamothe (2) (N. Caubet)................	100	4	5
Au Mayne (Dupart)...	100	5	12
A Langon (Léglise)...	100	4	8
Aux Grussons (3) (Ed. Fauconnier)	80	15	15
A Toumilot (Brocas)..	60	1	6
A Péran (Ducros)....	60	4	8
A Carrerrasse (Jude)..	40	6	2
A Demès et Verdure (Vve Merle).........	70	»	»
Au Brule (A. Goua) ..	40	6	2
A Langon (Biros).....	»	2	6
A Ludeman (P. Gautier)	200	4	»
A Jeanne de devant (de Tartas).........	100	10	»
A Lacroix (J. Laveau)	80	8	»
A Merglaire (J. Saignes)	60	10	»
A Cluchet et Peran (Sauboua)	60	3	3
A Dupouey (Ardusset)	60	1	4
Au Teynet (B. Millet).	50	8	»
A La Malétie (Michel)	40	8	»
Aux Vergez (Ducasse) (prairies)..........	»	»	»

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonneaux et de 10 à 40 hectolitres de blé.

Curé : Dauby.
Vicaires : Duballen, Médeville.
Maire : Dr Théry.
Adjoints : A. Goua, N. Caubet.
Secrétaire de la mairie : Serizier.
Instituteurs : Petits frères de Marie (261 élèves); D. Lafage (35 élèves).
Institutrices : Dames des Ursulines (55 élèves gratuites; 60 élèves internat et externat); Mme C. Darrouy (32 élèves); Marie Bourratoire (45 élèves); Mme Egédie Doucet (28 élèves); Mme Branlat (64 élèves); Mlle Ketty Roumazeilles (60 élèves); Mlle Célina Roumazeilles (30 élèves); sœurs de la doctrine chrétienne (30 élèves).
Juge de paix : Fourcassies.
Greffier : Belloc.
Notaires : Dubreuilh, Garrau.
Huissiers : Branneus, Jeantieu.
Gendarmerie : maréchal des logis, Oliger.
Ingénieur ord. des ponts-et-chaussées : Thou.
Agent-voyer : Ferbos.
Receveur de l'enregistrement : Bonnefond.
Percepteur : Dubourg.
Receveur des contributions indirectes : Jardin.
Entreposeur des tabacs : Cursol.
Contrôleurs des tabacs : Ducos, Lahaille.
Contrôleurs de la culture : Lalande, Pinquié.
Poste aux lettres : Directeur Dartigalongue.
Doct.-méd. : Bonnefoy, Ducros, Fleury, Théry.
Sages-femmes : MMmes Betbedé, Morizot, Rossignol.
Vétérinaires : Chauvet jeune, Claverie.
Hospices civils : le maire de Langon, président; Ph. Brannens, Dubreuilh, Fourcassies, Jude, Lescure, administrateurs.
Sapeurs-pompiers : commandant Escudey.
Cercles : Cercle National, Cercle de l'Union, Cercle Langonnais, Cercle du Faisseaux, Cercle de la Paix.
Société de secours mutuels : président, Lenourrichel (40 membres); société de femmes : presidente, Mme Fabre (150 membres).
Assurances (agents d') : Castaing (la *Nationale*); Belloc (*Assur. Générales*); Conseil (*Phénix*); Peyriguey (l'*Urbaine*).
Aubergistes : Vve Despujols, Ducasse, Escarpit, Espagnet.
Balais (fabricants de) : Daurian aîné, Daurian jeune.
Banquiers : C. Catellan, N. Caubet, Jude, Laroque fils.
Barriques et barils (fabricants de) : Bureau, Daney, Ducasse, Cl. Lafon.
Bateliers : Belloc, Castaing jeune, Lalanne père et fils, Moulin, Pelletan, Peynaud frères, Peynaud aîné, R. Peyriguey. Il y a encore une vingtaine de bateliers moins importants.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Escarpit, Ferrand, Jonc.
Bois (marchands de) : Delas, Ducasse, F. Espagnet, Serizier.
Bois, magasiniers : Despujols père et fils, fermiers de M. Dubourdieu, Belloc, Mauriac, Papon, D. Taran, Peyriguey père et fils.
Bois merrains : Bureau, Mauriac.
Bonnetiers : Rodrigue, Tenié, Mme Sima.
Bouchers : Baccarisse aîné, Baccarisse jeune, Giresse, Vve Laillou, E. Laillou, Hubert, Larré.

---

(1) Le domaine de Respide comprend 128 hect., et se suffit entièrement à lui-même: environ 75 hect. en terres labour. produisent : froment, maïs, colza, pommes de terre, haricots, citrouilles, milloque et fourrages divers; 3 hect. sont consacrés au tabac; les prairies nourrissent 60 à 80 têtes de bétail; les bois se composent de chênes, châtaigneraies et pins; ils donnent 20 à 25 pièces de gemme par an. Les vins rouges, des plus estimés de la commune, se sont vendus jusqu'à 800 fr., et la récolte des vins blancs 1869 a été payée 1,100 fr.

(2) Le domaine de Lamothe est situé entre les routes de Mazères et de Roaillan, sur l'un des points culminants et à l'extrémité de la commune de Langon. Il offre une étendue de 15 hect. et des terres argilo-calcaires et graveleuses, produisant des vins rouges et blancs de bonne qualité et des froments, maïs, pommes de terre et fourrages divers. De belles prairies entourent cette propriété, des plus heureusement situées de la commune.

(3) Le domaine des Grussons, à M. Edouard Fauconnier, comprend : 16 hectares en vignes, prairies, terres arables bois, etc.; il produit 80 hectol. de blé, et les vins indiqués ci-dessus.

Boulangers : Clerc fils, Ducasse (boulangerie coopérative), Felon fils, Latrille, Lodoïs Latrille, Jeanty Latrille, Taride Pascal.
Brasseurs : Baldus, Michel.
Cafetiers : Ardouin (café du Progrès), Couarraze (café du Chapeau-Rouge), Courant (café du Commerce), Escarpit (café Commercial), Franck (café de la Paix), Grignon (café Champêtre), Hazembat (café de l'Union), Laventure (café du Midi).
Cercles (fabricants de) : Mauriac, Em. Faure, Antonin Peyriguey.
Chandelles (fabricants de) : Labat, Vigouroux, Ragot.
Chapeaux de paille (fabricant de) : J.-B. Laurencin.
Chapeliers : Buché, Guérin, Lenourichel.
Charpentiers : Andrieu père et fils, Escudey frères, Fayot.
Charrons et Carrossiers : Cazebonne, M. Cazenave jeune, Labat, Lacroix, Mothes.
Chaudronniers-ferblantiers : Ducos, Pagès, Poirier, Serris et Meynieu.
Chevaux (marchands de) : Bordenave, Louisot dit Bibens.
Chiffons en gros : Dumergue père et fils, Villemur.
Cloutiers : Bidault, Chaulou.
Confiseur-liquoriste : Despagne.
Cordiers : Delas aîné et Delas jeune.
Cordonniers : Biros, Broquey, Cabanne, François, Hazembat, Pierre Touron, Vercelin.
Corroyeurs (voir *tanneurs*) ; Castaing.
Coutelier : Gervais.
Denrées coloniales : Castaing, Dezamericq, Dupont, Lartigue, Vve Manaud, Peynaud, Ragot père, Ragot fils, Saint-Marc, Vigouroux.
Draps et nouveautés : Vve Dubernard, Maisonnave, Pointet et Gaillou, Pujol, Pierre Hourtet, Claverie, Castebert.
Fers : Conseil, Seris et Meynieu.
Forgerons : Charon, Dancy, Gassies, Gassies, Labat, Mothes.
Grains (marchands de) : Ulysse Dubourdieu, Faure, Saint-Blancard, Tourteau.
Horticulteur-grainetier : Belliard.
Hôteliers : Favereau (hôt. du Cheval-Blanc), Lafargue (hôt. du Lion d'or), Vve Seguès (hôt. du Commerce).
Imprimeur-lithographe : Tufféry.
Libraire-papetier : Saubebène.
Limonades et eaux gazeuses : (fabricant de) : Benquet.
Maréchaux-ferrants : Chauvet aîné, Chauvet jeune.
Menuisiers-ébénistes : Bartheloumé, Deydou, Escudey, Mazuire.
Matières résineuses : Batailley.
Merciers : Vve Couthures, Mme P. Pardiac, Seguès, Defages.
Meubles ébén. (marchands de) : Couarraze, Nercam, Villenave.
Minotiers : Felon, Saint-Blancard.
Papiers peints : Sarrazin, Birac, Villeneuve.
Parapluies : Reniac, Valette.
Parfumeurs : Lespès, Saint-Marc, Virac.
Pâtissiers : Ducasse, Franck.
Peintres en bâtisse : Birac, Lasserre, Sarrazi.
Plâtriers : Espagnet, Lormeau, Langoumois.
Pharmaciens : Frichon, Lenourichel.
Porcelaines et faïences : Durieux Lartigue.
Quincailliers : Arboulié, Biros fils, Biros neveu, Cazalis, Giresse, Raymond.
Sabotier : Dupont.
Scieries mécaniques : Fabre, Castaing.
Selliers-carrossiers : Dupas, Goujon, Mas, Nouguey, Pagès.
Serruriers : Arbouillé, Ferrand, Giresse.
Taillandiers : Dancy, Gassies.
Tailleurs (marchands-tailleurs) : Barrière, Binquey, Claverie, Dubourdieu.
Tanneurs-corroyeurs : Boyer, Courneau, H. Ducasse, Goua, Poucante jeune.
Vins (négociants en) : Lehoul, Lescure, Cazenave, Fonteyreau.
Voituriers : Favereau, Pourteyrau.
Marchés : mardi, vendredi et dimanche de chaque semaine.
Foires : premier vendredi de mars, vendredi-saint, 7 et 8 mai, troisième vendredi de juin, 29 septembre, (foire de Saint-Michel, durée. 3 jours), 3e vendredi de novembre.
Fête locale : l'Ascension.

BIEUJAC. — 451 h. — 697 hect. — 46 m. d'alt. à la Hittau. — 8 k. à l'E. de Langon. — **B.** : au N., par Saint-Loubert et Castets ; à l'E., par Castillon et Savignac ; au S., par Brannens ; à l'O., par Saint-Pardon. — **Arr.** par le Beuve. — **Ch. de gr. com.** de Castets à Grignols. — **Ch. d'int. c.** de Castets à Bazas ; de Langon à Savignac ; de Bieujac à Pondaurat. — **B. de P.** : Castets. — **B. T.** : Langon. — **Vill. pr.** : Bieujac et Péchinon.

Sol : terres douces vers le S.; terres fortes sur les bords du Beuve et vers le N.-E. de la commune. — **Sous-sol** pierreux, exploité pour moellons et pierres à chaux. Vers le N., on trouve, entre la pierre et la terre végétale, de l'argile plastique.

Division du sol : chênes et pins, 214 hect.; ter. lab., 208; vig. en joual., 122; prés, 92; luzernes, 12; chât., 12; friches, 3; sol bâti et j., 11; ch., 21; ruiss., 2.

Vins rouges, produits par 2/4 boucherès, 1/4 malbec (mauzat), 1/4 plants du Médoc et autres cépages, sont très-ordinaires. Prix de prim., 200 à 300 fr.

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch. de Respide[1] (Mme L. Roche, née de Château)	400	25	15
L'Ordonnat (Ducasse).	200	10	10
A Fernon (Vve Merle).	»	5	8
A Goua (Goua)........	150	»	10
Au Barrail (M. Cazenave jeune).........	50	3	12
A Lamothe [2] (N. Caubet)...............	100	4	5
Au Mayne (Dupart)...	100	5	12
A Langon (Léglise)...	100	4	8
Aux Grussons [3] (Ed. Fauconnier)	80	15	15
A Toumilot (Brocas)..	60	1	6
A Péran (Ducros)....	60	4	8
A Carrerrasse (Jude)..	40	6	2

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Demès et Verdure (Vve Merle).........	70	»	»
Au Brule (A. Goua) ..	40	6	2
A Langon (Biros).....	»	2	6
A Ludeman (P. Gautier)	200	4	»
A Jeanne de devant (de Tartas).........	100	10	»
A Lacroix (J. Laveau)	80	8	»
A Merglaire (J. Saignes)	60	10	»
A Cluchet et Peran (Sauboua)	60	3	3
A Dupouey (Ardusset)	60	1	4
Au Teynet (B. Millet).	50	8	»
A La Malétie (Michel)	40	8	»
Aux Vergez (Ducasse) (prairies)...........	»	»	»

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonneaux et de 10 à 40 hectolitres de blé.

Curé : Dauby.
Vicaires : Duballen, Médeville.
Maire : Dr Théry.
Adjoints : A. Goua, N. Caubet.
Secrétaire de la mairie : Serizier.
Instituteurs : Petits frères de Marie (261 élèves); D. Lafage (35 élèves).
Institutrices : Dames des Ursulines (55 élèves gratuites; 60 élèves internat et externat); Mme C. Darrouy (32 élèves); Marie Bourratoire (45 elèves); Mme Egédie Doucet (28 eleves); Mme Branlat (64 elèves); Mlle Ketty Roumazeilles (60 elèves); Mlle Celina Roumazeilles (30 élèves); sœurs de la doctrine chrétienne (30 elèves).
Juge de paix : Fourcassies.
Greffier : Belloc.
Notaires : Dubreuilh, Garrau.
Huissiers : Brannens, Jeantieu.
Gendarmerie : maréchal des logis, Oliger.
Ingénieur ord. des ponts-et-chaussées : Thou.
Agent-voyer : Ferbos.
Receveur de l'enregistrement : Bonnefond.
Percepteur : Dubourg.
Receveur des contributions indirectes : Jardin.
Entreposeur des tabacs : Cursol.
Contrôleurs des tabacs : Ducos, Lahaille.
Contrôleurs de la culture : Lalande, Pinquié.
Poste aux lettres : Directeur Dartigalongue.
Doct.-méd. : Bonnefoy, Ducros, Fleury, Thery.
Sages-femmes : MMmes Betbede, Morizot, Rossignol.
Vétérinaires : Chauvet jeune, Claverie.
Hospices civils : le maire de Langon, président; Ph. Brannens, Dubreuilh, Fourcassies, Jude, Lescure, administrateurs.
Sapeurs-pompiers : commandant Escudey.
Cercles : Cercle National, Cercle de l'Union, Cercle Langonnais, Cercle du Faisceaux, Cercle de la Paix.
Société de secours mutuels : président, Lenourrichel (40 membres); société de femmes : presidente, Mme Fabre (150 membres).
Assurances (agents d') : Castaing (la *Nationale*); Belloc (*Assur. Générales*); Conseil (*Phénix*); Peyriguey (l'*Urbaine*).
Aubergistes : Ve Despujols, Ducasse, Escarpit, Espagnet.
Balais (fabricants de) : Daurian aîné, Daurian jeune.
Banquiers : C. Catellan, N. Caubet, Jude, Laroque fils.
Barriques et barils (fabricants de) : Bureau, Daney, Ducasse, Cl. Lafon.
Bateliers : Belloc, Castaing jeune, Lalanne père et fils, Moulin, Pelletan, Peynaud frères, Peynaud aine, R. Peyriguey. Il y a encore une vingtaine de bateliers moins importants.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Escarpit, Ferrand, Jonc.
Bois (marchands de) : Delas, Ducasse, F. Espagnet, Serizier.
Bois, magasiniers : Despujols père et fils, fermiers de M. Dubourdieu, Belloc, Mauriac, Papon, D. Taran, Peyriguey pere et fils.
Bois merrains : Bureau, Mauriac.
Bonnetiers : Rodrigue, Tenié, Mme Sima.
Bouchers : Baccarisse aîné, Baccarisse jeune, Giresse, Ve Laillou, E. Laillou, Hubert, Larre.

---

(1) Le domaine de Respide comprend 128 hect., et se suffit entièrement à lui-même: environ 75 hect. en terres labour. produisent : froment, maïs, colza, pommes de terre, haricots, citrouilles, milloque et fourrages divers; 3 hect. sont consacrés au tabac; les prairies nourrissent 60 a 80 têtes de bétail; les bois se composent de chênes, châtaigneraies et pins; ils donnent 20 a 25 pieces de gemme par an. Les vins rouges, des plus estimes de la commune, se sont vendus jusqu'a 800 fr., et la recolte des vins blancs 1869 a ete payee 1,100 fr.

(2) Le domaine de Lamothe est situe entre les routes de Mazeres et de Roaillan, sur l'un des points culminants et a l'extremite de la commune de Langon. Il offre une etendue de 15 hect. et des terres argilo-calcaires et graveleuses, produisant des vins rouges et blancs de bonne qualite et des froments, maïs, pommes de terre et fourrages divers. De belles prairies entourent cette propriete, des plus heureusement situees de la commune.

(3) Le domaine des Grussons, a M. Edouard Fauconnier, comprend : 46 hectares en vignes, prairies, terres arables bois, etc.; il produit 80 hectol. de ble, et les vins indiqués ci-dessus.

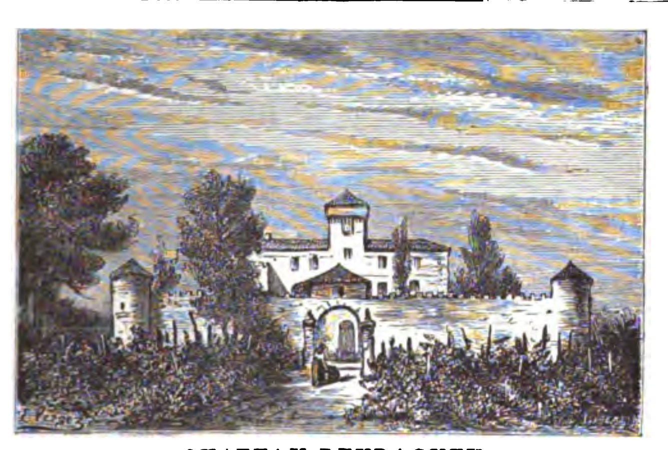
PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers CRUS

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
Ch. Vigneau (Gab. de Pontac) (1).	50	*Ch. Peyraguey* (Csse Duchatel) (2).	30



CHATEAU-VIGNEAU
(1er CRU)
M. Gabriel de Pontac, propriétaire.



CHATEAU-PEYRAGUEY
(1er CRU)
Mme la comtesse Duchatel, propriétaire.

(1) Le domaine du Vigneau comprend 100 hect., dont 60, consacrés à la vigne blanche et complantés en cépages de choix, donnent un des meilleurs vins du pays, qui a obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1867. Dans cette exposition, le vin du Vigneau a eu l'honneur de vaincre les vins du Rhin, dans une dégustation comparative, opérée par un jury composé d'Anglais, d'Allemands et de Français, qui ont tous déclaré la supériorité des vins de Sauternes (représentés par les vins du château Vigneau) sur les vins du Rhin.

(2) Le château de Peyraguey, appelé aussi Péraguey, appartenait, durant le siècle dernier, au président de Pichard. En 1794, il fut vendu comme bien national à M. Lafaurie, viticul-

	Tonn. vin b.
1ers CRUS	
Château-La-Tour-Blanche (MM. Maitre et G. Merman) (1)	40
Ch. Rabaut (Drouilhet de Sigalas) (2)	25
2mes CRUS	
Peyxotto (Alfred Ribet) (3)	18
BOURGEOIS ET ARTISANS SUPÉRIEURS	
Haut-Bommes (A. Lafon)	12
Haut-Bommes (Jean Daulan)	8
Id. (Daulan frères)	8
A Daulan (Lajeunesse)	8
Haut-Bommes (Garbay)	6
A Pinsan (L. Pinsau)	18
A Jeangalan (G. Ribet)	8
A Lacapère (Deloste)	6
Au bourg (Duprat)	6

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 5 tonn.

Curé : H. Chabannes.
Maire : Aug. Lafon.
Adjoint : J. Benquet.
Secrétaire-instituteur : Taleyson (36 élèves).
Institutrice : Mme Boivin (27 élèves).
Médecin : Brun.
Société de secours mutuels : président, Lafon (115 membres).
Forgerons : Chéri Dubedat, J. Dubedat.
Fête locale : 11 novembre.



CHATEAU-LA-TOUR-BLANCHE
(1er CRU)
MM. Maitre et G. Merman, propriétaires.

teur distingué, qui fit de ce vignoble, un des premiers de la contrée, et lui laissa le nom de Pichard-Lafaurie. En 1860, il passa dans les mains de M. J. Saint-Rieul Dupouy, qui l'a vendu à M. le comte Duchatel. Ce domaine renferme 45 hect., dont 30 hect. consacrés à la vigne sont complantés des meilleurs cépages, et cultivés avec un soin tout particulier, sous la surveillance d'un des viticulteurs les plus expérimentés du pays, M. Lassauvaju-Magey; aussi ces vins, pleins de finesse, d'onctuosité, d'arome et de distinction, sont-ils des plus recherchés de leur classe.

(1) Le domaine de La-Tour-Blanche à une étendue de 68 hect., dont 32 environ plantés en vigne; le reste est en ter. lab., prés et landes, ensemencées de pins. Il fut placé en tête de la liste des 1ers crûs de vins blancs en 1855, venant immédiatement après Yquem. Il a obtenu dans les expositions les médailles suivantes : en 1859, à Bordeaux, médaille d'or; en 1862, à Londres, médaille unique de bronze; en 1863, à Hambourg, médaille d'argent; en 1867, à Paris, médaille d'or.

(2) Le crû de Rabaut comprend 36 hect. sur un terrain argilo-graveleux, élevé et admirablement bien situé. Ce crû, qui avait une grande importance sous la direction de M. Cazeaux, était depuis longtemps négligé, lorsque M. Drouilhet de Sigalas l'acheta, en 1865. Depuis, il a repris son ancienne splendeur; ses vignes, toutes rajeunies, produisent environ 25 tonn., et de nouvelles plantations, faites avec le plus grand soin, doubleront avant longtemps la production de ce crû, l'un des premiers de la contrée.

(3) Le domaine de Peyxotto comprend environ 12 hect. dans Bommes, complantés de cépages blancs les plus fins; il produit un des meilleurs vins de la contrée, se recommandant par sa douceur et la longue tenue de son goût de fruit. Ce vignoble, situé sur des coteaux élevés, est rarement atteint par la gelée.

CASTETS-EN-DORTHE. — 1,355 h. — 854 hect. — 28 m. d'alt. au château; 60 m. à l'extrémité S.-E. de la commune. — 8 k. à l'E. de Langon; 18 k. au N.-N.-E. de Bazas. — **B.** : au N., par la Garonne et par Barie; à l'E., par Castillon; au S., par Bieujac; à l'O., par Saint-Loubert et Saint-Pardon. — **Arr.** : par la Garonne; par le canal latéral à la Garonne, qui se réunit à la rivière devant Castets; par le Beuve, qui la sépare à l'O. de Saint-Loubert et de Saint-Pardon, et par un bras de la Bassanne, qui la sépare, au N., de Barie. — **Bat. à vap.** du haut de la Garonne (deux départs et deux arrivées). — **Bac** mettant Castets en communication avec la station du chemin de fer à Caudrot. — **Voiture** faisant le service des dépêches de Langon à Castets (deux départs et deux arrivées correspondant avec le chemin de fer de Langon). — **Ch. de gr. com.** de Langon à Meilhan, de Castets à Grignols. — **Ch. d'int. c.** de Castets à Bazas; de Castets à la Réole. — **B. de P.** — **B. T.** : Langon. — **Bourg** important, bien bâti, dans une admirable position sur les rochers qui bordent la Garonne et le canal. — Église moderne, très-remarquable, due aux plans de M. Mondet. — Port commode et animé. — **Vill. pr.** : Mazerac, le Brana.

Sol très-accidenté et fertile, généralement argilo-calcaire, surtout vers le N.-O. et le S.; silico-argileux vers le S.-E. — **Sous-sol** généralement pierreux, surtout vers le N. et le S.-O.

Division du sol : ter. lab., 336 hect.; prés, 170; luzernes, 88; vig. en joual., 130; oseraies, 43; aubarèdes, 25; saussaies, 17; chênes et acacias, 77; sol bâti et j., 24; ch., 25; canal et chenaux, 26; rivières et ruiss., 43.

Engraissement du bétail. — Tabac. — Chasselas, qu'on cultive très-bien, et sur une assez grande échelle, dans tous les jardins.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.
Au bourg (F. Faugas)	300	8
Château de Castets (fam. Du Hamel)	200	10
Au Hillon, à Lafargue, à La Hitte (E. Giresse)	220	6
A Médou (Baudet, fermier de M. Du Hamel)	150	3
A Lalauze et *à Victor* (P. Giresse)	150	6
Au Poulet (B. Douence)	140	»
A la Musse (de Tholouze)	100	»
A Mazerac (A. Dubourg)	110	6
Id. (Saint-Aubin)	220	»
Id. (J. Debayle)	80	»
Id. (J. Ducau)	80	»
A Mazerac (B. Vital)	75	»
Id. (G. Castets)	60	»
Id. (A. Castets)	60	»
Id. *et à Jamette* (E. Papon)	100	»
A Cantau et au moul. Neuf (R. Giresse)	100	4
A Grison (Vve Garreris)	90	4
Id. (J. Giresse)	90	4
Au Hillon (J. Castaing)	80	7
Au Bourg (Tach)	80	»
Au Trénu (J.-B. Verdery)	70	»
A Jamette (E. Courèges)	60	»
A Sauvagnon (A. Tourens)	70	»

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 10 à 50 hectol.

Curé : Salviani. — *Vicaire* : Rambaud.
Maire : R. Deyres. — *Adjoint* : A Vigneaux.
Secrétaire-instituteur : Brois, officier d'académie (100 élèves).
Institutrices : sœurs de la Présentation de Tours, école communale (69 élèves); salle d'asile (70 élèv.); Mme Galissaire (28 élèv.).
Notaire : Rozier.
Percepteur : Duzan.
Vérificateur des tabacs : Rue.
Recev. de navig. pour le canal : Marc Emery.
Recev. des contr. ind. et de la navig. pour la Garonne : Jean Ferrand.
Tabacs (buralistes des) : B. Moustié, É. Ducos.
Médecins : Mongie père, Verdery, Mongie fils.
Sage-femme : Mme Foucaud.
Société de sec. mutuels : prés. O. Du Hamel (93 memb.). *Société de sec. mut. et de prévoyance mutuelle* : prés., Marroc (100 memb.). *Société de Dames de Charité* : (41 membres).

Cercles : cercle Philarmonique, prés. Vital; cercle des Travailleurs, prés. Fondeville; cercle Philanthropique, prés. G. Séverin.
Agent d'assurances : Jean Papon.
Aubergistes : M. Bru, J. Larre, hôtel du Cheval-Blanc, B. Paponneau, G. Saigne.
Barils (fabricants de) : P. Baudet, J. Mauriac, J. Fondeville, Géraud Fondeville.
Bateliers : Lacoste et J. Lafargue, J. Soizeau jeune, Soizeau dit Reyot.
Bestiaux (marchands de) : J. Tach.
Bouchers : J. Billey, J. Giresse, J. Larré.
Boulangers : J. Brannens, J. Herbet, J. Lançon, G. Moustié, F. Roumegoux.
Cafetier : J. Izaute, café du Commerce.
Cercles (fabricants de) : R. Dufau, J. Lacoste.
Charcutier : J. Faugas.
Charpentiers : J. Delas, J. Duthuran, J. Saigne père et fils.
Charrons-carross. : B. Dubourg, P. Giresse.
Cordonniers : R. Foucaud, L. Grignon.
Denrées coloniales : J. Brannens, Et. Giresse, Vve Lafaurie, B. Lafon, B. Moustié, Roumegoux.
Draps et nouveautés : Latreille, G. Séverin, A. Soube.
Ébéniste : P. Bru.
Ferblantier : L. Rainaud.
Forgeron : Laclavetine.
Maréchaux-ferrants : A. Dubois, E. Miailhe.
Menuisiers : J. Delas, V. Dubourg, M. Jugean.
Meunier : L. Boyé, moul. du Canal, 5 paires de meules.
Pâtissier : B. Dubourdieu.
Peintre-vitrier : P. Octavin.
Pharmacien : Itier.
Sabotiers : P. Claverie, M. Dufau, P. Feilloucat, A. Mounisseus, S. Moustié, J. Pujol.
Scierie mécanique : P. Dubourdieu.
Serrurier : P. Castagnet.
Tisserands : Paubert père, J. Paubert jeune.
Toile (marchand de) : J. Paubert fils.
Vins (négociants en) : Fondeville, E. Giresse.
Marchés : le dim. et le jeudi, à 5 h. du matin.
Foires : le 26 août et le premier lundi de chaque mois, très-importantes pour les bœufs de boucherie.
Fête locale : le 25 août.

FARGUES. — 730 h. — 1,541 hect. — 48 m. d'alt. à Mounic; 75 m. au Barail. — 4 k. au S.-O. de Langon. — **B.** : au N., par Preignac et Toulenne; à l'E., par Langon; au S.-E. et au S., par Roaillan; au S., par Léogeats; à l'O., par Sauternes. — **Rte Dle** de Langon à Pageot (Sauternes) et à Villandraut. — **Ch. d'int. c.** de Langon à Villandraut; de Sauternes à Mazères; de Langon à Saucats. — **B. de P.** : Langon. — **B. T.** : Langon. **Vill. pr.** : Fargues, Claverie, les Gares, Mounic, le Petit, les Tuileries, Pouteau.

Sol argilo-calcaire sur les coteaux et près du bourg; sablo-graveleux dans la plaine, où l'on ne cultive que les bois et un peu de vigne rouge. — **Sous-sol** graveleux ou argilo-graveleux dans le Haut-Fargues; offrant, dans le bas, un sable blanc et compacte.

Division du sol : pins et chênes, 70 hect.; vig. en joual., 410; prés, 210; ter. lab., 180; chât., 24; sol bâti et j., 10; ch., 26; friches, 10; ruiss., 1.

Vins blancs analogues à ceux de Sauternes, se vendant sous le nom et aux prix de cette commune. — **Vins rouges** fins et parfumés, constituant de bons ordinaires; ils sont produits 1/4 cabernet (tripet), 1/4 malbec (mauzat), 1/4 piquard et boucherès; 1/4 cépages divers. Prix de primeur, de 400 à 500 fr. — Élève du bétail race bovine.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
1er CRU			2mes CRUS		
Rieussec(1) (Ch. Crépin)....	»	40	*Romer*(2) (de la Mire-Mory)	»	25

(1) Le domaine de Rieussec, limitrophe d'Yquem, est assis sur les communes de Fargues de Langon et de Sauternes. Il comprend 62 hect., dont 36 hect., en un tenant, sont consacrés à la vigne. En 1846, ce crû changea de propriétaire, et 4 hect. en furent distraits et réunis au crû de Peyxotto, dans Bommes, qui étampa dès lors Peyxotto-Rieussec. A l'issue des vendages de 1872, ces 4 hect. ont été rachetés par le propriétaire actuel de Rieussec, qui aura seul le droit d'étamper : *Rieussec*.

Les prix obtenus par ces vins pour les dix dernières années sont : 1862, 2,800 fr.; 1863, 1,500 fr.; 1864, 2,500 fr.; 1865, 2,500 fr.; 1866, 850 fr.; 1867, 1,250 fr.; 1868, 1,800 fr.; 1869, 2,750; 1870, 2,200; 1871, non vendus.

(2) Ce crû est assis sur les communes de Fargues et de Preignac. (Voir notice sur cette dernière commune dans le canton de Podensac.)

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Aux Claveries [1] (Vve Becquet)	20	35
Au Peyron [2] (Champetié)..	8	12
CRUS BOURGEOIS ET ARTISANS		
Au bourg (Despujols-Filhol)	»	6
A Pouteau (Azéma et Nanty)	»	8
A Thibaut (Saint-Blancard fils de Cadet)..	»	12
Id. (Saint-Blancard)	»	8
A Barbier (Bureau)........	»	8
A le Lanusquet (Michel) ...	»	8

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Mothes (Despujols-Mothes)	»	6
A Audinet (Léglise)........	»	6
A Batsale (Batsale)........	»	6
Au bourg (Pallas).........	»	5
Au bourg (Labarbe Moulette)	»	5
A Boissonneau (Lebreton).	5	»
Aux Tuileries (Nercam)....	5	»
A Mounic (Léglise)........	5	»
Id. (Despujols).....	5	»
A Tartas (de Tartas) bois et céréales.....	»	»

Une dizaine de petits propriétaires font de 1 à 4 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Bonneau.
Maire : Lebreton.
Adjoint : Pallas.
Instituteur : P. Gassian (28 élèves).
Institutrices : sœurs de la Présentation (53 élèves).
Société de sec. mut. : prés. Nercam (160 mem).
Bois (marchand de) : Lacassagne.
Charron : Réau.
Denrées coloniales : Plantey.
Forgerons : Claverie, Pallas fils.
Tuiles (fabricants de) : Daney, Ducos, Nercam.
Fête locale : 15 août.
Foires : 25 mars et jeudi de la Fête-Dieu.

LÉOGEATS. — 874 h. — 1,960 hect. — 41 m. d'alt. au Tucau. — 10 k. au S.-O. de Langon; 6 k. au N. de Villandraut; 16 k. à l'O. de Bazas; 52 k. au S.-E. de Bordeaux. — **B.** : au N., par Sauternes; à l'E., par Fargues et Roaillan; au S., par Noaillan; à l'O., par Balizac et Budos. — **Arr.** par le Ciron. — **Rtes Dles** de Preignac à Saint-Symphorien; du Pageot (Sauternes) à Langon. — **Ch. d'int. c.** de Fargues à Léogeats et à Villandraut. — **Ch. vic.** de Preignac à Boutoc et Léogeats, de la station de Roaillan à Laulan, traversant les principaux villages de la commune. — **B. de P.** : Sauternes. — **B. T.** : Villandraut. — **Vill. pr.** : petit bourg, la Bernède, Laulan, Manot.

Sol généralement sablonneux; quelques parties autour du bourg et un vaste coteau exposé au S. complanté en vignes, sont argilo-calcaires. **Sous-sol** généralement sablonneux, pierreux autour du bourg, et argileux vers le coteau de Tucau.

Division du sol : pins et chênes, 1,100 hect.; prés, 230; ter. lab., 215; vig. en joual., 200; acacias et chât., 50; chênes seuls, 50; friches et pac., 25; sol bâti et j., 48; ch., 35; ruiss., 7.

Vins rouges récoltés avec boucherès, parde, cogne, cabernet (tripet), malbec (mauzat), etc., constituant de bons ordinaires; prix de primeur, 250 à 280 fr. — **Vins blancs** récoltés avec les cépages fins, 4/5 sémillon, 1/5 sauvignon et verdet, se rapprochant beaucoup, par leur séve, leur bouquet et leur moelleux, des vins de Sauternes; prix de primeur, 400 à 600 fr.

---

(1) Le domaine des Claveries comprend 43 hect. Son vignoble, situé sur un des points les plus élevés de la commune, dans un terrain argilo-calcaire, vient d'être l'objet de grandes améliorations et occupe aujourd'hui une étendue de 30 hect. Le vignoble rouge et le vignoble blanc, complantés des cépages les plus fins, produisent des vins très-recherchés.

(2) Le domaine de Peyron comprend 50 hect., dont 10 en prairies, 22 en bois et landes, 6 en vignes rouges et 12 en vignes blanches, situées sur des coteaux argilo-graveleux et complantés de cépages de choix, qui produisent un des meilleurs vins de la commune.

Ail et haricots exportés sur Bordeaux en grande quantité. — **Bétail** race bovine bazadaise, utilisée pour les travaux agricoles. Race bovine bretonne, exploitée pour la production du lait et des veaux exportés sur Bordeaux. — **Céréales** : 4/5 seigle, 1/5 froment.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.	Hectares.
Au bourg (Campagnol)	12	3	41
Id. (J. Larue fils)	3	3	13
Id. (J. Dupeyron fils).........	2	2	18
Id. (P. Dussire).	6	»	123
A la Figure (Sauboua)	15	»	85
A Robinet (Méric fils).	12	»	35
A la Bernède (J. Dubourdieu)..	10	»	42
Id. (P. Dubourdieu)	8	»	52
A la Bernède (Laporte)	8	»	35
Id. (Larue)........	5	»	»
A Lartigue (A. Boniol fils)...............	6	»	25
A Lobis (J. Dupeyron)	6	»	50
A Fondebacquey (André-E.-J. Dupuy)...	4	»	84
A Sansot (J. Brouqueyre)...........	3	1	12

La plupart des propriétaires ci-dessus font de 25 à 50 hectol. de blé, seigle ou froment.

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 1 à 3 tonn. de vin gén. rouge et de 5 à 20 hectol. de blé.

Curé : Ant. Leydet.
Maire : Raymond Sauboua.
Adjoint : J. Larue.
Secrét.-instit. : S. Faurens (49 élèves).
Institutrice : Mme Faurens (39 élèves).
Aubergiste-cafetier : J. Dupeyron fils.
Bâtisses (entr. de) : Braneyre, Dubourg.
Bois (marchand de) : J. Dupeyron.
Boulanger et marchand de grains : Dupeyron fils.
Denrées coloniales : J. Dupeyron fils, Dupuch.
Draps et nouveautés : J. Mussotte
Légumes secs (marchand de) : J. Dupeyron fils.
Fête locale : 25 juillet, ou dimanche suivant.
Foire : 17 octobre.

MAZÈRES. — 630 h. — 1,314 hect. — 75 m. d'alt. à Cadillac; 98 m. d'alt. à Rançon; et 103 m. à l'E., près de l'église. — 8 k. au S. de Langon. — **B.** : au N., par Langon; à l'E., par Coimères; au S., par Aubiac et le Nizan; à l'O., par Roaillan. — **Arr.** par le ruiss. le Roaillan. — **Ch. de fer** de Bazas, st. de Roaillan. — **Rte Nle** de Paris à Bordeaux et en Espagne. — **Ch. d'int. c.** de Langon au Nizan; de Sauternes à Mazères. — **B. de P.** : Langon. — **B. T.** : Langon.

Sol généralement composé de terres douces, silico-argileuses, offrant aussi quelques terres fortes vers l'O. et le S., sur les bords du ruisseau, et quelques parties graveleuses au N.-E. de la commune. — **Sous-sol** argileux, dur, imperméable, à 75 cent. de profondeur environ. En quelques endroits, terre sablonneuse, compacte, perméable et facile à travailler. Bancs calcaires sur le plateau où se trouve le château de Roquetaillade.

Division du sol : ter. lab., 259 hect.; vig. en joual., 224; prés, 262; pins et landes, 314; chênes, 149; chât., 57; oser., 2; sol bâti et j., 19; ch., 26; ruiss., 2.

Vins rouges, produits par 3/8 boucherès, 1/8 malbec (mauzat), 1/8 mancin, 1/8 plant médoc, 2/8 cépages divers, constituant des vins d'ordinaire; prix de primeur, 250 à 300 fr., logés; ils sont souvent vendus, nus, 200 à 250 fr. — **Élève** de la race bovine bazadaise.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch. de Roquetaillade (¹) (Le Blanc de Mauvezin)	300	20	»
Au Moutha (Baillet)	130	15	»
Id. (Laroque père)	40	4	»
A Maillard (²) (Hrs Escarpit)	100	7	7
A Jacques (Tauzin)	30	6	2
A Partarrieu (Delas fils)	250	20	»
A Rançon et Ramonas (³) (A. Chanterre)	200	10	»
Au Bayle (A. Durieu)	100	5	»

	Hectol. blé	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Labarthe et Jujon (⁴) (Coycault)	100	10	»
A Landrac et Petit (Laroque fils)	4	3	8
A Boyrin (R. Claverie)	60	8	»
A Caillivet (Fouquet)	60	10	»
A Chalupin (Ferbos)	50	8	»
Au Mayne (Malafé)	50	5	3
A Sencey (Mme Dubourdieu)	50	6	»
A Beauregard (Barbe)	30	10	»
A Capblanc (Lagrolet)	»	10	»

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol. et de 1 à 5 tonn.

Curé : Gougon.
Maire : Le Blanc de Mauvezin.
Adjoint : R. Claverie.
Secrétaire-instituteur : Laporte (32 élèves).
Institutrices : sœurs de St-Joseph (20 élèves).
Meunier : Lanusse aîné, au moulin d'Izotte.

ROAILLAN. — 509 h. — 1,147 hect. — 73 m. d'alt. près l'église. — 7 k. au S. de Langon; 9 k. au N.-O. de Bazas. — **B.** : au N., par Fargues et Langon; à l'E., par Mazères; au S. par le Nizan; au S.-O., par Noaillan; à l'O., par Léogeats. — **Arr.** par les ruiss. le Burgos, le Brion, le Pontaulie, et plusieurs autres petits cours d'eau. — **St. du ch. de fer** de Langon à Bazas. — **Ch. de gr. com.** de Préchac à Langon. — **Ch. d'int. c.** de Sauternes à Mazères. — **B. de P.** : Langon. — **B. T.** : Langon. — **Vill. pr.** les Trilles et le petit bourg avec foirail.

Sol généralement sablonneux, présentant vers le N., du côté du domaine de Boyrin ou Boyrein, des terres argilo-graveleuses. — **Sous-sol** argileux et imperméable, offrant sur les coteaux S. un banc calcaire, recouvert en

---

¹ Le château de Roquetaillade, certainement le plus complet et le plus beau des monuments historiques de la Gironde, commande un domaine de 286 hect., assis sur les communes de Mazères, Roaillan, le Nizan et Aubiac, divisé comme suit : taillis de chênes, pins ou landes, 135 hect. ; châtaig., 15 hect. : prés, 40 hect. ; terres labour., 48 hect. ; vig. en joual., 17 hect. ; pât. et terrains vagues, 26 hect ; bâtisses et j., 5 hect.
Roquetaillade peut être considéré comme le type de la propriété bazadaise bien agencée. Ses terres, très-variées, sont généralement d'une bonne qualité ; on y trouve huit corps de métairies, deux moulins à blé, et tous les produits de la contrée. Le bétail bazadais y est élevé dans toute sa splendeur.

² Le vignoble de Maillard, en voie d'agrandissement, est appelé à produire, dans peu de temps, une moyenne de 25 tonn., dont 12 tonn. rouge. Il est situé dans des terres douces ou fortes à sous-sol argileux. Ses vins, des plus recherchés de la contrée, ont obtenu en vieux, jusqu'à 1,000 fr.

³ La propriété de M. A. Chanterre comprend les 4 métairies suivantes : le Grand Rançon, le Petit Rançon, Ramonas, l'Eglise ou la Gleyze, qui occupent une superficie de 109 hect., divisés en : vig. en joual., 39 hect. ; taillis de chênes, 23 ; pins et landes, 17 ; chât., 5 ; prés et pât., 24 ; sol bâti, 1. Sur ces 4 métairies se trouvent en moyenne 32 têtes de bétail race bovine bazadaise, dont l'élevage a valu à M. Chanterre trois médailles d'or dans les concours régionaux. Ce domaine produit, en dehors des 10 tonn. de vin et des 200 hect. de froment, environ 15 hectol. de seigle, 60 de maïs, 120 de pommes de terre et 10 de haricots, 150 faix de chât., et 200 faissonnats de chêne, exploités par le propriétaire, et vendus de 75 à 80 fr. le cent.

⁴ Les domaines de Labarthe et Jujon, ont une superficie de 43 hect., divisés comme suit : vig. en joual., 20 hect. ; prés, 4 ; taillis de chênes et pins, 11 ; chât., 6 ; acacias, 1 ; sol bâti et j., 1. En dehors des 10 tonn. de vin et des 100 hectol. de froment, ce domaine produit chaque année 10 hectol. de seigle, 5 de haricots, 50 de pommes de terre, 300 faix de chât. de 8 pieds, 300 faissonnats de chêne.

quelques endroits d'une couche argileuse ou marneuse, du côté du domaine de Perron.

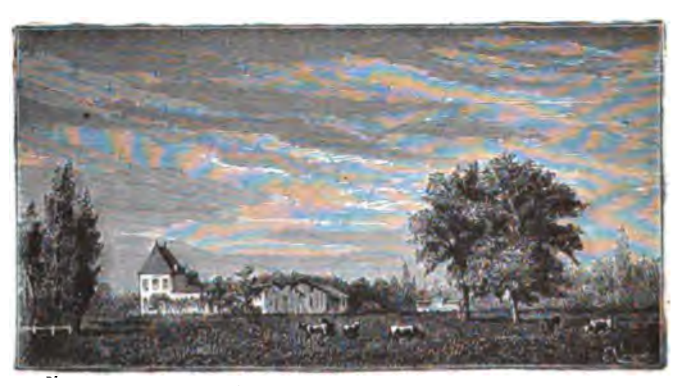
Division du sol : landes, pins et chênes, 600 hect. ; ter. lab., 158 ; vig. en joual., 170 ; prés, 140 ; luzernes, 6 ; acacias, 10 ; chât., 25 ; oseraies, 3 ; sol bâti et j., 13 ; ch., 20 ; ruiss., 2.

Vins rouges produits par 1/3 boucherès, 1/3 picard et tripet, 1/3 malbec, cogne et autres cépages ; prix de primeur, 250 à 350 fr. Ils servent en grande partie à la consommation locale. — **Vins blancs** produits par 3/4 sémillon, 1/4 sauvignon et blanquette, récoltés exclusivement dans la partie N. et principalement à Boyrein, où, soignés comme dans le pays de Sauternes, ils ont une liqueur, un moelleux et un arôme qui rappellent les grands vins des coteaux du Ciron.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch. Boyrein (Pierre Paillet)	125	6	15
Ch. Perron (1) (Jean Lamothe)	120	30	»
Boy, Daudet, Deluc (Laporte Martial)	130	12	»
Au Laurey (Jean Laporte)	40	12	»
A Pontaulic (Dumeau Ducasse)	80	8	»
A Camagnon (Vve Saint-Blancard)	60	1	4
A Pujols (Laporte)	50	3	»
Au bourg (Gér. Ferbos)	40	5	»

Cette commune renferme environ 55 colons métayers et une trentaine de petits propriétaires récoltant de 10 à 40 hectol. de blé et de 1 à 5 tonneaux de vin rouge.



CHATEAU-PERRON

M. Jean Lamothe, propriétaire.

Curé : Lestrade.
Maire : Laporte.
Adjoint : Ferbos.
Secrétaire-instituteur : Duprat, école mixte (42 élèves).
Aubergistes : Coutures, Duprat fils.
Bois (marchands de) : Dubourg, Duprat, Marcalot.
Cafés : Laporte, Priam.
Meunier-boulanger : Dartigue Louis.
Meunier : Lausse.
Foires : 30 avril, 15 juin, 20 août, 18 octobre. Ces foires sont, après celles de Langon et de Bazas, les plus importantes des environs.
Fêtes locales : 20 avril, 20 août, dimanche avant l'Avent.

(1) Le château Perron commande un domaine de 66 hect., ainsi divisés : taillis de chênes, chât. et pins, 35 hect. ; ter. lab., 12 hect. ; prés, 8 ; luzernières, 3 ; bât. et j., 24 ; vig., 6. La

SAINT-LOUBERT. — 181 h. — 211 hect. — 38 m. d'alt. à Carpe, près le ch. de gr. com. — 7 k. à l'E. de Langon. — **B.** : au N. et à l'E., par le Beuve; au S., par Bieujac; à l'O., par Saint-Pardon. — **Arr.** par le Beuve qui la sépare de Saint-Pardon et de Castets. — **Ch. de gr. com.** de Langon à Meilhan. — **B. de P.** : Castets. — **B. T.** : Langon. — **Vill. pr.** : Couloumés.

Sol très-accidenté et varié. Au N. et à l'E., terres fortes, argilo-calcaires; au centre, terres argilo-graveleuses; au S. et à l'O., terres douces, sablonneuses. — **Sous-sol** pierreux, peu exploité, présentant, vers le S. et le centre, quelques parties argileuses, exploitées par des tuileries.

Division du sol : ter. lab., 80 hect. ; vig. en joual., 78; prés, 34; luz., 2; chênes et acac., 2; oseraies, 2; friches, 2; sol bâti et j., 5; ruiss., 1; ch., 5.

Vins rouges, bons ordinaires, produits par 1/4 boucherès, 1/4 mancin, 1/4 malbec, 1/4 cép. divers; prix de primeur, 200 à 300 fr. le tonneau, logés.

Vins blancs analogues à ceux de Saint-Pey, sont généralement récoltés par des propriétaires ayant un crû et un chai à Saint-Pey, et qui portent les vins de Saint-Loubert dans cette dernière commune. — Engraissement de la race bovine.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.		Hectol. blé.	Tonn. vin.
A Toumilon (Ch. Brannens)	200	15	*Au Carpe* (Et. Poitevin)....	70	4
A la Grave (1) (Vve Merle)..	120	8	*A Couloumés ou Coulmés* (Sion)..................	60	6
A Laillat (R. Deyres)......	80	6	*A la Verdure* (Dubourdieu)	50	3
A Couloumés (Lafargue)...	80	6	*A l'Espagnol* (Viaut).......	50	2
A Verdey (Ant. Vignolles).	70	6	*A Méniche* (Giresse).......	30	2
Au Carpe (A. Courneau)...	70	6			

Une quinzaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol.

Curé : Mauduit.
Maire : Giresse.
Adjoint : R. Dubourdieu.
Secrétaire : Grignon.
Instituteur, à Castets.
Meunier : Giresse.
Tuiles et briques (fabricant de) : Loignon.
Fête locale : 8 mai.

SAINT-PARDON. — 374 h. — 670 hect. — 46 m. d'alt. à la Hittau. — 6 k. à l'E. de Langon. — **B.** : au N., par la Garonne; à l'E., par Saint-Loubert; au S., par Bieujac et Auros; à l'O., par Saint-Pierre-de-Mons. — **Arr.** par la Garonne et par le Beuve. — **Bat. à vap.** escale de Saint-Pierre-d'Aurillac. — **Ch. de gr. com.** de Langon à Meilhan, sur lequel fonctionne le courrier de Langon à Castets. — **B. de P.** : Langon. — **B. T.** : Langon. — **Vill. pr.** : Peyroulet.

Sol : au N., terres d'alluvion; vers le S., terres sablo-graveleuses légères, qui deviennent, vers le S.-O., assez fortes pour être très-favorables à la

---

situation de ce domaine est des plus agréables et des plus pittoresques du canton. Il occupe le sommet et les versants d'un mamelon entouré de ruisseaux. Le ch. de gr. com. le traverse, et il est à 10 minutes de la gare de Luzurey-Roaillan.

Le vignoble, presque entièrement renouvelé depuis quelques années, assure, par le choix des cépages, des vins meilleurs que ceux récoltés autrefois dans cette contrée, où certains terrains, très-propices à la viticulture, sont susceptibles de produire de très-bons vins d'ordinaire.

(1) Domaine déjà porté à BIEUJAC.

viticulture. — **Sous-sol** d'alluvion au N.; vers le S., terre argileuse, dure et graveleuse.

Division du sol : ter. lab., 144 hect.; vig. en joual., 124; prés, 73; aubarèdes et saussaies, 32; oseraies, 21; chênes, pins et landes, 196; chât., 26; acac., 2; sol bâti et j., 12; ch., 14; riv. et ruiss., 21; dom. de l'État, 5.

Vins rouges et blancs analogues à ceux de Saint-Pierre-de-Mons, et vendus souvent avec ceux de cette commune [1]. — **Bétail** : Élève et engraissement de la race bovine.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât. des Jauberthes [2] (comte de Pontac)..	750	10	30
A Seguès et Sopiquet (M. Dupeyron).....	80	6	»
A Bréon, au Prompt (J. Delzon).........	60	3	»
A Peyroulet (B. Monclin)...............	60	»	»
A Muraille (Vve Faugas)	50	»	»
A Vignoles (P. Carpentey).......	40	»	3
Id. (Ch. Carpentey)...	40	3	»
A Sopiquet (R. Dubourdieu)	35	3	»
Id. (J. Patachon)	35	»	»

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 35 hectol.

Curé : Lafon.
Maire : J. Patachon.—*Adjoint :* P. Carpentey.
Instit. : Et. Grignon, école mixte (26 élèv.).
Cercle : président, le comte de Pontac (50 membres).
Fête locale : le lundi de Pentecôte.



CHATEAU-DES-JAUBERTHES
M. le comte de Pontac, propriétaire.

[1] Voir SAINT-PIERRE-DE-MONS, pour notice détaillée.

[2] Ce domaine, assis sur les communes de Saint-Pierre-de-Mons et de Saint-Pardon, offre de riches palus bordées par la Garonne. Il comprend environ 300 hect. divisés comme suit : 97 hect. chênes et pins; 26 châtaig.; 26 aubiers; 5 vimes; 30 prés; 100 ter. labour.; 9 vig. rouges; 7 vig. blanches; ces dernières, situées sur des croupes élevées et argilo-graveleuses, exclusivement complantées de sémillon et de sauvignon, dont les fruits, récoltés avec le plus grand soin, donnent un des meilleurs vins de la contrée. Les vignes rouges, situées sur des croupes sablo-graveleuses complantées en malbec (mauzat) et autres cépages médocains, donnent des produits remarquables par leur belle couleur, leur agrément et bien supérieurs à la généralité des vins rouges des environs.

1er CRU	Tonneaux vin b.	2mes CRUS	Tonneaux vin b.
Château-Guiraud [1] (Bernard) ..	55	*Chât. Raymond Lafon* [2] (R. Lafon)	10



CHATEAU-GUIRAUD
(1er CRU)
M. Bernard, propriétaire.



CHATEAU-RAYMOND-LAFON (crû DU PUITS)
(2e CRU)
M. Raymond Lafon, propriétaire.

(1) Le domaine du château Guiraud, situé entre Yquem et le bourg de Sauternes, comprend 154 hect.; 66 hect. consacrés à la vigne sont situés sur des croupes admirablement exposées et complantées en cépages de choix. Les vins de ce crû sont remarquables par un ensemble complet de finesse, de douceur et de corps. Le reste du domaine est divisé en 20 hectares prés, et 68 hect. bois de pins.

(2) Le vignoble du château Raymond Lafon comprend 8 hect., situés dans les meilleures conditions pour produire les grands vins de Sauternes; partie de ses vignes sont entremêlées avec celles du château Yquem, partie proviennent des terrains de premier choix de l'ancien crû château d'Arche; aussi, ses vins, récoltés avec le plus grand soin, sont-ils très-recherchés à cause de leur finesse, de leur moelleux et de leur agrément.

2mes CRUS (suite).	Tonneaux vin b.
Crû d'Arche (C. Lafaurie)	20
Château d'Arche (1) (Méricq)....	8
Id. (Dupeyron)....	5
Chât. d'Arche Vimeney (Comet).	8
Chât. Lafon (Désir Lafon).......	12
2mes CRUS (suite).	Tonneaux vin b.
Au Puits (François Lafon).... .	5
Château Filhot (Héritiers du marquis B. de Lur-Saluces ..	80
Crû Lamothe (Conseil)..........	15
Id. (Dietz).......... .	6

CRUS BOURGEOIS ET BONS ARTISANS	
Comarque (Vandier)............	8
Au bourg (J. Dubedat).........	12
Id. (Mansencau)..........	8
Id. (Mme Faugas).........	7
Au bourg (Cadichot Lafon)......	5
Id. (A. Lafon dit Lanère).	5
Id. (Bernard Espagnet)..	5

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 5 tonn.

Curé : Chabannes.
Maire : Raymond Lafon.
Adjoint : Désir Dubedat.
Instituteurs : frères Maristes (53 élèves).
Institutrices : Sœurs de la Sainte-Famille (56 élèves).
Notaire : Chauvet.
Percepteur : Méricq fils.
Médecin : Barrère.
Aubergistes-cafetiers : Ferbos, Guicheney.
Denrées col. : Barbe, Guicheney.
Draps (marchand de) : Poujardhieu.
Fêtes locales : saint Pierre-ès-liens, 1er août, et le dimanche de Quasimodo.

TOULENNE. — 763 h. — 658 hect. — 28 m. d'alt. près la mairie, et à 50 m. environ à l'extrémité S.-O. de la commune. — 1 k. à l'O. de Langon. — **B.** : au N., par la Garonne; à l'E., par Langon; au S., par Langon et Fargues; à l'O., par Preignac. — **Arr.** par la Garonne. — **Ch. de fer** et **Bat. à vap.**, st. et escale de Langon. — **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne. — **Rte Dle** de Langon à Pageot et à Villandraut. — **Ch. d'int. c.** de Langon à Saucats. — **B. de P.** : Langon. — **B. T.** : Langon. — **Vill. pr.** : Jeancabos; la commune comprend l'île de Jars-sur-Garonne, ayant environ 64 hect.

Sol : au N., très-bonnes palus; au centre, terres argilo-graveleuses; au S., terres sablonneuses. — **Sous-sol** généralement argilo-graveleux.

Division du sol : vig. en joual., 273 hect.; ter. lab., 146; prés, 95; saussaies et oser., 21; chênes et pins, 26; chât., 5; acacias, 5; sol bâti et j., 24; ch., 15; riv. et ruiss., 40; dom. de l'État, 38.

Les **Vins blancs** produits par 2/3 sémillon, 1/3 sauvignon, muscadelle, guépier, sont corsés et liquoreux, ont de la finesse et une séve qui les rapprochent de ceux des grandes communes; prix de primeur, 450 à 800 fr. pour les premiers crûs, qui ont obtenu, au bout de deux ans, jusqu'à 1,300 fr. pour des années exceptionnelles. Les deuxièmes crûs se vendent, en primeur, de 300 à 450 fr.

Les **Vins rouges**, surtout ceux des sables, sont de très-bons vins d'ordinaire, colorés et corsés, droits de goût; ils vieillissent vite et se conservent longtemps en bouteille; ils sont produits par 2/3 malbec (mauzat) et 1/3 cépages divers.

---

(1) Le crû d'Arche-Méricq comprend 7 hect. de vignes, situées sur un des points culminants de Sauternes, complantés exclusivement de sémillon et de sauvignon, et produit un vin classé parmi les premiers seconds crûs, se recommandant par sa grande douceur.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

En côtes	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
La Gravère (La Barchède)	»	»	10
A Bellevue (Ladonne père)	»	25	10
A Tustoc [1] (C. Catellan)	»	»	10
Chât. de Rougemont-Barberousse [2] (M. Garreau)	»	»	5
Jeanblanc et Courbon (Martin)	»	»	8
A la Tourte (Vve Dubourdieu)	»	»	10
A Respide [3] (Barrère)	»	»	8

En palus	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A l'Ile Gruère (Vve Dimat)	»	25	»
A la Gravère Rivière)	80	10	»
En Palus (G. de Pontac)	300	18	»
Id. (de la Mire Mory) [4]	300	30	»
Id. (Vve Apiau)	150	7	»
Id. (A. Dumeau)	60	4	»
Au Gassiot [5] (C. Catellan)	»	8	»
A Plaisance (Lafargue)	»	6	»

Une quinzaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn. rouge ou blanc.

Curé : N...
Maire : J.-E. Castaing.
Adjoint : H. Ladonne.
Secrétaire : S. Sauvage.
Instituteurs : Poupardin (inter. et exter. 100 élèves); Sauvage, inst. comm. (37 élèves).
Institutrice : Mlle Sauvage (27 élèves).
Société de secours mutuels (180 membres).
Agent d'assur. : J.-E. Castaing (la *Nationale*).
Barriques (fabricant de) : G. Rivière.
Bois (marchands de) : J.-E. Castaing père et fils, Jean Rivière.
Boulanger : Arnaud Faugas.
Cordonniers : A. Latournerie, Laurent.
Courtiers en vins : Ladonne père et fils.
Forgeron : B. Dubourdieu.
Scierie mécanique : J.-E. Castaing père et fils.
Fête locale : jour de la Pentecôte.

CANTON DE SAINT-SYMPHORIEN

5,820 h. — 32,500 hect. — Divisé en 7 communes : Saint-Symphorien, Balizac, Hostens, Louchats, Origne, Saint-Léger, le Tuzan. — **B.** : au N., par le canton de Podensac; à l'E., par le canton de Villandraut; au S., par le dépt des Landes; à l'O., par le canton de Belin. — **Arr.** par la Hure et ses affluents, le ruiss. d'Origne et le ruiss. Blanc, et par plusieurs petits ruisseaux se dirigeant, les uns vers l'E., dans la vallée du Ciron, les autres vers l'O., dans la vallée de la Leyre.

Sol sablonneux, peu fertile. Autour de quelques villages, terres douces sablo-argileuses, peu étendues, consacrées aux céréales et aux prairies. — **Sous-sol** présentant gén. le tuf, à une profondeur variant de 40 cent. à 1 mètre 50. Quelques parties argileuses peu importantes sont exploitées par des tuileries.

Revenus : à peu près ceux que nous avons signalés pour la partie S. de l'arrt de Bazas.

1° **Bois de pins** exploités pour échalas, manches à balais, bûches et faissonnats pour chauffage, étançons de mines, planches et résine, gén. distillée dans la contrée.

2° **Taillis de chênes** pour faissonnats et fagots. (Voir p. 6 et 9.)

---

(1) A Tustoc, 10 hect. consacrés à la vigne sont entièrement situés sur un sol argilo-graveleux, et complantés exclusivement en sémillon et sauvignon. Ils produisent un des meilleurs vins de la commune.
(2) Le vignoble de Rougemont, en voie d'agrandissement, doublera sa production d'ici peu.
(3) Le domaine de Respide comprend 13 hect. dont 7, situés en côtes, sont consacrés à la vigne. Le vignoble, en voie de régénération, arrivera à dépasser cette moyenne.
(4) Porté à Malle, commune de Preignac (canton de Podensac).
(5) Le crû de Gassiot comprend 5 hect. de vignes rouges.

3° **Légumes et céréales** : pommes de terre, haricots, seigle, millet, millade, sarrazin, ne suffisant pas ou suffisant à peine à la consommation locale. — Chaque métairie produit, en moyenne, 30 kil. de **Chanvre**.

4° **Élève du Bétail.** — *Race ovine*, donnant un revenu peu important par la vente de la laine, ou par celle des agneaux, mais très-important au point de vue des engrais que les brebis fournissent aux terres maigres, qui, grâce à cette bonne fumure, rapportent le seigle et la millade, dont s'alimentent les agriculteurs de ce pays. Ce canton offre environ quatre-vingt-dix troupeaux de quatre-vingts têtes.

Depuis la vente des communaux et l'ensemencement des landes, les troupeaux de brebis ont beaucoup moins diminué dans ce canton que dans le reste du Bazadais; mais, obligés de pacager presque constamment au milieu de jeunes pins ou de hautes bruyères, les toisons des brebis sont généralement moins belles et donnent un moins bon revenu qu'autrefois. D'un autre côté, la nourriture étant souvent insuffisante, beaucoup de troupeaux ne peuvent arriver à se renouveler par le croît annuel. Les agneaux gras se vendent de 8 à 10 fr.

Race bovine bazadaise, bœufs ou vaches, servant aux travaux des champs, tandis qu'un petit nombre de vaches bretonnes fournissent le lait nécessaire à la consommation locale.

Le **Métayage**, généralement usité, donne au propriétaire la moitié du seigle, le tiers de la millade, la moitié de la résine.

Ce vaste canton, où tous les chemins vicinaux ou d'intérêt commun sont encore en projet ou en voie de construction, est un de ceux ou l'agriculture et l'hygiène sont le plus négligées. La vie de beaucoup de colons, enfoncés au milieu des bois, se rapproche de la vie sauvage. Ils mangent du pain de seigle, du millet ou du maïs transformé en cruchade, et boivent une eau jaunâtre et infecte coupée avec de mauvais vinaigres falsifiés; aussi sont-ils chétifs et indolents.

Plusieurs communes encore garnies de marais et de lagunes ont, en été, des épidémies de fièvre souvent très-pernicieuses, en partie augmentées par le rouissage du chanvre dans les marais. L'instruction manque absolument aux 4/5 des adultes; cependant, il faut reconnaître que tous les enfants qui ne sont pas trop éloignés des écoles les fréquentent assez régulièrement, et sont même assez intelligents.

Les paysans, gén. très-hospitaliers, sont cependant âpres à l'argent, et poussent quelquefois trop loin la cupidité.

SAINT-SYMPHORIEN. — 1,948 h. — 10,639 hect. — 51 m. d'alt. — 24 k. à l'O. de Bazas; 27 k. au S.-S.-O. de Preignac. — **B.** : au N., par Origne et Balizac; à l'E., par Saint-Léger; au S., par Bourideys et le dép[t] des Landes; à l'O., par le Tuzan. — **Arr.** par la Hure et par le ruisseau Blanc. — **Ch. de fer** du Nizan à Saint-Symphorien (1). — **R[te] D[le]** de

(1) Ce chemin de fer, construit par M. Faugère et terminé en 1872, traverse une contrée, couverte de forêts de pins séculaires, à laquelle il a donné une plus-value considérable. Il est probable qu'il sera continué jusqu'à Sore et Labouheyre, département des Landes.

Preignac à Saint-Symphorien. — **Ch. de gr. com.** de Podensac à Saint-Symphorien. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Symphorien à Hostens; de Saint-Symphorien à Cabanac (ces deux derniers en cours de construction). — **Ch. vic.** de Saint-Symphorien à Argelouse. — **B. de P.** — **B. T.** : Villandraut. — **Bourg** important et bien bâti. — **Vill. pr.** : Arrode, Gardit, Jouanheau, Lassus, les Crabeys, Millet, Pudeau, Tartehume.

Sol sablonneux, offrant quelques parties sablo-argileuses vers l'O. — **Sous-sol** varié, offrant gén., vers le N. et l'O., de l'argile blanchâtre qui devient rougeâtre vers le centre de la commune. Cette argile est dure, imperméable et très-bonne pour les tuileries; au S., on trouve encore un peu d'argile du côté de Lassus, mais plutôt du tuf, tel que celui qui occupe le S.-E. — Toute la partie E. offre du sable. Autour du bourg et sur les bords du ruisseau qui l'arrose, on trouve de la pierre formée par l'agglomération de coquilles fossiles dont on découvre encore de beaux échantillons entiers, ainsi que des dents et autres détritus d'animaux fossiles très-curieux. Ces pierres sont exploitées comme moellons.

Division du sol : pins et semis, 7,586 hect.; landes et pât., 1,250; ter. lab., 748; prés, 159; chênes, 628; marais et lag., 144; sol bâti et j., 44; ch., 60; ruiss., 20.

La récolte du millet correspond à la moitié ou aux deux tiers de la récolte du seigle.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. seigle.	Hectares.
A divers lieux (J. Dupuy cadet)	350	811
Au bourg (J. Lapeyre).....	400	658
A Jouanheau (A. Desbarrats)	300	484
A Lassus (J.-B. Callen)....	250	411
A Lassus et à Brunet (Léon Bacque)................	200	360
A Brous, Pérot (1), etc. (Numa Callen)..................	200	499
Au Martchand (Mme de Tartas)....................	200	340
Au Bourg (P. Callen fils)..	120	381
Id. (Dr J.-B. Lapeyre)	160	336
Id. (B. Lapeyre fils).	130	254
Id. (P. Coloubie)....	80	220
A Arrode (M. Martin)	180	291
A Gardit (D. Roumazeilles)	150	220
A Jouanheau (Fabre)	130	200
Id. (Reglat).......	100	158
A Dugoua (J. Benquet)....	150	208
Au bourg (P. Menjon).....	90	218
Id. (C. Catellan)....	60	118
Id. (S. Menjon).....	40	94
A Couy (J. Bernadet)......	45	174
A Estiou (P. Martin fils aîné)	80	193
A la Clède de Mussotte (P. Roumazeilles)...........	120	114
Aux Crabeys (A. Bataillev).	80	157
Id. (J. Bataillev)..	80	140
A Marquet (P. Bernadet)..	60	141
A Lassus et Renard (Hrs J. Ninon Callen)...........	60	141
A Latrougne (J. Dupart)...	40	130
A la Bastide (P. Martin fils)	»	124
Id. (Mme Espagnet).	40	60
A Lagrolet (P. Roumazeilles, notaire)................	45	94
A Pudeau (P. Roumazeilles)	45	95
Aux Claris (P. Roumazeilles, de Budos)..............	25	84
Aux Crabeys (J.-B. Bergey)	50	91
Id. (G. Roumazeilles frères)...............	60	83
A Gaillardine (J. Hazera fils)	40	88
A Bile (M. Pallas).........	40	87
A Millet (Dubergey).......	80	40
A Lesplem (J. Lafon).......	30	81
A Quillet (P. Roumazeilles, Pierron)................	25	75
Au bourg (A. Espagnet)....	35	64
Id. (J. Bannel)......	»	74
A Tartehume (M. Pallas)...	40	78
A Carbouey (S. Roumegoux aîné)..................	40	65
A Marian (M. Martin aîné)	60	64
A Estiou (P. Martin huissier)	40	54
A Labroque (B. Meynié)...	25	50
Au Moulin neuf (J.-J. Dupart)....................	»	66

Une quarantaine de petits propriétaires font de 10 à 30 hectol.

(1) Le domaine de Brous, Pérot, etc., contient 400 têtes de brebis, 4 paires de bœufs et de vastes et beaux bois de pins ou de chênes; 1/8 est en taillis de cette dernière nature.

Conseiller général : Numa Callen.
Conseiller d'arrondissement : Hazera.
Curé : Faure.
Maire : Dutauzin.
Adjoint : Jeanty Dupart.
Secrétaire : Capdeville.
Instituteur communal : Batailley (131 élèves).
Institutrice communale : sœurs de la Doctrine chrétienne (45 élèves).
Institutrice privée : Mme Dupart (37 élèves).
Juge de paix : Joseph Lapeyre.
Greffier : Gourguo.
Notaire : Pierre Roumazeilles.
Huissier : H. Martin
Percepteur : de Cazes.
Postes (directrice des) : Mme de Groc.
Médecins : Dutauzin, Dr J.-B. Lapeyre.
Sages-femmes : Vve Bannel, Lucbert, Laboirie.
Gendarmerie : brigadier, Rousseau.
Société de secours mutuels : prés. J.-B. Lapeyre (130 membres).
Aubergistes : Bannel, Coloubie frères. Duluc, Darthial, Espagnet, Graberat, Lapeyre, Mano.
Balais (fabrique mécanique de manches à) : Jeanty Dupart; nombreux ouvriers fabriquant à bras.
Barils (fabricants de) : au bourg, Dubourg; a la Bastide, Dubourg.
Bois (marchands de) : Pierre Coloubie aîné, Coloubie frères jeunes, Hazerat. Réglat.
Bouchers : G. Bannel. Espagnet.
Boulangers : Bannel, Espagnet. L. Loubrie. Turtot.
Charcutier : Georges Bannel.
Charrons : Coloubie Pralong.
Denrées colon. : Espagnet, Leglise. Loubrie.
Draps et nouveautés : J. Dupart, Larue, Maisonnave, Mengeon aîné.
Fers (marchand de) : F. Dupart.
Forgerons-serruriers : Augustin, Colo Coloubie, Lartigue.
Laines (marchand de) : P. Coloubie aîné.
Meuniers : Coloubie jeune, au moul. du bourg; Dessans, au moul. du ruisseau Blanc; Jeanty Dupart, au moul. Neuf; Ferrand, au moul. de Lescroumpes; Martin, au moul. de Marian.
Peintre : Lafon.
Pharmacien : A. Dupart.
Résineux (fabricants de produits) : Callen. P. Coloubie aîné, Réglat.
Scierie à vapeur : Coloubie frères jeunes.
Tuiles et briques : Hazera, Seris.
Vins (négociants en) : Dupart 3e, Jeantieu, Bernard Martin.
Voiturier : Descazeaux, service régulier de Saint-Symphorien au Nizan par Villandraut.
Marchés : tous les mercredis.
Foires : très-peu importantes, 2 juin. 23 août.
Fêtes locales : saint Antoine, le 17 janvier, et le 22 août.

BALIZAC. — 935 h. — 4,178 hect. — 30 m. d'alt. à l'E. de la commune. — 9 k. au N.-N.-E. de Saint-Symphorien; 7 k. à l'O. de Villandraut; 22 k. au S. de Podensac. — **B.** : au N., par Landiras; au N.-E., par Budos; à l'E., par Léogeats, Noaillan, Villandraut; au S., par Saint-Léger et Saint-Symphorien; à l'O., par Origne. — **Arr.** par la Hure et par son affluent le ruiss. d'Origne. — **Étang** de Laferrière : superficie, 11 hect. — **Source** ferrugineuse à 1,500 m. à l'O. du bourg, aux alentours duquel se trouvent d'autres bonnes sources; aux extrémités de la commune, les eaux sont peu potables. — **Ch. de gr. com.** de Podensac à Sore. — **Ch. d'int. c.** de Villandraut à Hostens (en cours de construction de Balizac à Hostens). — **B. de P.** : Villandraut. — **B. T.** : Villandraut. — **Bourg** très-bien situé sur une colline au bas de laquelle coule le ruiss. d'Origne. — **Vill. pr.** : Bernadet, Mahon, Mouliey, Moureau, Pinot, Triscos.

Sol partout sablonneux. A l'extrémité de la commune, petite grave fine. — **Sous-sol** varié : à l'extrémité O. de la commune, tuf très-ferrugineux, autrefois exploité; dans le reste de la commune, tuf peu ferrugineux; près du bourg, et sur les hauteurs qui l'entourent, couches superposées et successives d'argile et de sable où l'on a trouvé des minerais de fer; près les bords du ruisseau d'Origne et sous ces couches, on a découvert un banc de carbonate de chaux contenant encore des coquilles fossiles, marines et fluviatiles.

Division du sol : pins et semis, 3,243 hect.; chênes, 234; ter. lab., 400; prés, 151; marais, 39; landes, 40; sol bâti et j., 20; ch., 29; ruiss. et étangs, 22.

Race bovine : environ 200 vaches laitières bretonnes qui produisent

des veaux et du lait exportés sur Bordeaux; bœufs bazadais servant aux travaux des champs. — **Race ovine** : environ 30 troupeaux de 70 têtes qui donnent des agneaux, de la laine et des engrais.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. seigle.	Hectares.		Hectol. seigle.	Hectares.
A Pinot (famille du comte de Sabran Pontevès)....	300	637	*A Mahon* (Em. Claverie)...	120	126
Au bourg (J. Dartigolles aîné).	180	218	*A Triscos* (J. Dartigolles)..	100	124
Id. (Ch. Périé)........	90	134	Id. (P. Maisonnave)..	60	75
Id. (Vve Bahans)......	65	117	*A Bernadet* (G. Déjean)....	75	107
A la Brède (J. Lapeyre) ...	»	129	*A Moureau* (P. Coloubie)..	50	75
A Lanère (E. Lalanne)	40	144	*A Mailluc* (Et. et Em. Dupuy)	50	69

Environ cent-vingt-cinq petits propriétaires font de 5 à 50 hectol.

Curé : Lagarde.
Maire : Ch. Sango.
Adjoint : Ed. Dartigolles.
Secrétaire-instit. : P. Gassian (66 élèves).
Institutrice : Mlle Claire Martin (33 élèves).
Aubergistes : Audoit, A. Dupart; Triat.
Bâtisses (entrepreneur de) : Dubernet.
Bois (marchands de) : Pujeau et Augey.
Boucher-boulanger : A. Dupart.
Forgeron-taillandier : J. Corbin.
Meuniers : Bouin (ferm. de M. de Sabran), au moul. de Laferrière, où se trouve un étang poissonneux, ayant 2 k. de long; Audignon (ferm. de M. Dartigolles), au moul. de Triscos.
Résineux (fabrique de produits) : Ed. Dartigolles, Dartigolles jeune, Ch. Sango.
Foires : 18 mai, 8 octobre.
Fête locale : 11 novembre, ou dimanche suivant.

HOSTENS. — 1,077 h. — 5,689 hect. — 74 m. d'alt. — 15 k. au N.-O. de Saint-Symphorien; 42 k. au S. de Bx, en passant par Villagrains; 28 k. de Castres; 30 k. de Portets. — **B.** : au N., par Saint-Magne; à l'E., par Louchats et le Tuzan; au S., par le dépt des Landes; à l'O., par Belin et Beliet. — **Arr.** par le ruiss. de Paillasse. — **Ch. de gr. com.** de Bx à Léognan, à Hostens et à Sore; de Marcheprime à Hostens; du Haut-Villagrains à Castres. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Symphorien à Hosteins (en construction). Courrier quotidien de Castres à Hostens. — **B. de P.** — **B. T.** : Belin et Castres. — **Vill. pr.** : Haudoua, Retis et Hostens.

Sol gén. sablonneux; vers le bourg, quelques parties sablo-argileuses assez fertiles. — **Sous-sol** varié : sable, tourbe, et, en quelques endroits, alios, à une profondeur de 30 à 80 centimètres.

Division du sol : pins et semis, 3,000 hect.; chênes et pins, 684; chât. et acacias, 10; landes et marais, 840; ter. lab., 764; prés, 160; pât., 100; sol bâti et j., 40; ch., 80; ruiss., 11.

Race ovine, environ 80 troupeaux de 80 têtes en moyenne. — La récolte du millet et de la millade correspond aux 2/3 ou à la moitié de la récolte en seigle. — Chaque métairie produit environ 30 kil. de chanvre.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. seigle.	Hectares.		Hectol. seigle.	Hectares.
Au bourg (J. Hazera maire)	200	756	*A Canet et Rétis* (E. Lapeyre)	80	181
Id. (Paul Hazera)...	100	300	*A Haudoua* (Lescarret)....	100	121
Id (Dr P. Ballion)..	100	244	Id. (T. Demay)....	60	95
Id. (Dutauzin).......	100	237	Id. (J. Dulou et J. Coiffard)......	60	125
Id. (Dutrénit).......	100	138			

	Hectol. seigle.	Hectares.
A Haudoua (Villetorte)....	40	69
A Cazalas (J. Dubourg)....	40	171
A Lamothe (E. Dubourg)..	80	105
A Guiron (E. Bordessoules)	40	118
A Canet (A. Lapeyre)......	40	124
Au bourg (Et. Nauvéil)....	80	94
Id. (Hre Mussotte)...	60	88
Id. (C. Patanchon)..	30	70
Id. (M. Dubedat)....	50	58
Id. (M. Caverne)....	30	50
Au bourg (E. Hazera)......	15	54
A Chapeau (A. Fabre).....	50	57
A Rétis (L. Lapeyre).......	30	70
Id. (P. Salles).........	50	64
Id. (Paulin Dubo).....	30	52
A Cap de Bos (Ducourneau-Pichot)......	40	77
Id. (P. Roumazeilles)	40	66
Ch. de Tuzan (A. Batailley)	30	64
A Bernadas (P. Courbin)..	35	82
A Haudoua (M. Dubedat)..	50	62
Id. (Guil. Ballion Nantiche).....	30	53
Id. (G. Dupuch)...	40	63
Id. (J. Chéou Ballion)..........	40	58
A Sarton (P. Fauquet)....	40	56
Id. (Jean Labordes).	50	54
A Samion (P. Roumazeilles gendre Duclerc).........	65	96

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 30 hectol.

Curé : Aubaret.
Maire : Jean Hazera.
Adjoint : L.-A. Dutrénit.
Notaire : Georges Petges.
Secrét.-inst. : Alexis Martin (67 élèves).
Institutrice : sœurs de Saint-Joseph (40 élèv).
Médecins : Dr Marthiens, Trouillé, J. Valmy.
Vétérinaire : Musotte.
Postes (directrice des) : Mme Martin.
Aubergistes : Dupuch (hôtel de la Poste); Callen, Cadichot, Dulou, Mme Ducourneau, Forin.
Boucher : Dupuch.
Boulanger : E. Dufourc.
Cafetiers : Dupuch, Salles.
Charcutier : Delas.
Charron : J. Dulou.
Denrées coloniales : Callen, Dupin.
Draps (marchand de) : J. Hazera.
Forgerons-serruriers : Callen, Jouglens.
Laines (marchand de) : E. Hazera.
Maréchaux-ferrants : Dupin, Roumazeilles.
Menuisiers : Cazimajou, Ricard.
Moutons et agneaux (march. de) : P. Duclerc.
Produits résineux (commiss. en) : P. Duclerc.
Produits résineux (fabricants de) : J. Hazera, Lapeyre.
Vins en gros : Dubedat, Dulou.
Foires : 26 mars, 18 novembre.
Fête locale : saint Pierre-ès-liens, 1er août, ou dimanche suivant.

LOUCHATS. — 815 h. — 3,903 hect. — 60 à 73 m. d'alt. — 14 k. au N.-O. de Saint-Symphorien; 16 k. au S. de Saucats. — **B.** : au N., par Cabanac et Guillos; à l'E., par Origne et Saint-Symphorien; au S., par le Tuzan; à l'O., par Hostens. — **Arr.** par le Gat-Mort et par le ruisseau d'Origne; ce dernier prend sa source près l'église de Louchats. — **Ch. d'int. c.** de Cabanac à Saint-Symphorien; d'Hostens à Villandraut; de Saint-Michel à Louchats (tous en cours de construction). — **B. de P.** : Hostens. — **B. T.** : Saint-Symphorien. — **Vill. pr.** : Louchats et Pillon.

Sol sablonneux. — **Sous-sol** gén. composé de tuf, offrant cependant un peu d'argile vers le centre.

Les nombreuses lagunes (quelques-unes poissonneuses) et les eaux saumâtres qui sont bues donnent, en été, des fièvres très-intenses aux habitants de cette commune, où de grandes améliorations sont à faire, au point de vue de l'hygiène, des routes et de l'agriculture. On y trouve beaucoup de cas de pellagre, surtout chez les femmes. Coups de vent très-violents, venant de l'O., qui enlèvent souvent toitures et palissades; grêle rare; pluies abondantes en hiver.

Division du sol : pins et semis, 3,030 hect.; chênes, 300; chât. et acacias, 6; ter. lab., 375; prés et pâturages, 100; marais et lagunes, 43; sol bâti et j., 20; ch., 25; ruiss., 4.

Bétail : environ 20 troupeaux de 80 têtes de brebis; vaches bretonnes laitières; bœufs bazadais pour le travail.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.		Hectol. blé.	Hectares.
A Guiredeyre (A. Dupuy)..	120	340	*A Pillon* (G. Dulou)........	50	68
A Jeannic (E. Hazera).....	250	275	*A Curton* (Bataillev).......	60	72
A Labitte (A. Roumegoux).	140	228	Id. (J. Dubourg)....	50	63
A Curton (E. Pallas).......	100	192	*A Pussac* (Lacassagne).....	60	88
Au bourg (M. Marthiens, notaire)........	»	122	*A Barban* (E. Duduc)......	40	102
Id. (V. Marthiens).	80	108	Id. (Dulou fils)......	40	63
Id. (J. Mano).......	50	70	Id. (A. Mussotte)...	35	63
La Hourette ou *la Houresse* (E. Lalanne fils)..........	80	118	*A la Houresse* (Darnaud Peys)	45	68
Cournaou (J. Brun).......	70	114	*A Guirautet* (A. Dubearn)..	45	56
A Pillon (A. Courbin).....	60	72	*A Jordis* (G. Dudezet).....	40	52
Id. (J. Courbin)......	50	85	*A Argilas* (F. Lucat aîné)..	50	51
			A Pillon (Ricon)..........	40	49

Une quarantaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol. seigle.

Curé : Monnier.
Maire : G. Dulou. — *Adjoint :* F. Lucat.
Secrét.-instit. : Brun, école mixte (76 élèves.)
Médecin : Dr Valmy Marthiens.
Aubergistes : Bordessoulles, Courbin, Jeantillot, Sore.
Brebis et agneaux (marchands de) : Bec, Courbin, B. Lucat, Léger, Soubiran.
Charron : A. Courbin.
Forgerons : Bordessoulles, Courbin, Laprie.
Produits résineux : Valmy Marthiens.
Tuiles et briques (fabricants de) : Hazera, Marthiens, Roumegous.
Fête locale : 14 septembre, ou le dimanche suivant.

ORIGNE. — 294 h. — 2,398 hect. — 60 m. d'alt. — 8 k. au N. de Saint-Symphorien; 15 k. au S. de Cabanac. — **B.** : au N., par Guillos; à l'E., par Balizac; au S., par Saint-Léger et Saint-Symphorien; à l'O., par Louchats. — **Arr.** par le ruiss. d'Origne, affluent de la Hure. — **Sources** nombreuses; eaux gén. assez bonnes, les puits ayant presque tous de 2 à 5 m. de profondeur. — **Ch. d'int. c.** d'Hostens à Balizac; de Cabanac à Origne (tous en cours de construction). — **B. de P.** : Saint-Symphorien. — **B. T.** : Villandraut.

Sol sablonneux. — **Sous-sol** de tuf, à une profondeur variant de 75 cent. à 2 mètres; vers l'O., bancs d'argile exploités pour les tuileries.

Division du sol : pins et semis, 1,867 hect.; pins et chênes, 157; landes, 150; ter. lab., 130; prés, 43; pât., 20; marais et lagunes, 12; sol bâti et j., 5; ch., 10; ruiss., 4.

Bétail : troupeaux de 80 têtes brebis.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.		Hectol. blé.	Hectares.
A Gallien (J. Dubourg)....	100	200	*Au bourg* (A. Dubos)......	40	111
A Cap de Berne (A. Roumegoux)..................	50	177	*A Liot* (P. Fontebride)....	50	86
A Malente (J. Carreyre)....	60	131	*A Chéou* (A. Dupuy)......	25	117
A Menjaurian (A. Maugue-don)....................	80	96	*A Riganet* (P. Lahouilleau).	30	91
A Peyrat (Cte de Sabran-Pontevès)...............	50	119	*A Piron* (Vve M. Darthiail)	30	97
			A Blaye (Hazera frères)....	30	66
			Id. (J. Dubos)........	30	46
			A Lanbiet (P. Roumazeilles)	35	45

Une douzaine de petits propriétaires font de 10 à 30 hectol.

Curé : Campana.
Maire : A. Dubos.
Adjoint : P. Lahouilleau.
Secrétaire : Et. Dugoua.

Institutrice : Mme Gannet (18 élèv.), éc. mixte.
Aubergiste : Bellot.
Cafetier : Carreyre.
Meunier : Bernat Carreyre.
Tuiliers : P. Mallet, Dupart, Morillon.
Fêtes locales : 19 mai, 21 décembre.

TUZAN. — 283 h. — 1,800 hect. — 80 m. d'alt. — 7 k. à l'O. de Saint Symphorien. — **B.** : au N., par Hostens, Louchats et Saint-Symphorien; à l'E., par Saint-Symphorien; au S., par Saint-Symphorien et le dépt des Landes; à l'O., par Hostens. — **Arr.** par quelques petits ruisseaux innomés, se dirigeant, les uns vers la Leyre, les autres vers la vallée du Ciron. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Symphorien à Hostens, en cours de construction. — **B. de P.** : Saint-Symphorien. — **B. T.** : Villandraut. — **Vill. pr.** : le bourg, Tabarton.

Sol sablonneux; quelques parties légèrement argileuses et un peu fertiles du côté de Lartigau. — **Sous-sol** de tuf.

Division du sol : pins et semis, 1,400 hect.; chênes, 154; ter. lab., 147; prés, 34; pât., 10; marais, 38; sol bâti et j., 8; ch., 7; ruiss., 2.

Bétail : 22 troupeaux de 90 têtes en moyenne (brebis ou moutons). — Le millet et la millade donnent, en hectolitres, 60 à 75 p. 100 de ce que donne le seigle.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Superf. hect.
A Tabarton (Cte de Sabran-Pontevès)	300	743
A Lartigau (J. Pessant)	120	154
Au bourg (E. Bordessoules)	80	88
Id. (J. Dubourg)	60	30
Id. (P. Dubourg)	80	55
Au bourg (Dubourg aîné)	55	50
A Nine (S. Menjon)	60	80
Id. (J. Roumazeilles)	60	68
Au bourg (G. Villetorte)	50	26
Id. (A. Villetorte)	35	27

Une dizaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol. et possèdent tous quelques bois.

Curé : Rambaud.
Maire : J. Dubourg. — *Adjoint :* A. Villetorte.
Secrétaire : Jeanty Dubourg.
Institutrices : sœurs de l'Enfant Jésus, école mixte (24 élèves).
Aubergiste : Dubourg.
Produits résineux (fabrique de) : Bordessoules.
Fêtes locales : saint Jean, 29 août, saint Michel, 8 mai et 29 septembre.

SAINT-LÉGER. — 468 h. — 3,892 hect. — 48 m. d'alt. — 2 k. à l'E. de Saint-Symphorien; 25 k. au S.-S.-O. de Preignac. — **B.** : au N., par Balizac; à l'E., par Villandraut et Préchac; au S., par Bourideys; à l'O., par Saint-Symphorien. — **Arr.** par la Hure et par son affluent le ruiss. Blanc, qui prend sa source à la fontaine d'Escassefort, à 1,000 m. du moulin. — **Sources** nombreuses autour du château de Castelnau et du bourg. — **Sources ferrugineuses** à Castelnau et à Barricaille. Près du bourg, petite fontaine ayant dans le pays la réputation de guérir les maladies des yeux et autour de laquelle on voit, le jour de la fête locale, de nombreux malades venus de fort loin. — **Ch. de fer** du Nizan à Saint-Symphorien; station de marchandises. — **Rte Dle** de Preignac à Saint-Symphorien. — **B. de P.** : Saint-Symphorien. — **B. T.** : Villandraut. — **Vill. pr.** : Saint-Léger, Bos, Villemegea et la Burthe, où le chemin de fer fait halte.

Sol gén. sablonneux. Du côté de Villemegea, quelques parties sablo-argileuses. — **Sous-sol** gén. composé de tuf; présentant aussi de la pierre sur les bords de la Hure, entre Saint-Léger et Castelnau.

Division du sol : pins, 3,462 hect.; chênes, 113; ter. lab., 209; prés, 42; pât., 18; vergnes, 13; sol bâti et j., 14; ch., 13; ruiss., 9.

Bétail : 20 troupeaux d'environ 100 têtes race ovine.

On récolte ordinairement en millet et millade, selon les domaines, de 40 à 60 p. 100 de la production du seigle.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.
A la Toulouze (Cte de Sabran-Pontevès)	»	800
A Villemegea (P. Callen)	300	479
Id. (P. Coloubie)	200	360
Id. (Dr J.-B. Lapeyre)	240	308
Id. (L. Bacque)	120	300
A Bos (Jean Lucou)	100	250
A Couteron (Jules Martin)	100	250
A Guignet (J. Dartigolles)	40	110
A Guignet (J. Dartigolles aîné)	30	90
A Inoscle (Numa Callen)	45	89
A Baillon (J. Dupuy jeune)	»	111
Id. (J. Dupuy cadet)	»	67
Au Battant (J. Bourideys)	»	51
A Bos (Perroy)	50	61
Id. (J. Gardère)	50	54
Id. (B. Callen)	50	48
Id. (Dr Claverie)	»	43

Une dizaine de petits propriétaires font de 10 à 30 hectol

Curé : Sabis.
Maire : Bouey.
Adjoint : Gardelle fils.
Secrétaire-instituteur : Delas, école mixte (71 élèves).
Meuniers : Bouin (fermier de M. de Sabran), au moul. de Castelnau; Ferrand (fermier de M. Coloubie), au moul. de Putblanc, dit moul. du Juge; Meynier, propriétaire du moul. du Battant.
Fête locale : saint Clair, 1er juin. A l'occasion de cette fête, tous les bergers de la contrée se réunissent pour échanger leurs clochettes.

CANTON DE VILLANDRAUT

8,647 h. — 30,257 hect. — Divisé en huit communes : Villandraut, Bourideys, Lucmau, Cazalis, Noaillan, Pompéjac, Préchac et Uzeste. — **B** : au N., par les cantons de Podensac et de Langon; à l'E., par les cantons de Bazas et de Captieux; au S. et au S.-O., par le département des Landes; à l'O., par le canton de Saint-Symphorien. — **Arr.** par le Ciron et ses affluents le Battant, la Hure, le Baillon, la Clède, la Citadelle, le Honburens, le Bajera et le ruiss. de Pompéjac ou de Samson.

Sol : sablonneux, peu fertile, mais très-propre à la culture du pin, offrant autour des principaux villages et sur les bords de quelques ruisseaux, des terres douces, sablo-argileuses, consacrées aux céréales, aux prairies ou aux légumes. — **Sous-sol** gén. sablonneux et profond. Dans quelques endroits, on trouve le tuf à une profondeur très-variable, et des bancs de pierre, le plus souvent employée comme moellon; enfin, quelques parties argileuses peu importantes.

Revenus pr. : 1° **Bois de pins** exploités pour étançons de mines, pour chauffage, pour planches, et pour la résine gén. distillée dans les usines du canton.

2° **Taillis de chênes** exploités en faissonnats ou en fagots.

3° **Légumes et céréales** : 9/10 seigle pour 1/10 froment, maïs, millet, millade et sarrazin, tous insuffisants ou suffisant à peine à la consommation locale. Seules, les communes de Noaillan et d'Uzeste, exportent les haricots et l'ail sur une très-grande échelle.

4° Le **Chanvre** est cultivé un peu partout; chaque métairie récolte environ 25 kilogr.; quelques-unes dépassent 100 kilogr.

5° **Bétail**. — L'élève de la *race bovine* donne un revenu peu important, qui consiste dans la vente des veaux et du lait, produits par des vaches bretonnes-landaises. Le travail des champs et les charrois, sont gén. faits par des bœufs ou des vaches bazadaises. Les métayers des communes du N. s'attachent beaucoup aux transactions sur le bétail race bovine.

Race ovine. — Les troupeaux de moutons ou brebis ont diminué presque de moitié depuis quelques années, par suite de la vente des communaux et de la division du sol, très-morcelé dans presque toutes les communes. Ces troupeaux sont remplacés dans la plupart des propriétés de peu d'étendue, par des vaches bretonnes; les petits propriétaires, n'ayant pas trop de bruyère pour leurs vaches, empêchent depuis quelques années les troupeaux de brebis de traverser leurs bois, et par suite, les grands propriétaires, dont les landes et les bois sont divisés, ne peuvent avoir autant de brebis qu'à l'époque des anciens usages. Cette diminution des troupeaux de race ovine a amené la diminution des engrais et celle des céréales, qui rapportent aujourd'hui presque moitié moins qu'il y a vingt ans.

La *race galline* (poules et dindons), est un des revenus importants pour les métayers [1].

6° **Vignes**. — Les vignes, cultivées seulement au N. du canton, donnent des vins rouges bien supérieurs à l'ensemble des vins du Bazadais, ils constituent d'excellents vins d'ordinaire. Ils sont le plus souvent récoltés sur un sol silico-calcaire, avec les cépages boucherès, mancin, malbec (pied rouget), etc. Malheureusement la viticulture, qui avait dans cette contrée une grande importance aux siècles passés, en a aujourd'hui très-peu. Nous croyons cependant que de nombreux petits coteaux sont susceptibles de revenir à la viticulture qui donnerait des revenus bien supérieurs à ceux des céréales.

Si le métayage et sa routine s'opposent à cette transformation, les propriétaires intelligents et amis de leurs intérêts doivent faire complanter à leurs frais tous les terrains bien exposés, où la vigne pousse bien et ne gèle que rarement. Pour éviter les dégâts des gelées de printemps, très-funestes à la vigne dans cette contrée, viser à ce que les vignobles soient taillés le plus tard possible, et composés de cépages à bois dur, tels que cabernet, carmenère, etc.

En somme, le principal et presque le seul revenu de ce canton, est dans les bois de pin ou de chêne, et si, dans plusieurs communes, ses habitants n'avaient pas recours à l'industrie, il pourrait être considéré comme un des plus pauvres cantons du département; car si, pendant la guerre de sécession, les bois et leur résine ont donné des revenus merveilleux, il n'en

---

1. Voir p. 7, mode d'exploitation dans le Bazadais.

est plus de même depuis quelques années, la résine étant retombée aux prix les plus bas. D'un autre côté, la vente des communaux, en faisant disparaître la majeure partie des troupeaux de race ovine, a fait perdre simultanément deux revenus : celui de la laine et des agneaux, et celui des céréales qui était dû aux engrais fournis par ces troupeaux.

Pour le moment, les propriétés territoriales ont perdu, dans ce canton, une grande partie de la valeur qu'elles avaient il y a quelques années.

Le **mode d'exploitation** gén. usité est le métayage. Le propriétaire paye moitié des impôts et du bétail, fournit les bâtisses et les outils les plus importants. Il reçoit 1/3 du seigle, 1/4 du maïs ou de la millade, 1/2 du revenu de la résine, 1/2 du revenu du bétail, et un nombre de volailles déterminé. Les coupes de bois se font à ses frais et à son seul profit.

Les mœurs et coutumes n'offrent rien de plus que ce que nous avons signalé pour les autres contrées des landes.

VILLANDRAUT. — 1,104 h. — 1,247 hect. — 32 m. d'alt. au bourg; 48 m. à Saccas; 61 m. à Turgos. — 14 k. au S.-O. de Bazas; 15 k. au S. de Preignac. — **B.** : au N., par Noaillan; à l'E., par Uzeste; au S., par Préchac; à l'O., par Saint-Léger et Balizac. — **Arr.** par le Ciron, par le Baillon et par la Citadelle. — **Ch. de fer** du Nizan à Saint-Symphorien. — **R^te^ D^le^** de Preignac à Saint-Symphorien. — **Ch. de gr. com.** de Villandraut à Bazas; de Villandraut à Bourideys et à Luxeuil; de Villandraut à Préchac. — **Ch. d'int. c.** de Villandraut à Balizac; de Villandraut à Uzeste et à Bazas. — **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg** bien bâti, sur les bords du Ciron, avec beau champ de foire ombragé, servant de promenade. Presque toutes les industries se trouvent réunies et prospèrent dans le bourg de Villandraut qui, par ses foires et ses marchés importants, se trouve être l'entrepôt ou le point de réunion de tous les produits des landes dans un rayon très-étendu. — **Vill. pr.** : Moureau, Privaillet.

Sol gén. sablonneux; sablo-argileux sur les bords du Ciron; argileux aux environs du bourg. — **Sous-sol** présentant, vers le S., du tuf; vers le bourg et sur les bords du Ciron, tantôt de l'argile, tantôt de la pierre exploitée comme moellon. Dans le reste de la commune, sable très-profond.

Division du sol : pins, 744 hect.; chênes, 209; ter. lab., 148; prés, 59; pât., 30; marais et vergnes, 6; sol bâti et j., 17; étangs et ruiss., 19; ch., 15.

Bétail : 8 troupeaux de 80 têtes brebis ou moutons; vaches bazadaises pour l'élève des veaux et l'exploitation des métairies.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. seigle.	Hectares.		Hectol. seigle.	Hectares.
Au bourg (J. Dupuy dit cadet)	120	145	*A Lagrange* (B. Despujols).	30	36
Id. (F. Douence)......	50	95	*Au bourg* (Gabourin)......	30	34
A Guiret (D. de Langlard).	»	191	Id. (Et. Lacoste)....	25	34
A Pinouchet (J.-D. Perroy)	50	84	*A trois Cirons* (Duplantier).	18	20
Au bourg (J. Bourideys)...	25	71	*Chât. de Villandraut* (Cte de Sabran-Pontevès).......	»	20
A Moureau (Narrans)......	40	44			
A Carbouey (E. Roumazeilles)	40	36			

Une dizaine de petits propriétaires récoltent de 10 à 20 hectol.

Conseiller général : Mis de Pontevès-Sabran.
Conseiller d'arrondissement : Léop. Lalanne.
Curé : Grillon.
Maire : Et. Lacoste.
Adjoint : A. Chauvet.
Secrétaire : Dubedat.
Instituteur communal : Cantillac (84 élèves).
Institutrice : Mlle Peyri (71 élèves).
Juge de paix : F. Doucence.
Greffier : Dubedat.
Huissier : Duprat.
Notaire : Dumesne.
Receveur de l'enregistrement : Duplantier.
Percepteur : Lucat.
Contributions indirectes : Laban, receveur; Charropin, commis.
Agent-voyer : Favereau.
Postes (directeur des) : Marcelin Labat.
Télégraphe (employé du) : Cantillac.
Professeur de musique : Meynard.
Médecin : Dr Claverie.
Sage-femme : Vve Dubourg.
Vétérinaires : Gabourin, Peyri.
Société de secours mutuels : prés. Lacoste (160 membres).
Bureau de bienfaisance : prés. M. le Maire.
Cercle de l'Industrie : prés. Labat.
Agent d'assurances : F. Laporte (*la Paternelle*), Belin (*Assurances générales*), Chauvet.
Armurier : Chauvet.
Aubergistes : Vve Bret, Bouin, Courrégelongue, Dufour, Lapierre, Latrille, Le Tarrin, Vve Saint-Marc.
Bains naturels et térébenthinés : Dupuy frères, Labat, Lacoste.
Bâtisses (entrepreneurs de) : A. Frelon, Gaillard.
Bois (marchand de) : E. Moussage.
Bouchers : Malbesty, Courrégelongue, Laporte, Martineau.
Boulangers : Callen, Courrégelongue aîné, L. Duprat, Lafargue, Martin.
Briques et tuiles (fabrique de) *:* Bigot.
Cafetiers : Balauze, Beziat, Castaing, Labat, Lahouilleau, Larue.
Carrossiers : Beziat fils, Larue fils.
Chapelier : Laperge.
Charcutiers : Courrégelongue, **Malbesty**, Martineau.
Charpentiers : Dupart, Léglise frères.
Charrons : Jacomet, Duprat et Larue.
Chaudronniers : Labat, Perroy.
Chevaux (marchands de) : Callen, **Lahouilleau**, Latrille.
Chiffons en gros : Laporte, Saint-Lary.
Cordonniers : Carsac, Larue.
Denrées coloniales : Belin, Chauvet, **Gadras**, Castiche Perroy, Cadichon Perroy.
Draps et nouveautés : Laporte jeune, **Moussage** jeune.
Farines et grains : Dupeyron, Laforgue.
Ferblantiers : Labat, Perroy.
Forgerons-serruriers : Duprat, Goulhot, **Mussot**, Perroy père et fils.
Hôtels : Castaing, G. Labat.
Libraires-papetiers : Martin, Rancinangue.
Maréchaux-ferrants : Courrouy, Delayre.
Menuisiers : Balauze, Coubiton, Dessalles, Paul Joly.
Mercerie et modes : Mme Martin.
Modes et fleurs : Mlle Lahouilleau.
Meuniers : Bentéjac (fermier de M. de Langlard), au moul. du Parquet.
Pâtissiers : L. Duprat, J. Lantré.
Peintres : C. Lafon, P. Marius, Valmy **Martin**.
Quincailliers : Courrégelongue, Labat.
Résineux (produits) : Dupuy frères, **Labat**, Lacoste, Lapeyre.
Sabotiers : Ducos, Duprat frères, Page.
Scierie-mécanique : Laujac.
Tailleur (marchand) : Arricœur.
Tourneur-mécanicien : Austruy.
Vins en gros : Beziat, Courrégelongue, **Lafargue**.
Voitures publiques : correspondance avec le chemin de fer, st. de Preignac : Moreau ; de la st. du Nizan jusqu'à Sore : Jeanty Lalanne.
Marchés : considérables, tous les jeudis.
Foires : 9 mai, 8 juillet, 2 août, 5 septembre.
Fête locale : saint Martin, le 11 novembre.

BOURIDEYS. — 410 h. — 4,789 hect. — 90 m. d'alt. au S.-E. de la commune. — 12 k. au S.-S.-O. de Villandraut; 26 k. à l'O. de Bazas. — **B.** : au N., par Saint-Léger; à l'E., par Cazalis et Préchac; au S., par le dépt des Landes; à l'O., par Saint-Symphorien. — **Arr.** par le Baillon, affluent du Ciron, et les ruiss. de Lescourre et de Mouynaleau, affluents du Baillon. — **Ch. de gr. com.** de Villandraut à Luxeuil. — **B. de P.** : Saint-Symphorien. — **B. T.** : Villandraut. — **Vill. pr.** : Bourideys, Couyola, Capdarrieux, Chantelause, le Piéda.

Sol plat et sablonneux. — **Sous-sol** : tuf à 50 cent. de profondeur dans la majeure partie de la commune, et à 1 mètre, environ, vers le N. Dans la vallée du Baillon, on extrait des blocs de grès propres au pavage.

Division du sol : pins, semis et landes, 4,362 hect.; ter. lab., 254; prés et pât., 97; taillis de chêne, 22; lagunes, 13; sol bâti et j., 8; ch., 31; ruiss., 2.

Bétail : environ 25 troupeaux de 70 têtes brebis.

La vente des communaux de Bourideys a permis aux habitants de se libérer des charges communales, prestations et cotes mobilières.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.
Au Capdarrieux et au Piéda (Vve Callen)............	200	700
Au Piéda (P. Coloubie)....	200	640
A Couyala (A. Courrégelongue).....................	120	500
A Chantelause[1] (N. Callen)	100	414
Au Brit et au Piéda (Arn. Callen)..................	80	356
Au Piéda (J. Dupuy)......	60	352
A Capdarrieux (J. Douence)	60	309
A Camplanne (B. Douence)	60	301
A Lubeley (Dr J. Lapeyre).	60	247
A Peytejoux (E. Moura)....	60	171
Au bourg (H. Callen)......	60	158
Au Douc (A. Espagnet de Préchac)................	30	151
A Barraou (Lespine de Préchac)....................	30	150

Très-peu de petits propriétaires.

Curé : Bossey.
Maire : H. Callen. — *Adjoint :* F. Callen.
Secrétaire : Jean Bernadet.
Instituteur : Martin, école mixte entièrement gratuite (74 élèves).
Aubergiste : Fronsac.
Produits résineux (fabrique de) : Callen de Bernos.
Fêtes locales : saint Michel, 8 mai et 29 septembre.

CAZALIS. — 846 h. — 4,690 hect. — 100 m. d'alt. près de l'église. — 14 k. au S. de Villandraut; 7 k. au S.-S.-O. de Préchac; 21 k. au S.-S.-O. de Bazas. — **B.** : au N.-O. et au N., par Préchac; au N.-E., par Lucmau; au S.-O., par le dépt des Landes. — **Arr.** par plusieurs petits affluents ou sous-affluents du Ciron. — **Ch. de gr. com.** de Préchac à Luxeuil. — **B. de P.** : Préchac. — **B. T.** : Préchac. — **Vill. pr.** : Cazalis, avec jolie église, terminée en 1868 (Mondet, architecte), Caplane, l'Extrême, Souis.

Sol sablonneux, offrant, vers le bourg, quelques parties sablo-argileuses assez fertiles. — **Sous-sol** : tuf à une profondeur variant de 50 cent. à 2 mètres. Près le bourg, argile dont la couche a, dans certains endroits, jusqu'à 20 mètres de profondeur.

Division du sol : pins, 2,040 hect.; pins brûlés, 300; landes, 1,600; ter. lab., 477; chênes, 127; prés, 100; sol bâti et j., 21; ch., 19; ruiss., 6.

Bétail : 3 troupeaux de moutons et environ 30 troupeaux de 90 têtes brebis. — La production du millet et de la millade correspond à peu près au tiers de la production du seigle.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.
Au Pillot (J. Coutures).....	380	617
A Lucbernet (L. et A. Joret)	300	270
A Souis (J. Laforgue)......	200	319
A Bernix (Et. Duluc)......	200	298
A Caplane (B. Douence)....	120	240
Au bourg (P. Martin fils)..	40	182
Au Tauzin (Callen, habitant Préchac)................	55	170
A Pillot (F. Coutures).....	80	167
A l'Extrême (J. Bordes)....	100	125
A Chon (Dartiaille)........	50	91
A Caplane (B. Bergey)....	100	88
A Laporte (Laporte aîné)...	75	82
A Mercier (J. Matha)......	80	72
A Souis (J. Duffieux jeune)	70	62
A Cuiron (B. Caubit).... .	80	56
A Bernic (S. Martin).......	60	56
A Pau (Laguibaut)........	80	44

Environ 70 petits propriétaires font de 10 à 50 hectol. de seigle.

---

(1) Le domaine de Chantelause offre de vastes forêts de pins et de grands parcours qui nourrissent 380 brebis et 3 paires de bœufs.

Curé : Bourron.
Maire : J. Couthures.
Adjoint : E. Ménié.
Secrétaire-instituteur : Vidal (25 élèves).
Institutrice : Mlle Cavaillolles (23 élèves).
Essence et produits résineux (fabricant d') : Martin fils.
Potier : Massé.
Tuiles et briques : Jean Clavet.
Fête locale : 24 janvier.

LUCMAU. — 736 h. — 6,382 hect. — 74 m. d'alt. près l'église. — 14 k. au S.-S.-E. de Villandraut; 13 k. au S. de Bazas. — **B.** : au N., par Préchac et Pompéjac; à l'E., par Bernos et Captieux; au S., par Captieux et le dépt des Landes; à l'O., par Cazalis. — **Arr.** par le Bajera et par la Gouaneyre, affluents du Ciron. — **Ch. d'int. c.** de Villandraut à Captieux. — **Ch. vic.** du Haut-Lucmau à Bernos-Beaulac. — **B. de P.** : Préchac. — **B. T.** : Préchac. — **Vill. pr.** : Lucmau, Haut-Lucmau, Briel, les Deymets, les Guillems.

Sol gén. sablonneux; à partir de l'église, en allant vers le N. de la commune, terres sablo-argileuses assez fertiles. — **Sous-sol** présentant : vers le S., le tuf ou l'alios ferrugineux, de 35 à 66 cent. de profondeur; vers le N., tantôt le sable, tantôt l'argile, rarement le tuf.

Division du sol : pins et chênes, 3,000 hect.; landes, 2,750; ter. lab., 455; prés, 130; sol bâti et j., 15; ch., 23; ruiss., 9.

Bétail : environ 80 troupeaux de 100 têtes race ovine. — Chaque métairie récolte en moyenne 100 kilogr. de filasse de chanvre de première qualité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. seigle.	Hectares.
A Bugau (V. Ducasse).....	250	621
A Lucmau (A. Léon).......	»	550
Aux Aguibeaux (Drouilhet de Sigalas)..............	270	495
A Guillem (Martin père et fils)	300	480
A Lucmau (A. Roumazeilles)	200	363
A Briel et Pradien (Vve J. Rousset)...............	250	361
A Deynets (J.-B. Laborde et Vve Callen).............	150	360
A Coulomb et aux Aguibeaux (E. Des Grottes).........	200	312
Au Haut-Lucmau (Montguilhem frères).........	140	341
A Cassiet et Deymets (B. Douence)...............	100	233
A Bordes, Bourdieu, etc. (F. Duluc)..................	160	131
A Tacau (Dr Lagué).......	50	127
A Deymets et Callenard (S. Courrégelongue).........	120	121
A Lonpray (Carloman Catellan)......................	60	121
A Briel (P. Cazenave).....	100	109
A Tilos (J. Martin)........	80	105
A Catalan et à Cassiet (B. Vidal)...................	100	100
Au Bourdieu (B. Caubit)...	60	71
A Briel et Brousteder (M. Bordessoulles)...........	60	66
Au Haut-Lucmau (Caubit et Lobis)....	50	61
Id. (Darroman)	60	52
A Pradien (Monguilhem père)	70	46
Cap de la Grave (Jorret frères)..................	30	30
A Lucmau (Cte de Sabran-Pontevès) (bois)	»	96
Id. (Jean Couthures (landes)........	»	68
Communaux en landes et à vendre.	»	500

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hect. de seigle.

Curé : Bourbon.
Maire : P. Monguillem.
Adjoint : S. Courrégelongue.
Secrétaire-instituteur : A. Lagardère (84 élèves, gratuit).
Institutrice : Mme Grenier (35 élèves, gratuit).
Soc. de sec. mut. : prés., Monguilhem (50 m.).
Aubergistes : Dubourg, Saigne.
Meuniers : Bordessoulles, au moul. du bourg; Descomps, au moul. des Berns.
Fêtes locales : premier dimanche de mai, saint André (30 novemb.), ou le dimanche suivant.

NOAILLAN. — 2,054 h. — 3,180 hect. — 48 m. d'alt. au S. de la commune. — 2 k. au N. de Villandraut; 14 k. à l'O.-N.-O. de Bazas; 14 k. au S. de Preignac. — **B.** : au N., par Budos et Léogeats; à l'E., par le Nizan et Roaillan; au S., par Villandraut et Uzeste; à l'O., par Balizac et Saint-Léger. — **Arr.** par le Ciron et ses affluents, la Hure et le ruiss. du Battant. — **R^te^ D^le^** de Preignac à Saint-Symphorien. — **Ch. de gr. com.** de Bazas à Villandraut. — **Ch. d'int. c.** de Villandraut à Noaillan et à Bazas. — Service journalier de voitures de Villandraut à Preignac, correspondant avec le premier train allant à B^x^ et revenant le soir. — **B. de P.** : Villandraut. — **B. T.** : Villandraut. — **Bourg** bien bâti. — **Vill. pr.** : Castigues, Lafournière, la Saubotte, Pirec, Prat, Peybernet, Pringuey, Targos.

Sol sablonneux et profond, offrant, vers le bourg, des parties très-fertiles. Entre Castigues et la Saubotte, et vers Cachac, on trouve des terres douces fertiles, et même quelques parties argilo-calcaires. L'enclos du château est la partie la plus fertile de la contrée, comme prairies, par suite des irrigations. — **Sous-sol** varié, pierre tendre ou dure dans beaucoup d'endroits, surtout du côté de la Saubotte, Malarade et Pringuey; tuf aux extrémités N.-O., S.-O. et E.; quelques mines d'argile exploitées sur les rives gauches de la Hure et du Ciron. Dans le reste de la commune, le sous-sol est sablonneux à une grande profondeur. On a distrait de cette commune, il y a quelques années, 167 hect. pour agrandir Villandraut.

Division du sol : pins et landes, 1,660 hect.; chênes et acacias, 242; prés, 340; pât. et marais, 56; ter. lab., 512; vig. en joual., 222; sol bâti et j., 74; ch., 58; ruiss., 16.

On sème 3/4 seigle et 1/4 froment — L'ail et les haricots sont cultivés sur une grande échelle et exportés sur Bordeaux. — Quelques vaches bretonnes produisent du lait et des veaux exportés. — Élève de la race bovine bazadaise, qui donne un revenu assez important par la vente des veaux et qui sert aux travaux des champs.— Les vignes ont peu d'importance par suite de la facilité avec laquelle elles gèlent. — L'industrie des transports sur le R^te^ D^le^ de Preignac à Saint-Symphorien est aussi un des revenus principaux de cette commune.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Superf. hect.
Ch. de Noaillan (Guillot de Suduiraut frères; Laporte frères, fermiers)........	100	136 [1]
Au bourg (Vve Et. Perroy).	40	119
Id. (A. Bordes).....	100	99
A Barreyre (J. Dupuy)....	80	78
A Prat, au Chay, etc. (Dussire et Larue)...........	120	73
Au bourg (Jean Perroy)...	50	73
Id. (M. Fontebride).	45	47
Id. (Chauvet)........	40	47
A Saubotte (B. Fontebride)	40	54

Une centaine de petits propriétaires font de 5 à 30 hectol.

Curé : Jaucourt.
Maire : A. Fontebride.
Adjoint : J.-S.-R. Laporte.
Secrétaire-instituteur : Nercam (85 élèves).
Institutrice : Vve Dubernet (84 élèves)
Médecins : Dupont, Dupont fils, Flous.
Société de Saint-Vincent de Paul : prés. L. Guillot (160 membres).

1. Superficie totale des propriétés de MM. Guillot de Suduiraut frères, dans ce canton.

Société de secours mutuels : président, Bordes (260 membres).
Aubergistes : Bernard, Martin.
Boulanger : Martin.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Binquey, Dubernet, Dubourg, Duprat, Lapujade, Picard.
Bois (marchand de) : Fontebride.
Bouchers : Laporte, Mastin.
Briques et tuiles (fabricants de) : Borde, Latrille frères, Robert (Aubin), Sore.
Charpentiers : Lamaugue, Latrille frères.
Charrons : Douence, Dupeyron.
Denrées coloniales : Bernard, Laporte, Martin.
Forgerons : Ferrey, Laguibeau.
Meuniers : moul. de **Castaing, sur le Ciron** : Tauzin (fermier de MM. Guillot de Suduiraut).
Produits résineux : usine à la Saubotte.
Légumes secs (marchands de) : une vingtaine de personnes vont sur les marchés, pour revendre les produits de la commune et des environs. Noaillan renferme un grand nombre de petits industriels qui desservent les environs; 200 maçons ou carriers, 30 tisserands; 15 cordonniers; 40 sabotiers, ces derniers exportent leurs produits jusqu'à Bordeaux.
Fête locale : premier dimanche de septembre.
Foires : 26 mai, 22 juillet, 27 septembre.

POMPÉJAC. — 405 h. — 974 hect. — 80 m. d'alt. près l'église. — 12 k. au S.-E. de Villandraut; 8 k. au S.-O. de Bazas. — **B.** : au N., par Uzeste et Lignan; à l'E., par Lignan, Marimbaut et Bernos; au S., par Lucmau et Préchac; à l'O., par Préchac. — **Arr.** par le Ciron et par son affluent, le ruiss. de Sanson. — **Ch. de gr. com.** de Bazas à Préchac et à Luxeuil. — **B. de P.** : Bazas. — **B. T.** : Préchac. — **Vill. pr.** : Gillet.

Sol gén. sablonneux, terres fortes peu étendues du côté de l'église. — **Sous-sol** gén. composé d'une terre rougeâtre, dure, imperméable, rapprochée de la surface du sol, et appelée dans le pays *terre-bouc*. Aux environs de l'église, quelques parties perméables et moins nuisibles aux cultures. Sur les bords du Ciron, bancs calcaires exploités à ciel ouvert, et produisant d'excellentes pierres dures et pierres tendres.

Division du sol : pins, 515 hect.; chênes, 35; chât., 25; ter. lab., 185; vig. en joual., 33; prés, 92; pât., 52; sol bâti et j., 21; ch., 12; ruiss., 4.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.
Au Gd Mayne (B. Daignos)	100	495
A Mongie (Casemajour)	120	102
A l'église (Jean Mothes)	60	44
A Lourqueyre (Douence)	40	58
Ch. de la Salle (D. Dussillol)	45	54
Au Basta (Espagnet)	60	35
A Cordebrug (Mis de Pontevès-Sabran)	20	31
Communaux, en pins	»	110

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 30 hectol.

Curé : Ducasse.
Maire : Jean Mothes.
Adjoint : A. Motteau.
Secrétaire : Bismo.
Instituteur : Soubirou (47 élèves), école mixte.
Carriers : Cazenave, Cartier, Escarpit, Sauboua aîné, Sauboua jeune.
Goudron (fabricant de) : Bordes.
Papier paille (fabrique de) : Mis de Pontevès-Sabran (fermier, Motteau), occupe environ vingt ouvriers, et consomme environ 900 k. de paille par jour.
Fête locale : le dimanche avant les Avents.

PRÉCHAC. — 2,128 h. — 6,391 hect. — 64 m. d'alt. au bourg; 7 k. au S.-S.-E. de Villandraut; 14 k. au S.-O. de Bazas. — **B.** : au N., par Uzeste, à l'E., par Pompéjac; au S., par Lucmau et Cazalis; au S.-O., par Bourideys; au N.-O., par Saint-Léger et Villandraut. — **Arr.** : par le Ciron et par ses affluents le ruiss. de Honburens et le ruiss. de la Citadelle. — **Ch. de gr. com.** de Langon à Préchac; de Villandraut à Préchac; de Bazas à Cazalis et à Luxeuil. — **Ch. d'int. c.** de Captieux à Villan-

draut. — **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg** important et bien bâti. — **Vill. pr.** : Castaing, Mansencal, Merrin, Peyredieu, Taris et Insos, ce dernier, situé à l'extrémité S.-E., forme une section qui possède une église desservie par le curé de Pompéjac. — **Port** à la Trave à 1,400 m. du bourg.

Sol sablonneux excepté un petit quartier appelé Claverie, situé au S. et près du bourg, où l'on trouve des terres douces, assez fertiles, consacrées au potager et aux céréales; du côté de Mansencal, au S.-O. du bourg quelques terrains graveleux peu étendus et du côté d'Insos quelques parties sablo-argileuses. — **Sous-sol** : presque partout de tuf à 30 c. de profondeur environ, présentant de la grave du côté de Mansencal à une assez grande profondeur; de l'argile propre aux tuileries du côté de Castaing, Peyredieu, Insos; du sable aux extrémités S., S.-E. et N.-O. de la commune et enfin de la pierre sur les bords du Ciron, encaissé profondément entre des rochers très-pittoresques.

Division du sol : pins et semis : 4,055 hect.; chênes et pins, 976; ter. lab., 973; prés, 270; sol bâti et j., 50; ch., 42; ruiss. et riv., 25.

Bétail : envion 15 troupeaux de 80 têtes brebis. — 300 vaches bretonnes-landaises; la vente des veaux de lait et les transactions sur les bœufs de travail ou de boucherie sont assez importantes. — Poules, dindons, canards et œufs exportés sur une grande échelle. — Chaque métairie produit en moyenne 15 k. de chanvre. — La production en petits grains équivaut généralement à la moitié de la production en seigle.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. seigle.	Hectares.		Hectol. seigle.	Hectares.
Terre et château de Cazeneuve (famille de Sabran-Pontevès)	85	488	*Au bourg* (Et. Martin).....	150	149
A Guillaumi (J.-J. Dupuy).	320	355	*A Merrin* (Valoc Callen)...	150	125
Id. (L. Duplantier).	150	98	*A Darthiail* (Jean Matha)..	150	141
Au bourg (Léop. Lalanne).	300	320	*A Lauric* (Servière aîné)...	150	133
Au Paysan (Vve J. Callen).	225	250	*A Taris* (Sénac)...........	100	150
A Peyrehourtic (B. Douence)	130	180	*A Peyros* (Jean Martin)....	100	111
Au bourg (Et. Dupuy).....	150	166	Id. (R. Courrégelongue)	120	130
A Castaing (Et. Boirie)....	170	177	*Au bourg* (B. Fontans).....	90	133
A Insos (Et. Duluc)........	150	153	*A Capdel* (Jean Perroy)....	50	140
Id. (A. Courrégelongue)	100	145	*A Lacal* (Jean Bourideys)..	60	105
Id. (Flous)............	90	131	*A Ginsoulets* (P. Darthial)..	80	85
			A Jamnes (E. Lalanne).....	75	78
			A Bernadgé (Ricard fils)...	80	55

Une centaine de petits propriétaires font de 10 à 50 hectol. de blé.

Curé : Monmaton.
Maire : Jean Lucou.
Adjoints : L. Lalanne, L. Allez.
Secrétaire : Arricœur.
Instituteur : Ballereau (105 élèves).
Institutrice com. : Mlle Mouthon (47 élèves).
Institutrice libre : Mlle Labat (27 élèves).
Notaire : Lucou.
Médecins : Laborde père, Laborde fils, Raine.
Sages femmes : Mme Arnaud, Vve Laforgue. Vve Taleyson.
Vétérinaire : Allez.
Société de secours mutuels : fondée en 1844, prés. Lucou (180 membres).
Agents d'affaires, géomètres : Laforgue, Martin.
Agents d'assurances : Cadiac, Martin.
Aubergistes : Cardouat, J. Laporte, Martin, Michelot.
Balais (manches à) : Lo.
Barils (fabricants de) : Boudey, Lacampagne, Balexons, Têteblanche.
Bois (marchand de) : Arnaud, Laforgue, Léglise, Marc.
Bois (magasin de) : Auguste, à la Trave; Peyronnet, à Hontine.
Bouchers : Laporte, Martin.
Boulangers : Espaignet, Sauboua, Vidal.
Briques (fabricants de) : Duros, Vve Lamarque, Méoul, Sauboua, Vidal.
Charrons : Boirie, Laforgue, Lalanne, Martin.
Chaudronnier et chiffonnier : Boris.
Denrées coloniales : Boutevin, Lagrave, Lavétison, Sauboua.

Draps et nouveautés : Laforgue, Léglise.
Forgerons-serruriers : Calleu, Dubernet, Laforgue, Lalaune, Lurdes, Roumazeilles.
Grains et farines : Arnaud, Laforgue.
Horloger : Cadillon.
Hôtels et cafés : Callen, Labrèze, Laporte, (hôtel des Tilleuls).
Maréchaux-ferrants : Doumecq, A. Justin.
Menuisiers : Arnaud, Duros, Labrèze, Laporte, Leglise.
Meuniers : Joret, moul. de Cazeneuve; Em. de Sabran-Pontevès; Auguste, moul. d'Insos; Martin, moul. de Haurens; Mourlan, moul. de Caussarieu, au M[is] de Pontevès-Sabran; Retges, moul. de Lacal.
Pâtissier : Vidal.
Quincaillier : Labrèze.
Résineux (produits) : Deloubes, Dussillol jeune, Dussillol aîné, Laforgue.
Sabotiers : Lucbert, Martet.
Vins (négociants en) : Arnaud, Laforgue, Léglise.
Voiturier : Vital.
Foires importantes : 22 avril, 22 juillet, 7 septembre.
Fêtes locales : le 2 août, et le lendemain des grandes fêtes religieuses.

UZESTE. — 964 h. — 2,604. hect. — 67 m. d'alt. à l'Argilère; 81 m. à la Garpère. — 4 k. à l'E. de Villandraut; 9 k. à l'O. de Bazas; 14 k. au S. de Langon. — **B.** : au N., par Noaillan; à l'E., par Lignan; au S., par Pompéjac et Préchac; à l'O., par Villandraut. — **Arr.** par le Ciron qui sépare Uzeste de Préchac et par deux de ses affluents, la Clède et le ruiss. du bourg. — **Fontaine** ferrugineuse du Pape-Clément, située au centre du bourg; autres sources ferrugineuses sur la rive gauche du Ciron et sur les deux rives du ruiss. du bourg. — **Ch. de fer** du Nizan à Saint-Symphorien. — **Ch. de gr. com.** de Villandraut à Bazas; de Préchac à Langon. — **Ch. d'int. c.** de Villandraut à Bazas. — **B. de P.** : Villandraut. — **B. T.** — Les chasses à la palombe sont très-réputées dans cette commune surtout chez M. Sauteyron. — **Bourg** important et bien bâti. — **Vill. p.** : Lambardin, Peyrehourtic, la Trave, les Lus.

Sol sablonneux; présentant vers le S.-E. de la commune et vers le bourg quelques terres douces sablo-argileuses et fertiles. — **Sous-sol** : d'alios vers le N. de la commune; argileux vers le centre, le S.-E. et le S.-O.; pierreux sur les bords du Ciron et du côté de la Benne; aux environs de la Garbaste et de Peyrehourtic, on trouve des terres lab. à sous-sol marneux où viendrait facilement la vigne.

Division du sol : pins; 1,215 hect.; chênes, 500; ter. lab., 495; prés, 184; pât., 118; aulnaies, 20; sol bâti et j., 18; ch., 29; ruiss. et étangs, 25.

Bétail, race bovine bazadaise, élevée dans toutes les métairies. — **Céréales** (4/5 seigle, 1/5 froment); maïs, millet, millade et légumes suffisant à peine à la consommation locale. — **Ail** et **Haricots** exportés sur une grande échelle. — **Vins rouges** peu importants comme quantité, mais très-estimés, pour la contrée, produits par le malbec (pied-rouget), le boucherès et le mancin. La gelée est l'ennemi le plus terrible que la vigne ait à redouter dans cette contrée.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin.	Hectares.
Ch. d'Uzeste ou d'Ilon (J. Dupuy dit Cadet).	150	»	176
Au Luz (de Langlard).	120	»	180
A Pinchon (J. Lapeyre)	140	3	172
Au bourg (J. Martin)..	100	4	110
Id. (Baillon)...	100	4	46
A Peyrehourtic (Renaud Douence).....	120	3	98
A Luos (Roumazeilles).	25	6	21
A Janoy (Bane).......	100	1	90
A Lagarbaste (Déprez)	70	3	72
A la Hounta (J. Tauzin)	60	30	72
A Labardin (B Lafourcade................	60	»	66
Au bourg (J. Martin)..	70	»	53
Au bourg (Pinguet)...	60	»	49

	Hectol. blé.	Tonn. vin.	Hectares.
Au bourg (J.-B. Mothes)	60	»	68
Id. (D. Bimes)..	40	»	50
A la Tuilerie (Fr. Douence)...........	45	»	57
A Lesparta (P. Lafourcade)..............	60	»	43
A la Belle (L. Duplantier)......	40	»	53
Id. (Grenier, notaire).......	20	»	40
A Lagarouille (Jean Lafourcade)........	70	»	48
A Mieys (Bos)........	50	»	44

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 30 hectol.

Curé : Simon Fauché.
Maire : J. Ballion.
Adjoint : A. Pinguet.
Secrétaire : Pons.
Instituteur et directeur du Télégraphe : Valade (29 élèves).
Institutrice : Mlle Ballereau (31 élèves).
Médecin : Dossat.
Sage-femme : Mme Pujols.
Société de secours mutuels : prés. Dubergey (130 membres).
Aubergistes : Bourdichon, Lagrave, Pujols, Tauzin.
Bois (marchands de) : Ballion, Boudey, Cazenave, Darcos.
Bouchers : Tauzin.
Boulangers : Augey, Pujols.
Charpentiers : Dailh, Dufourg, Latrille.
Denrées coloniales : Cazenave, Dailh, Delbos, Mme Espagnet.
Entrepreneurs de travaux publics : P. Ballion.
Forgeron-maréchal : Ducasse.
Forges de la Trave : Jean de Pontevès-Sabran, propriétaire.
Hôtel : Pujols (hôtel Clément V).
Menuisiers : Lacape, Pons, Pujols.
Résineux (fabrique de produits) : Ballion et Boireau frères.
Tuiles et briques (fabrique de) : Sabatey.
Vins (négociant en) : A. Pujols.
Foires : importantes pour le bétail, 16 mai, 16 août, et 9 septembre.
Fête locale : 8 septembre.

Animaux domestiques (1) de l'arrt de Bazas, d'après le dénombrement de 1872.

Race bovine : taureaux, 80; bœufs, 6,198; vaches, 11,427; bouvillons, taurillons ou génisses, 1,779; veaux de un jour à 3 mois, 2,275.

Race ovine : béliers, 772; moutons, 6,202; brebis, 43,214; agneaux, 10,283.

Race chevaline : chevaux entiers, 11; chevaux hongres, 1,303; juments, 1,547; poulains et pouliches, de un jour à 3 ans, 335.

Race mulassière : mulets adultes, 169; mulets jeunes, 6.

Race asine : ânes, 110; ânesses, 105; ânons, 11.

Race porcine : verrats, 9; cochons, 7,045; truies, 879; cochons de lait, 242.

Race caprine : boucs, 7; chèvres, 179; chevreaux, 33.

Chiens. Nombre approximatif, 4,014.

Ruches d'abeilles en pleine activité, environ 2,831. Une grande partie des abeilles peuplant les ruches ont été détruites par la sécheresse excessive de 1870 et l'hiver rigoureux de 1870-71.

Volaille : dindons, 2,260; oies, 1,043; canards, 5,321; poules et poulets, 173,712; pigeons, 2,876. — Les chiffres indiqués ci-dessus pour la volaille doivent être presque tous augmentés d'un quart pour se rappprocher de la vérité.

(1) L'impression de notre travail ayant été commencée avant que les documents ci-dessus aient été établis d'une façon définitive, nous n'avons pu les introduire à leur place dans notre étude d'ensemble sur l'arrondissement de Bazas, comme nous le ferons à l'avenir.

ARRONDISSEMENT DE BLAYE

57,569 h. — 71,727 hect. — Divisé en 4 cantons (Blaye, Bourg, Saint-Ciers-Lalande, Saint-Savin) et en 56 communes. — **B.** : au N. et au N.-E., par le dép^{t} de la Charente-Inférieure; au S.-E. et au S., par l'arr^{t} de Libourne; à l'O., par la Dordogne et la Gironde. — **Arr.** par la Dordogne, la Gironde et leurs affluents : le Moron, petite rivière traversant de vastes marais, et les ruiss. la Lustre, la Libarde, Fontenelle, Roque-de-Thau, le Brouillon et le Bernu; par le canal de la Vergne et d'autres nombreux canaux desséchant les vastes marais qui forment la partie N.-O. de cet arr^{t}. Ces canaux déversent leurs eaux ou dans le canal de la Vergne ou dans la Gironde. La partie S.-E. de l'arr^{t} est bornée par le ruiss. la Saye, affluent de l'Isle. — **Bat. à vap.** de B^{x} à Pauillac et à Royan, qui font escale au Pain-de-Sucre (Bourg), à Bayon, à la Roque, à Roque-de-Thau, à Villeneuve, à Plassac et Blaye. — **Steamers-omnibus** (les *Hirondelles*) de B^{x} à Bourg. — **Services de voitures** de Libourne à Bourg et à Blaye; de Blaye à Étauliers; de Blaye à Saint-Ciers; de Blaye à Saint-Savin et à Montlieu; de Blaye à Reignac et à Montendre; de Bourg à Saint-Savin. — **Ch. de fer** des Charentes, de Saintes à Saint-Savin et à Blaye, et de Saint-Savin à Coutras. — **R^{te} N^{le}** n° 137, de B^{x} à Nantes et à Saint-Malo. — **R^{te} D^{le}** n° 20, de Blaye à Saint-André.

Chemins de grande communication

TOUS A L'ÉTAT D'ENTRETIEN

		Longueur en mètres.
N°s 1.	De Blaye à Montlieu	15,761
2.	De Blaye à Cavignac	24,346
3.	De Roque-de-Thau à Saint-Christoly	11,905
4.	De Saint-Savin à Montendre	10,930
5.	De Blaye à Jonzac	8,158
6.	De Blaye à Saint-Bonnet	9,268
17.	De Libourne à Cavignac	6,658
47.	De Bourg au Passage	23,379
53.	De Blaye à Saint-Ciers	19,398
54.	De Callonge (Saint-Ciers) à Montendre.	22,441
74.	De Saint-Ciers à Mirambeau	5,182
75.	D'Étauliers à Saint-Savin	14,170
76.	De Lussac à Saint-Savin	7,324
		178,920

Chemins d'intérêt commun.

		Longueur totale.	A l'état d'entretien.
N°s 2.	De Pistolet à la Gironde	7,056	5,790
16.	Du Pont-du-Moron à la Gorce	1,698	1,378
	A reporter	8,754	7,168

		Longueur totale.	A l'état d'entretien.
	Report	8,754	7,168
25.	De Lafosse à Blaye	11,082	9,262
30.	De Saint-Christoly à Reignac	9,750	4,134
36.	Du Pont-du-Moron à Pugnac	5,049	5,049
41.	De Blaye à Anglade	7,350	7,350
42.	De Tauriac au moulin de Samonac	7,693	2,937
52.	De St-Savin à Port-Neuf et à Port-d'Espau.	7,481	4,148
61.	De Pisselièvre à Bitescaille	3,600	3,600
86.	De Bourg à Saint-Christoly	6,572	6,572
91.	De Cavignac à Gravier	9,502	9,502
99.	De la Reuille à Samonac	3,150	3,150
109.	De Blaye à Teuillac	7,360	5,957
112.	De Jonzac à Étauliers	1,357	1,357
113.	De Saint-Savin à Saint-Ciers	17,129	14,731
114.	Du Pas-de-Bourg à Saint-Mariens	5,019	5,019
117.	De la Ruscade à la Croix-de-Merlet	7,978	7,978
119.	D'Étauliers à Bussac	12,220	10,400
131.	De Saint-Savin à Saint-André	13,427	9,295
149.	De Brigeolet à Saint-Christoly	8,770	4,397
150.	De Saint-Paul au port de la Reuille	11,504	5,734
180.	De Saint-Paul à Générac	8,400	2,452
181.	Du Pontet d'Eyrans à la Gironde	6,274	6,274
182.	De Donnezac à Saint-Savin	6,270	1,403
183.	De Braud à Saint-Aubin	5,905	4,259
184.	Du Pontet à Campugnan	3,900	3,133
185.	De Pistolet à Saint-Trélody	4,960	4,960
186.	De Rousseau à Étauliers	4,040	2,575
187.	De Sabaron à Barrail-Cailleau (Générac)	3,850	3,850
188.	De Reignac à Braud	8,854	6,887
189.	De Reignac à Marcillac	4,395	2,173
190.	De Hauts-Ponts à Donnezac	7,430	5,736
191.	De Cars à Saint-Genès	4,400	3,613
192.	De Saint-Paul à Blaye	3,000	3,000
193.	De Saint-Christoly à Cartelègue	7,400	6,114
194.	De Teuillac à Étauliers	9,116	4,492
206.	De Cubnezais à Bourg	840	000
207.	De Plassac à Cars	2,738	1,833
		256,519	190,494

Chemins vicinaux ordinaires (*réseau subventionné*).

	Longueur à construire.	Longueur à entretenir.
Canton de Blaye	32,964m	35,908m »
— de Bourg	28,479	63,998 90
— de Saint-Ciers-Lalande	58,671	33,269 »
— de Saint-Savin	103,114	50,545 »
	223,228m	183,720m 90

Chemins vicinaux ordinaires (*réseau non subventionné.*)

	Longueurs totales à construire et à entretenir	Longueur à entretenir
CANTON DE BLAYE	38,443m	4,152m
— DE BOURG	32,659	328
— DE SAINT-CIERS-LALANDE	133,484	950
— DE SAINT-SAVIN	105,403	610
	309,989m	6,040m

Sol très-varié. — Dans son ensemble cet arrondissement est très-accidenté surtout dans le canton de Bourg et la partie S.-O. du canton de Blaye. — Il présente généralement, dans les parties S. et O., des terres fortes, argilo-calcaires, ou des alluvions très-fertiles; dans les parties E. et N.-E., des terres douces, sableuses ou sablo-argileuses, s'étendant sur de vastes plateaux élevés, couverts de pins ou consacrés à la culture de la vigne blanche, du seigle et du millet, tandis que, au S. et à l'O., on cultive avec succès la vigne rouge, le froment, le maïs, l'avoine, etc. — **Sous-sol** gén. pierreux; dans la partie O. et S. de l'arrt, sablonneux; sablo-argileux, ou argileux, dans le N. et l'E. Les coteaux rapprochés de la Gironde sont exploités sur une grande échelle, pour l'extraction des pierres de taille.

TABLEAU DE DIVISION DU SOL DE L'ARRONDISSEMENT DE BLAYE

CANTONS	SUPERFICIE	TERRES LAB.	VIG. EN JOUAL.	VIG. EN PLEIN	PRÉS ET PAT.	LANDES	PINS	CHÊNES	CHAT. ET ACAC.	JONCS, MARAIS ET OSERAIES	SOL BATI ET J.	CHEMINS	RUISSEAUX
BLAYE	10.960	1.820	5.732	1.045	1.521	23	82	33	»	66	322	299	17
Bourg	10.866	840	5.253	588	1.294	7	43	119	18	190	282	275	1.957
St-Ciers-Lalande	21.821	9.074	3.534	»	4.590	607	1.926	252	10	865	362	518	83
Saint-Savin	28.080	7.161	8.881	»	4.510	2.745	3.224	586	20	»	346	558	49
	71.727	18.895	23.400	1.633	11.915	3.382	5.275	990	48	1.121	1.312	1.650	2.106

Revenus pr. : les revenus principaux de cet arrt sont aussi variés que la nature de ses terrains, et l'on peut ajouter qu'il est, par rapport à sa superficie, le plus riche du département.

On exporte des **vins** rouges et blancs, de l'**avoine**, des **fruits** : pommes, poires, etc., des **bois** de pin, de chêne et d'acacia.

Les **céréales** : froment, seigle, maïs, millet, suffisent largement à la consommation locale, ainsi que les **pommes de terre** et tous les légumes.

Les **prairies** naturelles et artificielles fournissent abondamment pour l'élève du bétail. Quelques communes riveraines du fleuve et du ruisseau le Moron, exportent du **foin**, des **bauges** et **joncs** pour litière ou pour la vannerie.

Le **bétail** donne un revenu important par l'élève des races bovine,

chevaline, porcine, ovine et galline, dont les jeunes sujets sont exportés sur une assez grande échelle.

Ci-après, le dénombrement officiel (1872) des animaux domestiques de l'arrondissement.

Race bovine : taureaux, 67; bœufs, 1,253; vaches, 6,489; bouvillons, taurillons ou génisses, 291; veaux de trois mois et au-dessous, 998.

Race porcine : verrats, 38; cochons, 8,173; truies, 1,168; cochons de lait, 2,768.

Race ovine : béliers, 212; moutons, 926; brebis, 10,113; agneaux, 2,382.

Race chevaline : chevaux entiers, 30; chevaux hongres, 1,021; juments, 2,019; poulains, 143.

Race mulassière : mulets adultes, 17; mulets jeunes, 5.

Race asine : ânes, 1,030; ânesses, 777; ânons, 21.

Race caprine : boucs, 5; chèvres, 52; chevreaux, 19.

Chiens : 2,298.

Ruches d'abeilles : nombre approximatif, 852.

Volailles : dindons, 387; oies, 3,032; canards, 10,433; poules et poulets, 98,922; pigeons, 3,972.

La **Pierre** est une source de richesse pour les communes rapprochées du fleuve, de Blaye au Cubzadais.

Chacun des quatre cantons de cet arr[t] présentant des particularités comme produits ou comme exploitation, nous nous en occuperons spécialement dans nos études sur chaque canton.

CANTON DE BLAYE

15,240 h. — 10,960 hect. — Divisé en treize communes : Blaye, Berson, Campugnan, Cars, Cartelègue, Fours, Mazion, Plassac, Saint-Androny, Saint-Genès, Saint-Martin, Saint-Paul, Saint-Seurin. — **B.** : au N., par le canton de Saint-Ciers-la-Lande; à l'E., par celui de Saint-Savin; au S., par celui de Bourg; et à l'O., par le fleuve. — **Arr.** par le fleuve, le ruiss. le Brouillon, qui sépare Plassac de Villeneuve, et par de nombreux petits cours d'eau plus ou moins importants dont quelques-uns sont souvent taris en été. Le principal est le Bernu, qui sépare Fours de Saint-Genès et de Saint-Seurin.

Sol accidenté, offrant de nombreux et jolis coteaux, et des vallées en pentes douces, séparant de hauts plateaux. La couche végétale offre généralement une terre argilo-calcaire ou sablo-argileuse. Vers l'extrémité E. du canton, on trouve aussi du sable presque pur, assis sur l'argile ou la pierre, à l'extrémité O., des alluvions. — **Sous-sol** offrant gén., dans la partie O., le calcaire grossier, presque dur, arrivant souvent à la surface du sol, renfermant, du côté de Cars, des coquillages fossiles assez bien conservés. Ces bancs calcaires ne peuvent fournir que de la pierre à chaux ou du moellon, qui sont plus souvent un sujet de dépenses que de revenus pour les agriculteurs, mais ils sont très-propices à la viticulture. Dans la partie E. du canton, on trouve gén., à une profondeur de 50 cent. à 1 mètre, une terre dure, compacte et rougeâtre, favorable à la vigne, quand l'écoule-

ment des eaux s'y fait facilement. Les sous-sols sableux et profonds, ainsi que les sous-sols pierreux, sont assez rares. Les vallons offrent quelques bancs argileux. Ce canton présente sur les bords du fleuve, dans les communes de Saint-Androny, Fours et Saint-Genès, de fertiles et vastes palus **gén.** consacrés aux prairies, fournissant des foins de première qualité, exportés sur Bordeaux.

Les **revenus pr.** sont les suivants :

1° **Vins rouges**, principal revenu de ce canton, presque le seul au point de vue de l'exportation. Ces vins, dont la production a quadruplé depuis quelques années, jouissent d'une faveur chaque jour de plus en plus grande. Ils présentent une belle couleur; beaucoup de fruit et de maturité, de souplesse et de moelleux. Mis promptement en bouteilles, ils sont buvables dès la deuxième année, et se conservent assez longtemps. Ils constituent alors des vins grand ordinaire, et l'on peut même dire des vins fins dans les premiers crûs, qui acquièrent en vieillissant un petit bouquet fort agréable. Ces vins, qui possèdent en moyenne 10 degrés 1/2 d'alcool, contiennent une certaine proportion de tannin et de fer, qui les rend très-hygiéniques, et moins durs que ceux du Bourgeais. Mais leurs qualités principales sont : la chair, la souplesse et l'absence complète de terroir, pour la majeure partie des vins du canton, on peut même dire l'absence de séve particulière qui les rend neutres, et essentiellement propres à donner du corps et du moelleux aux vins de graves trop légers, sans dénaturer en rien leur séve et leur bouquet. Ces vins sont généralement produits par le malbec (teinturin), le merlot, le pignon (petit boutignon) et un peu de cabernet dans les premiers crûs.

Le malbec forme, selon les contrées ou selon les crûs, les 2/3 ou les 3/4 et même quelquefois les 4/5 de l'encépagement. Les vins récoltés avec 4/5 malbec, sont des plus agréables en primeur, mais ils ont moins de durée que ceux où les cépages merlot et boutignon [1] sont en plus grande proportion.

Les vins du Blayais se vendent, en primeur, selon les années, de 300 fr. à 500 fr., dans les premiers crûs bourgeois; de 280 fr. à 400 fr. dans les 2mes crûs bourgeois et 1ers artisans; de 250 à 350 dans les crûs artisans et paysans. Ajoutons que quelques crûs bourgeois d'un mérite exceptionnel, jouissant d'une grande réputation, obtiennent environ 10 p. 100 de plus que les autres 1ers bourgeois. Ce sont les crûs de *Château-Charron*, *la Barre*, *la Brousse*, *Dr Sibileau*, à Saint-Martin-Lacaussade; *Bellevue*, à Plassac; *les Alberts* et *les Chaumes*, à Mazion et à Fours; *Château-Saugeron*, *Cap-de-Haut*, *le Cône* et *Clos Lagrange*, à Blaye; *Château-Cazeaux*, à Saint-Paul. Dans certaines années bien réussies, les vins de ces premiers crûs se sont vendus, douze ou dix-huit mois après la récolte, jusqu'à 800 et 900 francs [2].

2° **Vins blancs** peu importants, produits par l'enrageat, servant aux opérations ou à la consommation des paysans; prix de primeur, nus, de 20 à 30 fr. la barrique.

---

(1) Ce cépage tend à disparaître et ne se trouve plus dans les 1ers crûs.

(2) Par suite des gelées de 1870-71-72, et surtout 1873, il existe, au moment où nous mettons sous presse, une élévation considérable dans les prix des vins du Blayais, comme dans ceux de tout le département.

3° **Pommes de terre** et légumes suffisant largement à la consommation locale, l'excédant même dans certaines communes.

4° **Foins** abondants dans les communes qui bordent le fleuve; ne suffisant pas à la consommation locale, dans les autres communes du canton.

5° **Céréales** : froment, seigle, maïs et avoine, ne suffisant pas à la moitié de la consommation de ce canton.

6° **Élève du bétail** : revenu insignifiant.

7° **Carrières** du littoral donnant du moellon brut, vendu ordinairement 9 fr. 50 le mètre cube.

8° **Bois de pins**, de chênes et d'aubiers, ne suffisant pas à la consommation locale.

L'**Agriculture** est encore arriérée dans ce canton, quoique le terrain y soit partout cultivé. Les machines-outils sont peu usitées. La viticulture, qui est la fortune du pays, a fait beaucoup de progrès depuis quelques années; mais laisse encore beaucoup à désirer.

Viticulture. — La vigne est généralement en joualles ou à rangs seuls, avec cultures intermédiaires; quelques-uns des premiers crûs bourgeois ont leurs vignes cultivées en plein.

La charrue n'est usitée que dans de trop rares vignobles; mais elle tend chaque jour à remplacer la bêche.

La taille de la vigne, généralement exécutée selon la vieille routine, se rapproche de la taille en crucifix, et n'offre pas le cot de retour. Il en résulte que, dans les vieux vignobles que les gelées de 1870-71 n'ont pas trop éprouvés, on trouve des souches tordues, verticales ou inclinées, ayant souvent près de 2 mèt. de long, ce qui rend impossible l'emploi de la charrue. Mais ajoutons que dans toutes les jeunes plantations et dans les vignobles recépés à la suite des derniers grands froids, de notables progrès ont été réalisés : les ceps sont maintenus à 50 ou 60 centim. de hauteur, fixés à un échalas d'environ 2 mètres, autour duquel on attache les pampres au fur et à mesure de leur développement; les rangs sont éloignés de 1 mètre 30 centim. à 1 mètre 50 centim. les uns des autres, et chaque cep du même rang de 1 mètre à 1 mètre 20 centim. de ses voisins. L'installation au fil de fer commence à être pratiquée sur une grande échelle.

La **vinification** attend aussi bien des améliorations : les cuviers à premier étage, les presses-mécaniques et toutes les machines-outils, qui peuvent rendre ce travail plus économique et mieux fait, sont très-rares. Par suite des usages locaux, les prix-faiteurs ont droit à la râpe au sortir de la cuve, et les propriétaires perdent ainsi le vin de presse ou second vin. Le premier vin n'est donc jamais, dans cette contrée, mélangé avec celui de presse comme on le fait dans certains vignobles; il en résulte, pour le vin du Blayais, cette droiture de goût et ce coulant qui le caractérisent. Depuis quelques années, chez les paysans comme chez les bourgeois, les vins sont logés en bois neuf de Bosnie, le plus souvent cerclé en fer.

Le **mode d'exploitation** le plus usité pour les vignobles est le prix-faitage. Dans les domaines où l'on cultive des céréales, ou bien dans les vignobles en joualles où l'on emploie la charrue, on a des domestiques à l'année, ou des hommes à la ournée. Le métayage est rarement usité.

Les prix-faiteurs reçoivent ordinairement 36 à 40 fr. par journal de **36 ares** 65 centiares, pour deux façons de bêche et la taille; 8 fr. pour passer par rége; 8 fr. pour rebiner; 2 fr. 50 pour épamprer; 2 fr. 50 pour attacher; total, 57 à 61 fr. par journal. Les domestiques (hommes) reçoivent de 300 à 400 fr., 2 barriques de vin blanc et 6 hectolitres de blé chaque année. Les hommes à la journée reçoivent de 1 fr. 75 à 2 fr., nourris, et 2 fr. à 2 fr. 50 sans nourriture. Les femmes à la journée reçoivent moitié.

Au point de vue industriel, ce canton n'offre rien de remarquable, si ce n'est des fours à chaux très-importants, alimentant une grande partie des chantiers de construction de Bordeaux.

La ville de Blaye est le centre commercial, très-important, des vins de la contrée; elle est aussi, par ses foires, marchés et entrepôts, le point de réunion et d'exportation de tous les produits de la Saintonge. Les Saintongeais y prennent en échange les denrées et produits étrangers à leur pays.

BLAYE. — 4,478 h. — 736 hect. — 29 m. d'alt. à Monteuil, — par 45°7'73" de latitude et 3°0'15" de longitude. — 48 k. au N. de Bx par voie de terre; 38 k. par voie fluviale. — **B.** : au N., par Saint-Martin; à l'E., par Cars; au S., par Plassac; à l'O., par le fleuve. — **Arr.** par la Gironde et par plusieurs petits ruiss. Le plus important est le ruiss. ou estey de Blaye. — **Source** importante alimentant le lavoir public de la ville, et donnant plusieurs tonnes d'eau à la minute. — **Ch. de fer** des Charentes de Saintes à Blaye. — **Bat. à vap.** de Bx à Pauillac et de Bx à Royan. — Services réguliers de **Voitures** de Blaye à Libourne, à Étauliers, à Saint-Ciers-la-Lande, à Saint-Savin, à Montlieu, à Reignac et à Montendre. — **Rte Nle** de Bx à Saint-Malo. — **Rte Dle** de Blaye à Saint-André-de-Cubzac. — **Ch. de gr. com.** de Blaye à Montendre, de Blaye à Cavignac, de Blaye à Saint-Ciers-la-Lande. — **Ch. d'int. c.** de Blaye à Teuillac, de Blaye à Lafosse, de Blaye à Anglade, de Blaye à Saint-Paul. — **B. de P.** — **B. T.**

Ville bien bâtie et commerçante, située sur les bords du fleuve et au pied des coteaux, où elle forme, avec la citadelle, une sorte d'amphithéâtre. Elle offre un port très-commode, de jolies promenades ombragées, champ de foire, halles couvertes, hôtel de ville moderne très-bien construit, hôpital, etc. (Voir t. III, partie historique.) — **Port** commode et animé, ayant présenté, en 1871, un mouvement commercial de 41,468 tonn. maritimes : 15,940 tonn. à l'entrée, et 25,528 tonn. à la sortie. — **Vill. pr.** : Colinet, les Cônes, Monteuil, Sainte-Luce. La commune comprend l'île du petit Fagnard, appelée aussi *Sans-Pain*, et l'île du Pâté, où se trouve un petit fort, croisant ses feux avec le fort Médoc sur la rive gauche du fleuve, et avec la citadelle de Blaye, sur la rive droite.

Sol peu accidenté, composé de terres fortes, argileuses, ou argilo-calcaires vers l'O., et de terres un peu plus légères vers l'E. — **Sous-sol** pierreux vers l'O., présentant à l'E., en quelques endroits, une terre dure et rougeâtre.

Division du sol : ter. lab., 30 hect.; vig. en plein ou en joual., 450; prés, 160; pacages et marais, 30; sol bâti et j., 42; ch., 23; ruiss., 1.

Vins rouges des meilleurs du Blayais, réunissant toutes les qualités des vins de cette contrée, belle couleur, maturité, droiture de goût, etc.

Carrières à ciel ouvert, dont le moellon est en grande partie exporté à la Pointe-de-Grave.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château Saugeron (1) (Edouard Ollière)	70	*A Paulin* (hospice de Blaye)	20
Ch. Lagrange (enclos) (Mis de Lagrange)	35	*A Bois-Redon* (hospice de Blaye)	20
Le Cône (Vve Lalande)	25	*A la Bigarderie* (Vve Nazereau)	60
Cap-de-Haut (Gellibert)	30	*A la Croisette* (Becker)	25
A Touvent (Octave Bernard et Rovère)	30	*Château le Cône* (2) (Neveu, banquier)	40
Le Cône (Vve Neveu)	25	*Le Cône* (A. Sébileau)	30
A Paulin (Lafitte)	50	Id. (C. Sébileau)	30
		Au Monteuil et à la Gruppe (Goujon)	40



CHATEAU-SAUGERON

(1er cru)

M. Édouard Ollière, propriétaire.

(1) Le château de Saugeron commande un joli domaine, situé dans le rayon de l'octroi de la ville de Blaye, comprenant 25 hect., en un seul tenant, dont 2 hect. 1/2 sont consacrés aux jardins et agréments, et 22 hect. 1/2 au vignoble, entièrement situé sur le penchant S. d'une colline, dans un terrain essentiellement rocailleux. Cette exposition du vignoble, et le sol calcaire sur lequel il repose, sont très-favorables à la culture de la vigne, et ont valu au château Saugeron d'être classé de temps immémorial, comme 1er crû de la commune de Blaye. Les fruits récoltés dans le verger du château sont exquis, en très-grande abondance, et d'une beauté remarquable.

(2) Le domaine du château le Cône, à M. Jean Neveu, banquier, membre de la Société d'agriculture de la Gironde, comprend 10 hect.; 3 hect. sont consacrés aux prairies, agréments, etc., le reste au vignoble, qui, situé sur un terrain généralement argilo-calcaire, produit un des meilleurs vins de la contrée. Ce domaine produit aussi beaucoup de fruits, poires, pommes, pêches, etc.



CHATEAU-LE-CONE

(1er CRU)

M. Jean Neveu, banquier, propriétaire.

(Voir note 2, p. 101)

CRUS 2mes BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.
Chât. Lagrange (palus) (Mis de Lagrange)	30
A Gontié (Guillet)	30
Id. (Lamaud)	25
A Loumède (Réaud)	20
A la Cave (Claveau)	20
A Sainte-Luce (Bagniard)	20
A Monteil (Bax)	10
A Campet (Augereau)	30
A Touvent (Monteil)	18

	Tonneaux vin r.
A Sainte-Luce (Carreaud)	10
Id. (Moreau)	10
A la Cave (Vve Bloin)	25
A Gontié (Lapouze)	25
Id. (Laval)	10
A Noël (G. Bernaud)	15
A Sainte-Luce (Millié)	15
Id. (J. Clémenceau)	15
Id. (Pons)	10
Id. (Eymas pilote)	10

Une soixantaine de petits propriétaires font de 7 à 10 tonn.

Conseiller général pour le canton de Blaye : Gervais.
Conseillers d'arrondissement : Reynier, Bagniard et de Peyredoulle, à Blaye; Prével, à Bourg; Castanet, à Tauriac; Picq, à Cavignac; Plumeau, à Saint-Christoly; d'Arliguie, à Saint-Palais; David, à Saint-Ciers-la-Lande.
Sous-préfet : du Bled.
Secrétaire de la sous-préfecture : Abadie.
Commis : Locquié.
Agent-voyer d'arrondissement : Robert.
Agent-voyer cantonal : Maudron.
Curé : Raymond.
Vicaires : Bellemer, Haurigot, Rouman.
Maire : Jules Brun.
Adjoints : Locquié, Simon.
Secrétaires de la mairie : Magieu et Godichaud.
Président du Tribunal civil : Daudin-Clavaud.
Juge d'instruction : Lafitte.
Juge : Lacour.
Juges suppléants : Gérard, X.
Procureur de la République : Tondut.
Substitut : Caillemer de Lioncourt.
Greffier : Renard.
Commis-greffiers : Levavasseur et Bouché de Vytré.
Avocats : Labadie, bâtonnier; Gérard, Jules Brun.
Avocat stagiaire : Simon.
Avoués : Goujon, Mainvielle, Lavergne de Peyredoulle, Lacroix, Tardy.
Notaires : Bernard, Erit, Héraud.
Huissiers : Boissonneau, Dognon, Meynard. Pierre, syndic.
Juge de paix : Cellier.
Juges suppléants : Simonetty et Pelletan.
Greffier : Lassus.
Tribunal de commerce : Président, Gilbert.
Juges : Jeantet, Poulain, Charles.
Juges suppléants : Maillard, H. Nazereau.
Citadelle. Commandant de place : Meurice.
Id. *Commandant du génie :* Segretain.
Id. *Capitaine d'artillerie :* Thomas.
Id. *Garde du génie :* Piquemal.
Id. *Garde d'artillerie :* Dubraux.
Receveur particulier de l'arrt : de Bellefonds.
Percepteur : H. Martin.
Contribut. directes (contrôleur des) : Malzac.
Enregistrement (receveur de l') : Doat.
Enregistrement (vérificateur de l') : Roux.
Hypothèques (conservateur des) : Duplessis.
Douanes (inspect. divis. des) : de Raymond.
Id. (receveur des) : Lousteau.
Id. (vérificateur des) : Amade.
Id. (capitaine des) : Taillemas.
Tabacs (recev. et entrep. des) : Desvarennes.
Id. (chef de service des) : Campmas.

Postes (receveur des) : David.
Télégraphes (employé des) : Chessé.
Octroi (préposé en chef de l') : Collivot.
Inscrip. marit. (sous-comm. de l') : Rousseau.
Syndic des gens de mer : Parodié.
Professeur d'hydrographie : Jassias.
Ponts-et-chaussées (conducteurs des) : Dufréchou, Mandon.
Bibliothécaire : Brizard. — Bibliothèque ouverte de 7 heures à 10 heures du soir.
Caisse d'épargne : présid., le maire de Blaye.
Gendarmerie (lieutenant de) : Lacroix.
Commissaire de police : Grillet.
Hospice civil : président, le maire; hôpital tenu par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.
Sociétés de secours mutuels. Société des corps d'etat réunis : président, Moreau (200 membres.; société agricole de Saint-Isidore : président, Bouquet (100 membres); société des Pères de familles : president, Robert (80 membres).
Corps des sapeurs-pompiers : commandant, Charles (30 membres).
Inspecteur des écoles primaires : Platrier.
Instituteurs commun. : Frères des écoles chrétiennes (220 élèves); Chaumet (32 élèves).
Institutrice communale : Sœurs de Marie de la charité (128 élèves).
Collège : principal, Lévillain.
Institutrices libres : Dames de Nevers (internat et externat 117 élèves); Mlle Boussac (internat 30 elèves); Mlle Goulard (46 élèves); Mlle Landon; Mlle M. Delumeau (25 élèves); Mlle Métayer (30 élèves); Mlle A. Dumas (18 élèves).
Musique (professeurs de) : Martin, Mlle Vigneau, M. Ducoset et Mlle E. Ducos.
Journaux : l'ESPÉRANCE, hebdomadaire; rédacteur en chef, M. Lamarque. L'AVENIR, hebdomadaire; président du conseil d'administration et de rédaction, H. de Peyredoulle.
Médecins : Drs Bax, Lacourtiade, Régnier et Corriveaud.
Sages-femmes : Mmes Bertin. Joanneau et Porte.
Vétérinaire : Alexis Gombeaud.
Agent d'affaires : Fréchina.
Agents d'assurances : Chaban (l'*Urbaine*), E. David (la *Nationale*), Faverolle (la *France*), Fréchina (l'*Union*), F. Locquié (la *Centrale*), Bonnard (*Assurance générale*), A. Sebileau (la *Paternelle*).
Architecte : Nadaud.
Ardoises (marchand d') : H. Nazereau.
Armateurs et bateliers : Jean Baron, Numa Baron, Thomas Barreau, Jean Bernetière, Daveaux, Descoth et Cie, négociants, Eymery, négociant, Fr. Faure, Baptiste Galet, Et. Gorry, Jac. Guérineau, Ch. Hubert, Jean Hubert, Pierre Hubert, Pierre Locquie, Lorteau fils, Lorteau père, Nadau, architecte, Raboutet, Jean Toulouse, Tuffreau.
Armuriers : Golfe, Létu.
Aubergistes : Chevalier, Devaux, Faure, Favre, Goyaud, Marcadier (Cloche-d'Or), Meynard, Renaud, Sénéchal. Une vingtaine de petits aubergistes-cabaretiers.
Bains publics : Bordo, Lhopital.
Banquiers : Cante et Gilbert, Neveu.
Barriques (fabricants de) : Jos. Coycault, Arnaud Michaud.
Bâtisses (entrepren. de) : Audoire, Charles, Chaudet, Gillard, Guinot, Moreau jeune.
Bois du Nord et merrains : Merluzeau, Commaney, Caëtle et Cie, Doret et Cie, Bernard.
Bouchers : Boitard, Bonnin, Bourgoin aîné, Bourgoin jeune, Martineau.
Bougies (fabricant de) : Cornu.
Boulangers : Abadie, Armand, Duprat, Vve Leydet, Vve Lézard, Métreau, St-Cric.
Brasseur : Becker.
Cafetiers : Cappeter, Dupont, Lavie (café de l'Union), Pasqualie (café de la Gironde), Poublane (café du Commerce) : Teulé.
Cercles (march. de) : Dufour, Dulac fils aîné.
Chandelles (fabricants de) : Carreau, Chabrier, Raboutet.
Chapeliers : Dumas, Gabaroche fils.
Charcutiers : Laton, Martineau fils.
Charpentier : Chapelon.
Charpentiers de nav. : Prolongeau, Roturier.
Charrons : Hivert, Labarre, Lamothe.
Chaudronniers : Dubreuilh, Emerit, Lamandé.
Chaussures (marchds de) et *cordonniers* : Audijo, Bourdardes et Tranchant, Bruneteau, Cau, Dourdelle frères, Hubert, Mme Mantran.
Chiffons en gros : Saint-Blancat.
Ciment : Cassaigne fils, Moreau jeune.
Cloutier : Baudet.
Commissionnaires pour Bordeaux : Dupont, Gèze, Trias.
Confiseur : Chauvin.
Cordier : Courpon.
Coutelier : Cassagne.
Denrées coloniales : Barreau, Berteau, Bertin, Besson, Chassagne, David, Dupas, Faure, Labarre, Lamothe, Meynard, Rabaine, Raboutet, Mlle Roux, Servant.
Draps et nouveaut. : Vve Bresson aîné, Camis, Despaignet, Pinaud, Séris, Tessonneau.
Engrais : Georget fils, B. Morpain fils, Nazereau et Cie.
Fers (marchands de) : Morpain et Blay.
Ferblantiers : Bouchet, Emerit, Pierre, Denis, Sully.
Fleuristes : Mme Dupuy, Mme Tuffreau.
Forgerons-serruriers : Bernis, Garceau, Jubeaud, Hivert, Labarre, Sarrazin, Ardouin, Villetorte.
Fruits (marchands de) : F. Ménard, Seguin.
Grains et farines : Bellemer frères, Bouyer, H. Canon fils frères, Georget fils, Godard fils, Locquié, Martineau, B. Morpain fils.
Horlogers-bijoutiers : Carreau, Moreau, Nazereau, Vallon.
Hôtels : Mme Destremeau (hôt. du Lion d'or), Gèze (hôt. de France), Hubert (hôt. de l'Union), Labarre (hôt. du Médoc).
Huiles et savons (entrepositaires de) : Grenier et Constant.
Imprimeurs : Patouillet journal l'ESPÉRANCE), Brunette (journal l'AVENIR).
Jardiniers : Boyer, Desprat, Piveteau.
Libraires-papetiers : Mlle Dupas, Weingarten.
Limonade gazeuse (fabricant de) : J. Gireau.
Liquoriste : Normand.
Maréchaux-ferrants : Agasse, Caro.
Marbriers-carreleurs : Cassaigne fils, Lafargue.
Menuisiers : Géry, Lécolle, Maillet, Ménard.
Merciers-bonnetiers : Mlle Bitaubé, Vve Charpentier, Chevalier, Lemartin, Ména, Pasqualie jeune, Raymond sœurs.
Meubles (fabricants de) : Bargues, Borluzeau, B. Golfe, Larsonneur, Picq, Piquet, Tessier.
Modes : Mlle Ardouin, Mme Duvaux, Mlle Guilhot, Mme Cassagne.
Papiers-peints : Cassagne, Lafargue.
Parapluies : Courbebaisse.
Pâtissiers : Chauvin, Cappeter.
Peintres-vitriers : Caffoné, Pierre, Denis, Sarrazin et Bouchet, Sully.
Peintres en voitures : Chevrier, Lhuillery.
Pierres (marchands de) : Dulac, Michaud, Teulé.
Pharmaciens : Corriveaud, B. Labordo.

Photographe : Grillet.
Plâtriers : Bime, Doumenjou, Faurant, Lafargue.
Quincailliers : Bitaubé fils, Bordes, Faverolles, Golfe, Marcadier frères.
Relieurs : Brizard, Chassagne.
Rouennerie : Boitard, Camis, Pinaud, Séris.
Roulage (commissionnaire en) : Godard.
Sabots (fabricants de) : Ardura, Laulan, Sibot.
Scieries à vapeur : Devaux, Milhy.
Selliers-bourreliers : Barateau, Berthelot, Boisdron, Gorju.
Tailleurs : Biscon, Caze, Degroof, Deltrieux, Girdrat, Pevreau.
Tanneurs : Meynard, Olivier.
Tapissiers et peintres : Bouchet, Devèze, Renaud fils, Sul'y, Michoneau.
Teinturiers : Pineau, Pomède, Chantossel.
Tuiles et briques : Dufour, Dulac.
Vins (courtiers en) : Ch. Lalande et Gervais, Cantegril.
Vins (entrepositaire de) : Arnaud dit Michaud.
Vins (négociants et commiss. en) : Eymery et gendre, G. Bernaud et fils, Chaigneau aîné, E. Coiqueau, Deschodt et Jeantet, P. Emerit, Gabaud et Chaban, Mercier, Poulain père et fils et Cie, A. Sarrazin, Supeaux et Faverolles, T. Teulié, Tujas, Mme E. Villeneuve
Voitures à volonté : Abadie, Berthelot, Roturier.
Correspondances avec le chemin de fer des Charentes. Entreprise Mémain, de Blaye, à Montendre; bureaux : hôtel du Médoc. Correspondance de Blaye à Saint-Ciers et à Mirambeau; bureaux : café Dupont et hôtel de France.
Voitures publiques : de Blaye à Saintes, Cognac, Jonzac, Libourne; directeur, Pasqualie.
Marchés : importants pour les comestibles, tous les samedis..
Foires : de quatre jours, les 25 avril, 10 septembre; de huit jours, le 25 novembre, et de un jour, les 18 octobre, 24 juin, la mi-carême, et le premier samedi des mois de janvier, février, mai, juin, juillet et août.

BERSON. — 1,816 h. — 1,798 hect. — 65 m. d'alt. au Peuy ou au Grand-Pierre. — 7 k. à l'E.-S.-E. de Blaye; 9 k. au N. de Bourg. — **B.** : au N., par Saint-Paul et Saint-Giron; à l'E., par Saint-Christoly et Teuillac; au S., par Saint-Trojan et Saint-Ciers-de-Canesse; au S.-O., par Plassac; à l'O., par Cars. — **Arr.** par la Gamaye et plusieurs autres petits ruisseaux. — **Rte Nle** de Bx à Blaye, à Nantes et à Saint-Malo. — **Ch. de gr. com.** de Bourg au Passage (Anglade). — **Ch. d'int. c.** de Blaye à Lafosse. — **B. de P.** : Blaye. — **B. T.** : Blaye. — **Vill. pr.** : Barbefer, Berthenon, les Hivers, Ferrand, Grand-Pierre, Grillet, le Peuy ou le Puy, Tuilerie, et le bourg, situé sur le ch. de gr. com.

Sol très-accidenté, argilo-calcaire vers l'O. et le N., offrant quelques terres douces silico-argileuses vers le S. et l'E. — **Sous-sol** pierreux, exploité comme moellon et pierre à chaux vers le N.; sableux vers l'E., présentant dans le reste de la commune, surtout vers le S., une terre dure, rougeâtre et compacte.

Division du sol : ter. lab., 200 hect.; vig. en plein ou en joual., 1,300; prés, 157; pins, 25; chênes, 20; aubar., 4; sol bâti et j., 36; ch., 55; ruiss., 1.

Vins rouges produits par 2/3 malbec (teinturin), 1/3 merlot, pignon (boutignon), mancin, prolongeau, balthazar, gén. un peu plus fermes que ceux du Blayais; ils se rapprochent un peu du type des vins de Bourg sans être aussi durs que ces derniers; prix de primeur, dans les crûs bourgeois, de 300 à 400 fr.

Vins blancs d'enrageat, ordinaires. Pierre exportée.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât. Boisset (Favereau)...	70	»	*Chât. Puynard* (L. Binaud)	40	»

1ers BOURGEOIS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
A Peyredoulle(¹) (E. Lavergne de Peyredoulle).....	90	»	*A Saint-Germain* (Faugeras)	35	»
A Saint-Germain (Ransac).	50	»	*A Loumède* (²) (Baril frères)	20	»
			A Boutet et Lacassagne (Roy)	70	»

CRUS BOURGEOIS

A Mortefond (Vve Raboutet)	30	»	*A Peuy*(⁴) (Ringeade)......	30	»
A Chay (Boybellaud)......	20	10	*A Bourdieu* (Chety)........	15	10
A Mons (Beau)............	20	»	*A Charonne* (Macouillard).	25	»
A Pinet-Laroquette(³)(David)	35	»	*A Montignac* (Joffre)......	20	»
A Grillet (Mellié).........	20	15	*A Menaud* (de Brezets de Boismartin).............	25	30
A Cabane (Sou)...........	30	»	*A Grand-Pierre* (Raboutet)	25	6
Au moulin de Ferrand (Déromas)..................	25	»			

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

A la Brède (Tourteau).....	25	10	*Au Peuy* (Baillou).........	20	»
A Gamaye (Coycaud)......	20	»	*Au Bordieu* (David)........	15	»
A Tuilerie (Daugaron).....	20	»	*Aux Hivers* (Bouvet).......	20	»
Id. (Arrivé)........	12	»	Id. (Estieu)........	15	»
Au moulin de Ferrand (Dupuy aîné)..	15	»	Id. (Ellies).........	12	»
Id. (Dupuy jne)	15	»	Id. (Mathelineau)..	12	»
			A Ferraud (Morin)........	15	»



CHATEAU-PEYREDOULLE
(1er BOURGEOIS)
M. E. Lavergne de Peyredoulle, propriétaire.

(¹) Le domaine du château de Peyredoulle, limitrophe de la commune de Plassac, a une étendue de 47 hect. Le vignoble, situé sur le versant d'un coteau argilo-calcaire, à l'exposition du S.-O., occupe 25 hect., complantés 1/2 malbec, 1/4 merlot, 1/4 cabernet sauvignon.

² Le crû de Loumède, par suite d'arrangements de famille, est en vente au moment où nous mettons sous presse.

³ Le domaine de Pinet-Laroquette comprend 15 hect., dont 8 hect. environ consacrés à la vigne, sont situés sur des coteaux argilo-calcaires, à sous-sol pierreux. Le vignoble de Laroquette, reuni, depuis peu, à Pinet, forme l'extrémité d'un promontoire très-élevé et parfaitement exposé aux influences solaires. Les vins de ce crû sont au nombre des bons crûs bourgeois de la commune.

⁴ Le domaine du Peuy comprend 20 journaux (environ 6 hect.), situés sur un des points les plus élevés de la commune, sur un terrain argilo-calcaire exposé au S., avec sous-sol pierreux, riche en fossiles assez bien conservés. Le vignoble du Peuy, complanté pour les 3/4 en malbec et pour 1/4 en merlot, produit des vins qui sont classés parmi les bons crûs bourgeois de la commune.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS (*suite*).

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
A Ferraud (Roturier)......	15	»	*A Maison-Neuve* (F. Baillou)	12	»
A Rousset (Déromas).......	12	»	*A Barbefer* (Bouvet).......	15	»
Au Cocu (Meynard)........	15	10	*A Cau* (Léger)............	15	»
Id. (Robin)...........	10	»	Id. (Dufour)............	10	»
A Grillet (Meynard).......	10	»	*A Montil* (Raboutet).......	15	»
Id. (Ferré)..........	12	8	*A Brisson* (Raboutet)......	12	»
Aux Valins (Bernard).....	10	»			

Une centaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : J.-B. Rousseau.
Vicaire : Galand.
Maire : J.-B. David.
Adjoint : Etienne Ringeade.
Instituteur : Despagne (100 élèves).
Institutrice : Sœurs de St-Joseph (80 élèves).
Notaire : Boybellaud.
Médecin : Dr Pujo fils.
Sages-femmes : Mme Massé, Mme Valat.
Fanfare : prés.-direct., R. David (20 memb.).
Cercle national : prés., N. (20 membres).
Agents d'affaires, géom. : Chevalier, Clovis, Dufour, Ringeade.
Agent d'assurances : Chevalier (la *Confiance*).
Aubergistes : Belluc, Vve Dubois, Théodore, Vigé aîné.
Barriques (fabricants de) : David, Gabaroche, Gadiot, Vigé.
Bouchers : Tourteau, Vigé aîné, Vigé cadet.
Boulangers : Debande, Morpain.
Carrières (propriétaires de) : Baril frères, de Peyredoulle.
Charcutier : Théodore.
Charpentiers : Déromas, Lafon.
Charrons : Ferchaud, Tétard.
Denrées coloniales : Debande, Touret (maison universelle), Valat.
Draps et nouveautés : Roturier.
Forgerons : Borniard, Marcou.
Peintre-vitrier : Affilé.
Tuiles, briques et chaux hydraulique (très-estimée) : Daugaron, Eymery, Joffre.
Foires : le 1er janvier et le mardi gras,
Marché : tous les jeudis.
Fête locale : le 15 août.

CAMPUGNAN. — 523 h. — 623 hect. — 34 m. d'alt. — 11 k. au N.-E. de Blaye. — **B.** : au N., par Cartelègue; au N.-E., par Reignac et Saugon; au S.-E., par Générac; au S., par Saint-Paul; à l'O., par Cartelègue. — **Ch. de gr. com.** de Blaye à Monlieu. — **Ch. d'int. c.** de Pontet à Campugnan; de Sabaron à Bareuil-Caillou (Générac). — **B. de P.** : Blaye. — **B. T.** : Blaye. — **Vill. pr.** : Bouscade, Hervet, la Botte, Pilon, Pinet et le bourg.

Sol argilo-calcaire ou sablonneux. — **Sous-sol** pierreux vers le S.-S.-O., offrant une terre sableuse ou rougeâtre et dure vers le N.

Division du sol : ter. lab., 230 hect.; vig. en joual., 275; prés, 50; chênes, 3; pins, 35; sol bâti et j., 10; ch., 19; ruiss., 1.

Vins rouges produits par 4/5 malbec, 1/5 merlot et autres cépages, classés parmi les vins ordinaires du Blayais; ils sont mûrs, assez corsés et francs de goût; prix de primeur, 250 à 350 fr. — **Vins blancs** d'enrageat, consommés dans la commune. — **Moellon** extrait du côté de la Botte.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Morillon (Vve Roy)...........	35	*A Cailleau* (Roux)...............	8
A la Botte (Gaudin)............	15		

CRUS ARTISANS

Au Bois (David Glemet)..........	25	*A la Botte* (Gagnerot)............	10
A la Botte (Furet)...............	18	*A Hervet* (Favre)................	20
Id. (Roux)...............	18	*A Guibonnerie* (Favre)..........	10
Id. (Boyé)...............	10	*Au bourg* (Pas)..................	15

CRUS ARTISANS *(suite).*

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au bourg (Heulet)...............	10	*A Pinet* (Anglade de la Rousse)..	10
Id. (Bertaut aîné).........	10	Id. (Anglade)...............	10
Aux Maréchaux (Boulogne forgeron)..........	10	*A Thibeau* (Cauchon)............	12
Id. (J. Boulogne)...	10	Id. (Bernetière)..........	10
A Pinet (Chiché)...............	15	*A Pilon* (Anglade)...............	10
Id. (Bertaud jeune)........	15	*A Bouscade* (Vinsonneau)........	10
		Id. (Gard de la Maillette)	10

Une soixantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Jacques Fassou.
Maire : Jacques Boulogne.
Adjoint : Jacques Robin.
Secrétaire-instituteur : Menanteau (50 élèves), école mixte.
Fête locale : saint Jean, 24 juin.

CARS. — 1,520 h. — 1,109 hect. — 61 m. d'alt. — 3 k. 1/2 à l'E. de Blaye. — **B.** : au N., par Saint-Paul ; à l'E., par Berson ; au S., par Berson et Plassac ; à l'O., par Blaye et Saint-Martin. — **R**[te] **N**[le] de B[x] à Nantes et à Saint-Malo. — **Ch. de gr. com.** de Blaye à Saint-Savin. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Paul au port de la Reuille (Bayon); de Cars à Saint-Genès. — **Ch. de fer** des Charentes, st. de Sauvetat, à 1 k. du bourg. — **B. de P.** : Blaye. — **B. T.** : — Blaye. — **Vill. pr.** : les Bernards, le Bosc, le Coudeau, la Grupe, la Sauvetat, le Picquet, Mazerolles, Pauzet, Perot et le bourg situé sur un des points les plus élevés de la commune.

Sol : très-accidenté, argilo-calcaire. — **Sous-sol** : gén. pierreux offrant vers le S., quelques bancs de terre argileuse, rougeâtre et très-dure.

Division du sol : ter. lab., 35 hect. ; vig. en joual., 950 ; prés, 35 ; pât., 4 ; bois, 3 ; sol bâti et j., 40 ; ch., 42.

Vins produits par 2/3 malbec, 1/3 merlot, cabernet et autres cépages ; les crûs bourgeois ont tous les caractères des meilleurs vins du Blayais, et sont des plus recherchés de la contrée.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au Mayne-Boyer (1) (C. Lalande père)	70	*Au Cluzeau* (4) (Castets)..........	70
A Mazerolles (2) (Eymery)........	70	*A Dupeyrat* (5) (Vve Cantegril)...	70
A Bedoux (3) (Merlet)............	80	*A Mazerolles* (6) (A. Arnaud).....	50

(1) Le domaine Mayne-Boyer et Pouyeau comprend environ 55 hect., dont 25 hect. sont consacrés à la vigne, et le reste aux prairies et aux terres arables. Le vignoble, situé sur des coteaux pour la majeure partie, est complanté exclusivement en malbec, merlot et cabernet ; aussi ses vins sont-ils des meilleurs du Blayais. Ce crû peut atteindre, dans les bonnes années, jusqu'à 100 tonn.

(2) Le domaine de Mazerolles-Eymery comprend 12 hect. de vignes, situées dans un terrain argilo-calcaire et sur un des points culminants de la commune du Cars ; ses produits sont classés au rang des meilleurs vins de la contrée.

(3) Le domaine de Bedoux comprend 25 hect., dont 16 hect. consacrés à la vigne sont situés sur un sol argilo-calcaire, exposé à l'E. et à l'O. Ce vignoble, en voie d'amélioration, récoltera avant longtemps plus de 80 tonneaux. Cette propriété, traversée par le chemin de fer, contient dans le sous-sol de nombreux coquillages fossiles.

(4) Le domaine de Cluzeau comprend 88 journaux (23 hect.), dont 80 journaux d'un terrain fort, sont consacrés à la vigne, et complantés 1/4 malbec, 1/4 merlot, 1/4 cabernet, 1/4 boutignon et autres cépages. Les vins de ce vignoble, récoltés avec le plus grand soin, sont classés au rang des 1ers crûs de la commune.

(5) Le domaine Dupeyrat comprend 32 hect., dont 16 hect. consacrés à la vigne sont situés sur un coteau exposé au S., complantés 1/2 malbec, 1/4 merlot, 1/4 cabernet. Les vins de ce crû, récoltés avec le plus grand soin, sont des plus recherchés de la commune.

(6) Le domaine de Mazerolles-Arnaud comprend 15 hect. presque entièrement complantés en vignes produisant une petite moyenne de 50 tonneaux d'un vin très-recherché.

1ers BOURGEOIS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Barbé (1) (Romegous)	70	*A Sociando* (Saint-Guirons)	20
A Lescadre (Carreau)	70	*A Combe-Longue* (Marcelat)	25
A Pardailhan (2) (Tondut)	60	*A la Rye* (P. Rabolte)	30
Le Chai (C. Lalande père)	50	*A Bouhau* (Arnaud dit Michaud)	30
A Peybonhomme-les-Tours (3) (Brun)	40	*A Chante-Alouette* (C. Lalande père)	40
A Crusquet (Dupeyrat aîné)	30	*A Ricard* (J. Arnaud, ancien avoué)	30
		A Cantinot (Simonètty)	45

2mes BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

A Lagarde (Lagarde)	30	*Au bourg* (Godineau)	25
A la Belotte (Saint-Guirons)	25	*A la Cassagne* (Roy)	30
A Bas-Vallon (Gombaud)	30	*A Clairac* (Rousset)	20
A Cabut (J.-M.-A. Rabolte)	20	*Au Boscq* (Morpain)	40
Au bourg (Dupuy)	30	*A Sociando* (Baudet)	25
Id. (Raboutet)	20	Id. (Carreaud)	20

CRUS ARTISANS ET PAYSANS

A Coudeau (Petit aîné)	30	*A Beaufils* (Robert)	25
A la Rye (Arnaud)	25	*A Chaineuf* (Carreaud)	20
Au Picquet (Rousset)	25	*A la Peyreuse* (Carreaud.)	20
Id. (Carreaud)	25	*A Coudeau* (Gillard)	20
Id. (Dufaure fils)	10	Id. (Nicolas)	15
A la Maissonnette (Saint-Jean, négociant à Bordeaux)	20	*A Mazerolles* (Pelleau)	10
A Chagneau (Grenier)	25	Id. (A. David)	10
		A Ripassou (Ardouin aîné)	10

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.



CHATEAU-BARBÉ
(1er BOURGEOIS)
M. Romegous, propriétaire.

---

(1) Le ch. Barbé commande un vignoble de 15 hect. tout en côtes, aux expositions S. et N. cultivé avec le plus grand soin et pouvant produire jusqu'à 90 tonneaux. Le reste du domaine offre 3 hect. en prairies, maisons et jardins.

(2) Le domaine de Pardailhan comprend 20 hect., dont 12 hect. consacrés à la vigne, sur un des points culminants de la commune, aux pentes S. et N. Ce vignoble, en voie d'agrandissement, aura dans quelques années, une production moyenne de 70 à 80 tonneaux; ses vins, récoltés avec le plus grand soin, sont des plus recherchés de la contrée. Du chât. de Pardailhan l'on jouit de l'un des plus beaux points de vue du Blayais.

(3) Le château Peybonhomme-les-Tours comprend 15 hect. presque entièrement consacrés à la vigne et situés dans des terres fortes très-propices à la viticulture.

Curé : Monteil.
Maire : Pierre Eymery.
Adjoint : Jean Raboutet.
Secrétaire-instituteur : Falgères (51 élèves).
Institutrice : Mme Falgères (54 élèves).
Médecin : Régnier, à Blaye. — La plupart des habitants font partie des sociétés de secours mutuels de Blaye.
Agent d'affaires géom. : Prolongeau.
Aubergiste : Boyer frères.
Barriques (fabricants de) : Carreaud, de l'Escale; Carreaud, de la Peyreuse; Carreaud, de Sociando; Eymard, Guilot, Roy.
Bâtisses (entrepren. de) : Dufaure, Rode fils.
Bestiaux (marchand de) : Delay.
Bouchers : Bouyer, Delay.
Boulanger : Eymery.
Charpentier-menuisier : Dufaure.
Denrées coloniales : Prolongeau, Renaud.
Forgerons : Chain, Mériochau, Tessier.
Menuisiers : Deromas, Dufaure.
Vins en gros : Cantegril, Eymery.
Fête locale : saint Pierre-ès-liens, renvoyée au 1er dimanche d'août.



CHATEAU-PARDAILHAN
(1er BOURGEOIS)
M. Tondut, propriétaire.



CHATEAU-PEYBONHOMME-LES-TOURS
(1er BOURGEOIS)
M. Brun, propriétaire.

CARTELÈGUE. — 1,232 h. — 1,145 hect. — 24 et 33 m. d'alt. — 10 k. au N.-E. de Blaye. — **B.** : au N., par Étauliers; au N.-E., par Reignac; à l'E. et au S.-E., par Campugnan; au S., par Saint-Paul; à l'O., par Mazion et Eyrans. — **Rte Nle** de Bx à Nantes et à Saint-Malo. — **Ch. d'int. c.** de Pontet à Campugnan; d'Étauliers aux Rousseaux. — **Ch. vic.** du bourg à la Rte Nle. — **B. de P.** : Blaye. — **B. T.** : Étauliers. — **Vill. pr.** : Cartelègue, Ganache, Boisron, Belormeau, Rouleau, Forestier, Jollet, Vaine, les Rousseaux, Pont de Rouleau, Ricadet.

Sol assez élevé, plat et varié, offrant : vers le N.-E., des terres fortes, argileuses, ou des terres légères, sablo-argileuses; vers le S.-E., terrain argilo-calcaire. — **Sous-sol** pierreux ou argileux.

Division du sol : ter. lab., 375 hect.; vig. en joual., 575; prés, 100; pins, 33; carrières, 2; sol bâti et j., 25; ch., 33; ruiss., 2.

Vins rouges très-coulants, vite buvables, produits par 4/5 malbec (teinturin), 1/5 merlot, boutignon, mancin; prix de primeur, dans les crûs bourgeois, de 300 à 400 fr. — Vente des jeunes veaux produits par une centaine de vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Les Hymonans, *La Bretonnière* (Amiclès Binaud)	60	*A Lafon* (Ollié)	30

2mes BOURGEOIS

A Boissié (Faugeras)	25	*A Mallard* (Michaud)	30
A Perrit (Eynard)	25	*A Vaine* (Vve Réaud)	10
A la Tuilerie (Redheuil)	20	*Au bourg* (Bourcier, notaire)	10
Boisferron (Déjean)	80		

1ers ARTISANS

A Grupe (Gay)	25	*Au bourg* (Pinet)	30
Id. (Paillet)	20	Id. (Anglade)	15
Au bourg (Vve Arnaud)	20	*A Boissié* (Mauffret)	15
Id. (Landard jeune)	25	*A Ganache* (Vve David)	20
Id. (Pas)	30	Id. (Germain David)	20
Id. (Goyau)	10	Id. (David)	15

ARTISANS ET PAYSANS

Au bourg (Pinet)	20	*A Vaine* (Hérault)	15
Id. (Jean Pierre Pas)	10	Id. (Ferron)	10
Id. (Thibeaud)	10	*A Perrins* (Robert)	15
Id. (Dupuy)	10	*Aux Rousseaux* (Mauffret jeune)	15
A Rouleau (Martin)	15	*Au Pont de Rouleau* (Voineau)	15
A Lanauve (Horeau jeune)	15	*A Ricadet* (Ardouin)	10

Une soixantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : A. Rantier.
Maire : P. Hérault.
Adjoint : P. Maufret.
Secrétaire-instit. : Faurou (37 élèves).
Institutrice : Mme Jacquereau (37 élèves).
Notaire : Bourcier.
Contr. indirectes, buraliste : Gardrat.
Médecin : Ollié.
Aubergistes : Chantaussel, Durand.
Barriques (fabricants de) : Broquaire, Ferron, Lorteau aîné, Lorteau jeune, Raboutet.
Bâtisses (entrepreneur de) : Richard.
Bouchers : Delay, Favereau.
Boulangers : Broquaire, Gras.
Cafetiers : Favereau, Thibaut.
Carriers (marchands de pierres) : Chabiron, Drouillard, Verrier.
Charron : Sulpis.
Cordiers : Meynard, Alban, Ribrec.
Denrées colon. : Broussard, Gardrat, Lorteau, Meynard, Naveau.
Forgerons-maréchaux : Berger, Jacquereau.
Menuisiers : Braud, Hérault, Pener, Thibaut.
Fête locale : la Trinité.

FOURS. — 339 h. — 464 hect. — 30 m. d'alt. — 6 k. au N.-N.-E. de Blaye. — **B.** : au N., par Saint-Androny et Eyrans; à l'E., par Mazion; au S., par Saint-Seurin et Saint-Genès; à l'O., par le fleuve. Cette commune a la forme d'une bande, longue de l'E. à l'O., étroite du S. au N. (moins d'un k. en moyenne). — **Arr.** par le fleuve et son affluent le ruiss. du Bernu, qui limite la commune au S. — **Ch. d'int. c.** de la R[te] N[le] à Anglade. — **Ch. de gr. com.** de Blaye à Saint-Ciers. — **B. de P.** : Blaye. — **B. T.** : Blaye. — **Vill. pr.** : Brunet, Canteloup, Hocquelet, Lafon, le Peuil et Fours.

Sol varié ; vers l'O., fertiles palus ; à l'E., plateau ondulé, élevé, argilo-calcaire ou argilo-siliceux, assis sur un **sous-sol** pierreux, propre à l'extraction d'un moellon de peu de valeur, et produisant d'excellente chaux.

Division du sol : ter. lab., 25 hect.; vig. en pl. ou en joual., 300; prés, 110; bois, 1; oseraies et aub., 3; digues, 2; sol bâti et j., 10; ch., 12; ruiss., 1.

Vins produits par 2/4 malbec, 1/4 cabernet et pignon (boutignon), 1/4 merlot, possédant les qualités générales des vins du Blayais, des plus recherchés de cette contrée; prix en primeur, dans les crûs bourgeois, 300 à 450 fr. — **Foins** exportés. — **Moellons** servant à la fabrication de la chaux et à la construction des routes.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Aux Chaumes (1) (Doat)	40	*A Galtus* (Alcée Froin)	70
A Canteloup (2) (Tardy, avoué à Blaye)	35	*Au bourg* (3) (A. Arnaud)	120
		A Canteloup (Teulié, négociant)	25

2mes BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

Au Puy (Banchereau)	30	*A la Cure* (Dubreuil)	12
A la Limousine (Chaban)	12		

CRUS ARTISANS

A Hocquelet (Bernard)	30	*Au Moulin* (Pénot)	15
A Brunet (Marchais)	15	*A Peyredoulle* (Dénéchaud)	10
Id. (Martin)	15	Id. (Broquaire)	10
A Lafon (Pevreau)	15	*A la Glacière* (Jeantet)	10

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Bénech, à Saint-Genès.
Maire : Théophile Teulié.
Adjoint : Jean Dore.
Instituteur : à Mazion.
Institutrice : à Saint-Seurin.
Fête locale : 3 février, ou dimanche suivant.

(1) Le domaine des Chaumes, situé sur la R[te] N[le], comprend 19 hect., dont 2 en bâtisses et prairies, 17 en vignes, situées sur un terrain élevé, de nature variée, tantôt argileux, tantôt siliceux, sur sous-sol de terre dure. Ce vignoble produit un vin exceptionnel des plus recherchés de la contrée, et dont la marque est très-connue en Belgique, en Hollande et en Angleterre.

(2) Le domaine de Canteloup comprend 8 hect. de vignes, situées aux expositions S. et E., sur des points culminants, dans un terrain argilo-calcaire, et produisant l'un des meilleurs vins de la contrée; plus 1 hect. de terres labourables et prairies.

(3) M. A. Arnaud possède à Fours deux vignobles : celui du bourg, et celui de la Girouette qui, réunis, ont une étendue de 35 hect., et produisent en moyenne 120 tonn. d'un vin très-estimé.

MAZION. — 537 h. — 370 hect. — 50 m. d'alt. — 6 k. au N. N.-E. de Blaye. — **B.** : au N., par Eyrans; au N.-E., par Cartelègue; au S.-E., par Saint-Paul; au S.-O., par Saint-Seurin-de-Cursac; à l'O., par Fours. — **R^{te} N^{le}** de Bordeaux à Nantes et à Saint-Malo. — **Ch. de gr. com.** de Blaye à Monlieu; de Bourg au Passage (Anglade). — **B. de P.** : Blaye. — **B. T.** : Blaye. — **Vill. pr.** : Bergeron, Jeantisserme, la Voie, les Birauds et le bourg.

Sol sableux ou sablo-argileux vers l'E., argilo-calcaire vers le N.-N.-E. — **Sous-sol** : dans les bas-fonds, argileux ; sur les hauteurs, terre dure, rougeâtre, la plupart du temps assise sur un banc calcaire.

Division du sol : ter. lab., 20 hect. ; vig. en joual., 320; prés, 6; sol bâti et j., 13; ch., 11.

Vins rouges des plus recherchés de la contrée, corsés, très-mûrs, coulants et assez fins, dans les 1ers crûs de la commune. Le vin des Alberts, dont la marque est très-connue, a été payé jusqu'à 900 fr. par tonneau.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Les Alberts (Lalande)	40	*A Bergeron* (dames Dufresne)	30
Château Gigault (Bardon)	40	*A la Voie* (hospice de Blaye)	30
A Puy-Beney (Baffort)	80		

2mes BOURGEOIS

Crû des Gorces (Perrault Desage)	40	*A Bireau* (Mlle Reaud)	30
A Madeleine (Buard)	30		

BONS ARTISANS

Au bourg (J. Chaumet)	40	*A Bireau* (Garreau)	20
Id. (P. Chaumet)	30	Id. (Broquaire)	15
Id. (Seguin)	15	Id. (Hérault)	10
Id. (Rousset)	15	*A la Voie* (Seurin)	20
A Bergeron (Bret)	20	Id. (Seguin Maillet)	15
Id. (Seguin cadet)	15	*A Jeantisserme* (Eymery)	20
Id. (Seguin jeune)	12	Id. (Jeantet)	15
A Cazeaux-Morin (Seguin Descombes)	25	Id. (Chaumet)	15
Id. (Seguin, fils du tonnelier)	15	Id. (Vve Eymas)	15
Id. (Gabriel Seguin)	8	Id. (Pick aîné)	8
A la Carfourche (Seguin)	20	Id. (Pick jeune)	8
A Perrin (Bernetière)	15	*A Valette* (Déjehan)	25
Id. (Videau)	15	*A la Croix* (Seguin aîné)	15

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Coussirat.
Maire : P. Chaumet.
Adjoint : P. Rousset.
Secrét.-inst. : J.-P. Diguzan (61 élèves).
Bâtisses (entrepreneur de) : J. Dupuy.
Chaufournier : R. Bernaud.
Denrées coloniales : J. Caperon, A. Joyeux.
Vins en gros : P. Decombes, Seguin.
Fête locale : saint Henri, 15 juillet, ou dimanche suivant.

PLASSAC. — 1,109 h. — 711 hect. — 70 m. d'alt. entre Hontame et Montuzet. — 3 k. au S.-S.-E. de Blaye. — **B.** : au N., par Blaye et Cars; à l'E., par Berson; au S. par Saint-Ciers-de-Canesse et Villeneuve; à l'O., par le fleuve. — **Arr.** par la Gironde et le ruiss. de Brouillon qui limite la commune au S. — **R^{te} D^{le}** de Saint-André à Blaye. — **Ch. d'int. com.** de

Blaye à Saint-Trojan et à Teuillac; de Saint-Paul à la Reuille (Bayon); de Plassac à Cars. — **Bat. à vap.** faisant escale au Peyrat. — **B. de P.**: Blaye. — **B. T.** : Blaye. — **Vill. pr.** : Petite Roque, Chopine, Montuzet, le Chay et le bourg. Ce dernier, situé sur la R^te D^le, possède un petit *port* avec deux quais verticaux, qui a eu en 1871 un mouvement commercial de 1,063 tonn., 361 tonn. à l'entrée, 702 tonn. à la sortie. L'île Verte fait partie de la commune.

Sol : à l'O., fertiles palus; à l'E., plateau élevé et accidenté, présentant une terre argilo-calcaire plus ou moins forte. — **Sous-sol** pierreux à l'E. de la commune et du côté de la Petite Roque, constitué ailleurs par l'argile ou une terre dure, rougeâtre, et imperméable.

Division du sol : ter. lab., 50 hect.; vig. en pl. ou en joual., 490; chênes et pins, 8; prés, 100; joncs et aubar., 12; landes, 2; sol bâti et j., 27; ch., 21; ruiss., 1.

Vins rouges des plus recherchés de la contrée Cette commune renferme un des 1ers crûs du Blayais. — **Veaux et lait** produits par environ 80 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Bellevue (Bagniard)	90	*A Grolet* (Pastoureau)	80
Chât.-Monconseil (Vve Peychaud)	50	*A Bellevue* (Tuffrau)	15
A Montuzet (Papin de la Gaucherie)	50	*A Cazin*[1] (A. Arnaud)	70
		A Hontanne (J. Blay, père)	55

BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

A l'Ile-Verte (A. Laurent)	120	*Au bourg* (O. Bernard)	30
A Ricaud (Bagniard)	125	Id. (Vve Olivier)	20
A Sudre, Roumat et Loumède (J. Blay, père)	80	Id. (Mazereau fils)	25
A la Hargue (Pagès)	40	Id. (J. Eymery)	20
A Montuzet (Buard)	40	Id. (Roy, capitaine)	10
A Gontié (Eynard)	35	Id. (Laïon)	30
Au Paradis (Ransac)	8	Id. (Vve Moreau)	10
Au bourg (O. Bernard, Louis Bernard, J. Blay)	30	*A Lair* (Sicaud)	35
		A Piron (Cugneau)	20

CRUS ARTISANS

Au bourg (Louis Bernard)	20	*A Brignon* (Jean Roy)	10
Id. (Nadal)	10	Id. (Mlle Février)	10
Id. (Eymery aîné)	8	*Au Barrail* (Bossugues)	12
Id. (Loirat)	8		

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 8 tonn.

Curé : Recoules.
Maire : Ransac.
Adjoint : Papin de la Gaucherie.
Secrétaire-instituteur : Lépine (57 élèves).
Institutrices : Mlle Tesson (35 élèves), Mme Eulalie Van Loon (22 élèves).
Douanes (sous-brig. des) : Etchart-Martin.
Régie des cont. indir. (bural. de la) : Sesteux.
Sage-femme : Mme Ménard, née Pauvif.
Agent d'affaires, géomètre : Péricaud.
Aubergistes : Gaûs, Roy.
Barriques (fabricants de) : Descombes, Duret, Eymery, Gaudon, Milh.
Batelier : Olivier Evons.
Bâtisses (entrepren. de) : Saboutier.
Bouchers : Audoire, Baudoin.
Bois merrains, tuiles, etc. : Eymery.
Boulangers : Gaudin, Prevot, Seguin.
Charcutier : Baudoin.
Charpentiers-menuisiers : H. Albert, Grimard.
Charron-forgeron : Sartral.
Chaux hydraulique : Eymery.

[1] Le domaine de Cazin comprend 15 hect., entièrement complantés en vignes rouges, 3/4 malbec, 1/4 cabernet et merlot; il produit, année moyenne, 70 tonn.

Denrées coloniales : Vve Cartau, Mme Charlassier, Mme Gaudon, Mme Girard, Mme Loirat, Mme Seguin.
Forgerons-serruriers : Elie, Loirat.
Pâtissier : Davansant.
Plâtrier : Chabaud.
Voiturier : Vve Eyraud.
Marché de comestibles : tous les mercredis.
Fête locale : lundi de Pentecôte.

SAINT-ANDRONY. — 765 h. — 1,634 hect. — 36 m. d'alt. au Puy-de-Lignac. — 7 k. au N. de Blaye. — **B.** : au N., par Anglade; à l'E., par Eyrans; au S., par Fours et Saint-Genès; à l'O., par la Gironde. — **Arr.** par le grand canal intérieur du marais, qui la limite, au N., par divers autres canaux, et par le petit ruiss. de Longay. — **Ch. de gr. com.** de Blaye à Saint-Ciers. — **Ch. d'int. c.** de Blaye à Anglade; de Pontet au fleuve. — **B. de P.** : Blaye. — **B. T.** : Blaye. — **Vill. pr.** : la Riade, le Puy-de-Lignac, Gayet, le Coudonneau, Saint-Androny. L'île Patiras et l'île Philippe font partie de cette commune. — **Port** très-peu important.

Sol peu accidenté, offrant : à l'O., quelques marais et de fertiles palus; à l'E., un terrain varié : argileux, argilo-calcaire ou sablo-argileux. — **Sous-sol** pierreux vers le N.-E. du bourg, au village de Guillot, et vers le S., du côté du Coudonneau. Dans le reste de la commune, terres grasses, dures et jaunâtres.

Division du sol : ter. lab., 675 hect.; vig. en joual., 400; prés, 473; saussaies, 2; sol bâti et j., 48; ch., 30; ruiss., 6.

Vins rouges, mûrs et très-couverts, ne manquant pas de finesse, dans les 1ers crûs de la commune; prix de primeur, selon les années, 280 à 400 fr. pour les crûs bourgeois.

Foins, avoines et pommes de terre exportés sur Bordeaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Gayet (E. David)	60	*A Gayet* (Vve Dufresne)	60

CRUS BOURGEOIS

Le Menaudat (familles Constantin et Buard)	90	*Ile Patiras* (Delestre)	40
Ile Patiras (Leroy)	100	*Au bourg* (Jean Constantin)	35
Id. (Dauley)	100	*A Lamanceau* (Ollière)	35

CRUS ARTISANS

A la Riade (Gautier)	15	*Au Puy-de-Lignac* (J. Constantin)	15
Id. (Dupont aîné)	10	*Au Coudonneau* (Audebert)	15
Id. (Dupont jeune)	10	Id. (Viaud)	15
Id. (Hérit)	20	Id. (Charlassier)	15
Id. (A. Faurien)	12	Id. (Chassain)	12
Au Caillard (Forestier)	20	*Au Bay* (Deloche)	15
Id. (Eymard)	20	Id. (Vve David)	10
Id. (Larquey)	15	*Au bourg* (Boyer)	10
Au Puy-de-Lignac (Broquaire)	30	Id. (Marchais)	10
Id. (Eymard)	15	Id. (Teysonneau frères)	12
Id. (Renoux)	15	*A Guillot* (Déjean aîné)	15
Id. (Bossuet)	10		

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Les propriétaires ci-après exportent des foins et des avoines : MM. Delbos, de Saint-Giron; Buard et Constantin, Neveu, banquier de Blaye; A. Arnaud

de Saint-Genès; J. Bruneteau, de Pontet; A. Pouzet, d'Etauliers; Boutils de Lafaurie, Anselme Malangin, d'Anglade; J. Minvielle, de Reignac; Périer, de Pontet; Lafonta, de l'Ile Philippe; Duranteau, de Saint-Seurin.

Curé : J. B. Page.
Maire : Jean Deloche.
Adjoint : G. Vichot.
Secrétaire-instituteur : Fauquey (42 élèves).
Institutrice : Mlle N. Raine (47 élèves).
Aubergiste : Ch. Seveau.
Barriques (fabricants de) : Faurien, Lissandre, Bellou.
Cafetiers : Jeantet, Seveau.
Forgeron-charron : Chéri Hérault.
Forgeron-maréchal : Vichot.
Denrées coloniales : Jeantet, Mario Pebret.
Horloger : Rouaud.
Fête locale : 8 septembre, ou le dimanche suivant.

SAINT-GENÈS-DE-FOURS. — 559 h. — 665 hect. — 55 m. d'alt. — 5 k. au N.-N.-E. de Blaye. — **B.** : au N., par Fours; à l'E., par Saint-Seurin; au S., par Saint-Martin; à l'O., par le fleuve. — **Arr.** par la Gironde et son affluent, le ruiss. de Bernu, qui limite la commune au N. — **Ch. de gr. com.** de Blaye à Saint-Ciers-la-Lande. — **Ch. d'int. c.** de Pistolet (Saint-Paul) au port de Bernu (Saint-Genès); de Saint-Martin à Saint-Androny et Anglade. — **B. de P.** : Blaye. — **B. T.** : Blaye. — **Vill. pr.** : Espangle, la Valade, Ségonzac et Saint-Genès. — La commune comprend l'île de Boucheau.

Sol : à l'O., fertiles palus; à l'E., plateau élevé, gén. argilo-calcaire, parfois un peu léger, surtout du côté de Ségonzac. — **Sous-sol** pierreux.

Division du sol : ter. lab., 100 hect.; vig. en joual., 305; prés, 185; pac., 25; oser. et aub., 15; sol bâti et j., 15; ch., 18; ruiss., 2.

Vins rouges possédant les caractères généraux des vins du Blayais. — **Vins blancs** peu importants. — **Lait** et **veaux** produits par environ 65 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Le Prieuré (1) (Olanyer)	160	*A Segonzac* (Beaupoil de Saint-Aulaire)	50
Château-Perenne (2) (Amédée Arnaud)	100	*A Cantemerle* (Grenier)	28
Ile Boucheau (J. Fonade)	70	*A Caillet* (3) (Neveu, banquier)	45

---

(1) Le domaine du Prieuré, dont nous donnons ci-après le dessin, appartient à M. Louis Olanyer, négociant-armateur à Bordeaux, qui en a hérité de M. Olanyer, son grand-père, ancien bailly du Blayais, succédant à son père dans cette charge. En 1793, le domaine du Prieur de Saint-Genès fut vendu à M. Gautier, qui le revendit, quelques années après, à M. Olanyer. Celui-ci le reunit à une portion de propriété qu'il avait conservée.

Le propriétaire actuel a créé un des plus beaux vignobles du pays (30 hect.), qu'il augmente chaque jour, et qui peut produire 180 tonneaux dans les bonnes années. Ce domaine possède aussi des terres labourables et des prairies.

Ce crû est classé parmi les premiers du Blayais; le sol, argilo-calcaire, y est complanté moitié en merlot, moitié en malbec; son vin est très-coloré, moelleux, et d'un titre alcoolique très-élevé (12 à 14°); ses chais et ses cuviers sont remarquables par leur agencement et les moyens simples et ingénieux qui y sont établis pour la manipulation et la conservation du vin.

(2) Le château Perrenne, dont nous donnons ci-après le dessin, est entouré d'un domaine de 40 hect., dont 30 hect., consacrés à la vigne, sont situés sur des coteaux en croupes argilo-calcaires et produisent, année moyenne, 100 tonneaux d'un vin très-recherché. A côté du château, dû aux plans de Nadeaud, se trouvent de vastes dépendances, remarquables par leur ingénieux agencement.

(3) Le domaine de Caillet comprend 9 hect. de vignes, qui sont situées moitié sur un sol argileux, moitié sur un sol pierreux. Ce vignoble est encépagé avec le plus grand soin et produit des vins très-recherchés.



LE PRIEURÉ
(1er BOURGEOIS)
M. Olanyer, propriétaire.
(Voir note 1, p. 115.)



CHATEAU-PERENNE
(1er BOURGEOIS)
M. Amédée Arnaud, propriétaire.
(Voir note 2, p. 115)

2mes BOURGEOIS

Château-la-Salle (1) (Labadie et Merlet)	30	*Au Prieur* (Marchais)	18
Au bourg (Vve d'Armingue)	25	*A Sexe* (Dupuy)	20
		Id. (Mme Caëlle)	15

(1) Ce vignoble produit 30 tonn. d'un vin rouge très-estimé, et 20 tonn. de vins blancs ordinaires.

CRUS ARTISANS ET PAYSANS

A Espange (Signoret)	30	*A Ségonzac* (Chaumet)	10
Au bourg (Petiton Ardouin)	15	Id. (Nicolas)	8
Id. (Broquaire)	20	Id. (J. Eymery)	8
Id. (Gervreau)	15	Id. (Mme Eymas)	8
Id. (Devaux)	15	*A la Valade* (Broquaire, maire)	15
Id. (Simon)	10	Id. (Signoret aîné)	15
Id. (Vve Eymas)	10	Id. (Jeantet)	10
Id. (P. Davias)	10	Id. (Hostein)	10
A Ségonzac (Vve Raboutet)	15	Id. (Collard aîné)	10
Id. (Renoux)	15	Id. (Collard jeune)	10
Id. (Guillebot)	15	Id. (Lacroix)	8
Id. (Déjean)	10	Id. (Rambaud)	8
Id. (Ravard)	10		

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Propriétaires pr. exportant des foins : MM. Neveu, banquier; Allard frères. Duranteau, Sicard, Sébileau (Norbert), Constantin, Labadie, Gazon, Vve Neveu.

Curé : Benech.
Maire : L. Broquaire.
Adjoint : J. Broquaire.
Instituteur : à Mazion.
Institutrice : à Saint-Seurin.
Agent d'affaires, géomètre : F. Grenier.
Aubergiste : Faure.
Bâtisses (entrepreneur de) : J. Broquaire.
Forgeron : Gervreau.
Vins (commission en) : Grenier.
Fête locale : saint Louis, 25 août, ou le dimanche suivant.

SAINT-MARTIN-LA-CAUSSADE. — 840 h. — 394 hect. — 25 m. d'alt. sur la Rte Nle, près le bourg. — 3 k. au N.-E. de Blaye. — **B.** : au N., par Saint-Seurin; à l'E., par Saint-Paul et Cars; au S. et à l'O., par Blaye. — **Rte Nle** de Bx à Nantes et à Saint-Malo. — **Ch. de gr. com.** de Blaye à Saint-Ciers-la-Lande. — **Ch. d'int. c.** de Blaye à Anglade; de Cars à Saint-Genès; de Blaye à Saint-Paul. — **B. de P.** : Blaye. — **B. T.** : Blaye. — **Vill. pr.** : Frédignac, Labrousse, Petit-Mazerolles et le bourg, situé sur la Rte Nle.

Sol peu accidenté, argilo-calcaire ou silico-argileux. — **Sous-sol** pierreux.

Division du sol : ter. lab., 20 hect.; vig. en joual., 330; prés, 9; sol bâti et j., 20; ch., 14; ruiss., 1.

Vins rouges, des plus recherchés du Blayais, ayant beaucoup de couleur, et de maturité. Dans les 1ers crûs de la commune, ils acquièrent, en vieillissant, de la finesse et un certain bouquet très-agréable.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Charron [1] (Flandray)	125	*Crû de Labrousse* (Labadie)	50
Crû de la Barre [2] (Saint-Guirons)	45	*Au bourg* (Dr Sébileau)	40

---

(1) Le domaine de Charron, dont nous donnons ci-après le dessin, comprend, en tout, 110 journaux (39 hect.), divisés en : prés et bâtisses, 6; terre lab., 10; vignes, 94. Le vignoble, situé sur un terrain argilo-calcaire exposé au midi, est cultivé avec le plus grand soin; il offre un cuvier modèle à premier étage, muni de tous les appareils propres à perfectionner la vinification.

Ce domaine possède cinq sources abondantes, dont les eaux, élevées sur un réservoir, se répandent très-commodément dans tous les appartements et dépendances.

Inutile de rappeler l'ancienne réputation de ce vignoble qui ne cesse de grandir, et qui est l'un des plus recherchés des 1ers crûs du Blayais.

(2) Le domaine de la Barre comprend 60 journaux, dont 35 sont consacrés à la vigne. Ce vignoble, situé pour la plus grande partie, dans des terrains argilo-calcaires sur sous-sol

	Tonneaux de r.		Tonneaux de r.
Au bourg (Sébileau, ancien juge de paix)	25	*A Fredignac* (A. Ollière)	40
		A Bois-Redon (Locquié)	20



CHATEAU-CHARRON
(1er BOURGEOIS)
M. Flandray, propriétaire.
(Voir note 1, p. 117.)

2mes CRUS BOURGEOIS

A Tire-Huit (M. et Mlle David)	20	*Au Périssaud* (le commandant Ulysse Tardy)	15
Aux Brias (Coriveaud)	10	*A Mazerolles* (Labadie)	15
Au bourg (Duclou)	25	Id. (Carreaud frères)	30
Id. (Teulié, négociant)	12	Id. (A. Eymery)	25
A Mazerolles (Mlle Benoit)	40		

CRUS ARTISANS

A Mazerolles (Faure)	10	*A Gratte-Cap* (Arnaud)	25
Au bourg (Vve Neveu)	15	Id. (Bouillet)	10
Id. (Pardimène)	15	*A Labrousse* (Daugaron)	25
Id. (Croizet)	15	Id. (Mandon)	15
Id. (Marchand)	10	Id. (Percy)	15

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 1 à 8 tonn.

Curé : Thomas-Michel Artigues.
Maire : P.-A. Déjean.
Adjoint : F. Croizet.
Secrét.-inst. : J. Bouyé (59 élèves).
Institutrice : Mlle Léocadie Robin (38 élèves).
Médecins : Dr Daugaron. Dr Sébileau.
Aubergistes : A. Bouraud. J. Gadiot.
Barriques (fabricants de) : Robert, Simon.
Bâtisses (entrepreneur de) : Hocquelet.
Boulanger : Robert père.
Charpentiers-menuisiers : Broquaire, Eymery, Gourdon.
Denrées coloniales : J. Arnaud, Robert.
Forgerons-serruriers : Blais, Marchand, Sejon.
Fête locale : quatrième dimanche de juillet.

SAINT-PAUL. — 1,097 h. — 1,073 hect. — 26 m. d'alt. — 5 k. à l'E.-N.-E. de Blaye. — **B.** : au N.-O., par Mazion; au N., par Cartelègue et Campugnan; au N.-E., par Générac; à l'E., par Saint-Giron; au S., par Berson et Cars; à l'O., par Saint-Martin et Saint-Seurin. — **Ch. de gr. com.** de Blaye à Monlieu; de Bourg au Passage (Anglande). — **Ch. d'int. c.** de Blaye à Saint-Paul. — **Ch. de fer** des Charentes, station de

---

pierreux, domine, du point culminant où il est placé, la Gironde, qui a presque l'air de couler à ses pieds. Ses vins, produits par les trois cépages fondamentaux du Médoc, sont classés au rang des 1ers crûs du Blayais et généralement envoyés en Allemagne et dans le nord de l'Europe.

Cars, à 800 m. du bourg. — **B. de P.** : Blaye. — **B. T.** : Blaye. — **Vill. pr.** : Courgeaud, les Caperons, les Davids, Galacre, Goblanger et le bourg.

Sol varié : à l'E., accidenté, argilo-calcaire ou silico-argileux, sur fond pierreux ; à l'O., plat et léger. — **Sous-sol** d'argile ou de terre dure et rougeâtre. Au S.-O., banc calcaire, propre à la fabrication de la chaux.

Division du sol : ter. lab., 50 hect.; vig. en joual., 880; prés, 100; bois, 6; sol bâti et j., 124; ch., 12; ruiss., 1.

Vins très-coulants, ayant gén. le caractère des vins du Blayais; les meilleurs de la commune se récoltent du côté des Davids et des Caperons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Cazeaux (1) (de Lavalette de Monbrun)	110	*A Gailloterie* (4) Piot de Saint-Etienne)	55
Cru de Larivallerie (2) (Gervais et Lalande)	120	*A Berthenon* (5) (Girard)	40
A Laquarelle (3) (A. Arnaud)	50	*Dom. de Menaud* (J. Verprez)	30



CHATEAU-CAZEAUX
(1er BOURGEOIS)
M. de Lavalette de Monbrun, propriétaire.

---

(1) Le domaine de Cazeaux comprend 97 hect. divisés en : bois, 9 hect.; prés, 22; ter. lab., 32; vignes, 34. Son vignoble, entièrement complanté en merlot, malbec et cabernet-sauvignon, est presque entièrement établi sur des coteaux élevés, d'une parfaite exposition et de nature argilo-calcaire. Les vins de ce crû se distinguent, même dans les années inférieures, par leur belle couleur et leur finesse. Ils vieillissent en conservant leur moelleux et en prenant du bouquet.

(2) Le domaine de la Rivallerie comprend 40 hect., dont 30 sont consacrés à la vigne. Ce vignoble, entièrement renouvelé, est complanté par tiers en cabernet-sauvignon, malbec et merlot. Son rendement annuel peut atteindre 150 tonneaux. Ce vignoble, qui a introduit dans l'arrondissement de Blaye, le système de la culture à la charrue, a mérité, à ce point de vue et pour sa culture tout exceptionnelle, la grande médaille d'or départementale en 1870. Son sous-sol est presque exclusivement calcaire; aussi les vins qu'on y récolte sont-ils d'une richesse peu commune, tout en étant très-fins.

(3) Le domaine de Laquarelle comprend 15 hect. de vignes.

(4) La Gailloterie comprend 22 hect., dont 14, consacrés à la vigne, sont situés sur un terrain argilo-calcaire assis sur le rocher, qui arrive souvent à la surface du sol. Ce vignoble, exclusivement complanté en malbec, cabernet et merlot, produit un vin qui se distingue par beaucoup de corps, une longue tenue et une belle couleur.

(5) Le domaine de Berthenon comprend 30 hect., assis sur les communes de Saint-Paul et

2mes BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Lamothe (Laval).............	40	*Aux Caperons* (Peyroche).......	40
A Sainte-Marie (Ch. de Barbé).	25	*A l'Ariade et aux Davids* (Hérit)	35
Aux Caperons (Buard-Laturlette)	40		

1ers ARTISANS

Aux Caperons (J. Buard).......	30	*Aux Davids* (Poitevin)..........	25
Id. (R. Buard jeune)......	25	Id. (Bret).................	20
Id. (R. Buard aîné).......	25	*Au bourg* (Poitevin)....	12
Id. (Devaux)..............	20	Id. (Morpain).............	12
Id. (Perinet)..............	35		

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

A Courgeau (Fontenit)..........	30	*A Galacre* (P. Blanchet).........	20
Aux Davids (Robert des Fosses).	15	Id. (J. Menanteau)........	20
Id. (Jeantet)..............	25	Id. (A. Blanchet)..........	20
Id. (Robert Augireau).....	40	Id. (Bouillet)..............	20
Id. (Robert Rulier)........	15	Id. (Giraud)...............	10
Id. (Michel Robert).......	12	*Aux Caperons* (Barnabé Chenier)	20
Id. (Sarrazin).............	12	*A Goblanger* (Pauzet)...........	25
A la Grange (Masset)...........	30	Id. (Rode)................	15
Au bourg (Charlassier).........	25	Id. (Piot).................	12
Id. (Sarrazin).............	15	*A Courgeau* (Raboutet).........	8
A Courte-Botte (Faugeras)......	15	*A Cannauderie* (Debande)......	10
Id. (Devaux)..............	15	*A Ponclas* (Roturier)............	20
Id. (Mme Nouet)...........	12	Id. (Robin)...............	35
Id. (Poitevin aîné)........	20	Id. (Merlet)...............	18
A Galacre (Jean Blanchet)......	20		

Environ quatre-vingts petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Orssaud.
Maire : J. Fontenit.
Adjoint : J. Laval.
Secrétaire-instit. : Moulinet (60 élèves).
Institutrices : sœurs de la Doctrine chrétienne (60 élèves).
Agent d'assurances : Fontenit (*la Confiance*).
Aubergiste : Gottrau.
Barriques (fabricants de) : Piot, Robin.
Bouchers : Boyer, Tourteau.
Boulangers : Gendre, Morpain.
Cafetiers : Davanceau, Drillard.
Charpentier-menuisier : Fabre.
Denrées col. : Mme Drillan, Mme Tourteau.
Menuisiers : Viaud aîné, Viaud jeune.
Marchés : chaque dimanche.
Foires aux cochons, 25 janvier, 30 avril.
Fêtes locales : saint Paul, 25 janvier; saint Eutrope, 30 avril.

SAINT-SEURIN-DE-CURSAC. — 425 h. — 236 hect. — 55 m. d'alt. — 5 k. au N.-N.-E. de Blaye. — **B.** : au N., par Fours et Mazion; à l'E., par Mazion et Saint-Paul; au S., par Saint-Paul et Saint-Martin; à l'O., par Saint-Martin et Saint-Genès. — **Rte Nle** de Bx à Nantes et à Saint-Malo. — **Ch. de gr. com.** de Blaye à Monlieu; de Pistolet au fleuve; de Cars à Saint-Genès. — **B. de P.** : Blaye. — **B. T.** : Blaye. — **Vill. pr.** : le bourg, Petit-Boudeau, Peyreblanque, Lagarde et Fosseboudeau; ce dernier, traversé par la Rte Nle, est le plus important.

Sol offrant, à l'O., des terres argilo-calcaires, sur fond perméable, marneux ou pierreux; à l'E., le sol argileux est assis sur un banc de pierre assez étendu.

Division du sol : ter. lab., 10 hect.; vig. en joual., 200; prés, 5; sol bâti et j., 12; ch., 9.

---

de Berson. 12 hect., consacrés à la vigne, sont situés généralement dans des terres argilo-calcaires et produisent l'un des meilleurs vins de la commune. Par suite de diverses améliorations, la production moyenne de ce vignoble tend chaque jour à augmenter.

Vins rouges bien colorés, mûrs et coulants, des meilleurs de la contrée.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1er BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.
Château-des-Andiottes (Guillaume Duclou)	40

2mes BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A la Garde (Robert, agent-voyer)	40	*Au bourg* (Caëlle)	8
Id. (David)	12	Id. (A. Lalande)	10
A Fosseboudeau (Faugeras)	10		

CRUS ARTISANS

A Palon (Duranteau)	20	*A Boudeau* (Eymas)	15
A la Garde (Rayne)	12	*Au Petit-Boudeau* (Normandin)	20
Id. (Loreau)	20	*A Peyre* (Rousset)	15
Id. (Seurin)	10	Id. (Vve Boyer)	8
Id. (Nicolon)	20	*A la Trépine* (Reyne)	12
Id. (Leurteau)	8	*A Fosseboudeau* (Marchais)	10

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Rantier.
Maire : Jean Lorau.
Adjoint : Jean Ducornaud.
Instituteur : à Mazion.
Institutrice : Mme Garceau (52 élèves).
Agent-voyer d'arrondissement : Robert.
Agent-voyer cantonal : Mandon.
Sage-femme : Marie Efflé.
Aubergistes : P. Bayonnais, Robert.
Barriques (fabricant de) : Seurin.
Boucher : Robert.
Boulanger : Rateauchateauvert.
Cafetier : Eymas.
Charpentier et marchand de bois : Efflé.
Chaufournier : Rateauchateauvert.
Denrées coloniales : Rateauchateauvert.
Forgerons : Garceau, Thibaud.
Pharmacien : Jean Lafon.
Fête locale : 29 août, ou le dimanche suivant

CANTON DE BOURG

13,188 h. — 10,866 hect. — Divisé en 16 communes : Bourg, Bayon, Comps, Gauriac, Lansac, Marcamps, Mombrier, Pugnac, Prignac, Saint-Ciers-de-Canesse, Saint-Seurin, Saint-Trojan, Samonac, Tauriac, Teuillac, Villeneuve. — **B.** : au N., par le canton de Blaye ; à l'E., par le canton de Saint-Savin; au S.-E., par le canton de Saint-André-de-Cubzac ; au S.-O. et à l'O., par le fleuve. — **Arr.** par la Dordogne et la Gironde et par plusieurs de leurs affluents. Les principaux sont : le Moron, sur les bords duquel se trouvent de vastes marais, les ruiss. de la Lustre, de la Libarde, de Fontenelle, de Roque-de-Thau et du Brouillon.

Sol très-accidenté. Ce canton offre des sites très-variés, qui en font un des plus pittoresques et des plus agréables de la Gironde. Nous pouvons ajouter que c'est aussi l'un des plus riches, car son terrain, généralement argilo-calcaire et très-fertile est partout propice à la culture de la vigne, qui y produit de très-bons vins rouges d'ordinaire. — **Sous-sol,** presque partout pierreux, exploité ou exploitable pour pierres tendres, de taille, très-recherchées à Bordeaux et dans les environs.

Revenus pr. : 1° **Vins rouges** produits par 1/2 malbec (teinturin), 1/4 merlot, 1/4 cabernet, prolongeau, boutinon, cahors (nochant), mancin ; constituant, dans la majeure partie du canton, de très-bons vins d'ordinaire, très-colorés et très-corsés, se rapprochant des vins célèbres de

Saint-Émilion et des vins de Bourgogne, se distinguant même de ces derniers par plus de finesse et de légèreté. Ils gagnent très-longtemps en bouteille et se conservent très-bien trente et quarante ans.

Les vins du Bourgeais devaient autrefois, comme les vins de côte de Saint-Émilion, attendre sept et huit ans pour entrer dans la consommation. Aujourd'hui, le commerce demandant des vins vite faits, les propriétaires de cette contrée ont dû changer certains cépages, modifier leur vinification, en y pratiquant l'égrappage, et sont arrivés à obtenir des vins qui n'ont rien perdu de leur finesse, de leur bouquet et de leur agrément, mais qui ont gagné l'avantage de pouvoir être mis en bouteille et entrer dans la consommation dès la troisième ou quatrième année. Se conserveront-ils aussi longtemps? c'est ce que nous saurons plus tard; mais ce qui est sûr, c'est qu'ils vivront plus longtemps que les illustres vins de Médoc, leurs voisins.

La classification des vins du Bourgeais est très-ancienne. Depuis plus d'un siècle, quatre crûs tiennent le premier rang, ce sont :

Château de Bousquet.	A Bourg.	Château-Falfax	A Bayon.
Château-Tayac	A Bayon.	Château-Rousset	A Samonac.

Il y a environ quarante ans, deux autres crûs ont pris le même rang, ce sont :

Château-Barbe	A Villeneuve.	Crû Croute-Gayet	A Bourg.

Depuis cette époque, plusieurs vignobles, qui étaient autrefois portés seconds crûs, ont été l'objet de grandes améliorations et vendent aujourd'hui, à peu de chose près, comme les premiers crûs dont nous venons de parler.

En conséquence, nous croyons convenable, pour mettre nos renseignements au niveau du progrès, et pour être vraiment utile à nos lecteurs, de diviser les crûs du Bourgeais en vins bourgeois, artisans et paysans :

1ers *bourgeois* qui vendent en primeur, selon les années, de 400 à 600 fr. et qui ont obtenu, au bout de deux ou trois ans, jusqu'à 1,000 fr. le tonn. pour certaines années très-bien réussies.

2mes *bourgeois* qui obtiennent en primeur de 300 à 500 fr.

Artisans et paysans payés de 250 fr. à 450 fr. en primeur.

Les vins de palus obtiennent à peu près les mêmes prix que les crûs artisans.

Du reste, là comme ailleurs, les crûs sont sujets à de grandes variations dans leurs réussites, ce qui implique des variations dans leurs ventes qui sont encore modifiées par l'époque à laquelle elles sont faites.

2° **Vins blancs** récoltés dans la partie E. de ce canton, produits par l'enrageat, très-alcoolisés et recherchés pour les opérations, ils se vendent en primeur, selon les années et les crûs, de 80 à 140 fr. le tonn., nus.

3° **Pierre** tendre de taille, très-estimée, exportée sur Bordeaux et considérée comme une des meilleures du département. Elle est exportée sur une grande échelle, dans toutes les communes rapprochées de la rivière.

4° **Céréales** : froment, seigle, maïs, avoine, ne suffisant pas, à beaucoup près, à la consommation locale.

5º **Pommes de terre et légumes** suffisant à peu près.

6º **Foins et fourrages** ne suffisant pas à la consommation locale.

7º **Bauges et joncs** exportés sur une grande échelle dans les communes qu'arrosent le Moron.

8º **Bois** : de pins, de chênes, de châtaigniers et d'aubiers, suffisant à peine à la consommation locale.

9º **Bétail** : peu d'élève, encore moins d'engraissement.

10º **Fruits** : revenu peu important. Les pommes seules sont exportées dans certaines communes.

Le mode d'exploitation des domaines, le plus usité dans les vignobles des 1res côtes du Bourgeais, est celui des prix-faiteurs ou des hommes à la journée, ou des domestiques. Les domestiques reçoivent ordinairement de 300 à 400 fr., 2 barriques de vin blanc et 6 hect. de blé. Les prix-faiteurs reçoivent 55 fr. par journal de 36 ares 65 centiares, divisés comme suit : 36 fr. pour deux façons de bêche et la taille ; 7 fr. pour passer par rége.; 7 fr. pour rebiner ; 2 fr. pour épamprer ; 2 fr. pour attacher.

Peu de propriétaires font labourer leurs vignes à la charrue. Ceux qui le font faire avec leurs attelages ne donnent aux prix-faiteurs que 32 ou 35 fr. par journal. (Pour autres détails sur la viticulture voir au canton de Blaye, p. 99). Les hommes à la journée reçoivent de 1 fr. 25 à 1 fr. 75 c. avec la nourriture, ou de 2 fr. 25 à 2 fr. 50 c. sans nourriture. Les femmes à la journée reçoivent moitié.

Au point de vue **commercial et industriel,** ce canton n'offre rien de remarquable. Seule, l'ancienne cité de Bourg fait un commerce assez important des vins et des pierres de la contrée. La plupart des femmes d'artisans et de paysans ont la coutume de venir prendre des nourrissons aux habitants de Bordeaux. Il se fait à la Roque, commune de Gauriac, une véritable industrie de nourrices et de nourrissons. Les paysans y sont bien constitués, laborieux et économes, la plupart d'entre eux sont propriétaires. Les pauvres secourus sont très-rares. La santé publique y est très-bonne, grâce au bon air qu'on y respire et aux eaux pures que l'on y boit.

BOURG. — **2,785 h.** — **1,457 hect.** — **23 m. d'alt. par 17º de longitude** sur 45º de latitude. — 13 k. au S.-S.-E. de Blaye ; **26 k.** au N. de Bx par voie fluviale ou par Ambès ; 34 k. de Bx par Saint-André-de-Cubzac. — **B.** : au N., par Lansac ; à l'E., par Tauriac ; au S., par la Dordogne ; à l'O., par Saint-Seurin-de-Bourg. — **Arr.** par la Dordogne et par ses affluents, les ruiss. de la Libarde et de la Lustre. — **Rtes Dles** de Saint-André-de-Cubzac à Blaye ; de Bourg au port du Pain-de-Sucre ; de Bourg à Monlieu. — **Ch. de gr. com.** de Bourg au port du Passage (Anglade). — **Ch. d'int. c.** de Bourg à Saint-Christoly. — **Bat. à vap.** du bas de la rivière (trois départs par jour). — **Voitures publiques** de Libourne à Saint-André-de-Cubzac et à Blaye (service quotidien). — **B. de P.** — **B. T.** — **Ville** animée et commerçante, admirablement située en face du confluent de la Dordogne et de la Garonne, partie sur les coteaux, partie sur les bords de la Dordogne, offrant un port commode, une halle en fer, une église moderne (architecte

M. Labbé), des promenades et des ruines de ses anciennes fortifications. — **Vill. pr.** : Camillac, la Libarde, la Lustre, la Branquette ou Pain-de-Sucre, la Croix-de-Saint-Michel, le Ligat. — **Ports** sur la Dordogne, au bas de la ville, et au Pain-de Sucre. Le mouvement commercial du port de Bourg a été, en 1871, de 96,610 tonneaux maritimes, 31,090 à l'entrée, et 65,520 à la sortie.

Sol : alluvion au S., très-accidenté et varié dans le reste de la commune, tantôt marneux, tantôt argilo-calcaire ou argilo-graveleux, ocracé parfois, sablonneux et noirâtre. — **Sous-sol** pierreux.

Division du sol : ter. lab., 10 hect.; vig. en plein ou en joual., 820; prés, 136; chênes, 5; chât., 5; saussaies et aub., 20; oser., 4; sol bâti et j., 44; ch., 45; riv. et ruiss., 368. — Le journal de terre dans cette commune vaut 36 ares 65 centiares.

Vins rouges des meilleurs du canton. — **Pierres** exportées en grande quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château du Bousquet (1) (Vte de Barry)	80	*Crû de Croute* (2) (Gayet)	90
		Crû de la Libarde (3) (Renaud)	60



CHATEAU-DU-BOUSQUET

(1er CRU BOURGEOIS)

M. le vicomte de Barry, propriétaire.

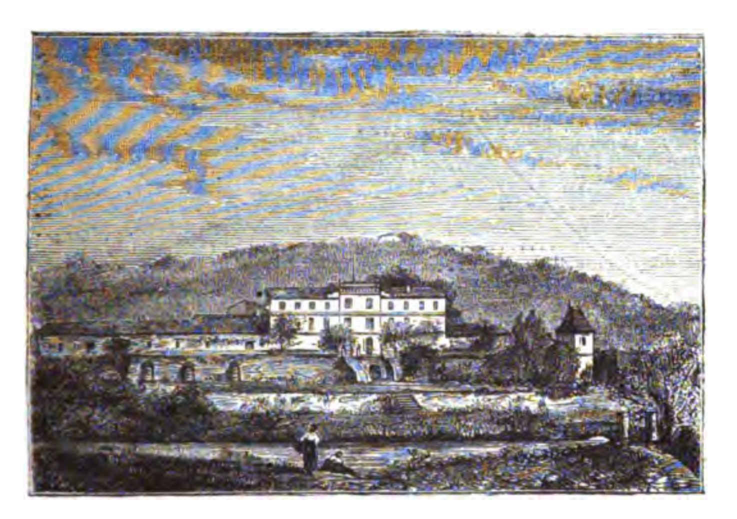
(1) Le domaine du château de Bousquet comprend 70 hect., divisés comme suit : 10 hect. oseraies, aubarèdes et taillis de chêne; 15 hect. prés; 20 hect. terres lab.; 25 hect. vignes. Ce vignoble, situé sur la 1re côte de Bourg, dans un terrain argilo-calcaire admirablement exposé au S. et à l'O., est complanté exclusivement en malbec, merlot et cabernet, aussi ses vins, récoltés et soignés avec le plus grand soin, sont-ils classés à la tête des 1ers crûs du Bourgeais.

(2) Le domaine de Croute-Gayet, situé sur un coteau élevé qui domine la rive droite de la Garonne, offre un terrain argileux sur fond calcaire, il contient 56 hect., divisés comme suit : vignes, 30 hect.; terre lab., jardins, etc., 17; prés, 6; aubarèdes, 3. Le vignoble admirablement exposé au S., est exclusivement complanté de cépages fins, tels que merlot, malbec, verdot et cabernet, aussi, ses vins sont-ils classés au rang des 1ers crûs du Bourgeais.

(3) Le vignoble de M. Renaud, connu sous le nom de la Libarde, est entièrement situé sur le versant S. d'un coteau très-élevé Sa situation exceptionnelle et sa culture particulière

1ers BOURGEOIS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Crû de Croute (Courpon)........	60	*A la Libarde* (F. Berniard).....	25
Id. (Mallard).............	60	*A la Hagleyre* (Peychaud)......	10
Ch. la Grave (1) (Sully Rambaud)	80	*A la Retraite* (Peychaud Bally).	10
A Camillac (Gellibert).........	25	*A Gogues* (2) (Prével)............	15
A la Libarde (Raganau)........	35	*A Vide-Bouteille* (Dureau).......	6
A Nauriou (Bertaud).	30	*A la Pougue* (3) (C. Labourdette).	40
A la Libarde (P. Berniard).....	25	*Au bourg* (Cousteau)..........	60



CRU DE CROUTE
(1er CRU BOURGEOIS)
M. Gayet, propriétaire.

2mes BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

A la Libarde (Martin)..........	15	*Au Roc* (Vve Peychaud.........	15
Id. (Boursier).............	12	*A Camillac-Plantonne* (Pascaud).	25
Id. (Moreau).............	10	*A Camillac* (A. de Paty)........	15
Id. (Lamiotte)............	8	*A Lagrange* (de Subercasaux)..	30
A Belle-Vue (Mme Pittman)......	10	*A Croute* (Mlle Méran)..........	12
A Nauriou (Vve Sou)..........	6	*A Lartaude* (Hue).............	15

(vignes en plein), lui ont acquis une réputation bien méritée. Nous ajouterons qu'à l'exposition des produits de l'agriculture, faite à Bordeaux en 1865, M. Renaud obtint une médaille pour une collection de vins vieux de son crû qu'il avait exposée.

(1) Le château la Grave appartient à M. Sully Rambaud, courtier des vins de Bourg, et commande un domaine situé en 1re côte de Bourg, dans la Libarde, sa contenance est de 33 hect. environ, dont 20 en vignes. Il peut faire actuellement 80 tonn. de vin, mais il est appelé à en faire davantage. Le surplus de la propriété se compose de prairies, garennes et terres labourables. C'est un ancien domaine noble qui avait été démembré par son ancien propriétaire M. Belhade de Thodias. M. Sully Rambaud l'a reconstitué, et en a fait une des principales propriétés du pays, et le chai le plus important de la Libarde.

(2) Le crû de Gogues, en voie d'agrandissement, comprend environ 4 hect., très-bien situés complantés en 1/3 cabernet, 1/3 merlot, 1/3 malbec, il est appelé à produire de 20 à 25 tonn., quand toutes ses vignes seront en plein rapport.

(3) Le chai de M. C. Labourdette, situé à Bourg, réunit les vins récoltés à la Pougue (commune de Saint-Seurin), à Croute (Bourg) et au Bourdieu (Tauriac). Ce dernier vignoble situé sur un rocher est exposé au S. et complanté en cépages de 1er choix, aussi ses vins peuvent-ils rivaliser avec ceux de la Pougue, auxquels ils sont du reste réunis.

2mes BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.
Au bourg (Guiard)	40
Id. (Mlle de Labadie)	30
Id. (Lainé)	15
Id. (Sicard)	15
Id. (Daleau, notaire)	12
Id. (Mlle Eck)	10
Id. (Dupuy)	8
A Monforton (G. Lansade)	25
A Camillac (Leydet)	20
A Nauriou (Levraud jeune)	15
A Croute (Caussade)	12
Id. (Mme Fontan)	10
Id. (Mlle Magol)	12
Au Mas (Dr Moulinet)	20
Au bourg (Lanneluc-Sanson)	20
A Belle Roque (1) (H. Ribadieu)	15
A Camillac (Gay)	18
Id. (Sicard)	10
A Cambes (2) (capitaine Raymond)	22
A Lartaude (Gagner)	20
A Caussade (Berniard, neveu)	20
A Caussade (Berniard, oncle)	12
A Pouyame (Pauvif)	18
A la Monge (Renaud)	12
Au Moulin-Rompu (J. Augereau)	20
Id. (P. Augerau)	15
Aux Gogues (Auduteau)	18
Id. et *Rte de Saint-André* (Mme Landard)	15
A Camillac (Dumenieu)	20
Id. Bernard, maçon)	15
Au Vallade (Bertaud)	15
Id. (Bertaud, neveu)	15
Au Pain-de-sucre (Servel)	8
Id. (Brian)	12
Au Nègre (Augereau)	7
A Genibon (Eyraud)	12
Id. (Dupuy)	12
A Carruel (Auduteau Charlit)	25
A la Croix (Berniard)	15
A la banlieue (Benaud, cadiche)	15

EN PALUS

Chât.-Mille-Secousses (3) (Chenu-Lafitte)	125
Château-Gourdet (4) (A. Célérier)	100
A la Tuillière (Vve Ellie)	25
A Ridet (J. Etienne)	18
A Régnault (Vve Lahirle)	18
A Cambes (Pauvif)	25
Id. (Pastoureau)	10

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Conseiller général : Dupouy.
Conseillers d'arrondissements : Prévôt, à Bourg; P. Castanet, à Prignac.
Curé : Gabriel Servat.
Vicaire : Ballade.
Maire : baron Edouard du Repaire.
Adjoints : Lanneluc-Sanson, Moulinet.
Secrétaire : Dupuy.
Instituteur communal : Saudinos (32 élèves).
Instituteurs libres : Frères des écoles chrétiennes (119 élèves).
Institutrices communales : Sœurs de la Conception, école com. (53 elèves); pensionnat (15 élèves); externat (35 élèves); salle d'asile (70 enfants).
Institutrice libre : Mlle A. Gombaud (65 élèv.).

---

(1) Le domaine de Belle-Roque, admirablement situé sur les rochers à pic qui dominent la Dordogne et la Gironde, contient un petit vignoble situe au S. et tout près de l'ancienne cite de Bourg. Les vins qu'il produit sont très-recherchés.

(2) Le domaine de Cambes comprend 7 hect., dont 3 1/2 consacrés à la vigne, sont situes sur un sol argilo-calcaire, très-bien exposé au S. Le reste de la propriété offre de belles prairies.

(3) Le château de Mille-Secousses est ainsi nommé d'ancienne date, sans qu'on sache exactement d'où lui vient ce nom étrange. Est-ce parce que, placé dans l'anse du fleuve, il reçoit directement les vents, parfois très-violents de la mer; où bien parce que, les chemins qui y conduisaient étaient impraticables et qu'il fallait éprouver mille secousses avant d'y arriver?

Le domaine, d'une contenance de 50 hect., est une des plus belles propriétés du département, non-seulement pour son heureuse position sur le bord du fleuve, qu'il longe sur un parcours de 1,200 mètres, mais aussi par son beau château, ses vastes dépendances, la bonne tenue et l'importance de son vignoble, qui a obtenu en 1869 la médaille d'or, et où les vignes sont complantées par égales parties, en cabernet, merlot, malbec et petit verdot. Ce vignoble produit, en moyenne, 125 tonn., environ, d'un vin très-corsé, recherché pour la Hollande, et qui acquiert en vieillissant beaucoup de finesse et de bouquet. Les celliers de ce domaine sont des plus vastes de la contrée. Ils peuvent contenir 4,000 barriques (1,000 tonn).

(4) Le domaine du Gourdet, qui n'a cessé d'appartenir à la famille Célérier depuis 1792, avait, à cette époque, 50 hect. En 1842, il fut agrandi par feu M. Celérier qui renouvela son vignoble en cépages fins du Médoc, tels que verdot, merlot et cabernet-sauvignon. Ce vignoble, composé de vignes dans la force de l'âge, produit année moyenne, environ 100 tonn. d'un vin généreux, plein de sève et de bouquet, très-estimé en Angleterre, en Belgique et en Hollande.

Par suite de la grande réputation des vins de ce crû, plusieurs petits propriétaires ayant des vignes dans son voisinage, vendent leurs vins sous le nom de Gourdet. Cependant M. A. Célérior est seul propriétaire de l'ancien domaine et du vignoble renommé de Gourdet.



CHATEAU-MILLE-SECOUSSES
(EN PALUS)
M. Chenu-Lafitte, propriétaire.



CHATEAU-GOURDET
(EN PALUS)
M. A. Célérier, propriétaire.

Juge de paix : Marchal.
Juges suppléants : Daleau, Labourdette.
Greffier : Gaillard.
Notaires : Daleau, Labourdette.
Huissiers : Bally, Labat.
Percepteur : de Barberin.
Douanes (receveur des) : Forçans.
Contribut. indirectes (receveur des) : Thoumieux.
Id. (commis à cheval des) : Marchand.
Id. (buraliste des) : Hébérard.
Agent-voyer : Carrère.
Postes (receveur des) : Mlle Lafon.
Télégraphe (employé du) : Dupuy.

Médecins : Drs Boob et Moulinet.
Sage-femme : Vve Pontet.
Vétérinaire : Gombaud.
Sociétés de secours mutuels : société de Saint-Vincent-de-Paul, prés., Landreau (450 membres); société de Saint-Joseph, prés., Schevappe (60 membres).
Cercles : cercle Viticole, prés., du Repaire; cercle de l'Industrie et du Commerce, prés., Dumeynieu.
Hospice de Saint-Lazare : pour les vieillards des deux sexes, 15 lits, prés., le maire de Bourg; infirmières, sœurs de la Conception.

Agents d'assurances : Bernardeaux *(le Soleil)*; Dupuy *(le Phenix)*.
Armurier : Hébérard.
Aubergistes : au Bourg, Courtial, Lamiotte, Martineau; à la Lustre, Vve Mallet; au Pain-de-Sucre, Forchaud; au Port, Berniard, Dupont, Morillon; à la Belle-Allée, Roux.
Banquier : Cousteau.
Bateliers : Berniard, Syndic; au Port, Arnaud, Bernard, L. Berniard, Bertin, Conchon, David, Descors, Joseph Faure, Paul Faure, Furet, Guitard, Joubert aîné, Joubert jeune, Jouissau, Macouillard, Magnin, Picon, Robin aîné, Robin jeune; au Pain-de-Sucre, Roy, A. Seguin, P. Seguin.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Barateau, Lamiotte, Trigand et Bonneau.
Bestiaux (marchand de cochons) : Gagner.
Bois merrains : Brizard.
Bois merrains et de construction : Grimard, Largeteau, Sou.
Bonneterie : Vve Barreau, Landreau.
Bouchers : Vve Belluc, Coutolle, Jambe, Ménard, Millet.
Boulangers : Bally aîné, Bally jeune, Baronnet, Bernard, Bernard jeune, Brard, Eymery, Pastureau.
Cafetiers : Courtial (café de la Paix), Dureau (café du Nord), Huchet (café Huchet), Martineau (café de la Marine), Sou (café du Commerce).
Carriers, marchands de pierres : Cousteau, Hue, Jeanneau, Mallard, et une foule de petits industriels moins importants.
Chandelles (fabricant de) : Rambaud.
Chapeliers : Bernardeaux, Bordes, Bouché, Dubouil, Ellie.
Charcutiers : Blanchet, Goret, Métayer.
Charpentiers-menuisiers : Blouin, Chotard, Dugot.
Charrons-carrossiers : Brunet, Donat, Dumeynieux.
Chaussures (fabricants de) : Arnaudin, Clou, Mlle Mercier.
Confiseur-liquoriste : Demeurau.
Cordier : Bariteau.
Cordonniers : Dénéchaud, Dumas, Fayet, Leroux, Puybasset père et fils.
Couvreurs : Derouineau, Frain.
Denrées coloniales : Mlle Bally, Barrau, Faussion, Diot, Fillatreau, Hue, Landreau, Létu, Ramondin.
Draps et nouveautés : Carles, Courpon, Cousteau, Marcon, Renaud, Thière.
Ferblantiers : Berton, Charruaud, Derouineau, Frain, Michaud.
Fers et quincaillerie : Broca, Martin.
Forgerons-serruriers : Arnaud, Bally, David, Emery, Gorceau, Mignier, Normandin.
Grains et farines : Bally, Chanu, Vve Leydet, Mallard.
Horlogers : Bonnefond, Ménard.
Hôtel : Sou (hôtel du Commerce).
Libraires-papetiers : Mme Dupuy, Mme Julien.
Maréchaux-ferrants : Diot, Perrain.
Merciers : Cazeau, Mlle Mercier.
Meubles et ébén. (march. de) : Chotard, Vabre.
Papiers peints : Barreau.
Parapluies (marchands de) : Vergne aîné, Vergne jeune.
Parfumeurs : Mme Dupuy, Huchet.
Pâtissiers : Vigé, Bernard.
Peintres-vitriers : Dupuy, Monfolet, Reynal.
Pharmaciens : Cargues, Legauld.
Plâtriers : Boucaud, Schevappe, Demeurau.
Poteries et porcelaines : Faussions.
Quincailler : Vve Marsal.
Scierie-mécanique : Gaignerot.
Selliers-bourreliers : Bernard, Pinet.
Tailleurs : Ellie, Udulphe.
Vins (négociants et commissionnaires en) : Destanque, Joubert et fils, Lefol frères et Peychaud, Lanneluc-Sanson, Marcon, Sou, S. Rambaud.
Voituriers : Dumeynieux (corresp. avec le bâteau à vapeur au Pain-de-Sucre); Longuerre (service de Blaye, correspondant du bateau à vapeur de Bourg à Bordeaux).
Marchés : tous les dimanches.
Foires : du 1er au 8 septembre, le 10 décembre et le samedi veille de la Passion.
Fête locale religieuse : saint Géronce.

BAYON. — 1,150 h. — 1,081 hect. — 40 m. d'alt. — 4 k. au N.-O. de Bourg. — **B.** : au N., par Comps et Gauriac; à l'E., par Samonac; au S.-E., par Saint-Seurin; à l'O., par le fleuve. — **Arr.** par la Gironde. — **Rte Dle** de Saint-André à Blaye. — **Ch. d'int. c.** de Bayon à Samonac; de Bayon à Cars. — **Voitures publiques** de Blaye à Bourg et à Libourne. — **Bat. à vap.**, escale de la Reuille. — **B. de P.** : Bourg. — **B. T.** : Bourg. — **Vill. pr.** : Androns, Cot, Espalier, Naudot, Plisseau et Bayon. — Cette commune comprend l'île de Cazeaux et le petit port de la Reuille, où l'on construit des navires.

Sol accidenté : à l'O., terres argilo-calcaires; au N. et à l'E., quelques parties de terres légères, parfois un peu graveleuses. — **Sous-sol** pierreux vers le S.-O.; terre dure, rougeâtre dans le reste de la commune.

Par suite du retrait du fleuve, le troisième étage des carrières, qui n'était pas exploitable autrefois, l'est devenu depuis une vingtaine d'années.

Division du sol : ter. lab., 20 hect.; vig. en joual., 400; prés, 35; aub., 15; carrières, 3; sol bâti et j., 27; ch., 10; riv. et ruiss., 571.

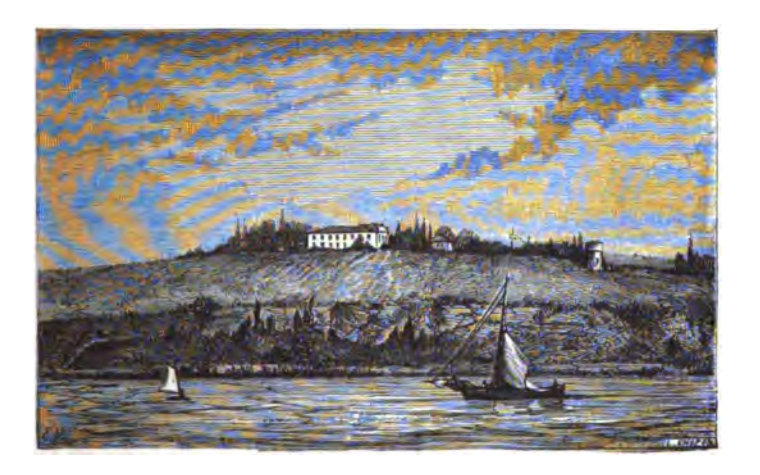
Vins rouges, produits par 1/3 malbec, 1/3 merlot, 1/3 cabernet, prolongeau, etc., corsés, colorés et des meilleurs du canton de Bourg.

La **pierre** est un revenu important.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Ch.-Tayac (1) (M. Marsaud).....	100	*Château-Blissa* (2) (Fonteneau)...	90
Ch.-Falfax (Hrs du vicomte de Chasteignier).................	80	*Crû Equem* (Dr H. Bichon).....	80
		Millorit (3) (Vve Ribadieu)......	50



CHATEAU-TAYAC
(1er CRU BOURGEOIS)
M. M. Marsaud, propriétaire.

CRUS BOUGEOIS

Au bourg et au Plouget (4) (Dupeyrat)......................	50	*Au bourg* (Mme Roturier).......	25
Au bourg (Blay)................	25	Id. (Vve Malembic)........	18
Au Breuil (Pastureau fils)......	16	Id. (Mlle Cailleux)..........	10

(1) Le domaine de Tayac comprend 40 hect., presque entièrement consacrés à la vigne, complantés en cépages de choix : cabernet, merlot, malbec, etc., il produit l'un des vins les plus recherchés parmi les 1ers crûs du Bourgeais. Le sous-sol pierreux de ce domaine est exploité sur une grande échelle, et produit des pierres plus ou moins dures, de 1re qualité.

(2) Le crû de Château-Blissa était autrefois connu sous le nom de propriété de Saincric. (Voir t. III, partie biographique). Il se trouve au sommet d'un coteau admirablement situé, l'un des points les plus élevés de la commune de Bayon. Il comprend environ 33 hect. de vignes très-bien cultivées qui produisent de 90 à 100 tonn. d'un vin très-renommé en Belgique et Hollande, tenant des vins de Saint-Emilion, par la force et l'alcool, et des vins de Médoc, par un bouquet plein d'agrément. Ajoutons que M. Fonteneau, propriétaire de cet excellent crû, a été médaillé, au comice agricole de Blaye, en plusieurs circonstances, pour la culture perfectionnée de son vignoble, et la parfaite réussite de ses vins.

Ce crû, avant 1804, faisait partie du crû de Falfax, et appartenait à M. de Briançon.

(3) Le domaine de Millorit comprend 33 hect., dont 16 consacrés à la vigne. Ce vignoble d'origine fort ancienne, longtemps négligé, est, depuis quatre ans, l'objet d'importantes améliorations. Les jeunes plantations faites exclusivement en cépages fins, porteront avant peu la production à 60 ou 70 tonn. Ce domaine, assis sur le rocher, possède d'excellentes carrières exploitées.

(4) Le crû de M. Dupeyrat comprend 9 hect., dans Saint-Seurin, sur un terrain argilo-graveleux ou sablo-argileux, et 10 hect. dans Bayon, sur un terrain argilo-calcaire ocracé. Ce vignoble, complanté en cépages de choix, produit un des meilleurs vins de la commune. Il est en voie d'agrandissement, et produira dans quelques années, une moyenne de 60 tonn.

CRUS ARTISANS

	Tonneaux vin r		Tonneaux vin r.
Au bourg (Bonnefond)	15	*A Luc* (Duranthon)	18
A Rousset (Mme Laroussie)	15	*A Cot* (Fleurenceau)	12
A Plissot (Baillou)	18	Id. (Canau)	10
A Naudot (Goujon)	18	*A la Clémone* (Roy Cambronne)	8

EN PALUS

Ile Cazeaux (Vve Pierlot) 200

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Les vins de l'île Cazeaux sont plus légers que les vins de palus ordinaires, ils rappellent un peu le Médoc.

Curé : Dubreuil.
Maire : Jacques Blay.
Adjoint : Antoine Dupeyrat.
Secrét.-instit. : Brothier de Lavaux (51 élèv.).
Institutrices : sœurs de la Conception (60 él.).
Médecin : Dr Charmoy.
Sage-femme : Mme Blouin.
Soc. de sec. mut. : prés., Prolongeau (80 m.).
Bâtisses (entrepreneurs de) : Bernard, Junquet, Martineau.
Carrières (propriétaires de) : Dr H. Bichon, Marsaud, Ribadieu, Vve Roturier, Roy.
Denrées coloniales : Gombaud.
Forgeron : Glémet.
Menuisiers-ébénistes : Barateau, Sourie.
Navires (constructeur de) : Roy, à la Roque.
Peintre : Buzon.
Pierres (marchand de) : Duranthon.
Vins en gros : Roy.
Fête locale : saint Louis (25 août).

COMPS. — 370 h. — 171 hect. — 50 m. d'alt. — 5 k. au N.-O. de **Bourg.** — **B.** : au N., par Saint-Ciers; à l'E., par Samonac; au S., par Bayon; à l'O., par Gauriac. — **Arr.** par le ruiss. de Fontenelle, qui sépare Saint-Ciers de Comps. — **Ch. d'int. c.** de Bourg à Saint-Paul; de Pisselièvre à Bitescale (Gauriac). — **B. de P.** : Gauriac. — **B. T.** : Gauriac. — **Vill. pr** : Berthou, Eliez, le Hore, les Lamberts et Comps.

Sol accidenté : à l'E. et au S.-E., terres fortes, ocracées, mêlées à de petits cailloux et établies sur un tuf sablo-graveleux très-dur; au N.-O., terres sableuses, parfois grasses et très-fertiles, assises sur une terre rougeâtre.

Division du sol : ter. lab., 25 hect.; vig. en joual., 115; prés, 14; chênes, 5; sol bâti et j., 8; ch., 4.

Vins rouges, produits par 1/3 malbec, 1/6 merlot, 1/6 petite chalosse, 1/3 cabernet, prolongeau, boutignon, ayant tous les caractères généraux des vins du Bourgeais; prix de primeur, de 250 à 450 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Berthou (1) (E. Cailleux)	30	*Aux Augès* (Alexis de Paty)	30
Eliez (2) (François Pauvif)	25	*Aux Lamberts* (Dusson, propr.)	12
Id. (Mme Garnier)	10	Id. (Dusson, médecin)	6

(1) Le domaine de Berthou comprend 13 hect., dont 8 hect., consacrés à la vigne, sont situés sur le point culminant de la commune, dans un terrain argilo-graveleux ocracé. Ses vins se distinguent par beaucoup de corps, de tenue et de finesse.

(2) Le domaine d'Eliez, situé sur les trois communes de Comps, Gauriac et Saint-Ciers, comprend 8 hect. en vignes, 1 hect. en prés, 3 hect. en terre lab., bois, etc. Le vignoble, situé aux expositions S. et O., en grande partie dans un terrain argilo-graveleux, est complanté en 1/3 merlot, 1/3 malbec, 1/3 cabernet et cahors. Il produit un vin plein de corps et de finesse, très-recherché et classé parmi les 1ers crûs de la contrée.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Aux Lamberts (Roy frères)......	10	*Au bourg* (Vve Charruaud).......	6
Id. (Charlot)...............	10	*A la Grise* (Etiez)...............	15
Id. (Duranthon)............	10	*A Berthe* (J. Baudouin)..........	6
Id. (Blanchot)..............	8	*A Beauséjour* (Faure)............	10
Au bourg (Bayard, fab. de barriq.)	6		

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Destanque.
Maire : Jean Bayard.
Adjoint : Jacques Emery.
Institutrice : Mme Danède, école mixte (38 él.).
Médecin : Dusson.
Barriques (fabr. de) : J. Bayard, P. Bayard, Roy.
Bâtisses (entrepreneur de) : Réau.
Boulanger : Emery.
Cafetier : P. Bayard.
Charpentiers-menuisiers : Aug. Blay, Fr. Roy,
Denrées coloniales et draps : Bayard oncle, Blay, Charlot.
Forgeron : Eug. Vincent.
Lie de vin (marchand de) : Ant. Champion.
Pharmacien : J. Pauvif, à Eliez.
Fêtes locales : 1er juin et 16 août ou les dimanches suivants.

GAURIAC. — 1,449 h. de pop. fixe, 77 h. de population flottante. — 1,067 hect. — 44 m. d'alt. — 6 k., à l'O.-N.-O. de Bourg. — **B.** : au N., par Villeneuve et Saint-Ciers-de-Canesse ; à l'E., par Comps ; au S., par Bayon ; à l'O., par la Gironde. — **Arr.** par la Gironde et par son affluent le ruisseau du Moulin ou de Roque-de-Thau, qui sépare Gauriac de Saint-Ciers et de Villeneuve. — **Rte Dle** de Saint-André à Blaye. — **Ch. d'int. c.** de Gauriac à Samonac. — **Bat. à vap.** faisant escale deux fois par jour à Rigalet et à la Roque-de-Thau. — **Voitures publiques** de Blaye à Bourg et à Libourne, passant à Gauriac trois fois par jour. — **B. de P.** — **B. T.** — **Vill. pr.** : Gauriac, Canhau, Francicot, la Roque, Marmisson, Perringue, Rigalet, Thau, partie de l'île du Nord. — **Port** de la Roque-de-Thau, qui a eu, en 1871, un mouvement commercial de 10,166 tonn. marit. : 4,990 à l'entrée, et 5,176 à la sortie.

Sol très-fertile, offrant gén. une terre silico-argilo-calcaire, assise sur un sous-sol pierreux très-profond. Du côté du S.-E., on trouve une terre forte sur un sous-sol rougeâtre, compacte et argileux.

Division du sol : vig. en pl. ou en joual., 430 hect.; ter. lab., 30; prés et pât., 20 ; chênes, 3; aub. et oseraies, 4; sol bâti et j., 32; ch., 16; riv. et ruiss., 532.

Vins rouges, produits par 3/8 malbec, 2/8 merlot, 3/8 cabernet, cahors, prolongeau et cépages divers, colorés et corsés, cependant un peu plus tendres et plus vite buvables que ceux de Bourg; prix de primeur, 300 à 450 fr. dans les 1ers crûs de la commune.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château de Thau (1) (J.-C. Viaud)	60	*A Escazeaux* (Eusèbe Baril).....	35
A Piat, Bône et Croute (Chambord)	60	*A Serquin* (Dr H. Bichon)......	30
A Escazeaux (Olinde Baril).....	35	*A Poyanne* (Pastoureau)........	25

(1) Le château-de-Thau, dont nous donnons ci-après le dessin, commande un domaine d'environ 40 hect., situé au N.-O. de la commune, sur un plateau élevé à 32 m. au-dessus du fleuve, qu'il borde sur une longueur de plus de 800 m. Son vignoble a une étendue de

	Tonneaux vin r.
A la Roque et à l'île du Nord (Roux, armateur)............	50
A Francicot (Vve Migné et Simonet)........................	20
Au bourg (Roux, médecin).....	20
Id. (Aubert et Viaud).....	20
A la Couture (Bertin)...........	30



CHATEAU-DE-THAU
(CRU BOURGEOIS)
M. J.-C. Viaud, propriétaire.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

A Terrefranche (Blanquie).....	10
A Perringue (Grenet)...........	20
Id. (Landard).............	12
Id. (Régnier).............	12
Id. (Renaud)..............	10
Id. (Et. Arnaud)..........	10
A Bel-Air (Roux, meunier).....	18
A Francicot (Allard)............	12
Id. (Migné, meunier)......	8
Au bourg (Garceau, capitaine)..	12
Id. (Charlot frères).........	15
Id. (Charlot)..............	10

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

ILE DU NORD (GAURIAC)

Château-Carmeil (Sourget)......	150
Crû de Calmeilh (1) (Dupouy)....	100
Dans l'Ile (Cailleux)............	18
Id. (Roux)................	25

ILE DU NORD (VILLENEUVE)

Domaine de l'Ile (Vve Espinasse).. 120

20 hect., qui sera avant peu portée à 25; il est complanté en cabernet, merlot, malbec et petite chalosse, et produit des vins moins nerveux que ceux de Bourg, mais très-fins et bons à être mis en bouteilles après deux ou trois ans.

Le reste du domaine comprend : ter. lab., 8 hect.; prés, 5; bois et carrières, 7. Le domaine de Thau est entièrement assis sur le rocher; ses carrières sont les plus vastes du département; elles sont exploitées depuis des siècles et sont encore tres-abondantes. (Voir t. III, notes historiques.)

(1) Le domaine de Calmeilh, à M. Dupouy, conseiller général et député de la Gironde, offre un vignoble en voie d'agrandissement, comprenant aujourd'hui de 25 à 30 hect., complantés des meilleurs cépages : cabernet-sauvignon, malbec, merlot, gros et petit verdot installés sur fil de fer, cultivés à la charrue et produisant actuellement une moyenne de 100 tonneaux, qui atteindra, dans quelques années, 150 tonneaux. L'installation modèle de ce vignoble est complétée par un cuvier et des chais nouvellement construits, en rapport avec ce rendement, et où la vinification et la conservation des vins s'opèrent avec tous les perfectionnements indiqués par la science moderne.

Ce domaine offre encore environ 20 hect. consacrés aux prairies et aux céréales.

Cette île offre des terrains d'alluvion sur fond de grave et produit des vins qui se rapprochent du Médoc par leur bouquet et leur finesse. Du reste, si elle appartient administrativement à la rive droite de la Gironde (canton de Bourg), elle appartient géographiquement et topographiquement à la rive gauche du fleuve et aux communes de Soussans et de Margaux.

Curé : Elie Gardera.
Maire : J. Clément Viaud.
Adjoint : Jean Bichon.
Secrét.-instit. : Mathurin Camus (81 élèves).
Institutrices communales : Mme Vve Raymond (15 élèves), Mlle Zélie Astruc (46 élèves).
Notaire : Terrien.
Douanes (brigadier des) : Balencian.
Postes (directrice des) : Mme du Temple.
Télégraphe (employé du) : Math. Camus.
Médecins : Dr H. Bichon, A. Roux.
Sage-femme : Marie Fayet.
Société de secours mutuels : Prés. T. Goujon (60 membres).
Armateurs : Barbe, J. Roux.
Aubergistes : Allard, Roux, Mme Saigne.
Barriques (fabricants de) : Grenier, J. Viaud
Bateliers : Baillon, Fortin, Saboureau.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Amblard, Bourdeaux.
Bouchers : Desbordes, Lambert, Nadal.
Boulangers-meuniers : Eymery, Grenet, Massé, Messac, Migné, Miton, J. Roux, P. Roux.
Carrières (prop. de) : Blanquié, J.-C. Viaud.
Carriers : Prolongeau et un grand nombre de petits carriers marchands de pierres.
Charcutiers : Chaillou, Michaud.
Charpentiers-menuisiers : Baillou, Charlot, Malambic.
Denrées coloniales : Bichon, Grenet, Massé, Prolongeau, Taste.
Draps et nouveautés : Mme Boutin.
Forgerons : Golphe, Lagarde, Régnier, Rolland, Roux.
Pâtissiers : Massé, Migné.
Peintre-vitrier : Mathieu Brioullet.
Plâtrier : Loumeau.
Sabotier : Tribeau.
Vins en gros : Largeteau.
Marché : tous les vendredis.
Fête locale : saint Pierre (1er août).

LANSAC. — 656 h. — 600 hect. — 30 m. d'alt. — 3 k. au N. de Bourg. — **B.** : au N., par Mombrier; au N.-E., par Pugnac et Lafosse; à l'E., par Tauriac; au S., par Bourg; à l'O., par Samonac; au N.-O., par Mombrier. — **Rte Dle** de Bourg à Saint-Savin. — **Ch. d'int. c.** de Lansac à Saint-Christoly; de Tauriac à Bayon; de Bourg à Teuillac. — **B. de P.** : Bourg. — **B. T.** : Bourg. — **Vill. pr.** : les Androns, Cantenac, Goujon et le bourg, peu important.

Sol très-accidenté, composé de coteaux au terrain gén. argilo-calcaire, et d'une plaine au terrain argileux. — **Sous-sol** varié : calcaire, exploité pour la pierre à chaux du côté du bourg, pour le moellon dur, du côté de Guyonne et vers le S. de la commune; ailleurs, on trouve tantôt de l'argile, tantôt une terre dure et rougeâtre.

Division du sol : ter. lab., 30 hect.; vig. en joual. ou en pl., 465; prés, 60; bois, 3; sol bâti et j., 13; ch., 27; ruiss., 2.

Vins rouges produits par 1/3 malbec, 1/3 merlot, 1/3 cahors, mancin, cabernet et autres cépages; corsés et colorés, constituant, dans les 1ers crûs, de très-bons ordinaires, vendus, en primeur, 250 à 400 fr., tandis que les crûs artisans obtiennent de 200 à 300 fr., selon les années. — **Vins blancs** d'enrageat des plus estimés de la contrée; prix de primeur, nus, 100 à 140 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au Guérit(1) (M. Labourdette)...	25	*Ch.-Lamothe* (Brun de Rochefort)	50
A Fonguilhem (Joubert, courtier)	30	*Ch.-Guyonne et Noliquet* (Rivoire)	40

(1) Le crû de Guérit comprend 10 hect. de vignes rouges, cultivées en plein ou en joualles, situées sur un terrain argilo-calcaire à sous-sol de terre dure et rougeâtre; il est

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Civrac (Gayet)	15	*A Bellegarde* (Audoire)	18
A Canteranne (L. de Paty)	18	*Au Maurin* (Vve Babin)	5
A la Martine (Joseph Elie)	20	*A Guyonne* (Cargue)	8
A la Martine (Jean Elie)	10	*A Fougas* (P. Robert)	15
A Pilote (Vve Gellis)	15		

CRUS ARTISANS ET PAYSANS

A Bégot (Bertin)	35	*Aux Emiers* (Page)	20*
Id. (Courreau fils)	20	*Aux Davis* (Cavignac)	10
Id. (Vve Courreau jeune)	20	Id. (Hervais)	10
A Donnis (Beaudouin)	30	*A Cantenac* (Benaud)	15
Id. (Eyraud)	15	Id. (Berniard)	15
Aux Androns (J. Gagnerot)	25	Id. (Robin)	10
Id. (Vve Eymas)	12	*A Noliquet* (Audouin)	30
Id. (Pessonnier)	12	Id. (L. Courreau	10
Id. (Emm. Roy)	10	Id. (Gabillard)	10
Id. (Vve Rousseau)	10	*A Cramone* (Berteaud)	10
Id. (Charlassier)	10	*A Sablard* (L. Audouin)	20
Id. (Bernard)	10	Id. (J. Audouin)	15
Id. (Clavereau neveu)	8	*A la Croix* (Tessier)	10
Id. (Clavereau oncle)	8	*Au Grand-Puy* (V. Benaud)	10
A Tuilerie (Bergeon)	22[1]	*A Galeau* (Bergeon)	8
Id. (Bergeon frères)	22[2]		

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : P. Louis Baron.
Maire : Jean Bergeon.
Adjoint : Gervais Baudouin.
Secrétaire : Prince.
Instituteur : Dupuy (60 élèves).
Institutrice : Mlle Eyraud (31 élèves).
Agent d'assurances : Raboutet (*l'Abeille*).
Aubergistes-cafetiers : Dupuy, Vve Sou.
Barriques (fabricant de) : Thibaut.
Boulanger : Morel.
Charron-forgeron : Latouche fils.
Denrées coloniales : Jarnac.
Tuiles, chaux, etc. (fabricants de) : J. Bergeon, Levraud.
Vins (commissionnaires en) : Gervais Baudoin. Guillebeau, Monnerie.
Fêtes locales et foires : 17 janvier ou le dimanche suivant et le mardi gras.

MARCAMPS. — 515 h. — 245 hect. — 15 m. d'alt. — 5 k. 1/2 à l'E. de Bourg; 6 k. 1/2 au N.-O. de Saint-André-de-Cubzac. — **B.** : au N., par Tauriac; à l'E., par Magrigne et Saint-Laurent-d'Arce; au S., par Prignac; à l'O., par Bourg. — **Arr.** par le Moron, qui la limite au N.-O. — **Rte Dle** de Saint-André-de-Cubzac à Blaye. — **Ch. d'int. c.** de Marcamps à Virsac et à la Gorse. — **B. de P.** : Bourg. — **B. T.** : Bourg. — **Vill. pr.** : Banefon, Jolias, Nicot, Plumet.

Sol : palus à l'O., coteaux argilo-calcaires sur **sous-sol** pierreux à l'E.

Division du sol : ter. lab., 55 hect.; vig. en joual., 60; prés, 91; saussaies et aub., 23; sol bâti et j., 9; ch., 7.

Vins rouges et blancs ordinaires, consommés dans la contrée.

Pierres tendres et moellons exportés.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Entre-Deux-Monts (Barateau jne)	15	*Entre-Deux-Monts* (L. Barateau)	15

complanté en merlot, malbec (chalosse) et cabernet. Ce vignoble, très-bien exposé à l'E., est en voie d'agrandissement.

M. Maurice Labourdette possède aussi à Tauriac, dans le domaine de l'Alouette, un autre vignoble d'environ 7 hect., situé à peu près dans les mêmes conditions que le précédent.

Les produits de ces deux vignobles se réunissent à Bourg dans un même chai, qui recevra avant longtemps une moyenne de 50 tonn.

(1) Dont 7 tonn. blanc. — [2] Dont 10 tonn. blanc. — [3] Dont 5 tonn. blanc.

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouges ou blancs.

Curé : Plumeau.
Maire : Raymond Dusson.
Adjoint : Jean Ellias.
Instituteur : à Prignac.
Institutrice : Mme Albertine Douai (37 élèv.).
Notaire : Raymond Dusson.
Médecin : Dr Ranson.
Aubergiste : Mme Verdeau.
Boulanger : Roberteau.
Carriers : Bertin, Joffre, Roy, Viaud.
Charron : Chagneau.
Denrées coloniales : Mme Verdeau, Roberteau.
Fête locale : saint Jean (24 juin).

MOMBRIER. — **516 h.** — **425 hect.** — **40 m. d'alt.** — **5 k. au N. de Bourg.** — **B.** : au N., par Teuillac; à l'E., par Lansac et Lafosse; au S., par Lansac et Samonac; à l'O., par Samonac et Saint-Trojan. — **Arr.** par le Mangau, appelé aussi la Herre, petit affluent de la Gironde. — **Ch. d'int.** c. de Bourg à Teuillac. — **B. de P.** : Bourg. — **B. T.** : Bourg. — **Vill pr.** : la Robine, Pey-Barbe, Terrefort et Mombrier.

Sol accidenté, varié, gén. fertile, argilo-graveleux sur les coteaux, sablo-argileux à l'E. de la commune et sablo-graveleux à l'extrémité N. — **Sous-sol** pierreux du côté de l'O. et du bourg, où il offre quelques petites carrières de pierre à chaux. Dans le reste de la commune, terre dure et rougeâtre.

Division du sol : ter. lab., 50 hect.; vig. en joual., 300; prés, 46; bois, 3; saussaies, 2; sol bâti et j., 10; ch., 13; ruiss., 1

Vins rouges, produits par 3/5 malbec (teinturin), 1/5 merlot, 1/5 cahors, prolongeau et autres cépages, constituant de bons ordinaires, classés dans les 2mes côtes de Bourg; prix de primeur, 250 à 400 fr. — **Vins blancs** d'enrageat, ordinaires.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Groleau (G. Rochet)	45	*Aux Richards* (Numa Robert)... (plus 30 tonn. vin blanc)	80
A Terrefort (Largeteau)	10		

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

A Viens (Audouin)	40	*A Laliveau* (Arnaudin)	15
A la Brède (Eymas)	35	*A Laliveau* (Évêque)	10
A Terrefort (Grenier)	15	Id. (Piton)	10
Id. (Courreau)	15	*A la Battue* (Gombaud)	15
A la Hère (Gaignerot)	20	*A Gabillard* (Gombaud)	12
Id. (Audoire)	12	*A la Robine* (Girardeau)	15
A Grenier (Baudoin)	15	Id. (Sudre)	8
Id. (Coudouin)	15	*A la Ténote* (Sudre)	15
Au Plantier-Neuf (Bertin)	15	*A Labrousse* (Sou)	15
Aux Moulins (Fradin)	15	*A Brad* (Pauvif)	10
Id. (Faure)	12	*Au bourg* (Vve Expert)	8
Aux quatre communes (Pierre Pauvif)	15	*Aux Genets* (Vve Roturier)	12
		Aux Sables (Hérault)	12

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Jules Letierce.
Maire : Michel Grenier.
Adjoint : Pierre Sudre.
Secrétaire : Gaignerot.
Instituteur : Albert (31 élèves).
Institutrice : Mme Albert (28 élèves).
Barriques (fabricants de) : Coudoin aîné, Coudoin jeune, Roy.
Boulanger : Sudre.
Denrées coloniales : Latouche.
Forgeron : Latouche.
Menuisiers : Ch. Baudouin, Romas.
Moulins à eau : Faure, au moul. du Philosophe; Gombaud, au moul. de Labatut.
Sabotier : Eties.
Fête locale : 27 août.

PRIGNAC. — 406 h. — 764 hect. — 27 m. d'alt. aux Lurzines. — **6 k.** au S.-E. de Bourg. — **B.** : au N., par Marcamps; au N.-E., par Saint-Laurent; à l'E., par Saint-Gervais; au S. et au S.-O., par la Dordogne; à l'O., par Bourg. — **Arr.** par la Dordogne et son affluent le Moron, jadis navigable, qui sépare Prignac de Bourg. — **R^te^ D^le^** de Saint-André-de-Cubzac à Blaye. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Savin au port d'Espeau. — **B. de P.** : Bourg. — **B. T.** : Bourg. — **Vill. pr.** : Troubat, Plumet, Coubet, Clayac et Cazelle. Cazelle formait jadis une commune de 316 hect.

Sol : palus vers le S. et coteaux argilo-calcaires sur **sous-sol** pierreux vers le N. La fertilité des palus a beaucoup diminué depuis que l'envasement du Moron ne permet plus de les irriguer.

Division du sol : ter. lab., 150 hect.; vig. en joual., 183; prés, 255; saussaies, 45; sol bâti et j., 15; ch., 21; riv. et ruiss., 95.

Vins rouges de côtes produits par 3/4 malbec, 1/4 merlot et autres cépages, bien colorés et coulants, constituant de bons ordinaires; prix de primeur, 300 à 400 fr. — **Vins de palus** plus couverts, plus corsés et moins fins; prix de primeur, 250 à 300 fr. — **Vins blancs** d'enrageat, recherchés pour les opérations; prix de primeur, nus, de 80 à 100 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
EN CÔTES			
A Lamouroux (E. Barateau)	12	*A Coubet* (Chaperon)	15
Id. (Cavignac aîné)	10	*Aux Lurzines* (Levreaud jeune)	18 [1]
Id. (Cavignac jeune)	8		
EN CÔTES ET PALUS			
Ch.-du-Grand-Jour (Vve Castanet)	70	*A Coubet* (Merlet)	15
A Christoly (Artaud)	10	Id. (Sabourin)	12
EN PALUS			
Château-de-Grissac (Itey)	30	*Au Mugron* (Castanet fils)	60
Id. (Gagnerot)	15	*Au Clapa* (Castanet fils)	25
A Menuisier (Levreaud aîné)	15	*A Lagrange* (Claverie)	20

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn., en palus, rouge ou blanc.

Curé : Amé.
Maire : Pierre Castanet fils.
Adjoint : Gervais Barateau.
Secrét.-instit. : Chaumet; éc. mixte (74 élèv.).
Aubergiste : Gombaud.
Boulanger : Nicolon fils.
Carrières (propriétaires de) : Castanet fils, Cavignac aîné.
Denrées coloniales : Chaillat.
Forgeron : Banizette.
Menuisier : Page jeune.
Fête locale : saint Jean (24 juin).

PUGNAC. — 856 h. — 871 hect. — 41 m. d'alt. sur la R^te^ N^le^. — **7 k.** au N.-E. de Bourg; 11 k. au N.-O. de Saint-André-de-Cubzac. — **B.** : au N.-O., par Lafosse; au N., par Saint-Vivien; à l'E., par Sézac; au S., par Tauriac; au S.-O., par Lansac. — **Arr.** par le Moron, et son affluent le Bourdillot. — **R^te^ N^le^** de Saint-André-de-Cubzac à Blaye. — **R^tes^ D^les^** de Bourg à Saint-Savin; de Saint-Urbain à Saint-Christoly. — **Ch. d'int. c.** de Pugnac à Cavignac. — **B. de P.** : Bourg. — **B. T.** : Bourg. — **Vill. pr.** :

---

(1) Dont 12 tonn. blanc.

Augereau, Bourgeau, Lassalle, Château-Sec, Pascoulon, Pradier, Saint-Urbain, où se trouve une chapelle, et Pugnac où se trouve une église nouvelle, architecte Bonnorre.

Sol accidenté et varié : vers l'O., terrain argilo-graveleux sur fond de grave; vers l'E., terrain sableux ou sablo-argileux, gén. assis sur sous-sol de terre rougeâtre, compacte et imperméable.

Division du sol : ter. lab., 100 hect.; vig. en joual. ou à rangs seuls, 500; prés, 180; chênes, 5; pins, 10; bauges, 33, sol bâti et j., 17; ch., 22; ruiss., 4.

Vins rouges produits par 1/2 malbec (teinturin), 1/4 merlot, 1/4 mancin, cabernet et autres cépages, se recommandant par une jolie couleur, et assez de finesse, surtout ceux qui sont récoltés vers l'O. de la commune, prix de primeur, dans les premiers crûs, de 300 à 400 fr., dans les 2mes crûs, de 200 à 300 fr. — **Vins blancs** produits par l'enrageat.

La bauge se vend sur place, à raison de 100 fr., en moyenne, le journal de 36 ares 65 centiares. — Haricots blancs exportés en grande quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Rivereau (1) (Lambert)....	10	20	*Au Bourg* (Rivoire)..........	8	20
A Belair (A. Mestayer)......	18	»	Id. (Brard)............	8	15



DOMAINE DU RIVEREAU
(1er CRU BOURGEOIS)
M. Lambert, propriétaire.

Au bourg (Brard aîné).......	8	15	*A Bourgeau* (Deramat)......	»	20
Id. (Brard jeune).......	8	15	*A Augereau* (Vigié).........	8	15
Id. (Meynard)..........	10	12	*A Cocut* (Beautron)..........	15	35
Id. (Epron)............	6	15	*A Saint-Urbain* (Roy).......	5	20
Id. (Meynard, ex-forgeron)..	2	15	*A Viaud* (Roy)...............	8	20
Id. (Martin, forgeron)..	6	8	*A Noblet* (Marcès)...........	5	15
Id. (Dupuy)............	6	8	*A Guyet* (Grand).............	5	15
Id. (Montangon)........	6	8	*Aux Métairies* (Brun, de Rochefort)	»	25

(1) Le domaine du Rivereau comprend 29 hect., divisés en 2 hect., bois et agréments; 5 hect. prés; 7 hect. terre lab.; 15 hect. vig. en joual. ou en plein, situés sur un des points

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. de vin rouge ou blanc.

Curé : Bernard Bordes.
Maire : Alcide Mestayet.
Adjoint : J.-B. Déramat.
Secrétaire : Mestayet fils.
Instituteur : Pierre Bellue (43 élèves).
Institutrice : sœurs de l'Immaculée Conception (59 élèves).
Notaire : Faure.
Médecin : Epron.
Sage-femme : Mme Rénard.
Agent d'affaires, d'assurances, géomètre : Dupuy.
Aubergiste : Grenier.
Bouchers : Baronnet, Pauvif, Roturier.
Boulangers : Bernard aîné, Bernard jeune.
Cafetiers : Bernard Grenier, Macouillard.
Charpentier-menuisier : Grenier.
Bétail (marchand de) : Roturier.
Charron : Boudet.
Cordonniers : Belout, Michaud.
Denrées coloniales : Barreau, Déromas, Gaborias.
Forgeron : Martin.
Horloger : Bert.
Tourneur : Labat.
Vins en gros : Nivet.
Marchés : tous les mercredis.
Foires : le 8 décembre, 25 mai au village de Saint-Urbain.
Fêtes locales : 25 mai, fête champêtre très-animée, dans les prairies près du Moron, à Saint-Urbain ; 8 décembre, au bourg.

SAINT-CIERS-DE-CANESSE. — 863 h. — 680 hect. — 61 m. d'alt. — 6 k. au N.-O. de Bourg. — **B.** : au N., par Plassac et Berson ; à l'E., par Saint-Trojan et Samonac ; au S., par Comps ; à l'O., par Villeneuve et Plassac. — **Arr.** par deux affluents de la Gironde, le ruiss. de Fontenelles qui limite la commune au S., et par le ruiss. de Brouillon qui la borde au N. — **Ch. de gr. com.** de Villeneuve à Saint-Christoly. — **Ch. d'int. c.** de Bayon à Cars. — **B. de P.** : Blaye. — **B. T.** : Gauriac. — **Vill. pr.** : Saint-Ciers, Berbillot, Bitot, les Arnauds, les Lauriers, Nicoleau.

Sol très-accidenté, terres légères, sablo-argileuses sur les hauteurs, terres plus fortes dans les vallons. — **Sous-sol** varié : pierreux, exploité pour moellon, vers le S.-O. ; argileux dans les bas-fonds ; terre dure et rougeâtre dans le reste de la commune.

Division du sol : terre lab., 20 hect. ; vig. en joual., 560 ; prés, 34 ; aub., 6 ; chênes 10 ; pins, 2 ; sol bâti et j., 25 ; ch., 22 ; ruiss., 1.

Vins produits par 3/4 malbec, 1/4 merlot, chalosse, prolongeau, mancin, cabernet, nochant (cahors) ; possédant les qualités générales des vins du Bourgeais, et se rapprochant un peu des vins du Blayais dans quelques crûs ; prix de primeur, de 300 à 400 fr., jusqu'à 600 fr. pour les 1ers crûs, dans des années exceptionnelles.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1er CRU BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.
Perroland (Plumeau)	35

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.
A Rousselle (Arnaud)	50
A la Grolet (Deschamps)	60
A Guibonnet et aux Ardouins (Vve Largeteau et Pujo)	90
A la Tuilière (Quimaud)	20
A Nodeau (Mme Montagut-Dupouy)	25
A Berbillot (Degarde)	15
A Seguic (Laveaud)	25
A Guireau (Vve Gravereau)	20
A Laurier (Mlle Grenier)	30
A Belair (Baillou)	15

---

les plus élevés de la commune, dans un terrain sablo-argileux ou argilo-calcaire, complantés en cépages de choix, qui produisent un des meilleurs vins de la contrée, se recommandant par sa finesse et son agrément.

Le propriétaire actuel vient de faire planter avec le plus grand soin, 55,000 pieds de vigne qui ne tarderont pas à augmenter avantageusement la production de ce domaine.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au Sclaponnier (Raboutet fils)...	15	*Aux Arnauds* (Boyer)............	18
A la Renardière (Hérault)........	25	Id. (M. Morin..............	18
A Coubet (Grenier)..............	50	Id. (Roy)..................	18
A Bugean (Sou)..................	25	Id. (Eyraud)...............	18
A Repinplet (Sou frères).........	20	Id. (Gaud).................	10
Id. (Audouin)..............	20	*A Godinaud* (Morpain)..........	12
A Thieudat (Dulaurier)..........	25	*A Cugnet* (Charlot)............	15
Id. (Etiez)................	12	Id. (Gagnard)..............	15
A Guibonnet (Hérault)...........	15	*A Nicoleau* (Grimard)...........	15
A Bitot (Sinan).................	20	Id. (Arrivet)..............	15
Id. (Loumeaud).............	15	Id. (Raboutet père).........	15
Id. (Audouin)..............	18	Id. (Roy)..................	10
Id. (Borderon).............	12	Id. (Lavidalerie)...........	15
Id. (Liveau frères).........	12	Id. (Morin)................	10
Id. (Massicaut)............	10	Id. (Robert)...............	10
Id. (Guilleau).............	10	*A Calagnon* (Sou)..............	12
A Berbillot (Dulaurier)..........	20	*A Sclaponnier* (Loumeaud).......	12
Id. (Quimaud)..............	12	*A Cheval-Blanc* (Coycault).......	15
Aux Arnauds (Liveau)............	30	*A Canesse* (Dulaurier)..........	10
Id. (Faure)................	20	*A Naudot* (Bernard).............	15
Id. (Jean Morin)...........	20	Id. (Eymery)...............	10
Id. (Rousset)..............	20	*Au Mayne* (Faure)...............	12
Id. (Sou)..................	18		

Une centaine de petits propriétaires font de 1 à 8 tonn.

Curé : A. Rivet.
Maire : Jean-Octave Pujo.
Adjoint : Jean Quimaud oncle.
Secrétaire : Paul Pujo.
Instituteur : J. Petit (55 élèves[1]).
Institutrice : Mme Petit (46 élèves).
Médecins : Dr J.-O. Pujo, Dr Bern. Pujo.
Sage-femme : Mme Barbe.
Bâtisses (entr. de) : Liveau, Raymond.
Boulanger : Messac.
Cafetier : Couati.
Charpentiers-menuisiers : Barbe, Donis.
Forgeron : Elie.
Fête locale : saint Jean (24 juin).

SAINT-SEURIN-DE-BOURG. — 420 h. — 254 hect. — 45 m. d'alt. à l'église. — 3 k. au N.-O. de Bourg. — **B.** : au N., par Samonac; à l'E., par Bourg; au S., par Bourg et la Gironde; à l'O., par Bayon. — **Arr.** par la Gironde. — **Rte Dle** de Saint-André-de-Cubzac à Blaye. — **Ch. de gr. com.** de Bourg à Anglade. — **B. de P.** : Bourg. — **B. T.** : Bourg. — **Vill. pr.** : Barateau, Caruel, Cenon et Saint-Seurin, où se trouve une jolie église romane moderne, due aux plans de M. Hosteins.

Sol varié et très-accidenté : terres argilo-calcaires sur sous-sol pierreux, ou terres argileuses et ocracées, mêlées à un petit gravier.

Division du sol : terre lab., 10 hect.; vig. en joual. ou en plein, 206; prés, 11; chênes et chât., 5; sol bâti et j., 8; ch., 8; ruiss. et riv., 6.

Vins rouges des meilleurs du Bourgeais, corsés et colorés, acquérant en vieillissant une grande finesse et un petit bouquet.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Laurensanne (Mlle de Bellot)..	45	*A Landreau* [1] (Dr de Charmoy).	20

[1] Le domaine de Landreau comprend environ 11 hect. divisés en : 1 hect. bois; 4 hect. terres lab. et 6 hect. consacrés à la vigne située sur des terres argilo-calcaires ou argilo-

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A la Pougue (Duménieu)........	30	*A Marc* (Ulysse Texier)..........	1[illegible]
Id. (C. Labourdette, notaire)[1]	20	*A Colin* (Claverie aîné)..........	1[illegible]
A Marchais[2] (B.-L. Bally)......	15	*A Camblannes* (capit. J.-J. Bally)	1[illegible]
A Couveyras (Dupuy)............	15	*A Bordes* (Vve Clou)............	1[illegible]
A Saint-Seurin (Penet, sellier à Bourg)........................	10	*A Plouget*[3] (Dupeyrat)..........	2[illegible]

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

A Caruel (Sicard)..............	15	*A la Grave* (Bayard neveu)......	12
Au bourg (A. Roy)..............	15	*A Belair* (Paquier)..............	25
Id. (Jean Roy).............	15	*A Prebingue* (Roy aîné)..........	10
Id. (Bayard oncle).........	10	*A Bordes* (Bertin)...............	10

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Clément Prioleau.
Maire : Jean Duménieu.
Adjoint : Arnaud Simon.
Instituteurs : Frères des écoles chrétiennes (66 élèves).
Institutrices : sœurs de l'Immaculée Conception (26 élèves).
Barriques (fabricants de) : Roy frères.
Boulangers : Bertaud, Patureau.
Charpentier-menuisier : Bernaleau.
Charron : Olivier.
Denrées coloniales : Vve Bernaleau, Simon.
Pierres (marchands de) : Bertaud, Sicard c un grand nombre de petits carriers.
Fête locale : 21 octobre ou le dimanch suivant.

SAINT-TROJAN. — 372 h. — 315 hect. — 86 m. d'alt. — **6 k.** au N.-N.-O. de Bourg; 8 k. à l'E. de Blaye. — **B.** : au N., par Berson; à l'E., par Teuillac et Mombrier; au S., par Samonac et Saint-Ciers; à l'O., par Saint-Ciers-de-Canesse. — **Ch. de gr. com.** de Bourg à Anglade; de Villeneuve à Saint-Christoly. — **B. de P.** : Bourg. — **B. T.** : Gauriac. — **Vill. pr.** : Saint-Trojan, Baillou, la Jaugue, Mongau.

Sol très-accidenté, argilo-calcaire, ayant souvent une teinte ocracée, parfois mêlé de petits graviers.

Division du sol : vig. en joual., 250 hect.; ter. lab., 8; prés, 22; chênes, 6; pins, 4; chât., 3; sol bâti et j., 10; ch., 12.

Vins rouges, produits par 4/8 malbec, 1/8 merlot, 1/8 cabernet, 1/8 boutignon, 1/8 prolongeau, corsés, colorés, droits de goût, ayant, dans les meilleurs crûs de la commune, la finesse et l'agrément des 2mes crûs du Bourgeais; prix de primeur, 250 à 400 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Métau (Peychaud).............	40	*A Perrogendre* (Bichon fils)......	25
A l'Hôpital (Vve Abadie).........	30	*Au Moulin de Rousselet* (Séverin)........................	20
Aux Hérauts (Martin)...........	10		

---

graveleuses à sous-sol de terre rougeâtre, compacte ou de pierres. Ce vignoble présente comme encépagement 1/3 malbec, 1/3 merlot, 1/3 cabernet et autres cépages; ses vins sont récoltés avec le plus grand soin et classés parmi les 1ers crûs du Bourgeais. Il est en voie d'agrandissement et sa moyenne de production est appelée à doubler.

(1) Les vins de ce crû sont portés à Bourg. (Voir p. 125.)

(2) Le vignoble de Marchais comprend 4 hect. situés sur le versant de magnifiques coteaux près l'église de Saint-Seurin et dans des terres argilo-calcaires ou argilo-graveleuses. Ce crû, en voie d'amélioration et d'agrandissement est appelé à atteindre une moyenne de 25 tonn. La vinification y est faite avec les plus grands soins.

(3) Porté à Bayon.

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A la Pougue (Duménieu)........	30	*A Marc* (Ulysse Texier).........	10
Id. (C. Labourdette, notaire) (1)	20	*A Colin* (Claverie aîné)..........	15
A Marchais (2) (B.-L. Bally)......	15	*A Camblannes* (capit. J.-J. Bally)	15
A Couveyras (Dupuy)............	15	*A Bordes* (Vve Clou).............	15
A Saint-Seurin (Penet, sellier à Bourg)......................	10	*A Plouget* (3) (Dupeyrat).........	20

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

A Caruel (Sicard)...............	15	*A la Grave* (Bayard neveu)......	12
Au bourg (A. Roy)..............	15	*A Belair* (Paquier)..............	25
Id. (Jean Roy).............	15	*A Prebingue* (Roy aîné)..........	10
Id. (Bayard oncle).........	10	*A Bordes* (Bertin)...............	10

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Clément Prioleau.
Maire : Jean Duménieu.
Adjoint : Arnaud Simon.
Instituteurs : Frères des écoles chrétiennes (66 élèves).
Institutrices : sœurs de l'Immaculée Conception (26 élèves).
Barriques (fabricants de) : Roy frères.
Boulangers : Bertaud, Patureau.
Charpentier-menuisier : Bernaleau.
Charron : Olivier.
Denrées coloniales : Vve Bernaleau, Simon.
Pierres (marchands de) : Bertaud, Sicard et un grand nombre de petits carriers.
Fête locale : 21 octobre ou le dimanche suivant.

SAINT-TROJAN. — 372 h. — 315 hect. — 86 m. d'alt. — 6 k. au N.-N.-O. de Bourg; 8 k. à l'E. de Blaye. — **B.** : au N., par Berson; à l'E., par Teuillac et Mombrier; au S., par Samonac et Saint-Ciers; à l'O., par Saint-Ciers-de-Canesse. — **Ch. de gr. com.** de Bourg à Anglade; de Villeneuve à Saint-Christoly. — **B. de P.** : Bourg. — **B. T.** : Gauriac. — **Vill. pr.** : Saint-Trojan, Baillou, la Jaugue, Mongau.

Sol très-accidenté, argilo-calcaire, ayant souvent une teinte ocracée, parfois mêlé de petits graviers.

Division du sol : vig. en joual., 250 hect.; ter. lab., 8; prés, 22; chênes, 6; pins, 4; chât., 3; sol bâti et j., 10; ch., 12.

Vins rouges, produits par 4/8 malbec, 1/8 merlot, 1/8 cabernet, 1/8 boutignon, 1/8 prolongeau, corsés, colorés, droits de goût, ayant, dans les meilleurs crûs de la commune, la finesse et l'agrément des 2mes crûs du Bourgeais; prix de primeur, 250 à 400 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Métau (Peychaud)..............	40	*A Perrogendre* (Bichon fils)......	25
A l'Hôpital (Vve Abadie)..........	30	*Au Moulin de Rousselet* (Séverin)...........................	20
Aux Hérauts (Martin)............	10		

---

graveleuses à sous-sol de terre rougeâtre, compacte ou de pierres. Ce vignoble présente comme encépagement 1/3 malbec, 1/3 merlot, 1/3 cabernet et autres cépages; ses vins sont récoltés avec le plus grand soin et classés parmi les 1ers crûs du Bourgeais. Il est en voie d'agrandissement et sa moyenne de production est appelée à doubler.

(1) Les vins de ce crû sont portés à Bourg. (Voir p. 125.)

(2) Le vignoble de Marchais comprend 4 hect. situés sur le versant de magnifiques coteaux près l'église de Saint-Seurin et dans des terres argilo-calcaires ou argilo-graveleuses. Ce crû, en voie d'amélioration et d'agrandissement est appelé à atteindre une moyenne de 25 tonn. La vinification y est faite avec les plus grands soins.

(3) Porté à Bayon.

CRUS ARTISANS ET PAYSANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Doisit (Vigé)	30	*A Rousselet* (Mottard)	12
Id. (Faure)	15	Id. (Martin Sou)	10
A Fond-Neuve (Barré)	30	*A Baillon* (Gombaud)	15
A la Jaugue (Michaud)	10	*A Mangaud* (Estieu)	10
A Picapeau (Canau)	10	*A Millepied* (Bertin)	10
A Norard (Arnaudin)	18	*A Mercier* (Gombaud)	18
Id. (Goulle)	8	*A Maison-Neuve* (Baillou)	12
A Lucas (Rochet)	15	*A Perrogendre* (Dulaurier)	10
Id. (Messac)	15		

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Tartas.
Maire : J.-B. Peychaud.
Adjoint : Pierre Séverin.
Agent d'affaires, géomètre : Gaignerot.
Aubergiste : Bichon.
Barriques (fabricant de) : Estieu.
Bâtisses (entrepreneur de) : Ardouin.
Boulanger : Nars.
Denrées coloniales : Bichon, Debaude.
Forgeron : Bernard.
Fête locale : 26 décembre.

SAMONAC. — 533 h. — 402 hect. — 78 m. d'alt. à Pisselièvre. — 4 k. au N.-N.-O. de Bourg. — **B.** : au N., par Saint-Trojan; au N.-E., par Mombrier; à l'E., par Lansac; au S., par Bourg, Saint-Seurin et Bayon; à l'O., par Comps, Saint-Ciers et Saint-Trojan. — **Vill. pr.** : Fonvielle, Peyre-Faure, Tourteau, Samonac. — **Ch. de gr. com.** de Bourg au Passage (Anglade). — **Ch. d'int. c.** de Gauriac à Samonac. — **B. de P.** : Bourg. — **B. T.** : Bourg.

Sol très-accidenté et très-varié : argilo-calcaire, sablo-graveleux ou argilo-graveleux, ayant le plus souvent une teinte ocracée. — **Sous-sol** gén. composé d'une terre argilo-graveleuse, dure et rougeâtre. — **Bancs de pierre** peu exploitables aux extrémités S. et N. de la commune.

Division du sol : ter. lab., 40 hect.; vig. en joual. ou en pl., 275; prés, 25; chênes, 20; chât., 10; pins, 6; landes, 2; sol bâti et j., 11; ch., 13.

Vins rouges produits par 1/3 malbec, 1/3 merlot, 1/3 cahors, prolongeau, cabernet, etc. Ceux du Château-Rousset sont classés au rang des 1ers crûs du Bourgeais; les autres crûs bourgeois possèdent tous les caractères généraux des vins de la contrée et constituent de très-bons ordinaires; prix de primeur, 250 à 400 fr., selon les années et les crûs.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1er CRU BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.
Château-Rousset (Sonder)	100

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Jeanguillon (de Vitray)	15	*A Birol* (Vve Hérault)	12
A Beaulieu (Vve Chambor, née Robert)	30	*A l'Estauvielle* (Godrie, notaire)	8
A Barrieux (Michaud)	18	*A Ricard* (J. Auduteau)	18
A Macay (Gagnerot)	80	*A Belair* (Pierre Gayet	50
A Birol (Martin Sou)	20	*Au Basque* (Pierre Sou)	25
		A Fonvielle (Cavignac)	20

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

A Tourteau (Martin Robert)	20	*A Tourteau* (Gorphe)	10
Id. (Robert Gervais)	15	Id. (Renaud oncle)	15
Id. (Robert aîné)	15	Id. (J. Renaud neveu)	15

	Tonneaux vin r.
A Tourteau (Martineau).........	10
A Bouche (P. Robert)............	15
A Cotor (Bayard)................	12
Au moulin (Auduteau, meunier).	12
Id. (Justin Auduteau)......	10
Au bourg (Rabot)..............	12
Id. (Dulaurier)............	10
A Fonvielle (Courpon)...........	8
A la Duranderie (Bernard)......	8
A Samonac et à Caulas (Bayard fils)	15
A Tallet (J. Sou jeune)..........	10
Id. (P. Sou aîné)...........	10
Id. (Roy)....................	10
A Pisselièvre (P. Canau)..........	10
Id. (J. Canau)..............	10
Id. (Gaillard)..............	10

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Pierre Dupart.
Maire : Jean Gaillard.
Adjoint : Louis Héraud.
Secrétaire : M. Gaillard.
Instituteur : à Saint-Seurin.
Institutrice : Mlle Renaud (28 élèves).
Sage-femme : Mme Robin.
Boulanger : Héraud.
Moulin à eau : Valee, au moul. de la Hère.
Forgeron : Gilbert.
Fête locale : 31 mai.

TAURIAC. — 1,206 h. — 1,080 hect. — 40 m. d'alt. — 4 k. à l'E.-N.-E. de Bourg. — **B.** : au N., par Pugnac; à l'E., par Marcamps et Saint-Laurent-d'Arce; au S.-O., par Bourg; à l'O., par Lansac. — **Arr.** par le Moron, qui limite la commune à l'E. et au S.-E. — **R^te N^le** de B^x à Saint-Malo. — **R^te D^le** de Saint-André-de-Cubzac à Blaye. — **Ch. d'int. c.** de Marcamps à Pugnac. — **B. de P.** : Bourg. — **B. T.** : Bourg. — **Vill. pr.** : Charruaud, la Lustre, les Equins, Monet, Montforton, Pont-du-Moron, Saint-Andrieux et Tauriac.

Sol accidenté et varié : au N.-O., coteaux argilo-calcaires très-propices à la vigne; au N., terrains plus légers, et à l'E.-S.-O., sur les bords du Moron, palus et marais produisant de la bauge pour litières, exportée souvent fort loin. — **Sous-sol** d'alluvion sur les bords du Moron, pierreux dans le reste de la commune.

Division du sol : ter. lab., 150 hect.; vig. en joual., 650; prés et pât., 170; saussaies et aubar., 32; chênes, 11; sol bâti et j., 24; ch., 38; ruiss. et riv., 5.

Vins rouges très-corsés et assez fins dans les 1ers crûs bourgeois; prix de primeur, de 280 à 450 fr.; gén. très-ordinaires dans les crûs artisans et paysans. — **Vins blancs** d'enrageat, ordinaires.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât.-du-Piat (Castanet fils).	50	»
Domaine de Guérit (Vve Babin)	30	»
A Hourtou (Desmartin)......	40	»
Chât. la Barde (de Soyres)...	90	20
A Rivière (Despagnet).......	30	»
Au Mounat (Daleau).........	15	»
Fleurimon et Brule-Secaille (Vve Levreaud) (chai à Bourg)	70	»
Chât.-de-Macô (U. Mestayer).	20	20
A Macô (A. Mestayer).......	20	20
A Mayne-Bernard (Allouet)..	30	»
Dom. du Bousquet ou Guérit (Pastureau frères).........	22	»
A Portier (Castanet, notaire).	20	»
Aux Equins (de Subercazeaux)...................	»	80
A l'Alouette (1) (M. Labourdette fils)................	10	5

(1) Voir à Lansac, p. 133, pour ce crû, dont les vins sont portés à Bourg.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
A Guérit (Pléneau jeune)....	25	»	*A Tallet* (E. Vincent).:......	15	»
Id (Pléneau aîné)......	15	»	Id. (Montangon)........	10	»
A Maco (Mallet frères).......	15	»	*A Monet* (Audouin)..........	10	»
Aux Augers (Cathelineau)...	20	»	Id. (Ménard)...........	10	»
Id. (Brunet Audoire)...	40	10	*A Eyraud* (Eyraud).........	10	»
Au bourg (Audoire).........	12	»			

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Faure.
Maire : Castanet aîné.
Adjoint : Jean Allouet.
Instituteur : Jules Labat (50 élèves).
Institutrice : Mlle A. Roger (49 élèves).
Soc. de sec. mut. : prés.. J. Labat (200 mem.).
Agents d'affaires et d'assurances : Cathelineau, Joffre.
Aubergistes : David, le gendre de Marcon.
Barriques (fabricant de) : Meynard aîné.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Caussade, Chaillou, Périé.
Boucher : Rondeau fils.
Boulangers : Benaud, Carreau, Petit-Jean.
Carrières (propriétaires de) : Audouin, Castanet fils, Jeanneau.
Charpentier-menuisier : Blanchet.
Denrées coloniales : Banizette, Benou, Cotet, Persollier.
Draps (marchand de) : Banizette.
Forgerons : Banizette, Dessène.
Maréchal-ferrant : Boudie.
Sabotier : Favereau.
Vins en gros : Pléneau aîné.
Fête locale : saint Etienne (3 août).

TEUILLAC. — 599 h. — 736 hect. — 42 m. d'alt. à Demeurant. — 8 k. au N. de Bourg. — **B.** : au N., par Berson et Saint-Christoly ; à l'E., par Saint-Vivien et Lafosse ; au S., par Mombrier ; à l'O., par Saint-Trojan et Berson. — **Arr.** par le Milla et plusieurs autres petits ruiss. peu importants. — **Ch. de gr. com.** de Saint-Christoly à Roque-de-Thau. — **Ch. d'int. c.** de Bourg à Teuillac. — **B. de P.** : Bourg. — **B. T.** : Bourg. — **Vill. pr.** : Violet, les Bertins, la Gaillarde, Bouet, les Bourgès, Demeurant.

Sol gén. sablo-argileux, offrant en quelques parties une terre forte, argileuse.

Division du sol : ter. lab., 100 hect. ; vig., 412 ; prés, 110 ; pât., 19 ; chênes, 50 ; pins, 10 ; landes, 2 ; sol bâti et j., 13 ; ch., 20 ; ruiss., 2.

Vins rouges produits par 3/4 malbec, 1/4 merlot, prolongeau, mancin, constituant de bons ordinaires dans les crûs où ils sont soignés. Ces vins, quoique faisant partie du canton de Bourg, se rapprochent des vins du Blayais par leur moelleux et leur rondeur ; prix de primeur, 250 à 350 fr. pour les artisans ; 350 à 450 fr. pour les crûs bourgeois. — **Vins blancs** produits par 3/4 enrageat (folle), 1/4 chalosse blanche ; prix de primeur, 90 à 150 fr. — Élève du bétail : 110 têtes race bovine, 1,500 têtes race ovine.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
Château-Peychaud (1) (Haulon)	80	»	*A Launay* (Roux)...........	30	10

---

(1) Le domaine du Château-Peychaud comprend 25 hect., dont 18, consacrés à la vigne, sont situés dans des terres argilo-calcaires et complantés en 1/3 malbec, 1/3 merlot, 1/3 cabernet. Ce vignoble, en voie d'agrandissement et d'amélioration, est appelé à produire une moyenne qui dépassera 100 tonn. Le reste du domaine offre des terres labourables et des prairies.

CRUS ARTISANS ET PAYSANS

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
A Launay (Pic frères)	12	10	*A Demeurant* (Gombaud)	10	»
Id. (Quimaud)	12	6	*A la Poste* (Collard)	18	»
Au bourg (Berniard)	15	»	*A Chardon* (Tourteau)	15	6
Id. (Ruleau)	20	10	Id. (Seurin frères)	12	»
A la Croix (Berniard neveu)	20	»	*A la Grosse-Planche* (Matheli-neau)	12	»
Id. (Routurier aîné)	15	»	*Au Pont* (Cavignac)	15	12
A Bouet (Montangon)	15	»	*A Violet* (Ballet)	15	8
A Demeurant (Tessonneau)	15	»	Id. (Dufaure)	12	»
Id. (Berniard)	15	»	*Au Poteau* (Brisset)	8	20
Id. (Beneau)	20	»			

Une soixantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Sabourcau.
Maire : Charles Collard.
Adjoint : Eugène Tessonneau.
Secrétaire-instituteur : P. Theure, école mixte (44 élèves).
Percepteur : Thévenin, à Bourg.
Vétérinaire : Routurier.
Boulanger : Faure.
Cafetiers : Brisset, Pauvif,
Charpentier : Dufaure.
Charron : Touret.
Maréchal-ferrant : Routurier.
Tuiles et briques (fabr. de) : Brisset.
Fête locale : 29 juin.

VILLENEUVE. — 542 h. — 715 hect. — 19 m. d'alt. à l'E. du ch. Barbe; 45 m. d'alt. à l'extrémité E. de la commune. — 8 k. au N.-N.-O. de Bourg; 6 k. au S. de Blaye. — **B.** : au N., par Plassac; à l'E . par Saint-Ciers-de-Canesse; au S., par Gauriac; à l'O., par le fleuve. — **Arr.** par la Gironde et ses affluents le ruiss. de Brouillon, qui limite la commune au N. et le ruiss. de Roque-de-Thau, qui la limite au S. — **R^te^ D^le^** de Saint-André à Blaye. — **Ch. de gr. com.** de Roque-de-Thau (Villeneuve) à Saint-Christoly. — **Bat. à vap.** (deux départs par jour, avec lesquels correspond un service de voiture de Roque-de-Thau à Saint-Christoly. — — **Voitures** de Libourne à Blaye, matin et soir. — **B. de P.** : Blaye. — **B. T.** : Gauriac. — **Vill. pr.** : le bourg, Bidou, Bourdieu et Jougay; Villeneuve comprend une partie de l'île du Nord. — **Port** à la Roque-de-Thau.

Sol très-accidenté, gén. argilo-calcaire sur fond pierreux, offrant à l'O. quelques palus.

Division du sol : ter. lab., 60 hect.; vig. en joual., 215; prés, 48; aub. et oseraies, 5; chênes, 4; sol bâti et j., 16; ch., 13; riv. et ruiss., 354.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec, 1/4 merlot, 1/4 cabernet, boutignon, mancin, etc.; très-recherchés comme vins intermédiaires entre ceux de Blaye et de Bourg; prix de primeur, 300 à 450 fr. dans les crûs bourgeois; 250 à 350 fr. dans les crûs artisans. — **Pierres** tendres, pierres dures et moellons exportés.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Barbe (1) (baron de Bri-vazac)	150	*Mendoce* (de Laulanier)	80
		Escalette (Louis Goize)	40

(1) Le vignoble de Château-Barbe comprend environ 34 hect. sur un sol argilo-calcaire, complantés pour 2/5 en cabernet sauvignon et pour 3/5 en malbec et merlot. Les vins de ce crû, dont la réputation n'a pas besoin d'être rappelée, tiennent, par leur souplesse et leur corps, le milieu entre les 1ers crûs de Blaye et de Bourg.



CHATEAU-BARBE
(1er CRU BOURGEOIS)
M. le baron de Brivazac, propriétaire.

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au bourg (E. Blay)	60	*Au bourg* (Grimard)	12
Roymaulus (Gourdet)	10	*A Bidou* (Dumontet)	10
Au bourg (Brian)	20	Id. (Vve Eymery)	15
Id. (Vve Février)	20		

CRUS ARTISANS

A Bidou (Etiez)	15	*Au bourg* (Bellue)	10
A Sauman (G. Sinan)	20	Id. (Eyraud)	10
Id. (Vve Sinan)	15	*A Faridon* (Landeau)	10
Au bourg (Bouvet)	12	*Roque de Thau* (Drouillard)	12

ILE DU NORD [1]

Domaine Espinasse (Vve Espinasse).. 120

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Mègo.
Maire : Henri Blay.
Adjoint : Léonard Gourdet.
Secrétaire : Pierre Blay.
Institutrices : sœurs de Saint-Joseph, école mixte (33 élèves).
Aubergiste : Bergon.
Barriques (fabricants de) et marchands de bois : Bellue, Grenier.
Bateliers : Pierre Blanc, Godon.
Bâtisses : Dupuy, P. Laroche, P. Laroche fils.
Boucher : Jean Desbordes.
Cafetier : Arnaud.
Charpentier-menuisier : Barbe.
Denrées coloniales, etc., etc. : Musseau.
Forgeron-maréchal : Léon Bergès.
Navires (constructeur de) : Louis Champion.
Peintre-vitrier : F. Musseau.
Vins (commissionnaire en) : Grenier.
Foire : peu importante le 22 janvier.
Fête locale : 10 août.

CANTON DE SAINT-CIERS-LA-LANDE

13,905 h. — 21,821 hect. — Divisé en 11 communes : Saint-Ciers-la-Lande, Anglade, Braud, Étauliers, Eyrans, Marcillac, Pleneselve, Reignac, Saint-Aubin, Saint-Caprais, Saint-Palais. — **B.** : au N. et au N.-E., par le département de la Charente-Inférieure ; au S.-E., par le canton de Saint-Savin ; au S., par le canton de Blaye ; à l'O., par la Gironde. — **Arr.** par la Gironde

(1) Pour Ile du Nord, voir p. 132 et 133.

et par de nombreux petits ruisseaux, dans la partie haute; desséché, dans la partie basse, par un vaste réseau de canaux.

Sol divisé en deux parties bien distinctes : la partie haute et la partie basse.

La partie basse est connue sous le nom de *marais*. La formation de ces marais remonte aux premiers jours qui succédèrent au dernier cataclysme qui a mis nos continents à sec, et qui se continue encore de nos jours. La la terre de *Bri*, dont ils furent d'abord uniquement formés, est le résultat des limons ou derniers débris de nos falaises, tenus en suspension dans l'eau de la mer, portés par le flot dans les vallées sous-marines, et déposés dans les anfractuosités du littoral qu'ils ont comblées jusqu'au niveau des pleines mers de mortes eaux, tellement, qu'on en trouve des dépôts à plus de dix lieues des côtes actuelles. Plus tard, par la retraite lente qu'éprouva la mer, elle céda la place à l'empire des eaux douces, et celles-ci, par leur séjour sur ces nouvelles terres, firent naître une multitude de plantes aquatiques, dont les débris, accumulés pendant plusieurs siècles, ont formé des couches de tourbe qui sont d'autant plus considérables, qu'elles sont plus éloignées de la mer. Les sondages qui y ont été faits par les ingénieurs du département, ont donné les résultats suivants :

Premier sondage, à l'entrée du marais, près le coteau :

Première couche : tourbe herbacée, argileuse; épaisseur, 70 c.;

Deuxième couche : sable quartzeux très-grossier, argileux; épaisseur, 80 c.;

Troisième couche : argile plastique, d'abord jaunâtre, ocracée, virant au bleu d'ardoise, très-consistante et micacée, épaisseur, 2 m. 80 c.;

Quatrième couche : sable siliceux, grossier, formant l'ancien lit du fleuve; épaisseur, 6 m. 80 c.

Deuxième sondage, sur un point intermédiaire, à la Trochère, sur la propriété de M. Alcée Froin :

Première couche : tourbe herbacée, très-définie, beau banc, épaisseur, 1 m. 20;

Deuxième couche : argile verdâtre, micacée, fluide à mesure de l'enfoncement, épaisseur, 7 m. 80 c.;

Troisième couche : sable siliceux; épaisseur, 12 m.

Troisième sondage, à l'extrémité N.-O. du marais, à Vitrezay, sur les bords du fleuve :

Première couche : terre végétale, rougeâtre, avec débris de végétaux; épaisseur, 1 m. 50.;

Deuxième couche : argile verdâtre, fluide; épaisseur, 15 m.;

Troisième couche : sable siliceux; épaisseur, 16 m.

Le desséchement de ces marais, dont nous donnons l'historique dans notre notice sur Saint-Ciers-la-Lande (t. III), a été obtenu au moyen de canaux de ceinture et de digues, qui les garantissent des eaux supérieures et de celles de la mer, ainsi que par de grands canaux de desséchement qui conduisent à la mer le superflu des eaux pluviales, et qui sont garantis du flux de l'Océan par des écluses à portes busclées, construites vers leur embouchure. Ces grands canaux communiquent avec des canaux d'un

ordre inférieur et ceux-ci avec les fossés de clôture des divers domaines. Dans ces marais, les terrains desséchés ont été convertis en belles prairies et en terres arables d'un grand rapport.

Ces marais sont régis et entretenus par une commission syndicale dont M. le marquis de Lagrange est aujourd'hui directeur, M. d'Arliguie, sous-directeur, MM. A. Froin, Chateauneuf, Baffort, Ollière et Malangin, membres; M. Manizan, conducteur spécial des travaux depuis le 13 juin 1830.

La partie haute de ce canton offre un sol très-varié comme nature et comme fertilité. Les points les plus élevés atteignent 60 m. d'altitude.

Les terres douces, silico-argileuses, dominent; on y trouve aussi des sables purs, des parties sablo-graveleuses et quelques terres fortes, argileuses ou argilo-calcaires ; cette dernière nature est la plus rare.

Sous-sol de la partie haute très-varié : sableux, graveleux, calcaire ou d'alios.

Revenus pr. : 1° **Vins blancs** produits par les cépages suivants : 9/10 folle ou enrageat, 1/10 chalosse et autres cépages. Ces vins, très-alcoolisés, sont, dans les années d'abondance, vendus, nus, de 18 à 20 fr. la barrique, et transformés en eau-de-vie dite de *bon bois* très-estimée. Dans les années de disette, ils sont, en grande partie, consommés en nature et vendus, en primeur, nus, de 20 à 40 fr. la barrique.

2° **Vins rouges** ne sont exportés que des communes d'Eyrans, Anglade, Saint-Androny, Braud, Étauliers et Reignac, où ils sont le produit des cépages malbec (teinturin) pour 4/5, et merlot, boutignon, etc., pour 1/5; ils ont les qualités générales des vins du Blayais, et se vendent, en primeur, de 250 à 450 fr. selon les années et les crûs.

Les autres communes ne récoltent souvent pas assez de vin rouge pour leur consommation.

3° **Pommes de terre** exportées sur une grande échelle; elles ont été, dans ce canton, en 1869, cultivées sur 1,569 hectares, et ont produit environ 90,000 hectolitres.

4° **Céréales** suffisant à la consommation locale. D'après la statistique officielle faite en 1869, voici la part qui est ordinairement faite à chaque culture :

Froment.....	3,163	hectares,	qui ont donné	45,794	hectolitres.
Seigle........	1,628	—	—	23,917	—
Maïs..........	1,635	—	—	12,560	—
Avoine.......	1,333	—	—	31,464	—

L'avoine seule est exportée sur une grande échelle, surtout dans la partie des **marais gén.** cultivée de la façon suivante : une année en avoine, une année en blé, une année en avoine, puis on laisse les terres se reposer en prairies pendant trois ou quatre ans.

On nomme *quinto,* dans les marais de ce canton, six gerbes de blé ou d'avoine qui donnent au dépiquage environ un hectolitre de grain.

5° **Foins** exportés en grande quantité d'Étauliers, de Reignac et des communes ayant des marais sur les bords du fleuve. Ils suffisent à peine à la consommation locale dans les autres communes.

Les prairies reçoivent une première coupe en juin et juillet, et servent ensuite de pacage jusqu'au printemps suivant.

6° Les **Joncs** sont, dans les marais, un excellent revenu, en ce qu'ils n'occasionnent d'autres frais que la coupe. Ils se vendent, en temps ordinaires, de 100 à 130 fr. les 100 bottes; ils sont exportés dans toute la Gironde et les départements voisins. La première qualité sert aux fabricants de chaises; la deuxième qualité sert aux viticulteurs pour lever la vigne. Le reste sert de litière aux bestiaux, et se vend de 12 à 25 fr. les 100 bottes, selon les années.

7° **Bestiaux**. — *Race bovine* : vente considérable de veaux de deux à trois mois, et de quelques bœufs engraissés pour la boucherie, après qu'ils ont servi quelque temps aux travaux des champs. Des sujets sont élevés et dressés au travail, surtout dans les marais.

Race porcine donnant un revenu important par la vente des cochons de lait, des nourrins (petit cochon après deux mois), et des cochons gras vendus gén. en hiver. Le N. de ce canton est la partie du département qui en élève le plus.

Race ovine donnant un petit revenu par la vente des agneaux de deux mois environ et de quelques moutons gras.

Race chevaline, élevée dans le marais, donnant des sujets recherchés pour la remonte; habitués à recevoir peu de soins, sobres et durs à la fatigue.

Race galline (poulets, canards, oies et pigeons) formant un produit assez important, dont Bordeaux est un des plus grands débouchés.

8° **Bois et landes** autrefois assez considérables dans ce canton, aujourd'hui presque entièrement disparus dans Braud, Anglade et Saint-Ciers. Dans les parties N. et E. de ce canton, quelques contrées ne sont propres qu'à la culture du pin maritime, et offrent encore des bois exploités pour échalas, bûches et planches.

Les bois de chêne sont coupés tous les huit ans et donnent des fagots consommés dans la contrée.

Mode d'exploitation. La culture du sol a fait, dans ce canton, plus de progrès au point de vue de l'étendue qu'au point de vue du perfectionnement des moyens employés.

Le paysan et l'artisan y sont, comme dans la majeure partie du département, détenteurs d'une grande partie du sol, qu'ils cultivent avec ardeur mais sans aucune idée des progrès qu'ils pourraient réaliser pour diminuer le travail en augmentant les revenus.

Les grands propriétaires bourgeois, plus ou moins instruits au point de vue agricole, ne s'occupent pas toujours de leurs propriétés, qu'ils afferment, dans les marais, ou donnent à des métayers, dans les côtes. Les conditions du métayage sont ordinairement le partage égal de toutes les dépenses qu'entraîne la culture de la métairie, et de tous les revenus qui en résultent.

Ajoutons que dans les marais, par suite de mécomptes dans le fermage et probablement en vue du progrès agricole, quelques grands propriétaires réagissent contre cette ancienne et mauvaise coutume du fermage, et se sont mis depuis peu à la tête des travaux de leurs domaines.

Le *fermage* payé dans les marais est ordinairement de 20 à 30 fr. le journal de 36 ares 65 centiares.

La culture de la vigne est faite, dans les grandes propriétés, par des prix-faiteurs, qui reçoivent, dans les vignes blanches, 35 fr. par journal de 50 ares pour 4 façons de pioche et la taille; dans les vignes rouges, 50 fr. par journal de 36 ares 65 centiares, pour les mêmes travaux.

Toutes les vieilles vignes plantées irrégulièrement sont labourées à bras; presque toutes les jeunes plantations sont bien alignées, labourées à bras ou à la charrue, et cultivées soit avec cultures intermédiaires, soit en plein. Les vignes labourées à la charrue sont encore l'exception.

La viticulture a pris, dans ce canton, un grand développement, et a presque doublé depuis trente ans; mais il lui reste encore beaucoup à faire, surtout au point de vue de l'amélioration de la culture et de la vinification. A ce dernier point de vue, les paysans surtout font les choses aussi mal que possible, ne visant qu'à la quantité, ramassant vert, sec et mûr, logeant leurs vins dans de vieux fûts souvent détériorés, et s'occupant très-peu des soutirages. Constatons néanmoins que, dans les chais un peu importants, où l'on cherche à vendre au commerce, les vins rouges sont logés en bois neuf, et que plusieurs grands propriétaires marchent dans la voie du mieux, donnent l'exemple du labour à la charrue, et des soins dans la culture et la vinification.

En terminant cet aperçu agricole sur le canton de Saint-Ciers-la-Lande, constatons, à côté de la routine, un petit pas fait vers le progrès : huit à dix industriels ou propriétaires ont importé à Étauliers, à Braud et à Saint-Ciers, des machines à battre à vapeur, des faucheuses, des faneuses, qui commencent à être employées, surtout dans le marais; espérons que dans quelques années nous compterons ces machines par centaines, que tous les grands propriétaires en possèderont, et que la charrue à vapeur aura fait son apparition dans ces riches marais, si convenables pour son emploi.

Le **journal** de terre, ancienne mesure encore usitée, représente une superficie différente selon les parties de ce canton. Dans les côtes, où l'on cultive gén. la vigne blanche, il vaut 50 ares, tandis que dans les marais et dans les communes où la vigne rouge domine, le journal vaut 36 ares 65 centiares, comme à Blaye.

Le **commerce et l'industrie** sont à peu près nuls dans ce canton.

Le langage de ce canton est une sorte de français corrompu, analogue à celui de la Saintonge. Le ton des habitants est généralement très-bref, et ferait souvent croire à une impolitesse qui n'existe pas. Les paysans, presque tous très-laborieux, ont des mœurs douces. Ils sont sobres, économes et amoureux de la fortune; ils se contentent d'avoir un ou deux enfants, dont malheureusement ils ne cherchent pas assez à faire des travailleurs.

Les trois quarts des petites filles ne fréquentent jamais les écoles, et, à certaines époques de l'année, la moitié des garçons, occupés dans les champs, n'y vont pas non plus.

SAINT-CIERS-LA-LANDE. — 2,804 h. — 3,846 hect. — 45 m. d'alt. — 20 k. au N. de Blaye par le ch. de gr. com.; 22 k. par la R[te] N[le]. — **B.** : au N., par Saint-Palais; à l'E., par Saint-Caprais et Saint-Aubin; au S., par Braud; à l'O., par la Gironde. — **Arr.** par la Gironde, où affluent plusieurs petits ruisseaux, et un réseau très-étendu de canaux servant à dessécher les marais de Saint-Simon et de Saint-Louis. — **Ch. de gr. com.** de Blaye à Saint-Ciers; de Blaye au Pas-des-Fenêtres et à Saint-Bonnet; de Montendre au Port-de-Calonge; de Saint-Ciers à Mirambeau. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Savin à Saint-Ciers, empruntant le chemin de Blaye à Saint-Bonnet. — **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg** considérable et bien bâti, ayant halle, champ de foire, église, dont la façade date du douzième siècle, et mairie moderne fort remarquable. — **Vill. pr.** : Ferrés, les Babinauds, les Bureaux, les Martineaux, Pas-de-Gourbeuil, Pas-d'Ozelle et la section de Saint-Simon, dans les marais desséchés, qui ont environ 1,600 hect. Saint-Simon formait une paroisse distincte, depuis fort longtemps réunie à Saint-Ciers. Les marais sont divisés en vastes métairies ou fermes.

Port de Calonge, sur la Gironde, classé et entretenu aux frais de l'État, offrant un grand mouvement commercial, qui s'est élevé, en 1871, à 10,053 tonneaux maritimes : 3,071 à l'entrée, 6,982 à la sortie. C'est de ce port que s'expédie la majeure partie des produits du canton.

Sol riche et varié : à l'O., vaste plaine basse de marais desséchés; à l'E., plaine haute, ondulée et de nature très-variée, présentant gén. des terres douces sablo-argileuses, mais aussi quelques parties sablo-graveleuses, surtout à l'E. du bourg; des veines argilo-calcaires au N.-E., vers la Borderie, et un sable tourbeux vers le S. — **Sous-sol** très-varié; sableux, graveleux, calcaire ou d'alios.

Division du sol : ter. lab., 1,746 hect.; prés et pât., 920; vig. en joual., 500; joncs, 500; chênes, 2; chât., 2; pins, 6; ch., 70; ruiss. et canaux, 20; sol bâti et j., 80.

Cette commune exporte de l'avoine, des pommes de terre et des foins, environ 400 veaux par an et quelques bœufs gras; de nombreux agneaux, des cochons de lait, des cochons gras, des chevaux de cavalerie et de la volaille (7,000 poulets, 1,000 canards, 300 oies).

Vins blancs, produits par l'enrageat ou folle, ordinaires. — **Vins rouges**, produits en grande partie par le malbec (teinturin), se vendant, en primeur, de 200 à 300 fr. le tonneau, logés.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.	Hectol. avoine.
A Pinson (L. David)	3	100	»
Château-la-Cassine (J. Chateauneuf	»	20	800
A la Borderie, au Grenier (J. Froin)	12	40	150
A Greleau (A. Boisnard)	»	30	»
Id. (J. Coyer)	5	25	»
Aux Drouillards (P. Coyer)	3	16	»
Aux Drouillards (A. Chevreux)	»	15	»
Au Babineau (F. Déjean)	»	10	»
Au bourg (Trénaud)	8	8	»
Id. (Courbon)	3	20	»
Id. (F. Coyer)	3	18	»
Id. (F. Bouit)	7	7	»
Id. (Bellet)	7	5	»
Aux Bureaux (Duthil)	2	10	»
Id. (Plissonneau)	2	10	»
Au Martinaud (Cadenaud)	5	20	»

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.	Hectol. avoine.
Au Pas-d'Ozelle (Jean Bouit).....	7	7	»
Id. (Bergeon)...	»	15	»
Id. (Durand)....	»	15	»
A Mallet (Bonnet)....	7	7	»
A Saint-Simon (Pierre Baffort)....	»	»	1200
Id. (Alcée Froin)	»	»	800
Aux Grandes-Calonges et Laudonnes (Flandray, Mlle Gellibert)	»	»	800
Aux Petites-Calonges (Jacques Clerc).....	»	»	350
A Saint-Simon (T. Froin).....	»	»	600
Id. (Hocquelet et beau-frère).	»	»	350
Id. (Bardon)....	»	»	250
Id. (Lancelin)...	»	»	250
Id. (Ollière).....	»	»	250

Tous les propriétaires ci-dessus ont un excédant considérable de foin et un peu de blé à vendre.

Un grand nombre de petits propriétaires ont à vendre un peu de foin et de céréales.

Une trentaine de petits chais offrent de 2 à 10 tonn. vin blanc et quelques barriques vin rouge.

Conseiller général : Alcée Froin.
Conseillers d'arrondiss^t : Darliguie, David.
Curé : F. Merle. — *Vicaire :* Piot.
Maire : A. Froin, conseiller général.
Adjoints : Bechedergue-Lagrèze, ancien notaire; François Manizan, ingénieur civil.
Secrétaire-instituteur : Pelletan (121 élèves).
Institutrice : Mlle Amélie Chevalier (58 élèv.).
Juge de paix : Valleau. — *Greffier :* Hoquelet.
Notaires : Robin, Ulysse David.
Huissiers : Malangin, Néru, Ollière.
Percepteur : Garnier.
Enregistrement (receveur de l') : Lacouret.
Contributions indirectes, receveur : Demons; *commis à cheval :* Bailly.
Contributions indir. (buraliste des) : Bellou.
Douanes : brigadier à Vitrezay, Dieudé.
Agent-voyer : Deveaux.
Postes (buraliste des) : Mlle Oliska Geneuil.
Télégraphe : Pelletan.
Médecins : Dr Alcée Froin, Dr Rabaine, Dubernet.
Sages-femmes : Mme Hervé.
Bureau de bienfaisance : prés., le maire.
Cercle de l'Union : président, Alcée Froin (22 membres).
Corps des sapeurs-pompiers : commandant, Sube aîné (24 membres).
Agents d'affaires, géom. : Bergeon, Trénaud.
Agents d'assurances : Bellou (*Assurances générales*). A. Boisnard (la *Nationale*).
Architecte-ingénieur-civil conducteur des travaux du marais : Manizan.
Aubergistes-cafetiers : Bellet (hôt. Commercial), Fouché (hôt. du Lion d'or), Labadie (hôt. du Commerce), Benneteau, Bouteiller, Vve Chaillou, Vve Jean-Pierre, Rambaud, Tatouat.
Banquier : Traineau.
Barriques (fabricants de) : Auradou, Jean Papin, Paul-Emile Papin.
Bateliers : Bertrand, Dubernard, Juillot, Maurisseau, Roland.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Alexandre, Joyeux, Lherbet.
Bestiaux (marchands de) : Bonin, et Ménard.
Bouchers : Bonin, Bonnet, Coustolle, Lambert aîné, André Lambert.
Boulangers : Bouit, Brousset, Coyer, Guyot, Roulet, Verrier.
Cafetiers : Vve Lemeslo, Montiés.
Charcutier : Benneteau aîné.
Charpentiers : Allaire, Bacle, Barrillaud.
Charrons : Artus, Guérinau, Sauvage.
Cordier : Courpon.
Cordonniers : Bouteiller, Mériaud, Verdeau.
Denr. coloniales : Benneteau, Boinard, Chaumet, Nadaud, Séguin, Vincent.
Draps et nouveautés : Chaumet, Rambaud.
Enveloppes-paille pour bouteilles : Cadenaule.
Ferblantier : Rambaud.
Forgerons-serruriers : Chavanne, Roy aîné.
Grains et farines (marchands de) : Cadenaule, Jean Maran, André Maran, Verdon.
Horloger-bijoutier : Montiés.
Maréchaux-ferrants : Mouzon, Passarieu.
Mécanicien : Célestin Roy.
Menuisiers : Jartou, Loiseau, A. Sube, Sube jeune.
Merciers : Boisnard, Chaumet, Vincent.
Parapluies (marchand de) : Michel Morin.
Pâtissiers : Gendre, Vergé.
Peintres-vitriers : Montaut, Simon.
Pharmaciens : Armaingaud, Joly.
Plâtrier : Delafosse.
Quincaillier : Chavanne.
Sabotiers : Chaumet, Vincent père, Vincent fils.
Sellier-bourrelier : Chancogne.
Teinturiers : Coudin, Hostin.
Voiturier : Fouché, service journalier de Saint-Ciers à Blaye.
Marchés : tous les dimanches.
Foires : troisième lundi de chaque mois.
Fête locale : saint Jean (24 juin) ou le dimanche suivant.

ANGLADE. — 1,323 h. — 1,382 hect. — 23 m. d'alt. à Lary. — 11 k. au S.-S.-O. de Saint-Ciers; 11 k. au N. de Blaye. — **B.** : au N., par Braud; à l'E, par Étauliers et Eyrans; au S., par Eyrans et Saint-Androny; à l'O., par Saint-Androny. — **Arr.** par plusieurs canaux ou ruisseaux; le principal est le canal de Lavergne, qui reçoit les eaux de Saussats et de la

Barrière. — **Ch. de gr. com.** de Blaye à Saint-Ciers; de Bourg au Passage (Anglade). — **Ch. d'int. c.** de Saint-Martin à Anglade. — **B. de P.** : Blaye. — **B. T.** : Étauliers. — **Vill. pr.** : Anglade, Berdot, le Bouilh, Cabut, Guillonnet, Lalande, le Lary et Vrillon.

Sol : à l'O., marais desséchés; à l'E., plaine haute, ondulée, sablo-argileuse, présentant quelques jolies croupes argilo-calcaires ou sablo-graveleuses. — **Sous-sol** varié, gén. argileux, surtout vers l'E.; graveleux ou pierreux vers le S.-S.-E.; calcaire, propre à l'extraction du moellon vers le N.

Division du sol : ter. lab., 320 hect.; vig. en joual., 500; prés, 465; chênes, 4; saussaies et oseraies, 5; sol bâti et j., 32; ch., 48; ruiss. et canaux, 8.

Vins rouges, produits par 3/4 malbec, 1/4 merlot, pignon (boutignon) et cabernet, ayant les caractères généraux des vins du Blayais; prix de primeur, 250 à 400 fr. pour les crûs bourgeois.

Vins blancs peu importants, consommés sur place.

Foins dont on exporte plus de 1,000 charrettes de 625 kilog. — **Pommes de terre.** — **Bétail** : cochons de lait et quelques cochons gras, environ 100 veaux; 4,000 poulets, 400 canards, sont exportés chaque année.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1er CRU BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.
A Guillonnet (Ch. Lalande)	65

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.
A Corps-de-Loups (Anselme Malangin)	35
A la Barrière (Ulysse David)	35
A la Barrière (P.-H. Morpain)	15
A Gros-Jean (Maurice Robert)	35
Au bourg (Dominique Favereau)	20

CRUS ARTISANS

A Vrillan (Thomas)	35
Id. (Mlle Euphr. Dupont)	15
Au bourg (Marchais frères)	25
Id. (Égretier)	20
Id. (Renou)	20
Id. (Pierre Dejean)	20
Id. (Vve Elie)	12
A Guillonnet (Franç. Garderon)	15
Id. (Pierre Bienvenu)	15
Id. (Jean Bienvenu)	15
A Caman (Pierre Geloux)	15
Au moulin de la Barrière (Papin aîné)	15
Id. (Papin jeune)	15
Au Petit-Guilhem (Anglade jeune)	20
Id. (Anglade aîné)	15
Aux Aurioux (Dupuy)	20
Id. (Nicolas)	15
A Gombillon (Eymery)	15
A Palard (Jean Menanteau)	15
Id. (Jean Terriens)	15
Au Bouilh (Papilleau)	15

Une soixantaine de petits propriétaires font de 5 à 10 tonn.

Les propriétaires suivants, du marais, exportent foins, avoines et bauges : MM. le marquis de Lagrange, Louis Olanyer, Jacq. Pouzet, Arnaud Pouzet, Jean Neveu fils, veuve Neveu.

Curé : Jean Greteau.
Maire : Jean-Arnaud Malangin.
Adjoint : Jean Menanteau.
Secrétaire-instituteur : H. Desgans (60 élèves).
Institutrice : Mme A. Brussac (64 élèves).
Contr.-indir. (buraliste des) : Mauvedet.
Agents d'affaires et d'assurances : Jacques Audoire, Alexis Elie, Jean Renou.
Aubergistes : Grelier, Chevalier.
Barriques (fabricants de) : Genoux, Héraud, Phillippeau, Billioud père et fils, Egretier.
Bouchers : Grelier, Davanseau, Neveu, Jeantet.
Boulangers : Goyau, Papin aîné, Papin jeune.
Cafetier : Pinaud.
Charpentier-menuisier : Drilholle.
Charron : Savarias.
Cordonnier : Chancogne.
Denrées coloniales : Raine, Philippeau.
Draps et nouveautés : Normand.
Forgerons : Heraud, Anglade.
Fête locale : 29 juin, ou le dimanche suivant.

BRAUD. — 1,427 h. — 4,887 hect. — 3 m. d'alt. au port de Braud; 13 à Frappés; 17 aux Loges. — 5 k. au S. de Saint-Ciers; 14 k. au N.-N.-E. de Blaye. — **B.** : au N., par Saint-Ciers; à l'E., par Saint-Aubin et Étauliers; au S., par Anglade; à l'O., par la Gironde. — **Ch. de gr. com.** de Blaye à Saint-Ciers. — **Ch. d'int. c.** de Blaye à Saint-Aubin; de Braud à Reignac. — **B. de P.** : Étauliers. — **B. T.** : Saint-Ciers. — **Vill. pr.** : Azac, Bouinot, Braud, les Alains, les Loges et Marquit. Au commencement de ce siècle, une partie de la commune, située dans les marais, formait une paroisse distincte, appelée Saint-Louis.

Sol : à l'O., vastes marais desséchés, traversés par de nombreux canaux ou fossés; à l'E., plaine haute, sablo-argileuse ou sableuse, dont le **sous-sol** offre gén. le sable gris à une grande profondeur, excepté au port de Braud et à la Paillerie, où il présente quelques parties calcaires.

Division du sol : ter. lab., 3,020 hect.; vig. en joual, 200; prés, 800; pât., 320; joncs et marais, 330; pins, 24; chênes, 10; sol bâti et j., 50; ch., 100; ruiss. et canaux, 33.

Vins rouges analogues à ceux d'Anglade. — **Vins blancs** ordinaires.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.	Hectol. avoine.
La Paillerie[1] (A. Dupont)	30	30	»
Au Port de Braud (J. Clerc)	2	20	350
Id. (P. Neveu)	7	3	500
Id. (J Fourcade)	3	6	450
Id. (J. Renou)	2	8	200
A Saint-Louis (Brossard de Favières)	»	»	800
Id. (de Caumont Laforce)	»	»	3000
Id. (marquis de Lagrange)	»	»	1000
Id. (Alcée Froin)	»	»	900
Id. (J. Bertrand)	»	»	800
Id. (U. David)	»	»	600
Id. (Vve A. Chiché)	»	»	500
A Saint-Louis (C. Méran)	»	»	500
Id. (S. Fournier)	»	»	400
Id. (A. Arnaud)	»	»	400
Id. (J. Bourdillas)	»	»	400
Id. (E. Admond)	»	»	400
Id. (J. Arnaud)	»	»	300
A la Vermandoise (J. Serpeau jeune)	»	»	450
A la Champagne (Siré)	»	»	450
A Saint-Louis (Chainet)	»	»	250
Id. (Arnaud, dit Samonac)	»	»	150
A la Chèvre (J. Froin)	»	»	200
A la Croix (P. Ferré)	»	»	200
Id. (J. Roux)	»	»	300
A Belle Brune (E. Roux)	»	»	200

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 10 à 80 hect. d'avoine, et quelques hect. de blé; de même que presque tous les propriétaires ci-dessus récoltent de 10 à 50 hect. blé. Dans le Haut-Braud, une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn., rouge ou blanc.

Curé : Pascallon.
Maire : Alexis Dupont.
Adjoint : Pierre Neveu.
Secrétaire-instituteur : P. Boyer (61 élèves).
Institutrice : Mme Collardeau (21 élèves).
Douanes : brigadier, Lartigue.
Médecin : A. Dupont.
Agent d'affaires, arpenteur : Serpeau.
Aubergistes-cafetiers : Chapelain, Tessier.
Barriques (fabricant de) : Favereau.
Bois de construction (march. de) : Faure.
Boucher : Tessier.
Cordiers : Dubrand, Serpeau.
Denrées coloniales : Giraux, Grolier.
Forgerons : Anglade, Dupas.
Machines à vapeur pour battre le grain : Minvielle, Nouet.
Machines faucheuses, faneuses : Minvielle.
Meuniers : Chaperon, au moul. Rompu; Renon, au moul. d'Azac; Barboleau et Ce, au moul. Neuf.
Fête locale : 22 mai ou le dimanche suivant.

---

(1) Le domaine de la Paillerie comprend 55 hect., dont 5 sont consacrés à la vigne blanche et 10 à la vigne rouge. Ce vignoble est situé dans un terrain argilo-calcaire, sur un coteau exposé au S. et à l'O. Le vignoble rouge, labouré à la charrue, est en voie d'agrandissement; on obtiendra, dans quelques années, 40 tonn.; ses vins sont analogues à ceux d'Anglade.

ÉTAULIERS. — 817 h. — 1,127 hect. — 23 m. d'alt. dans les landes de la Comteau; 3 m. d'alt. au bourg, sujet aux inondations. — 9 k. au S.-S.-E. de Saint-Ciers; 13 k. au N.-E. de Blaye. — **B.** : au N., par **Saint-Aubin**; à l'E., par Reignac et Cartelègue; au S., par Cartelègue et **Eyrans**; à l'O., par Anglade; au N.-O., par Braud. — **Arr.** : par la Livenne ou Liverne, qui traverse le bourg; par le canal dit le Marcillac, qui traverse la commune du S. au N., du pont d'Azac au pont de la Faveur, après lequel il se réunit à la Livenne, au lieu dit la Barraque, et forme le canal de la Faveur, affluent du Saint-Georges. La Livenne est très-poissonneuse. — **Source** ferrugineuse, abondante, minérale et purgative, située chez M. Perrault Desage. — **Rte Nle** de Bx à Nantes et à Saint-Malo. — **Rte Dle** d'Étauliers à Montendre. — **Ch. de gr. com.** de Blaye à Jonzac; d'Étauliers à Saint-Savin. — **Ch. d'int. c.** d'Étauliers à Bussac; de Reignac à Braud. — **Voitures** de Blaye à Saint-Ciers ou à Mirambeau (service quotidien). — **B. de P.** : Saint-Aubin (un bureau au bourg est demandé). **B. T.** — **Bourg** important et commerçant, situé sur la Rte Nle à l'extrémité E. de la commune, offrant une église moderne, style du treizième au quatorzième siècle (architecte, M. Alaux), un vaste champ de foire, une halle commode avec horloge, une mairie et maison d'école très-confortable. — **Vill. pr.** : Mazerat.

Sol : à l'O., marais desséchés, produisant un revenu important en bauges; à l'E., plaine basse, sableuse ou sablo-argileuse assez fertile. — **Sous-sol** gén. argileux, un peu graveleux vers le N.

Division du sol : ter. lab., 460 hect.; vig. en joual., 100; prés, pât. et marais, 500; pins et landes, 2; sol bâti et j., 21; ch., 40; ruiss., 4.

Vins rouges produits par 4/5 teinturin, 1/5 merlot, cabernet, etc., se rapprochant des 2mes côtes du Blayais; prix de primeur, 250 à 400 fr. pour les 1ers crûs. — **Vins blancs** se consommant sur place.

Foins et bauges, dont on exporte chaque année plus de 500 charrettes de 625 kil. On exporte aussi : haricots, pommes de terre, maïs, et bétail; nombreux cochons de lait, cochons gras, environ 200 veaux, quelques agneaux, environ 3,000 poulets et 300 canards, nombreux poissons : anguilles, carpes, brochets, tanches, perches, rougeaux, lamproies et lesses (eaubourne), qui remontent en masse la Livenne. — Gibier de marais très-abondant.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au Gros-Buisson (marquis de Lagrange)	35	*Au bourg* (A. Bergeon)	10
Au bourg (A. Pouzet)	10	Id. (David frères)	10
Id. (Raguenault frères)	20	*A Mazerats* (l'abbé Calsat)	12
Id. (Perrault Desage)	10	Id. (Jean Thomas fils)	10
		A la Barraque (Raguenau fils)	10

Une vingtaine de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn.

Les propriétaires ci-après, sont ceux qui exportent le plus de foins : marquis de Lagrange, Jean Ménard, Jean Moreau, de Caumont, P. Baffort, Perrault Desage, Arnaud Bergeon, Raguenault frères, Jean Arnaud.

Curé : E. Mestiviers.
Maire : J.-P. Baffort.
Adjoint : Jean Egreteau.
Secrétaire-instit. : J.-F. Demons (83 élèves).
Institut. : sœurs de la Présentation (72 él.).
Notaire : G. Mercier.
Percepteur : J.-B. Ramonet.
Contr. indirectes (buraliste des) : Pradayrole.
Télégraphe : J.-F. Demons.
Gendarmerie : brigadier, Bordas.
Dépôt d'étalons : venant de Libourne (du 1er mars au 15 juillet).
Médecin : Dr E. Sallaud.
Sage-femme : Mme Frède, née Robert.
Vétérinaire : A. Doret.
Agent d'affaires, géomètre : Jean Egretrau.
Agent d'assurance : Jean Egreteau (l'*Union*).
Aubergistes : Chaprou (hôt. des Voyageurs), Loisau (à la Renaissance), Boyer (hôt. du Médoc), Michaud, Sauvestre, et une vingtaine d'aubergistes moins importants.
Banquier : Jean Egreteau.
Barriques (fab. de) : Cazaufranc, Eymas.
Bois de construction : Eflié.
Bouchers : Coustolle, Goujon.
Boulangers : Guichard, Ladurantie, Pascal.
Cafetiers : J. Egreteau, Gail, Ladurantie, Laulan, Mourceau, Pradayrolle, Prosper, Roux.
Chandelles (fabricant de) : Debot aîné.
Chapelier : Charles.
Charron-carrossier : Chaumet.
Chiffons en gros : Dufour.
Cordonniers : Julien Clément, Chancogne.
Denrées coloniales : Bellot, Vve Joubert, Ladurantie, Narcisse, Rantier, Vve Robert.
Draps et nouveautés : Charles, Vve Joubert, Mme Rantier.
Farines (marchands de) : Bellot, Fontaine, Vve Robert.
Forgerons : Doret aîné, Mourceau.
Grains (marchand de) : Chapron aîné.
Machine à battre : Meynard.
Maréchal-ferrant : Vve Doret.
Menuisiers : Descas, Gail, Elisé, Ladurantie, Pinaud.
Meubles (marchands de) : Descas, Gail.
Meunier : Meynard, au moul. du Pas-de-Rabaine.
Pâtissier : Ladurantie.
Peaux (marchand de) : Dufour.
Pharmacien : Petit-Pierre.
Quincaillier : Dupont.
Sabotiers en gros : Laulan, Roux.
Selliers-bourreliers : Joubert, Robert.
Teinturiers : Blanchet, Martin.
Fête locale : sainte Madeleine (22 juillet) ou le dimanche suivant.

EYRANS. — 595 h. — 428 hect. — 14 m. d'alt. au Roc. — 9 k. au N.-N.-E. de Blaye. — **B.** : au N., par Anglade et Étauliers; à l'E., par Cartelègue; au S., par Mazion et Fours; à l'O., par Saint-Androny. — **Rte Nle** de Bx à Blaye et à Saint-Malo. — **Ch. d'int. c.** de Pontet (Eyrans) au port de Partaillan, sur la Gironde. — **Ch. de gr. com.** de Bourg à Anglade. — **B. de P.** : Blaye. — **B. T.** : Blaye. — **Vill. pr.** : le Pontet, Mornon et le bourg.

Sol accidenté et très-varié : vers l'O., terres fortes, sablo-argileuses; vers l'E. et le N., terres sablonneuses. — **Sous-sol** gén. argileux; pierreux à l'O. et vers le bourg.

Division du sol : ter. lab., 50 hect.; vig. en joual., 275; prés, 69; chênes, 4; sol bâti et j., 14; ch., 14; ruiss. ou canaux, 2.

Vins rouges, produits par 3/4 malbec, 1/4 merlot, cabernet, boutignon, etc., se recommandant gén. par une belle couleur, de la maturité, beaucoup de vivacité et de netteté; prix de primeur, pour les crûs bourgeois, de 280 à 400 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Barbeau (Pelletan), notaire...	30	*A la Mothe* (le comte d'Isle).....	15

2mes CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

A Pontet (Bruneteau)............	55	*A la Pérolte* (Rabolte)...........	10
Id (Perrier)...............	40	*Au bourg* (Gornet)..............	9
Au bourg (Drouillard)...........	10		

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

Au bourg (Pierre Pelletan)......	10	*A la Roque* (Bruneteau)..........	10
A la Prune (Réau)...............	10	*A l'Eclot* (Seguin)...............	15
A l'Eclot (Goyac)................	20	Id. (Arnaud jeune).........	15

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A l'Eclot (André Pelletan).......	10	*A Mornon* (Robert)..............	10
A Pontet (Baron)................	10	*Au bourg* (Mornon)..............	10
Id. (Ch. Thibaud)..........	10	*A Mornon* (Béneteau)...........	10
A Pontet (Cazeaufrant jeune)....	10	Id. (Clauzet)...............	15
Id. (Maillet)................	10	*A Fouillac* (Vve Effié)...........	15
Id. (Eymas)................	8	Id. (Mornon)................	15

Une quarantaine de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn.

Curé : Pierre-Aristide Page.
Maire : Pierre Pelletan.
Adjoint : Frédéric Drouillard.
Instituteur : F. Jeantet (31 élèves).
Institutrice : Mme Vve Dieulivol (25 élèves).
Médecin : Utin Turial.
Vétérinaire : Martrinchard.
Aubergistes : Moulon, Vve Lévêque, Franc, Bernaud.
Barriques (fabricants de) : P. Lorteau, Pierre Béneteau, Jean Robert, Pierre Clouzit, Michel Dupuy, Pierre Chapus, Pierre Pic.
Boulanger : Jean Légerat.
Chapelier : Jacques Gagnerot.
Charpentiers-menuisiers : Jacques Suire, Justin Beaudouin.
Chiffons en gros (marchand de) : P. Amillat.
Cordonnier : P. Gay fils.
Denrées coloniales : Légerat.
Forgerons-maréchaux : André Pelletan père, Jean Pelletan fils.
Pharmacien : E. Pujos.
Fête locale : saint Roch (16 août) ou le dimanche suivant

MARCILLAC. — 2,020 h. — 3,194 hect. — 57 m. d'alt. — 9 k. à l'E.-S.-E. de Saint-Ciers; 20 k. au N.-E. de Blaye. — **B.** : au N., par le département de la Charente-Inférieure; à l'E. et au S.-E., par Donnezac; au S., par Reignac; à l'O., par Saint-Aubin et Saint-Caprais. — **Arr.** par la Livenne, qui limite la commune au S.; par le ruisseau d'Yvotte, qui traverse la commune du N.-E. au S.-O.; et la Guirande, qui sépare Saint-Aubin de Marcillac. Ces trois ruisseaux se réunissent après le hameau de la Reculée, coulent du N. au S., et vont se jeter au passage dans les canaux du marais. — **Ch. de gr. com.** du port de Calonge à Montendre; de Blaye à Étauliers et à Jonzac. — **Ch. d'int. c.** de Marcillac à Reignac; des Hauts-Ponts (Marcillac) à Donnezac. — **B. de P.** : Saint-Aubin. — **B. T.** : Étauliers. — **Vill. pr.** : Chandas, les Horauds, les Hauts-Ponts, Drouillard-des-Bois, les Rodiers, Reguignon, le Grand-Village et le bourg.

Sol : situé sur un plateau élevé et ondulé, présentant, au Rabaud et au moulin, des points de vue remarquables, d'où l'on découvre la Gironde et le Médoc d'un côté, les coteaux de la Charente-Inférieure d'un autre. Le terrain, gén. silico-argileux, compacte, assez fertile au centre, au N. et à l'O. de la commune, offre à l'E. et au N.-E., de vastes landes sableuses, à peine propres à la culture du pin maritime. — **Sous-sol** varié : tantôt argileux, tantôt silico-graveleux compacte, tantôt sableux. Vers l'E., nombreux bancs d'argile, propres aux poteries, aux tuileries et à la fabrication de la faïence.

Division du sol : ter. lab., 800 hect.; vig. en joual., 684; prés, 420; pât., 33; pins, 600; chênes, 60; chât., 3; landes en friches, 500; sol bâti et j., 40; ch., 50; ruiss, 4.

Vins blancs rarement brûlés, du moins dans les grands crûs, se vendant, nus, selon les années et selon les crûs, de 20 à 50 fr. la barrique. — **Vins rouges**, en grande partie consommés dans la localité. — **Blés** très-recherchés, cotés première marque.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Lardière (Pierre Tessier).	3	100
Au bourg (Perrault Desage).	»	60
Id. (Prosper Perrault).	»	10
Id. (Pierre Roux).....	2	20
Id. (Vve Paul Mallet)..	5	50
A Bretagne (F. Rabaine)....	3	50
Id. (Lhoumeau).......	»	15
Au Petit-Puy (Denéchaud)..	»	30
Aux Hauts-Ponts (Jean Minvielle fils)...............	»	15
Au Mayne-Mineau (Minvielle jeune)...................	»	15
A Reguignon (Boulinaud)...	2	20
Id. (Martin frères)....	12	4
A Billaut (Minvielle)........	»	20
Au Moine (Saboureau)......	2	10
A Marot (Mornon)..........	»	15
A Fumeba (Tessonneau)....	»	15
Au Grand-Village (Belot)...	»	15
A la Reculée (L. Chevreux).	2	15
Au Grand-Village (P. Rabaine)...........	»	10
Id. (Hoquelet aîné)....	»	10
Au Gros-Buisson (Taugé)....	»	8
Au Rodier (Hoquelet jeune, notaire à Reignac)	»	10
Id. (Rousset)..........	»	10
A Guyon (F.-P. Courpon)...	»	12
Id. (Bardon frères)....	»	15
Id. (Chéri Courpon)...	»	12
Au Ravaut (Boulinaud fils)..	»	15
A Duret (P.-A. Dupuy).....	»	10
Aux Sarreaux (Renaud)....	»	12
A Barré (Delage)...........	3	7
A Fumeba (Boileau)........	5	7
Au Drouillard-des-Bois (Prince)	»	12
Id. (Hostein frères)....	4	10
A Liot (Jacques Pouzet)....	»	10
Au Drouillard-des-Chaumes (Merle)..................	»	15

Une centaine de petits propriétaires font de 1 à 8 tonn., plusieurs ont quelques barriques de vin rouge à vendre.

Curé : Biard.
Maire : Jacques Boulinaud.
Adjoint : Pierre Dupuy.
Secrétaire-instituteur : P. Arnaud (89 élèves).
Institutrice communale : Mlle Bordes (22 élèv.).
Institutrices libres : sœurs de la Présentation (46 élèves).
Notaire : Grillet.
Société musicale : président, curé Biard.
Agents d'affaires, arpenteurs : Dupuy, Minvielle, Roux, Tessonneau.
Aubergiste-boucher : Drouillard.
Boucher : Hostein.
Cordier : Courpon.
Draps et nouveautés : Gallais.
Forgerons : Birot, Boulinaud, Drouillard, Mornon.
Meuniers : Chateauvert, fermier de M. de Gadeau; Lhoumeau frères, au moul. de la Touille; Belot, à Reguignon; Lhoumeau, à Bretagne; Frappé, à Vignole. Une quinzaine de moulins moins importants.
Tuiles et briques : Malangin, Saboureau.
Vins en gros : Delage.
Foires : le quatrième jeudi de chaque mois.
Fête locale : 15 août.

PLÈNESELVE. — 425 h. — 424 hect. — 90 m. d'alt. à Guérin. — 5 k. au N.-N.-E. de Saint-Ciers. — **B.** : à l'O., au N. et à l'E , par le dépt de la Charente-Inférieure; au S., par Saint-Palais. — **Arr.** par la Niselle et plusieurs autres petits ruisseaux. — **Rte Nle** de Bx à Nantes. — **Ch. de gr. com.** de Saint-Ciers à Mirambeau. — **B. de P.** : Saint-Ciers. — **B. T.** : Saint-Ciers. — **Vill. pr.** : Guérin, la Croisette, les Alains, Mimeau, Pidou et le bourg.

Sol assez accidenté, sablo-argileux plus ou moins fertile. — **Sous-sol** sableux ou sablo-argileux, compacte. Argile plastique vers le N. de la commune.

Division du sol : ter. lab., 150 hect.; vig. en joual., 125; prés, 50; pât. et marais, 13; joncs et friches, 10; chênes, 32; pins, 12; sol bâti et j., 16; ch., 15; ruiss., 1.

Vins blancs ordinaires. Les autres produits sont presque tous consommés sur place.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.
A la Cure (André Fradet)........	80
Château-Lussan (E. Herribéry)...	60
A la Haye (Jean Fradet).........	35
A la Croisette (Hector Martin)...	25

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Naugue (André Chaintrié).....	18	*A la Croisette* (Etienne Rodier)...	15
A la Line (Plisseneau)...........	15	*Au bourg* (Audoire).............	10

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Delsiliès.
Maire : Marc-Ch. Audoire.
Adjoint : André Fradet.
Secrétaire-instituteur : Bellangé; école mixte (43 élèves).

Briques et tuiles (fabricants de) : Allin, Bellangé, André Chaintrié, Martin, Rodier.
Meuniers : A. Chaintrié, au moul. de Roque; Fradin et Léger, au moul. de Moulitard.
Fête locale : 22 juillet ou le dimanche suivant.

REIGNAC-DE-BLAYE. — 2,269 h. — 3,903 hect. — 50 m. d'alt. à Verdot. — 11 k. au S.-S.-E. de Saint-Ciers; 11 k. au N. de Saint-Savin; 18 k. au N.-E. de Blaye. — **B.** : au N., par Marcillac; à l'E., par Donnezac; au S., par Saint-Savin, Saugon, Campugnan, Cartelègue; à l'O., par Étauliers; au N.-O., par Saint-Aubin. — **Arr.** par le Verdot, qui traverse la commune de l'E. à l'O., et par son affluent le Cap-Davia. — **R^{te} D^{le}** de Blaye à Jonzac, sur laquelle fonctionne un service journalier de voitures de Blaye à Jonzac par Montendre. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Savin à Saint-Ciers; d'Étauliers à Bussac; de Reignac à Marcillac; de Reignac à Braud; de Reignac à Saint-Christoly. — **B. de P.** de distribution. — **B. T.** : Étauliers. — **Vill. pr.** : Allouet, Allaire, Coindrias, les Chichés, les Gourdines, les Bireaux, les Martinettes, les Rousseaux, Fraineau, Pas-du-Sud, le Jard, Mouret, Réaud, Thomas-Laurent, Verdot. — **Bourg** situé sur la R^{te} D^{le}, offrant une halle vaste et commode et un beau champ de foire.

Cette commune, l'une des plus vastes du canton, s'étend jusqu'au bourg d'Étauliers, de façon que la gendarmerie et plusieurs habitants du bourg d'Étauliers se trouvent sur le territoire de Reignac, à leur grand désagrément.

Sol : plateau élevé, légèrement ondulé, de nature variée, sablonneux, ou sablo-argileux et même argileux dans quelques parties des environs du bourg et de Fraineau. — **Sous-sol** présentant quelques parties argilo-graveleuses vers le bourg, de la grave vers le N., de l'argile plastique vers le N.-E., et du sable dans la majeure partie de la commune.

Division du sol : ter. lab., 1,150 hect.; vig. en joual., 500; prés, 700; pât., 12; pins, 1,200; chênes, 80; landes, 100; sol bâti et j., 55; ch., 100; ruiss., 6.

Vins rouges, produits par 3/4 malbec, 1/4 merlot, pignon et cabernet, se rapprochant du type des 2mes côtes du Blayais; prix de primeur, 200 à 300 fr., logés, selon les années et les crûs. — **Vins blancs** ordinaires. — On exporte, en outre, chaque année, plus de 2,000 charrettes de foin de première qualité, de nombreux porcs gras ou petits cochons de lait, plus de 6,000 têtes poulets ou canards, environ 500 veaux de deux mois, agneaux ou moutons gras. — Transactions sur les jeunes bœufs et sur les vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
Au bourg (Goujon frères)....	10	20	*Au bourg* (Haure)...........	4	15
Id. (Pierre Chassain)...	4	20	Id. (Jean Chaumet).....	3	15

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
A Allouet (Jean Voineau)....	6	20	*A Réaud* (Serpeau)..........	7	5
Au Jard (Blouin)............	3	15	*A Verdot* (Voineau frères)...	10	»
Id. (P. Ragonneau).....	3	7	*A Mouret* (Martin)...........	8	2
A Fraineau (Eymas frères)...	15	5	*A la Barraque* (P. Dupuy)...	3	7
A Marchais(1) (Perrault Désage)	»	18	Brun de Gadeau (110 hect. bois)	»	»

Une centaine de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Emile Laporte.
Maire : Pierre Chassain.
Adjoint : François Perruchon.
Secrétaire-instituteur : Mallot (118 élèves).
Institut. com. : Mme A. Heraud (70 élèves).
Institutrices libres : Dames du Calvaire (35 élèves).
Notaire : A. Hocquelet.
Postes (buraliste des) : Mme Mallot.
Médecin : Lucien Chaban, inspecteur des enfants de l'hospice.
Sage-femme : Mme Renaud.
Vétérinaire-maréchal : Baudoin.
Agent d'affaires, géomètre : Renou.
Aubergistes : Renou, Dupuy, Raymond, Fleuret, Groussard.
Bois (marchand de) : Rovaire.
Bouchers : Grelier, Jeanty.
Boulangers : Fraineau, Reaud.
Cafetiers : Vve Esmery, Réaud.
Charrons : Thierry, Sardos.
Denrées coloniales : Siré, Brussac, Robert frères, Brodut.
Fers et pierres etc. (marchands de) : Robert frères, de Montendre.
Forgerons - serruriers - taillandiers : Cotet, Daniaud, Mourceau.
Grains (marchand de) : Pays.
Maréchal-ferrant : Guédon.
Menuisier : Renaud.
Meuniers : Pontalier, au moul. de Martinette; Gourdon, au moul. de Réaud; Berthé, à Thomas-Laurent; Héraud, à l'Eau-Morte.
Sabotier : Prévot.
Foires : le dernier mardi de chaque mois; importantes pour bestiaux de toutes sortes.
Fêtes locales : saint Barthélémy (24 août) ou le dimanche suivant; le 8 septembre, à la Chapelle-des-Bois.

SAINT-AUBIN. — 890 h. — 1,153 hect. — 16 m. d'alt. — 5 k. au S.-E. de Saint-Ciers-la-Lande; 62 k. de Bx; 18 k. au N.-N.-E. de Blaye. — **B.** : au N., par Saint-Caprais; à l'E., par Marcillac; au S., par Étauliers; à l'O., par Braud et Saint-Ciers-la-Lande. — **Rte Nle** de Bx à Nantes et à Saint-Malo. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Aubin à Braud. — **B. de P.** — **B. T.** : Saint-Ciers. — **Vill. pr.** : Saint-Aubin, le Pas-des-Fenêtres, les Pajots, les Amelins, le Grand-Moulin, les Voineaux, le Champ-des-Chailles, la Martinière, les Fillolèles.

Sol légèrement ondulé et varié : les terres douces sablo-argileuses y dominent; vers l'O.-N.-O., on trouve des terres argilo-graveleuses ou sablo-graveleuses. — **Sous-sol** varié, gén. sableux; petite grave vers l'O.

Division du sol : ter. lab., 633 hect.; vig. en joual., 250; pât., 10; prés, 115; chênes, 10; pins, 70; landes, 5; sol bâti et j., 24; ch., 36.

Vins rouges produits par 4/5 malbec, 1/5 merlot, cabernet, vite buvables et se rapprochant des vins du Blayais; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs** produits par 7/8 enrageat (folle), 1/8 chalosse, destinés aux brûleries; prix de primeur, nus, 60 à 120 fr. le tonneau.

Bétail : race porcine, 300 têtes; vente de jeunes veaux, d'agneaux et de volailles.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
Au bourg (Etienne Roux)....	18	40	*Au bourg* (Rousseau)........	5	12
Id. (Ferré).............	6	40	Id. (Tessonneau).......	4	8
Id. (Minvielle)..........	2	25	*A la Lande* (Jean Chainet)...	8	10

(1) Vins portés à MARCILLAC.

	Tonneaux vin r.	vin b.
Au Pas-des-Fenêtres (F. Clavier)	7	15
Au Gr.-Moulin (F. Maltête)..	6	15
Id. (F. Duclion)........	4	12
Id. (Michenaud)........	4	10
A la Martinière (Mornon)....	2	12
A Pageot (Buton)...........	2	10
Id. (Jacques Dupuy)....	3	6
Au Champ des Chailles (Périé)	4	6

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc.

Curé : C. Ferchaud.
Maire : Jean Chainet.
Adjoint : Jean Saurin.
Secrétaire-instituteur : Jean Berniard (80 él.).
Institutrice : Mlle Angelle Denfer (23 élèves).
Postes (buraliste des) : Mlle Valérie Mouëzy.
Aubergiste : Decourty.
Boucher : Lambert.
Boulanger : Constant Baillon.
Chapeliers : Boutin, Minvielle.
Cordier : Riou Bertrand.
Draps et nouveautés : Brun, Bernard Farge.
Forgerons : Bordelais, Guillon, Minvielle.
Maréchal-ferrant : Astie.
Machines à battre : Micheneau et Chainet.
Meuniers : Chainet, à la Lande; Duclion, au Grand-Moulin; Rousseau, au moul. de Taillet.
Fête locale : 8 février ou le dimanche suivant.

SAINT-CAPRAIS. — 519 h. — 508 hect. — 46 m. d'alt. — 4 k. à l'E.-S.-E. de Saint-Ciers; 22 k. au N.-N.-E. de Blaye. — **B.** : au N., par Saint-Palais et le dépt de la Charente-Inférieure; à l'E. et au S.-E., par Marcillac; au S., par Saint-Aubin; à l'O., par Saint-Ciers. — **Arr.** par le ruiss. du Petit-Moulin, qui aboutit au canal de Saint-Georges à Étauliers. — **Rte Nle** de Bx à Nantes et à Saint-Malo. — **Ch. de gr. com.** du port de Calonge à Montendre. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Caprais à Jonzac. — **B. de P.** : Saint-Aubin. — **B. T.** : Saint-Ciers. — **Vill. pr.** : Bois-Vert, Ferchaud, Grelier, Laudonnière, les Peneaux et le bourg, avec petite église romane moderne, due aux plans de M. Bonnorre.

Sol élevé et assez ondulé, offrant presque partout des terres sablo-argileuses plus ou moins compactes. — **Sous-sol** gén. sablonneux, graves dans quelques parties du N. et de l'O. de la commune.

Division du sol : ter. lab., 285 hect.; vig. en joual., 100; chênes, 20; pins, 7; prés et pât., 66; sol bâti et j., 13; ch., 16; ruiss., 1.

Vins rouges consommés dans la localité. — **Vins blancs** produits par la folle; prix, nus, 15 à 25 fr. la barrique. — Exportation de cochons, de volailles et de quelques veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.
A Richebonne (F. Chaintrié)....	25
A Laudonnière (Jean Fradet)...	25
Id. (Pierre Allain).........	20
A Laudonnière (J. Constantin fils)	20
A Bois-Vert (G. Mornon)........	18
A Ragouil (Barré)..............	12

Une vingtaine de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn.

Curé : Arnaud.
Maire : Jean Déjean.
Adjoint : Barré.
Secrétaire : Jean Jean.
Instituteur : P. Dupuy; école mixte (31 élèv.).
Fête locale : 2 juin ou le dimanche suivant.

SAINT-PALAIS. — 816 h. — 969 hect. — 70 m. d'alt. près du bourg; et 89 m. au Moulin, situé à 800 mètres au N. du bourg. — 3 k. au N.-E. de Saint-Ciers-la-Lande. — **B.** : au N., par Saint-Bonnet (Charente-

Inférieure) et Pleneselve; à l'E., par Bois-Redon; au S., par Saint-Caprais; au S. et à l'O., par Saint-Ciers. — **Arr.** par le Taillet, qui limite la commune à l'E. et par le ruiss. de Chiron, qui sépare Saint-Palais de Saint-Bonnet et aboutit à la Gironde par les canaux du marais. — **R^te N^le** de B^x à Nantes et à Saint-Malo. — **Ch. de gr. com.** de Saint-Ciers à Mirambeau; du Pas-des-Fenêtres à Saint-Bonnet. — **B. de P.** : Saint-Ciers. — **B. T.** : Saint-Ciers. — **Vill. pr.** : Chez-Néron, les Gourbeuils, les Nourris et le bourg.

Sol varié, entrecoupé de petits vallons et de hauts plateaux. Les terres douces, sablo-argileuses, dominent. La partie O. offre le sable presque pur. — **Sous-sol** varié : sableux, argileux ou graveleux.

Division du sol : ter. lab., 460 hect.; vig. en joual., 300; prés, 110; chênes, 30; pins, 12; chât., 5; friches, 2; sol bâti et j., 17; ch., 29; ruiss., 4.

Vins blancs ordinaires. — **Vins rouges** en petite quantité. — Exportation du bétail peu considérable.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Mauvilain (1) (P. d'Arliguie)	5	70
Au moul. de Paillet (E. Paillet)	10	15
A Mongeais (E. Fradet)	»	25
Au Petit-Martinau (P. Eymard)	»	25
Au Martin (Robert)	»	8

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : J.-B. Feytit.
Maire : Jean Robert.
Adjoint : André Dumiaud.
Secrétaire-instituteur : J. Castagnède (47 él.).
Institutrice : Mme Castagnède (16 élèves).
Brûleries : d'Arliguie, E. Fradet.
Grains et farines (marchands de) : Cadenaule, E. Paillet.
Fête locale : le 8 septembre, insignifiante.

CANTON DE SAINT-SAVIN

15,236 h. — 28,080 hect. — Divisé en 16 communes : Saint-Savin, Cavignac, Cézac, Civrac, Cubnezais, Donnezac, Générac, Lafosse, Laruscade, Marcenais, Marsas, Saint-Christoly, Saint-Giron, Saint-Mariens, Saint-Vivien, Saugon. — Le journal de terrain vaut, dans la plupart des communes de ce canton, 43 ares 76 centiares. Quelques-unes, près de Blaye, ont adopté le journal de 36 ares 65 centiares. — **B.** : au N.-O., par le canton de Saint-Ciers-la-Lande; au N. et au N.-E., par le département de la Charente-Inférieure; à l'E., par le canton de Guîtres; au S., par les cantons de Saint-André-de-Cubzac et de Bourg; à l'O., par les cantons de Bourg, de Blaye et de Saint-Ciers. — **Arr.** dans la partie E. par la Saye, qui se jette dans l'Isle, après avoir reçu le Graviange, le ruisseau le Meudon, et une foule de petits cours d'eau moins importants; dans la partie O., par le Moron, affluent de la Dordogne, et ses sous-affluents, le Marinier, le Fongervau et le ruisseau de Coffin (Saint-Christoly).

Sol assez accidenté, offrant une série de hauts et larges plateaux, qui

(1) M. d'Arliguie possède, en outre, dans les marais, trois propriétés affermées.

atteignent 100 m. d'alt., et qui sont séparés par des vallons aux pentes douces. Ces plateaux et ces vallons courent gén. du S. au N. Ils sont, en majeure partie, couverts d'une terre sablo-argileuse, facile à travailler, plus ou moins fertile. Les parties O. et S. sont les plus riches; entrecoupées de nombreux ruisseaux et bien cultivées, elles donnent, grâce aux engrais, d'assez bons revenus. La vigne y présente une végétation luxuriante. Les parties N. et N.-E. offrent de vastes plateaux, sortes de landes couvertes d'un sable presque pur, qui n'est propre qu'à la culture du pin maritime.

Sous-sol sableux ou argileux, constitué dans beaucoup de contrées par un agrégat de sable et d'argile très-compacte, qu'on appelle terre à bâtir, propice à l'agriculture, et surtout à la viticulture. Dans quelques parties des landes, on trouve l'alios ferrugineux, de 30 à 60 centimètres de profondeur. Quelques bancs de petite grave et de moellon, répandus en différentes parties du canton, ne suffisent pas à la consommation locale. Les bancs calcaires se trouvent presque exclusivement dans les communes de Civrac, Saint-Christoly et Saint-Giron.

Revenus pr. : 1° **Vins blancs** produits par l'enrageat (folle) et quelques pieds de chalosse, qui ne forment pas, dans l'ensemble du canton, plus de 1/10 de l'encépagement des vignes blanches. Ces vins blancs, autrefois presque tous consommés par les brûleries, sont aujourd'hui, en grande partie, destinés aux opérations ou à la consommation en nature; ils se vendent en primeur, nus, selon les années et les crûs, de 20 à 40 fr. la barrique. Les 1870 ont été vendus, au bout de quelques mois, jusqu'à 50 fr. Nous employons le prix de la barrique, au lieu du prix de tonneau, pour nous conformer à l'usage local.

2° **Vins rouges** abondants dans les communes de Générac, Saint-Giron, Saint-Christoly, Saint-Vivien et Lafosse; ils ne se trouvent qu'en petite quantité dans le reste de ce canton, où ils sont consommés dans la localité. Ils sont produits par 4/5 malbec (teinturin) et 1/5 merlot et cépages divers.

Dans les communes que nous venons de nommer, situées à l'O. du canton, les vins rouges ont une jolie couleur, sont gén. francs de goût, coulants et vite buvables; ils se rapprochent de ceux des secondes communes du Blayais, et se vendent, en primeur, selon les années et selon les crûs, 200 à 400 fr. le tonneau, logés.

3° **Céréales** : froment, seigle, maïs et avoine, suffisant à peine à la consommation locale de l'ensemble du canton.

4° **Pommes de terre**, cultivées dans les terres labourables, suffisant largement à la consommation locale de ce canton, où l'on engraisse moins de porcs que dans le canton de Saint-Ciers.

5° **Foins** suffisant largement à la consommation du canton; exportés dans quelques communes.

6° **Bétail** : *Race bovine* donnant un revenu important par la vente des veaux livrés à la consommation dès l'âge de 2 mois 1/2. L'engraissement des bœufs se fait sur une très-petite échelle. Les agriculteurs de quelques communes du N., les moins riches du canton, ont l'usage de faire de nombreuses transactions sur les bœufs dont ils se servent pour leurs travaux; après les labours, ils les engraissent durant quelques semaines, pour les

revendre avec bénéfice aux agriculteurs qui complètent leur engraissement.

Race porcine, élevée dans toutes les familles pour les besoins du ménage et comme revenu. On vend dans ce canton un assez grand nombre de cochons de lait et de cochons gras. Presque toutes les familles élèvent le double de ce qu'elles consomment.

Race ovine, élevée sur une petite échelle, et servant à peu près exclusivement à la consommation locale.

Race chevaline, environ 50 élèves par an.

Race galline (poulets, canards, oies et dindons), élevée sur une grande échelle, surtout les poulets, et donnant, dans toutes les communes de ce canton, un assez bon revenu.

7° **Bois de pins** constituant un bon revenu pour les communes du N. et de l'E. de ce canton. On en tire des *échalas* vendus au millier à raison de 50 fr. le mille rendu à Blaye (longueur moyenne, 2 mètres), des *bûches* vendues à raison de 20 à 25 fr. le tonneau (3 stères 6 décistères), des *planches* vendues, en moyenne, sur place, 5 fr. la douzaine (longueur 1 mètre 95 centimètres), de la *résine* en très-petite quantité.

8° **Bois de chênes,** coupés tous les huit ou dix ans, donnant des fagots consommés sur place ou dans l'arr[t] de Libourne. Prix des fagots rendus à Bourg ou à Blaye, 50 fr. le cent.

Mode d'exploitation. — L'agriculture est faite dans ce canton suivant les anciens usages. Les terres fertiles y sont toutes cultivées avec soin, mais selon la routine. Les machines-outils y sont peu ou point employées.

Le sol, très-morcelé, est en grande partie cultivé par les détenteurs de la propriété.

Les grands propriétaires emploient, pour l'exploitation de leurs domaines, des maîtres-valets ou des métayers; ce dernier mode est le moins usité.

Les maîtres-valets reçoivent 250 à 300 fr., plus 6 sacs de blé et 2 barriques de vin blanc. Les hommes à la journée reçoivent 1 fr. à 1 fr. 50 et la nourriture; les femmes reçoivent 50 à 75 cent. et la nourriture.

Le **métayage** est pratiqué avec la condition du partage égal des dépenses et des revenus.

Le **commerce et l'industrie** sont à peu près nuls dans ce canton.

Les habitants (classe ouvrière) parlent à peu près le saintongeais; ils sont laborieux et économes, de mœurs douces et paisibles, mais en proie à la plus grande ignorance.

SAINT-SAVIN. — 2,205 h. — 4,410 hect. — 88 m. d'alt. — 40 k. au N.-N.-E. de Bordeaux; 15 k. au N.-E. de Bourg; 18 k. à l'E. de Blaye; 19 k. au N.-N.-E. de Saint-André. — **B.** : au N., par la Charente-Inférieure; à l'E., par Saint-Mariens et Laruscade; au S., par Civrac; à l'O., par Saint-Christoly. — **Arr.** par le Moron à l'O. et par la Saye au N. — **Ch. de fer** des Charentes (st. au vill. de la Chaise, à 150 m. du bourg, et au vill. de Labarraque, à 3 k. du bourg). — **R[te] D[le]** de Bourg à Saint-Savin. — **Ch. de gr. com.** de Blaye à Cavignac; d'Étauliers à Saint-Savin; de Saint-Savin à Montendre. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Savin à Saint-Ciers; de Saint-

Savin à Saint-André. — **Voitures** (services quotidiens) : de Saint-Savin à Blaye, à Bourg et à Saint-André. — **B. de P.** : au bourg. — **B. T.** : à Étauliers et à Bourg. — **Bourg** dans une situation pittoresque, sur le penchant d'un coteau : halles, église romane moderne, qui fait honneur à M. Labbé, son architecte. — **Vill. pr.** : la Chaise, Durand, Guérin, Maurisseau, Ouvrard.

Sol : au S.-O., sur les coteaux du Moron, terrain accidenté, gén. sablo-argileux, assez fertile. Dans le reste de la commune, haut plateau presque partout sableux. — **Sous-sol** argileux sur les coteaux et dans les vallons, offrant du sable ou de l'alios, dans les landes du haut plateau.

Division du sol : ter. lab., 1,594 hect.; vig. en joual., 800; prés, 630; pacages, 60; chênes, 100; pins, 600; landes, 500; sol bâti et j., 42; ch., 80; ruiss., 4.

Vins blancs produits par 4/5 folle, 1/5 chalosse, vendus de 20 à 40 fr. la barrique, nus, selon les années et les crûs.

Vins rouges consommés sur place. — Environ 300 jeunes veaux, 5,000 poulets ou canards et quelques cochons de lait ou cochons gras, vendus.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A la Baconne (J. Baronnet)...	»	30
Id. (Routurier)..........	»	15
A Maurisseau (Seureau)......	»	15
Id. (Jean Arnaudin).....	»	25
Id. (Mandon aîné).......	»	15
Id. (Mandon jeune)......	»	15
A Guiet (Jean-Jean)..........	6	25
Id. (Simon).............	»	20
Id. (Pierre Seurin)......	»	10
A la Chaise (Mandon)........	3	15
Au bourg (Page oncle)........	3	35
Id. (Jean Meynard fils)..	»	20
Id. (Jean Courreau).....	2	15
Id. (Clément Michaud)..	»	10
Id. (Jean Boisson).......	4	6
A Ballange (Pierre Page).....	3	20
A Souchet (Aug. Page).......	3	15
A Benneteau (Veuille)........	»	15
A Berthome (Justin Piousseau)	»	15
A Guérin (Seurin)...........	»	15
Id. (Jacques Martin)....	»	15
Id. (Léon Elie)..........	»	10
Id. (Jacques Elie).......	»	8
Au Petit Miron (Delas).......	»	15
A Molet (Bourdelais)..........	»	15
A Saint-Yzant (Bernard Duval)	»	15
A Bellevue (Godrie)...........	»	10
Au moulin de Saint-Savin (Veuille)...........	»	10
Id. (Georget)...........	»	10

Environ 150 petits propriétaires font de 1 à 10 tonn.

Conseiller général : T. Chaussé.
Conseiller d'arrondissement : P. Plumeau.
Curé : de Belisle.
Maire : Théophile Chaussé.
Adjoint : Jean Dénéchaud aîné.
Secrétaire-instituteur : Lafaye (93 élèves).
Institutrices communales : sœurs de la Conception (66 élèves).
Institutrice libre : Mme Savarias (18 élèves).
Juge de paix : Micheau (habitant Cavignac).
Greffier : Plantif.
Notaire : Ayguesparsse.
Huissiers : Desage, Gaussens.
Percepteur : de Combes.
Enregistrement (receveur de l') : Rocca.
Contrib. indir. (buraliste des) : Bigel.
Postes (receveur des) : Vve Bouché.
Agent-voyer : Giraud.
Sages-femmes : Mme Albin, Mme Métayer.
Société de sec. mut. : prés., T. Chaussé (60 m.).
Fanfare : prés., T. Chaussé (22 membres).
Agent d'affaires, géomètre : Godet.
Agent d'assurances : Joubert (la *Nationale*).
Aubergistes-cafetiers : Borné, Dupont, Latouche, Dénéchaud.
Bestiaux (marchands de) : Hervé, au Pont.
Bois (marchand de) : Sicaud.
Bouchers : Benneteau, Boisson, Meynard.
Boulangers : Courreau, Pinard.
Chapelier : Bouché.
Charpentier-menuisier : Latouche.
Chaussures (marchand de) : Joubert.
Chiffons en gros : Dupuy.
Cloutier : Boudet.
Denrées coloniales : Elie, Gabarrot, Labatut, Marie Léger, Michaud.
Draps et nouveautés : J. Page, Seurin.
Fers et quincaillerie : Micheau.
Grains et farines : P. Courreau, Elie Pinard.
Horloger : Fénelon Baladier.
Maréchaux-ferrants : Delmont, Elie.
Mercier : Chevreux.
Meuniers : Arnaud, Bertin, Jozan.
Pharmacien : Berniard.
Sellier-bourrelier : Joubert.
Tailleurs (marchands) : Audoire, Loubert.
Tuiles et briques (fabric. de) : Delas, Landry.
Vins (courtiers en) : Arnaud, à Saint-Mariens Lalanne, à Civrac; Page, à Saint-Vivien
Marchés : tous les lundis.

Foires : premier lundi de chaque mois, le 1er mai, le lendemain de la fête locale, le 1er septembre, le 23 novembre et le 21 décembre.

Fête locale : le dimanche qui suit le 12 juillet. — Courses de chevaux, feu d'artifice, etc.

CAVIGNAC. — 713 h. — 662 hect. — 76 m. d'alt. — 7 k. au S.-E. de Saint-Savin; 13 k. au N. de Saint-André. — **B.** : au N., par Saint-Mariens; à l'E., par Laruscade; au S., par Marsas et Cézac; à l'O., par Cézac. — **Arr.** par la Saye affluent de l'Isle. — **Rte Nle** de Bx à Paris. — **Ch. de gr. com.** de la Roque-de-Thau à Saint-Christoly. — **Ch. d'int. c.** de Cavignac à Graviers. — **Ch. de fer** des Charentes, st. à 100 m. du bourg. — **B. de P.** — **B. T.** : Saint-André. — **Bourg** situé sur la Rte Nle, halle et 4 lavoirs publics couverts. — **Vill. pr.** : Baudet, Bois-de-la-Nauve, Bonin et les Pillets.

Sol sablo-argileux, offrant quelques parties argileuses vers le S.-O., et le sable pur à l'O., sur les bords de la Saye ainsi qu'à l'extrémité E. — **Sous-sol** gén. argileux.

Division du sol : ter. lab., 62 hect.; vig. en joual., 400; prés, 155; bois, 8; sol bâti et j., 16; ch., 18; ruiss., 3.

Vins blancs ordinaires. — **Foins.**

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.
A Coutit (Pierre Mallot)	25
Au bourg (Riquet)	25
Id. (H. Cavignac)	20
A Bodet (H. Bergeon)	20
Id. (Monnerot)	20
A Bodet (Arnaud Nouguerède)	15
Au bourg (J. Elie)	15
Au Pinet (Jean Laville)	15
A Godineau (Jean Cavignac)	12

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Goujon.
Maire : Pierre Picq.
Adjoint : Pierre Mallot.
Secrétaire-instituteur : Cluzet (44 élèves).
Institut. : sœurs de la Conception (30 élèves).
Notaire : Picq.
Huissier : Gombaud.
Percepteur : Magnelli.
Contrib. indir. (buraliste des) : Charlassier.
Gendarmerie : brigadier, Micoine.
Postes (receveuse des) : Mlle Brian.
Médecins : Dupuy, Peyraud.
Sage-femme : Mme Humbert.
Société de secours mutuels : dite SAINT-HILAIRE, prés. Bert (25 membres).
Agent d'assurances : Charlassier (le *Soleil*).
Aubergistes : Berlureau, Vve Arnaud, Dutour, Gabard, Laton, Mallot.
Banquier : Godrie.
Barriques (fabricants de) : Claverie, Debot.
Bâtisses (entrepreneur de) : Saboureau.
Bouchers : Aubert, Audoire.
Boulangers : Bergeon, Mallot, Riquet.
Chandelles (fabricants de) : Aubert, Mallot.
Charrons : Doublet, Dupuy, Page.
Denrées coloniales : Déjean, Fedèle, Latouche, Mallot.
Draps et nouveautés : Moulin, Torrès.
Fers et quincaillerie : Déjean, Latouche.
Forgerons : Berniard, Chevreux, Massé.
Grains et farines : Bergeon, Mallot, Riquet.
Maréchaux-ferrants : Daré, Largeteau.
Menuisiers : Aubert, Déjean, Lignac.
Meuniers : Grand, au Moulin-Neuf; Severin, au Petit-Moulin.
Pâtissiers : Mallot, Simon.
Pharmacien : Jayle.
Résineux (produits) : Bernard.
Sabots (fabricants de) : Brocaire, Pastureau.
Sellier-bourrelier : Hermogène Dumas.
Voitures à volonté et roulage : Simon.
Marchés : tous les jeudis, très-importants pour les légumes, les volailles et les veaux, exportés sur Bordeaux. Ces marchés commencent au lever du soleil, et finissent, en été, vers sept ou huit heures du matin.
Fête locale : 25 mars.

CÉZAC. — 1,502 h. — 1,916 hect. — 59 m. d'alt. à Landreau. — 7 k. au S. de Saint-Savin; 13 k. au N. de Saint-André. — **B.** : au N., par Civrac et Saint-Mariens; à l'E., par Cavignac; au S., par Marsas et Cubnezais;

à l'O., par Pugnac. — **Arr.** par le Moron et ses affluents, le Fongervaù et le Marinier. — **Ch. de fer** des Charentes, stat. de Cavignac, à 3 k. 1/2 du bourg. — **Ch. d'int. c.** de Cavignac à Graviers; de Saint-Savin à Saint-André. — **B. de P.** : Cavignac. — **B. T.** : Bourg et Saint-André. — **Vill. pr.** : les Courreaux, Landreau et le bourg.

Sol présentant un haut plateau, un peu accidenté, sablo-argileux et fertile à l'E., tandis qu'à l'O. il est entièrement plat et sablonneux. — **Sous-sol** : terre sablo-argileuse, compacte, ou sable pur; vers l'E., petit banc de pierre à moellon.

Division du sol : terre lab., 400 hect.; vig. en joual., 900; prés, 460; pacages, 8; pins, 29; chênes, 20; landes, 12; sol bâti et j., 39; ch., 44; ruiss., 4.

Vins blancs ordinaires et abondants. — **Vins rouges** vendus, nus, 40 à 50 fr. la barrique; consommés dans la localité. — **Foins et bauges** exportés. Les bauges se vendent sur pied, de 90 à 110 fr. le journal de 43 ares 76 centiares. — **Bétail** : *race bovine*, engraissement et transactions nombreuses. Exportation chaque année, d'environ 400 veaux, 150 cochons gras et de nombreuses têtes de volaille.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
A Brochard (Louis Boisson).....	50	*Au bourg* (Et. Arnaud)..........	40
Au Courreau (Vve J. Virton).....	40	Id. (Durand-Lasserre)......	25
Id. (Lajoie).................	25	*A Mailler* (P. Cavignac).........	35
Id. (J. Lignac).............	25	*Au moulin de Prade* (J. Juis.....	30
A Landreau (P. Seguin jeune)...	40	*A Seugue* (J. Eymas)............	30
Id. (P. Arnaud)............	30	*A Breil* (F. Dumuseau)..........	30
Id. (P. Seurin aîné)........	25	*A Saint-Léger* (R. Courpon).....	30
A Marinier (J. Rozan)..........	40	Id (J. Auduberteau).......	15
Id. (J. Berniard)...........	30	*A Berniard* (Dr P. Seguin)......	30
Au Moulin (Pierre Robin).......	40	Id. (P. Landreau)..........	25
A Lubat (Vve Lucas)............	35	*A Conil* (Jean Audoire..........	25
A Morissé (J. Micheau)..........	35	*A Créon* (J. Page)...............	25
A Ballé (Cavignac)...............	45	*A Page* (P. Page aîné)...........	20
Id. (Cavignac dit Boileau)..	20	*Au Maréchal* (Hrs L. Ribéraud)..	20

Une centaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Boireau.
Maire : Pierre Arnaud.
Adjoint : Pierre Seurin aîné.
Secrétaire : Durand-Lasserre.
Instituteur : Eurède (76 élèves)
Institut. : sœurs de la Conception (63 élèves).
Notaire : C. Godrie.
Contrib. indir. (buraliste des) : Durand.
Médecins : Godrie, Dr Seguin.
Soc. de sec. mut. : prés., Lajoie (60 membres).
Aubergiste : Boisson.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Hervé frères.
Bestiaux (marchand de) : Bizère.
Denrées coloniales : Lalanne, Belloumeau.
Fête locale : 1er dimanche d'août.

CIVRAC. — 627 h. — 1,324 hect. — 42 m. d'alt. — 3 k. au S. de Saint-Savin. — **B.** : au N., par Saint-Savin; à l'E., par Saint-Mariens; au S., par Cézac; à l'O., par Pugnac, Saint-Vivien et Saint-Christoly. — **Arr.** par le Moron et son affluent le Mézereau. — **Rte Dle** de Bourg à Saint-Savin. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Savin à Civrac et à Saint-André-de-Cubzac; du Pas-de-Bourg à Saint-Mariens. — **B. de P.** : Cavignac. — **B. T.** : Saint-Savin. — **Vill. pr.** : Civrac, Chapeau, Hulet, les Berlans, les Faures, le Fenouil, Mercier.

Sol presque partout sablo-argileux, assez fertile; vers l'O., quelques terres fortes. — **Sous-sol** argileux à l'E., calcaire vers l'O. de la commune, du côté des Berlans et du Bras-de-Fer.

Division du sol : ter. lab., 400 hect.; vig. en joual., 438; prés, 300; pât., 20; pins, 90; friches, 16; sol bâti et j., 30; ch., 28; ruiss., 2.

Vins blancs ordinaires. — **Vins rouges** vendus à peu près comme ceux de Saint-Christoly. — On exporte : foins, cochons, poulets et environ 200 jeunes veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Bras-de-Fer (P. Chaussé)..	40	10
A Reguignon (Ardouin)......	10	40
A Plaisance (Charles d'Arche)	»	50
Au Fenouil (Lalanne)........	»	35
Au Michaud (Elie fils).......	»	30
A Naudau (E. de Boyer).....	»	25
A Gautier (Lefol)............	10	15
A la Gaucherie (J. Audoire).	5	15
A Vignolles (E. Ayguesparsse)	5	15
A Chapeau (Jean Chabinaud).	5	15
Au bourg (Mlle A. Landard)..	»	15
A Livron (Duranteau).......	10	10
Id. (Fonteneau)........	8	10
Id. (Mellier)............	5	10
Aux Berlans (Pierre Trias)...	5	10
Id. (F. Veuille).........	5	10
A Pastorat (Lacourtiade père).	10	»

Environ soixante propriétaires font de 2 à 10 tonneaux, rouge ou blanc.

Curé : de Barberin.
Maire : Pierre Lalanne.
Adjoint : Raymond Boyer.
Secrétaire-instituteur : B. Serres; école mixte (26 élèves).
Bois (marchand de) : Lalanne.
Boucher : Mellier (à Chapeau).
Denrées coloniales : Chaumet, Duranteau.
Meuniers : Vallée, aux moul. de Bras-de-fer; Marchais et Roy, au moul. de Pastorat.
Pierres, moellons : Marchais.
Tuiles et briques (fabricant de) : Bonnecaze, à Bras-de-Fer.
Vins (commissionnaire en) : Lalanne.
Fête locale : 1er septembre.

CUBNEZAIS. — 556 h. — 1030 hect. — 50 m. d'alt. — 8 k. au S.-S.-E. de Saint-Savin; 10 k. au N.-N.-E. de Saint-André-de-Cubzac. — **B.** : au N., par Cézac; à l'E., par Marsas; au S., par Gauriaguet et Peujard; à l'O., par Cézac. — **Arr.** par le ruiss. de Saint-Martial qui prend sa source à la Croix-de-Merlet et aboutit au Moron. — **Rte Nle** de Bx à Paris. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Savin à Saint-André. — **B. de P.** : Cavignac. — **B. T.** : Saint-André. — **Vill. pr.** : les Trois-Maines, la Croix-de-Merlet et le bourg.

Sol gén. sableux, offrant, vers l'E., quelques parties sablo-argileuses assez fertiles. — **Sous-sol** varié; vers l'E., terre sablo-argileuse compacte; vers l'O., un peu d'alios.

Division du sol : ter. lab., 100 hect.; vig. en joual., 600; prés, 200; pât., 15; chênes, 15; pins, 42; landes, 20; sol bâti et j., 14; ch., 23; ruiss., 1.

Vins blancs d'enrageat, ordinaires.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.
A la Croix-de-Merlet (Millade)..	80
Id. (Pierre Soulignac).....	25
Id. (Jean Gombaud).......	15
Au Moulin (Pierre Seguin).....	20
Id. (Bonnecaze)...........	20
A Créon (Jean Rousset)........	20
Au bourg (Jean Heyraud)......	20
Aux Trois-Maines (J. Debande).	15
Id. (Pierre Rousseau aîné).	12
A Monguilon (Jean Bérard).....	15

Une soixantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Pène.
Maire : Jean Millard.
Adjoint : Jean Vigne.
Secrétaire-instituteur : J. Marmier [illegible].
Boulanger et débitant de tabac : [illegible].
[illegible] : Mauvilain.
Denrées coloniales : Chavasse, Motu.
Vins ([illegible] et commissionnaire en) : [illegible].
Fête locale : saint Martin (11 novembre).

DONNEZAC. — 1,146 h. — 3,626 hect. — 47 m. d'alt. au bourg ; 63 m. au Jard-Papier. — 14 k. au N. de Saint-Savin ; 25 k. au N.-E. de Blaye. — **B.** : au N. et à l'E., par le dép᠎t de la Charente-Inférieure ; au S., par Saint-Savin ; à l'O., par Reignac. — **Arr.** par la Livenne. — **Ch. de gr. com.** de Saint-Savin à Montendre. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Savin à Saint-Ciers ; de Donnezac à Saint-Savin (en cours de construction) ; d'Étauliers à Bussac ; des Hauts-Ponts (Marcillac) à Donnezac. — **B. de P.** : Reignac. — **B. T.** : Étauliers. — **Vill. pr.** : Arsonneau, Fortuneau, le Grand-Brignac et Donnezac, où se trouve une église moderne.

Sol très-peu accidenté, sableux ou sablo-argileux, assez fertile dans les environs du bourg. — **Sous-sol** gén. sablonneux.

Division du sol : ter. lab., 1,050 hect. ; vig. en joual., 150 ; prés et pât., 320 ; pins, 540 ; chênes, 180 ; landes, 1,300 ; sol bâti et j., 23 ; ch., 57 ; ruiss., 6.

Vins blancs ordinaires. — **Foins.** — **Bétail** : cochons de lait et cochons gras, agneaux, et environ 50 veaux par an.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
A Faugères (Duclou)	20	*A la Naure* (Fr. Héraud)	12
Au Grand-Moulin (Rom. Nicolas)	15	*A la Prise* (Jacques Héraud)	12

Une soixantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonneaux.

Curé : Barbancey.
Maire : François Héraud.
Adjoint : Romain Noinain.
Secrétaire-instituteur : Besse (41 élèves).
Institutrice : Mlle Pomado (52 élèves).
Aubergistes : Birot, Estrade père, Estrade fils.
Brasserie : Berthe.
Briques et tuiles (fabricants de) : Chevreux, Noinain.
Denrées coloniales : Héraud fils.
Forgerons : Boudoin, Héraud.
Meuniers : Berthe, au moul. de Saint-Pierre ; Boulineau, au moul. d'Arsonnaux ; Nicolas, au Grand-Moulin ; Perdriaux et Cie, au Grand-Moulin.
Fête locale : premier dimanche d'août.

GÉNÉRAC. — 737 h. — 939 hect. — 39 m. d'alt. — 10 k. au N.-O. de Saint-Savin ; 12 k. au N.-E. de Blaye. — **B.** : au N., par Étauliers, Reignac et Saugon ; à l'E., par Saugon ; au S., par Saint-Giron ; à l'O., par Campugnan. — **Arr.** par le Serpolet, affluent de la Livenne. — **Ch. de gr. com.** de Blaye à Montlieu ; d'Étauliers à Saint-Savin. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Paul à Générac ; de Pontet (Eyrans) à Campugnan. — **B. de P.** : Saint-Savin. — **B. T.** : Étauliers. — **Vill. pr.** : les Drouillards, les Trajeaux, Bourdillas et Générac.

Sol gén. sableux, offrant des parties sablo-argileuses assez fertiles, au S. de la commune, vers les villages des Drouillards, Trajeaux et Loumela. — **Sous-sol** d'alios ou de sable.

Division du sol : ter. lab., 385 hect.; vig. en joual, 265; prés, 104; pât., 10; chênes, 26; pins, 92; landes, 25; sol bâti et j., 10; ch., 20; ruiss., 2.

Vins rouges : analogues aux deuxièmes côtes du Blayais.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Aux Drouillards (Bernetière)...	20	*Aux Buraillos* (Peynaud).......	20
Id: (Meriochaud)..........	10	*Au Prat* (Dénéchaud)...........	12
A Lussiet (J. Glémet)...........	20	*Aux Bourdillas* (Delaage).......	12
Au bourg (Glémet).............	10	Id. (Trijeard fils)..........	12
Aux Trajeaux (Peynaud frères).	25	Id. (B. Trijeard)..........	20

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn.

Curé : Dupont.
Maire : Jean Bouyé.
Adjoint : Giraud.
Secrétaire-instituteur : P. Pujol (44 élèves).
Institutrice : Mme Anaïs Martin (21 élèves).
Denrées coloniales : Delille.
Fête locale : 17 janvier ou le dimanche suivant.

LAFOSSE. — 302 h. — 465 hect. — 34 m. d'alt. — 9 k. au S.-O. de Saint-Savin; 7 k. au N. de Bourg. — **B.** : au N. et au N.-E., par Saint-Vivien; à l'E. et au S., par Pugnac; au S.-O., par Lansac; à l'O., par Mombrier et Teuillac. — **Arr.** par le Barbefer, appelé aussi le Millac, qui limite la commune au N. — **Rte Nle** de Bx à Nantes et à Saint-Malo. — **Ch. de gr. com.** de Villeneuve à Lafosse. — **Ch. d'int. c.** de Brigeret à Saint-Christoly. — **B. de P.** : Bourg. — **B. T.** : Bourg. — **Vill. pr.** : Charron, Fontarabie, le Fassier, Peyrefaure, Raison et le bourg.

Sol : vers l'O., sablo-argileux et peu accidenté; vers le S.-E., accidenté et argilo-calcaire. — **Sous-sol** : terre dure, rougeâtre et favorable à la vigne. On trouve, dans certaines parties de la commune, à 2 ou 3 mètres de profondeur, des bancs calcaires.

Division du sol : ter. lab., 40 hect.; vig. en joual., 300; chênes, 14; pins, 10; prés, 78; sol bâti et j., 10; ch., 12; ruiss., 1.

Vins rouges produits par 1/2 malbec, 1/4 merlot, 1/4 cahors, prolongeau, etc.; prix de primeur, logés, 200 à 350 fr. le tonneau. — **Vins blancs** produits par 2/3 enrageat (folle), 1/3 chalosse, très-alcoolisés; prix de primeur, nus, de 90 à 150 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-de-Cameilh (Alfred Duchon-Doris)...........	»	30	*Au Petit-Bertin* (T. Guichard)	30	30
A Grillet (Pierre Faure).....	3	45	Id. (Berniard).........	20	10
Aux Huberts (Audoire)......	»	40	*Au Fassier* (Michel Dupuy)..	6	25
Au Garreau (Pierre Guichard)	15	25	*A Peyrefaure* (Jacq. Faure)..	10	30
A Fontarabie (Thom. Boyer).	20	30	*A Chantemerle* (Jean Brard).	»	15
			Au Grand-Chemin (Baronnet)	5	20

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn., blanc ou rouge.

Curé : Roncoroni.
Maire : Pierre Guichard.
Adjoint : Michel Dupuy.
Secrétaire-institut. : Bordenave (34 élèves).
Institutrice : Mme Vialenc (35 élèves).
Aubergiste : Dupuy.
Fête locale : saint Mérans (23 janvier).

LARUSCADE. — 1,749 h. — 4,637 hect. — 101 m. d'alt. — 10 k. au S.-E. de Saint-Savin; 16 k. au N.-E. de Saint-André-de-Cubzac. — **B.** : au N.-O., par Bussac; au N.-E., par Bédenac; à l'E., par Lapouyade; au S.-E., par Tizac; au S., par Marcenais; à l'O., par Cavignac et Saint-Mariens. — **Arr.** par la Saye et ses affluents le Graviange et le Meudon. — **R^te^ N^le^** de B^x^ à Paris. — **Ch. de gr. com.** de Lussac à Saint-Savin; **Ch. d'int. c.** de Laruscade à la Croix-de-Merlet. — **B. de P.** : Cavignac. — **B. T.** : Saint-André. — **Bourg** avec halle. — **Vill. pr.** : Buisson, Berbion, Duret, Pérossimon, Pierrebrune, Quiard.

Sol : sableux et plat vers le N.; sablo-argileux vers le S., où le terrain est accidenté; fertilité moyenne. — **Sous-sol** : au N., alios; au S., sable, argile ou grave très-fine.

Division du sol : ter. lab., 1,300 hect.; vig. en joual, 860; prés, 600; pât., 60; chênes, 100; pins, 1,040; landes, 550; sol bâti et j., 40; ch., 77; ruiss., 10.

Vins blancs : ordinaires.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin. b.		Tonneaux vin b.
A Pérossimon (J. Girardot).....	50	*Au bourg* (J. Dejeay fils).......	15
Id. (J. Denoël)............	25	Id. (J. Prévot)............	15
A Buisson (Livran)............	40	*Au Pas* (P. Vanlin).............	20
Au bourg (F. Gellie)............	30	*A Laurent* (J. Laville)..........	15
Id. (B. Goujon)............	25		

Une centaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Jean-Marie Belloumeau.
Maire François Gellie.
Adjoint : Jacques Lignac.
Instituteur : J.-A. Faure (87 élèves).
Intitutrice communale : Mme Faure (40 élèv.).
Institutrice libre : Mlle Périer (42 élèves).
Notaire : Ansault.
Cont. ind. (receveur des) : Fleury Pastoureau.
Agents d'affaires, géomètres : Duhard, Dupas, Laville.
Aubergistes : Arnaud jeune, Bonnecaze, Godet, Hairon.
Bois (marchands de) : Duhard, Merlet frères.
Boucher : Goujon.
Boulangers, marchands de grains : Baudrit, Léon Réguenaud.
Cafetier : Baudrit.
Chapelier-teinturier : E. Hairon.
Charpentiers : Boucherie, Chagneau.
Charrons : Degère, Joffre, Veuille.
Cordier : Ursin Seguin.
Cordonniers : Peynaud, Piossseau.
Denrées coloniales : F. Pastoureau, Pradier.
Distillateur d'eau-de-vie : Lignac.
Fers (marchand de) : F. Pastoureau.
Forgerons : Arnaud, Descombes, Mariochau, Robin.
Menuisiers : Gendre, Jeanneau, Motu.
Peintre-vitrier : Vinay.
Produits résineux : Eymery.
Sabotiers : Pradier, Renard,
Tuiles et briques : Ardoin, Cosson, Lignac, Millet, Safaure.
Marchés : tous les dimanches.
Foires : 2 janvier, lundi de Pâques, 17 mai, 11 novembre.
Fête locale : 16 mai.

MARCENAIS. — 493 h. — 904 hect. — 50 m. d'alt. — 14 k. au S.-S.-E. de Saint-Savin; 14 k. au N.-E. de Saint-André-de-Cubzac. — **B.** : au N., par Marsas et Laruscade; à l'E., par Tizac; au S. par Périssac et Saint-Genès; au S.-O., par Salignac; à l'O., par Marsas. — **Arr.** par la Saye. — **Ch. de gr. com.** de Cavignac à Libourne. — **B. de P.** : Cavignac. — **B. T.** : Saint-André. — **Vill. pr.** : Roussac, le Tourneur, le Moulin-Borgne, le Petit-Guillaux et le bourg. — **Sol** sablo-argileux, d'une fertilité moyenne et propre à toutes les cultures. — **Sous-sol** gén. argileux.

Division du sol : ter. lab., 185 hect.; vig. en joual., 425; prés, 160; landes et pât., 40; chênes, 30; pins 30; sol bâti et j., 10; ch., 19; ruiss., 5.

Vins blancs ordinaires. — **Foins**. — Vente d'environ 150 veaux et 2,000 poulets.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
A la Billou (Michel Sarbion).....	45	*Au Rousseau* (Julien Micheau)...	20
A la Muraille (Pierre Sartron...	30	*Au bourg* (André Chavasse).....	15
Au Moulin-Borgne (J. Lavidalie).	25		

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Durand.
Maire : Julien Micheau.
Adjoint : Léon Bertet.
Secrétaire-instituteur : Saint-Pau (20 elèves).
Institutrice : Mme Grugier (26 élèves).
Agent d'affaires, géomètre : Lavidalie.
Denrées coloniales : Boiteau, Terrien.
Distillateur d'eau-de-vie : Bertet.
Forgeron : Demai.
Moulins : Bertet, 2 paires de meules à vapeur, 2 paires à eau, 1 paire pour la fabrication de l'huile de noix; Cartier, au moul. de Vinet; Rateau et Ce, au Moulin-Borgne.
Fête locale : 24 juin.

MARSAS. — 630 h. — 813 hect. — 68 m. d'alt. — 10 k. au S.-S.-E. de Saint-Savin; 10 k. au N.-E. de Saint-André. — **B.** : au N., par Cavignac; à l'E., par Marcenais et Laruscade; au S., par Gauriaguet; à l'O., par Cubnezais. — **Arr.** par la Virvée, qui prend sa source entre le bourg et le village de Jean-Marceau. — **R^{te} N^{le}** de B^{x} à Paris. — **Ch. de gr. com.** de Libourne à Cavignac. — **Ch. d'int. c.** de Laruscade à la Croix-de-Merlet. — **B. de P.** : Cavignac. — **B. T.** : Saint-André. — **Vill. pr.** : partie E. de la Croix-de-Merlet sur la R^{te} N^{le} et le bourg, où se trouve une ancienne église ogivale avec clocher moderne, style roman (architecte, M. Durand).

Sol : sablo-argileux, plus ou moins fertile, accidenté du côté E., où l'on trouve quelques terres fortes. — **Sous-sol** : sablo-argileux, très-compacte; mêlé de petits graviers vers le S. et l'E., et d'un peu de moellon vers le S.

Division du sol : ter. lab., 50 hect.; vig. en joual., 540; prés, 160; chênes., 20; pins, 2; landes, 7; sol bâti et j., 13; ch., 21.

Vins blancs : ordinaires. — **Vins rouges** : consommés sur place. — Environ 200 veaux par an, quelques porcs gras et la volaille sont exportés.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
A Monguilon (Jacques Godrie)...	70	*A Bonnecaze* (Pierre Denoël).....	20
A la Bernarde (Michel Berard)...	60	*A Peytourin* (Jean Farrouilh)....	20
Au bourg (Jacques Page)........	40	*A Gélineau* (F. Motard)..........	15
A Bonnecaze (Cavignac)..........	25	*A Dureau* (P. Poupelin)..........	15
Id. (Jacques Terrade)......	20	Id. (J. Poupelin)...........	15

Une soixantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Jean Massé.
Maire : Michel Bérard.
Adjoint : Pierre Cavignac.
Secrétaire-instituteur : J. Rodeuilh (37 élèves).
Agent d'affaires, géomètre : Brougnon.
Aubergiste : Moine, à la Croix de Merlet.
Bâtisses (entrepreneur de) : Gauchereau.
Cafetiers : Brougnon, Hervé, Vigier.
Denrées coloniales : Heureude.
Fête locale : 25 août.

SAINT-CHRISTOLY. — 1,929 h. — 2,800 hect. — 42 m. d'alt. — 5 k. à l'O. de Saint-Savin; 13 k. à l'E. de Blaye. — **B.** : au N., par Saugon; à l'E., par Saint-Savin; au S., par Saint-Vivien; à l'O., par Saint-Giron. — **Arr.** par le Moron, qui limite la commune à l'E. — **Ch. de fer des** Charentes, st. à 1 k. au N. du bourg. — **Ch. de gr. com.** de Blaye à Cavignac; de la Roque-de-Thau à Saint-Christoly. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Christoly à Reignac; de Brigeret à Saint-Christoly; de Saint-Christoly à Cartelègue. — **Voitures publiques** de la Roque-de-Thau à Saint-Christoly, correspondant avec le bat. à vap. — **Courrier** de Blaye à Cavignac. — **B. de P.** : Saint-Savin. — **B. T.** : Blaye. — **Vill. pr.** : Lagache, Cottreau, Léguille, Chauvin, les Cabanes, les Trias et le bourg.

Sol varié : landes sablonneuses vers le N.; terres argilo-calcaires aux environs du bourg; terres douces, sablo-argileuses, dominant dans les autres parties de la commune. — **Sous-sol** : pierreux aux Places, sur le coteau de Jussas, à Bavoliers et aux environs du bourg; sablonneux vers le N.; sablo-argileux très-compacte dans le reste de la commune.

Division du sol : ter. lab., 580 hect.; vig. en joual., 1,200; prés, 450; pât., 25; pins, 275; chênes, 10; landes, 150; sol bâti et j., 42; ch., 63; ruiss., 5.

Vins rouges, gén. classés au rang des 2mes côtes du Blayais, produits par 4/5 malbec (teinturin), 1/5 merlot et autres cépages; prix de primeur, 250 à 400 fr. — **Vins blancs** gén. ordinaires, sont supérieurs sur le mamelon de Jussas. Environ 300 veaux, 200 porcs gras et 4,000 têtes de volaille sont exportés chaque année.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1er CRU BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-Bavoliers (1) (Gervais)	80	»

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-Ravion (Haulon)	20	15
A Rolante (Christophe Mestayer)	12	5
Au bourg (Plumeau)	15	»
A Jussas (2) (Girard)	12	20
La Pitance et les Bertauds (3) (Tardy, avoué)	25	»
Au bourg (le command. Tardy)	12	»
Au bourg (F. Charles)	10	3

(1) La propriété de Bavoliers, à M. Gervais, conseiller général de Blaye, comprend 40 hect., divisés en : 10 hect. ter. lab., 15 hect. prairies et agréments, 15 hect. vignes. Ce vignoble, renouvelé depuis vingt-cinq ans, est cultivé à la charrue, installé au fil de fer, et encepagé avec le plus grand soin, 1/3 en cabernet-sauvignon, 1/3 en merlot, 1/3 en malbec; son sous-sol est en majeure partie argilo-calcaire ou marneux. Les vins de ce crû allient un bouquet tout particulier à beaucoup de finesse et de maturité. On peut actuellement y récolter jusqu'à 100 tonneaux. Cette propriété, tenue d'une façon remarquable, a mérité, il y a quelques années, la première médaille d'or décernée par le comice agricole de Blaye.

(2) Le domaine de Jussas comprend 18 hect. dont 4 hect., consacrés à la vigne blanche, sont situés sur un mamelon formant le point culminant de la commune. Ce mamelon offre un sol sablo-graveleux sur fond d'argile; il produit 20 tonneaux de vins blancs récoltés avec le plus grand soin. Une moyenne de 10 tonneaux, mise à part, forme le premier vin, qui se recommande par une finesse et un moelleux extraordinaires pour cette contrée. Ce crû est considéré comme le premier du pays pour les vins blancs; sa moyenne de production tend à augmenter.

(3) Les domaines de la Pitance et des Bertauds comprennent 3 hect. prairies et bâtisses et un vignoble de 21 hect. dans un terrain varié, généralement sablo-argileux, labouré à la charrue et complanté en 3/5 malbec et 2/5 merlot et autres cépages.

CRUS ARTISANS

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A la Moulinasse (C. Audoire)	10	30
A Cotterau (Laurent Page)...	10	10
Id. (Dubraud)	15	10
Id. (Pierre Virton).....	15	10
Id. (Chevreux).........	15	8
Id. (Joseph Bertaud)...	18	»
Au Maine (Jean Delage).....	20	10
A Hervé (Prolongeau)........	10	25
Id. (Jacques Pelleau)...	15	»
A Lagache (Bertaud, arpent.)	6	10
A l'Étang (Vve Allouet)......	10	5
A la Portine (Bertaud)......	15	3
Au bourg (J. Arnaudin).....	10	5
Id. (Poirier)............	6	10
Id. (Estieu)............	6	5
Id. (Bertin)............	4	8
A Querion (Tanet frères)....	10	5
A Lamauré (Lamauré).......	10	2

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.



CHATEAU-BAVOLIERS

(1er CRU BOURGEOIS)

M. Gervais, conseiller général de Blaye, propriétaire.

Curé : Wolleinshneider.
Maire : Jean Plumeau.
Adjoint : Joseph Prolongeau.
Secrétaire-instituteur : Genis (109 élèves).
Institutrices : sœurs de la Présentation (73 elèves).
Notaire : Buart.
Médecins : Mestayer, Dr Teysonneau.
Société de secours mutuels : prés., F. Charles (37 membres).
Agent d'affaires, géomètre : F. Charles.
Aubergistes-cafetiers : Pascal, Roy.
Bois de construction (march. de) : Page père.
Bouchers : Baronnet, Estieu, Rondeau.
Boulangers : Georget, Poirier.
Charron : Motard.
Cordier : Dubraud.
Cordonniers : Audureau, Brussié, Pelletan.
Denrées coloniales : Cazeaux, Dubraud, Lamoré, Sureau.
Draps et nouveautés : Bertaud, Devensant.
Forgerons : Berniard, Meynard.
Horloger-bijoutier : Lassus.
Maréchal-ferrant : Flaubert.
Meuniers : Marchais, au moul. des Places; et quatre moul. à vent
Peintre : Richard.
Pharmacien : Jean Plumeau.
Quincaillier : Lamauré.
Sabotier en gros : Laveau.
Sellier : Pascal.
Marchés : tous les dimanches.
Foire : le lendemain de la fête locale.
Fête locale : 25 juillet ou le dim. suivant.

SAINT-GIRON. — 1,051 h. — 1,165 hect. — 40 m. d'alt. — 8 k. à l'O. de Saint-Savin; 11 k. à l'E. de Blaye. — **B.** : au N., par Générac et Saugon; à l'E., par Saint-Christoly; au S., par Berson; à l'O., par Saint-Paul. — **Arr.** par le Gravereau, qui limite la commune à l'O. et ses

affluents les ruiss. de Chateigné et de Merlateau ou des Arneaudeaux. — **Ch. de gr. com.** de Blaye à Saint-Savin. — **Ch. d'int. c.** de Teuillac à Générac et à Étauliers. — **B. de P.** : Saint-Christoly. — **B. T.** : Blaye. — **Vill. pr.** : Saint-Giron, Coudurat, les Érits.

Sol légèrement accidenté; vers l'O., quelques terres fortes argileuses; vers l'E., sable pur; dans le centre, terre douce, sablo-argileuse assez fertile. — **Sous-sol** : terre compacte, jaunâtre, appelée *terre à bâtir*. A l'extrémité N., banc calcaire exploité pour le moellon.

Division du sol : ter. lab., 50 hect.; vig. en joual., 830; prés, 180; chênes, 20; pins, 40; sol bâti et j., 20; ch., 24; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 4/5 malbec, 1/5 merlot, cabernet, chalosse noire, prolongeau, petit boutignon, etc., constituant, dans les 1ers crûs de la commune, de bons ordinaires; prix de primeur, 250 à 400 fr. — **Vins blancs** ordinaires, produits par 4/5 enrageat, 1/5 chalosse; prix de primeur, 80 à 160 fr. le tonneau, nus.

Environ 130 veaux de deux à trois mois, 100 porcs gras, 1,500 poulets sont vendus chaque année.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1er CRU BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-Virou[1] (André Delbos)	70	25

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A la Pitance (P. Bourdillas)	50	50
Aux Érits (Effié)	35	10



CHATEAU-VIROU
(1er CRU BOURGEOIS)
M. André Delbos, propriétaire.

(1) Le domaine du Château-Virou, assis sur les communes de Saint-Giron et de Berson, comprend 111 hectares divisés comme suit : vignes, 40 hect.; ter. lab., 30; prés, 15; pins, chênes et agréments, 26. Le vignoble est situé sur un sol généralement argilo-calcaire; les vignes rouges, qui tendent chaque jour à remplacer les vignes blanches, sont composées de 3/4 malbec, 1/4 merlot, et produisent un vin très-recherché.

CRUS ARTISANS

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
A la Pitance (J. Duranteau)..	25	15	*Aux Erits* (Jean Meynard)...	12	5
Au Moul.-Neuf (A. Bourdillas)	20	20	*Au Claune* (Pierre Meynard).	10	8
A Freneau (A. Couduret)....	25	10	*Au bourg* (Jean Menanteau).	20	»
Id. (Jean Bouillet).. ..	20	10	Id. (Pierre Routurier)..	12	»
A Gautret (Fort Pujols)......	25	10	*A Coudurat* (Pierre Bouillet fils aîné).................	10	15
Id. (Pierre Cavignac)...	15	»	*Au Petit-Maine* (P. Bouillet).	10	15
Aux Erits (Jean Arnaud).. .	20	18	*A Montiseau* (Jean Ducuing, médecin).....	15	»
Id. (P. Meynard de la Tanet)..........	20	10			

Environ 80 petits propriétaires font de 2 à 10 tonn., rouge ou blanc.

Curé : Maillet.
Maire : Etienne Menanteau.
Adjoint : Antoine Maillet.
Secrétaire : Drouillard.
Instituteur : Ducuing (43 élèves).
Institutrices : sœurs de l'Enfant Jésus (45 él.).
Médecin : Ducuing.
Agents d'affaires, géomètres : Menanteau, Maillet.
Aubergiste : Robin.
Barriques (fabricants de) : Bourdillas, Mellier.
Boucher : Audouin.
Boulanger : Bertaud.
Forgerons : Boisson aîné, Boisson jeune.
Tailleur (marchand) : Braud.
Tuiles et briques (fabricant de) : Magnin.
Foire : le 9 décembre.
Fête locale : 9 décembre.

SAINT-MARIENS. — 826 h. — 1,263 hect. — 63 m. d'alt. — 4 k. 1/2 au S.-E. de Saint-Savin. — **B.** : au N.-O. par Saint-Savin ; au N.-E., par Bussac ; à l'E., par Laruscade ; au S.-E., par Cavignac ; au S., par Cézac ; à l'O., par Civrac et Saint-Savin. — **Arr.** par la Saye, qui la limite à l'E. — **Ch. de gr. com.** de Lussac à Saint-Savin ; de Blaye à Cavignac. — **Ch. d'int. c.** du Pas-de-Bourg à Saint-Mariens. — **B. de P.** : Cavignac. — **B. T.** : Saint-André. — **Vill. pr.** : Saint-Mariens, le Pin, Bellout.

Sol sablo-argileux, assez fertile, offrant vers l'extrémité N.-E. quelques parties sablonneuses, et de l'E. au N.-O. une colline légèrement graveleuse et très-propice à la vigne. — **Sous-sol** graveleux sur cette colline, sableux vers le N., argileux ou sablo-argileux, compacte dans le reste de la commune.

Division du sol : ter. lab., 70 hect. ; vig. en joual., 790 ; prés, 220 ; pât., 21 ; chênes, 45 ; pins, 50 ; landes, 15 ; sol bâti et j., 19 ; ch., 30 ; ruiss., 3.

Vins blancs, produits par 9/10 folle blanche ; prix de primeur, nus, 20 à 40 fr. la barrique. — **Vins rouges** consommés sur place ; prix de primeur, nus, de 40 à 50 fr. la barrique. — **Bétail** : vente d'environ 400 veaux par an, 2,000 poulets et quelques porcs gras consommés sur place.

Foins et **pommes de terre** portés à Bordeaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
Au Gourdet (A. de Baritault)....	75 [1]	*Au Bel-Endroit* (Laville).........	18
Id. (Guibert)	25	*A la Vallade* (Arnaudin).........	25
Id. (Reaux)................	15	Id. (Naud).................	12
Au moul. de Barateau (2) (Chaussé)	15	*Au bourg* (Jean Courreau).......	30

---

(1) Dont 15 tonn. rouge.
(2) Le domaine du moul. de Barateau comprend 9 hect., dont 3 hect. consacrés à la vigne, et situés sur le point culminant du coteau, dans un terrain sablo-graveleux, exposé au S., produisent un des vins blancs les plus fins et les plus liquoreux de l'arrondissement de Blaye ; ce vin obtient un prix double de celui des vins blancs ordinaires de la contrée.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au bourg (Jacques Lafon).......	25	*Au Pin* (Jean Brunetier).........	20
Au Sentier (Lepas)...............	12	Id. (Berniard).............	20
Au Page (Clavelau)...............	25	*A Collinet* (Jean Riquet).........	20
Id. (Pierre Seguin).........	25	*A Blou* (Seguin)..................	12
A Chauvin (Dupuy).............	25	*A Dardonneau* (Delas)...........	20
A Chauvin (Seurau).............	25	*Au Sentier* (Arnaudin)...........	25
Au Camplat (J. de Baritault)....	20	*A Récappé* (Raillon)..............	20
A la Tuilerie (Hervé)............	20	*A Perrot* (Courreau)..............	25
A Durand (Dupuy)..............	20	*A la Grave* (Moreau..............	8

Une soixantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Jean-Jules Cousty.
Maire : Jean Clavelau.
Adjoint : Pierre Lepas.
Secrétaire-instit. : J.-J. Bacot (28 élèves).
Institutrice : Mme Graverau (11 élèves).
Société de sec. mut. : prés., Dupuy (30 memb).
Aubergistes : Dupuy, Moine.
Boucher : Aubert.
Distillateur d'eau-de-vie : Reaux.
Forgeron : Lepas.
Meuniers : Lavergne, au moul. du Pont de Cotet; Machefer et Debaud, au moul. d'Escaudes; Cavignac, au moul. de Gourdet.
Fête locale : saint Mariens ou le dim. suivant.

SAINT-VIVIEN. — 402 h. — 569 hect. — 40 m. d'alt. — 9 k. au S.-O. de Saint-Savin; 9 k. au N. de Bourg. — **B.** : au N., par Saint-Christoly; à l'E., par Civrac; au S., par Lafosse; à l'O., par Teuillac. — **Ch. de gr. com.** de Villeneuve à Saint-Vivien. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Christoly à Brigeret. — **B. de P.** : Bourg. — **B. T.** : Bourg. — **Vill. pr.** : Chaumet, Favereau, Giron, les Allants, Millepied.

Sol varié : vers le N. et l'E., terres douces, sablo-argileuses; vers le S. et l'O., terres grasses, rougeâtres. — **Sous-sol** gén. pierreux aux extrémités E. et O. de la commune, graveleux vers le N.-E.; ailleurs, terre dure, rougeâtre et compacte.

Division du sol : ter. lab., 80 hect.; vig. en joual., 330; prés, 100; pât., 20; chênes, 10; pins, 4; sol bâti et j., 12; ch., 12; ruiss., 1.

Vins rouges produits par 3/4 malbec, 1/4 merlot, prolongeau, mancin, barthesas, boutignon et cabernet, tenant, sous beaucoup de rapports, le milieu entre ceux de Blaye et de Bourg; prix de primeur, 200 à 300 fr.

Vins blancs produits par 3/4 enrageat (folle), 1/4 chalosse blanche, très-alcoolisés, employés pour la consommation ou aux coupages; prix de primeur, nus, de 80 à 150 fr. — **Foins** consommés dans la commune. — Environ 50 veaux vendus chaque année à l'âge de trois mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Petit-Routurier (O. Merlet)	10	75	*Aux Allants* (Alexis Ménard)	15	15
A Routurier (Paillet)........	30	30	Id. (Juillan)...	8	20
Id. (Allouet)...........	4	25	Id. (Barateau)..........	8	15
A Millepied (Page)...........	25	25	Id. (Dumeynieu).......	12	12
Id. (A. Mellier).........	25	25	Id. (Gombaud).........	7	12
Id. (Allouet)...........	6	40	Id. (Bernard)...........	5	15
Id. (Renaudin)..........	7	8	*A Favereau* (Audouin).......	5	15
Aux Ardouins (P. Lajard)...	»	30	Id. (Eymard jeune).....	10	10
A Giron (Bertin)...........	5	25	*A Donat* (Audouin)..........	7	10
A Chaumet (Routurier)......	4	15	*Au Grand-Village* (Mlle Guichard).................	10	10
Aux Allants (P. Ménard).....	15	15			

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 15 tonn., rouge ou blanc

Curé : Roncoroni (desservant Lafosse).
Maire : Jean Page.
Adjoint : Pierre Paillet.
Secrétaire : Page fils.
Instituteur : à Lafosse.
Bâtisses (entrep. de) : Bourgnon, Robert.
Charron : Baudoin.
Menuisier : Fumeau.
Vins en gros : Jean Page (chai à Bourg).
Fête locale : 28 août.

SAUGON. — 368 h. — 1,550 hect. — 50 m. d'alt. — 6 k. au N.-O. de Saint-Savin; 15 k. au N.-E. de Blaye. — **B.** : au N., par Reignac et Saint-Savin; à l'E., par Saint-Christoly; au S., par Saint-Christoly et Saint-Giron; à l'O., par Générac et Campugnan. — **Arr.** par le ruiss. du Serpolet, qui la limite à l'O., et le ruiss. du Bourdillat, qui la limite au N. — **Ch. de gr. com.** de Blaye à Monlieu; d'Étauliers à Saint-Savin. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Christoly à Reignac. — **B. de P.** : Saint-Savin. — **B. T.** : Étauliers. — Le bourg de Saugon possède une halle; il est orné d'une église moderne, style treizième siècle (architecte, Bonnore).

Sol sablonneux. — **Sous-sol** : de sable ou d'alios, petit banc de pierre à moellon au S.-E. du bourg.

Division du sol : ter. lab., 815 hect.; vig. en joual., 50; prés, 110; chênes, 8; pins, 380; landes, 150; sol bâti et j., 6; ch., 30; ruiss., 1.

Vins rouges et **blancs** : ordinaires. — **Bétail** : volaille et cochons exportés.

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonneaux; plusieurs exportent des céréales.

Curé : Broca.
Maire : Jean Audouit.
Adjoint : Pierre Lafon.
Secrétaire : Duret.
Instituteur : Mathieu (25 élèves), école mixte.
Agent d'affaires, arpenteur : Audouit.
Denrées coloniales : Mme Mathieu.
Meunier : Bouillet, au moul. du Terrier.
Foire : troisième mardi de chaque mois.
Fête locale : 25 août.

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

381,966 h. [1]. — 444,825 hect. — Divisé en 158 communes groupées en 18 cantons, dont 6 pour Bordeaux et sa banlieue, Audenge, Belin, Blanquefort, Cadillac, Carbon-Blanc, Castelnau, Créon, Labrède, Pessac, Podensac, Saint-André-de-Cubzac et la Teste. — **B.** : au N. par les arr^{ts} de Lesparre et de Blaye; à l'E., par l'arr^{t} de Libourne; au S.-E., par celui de la Réole; au S., par celui de Bazas et le dép^{t} des Landes; à l'O., par l'Océan. — **Arr.** à l'E., par les deux belles rivières la Garonne et la Dordogne, qui, en se réunissant au Bec-d'Ambès, reçoivent le nom de *Gironde*. Les ruiss. se jetant dans ces deux rivières sont très-nombreux; nous les avons énumérés dans la partie hydrographique de notre t. Ier; nous y reviendrons dans notre étude spéciale sur chaque canton. A l'O., cet arr^{t} est baigné par l'Océan et présente le beau bassin d'Arcachon, les grands étangs de Cazau et de Lacanau, les étangs plus petits du Porge, du Paillou et du Petiq, qui tous sont séparés du littoral par 4 à 6 k. de dunes ensemencées.

[1] En 1837, Jouannet portait la population de cet arrondissement à 247,718 h.

Chemins de grande communication

TOUS A L'ÉTAT D'ENTRETIEN

		Longueurs en mètres.
Nos 7.	De Branne à Cadillac	4,573
10.	De Branne à Langoiran	4,865
11.	De Cadillac à Sauveterre	7,220
16.	De Créon à Libourne	5,872
24.	Du Las à Bordeaux	18,784
25.	De Targon à Paillet	3,982
26.	De Sore à Podensac	17,645
27.	De Créon à Port-Neuf	13,785
40.	De Carcans au Porge	18,400
43.	Du Porge à Lamarque	39,665
44.	De Sore à Bordeaux	32,752
44 bis	De Villagrains à Castres	19,490
45.	De Facture à Arès	21,130
50.	Du port Lopes à la Rte Nle no 10	17,323
50 bis	De Jourdanne à Lormont	8,004
55.	De Caudos à Sanguinet	6,550
58.	De la Hume à Sanguinet	14,860
61.	De Marcheprime à Saumos	28,351
67.	De Marcheprime à Hostens	28,411
68.	De Bordeaux à Labarde	23,738
69.	D'Ambarès au Mayne	17,317
70.	De Créon à Cadillac	15,580
71.	De Pierroton à Saucats	16,380
83.	De Créon à Langoiran	6,323
84.	D'Arès au Porge	13,705
85.	De Carcans à Castelnau	14,139
87.	De la gare de Salles à Belin	13,827
88.	De Facture à Beliet	20,647
89.	De Pierroton à Martignas	11,320
90.	De Caudos à Salles	9,817
		474,455

Chemin d'intérêt commun.

		Longueurs totales.	A l'état d'entretien.
Nos 1.	De la Martingue à Sainte-Croix-du-Mont	5,836	5,836
16.	Du Pont du Moron à Lagorce	12,400	12,400
18.	De Salaunes à Castelnau	7,856	7,856
29.	De Bordeaux à Macau	19,427	16,031
34.	De Saucats à la gare de Saint-Médard	10,765	10,765
35.	De Camarsac à Créon	5,030	5,030
52.	De Saint-Savin à Port-Neuf	6,450	4,850
69.	De Saint-Romain à Cubzac	3,554	3,554
	A reporter	71,318	66,322

Report...........	71,318	66,322
71. De Créon à Rauzan......................	4,603	4,603
72. De Bordeaux au Taillan..................	1,947	1,947
74. De Castelnau à Margaux................	13,380	9,814
75. De Tresses à Caverne....................	11,454	11,454
78. De Cabanac à Podensac..................	17,510	17,510
79. De Libourne à Créon....................	3,066	3,066
80. De Saint-Médard à Castelnau.............	25,210	11,610
81. De Saint-Caprais à Fargues..............	10,789	10,789
82. D'Illats à Cérons........................	4,734	4,734
84. De Balizac au port de Barsac.............	13,336	13,336
88. De Béliet à Villagrains..................	22,938	10,429
90. De la Bastide au port de Génissac........	13,500	13,382
92. De Saint-Magne à Saucats...............	12,371	12,371
95. Du port d'Asques à Cubzac.............	1,600	1,600
98. De Guillos à Portets......................	20,270	17,624
100. De Saucats à Langon...................	24,220	23,118
105. De Camarsac à Baurech..................	16,003	13,866
118. De Preignac à Gradignan................	36,655	33,196
120. De la Sauve à Cadillac..................	789	789
122. De Saint-Médard à la Garonne...........	13,386	7,092
130. D'Illats à Villandraut................. ...	8,617	6,338
131. De Saint-Savin à Saint-André-de-Cubzac..	13,000	8,650
135. De Belin à la gare de Salles.......	11,500	3,400
136. De Béliet à Saint-Symphorien............	2,500	»
137. D'Arès au Las..........................	28,775	10,856
138. De Saint-Médard à Castelnau............	17,666	12,200
139. Du Temple à Bordeaux..................	19,200	14,910
144. De la Teste à Cazau.....................	11,250	750
159. Du Terrey-de-Castel au Boudeur..........	5,704	5,704
160. De Créon à Cambes.....................	8,472	3,715
161. Du Carpe à Langoiran........	3,546	2,276
162. De Paillet à la Sauve....................	8,067	4,820
164. De Lormont au pont de Bordeaux.........	3,811	3,811
165. De Bouliac au pont de Bordeaux..........	4,700	4,700
166. De Targon à Langoiran..................	12,382	8,401
168. De Targon au port de Génissac...........	2,378	1,214
169. Du Tourne à Cabanac....................	2,287	2,287
170. De Saint-Vincent-de-Paul à Izon..........	8,750	5,438
172. De Paillet à Arbis.......................	4,849	3,721
173. De Deyma à Rions......................	5,169	5,014
174. De Saint-André-de-Cubzac à Salignac.....	5,110	4,860
176. De Loupiac à Verdelais...................	5,169	5,014
177. De Saint-Michel-de-Rieufret à Arbanats....	7,070	7,070
178. De Saint-Michel à Cérons................	7,664	4,110
A reporter........	546,715	417,941

Report..........	546,715	417,941
179. D'Illats à Barsac........................	5,351	5,351
196. De Lauduc aux Bons-Enfants.............	5,092	5,092
198. De Bordeaux à Castres...................	19,695	18,295
199. De Martillac à Ile-Saint-Georges..........	7,915	7,894
201. De Cabanac à Balizac...................	10,000	4,680
202. De Landiras à Hostens..................	9,635	9,244
203. De Saint-Symphorien à Villagrains.......	1,065	1,065
204. De Listrac à Louens.....	17,390	15,110
205. De Léognan au port de Grimail...........	8,480	8,480
206. De Cubnezais à Bourg...................	6,000	4,516
	637,338	497,668

Chemins vicinaux ordinaires *(réseau subventionné)*.

	Longueurs à construire.	Longueurs à entretenir
Canton de Saint-André-de-Cubzac.......	24,136	71,087
— d'Audenge	89,015	21,100
— de Belin........................	27,662	25,334
— de Blanquefort.......	8,252	138,379
— de Bordeaux.......	5,020	65,220
— de Cadillac....................	22,508	94,771
— du Carbon-Blanc...............	62,521	170,521
— de Castelnau..................	55,784	243,497
— de Créon......................	69,401	193,193
— de Labrède....................	33,417	91,934
— de la Teste....................	29,105	26,696
— de Pessac......................	18,782	182,002
— de Podensac	43,250	86,622
	488,853m	1,410,356

Chemins vicinaux ordinaires *(réseau non subventionné)*.

	Longueurs totales à construire et à entretenir	Longueurs à entretenir
Canton de Saint-André-de-Cubzac.......	56,505	1,206
— d'Audenge.....................	119,990	000
— de Belin.......................	91,595	1,270
— de Blanquefort.............. .	64,646	16,396
— de Bordeaux....................	54,089	43,358
— du Carbon-Blanc..........	66,809	25,878
— de Castelnau...................	271,978	76,676
— de Pessac......................	99,521	15,034
— de la Teste....................	126,685	3,441
— de Cadillac..........	43,635	5,137
— de Créon...	89,609	14,787
— de Labrède....................	91,625	6,961
— de Podensac....................	63,553	4,949
	1,240,240	215,093

Le sol et les cultures de cet arr[t] sont aussi variés que possible. Les landes sablonneuses forment les 4/5 de sa superficie du côté de l'O.

La partie E. offre, sur les bords des deux rivières, de fertiles terres d'alluvion très-étendues entre Bordeaux et la jonction des deux rivières. Sur toute la rive gauche de la Garonne, on trouve après les alluvions un dépôt graveleux de l'époque diluvienne; ce dépôt présente une série de croupes formant une sorte de bande dont la largeur varie de 3 à 15 k. et dont la longueur a près de 80 k. Les graviers sont plus ou moins gros et mélangés de terre sablonneuse, quelquefois argileuse. Cette portion graveleuse de l'arrondissement de Bordeaux, presque partout très-propice à la viticulture, forme vers le N. une des meilleures parties du Médoc; au S., elle offre la grave mélangée à la pierre, la pierre à l'argile et commence le pays de Sauternes.

Sur la rive droite de la Garonne, l'arrondissement de Bordeaux comprend une partie du pays resserré entre la Garonne et la Dordogne, appelé l'*Entre-deux-Mers*. Là, on trouve, après les alluvions qui n'ont ordinairement pas plus de 4 k. de largeur, des coteaux élevés, au terrain argileux, très-fertile, assis sur des bancs de pierre exploités comme pierre tendre ou comme pierre dure et moellons.

Ces coteaux argilo-calcaires sont séparés par des vallons argileux ou par de hauts plateaux sablonneux ou sablo-argileux, à sous-sol pierreux ou composé d'une molasse compacte, gén. perméable à l'humidité et propice à l'agriculture.

La partie de l'arrondissement située sur la rive droite de la Dordogne (canton de Saint-André-de-Cubzac) offre un terrain analogue à celui de l'*Entre-deux-Mers*.

TABLEAU DE LA DIVISION DU SOL DE L'ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

CANTONS	SUPERFICIE	TERRES LABOUR.	VIG. EN PLEIN OU EN JOUAL.	PRAIRIES ET PATURAGES	LANDES	PINS	CHÊNES	CHATAIGNERAIES ET ACACIAS	RÉS. A POISSONS	SAUSSAIES, OSERAIES ET MARAIS	SOL BATI ET J.	CHEMINS	RIV. ET RUISS.
Bordeaux.	8.914	703	1.226	2.418	15	»	133	59	»	99	2853	659	749
Audenge....	58.219	3.240	65	2.242	6.200	42.390	2.337	»	362	189	260	678	256
Belin...	54.593	3.885	167	1.542	6.960	38.904	1.658	300	»	117	256	635	169
Blanquefort	27.964	3.456	3.861	3.592	3.364	7.727	2.737	32	»	1.010	702	627	856
Cadillac	9.871	1.282	5.509	913	»	32	1.014	168	»	84	270	228	371
Carbon-Bl.	22.203	2.327	12.203	2.410	25	45	596	203	»	831	667	566	2330
Castelnau..	101.592	5.087	6.410	3.406	32.768	42.652	2.875	168	52	3.000	507	1026	3541
Créon...	21.973	5.192	9.404	1.967	534	371	2.349	344	»	60	530	728	494
Labrède....	33.018	2.124	5.011	2.761	3.943	14.418	4.202	216	»	144	461	495	243
Pessac.	38.146	1.722	2.425	2.821	8.308	18.229	3.000	160	»	50	711	621	69
Podensac...	23.799	1.553	6.564	1.781	1.963	8.382	1.316	818	»	229	383	487	323
St-And. de C.	8.630	763	5.707	1.082	74	68	83	»	»	110	259	230	254
La Teste....	36.003	1.629	395	1.335	9.804	20.945	372	»	440	200	412	161	310
	444.825	32.963	58.947	27.270	73.958	194163	22.672	2468	854	6.123	8301	7141	9965

Les revenus de cet arr[t] sont aussi variés que son sol, et chaque canton offre, à ce point de vue, des particularités sur lesquelles nous nous étendrons dans nos notices cantonales.

Les **animaux domestiques** sont divisés comme suit, d'après le recensement de 1872 :

Race bovine : taureaux, 596; bœufs, 5,801; vaches, 21,173; bouvillons, taurillons et génisses, 2,714; veaux jusqu'à trois mois, 2,432.

Race ovine : béliers, 2,891; moutons, 14,023; brebis, 105,663; agneaux, 27,946.

Race porcine : verrats, 136; cochons, 11,346; truies, 1,654; cochons de lait, 600.

Race chevaline : chevaux entiers, 284; chevaux hongres, 8,472; juments, 6,662; poulains ou pouliches jusqu'à trois ans, 959.

Race mulassière : mulets adultes, 457; mulets jeunes, 56.

Race asine : ânes, 1,965; ânesses, 1,566; ânons, 139.

Race caprine : boucs, 133; chèvres, 1,216; chevreaux, 405.

Ruches d'abeilles : 9,221.

Volaille : dindes, 1,550; oies, 2,567; canards, 34,468; poules et poulets, 181,714; pigeons, 18,998.

Chiens : nombre approximatif, 16,576.

CANTON DE BORDEAUX

213,238 h. — 8,914 hect. — Divisé en 6 communes : Bordeaux, Bègles, Bouscat (le), Bruges, Caudéran, Talence. — **B.** : au N.-O. et au N., par le canton de Blanquefort; à l'E., par la Garonne et le canton du Carbon-Blanc; au S. et à l'O., par le canton de Pessac. — **Arr.** par la Garonne et ses affluents de la rive gauche l'Eau-Blanche, l'Eau-Bourde, appelé aussi le ruiss. de la Maye, le ruiss. d'Ars, le Peugue et la Devèze, qui traversent la ville.

Sol d'alluvion très-fertile au N. et au S. de la ville de Bordeaux; sablo-graveleux à l'O., offrant de ce côté un terrain élevé, souvent très-maigre. — **Sous-sol** composé alternativement de sable, de grave ou d'alios, dans presque tout le canton.

Revenus pr. : — Dans les palus : 1° **Vins rouges** grands ordinaires, des meilleurs du département comme vins de palus.

2° **Foins,** portés en ville ou servant à nourrir des vaches laitières, dont le produit est consommé à Bordeaux.

3° **Légumes verts** alimentant en partie Bordeaux.

4° **Céréales,** ne suffisant pas à la consommation, même de la partie rurale du canton.

Dans les graves :

1° **Vins rouges** très-fins, dans la commune de Talence; un peu moins fins, dans les communes de Bègles, de Caudéran, du Bouscat et de Bruges; nous y reviendrons dans l'étude de chacune de ces communes.

2° **Foins,** consommés sur place.

3° **Fleurs,** cultivées en pleine terre, en châssis ou en serres chaudes, par un grand nombre d'horticulteurs; quelques-uns en font un commerce important.

La partie O. de ce canton est divisée en un grand nombre de propriétés

d'agrément, où les négociants de Bordeaux, grands ou petits, vont passer la belle saison, ou au moins la journée du dimanche.

Au point de vue **industriel**, ce canton est très-important, puisqu'il comprend la ville de Bordeaux. Nous ajouterons que, depuis quelques années surtout, de nombreuses usines ont été créées en dehors de la ville.

La banlieue, très-peuplée, est habitée par un grand nombre de commerçants, d'employés ou d'ouvriers ayant leurs occupations en ville. La classe ouvrière y est un peu plus instruite et plus industrieuse que dans la plupart des autres parties du département, mais on y trouve moins qu'ailleurs les mœurs simples, douces et laborieuses du paysan girondin.

BORDEAUX. — 194,055 h. — 4,300 hect. (1) — 3 m. d'alt. près des quais. — 560 k. au S.-S.-O. de Paris, par 44° 50' 19" de latit., et 2° 54' 56" de longit. — Divisé en deux parties du N. au S., par la Garonne. — **B.** : au N., par Blanquefort et Lormont; à l'E., par Cenon et Floirac; au S., par Floirac, Bègles et Talence; à l'O., par Pessac, Mérignac, Caudéran, le Bouscat et Bruges. — **Arr.** par la Garonne et par ses affluents le Peugue et la Devèze. — **Sources pr.** : Tivoli et Figuereau, qui alimentaient la ville au moyen de porteurs d'eau, avant que l'administration eût créé, avec les sources du Taillan et de Cenon, le service très-important qui fournit plus abondamment aujourd'hui à tous les besoins publics ou privés, et sera bientôt augmenté.

Bordeaux peut se diviser en trois parties :

1° Bordeaux intra-muros, rive gauche, qui comprend la ville, depuis la Garonne jusqu'aux boulevards; 2° Bordeaux extra-muros, qui comprend partie du quartier de Bacalan (paroisse Saint-Rémy) et le quartier du Tondu (partie de la paroisse Saint-Augustin), où l'on trouve de vastes prairies et de beaux vignobles; 3° le quartier de la Bastide, situé sur la rive droite de la Garonne et s'étendant de la rivière à la ligne du chemin de fer qui relie la gare du Midi à la gare d'Orléans. Ce quartier offre, près de la ligne du chemin de fer, d'excellents vignobles de palus.

Au point de vue de l'emploi du sol, nous diviserons les 4,300 hect. de la commune de Bordeaux de la manière suivante : ter. lab., 200 hect.; vig., 400; prés, 800; pât., marais assainis, oseraies et saussaies, 300; sol bâti et j., 1,460; rues, ch., ruiss. et riv., 1,140.

Le Bordeaux-ville ou Bordeaux-commercial se subdivise en trois parties:

1° La partie S. de la rive gauche, composée de l'ancien Bordeaux, où l'on trouve encore quelques rues étroites et tortueuses et de vieux monuments; 2° la partie N. aussi de la rive gauche, ou quartier des Chartrons, qui n'offrait, il y a deux cents ans, que des marais; 3° sur la rive droite, le quartier de la Bastide, dont le grand développement ne remonte pas à plus de cinquante ans, annexé à Bordeaux en 1864.

---

(1) La commune de Bordeaux ne comprenait que 3,280 hect., avant les annexions de 1864, prises sur les communes de Bègles, Talence, Caudéran, le Bouscat, Lormont, Cenon-la-Bastide et Floirac.

Revenus agricoles : vins, foins, céréales, légumes verts. Inutile de dire que ces revenus sont insignifiants, par rapport à la consommation de la commune.

Vins : la commune de Bordeaux produit à ses trois extrémités des vins différents :

1° A l'O. (quartier du Tondu), sur un sol sablo-graveleux ou argilo-graveleux, complanté gén. en cépages fins, on récolte un vin de graves, fin, corsé, séveux et délicat, qui est classé au rang des seconds crûs de Pessac, et se vend en primeur, selon les années, de 450 fr. à 800 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Bicon (Biarnès).........	25	*Château-Carrière* (Beau de Paris)	25

Quelques petits propriétaires font de 1 à 10 tonn.

2° A l'E. (quartier de la Bastide), sur un sol d'alluvions anciennes, complanté en 1/4 malbec, 1/4 merlot, 1/4 verdot, 1/4 vidure et autres cépages, on récolte un vin connu depuis fort longtemps sous le nom de vin de *Queyries*, qui doit son antique et grande réputation au cépage le verdot qui, autrefois, composait presque exclusivement tous les vignobles de cette contrée. Ces vins de Queyries, corsés et colorés, sont encore très-recherchés, constituent en vieux de bons ordinaires, mais servent surtout à fortifier les vins faibles du Médoc; prix de primeur, 350 à 500 fr.; ils ont atteint en vieux, dans les crûs bien soignés, jusqu'à 1,100 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Castarède (Aubert)...........	40	*Château-Lacan* (Mme Dasvin)....	25
A Jonas-Jones (Nard)...........	15	*A Navarre* (Lalande)...........	25
A Sylvestre (Galtié)..	45	*A Peixotto* (Mme Hottenger) (régi par M. E. Bosc).........	20
Au Bourdieu du Cattau (1) (Mme Vve Duallé)...................	40	*A Bijou* (2) (Merlande)...........	10
A Pineau (P. de Pineau).......	35	*A Chiapella* (Benneteau)........	10
En Queyries (Bichon)...........	45	Id. (Lenoir)......	10
A Farouil (Weiper et Dubois)..	30	*A Luques* (Brunereau)..........	8
A Lauzac (Béguerie)...........	45		

Une dizaine de petits propriétaires font de 1 à 8 tonn.

3° Au N., quartier de Bacalan, qui commence à l'extrémité N. de la ville et s'arrête à la jalle de Blanquefort. Les vignes y sont situées entre la rivière et le ch. de la Barde, sur des alluvions plus ou moins anciennes, complantées principalement en malbec, verdot et merlot, produisant des vins classés au rang des 1ers crûs de palus de la Gironde, se distinguant particulièrement par leur élégance et leur bonne constitution; prix de primeur, 325 fr. à 450 fr.

---

(1) Le domaine du Bourdieu du Cattau, situé sur les bords de la Garonne, en face des docks de Bacalan, comprend 10 hect. consacrés à la vigne. Le verdot étant le cépage dominant dans ce vignoble, ses vins sont classés au nombre des meilleurs de Queyries.

(2) Le domaine de Bijou comprend 2 hect. 1/2 de vignes, situés dans les meilleurs palus de Queyries, et complantés 3/4 en verdot, 1/4 en cabernet, merlot et malbec.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Wynbron [1] (B.-G. Lacaze, vice-consul de Belgique)..........	100	*Saint-Rémi* [3] (autrefois FRÈCHE) (A. Cruse)....................	100
Château-Claveau (Blondeau)....	100	*Labotière* [4] (de la Colonge).....	40
Fourguerolles [2] (Godard)......	100	*Belle-Allée* [5] (Edmond Dircks)..	15

Parmi les grands propriétaires de prairies nous citerons :

	Vaches	Hect.
Domaine la Solle (Lawton)..	30	35

Les renseignements administratifs, industriels, commerciaux, etc., pour la ville de Bordeaux se trouveront dans notre t. Ier, livres V, VI. VII, VIII et IX.

BÈGLES. — 5,547 h. — 1,080 hect. — Cette commune est, après Bordeaux et Libourne, la plus peuplée du département, la seule qui, depuis 1836, ait plus que doublé de population, quoique l'agrandissement de Bordeaux lui ait enlevé 76 hect.; elle avait, en 1836, 2,322 h. — 15 m. d'alt. près de la Rte Nle. — 5 k. au S. de Bordeaux. — **B.** : au N., par Bordeaux ; à l'E., par la Garonne ; au S., par Villenave-d'Ornon ; à l'O., par Talence et Villenave-d'Ornon. — **Arr.** par la Garonne et par le ruiss. l'Eau-Bourde, appelé aussi le ruiss. de la Maye. — **Rte Nle** de Paris à Bordeaux, à Langon et en Espagne. — **Ch. d'int. c.** de Bordeaux à Castres. — **Ch. de fer du Midi**, st. au village de Birambits. — **Steamers-omnibus** les Hirondelles et les Gondoles, faisant escale à Saint-Maurice. — **Omnibus**, partant toutes les heures de la place de la Comédie. — **B. de P.** : Bordeaux. — **B. T.** : Bordeaux. — **Vill. pr.** : le bourg, Birambits, Camp-Grand, Centujan, la Ferrade, la Raze, le Prêche, le Mourat, la partie E. du village du Pont-de-La-Maye, le grand Port, le petit Port et Saint-Maurice, où se trouve aussi un port très-animé. Ce dernier village, créé depuis environ dix ans, est dû à l'initiative de M. J. Pauly. Il comprend aujourd'hui 800 h., grâce au développement commercial considérable qu'a pris le quai de Saint-Maurice (sorte de prolongement du quai de Brienne), où les bateaux déchargent les marchandises à la porte même des magasins qu'on y a construits.

---

(1) Le domaine de Wynbron comprend 16 hect. de vignes situés dans la partie haute des palus de Bacalan sur le bord du fleuve ; ce vignoble est complanté en 3/4 verdot, 1/4 merlot ; aussi ses vins se recommandent-ils par beaucoup de corps et d'agrément.

(2) Le crû de Fourguerolles, situé dans les palus de Bacalan, comprend 20 hect. de vignes des mieux encépagées, qui datent du siècle dernier. Par suite, la moyenne de production dépasse rarement 80 à 100 tonn. ; exceptionnellement, l'année 1868 a donné 125 tonn. Les vins de ce crû sont recherchés par le commerce de Bordeaux qui les paye le même prix que ceux des bonnes communes du Bas-Médoc.

(3) Le domaine de Saint-Rémi, comprend environ 150 hect. Son vignoble est situé sur les bords de la rivière et dans la partie élevée des palus que l'on recherche de préférence pour les plantations de vignes dans cette contrée.

(4) Le domaine de Labotière comprend 20 hect. divisés en 3 hect. 1/2 prés., jard., et bâtiments ; 3 hect. 1/2 vimes, et 13 hect. consacrés à la vigne complantés principalement en verdot ; ils doivent à ce cépage de produire des vins qui se distinguent par un goût de framboise prononcé. Le froment, l'avoine et les betteraves, cultivés entre les rangs de vigne donnent d'excellents produits.

(5) Le domaine de Belle-Allée, vis-à-vis des coteaux de Lormont, comprend 10 hect. en vignes et prés. Son vignoble doit à son parfait état de culture, à l'excellente qualité de son terrain et au choix de ses cépages de produire des vins qui se distinguent par leur saveur et leur finesse relative. Sa production, qui tend à augmenter par suite de nouvelles plantations, atteindra avant longtemps 25 tonn.

Sol : sablo-graveleux à l'O., formant, de ce côté, la continuation des coteaux de Talence; au S. et à l'E., palus. — **Sous-sol** pierreux, à une profondeur d'environ 6 m., sur les bords de la Garonne; graveleux et argileux dans le reste de la commune.

Division du sol : prés et pât., 330 hect.; vig., 200; ter. lab. et vig. en joual., 85; jard. maraîchers, 160; chênes, 15; acacias, 15; oseraies, 25; sol bâti et j., 114; ch., 36; riv. et ruiss., 100

Vins de palus, corsés et colorés, autrefois très-renommés en Hollande; prix de primeur, de 300 à 400 fr. — **Vins de graves** plus fins, et plus légers; prix de primeur, de 400 à 600 fr. Ils sont produits par le malbec, le merlot et le cabernet-sauvignon. — **Légumes** verts. — **Fruits.** — **Lait,** produit par environ 150 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

(EN GRAVES)

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Mussonville (Petit Séminaire)..	20	*A la Raze* (Lebéfaude)...........	5
Château-de-Birambits (N. Serres)	15	Id. (Grousset)..............	8
A Brienne (Vve Roulle)..........	7	Id. (Dourdin)...............	5
Au moul. de Peyrelongue (Vve Pichard).....................	6	*A Dorat* (Dussac)................	8
A la Borde (Maury)............	5	*Château-La-Maye* (de Chappelle).	10
A Destangt (Destangt)...........	5	*A la Raze* (Merlet)..............	5
A la Raze (le Grand Séminaire)..	10	Id. (David Cousteau).......	4
		Id. (Lamanon).............	5

(EN PALUS)

Clos de Hilde (Loste)............	90	*A Tartifume* (marquise de Curzay).........................	70
A Coulon (Passerat).............	90		

Une vingtaine de petits propriétaires font de 1 à 4 tonn.

Curé : Chauvet.
Maire : de Chappelle.
Adjoints : Laurent Dourneau, Dulugat.
Secrétaire : Quéraud.
Instituteurs : frères des éc. chrét. (400 élèv).
Institutrices : Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul (500 élèves), pensionnat, externat, salle d'asile.
Percepteur : de Montaugé.
Commissaire de police : Hazera.
Société de Sainte-Cécile : prés. honoraire, de Chappelle; prés., Brignet.
Médecins : Dr de Chappelle, Dubertrand, Grangé.
Sage-femme : Mme Barbe.
Vétérinaire : Trameysague.
Hôpital de vieillards : sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.
Société de secours mutuels : société des Tonneliers, prés., Gravereau; société des maîtres tonneliers, prés., Jocquel (15 m.); société des jardiniers, prés., Bicié (90 m.); société des Vignerons, prés., Sisteau (180 m.).
Assurances : Lasserre (l'*Aigle* et les *Assurances Générales*).
Aubergistes : Brignet, Chapour, Chaulet, Couturot, Deyrich, Deysse, Dubergier, Freyron, Jamet, Lalande, Maissonnave, Maurin, Monblanc, Laffeychine, David.
Bâtisses (entr. de) : Broustera père et Broustera fils, Cassat, A. Fau, Fleurant, Périer.
Barriques (fabricants de) : Batize, Coutureau, Germond, Pierre Maurin.
Bois (marchand de) : Dulugat.
Bouchers : Duprat, Fourgeau, Hervet, Terrier, Guillaume dit Poupin.
Boulangers : Ardouin, Becq, Boidon, Dulout, Laporte, Saint-Lanne, Court.
Cafetiers : Chapour, Dyrich, Jamet.
Caisses (fabricant de) : Roux.
Charpentiers : Bouc, Grugé, Mauvezin aîné et Mauvezin cadet.
Charrons : Joussaume, Méric, Régère.
Cire à cacheter les bouteilles (fabrique de) : Cluzeau.
Colle forte (fabrique de) : Guérineau, Tissandier et Lucas.
Couvreur : Brogard.
Démolitions (entr. de) : Brouillaud.
Denrées coloniales : David, Londres, Thermos, Lafitte, Minvielle.
Draps : Noël.
Ferblantiers : Borogard, Pignac.
Forgerons-serruriers : Camarsac, Maillères.
Horticulteurs-maraîchers : très-nombreux.
Huile de pied de bœuf (fabrique d') : Rongié.
Liqueurs et vinaigres (fabrique de) : Richer et Muller, à Saint-Maurice, Laprade.
Maréchaux-ferrants : Louet, à Bègles; Sansot, au Pont-de-la-Maye.
Menuisiers : Caillères, Labuchelle, Lapaillerie, Mauvezin.
Minoterie : à eau, 4 meules, Vve Pichard.
Morues (sècheries de) : Fajol, Fonrouge, Pradet, Millies aîné, Millies jeune, Andrieu fils, Varet, Hermenk, Duzan et Granet.
Peintres-vitr. : Darries frères, Filiot, Chappo.

Pétrole (usine à) : Fenaille et Chatillon.
Pharmacien : Bonzom.
Plâtriers : Dubosc, Jamet.
Produits ammoniacaux (fabrique de) : Pujos.
Sellier-bourrelier : André Germain.
Vins (négociants en) : Chollot, Durcy et Montariol, Hermenk, Tandonnet, Thibaut, Loste.
Usine métallurgique de la duchesse de Morny, en non-activité.
Fêtes locales : au Prêche, le premier dimanche d'août; aux Douze-Portes, le lendemain de la fête du Prêche; à Birambits, le quatrième dimanche de mai; au Pont-de-la-Maye, le deuxième dimanche de septembre.

BOUSCAT (le). — 3,455 h. — 520 hect. Avait 657 hect. avant les agrandissements de Bordeaux. — 13 m. d'alt. — 4 k. au N.-N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Bruges; à l'E., par Bx-Bacalan; au S., par Caudéran; à l'O., par Caudéran et Eyzines. — **Arr.** par le Limencet, petit ruiss. aboutissant à la Garonne. — **Rte Dle** de Bx au Verdon. — **Ch. d'int. c.** de Bx à Macau; de Bx au Taillan; de Bx à Eysines. — **Omnibus** partant de la place de la Comédie toutes les heures pour le Bouscat et le Vigean; trois fois par jour pour Eysines et le Taillan. — **B. de. P.** — **B. T.** : Bx. — **Bourg** important et bien bâti. — **Vill. pr.** : Hameau Delas, Labenne, la Harpe et la Rodde (près du boulevard), la Vache, près de Bruges.

Sol divisé en trois sections : au N.-E., marais assainis donnant des revenus considérables en légumes verts; au centre, graves mêlées à une terre plus ou moins forte, généralement très-propice à la viticulture; à l'O., sable pur ou mélangé à une grave très-fine. — **Sous-sol** varié, présentant alternativement la grave, l'alios ou le sable.

Division du sol : potager, 310 hect.; prés, 65; vignes, 15; sol bâti et jardins d'agrément, 105; ch., 24; ruiss., 1.

Légumes frais, portés en très-grande quantité sur les marchés de Bordeaux. — **Fleurs et arbustes** cultivés sur une grande échelle.

Les **Vins rouges,** peu ou mal connus parce qu'il y en a peu, sont, dans les graves de la commune bien encépagées, dignes d'être classés parmi les bons vins de graves des environs de Bordeaux. Ils se distinguent par beaucoup de corps, une belle couleur, de la finesse et un bouquet fort agréable.

Malheureusement, cette commune ne possède qu'un crû d'une certaine importance, c'est celui de la villa Lafourcade, qui pourra produire de 8 à 10 tonneaux.

Cette commune renferme un nombre considérable de propriétés d'agrément, où les Bordelais vont passer la belle saison ou les fêtes et dimanches. Parmi les propriétés d'agrément les plus remarquables, nous citerons celles de MM. Desmaisons (Castel-d'Andorte), de Santa-Olaya (Château-Gouteyron, construit par Louis), Cruse, Lafourcade, Loze, Périer.

Curé : Laganne.
Vicaire : Lafargue.
Maire : Henri Lafourcade.
Adjoints : Andron, Sainte-Marie.
Secrétaire : Bonnet.
Médecins : Dr Desmaisons, Dr Plantin.
Sages-femmes : Mme Escurex, Mme Wilson Mme Labat.
Instituteur communal : Grenet (96 élèves). École d'adultes pour hommes.
Instituteurs libres : Royer (pensionnat, internat et externat, préparation au baccalauréat, institution de premier ordre); Darroyet (40 élèves).
Institutrices : sœurs de la Doctr. chrétienne (75 élèves), Mme Daubremont (40 élèves).
Sociétés de secours mutuels : soc. des Amis-Réunis, prés., Eyquem (150 memb.); soc. des Pères de famille, prés., Davidson (110 memb.); soc. de Saint-Vincent-de-Paul, prés., Chastanet (70 memb.); soc. Saint-Joseph, prés., Martial Léonard (35 memb.); soc. des Mères de famille : présle, Mme Micau (100 memb.)

Société musicale (fanfare) : direct., Lebrat.
Cercle : président, Chevillard.
Aubergistes : au bourg, Andron, Desbat, Dubouil, Dupuy ; à la Vache, Abadie, Malbec ; au boulevard, Poitevin, Coffre.
Bâtisses (entr. de) : Justin Andron, Meynard, Emile Meynard, Patié, Simon.
Bestiaux (marchand de) : Lestonnat.
Bois du Nord et de chauffage : Chéri Duberga.
Bois de chauffage : Raymond Ducos.
Bouchers : Taffard, Ferbos.
Bougies (fabr. de) : Mallet, fils de Romain Mallet ; Mallet et Cᵉ.
Boulangers : Malbec, Ursin.
Cafetiers : Lerbet.
Carrossier, usine à vapeur : Bergeon.
Chapelier : Toscan.
Charcutiers : Ferbos, Gueyraud, Nilléac.
Charpentiers : Andron, Laporte, Sarlandie.
Charrons : Chayne, Freyche, Gourmeron, Julia.
Chocolatiers : Louit frères et Cᵉ, usine très-importante pour la fabrication des chocolats et des conserves alimentaires, comptoir à Bordeaux ; Purey.
Couvreurs : Grettaux, Roux.
Denrées coloniales : Bresson, Ferbos, Gueyraud, Malbec, Morillon, Taffard, P. Palarin
Draps et nouveautés : Annette, Bresson.
Ferblantiers : Girodon père, Girodon fils.
Fers et quincaillerie : Sainte-Marie.
Forgerons-serruriers : Cadrouilh fils, Huard, Laroza.
Grains et farines : Bresson, Reboussin.
Horticulteurs-fleuristes : Réol, Haussard, Jallet, Chevillard, Paté.
Horticulteurs-maraîchers : J. Antoune, J. Dongey, Fr. Lagrave, Barbarin, Allard, Lestonnat, Videau, Ferret.
Horticulteur-pépiniériste : Bertin.
Maison de santé pour les aliénés, située au Castel-d'Andorte : Dr Desmaisons, direct. (1).
Maréchaux-ferrants : Doat, Matou, Saint-Luc.
Menuisiers : Coudures, Lebouvier.
Peintre-vitrier : Tabouret.
Pharmacien : Grimard.
Sellier-bourrelier : Gaume.
Vins (négts en) : Antoine, Arnaud, Belly, de Bourran frères, Desse et Mialhe, Lalanne frères, Thiac et Cailleteau, Poech et Prévost.
Fête locale : jour de l'Ascension et le lendemain ; une des plus belles des environs de Bordeaux.

BRUGES. — 1,458 h. — 1,421 hect. — 15 m. d'alt. — 6 k. au N.-N.-E. de Bx. — **B.** : au N., par Blanquefort ; à l'E., par Bx-Bacalan ; au S., par le Bouscat ; à l'O., par Eysines. — **Arr.** par la Jallère, qui va se jeter dans la Garonne aux écluses de Bacalan. — Les **puits artésiens** ont donné dans cette commune de très-beaux résultats ; on en compte cinq : l'un d'eux, à Picurey, près de la st. du ch. de fer, donne 1,200 litres à la minute ; celui qui est dans la propriété Godbarge, environ 200 ; celui de M. Brandenburg, 494 ; celui de M. Gounouilhou, à Sainte-Germaine, 41 ; et celui de la ville de Bordeaux, 17. — **Rte Dle** de Bx à Soulac. — **Ch. d'int. c.** de Bx à Macau. — Halte du ch. de fer du Médoc à la Grave, les jours de fête et les dimanches. — **Omnibus** de la place de la Comédie au Vigean (départ toutes les heures) et de la place de la Comédie au bourg ; départs, quatre fois par jour. — **B. de P.** : le Bouscat. — **B. T.** : Bx. — **Bourg** important ; église dont certaines parties remontent au douzième siècle ; chapelle récemment construite au quartier de Sainte-Germaine. — **Vill. pr.** : Carros, Crabeyre, la Croix-de-Sable, Lagrave, Saint-Louis et Sainte-Germaine.

Sol : autour du bourg et à l'O. de la commune, plateau élevé, sablo-graveleux ; au S., à l'E. et au N., marais desséchés fertiles. — **Sous-sol** d'alluvion, du côté des marais assainis ; alios ou graves vers le centre et l'O. de la commune.

---

(1) Le Castel-d'Andorte est un édifice en forme de villa, situé sur la Rte Dle du Médoc, à 2 k. de la barrière et des boulevards de Bordeaux. Il a été élevé à la fin du siècle dernier, sur les plans de l'architecte Louis, pour remplacer les vieilles constructions du Castel-en-Dorthe, en français : *Château-du-Désert*. (Voyez, pour l'historique, notre t. III.)

Cette résidence a été tranformée, depuis 1845, en maison de santé spécialement consacrée au traitement des maladies mentales. Le Dr Desmaisons, à qui nous devons cette fondation, n'a cessé de l'agrandir et de la compléter en adjoignant aux constructions primitives de nombreuses et importantes annexes. Des pavillons, groupés de manière à réaliser par l'ensemble de leurs dispositions le programme de la science moderne, contribuent à lui donner une physionomie toute particulière. L'étendue du parc entourant le château est d'environ 50 hect. ; une ferme de 20 hect., située à peu de distance, est exclusivement affectée aux besoins et usages de la maison de santé, qui peut admettre une quarantaine de malades des deux sexes.

Division du sol : prés, 506 hect.; pât. et marais, 167; vig., 156; ter. lab., 393; chênes, 38; acacias et pins, 15; oseraies, 24; sol bâti et j., 80; ch., 38; ruiss., 4.

Vins rouges très-bons ordinaires, fins et légers, produits par malbec, merlot, cabernet, carmenère, se classent parmi les 2mes crûs de graves des environs de Bordeaux ; prix de primeur 350 à 600 fr.

Légumes verts et **fruits** portés à Bx en grande quantité ainsi que le **lait**, produit par environ 330 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Ch.-Treulon (¹) (P.-F. Eyquem)..	40	*A Lagrave* (Louis Martin)........	3
Château-la-Tour-de-Gassies (Brandenburg).....	25	*A Reduit* (Emile Farinel).........	3
Domaine de Lassalle (Simon Louit)	10	*A Carros* (Jean Bergeon).........	3

De nombreux petits propriétaires font de 1 à 3 tonn.

Les propriétés ci-après, dont nous donnons simplement la superficie, sont presque entièrement consacrées aux prairies et aux pâturages.

	Hectares		Hectares
A Treulon (Vsse de Belleval), prés	102	*A Beguignan* (Périé frères), prés	51
A Chavailles (E. de Brias), prés	85	*A Réduit* (E. Farinel), prés et bois	45
Id. (Mme de Borelli), prés..	42	*A Boutaut* (Pierre Henry), prés.	42
A Tasta (Lalande), prés........	84	*A la Tour-de-Gassies* (Brandenburg), prés.........	36
A Vermency (T. Delisse), marais	52	Id. (Mme de Montesquieu), prés...............	20
A Fieusal (A. Chapel), marais et terres......................	61		
A Cantinolle (A. Durand), prés.	51		

Curé : Vuillaume.
Maire : Bénéjat.
Adjoint : Jacques Triat.
Secrétaire-instituteur : Turgan (90 élèves).
Institutrices : sœurs de N.-D.-des-Anges (90 élèves) : salle d'asile (40 enfants).
Institutrice libre : Mme Régère (30 elèves).
Soc. de sec. mut. : les Amis de la Sagesse, pres., Lacouture (190 memb.); Soc., des Vrais Amis de la Sagesse, prés., Martin (50 memb.) : Soc. de Sainte-Marie, prés., Geneste (15 memb.).
Aubergistes : Cantillac, Faux, Faustin, Lacouture, Fieurot, Lacouture, Martin, Meu.

Bâtisses (entrepreneurs de) : Guillon, Titon, Vert, Emile Vert.
Bois de chauffage : Chivet, Ellies.
Bouchers : Chivet, Mme Mallet.
Boulanger : Mme Mallet.
Charpentiers : Fourton, Marie, Hue.
Charron : Meu.
Denrées coloniales : Chivet, Mme Mallet, Eug. Marceron.
Forgeron : Givansac.
Forgeron-maréchal : Gonest.
Menuisiers : Martin, Eug. Marceron.
Vins (négociants de) : Bellomer, Dournaud.
Fête locale et foire : saint Pierre (29 juin).

CAUDÉRAN. — 5,119 h. — 765 hect. — 34 m. d'alt. près le Grand-Louis. — 3 k. à l'O. de Bordeaux. — **B.** : au N., par le Bouscat; à l'E., par Bx; au S., par Bx-le-Tondu et Mérignac; à l'O., par Mérignac et Eysines. — **Rtes Dles** de Bx à Lacanau par Saint-Médard; et de Bx à Mérignac. — **Ch. d'int. c.** de Bx à Eysines. — **B. de P.** — **B. T.** : Bx. — **Omnibus** de Bx au bourg, partant toutes les deux heures, à la demie; de Bx à Mérignac, partant toutes les heures; de Bx à Saint-Médard, partant quatre fois par jour. — **Bourg** très-étendu, se confondant avec le vill. de Lestonnat. — **Vill. pr.** : Lehu, les Tridons, Saubos, la Glacière, Soubiras, la Dauphine.

Sol sablo-graveleux et ondulé, offrant, vers le S. de la commune, du

(¹) Le domaine du Château-Treulon a une superficie de 23 hect. dont 20, consacrés à la vigne, sont cultivés avec le plus grand soin et produisent des vins pleins de finesse et d'agrément.

côté des Tridons, quelques parties argilo-calcaires. — **Sous-sol** d'alios ou de graves.

Division du sol : jardins potagers ou fleuristes, 360 hect.; prés, 80; vignes, 80; ter. lab., 25; chênes de haute-futaie, 30; acacias, 20; landes communales, 15; sol bâti et j., 124; ch., 31.

Vins rouges produits par malbec, merlot, vidure; fins et délicats, dans les parties élevées, mais en petite quantité. — **Fleurs** et **légumes** portés chaque matin à Bx. — **Fruits.**

Cette commune contient un grand nombre de propriétés d'agrément : celles de MM. Oscar Balaresque, Joussiaume, Bourdet, du Bouys, Paul Dupuy, Prévost, Chaumet, de Fontainieu, Varrailhon, Letellier, Lestapis, Lafargue, Mareilhac, Sénac, W. Soutard, Stéhélin, Sudreau, Tampier frères, le beau domaine des dames du Sacré-Cœur, où se trouve un riche pensionnat de demoiselles, et le Parc-Bordelais, aujourd'hui occupé par de l'artillerie et de la cavalerie, en attendant une destination encore incertaine.

Curé : Jean Dubroqua.
Vicaire : Jean-Louis Balestard.
Maire : Belus Mareilhac.
Adjoints : J.-B. Flageolet, Fréland.
Secrétaire : Perier.
Percepteur : Chevalier d'Arbec.
Instit. communal : Blanchereau (130 élèves).
Institutrice communale : Mlle Angla (80 élèv.).
Institutrices libres : dames du Sacré-cœur, pensionnat (100 élèves), externat pour les indigents de la commune; Mlle Valette (50 élèves); au Bon-Pasteur, salle d'asile (40 enfants); Mme Hullé (Auguste) (30 él.).
Postes (direc.des) : Mme Boucherie de Migon.
Consulat général de Turquie : L. Tampier de la maison Tampier frères.
Médecin : Dr Buty.
Sage-femme : Mme Bessat.
Vétérinaire : Dufau.
Hospice des vieillards (femmes) : le Bon-Pasteur (20 pensionnaires)
Société de secours mutuels : Société de l'Union, prés., Laporte (130 memb.); Société Philanthropique, prés., Hebert (100 memb.); Société des Tailleurs de pierres, prés., Sabaria aîné (100 memb.); Société des Familles, prés., E. Laiddin (100 memb.); Société de secours mutuels, prés., J.-B. Flageolet (60 memb.).
Agent d'affaires, géomètre : J.-B. Flageolet.
Aubergistes ou restaurateurs : Videau-Fresquet (salle des Lilas); Guiserix (aux Frères Arnaud); F. Videau (aux Orangers); Dartigue (à Léhu); Lacou (Pavillon Richelieu), à Lestonnat; Barbier (à Belair); Denjean (successeur d'Olivier); Videau (à la Grotte); Serre.
Barriques (fabricants de) : Angau, Bert (de Rosette), Bonnaventure Gloris.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Grenié frères, Lalanne, Lestonnat, Pugnet, Richard.
Bois de chauffage : Grenié et Dartigues, Miquaud aîné, Miquaud jeune.
Bois du Nord et de construction : Fréland,
Bois des îles pour placage : Dalbavie.
Boucher : T. Chaigneau.
Boulangers : Bascan, Bireau, Brujol, Dérété, Vve Dupuy.
Briques et tuiles (fab. de) : Berthoumieux.
Cafetiers : Dartigue, Huneau.
Carassons : Grenié et Dartigues, Flageolet jeune.
Charbon économique (fabrique de) : Ernest Legouez.
Charcutiers : Aubarède frères, Brun, Lacoste, Lacou, Larrue.
Charpentiers : Gaussem, Geil, Grenié jeune.
Conserves et chocolats (fabrique de) : Meunier et Cie, Paillassard.
Cordes en crin pour tapisserie : Ziethein.
Couvreur : Simon Hostein.
Denrées coloniales : A. Bert, Heyreau, Lacou, Massieu, Micheneau, André Tuilier.
Grains et paille (marchand de) : Tiphon.
Ebéniste : Moreau.
Ferblantier : Augelby.
Forgerons-serruriers : Auger, Boudin, Camus, Lescure.
Horticulteurs-fleuristes : Bert frères, Germain Brana, Duron, Darricarrère, Gueyraud, Huard, Gautron, Fort, Jaumard, Magne, Reynaud, Robert, Roumillac.
Limonades et bières (marchand de) : J. Carrère.
Maréchal-ferrant : Fourné.
Menuisiers : Martin, Miollet aîné, Bienvenu.
Mercerie, etc. : Mlle Bert, Mme Calais.
Parquets (fabrique à vapeur de) : Fréland.
Peintres : Dupont, Léveillé, Michenoau.
Plâtriers : Gabaroche frères, Hubert.
Poterie (fabrique de) : Passereau.
Produits chimiques (fabrique de) : Lagache.
Sabots (fabricant de) : Ardura.
Sellier-bourrelier : Burg.
Taillandier : Auger.
Tartre (fabrique de) : F. Crespy, A. Crespy.
Vannier : Malbec.
Vins (négociants en) : Tampier frères, J.-B. Flageolet.
Vins (march. de) : Carrère, Labet, Lacou fils.
Voituriers : Dacosta, Miquaud aîné, Miquaud jeune, Eucausse, Antoine.
Fête locale : le jour des Cendres et le lendemain. Le jour des Cendres, une foule nombreuse accourt à Caudéran des communes voisines et surtout de Bordeaux pour y manger le plat traditionnel d'escargots ou pour y voir les masques, qui, d'année en année, deviennent plus rares et plus déguenillés. Le soir, bal au quartier de Lestonnat.

TALENCE. — 3,604 h. — 828 hect. — 30 m. d'alt. près du Chât.-Monadey; 40 m. d'alt. au Chât.-La-Tour. — 4 k. au S. de Bx. — **B.** : au N., par Bordeaux; à l'E., par Bègles et Villenave-d'Ornon; au S., par Villenave-d'Ornon et Gradignan; à l'O., par Pessac. — **Arr.** par le petit ruiss. d'Ars, appelé aussi ruiss. des *Malerettes*, qui vient des landes par Pessac et se jette dans la Garonne aux Douze-Portes. — **Rtes Nles** de Bx à Belin et à Bayonne; de Bx à Langon et en Espagne — **Rte Dle** de Bx à Arcachon.— Deux services d'omnibus partant l'un toutes les heures de la place d'Aquitaine pour le bourg, l'autre de la place de la Comédie pour Saint-Genès. — **B. de P.** — **B. T.** : Bx. — **Bourg** important, situé sur la Rte Nle de Bx à Bayonne, autour d'une église moderne très-élégante, qui est le but d'un pèlerinage à Notre-Dame-des-Douleurs, appelée aussi Notre-Dame-de-Ramat. — — **Vill. pr.** : Cantegril (près du boulevard), Courneau-d'Ars, Petit et Grand-Courneau, les Palanquettes, Peylane, Peydavan ou Puydaban, Plume-la-Poule. On y trouve un grand nombre de propriétés d'agrément.

Sol très-varié, élevé et graveleux, très-propice à la viticulture, surtout dans toute la partie O. Du côté de l'E., il est moins graveleux et moins élevé; il offre en différents endroits des parties argileuses. — **Sous-sol** : à l'O., d'alios; à l'E., argileux à une certaine profondeur, sablonneux ou graveleux en quelques endroits.

Division du sol : vig., 375 hect.; prés, 216; pins et taillis de chênes, 50; acacias, 9; sol bâti et j., 140; ch., 30; ruiss., 4.

Vins rouges produits par 3/8 cabernet-sauvignon, 1/8 cabernet gris, 2/8 merlot (bigney) et verdot, 2/8 malbec et autres cépages, chauds, corsés, et parfumés, longs à se dépouiller pour être mis en bouteille, où ils acquièrent une grande finesse et se conservent très-longtemps; prix de primeur, selon les années, de 500 à 1,200 fr.; ils ont dépassé, en vieux, le prix de 1,800 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château de La-Tour-Haut-Brion (1) (Louis Uzac)	14	*A Ville-Suzanne* (3) (C. de Ville Suzanne)	7
Chât.-Materre (Haut-Talence) (2) (Vve Pommez)	8	*Château-Talence* (4) (Santiago Mégret)	15

(1) Le château La-Tour-Haut-Brion, situé dans le Haut-Talence, à 4 k. de Bordeaux, comprend 8 hect. presque entièrement consacrés à la vigne, assis sur un sol très-sec, et composé de graves fortes. Les vignes de La-Tour-Haut-Brion sont labourées à la charrue, tenues sur fil de fer, et cultivées avec le plus grand soin. Ce vignoble jouit d'une très-ancienne réputation. Il vient d'être renouvelé graduellement par le propriétaire actuel, qui s'est appliqué à conserver tous les cépages qui le constituaient jadis. Ses vins, doués d'une belle couleur brillante et vive, sont corsés, délicats et bouquetés. La récolte de 1848 se vendit 1,000 fr. le tonn. la même année; celles de 1858 et 1859 ont atteint, après quelques temps de conservation, des prix très-élevés. (Voir ci-contre le dessin du château.)

Le domaine du château de La-Tour-Haut-Brion appartient à M. Louis Uzac, négociant à Bordeaux, qui a fait reconstruire à neuf le château, les bâtiments ruraux et un magnifique cuvier-modèle qu'on peut citer comme un des plus remarquables de la contrée. — Il existe sur ce domaine une grotte en rocaille et différentes constructions rustiques, d'un goût charmant. Ces ouvrages sont dus au talent d'un artiste bordelais, M. Gros, de Gradignan.

(2) Cette propriété a obtenu, pour ses vins, une médaille d'or à l'exposition universelle de Paris, en 1867. Elle comprend 15 hect., dont 6 sont consacrés à la vigne, et situés sur des croupes graveleuses, à côté des propriétés La-Tour-Haut-Brion et la Mission-Haut-Brion. Ces vignes sont cultivées à l'araire et complantées des meilleurs cépages usités en Médoc.

(3) Ce domaine est aussi situé dans le Haut-Talence, près du domaine de la Mission et du château de Roustaing ou Bruneau, le long de la ligne du chemin de fer de Bayonne; il comprend 6 hect., dont la moitié en vignes, plantées en cépages fins.

(4) Le Château-Talence commande un domaine de 22 hect.; 7 hect. 1/2 consacrés à la vigne

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Bel-Air (A. Expert)....	15	*A Peydavan* [1] (Cuginaud).......	10
A Capdaurat (Mme Boucheau)....	10	Id. (Pierre Rousseau)......	5



CHATEAU-LA-TOUR-HAUT-BRION
M. Louis Usac, propriétaire
(Voir note 1, p. 191.)



CHATEAU-BEL-AIR
M. A. Expert, propriétaire.

sont situés dans un terrain varié, tantôt argilo-graveleux, tantôt sablo-graveleux. Ce vignoble, complanté en cépages de choix, est cultivé avec le plus grand soin. Sa production moyenne est appelée à atteindre 20 tonn. Le reste du domaine est divisé en ter. lab., prés, garennes et agréments.

(1) Le domaine de Peydavan-Cuginaud comprend 4 hect. 9 ares, dont 3 hect., consacrés à la vigne, sont situés dans un terrain très-propice à la viticulture, et produisent un des vins les plus recherchés de la commune.

	Tonneaux vin r.
Château-Laroque (1) (Chambrelent, ingénieur)	10
Château-Cruon (A. Laroque)	10
A Dommy (Gomez-Vaez)	10
Au Boscage (Acq. de la marquise de Fonvielle)	15
Ch. de Thouars (Vve C. Balguerie)	40
A Maucamp (Cuzol)	8
Château-Bruneau (Mme de Lacoste)	8
Au Petit Lycée (A. Darrieu)	8
A Suzon (Alexandre Héron)	8
Château-Monadey (Vve Roul)	8
A Rostan (Séjourné)	8
Chem. de l'église (Dufour-Belin)	8
Haut-Queyron (Lucien Tardieu)	5
Au moulin d'Ars (Devèze)	5
Au Grand-Courneau (Bouscasse)	5
Au bourg (Couvent de St.-Joseph)	5
Château-Leyssotte (Vve Bouneau)	5

Une vingtaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

La plupart des propriétés ci-dessus offrent de beaux ombrages et de nombreux agréments; nous y ajouterons, à ce point de vue, celles de MM. Félix Bosc, E. Bosc, H. Cayrou, Vve Clavier, d'Espeletta (château Peychotte), Gaden, Laclaverie, Luc, Monsacré, Papin, Pougnet.

Curé : Jeanmaire, R. P. oblat.
Maire : C. Laterrade.
Adjoint : Barthélemy Ténier.
Secrétaire : Larrieu.
Instituteurs : Frères des écoles chrétiennes (150 élèves).
Institutrices : Sœurs de Saint-Joseph (100 élèves); Mlle Brisson (50 élèves); Mlle Laine (20 élèves).
Petit Lycée : directeur, Harbelot (275 élèves).
Supérieur des Oblats : Maréchal.
Noviciat des frères des écoles chrétiennes : directeur, Biaut (40 novices).
Postes (directrice des) : Mme Loignon.
Médecin : Dr Loignon.
Sociétés de sec. mut. : société de N.-D., prés., Dumage; société de Saint-Joseph; société de N.-D. de Talence (femmes), prés., Mme Vignes; société du Mont-Carmel (femmes), prés., Mme Lartigue.
Agent d'assurances : Cornet (la *France*).
Aubergistes pr. : au bourg, Gautron, Méric, Mouliney, A. Raymond; au Château-de-Pessac, Lacassagne; Vve Deney (la Médoquine, salle de danse); Mme Bert (Petit Cuirassier, salle de danse); Lacour (ancien Cuirassier); à Peydavant, Brun; près du boulevard, Duluc, Manaud.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Maugey père et fils.
Biscuits (fabrique de) : Olivet.
Bois de chauffage : Lacussan, Tenier.
Bouchers : Dobigeon, Fourton, A. Prévost.
Boulangers : Barthe, Laude, B. Raymond, D. Salles, Treil.
Cirage et encre (fabr. de) (2) : Chevènement.



USINE CHEVÈNEMENT

M. Chevènement, propriétaire.

(1) Le domaine de Château-Laroque, assis sur les communes de Talence et de Pessac, comprend 35 hect. divisés comme suit : prés, 26 hect.; parc, 3; cultures maraîchères, 2; vig., 4. Le vignoble, situé sur une belle croupe graveleuse, touchant au crû célèbre de Haut-Brion, est complanté en cépages de premiers choix, et produit de 10 à 12 tonn. par an, d'un vin classé au rang des meilleurs crûs de la commune, qui a été vendu depuis quelques années environ 1,200 fr.

(2) Cette usine-modèle, située sur le domaine de Saint-Pey, ancien grand crû de Talence, est la seule en son genre dans tout le midi de la France. Sa surface est de plus de 4,000 m.

Café (usine à) : Faure-Lacaussade.
Cafetiers : T. Furon, Dubosc.
Carassons : Languin, Tenié, Mme Guittet.
Charpentiers : Boislevin et Madrière, Cramon, Hauriède, Laville, Renard.
Cordonnier : Gaillard.
Denrées coloniales : Fresquet, Vve Guittet, Labat, Lacussan, Pujol.
Encre et cirage (fab. de) : Chevènement.
Forgerons-serruriers : Lalande, Laville, Lombard, Seurin.
Grains et farines : Audouin, Lacussan.
Horticulteurs : Boileau, et nombreux petits industriels portant à Bordeaux chaque matin des légumes ou des fleurs.
Liquoriste : Calmon.
Menuisiers : Hauriède, Berthomé.
Mercier : Vignes.
Morues (sécheries de) : Bécut, J. Delor. Danguilhem, Tandonnet.
Plâtrier : Dubos.
Pharmaciens : Drilholle, Pinot.
Tailleurs (marchands) : Hiou, Lacave.
Toiles cirées (usine à) : Arnaud.
Vins (négociants en) : Ameau, Berbinaud, Rappet.
Fêtes locales : au bourg, le dernier dimanche d'août; à Peydavant, le premier dimanche de septembre.

CANTON D'AUDENGE

8,163 h. — 58,219 hect. — Divisé en 7 communes : Audenge, Andernos, Arès, Biganos, Lanton, Lége et Mios. — **B.** : au N., par le canton de Castelnau; à l'E., par le canton de Pessac; au S.-E., par le canton de Belin; au S.-O., par le bassin d'Arcachon et le canton de la Teste; à l'O., par l'Océan. — **Arr.** par l'Océan et le bassin d'Arcachon, dans lequel se jettent un grand nombre de petits ruisseaux, sans importance, et la Leyre, petite rivière gracieuse et pittoresque à quelques endroits, flottable à partir de Salles.

Sol gén. sablonneux et plat, offrant, dans toute la presqu'île qui ferme le bassin d'Arcachon et sur tout le littoral de l'Océan, de vastes et hautes dunes, couvertes de pins séculaires, séparées par les lèdes, sortes de petits marais où vont pacager les troupeaux de brebis et les chevaux landais qu'on y élève à l'état sauvage.

Sur le littoral N.-E. du bassin d'Arcachon l'on trouve des terres de palus très-fertiles et des marais très-étendus, exploités en grande partie comme pêcheries (réservoirs à poissons), ou comme marais salants. Les bords de la Leyre présentent quelques terres fertiles et de petits villages ornés d'arbres, d'arbustes et de cultures de tous genres, qui leur donnent l'aspect d'oasis au milieu du désert, ou des forêts sauvages. — **Sous-sol** présentant, à 40, 50 ou 60 centimètres de profondeur, l'alios, très-dur à l'E. du canton, et de plus en plus friable au fur et à mesure qu'on se rapproche du bassin. Différentes parties du sous-sol de ce canton contiennent des minerais de fer dont on a considérablement diminué l'exploitation parce qu'ils sont rares et peu riches. Sur les bords de la Leyre et du bassin d'Arcachon, l'on trouve de l'argile ou de la pierre rougeâtre et friable, le plus souvent impropre aux bonnes constructions.

Quelques endroits, du côté de Biganos, fournissent de l'argile plastique

---

carrés, et elle occupe 50 ouvriers et ouvrières. Elle produit, par jour, 1,500 à 1,800 kilogr. de cirage et 1,200 à 1,500 litres d'encre à écrire, de toutes sortes, qu'elle expédie dans tous les pays du monde. Elle a été créée en 1855, par M. Chevènement fils, pour donner de l'extension à la maison fondée par son père à Bordeaux, en 1816. Les produits de cette usine ont été médaillés dans différentes expositions.

et du sable blanchâtre, qui a servi longtemps à la fabrication du verre à vitres, et sert maintenant à celle du verre à bouteilles. Tourbe très-profonde dans quelques marais.

Revenus pr. : 1° **Pêcheries et huîtrières :** les poissons exportés en plus grand nombre sont : les mules, les brignes, les carrelets et les morgains ou anguilles. Ces poissons sont retenus dans des bassins à écluses qui remplacent les marais salants, qu'on détruit de jour en jour. On exporte, des pêcheries de ce canton, pour 100,000 fr. de poissons environ chaque année. Les huîtrières, situées dans le bassin, font partie du domaine maritime de l'État, qui accorde des concessions temporaires (Voir t. I, chapitre sur le bassin d'Arcachon et les huîtrières).

2° **Bois de pins :** exploités de la façon suivante et vendus aux prix moyens ci-après, rendus à Bordeaux : *lattes* ou *lattons*, 36 fr. le mille double (40 paquets de 50) ; *échalas* ou *œuvres de pin*, 30 fr. le mille simple (40 paquets de 25). Dans les contrées complétement dépourvues de routes, ces échalas coûtent plus de transport qu'ils ne valent, et sont abandonnés dans les bois où on les laisse pourrir. *Carassons* forts, pour les vignes, 100 à 120 fr. le mille; *bûches* pour chauffage, 22 fr. le cent; *faissonnats*, de 60 à 65 fr. le cent; *étançons de mines*, à raison de 7 à 10 centimes le mètre, pris près de la Leyre ou d'une station du ch. de fer; *traverses* de ch. de fer, environ 2 fr. chacune, rendues en gare; *planches*, 6 fr. la douzaine simple pour le bâtard, 4 fr. pour le commun; *charbon* vendu 3 fr. la barrique de 300 litres; *poteaux télégraphiques* injectés au sulfate de cuivre.

La *résine* est le produit le plus important des bois de pin; son prix varie énormément; elle est transformée, par les usines locales, en essence de térébenthine et en brais, dont une grande partie est exportée en Angleterre, en Belgique, en Hollande et en Allemagne, et sert à la fabrication de produits, tels que les vernis, que nous avons souvent le regret d'aller chercher ensuite chez nos voisins. Les pains de résine, destinés à la fabrication des chandelles de résine, sont en grande partie exportés en Bretagne.

3° **Taillis de chêne** coupés tous les huit, neuf ou dix ans et carbonisés, leur transport à Bordeaux à l'état de fagots ou de faissonnats étant trop coûteux, par suite de l'éloignement et souvent du mauvais état des chemins.

4° **Céréales :** le froment ne suffit pas à la consommation du canton; les seigles, maïs, millet, millade et sarrazin suffisent à peine. On récolte environ vingt sacs de seigle pour un sac de froment.

5° **Pommes de terre** et légumes, pour la consommation du canton.

6° **Foins :** quelques propriétaires exportent, du côté de Lége et de Lacanau, des foins contenant un principe salé, généralement employés à rétablir les animaux épuisés par les maigres pâturages des landes.

7° **Bétail.** *Race bovine*, comprenant 280 bœufs et 2,427 vaches laitières. servant à alimenter la contrée, et produisant des veaux expédiés sur Bordeaux ou Arcachon.

Race ovine, comprenant, d'après le dernier recensement : brebis, 15,390; moutons, 1,937; béliers, 379; quelques grands propriétaires vendent leurs agneaux à Bordeaux.

Race chevaline landaise, élevée dans les dunes et les lèdes, presque à l'état sauvage.

Race galline offrant environ 20,000 têtes de poulets ou canards, dont la majeure partie est expédiée sur Bordeaux.

Race porcine, élevée pour la consommation locale.

Sangsues, élevées en assez grande quantité, dans les marais d'Audenge.

Apiculture : 2,147 ruches en activité dans ce canton, lors du recensement de 1872.

Mode d'exploitation : les petits propriétaires, très-nombreux dans ce canton, cultivent eux-mêmes leurs terres. Les grands domaines sont généralement exploités par le propriétaire, qui prend des domestiques ou des hommes à la journée. Le métayage, rarement employé, est fait, quand il est pratiqué, à la condition du partage égal des dépenses et revenus, entre le propriétaire et le métayer. Les domestiques à l'année reçoivent ordinairement de 500 à 600 fr., logés et chauffés; ou 300 fr. quand on les nourrit. Les femmes reçoivent moitié. Les hommes à la journée ne sont pas ordinairement nourris, et reçoivent de 1 fr. 75 c. à 2 fr., selon les saisons; les faucheurs reçoivent 3 fr., et les batteurs, 5 fr. La journée d'un attelage de bœufs coûte 7 à 8 fr.; la journée d'un attelage de chevaux coûte 7 à 8 fr. par collier. L'agriculture de ce canton est des plus arriérées du département. Les machines-outils sont rares, et les propriétaires qui ont voulu les faire adopter par les travailleurs ont toujours eu beaucoup de difficulté, et souvent des déboires. Le dépiquage se fait encore au fléau, quoiqu'une machine à dépiquer existe dans le canton de Belin, et soit à la disposition des habitants d'Audenge. Ce canton possède, sur les bords de la Leyre, des marais considérables qui, s'ils étaient assainis, constitueraient des terres de première qualité. Grâce aux efforts déjà faits et avec les seuls engrais des étables, de grandes surfaces de terrain sablonneux, stériles, acquièrent une fertilité qui sera beaucoup plus grande le jour où l'on saura et pourra employer les engrais minéraux dans de bonnes conditions.

Le **commerce** est presque nul dans ce canton. — L'**industrie** y est représentée par de nombreux pêcheurs qui exploitent le bassin d'Arcachon ou les réservoirs à poissons, par l'élève des sangsues, la fabrication des bouteilles de verre, la distillation des produits résineux, et les forges et fonderies de Biganos. Tout récemment, il vient d'être créé à Mios une vaste usine pour la fabrication du papier blanc avec le bois de pin.

AUDENGE. — 1,071 h. — 8,182 hect. — 48 m. d'alt. à l'extrémité E. de la commune; 13 m. au village des Trucailles. — 2 k. au N.-E. du bassin; 39 k. à l'O.-S.-O. de Bordeaux; 8 k. au N. de Facture. — **B.** : au N., par Lanton; à l'E., par Saint-Jean-d'Illac, canton de Pessac; au S., par Biganos; à l'O., par le bassin d'Arcachon. — **Arr.** par une série de ruisseaux, aboutissant au bassin d'Arcachon; les principaux sont : les ruiss. de Paillasse, de Ponteil, de Badet, d'Audenge, de Passadeuil, du Milieu et de Lanton. — **Ch. de gr. com.** de Facture à Arès. — **Voitures** correspondant avec le

Ch. de fer st. de Facture. — **B. de P.** — **B. T.** : Facture. — **Vill. pr.** : Audenge, les Places, Courmatets, Certes, Hougueyra, Lubec, les Trucailles et Bas-Vallon; les quatre premiers villages, contigus, forment le bourg d'Audenge.

Sol : à l'O. et près du bassin, plaine basse, marécageuse, où se trouvent quelques marais salants, des prairies et de vastes réservoirs à poissons; à l'E., plaine haute, sablonneuse. — **Sous-sol** d'argile sur les bords du bassin, d'alios dans le reste de la commune.

Division du sol : ter. lab., 440 hect.; prés, 250; prés salés, 154; marais salants, 14; chênes, 500; pins, 5,690; landes, 800; réservoirs, 225; sol bâti et j., 30; ch., 22; ruiss., 22; vases, 35.

La vente du poisson est considérable; la récolte des foins suffit pour la commune, mais les céréales ne suffisent pas à la moitié de la consommation locale. — **Bétail** : environ 400 vaches fournissant du lait et des veaux qui sont expédiés sur Arcachon et sur Bordeaux, 3,000 brebis, 500 moutons, 900 agneaux, 2,600 poulets, 458 ruches d'abeilles, 65 juments poulinières landaises.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.
Chât. de Certes (Boissières)	»	1995
Au Casteyra et Agassats (E. Pereire)	»	1470
A la Ruscade [1] (G. Drouillard de Mahaudière)	100	415
Aux Places (P. Guelin)	100	27
A Camontan (J. Dupuy)	60	57
A Lubec (Dumora)	»	127
A Lubec (M. Laroche)	»	106
Id. (Dr Lalanne)	»	91
Au bourg (Mme de l'Escalopier) (réservoirs)	»	76
Id. (Duvigneau fils)	»	120
A Certes (P. Duvigneau)	»	86
Au bourg (Tarris)	»	30

Environ 80 petits propriétaires font à peu près assez de blé pour leur consommation.

Conseiller général : Duvigneau.
Conseiller d'arrondissement : Peyneaud.
Curé : Delzangles.
Maire : Jacques Duvigneau.
Adjoint : Léon Duvigneau.
Secrétaire instituteur : Gassian (69 élèves).
Institutrice : Mlle Labrunette (12 élèves).
Juge de paix : Bézian.
Juge suppléant : Gérard.
Greffier : G. Duphil.
Notaire : Cousteau.
Percepteur : Bossuet.
Huissier : F. Mesple.
Douanes (lieutenant des) : S. Sentille.
Agent-voyer : Champon.
Postes (directrice des) : Vve Pérès.
Médecins : Certain Mesple, Pierre Mesple.
Sage-femme : Marie Moreau.
Société de secours mutuels : prés., Boissière (75 membres).
Aubergistes : Courbin, Desarnau, Gaillardon, Tauzin, Touya.
Bâtisses (entrep. de) : Amanieu, Planteу.
Bouchers : Martin, Monichon.
Boulangers : Barreau, Rousset.
Denrées coloniales : Duvigneau, Tarris.
Laines et peaux (marchand de) : Neuville.
Marais salants : Boissière.
Sellier-bourrelier : Larquier.
Pêches : nombreux petits pêcheurs exploitant le poisson du bassin.
Poissons (réservoirs à) : chez MM. Boissière, Drouillard, l'Escalopier.
Sangsues (éleveurs de) : Duvigneau, Glangé, Mesple, Tarris.
Vins en gros : Duvigneau frères.
Voiturier : Guelin.
Foire : lundi de Pâques.
Fête locale : saint Yves, le 19 mai.

ANDERNOS. — 638 h. — 2,051 hect. — 20 m. d'alt. à l'E. de la Grande-Hère. — 12 k. au N.-O. d'Audenge; 5 k. au S.-E. d'Arès; 20 k. au N.-O. de Facture. — **B.** : au N., par Arès; à l'E. et au S., par Lanton; à l'O., par le

[1] Le domaine de Laruscade comprend 41 hect. de pêcheries.

bassin d'Arcachon. — **Arr.** par le ruiss. de Cires. — **Ch. de gr. com.** de Facture à Arès, sur lequel fonctionne un service régulier de voitures, correspondant deux fois par jour avec le chemin de fer. — **Ch. d'int. c.** d'Arès au Las (Saint-Jean-d'Illac). — **B. de P.** : Arès. — **B. T.** : Facture. — **Vill. pr.** : le bourg, Capsus, Carreyre, Comte, Grande-Hère, Petite-Hère, le Port, Pigeonney, Quartier-Neuf.

Sol gén. sablonneux. — **Sous-sol** d'alios. En quelques endroits, pierreux et ferrugineux.

Division du sol : ter. lab., 200 hect. ; prés, 55; réservoirs, 8; chênes, 28; pins et semis, 1,695; sol bâti et j., 12; ch., 42; ruiss., 11.

Poissons. — **Huîtres,** élevées dans une vingtaine de parcs, ayant chacun environ 1 hect. — Environ 200 vaches exploitées pour le lait et les veaux, consommés dans la contrée; un troupeau de brebis (110 têtes).

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.
Au bourg (Vve L. Javal)....	40	577
A Comte (R. Villate)........	70	16

Une quinzaine de petits propriétaires récoltent de 10 à 30 hectol.

Curé : Castaing.
Maire : Ant. Lalande.
Adjoint : Fr. Goubet.
Secrét.-instit. : Castaing (76 él.), école mixte.
Aubergistes : Fernis, Lacaze (Broustic), Lalande, Vachon.
Boulanger : Rossignol fils.
Huîtres (éleveurs d') : Gorfe, Lacaze, Mas.
De nombreuses maisons sont louées aux baigneurs, durant la belle saison.
Fête locale : 22 mai.

ARÈS. — 1,032 h. — 4,904 hect. — 6 m. d'alt. près du bourg. — 15 k. au N.-O. d'Audenge. — **B.** : au N., par Lége; à l'E., par le Temple et Lanton; au S., par Andernos; à l'O., par le bassin et Lège. — **Arr.** par de petits affluents du bassin, peu importants. — **Ch. de gr. com.** d'Arès au Porge; de Facture à Arès, sur lequel fonctionne la correspondance avec le chemin de fer. — **Ch. d'int. c.** d'Arès au Las (Saint-Jean-d'Illac). — **Bourg** assez étendu, orné d'une belle église gothique à peine terminée, due aux plans de M. Hosteins, architecte. — **Plage** sur le bassin, très-sûre, et que l'on rendrait très-belle par des travaux peu considérables.

Sol gén. sablonneux, relativement assez fertile sur les bords du bassin. **Sous-sol** gén. d'alios contenant quelques parties argileuses vers l'E.

Division du sol : ter. lab., 500 hect.; prés et prés salés, 150; chênes, 139; pins et semis, 3,520; landes, 400; marais et jaugues, 8; réservoirs, 30; sol bâti et j., 39; ch., 90; ruiss., 28.

Poissons, huîtres et coquillages, exploités par environ 90 familles de marins ou parqueurs. — **Bétail** : environ 1,000 têtes de brebis; lait et veaux produits par 200 vaches. — Nombreuses maisons louées aux baigneurs durant la saison.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.
Château-d'Arès (Vve Léopold Javal)................	50	1558
Au bourg (Pierre Barreau)	60	331
Au bourg (Pierre Béron)..	60	37
Id. (F. Ducamin).....	60	30
Id. (F. Lacaze).......	60	35

	Hectol. blé.	Hectares.
Au bourg (Despujols)......	60	32
A Branots (Jean Gassian)..	60	115
Aux Grandes-Landes (Neurisse frères).......... ..	»	731
A Arpech (Lurine, bijoutier, à Bordeaux)............	»	104
A Arpech (N.-M. Vène)....	»	53
Communaux..............	»	750

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 30 hectol.

Curé : Papin.
Maire : Templier.
Adjoint : Lacaze.
Secrétaire-instituteur : Prat-Bayonne (59 él.).
Institutrice : Mme Boureau (60 élèves).
Douanes (capitaine des) : Fouet.
Postes (directrice des) : Mlle Nowiska.
Médecins : Abadie, Dr de Larret.
Sages-femmes : Mme Ducamin, Mme Tournoux.
Aubergistes : Despujols, Dupuch, Lafon, Landes, Sourgeac.
Bâtisses (entrepreneur de) : Fonteneau.
Bouchers : Berninet, P. Dupuch, Ellies frères.
Bois (marchands de) : Jean Barreau.
Boulangers : Jean Dupuch, Gardère.
Charpentier : B. Mondiet.
Charron : Pierre Bordelais.
Denrées coloniales : Chasseloup, Mme Condom, Hosteins, Lasserre, Vve Sauvadet.
Draps et nouveautés : Chasseloup, Condom, Hosteins.
Forgerons-maréchaux : Descot, Gassian.
Horlogers : Jaffard, Tournoux.
Huîtres (parqueurs d') : Bastaing, J. Lacaze et Despujols, Lamidez et Lacaze, Jean Mondiet et un grand nombre d'autres parqueurs.
Menuisier : Louis Mondiet.
Poissons (réservoirs de) : Javal.
Produits résineux : Javal.
Sellier-bourrelier : Sourgeac.
Vins en gros : Rougé.
Voiturier : Lacaze.
Fête locale : saint Vincent-de-Paul (19 juillet).

BIGANOS. — 1,669 h. — 7,718 hect. — 20 m. d'alt. au Saquey. — 4 k. au S.-S.-E. d'Audenge; 1 k. 1/2 au N. de la gare de Facture. — **B.** : au N., par Audenge; au N.-E., par Cestas; à l'E. et au S.-E., par Mios; au S.-O. et à l'O., par le Teich. — **Arr.** par la Leyre et plusieurs de ses petits affluents, dont le principal est le Lacanau, qui sépare Mios de Biganos. — **Ch. de fer du Midi**, st^ons de Facture, Canauley, Marcheprime et Croix-d'Hins. — **R^te D^le** de B^x à Arcachon. — **Ch. de gr. com.** de Facture à Arès. — **B. de P.** — **B. T.** : gare de Facture. — **Vill. pr.** : le bourg, Argenteyre, Tagon, Vignaud et Marcheprime, où se trouve une église, succursale de Biganos, construite aux frais de M. Péreire.

Sol plat et sablonneux, offrant quelques terres fortes du côté des prés salés, situés entre le bassin et le bourg, et quelques marais au S.-O. du bourg. — **Sous-sol** : tourbe très-profonde dans les marais; argile dans les prés salés; argile propre à la fabrication des tuiles dans le quartier du bois de Caubet, au N. du bourg; pierre ferrugineuse, exploitée comme moellon entre le bourg et le quartier de Tagon, sur une grande étendue; dans le reste de la commune : alios, sable ou marne blanche, maigre, qui a servi longtemps à la fabrication du verre blanc et qui sert aujourd'hui à celle du verre à bouteilles.

Division du sol : ter. lab., 500 hect.; prés, 270; pacages, 268; prés salés, 100; marais, 50; vig. 12; réservoirs, 76; chênes, taillis et futaies, 400; pins et semis, 3,700; landes, 2,000; sol bâti et j., 62; ch., 160; ruiss. et bassin, 120.

Poissons pêchés dans des réservoirs, affermés plus de 10,000 fr. par an.

Bétail : environ 1,600 brebis, 800 agneaux, 4,300 poulets et 550 vaches, dont le lait et les veaux sont portés à B^x et à Arcachon.

Vins rouges en petite quantité, qui s'accroît chaque année par de nouvelles plantations.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé	Hectares.
A Marcheprime (Emile Péreire)	250	1022
A Teste-Maure (P.-F. Guestier)	20	421
A Marcheprime (Pierre Dubourg)	50	272
A Hins (comte de Bonneval)	40	495
A Massan (G. Douillard de Mahaudière)	60	190
A Richot (héritiers Domura notaire)	15	158
A Canauley (Pierre Rohée)	40	260
Au bourg (F. Salberg)	40	235
Id. (J. Destemple fils)	25	153
Id. (F. Peynaud)	»	57
A Comprian [1] (A. Ivoy)	70	59
A Lamothe (G. Larroche)	20	95
A Facture (B. Valent)	»	57
A Malleprat (G. Douillard de Mahaudière) prés et viviers	»	250

Une centaine de petits propriétaires se partagent la plupart des meilleures terres de la commune et font à peu près le blé utile à leur consommation.

Curés : Jacques Moustié, au bourg; Grandgeay, à Marcheprime.
Maire : Jean Destemple fils.
Adjoints : au bourg, F. Lambert; à Marcheprime, P.-A. Boquet.
Secrétaire-instituteur communal : au bourg : J.-B. Hougues (78 élèves).
Institutrice communale : au bourg : Mme Hougues (62 élèves).
Institutrice libre : au bourg : Mme Gelly (20 élèves).
Instituteur communal : à Marcheprime : M. Jaubert (45 elèves).
Institutrice : Mme Jaubert (44 élèves).
Postes (directrice des) : Mlle Erniska Redeuilh.
Agent-voyer : Champon.
Sages-femmes : Ve Labrunette, Mme Quyala.
Aubergistes : au bourg, Courbin jeune, Daney, Dumon, Fabouet (hôt. de France), Lamidez; à Facture, Jeanneret, Lassau; à Lamothe, Canalès; à Marcheprime, Joseph Cadiac, Raymond; aux Argentiers, Laville fils d'Hillot, Jacques Martin.
Bois (marchands de) : Bouscau père et fils.
Bouchers-charcutiers : Bruno Lambert, F. Lamidez, Ve Lamidez.
Boulangers : Fr. Lamidez, Védrennes.
Cafetiers : Michel, Vidal.
Charpentiers : à Marcheprime : Fourgs, Monnerol père et fils; au bourg : Lambert et Laroza.
Charrons : Dubernet, Dubourg.
Chaufournier : Dubernet, à Facture.
Chiffons en gros : Gérard Villetorte, Mme Arn. Vincent.
Denrées coloniales et draps : J. Courbin jeune, J. Destemple fils, J. Deyres, J. Faure, Ve Lamidez, Dom. Larche, U. Laroche.
Forges, fonderies et ateliers de construction de Pont-Nau à 1 k. au S. de Facture : Em. Combet et Ce.
Forgerons-maréchaux : Lagardère père et fils, Arm. Moreau.
Grains et farines : Guil. Amandoux, J. Destemple fils, Nebout.
Hauts-fourneaux en 2e fusion : Goux, Labat.
Laines (marchand de) : Dom. Nebout.
Menuisiers : Bassibey, Fabouet.
Meuniers : Courbin, au moul. du Fils; J. Espagnet, aux moul. de Cassadotte et Troungues; Favreau, au moul. de Tagon; Nebout, au moul. de Nebout; Saboua, au moul. de la Moulasse.
Pêcheurs : de nombreux marins exploitent les eaux du bassin.
Peintre-vitrier : Charles Bernard.
Quincaillier : Ader fils.
Résineux (fab. de produits) à Facture : F. Fauconneau.
Scierie-mécanique et moulin : Combet.
Sellier-bourrelier : V. Ramay.
Tuiles et briques (fabricants de) : Barreyre père et fils, Gassian, Lafon frères, Lalande père et fils, Bruney frères et une foule d'autres petits tuiliers.
Verrerie à bouteilles : Destemple fils.
Vins en gros : Jean Destemple fils, Fauconnier, P.-A. Lambert, Larche, Laporte, D. Nebout.
Fête locale : saint Blaise (3 février).

LANTON. — 630 h. — 13,620 hect. — 3 k. au N.-N.-O. d'Audenge; 11 k. au N.-N.-O. de Facture. — **B.** : au N.-N.-O., par Andernos; au N., par Arès et le Temple; à l'E., par Saint-Jean-d'Illac; au S.-E., par Audenge; au S.-O., par le bassin d'Arcachon. — **Arr.** par le bassin d'Arcachon et ses affluents le ruiss. de Daney et le ruiss. du Renet. — **Ch. de gr. com.** de Facture à Arès, sur lequel fonctionne un service de voitures correspondant avec le chemin de fer, deux fois par jour. — **Ch. d'int. c.** d'Arès au Las (Saint-Jean-d'Illac). — **B. de P.** : Audenge. — **B. T.** :

[1] Le domaine de l'abbaye de Comprian a une étendue d'environ 50 hect., divisés en prairies, terres arables, marais salants, bois de chênes, pins, etc. Il reste encore quelques vestiges de l'ancienne abbaye, autour de laquelle on a trouvé un grand nombre de sarcophages en pierre et un bénitier que l'on conserve dans le presbytère actuel.

Facture. — **Vill. pr.** : Lanton, Cassy, Taussat. Ce dernier, situé sur les bords du bassin, offre une nouvelle station balnéaire en voie de création, ayant une plage très-commode, plusieurs hôtels et de nombreux chalets, loués au mois.

Sol marécageux et argileux sur les bords du bassin, sablonneux dans le reste de la commune. — **Sous-sol** d'argile sur les bords du bassin; d'alios dans la majeure partie de la commune.

Division du sol : ter. lab., 400 hect.; prés, 140; marais et jaugues, 18; vig., 3; réservoirs à poissons, 17; chênes, 440; pins et semis, 11,400; landes, 1,000; sol bâti et j., 34; ch., 160; ruiss. 8.

Poissons expédiés en grandes quantités. — **Bétail** : lait et veaux produits par environ 80 vaches; 3,600 brebis, 600 moutons, 600 agneaux; 425 ruches d'abeilles et 1,500 poulets.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.
A Plagon et Maisonnieu (Em. Péreire)	»	5035
A Plagon (Joseph Forgerit)	400	1167
Id. (P. Dignan)	40	61
A Taussat (de Coursy)	100	381
A Maisonnieu (G. Verdier)	100	243
A Cassy (Fr. Lambert)	100	73
Dom. de Chatot (P. Lafon)	60	80
Au bourg (Em. Larrieu)	50	89
Id. (Arn. Mène)	50	28
Id. (J. Dayres)	40	12
A Lenan (Pierre Mène)	90	49
A Narguet (Vincent Ornon)	70	16
Communaux (la moitié sont ensemencés)	»	3418

Une quarantaine de petits propriétaires font du blé pour leur consommation.

Curé : Chastainier.
Maire : Pierre Dayres.
Adjoint : Dousset.
Secrét.-instit. : H. Dufréche; école mixte (26 garçons et 41 filles).
Douanes (sous-brigadier des) : Tisserang.
Aubergistes-cafetiers : au bourg, Pierre Dayres, Vve Lambert; à Taussat, Chouteau.
Denrées coloniales, draps, etc. : Couteaut, Garras, Berdot.
Géomètre : G. Lafon.
Meuniers : Destaye, au moul. de Daney; James Raymond, au moul. du Renet.
Tuiles et briques (fabrique de) : de Coursy.
Fête locale : 15 août.

LÉGE. — 504 h. — 8,011 hect. — 7 m. d'alt. — 18 k. au N.-O. d'Audenge. — **B.** : au N., par le Porge; à l'E. et au S.-E., par Andernos; au S., par Arès, le bassin d'Arcachon et la Teste; à l'O., par l'Océan. — **Canal** de desséchement, venant des étangs du Porge pour aboutir au bassin d'Arcachon. — **Ch. de gr. com.** du port d'Arès au Porge. — **B. de P.** : Arès. — **B. T.** : Facture. — **Vill. pr.** : Lége, Ignac et les Grands-Housteaux.

Sol sablonneux; plat à l'E., et ondulé à l'O. Cette commune comprend la majeure partie de la presqu'île de dunes, qui sépare le bassin d'Arcachon de l'Océan. — **Sous-sol** gén. d'alios, argileux sur les bords du bassin.

Division du sol : ter. lab., 200 hect.; prés, 55; pât. en lèdes, 500; marais, 30; chênes, 30; pins et semis, 3,800; dunes ensemencées, 3,367; sol bâti et j., 13; ch., 12; ruiss., 4.

Bétail : veaux produits par environ 150 vaches; 5 troupeaux de 50 brebis. Poulains de race landaise produits par environ 50 juments.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.		Hectol. blé.	Hectares.
A Ignac (Vve Léopold Javal)	20	1121	*Au bourg* (Fr. Gorry)......	60	56
Id. (Despujols).......	70	37	Id. (Henry Ducamin).	60	71
Au Grand-Housteau (Jean Dehillotte)......	20	475	Id. (Pierre Ducamin).	40	60
Id. (Fr. Boy).........	60	61	Communaux..............	»	694
Au bourg (Jean Gorry)....	40	71	Dunes de l'Etat........ ...	»	3705

Une trentaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hect.

Curé : Théodore Forget.
Maire : Arn. Guérin.
Adjoint : Jean Pontet.
Secrétaire-instituteur : Gassian jeune; école mixte (33 garçons et 18 filles).
Douanes (brigadier des) : Reversé.
Gardes des forêts : Cazelle, Dabadie.
Aubergistes : Jean Briou, Ulysse Ducamin, Arn. Guérin.
Chevaux, chiffons, faïences : Et. Elies.
Produits résineux (fabrique de) : J. Gorry.
Meunier : J. Gorry, au moul. du Canal.
Foire : peu importante (12 septembre)
Fête locale : saint Blaise (3 février).

MIOS. — 2,605 h. — 13,775 hect. — 30 m. d'alt. — 10 k. au S.-S.-E. d'Audenge; 5 k. au S.-O. de Facture. — **B.** : au N., par Biganos; à l'E., par le Barp; au S., par Salles; à l'O., par Sanguinet, la Teste et le Teich. — **Arr.** par la Leyre et ses affluents les ruiss. de Lacanau et de la Surgen. — **Ch. de fer du Midi**, st. de Caudos et de Facture. — **Ch. de gr. com.** de Facture à Béliet, sur lequel fonctionne un service d'omnibus correspondant avec tous les trains. — **B. de P.** : de distribution, au bourg. — **B. T.** : Facture. — **Vill. pr.** : Mios, Hanvre, Lillet, Arnauton, Cazes, Carreyre, Peyot, Garrot et Ramonet. Ce dernier, chef-lieu de la section de Ramonet-de-Florence qui forme une paroisse distincte.

Sol plat et sablonneux, offrant quelques parties relativement assez fertiles vers le S.-E. de la commune. — **Sous-sol** gén. d'alios; moellons ferrugineux et poreux sur la rive gauche de la Leyre.

Division du sol : ter. lab., 1,000 hect.; prés, 300, vig. en joual., 50; taillis de chênes, 800; aunaies, 4; pins et semis, 9,260; landes, 2,000; marais, 30; lagunes, 6; sol bâti et j., 70; ch., 192; ruiss., 63.

Bétail : environ 6,000 brebis, 800 moutons, 1,100 agneaux; 6,000 poulets, 400 canards; 800 ruches d'abeilles; lait et veaux produits par environ 800 vaches. Poulains produits par 80 juments landaises. — **Vins blancs** produits par l'enrageat, consommés sur place.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.		Hectol. blé.	Hectares.
A Caudos (Emile Péreire).	»	2524	*A Lescazeilles* (P. Garnung aîné)..................	60	72
Id. (Jér. Courbin)...	100	207	*A Peyot* (P. Garnung fils cadet).........	60	65
Id. (Barth. Boirie)..	50	91	Id. (Garnung dit l'Ami)	55	70
Au bourg (P. Garnung, gendre de Jacques)	80	174	*A Garrot* (Arn. Mano)....	65	88
Id. (P. Garnung, dit Auguste).............	40	65	*Au Pujeau* (P. Lafon fils d'Hillot)................	60	55
A Cazes (Guill. Lacoué)...	60	51	*A Hargon* (P. Lafon aîné)	55	110
A Teychoueyres (Camin frères).................	40	69	Id. (P. Lafon jeune).	55	94
A Arnaud (Luc Dumora).	70	99	*A Arnauton* (Simon Mano)	60	95

Environ 150 petits propriétaires font à peu près assez de blé pour leur consommation.

Curé : Jean Blanchet, à Mios; Poux à Florence.
Maire : P. Garnung.
Adjoints : P.-C. Gassian, P. Garnan, Dubernet (pour la section Ramonet).
Secrétaire : P. Gassian père.
Instituteurs communaux : Gassian père et fils (100 élèves).
Instituteur communal : à Ramonet, Caze (38 garçons, 36 filles); école mixte.
Institutrices communales : sœurs de l'Immaculée Conception (85 élèves).
Institutrices libres : Mme Lafon, au bourg (58 élèves); Mme Dupin, à Lillet (62 élèves).
Notaire : Aug.-Ch. Bisserié.
Postes (directeur des) : Bèchade.
Médecins : Courbin, Morel.
Sages-femmes : Mme Deycart, Mme Garnung, au bourg; Mme Garnung, à Ramonet.
Agent d'affaires : P. Chéri Gassian.
Aubergistes : au bourg, Eug. Courbin, Aug. Garnung, Joanty Lalande, Alex. Lalande, Lalande Petit, Fr. Lalande, Peynaud, Villetorte; à Lillet, Lapeyre; à Ramonet, Prié, Duphil, Samba.
Bois (marchands de) : Gassian fils, Prié.
Briques et tuiles : Dom. Lafon, Villetorte.
Denrées coloniales : Duphil, Gassian fils, Simon Lafon, Lapeyre, Nebout, Prié.
Maréchaux-ferrants : Lapeyre, Villetorte.
Meuniers : J. Courbin, au moul. du Pas-de-l'Ane; Aug. Garnung, au moul. de Ramonet; Villetorte, au moul. du Polong.
Pâte à papier et produits chimiques. Cette fabrique, montée sur un pied considérable par une compagnie de financiers, a coûté déjà plus d'un million, et n'est pas entièrement terminée au moment ou nous mettons sous presse.
Peintre-vitrier : Lalande.
Tailleur (marchand) : Boirie.
Foire : au bourg (24 juin); à Ramonet (29 et 30 août)
Fête locale : saint Martin (11 novembre).

CANTON DE BELIN

9,963 h. — **54,590 hect.** — Divisé en 6 communes : Belin, le Barp, Béliet, Lugos, Saint-Magne et Salles. — **B.** : au N., par le canton de Pessac; à l'E., par les cantons de Labrède et de Saint-Symphorien; au S. et au S.-O., par le dépt des Landes; à l'O., par le canton d'Audenge. — **Arr.** par la Leyre et plusieurs de ses affluents.

Sol sablonneux et plat, offrant, sur les bords de la Leyre, quelques terres fortes assez fertiles. — **Sous-sol** d'alios dans la majeure partie du canton, offrant, en quelques endroits, surtout à Béliet, des carrières d'argile propres à la fabrication des tuiles et même de la faïence. Sur la rive droite de la Leyre, pierres à bâtir; sur la rive gauche et dans les landes, pierres rougeâtres, poreuses et ferrugineuses. Dans les carrières de la rive droite de la Leyre, on trouve de nombreux débris fossiles assez intéressants : coquillages, dents d'animaux, etc.

Revenus variés : 1° **Bois de pins** exploités de la même façon que dans le canton d'Audenge. (Voir p. 195).

2° **Taillis de chênes** exploités comme dans le canton d'Audenge. (Voir p. 195.)

3° **Céréales** ne suffisant pas à la consommation locale, 9/10 seigle pour 1/10 froment; maïs, millet, millade, sarrazin.

4° **Pommes de terre et légumes** pour la consommation locale.

5° **Foins et fourrages** suffisant à la consommation du canton, grâce à l'excédant que produisent les communes de Salles et de Belin.

6° **Bétail** : *Race ovine* : environ 400 troupeaux de 100 têtes produisant des agneaux, vendus 10 fr. en moyenne, de la laine vendue 140 fr. à 180 fr. les 100 kilog., et des engrais nécessaires à la culture des céréales.

Race bovine : environ 1,200 vaches bretonnes ou landaises produisant du lait et des veaux portés à Bordeaux à trois ou quatre mois. Les vaches servent aussi aux travaux agricoles.

Race chevaline : dégénérée au point de vue de la taille, mais très-sobre et dure à la fatigue, habituée de bonne heure à tout espèce de privations et d'intempéries.

Race galline offrant environ 40,000 têtes de poulets et 1,000 canards.

Race porcine élevée pour la consommation locale.

7° **Apiculture** pratiquée par le propriétaire ou faite à demi avec le colon, tendant à reprendre l'importance que lui avaient fait perdre la sécheresse et les froids de 1870. Elle n'est pas sortie des usages de la routine la plus arriérée, car l'étouffage est encore usité dans tout ce canton. On compte dans le canton de Belin, d'après le recensement de 1872, 3,041 ruches en activité.

Mode d'exploitation : les petits propriétaires, très-nombreux, cultivent eux-mêmes leurs terres.

Les grands propriétaires ont, relativement à leurs vastes étendues de bois, peu de terres labourables. Elles sont ordinairement exploitées par le métayage, pratiqué comme dans le Bazadais. (Voir p. 7.)

Le **journal** usité dans ce canton, pour la mesure des surfaces, a une étendue qui varie, selon les communes, de 30 à 33 ares.

BELIN. — 1,860 h. — 10,044 hect. — 20 m. d'alt. — 45 k. au S.-S.-O. de Bx; 22 k. au S.-E. de Facture. — **B.** : au N., par Béliet; à l'E., par Hostens; au S., par le dépt des Landes; à l'O., par Lugos. — **Arr.** par la Leyre et par ses affluents les ruiss. le Bourron et le Mons. Les **sources** et les puits sont gén. assez bons sur la rive droite de la Leyre, tandis que dans les landes les eaux sont saumâtres et malsaines, très-souvent par suite du peu de profondeur des puits. — **Rte Nle** de Bx à Bayonne, sur laquelle fonctionne chaque jour un service d'omnibus de Bx à Belin. — **Ch. de gr. com.** de Belin à la st. de Lugos. — **Ch. d'int. c.** de Belin à la gare de Salles, en voie de construction. — **Ch. de fer** d'intérêt local, en projet. — **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg** bien bâti. — **Vill. pr.** : l'Amiliet, Boutoc, Camontés, Hillan, Jouet, Lillaire, Meynieu, le Puch et Mons. Ce dernier forme une paroisse succursale de Béliet.

Sol sablonneux et peu accidenté, offrant vers l'E. une petite gravelle. — **Sous-sol** gén. d'alios. On trouve de l'argile vers l'E., du côté de Jouet; de la pierre ferrugineuse vers le S.-O., du côté de Camontés, Mons et Lillaire; de la grave vers l'E.

Division du sol : ter. lab., 665 hect.; vig. en joual., 100; prés, 315; chênes, 430; pins et semis, 7,165; landes, 1,000; marais, 96; sol bâti et j., 45; ch., 80; ruiss., 48; pégulières (1), 100.

Bétail : environ 200 vaches, dont on vend le lait et les jeunes veaux; 4,500 brebis, 1,200 moutons, 1,200 agneaux; 10,000 poulets.

(1) On nomme *pégulières* de grandes allées de 50 à 60 mètres de large tracées dans les semis de pin, pour arrêter les incendies et faire pacager les troupeaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.
Au Passage (Dr Cazauvieilh)	300	703
A Perron (E. Dutauzin)...	300	326
A la Heuillade (Jean Fabre)	200	506
Au bourg (Arn. Brun).....	200	270
Id. (Jean Lafitte).....	150	120
Id. (Bertrand Fabre).	150	123
Id. (Et. Baleste)......	60	116
A Suzon (G. Cazauvieilh)..	250	113
Id. (R. Cazauvieilh)..	40	191
Au Pin du Moulin (H. Darrouy)................	150	340
A Lillaire (J. Darrouy)....	150	83
Id. (P. Darrouy).....	150	83
Id. (Darrouy, charpentier)..................	40	118
A Jouet (Grenier Ballion)..	100	120
Id. (Ant. Laporte)...	80	70
Id. (Jean Dessis).....	40	212
A Jouet (Ch. Duluc)........	60	110
Id. (Jean Mano)......	50	75
A Camparlan (Jean Raba).	100	173
A Cap de Bos (J. Boisset)..	40	159
A Guillem (Jean Patachon)	125	196
A Mesplet (Laroza).........	80	139
A Perron (Mano)..........	100	110
A Meynieu (Et. Hazera)....	80	96
A Camontés (P. Dupertout)	80	150
Id. (Arn. Ballion)....	100	143
Id. (Pierre Marcel)...	80	97
Id. (M. Herreyre)....	50	64
A Toutin (Hypp. Courtade)	80	94
A Mons (Gaubert)..........	50	113
A Cap de la Grain (J. Sallefran)....................	30	87
A Marian (Bertrand Taris)	60	79
Communaux	»	622

Une soixantaine de petits propriétaires font de 10 à 50 hectol.

Conseiller général : Dr Oct. Cazauvieilh, à Salles.
Conseiller d'arrondissement : Dr Eugène Cazauvieilh, à Belin.
Curé : Verdier.
Vicaire : Jugla.
Maire : Jean Fabre.
Adjoint : Dr Jean-Eugène Cazauvieilh.
Secrétaire : Domecq-Cazeaux.
Instituteurs : au bourg : Rozié (90 élèves); à Joué : P. Nibaut (61 élèves), école mixte.
Institutrices : sœurs de Saint-Joseph (90 él.).
Juge de paix : L. Arnaud-Cazeaux.
Juge suppléant : Et. Hostein père.
Greffier : Domecq-Cazeaux fils.
Notaire : Jules Hostein.
Huissier : Pierre Pleyssaud.
Agent-voyer : Doussaint, à Salles.
Percepteur : Romain Lafitte fils.
Enregistrement : receveur, Ant. Lacassaigne.
Receveur des contrib. ind. : Fabre, à Salles.
Régie (buraliste de la) : Domecq-Cazeaux.
Postes et Télégraphe (dir.) : Mme Demangeot.
Gendarmerie (brigadier de) : Rousseau.
Médecin : Dr Cazauvieilh.
Sages-femmes : Vve Darrouy, Mlle Marg. Darrouy.
Cercles : prés., Hostein fils.
Aubergistes : Mathu (hôt. de Bordeaux), Bacque, Cédeilhan, Hazera.
Barriques (fabricant de) : Bacque.
Bois (marchands de) : Brun, Fabre frères, Malichecq.
Bouchers : Bacque, Cédeilhan, Laborde.
Boulangers : V. Dubois, Dufau, Lassauvajue.
Briques (fabricants de) : Fauquet, Patachon.
Cafetier : Mme Deville.
Charpentier : Ducau.
Charrons : Berlan, Cazeaux.
Chiffons en gros : Duprat, Tarris.
Denrées coloniales : Mme Deville, Ducourneau, Labodinière.
Draps et nouveautés : Brun, Mme Deville, Mme Domecq-Cazeaux, Vve Guirauton.
Forgerons : Math. Tarris, Téchoueyres.
Laine (marchands de) : Fabre aîné, Malichecq.
Maréchaux-ferrants : Herman, Joanty Tarris.
Menuisiers : Mano aîné, Mano puiné, Ant. Mano, Patrouilleau.
Meuniers : Bernet, au moul. de Cazauvieilh; Courbin, au moul. de Mons; Descoubes, au moul. de Bourron; Lalanne, au moul. de Puch; Marcheau, au moul. de Laborie; Peyruche au moul. de Hongran.
Plâtrier : Garbossio.
Produits résineux : Bodet, Brun-Arnaud, Dr Cazauvieilh, Darrouy, Fabre.
Selliers : Labodinière, Lombard.
Vins (négociants en) : Courtade, Dolage, Lafon.
Voiturier : Cie Belinoise, Bodet gérant.
Foires : peu fréquentées 22 mai, 25 janvier; cette dernière spéciale aux porcs.
Fêtes locales : saint Blaise (3 février), saint Louis (25 août).

BARP (le). — 1,448 h. — 10,731 hect. — 68 m. d'alt. — 13 k. au N. de Belin; 11 k. au S.-O. de la st. de Marcheprime; 32 k. au S.-S.-O. de Bx. — **B.** : au N.-E., par Cestas; à l'E., par Saucats; au S.-E., par Saint-Magne; au S., par Béliet; au S.-O., par Salles; au N.-O., par Mios. — **Arr.** par le ruiss. de Lacanau et plusieurs autres petits affluents de la Leyre, qui ont leur source dans cette commune. — **Rte Nle** de Bx à Bayonne, sur laquelle fonctionne une fois par jour un service d'omnibus de Belin à Bx et *vice-versâ*. — **Ch. de gr. com.** de Marcheprime à Hostens. — **Ch. vic.** de

Saucats au Barp, en cours de construction. — **Omnibus** entre la st. de Marcheprime et le vill. de la Vignole. — **B. de P.** — **B. T.** — **Vill. pr.** : Baillet, Castor, Haureuils, Jougut, Labroque, le Chantier, les Gargails et le Barp situé sur la Rte Nle.

Sol plat et sablonneux : quelques terres un peu argileuses dans les quartiers d'Haureuils et de Terre-Neuve. — **Sous-sol** gén. d'alios.

Division du sol : ter. lab., 750 hect.; prés, 144; vig., 6; chênes, 300; pins et semis, 7,890; landes, 1,500; marais, 6; sol bâti et j., 50; ch , 75; ruiss. 10.

Bétail : environ 300 vaches landaises; 5,500 brebis, 1,000 moutons, 2,000 agneaux et 7,000 poulets.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.		Hectol. blé.	Hectares.
A Poumey (A.-G. Roumegoux)	280	534	*Aux Haureuils* (Baillet frères)	80	168
Au bourg (J. Marthiens)	200	790	Id. (Pierrouche Baillet)	50	103
Au bourg et à Tournebride (Raymond de Brezets)	200	584	Id. (J. Ballion)	50	78
Au bourg (Alex. Dutauzin)	150	357	*A Marie* (O. Cazauvieilh)	»	177
Id. (Ant. Roumegoux, notaire)	20	145	*Au Temple* (Ballion Labbé)	80	122
Id. (Jean Taste)	35	104	*A l'Evêque* (Jean Courbin)	50	112
A Poussilole (G. Delaville)	120	297	*Les Cardennes* (M. Dubernet)	50	109
Au Nid de l'Agasse (J. Marthiens)	70	259	*A Lapalos* (Jean Rouquey)	20	138
A Tastous (G. Roumegoux)	60	140	*A Pierre-Vignoble* (P. Villetorte)	50	104
Id. (Compagnie d'assurances générales)	30	241	*A Sableret* (Jean Gourg)	50	99
			Au Chantier (Saugnac)	60	72
			A Terreneuve (Jean Hazera)	50	86
			A Templon (M. Lévêque)	50	78
			Communaux	»	977

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol.

Curé : Suberville.
Maire : Jean Taste.
Adjoint : Hyp. Baillet.
Secrétaire : Taste fils.
Instituteur : Delis (93 élèves).
Institutrices : au bourg : sœurs de Saint-Joseph (74 élèves); aux Haureuils : Mme Sallebert (40 élèves).
Sages-femmes : Mmes Ballion, Martini, Lanuc, Téchoueyres.
Télégraphe (directrice) : Mlle Taste.
Agent d'affaires, géomètre : J. Taste.
Agent d'assurances : Taste fils *(Caisse générale d'assurances)*.
Aubergistes : au bourg : Ballion, Duprat (Petit-Jean), Darriet-Morillon, Mme Mandagaran; aux Haureuils : Baillet, Darriet.
Bâtisses (entrepreneur de) : Darriet-Morillon.
Bois (marchand de) : Darriet-Morillon.
Boucher : Duprat (Petit-Jean).
Boulanger : Téchoueyres.
Briques et tuiles : Baillet frères, Baillet Michel, Baillet Pierrouche, Hazera, Tarris.
Denrées coloniales : Darriet, Dupin, Ch. Hosteins, Mlle Lacrambe.
Draps et nouveautés : Callius, Ch. Hosteins, Martin.
Farines (march. de) : Darriet, Téchoueyres.
Forgerons : Gourg aîné, Gourg jeune.
Maréchaux-ferrants : Gourg aîné, Mandagaran.
Meuniers : Lévêque, au moul. de Canau; Sèque Monguillot, au moul. de Camparian.
Produits résineux (usine de) : R. de Brézets et Dutauzin.
Vins en gros : Gourg jeune, Martin.
Foire : 20 et 21 avril.
Fête locale : 25 juillet ou le dimanche suivant.

BÉLIET. — 1,323 h. — 5,552 hect. — 20 m. d'alt. — 1 k. 1/2 au N. de Belin; 43 k. 1/2 au S.-S.-O. de Bx. — **B.** : au N., par le Barp; à l'E., par Saint-Magne; au S.-E., par Hostens; au S., par Belin; au S.-O., par Lugos; à l'O., par Salles. — **Arr.** par les ruiss. de Béliet et de la Moulette, affluents de la Leyre. — **Rte Nle** de Bx à Bayonne. — **Ch. de gr. com.** de Béliet à Facture. — **Ch. d'int. c.** de Béliet à Villagrains. — **Voitures** de Bx à Belin. — **B. de P.** : Belin. — **B. T.** : Belin. — **Bourg** peu im-

portant, mais situé dans une position très-pittoresque, sur les coteaux qui encavent le ruiss. de Béliet. — **Vill. pr.**: Cavernes, Cès, Graoux, Hospitalet, Laurey, Marquit, Pernaud, Vigneau. On voit encore les traces d'un canal resté inachevé, commencé en 1827, et qui devait servir à transporter les bois.

Sol sablonneux, plus accidenté que celui des communes voisines, offrant quelques terres fortes sur les bords des ruiss. — **Sous-sol** tantôt d'alios, tantôt d'argile. Les couches d'argile, qu'on trouve au-dessous de l'alios, sont utilisées par des tuileries. Dans quelques endroits, on trouve des bancs sablo-argileux très-blancs, propres à la fabrication de la faïence. Les carrières d'argile de Graoux ont plus de 10 mètres de profondeur et l'on y remarque des feuilles de saule carbonisées, dont la trace est très-bien dessinée sur l'argile, et des quantités de lignites.

Division du sol : ter. lab., 500 hect.; vig., 25; prés, 170; marais, 15; chênes, 228; pins et semis, 4,376; sol bâti et j., 48; ch. et pégulières, 160; ruiss., 30.

Bétail : environ 200 vaches dont les veaux et le lait servent à la consommation du pays; 3,500 brebis, 1,100 moutons, 1,100 agneaux et 8,000 têtes de volaille.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.
A l'Hospitalet (A. Roumegoux)	200	632
Id. (Guill. Bourrec)	150	416
A Cès (Ballion Petiton)	80	250
Id. (Martin Fronsac)	60	97
Id. (Guill. Saugnac)	60	97
Id. (Louis Saugnac)	40	86
A Saint-Vital (J. Lapios)	120	162
Id. (Vve Patrouilleau)	60	82
Au bourg (Jean Dessis)	120	135
Id. (Denis Lescarret)	40	181
A Graoux (Ant. Deycart)	90	120
Id. (Joannès Ballion)	50	60
Id. (Mich. Duroux)	60	63
Id. (Mme Juel)	»	60
Id. (Dr Cazauvieilh)	50	38
A Garot (Puyau, maire)	80	100
A Caverne (Domecq-Cazeaux)	50	67
A Marguit (Gérard Deycart)	60	103
A Laurey (Ét. Laurey)	40	143
A Lacouyelle (J. Lalanne)	60	87

Environ quatre-vingts petits propriétaires font du blé pour leur consommation.

Curé : Léonard Delugeol.
Maire : Arnaud Puyau.
Adjoint : Jean Dessis.
Secrétaire-instituteur libre : J. Ballion (30 él.).
Instituteur communal : Brothier de Lavaux (82 élèves).
Institutrice : Mme Ménanteau (60 élèves).
Sage-femme : Jeanne Dumora.
Aubergistes : Deycart, Parson, Patanchon, Riedinger, Arn. Saugnac.
Balais (fabricant de manches à) : Trigant.
Bois (marchands de) : Lapios, Lescarret.
Boulangers-bouchers : Parson, Patanchon, Arn. Saugnac.
Briques et tuiles (fabricants de) : Caussats, Naureils, Vve Patrouilleau, Patrouilleau frères, Puyau, Arn. Saugnac, J. Saugnac.
Chaudronnier-poêlier : Riedinger.
Denr. colon. : Loubic, Mireau, Riedinger.
Draps et nouveautés : Mlle Dupouy, Loubic, Patrouilleau, Vve Roumegoux.
Fonte (fab. de poterie en) : Julien Destang.
Forgerons : Boirie, Dufaure, Dumora, Durou.
Géomètres : J. Ballion, Lapios.
Hauts-fourneaux : pour le moment en chômage : Juel (1re et 2e fusion), aux Graoux; Sauvage (1re et 2e fusion), au Puntet; Trigant (1re et 2e fusion), au Garot.
Laines (marchand de) : Roumegoux.
Maréchal-ferrant : Mano.
Meuniers : Bordessoules, au moul. de Cés; Courbin, au moul. de Lacalette; Dessis, au moul. de Jeanmine; Juel, au moul. du Pont; Patrouilleau, au moul. de Liche; Roumegoux, au moul. de Puntet; Roumegoux et Lescarret, au moul. de Lamoulette.
Poteries en terre (fabrique de) : Fronsac, Poumey.
Produits résineux : Lescarret, Arn. Puyau, Roumegoux.
Vins (négociant en) : Lapios.
Foires : 17 janvier, 30 avril.
Fêtes locales : saint Antoine (17 janvier), saint Eutrope (30 avril), saint Maurice (22 septembre).

LUGOS. — 423 h. — 6,223 hect. — 27 m. d'alt. — 8 k. à l'O.-N.-O. de Belin. — **B.** : au N., par Salles ; au N.-E., par Béliet ; à l'E. et au S.-E., par Belin ; au S. et à l'O., par le dép^{t} des Landes. — **Arr.** par la Leyre et ses affluents : le Bran, la Cahouailles et le Lagourat. — **Ch. de fer** du Midi, st. à 8 k. de Séouse. — **Ch. de gr. com.** de Belin à la gare de Salles et de Lugos. — **Ch. d'int. c.** de Belin à Séouse et à la gare de Lugos (ce dernier en cours de construction). — **Ch. vic.** de Salles à Lugos, en cours de construction. — **B. de P.** : Belin. — **B. T.** : Belin. — **Vill. pr.** : Séouse devenu aujourd'hui le bourg ou point de réunion de la commune.

Sol plat et sablonneux, offrant quelques petits marais sur les bords de la Leyre. — **Sous-sol** gén. d'alios : en quelques endroits, pierre dure et rougeâtre ; du côté de l'ancienne église, argile.

Division du sol : ter. lab., 200 hect. ; prés, 123 ; chênes, 143 ; vig., 8 ; pins et semis, 5,070 ; landes, 600 ; sol bâti et j., 16 ; ch., 42 ; ruiss., 21.

Bétail : 2,700 brebis, 200 moutons, 1,000 agneaux et 1,500 poulets ; veaux produits par 30 vaches bretonnes. — **Vins rouges** récoltés encore en petite quantité du côté de la gare, tendant à prendre plus d'importance et se vendant environ 100 fr. la barrique.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.
A la Gare(1) (C. Salvador).	»	773
Id. (Lechatellier)(1)...	»	409
Id. (Jules Hosten)....	»	288
Au Brana (Arn. Brun)....	150	260
A Séouse (Jean Sallefran)..	150	150
Id. (Et. Dupertout)...	70	80
Id. (Pierre Dulaurent)	40	80
A Tourlouse (Larreillet)...	150	82
A l'ancien château (Balguerie frères)........... ...	»	172
A Bran (Dubreuil).........	»	151
A l'ancien bourg (Guill. Bourrecq)..............	»	107
A Divers (Juel)............	»	62
Id. (Jean Lalanne)...	»	95
Aux Forges (H. Holagray)..	»	60

Une trentaine de petits propriétaires font du blé pour leur consommation.

Curé : Joseph Méliet
Maire : Jean Sallefran.
Adjoint : Jean Dupertout.
Secrétaire-instituteur : Marchal (25 élèves).
Institutrice : Mme Marchal (41 élèves).
Aubergiste : Dupertout.
Denrées coloniales, vins et grains : Sallefran.
Denrées coloniales et draps : Dupertout.
Forges du Bran : Hippolyte Holagray. Haut-fourneau en activité.
Produits résineux : Sallefran.
Fête locale : 15 août.

SAINT-MAGNE. — 894 h. — 8,256 hect. — 60 m. d'alt. — 12 k. à l'E.-N.-E. de Belin ; 24 k. au S.-E. de la st. de Marcheprime ; 26 k. au S.-O. de Beautiran ; sur la ligne de partage des eaux de la Leyre et de la Garonne. — **B.** : au N., par le Barp ; au N.-E., par Saucats ; à l'E., par Cabanac, Guillos, Louchats ; au S., par Hostens ; à l'O., par Béliet. — **Arr.** par le Guamort, la Gravette et autres petits affluents de la Leyre, qui ont leur source dans cette commune. — **Ch. de gr. com.** de la st. de Marcheprime à Hostens. — **Ch. d'int. c.** de Saucats à Saint-Magne ; de Béliet à Villagrains. — **B. de P.** : Hostens. — **B. T.** : le Barp. — Forme 4 sections : au S., le bourg ; au centre, Braud ; à l'O., Bruillet ; au N., Douence.

---

(1) Ces deux propriétaires récoltent chacun environ 5 tonn. de vin rouge.

Sol : gén. sablonneux, légèrement ondulé. — **Sous-sol** : alios ou tuf; quelques parties argileuses vers le village de Douence et à l'E. du village de Braud.

Division du sol : ter. lab., 420 hect.; prés 100; vig. en joual., 20; chênes, 215; pins et semis, 5,880; landes et marais, 1,500; sol bâti et j., 17; ch., 90; ruiss., 14.

Bétail : environ 50 vaches laitières, 5,000 brebis, 1,000 agneaux, 3,000 poulets.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.
Château-de-Saint-Magne (Ern. Guizot)	180	2377
Le Castéra (J. Seignouret)	120	240
Au bourg (Dan. Lataste)	80	202
Id. (Arn. Dessis)	60	95
A Braud (J. Coloubie)	100	124
Id. (L. Braud)	60	79
A Bruillet (Arn. Brun)	80	170
A Bruillet (Jean Dessis)	60	93
Aux Auberts (J. Lévesque)	100	121
A Laporte (Bapt. Lucat)	80	102
Id. (Guiasse)	80	100
Au Rous (Jean Dubourg)	60	82
A Paillasse (S. Roumegoux)	60	88
Communaux	»	485

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol.

Curé : Gaye.
Maire : Daniel Lataste.
Adjoint : François Lucat.
Secrétaire-Instituteur : Dambon (45 élèves).
Institutrice : Mlle Péré (40 élèves).
Aubergistes : au bourg, Barbeau, Dubourg, Taris; à Douenee : Charles Charlot, Bourgade.
Foire : le 2 novembre.
Fête locale : 19 août ou le dimanche suivant.

SALLES. — 4,015 h. — 13,784 hect. — 25 m. d'alt. — 11 k. au N.-O. de Belin. — **B.** : au N., par Mios et le Barp; à l'E., par le Barp et Béliet; au S., par Lugos; à l'O., par Mios; au N.-O., par Sanguinet. — **Arr.** par la Leyre et plusieurs de ses petits affluents. — **Ch. de fer** du Midi, st. de Caudos, à 9 k. du bourg et st. de Facture, à 13 k. du bourg. — **Ch. de gr. com.** de Facture à Béliet, et de la st. de Caudos à Salles. — **Voitures** correspondant avec tous les trains à Facture, et avec l'omnibus de Belin à Bordeaux, au village de la Vignole. — **Ch. vic.** très-fréquenté, de Salles à la Vignole. — **B. de P.** : distribut. au bourg. — **B. T.** : Belin et Facture. — **Bourg** considérable, bien bâti et situé dans une riante position sur les bords de la Leyre, où il paraît être un oasis au milieu du désert. — **Vill. pr.** : Argilas, Badet, Bilos, Caplanne, Lanot, la Vignole, Sangues.

Sol gén. sablonneux, plus ou moins fertile, offrant cette particularité que sur la rive gauche de la Leyre, il est plus favorable au pin qu'au chêne; et sur la rive droite, au contraire, il est propre à la culture du chêne, du châtaignier, des céréales, des légumes, etc. — **Sous-sol** varié : alios, argile ou pierre, sur la rive droite de la Leyre et aux environs du bourg. Bancs de calcaires grossiers, présentant des coquilles fossiles et des dents de grands animaux antédiluviens, genre lamena (se rapprochant des requins), etc., nombreux coquillages autour du bourg; carrière de grès gris, entre Béliet et Salles. Pierres ferrugineuses, rougeâtres, surtout du côté de la rive gauche de la Leyre, minerais de fer.

Division du sol : ter. lab., 1,350 hect.; chênes, 870; prés, 490; vig. en

joual., 8; pins et semis, 8,520; landes, 2,300; sol bâti et j., 80; ch., 120; ruiss., 46.

Foins de première qualité dans le quartier de Badet, où les terrains se vendent jusqu'à 4,000 fr. l'hect. — **Bétail** : environ 2,000 moutons, 3,000 agneaux, 12,000 brebis et 12,000 poulets; lait et veaux, produits par environ 400 vaches. — **L'apiculture**, en partie détruite par les froids excessifs de 1870-71, tend à reprendre son importance.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.		Hectol. blé.	Hectares.
Ch.-de-Salles (de Puységur)	200	844	*A Leyre* (Fr. Ferrère)......	50	51
A Bilos (Jean Lalanne)....	200	382	*A la Vignole* (J. Brun). ..	80	45
Au bourg (O. Cazauvieilh).	200	369	*A Badet* (Villetorte)........	100	79
Id. (J. Dubrenilh)....	200	233	*A Lesclaude* (Duphil Capet)	60	57
Id. (Pierre Mano)....	100	76	*Au Pujeau* (M. Cazauvieilh)	60	57
Id. (J. Boireau)......	90	87	*A Largilas* (Ant. Hazera)..	70	95
Id. (P. Lassou).......	60	40	*A Castaing* (Ar. Fousquère)	70	23
A Lacourjeyre (Deloubes)..	100	193	Communaux 2/3 landes,		
A Leyre (Th. Brun)........	70	135	1/3 chênes et pins..	»	3000

Environ deux cents petits propriétaires récoltent de 10 à 40 hectol.

Curé : Abbadie.
Vicaire : Grassiet.
Maire : A.-B.-J.-O. Cazauvieilh.
Adjoints : P. Mano, A. Fousquère, J.-B. Courbin, ce dernier pour la Vignole.
Secrétaire : Boutevin.
Instituteurs comm. : frères de la Société de Marie (140 élèves); P. Laroza, école communale (90 élèves).
Institutrices : sœurs de Saint-Joseph (200 élèves).
Notaire : Jean-Eug. Cazauvieilh.
Contrib. ind. (receveur des) : Jean Fabre.
Id. (commis à cheval des) : Crémillac.
Agent-voyer : Doussain.
Postes (directeur des) : Dayan.
Médecins : Dr Lacaze, Saint-Hilaire.
Sages-femmes : Mmes Cazauvieilh, Courbin, Labat, Nouaux.
Vétérinaire : Fousquère.
Société de secours mutuels : prés., Dubreuil (120 memb.), hommes et femmes.
Bureau de bienfaisance : prés., le maire.
Aubergistes : Brichet, Vve Delmas, Vve Duphil, Laborde, Et. Villetorte.
Balais (fabrique de manches à) : P. Dupin.
Barriques (fabricant de) : Lacaze.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Lafon, Plantey Cadichot, Plantey Laillague.
Bestiaux (marchand de) : Osmin Dupuch.
Bois (marchands de) : Mounier, Etienne Villetorte.
Bouchers : Bichot, Laborde, Marès.
Boulangers : Boireau, Duphil oncle, Duphil neveu, Laborde.
Cafetiers : R. Duphil, Bertrand Germain, Mlle Hazera.
Chandelles (fabricant de) : V. Desaubiers.
Charbonniers en gros : O. Cazauvieilh, Ferrère.
Charpentiers : Darrouy, Hazera, Loche.
Charrons : Cazeaux, Dufaure, Duluc, Dupuch, Villete.
Chaudronnier-mécanicien : Brouillet dit Astès.
Chiffons en gros : Dupart, Lacombe.
Denrées coloniales : Mlle Bichet, Bichet, Boireau, Vve Delmas, Duphil, Marès.
Draps et nouveautés : Brun, Chassaing, Dubreuilh, Laroza.
Fers (marchand de) : Boireau.
Forgerons : Degrave-Tutette, Duphil, Duluc, Dumora, Grégoire, Lontillac, Marthiens, Villetorte (Lange), Tarris.
Géomètre : Jean Degrave.
Horloger : Et. Lapujade.
Laines et peaux (marchands de) : Fourcade, Lalanne.
Maréchal-ferrant : S.-B. Dupuy.
Menuisiers : Bassibey, Bertruc, Guerre, Morin, Mounier.
Meuniers : Caussarieu, au moul. Neuf; Descat, au moul. de Dubern; Duphil, au moul. du Cordon-Royal; Duphil Capet, au moul. de Lesclaures; Gourg, au moul. du Pebrot; Mano, au moul. de Mouchon; Mano aîné, au moul. de Lesbordères; Marthiens, au moul. du Pas-de-la-Vache; Plantey, au moul. Vitrac; Villetorte, au moul. de Debat.
Parfumeur : Deguilhem.
Pâtissier : Alph. Duphil.
Pharmacies : Alph. Garret.
Produits résineux : Oct. Cazauvieilh et Brun, Ferrère et Boireau, Lalanne.
Rouennerie : Deguillem, Lontillac.
Scieries (entrepreneurs de) : Brunet, Techoueyre.
Selliers-bourreliers : Laurent Delmas, Hon, Dupuch.
Tailleur (marchand) : Bertruc.
Vins en gros. Boireau, Marès, Monnier.
Voiturier : Mano.
Grand nombre de petits industriels et ouvriers charbonniers, scieurs de long, maçons et sabotiers.
Marché officiel, peu important, le samedi; marché réel, le dimanche matin.
Foires : 12 et 13 mai, le deuxième lundi de septembre, le 1er novembre. La première est à tous les points de vue une des plus importantes du pays.
Fête locale : saint Pierre (29 juin).

CANTON DE BLANQUEFORT

15,001 h. — 27,964 hect. — Divisé en 10 communes : Blanquefort, Eysines, Haillan (le), Ludon, Macau, Parempuyre, Pian (le), Saint-Aubin, Saint-Médard-en-Jalle, Taillan (le). — **B.** : à l'O. et au N.-O., par le canton de Castelnau ; au N.-E. et à l'E., par la Garonne ; au S., par les cantons de Bordeaux et de Pessac. — **Arr.** par la Garonne et ses affluents la jalle de Saint-Médard ou de Blanquefort, la jalle d'Ayguelongue ou de Ludon et celle de la Maqueline. — **Sol** très-varié : à l'E., riches et fertiles palus ou marais, pour la plupart soumis au colmatage ; au centre, terrains sablo-graveleux avec quelques parties argilo-calcaires, couverts de beaux vignobles ; c'est là l'entrée du Médoc ; à l'O., sables propres à la culture du pin maritime, on y trouve cependant quelques parties sablo-graveleuses consacrées à la vigne. — **Sous-sol** varié : à l'E., terres d'alluvion, tourbe et sable gras, nappe d'eau à une très-petite profondeur ; au centre, graves, alios et marne très-propre aux emplois agricoles ; à l'O., sable ou alios.

Puits artésiens. — Plusieurs puits artésiens ont donné dans ce canton de très-beaux résultats. Ils forment l'objet d'un chapitre spécial dans notre tome I, livre I. Nous les signalerons dans l'étude de chaque commune.

Les marais. — M. Jouannet, en 1840, compte les marais du canton de Blanquefort pour une superficie de 2,240 hect., divisés comme suit :

1° *Marais* de Macau, 40 hect. — Ce petit marais, depuis longtemps desséché, s'appelle aujourd'hui palus de Lacoste, et l'on y récolte d'excellents vins.

2° *Marais* de Ludon, 315 hect. — Le dessèchement de ce marais date de fort loin ; une grande jalle est parvenue à opérer sa transformation, et il offre aujourd'hui de beaux et fertiles palus.

3° *Marais* de Parempuyre, partie N., 665 hect. ; partie S., 200 hect. — Ce marais est divisé en marais du Flamand et marais du château de Parempuyre, à M. de Pichon.

Le marais Flamand de Parempuyre a une superficie de 790 hect. (1) ; il était, il y a quelques années, presque exclusivement consacré à l'élève des sangsues, et un seul canal mettait ses eaux en communication avec la Garonne ; ce canal était complètement insuffisant pour l'assèchement du marais, qui restait inondé pendant une grande partie de l'année. A l'époque où florissait le commerce des sangsues, un des propriétaires de ce marais, M. A. Tastet, profita des eaux qu'on y introduisait en vue des sangsues, pour en colmater 15 hect., qu'il transforma rapidement en magnifiques prairies. La Société d'Agriculture de la Gironde, appelée à examiner les travaux, très-simples par eux-mêmes, mais très-heureux, qu'avait fait exécuter M. Tastet, lui décerna une médaille d'or. Ce résultat fut, pour le syndicat des marais du Flamand, l'une des causes qui le déterminèrent à entreprendre les grands travaux de dessèchement et de colmatage qui ont commencé en 1868.

---

(1) Ce nouveau chiffre a été fourni par le syndicat de ce marais.

Le syndicat était présidé par M. Eyrim, ayant comme sous-directeur M. Am. Tastet, et comme membres du syndicat, MM. Trigant de Beaumont, H. Cruse, Rondeau, etc. Ces travaux ont été projetés et exécutés sous la direction de M. Beauchamp, ingénieur des marais. Ils comprenaient l'ouverture d'un nouveau canal de dessèchement, appelé canal d'*Olives* et la création de deux canaux de colmatage, l'*Alesme* et l'*Arès*.

Le canal d'Olives a une longueur de 3,000 mètres ; les ouvrages établis sur ce canal se composent d'une écluse avec porte de flot en rivière, d'un pont en pierre sous le chemin de Labarde, d'un pont en bois pour le service des propriétés.

Le canal d'Alesme a une longueur de 3,400 mètres ; les ouvrages établis sur ce canal sont un empellement de prise d'eau en Garonne, un pont en pierre sous le chemin de Labarde, un pont en bois ayant un déversoir avec vanne de décharge.

Le canal d'Arès a une longueur de 4,200 mètres. Il a été établi sur ce canal un pont en pierre sous le chemin de Labarde, auquel on a adapté un vannage de prise d'eau.

Dès 1870, tous ces travaux étaient exécutés et les canaux fonctionnaient. De plus, le syndicat a fait améliorer le canal Saint-Aubin comme évacuateur, et de nouvelles portes de flot et vannes ont été placées à son embouchure. Enfin les syndicats des marais de Ludon et de Parempuyre ont, de concert, complètement amélioré le canal de Despartin, mitoyen entre ces deux marais. Il ne reste plus au syndicat de Parempuyre pour achever son œuvre de transformation, qu'à faire ouvrir quelques canaux secondaires dans l'intérieur du périmètre.

4° *Marais* de Blanquefort, 1,000 hect. — Ces marais, depuis longtemps assainis, étaient autrefois la cause d'épizooties fort graves.

L'un de ces marais, appartenant à M. Delisse, est encore exploité pour l'élève des sangsues. Une grande et belle jalle pourra servir à le colmater.

Le domaine de Florimond, à M. G. Duffour, présente les plus beaux travaux de colmatage qui aient été faits dans notre département. Ils sont dus à M. Pauly, ingénieur, fermier de ce domaine.

Ils ont été entrepris sur une superficie de 250 hect., et consistent en : 1° canal d'amenée de 10 mètres de largeur au plafond, et de 3,400 mètres de longueur ; 2° écluse principale et grand nombre d'autres ouvrages en maçonnerie, munis de vannes ou clapets, les uns pour l'introduction ou la retenue des eaux, les autres pour leur évacuation ; 3° plusieurs canaux secondaires répandant les eaux dans toutes les parties du marais et les ramenant à la Garonne, après qu'elles ont déposé leur limon sur le sol ; 4° 8 k. de chemins en remblais.

Le colmatage est opéré, dans ces marais, en les couvrant d'un mètre d'eau, pendant les mois d'août, septembre et octobre. Les premières eaux introduites, ayant fait leur dépôt, sont évacuées à la basse mer et remplacées par d'autres, ainsi de suite ; et suivant que les eaux se trouvent plus ou moins chargées de vase, l'épaisseur de la couche d'alluvion déposée durant ces trois mois varie de 20 à 60 cent.

Déjà, à 2 k. de la Garonne, 80 hect., autrefois en marais, sont cultivés et d'un grand rapport.

Revenus du canton de Blanquefort. Les principaux sont :

1° **Vins rouges** de graves et de palus plus ou moins fins et recherchés selon les communes. Ils sont généralement produits, dans les graves, par le malbec, le cabernet-sauvignon, le cabernet gris et le merlot; dans les palus bien encépagés, par les mêmes cépages auxquels on adjoint le verdot; dans les palus où l'on vise à la quantité, on trouve, en proportion plus ou moins fortes, le fer, le nochant, le teinturier, etc. Constatons que, depuis quelques temps, on plante, dans toutes les communes de ce canton, des cépages fins, qui, dans une moyenne de dix ans, donnent comme quantité un revenu au moins égal, sinon supérieur, à celui que l'on obtient avec les cépages communs, presque tous sujets à la coulure ou à la gelée.

Les prix varient de 300 fr. à 3,000 fr. selon les années et selon les crûs. Nous y reviendrons en étudiant chaque commune en particulier.

2° **Foins** exportés sur une grande échelle, de Blanquefort, Parempuyre, Ludon et Macau; suffisant à peu près à la consommation locale dans les autres communes du canton.

3° **Bois de chênes** exploités pour faissonnats, vendus de 75 à 80 fr. le cent, pris sur place.

4° **Bois de pins** exploités pour échalas, carassons, bûches pour chauffage, poteaux de mines, planches et résine.

5° **Bétail** : La *race bovine*, représentée par plusieurs milliers de vaches laitières dont les veaux sont vendus, à deux ou trois mois ou dès leur naissance, et dont le lait est porté à Bx. Les bœufs achetés sur les bords de la Garonne ou dans le Bazadais servent au labour des vignes basses et aux charrois.

La *race ovine* n'est élevée que dans les landes de Saint-Aubin et du Taillan.

La *race chevaline* n'est élevée que par quelques grands propriétaires. On trouve de magnifiques étalons anglais au château d'Agassac.

Race galline pour la consommation locale.

6° **Céréales** : froment ou seigle, maïs ou millet, selon les contrées, ne suffisant pas à la consommation locale.

7° **Légumes frais** et **pommes de terre** portés à Bx en grande quantité et formant l'un des principaux revenus du Haillan, Eysines, Blanquefort et Parempuyre. Macau et Ludon envoient à Bx des artichauts très-renommés et connus sous le nom d'artichauts de Macau.

8° **Fruits** : fraises et pêches expédiées sur Bx et sur Paris; produisant dans les bonnes années plus de 80,000 fr.

9° **Joncs** formant, dans les marais, le principal revenu. Il sont divisés en deux catégories : le premier choix sert à pailler les chaises et attacher la vigne; il se vend environ 100 fr. les 100 bottes. Les plus beaux brins de ce premier choix servent à faire des nattes; le second choix employé comme litière se vend de 15 à 20 fr. la charretée.

Le mode d'exploitation gén. employé par les grands propriétaires est le fermage pour les prairies, les terres labourables et les jardins maraîchers; le prixfaitage pour les vignobles.

Dans les vignes hautes, labourées à bras, le prixfaiteur reçoit 60 fr. par journal de 32 ares pour tailler, échalasser, attacher, lever et donner trois façons de bêche.

Dans les vignes basses, où les labours sont donnés à la charrue par les domestiques et les attelages, chevaux ou bœufs, du propriétaire, les prixfaiteurs reçoivent de 20 à 30 fr. suivant les contrées pour tailler la vigne, l'attacher, la lever, la charper, faire le cavaillon, enfin la conduire jusqu'au moment des vendanges.

Le prixfait comprend ordinairement 8 journaux de 32 ares, sur lesquels on compte 24,000 pieds de vigne.

Nous signalerons dans ce canton, l'existence de la première charrue à vapeur introduite dans notre département, à la fin de 1872.

Nous la devons à l'initiative de M. Pauly, qui l'emploie avec succès dans le domaine de Florimond. Cette machine se compose de deux locomobiles de douze chevaux de force chacune, qui font mouvoir tour à tour : une charrue à six socs pour labours ordinaires, labourant 4 hect. par jour; une charrue à trois socs pour labours profonds, labourant 2 hect. par jour; une charrue défricheuse; une charrue draineuse; un cultivateur grand modèle; une herse grand modèle travaillant 12 hect. par jour.

Après l'achèvement du travail dans les champs, ces locomobiles sont utilisées pour divers autres travaux de la ferme, tels que battage des blés, avoines, etc.

M. Froidefond a rendu compte des travaux de M. Pauly dans un remarquable rapport présenté à la Société d'Agriculture de la Gironde (séance du 4 juin 1873).

Le langage et le costume des habitants de ce canton, sont les mêmes que dans les faubourgs et les environs de Bordeaux.

BLANQUEFORT. — 2,747 h. — 3,371 hect. — 39 m. d'alt. à Puyastruc. — 10 k. au N.-N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par le Pian et Parempuyre; à l'E, par la Garonne; au S., par Bruges; à l'O., par le Taillan et le Pian. — **Arr.** par la Garonne et par la jalle de Saint-Médard, qui limite cette commune au S. — **Ch. de fer** du Médoc (st. à 2 k. du bourg). — **Rte Dle** de Bx à Pauillac. — **Ch. de gr. com.** de Bx à Labarde. — **Ch. d'int. c.** de Bx à Macau; de Saint-Médard-en-Jalle à la Garonne. — **Service d'omnibus** de Bx à Blanquefort (quatre départs par jour). — **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg** important. — **Vill. pr.** : Cachac, qui forme une paroisse succursale de Blanquefort; Linas, Larivière, Laubarède, Maurian, Peybois. L'île de *Gratte-Qui-N'a*, comprenant 30 hect., fait partie de Blanquefort, dont elle prend aussi le nom; on y trouve un beau **puits artésien.**

Sol très-varié : à l'E., sur les bords de la Garonne, terrains d'alluvion, où se trouvent de riches prairies et quelques marais; depuis ces alluvions jusqu'au bourg, sol sablo-graveleux; autour du bourg, sol argilo-graveleux; à l'O. du bourg, sol argilo-calcaire, terre forte, parfois mélangée de graves ou sablo-graveleuse; depuis le N. du bourg jusqu'à Parempuyre, terrain graveleux, très-propice à la vigne. Le S. de la commune offre, du bourg à

la jalle de Saint-Médard, d'abord de beaux coteaux argilo-graveleux consacrés à la vigne, puis de vastes et riches jardins potagers, établis sur des marais assainis. Les vastes marais de Blanquefort, bordant la Garonne, tendent chaque jour à disparaître par le colmatage. On y fait encore un peu l'élève des sangsues, qui était pratiquée autrefois sur une grande échelle. — **Sous-sol** varié : à l'O., moellons, graves, alios ou gisements de marne grasse calcaire, très-propre à l'agriculture; à l'E., du côté des alluvions, sable, argile ou tourbe. En somme, ces alluvions, plus ou moins anciennes, offrent l'humus tertiaire supérieur.

Division du sol : ter. lab., 900 hect.; vig., 737; prés, 645; pât. et marais, 550; saussaies et aub., 95; potager, 60; oseraies, 20; pins, 65; chênes, 40; sol bâti et j., 28; ch., 110; riv. et ruiss., 121.

Vins rouges d'une bonne qualité intermédiaire, ayant une belle couleur, du corps, de la vivacité dans le goût, et, dans quelques crûs, un prompt développement; prix de primeur, 400 à 800 fr.

Lait produit par environ 475 vaches. — **Fraises** très-renommées. — **Légumes** frais, pommes de terre, foins, osiers, joncs et bauges en grande quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Dasvin-Belair(1) (E. Avril fils junior)	30	*Chât.-Grand-Clapeau-Olivier* (2) (E. Avril père)	90



CHATEAU-GRAND-CLAPEAU-OLIVIER
(CRU BOURGEOIS)
M. E. Avril père, propriétaire.

(1) Le domaine de Dasvin-Belair, assis sur les communes de Parempuyre et de Blanquefort, comprend 15 hect. de vignes et un enclos d'un hect. 1/2 où se trouvent le château, les dépendances et de beaux agréments. Son vignoble, situé partie dans Parempuyre, partie sur le plateau le plus élevé de Blanquefort, est établi sur une grosse grave maigre reposant sur une couche mince de sable et sur un banc d'arène jaune. La présence de l'alios a été reconnue dans la partie la plus basse des croupes. Les cépages qui le composent sont le cabernet-sauvignon pour les 2/5, le cabernet franc pour 1/5, le malbec et le merlot pour 2/5. Ce crû appelé aussi simplement Belair, admirablement situé, offre des vignes basses comme en Médoc et cultivées avec le plus grand soin. Ses vins récoltés en grande partie sur le territoire de Parempuyre sont classés au premier rang des vins de Blanquefort.

(2) Le domaine du château Grand-Clapeau (crû Olivier) comprend 84 hect., dont 57 de

CRUS BOURGEOIS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Ch.-Dulamon (1) (Gust. Piganeau)	150	*Chât-Fleurennes* (3) (Am. Tastet)	150
Chât.-Dillon (2) (Vve Seignouret).	150	*Chât.-Breillan* (4) (Bon de Portal)	60



CHATEAU-DULAMON

(CRU BOURGEOIS)

M. Gustave Piganeau, propriétaire.

---

vignes situées dans le Pian pour 13 hect. et dans Blanquefort pour 44 hect.; 11 hect. 1/2 de prairies de palus, dans Parempuyre et Blanquefort, et 15 hect. 1/2 de terres, bois, parc, agréments et bâtisses, au Pian et à Blanquefort. Les terrains de ce domaine sont très-variés. Le vignoble situé sur de belles croupes au sol de gravier argileux sur fond d'arène occupe un des coteaux les plus élevés de Blanquefort, au N.-O. de cette commune, dans la section de Cachac. Rien n'a été négligé dans ce crû pour améliorer les produits, et partout l'on a sacrifié la quantité à la qualité. Les vignes tenues basses, à la façon médoquine, sont entièrement composées de cépages fins : cabernet-sauvignon pour 1/4, cabernet franc pour 1/2, malbec et merlot pour 1/4, aussi ses vins sont-ils classés au rang des meilleurs de Blanquefort, et se distinguent-ils par de l'agrément, beaucoup de corps et une longue tenue.

(1) Le Château-Dulamon, construit en 1865 par M. J. Prom sur les plans de M. Lafargue, remplace un château fort ancien, connu sous le nom de château de Luc (Voir t. III notes historiques.) Le vignoble qui l'entoure a été créé en grande partie à la fin du siècle dernier par M. Philippe Dulamon qui lui a laissé son nom. Il a été renouvelé et agrandi dernièrement par M. J. Prom. Il occupe aujourd'hui 45 hect. sur des coteaux admirablement situés et complantés de cépages de choix. Il peut produire jusqu'à 180 tonn. d'un vin coloré, ferme, corsé et dont le bouquet se développe promptement. Il jouit d'une grande réputation en Hollande et doit être placé aux premiers rangs des vins de Blanquefort.

(2) Le Château-Dillon commande un ancien domaine seigneurial démembré au commencement du siècle dernier et acheté en 1754 par Robert Dillon écuyer, la somme de 150,000 liv. Depuis cette époque, ce domaine a passé entre les mains de plusieurs propriétaires en gardant le nom de Château-Dillon. En 1829 il fut acheté par M. Fr. Seignouret, négociant à la Nouvelle-Orléans, et sa veuve en est encore aujourd'hui propriétaire. Depuis cette époque le domaine a été agrandi par l'achat de vignes et de terres qui l'avoisinaient, et son vignoble est devenu le plus grand de la commune. Il contient 52 hect de jeunes vignes parfaitement soignées et pouvant produire jusqu'à 200 tonn. quand elles seront toutes en plein rapport. Les vins du Château-Dillon ont été rarement cédés au commerce de notre ville. Ils sont depuis de longues années expédiés aux Etats-Unis où ils jouissent d'une grande faveur. Cependant quelques récoltes ont été vendues sur place, et, par l'accueil empressé qu'elles ont reçu, et les prix élevés qu'elles ont obtenus, les vins du Château-Dillon se sont placés au premier rang des vins de cette commune.

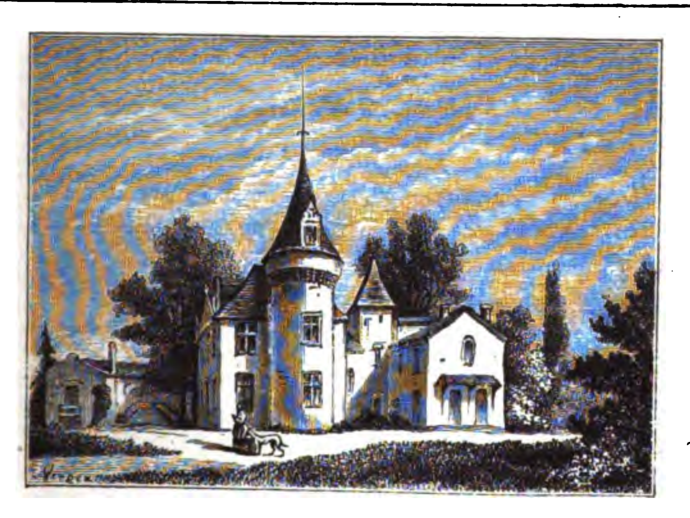
(3) Le Château-de-Fleurennes est entouré d'un magnifique vignoble d'environ 40 hect. complantés de cépages choisis : cabernet-sauvignon, verdot et un peu de merlot; il est situé sur des croupes entièrement graveleuses très-bien exposées. Les vins de ce crû, séveux et élégants sont très-recherchés en Hollande et en Angleterre.

(4) Le Château-Breillan commande un domaine de 273 hect. divisés comme suit : terres lab., 85 hect.; prés, 60 hect.; marais de Vigney, Michelles et Trembey, 39 hect.; bois, 58 hect.; bâtisses j. et agréments, 5 hect.; vignes de palus de Montagne, 6 hect.; vignes de Breillan, 20 hect. Ce dernier vignoble situé moitié dans des graves, moitié dans des terres argilo-

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin b.
A Linas (F. Clossmann).........	30	*A Maurian* (Degrange-Touzin)..	20



CHATEAU-DILLON
(CRU BOURGEOIS)
Mme veuve Seignouret, propriétaire.



CHATEAU-BREILLAN
(CRU BOURGEOIS)
M. le baron de Portal, propriétaire.

calcaires est complanté par quart en cabernet-sauvignon, cabernet gris, malbec et merlot; il doit à cette variété de sol et à cet excellent encépagement de produire des vins pleins de corps et de finesse. Le vignoble de Montagne, complanté moitié en verdot, moitié en cépages divers et choisis, produit un vin très-recherché comme vin de palus.

CRUS BOURGEOIS (*suite*).

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Saturne (1) Am. Tastet).......	20	*Château-Dehez* (6) (Delisse).......	70
Château-Tanaïs-Clapeau (2) (E. Avril fils junior)............	90	*Chât des Ambroises* (7) (Tastet)...	40
Ch.-Puyastruc (3) (L. de Paniagua)	15	*A Peybois* (Maubourguet).......	100
A Tujean (Dr Caussade)........	15	*Chât.-Béchon* (8) (E. Avril père)..	15
A Mongireau (Wuillaume)......	15	*A Duportal* (Vve Courrégeoles)..	15
Id. (Saint-Quentin)........	15	*A Saumos* (G. Tastet)..........	15
A Campot (4) (Chauvot).........	12	*A Chalet* (Noër)...............	8
A Cambon (Dr Dénucé).........	60	*A Corne* (Rols)................	8
A Saint-Haon (Damade).........	60	*A Muratel* (G. de Pichon).......	6
Chât.-Duras-Curgan (5) (Lafon)..	35	*Au Haut-Montigny* (Lacaze)....	8
A Chollet (Poissant)............	30	*A la Dimière* (Caboy)..........	12
Chât.-Corbeil (Louis Ginouilhac)	50	*Au Queyrou* (Mathieu)..........	12
		A Cachac (J.-J. Delas)..........	20

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

A Cachac (Lalande aîné)........	5	*A Arboudau, à Cachac* (Montalieu)	7
Id. (Lalande jeune)........	5	*A Canteret* (Bidon).............	10
A Belair (Esclamadon)..........	7	*A Malangenne* (Hrs Baziadoly)..	12
Id. (Doumeret)............	6	*A Coulom* (Dugay).............	10
A Arboudau (Chéri Rondeau)...	12	*A Peyreyres* (Tartas)............	5
Id (Lapeyrie père)........	7	*Aux Troncs* (Bardeau)..........	5
Id. (Pinau)...............	7	*A Lacoste* (Miquau)............	5
A Arboudau et à Cachac (Dejeau)	8	*A Galochet* (Denigès)...........	6
Id. (Dugrava)............	7	*A Linas* (Miquau)..............	7

EN PALUS

A Montagne (de Portal).........	25	*A Florimond* (9) (G. Duffour).....	25
A Baubens (Veuve Grimal)......	25		

Environ vingt-cinq petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

---

(1) Le domaine de Saturne, voisin du château Breillan, comprend 7 hect. de vignes situées sur un terrain fort, argilo-calcaire et complanté de cépages fins; les vins de ce crû sont généreux et très-corsés.

(2) Le domaine de Tanaïs-Clapeau, entièrement situé dans Blanquefort, comprend 97 hect d'un seul tenant et divisés en 67 hect. vig.; 22 hect. prés et ter. lab.; 8 hect. chateau, dépendances, parc et garenne. L'ensemble du domaine se compose de deux coteaux, l'un au N. adossé au domaine du Grand-Clapeau, l'autre au S. adossé au château Breillan. Les deux coteaux sont complantés en vignes basses à la latte. La vallée qui les sépare est entièrement occupée par le château, le parc, les prés, etc. Elle est parcourue par un ruisseau naturel qui a permis à M. Avril de créer un étang de plus d'un hect. Le coteau N. est presque exclusivement composé de gros graviers argileux reposant sur l'arène; le coteau S. se compose de graviers légers, blancs reposant sur de minces couches de sable ou d'arène avec sous-sol argileux. Ce vignoble, complanté en cabernet-sauvignon pour 1/2, carbernet franc pour 1/4, malbec et merlot pour 1/4, est en voie d'agrandissement; il est appelé à faire, avant longtemps, 125 tonn. Ses vins sont similaires à ceux du Grand-Clapeau.

(3) Le domaine de Puyastruc comprend 26 hect. dont 8 hect. bois; 13 hect. prés et ter. lab., et 6 hect. vignes. Le vignoble de Puyastruc, en graves et ter. fortes, est en voie d'agrandissement. Il produit actuellement une moyenne de 15 tonn. et en produira plus de 30 dans quelques années.

(4) Le domaine de Campot comprend 9 hect. de bois de chênes, 8 hect. prés et agréments et 3 hect. consacrés à la vigne produisant un des meilleurs vins de la commune.

(5) Le crû de Duras-Curgan, situé à 500 m. des ruines du vieux château-fort de Duras, dont nous donnons l'historique dans notre t. III, sur de belles croupes gravoleuses complantées de cépages de choix, produit un vin qui se recommande par son corps et sa finesse.

(6) Le domaine de Dehez comprend 500 hect., dont 33 sont consacrés à la vigne et le reste aux ter. lab., bois et prés irrigables et colmatés.

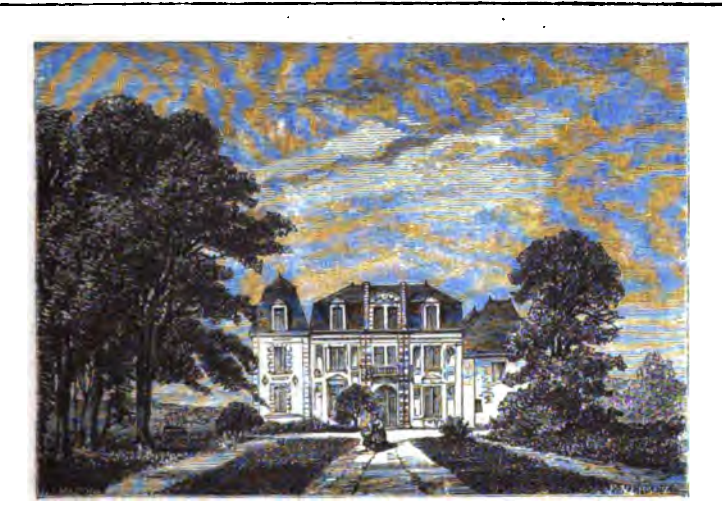
(7) Le château des Ambroises est entouré d'un vignoble de création récente, produisant des vins de qualité supérieure, analogues à ceux du château de Parempuyre dont il est mitoyen. Ce crû, exclusivement complanté en cabernet-sauvignon, verdot et merlot, comprend 15 hect. situés sur des croupes argilo-graveleuses qui produisent 40 tonn. dans les années moyennes.

(8) Le domaine du château Béchon, crû Laubarède, comprend 11 hect., dont 8 hect., consacrés à la vigne, sont assis sur un sol de graville blanche d'une grande épaisseur avec sous-sol d'argile et de calcaire. Ce vignoble, cultivé à la façon médoquine, produit un vin léger et agréable très-recherché parce qu'il est vite buvable.

(9) Ce domaine, dont nous parlons p. 212, au sujet du colmatage, produit, en sus du vin, environ 2,000 hectol. de blés ou avoines, 25,000 bottes de foin, 1,500 gerbes d'osier, des artichauts, des sangsues, etc. Les marais à sangsues diminuent chaque jour, le colmatage les transforme en excellentes terres labourables.



DOMAINE DE TANAÏS-CLAPEAU
(CRU BOURGEOIS)
M. E. Avril fils junior, propriétaire.



CHATEAU-PUYASTRUC
(CRU BOURGEOIS)
M. L. de Paniagua, propriétaire.

Conseiller général : E. Avril.
Conseiller d'arrondiss[t] : Duchesne, à Ludon.
Curé : de l'Eguille. — *Vicaire :* Dussaud.
Curé de Cachac : Raby.
Maire : Am. Tastet.
Adjoints : P. Tartas. P. Nonier.
Secrétaire-instituteur : Fr. Morange (96 élèv.).

Instituteur : à Cachac, Labergerie (17 élèves).
Intitutrice communale : Mlle Duprat (55 élèv.).
Institutrices libres : sœurs de la Conception (65 élèves); salle d'asile (30 enfants).
Juge de paix : Jean-Henri Lafon.
Juge suppléant : Bourdeaux.
Greffier : Frédéric Belin.

Notaire : Bourdeaux.
Huissier : Coutole à Bordeaux.
Agent-voyer : Goutreau.
Receveur de l'enregistrement : Combes.
Percepteur : Bonniot.
Gendarmerie (brigade de).
Postes (directrice des) : Mlle Delcasse.
Médecin : Dr Lagardère.
Société de secours mutuels : société Saint-Martin, prés., V. Péricat (200 membres); société de Saint-Jean, prés., M. de Pichon (200 membres); société Saint-Haon, prés., M. Chauvot (200 membres).
Fanfare : directeur, Ducourt (20 membres).
Aubergistes-cafetiers : Rouillard; à Cachac, Ferry, Puibasset.
Barriques (fabricants de) : Chauvin, Lançon, Tardy; à Cachac, Chauvin fils aîné; à Linas, Micau, Blandin.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Eug. Bidou, Pellot, Piet, Raganot, Sibassier.
Bois (marchands de) : Bret, Dartigue.
Bouchers : Dabadie, J. Fourton, P. Fourton; à Cachac, R. Fourton.
Boulangers : Argilos, Dartigue, Nonier; à Cachac, Bouton, Gendreau; à Peybois, Hugon.
Charpentiers : Nonier, Ornon, Laurent Ornon; à Cachac, Broustic, Broustic frères, Laloubeyre, Nonier.
Charron-forgeron : Desmars.
Cordonniers : Chambon, Gonnet; à Cachac, Vert.
Denrées coloniales : Vve Bidou, Camus, Dabadie, Lacaze, Rouillard, Tartas; à Cachac, J.-J. Delas, Meymat.
Draps et nouveautés : Bellon, Blandin, Marbach, Rolland, Tartas fils.
Ferblantier : Jobkel.
Forgerons : Bellon, Bellon aîné, Camus aîné, Camus jeune, Meymat; à Cachac, Dumas frères, Lescos.
Hôtels : Vve Bidou (hôt. café-rest. de Blanquefort), Dabadie (hôt. du Midi), Dourcy (hôt. Dourcy).
Maréchaux-ferrants : Dugay; à Cachac, Dumas.
Menuisiers : Barre, Ducros, V. Péricat.
Meunier : Vénier, fermier de M. Prom, au moul. de Cantaret.
Parapluies : Canse.
Pâtissier : Nonier.
Peintres-vitriers : Bourguignon, Gaillard.
Pharmaciens : Duprat, Paché.
Selliers-bourreliers : Chaillou; à Cachac, Biansan.
Tailleurs (marchands) : Dugay; à Cachac, Ferry.
Vins (négociants en) : Lafon, Wuillaume.
Foire : peu importante, le lundi de mai suivant la fête locale.
Fête locale : le premier dimanche de mai.

EYSINES. — 2,361 h. — 1,204 hect. — 39 m. d'alt. près du bourg. — 7 k. au N.-O. de Bx; 2 k. 1/2 au S. de Blanquefort. — **B.** : au N., par le Taillan et Blanquefort; à l'E., par Bruges et le Bouscat; au S.-E., par le Bouscat et Caudéran; au S., par Mérignac; à l'O., par le Haillan. — **Arr.** par la jalle de Saint-Médard, dite aussi de Blanquefort, qui limite la commune au N. — **Rtes Dles** de Bx à Lacanau; de Bx à Soulac; de Bx à Pauillac. — **Ch. d'int. c.** de Bx au Taillan. — **Omnibus** de Bx au Vigean; de Bx au Taillan par le chemin d'Eysines et de Bx à Saint-Médard par la Rte Dle de Lacanau. — **Bourg** comprenant les vill. d'Eysines et de Lescombes, qui ont pris un grand développement depuis quelques années. — **Vill. pr.** : Laforest, Grand-Louis, le Vigean.

Sol varié : vers le S., sablo-graveleux ou argilo-graveleux; vers le N., argileux ou sableux; le sable pur se trouve sur les bords de la jalle; au N.-O., quelques parties marneuses. — **Sous-sol** : au S., graveleux ou d'alios; vers le centre, calcaire et exploité pour moellons; vers le N., sablonneux.

Division du sol : vig., 450 hect.; ter. lab., 180; prés, 150; acacias, 10; pins et chênes, 92; pât., 50; j. potagers, 150; sol bâti et j., 80; ch., 50; ruiss., 2.

Vins rouges produits par cabernet-sauvignon, malbec, merlot et verdot, d'une jolie couleur, corsés et d'un bouquet assez agréable; ils constituent dans les 1ers crûs un vin fin qui gagne longtemps en bouteille prix de primeur, 500 à 800 fr. pour les 1ers crûs; 300 à 500 fr. pour es petits propriétaires. — **Légumes et fruits** (cerises, pêches, chasselas et fraises) expédiés sur Bx et sur Paris en grande quantité. — **Pommes de terre** portées à Bx par milliers d'hectol. — Environ 200 **Vaches laitières.**

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Bois-Grammont (1) (Fabre de Rieunègre)	100	*Ch. du Vigneau* (Fr. Godbarge)	4
Ch. de Laforest (Pierre Legris)	15	*A Bacque* (Alfred Morton)	4
		A Lescombes (Jean Frèche)	3

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 4 tonn.



CHATEAU-BOIS-GRAMMONT

M. Fabre de Rieunègre, propriétaire.

Curé : Jules Typhon.
Vicaire : Barbot.
Maire : Jean-Basile Lalumière.
Adjoint : B. Montalieu.
Secrétaire : G. Darac.
Instituteur communal : Soulié (132 élèves)
Instituteur libre : Forestier (60 élèves).
Institutrice communale : Mme Labonne (129 él.).
Institutrice libre : Mlle Bache (52 élèves).
Médecins : Dr Barrière, Landeau.
Sage-femme : Mme Hélène Sicard.
Sociétés de secours mutuels : les Amis de la Sagesse, prés., Guiraud (150 membres); société de secours mutuels, prés., Saint-Jean (200 memb.); société de secours mutuels, prés., Bert (100 memb.); société du Vigeau, pres., Carrère (100 memb.).
Fanfare : Durac, directeur.
Agent d'affaires, géomètre : Lalumière.
Aubergistes : au bourg, Dubernat (Cheval-Blanc); Durgeon (Rendez-vous des chasseurs); Croizet (hôt. de Saint-Guirons); au Vigean, Pinaud, Saux, Saint-Blancard; à Laforest, Gazillon, Nougués; au Grand-Louis, Devic, Gourdin, Vve Martin.
Barriques (fabricant de) : Jules Montpule.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Dagens, Eyquem, Nougués, Piet, Sibassier.
Bois de construction et de chauffage : Seguin.
Boucher : Doumouret.
Boulangers : Audoire, Biaut, Dubourdieu, Broud, Lamboley, Pinaud.
Briques et tuiles (fabricants de) : Cavignac, Labat, fermier de M. Legris.
Cafetiers : Croizet, Guiraud, Durgeon.
Charpentiers : Devic, Dufau, Jean Dugrava, Louis Guiraud, Guiraud, Nicoleau, Ornon.
Charrons : Bert, Meu, Soucadoche.
Cordier : Mourgue.
Cordonniers : Amade, Fontans.
Denrées coloniales : Baudou, Dénigés, Dumouret, Fourton, Louis Guiraud, Laborde, (du bourg), Laborde, Saux, Tartas.
Draps et nouveautés : Dénigés, Laborde.

---

(1) Le domaine de Bois-Grammont, à 6 k. de Bordeaux, sur la Rte Dle de Bordeaux à Saint-Médard et à Lacanau, comprend un vignoble d'environ 40 hect. qui vient d'être entièrement remanié avec les plus grands soins, par M. Fabre de Rieunègre, l'un des membres les plus distingués et les plus actifs de la Société d'Agriculture de la Gironde.

Ce vignoble, de réputation très-ancienne, est situé sur de magnifiques croupes graveleuses, complantées de cépages de premier choix; ses vins, très-recherchés, se distinguent par une riche couleur, beaucoup de corps et d'agrément. Ils peuvent être considérés comme intermédiaires entre les vins fins et bouquetés du Médoc, et les vins chauds et généreux de Saint-Emilion.

Ferblantiers : Barrit, Dives, Medan.
Forgerons : Gazillon, Calle, Guiraud.
Forgerons-maréchaux : Malineau, Patou.
Maréchal-ferrant : au Vigean, Saint-Blancat.
Menuisiers : Bernateau père et fils, Tillet.
Meunier : Launay, fermier de M. de Borelli, au moul. Blanc.

Peintres-vitriers : Borgès, Chanchon.
Sabotier : Bonnefous.
Sellier-bourrelier : Canouville.
Foire : peu importante, lendemain de la fete locale.
Fête locale : saint Jean (24 juin) ou le dimanche le plus rapproché.

HAILLAN (le). — 1,006 h. — 925 hect. — 35 m. d'alt. près de l'église. — 5 k. au S.-O. de Blanquefort; 8 k au N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Saint-Médard et le Taillan; à l'E., par Eysines; au S., par Mérignac; à l'O., par Saint-Médard. — **Arr.** par la jalle de Saint-Médard, qui sépare le Haillan du Taillan et par son affluent le ruiss. du Haillan, qui traverse la commune du S.-O. au N.-E. et la sépare de Saint-Médard. — **Source** ferrugineuse, abondante, près du bourg. — **Source** de Bussac, l'une de celles qui alimentent la ville de Bx. — **Rte Dle** de Bx à Lacanau. — **Omnibus** de Bx à Saint-Médard. — **B. de P.** : Blanquefort. — **B. T.** : Bordeaux. — **Vill. pr.** : le Haillan, Béchade, Sauprat, Sainte-Christine. Ce dernier village renferme une petite chapelle fort ancienne. Le Haillan a été séparé d'Eysines et érigé en commune distincte par un décret du 9 mars 1867.

Sol gén. sablonneux; vers l'E., parties sablo-graveleuses très-propices à la vigne. — **Sous-sol** gén. composé d'alios; à l'E., de la grave, et vers le N., des bancs de pierre exploités pour moellons.

Division du sol : pins, 217 hect.; chênes, 100; ter. lab., 200; vig. en joual., 100; vig. en plein, 55; j. potagers, 80; prés, 100; pât., 35; chât. et acacias, 9; sol bâti et j., 14; ch. 14; ruiss. 1.

Légumes frais très-recherchés.

Fruits : fraises, cerises, framboises, poires, pêches, pommes et asperges expédiées à Bx et à Paris en grande quantité. — **Lait** produit par 275 vaches, environ. — **Pommes de terre** de première qualité portées à Bx.

Vins rouges produits par cabernet-sauvignon, cabernet gris, malbec, verdot et merlot; corsés et bouquetés, dans les premiers crûs de la commune, où ils constituent des vins grands ordinaires qui peuvent, en vieillissant, devenir des vins fins; prix de primeur, 400 à 800 fr.

Vins blancs fins, récoltés à la Morandière sur un sol argilo-graveleux, planté de sémillon et de sauvignon.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.
Chât.-Belair (Vve de Los Heros)	30
Chât.-la-Morandière (1) (Géraud Marly)	20
Au bourg (Bouet)	12
A Tanaïs-la-Luzerne (J. Lalumière)	10
A Lalande (Etienne Richon)	10
A Tanaïs-la-Luzerne (J. Robelot)	5
Au bourg (Ant. Martin)	5
Id. (Paul Cursol)	4
A la Hondine (Pedro Isla)	5

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 1 à 4 tonn.

Curé : Bertin.
Maire : Gér. Marly.
Adjoint : Jean Gardère.

Secrétaire-instituteur : Bouchet (73 élèves).
Institutrices : Sœurs de l'Immaculée Conception (54 élèves), salle d'asile.

---

(1) Ce crû récolte en sus des 20 tonn. rouges, 2 tonn. vin blanc fin, parfumé et très-agréable.

Société de secours mutuels : société les Amis de la Sagesse, prés., J. Gardère (140 memb.).
Aubergistes-cafetiers : Filatreau, Labouheum, Lavigne, Montaudon, Vve Princeteau, Raymond, Solles.
Barriques (fabricant de) : Jean Fleurat.
Bâtisses (entrepreneur de) : Paul Cursol.
Bois de chauffage : Ant. Martin.
Boulangers : Biaut, Ducourt.
Briques et tuiles (fabrique à la vapeur de) : Villeneuve.
Charpentiers : P. Cursol, Gaillard.
Charrons : Bellouar, Lussac, Montaudon.
Cordonnier : Lajarrige.
Forgeron-serrurier : Perfandie.
Géomètre-arpenteur : Dom. Antoune.
Maréchal-ferrant : Loutrain.
Meunier : Berthoumieu, au m. de Jallepont.
Peintre-vitrier : Dupont.
Tailleur (marchand) : Dubroca.
Foire : premier lundi après la Toussaint.
Fêtes locales : sainte Christine (25 avril), et 25 juillet ou le dimanche suivant.

LUDON. — 1,193 h. — 1,869 hect. — 11 m. d'alt. à la Lagune. — 8 k. au N.-N.-E. de Blanquefort; 18 k au N. de B^x. — **B.** : au N., par Macau, à l'E., par la Garonne; au S., par Parempuyre; à l'O., par le Pian. — **Arr.** par la Garonne, par le ruiss. d'Ayguelongue qui limite la commune au S., par la Maqueline qui la limite au N.-E., et par la Mouline qui sépare en partie Ludon de Macau — **R^te D^le** de B^x à Pauillac. — **Ch. de gr. com.** de B^x à Macau. — **Ch. d'int. c.** de B^x à Macau. — **Ch. de fer** du Médoc. — **B. de P.** : Macau. — **B. T.** : Macau. — **Bourg** bien bâti. — **Vill. pr.** : Lafon, Paloumey, Bouscarrut, Lataste, Gilet.

Sol composé de graves sablonneuses à l'O., de graves plus fortes au centre, et de palus à l'E; ces palus sont divisés en palus gras et palus secs; ces derniers produisent des vins très-recherchés. — **Sous-sol** : à l'O. et au centre, graves et alios; à l'E., sable gras et argile.

Division du sol : vig., 590 hect. : prés, 358; marais en partie colmatés ou desséchés, 179; pât., 166; ter. lab., 300; aubarèdes, 33; oseraies, 4; chênes et acacias, 25; chât., 3; jardins potagers, 19; sol bâti et j., 35; ch., 46; ruiss., 111,

Vins de graves corsés, colorés et moelleux, ayant une séve particulière qui les fait distinguer des autres vins du Médoc, et un corps qui les rapproche de ceux de Pauillac. Les Hollandais apprécient particulièrement les vins de cette commune, qui possède un des 3es crûs classés. Les crûs bourgeois se vendent, selon les années, de 600 à 1,500 fr.; les crûs artisans, de 350 à 1,000 fr.

Vins de palus secs, obtenant en primeur de 350 fr. à 550 fr., et, pour des années bien réussies, jusqu'à 900 fr. au bout de quelques mois, surtout ceux récoltés dans le Haut-Gilet, qui, par la nature du sol et l'encépagement en petit verdot, tiennent lieu des vins de Queyries, renommés à l'époque où, dans cette contrée, on ne cultivait que le petit verdot, cépage excellent, arraché à l'époque où l'oïdium envahit nos vignobles, mais aujourd'hui introduit dans toutes les nouvelles plantations de Queyries.

Lait produit par environ 225 vaches, porté à B^x. — **Race chevaline** de pur sang élevée au château Nexon-Lemoyne.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

3e CRU CLASSÉ — Tonneaux vin r.

Château-la-Lagune (Piston d'Eaubonne).. 60

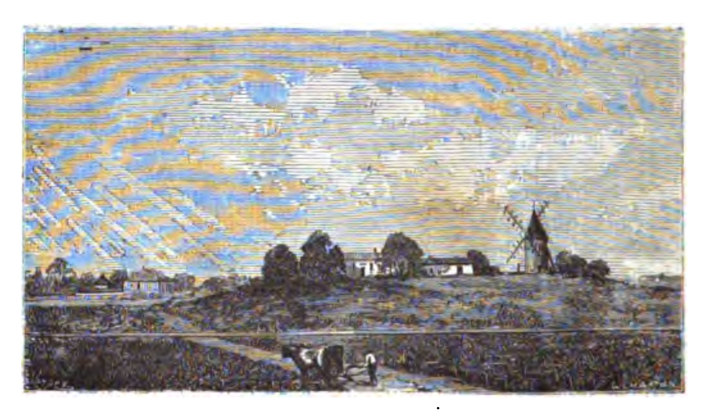
	Tonneaux de vin r.
Château-Nexon-Lemoyne (¹) (Baron de Nexon)...........................	35



CHATEAU-NEXON-LEMOYNE



M. le baron de Nexon, propriétaire.



MOULIN-DE-LA-LAGUNE

(DÉPENDANCE DU CRU CHATEAU-NEXON-LEMOYNE)

M. le baron de Nexon, propriétaire.

(¹) Le domaine de Lemoyne, aujourd'hui Château-Nexon, a été acheté par M. le baron de Nexon en 1868; agrandi depuis de toute la propriété de M. Lafon-Rochet, qui faisait autrefois partie de Lemoyne, il contient maintenant environ 30 hect. de vignes, situées sur l'une des plus belles croupes de la commune, bordées par le chemin qui conduit au bourg de Ludon et par la voie ferrée. Ce vignoble, en voie d'agrandissement, n'offre que des cépages de premier choix. Il produit actuellement une moyenne de 35 tonn., et atteindra dans quelques années 60 tonn. d'un vin très-recherché, qui a été payé 1,500 fr. pour les trois dernières récoltes de 1868, 1869 et 1870.

M. le baron de Nexon vient d'acheter le moulin à vent dit de la Lagune, contigu au ch. de fer, moulin près duquel il possédait déjà plusieurs hect. de vignes, entourés de tous côtés par les vignes du Château-la-Lagune.

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS (*suite*).

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-d'Agassac (1) (Hrs Marcel Richier)	225	*A Darche* (Bergeon)	35
A Lemoyne (Sabourin)	4	*A Férussac* (Mme de Granval)	20
A Canteloup (Bouchereau de Saint-Georges)	5	*Au bourg* (Labarthe)	15
A Paloumey (Vazquez)	45	*Crû d'Egmont* (Duchesne)	18
		A Lafont (Vve Larosa-Lestage)	15



CHATEAU-D'AGASSAC

(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)

Héritiers de M. Marcel Richier, propriétaires.

CRUS ARTISANS

A la Lagune (Gouny)	15	*A Lafon* (Lestage)	15
Au bourg (Math. Larosa aîné)	15	Id. (Jeantet)	8
Id. (Math. Larosa jeune)	15	Id. (Maurice Lalande)	6
Id. (Pontet Larosa aîné)	15	Id. (Vve Larosa)	6
Id. (Pontet Larosa jeune)	8	Id. (Devignes)	6
Id. (Trivier)	8	Id. (Pinaud)	5
Id. (Doumeret)	6	*A la Taste* (Meyre)	10
Id. (Vignolles)	5	Id. (Constantin)	10
Id. (Vve Andrault)	5	Id. (Biarnès)	6
Id. (Talamin Sémédard)	5	Id. (Guillemet)	5

Une vingtaine de petits propriétaires font de 1 à 4 tonn.

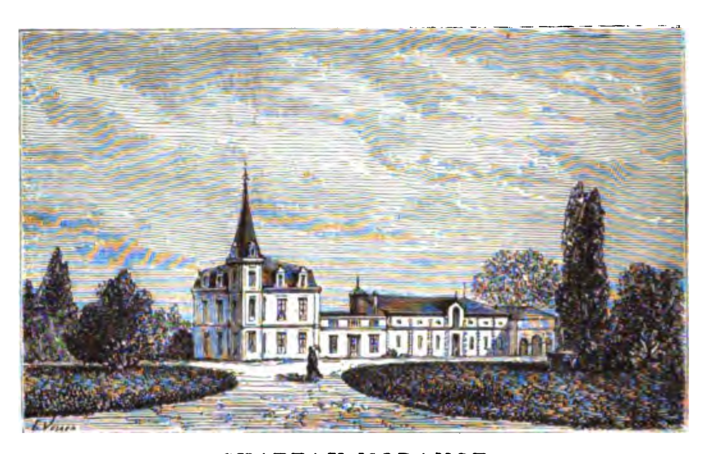
---

(1) Le Château-d'Agassac, dont nous donnons l'historique dans notre t. III, est une ancienne baronnie des Pomiès d'Agassac. Il est aussi connu sous le nom de Château-de-Ludon. Le dernier des Pomiès laissa les 2/3 du domaine à sa fille, Laure Sauvotat de Pomiès, épouse de M. J.-B. Casterat. En 1811, M. M. Richier, leur gendre, devint acquéreur de ces 2/3 et se rendit adjudicataire de la totalité le 13 janvier 1852.

M. Marcel Richier, dont nous reparlerons dans nos notices biographiques, a reçu, en 1860, la prime d'honneur pour la façon remarquable dont il avait organisé ce domaine, et ses vins ont obtenu, à l'exposition de 1867, une médaille d'or. La contenance d'Agassac est de 275 hect., dont 100 hect., consacrés à la vigne, donnent de 200 à 250 tonn. de vin dont le prix selon la moyenne est de 1,000 fr. le tonn. vendu en primeur. On trouve dans ces vins, très-estimés en Hollande, le bouquet, la couleur, le moelleux, et un goût délicatement aromatisé. Ils gagnent beaucoup en bouteille et se conservent de longues années. Le terrain du vignoble est généralement graveleux.

EN PALUS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Domaine Gilet (de Saint-Pierre).	90	*Haut-Gilet* (Baüs)...............	40
A Morange (1) (Cte de La Vergne).	90	Id. (Dlles Dubroca)........	20
A l'Ermitage (2) (de Georges)...	180	*A Lacombe et le Bourdillot* (3) (M. Labrunie)................	180
Haut-Gilet (Duret).............	35		



CHATEAU-MORANGE

(EN PALUS SECS)

M. le comte de La Vergne, propriétaire.



DOMAINE DE L'ERMITAGE

(EN PALUS SECS)

M. de Georges, propriétaire.

(1) Le domaine de Morange comprend 24 hect., dont 20 hect., consacrés à la vigne, sont entièrement situés dans les palus secs de Haut-Gilet et complantés en petit verdot, cabernet et merlot. Le reste du domaine est en prairies et agréments.

(2) Le domaine de l'Ermitage, situé dans les communes de Ludon et de Macau, contient environ 25 hect. de vignes complantés en verdot, carmenère, etc., qui produisent en moyenne 180 tonn. d'un vin très-recherché. Le reste du domaine est en prairies.

(3) Le domaine de Lacombe et Bourdillot comprend 30 hect. de prairies et 30 hect. de

EN PALUS (*suite*).

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Pontet-Pachan (1) (D. Lawton)..	60	*A Gilet* (Baziadoly).............	10
Au Cap de Ramon (Lafonta)....	25	Id. (Larosa)...............	10
A Gilet (Trivier)................	15		

Une dizaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn.

PRAIRIES

	Charretées de foin.		Charretées de foin.
A Despartin (A. de Pichon)	200	*A Coulom* (Damas)........	400

Curé : Espanet.
Maire : Jean Labarthe.
Adjoint : Arn. Vignolles.
Secrétaire-instituteur : Arn. Giraudin (55 él.).
Institutrices : sœurs de Saint-Joseph (40 élèves), salle d'asile (25 enfants).
Médecin : Julien Rigaud.
Société de secours mutuels : société Saint-Joseph, prés., J. Labarthe (210 memb.).
Aubergistes : Arn. Vignolles, Barth. Sabourin.
Barriques (fabricants de) : Jeantet, Lagunegraud, Larosa jeune, Sémédard.
Bouchers : Christophe Doumeret, Jac. Diet.
Boulangers : Devignes fils ainé, R. Devignes, Larosa, Trivier père.
Cafetier : Sémédard.
Charcutiers : Ibonnet père et fils.
Denrées coloniales : Bourdonclo, Denis, Garon, Ibonnet, Trivier.
Draps et nouveautés : Adou dit Millon, Rozié.
Forgerons-maréchaux : Jean Lescos, Métayet, Abel Ornon.
Menuisier : Dugas
Meunier : Constantin, au moul. du Poulet, sur la jalle d'Ayguelongue.
Vins (négociants en) : Duchesne, Richier père et fils, Sèze frères, Vve Simonot et fils jeune.
Foires : saint Marc (25 avril), 22 juillet.
Fête locale : saint Martin (11 novembre).

MACAU. — 1,797 h. — 1,955 hect. — 10 m. d'alt. à la Houringue. — 11 k. au N. de Blanquefort; 21 k. au N. de Bx. — **B.** : au N., par Labarde; à l'E., par la Garonne; au S., par Ludon et le Pian; à l'O., par Arsac. — **Arr.** par la Garonne, par l'estey de la Macqueline qui traverse les palus du S. au N. dans toute leur longueur et qui reçoit les eaux des landes par le ruiss. de la Mouline qui faisait marcher autrefois le moulin de Cantemerle. Les passes de la Garonne sont, devant Macau, l'objet de travaux importants. (Voir à ce sujet, notre t. 1er, chap. des Eaux.) — **Puits artésien** dans le domaine de M. Vieillard, donnant 108 litres par minute. — **Rte Dle** de Bx à Pauillac. — **Ch. de gr. com.** de Bx à Labarde. — **Ch. d'int. c.** de Bx à Macau. — St. du **Ch. de fer** du Médoc. — Escale des **Bat. à vapeur.** — **Petite ville** commerçante, bien bâtie, éclairée et munie de bornes-fontaines. — **Vill. pr.** : Bern, Labric. — **Ports** : port de Macau, port du Marchand. — Ile de Macau et île des Vaches, séparées de la terre ferme par la Macqueline.

Sol peu accidenté : à l'O. et au S., plateaux sablo-graveleux et belles croupes graveleuses; à l'E. et au N.-E., vastes et fertiles palus divisés en palus gras et palus secs, les premiers sont situés en grande partie entre la Garonne et la Macqueline; les seconds, qui portent le nom de *Lacoste*, entre la Macqueline et les Graves. — **Sous-sol** : à l'O. et au S., graves et

---

vignes. Le vignoble est situé pour les 2/3 en palus secs et pour 1/3 en palus gras, entre la Garonne et le chemin de Labarde à Macau. Ses vins sont corsés et colorés.

(1) Le vignoble de Pontet-Pachan, créé vers 1742, par M. de Pontet, était arrivé à une production de 80 tonn. durant le siècle dernier, M. Lawton, qui en devint acquéreur en 1818, fit replanter les vignes fatiguées et construire un chai de 100 tonn. en sole. En 1847, son fils, M. Théodore Lawton, compléta la propriété par l'acquisition du domaine du Casse, appartenant à la famille de Férussac. M. Dan. Lawton, propriétaire depuis 1869, a continué les plantations commencées par son oncle et, en n'introduisant dans son crû que des cépages fins, il doit arriver à rivaliser avec les meilleurs crûs des palus de Ludon et à dépasser une production moyenne de 100 tonn. Le domaine comprend 88 hect. qui se diviseront, les plantations de vignes terminées, en 26 hect. vignes, 26 hect. prés, 26 hect. ter. lab., et 10 hect. aubarèdes et vimes. La marque de ce crû est *Pontet-Pachan-Ludon-Médoc.*

alios; à l'extrémité O., quelques bancs de marne et d'argile; à l'E., argile et sable gras, à une grande profondeur.

Division du sol : vig., 765 hect.; prés, 290; ter. lab., 210; chênes, 143; pins, 45; saussaies et aubarèdes, 14; oseraies, 5; landes, 4; sol bâti et j., 48; ch., 36; riv. et ruiss., 395.

Vins de graves produits par 2/3 cabernet, 1/3 malbec et merlot, se distinguant par une belle couleur, de la plénitude et du moelleux, très-recherchés en Hollande et en Angleterre; prix de primeur pour les crûs bourgeois supérieurs, de 500 à 1,500 fr., pour les crûs artisans, gén. assez bons, de 350 à 1,000 fr.

Vins de palus produits par le malbec, le fer, le verdot et autres cépages en petite proportion; prix de primeur, dans les palus gras, de 300 fr. à 450 fr., et, dans les palus secs, de 400 fr. à 550 fr.

Cette commune expédie, en outre, sur Bordeaux, beaucoup de foins, d'artichauts frais très-renommés, des fèves cultivées en palus, entre les rangs de vignes, alternativement avec le froment, qui ne suffit pas à la consommation locale. — **Lait** produit par environ 50 vaches. — Trois troupeaux de brebis.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES EN GRAVES

5me CRU

		Tonneaux vin r.
Ch.-Cantemerle (1) (Mme la Bne d'Abbadie de Villeneuve de Durfort).	1er vin	150
	2me vin	50



CHATEAU-CANTEMERLE
(5e CRU)
Mme la baronne d'Abbadie de Villeneuve, propriétaire.

(1) Le crû de Cantemerle a une très-ancienne réputation en Hollande où ses vins furent longtemps expédiés par le propriétaire. En 1855, ils obtinrent l'honneur bien mérité d'entrer dans les 5es crûs classés du Médoc, et, depuis cette époque, ils sont très-recherchés par le commerce de Bordeaux, qui les achète presque toujours en primeur pour les expédier, soit en Hollande, soit en Angleterre. Les vins de ce crû réunissent à une grande finesse, un bouquet très-prononcé, du corps et une longue durée.

Le domaine de Cantemerle comprend environ 400 hect.; il est dans la famille de Villeneuve

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Cambon (1) (P. Betgé de Lagarde).....................	70	*Château-des-Trois-Moulins* (2) (H. Vergez).................	30



CHATEAU-CAMBON
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
M. P. Betgé de Lagarde, propriétaire.

depuis plusieurs siècles; il tire son nom d'un château féodal, aujourd'hui démoli, qui était le chef-lieu de la juridiction de Cantemerle, Macau et Ludon-Dehors. Le beau château que nous voyons à côté des chais et dépendances, est situé au lieu de *Sauves*, où était jadis la maison noble de ce nom. C'est là que, depuis près d'un siècle, la famille de Villeneuve a fixé sa résidence d'été. Peu de châteaux, en Médoc, réunissent autant d'ombrages et d'agréments de toutes sortes.

Le vignoble comprend environ 110 hect. sur de belles croupes graveleuses, complantées entièrement de cépages les plus fins; il est administré par l'un des agronomes les plus distingués du département, M. le comte de La Vergne.

(1) Ce crû, situé entre Cantemerle et Giscours, sur un des points les plus élevés de Macau et à la limite de Labarde, dont il n'est séparé que par un chemin rural, unit le bouquet et la finesse des vins de cette dernière commune à la rondeur et à la fermeté qui distinguent les produits des bons crûs de Macau et de Ludon. Le vignoble, composé de cépages de choix, est établi sur des croupes entièrement formées de couches épaisses d'énormes cailloux et de terre végétale. Sa contenance est de 35 hect. pouvant produire de 70 à 80 tonn. Le domaine entier a 67 hect.

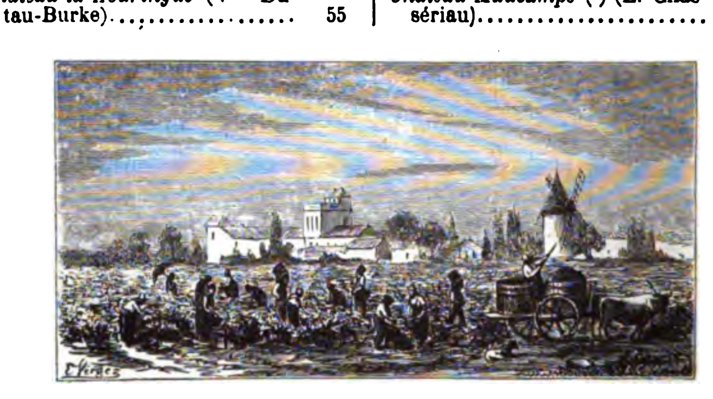
Le crû de Cambon est l'un des plus anciens de la contrée, ses produits ont jadis contribué, pour leur part, à commencer en France et à l'étranger la réputation des vins du *païs de Médoc*. Dès la fin du dix-septième siècle, envoyés en Angleterre, ils atteignent 400 livres le tonn. et au delà. Plus tard, ils furent expédiés en Hollande, où ils étaient souvent payés à des prix supérieurs à ceux qu'obtenaient alors en France les 5es et même les 4es crûs. Depuis 1854, ils ont cessé d'être expédiés directement à l'étranger, et sont maintenant vendus au commerce de Bordeaux. Oubliés pendant longtemps sur notre place, ces vins n'ont pu y être classés qu'au rang des bourgeois supérieurs, situation peu en rapport avec leur vieille réputation et leur classement primitif.

(2) Le domaine des Trois-Moulins, dont nous donnons ci-après le dessin, est depuis longues années entre les mains de la famille Duranteau. Il appartient aujourd'hui à M. Hector Vergez, gendre de Mme Vve Duranteau, et négociant à Bordeaux. Sa contenance totale est de 55 hect., dont 33 en vignes, le reste en prés, taillis de chênes et ter. lab. Ce vignoble, dont la réputation est très-ancienne, a subi depuis quelques années des améliorations considérables qui porteront d'ici peu sa production annuelle de 50 à 60 tonn.

Les vins de ce crû se distinguent par une exquise finesse et un bouquet remarquable; ils sont très-estimés en Hollande, où ils étaient autrefois directement expédiés chaque année.

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS *(suite).*

	Tonneaux vin. r.		Tonneaux vin r.
Château-la-Houringue (Vve Dutau-Burke).................	55	*Château-Maucamps* (1) (E. Chassériau)........................	45



CHATEAU-DES-TROIS-MOULINS

(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)

M. H. Vergez, propriétaire

(Voir note 2, p. 229)



CHATEAU-MAUCAMPS

(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)

M. E. Chassériau, propriétaire.

(1) Le château vinicole de Maucamps était l'ancienne maison noble appartenant, au dix-huitième siècle, à la famille de Latanne. Après avoir changé souvent de propriétaire, il appartient aujourd'hui, depuis 1863, à M. Emile Chassériau. Ce château, entouré de beaux agréments et de vastes servitudes, commande un vignoble remanié par M. E. Chassériau, et aujourd'hui exclusivement complanté en cépages fins. Il produit annuellement de 40 à 50 tonn. d'un vin classé au rang des bourgeois supérieurs.

Ce domaine comprend 61 hect. en un seul tenant; son château est situé à 300 m. environ de la st. du ch. de fer du Médoc.

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Priban (¹) (L. Chadeuil)	40	*Château-Rose-la-Biche* (²) (Vieillard)	50



CHATEAU-PRIBAN
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
ANCIENNE JURIDICTION DE CANTEMERLE
M. L. Chadeuil, propriétaire.



CHATEAU-ROSE-LA-BICHE
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
ANCIENNE JURIDICTION DE CANTEMERLE
M. Vieillard, propriétaire.

(1) Le crû du Château-Priban est situé dans l'ancienne juridiction de Cantemerle, dont il faisait autrefois partie; depuis près de quarante ans, il appartient à la même famille. Rien n'a jamais été négligé pour complanter ce vignoble des meilleurs cépages; aussi produit-il des vins de qualité supérieure fort recherchés, surtout pour la Hollande, pays où ils sont très-estimés.

(2) M. Vieillard possède à Macau deux crûs : *Rose-la-Biche* et *Terrefort*. Le premier (Rose-

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.
Château-Gironville (1) (Dufour-Dubergier)	25
A Felonneau (Lacouture)	30
A Guillotin (de Massip)	10
Au Moulin de Demey (Cl. Attié)	14
A Bern (Vve Dugravier)	15
A Larrieu-Terrefort (graves) (Vieillard)	30
A Larrieu-Terrefort (Vieillard)	30
A Priban-Terrefort (L. Chadeuil)	25
A Maucamps-Terrefort (2) (E. Chassériau)	25



CHATEAU-GIRONVILLE
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
M. Dufour-Dubergier, propriétaire.

CRUS ARTISANS ET PAYSANS EN GRAVES

Au bourg (J. Péphau)	8
Id. (Prélat)	6
Id. (Pinaud et fils)	10
Id. (Dechans frères)	6
Id. (Gouny fils aîné)	5
Id. (Vve Pinçon)	5
Id. (Mlle Dutreuil)	4
Id. (Constantin fils)	4
Id. (Camus)	4
A Cantelaude (Carsolle)	6
A Peyrat (Camus Lami)	6
A Bern (Lotte)	8
Id. (Jules Pontet)	7
Id. (Thibaut aîné)	4
Id. (Thibaut jeune)	4
Id. (Ducasse)	4
A la Grillade (Castagnet)	6
A Belle-Vue (Nelson Decan)	8
A Monsparou (Sentout)	6

Une vingtaine de petits propriétaires font de 1 à 4 tonn.

la-Biche), classé parmi les bourgeois supérieurs, est situé au milieu des meilleures graves de Macau; c'est un des crûs les plus estimés de l'ancienne juridiction de Cantemerle. Ses qualités les plus remarquables sont : une grande finesse de bouquet, beaucoup de couleur et beaucoup de sève.

Le second (le domaine de Larrieu-Terrefort), offre des terrains de natures diverses produisant trois qualités de vins tout à fait différentes et remarquables à divers titres. Ils se divisent comme suit : 1° 30 à 40 tonn. d'un vin possédant une finesse et un bouquet remarquables, qui se récoltent sur une des meilleures croupes de graves de Macau et de Labarde; 2° 30 ton. de vin de Terrefort qui se distingue par son corps et sa belle couleur; 3° 85 tonn. de vin de palus.

(1) Le domaine de Gironville comprend 131 hect. divisés comme suit : pins et chênes, 84 hect.; prés, 17; ter. lab., 16; parcs et agréments, 4; vig., 30. Ce vignoble est divisé en deux parties bien distinctes : 20 hect., situés sur de belles croupes graveleuses, produisent un vin plein de finesse, de sève et d'agrément; 10 hect. dans des palus, donnent un vin corsé et coloré.

(2) Le vignoble de Maucamps-Terrefort, situé à l'extrémité E. des graves de Macau, est en voie de formation; il produit aujourd'hui de 20 à 30 tonn. et dépassera de beaucoup ce chiffre dans quelques années.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES EN PALUS

Par ordre de situation en descendant la Garonne.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au bout de l'Ile (Dussaud)	60	*A Moizin* (Bernard)	25
Id. (divers petits propriét.)	40	Id. (Lespagne)	15
Id. (Labrunie)	40	*A Fontan* (Faure)	25
Ancien crû Peyrecave (1) (Jean Bernard)	50	*A Campardon et Lacoste* (Chaigneau)	30
A Guignan (Blanchet)	20	*A Despin* (Andrieu)	30
A Laurétan (Bertrand)	30	Id. (Vieillard)	25
A la Ferme (Freneau)	25	*A Barreyre* (Dupille)	35
A Seguin (Seguin)	15	*Au Port-de-Macau* (Vezia)	25
Domaine Ducru (Vve Ravez)	140	Id. (Cabos)	40
A Marrot (Bresson)	45	Id. (Chéri Labatut)	15
A Beraud (Brunet)	35	*A Tayet* (Ollivier)	25
A Lescalle (Tessandier)	80	Id. (Raymond)	15
A Desplats (Raymond Michel)	100	Id. (Dugay fils)	25
A Plaisance (2) (Cavalier)	150	Id. (Dufour-Dubergier)	40
Château-Peleau (Duret)	90	*Terrefort* (Vieillard)	60
A Rozan (Vignolles)	90	Id. (Pineau et fils)	30
A Moizin (Dejean et Sémédard)	40	*A Lacoste* (Pinaud et Chautard)	15

Une centaine de petits propriétaires, en palus secs ou gras, font de 1 à 10 tonn.

Les propriétaires exportant le foin sur une grande échelle sont : Mme de Lassalle, MM. E. Chassériau, Dufour-Dubergier et Bresson.

Curé : Laliman.
Vicaire : Furet.
Maire : Emmanuel Tessandier.
Adjoint : Alphonse Bertrand.
Secrétaire : Pinet.
Instituteur communal : Brieu (124 élèves).
Institutrice communale : Mlle Videau (101 él.).
Percepteur : Blayn.
Notaire : Mialaret.
Gendarmerie : brigadier, Mellier.
Médecins : Dr Kuzmierzki, Martin.
Sages-femmes : Mme Bosc, Mme Richoux.
Vétérinaire : Seintout.
Société de secours mutuels : société Sainte-Marie, prés., Cl. Attié (100 memb.); société Saint-Paul, prés., Em. Tessandier (90 m.).
Fanfare-orphéon de Macau : prés., N.
Cercles : cercle de la Paix, prés., Seintout; cercle de l'Industrie, prés., Berthoumieu.
Agent d'affaires, géomètre : Pinet.
Armurier : Demeuran.
Assurances (Agents d') : Cl. Attié (l'*Union*), Pinet (l'*Aigle*.)
Aubergistes : au bourg, Bouscarrut, Castel, Dejean, Dechans (hôt. et café du Midi), Rolland (hôt. de la Gare), Vve Videau; à Pied-de-Port, Jean Pontet; aux Trois-Moulins, Rossignol; au Port-de-Macau, Laborde; au Port-de-Marchand, J. Faugèro.
Bains (établissement de) : Jeanty Camus.
Barriques (fabricants de) : Louis Attié, Carsolle, Bap. Déjean, Dupuy, B. Lindras, Mannes, Pontet.
Bateliers : Guill. Camus, Jeanty Camus, Lami Camus, Eyrin, Cot fils, François.
Bâteuses à vapeur : C. Labatut, Bonniffet.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Clément Gombaud, Ibonnet jeune, Rabet, Seguin.
Bois de chauffage, de construction et carrassons (marchands de) : Berthoumieu, Hosteins.
Bouchers : Eug. Andron, Boyer, Gombaud, Ribaud aîné, Aug. Ribaud.
Boulangers : Attié, Gravier, Tolis.
Cafetier : Collé.
Chandelles (fabricants de) : Déchans, Dutruch.
Chapeliers : Mondon, Labatut.
Charpentiers : Camus, Constantin. Rolland.
Charrons : Deletang, Furt, Roullet.
Chaufourniers fabricants de tuiles et briques : Dutruch, Rabet.
Cloutier : Faux.
Confiseur-liquoriste : Pinçon.
Coutelier : Demeuran.
Denrées coloniales : Baudry, Bouscarrut, Dauzac, Denis, Seguin.
Draps et nouveautés : A. Bertrand, Métayet. Bordeaux frères.
Ferblantiers : Journiac, Puybasset.
Fers et quincaillerie : Dugay, Seguin.
Forgerons-serruriers-maréchaux : Boniffet, Cartau, Fourtin, Seguin.
Horlogers : Antoine fils, Lodes.
Menuisiers : Carriben, Constantin, Desanges, Lambert, Mondon
Meuniers (machine à vapeur) : Clément Coiffard père et fils.
Pâtissiers : Collé, Dejean, Videau.
Peintres-vitriers : Courdounious, Lonzi.

(1) Le crû de Peyrecave comprend 7 hect., complantés 1/3 en verdot, 1/3 en malbec, 1/3 en merlot, et produit un des meilleurs vins de la contrée.
(2) Le domaine de Plaisance comprend 36 hect. en un seul tenant, dont 27 sont consacrés à la vigne, et 9 aux prés et agréments. Ce domaine produit 150 tonn. de vin; 200 hectol. de blé; 50 hectol. de fèves, des foins, etc., etc.

Pharmaciens : Garnaud, Manant.
Plâtrier : Guithon.
Scierie mécanique : Clém. Coiffard père et fils.
Selliers-bourreliers : Andron, Rochette.
Tailleurs (marchands) : Bordeaux frères, Métayet, Rambaud.
Voitures à volonté : Sudre.
Vins (négociants en) : Bachelot, Labatut, Pinaud et Chautard.
Foires : 23 et 24 juin, 15 et 16 août.
Fêtes locales : saint Jean (24 juin), saint Roch (16 août).

PAREMPUYRE. — 870 h. — 2,181 hect. — 8 m. d'alt. — 5 k. au N.-E. de Blanquefort; 16 k. au N. de Bx. — **B.** : au N., par Ludon; à l'E., par la Gironde; au S., par Blanquefort; à l'O., par le Pian. — **Arr.** par la jalle d'Ayguelongue ou de Despartin qui limite la commune au N. La digue de la lande, sorte de fossé d'écoulement, limite la commune au S. — **Ch. de fer**, st. de Ludon. — **Bat. à vap.**, escale de Lagrange. — **Ch. de gr. com.** de Bx à Labarde. — **Ch. d'int. c.** de Blanquefort à Macau. — **B. de P.** : Blanquefort. — **B. T.** : Macau. — **Bourg** peu important, constitué par les villages de Vassivey, Cheyton, Fontainier, Gaillard. — **Ports** de Cadillac et de Lagrange sur la Garonne.

Sol : à l'O., plateau élevé de 6 à 10 m., sablonneux ou sablo-graveleux et à l'E., plaine basse composée de palus et de marais, au milieu de laquelle se trouve une croupe de grave pure ayant 40 hect. de superficie et formant le beau vignoble d'île d'Arès, appartenant à M. Heyrim, pour la partie comprise dans le domaine du château Ségur, et partie à M. Rondeau. Ces marais sont depuis quelques années soumis à l'opération du colmatage. (Voir p. 211.) — **Sous-sol** varié : à l'O., sable, alios ou grave; à l'E., terre d'alluvion ou tourbe au-dessous de laquelle on trouve de la vase et de l'argile bleuâtre, ou la nappe d'eau. La couche de tourbe a en moyenne un mètre d'épaisseur.

Division du sol : prés, 775 hect.; pât. et marais, 564; ter. lab., 200; vig., 120; sauss. et aubar., 50; pins, 152; chênes, 90; sol bâti et j., 16; ch., 30; ruiss. et rivière, 184.

Lait porté à Bx, produit par 250 vaches (race bordelaise).

Vins rouges analogues à ceux de Blanquefort, dans l'ensemble de la commune, se distinguant, dans certains crûs, par une grande finesse et un agrément tout particulier. — Les **foins** et **bauges** forment un revenu notable.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS, EN GRAVES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-de-Parempuyre (baron de Pichon)	30	*Ile d'Arès, ancien crû de Ségur* (Rondeau jeune)	18
Château-Ségur (Heyrim)	60	*A Belair* (Laurent)	20

CRUS BOURGEOIS, EN PALUS

A Labouret[1] (Ivoy)	70	*A Morin* (Lafonta)	20
A Bordes (Vve Cruse)	40		

---

(1) Le domaine de Labouret-Maussat, qui est dans la famille Ivoy depuis 1810, comprend 50 hect. situés sur les bords de la Garonne, offrant de riches palus qui produisent 150 à 200 charretées de foin, quelques céréales et environ 60 tonn. de vin rouge très-estimé en Hollande. Le vignoble de Labouret est en voie d'agrandissement.

CRUS ARTISANS, EN GRAVES

Au bourg (Larosa)...............	10	*Au bourg* (Mérilleau)............	6
Id. (Destangues)............	6	*Au Vigneau* (Rondeau aîné).....	4

Une vingtaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

PROPRIÉTAIRES POSSÉDANT DE VASTES PRAIRIES OU TERRES LABOURABLES

Au Flamand (Cte Trigant de Beaumont).
A Pitre (Tastet).
A Bordes (Vve Cruse).
A Olive et Bellevue (J.-B. Delbos jeune).
A Dublanc (Delprat).
A Valier (Jules Dufour).
A la Palu (Brisson).

Curé : Broussard.
Maire : comte Trigant de Beaumont.
Adjoint : Jeantet.
Secrétaire-instituteur : Serpaud (34 élèves).
Institutrice : Mlle Vallet (51 élèves).
Médecin : Egly.
Soc. de sec. mut. : société Saint-Charles, prés., Oscar Rondeau (100 memb.); société Saint-Pierre, prés., comte Trigant de Beaumont (100 memb.)
Aubergistes : Ph. Larosa, J. Seguin; à Lagrange, Lebreton jeune, Joseph Martineau.
Boulangers : Ed. Audouard, Ch. Jeantet, Sarrazin.
Charpentiers : Barth. Fort, J. Seguin.
Denrées coloniales : Eyquem, P. Fort, Noël.
Draps et nouveautés : Gabr. Dudeban.
Forgerons-taillandiers-maréchaux : Claude Benaben, Jean Sans.
Fête locale : saint Pierre (29 juin).

PIAN (le). — 805 h. — 3,021 hect. — 22 m. d'alt. à l'église. — 6 k. au N. de Blanquefort; 17 k. au N. de Bx. — **B.** : au N., par Arsac et Macau; à l'E., par Ludon et Parempuyre; au S., par Blanquefort et le Taillan; à l'O., par Saint-Aubin; au N.-O. par Arsac. — **Arr.** par la jalle d'Ayguelongue. — **Sources**, ferrugineuses, près du bourg au moulin de Signat, et dans le domaine des Dames de la Miséricorde. — **Puits artésien** dans le domaine de Malleret. — **Rtes Dles** de Bx à Pauillac; de Bx à Soulac. — **Ch. d'int. c.** de Listrac à Louens. — **Ch. de fer** du Médoc, st. à Ludon, à 3 k. au N.-E. du bourg. — **B. de P.** : Blanquefort. — **B. T.** : Macau. — **Vill. pr.** : Louens, Feydieu, Poujeau, Bertranot, Sénéjac, le Pian.

Sol légèrement ondulé, sablonneux à l'O., sablo-graveleux à l'E. — **Sous-sol** de sable ou d'alios à l'O., de graves ou d'alios à l'E., d'argile ou de pierre au S.-S.-O.

Division du sol : landes, 1,400 hect.; pins, 610; chênes, 240; ter. lab., 406; vig., 226; prés, 48; sol bâti et j., 26; ch., 60; ruiss., 5.

Vins rouges bien colorés et bouquetés, très-estimés en Hollande; prix de primeur pour les 1ers crûs de la commune, de 500 à 1,000 fr.; pour les crûs artisans, de 300 à 450 fr.

Vaches laitières autrefois très-nombreuses dans cette commune, tendant à disparaître avec les prairies et les pâturages; le fumier qu'elles procuraient est remplacé gén. par les *bourriers* de Bx où les engrais minéraux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Chât.-Malleret (1) (F. Clossmann)..	70	*Château-Sénéjac* (2) (de Guigné)...	80

---

(1) Le domaine du château de Malleret, dont nous donnons ci-après le dessin, comprend 260 hect. dont 150 en bois de chênes et pins, 3 hect. ter. lab., 57 hect. prés, dans le Pian, les palus de Ludon et les marais de Parempuyre, et 50 hect. de vignes, dans Ludon pour 2/5, et, dans le Pian, pour 3/5. Le vignoble de Ludon, appelé à produire plus de 30 tonn., est situé près du crû de Bouchereau; une partie de ses vignes entraient autrefois dans le crû de Paloumey. Le vignoble du Pian est entièrement situé sur de très-belles croupes graveleuses.

(2) Le Château-Sénéjac, autrefois chef-lieu d'une baronnie, est entouré d'un domaine de

CRUS BOURGEOIS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Ch.-Maurian-Mussinot (Vergne)..	70	*A Camparian* (de Bacalan)......	12
Ch.-Génissan (1) (Nicolas frères)...	30	*Au Moul. de Soubéran* (2) (Tardieu)	20
A Lamouroux (abbé de Maignol).	15	*A Geneste* (3) (Ivoy)..............	15
Id. (dames de la Miséricorde)	8	*A Queyrau* (Fauhère)............	6
A Lamouroux (de Labordère)....	10	Id. (Gaudichon)...........	6

Dans chacune des localités suivantes : Feydieu, Poujeau, Louens, une dizaine d'artisans font de 1 à 5 tonn. A Sénéjac, six ou sept artisans font de 1 à 5 tonn. A Bertranot, quatre ou cinq artisans font de 1 à 5 tonn.

Communaux en landes, 732 hect.



CHATEAU DE MALLERET

(CRUS BOURGEOIS)

M. F. Clossmann, propriétaire.

(Voir note 1, p. 235.)

---

160 hect., où l'on trouve les terrains les plus variés. Son vignoble, en voie d'agrandissement, occupe 60 hect., dont un peu plus de la moitié est en plein rapport; il offre généralement un sol silico-graveleux sur fond d'argile, jaune ou bleuâtre, souvent mêlé de graviers, très-propice à la culture des cabernets, cépages que le propriétaire a généralisés dans ce crû, et par la multiplication desquels il a considérablement amélioré la qualité de ses vins, aujourd'hui très-recherchés. Le domaine de Sénéjac est une des résidences les plus agréables du Médoc; son château est entouré de sources jaillissantes, alimentant plus de 500 mètres de bassins superposés et entourés de belles allées de peupliers et de tilleuls, le tout encadré de prairies irrigables et parfaitement nivelées.

(1) Le domaine de Génissan comprend 45 hect., dont 26 sont consacrés à la vigne et 19 aux prairies, ter. lab. et bois de pins. Son vignoble a été, depuis 1863, considérablement amélioré; tous les cépages communs y ont été remplacés par des cépages fins de 1er choix. Ses vins, fins et corsés, commencent à être très-favorablement connus par le haut commerce de Bordeaux. La production moyenne de ce crû doublera avant peu de temps, quelques-unes de ses parties n'étant pas encore en plein rapport et d'autres étant à planter.

(2) Le domaine du Moulin de Soubéran comprend un vignoble de 10 hect., situé sur des croupes graveleuses, produisant des vins qui se recommandent par une grande finesse et un parfum exquis. Ces vins sont très-appréciés en Hollande, en Belgique, en Angleterre et en Russie. Ce domaine possède, en outre, 50 hect. de landes graveleuses très-propres à la culture de la vigne et près d'être défrichées.

(3) Le vaste domaine qui entoure le Château de Geneste, ancienne seigneurie du Pian, fut acheté, en 1820, par M. Ivoy, à la famille de Lalande; jusqu'à cette époque, ce domaine, connu sous le nom de Dalesme (Château-du-Pian), comprenait plus de 35 hect. de vignes; mais elles étaient depuis si longtemps abandonnées que M. Ivoy dut les arracher. Ses héritiers visent aujourd'hui à reconstituer ce vignoble, autrefois renommé. Plus de 15 hect. sont plantés avec des cépages de choix. Ce domaine a 350 hect., dont la majeure partie est consacrée aux bois, le reste aux prairies, terres arables, friches et jardins; il est très-connu comme propriété forestière, par suite des expériences de silviculture faites par M. Ivoy sur une grande échelle et avec un plein succès. On y voit une grande variété d'arbres exotiques parfaitement acclimatés et fort curieux.

Curé : Desprats.
Maire : F. Clossmann.—*Adjoint :* J. Laurens.
Secrétaire-instituteur communal : Labeyrie, école mixte (27 garçons, 26 filles).
Société de secours mutuels : de Saint-Paul, prés., F. Clossmann (85 memb.)
Aubergistes : Vve Berninet, Ducasse.
Forgeron-maréchal : à Feydieu, Dugay.
Meunier : Létu, au moul. de Signat.
Sabotier : Laurens.
Fête locale : saint Seurin (21 octobre).

SAINT-AUBIN. — 387 h. — 3,472 hect. — 40 m. d'alt. au chât. de Cujac. — 8 k. à l'O. de Blanquefort; 15 k. au N.-O. de Bx, par Saint-Médard-en-Jalle. — **B.** : au N., par Avensan, Arsac et le Pian; à l'E., par le Taillan et Blanquefort; au S., par Saint-Médard-en-Jalle; à l'O., par Salaunes. — **Arr.** par le ruiss. du Monastère, affluent de la Jalle. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Médard à Castelnau. — **B. de P.** : Saint-Médard. — **B. T.** : Saint-Médard.

Sol gén. sablo-graveleux, offrant des parties graveleuses vers le centre, le S. et l'E. — **Sous-sol** d'alios dans les landes graveleuses de l'O.; vers l'E. on trouve l'argile ou la grave assise sur un banc de sable très-profond.

Division du sol : pins, 1,076 hect.; landes, 1,450; ter. lab., 250; vig. en pl., 70; vig. en joual., 20; chênes, 495; prés, 30; pât., 20; acacias, 20; sol bâti et j., 12; ch., 25; ruiss. et lagunes, 4.

Vins rouges, produits par 2/3 carmenère, merlot et malbec, 1/3 cabernet-sauvignon, fins et bouquetés; prix de primeur dans les 1ers crûs, de 400 à 800 fr., et de 300 à 400 fr. dans les crûs artisans.

Bétail environ 90 vaches, 3,000 brebis, 60 juments poulinières.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-de-Cujac (Ch. Langlois).	28	*Domaine de la Tour* (Grelet aîné) (Voir commune de Salaunes).	10
Dom de Htes-Graves (A. Chaigneau)	25		

CRUS ARTISANS

A Marceron (P. Boireau)........	5	*A Pont-à-Cot* (Sémédard)........	5
Id. (Vincent Boireau)......	5	Id. (Guillemet).............	3

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 3 tonn.

Communaux : bois, 545 hect.; landes 1,450.

Curé : Bardin.
Maire : Charles Langlois.
Adjoint : Jean Lacaussade.
Instituteur : à Saint-Médard.
Briques et tuiles (fabricant de) : Gravey.
Fête locale : 1er mars.

SAINT-MÉDARD-EN-JALLE. — 2,613 h. — 8,465 hect. — 42 m. d'alt. à Piquès. — 8 k. à l'O.-S.-O. de Blanquefort; 13 k. au N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Saint-Aubin et le Taillan; à l'E., par Eysines et le Haillan; au S.-E. par le Haillan; au S., par Mérignac et Martignas; à l'O., par Salaunes et le Temple. — **Arr.** par la jalle de Blanquefort appelée aussi jalle de Saint-Médard et par son affluent le ruiss. de Martignas. — **Sources** de la jalle de Blanquefort, à Cap-de-Bos, dans le domaine de MM. Alcide et Jules Cayrou, donnant 225 litres à la seconde, d'une eau légèrement ferrugineuse. — **Rte Dle** de Bx à Lacanau. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Médard à Castelnau, de Saint-Médard au Porge, de Saint-Médard à la Garonne. — **Service d'omnibus** de Bx à Saint-Médard et à Lacanau.

— **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg** important et bien bâti. — **Vill. pr.** : Bos, Corbiac, Gajac, Hastignan, Issac, le Camp et Sérillan.

Pendant la guerre de 1870-71, un camp régional très-important fut établi dans les forêts et landes de Candale sur le bord de la jalle, ce qui en a été conservé sert à la garnison de Bx pour l'école du tir à la cible. Cette commune possède à côté du bourg une belle manufacture de poudre à canon.

Sol gén. sablonneux, surtout à l'E., au S. et au S.-O.; graveleux en différentes parties du centre, de l'O. et du N.-O.; terres de bruyère à l'extrémité O. — **Sous-sol** d'alios vers l'O., graveleux ou argileux vers le N. et l'E., pierreux du côté de Tiran, à l'E.

Division du sol : ter. lab., 500 hect.; vig., 350; prés, 158; marais et aunaies, 45; pât., 45; chênes et pins, 1,275; pins et semis, 5,260; landes, 500; sol bâti et j.; 65; ch., 220; ruiss., 33; poudrière, 14.

Vins rouges produits, dans les 1ers crûs, par 1/4 cabernet-sauvignon, 1/4 cabernet gris, 1/4 carmenère, 1/4 malbec et autres cépages; fins et délicats; prix de primeur, 400 à 600 fr. — **Lait** produit par environ 275 vaches et porté à Bx. — L'industrie du blanchissage occupe environ 500 personnes et forme le revenu principal de la commune. — Plusieurs propriétaires de Saint-Médard ont leurs prairies dans les palus de Bacalan, Blanquefort, Macau, etc.— **Pierres** de taille et **moellons** pour la localité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Sans-Souci[1] (Vve Belisle Balguerie)	30	*A Vieille-Ville*[3] (Faydit)	15
A Lafon (A. Eyquem)	70	*A Larros*[4] (F. Thévenard)	12
Au Bourdieu[2] (Delmestre)	35	*A Larros* (Berninet)	5
A Souge (Maurice Cayrou)	25	*Au bourg* (Despax)	12
Château-Belfort (Sélerier)	70	Id. (F. Maisonnobe)	6

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

Au bourg (Arn. Laporte)	8	*A Hastignan* (Dessalle)	8
Id. (Porcheron)	8	Id. (J. Dongey)	7
Id. (P.-Eug. Castaing)	6	Id. (Bérard)	7
Id. (Pierre Dugay)	6	*A Hastignan* (J. Turon aîné)	7
A Gajac (Boireau)	6	Id. (Vve Dongey)	7
A Hastignan (Gravey)	15	Id. (Arn. Constantin)	8

(1) Le domaine du Château-Sans-Souci a 500 hect. de superficie divisés comme suit : 454 hect. en taillis de chênes, landes, pins et semis, contenant plus de 10,000 gros pins en gemme, 20 hect. ter. arables, 9 en prés et agréments, et 17 en vignes. Le vignoble, complanté en verdot, malbec, cabernet-sauvignon, carmenet et carmenère, est situé sur un terrain très-graveleux. Ses vignes, presque toutes très-vieilles, produisent un vin qui se distingue par sa finesse, sa tenue, un bouquet remarquable et se vend comme les premiers bourgeois de Saint-Estèphe.

(2) Le domaine du Bourdieux comprend 63 hect. divisés comme suit : bois de chênes, 40 hect.; ter. lab., 10; vignes, 13. Les vins de ce crû sont des plus estimés de la commune.

(3) Le domaine de Vieille-Ville comprend 250 hect. divisés comme suit : bois de pins, 200 hect.; jard. maraîchers et ter. lab., 30; prés, 10; vignes, 10. Le vignoble, situé en graves, est de création récente; il est complanté en carmenère, cabernet-sauvignon, malbec et merlot. Il produit actuellement 15 tonn. et en produira le double avant peu de temps, M. Faydit augmentant tous les ans ce vignoble qui, cultivé avec le plus grand soin, produit des vins pleins de finesse, de corps et de bouquet.

(4) Le domaine de Larros-Thévenard comprend 3 hect. 1/2 de vignes et 47 de bois. M. Thévenard est en outre propriétaire de 200 hect. de pignadas, près des villages de Sérillan et d'Issac. Tous ces bois ont été ensemencés en pins, par M. Thévenard, depuis 1844.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Issac (Denigès)	8	*A Sérillan* (Héritiers Dessalle)	8
A Sérillan (J. Lestage)	8	Id. (J. Marceron)	6
Id. (Giraudeau)	8		

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

Tous les propriétaires ci-dessus ont une plus ou moins grande étendue de bois.

PROPRIÉTAIRES DE BOIS ET DE LANDES

	Hectares.		Hectares.
A Canraougeous (Mme Videau)	225	*A Souge* (Maurice Cayrou)	495
A Cap-de-Bos (Alcide et Jules Cayrou)	331	Communaux, comprenant la belle forêt de Candale de 273 hect.	459

Curé : Béguerie. — *Vicaire :* Bertin.
Maire : Fabien Maisonnobe.
Adjoints : Martin Ballade, François Gravey.
Secrétaire : Justin Bacquey.
Instituteur communal : Bouffartigue (104 él.).
Institutrices communales : sœurs de la Conception (98 élèves), salle d'asile.
Notaire : Berninet.
Poudrière nationale : directeur, Chevrier; ingénieur, Dordins.
Poudres (magasin des) : Diodé, garde.
Postes (directeur des) : Laporte.
Médecins : Lartigue, Saint-Arroman.
Sociétés de secours mutuels : société Saint-Yves, prés., Fabien Maisonnobe (150 memb.); société de la Fête-Dieu, prés., Castaing (200 memb.); société de Saint-Jean, à Gajac; prés., Ballade (100 memb.); société de Saint-Pierre, prés., Gravey (60 memb.)
Fanfare : directeur, Bacquey.
Balais (manches à) : Berard, Dessalle dit Pitiou, Giraudeau dit Constantin.
Aubergistes : Arnaud Constantin, Gaillard, J. Giraudeau, Denigès, Bacquey dit Guizot.
Bâtisses (entrepreneur de) : Porcheron.
Bois (march. de) : Denigès, Dessalle, Seguin.
Bouchers : Castaing, Constantin, Dabadie, Dugay.
Boulangers : Castaing, Papin, Jieusse, Turon.
Cafetiers : Justin Bacquey, Castaing, Gaillard, Raymond.
Charcutier : Peychaud.
Charpentiers : Bacquey, Balestic.
Charrons : Bacquey, Capsec.
Chocolats (fabrique de) : usine de la maison Louit et Cie, au moul. du Thil.
Denrées coloniales : Dabadie, Dugay, Peychaud, Redeuilh.
Draps, nouveautés, merceries : Gaillard, Sallières, Varoc.
Ferblantier-quincaillier : Serieys.
Forgerons-maréchaux-ferrants : Andron, Ant. Dugay, Louis Dugay, Dugay jeune, Dugay frères, Fournier.
Hôtel : Bacquey (hôt. de France).
Laines (laveurs de) : Popelinot, laines étrangères; Duban, laines du pays.
Liquoristes : Justin Bacquey, Gaillard.
Menuisiers : Pelletan, Castaing.
Meuniers : Castaing, au moul. de Gajac; Tenet, au moul. du Thil; Laporte, au moul. de Caupian.
Noir animal (fabrique de) : Vve Blétéry, fermier de M. Laporte.
Pâtissier : Raymond.
Pharmacien : Joulia.
Peintres-vitriers : Laluca, Paul.
Scierie mécanique à vapeur : Lormeau.
Selliers-bourreliers : Abeillé, Jullien.
Vins (négociants en) : Denigès, Revort.
Marchés : tous les dimanches.
Foires : 5 mai, 9 juin, 20 août, 11 novembre; importantes pour bestiaux.
Fête locale : saint Médard (8 juin).

TAILLAN (le). — 1,222 h. — 1,501 hect. — 32 m. d'alt. — 3 k. à l'O. de Blanquefort; 11 k. au N.-O. de Bx. — **B.** ; au N., par le Pian; à l'E., par Blanquefort; au S., par Eysines et le Haillan; à l'O., par Saint-Médard et Saint-Aubin. — **Arr.** par la jalle de Blanquefort. — **Sources** abondantes, à l'O. du bourg, du côté de Bussaguet et du Thil, dont les eaux alimentent la ville de Bx. — **Rte Dle** de Bx à Soulac. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Médard à Blanquefort et à la Garonne. — **Omnibus** de Bx au Taillan, trois départs par jour. — **Bourg** peu important. — **Vill. pr.** : Germignan, Lallemagne, la Gorce, la Hontane, le Lout.

Sol : graveleux à l'O., sablonneux au N.-E., sablonneux et humide à l'E. et au S. — **Sous-sol** : graveleux à l'O.-N.-O., argileux à l'E. et au S., calcaire autour du vill. du Lout et du vignoble de Bussaguet.

Division du sol : vig., 378 hect.; ter. lab., 310; prés, 120; pât., 45; potager, 30; chênes et pins, 329; pins, 210; landes, 10; oser. et sauss., 8; sol bâti et j., 20; ch., 36; ruiss., 5.

Vins légers et séveux, bien colorés et délicats, classés parmi les vins grands ordinaires du Médoc, ils gagnent beaucoup en vieillissant; prix de primeur, de 400 à 800 fr. pour les crûs bourgeois; 300 à 600 fr. pour les crûs artisans. Ils sont produits par 1/2 malbec, 1/4 merlot, 1/4 cabernet-sauvignon, carmenet, carmenère, verdot et autres cépages.

Lait porté à Bx, produit par environ 120 vaches. — **Fruits** : fraises, pêches, légumes frais et pommes de terre, en grande quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Ch.-du-Taillan (Vte de Borelli).	150	*Ch.-Bussaguet* (3) (Vve Lapène)..	25
A Germignan (G. Curé)........	35	*Ch.-Sandiland* (J.-F. Ginouilhac)	30
Château-la-Haye (1) (A. Stéhélin)	70	*Crû la Gorce* (4) (G. Salzédo).....	15
A Germignan (Vve J. Réglade).	45	*A la Gorce* (Vve Igounet).......	10
Ch.-Lout (2) (Louis de Paniagua)	40	*A Hontane* (Bernard)...........	8



CHATEAU-LA-HAYE
(CRU BOURGEOIS)
M. A. Stéhélin, propriétaire.

---

(1) Le domaine de la Haye a 65 hect. divisés comme suit : terres et jardins, 6 hect.; bois, 18; prés, 15; vignes, 25. Le vignoble, situé sur de belles croupes graveleuses, est le seul de la commune planté à la manière médoquine, avec carassons et fils de fer; il est complanté, pour les 4/5, en cabernet-sauvignon, cabernet franc, carmenère et petit verdot, et pour 1/5 en merlot; cultivé avec le plus grand soin. Il produit des vins qui sont de jour en jour plus recherchés. Ce domaine possède un beau troupeau de 22 vaches laitières, race bordelaise.

(2) Le Château-Lout, bâti sur un point très-élevé, d'où l'on domine Bordeaux et un très-beau paysage, est entouré d'un vignoble de 20 hect., situé partie en graves, partie en terres fortes, complanté en cépages de choix et produisant un des meilleurs vins de la commune.

(3) Le domaine de Bussaguet comprend 183 hect., assis sur les communes du Taillan, du Haillan, de Saint-Médard, de Blanquefort et de Parempuyre. Son vignoble occupe 23 hect. en un tenant, situés sur des croupes rocailleuses admirablement exposées. Ses vignes, très-vieilles, sont à l'état de renouvellement, de façon que ce vignoble produit aujourd'hui le tiers de ce qu'il devra produire dans quelques années. Pour ne pas nuire à la qualité excellente de son crû, le propriétaire procède peu à peu à ce renouvellement, qui conduira ce vignoble à une production moyenne de 80 tonneaux. Le reste du domaine comprend 54 hect. de prairies, nourrissant un magnifique troupeau de 20 vaches; 14 hect. de jardin potager, 4 hect. de constructions et agréments, et 87 hect. en bois de pins, taillis de chênes, acacias, vimières et aubarèdes.

(4) Le domaine de la Gorce comprend 5 hect. 1/2, complantés en cépages de choix et situés en graves, moitié à la Gorce, moitié au clos de la Hust.

CRUS ARTISANS ET PAYSANS

	Tonneaux vin r.
A Germignan (Serveau)	15
Id. (Montalieu)	12
Id. (Lavergne)	12
Id. (Berard)	12
Id. (Pierre Bidon)	10
Id. (Gratian Bellon)	10
Id. (Barraud)	8
Id. (Guill. Bidon)	5
A Lacroix (Montlun, dit Camarade)	10
A l'Allemagne (Barraud)	12
Id. (Pinaud)	10
A Hontane (Seguin)	10
Id. (Guillemet dit Cadiche)	10
Au bourg (François Guillemet)	10
Id. (Jean Guillemet)	10
Id (Chauvet)	10
Id. (Toulouse)	15
Id. (Rambaud)	8

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

Curé : Claude Tiphon.
Maire : Ferdinand Lapène.
Adjoint : André Ducourt.
Secrétaire : Jean Campagne.
Instituteurs : frères des écoles chrétiennes (70 élèves).
Institutrices : sœurs de l'Immaculée Conception (50 élèves).
Médecin : Peluchoneau.
Sociétés de secours mutuels : l'Honneur de l'Assomption, prés., Mérignac (200 memb.) ; société de Germignan, fête saint Joseph (60 memb.), prés., Aumailley.
Aubergistes : Campagne, Meyre.
Barriques (fabricant de) : Lafon.
Balais (manches à) : Barbefer, Lafon, Moreau, Ornon, Poitou.
Bâtisses (entrepreneurs de) : B. Vert, F. Guillemet, Toulouse.
Bois (marchand de) : Levadeau.
Bouchers : R. Cla, Berthoumieu, Léandre.
Boulangers : Th. Robert, B. Berthoumieu.
Cafetier : Jean Rambaud.
Charpentier : Ant. Rambaud.
Charron : Ed. Baudry.
Denrées coloniales : Ducourt, Lafon.
Forgerons-maréchaux : Arn. Larosa, Meymat.
Menuisiers : Lagune, Rambaud.
Meunier : Lafon, fermier de la ville de Bordeaux, possède une scierie mécanique pour manches à balais.
Foires importantes : 14 janvier et 18 septembre.
Fête locale : 13 et 14 janvier.

CANTON DE CADILLAC

13,477 h. — 9,871 hect. — Divisé en 16 communes : Cadillac, Béguey, Capian, Cardan, Donzac, Gabarnac, Langoiran, la Roque, Lestiac, Loupiac, Monprimblanc, Omet, Paillet, Rions, Sainte-Croix-du-Mont et Villenave-de-Rions. — **B.** : au N., par les cantons de Créon et de Targon ; à l'E., par les cantons de Targon et de Sauveterre ; au S., par le canton de Saint-Macaire ; au S.-O., par la Garonne, qui le baigne sur une longueur de 17 k. — **Arr.** par la Garonne et ses affluents, le ruiss. de Gaillardon ou estey de Langoiran, qui se jette dans la Garonne, en séparant le bourg du Bas-Langoiran de celui du Tourne ; le Laubès ou ruiss. d'Artolie, qui passe à Paillet ; l'Euille à Cadillac ; le ruiss. du Mouliot à Loupiac, et le Larrivat à Sainte-Croix-du-Mont.

Sol très-varié : à l'O. et au S.-O., fertiles palus bordant la Garonne ; à peu de distance de la rivière, plaine haute généralement caillouteuse, passant au gravier argileux et reposant sur un rocher calcaire plus ou moins rapproché de la surface du sol ; en s'éloignant de la rivière, on trouve, sur les coteaux, tantôt des terres fortes argilo-calcaires, parfois argilo-sableuses, tantôt des terres argilo-graveleuses, et quelques sommets siliceux plus ou moins argileux. — **Sous-sol** varié : sable, argile ou grave, dans la plaine basse bordant la Garonne ; carrières de pierres calcaires, tendres ou demi-dures, à la base des coteaux ; gravières et sablières se rencontrant assez fréquemment sur les plateaux où l'on trouve, sur quelques points, le sous-sol calcaire, et sur d'autres, plus nombreux, une argile

compacte, rougeâtre et ferrugineuse, qu'on nomme dans le pays *ribot*.

Au point de vue géologique, le canton de Cadillac offre un grand intérêt : le sol s'y compose d'alternances de couches marines et de couches lacustres souvent riches en coquilles fossiles. Les escarpements de Sainte-Croix-du-Mont sont particulièrement remarquables par les calcaires d'eau douce et l'épais banc d'huîtres qu'on y observe.

Revenus très-variés comme les terrains :

1° **Vins rouges de côtes,** produits par 3/4 malbec (parde, terranis ou guiland), 1/4 merlot (bigney), mancin, grapput, jurançon (larrivet) et quelques autres cépages, constituant des vins d'ordinaire très-colorés, plus ou moins fins selon les communes et les crûs. Ceux qui sont récoltés sur la première ou la seconde ligne des coteaux parallèles à la Garonne sont les meilleurs; prix de primeur, 250 à 400 fr., rendus à Bx. Ils ont atteint en vieux, pour les meilleurs crûs, jusqu'à 600 et 700 fr.

2° **Vins rouges de palus,** produits par 4/5 malbec et 1/5 cépages divers, plus colorés, mais moins fins et moins corsés que les précédents; prix de primeur, de 250 à 350 fr., rendus à Bx.

3° **Vins blancs** fins, liquoreux et parfumés dans presque tous les vignobles de 1res et 2es côtes; prix de primeur, 300 à 600 fr., selon les crûs. Ils ont atteint en vieux, pour les bonnes années, 800 fr., 1,000 fr., et jusqu'à 1,200 fr. pour les 1ers crûs de Sainte-Croix-du-Mont. Ils sont produits par 3/4 sémillon, 1/4 sauvignon, blanquette, muscadelle, blanc-verdet, blancaubat, chalosse, etc. — Ceux qui sont récoltés aux extrémités E. et N.-E. du canton sont produits par 4/5 enrageat, 1/5 blanquette pellegarie, sémillon et autres cépages; ils servent à la consommation des cabarets ou aux coupages; prix de primeur, 180 à 250 fr. le tonn., logés, rendus à Cadillac ou à Branne. Beaucoup de propriétaires ne vendent que sur tins.

4° **Bois de chênes** pour chauffage. Les faissonnats, produits par des coupes faites tous les douze ans, se vendent, sur place, de 75 à 80 fr. le cent; les fagots, de 18 à 25 fr. le cent.

5° **Bois de châtaigniers** coupés tous les cinq ou six ans et exploités par paquets composés de 50 ou de 100 brins selon les longueurs. Les paquets de 50 brins, de 2 m. 66 c. de long, sont les plus usités ; ils se vendent en moyenne 175 fr. le cent.

6° **Oseraies, vimes et saussaies** cultivés dans les communes qui bordent le fleuve. Revenu qui diminue chaque jour d'importance.

7° **Céréales** : froment, maïs, etc., suffisant largement à la consommation locale. Quelques communes en expédient sur Bx dans les bonnes années.

8° **Pommes de terre, légumes et plantes fourragères** suffisant à peu près aux besoins du pays; seuls, les **petits pois** sont vendus au dehors en grande quantité, au prix moyen de 10 fr. le sac; ils vont presque tous sur les marchés de Langoiran, Rions, et surtout Cadillac; ce dernier a lieu tous les samedis.

9° **Cèpes** expédiés en grande quantité par le marché de Cadillac.

10° **Fruits** : cerises, abricots, prunes, pommes, chasselas, marrons et surtout pêches expédiés en quantités considérables par les marchés de

Langoiran, Rions et Cadillac. Les chasselas sont ordinairement vendus au prix de 20 fr. les 100 kilogr. Le prix des autres fruits est très-variable.

11° **Foins** suffisant, dans les années moyennes, à la consommation locale.

12° **Pierres** tendres ou demi-dures (ces dernières en couches superficielles), exploitées ou exploitables à Langoiran, Lestiac, Omet et dans toutes les communes que borde le fleuve.

13° **Bétail** : *Race bovine* élevée en petite quantité (450 vaches). Veaux vendus à deux ou trois mois. — *Races galline et porcine* élevées et engraissées pour la consommation locale.

14° **Poissons** : aloses, saumons, mules, anguilles, platus et lamproies, ce dernier pêché principalement de Portets à Rions. La plupart des pêcheurs résident à Paillet, à Cadillac ou à Langoiran.

Mode d'exploitation. Le sol, très-divisé dans ce canton, est gén. cultivé par de nombreux petits propriétaires. Les grands propriétaires exploitent leurs domaines, avec des domestiques et des prixfaiteurs; ces derniers sont chargés de la totalité ou d'une partie des travaux des vignobles.

Les domestiques (hommes) reçoivent ordinairement 300 fr. et la nourriture; les femmes, 150 fr. Les hommes à la journée reçoivent environ 3 fr. sans être nourris. Les femmes ont moitié.

Le métayage, très-peu usité, est pratiqué par le partage égal des dépenses et des revenus. On ne l'emploie que dans les parties du canton où l'on cultive les vignes en joualles.

Les vignes rouges et blanches, en joualles à deux rangs, à rang seul ou en plein, occupent les 3/5 du canton. Les vignes en plein tendent tous les jours à disparaître et sont remplacées par les vignes à rang seul (à 2 m. de distance) avec cultures intermédiaires de céréales, pommes de terre, trèfles, luzernes, choux cavaliers, raves, betteraves, etc. La plupart des nouvelles plantations sont installées au fil de fer, labourées à la charrue avec des chevaux ou avec des bœufs. Les chevaux sont généralement employés par les petits propriétaires; les bœufs ne sont plus usités que dans quelques grands domaines.

Les prixfaiteurs reçoivent 50 fr. par journal de 32 ares pour tailler, échalasser, attacher et donner trois façons de bêche. Lorsque les vignes sont labourées à la charrue, elles sont ordinairement travaillées par des domestiques.

Le **journal** de 27 ares 29 cent. est celui qui est le plus usité.

Ce canton, l'un des plus riches du département, est sillonné de nombreuses voies de communication.

L'**Industrie** est, dans plusieurs communes, d'un revenu considérable.

Nous signalerons : la fabrication des poteries de terre et celle des sabots, à Rions; la fabrication des barriques, à Rions, à Cadillac, à Langoiran, à Lestiac, à Loupiac et à Sainte-Croix-du-Mont; la fabrication d'outils aratoires à Béguey-Cadillac, par une usine très-importante, qui a pour moteur une roue hydraulique établie sur l'Euille; elle exporte ses produits dans les deux hémisphères; la fabrication de la cendre gravelée à Lestiac et à Loupiac. Les chantiers de construction de barques, à Langoiran, au Tourne et à Lestiac.

Quincailliers : Bailly, Delcros, Laborde aîné, Thillet.
Sabots (fabricants de) : Valentin Bouchet, Dubois.
Scierie mécanique à vapeur : Hodié.
Selliers-bourreliers : Bailly, Berrot.
Tailleurs (marchands) : Gardel, Giraud, Jacq. Mathelot, Perrin.
Teinturier : Maura.
Vanniers et pelles en bois : Bertrand, Bertrand aîné, Pierre Bertrand, Ducos.
Verroterie, porcelaine, etc. : Jeanty Carcaut, Henri Henry, Cyprien Soubiran.
Vins (négociants en) : Bonnefoux, Dros.
Voituriers : Louiset, Villars.
Foires : 24 février, 6 mai, 28 juillet et 28 octobre.
Marchés : tous les samedis.
Marchés à fruits : tous les jours, d'avril à novembre, des plus importants de la Gironde. Ces marchés réunissent les fruits de plus de 15 communes des environs de Cadillac. On y vend de 4 à 5,000 fr. de fruits chaque jour.
Fête locale : saint Barthélémy (24 août) ou le dimanche le plus rapproché.

BÉGUEY. — 926 h. — 316 hect. — 79 m. d'alt. à l'extrémité N., au moulin des Graves. — 36 k. au S.-S.-E. de Bx; 1 k. 1/2 au N.-N.-O. de Cadillac. — **B.** : au N., par Rions; à l'E., par la Roque et Cadillac; au S., par Cadillac; à l'O., par la Garonne. — **Arr.** par la Garonne et son affluent l'Euille qui sépare Béguey de Cadillac. — **Rte Dle** de Bx à Saint-Macaire. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Créon. — **Bat. à vap.** du haut de la Garonne. — **B. de P.** : Cadillac. — **B. T.** : Cadillac. — **Vill. pr.** : le Bourg, le Reynon et les Capots, espèce de faubourg de Cadillac.

Sol varié : à l'O., palus très-fertiles, généralement consacrés aux prairies, et aux oseraies. En s'écartant de la rivière, terres moins fortes, couvertes de beaux vignobles rouges; à l'E., coteaux argilo-calcaires ou graveleux presque entièrement consacrés aux vignes blanches. — **Sous-sol** : celui de la plaine, élevé à six ou huit m. au-dessus du niveau de la rivière, présente une nature calcaire ou bien une terre tape, rougeâtre; celui des coteaux est généralement graveleux; plaine exploitée pour pierre à moellon.

Division du sol : vig. en joual., 227 hect.; prés, 20; oseraies, 5; chênes, 2; sol bâti et j., 19; carrières, 2; ch., 7; riv. et ruiss., 34.

Vins rouges, bons ordinaires, gén. un peu supérieurs à ceux de Cadillac, prix de primeur, 250 à 350 fr.

Vins blancs produits par 3/4 sémillon, 1/4 sauvignon, muscadelle, etc., fins et parfumés; prix 300 à 500 fr. — **Fruits** : pêches exportées en grande quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât.-Birot (Vte de Roussy).	35	40
Ch.-Peyrat (Vve Laspeyrères)	50	50
Le Pin et Lagrange (Jérôme Médeville, maire).........	100	50
Au Grabaney (Médeville aîné)	20	12
A Boisson (Joseph-Henry)...	25	»
A Tassin (Dlles Pouchan)...	15	15
A Lapeyrère (Jean Cazeaux)	20	»
Au bourg (Mme Lassime)....	15	»
Id. (H. Redeuilh)......	20	»
A Pallette (Roussillon)......	15	»
Au bourg (Vve Léo Dupuy).	12	»
Id. (Denis Brousse)...	10	»
Id. (Vve Chariaut).....	10	»
Au Raz (Saboureau)........	12	»
A Verteuil (Baigneaux).....	8	4
A Reyron (Jean Boirac).....	8	4
A Boissan (J.-B. Boirac)....	10	»
Id. (Pierre Videau)...	10	»

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Rolland.
Maire : Jér. Médeville.
Adjoint : Jean Espilère.
Secrétaire-instituteur communal : Rainaud (60 élèves, dont 14 pensionnaires).
Institutrice communale : Mlle Pouydebat (5 élèves).
Institutrices libres : Mlle Duffreaud (22 élèves), sœurs de l'Ange-Gardien (42 élèves); salle d'asile (40 enfants).
Société de secours mutuels : prés., Jér. Médeville (116 memb.).
Aubergistes : Salles, Léon Videau, Pierre Videau.

Barriques (fabricants de) : Charriaud (20 ouvriers), Espilère, Laville, Jérôme Médeville (20 ouvriers), Parreau.
Bateliers : Clément Delin, J. Lafaye, Ch. Pichonneau.
Bâtisses (entrepren^rs de) : Chaperon, Gilles, Livran.
Bois merrains (marchand de) : J. Médeville.
Bouchers : Beziat, Dubourg.
Boulangers : Em. Boirac, J.-B. Boirac, Lobéfaude.
Brasseur : Vve Béziat.
Carassons et planches de pins : Ém. Boirac.
Cafés : Vve Béziat, Fr. Videau.
Charcutier : Pan.
Charpentier : Chaperon.
Charron : Renard.
Chaudronnier : Vermot.
Chiffons (marchand de) : Fr. Martin.
Cordier : Dubois.
Corroyeur : Pouydebat.
Denrées coloniales : Grignot, Edme, Mlle Chaperon.
Forgerons : Chaperon, Barbier, Lafon.
Horticulteurs : Danguy, Briol.
Maréchal-ferrant : Boré.
Menuisier-ébéniste : Lespès.
Meuniers : Chariaut, Larrouil.
Outils aratoires (fab. d') : John Fol Latour.
Quincaillier : Vermot.
Scierie mécanique : Lamé.
Sellier-bourrelier : Querré.
Fête locale : le dimanche le plus près du 24 août.

CAPIAN. — 712 h. — 1,822 hect. — 98 m. d'alt. au lieu de Cherpin. — 30 k. au S.-S.-E. de B^x; 11 k. au N. de Cadillac. — **B.** : au N., par Haux, Créon, la Sauve et Targon; à l'E., par Targon et Soulignac; au S., par Villenave; à l'O., par Paillet, Lestiac et Langoiran. — **Arr.** par le ruiss. d'Artolie ou de Laubès, affluent de la Garonne à Paillet et par le ruiss. de Gaillardon, affluent de la Garonne au Tourne. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Créon, de Paillet à Targon. — **Ch. vic.** de Langoiran à Capian. — **Ch. d'int. c.** de Paillet à la Sauve en suivant la vallée du ruiss. de Paillet; de Langoiran à Targon par la vallée; de Langoiran à Targon par le plateau. — **B. de P.** : Langoiran. — **B. T.** : Langoiran. — **Vill. pr.** : le Rey, Monnerie, Castaing et le bourg.

Sol très-accidenté, tantôt argilo-calcaire, tantôt graveleux, présentant quelques terres douces sur les plateaux et vers l'E. — **Sous-sol** gén. pierreux offrant des parties graveleuses et des terres tapes rougeâtres, surtout du côté du N.-E.

Division du sol : vig. r. et bl., 700 hect.; ter. lab., 340; prés, 240; chênes, 400; pins, 30; chât., 35; acacias, 6; sol bâti et j., 28; ch., 38; ruiss., 5.

Vins rouges, produits par 4/5 malbec, 1/5 merlot, mancin, cabernet, etc., constituant de bons ordinaires et se vendant en primeur de 250 à 400 fr.

Vins blancs produits du côté S.-O. par des cépages fins, et obtenant généralement les mêmes prix que les vins rouges. Vers le N.-E., produits par 4/5 enrageat, 1/5 cépages divers; ils se vendent de 150 à 250 fr., logés.

Céréales excédant la consommation locale. — **Foins** suffisants.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Domaine de Sainte-Anne (1) (de Péros-Mandis)........	20	12
Château-Suau (2) (Guénant)..	100	15

(1) Le crû de Sainte-Anne, dont le sol est formé d'une belle grave, sur argile douce, produit des vins qui, par leur corps et leur finesse, font exception dans la contrée. Ses vins blancs très-recherchés, sont classés au rang des 1ers crûs de côte, et obtiennent les prix des Cérons et des Sainte-Croix-du-Mont.

(2) Le domaine du Château-Suau, dont nous donnons ci-après le dessin, comprend 100 hect. environ; il est situé en seconde côte sur des terrains gén. sablo-argileux. Son vignoble rouge comprend 35 hect. complantés 4/5 malbec, 1/5 grapput; il produit des vins vite buvables, qui se distinguent par une belle couleur et beaucoup de moelleux. Son

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch.-Ramondon (1) (J. de Fillol)	90	10	*A Laville* (Boniffé)..........	40	»



CHATEAU-SUAU

M. Guénant, propriétaire.

(Voir note 2, p. 247.)



CHATEAU-RAMONDON

M. Joseph de Fillol, propriétaire.

vignoble blanc comprend 5 hect., situés sur des pentes argilo-graveleuses exposées au S. et complantés 3/4 en sémillon, 1/4 en sauvignon. Les vins de ce crû récoltés avec le plus grand soin sont classés au rang des meilleurs de la commune.

(1) Le Château-Ramondon commande un domaine de 65 hect., dont 30 hect. sont consacrés à la vigne et situés sur un sol très-varié, tantôt argilo-calcaire, tantôt graveleux. Le vignoble rouge est complanté de cépages de choix, moitié en malbec et moitié en cabernet-sauvignon, merlot, gros verdot et mancin. Ses vins sont des plus recherchés de la commune et se distinguent par une grande vinosité, une belle couleur et une séve agréable. Le reste du domaine en terres labourables, prés et bois.

	Tonneaux vin r.	vin b.
Haut-Maurin (A. Arman fils)	40	60
Ch.-Gd-Brannet (Durandeau)	20	10
Château-Peyrat (H. Duthil).	40	30
Château-Moueys (Olivet)....	15	40
Le Prieuré (Defaye).........	30	10
Chât.-Galeteau (Bne Dudon).	15	20
A Castaing (Angaud).......	30	10
Au bourg (Limousin).......	25	15
A Potiron (Bazanac)........	20	10
A Couteau (Joannes)........	20	10
Au Rey (Pouvereau)........	25	5
A Maques (Rache)..........	15	10
A Lachaise (Vve Pepin d'Escurac)...................	15	10
Au bourg (Papin)..........	15	6
Château de Couteau (Dalidou).........................	6	10

Une trentaine de petits propriétaires font de 5 à 15 tonn.

Curé : Fauché.
Maire : Joseph de Filloi.
Adjoint : François Glaire.
Instituteur : Cazaumajou, école mixte (61 garçons, 31 filles).
Société de secours mutuels : (70 memb.), prés., Millaud. Fête, la Saint-Saturnin.
Médecin : Defaye.
Vétérinaire : Adol. Caranté.
Aubergiste-cafetier : J. Clidat.
Bois de chauffage : Saint-Blancard.
Bois de const. : Limouzin père, Bapt. Girard.
Boucher : Limouzin fils.
Charcutier : Saligue.
Charpentiers : Firmin Blanc, Roubin.
Charron : Millaud.
Forgerons-serruriers : Glaire, Lanouhe.
Maréchal-ferrant : Caranté aîné.
Vins (négociant en) : Durandeau.
Fêtes locales : saint Martial ou le dimanche suivant; et le (29 novembre), saint Saturnin ou le dimanche le plus rapproché.

CARDAN. — 246 h. — 425 hect. — 91 m. d'alt. au bourg. — 35 k. au S.-S.-E. de Bx ; 5 k. au N. de Cadillac. — **B.** : au N., par Capian; à l'E., par Soulignac; au S., par Rions; à l'O., par Villenave-de-Rions. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Créon. — **Ch. d'int. c.** de Paillet à Arbis et de Rions à Deyma (Villenave-de-Rions). — **B. de P.** : Cadillac. — **B. T.** : Cadillac. — **Vill. pr.** : Mouleyre, Amanieu, le Vic.

Sol très-accidenté, tantôt argileux, tantôt argilo-graveleux. — **Sous-sol** gén. composé d'une terre tape rougeâtre, souvent située au-dessus d'un banc de graviers.

Division du sol : vig. r. en joual., 200 hect.; ter. lab., 100; prés, 46; chênes, 40; chât., 20; sol bâti et j., 8; ch., 10; ruiss., 1.

Vins rouges ordinaires, très-colorés, produits par 9/10 malbec (parde), 1/10 grapput et autres cépages; prix de primeur, 250 à 350 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.
Domaine du Pin (de Rancy).....	25
A Amanieu (J. Grousset)........	30
Id. (Et. Dubroca)..........	18
A Foncaude (L. Simon)..........	25
A Mouleyre (Mas)...............	30
Id. (Baritault).............	12
Id. (Opérie)...........	10
A Peyraney (R. Vinsot).........	25
A Augey (Bacquey)..............	25
Id. (Pierre Dubroca).......	12
A Jau (Dados)..................	15
Au bourg (Guiraud dixième).....	20
A Bibey (Desvignes)............	18
Au Vic (Mlles Dijols)...........	18
Id. (J.-J. Cameleyre).......	15
Id. (Et. Guiraud)..........	15
Id. (P.-A. Guiraud)........	15
Id. (Math. Castera).........	10
A Lamarque (Simon jeune)......	15

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Abat.
Maire : Jean-Jules Cameleyre.
Adjoint : Barthélemy Vinsot.
Secrétaire-instituteur : à Villenave-de-Rions.
Bois (marchand de) : Louis Simon.
Denrées coloniales : Mas.
Forgeron : Baritault.
Draps et nouveautés : Mas.
Maréchal-ferrant : Chauveau.
Fête locale : 25 juillet ou le dimanche suiv.

DONZAC. — 201 h. — 441 hect. — 93 m. d'alt., à 1 k. du ch. de Benauge près du bourg. — 42 k. au S.-S.-E. de Bx; 5 k. 1/2 à l'E.-N.-E. de Cadillac. — **B.** : au N., par Arbis et Monpezat; au N.-E., par Monpezat; au S.-E., par Saint-Germain-de-Grave; au S., par Monprimblanc et Loupiac; à l'O., par Omet. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Sauveterre, de Cadillac à Branne. — **Ch. d'int. c.** du Boudeur au Terrey-de-Castets. — **B. de P.** : Cadillac. — **B. T.** : Cadillac. — **Vill. pr.** : la Vialle, le Grand-Village et Charles.

Sol argilo-siliceux, présentant plusieurs parties graveleuses vers l'O. — **Sous-sol** offrant une sorte d'arène quelquefois graveleuse.

Division du sol : vig. r. ou bl. en joual., 145 hect.; ter. lab., 85; prés, 60; chênes, 135; chât. 4; sol bâti et j., 5; ch. 7.

Vins rouges ordinaires produits par 2/5 grapput, 2/5 parde (malbec), 1/5 pardotte et autres cépages; prix de primeur, 250 à 320 fr.

Vins blancs de cépages fins, même prix que le vin rouge. — **Vins blancs** d'enrageat; prix de primeur, 160 à 190 fr.

Fruits : pêches et pommes expédiées sur Bordeaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
A Pillet (Dr Jos. Dupuy)....	50	25	*A la Vialle* (Jean Villars)..	14	»
Au Filh (Paul Maitre)......	150	»	*A Barbot* (Barbot)..........	10	»
Au Gd-Village (Vve Bomac).	25	5	*A Crâne* (J. Crachereau)...	12	»
Id. (Pierre Sage)......	12	»	Id. (Cousiney).........	12	»

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Hay, à Omet.
Maire : Dr Jos. Dupuy.
Adjoint : Pierre Limousin.
Secrétaire-instituteur : Jay, à Omet.
Cochons (marchand de) : Barbot.
Fête locale : sainte Christine (24 juillet).

GABARNAC. — 388 h. — 538 hect. — 81 m. d'alt. près de l'église et 124 m. près le Goutey. — 42 k. au S.-S.-E. de Bx; 4 k. au S.-S.-E. de Cadillac. — **B.** : au N., par Loupiac et Monprimblanc; à l'E., par Semens et Saint-Germain; au S., par Sainte-Croix-du-Mont; à l'O., par Sainte-Croix-du-Mont et Loupiac. — **Arr.** par le ruiss. la Gravette, affluent de celui du Mouliot. — **Ch. d'int. c.** de la Martingue à Sainte-Croix-du-Mont, de la Martingue à la Garonnelle. — **Ch. vic.** de Saint-Macaire à Loupiac. — **B. de P.** : Cadillac. — **B. T.** : Cadillac. — **Vill. pr.** : le Haut, la Mothe, la Croix, bourg très-petit.

Sol varié : à l'E., plaine haute offrant des terres douces sur sous-sol de terre tape appelée *ribot*. Dans le reste de la commune, coteaux et vallons argilo-calcaires ou argileux.

Division du sol : vig. rouges ou blanches en joual., 240 hect.; ter. lab., 120; prés, 50; chênes, 95; chât., 6; acacias et pins, 5; sol bâti et j., 10; ch., 11; ruiss., 1..

Vins rouges ordinaires produits par 1/3 malbec, 1/3 grapput, 1/3 piquepout, moustouzère et panereuil; prix de primeur, 200 à 300 fr.

Vins blancs produits par 1/2 sémillon, 1/4 sauvignon, 1/4 blancaubat,

blanc-verdet, etc., rivalisant avec les vins ordinaires de Loupiac; mais inférieurs à ceux de Sainte-Croix-du-Mont; prix de primeur, 300 à 500 fr.

Fruits : pêches et pommes produisant de 6,000 à 7,000 fr., année moyenne.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Cavignac et à Lafitte (Mar. Lafitte)	50	7
A Balland (Gaussem frères)	70	5
Chât.-Faugas (1) (Beausoleil)	20	15
A Garbe-Martet (Demoulin)	25	»
Au bourg et à Pey-Brun (Vimeney)	12	18
A Bern (Vital Vimeney)	10	6
A Gaussens (Gaussens)	30	5
A Bidonnet (Croiset)	15	3
Au bourg (Hrs Vve Buston)	6	8
A la Croix (Coustaud)	10	6
A Goutey (Labeyrie)	15	»
A Mourlade (Mis de Rolland)	12	»
A Berbec (Duprat)	12	»
Au Chalet (Ach. Plantey)	30	»
A Fiat (Ithier)	6	4

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Papin, à Monprimblanc.
Maire : Jean Gaussem.
Adjoint : Jean Croizet.
Instituteur : à Monprimblanc.
Cercle de Gabarnac : (30 membres).
Bâtisses (entrepreneur de) : Arnaud Duprat.
Maréchal-ferrant : H. Expert.
Fête locale : 8 septembre ou le dimanche le plus rapproché.

LANGOIRAN. — 2,113 h. — 1,008 hect. — 92 m. d'alt. — 26 k. au S.-S.-E. de Bx (du Haut-Langoiran); 25 k. (du port); 12 k. au N.-N.-O. de Cadillac. — **B.** : au N., par le Tourne et Haux; à l'E., par Capian et Lestiac; au S., par Lestiac; au S.-O. et à l'O., par la Garonne. — **Arr.** par la Garonne et par l'estey de Langoiran, qui sépare les communes du Tourne et d'Haux de Langoiran. — **Sources** pétrifiantes dans plusieurs carrières. — **Rtes Dles** de Bx à Saint-Macaire, de Latresne à Langoiran. — **Ch. de gr. com.** de Langoiran à Créon. — **Ch. d'int. c.** de Langoiran à Targon. — **Ch. vic.** du Bas-Langoiran à Capian. — **Bat. à vap.** du haut de la Garonne. — **Ch. de fer** du Midi, st. de Beautiran d'où l'on prend des voitures qui traversent la Garonne sur un bac. — **Omnibus** faisant deux fois par jour le service de Langoiran à Latresne et correspondant avec le ch. de fer de la Sauve. — **B. de P.** — **B. T.**

Le Haut-Langoiran, centre primitif de la commune et où se trouve une magnifique église romane, est aujourd'hui bien moins important que le Bas-Langoiran où se trouve un **port** commode nouvellement amélioré, qui a attiré autour de lui les 5/6 de la population et tout ce qui est commerce ou industrie dans la commune. Le Bas-Langoiran possède dans toutes ses rues un éclairage et un service d'eau très-confortables; presque toutes les maisons possèdent des prises d'eau de la ville.

Sol varié : au S.-O. palus très-fertiles. Dans le reste de la commune,

---

(1) Le Château-Faugas comprend 6 hect. de vignes blanches, situées sur un coteau argilo-graveleux, admirablement exposé au S., complanté moitié en sémillon, moitié en sauvignon, et produisant un des meilleurs vins de la contrée. Le vignoble rouge comprend 5 hect., sur un plateau sablo-argileux ou argileux, assis sur le tuf ferrugineux. Il est complanté : 1/4 en grapput, 1/4 en merlot, 1/2 en malbec, pardotte et autres cépages. Ce château, sur lequel nous reviendrons dans notre partie historique, est entouré d'un magnifique jardin, produisant des chasselas très-renommés. La garenne, au milieu de laquelle se trouve cet antique manoir, est l'une des plus belles du pays d'Entre-deux-Mers.

coteaux argilo-calcaires ou argilo-graveleux très-propices à la viticulture e plateau élevé présentant des terres silico-argilo-calcaires. — **Sous-sol** gén. pierreux, exploité pour pierres tendres ou dures. On remarque, dans le domaine de la Peyruche, la naissance d'une veine de marbre dont on ne connaît pas encore l'importance. Les carrières de Maudan exploitées depuis plusieurs siècles donnent encore des produits de 1re qualité.

Division du sol : vig., généralement plantées à rangs seuls avec cultures intermédiaires, 865 hect.; prés, 30; oseraies, 5; chênes et chât., 15; sol bâti et j., 35; ch., 23; ruiss. et riv., 35.

Vins rouges de côtes produits par 3/4 malbec, 1/4 merlot, verdot et autres cépages; prix de primeur, de 250 à 400 fr. Ils ont obtenu jusqu'à 600 fr., en vieux, pour les bonnes années.

Vins rouges de palus produits par 9/10 malbec; tendres, coulants, vite buvables et recherchés pour les cargaisons ou pour la consommation parisienne; prix de primeur, 250 à 350 fr.

Vins blancs fins, parfumés et quelquefois liquoreux, vendus dans les crûs ordinaires 275 à 400 fr., et dans les 1ers crûs de la commune, de 350 à 600 fr. selon les années et les crûs. Ces vins blancs fins sont produits par 5/8 sémillon, 1/8 sauvignon, 2/8 blanquette, muscadelle et enrageat. Ce dernier cépage tend chaque jour à disparaître.

Fruits : la culture des arbres fruitiers prend chaque jour plus d'importance dans cette commune. Ceux qu'on cultive en plus grande quantité sont : les cerisiers, les abricotiers, les pruniers, les pommiers et le chasselas; les marronniers de Lyon, plantés depuis peu d'années, donnent de bons résultats.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Richefort (1) (J. Sabès)....	»	10	*A Bellevue* (Souan).........	»	12
Chât.-Biac (2) (Mlle Andrieu)	25	40	*A la Tour-Maudan* (Pascault)	»	12
A Sauvage-Belso (3) (Grossard)....................	»	20	*Crû de Tanesse* (5) (Volny Merlande)..................	15	12
A Terrasson (4) (Mandé).....	10	8	*Ch.-Laurétan* (Mlle Dureau).	80	20

(1) Le domaine de Richefort comprend 4 hect. de nature argilo-calcaire ou graveleuse, sur sous-sol argileux, à l'exposition du S. et complantés 3/4 en sémillon, 1/4 en sauvignon. Grâce à ces excellentes conditions et aux soins les plus entendus apportés à la culture de la vigne et à la vinification, ce crû produit des vins pleins de finesse et d'agrément, classés au rang des meilleurs de la contrée.

(2) Le domaine du Château-Biac a une étendue de 23 hect., dont 5 sont consacrés à la vigne rouge et 15 à la vigne blanche. Le vignoble blanc, situé sur la première ligne de coteaux parallèles à la Garonne, est admirablement exposé aux influences solaires; il est assis sur des terres généralement argilo-calcaires, sur fond de rocher et complantées de cépages de 1er choix. Ses vignes, vieilles pour la plupart, produisent un vin plein de finesse, de parfum et d'agrément, classé au rang des meilleurs de la commune.

(3) Le domaine de Sauvage-Belso comprend 11 hect., dont 8 sont consacrés à la vigne, et situés sur des coteaux très-bien exposés, de nature argilo-calcaire ou argilo-graveleuse, et complantés en 5/6 sémillon et 1/6 sauvignon. Les vins de ce crû, des meilleurs de la contrée, peuvent rivaliser avec beaucoup de vins blancs fins de la rive gauche. Ce vignoble, récemment romanié, atteindra avant peu d'années, une moyenne de 25 tonn. Deux hect., situés au pied des coteaux, récemment complantés en cépages rouges de choix, produiront, dans peu de temps, une moyenne de 12 tonneaux.

(4) Ce domaine, ancienne propriété de M. Terrasson, célèbre avocat du dix-huitième siècle, appartient, depuis 1775, à la famille Mandé, actuellement à M. Aug. Mandé et à Mme Victor Chauquet; il contient 4 hect. de prairies et 8 hect. de vignes rouges et blanches. Le vignoble blanc, situé dans d'excellentes conditions, produit des vins qui rivalisent avec ceux de Sauvage et de Richefort.

(5) Le vignoble de Tanesse, situé sur le sommet des coteaux de Langoiran, à 200 mètres au

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch.-Faubernet (A. Larroque)	60	20	*Ch.-du-Vallier* (²) (J. Delbruck)	30	20
Chât.-Lapeyruche (Vve Turmann)	60	15	*A Barreyre* (F. Cousseau de Paillet)	40	8
Ch.-Pomarède (¹) (Supsol)	50	10	*A Martin-Douat* (Blay)	25	15
Au bourg (Conquet)	50	10	*Au Moulin* (Lardit)	25	10



CHATEAU-DU-VALLIER
(EN COTES)
M. Jules Delbruck, propriétaire.

S.-O. de l'ancienne église, comprend environ 10 hect.; son sol, exposé au S., est de nature argilo-calcaire ou graveleuse sur fond de rochers. Le vignoble blanc, exclusivement complanté de cépages fins: sémillon, sauvignon, muscadelle, etc., produit des vins très-estimés, qui se distinguent par une grande douceur. Ce vignoble, en voie d'agrandissement, produira avant peu plus de 15 tonn. de vin blanc.

(¹) Le Château-Pomarède, entouré d'un enclos d'environ 21 hect., offre 4 hect. de prairies et vergers et un vignoble de 17 hect., disposé en jouallos, sur un seul rang, avec intervalles réguliers de 3 mètres ensemencés en céréales, fourrages, etc. Ce vignoble, tenu au fil de fer, est cultivé avec le plus grand soin et tous les perfectionnements modernes. Il est le premier de la contrée où les piquets et échalas en bois aient été remplacés par des échalas en fer, scellés à 50 centimètres de profondeur sur une pierre, installation dont l'établissement ne coûte pas plus cher que celle que l'on fait d'ordinaire en vieux bois de châtaignier et qui réalise une grande économie dans les frais d'entretien. Le sol de ce vignoble est argilo-calcaire, légèrement graveleux sur les hauteurs; ses vins blancs sont classés seconds crus de Langoiran; ses vins rouges constituent d'excellents vins d'ordinaire classés au rang des meilleurs de la contrée. Le château, situé sur la première côte dominant la Garonne, jouit d'un admirable panorama. Ce domaine, plusieurs fois médaillé, a obtenu en 1867, la médaille d'or du concours régional.

(²) Le domaine du Vallier a une étendue de 18 hect., sur un sol argilo-calcaire, d'une grande fertilité, assis sur un banc pierreux, dont l'exploitation, commencée en 1872, présente les meilleures perspectives. A part quelques bois d'agrément, de grandes pelouses et deux luzernières, la propriété est couverte de vignes, avec arbres fruitiers et cultures intercalaires de froment, maïs, fourrages, betteraves, carottes blanches, choux cavaliers, etc., etc. Le vignoble, complanté moitié en vignes blanches, moitié en vignes rouges, se compose exclusivement, dans les premières, de sauvignon, sémillon et muscadelle; dans les vignes rouges, de malbec, merlot et verdot. Les 4 à 5,000 arbres fruitiers qu'on trouve dans le vignoble sont des pruniers d'ente, pruniers reine-claude (pour la prune à l'eau-de-vie), poiriers d'hiver et pommiers de choix, tous plantés de 1866 à 1870.

Le château du Vallier est situé à mi-côte, dans une situation ravissante et à dix minutes de l'escale des bateaux à vapeur; il est entouré de bâtiments de servitude très-pittoresques présentant des aménagements d'une extrême commodité, qui ont valu au Vallier, en 1871, la médaille d'or de la Société d'Agriculture de la Gironde.

	Tonneaux vin r.	vin b.
Au bourg (Mas)............	30	12
Id. (Demptos aîné)....	20	12
Id. (Demptos jeune) ..	20	12
Id. (Lafaurrière)......	20	»
Id. (Couteau)..........	15	6
Id. (Petiteau, boulang.)	10	10
A Trincard (Laville).......	20	5
A Chauvin (Hauchecorne)..	20	»
A Bédat (Blanchard)........	10	10

	Tonneaux vin r.	vin b.
Ch.-Gourrau (Garbay)......	15	»
Au pied du château (Jagourd aîné)....................	15	»
Au Port (Lafaurrière)......	12	12
Id. (Duthil aîné)......	12	8
Id. (Duthil jeune).....	8	8
Id. (Pionneau)........	10	»
Près le pont de Rose (Gaubert)....................	10	3

EN CÔTES ET PALUS

Château-Lataste (Fabre de Rieunègre)...............	250	12
Château-Gardera (Viallard).	50	30
Château-Jumillac (Roux)...	65	5
A Galleteau (Demié)........	30	»
Au pied du château (Bourdelles)..................	18	»

Au pied du château (Dosq)..	8	8
Au Port (Bourdelles aîné)..	18	8
Id. (Chéri Garraud)...	18	8
Id. (Ducourneau jeune)	15	5
Id. (Ducourneau aîné).	10	5
Id. (Vve Desbats).....	15	»

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn., rouge ou blanc.

Curé : à Saint-Pierre, Delugeol.
Curé : à Saint-Léon, Ducau.
Maire : Bertrand Gaubert fils.
Secrétaire-instituteur : Dupouy (91 élèves).
Institutrices : sœurs de la Doctrine chrétienne (82 élèves au Port, 60 élèves à l'ancien bourg).
Notaire : Henri Chaban.
Régie (buraliste de la) : Sarrazin.
Gendarmerie (brigadier de) : Fournier.
Télégraphe et postes (receveuse des) : Mlle Oliwinska.
Médecins : Dr L. Cazeaux, Dr Cazeaux fils, Abaut.
Sage-femme : Mme Loumiet.
Société de secours mutuels : société de bienfaisance l'Union, prés., Manville (200 memb.); société de Saint-Joseph, prés., Boucher (150 memb.).
Cercles : cercle du Commerce, prés., Dumézil (100 memb.); cercle Berquin, prés., Dr Cazeaux (100 memb.)
Agent d'affaires : E. Girardin.
Aubergiste : Duffau père.
Barriques (fabricants de) : Angaud frères, Beste, Bouin, Capiet, Ducourneau, Piraube.
Bateliers : Bernardet, Giraud, Lardit, Poujeaux, Soulié, Tramasset et Cie.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Briol, André Faure, Lassagne frères, Aug. Roignot.
Bois du Nord et de chauffage : Cazères, Comet et Lassure.
Bouchers : Jeanty Coiffard, Forchaud, Lafon, Livran, Tournier.
Boulangers : Jagourt, Laville, Louvigné, Mas, Mouleyre, Pétiteau, Ponstis.
Cafetiers : J. Laronde, Mézeix.
Cercles (fabricants de) : Jaubert, Labouret.
Chandelles (fabricant de) : Souan.
Chapelier : Massies.
Charcutiers : Duffau, Terrier.
Charpentiers : Lafaurière, Lardeau, Mallet.
Charrons : Doumains, Saligues.
Chiffons en gros : Bos.
Confiseur-liquoriste-limonadier : Manville.
Constructeurs de barques : Dupuy frères, Ellie, Lasserre, Lescure.
Cordonniers : Larquié, Maubourguet aîné, Maubourguet jeune.
Denrées coloniales : Barraud, Barrier, Vve Bavera, Bouin, Vve Chassaing, Duthil, Faucher, Vve Faucher, Lerdeau, Nercam, et plusieurs autres moins importants.
Draps et nouveautés : Dubourdieu, Dumergue, Faucher, Sarrat.
Ferblantiers-lampistes : Caperan, Vergniol.
Fers et quincaillerie : Bernard Gaubert.
Forgerons-serruriers : Caranté, Demptos frères, Durat, Fieux, Lacoste, Maurac, Pellé, Soubiran.
Fruits : Terrier.
Grains (marchands de) : Duthil, Faucher, Piraube.
Hôteliers : Vve Bonnemaison (hôt. Bonnemaison); Serpin (hôt. du Port).
Horticulteur-fleuriste : Lamothe.
Maréchaux-ferrants : Carranté, Royer.
Menuisiers-ébénistes : Dumergue aîné, Millon, Pelissier, Pétraud.
Merciers : Barrier, Drouillet, Dubourdieu, Mme Fieux
Meunier : Labarthe, au moul. de Pick.
Parapluies (marchand de) : Vignes.
Pâtissiers : Jeanne (fabrique de macarons), Larronde.
Pêcheurs : très-nombreux.
Peintres-vitriers : Bavera, Sauvaire et Petraud.
Pharmaciens : Charrier, Morisse.
Pierres (marchand de) : Ballans, Laville, Poujeaux, Soulié, Tramasset.
Plâtre (four à) : Baillon fils.
Quincaillier : Desbas.
Sabotiers : Carpentey, Sauvignon.
Selliers-bourreliers : Laporterie, Mony.
Tailleurs (marchands) : Dumergue, Guyon, Sannies.
Teinturier : Roumazeille.
Tisserand et teinturier : Chevrié.
Vannier : Bouillarc.
Vins (négociants en) : Bourdelles et Soul[illegible] Biandon (vins de champagne), Dumé[illegible] Durandeau, Landeau, Pascaud.
Voituriers : Massies et Dumergue, correspondance du chemin de fer à la Tresne, [illegible] service de la poste.
Foires : premier lundi d'août et premi[illegible] lundi de février.
Marchés : tous les mardis.
Fête locale : le premier dimanche d'août.

LA ROQUE. — 248 h. — 297 hect. — 104 m. d'alt. — 39 k. au S.-E. de Bx; 3 k. au N.-N.-E. de Cadillac. — **B.** : au N.-O., par Rions; au N., par Escoussans; à l'E., par Omet; au S., par Cadillac; à l'O., par Béguey. — **Arr.** par l'Euille. — **Sources** pétrifiantes dans la vallée de l'Euille; source jaillissante donnant jusqu'à 3,600 litres par minute dans le domaine du ch. Rolland. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Branne. — **B. de P.** : Cadillac. — **B. T.** : Cadillac. — **Vill. pr.** : la Roque, sur un point culminant et Basse-Roque, dans la vallée de l'Euille, plus important que le premier.

Sol très-accidenté, graveleux sur les pentes, argileux dans les vallons, silico-argileux sur les plateaux. — **Sous-sol** pierreux dans la vallée de l'Euille, argileux ou sablonneux dans les autres parties de la commune.

Division du sol : vig. en joual. ou à rangs seuls, 150 hect.; ter. lab., 50; chênes, 40; acacias et chât. 10; prés, 30; sol bâti et j., 7; ch., 7; ruiss., 3.

Vins rouges produits par 3/4 malbec (parde), 1/4 grapput, panereuil, gros cabernet, etc.; bons ordinaires; prix de primeur, 250 à 350 fr.

Vins blancs assez fins et parfumés, produits par 3/4 sémillon, 1/4 sauvignon et autres cépages; prix de primeur, de 300 à 400 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-Rolland (1) (Durat)...	25	20
Château-la-Roque (2) (Mme Vve Boyer)...	20	12
A Mondon (Laveyssière).....	28	8
Au bourg (Mlle Audebert)...	20	»
A Pellert (Bonneval).........	20	»
A Rambaud (Rambaud)......	10	»
A Mingot (Jean Arnaud).....	10	»
Au bourg (Vve Désarnault)..	»	10
A Lapradias (Delcros).......	»	15

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Pasquet.
Maire : Jean Arnaud.
Adjoint : Baritault.
Secrétaire-instituteur : à Cadillac.
Charpentiers : R. Arnaud, J. Arnaud.
Chevaux (marchand de) : Cadet Arnaud.
Meunier : Elie Thabard, au moul. de Loubès, fermier de M. Durat.
Fête locale : 24 juin.

LESTIAC. — 617 h. — 298 hect. — 92 m. d'alt., sur le 1er coteau à l'E. du bourg. — 28 k. au S.-S.-E. de Bx; 7 k. 1/2 au N.-O. de Cadillac. — **B.** : au N., par Langoiran et Capian; à l'E., par Capian et Paillet; au S., par Paillet et la Garonne; à l'O., par la Garonne. — **Arr.** par la Garonne. — **Rte Dle** de Bx à Saint-Macaire. — **B. de P.** : Langoiran. — **B. T.** : Langoiran. — **Vill. pr.** : Mauvert, le Tarrey, Banastreyre, Jipon, Lampon et la Prade où se trouve le **port** de Lestiac.

Sol varié : fertiles palus au S. et à l'O.; dans le reste de la commune, coteaux argilo-calcaires ou argilo-graveleux offrant aussi quelques terres douces. — **Sous-sol** généralement pierreux.

---

(1) Le Château-Rolland commande un domaine de 27 hect., dont 17 hect., situés sur des coteaux graveleux, sont consacrés à la culture des vignes rouges et blanches; 4 hect. aux prés; 4 hect. aux bois; 2 hect. aux bâtiments, jardins et agréments.

(2) Le Château-la-Roque est entouré d'un ancien vignoble, cultivé avec le plus grand soin et produisant un des meilleurs vins blancs de la commune.

Division du sol : vig. 200 hect.; prés, 20; ter. lab., 10; chênes et acacias, 3; oseraies, 5; sol bâti et j., 13; ch., 7; riv. et ruiss., 40.

Vins rouges produits par 9/10 malbec et 1/10 merlot; couverts, longs à se faire, un peu rudes, mais neutres et très-propres aux opérations; prix de primeur, 250 à 400 fr.

Vins blancs produits par 1/2 sémillon, 1/4 sauvignon, 1/4 muscadelle, blanquette, etc., analogues aux vins bl. ordinaires de Langoiran; prix de primeur, 300 à 450 fr. Le crû de Bellegarde obtient, comme les premiers crûs de Langoiran, de 350 à 600 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Crû de Bellegarde (Raut de Charanceuil)	»	6
A Jipon (Vve Lassaque Lahore)	15	6
Crû de Marsan (Mlle Raffet)	20	10
A Bellegarde (Vve Rousseau)	10	6
Au bourg (Despagne)	30	9
Id. (Hers Léglise aîné)	10	5
Id. (Désiré Ballion)	35	»
Id. (Hellies jeune)	30	»
Id. (Elie Hellies)	20	8
Id. (Itey)	12	7
Id. (Louis Itey)	10	5
Id. (Charles Itey)	10	5
Id. (Guillaume Itey)	10	»
Id. (Ballion jeune)	12	3
Id. (Jules Marsan)	12	4
Id. (Dandieu)	10	4
Id. (Grenier)	3	5
Id. (Belloc)	10	5
Id. (E. Courrégelongue)	8	4
Id. (Michel Dumeau)	7	3
Id. (Ducros)	8	3

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A la Prade (Hellies aîné, boulanger)	25	»
Au Terrey (Dubroca aîné)	12	8
Id. (Pierre Chassac)	12	5
Id. (Broussard)	10	6
Id. (Castaing)	6	5
Au Banastreyre (Briol)	20	8
Id. (Subervie)	12	»
Id. (Ant. Perrès)	10	5
Id. (Lagune jeune)	5	2
A Jipon (Hellies Florent)	15	5
Id. (Piganeau)	15	3
Id. (Lagune et Gassiot)	15	»
Id. (Chassac Martin)	8	6
A Lampon (Cadillon)	25	»
Id. (Alex. Gauthier)	12	»
Id. (Lucien Vignes)	10	3
A Coulongue (Bap. Lannot)	6	3
Id. (Darsouse)	6	4
A Mauvert (Louis Maugue)	5	2
Id. (Bernard Ducros)	6	»

Une quarantaine de petits propriétaires font de 1 à 8 tonn.

Presque tous les propriétaires de cette commune ont une partie de leurs vignes en côtes et le reste en palus.

Curé : L. Boisson.
Maire : Grenier.
Adjoint : Joseph Garaud.
Secrétaire-instituteur : Bourdichon (58 élèves).
Institutrices libres : sœurs de la Doctrine chrétienne (35 élèves).
Percepteur : Vautrin.
Régie (buraliste de la) : Ballion.
Société de secours mutuels : prés., Osmin Balestard (200 memb.).
Cercles : cercle de l'Union, au port (40 memb.); cercle de la Paix (40 memb.).
Aubergistes-cafetiers : Courrégelongue, au port ; Léglise jeune.
Barriques (fabricants de) : Briol, Chassac, Faux, Marsan, et plusieurs autres moins importants.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Ant. Lagune, J. Lassaque.
Boulangers : J. Carté, Grave, Aug. Hellies.
Carriers : Chollet, J. Robin et Pascaud.
Cendre gravelée (fabricant de) : Grenier.
Cercles (fabricant de) : J. Millac.
Charpentiers : Ducros, J. Musquin.
Constructeurs de barques : Rétoret et Cie.
Courtiers : J. Briol, Dandieu, Piganeau.
Denrées coloniales : Ballion, E. Hellies, Rougé.
Ferblantier : Passarret.
Forgerons : Bannau, E. Hellies.
Plâtriers : Courrégelongne, Dandeau, Lannot.
Teinturier : Chauprade.
Vins (négociant en) : Grenier.
Fêtes locales : 16 juillet et 7 septembre ou les dimanches suivant ces dates.

LOUPIAC. — 944 h. — 957 hect. — 75 m. d'alt. sur les coteaux au S. du bourg; 40 k. au S.-S.-E. de Bx; 2 k. au S.-S.-E. de Cadillac. — **B.** : au N., par Donzac, Omet et Cadillac; à l'E., par Monprimblanc et

Gabarnac; au S., par Gabarnac et Sainte-Croix-du-Mont; à l'O., par la Garonne. — **Arr.** par la Garonne et le ruiss. du Mouliot. — **Sources** abondantes, les principales sont à Roche et au Plapa. — **Rte Dle** de Bx à Saint-Macaire. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Saint-Félix et à Sauveterre. — **Ch. d'int. c.** de Loupiac à Verdelais. — **Ch. de fer** du Midi, st. de Barsac, reliée à Loupiac par un bac sur la Garonne, ou st. de Cérons, par le pont de Cadillac. — **B. de P.** : Cadillac. — **B. T.** : Cadillac. — **Vill. pr.** : Berthoumieu, Jean-Faux, le port de Violle, le Plapa et Pitcha sur la Rte Dle. — **Port** sur la Garonne.

Sol varié : à l'O., palus et alluvions bordant la Garonne; à l'E., coteaux argilo-calcaires et haut plateau offrant des terres douces. — **Sous-sol** calcaire au bas des coteaux, argileux ou graveleux sur les sommets et sur le plateau.

Division du sol : vig. r. et bl., 520 hect.; ter. lab., 150; prés, 90; chênes, 83; chât., 10; acacias, 5; oser. et sauss., 8; sol bâti et j., 25; ch., 26; ruiss. et riv., 40.

Vins rouges produits par 1/2 malbec, 1/2 grapput, merlot (bigney), mancin, piquepout, etc.; bons ordinaires; prix de primeur, 250 à 350 fr.

Vins blancs fins et agréables se rapprochant, dans les vignobles situés sur les coteaux bien exposés, des vins de Sainte-Croix-du-Mont. Ils sont produits par 1/3 sémillon, 1/3 blancaubat, 1/3 sauvignon, blanc verdet, muscadet et malvoisie; sur les plateaux le sémillon se trouve dans une proportion moins forte; prix de primeur, de 400 à 700 fr. pour les premiers crûs de la commune; de 350 à 500 fr. pour les crûs ordinaires.

Fruits : pêches, chasselas et prunes produisant de 18 à 20,000 fr. par an. — **Petits pois** expédiés sur Bordeaux en grande quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Rondillon (de Marcellus)..	»	20
A Pontac (Mme Leuger).....	5	15
Ch. du Cros (de Lachassaigne)	35	50
A Gaudiet (Mme Dezeimeris).	25	25
A la Hiotte (de Fontainemarie)	4	18
Château-Lépine (de Madron).	»	12
Au Chay (Legloanec)........	»	12
A Rondillon (Lannes)........	3	8
Au Clos-Jean (Bernède)......	15	18
A Rondillon et à Rouquette (Cazeaux dit Monjon)..........	15	7
A Berthoumieu (Promis).....	13	8
A Couloumet (Cazeaux Cazalet)	5	10
Id. (Jean Déjean)......	3	10
A Rondillon (Jaubert).......	5	5
Au Temple (Vve Martel).....	5	15
Au Mouliot (Vve Meyssan)...	12	18
Au Plapa (Blanc, boucher)..	10	»
Id. (Bern. Bauré)......	6	6
Id. (Bauré)............	15	12
Id. (Peyrisse)..........	4	10
A Jean-Faux (Cazeaux)......	10	6
Id. (Debat)............	5	8
A Martillac (Math. Cazeaux).	4	8
A Pitcha (Ducourneau)......	6	5
Id. (Coiffard)..........	7	»
A Guinot (Vve Courras)......	10	4
Au bourg (Dumas)..........	4	5

Une quarantaine de petits propriétaires font de 1 à 8 tonn.

Curé : Buche.
Maire : Vignes.
Adjoint : Bord.
Secrétaire-instituteur communal : Bounet (49 élèves).
Institutrice communale : Mlle Talent (32 élèves.).
Institutrices libres : sœurs de la Doctrine chrétienne (32 élèves).
Médecins : Dr de Fontainemarie père.
Société de secours mutuels : société de Saint-Michel, prés., de Lachassaigne (120 memb.): société de l'Immaculée Concep. (femmes), prés., Mme de Lachassaigne (100 memb.).
Barriques (fabricant de) : Ducourneau, inventeur d'une presse à vapeur et d'une enflécheuse pour les douves.
Bâtisses (entrepreneur de) : Jourdan.
Bouchers : Blanc, Chaigneau.
Boulangers : Vignon, Vimeney.

Cendres gravelées et crème de tartre : Vignes.
Charpentiers : Pouvereau, Jaffard, Despujols.
Charron : Lalitte.
Denrées coloniales : Mlle Julie Vignes, Mme Dezarnaud, Vignon.
Draps et nouveautés : Mlle Vignes.
Forgeron-serrurier : Massieu.
Menuisier : Lavie.
Scierie mécanique : Ducourneau.
Fête locale : 1er août ou le dimanche le plus rapproché.

MONPRIMBLANC. — 403 h. — 496 hect. — 97 m. d'alt. près de l'église. — 42 k. au S.-S.-E. de Bx; 5 k. au S.-E. de Cadillac. — **B.** : au N., par Loupiac et Donzac; à l'E., par Semens et Saint-Germain; au S., par Sainte-Croix-du-Mont et Gabarnae; à l'O., par Loupiac et Cadillac. — **Arr.** par le ruiss. du Mouliot. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Sauveterre. — **Ch. d'int. c.** de la Martingue à Sainte-Croix-du-Mont. — **B. de P.** : Cadillac. — **B. T.** : Cadillac. — **Vill. pr.** : Armagnac, Capet, Naudin, la Martingue, le Ballot.

Sol : accidenté et varié, offrant sur les hauts plateaux des terres douces et froides, et sur les coteaux des terrains argilo-calcaires ou argilo-graveleux. — **Sous-sol** graveleux sur les plateaux; argileux ou marneux sur quelques pentes et dans les vallons; pierreux sur plusieurs coteaux.

Division du sol : vig. r. ou bl., 210 hect.; ter. lab., 100; chât. et acacias, 3; chênes, 105; prés, 53; sol bâti et j., 12; ch., 12; ruiss., 1.

Vins rouges d'ordinaire, produits par 1/2 malbec (parde), 1/4 grapput, 1/4 pardotte et autres cépages; prix de primeur, 250 à 350 fr.

Vins blancs se rapprochant dans certains crûs des vins ordinaires de Loupiac, prix de primeur, 300 à 450 fr., ils sont produits par 1/2 sémillon, 1/2 blanc-verdet, blancaubat, etc.

Fruits : cerises, pêches, poires et pommes produisant 4 à 5,000 fr. par an. — **Petits pois** expédiés en grande quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Bourdieu (Sarda)	»	10
Au Bédat (Sarda)	50	»
A la Caillotte (J. Lassime)	12	10
Id. (Villars)	7	7
A Peselin (G. de Casenbroot)	10	6
A Capet (Girardeau)	7	7
Id. (André David)	8	5
A Bouché (Vimeney)	8	4
A Ballot (Elie David)	8	4
Au Barrail (Guil. David)	6	5
Au bourg (Boudereau)	6	5
A la Martingue et à Armagnac (Lauga Pierre)	10	25 (1)

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Papin.
Maire : Philippe Lassime.
Adjoint : Jean Massieu.
Instituteur : Bounet aîné, école mixte (39 garçons, 19 filles).
Commission de secours : président, le Maire (5 memb.).
Barriques (fabricants de) : nombreux ouvriers, pas d'atelier important.
Fête locale : 29 août ou le dimanche suivant.

OMET. — 300 h. — 262 hect. — 94 m. d'alt. près de l'église. — 41 k. au S.-S.-E. de Bx; 4 k. au N.-N.-E. de Cadillac. — **B.** : au N., par Escoussans, Arbis et la Roque; à l'E., par Donzac; au S., par Loupiac et Cadillac;

(1) Très-bons vins d'enrageat, bus en nature.

a l'O., par Cadillac et la Roque. — **Arr.** par l'Euille. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Branne et de Cadillac à Sauveterre. — **Ch. d'int. c.** du Terrey-de-Castel au Boudeur. — **B. de P.** : Cadillac. — **B. T.** : Cadillac. — **Hameaux pr.** : Bisoc, Bourdon, la Bertrande, le Boudeur, Mourisset et Poncet.

Sol très-accidenté, graveleux sur les hauteurs, argileux ou silico-argileux dans les vallons et sur les pentes. Cette dernière nature de terre est celle qui domine. — **Sous-sol** : presque partout pierre dure ou pierre tendre de très-bonne qualité, exploitée ou exploitable.

Division du sol : vig. en joual., 110 hect.; ter. lab., 90; prés, 26; chênes, 22; chât. et acacias, 2; sol bâti et j., 5; ch., 6; ruiss., 1.

Vins rouges ordinaires produits par 3/5 malbec (parde), 1/5 grapput, 1/5 merlot et autres cépages; prix de primeur, 250 à 320 fr. — **Vins blancs** produits par 1/2 eprageat, 1/2 sémillon, etc., assez agréables; un peu au-dessus de la généralité des vins de la contrée; prix de prim., 250 à 320 fr., atteignant jusqu'à 400 fr. dans les crûs où ils sont bien soignés.

Fruits : pêches et pommes expédiées en grande quantité. Les pêches de primeur sont dirigées sur Paris par centaines de corbeilles.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	vin b.
Clos de la Bertrande (1) (J. Fontaine)	25	8
Au Boudeur (Elie Freylon)	12	5
Id. (Jean Freylon)	12	5
Id. (Jean Baussey)	10	4
A Poncet (A. David)	12	3
Id. (Couteau)	8	2
A la Bertrande (Villars)	10	3
Au bourg (Sadran)	10	3

Une quarantaine de petits propriétaires font de 4 à 8 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Hay.
Maire : Jean Fontaine.
Adjoint : Jean Gallès
Secrétaire-instituteur : Jay, école mixte (56 garçons, 24 filles).
Barriques (fabricants de) : Salin, Gillet.
Carriers : Massieu, Faurie, Fermis.
Forgeron-serrurier-taillandier : Carcaut.
Meunier : Rambaud, fermier du moul. de Mingot.
Fête locale : saint Antoine (17 janvier).

PAILLET. — 965 h. — 248 hect. — 92 m. d'alt. à l'extrémité N. — 30 k. au S.-S.-E. de Bx; 6 k. au N.-N.-O. de Cadillac. — **B.** : au N., par Villenave-de-Rions et Capian; à l'E., par Cardan et Rions; au S., par la Garonne; à l'O., par la Garonne et Lestiac. — **Arr.** par le ruiss. de Laubès. — La **source** de Darlan au vill. de Poulet alimente un lavoir et approvisionne tous les habitants de ce village. — **Rte Dle** de Bx à Saint-Macaire. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Créon. — **Ch. d'int. c.** de Paillet à la Sauve, de Paillet à Arbis. — **B. de P.** : Langoiran. — **B T.** : Langoiran. — **Vill. pr.** : Lasserre, Poulet et le port de Paillet. L'île de Raymond fait partie de cette commune.

---

(1) Le clos de la Bertrande comprend 18 hect. divisés comme suit : 3 hect. bois de chênes et d'acacias, 3 hect. prés, 5 hect. ter. lab., 7 hect. vig. en plein ou en joual.; sur un terrain silico-argileux à sous-sol pierreux gén. assez profond. Ce vignoble, parfaitement exposé et complanté de cépages choisis, produit en blanc et en rouge des vins des plus recherchés de la contrée, obtenant une prime sur les autres crûs de la commune.

Sol varié : palus très-fertiles bordant la Garonne, coteaux argilo-calcaires ou graveleux présentant vers l'extrémité E. de la commune quelques terres douces. — **Sous-sol** composé de pierre tendre dans les palus qui entourent le château de Paillet et de pierre dure ou de pierre à chaux sur les coteaux.

Division du sol : vig. r. ou bl. en joual., 162 hect.; ter. lab., 15; prés, 10; chênes et acacias, 5; saussaies et oseraies, 8; sol bâti et j., 18; ch., 7; ruiss., 23.

Vins rouges produits par 1/3 malbec, 1/3 merlot, 1/3 grapput et autres cépages; bons ordinaires, bien colorés, nourris, agréables au goût; prix de primeur, 250 à 350 fr.

Vins blancs produits par 1/3 sémillon, 1/3 sauvignon, 1/3 blanquette et autres cépages; fins, alcoolisés et parfumés; prix de primeur, 250 à 350 fr. Ils ont obtenu au bout d'un an jusqu'à 600 fr. pour les années bien réussies.

Fruits : cerises, prunes, abricots et pêches rapportant plus de 2,000 fr. par an.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château de Paillet(1) (Féry d'Esclands et marquis de Castelnau d'Essenault).....	40	40
A Poulet (Bourbon)..........	50	12
A Sainte-Catherine (Mausacré)	20	10
Au Grand-Chemin (T. Desbats)	30	12
Id. (Jeannau)..........	10	5
Id. (Hellies Florent)....	12	4
Au bourg (P. Couronneau)...	25	8
Id. (Dr de Cuttoli).....	25	»
Id. (Ducros)...........	10	4
Id. (Sauteyron).........	8	4
Au bourg (Mme Rieutord)....	12	»
Au port (Mme Gros).........	10	6
Id. (Marsan)...........	10	»
A Sainte-Catherine (Abraham)	8	5
A la Serre (Sadran).........	20	10
Id. (Briol).............	15	5
Id. (Beynis)............	20	»
A Rue Guiraude (Vve C. Dumas)	12	»
A Tolette (Drouet)...........	12	»
A Gajeau (Hourègne)........	12	3
Id. (Arnaud)...........	10	3

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Mercier.
Maire : Moudesir Sauteyron.
Adjoint : Pierre Dupouy.
Instituteur communal : Bourdoncle (59 élèv.).
Institutrice communale : Mlle Lauga (22 élèv.).
Institutrices libres : sœurs de la Doctrine chrétienne (55 élèves).
Médecin : Dr de Cuttoli.
Sages-femmes : Mlle Itoy, Mme Louic.
Sociétés de secours mutuels : société Saint-Vincent-de-Paul. prés., Dupouy (65 memb.), fête, le 19 juillet; société de secours mutuels, pres., Sauteyron (150 memb.), Fête, lundi de Pentecôte.
Agents d'affaires, géomètres : Jeannau, Bourdoncle.
Aubergistes : Garraud, Bourbon, Bernadet, Drozin.
Bateliers : Bonneau, J. Bourbon, Aur. Bourbon, Justin Cadellon.
Bâtisses (entrepreneurs de) : G. Beynis aîné, Jean Beynis aîné, Clément Beynis, Paul Delivran, Elie Lasserre, Maugue et Graves.
Bois (marchand de) : Th. Desbats.
Boucher : Morange.
Boulangers : Blancan, J. Briol, Courqueries, Aug. Hellies, Const. Vigouroux.
Charcutiers : Beynis dit Bertramiet, Brossard, Lafon, Tibère.
Denrées coloniales : Retoret, Jean Ducros, Ducros, Elie Lasserre, Hellies, Meynard, Saugeon.
Draps et nouveautés : Aug. Courrégelongue, Isid. Garraud, Lasserre.
Forgerons : Bouchardeau, Sallin, Verteuil.
Maréchal-ferrant : Baurie.
Menuisiers-ébénistes : Dubroca, Félix Lafortune.
Meunier : Adr. Cousseau, au moul. de Sainte-Catherine.

(1) Le Château de Paillet, construction des dix-septième et dix-huitième siècles, fut jusqu'en 1830, la résidence de la famille d'Alfonso de Petro-Paulo. Le domaine comprend aujourd'hui 80 hect. environ, dont la moitié, complantée en vignes, sur des coteaux à sous-sol argilo-calcaire, produit en quantités à peu près égales des vins blancs délicats et des vins rouges, dont la couleur, le corps et l'arome, sont appréciés par le commerce, qui les a classés dans les bons crûs ordinaires du Bordelais. L'autre partie du domaine se compose d'une île située vis-à-vis le château, cultivée en vignes, prés naturels et artificiels, ter. arables, oseraies et saussaies.

Pêche, occupant une quarantaine de personnes : aloses, saumons, mules, anguilles.
Peintre : Labatut.
Plâtrier : Merlet.
Scierie mécanique à vapeur pour merrains : Th. Desbats.
Serruriers : Brignon, Paul Sallien.
Fête locale : 29 juin ou le dimanche suivant.

RIONS. — 1,354 h. — 1,066 hect. — 97 m. d'alt. — 33 k. au S.-S.-E. de Bx; 4 k. 1/2 au N.-N.-E. de Cadillac. — **B.** : au N., par Paillet, Villenave-de-Rions et Cardan; à l'E., par Soulignac, Escoussans et la Roque; au S.-E., par Béguey ; au S. et à l'O., par la Garonne. — **Arr.** par la Garonne. — **Rte Dle** de Bx à Saint-Macaire. — **Ch. d'int. c.** de Paillet à la Roque et Arbis; de Rions à Deyma (Villenave-de-Rions). — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Créon. — **Bat. à vap.** du haut de la Garonne. — **Ch. de fer**, stat. de Podensac. — **B. de P.** : Cadillac. — **B. T** : Cadillac. — **Vill. pr.** : Bacquey, Bouit, Larchey, Pujols, le Broussey, Thibaut, la Mingeonne, Martet, Seyrac et Cardonne. — Ancienne **ville** fortifiée, jadis une des huit filleules de Bordeaux. — Place très-commerçante, entrepôt de tous les produits de la Bénauge. Halle et port commode, très-animé. — Ruines très-curieuses des fortifications de Rions. (Voir t. III.) Église du douzième et du treizième siècle. Tombes gallo-romaines.

Sol varié : riches palus sur les bords de la Garonne; terres fortes très-fertiles sur la haute plaine, où se trouve la ville; terres argilo-calcaires ou argilo-graveleuses sur les coteaux qui présentent, sur le versant E., quelques terres douces. — **Sous-sol** gén. pierreux sur les coteaux, offrant quelques parties argileuses à leur base et des terres de tuf sur quelques sommets. Les parties pierreuses, exploitées en carrières de moellon, offrent les éléments de nombreuses études paléontologiques.

Division du sol : vig. rouges ou blanches en joual. ou à rangs seuls, 570 hect.; ter. lab., 120; prés, 120; chênes, 40; chât., 15; acacias, 10; saussaies et oseraies, 30; sol bâti et j., 32; ch., 28; ruiss., riv. et alluvions, 100.

Vins rouges admis pour le service de la marine et très-recherchés parmi les vins rouges de côtes; ils sont classés parmi les très-bons vins d'ordinaire; prix de primeur, 250 à 400 fr. Ils sont produits par 3/4 malbec, 1/4 merlot, mérille, tripet et autres cépages.

Vins blancs très-recherchés; prix de primeur, 300 à 400 fr. Ils sont produits par 3/4 sémillon et sauvignon, 1/4 cépages divers.

Petits pois et fruits de primeur expédiés en grande quantité sur Bx, Paris et même Londres. L'on vend sur le marché de Rions de 6 à 7,000 colis de petits pois, pesant en moyenne 40 kilog., et 25 à 30,000 kilog. de cerises à 60 centimes le kilog en moyenne; 18 à 20,000 corbeilles de pêches et une grande quantité de poires, pommes, abricots, prunes et chasselas. Les osiers, les œuvres de châtaignier et les faissonnats de chêne, sont exportés en grande quantité du port de Rions.

Industrie : fabrication en gros de poteries de terre, de sabots, de cercles et de barriques. D'après une statistique officielle, les tonneliers de Rions ont fabriqué en 1862, 1,218 douzaines de barriques, et les sabotiers, 1,360 douzaines de paires de sabots.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
Château de Cayla (comte de Galard)	100	»	*En ville* (J. Cadet Arnaud)	10	2
Dom. de Mony (Vᵗᵉ de Gères)	70	15	Id. (Dauphin Tallet)	14	»
En ville (Math. Rousseau)	65	20	Id. (P. Cadet Coiffard)	12	2
A Esplinguet (Vᵛᵉ Vrignault)	30	15	Id. (Cazenave et Chemin)	12	4
Chât.-Jourdan (Vᵛᵉ Lacombe)	40	15	Id. (Dʳ Emile Cazentre)	10	2
A Salin (Labarthe)	25	15	Id. (Barre jeune), côtes et palus	12	4
Au Broussey (les Carmes)	25	10	Id. (Pierre Massieu)	10	2
Au Bacquey (Elie Fourcassie)	12	6	Id. (Henry Briol)	12	»
A Martet (Constantin Tomy)	25	10	Id. (P.-J. Clarens)	10	»
A Bouit (Bapt. Léglise)	24	6	Id. (Jean Samenayre)	10	»
Id. (Pierre Philippeau)	15	5	Id. (Ed. Desarnaulds)	12	»
En ville (Max. Dorgueilh)	16	10	Id. (Jean Deyres)	10	»
Id. (Augustin Dauty)	20	4	*A Chaulet* (Vᵛᵉ Martin)	12	6
Id. (Jean Garaud)	15	8	*A Thibaut* (Maignan frères)	12	»
Id. (V.-U. Ducournau)	15	3	*A Pascault* (Laliman)	12	»
Id. (Darcos Guy)	15	»	*A Rulleau* (Girard)	8	8
Id. (Cyprien Bordes)	7	7	*A Thibaut* (Itey de Peyronnin)	10	10

Ces deux derniers crûs produisent les vins blancs les meilleurs de la commune.

EN PALUS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Lagrange(¹) (Arthur Castillon-Duperron)	»	*Ile Marguerite* (Audinet)	20
		Au Couvent (Jean Deyres)	20

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn., en côtes ou en palus, rouge ou blanc.

Curé : Ant.-Charles Gourlier.
Maire : H. Briol.
Adjoint : Jean-Marie Chemin.
Secrétaire-instituteur communal : Corteys (83 élèves).
Institutrices communales : sœurs de la Doctrine chrétienne (79 élèves).
Institutrice libre : Mˡˡᵉ Ducros (14 élèves).
Couvent des Carmes : au Broussey (30 pères ou novices).
Notaire : Antoine Barreyre.
Contributions indirectes (régie des) : Antoine Cazenave.
Médecin : Dʳ Charles Caussidou.
Société de secours mutuels : société de Saint-Jean, prés., Jean Despujols (120 memb.); société de Notre-Dame, prés., Clément Guiraud (70 memb.).
Aubergistes : Brandier jeune, Guillaume Gassiot, Bernardin, Marciau.
Bateliers : Claveau, Labat, Teyssier jeune, Alexis Teyssier, Ségur, Séraphon.
Barriques (fabricants de) : Brandier, Clissey, Ducournau, Victor Garaud, Réaut fils, Guiraud.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Frechaud frères, Lespine et Cⁱᵉ, Pierre Boy, Marcian Bernar.
Bouchers : Nadaud, Nadaud fils.
Boulangers : Darros, Dorgueilh fils aîné.
Cafetier (tenant cercle) : Joseph Massieu.
Cercles (fabricants de) : Vᵛᵉ Millac, C. Millac, Emm. Millac, Silvain Millac, Elie Dumas, Duranteau jeune, Arnaud Dufour, Dufour père et fils, Arnaud Tillot, Toupiac, Fabien Gassiot, Jean Despujols, Martin Vinsot.
Charcutier : Antoine Roche.
Charpentiers : Jules Arnaud, Brandier fils frères, Jules Millac, Elie Nadaud.
Charron : Despujols fils.
Denrées coloniales : Chemin, Fab. Gassiot, Massieu, Nadaud père, Nadaud fils, Ségur.
Draps et nouveautés : Barbier, Coiffart, Ferchaud, Désir Gassies.
Forgerons-serruriers : Blancand, Delerm, Labordo.
Maréchal-ferrant : Lassance.
Menuisiers-ébénistes : Balureau, Pierre Marion, Arn. Pascal.
Poteries de terre (fabriques de) : Goudin, Morance.
Perruquiers-coiffeurs : Yves Dorgueilh, Jean Péjat.
Sabotiers (fabricants en gros) : Clément Dumas, Lalande, Péjat, Dumas Toussaint, Yves Dumas, Jean Vimeney et fils.
Sellier : Tinet.
Tailleurs (marchands) : Coiffart, Désir Gassies.
Foire : saint Jean (24 juin).
Fête locale : 24 juin ou le dimanche suivant.

(¹) Le vignoble du Château-Lagrange est en voie de formation, il a une contenance de 8 hect. complantés en malbec et merlot; il est appelé à produire 50 à 60 tonn. Les vignes ont actuellement 1, 2, 3 et 6 ans.

SAINTE-CROIX-DU-MONT. — 1,031 h. — 898 hect. — 115 m. d'alt. — 43 k. au S.-S.-E. de Bx; 5 k. au S.-S.-E. de Cadillac. — **B.** : au N., par Gabarnac; à l'E., par Semens et Verdelais; au S.-O., par la Garonne; au N.-O., par Loupiac. — **Arr.** par la Garonne et le Larrivat. — **Rte Nle** de Bx à Saint-Macaire. — **Ch. d'int. c.** de la Martingue à Sainte-Croix-du-Mont; de Loupiac à Verdelais. — **Bat. à vap.** — **Ch. de fer** du Midi, st. de Preignac mise en communication avec Sainte-Croix par un bac. — **B. de P.** : Cadillac. — **B. T.** : Cadillac. — **Vill. pr.** : Damanieu, Monnet et Peyrat. La commune comprend un hect. dans l'île des Carots.

Sol très-accidenté : au S., palus; dans le reste de la commune, coteaux et plateaux élevés généralement argilo-calcaires, sur **sous-sol** pierreux présentant quelques parties graveleuses vers le centre et l'E. de la commune. — Banc d'huîtres fossiles sur la côte, au milieu des rochers et dans le domaine de Loubens.

Division du sol : vig. en joual. ou à rangs seuls, 600 hect.; ter. lab., 84; prés, 75; chênes et chât., 30; oseraies et saussaies, 15; sol bâti et j., 24; ch., 20; ruiss. et riv., 50.

Vins rouges de côtes et de palus, ordinaires, produits par 1/3 malbec, 1/3 merlot, 1/3 larrivet, mancin et autres cépages; prix de primeur, 200 à à 300 fr. Dans les palus, le malbec domine.

Vins blancs gras, liquoreux et fins, excellents vins d'entremets, qui ont un bouquet tout particulier et très-agréable; prix de primeur, 350 à 700 fr., qui s'est élevé jusqu'à 1,200 fr. pour les 1ers crûs de la commune, dans les années exceptionnelles comme 1869 et 1870. Ces vins blancs sont produits par 1/3 sémillon, 1/3 sauvignon, 1/3 blancaubat, blanquette, colmusquette, blanc verdet.

Fruits : pêches et abricots produisant de 8 à 10,000 fr. par an.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-la-Marque (1) (Mis de Rolland)	60	50	*Chât.-Loubens* (2) (A. Dumeau)	50	35
			Château-de-Taste (3) (Lafon)	30	30

(1) Le domaine du Château-la-Marque a une étendue de 75 hect. Ses vins rouges sont récoltés sur les sols qui conviennent le plus aux vignes rouges. Son vignoble blanc, qui occupe la première ligne des coteaux, est assis sur un sol argilo-calcaire ou argilo-graveleux, complanté exclusivement en sémillon et sauvignon, et parfaitement cultivé. Les vins blancs, récoltés avec les plus grands soins, sont fins, parfumés et liquoreux, et souvent ils flattent plus le goût que certains crûs plus renommés de la rive gauche. Ils ont été surnommés l'Yquem de la rive droite, et sont généralement payés un prix double de celui accordé aux vins ordinaires de Sainte-Croix.

(2) Le Château-Loubens, dont nous donnons ci-après le dessin, est d'une origine fort ancienne; il appartenait à Pierre de Lancre au commencement du seizième siècle. Il ne présente rien de remarquable aux archéologues, mais les gourmets y trouvent un des meilleurs vins blancs de la rive droite. Son vignoble blanc, situé au sommet des coteaux de Sainte-Croix-du-Mont, est admirablement exposé aux influences solaires. Il est assis sur un sol généralement argilo-calcaire et complanté de cépages de premier choix qui produisent un vin plein de finesse, de moelleux et d'agrément, qui a obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1867 pour la récolte de 1864. C'est dans ce domaine que se trouve la grotte couverte d'huîtres fossiles où le cardinal de Richelieu aurait célébré la sainte messe en présence de Louis XIII.

(3) Le Château-de-Taste, dont nous donnons ci-après le dessin, admirablement situé au sommet du coteau de Sainte-Croix-du-Mont, possède l'un des plus beaux panoramas du département; il est entouré d'un vignoble rouge de 7 hect. et d'un vignoble blanc de 32 hect. situé sur un sol argilo-calcaire à sous-sol rocailleux et complanté de cépages de choix. Ce vignoble produit des vins fins, délicats, moelleux et parfumés, classés au rang des meilleurs crûs de vin blanc de la rive droite de la Garonne. Ce domaine offre de belles serres chaudes où les plantes exotiques sont cultivées avec succès et où les ananas arrivent à parfaite maturité.

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Lafue (Andrieu)..........	30	30
Château-Garret (Vve Garret).	18	15
A Coullac (de Marbotin).....	»	30
Ch.-Lamat (E. de Vathaire)..	40	10
Ch.-Lamat (de Pavillon).....	40	10
Au Pavillon (Vve Bayle).....	»	25
Au Cros de Verteuil (1) (P. Corne)....................	80	30



CHATEAU-LOUBENS
M. A. Dumeau, propriétaire.
(Voir note 2, p. 263.)



CHATEAU-DE-TASTE
M. Lafon, propriétaire.
(Voir note 3, p. 263.)

(1) Le vignoble du Cros de Verteuil vient d'être entièrement remanié par M. P. Corne, qui n'y a mis que des cépages de choix et qui en augmente chaque jour l'étendue. Les vins de ce crû, déjà recherchés du commerce, gagneront certainement encore en qualité, au fur et à mesure que ses vignes vieilliront.

	Tonneaux vin r.	vin b.
A la Rame (Vignial).........	»	12
A Larden (Saint-Blancard)..	15	12
A Roustit (Paul Corne)......	25	»
A Desclaux (Gaussem fils)...	25	4
A la Mouleyre (Poutays).....	30	3
A Crabitan (Laval)..........	20	5
A Villate (Sacriste)..........	12	10
A Laménicle (Roux).........	10	10
Au Grand-Peyrat (Gouges)...	15	8
Au Peyrat (Vve Laveau).....	8	8
Au Peyrat (Dupin)...........	5	8
A Labat (Vignes)............	10	8
A Monnet (P. Despujols).....	12	6
A Gensonné (Feuillade)......	10	8
A Lacoste (Bérard)..........	8	8
Id. (Ferbos, de Saint-Macaire)..................	3	5
A Borie (Lacroix)...........	10	4
A Choupin (Mlle Meyer)......	»	10

Une centaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn., blanc ou rouge.

Curé : Bidon.
Maire : Edmond de Vathaire.
Adjoint : H. Gougés.
Instituteur com. : Duverger (47 élèves).
Institutrices communales : sœurs de la Doctrine chrétienne (49 élèves).
Notaire : Allard.
Société de secours mutuels : prés., Gaussem fils (100 memb.).
Aubergistes-cafetiers : Bérard, Beyn, Rulier.
Bateliers : Benj. Triat, P. Vigneau.
Bâtisses (entrepreneur de) : Noël Mercier.
Barriques (fabricants de) : Gaussem fils, Sancié jeune.
Bouchers : Dumas, Jaubert.
Boulangers : Despujols, Dupeyron, Dupuy, Vignon.
Charpentier : Eug. Rousseau.
Charron : Trigand.
Cordonniers : Maurice, Rulier.
Denrées coloniales : Begnière, Ferbos, Jaubert, Vve Sainsevin.
Forgerons-serruriers : David, L. Ferbos.
Maréchal-ferrant : L. Vignon.
Menuisiers-ébénistes : Ballans, Rousseau.
Sabots (fabricants de) : Bérard, Roux.
Vins (courtiers en) : Gaussem fils, J. Masset, P. Sancié jeune.
Fête locale : 14 septembre, ou le dimanche le plus rapproché.

VILLENAVE-DE-RIONS. — 241 h. — 256 hect. — 32 k. au S.-S.-E. de Bx; 6 k. au N. de Cadillac. — **B.** : au N., par Capian; à l'E., par Cardan; au S., par Cardan et Rions; à l'O., par Paillet. — **Ch. de gr. com.** de Paillet à Targon et de Cadillac à Créon. — **B. de P.** : Langoiran. — **B. T.** : Langoiran.

Sol accidenté et varié : argilo-calcaire ou argilo-graveleux vers le S., présentant quelques terres douces vers le N. — **Sous-sol** argileux dans la partie S., et pierreux aux alentours du Ch.-Fauchey; dans le reste de la commune, terre dure rougeâtre très-propice à la viticulture.

Division du sol : vig. r. et bl., 200 hect.; ter. lab., 18; prés, 18; chênes et chât., 6; sol bâti et j., 7; ch., 7.

Vins rouges corsés et colorés, bons ordinaires; prix de primeur, 250 à 350 fr. — **Vins blancs** insignifiants comme quantité chez la plupart des propriétaires, hors ligne pour la contrée au Château-Fauchey.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.
Château-Fauchey (1) (de Salèles)..	65 (2)
Crû de Ricaud (Guérin).........	70
A Guillory (Grousset)...........	30
A Normand (Méric).............	15
Id. (Jeannau)..............	15 (3)
Id. (Vve Barrière)..........	10
A Saureau (Briol)...............	35
A Roques (Mme Robin)...........	10
Id. (Dupuy).................	25
Id. (Fr. Laroque)...........	25
A Darlan (L. Peyron)...........	20
Id. (Guiraud Arnaud)......	10

(1) Le Castel-Fauchey commande 40 hect. en un seul tenant, 15 hect., consacrés à la vigne rouge, sont situés dans des terres argilo-calcaires; 15 hect., sur des coteaux graveleux, sont complantés 1/2 sémillon, 1/2 sauvignon, et produisent un vin blanc fin, liquoreux et parfumé, qui atteint, dans les bonnes années, le prix de 800 fr. le tonn.
(2) Dont 15 tonn. vin blanc. — (3) Dont 5 tonn. vin blanc. Crû déjà porté à PAILLET.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au bourg (Subervie)............	20	*A d'Armagnac* (Dublanc)........	10
Id. (Barbier)...............	20	*A Mathiot* (Bernard Gassiot).....	12
Id. (Fabien Barrière).......	15	Id. (Saillan)...............	10
Id. (Gassiot frères).........	12	*A Cazères* (Espilères)...........	20
Id. (Gassiot Jean)..........	12	*A Deyma* (Fr. Gassiot)..........	20
A d'Armagnac (Yves Dumas)....	15	Id. (Pierre Gassiot)........	20
Id. (Barraud).............	12	Id. (Yves Déloué)..........	15

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Bonal.
Maire : Saint-Rieul de Salèles.
Adjoint : Jean Guérin.
Secrétaire-instituteur : Caillau (22 garçons, 10 filles), école mixte.
Charpentier : Jean Parraud.

CANTON DU CARBON-BLANC

20,816 h. — **22,203** hect. — Divisé en 18 communes : Carbon-Blanc, Ambarès et Lagrave, Ambès, Artigues, Bassens, Beychac-et-Cailleau, Bouliac, Cenon, Floirac, Lormont, Montussan, Sainte-Eulalie, Saint-Loubès, Saint-Louis-de-Monferrand, Saint-Sulpice, Saint-Vincent-de-Paul, Tresses, Yvrac. — **B.** : au N., par la Dordogne; à l'E., par la Dordogne et les cantons de Libourne et de Branne; au S., par le canton de Créon; à l'O., par la Garonne. — **Arr.** par la Garonne, la Dordogne, le ruiss. du Gua et quelques autres petits ruiss.

Configuration : une sorte de presqu'île ayant la forme d'un triangle allongé, dont la base est appuyée au S.-E. sur les cantons de Créon, Branne et Libourne et dont le sommet, se dirigeant vers le N.-O., est resserré entre la Dordogne et la Garonne.

Sol très-varié, gén. très-fertile. Au sommet et sur les côtés du triangle que nous venons d'indiquer, riches terres d'alluvion, formées par les dépôts successifs des deux rivières, et parmi lesquelles se trouvent encore quelques marais. Ces alluvions sont consacrées aux prairies, aux céréales, aux légumes secs et à la vigne qui produit, dans certaines communes, des vins de palus très-estimés, entre autres ceux de Queyries. Au centre et à la base du triangle, sol très-accidenté, parfois assez élevé, présentant alternativement et souvent sans transition, des terrains argilo-calcaires, argilo-graveleux, argilo-siliceux ou silico-graveleux ; sur les bords des ruiss. qui sillonnent le centre du canton, on trouve de riches prairies, sur terrains argileux. — **Sous-sol** très-varié, dans les parties alluviales on trouve l'argile, la tourbe ou la pierre à une grande profondeur. Dans le reste du canton la pierre domine, elle alterne avec des bancs de marne, d'argile, de sable et de graves. Belles carrières de pierre dure et de pierre tendre; quelques-unes contiennent des coquillages et des ossements fossiles, surtout du côté de Fargues.

Revenus pr. : 1° **Vins rouges** classés parmi les vins d'ordinaire ou grand ordinaire du département, avec de grandes différences comme nature, qualité et prix. Les différences de qualité viennent de la différence de nature des terrains, et surtout du choix des cépages; ainsi dans les mêmes terrains d'alluvion, on trouve des vins très-coulants, vite faits, mous, ou

des vins très-corsés, riches en alcool, en couleur et longs à se faire, suivant qu'ils sont produits par le malbec et autres cépages, mous et communs, ou bien par les cabernets, le merlot et le verdot. C'est ce dernier cépage qui a donné aux vins des palus de Queyries et de Monferrand une réputation universelle et une valeur incontestable, valeur qui a diminué le jour où nous avons vu le verdot en partie éliminé à la suite des ravages de l'oïdium. Constatons aujourd'hui que dans la plupart des plantations que l'on fait en palus, on revient au verdot.

Dans les côtes, les vins rouges généralement corsés et assez fins constituent des vins grands ordinaires dans les crûs bien encépagés des communes de Floirac, Bouliac, Cenon, Bassens, Lormont, Sainte-Eulalie, etc.

Les cépages les plus répandus dans ce canton sont : le malbec (balouzat ou côte rouge), le mancin, le jurançon rouge, le massoutet, le fer, le colon, le nochant, le merlot, le verdot et les cabernets (vidure-sauvignonne et grosse vidure).

Les prix de primeur varient de 300 à 500 fr. selon les années et selon les crûs.

2° **Vins blancs,** dont la production diminue tous les jours, récoltés dans la partie E. du canton, généralement sur des terrains sablo-argileux, peu propices à la vigne rouge. Très-alcoolisés, ils sont recherchés pour les opérations et quelquefois bus en nature. Ils sont produits par 1/2 enrageat, 1/2 blanquette, folle et chalosse blanche; prix de primeur, 170 à 250 fr. logés.

3° **Céréales** : froment et maïs ne suffisant pas à la consommation locale.

4° **Pommes de terre et légumes** : fèves, artichauts, petits pois de primeur, etc., portés à Bordeaux de presque toutes les communes où les vignes sont travaillées avec cultures intermédiaires.

5° **Foins** dont l'excédant de la consommation locale est porté à Bordeaux.

6° **Bétail** : *Race bovine* élevée en petite quantité pour le renouvellement des attelages, et de quelques centaines de vaches dont le lait est porté à Bordeaux.

Race chevaline servant aux labours ou aux transports et n'offrant que de rares juments poulinières.

Races porcine et galline élevées pour la consommation locale.

7° **Bois** de chênes, de pins et de châtaigniers disparaissant petit à petit, pour faire place à la vigne; ils ne sont aujourd'hui que d'un très-faible revenu pour l'ensemble du canton, plusieurs communes n'en ont pas assez pour l'usage des habitants.

8° **Fruits** : abricots, cerises, pêches, poires, prunes et pommes.

9° **Pierres** : moellons et pierres tendres de taille formant un petit revenu dans les communes de Bouliac, Cenon, Floirac, Sainte-Eulalie; suffisant seulement aux constructions locales, dans les autres communes de ce canton où l'on extrait beaucoup plus de moellons que de pierres de taille.

Mode d'exploitation. La culture du sol est généralement faite, comme dans tous les pays où la vigne domine, pour le compte des propriétaires par des domestiques à l'année ou à la journée, ou par des prixfaiteurs.

Le fermage est peu usité dans ce canton.

Le métayage est usité dans les communes où les céréales et la vigne blanche sont cultivées sur une grande échelle.

Les domestiques à l'année reçoivent de 300 à 400 fr. et nourris, les femmes ont moitié.

Les journaliers reçoivent de 2 à 3 fr., selon les communes et les saisons et ne sont pas nourris.

Les prixfaiteurs, pour les vignes rouges, reçoivent 60 fr. par journal de 32 ares, pour tailler, échalasser, attacher, donner trois façons de bêche, épamprer, lever et pincer. Pour les vignes blanches, qui ne reçoivent que deux façons de bêche, 42 fr. par journal.

Quand les vignes sont labourées à la charrue, le prixfaiteur ne reçoit par journal que 15 fr. pour la taille et 5 fr. pour chaque façon du cavaillon; les sarments sont ramassés par le prixfaiteur qui en garde la moitié et porte l'autre, à ses frais, au lieu fixé par le propriétaire. Dans les vignes labourées à la charrue et où l'on cultive les céréales, le prixfaiteur fait à ses frais les semailles, le sarclage, la moisson et le dépiquage. Il donne au propriétaire les 2/3 de la récolte plus un hectol. par treize qu'on appelle la dîme et que le propriétaire prélève pour le payement des impôts; tous les autres produits, pommes de terre, petits pois, légumes, etc., sont partagés par moitié; tous les frais de labour et de fumure étant à la charge du propriétaire et ceux de culture et de cueillette à la charge du prixfaiteur, qui reçoit une barrique de vin blanc par an et par homme et de la piquette à discrétion.

Dans plusieurs grands domaines, le propriétaire emploie à la journée ses prixfaiteurs et leurs familles, une fois leur prixfait terminé; ces journées sont payées à raison de 1 fr. pour les femmes et 2 fr. pour les hommes pendant les quatre mois d'hiver, et 2 fr. 50 pour les huit autres mois, toujours sans nourriture.

Dans ce canton, où le plus petit coin de terre est en rapport, la culture est généralement bien faite. — Les vignes sont presque toutes plantées en plein ou à rangs seuls avec cultures intermédiaires de froment, pommes de terre, petits pois de primeur, fèves, haricots et autres légumes; elles sont en grande partie tenues au fil de fer et labourées avec un fort bœuf ou, le plus souvent, avec un cheval breton, percheron ou normand.

Les arbres fruitiers, très-nombreux, sont généralement plantés au milieu des vignes et bien taillés.

Industrie. — Plusieurs chantiers de construction pour les navires de fort tonnage, à Lormont; fabrique de papier tue-mouche de M. Moure, à Sainte-Eulalie; fabrique de treillages mécaniques, Guz et C[ie], à Floirac.

On trouve dans ce canton de nombreuses et belles propriétés d'agrément, à Floirac, Cenon, Bassens, Lormont et Carbon-Blanc.

CARBON-BLANC. — 851 h. — 386 hect. — 56 m. d'alt. au moulin de Chaigne — 10 k. au N.-N.-E. de B[x]. — **B.** : au N., par Ambarès; au N.-E. et à l'E., par Sainte-Eulalie; au S., par Lormont; à l'O., par Bassens. —

Arr. par le ruiss. le Gua. — **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne. — **Omnibus** de Bx au Carbon-Blanc, partant de la place de la Bourse toutes les deux heures, et de Bx à Ambarès, même point de départ, deux fois par jour. — **Steamers-Omnibus** de Bx à Lormont correspondant avec les voitures de Bassens qui passent à un k. du bourg du Carbon-Blanc. — **Voitures** à volonté partant de la Bastide. — **Ch. de fer** st. de Lormont à 2 k. 1/2 du bourg. — **B. de P.** — **B. T.** à la st. de Lormont. Cette commune, par une loi du 5 mars 1853, a été séparée de Bassens dont elle formait une section. — **Bourg** important et bien bâti. — **Vill. pr.** : Sansaumoine. — Nombreuses maisons ou villas modernes entourées de beaux parcs et de riches jardins d'agrément.

Sol accidenté et varié, graveleux ou argilo-graveleux, mais surtout argilo-calcaire présentant vers le N. quelques parties sableuses avec sous-sol d'alios.

Division du sol : vig., 286 hect.; ter. lab., 40; prés, 29; chênes, 3; sol bâti et j., 21; ch., 6; ruiss., 1.

Vins rouges corsés et colorés, produits par 1/2 malbec (balouzat), 1/4 merlot et mancin, 1/4 nochant et autres cépages; prix de primeur, 280 à 450 fr. selon les années et les crûs

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Favol (1) (Douat)........	150	*Chât.-Duguet* (2) (A. Schröder)...	60



CHATEAU-DUGUET

M. A. Schröder, propriétaire.

(1) Le Château-Favol commande un vignoble de 30 hect. sur les coteaux de Bassens; il produit un des meilleurs vins classés : *1res côtes Bassens*. Les cépages dominants sont le malbec et le merlot. Le château est situé entre les églises du Carbon-Blanc et de Bassens.

(2) Le vignoble du Château-Duguet produit l'un des vins les plus estimés de la contrée;

	Tonneaux vin r.
Ch.-Brugnon (1) (Vve Goudal)	40
Au Breton (Gauteys)	40
Au Faisan (Salès)	40
A Salazard (2) (Vve Alaret)	35
A Jaulin (Daurel)	30
Au Marqueyrat (Ulysse Gras)	25
A Saint-Journey (Vve Robert)	25
A Coffre (Jules Poncignon)	25
Au bourg (Seguin)	20
Id. (Jay jeune)	20
Au Faisan (Renouf)	20
Aux Roches (Richard)	20
A Lesclide (Bahus)	20
A la Baraque (Gouteyron)	20
A Pillebourse (Vve Delmas)	20
A Sansaumoine (Brignard)	20
Id. (Ferrand)	20
Id. (Deville)	20
Id. (Pradeau)	18
Id. (Lafourcade)	12
A Sansaumoine (Sallé)	10
Id. (Normand)	10
A la Landotte (Cassadou)	20
Id. (Sudre)	10
Au Moulin (Glaize)	20
A Constantin (Vve Guilhem)	15
A la Gleysotte (Evraud)	15
A la Tuilerie (Guillory)	15
Au bourg (Queyrut)	15
Id. (Aug. Laloubière)	8
Au Pin (Mme Lapeyre)	12
A Fleurette (Michelet)	12
Id. (Laloubière)	12
Id. (Pierre Coiffard)	10
Id. (Truch)	10
A Lagardette (Bousquet)	10
Id. (Calmelz)	10
Id. (Marceau)	10
Au Breton (Dubert)	10
Au Faisan (Lourteau)	8

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Conseiller général : Frédéric Lesnier.
Conseiller d'arrondissement : H. Savariaud.
Curé : Lacadée.
Maire : Paul Dubois.
Adjoint : Dubert.
Secrétaire-instituteur : Girard (73 élèves).
Institutrices : sœurs de Saint-Joseph (51 élèv.).
Juge de paix : Lagrave ; *suppléants,* Lesnier, Garrau.
Greffier : Seguin (audience le samedi).
Notaire : Frédéric Lesnier (études Fol et Brunon).
Enregistrement (receveur de l') : de Larrard.
Contrib. indir. (régie des) : Jamain.
Huissier : Mauget (habitant à la Bastide).
Gendarmerie (brigadier de) : Dannepond.
Postes (receveuse des) : Mlle Abadie Gasquin.
Médecin : Eyrard.
Vétérinaire : Faverie.
Sociétés de secours mutuels : société de secours mutuels, dite de la FÊTE-DIEU, prés., Dubert (150 memb.) ; société de Saint-Paulin, prés., Eyrard (40 memb.).
Aubergistes : Baron, Delétoille, Vve Gabard (Désir), Vve Gaube (Michel), Sureau fils, Vincent.
Barriques (fabricants de) : Beauvais (septième, Furt, Laloubière, Neyraud Lamy.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Pujol (dit Médoc), Ramondet aîné, Ramondet jeune.
Bouchers : Meynard fils, Sallé.
Boulangers : Baradat, Hip. Gendre, Laporte.
Cafetiers : Delétoille, Gaube (café de l'Union).
Charpentiers : Bascoulergue, Tréville.
Charretiers : Dubert, Lacombe.
Charron : V. Lacombe.
Chiffons et ferraille : Delas.
Cordonniers : Cueil, Donnat, Gilbert.
Courreurs : Antier, Brouteau.
Denrées coloniales : Besselance jeune, Jamain, Mlle Angèle Lacombe, Meynard, Mme Aimée Roussaux, Tizon.
Ferblantier : Arrazau.
Forgerons-taillandiers : Delsol aîné, Delsol jeune.
Fruits et légumes : Mme Gabart (Désir).
Grains : Jamain, Feuilletaud.
Hôtels-restaurants : Delétoille, Gaube.
Horticulteurs : Dubos, Fontaneau.
Maréchal-ferrant : Leffré.
Menuisier-ébéniste : Em. Fourcade.
Meunier : Marquet, fermier de M. Schroder, au moul. Monferrand, situé sur le Gua.
Peintres : Boudet fils jeune, Martin.
Pharmacien : Bruel.
Plâtrier : G. Fouchat.
Sabotier : Baudet.
Scierie mécanique : Guillon.
Serruriers : Boudias père et fils et Vinatier.
Tailleur (marchand) ; Guichard.
Tuiliers : Gauteys, Jay aîné.
Vins en gros : Delaspre, Louradour, Poncignon.
Voiturier : Dupin, service gén. des omnibus.
Fête locale : 15 août.

c'est sur le beau domaine que se trouve l'ancien moulin à eau dit de Monferrand, qui dessert une grande partie du canton. Le réservoir de ce moulin est alimenté par l'estey du Gua, qui sépare Sainte-Eulalie du Carbon-Blanc.

(1) Les vins du château Brugnon ont obtenu une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867.

(2) Le domaine du Grand-Salazard comprend 23 hect., dont 10 hect. consacrés aux prés; 3 hect. aux bois et aux petites cultures; et 10 hect. au vignoble, dont 3/4 en graves, 1/4 en terreforts, complantés 3/4 en merlot et balouzat, 1/4 en mancin.

AMBARÈS. — 2,782 h. — 2,477 hect. — 22 m. d'alt. — 14 k. au N.-N.-E. de Bx ; 4 k. au N. du Carbon-Blanc. — **B.** : au N., par Saint-Vincent-de-Paul; à l'E., par Saint-Loubès et Sainte-Eulalie; au S., par le Carbon-Blanc et Bassens; à l'O. et au N.-O., par Monferrand. — **Arr.** par le Gua et plusieurs de ses petits affluents. — **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne. — **Rte Dle** de Libourne à Ambarès. — **Ch. de gr. com.** d'Ambarès au Mayne. — **Ch. de fer** st. à Lagrave à 2 k. du bourg. — **B. de P.** — **B. T.** : Lagrave. — **Bourg** considérable et bien bâti, traversé par le ch. de gr. com. —**Vill. pr.** : Lagrave, Bernatet, Chemin-de-la-Vie, Lagorp, Sabarége, la Blanche.

Sol généralement sablo-graveleux, à fond d'argile; au centre, les trois plateaux du Tillac, d'Ambarès et de Lagrave séparés entre eux par de petits vallons, dont quelques parties très-graveleuses; à l'E., vaste plaine tantôt argilo-calcaire, tantôt sablo-graveleuse; à l'O., autre plaine d'abord sableuse puis alluviale en se rapprochant de la rivière. — **Sous-sol** argileux sur les bords des plateaux d'Ambarès et du Tillac; pierreux au N.-O. de la commune, présentant dans le domaine du Tillac un banc de faluns remarquable.

Division du sol : vig. en pl. ou en joual., 1,530 hect.; ter. lab., 200; prés, 300; marais, 250; chênes, 20; oseraies et saussaies, 30; sol bâti et j., 70; ch., 75; ruiss., 2. Les 281 hect. de marais indivis entre les communes de Monferrand, Saint-Vincent et Ambarès ont 156 hect. sur le territoire de cette dernière commune.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec (balouzat) et merlot, 1/4 cabernet et machouquet, 1/4 mancin et cépages divers, classés dans les bons ordinaires de l'Entre-Deux-Mers; prix de primeur, 250 à 400 fr. Les vins récoltés au Tillac et sur les coteaux qui l'avoisinent se vendent comme les premières côtes Bassens.

Lait et veaux produits par environ 350 vaches. — **Foins, joncs et bauges** expédiés en grande quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Chât.-du-Tillac (1) (J. Bernard)..	170	*A Barrailles* (2) (P. Princeteau fils)	70
Château-du-Gua (H. de Pineau).	150	*A l'Œil-du-Pas* (Lachapelle)....	50
Château-Peychaud (amiral de Dompierre d'Hornoy).........	100	*Château-Formon* (Adolphe Duroy de Suduiraut)...............	50
Château-Saint-Denis (V. de Lamothe).....................	80	*A Suduiraut* (Mme Lachaze).....	50
A Barus (Jean Teynac).........	80	*A J.-Prat* (V. Duperriéu de Taste)	60

(1) Le domaine du Tillac comprend 66 hect. divisés comme suit : bois de chênes et d'acacias, 5 hect.; prés, 6; sablière, 2; maison et parc, 1; vignes 52. Le vignoble, sur un sol varié, 1/3 sablo-argileux, 1/3 graveleux et 1/3 argilo-calcaire, est complanté en malbec, mancin, merlot, cabernet, nochant et jurançon; grâce à cette variété de terrains et de cépages, aux soins les mieux entendus pour la culture et pour la vinification, les vins de ce crû sont classés au rang des meilleurs de la contrée. Ce vignoble, entièrement labouré à la charrue, possède de jeunes vignes qui porteront bientôt sa production à 200 tonn.

(2) Le domaine de Barrailles (ancien crû Bouillon), situé sur la limite d'Ambarès, a ses vignes en partie sur le territoire de la commune de Monferrand; il comprend 25 hect., dont 17 consacrés à la vigne sur un sol varié, très-fertile et complanté pour la majeure partie en verdot. Les vins de ce crû ont obtenu une médaille d'argent à l'exposition internationale d'Amsterdam, en 1869.

	Tonneaux vin r.
Ch.-Brugnon (1) (Vve Goudal)....	40
Au Breton (Gauteys)............	40
Au Faisan (Salès)...............	40
A Salazard (2) (Vve Alaret)......	35
A Jaulin (Daurel)..............	30
Au Marqueyrat (Ulysse Gras)....	25
A Saint-Journey (Vve Robert)...	25
A Coffre (Jules Poncignon)......	25
Au bourg (Seguin)...............	20
Id. (Jay jeune)............	20
Au Faisan (Renouf)............	20
Aux Roches (Richard)...........	20
A Lesclide (Bahus)...............	20
A la Baraque (Gouteyron).......	20
A Pillebourse (Vve Delmas)......	20
A Sansaumoine (Brignard)......	20
Id. (Ferrand)...............	20
Id. (Deville)................	20
Id. (Pradeau)..............	18
Id. (Lafourcade)..........	12
A Sansaumoine (Sallé)..........	10
Id. (Normand)............	10
A la Landotte (Cassadou)........	20
Id. (Sudre)................	10
Au Moulin (Glaize)..............	20
A Constantin (Vve Guilhem).....	15
A la Gleysotte (Eyraud)..........	15
A la Tuilerie (Guillory)..........	15
Au bourg (Queyrut)..............	15
Id. (Aug. Laloubière)......	8
Au Pin (Mme Lapeyre)..........	12
A Fleurette (Michelet)............	12
Id. (Laloubière)............	12
Id. (Pierre Coiffard)........	10
Id. (Truch).................	10
A Lagardette (Bousquet).........	10
Id. (Calmelz)...............	10
Id. (Marceau)..............	10
Au Breton (Dubert).............	10
Au Faisan (Lourteau)...........	8

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Conseiller général : Frédéric Lesnier.
Conseiller d'arrondissement : H. Savariaud.
Curé : Lacadée.
Maire : Paul Dubois.
Adjoint : Dubert.
Secrétaire-instituteur : Girard (73 élèves).
Institutrices : sœurs de Saint-Joseph (51 élèv.).
Juge de paix : Lagrave ; *suppléants,* Lesnier, Garrau.
Greffier : Seguin (audience le samedi).
Notaire : Frédéric Lesnier (études Fol et Brunon).
Enregistrement (receveur de l') : de Larrard.
Contrib. indir. (régie des) : Jamain.
Huissier : Mauget (habitant à la Bastide).
Gendarmerie (brigadier de) : Dannepond.
Postes (receveuse des) : Mlle Abadie Gasquin.
Médecin : Eyrard.
Vétérinaire : Faverie.
Sociétés de secours mutuels : société de secours mutuels, dite de la FÊTE-DIEU, prés., Dubert (150 memb.) ; société de Saint-Paulin, prés., Eyrard (40 memb.).
Aubergistes : Baron, Delétoille, Vve Gabard (Desir), Vve Gaube (Michel), Sureau fils, Vincent.
Barriques (fabricants de) : Beauvais (septième, Furt, Laloubière, Neyraud Lamy.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Pujol (dit Médoc), Ramondet aîné, Ramondet jeune.
Bouchers : Meynard fils, Sallé.
Boulangers : Baradat, Hip. Gendre, Laporte.
Cafetiers : Delétoille, Gaube (café de l'Union).
Charpentiers : Bascoulergue, Tréville.
Charretiers : Dubert, Lacombe.
Charron : V. Lacombe.
Chiffons et ferraille : Delas.
Cordonniers : Cueil, Donnat, Gilbert.
Couvreurs : Antier, Brouteau.
Denrées coloniales : Besselance jeune, Jamain, Mlle Angèle Lacombe, Meynard, Mme Aimée Roussaux, Tizon.
Ferblantier : Arrazau.
Forgerons-taillandiers : Delsol aîné, Delsol jeune.
Fruits et légumes : Mme Gabart (Désir).
Grains : Jamain, Fouilletaud.
Hôtels-restaurants : Delétoille, Gaube.
Horticulteurs : Dubos, Fontaneau.
Maréchal-ferrant : Leffré.
Menuisier-ébéniste : Em. Fourcade.
Meunier : Marquet, fermier de M. Schroder, au moul. Monferrand, situé sur le Gua.
Peintres : Boudet fils jeune, Martin.
Pharmacien : Bruel.
Plâtrier : G. Fouchat.
Sabotier : Baudet.
Scierie mécanique : Guillon.
Serruriers : Boudias père et fils et Vinatier.
Tailleur (marchand) ; Guichard.
Tuiliers : Gauteys, Jay aîné.
Vins en gros : Delaspre, Louradour, Poncignon.
Voiturier : Dupin, service gén. des omnibus.
Fête locale : 15 août.

---

c'est sur le beau domaine que se trouve l'ancien moulin à eau dit de Monferrand, qui dessert une grande partie du canton. Le réservoir de ce moulin est alimenté par l'estey du Gua, qui sépare Sainte-Eulalie du Carbon-Blanc.

(1) Les vins du château Brugnon ont obtenu une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867.

(2) Le domaine du Grand-Salazard comprend 23 hect., dont 10 hect. consacrés aux prés ; 3 hect. aux bois et aux petites cultures ; et 10 hect. au vignoble, dont 3/4 en graves, 1/4 en terreforts, complantés 3/4 en merlot et balouzat, 1/4 en mancin.

	Tonneaux vin r.
Au Moulin (Princeteau, avocat).	8
A la Mouline (Jules Eymond)...	10
Au Pas-de-Loup (Olivier Durant)	12
A la Hontasse (Vve Bernard)....	10
A Larré (P. Andraut fils).......	20
Id. (Plazanet)............	15
A Larré (J. Andraut, Vve Chaloubie)......................	10
Au Chemin-de-la-Vie (H. Secousse et neveu)...........	100
Id. (Lafon dit Boutin).....	45
Id. (Bessède).............	20
Id. (Sicot)................	20
Id. (B. Deniaud)..........	15
Id. (P. Massé aîné)........	15
Id. (Elie Massé)...........	12
Id. (P. Massé)............	10
Id. (J. Goyac)............	10
Id. (Guill. Furt)...........	8
A la Canau (J. Lafon jeune)....	25
Id. (P. Lafon cadet).......	25
A Bernatet (Cailley)............	20
Id. (P. Peyron fils)........	20
Id. (Gassies).............	15
Id. (Simon Grain).........	15
Id. (J. Braud)............	10
A Toutifaut (P. Prelat).........	30
A Sabarège (P. Rideau).........	30
Id (F. Court)............	20
Id. (J. Brun).............	10
A Marquet (Et. Secousse).......	20

	Tonneaux vin r.
A Tarrey (Lafon, gendre Boireau)	20
Au Marancin (G. Armenaud)...	15
Id. (G. Fortin)...........	10
Aux Coutins (Bessède, gendre Lartigue)....................	30
A la Blanche (J. Monteil).......	15
Id. (G. Armenaud)........	15
A Rabanau (P. Bédichaud).....	15
Au bout du parc (D. Gaudin)...	10
Id. (Héritiers J. Blaye aîné)	15
Aux Blandats (Denis Grain)....	15
Id. (Ch. Furt fils).........	10
A Saint-Sever (Jeanneau jeune).	15
Id. (P. Gazillon)..........	12
Au Coude (Mémain)...........	15
Au bourg (Michel Durand)......	15
A Rabanau (R. Secousse).......	15
A Verdot (J. Lafon)............	15
A Estansan (Vve Louradour).....	15
A Laubarède (J. Constant)......	12
A Sicard (J. Biscaye)..........	12
Aux Places (Albert jeune).......	10
A Sclafer (Andraud)............	10
Au Treuil (Rives)..............	10
Id. (B. Andraud aîné).....	10
Au Canton (P. Bernatet).......	10
A Baugé (P. Biscaye)...........	10
Au bourg (J. Charriol)..........	10
Au Chappeley (J. Sallé).........	10
Id. (B. Decazères).........	10
A Saint-Denis (J. Vinatier).....	10

Une centaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Perrin.
Maire : Duperrieu de Tasto.
Adjoints : Jean-Adrien Gaulier, au bourg; Jean Dureau, à Lagrave.
Secrétaire-instituteur comm. : Dongey (135 él.).
Institutrices communales : sœurs de la Doctrine chrétienne (100 élèves).
Notaires : Aubert, Dubignon.
Contr. indir. (buraliste des) : Landreau.
Percepteur : Edmond de Boisredon.
Postes (receveuse des) : Mlle Claverie.
Médecins : Dr Dexant, Junca.
Sages-femmes : Mme Blanc, Mme Bourseau.
Société de secours mutuels : prés., Arth. Charron (145 memb.).
Orphéon : prés., Laurent Rousseau.
Aubergistes : au bourg, Bédichaud, Vve Caillières, Loiry aîné; à Lagrave, Loiry jeune, Teycheney.
Banquier : Mayaudon.
Barriques (fabricants de) : Cabanne, Arn. Furt, Peychaud, Pierre Secousse, Touche.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Furt frères, Lafaye, P. Massé aîné, Elie Massé et fils, Jean Massé et fils, Secousse aîné, Secousse jeune.
Bestiaux (marchands de) : Bertin, J.-B. Croiset.
Bois (marchand de) : Durous.
Bouchers : Goujon, Pichon, Ratoret.
Boulangers : Léon Duverger, J.-B. Clavel, Vve Espiaut, Lagorce, Pasquet, Richet, Renon, Soumeillan.
Cafetiers : Bois jeune, Morgue, Touche, Villate.
Carassons, avoine et son : Giraud.
Charpentiers et menuisiers : Bois aîné, Boucheau, Augé, François Chéri, Raymond Feytit, Gazillon jeune, Hostein, Adrien, Loiry, Secousse, Sicot, Sillou, Adolphe Vacher.
Charrons : Benassit, Constantin, Vaudelaine.
Chaudronnier : Ant. Luguet.
Cordonniers : Boyer, Dorbe, Théod. Loiry, Latour, Seurin.
Courtier en vins : Ch. Jadouin.
Couvreurs : Goyac, Rambaud.
Denrées coloniales et mercerie : Hip. Albert, Bernelau, Domin, Durous, Feytit, Gaussens, Hugues, Leydet père, Massé, Ramade, Sicot.
Draps et nouveautés : Vve Bernard, née Taleyrand.
Entrepositaire : Cabanne aîné.
Ferblantiers : J. Blanda père et fils.
Forgerons : Bertaud, Beylos, Cailley, Dureau frères, Massé, au bourg; Massé, au Chemin-de-la-Vie.
Grains (marchands de) : Gaussem, J. Giraud.
Horlogers : Babin, Grimaud.
Horticulteurs : Labat père et fils.
Magasin universel : Joseph Latour.
Menuisiers : voir *Charpentiers*.
Meuniers : Constantin père et fils.
Papiers peints : Marche.
Parapluies : Lacombe.
Pâtissiers-confiseurs : Morgue, Villatte.
Peintres-vitriers : Babin, Fr. Bonnet, Marche jeune, Rougé.
Pharmacien : Lafon fils.
Plâtriers : Bessières, Ch. Hostoin, Viralès.
Sabotiers : Béguey, Lartigue.

	Tonneaux vin r.
A Bel-Air (1) (Vve A Charron)...	60
Chât.-Parabelle (2) (Ar. Charron)	50
A Chante-Alouette (3) (L. Rousseau)	20
Au Levant (Gazillon)	20
A Gravot et la Grave (P. Vincendeau)	30
A Lagrave (de Boisredon)	25
Id. (J.-J. Maurel)	12
A Sabarége (P. Braud)	20
Au bourg (Jadouin)	25
A Lalande (Vve A. Charron)	30
A Cabanne (Marc Gillet)	25
Id. (J. Labatut aîné)	15
A Terrasson (Vve Noël et Poncignon)	30
A Chataignier (J. Casimajor)	20
Id. (Latour et Braud)	18
A Chataignier (Dongey)	15
Id. (Vve Chaloubie)	12
A Tarrey (J. Leude)	20
Au Hagna (Chéri Mérigon)	20
Au Grain (Gaudin Lambert)	20
A la Hourcade (Banquet)	20
Au Manchet (J. Labeyrie)	20
A Lamothe (Jacquet fils)	20
A Beauséjour (Guillemont)	20
A Cap-Blanc (Pierre Gassies)...	20
A Lagorp (R. Braud)	15
Id. (Vve Plumeau)	20
Au Gaës (Gab. Larrieu)	30
Au Protestant (J. Massé)	12
A Brède (J. Gaulier)	15
Au Poteau (P. Durous)	15
Id. (E. Cheminade)	10
A la Grave (Vve F. Secousse)...	12



CHATEAU-PARABELLE

M. Armand Charron, propriétaire.

---

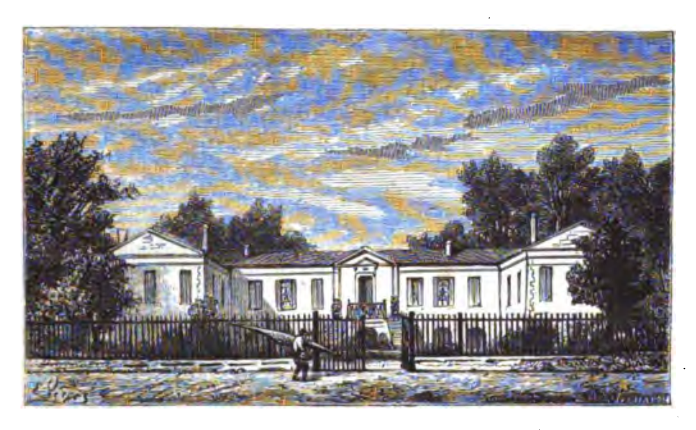
(1) Le vignoble de Bel-Air comprend environ 15 hect. sur le sommet du plateau du Tillac. De ce point, qui domine le pays environnant, la vue plane au loin, sur un paysage animé par le cours de la Garonne et de la Dordogne, dont on peut suivre les sinuosités jusqu'au Bec-d'Ambès. Les cépages, minutieusement choisis, qui composent cet excellent vignoble, ainsi que la qualité de son sol, tantôt sablo-graveleux, tantôt argilo-graveleux, donnent aux vins qu'il produit une grande finesse qui les distingue parmi ceux récoltés dans cette contrée. Les vins de Bel-Air se recommandent aussi par du corps et une belle couleur.

(2) Le Château-Parabelle commande un beau domaine contenant un vignoble de 12 hect. sur un terrain sablo-graveleux noirâtre à sous-sol ferrugineux, et complanté 1/3 en malbec, 1/3 en merlot, 1/3 en mancin et nochant. Tenu au fil de fer et cultivé avec le plus grand soin, ce vignoble produit un des vins les plus estimés d'Ambarès. Ce domaine possède un bois d'acacias suffisant à l'échalassement du vignoble, 6 hect. de prés produisant année moyenne 20,000 kilogr. de foin et des marais donnant 14,000 kilogr. d'excellente bauge pour litière: 2 juments poulinières et 12 vaches dont les veaux sont vendus pour la boucherie.

(3) Le vignoble de Chante-Alouette, sur un coteau sablo-graveleux, bordant la Rte De, est exclusivement complanté des meilleurs cépages, tels que malbec, merlot, vidure; aussi ses vins fins, corsés et bouquetés, imitent-ils les excellents vins récoltés sur les croupes graveleuses de Pessac et de Talence.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Lambert (de Villeneuve)......	100	*A Robillard* (Pinaud)........ ...	45
A Puynormand (F. Bosc).......	80	*A la Bernardière* (Bardon)......	45
Au Bec (Chenu-Lafitte)..........	80	*A Lacône* (Desarnaud)..........	35
A Beauvoir (Vve Blanc et Vve Ruaud).........................	70	*A Jamois* (J. Eymond)..........	35
A Ladonne (Gaigneraut)........	70	*A Lacroix* (Jaubert)............	35
A la Menaude (Louvet de Paty).	65	*A Paréaut* (Dufresne)...........	30
Id. (de Noaillan)..........	65	Id. (Vve Andrivet)........	30
A Fort-Lajart (Goudable).......	60	*A Montguyon* (Andraut)........	20
A Labadie (Vve Dublanc).......	55	*A Lacône* (Sicot)................	20
Au Gris (V. Henry)............	55	Id. (Lafon).................	20
		Id. (divers propriétaires)..	80

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 20 tonn.



CHATEAU-BEAUREGARD

Mme veuve Ravez, propriétaire.

Curé : J.-B. Gautier.
Maire : Edouard Devès.
Adjoint : Magnac.
Secrétaire-instit.-communal : Barbot (56 élèv.).
Institutrice communale : Mlle Jacquin (53 élèves).
Contribut. indirectes (recev. des) : Touluire.
Médecin : Louarn.
Sage-femme : Jeanne Bonnet.
Aubergistes - cafetiers : Beaumont, Benaud, Bertin, Duverger, Laveau, Pelletan.
Barriques (fabric. de) : Benaud fils, Léglise, Michelet, Trubel.
Bâtisses (entrepreneur de) : Favereau.
Bouchers : Bertin, Pelletan.
Boulangers : Gosselan, Lavau.
Charpentiers : Benaud, Jeandrau.
Charron-forgeron : Cailley.
Denrées coloniales, etc. : Bordes, Touluire.
Menuisier : Trémon.
Serrurier-forgeron : Duprat.
Fête locale : 15 août.

ARTIGUES. — 434 h. — 736 hect. — 75 m. d'alt. — 8 k. 1/2 à l'E. de Bx; 5 k. au S. du Carbon-Blanc. — **B.** : au N., par Yvrac; au N.-O., par Lormont; à l'E. et au S., par Tresses; à l'O., par Cenon. — **Arr.** par le Gua, et un de ses petits affluents qui traverse la commune du S. au N. — **Rte Nle** de Bx à Lyon. — **Ch. d'int. c.** de la Bastide au port de Génissac. — **B. de P.** : Cenon. — **B. T.** : Bx-la Bastide. — **Hameaux pr.** : Brane, Fontaudin, Lafite et Truylley.

Sol accidenté, gén. très-fertile, graveleux sur les coteaux, argilo-siliceux dans les vallons. — **Sous-sol** : terre tape silico-argileuse.

Selliers-bourreliers : Gaudry père et fils.
Serruriers : Rocher aîné, Rocher jeune.
Voituriers : Fr. Richard correspondant avec les Hirondelles, à Lormont, et le chemin de fer à Lagrave.

Marchés : tous les dimanches, très-importants; on y trouve une grande quantité de porcs.
Fêtes locales : au bourg, saint Pierre (29 juin), ou le dimanche suivant; à Lagrave, saint Jean (24 juin), ou le dimanche suivant.

AMBÈS. — 1,095 h. — 2,885 hect. — 5 m. d'alt. — **26 k.** au N.-N.-E. de Bx; 18 k. au N. du Carbon-Blanc. — **B.** : au N. et à l'E., par la Dordogne; au S., par Saint-Vincent et Monferrant; à l'O., par la Garonne, qui se réunit à la Dordogne et forme la Gironde au Bec-d'Ambès, extrémité N. de cette commune. — **Arr.** par la Garonne et par la Dordogne, entre lesquelles elle est resserrée et forme une sorte de presqu'île. — **Bat. à vap.** de Bx à Blaye. — **Ch. de gr. com.** d'Ambarès au Mayne et du port de Lopès à la Rte Dle (à Ambarès). Ces deux chemins suivent le bord des deux rivières près desquelles sont construites toutes les habitations. — **B. de P.** : Bordeaux. — **B. T.** : au bourg. — **Bourg** très-petit. — **Hameaux pr.** : le Mayne et Saint-Jacques, où se trouvait jadis une chapelle.

Sol plat, très-fertile, presque entièrement formé d'alluvions; 700 hect. de marais sont aujourd'hui en grande partie assainis.

Division du sol : vig. avec cultures intermédiaires, 800 hect.; prés et pât., 350; ter. lab., 200; chênes, chât., frênes, oseraies, saussaies, 193; sol bâti et j., 48; ch., 31; riv. et ruiss., 1,263.

Vins rouges ordinaires, plus ou moins colorés, le plus souvent employés comme vins de cargaison ou pour la consommation parisienne. Ils sont gén. produits par 1/3 mancin, 1/3 malbec et verdot-colon, 1/3 verdot, béquignol et autres cépages; prix de primeur, 225 à 400 fr.

Céréales : froment, maïs et avoine, en assez grande quantité, ainsi que les **pommes de terre**, les **fèves** et autres légumes secs, qui sont presque tous récoltés, comme les céréales, entre les rangs de vigne. — **Foins, joncs** et **bauges**.

Bétail d'un revenu important, par la vente des jeunes veaux ou des bœufs engraissés en été.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.
A Tillède (du Repaire)	160
A Léotard (1) (Ar. Escarraguel)	100
Château-Beauregard (2) (Vve Ravez)	80
A Soubrante (Vve Estienne)	80
A Lacaussade (E. Merle)	80
Château-Lansac (H. de Gères)	60
A Gauchot (Dlle Beraut)	60
A Mirambeau (Vallet de Peyraud fils)	50
A Piétruc (Vve Audinot)	50
A la Chapelle (de Solminihac)	40
A Bousquette (Casse-Bigeon)	25
A Saint-Jacques (Brandenburg)	200
Château-Barbe (P. Maingard)	180
A Piétruc (comte Des Carts)	150
Au Burck (J. Devès)	160
Au Port-Lopès (Lopès-Dubec)	120
A Bellerive (E. Devès)	100
A Larue (Tarraud)	100

(1) Le domaine de Léotard a une superficie totale de 100 hect., divisée comme suit : prés, 40 hect.; ter. lab., 19; bois, 13; maison et servitudes, 1; vignes, 27. Ce vignoble, en voie d'amélioration, dépassera, dans quelques années, une production moyenne de 120 tonneaux par suite de nouvelles plantations.

(2) Le vignoble du Château-Beauregard, cultivé avec les meilleurs soins, est l'un de ceux qui présentent le plus de cépages fins; aussi, ses vins, très-recherchés, obtiennent-ils une petite faveur sur le prix accordé aux autres vins de cette commune.

	Tonneaux vin r.
A Lambert (de Villeneuve)......	100
A Puynormand (F. Bosc).......	80
Au Bec (Chenu-Lafitte)..........	80
A Beauvoir (Vve Blanc et Vve Ruaud).......................	70
A Ladonne (Gaigneraut)........	70
A la Menaude (Louvet de Paty).	65
Id. (de Noaillan)..........	65
A Fort-Lajart (Goudable).......	60
A Labadie (Vve Dublanc).......	55
Au Gris (V. Henry)............	55
A Robillard (Pinaud)........ ...	45
A la Bernardière (Bardon)......	45
A Lacône (Desarnaud)..........	35
A Jamois (J. Eymond)..........	35
A Lacroix (Jaubert)............	35
A Paréaut (Dufresne)...........	30
Id. (Vve Andrivet)........	30
A Montguyon (Andraut)........	20
A Lacône (Sicot)................	20
Id. (Lafon)................	20
Id. (divers propriétaires)..	80

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 20 tonn.



CHATEAU-BEAUREGARD
Mme veuve Ravez, propriétaire.

Curé : J.-B. Gautier.
Maire : Edouard Devès.
Adjoint : Magnac.
Secrétaire-instit.-communal : Barbot (56 élèv.).
Institutrice communale : Mlle Jacquin (53 élèves).
Contribut. indirectes (recev. des) : Touluire.
Médecin : Louarn.
Sage-femme : Jeanne Bonnet.
Aubergistes-cafetiers : Beaumont, Benaud, Bertin, Duverger, Laveau, Pelletan.
Barriques (fabric. de) : Benaud fils, Léglise, Michelet, Trubel.
Bâtisses (entrepreneur de) : Favereau.
Bouchers : Bertin, Pelletan.
Boulangers : Gosselan, Lavau.
Charpentiers : Benaud, Jeandrau.
Charron-forgeron : Cailley.
Denrées coloniales, etc. : Bordes, Touluire.
Menuisier : Trémon.
Serrurier-forgeron : Duprat.
Fête locale : 15 août.

ARTIGUES. — 434 h. — 736 hect. — 75 m. d'alt. — 8 k. 1/2 à l'E. de Bx; 5 k. au S. du Carbon-Blanc. — **B.** : au N., par Yvrac; au N.-O., par Lormont; à l'E. et au S., par Tresses; à l'O., par Cenon. — **Arr.** par le Gua, et un de ses petits affluents qui traverse la commune du S. au N. — **Rte Nle** de Bx à Lyon. — **Ch. d'int. c.** de la Bastide au port de Génissac. — **B. de P.** : Cenon. — **B. T.** : Bx-la Bastide. — **Hameaux pr.** : Brane, Fontaudin, Lafite et Truylley.

Sol accidenté, gén. très-fertile, graveleux sur les coteaux, argilo-siliceux dans les vallons. — **Sous-sol** : terre tape silico-argileuse.

Division du sol : vig. en plein ou à rangs seuls, 300 hect.; prés, 250; ter. lab., 50; chênes, 66; chât., 20; sol bâti et j., 25; ch., 23; ruiss., 2.

Vins rouges produits par 1/3 malbec, 1/3 merlot, 1/3 mancin, jurançon et autres cépages analogues à ceux des côtes de Cenon et de Floirac; prix de primeur, 300 à 400 fr. — **Vins blancs** produits par l'enrageat; ordinaires et en petite quantité.

Céréales : froment et maïs pour la consommation locale. — **Foins** excédant beaucoup la consommation locale et portés à Bordeaux. — **Pommes de terre, petits pois** et **fruits** de primeur expédiés en grande quantité. — **Bois** disparaissant chaque jour pour faire place à la vigne.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Chât.-le-Bétaille ou d'Artigues (1) (Jules Pohls)	90	*A la Fleur* (Giroux)	15
Ch.-la-Barrière (2) (Jarossay)	50	*A Sisardit* (C. Barbou)	15
A Feydeau (Dupuy)	40	*A Labarde* (Vve Manaud)	20
Chât.-Lestrille (3) (Vve Lamarque)	30	*A Germiny* (Lagarde)	15
Au Gay (4) (Th. Dubreuilh)	55 (5)	*A la Blancherie* (de Saint-Martin)	12
Château-la-Prairie (Fornerod)	35 (6)	*A Lafite* (Bruneau)	10
A la Mouline (Grédy)	20	*A Belair* (Videaux)	10
A Lalanne (S. Ribert)	25	*A Barbe* (Londie)	10
A Tout-y-faut (Villette)	30	*A Dibernard* (Leblanc)	8
A l'Ormeau (Delpech)	15	*Au Camus* (Bonneron)	12
		A la Voûte (Dr Coignet)	6

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Jouin.
Maire : Georges Londie.
Adjoint : Jean Escurignan.
Secrétaire-instituteur : Rezongle (29 garçons, 24 filles), école mixte.
Société de secours mutuels : prés., Ed. Guimberteau; vice-prés., Noël (100 memb.).
Boulanger : Escurignan.
Café-restaurant : Morin, à Brane.
Forgeron : Guimberteau.
Fête patronale : saint Seurin (21 octobre). (Cette commune portait avant 1789 le nom de Saint-Seurin-d'Artigues.)
Fête locale : le premier dimanche de juillet.

BASSENS. — 1,281 h. — 1,064 hect. — 50 m. d'alt. — 8 k. au N.-N.-E. de Bx par bateau et 11 k. par voie de terre; 2 k. au N.-O. du Carbon-Blanc. — **B.** : au N., par Monferrand et Ambarès; à l'E., par le Carbon-Blanc;

---

(1) Le Château-le-Bétaille, sur lequel nous reviendrons dans la partie historique de notre t. III, commande un domaine de 65 hect. divisés comme suit : vignes, 20 hect.; prés, 25; garenne, 13; terres, 5; bâtisses et jardins, 2. Les deux grands produits de ce domaine sont les foins et les vins. Son vignoble, installé au fil de fer, avec tous les perfectionnements modernes, produit des vins très-estimés.

(2) Le domaine de la Barrière comprend 69 hect., dont 17 sont consacrés à la vigne, complantés 2/3 en malbec, 1/3 en merlot, et situés sur des coteaux graveleux, qui produisent un des meilleurs vins de la commune. Le reste du domaine est divisé en 22 hect. de prairies, 4 hect. de terres arables, 26 hect. bois taillis et agréments.

(3) Le domaine du Château-Lestrille comprend 54 hect., dont 12 hect. de vignes, sur des coteaux de forte grave, complantés de cépages de choix, produisant un vin des plus recherchés de la contrée, plein de corps et d'agrément, et d'une longue tenue; 20 hect. sont consacrés aux prairies, 7 aux garennes, 3 aux châtaigniers et aux acacias; 12 aux terres arables et aux jardins et agréments.

(4) Le domaine du Gay, ancienne maison noble, tire très-probablement son nom de l'oiseau le geai, qui habite en assez grande quantité les bois des environs, et qu'on appelle, en patois, *gay*; il a une étendue de 39 hect., divisés comme suit : vig., 14 hect.; ter. lab., 15; prés, 7; garenne, bâtisses et jardins, 3; il produit chaque année, en sus du vin, 110 hectol. de froment, semence de Nérac, 3,000 à 3,500 bottes de foin, environ 150 hectol. de pommes de terre et 700 à 800 fr. de petits pois. Le vignoble, entièrement renouvelé, est labouré à la charrue et tenu au fil de fer. Cultivé avec le plus grand soin, ses vins sont des plus recherchés de la contrée, et sa production tend tous les jours à augmenter.

(5) Dont 25 tonn. vin blanc. — (6) Dont 10 tonn. vin blanc.

au S., par le Carbon-Blanc et Lormont; à l'O., par la Garonne. — **Arr.** par la Garonne et par les esteys de Flouquet, Rabey et leurs ramifications. — **Sources** d'eau salée, dans les propriétés Ferrière et Avigdor. — **Ch. de gr. com.** de Jourdanne à Lormont et à la Bastide. — **Voitures** correspondant à Lormont, avec les steamers-omnibus et partant aux demies des heures impaires. — **B. de P.** : le Carbon-Blanc. — **B. T.** : Lormont. — **Vill. pr.** : Bassens, le Moura et Espagne, sur le coteau; la Tour-de-Biguey, la Baranquine, la Carraque, l'Entre-deux-Esteys, dans les palus.

Sol gén. très-fertile, offrant, à l'O., des palus, et, dans le reste de la commune, des coteaux dont le terrain est argilo-calcaire sur fond argileux ou pierreux. Vers le N.-E. quelques parties argilo-graveleuses.

Division du sol : vig., 642 hect.; ter. lab., 5; prés, 65; saussaies et oseraies, 80; sol bâti et j., 50; ch., 30; riv. et ruiss., 192.

Vins de côtes produits par 1/4 mancin, 1/4 nochant et béquignol, 1/2 malbec, merlot et gros cabernet, corsés et colorés, longs à se faire et classés au rang des premières côtes de l'Entre-deux-Mers; ils constituent de bons ordinaires, agréables et coulants; prix de primeur, de 300 à 450 fr.

Vins de palus, corsés et très-colorés, longs à se faire, quand ils sont produits par le verdot, désignés *première cargaison.* Pour satisfaire aux besoins du commerce plusieurs propriétaires ont remplacé une grande partie du verdot par le malbec et le nochant et sont arrivés à produire un vin coulant, vite fait, mais qui n'a pas la tenue et le bouquet des vieux vins de verdot, qui ont fait la réputation des vignobles de Bassens. Constatons que depuis quelques années, dans les palus de Bassens, comme dans les palus voisins, on revient au verdot et que dans toutes les nouvelles plantations on lui accorde une large place. On le plante, en compagnie du gros cabernet, du merlot et du malbec, de façon à obtenir des vins à la fois nerveux et coulants; prix de primeur, 300 à 450 fr., selon les années et les crûs.

PRINCIPAUX PROPRIETAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Sabès (Vve de Conilh)........	8	*A Guérin* (Touzanes)...........	18
Ch.-Beauval (Hubert Prom).....	120	*Au Peyrat* (Marchand)..........	25
Au Grand-Loc de Beauval (Lentz)	30	*A Seguineau* (Vve Espinasse)...	20
Au bourg (Vve Gouge)..........	20	*A Moulerin* (Duthil)............	40
Dom. de l'Eglise (Vve Hauchecorne)	30	*A Lagrange* (Fabre)............	100
Au bourg (Paul Larraud).......	20	*A Romevie* (Thomson)...........	12
A Basselère (Béchade)..........	15	*Au Bousquet* (Musset),..........	18
Au Tertre (Goudin)............	20	*A Lagravade* (Cavignac)........	18
Domaine de Meignon (de Briolle)	15	*A David* (Chelan)..............	12
Ch.-Pichon (Dlles de Sarreau)...	25	*A Rodes* (Gassies)..............	6
Id. (comte du Hamel).....	25	*A Muscadet* (Dulac Kléber).....	100
A la Roque (Delevre)...........	18	*Au Mourra* (Vve Goudin).......	30
A Chertier (Vve Compau).......	25	*A Payault* (Gustave Vendelères)	60
A Barry (Adolphe Miquel)......	25	*A Lafite* (Henri Lubbert).......	30
Au Taste (Vve Bourdeille).......	25	*A Piston* (Veillon).............	30
A Dantichamps (de Villepreux).	12	*A la villa Léon* (Delvaille)......	12
Château-Morin (Olivier Durand)	120	*A Bayonne* (Alex. Gras).........	15
Château-Grillon (de Baritault)..	90	*Au Mourra* (Robert)............	20
A Espagne (Clissier)............	20	Id. (Laloubière)...........	20
A Basselère (Dubosq)...........	20	*Au bourg* (Pierre Guinaut).....	12
A Fantaisie et Bolle (Vve Lubbert)	20	Id. (Bernard Guinant),....	12

EN CÔTES ET EN PALUS

A Puyplat (H. Maurel)..........	100	*Domaine Bonnet* (F. Régis).....	60
A Saint-James (Mme Petit)......	40		

EN PALUS

Propriétés classées dans l'ordre où on les trouve en suivant le ch. de gr. com. et en descendant le fleuve.

Aux Maronniers (F. Chaigneau).	15	*Entre-Deux Esteys* (Guignard)...	35
A Leysson (F. Chaigneau).......	15	Id. (Taillefer)............	35
A la Tour-de-Biguey (Mme Sterling)......................	35	Id. *Château-de-Bellerive-les-Moynes* (1) (Avigdor frères)...........	60
A Clairac (Vve Jacquelin).......	20	Id. (Lovely Seignac).......	35
A Baranquine (E. Couput).. ...	20	Id. (André Ferrière)......	45
Id. (Alexandre)..........	12	Id. (Vve Veillon)..........	10
A la Chausse (Mlle Parian)......	45	Id. (Daunès).............	20
A la Carraque ou *au Gourdin* (Vve Ladonne)...............	80	Id. (de Montbrun-Lavalette) (2)...............	45
Au Chât.-Lespillon (Daën frères)	70	Id. (comte de Houdetot)...	60
Au Gros (Vigneau père et fils)..	50	Id. (Mme Steiner)..........	120
A la Carraque (Gouteyron).....	20	Id. (Demeurant)...........	35
Id. (Arthur Ladonne).....	80	Id. (Mme Bouliot)..........	15
Entre-Deux-Esteys (Cassagne fres)	12	*Château-Pichon* (Cte du Hamel).	25
Id. (Vve Godefroy)........	35	Id. (Vve Jacquelin)........	25
Id. (Bourdieu)............	12		

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

La majeure partie des vignobles des palus de Bassens est complantée de cépages fins et produit des vins très-estimés; parmi les meilleurs, nous citerons : les crûs de la *Tour-de-Biguey*, la *Chausse*, *Château-Lespillon*, *Château-de-Bellerive*, le *Gros*, la *Carraque*, et celui de M. Demeurant, qui fait deux vins.

Curé : Mercier.
Maire : Pierre Barre.
Adjoint : Pierre Gassies.
Secrétaire-instituteur : Pauly (58 élèves).
Institutrice communale : Mme Mons, née Pauly (44 élèves).
Institutrices libres : sœurs de la Doctrine chrétienne (41 élèves), salle d'asile (15 enfants).
Médecin : Mialaret.
Sage-femme : Mme Peyronnet.
Sociétés de secours mut. : société des Amis de l'Union, prés., Mathurin Furt (135 memb.); société de Saint-Pierre, prés., Félix Gouteyron.
Aubergistes-cafetiers : G. Barre, Denise, Donnis, Picaud, Jolibert.
Bâtisses (entrep. de) : Duprat, Laloubière.
Bois de chauffage (marchand de) : Richard.
Boucher : Dufour.
Boulangers : Clémenceau, Fleurt, Richet, Vinatier.
Charpentiers : Cordes, Dinaud, Mandon aîné.
Denrées coloniales : Chabiraud, Jeanneau, Vve Langaud, Mme Mirande, Montousse, Richard.
Draps et nouveautés : Jacquet.
Forgerons-serruriers : Hon. Guinant, Jean Laville.
Menuisiers : Barreaud, Jollibert.
Tartre (fabrique de cristaux de) : Beauvais cadet.
Teinturier : Lacroix.
Vins (courtier en) : Pierre Barre.
Fête locale : saint Pierre-ès-Liens (1er août), ou le dimanche suivant.

BEYCHAC et CAILLEAU. — 711 h. — 1,560 hect. — 60 m. d'alt. — 17 k. à l'E. de Bx pour Beychac, 21 k. pour Cailleau; 8 k. à l'E.-S.-E. du Carbon-Blanc. — **B.** : au N., par Saint-Sulpice; au N.-E., par Vayres; à l'E., par Arveyres et Saint-Germain-du-Puch; au S., par Sallebœuf et Camarsac; à l'O., par Pompignac et Montussan. — **Arr.** par la Canteranne,

(1) Le crû de Bellerive-les-Moynes comprend 27 hect. de vignes en cépages de 1er choix : cabernet-sauvignon, verdot, merlot, malbec, mancin. Ce vignoble vient d'être entièrement remanié avec le plus grand soin, chaque pièce est composée d'un même cépage. Il est entièrement tenu au fil de fer et labouré à la charrue. Il est appelé à produire d'ici peu 150 à 200 tonn. d'un vin classé au rang des meilleurs de la contrée. Le crû de Bellerive-les-Moynes jouit d'une ancienne réputation.

(2) Ce vignoble, entièrement réparé depuis quelques années, est appelé à dépasser bientôt cette moyenne de 45 tonn.

par la Laurence, qui passe à côté du bourg de Beychac, et par le Gestas, qui sépare Cailleau de Saint-Germain-du-Puch. — **R^{te} N^{le}** de B^x à Bergerac. — **R^{te} D^{le}** de Langoiran à Saint-Sulpice. — **B. de P.** : Saint-Loubès. — **B. T.** : Vayres et Saint-Sulpice. — Beychac et Cailleau forment deux paroisses distinctes au point de vue du culte, réunies depuis quelques années au point de vue administratif. — **Hameaux pr.** : dans Cailleau, Bertin, Boutin, Gaillard, l'Intendant, Massaureye, Quinsac, Récapereyre, Sacole; dans Beychac, Beychac, Larsan, Peyriche.

Sol varié, offrant, dans Beychac, des terres argilo-calcaires, argilo-siliceuses ou sablonneuses, et dans Cailleau, sur les plateaux, des terres douces argilo-siliceuses ou argilo-calcaires;. sur les pentes, des terres fortes argileuses ou argilo-graveleuses, toutes assez fertiles. — **Sous-sol** très-varié : presque partout imperméable, argileux, siliceux, calcaire, parfois ferrugineux.

Division du sol : vig. r. et bl., 750 hect.; ter. lab., 360; prés, 150; chênes, 160; chât., 40; pins, landes et jaugues, 28; sol bâti et j., 21; ch , 47; ruiss., 4.

Vins rouges, ordinaires, produits par 1/2 malbec et cabernet, 1/2 merlot, mancin, etc.; prix de primeur, 250 à 350 fr.

Vins blancs très-différents selon les crûs. Dans les premiers crûs de la commune, ils sont produits par 1/4 cépages fins (sémillon et sauvignon) et 3/4 enrageat, muscadelle et pelle-gris; ils sont alors cotés comme bonnes graves, classés après ceux de Langoiran, et payés de 180 à 300 fr., logés, selon les années. Dans les crûs ordinaires, l'enrageat forme les 9/10 de l'encépagement, et les vins, très-recherchés pour les opérations, sont payés de 170 à 225 fr., logés. .

Céréales : froment, seigle, maïs excédant la consommation locale. — **Foins suffisants.** — **Petits pois** de primeur expédiés en grande quantité.

Bétail : race bovine élevée dans presque toutes les propriétés.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât.-Quinsac (1) (Sarault)..	170	180	*A Chambord* (Papeteau)...	20	20
Ch.-de-Lesparre(2) (F. Bloy)	250	100	*A Teynac* (Garros).........	20	30
Ch.-de-Villepreux (de Pitray)	20	80	*A Galouchey* (Liarès)......	4	15
A Catoy (Vve Fasileau).....	20	50	*A Lesparre* (Mme Moustey).	4	15
Ch.-Erigoye (Damas junior)	35	10	*A Fosse longue* (Vve Besset)	4	15
A Larsan (du Périer de Larsan)................	»	25	*A Loignon* (Loignon)......	4	15
			A Beychac (Caillibaut).....	»	15

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn.

(1) Le domaine du Château-Quinsac, dont nous donnons ci-après le dessin, appartenait, en 1793. à la famille Monvoisin, à laquelle M. Saint-Martin l'acheta 96,000 livres; celui-ci le vendit à Mme Shéridan-Mac-Mahon, qui le céda à M. Guignard, auquel M. Sarault l'a acheté en 1859. Il se compose de 105 hect. en un tenant, situés sur la chaîne de coteaux qui limite Cailleau à l'E. D'immenses travaux y ont été exécutés par le propriétaire actuel pour créer un vignoble modèle qui comprend aujourd'hui 80 hect. Le reste du domaine est en chênes, châtaigneraies et prairies. Ce vignoble concourait, en 1865, a la prime d'honneur pour le département de la Gironde. La première section du jury régional qui fut chargée de le visiter, a constaté, dans son rapport, les soins exceptionnels donnés à ce vignoble, où le propriétaire n'a introduit que les meilleurs cépages fins, blancs et rouges. Enfin, rien n'y a été négligé pour arriver au mieux et les perfectionnements apportés à la vinification, ainsi qu'à la culture, lui ont acquis une réputation bien méritée.

(2) Le Château-de-Lesparre, de construction récente, commande un ancien domaine

Curé de Beychac : Fourtou.
Curé de Cailleau : Serendat.
Maire : A. Daller. — *Adjoint :* E. Liarès fils.
Secrétaire : Daller fils.
Institutrice libre : Mlle Maurand (30 élèves).
Charpentier : Danzas.
Denrées coloniales : Bernard.
Forgerons : Dupont, Dupuch, Purgue.
Maréchal-expert : Caillibaut.
Fête locale : à Cailleau, saint Pierre (29 juin).



CHATEAU-QUINSAC
M. Sarault, propriétaire.
(Voir note 1, p. 279.)



CHATEAU-DE-LESPARRE
M. F. Bloy, propriétaire.

seigneurial, qui appartenait jadis à la comtesse de la Thibaude. Il vient d'être agrandi par le propriétaire actuel, et comprend environ 200 hect., dont les 2/3 sont consacrés à la vigne. Ce vignoble, complanté de cépages de choix, produit des vins rouges et blancs très-estimés et des meilleurs de la contrée. De nouvelles plantations, faites avec le plus grand soin, porteront sa production moyenne à 250 tonn. vin rouge et 100 tonn. vin blanc.

BOULIAC. — 730 h. — 800 hect. — 73 m. d'alt. — 8 k. au S.-E. de Bx; 9 k. au S. du Carbon-Blanc. — **B.** : au N., par Floirac; au N.-E., par Tresses et Carignan; au S.-E., par Carignan; au S., par Latresne; à l'O., par la Garonne. — **Arr.** par la Garonne et plusieurs ruiss. ou esteys. Les principaux sont : celui qui sépare Floirac de Bouliac, et le Soumarsan, appelé aussi la Laurence, qui sépare Bouliac de Carignan et aboutit dans la Garonne en traversant la propriété de M. Hervouet. — **Rte Dle** de Bx à Saint-Macaire. — **Ch. de fer** de Bx à la Sauve, st. à 1 k. au S.-E. du bourg. — **Steamers-omnibus** s'arrêtant toutes les heures au port des Collines. — **Voitures** à volonté à la Bastide. — **B. de P.** : Bx-la Bastide. — **B. T.** : Bx-la Bastide. — **Vill. pr.** : Bouliac, situé sur le coteau; la Pâte, Mallus et le Marais, sur la Rte Dle; et le **port** des Collines, sur le fleuve. — Nombreuses et belles propriétés d'agrément.

Sol : moitié en palus, moitié en côtes et haut plateau. Les palus, d'une grande fertilité, présentent, à une profondeur variable, un sous-sol d'argile plastique, sur un lit de sable fin à une très-grande profondeur. Les coteaux présentent un sol tantôt argilo-calcaire ou marneux, tantôt argilo-graveleux ou argilo-siliceux. Cette dernière nature se trouve surtout sur le haut plateau qui termine la commune à l'E. — **Sous-sol** des coteaux : alternativement de moellon, de grave ou d'argile.

Division du sol : vig. en plein ou en joual., 600 hect.; prés, 47; ter. lab., 15; chênes, 5; sauss. et oser., 6; sol bâti et j., 30; ch. 26; riv. et ruiss., 71.

Vins de côtes produits par 3/6 malbec, 2/6 merlot, 1/6 mancin, cabernet (vidure), massoutet, fer, etc., corsés et colorés; ils constituent de bons ordinaires; prix de primeur, de 350 à 500 fr. — **Vins de palus** produits par une proportion un peu plus forte de malbec et quelquefois avec un peu de verdot. Ils obtiennent généralement 25 à 50 fr. de plus par tonn. que les crûs de côtes; les vins récoltés dans les palus secs, qui bordent le fleuve, sont les plus délicats, par suite de la nature siliceuse des alluvions; pour ces derniers, mêmes prix que pour les vins de côtes.

Fruits : cerises, abricots, pêches, prunes, poires, pommes, etc., expédiés en grande quantité. — **Pierres** de taille tendres et moellons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Bouliac [1] (Édouard Cruse)	•125	*A Ferchaud* (Saint-Amant)	50
A Lubbert (Sensine et Chalès)	80	*A Domazeau* (Mme Daval)	50
Château-du-Pian [2] (Deffès)	75	*A Cruzel* (Vve Delatre)	40
Clos la Gravière (Peccadeau)	70	*A Tojan* (Mme Levif)	50
		A Berliquet (Cardonnel)	30

(1) Le domaine de M. E. Cruse comprend environ 60 hect. Son vignoble, situé sur la première côte de Bouliac, vient d'être entièrement replanté en cépages fins, tels que cabernet-sauvignon, merlot, malbec et verdot.

(2) Le domaine du Château-du-Pian comprend 27 hect., dont 17 hect., consacrés à la vigne, sont entièrement situés sur des coteaux argilo-calcaires et complantés de cépages de choix. Nous reviendrons au Château-du-Pian pour la partie historique, très-intéressante, dans notre tome III.

EN CÔTES (*suite*).

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Lavergne (¹) (Hue)......	40	*A Sobat* (Abria)................	20
Ch.-du-Dragon (²) (J.-A. Charriol)	30	*A la Pâte* (Pâté)................	10
A Monjuan (³) (Jean Hugla).....	15	*A Brousse* (Castannet)...........	10
A Daviaud (Daviaud)...........	25	*A Mallus* (Degans)..............	10
A Viale (Mme Levif)............	45	*Au canton* (Elliot)..............	10
A Despagne (Labrie)............	15	Id. (Gérard)...............	6
Au bourg (Desgrange)..........	15	*A Belle-Vue* (Eschenauer fils)...	8
A Bessan (Lalanne)............	12	*Au bourg* (Boulugu et)..........	10



CHATEAU-LAVERGNE

(EN COTES)

M. Hue, propriétaire.

EN CÔTES ET PALUS

Chât.-de-Macanan (⁴) (Hervouet).	150	*A Condom* (Papon).............	12
A Delord (Castagnet)...........	70		

Une quinzaine de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn.

(¹) Le domaine de Lavergne comprend 28 hect., dont 15 sont consacrés à la vigne, 4 aux prés, 9 aux garennes et agréments. Le vignoble, entièrement en côtes, produit un des meilleurs vins de la commune. Par les améliorations diverses dont il a été l'objet depuis quelques années, il est appelé à atteindre une moyenne de 60 tonneaux.

(²) Le Château-du-Dragon est entouré d'un domaine de 33 hect. presque entièrement consacrés à la vigne. Ce vignoble, situé sur trois collines au sommet des coteaux de Bouliac, vient d'être en grande partie replanté et produira dans quelques années une moyenne de 60 tonn.

(³) Le domaine de Monjuan comprend 7 hect. de vignes, admirablement situées en 1res côtes, sur un terrain graveleux, complanté en malbec et merlot, produisant un des meilleurs vins de la commune.

(⁴) Le domaine de Macanan, dont l'origine est fort ancienne, offre, autour de son château, un des plus beaux parcs des environs de Bordeaux, remarquable par la variété et la beauté de ses arbres, clos de murs et traversé dans toute sa longueur par la petite rivière la Laurence.

Le vignoble et les prairies comprennent 30 hect., situés en côtes et en palus. Les vignes, composées de cépages de choix, produisent en moyenne 150 tonn. d'un vin qui se recommande par son corps et sa belle couleur.

EN PALUS

	Tonneaux vin r.
Ch.-Benonville(1) (G. de Buhan).	235
Château-Vimeney (de Gourgues des Moulins)	200
Château-Terrefort (W. Jurine)..	200
Au port des Collines(2) (Etchaw)	130
Château-de-Grizelle (3) (Alaret)..	30
A Godefroy (Maurel)	70
A Labarde (Gardère)	50
Au Port (Tranchet)	35
Dom. de Lamothe (H. Berniard).	25
A Robert (Vve Robert)	15
A la Palu (Rambaud)	15

Cinq ou six petits propriétaires font de 5 à 15 tonn.



DOMAINE DE MACANAN
(EN COTES ET PALUS)
M. Hervouet, propriétaire.

Curé : Vidal.
Maire : Jean Hugla.
Adjoint : Papon.
Secrétaire instituteur communal : Reyt (40 él.).
Institutrice commmunale : Mme Reyt (40 élèv.).
Société de secours mutuels : prés., Jurine (90 memb.). Fête le 29 juin.
Aubergistes : Baudet, Cazeaux, J. Meillan, Serres, Campagne.
Barriques (fabricants de) : Bouluguet, Jugla, Penchaud, Tribaut, Videau.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Badé frères.
Bouchers : Baudet, Castannet, J. Meillan.
Boulanger : Penchaud.
Charpentier : Renouil.
Denrées coloniales : Baudet, Cazeaux, Degans, Meillan, Penchaud, Mlle Reyt.
Forgerons-serruriers : Crémier, Rieu.
Menuisier : Serres.
Fête locale: saint Eutrope (30 avril), ou le dimanche suivant.

---

(1) Le Château-Benonville et le beau vignoble qui l'entoure sont dans la famille de M. G. de Buhan depuis plusieurs siècles. M. J.-L. de Buhan, jurat et procureur-syndic de Bordeaux en 1750, commença vers cette époque le renouvellement des premières vignes de Benonville, plantées en 1580, et n'y mit que les cépages fins verdot, cabernet et malbec, que M. G. de Buhan s'applique à conserver dans le renouvellement partiel et presque continu qu'il fait exécuter avec les soins les mieux entendus. Ce domaine se divise en deux parties : Château-Benonville et le Médoux, dont les vignobles se touchent et produisent 225 à 250 tonn. d'un vin très-recherché pour la Belgique, la Hollande et l'Angleterre, payé, en primeur, 400 à 550 fr. le tonn., selon les années.

(2) Le domaine des Collines comprend 24 hect. dans des palus de première qualité, complantés en vignes avec cultures intermédiaires. Il produit, année moyenne, 130 tonn. de vins très-estimés, 120 hect. de céréales et légumes divers.

(3) Le domaine de Grizelle comprend 4 hect. de vignes, situés dans d'excellents palus, complantés en merlot, verdot, mancin et malbec, constituant l'un des meilleurs crûs des palus de Bouliac.

CENON. — 970 h. — 497 hect. — 66 m. d'alt. — 5 k. à l'E. de Bx; 5 k. au S.-S.-O. du Carbon-Blanc. — **B.** : au N., par Lormont; à l'E., par Artigues; au S., par Floirac; à l'O., par Bx-la Bastide. — **Source** excellente et très-abondante, située sous la mairie de Cenon, alimentant tout le quartier de la Bastide et une partie des réservoirs de Bx. — **Source** de *Canelle*, alimentant un lavoir et formant un ruisseau, qui longe le chemin de Canelle; au-dessous de cette source, il en existe une autre dont les eaux alimentent le bas de la commune de Cenon. — **Rte Nle** de Bx à Bergerac; de Paris à Bx et en Espagne. — **Ch. d'int. c.** de la Bastide au port de Génissac. — **Ch. vic.** de Cenon au Carbon-Blanc (ancienne route de Paris en Espagne). — **Voitures** publiques, toutes les heures, de la place du Pont (la Bastide) à Monrepos et de la place du Pont au bout de l'avenue de Paris. — **B. de P.** : Bx-la Bastide. — **B. T.** : Bx-la Bastide. — **Vill. pr.** : les Cavailles, le Cypressat, le Pichot, Mouleyre et Cenon. — Nombreuses et belles propriétés d'agrément.

Cette commune comprenait autrefois le quartier de la Bastide, annexé à Bordeaux en 1864; elle présente sur la côte les sites les plus pittoresques et les points de vue les plus beaux que l'on puisse trouver aux environs de Bordeaux.

Sol divisé en palus connus sous le nom de *Queyries* et coteaux accidentés, offrant tantôt des graves siliceuses, tantôt des graves argileuses, ou bien des terres fortes argilo-calcaires. — **Sous-sol** : des coteaux gén. pierreux, offrant cependant de la marne très-recherchée, près de la grande route de Paris et du sable près de la Rte Nle de Bx à Bergerac.

Division du sol : vig. avec ou sans cultures intermédiaires, 328 hect.; prés, 60; ter. lab., 34; chênes, 20; sol bâti et j., 35; ch., 17; ruiss., 3.

Vins rouges de côtes produits par 1/2 malbec, 1/4 merlot, 1/4 cabernet, verdot et autres cépages; gén. fins et corsés, parfois bouquetés; ils constituent, dans les bons crûs de la commune, des vins grands ordinaires; prix de primeur, de 350 à 450 fr.

Vins blancs diminuant de jour en jour et remplacés par les vins rouges.

Vins rouges de palus, très-recherchés. (Voir la note sur leurs similaires de Bx-la Bastide, p. 184.)

Fruits : chasselas, pêches et prunes reine-claude très-renommés. — **Petits pois de primeur** exportés sur une grande échelle. — **Marne** expédiée en grande quantité et recherchée par les verriers.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A *Turgis* (Mme Lalisse)	15	A *Bardon* (Watering)	20
A *Dumunes*(1) (Labour et Lacouture)	20	A *Desaigues* (F.-T. Lachambre)	80
		A *Beau-Site*(2) (Jean Roucaud)	30

(1) Le domaine de Dumunes comprend 7 hect., dont 5 consacrés à la vigne sont entièrement situés sur des coteaux argilo-calcaires, complantés en malbec, merlot, mancin et cabernet-sauvignon. Ce vignoble produit en moyenne 15 tonn. d'un vin rouge qui se recommande par sa belle couleur et sa longue tenue.

(2) Le domaine de Beau-Site comprend, avec ses dépendances, 23 hect.; 15 hect., consa-

EN COTES (*suite*).

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A la Mothe (A. Dussaud jeune)..	20	*Chât.-Tranchère* (Dussaut aîné)..	35
A Cypressat (D. Cumin)..........	15	*A Cousin* (Boussion).............	30
A Cavaignac (Monnerie)..........	10	*A Cavailles* (Vve Lemaire).......	18
A Turgis (Boudias)..............	8	*A la Serre* (Lagrave)............	15
Au bourg (Lafon)................	8	*A Tranchon* (Saint-Genès).......	15
Id. (Fourmont)............	6	*Château-de-Rios* (Ambaud).......	15
Villa-Moure (Moure)............	6	*Route de Paris* (Vve Ichon)......	15
A Loret (1) (Sursol)...............	82 (4)	*A Maréchal* (Payement).........	10
A la Mourlette (Dupuy)..........	35	*A Camparian* (Vve Gignoux).....	10

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn.

EN PALUS DE QUEYRIES

Clos Balguerie (héritiers d'Adolphe Balguerie)................	30	*A Hourquebie* (Vve Forcade de la Grezère).......................	10
A Leblanc (Bichon)..............	40	*A la Tour-Blanche* (Vve Rambier)	8
A Toubar (marquis d'Hautpoul)..	25	*A Sahut* (Delvert)..............	8
A Goujon (Adrien Laplante).....	20	*A Pichot* (Gontié)...............	4
A Tanchon (Lapoujade)..........	12	*A Chabanne* (Vve Hourquebie)...	4

Une dizaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

Curé : Manceau.
Maire : Michel Monnerie.
Adjoint : Alphonse Gontié.
Secrétaire : Lépinière.
Instituteur communal : Verdier (34 élèves).
Institutrice communale : Mme Babylone (43 élèves).
Contributions indirectes (régie des) : Verdier.
Juge de paix du canton de Carbon-Blanc : Lagrave.
Sociétés de secours mutuels : société des Amis de Dieu, prés., Rambaud (135 memb.); société des Amis de la Sagesse, prés., Monnerie (135 memb.).
Sapeurs-pompiers (12 memb.) : commandant, Rambaud; une pompe.
Aubergistes-cafetiers-restaurateurs : Bouchardeau, Léon François, dit Arthur, Monsec, Plantey, Cornet, Plomb, Quinsac, Villigou.
Barriques (fabricants de) : Jounet, René Tourron.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Jos. Farce, Gontié.
Bestiaux (commissionnaires en) : Bacquié, Marroi, Métraou, Louis Michel.
Boulangers : Dubec, Faugère.
Brasserie viennoise : Hue et Cie
Carrier : Lafargue, exploitant aussi la marne.
Charcutier : P.-G. Bordes.
Charpentier : Viallolle.
Denrées coloniales : Bellon, Cornet, Giraud.
Forgerons-serruriers : Dupouy, Rambaud.
Grains (marchands de) : Fabre, J. Ménard.
Savons et javelle (fabricant de) : J. Marchand.
Vins (négociants en) : D. Cumin, Dussegné, Guitton, J.-B. Lestrade, Bellon. Plusieurs propriétaires vendent leur récolte en détail.
Marchés aux veaux naissants, très-importants tous les mercredis et vendredis; rue du Clapier, près de l'avenue de Paris.
Fête locale : le dimanche de la Trinité et le lendemain.

FLOIRAC. — **1,640** h. — **903** hect. — **75** m. d'alt. — **7** k. à l'E. de Bx; 7 k. au S. du Carbon-Blanc. — **B.** : au N., par Bx-la Bastide et Cenon; à l'E., par Artigues et Tresses; au S., par Bouliac; à l'O., par la Garonne. — **Arr.** par la Garonne et par plusieurs ruisseaux dont les plus importants sont : le Rébédech et le Vimeney, qui limite la commune au S. — La **source** du Rébédech, située au milieu des coteaux pittoresques de Floirac, donne une eau abondante et de première qualité. Cette source vient d'être captée par des travaux de canalisation, qui ont coûté plus de 20,000 fr., et qui sont dus au zèle intelligent et dévoué des édiles de cette commune, dont les ressources eussent été insuffisantes sans le concours de presque

---

crés à la vigne, d'un terrain varié, argilo-graveleux, argilo-calcaire ou argileux, complantés en cépages de 1er choix, produisent un des vins de côtes les plus recherchés de la contrée, connu sous le nom de *Beau-Site-Cenon-Queyries*; 8 hect. de prairies et terres labourables sont séparés du vignoble.

(1) Vastes prairies. — (4) Dont 12 tonn. vin blanc.

toute la population. L'eau du Rébédech, conduite dans la plaine de la Souys, alimente aujourd'hui, par le moyen de concessions et de bornes-fontaines, de sept à huit cents habitants, et rend la promenade de la Souys plus agréable aux Bordelais, qui y vont, les jours de fête, chercher la fraîcheur ou faire de petites fêtes gastronomiques. — **Ch. de fer** de Bx à la Sauve, qui traverse le vill. de la Souys et a son point de départ près du pont métallique — **Rte Nle** de Bx à Bergerac. — **Rte Dle** de Bx à Saint-Macaire. — **Ch. d'int. c.** du Pont de Bx à Bouliac. — **Voitures** publiques de la Bastide à Floirac et à Latresne. — **Steamers-omnibus** : les *Hirondelles* et les *Gondoles*, partant alternativement d'heure en heure, en face de la Bourse et faisant escale à Floirac, près de la passerelle, et au port de la Souys. A cette dernière escale se présente une magnifique avenue, appelée *avenue des Hirondelles*, créée et donnée à la commune par MM. Guz et Cie. Cette avenue conduit à une charmante place, également donnée à la commune par MM. Guz et Cie, abondamment ombragée par des acacias-boule, ornée d'une fontaine monumentale, jaillissante, alimentée par les eaux de canalisation de la source du Rébédech, et appelée *Fontaine des Enfants*. Floirac présente certainement les sites les plus pittoresques qu'il soit possible de trouver dans la banlieue de Bordeaux; aussi, de nombreux promeneurs vont, durant toute l'année, chercher le repos et le calme au milieu des sentiers ombragés et solitaires ou sur les coteaux escarpés, gracieux et poétiques, d'où l'on jouit d'un des plus beaux panoramas qu'offrent les environs de Bordeaux. — **B. de P.** : Bx-la Bastide. — **B. T.** : Bordeaux. — **Bourg** peu important. — **Vill. pr.** : la Souys, Clauzet et Belle-Croix. — Belles propriétés d'agrément.

Sol varié : à l'O., palus très-fertiles bordant la Garonne; au centre, coteaux très-accidentés, le plus souvent silico-calcaires ou silico-graveleux; à l'E., plateau élevé silico-argileux. — **Sous-sol** divisé en deux parties : à l'O., alluvions; dans le reste de la commune, pierre à une plus ou moins grande profondeur exploitée comme moellons ou comme pierres de taille.

Division du sol : vig. avec cultures intermédiaires, 555 hect.; ter. lab., 60; prés, 45; chênes, 40; oseraies, 30; carrières, 7; sol bâti et j., 46; ch., 30; ruiss. et riv., 90.

Vins rouges de côtes produits par le malbec, les cabernets, le merlot et le fer, classés parmi les 1res côtes de la rive droite de la Garonne; prix de primeur, de 300 à 500 fr.

Vins rouges de palus moins fins, mais plus corsés et colorés que les précédents; ils obtiennent ordinairement 250 à 450 fr. en primeur.

Marne, moellons et fruits exportés en grande quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A la Burthe (Adrien Faure)....	75	*A Lauronne* (Berthoumieu).....	20
Château-la-Molère (R. Cahuzac).	60	*Au Cocut* (Marsaudon)..........	20
Château-Lacroix (P.-F. Guestier)	45	*Au Bourbon* (Géraud)..........	18
Château-Montagne (Ch. Baour)..	30	*Au Cocut* (Dazet)...............	20

EN COTES (*suite*).

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Lacrombe (Vve Haucliecorne)..	20	*A Feaux* (Paillou)..............	10
Au Cocut (Bernadet)............	12	*A Belle-Croix* (Pereira).........	10
Id. (Villiet)...............	10	*A Caumont* (Pierre Campagnac).	10
A la Gardelle (Castex)...........	12	*Au bourg* (Barckhausen)........	8
A Rébédech (Waterwald)........	12		

EN PALUS

Chât.-Lacroix (P.-F. Guestier)...	200	*A la Souys* (Z.-J. Guz et Cie) ...	12
A Vimeney (de Gourgues des Moulins)......................	200 [1]	*A la Tourate* (L. Laliman)......	4
A la Souys (Picaud)............	70	*A Lataste* (Rodrigues)...........	50
Id. (Trapaud de Colombes)	30	*A Camescasse* (Peyredoulle)......	35
Id. (de Schryver).........	30	*A Bacquey* (Bazaille)............	25
Id. (Fénelon)..............	15	*A Sorbé* (Lynch).................	20
Id. (Robert)...............	15	*A Monpéou* (Hervouet)..........	5
		Domaine de Joigny (Lavertujon).	15

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn., en côtes ou en palus.

Curé : Bourgès.
Maire : Henry Chaigneau.
Adjoint : Etienne Badé.
Instituteur communal : Duval (75 élèves).
Institutrice communale : Mme Cleptus (23 élèv.).
Régie : buraliste, Jazarin.
Médecin : Legras
Sage-femme : Mme Téchency.
Société de secours mutuels : Amis Unis, prés., Trauque, prés.-honoraire, Chaigneau (120 memb.); Amis Réunis, prés., Rolland (60 memb.); société de Sainte-Marie, prés., Mme Chaigneau (30 memb.).
Aubergistes-restaurateurs : au bourg, Rolland; à Cornié, Lafourcade; à la Souys, Despujol, Martin, Vve Massias (aux Trois-Ormeaux), Beguey (à la Renaissance).
Barriques (fabricant de) : Dualé.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Badé, Dupeux, Tenier.
Bouchers : Meynac; (*boucherie nationale*), Montassier, directeur.
Boulangers : Abadie Granier, Lamarque, Pepin.
Capsules (fabrique de) : W. Betts et Cie.
Carassons (marchands de) : Dourneau, Mme Maran.
Charpentiers : Crémier, Mondouce.
Charron : Lacombe, au Poteau.
Chaudronnier : Corret.
Clôtures de la Gironde en treillage mécanique : Guz et Cie. Vastes ateliers situés en face de l'escale du port de la Souys.
Cordonniers : Trauque, Lavissière.
Denrées coloniales : Meynac; (*épicerie nationale*), Mme Maran, directrice.
Forgerons-serruriers : G. Belin, Ferradou, Plantey, Rieux.
Horticulteurs : Duperrié, Lalanne.
Hôtels-restaurants : Labayle (hôt. Monte-Christo), Champion (restaurant Monrepos), Begué; Boué, directeur de l'établissement de Long-Champs, place du Conseil (salle de bal).
Maréchal-ferrant : Brun.
Pêche (entrepreneur de) : Gascou.
Plâtrier : Launey.
Produits chimiques : Lamon et Brehier.
Vins (négociants en) : de Peyredoulle, J. de Schryver.
Foires : 15 mai et 8 septembre.
Marchés aux comestibles : Jeudi et dimanche de chaque semaine, sur la place du Conseil.
Fêtes locales : le dimanche après le 17 juillet au bourg, et le lendemain à la Souys. Anniversaire de l'inauguration des eaux publiques le 8 septembre ou le dimanche suivant.

LORMONT. — 2,762 h. — 803 hect. — 58 m. d'alt. — 2 k. au S.-O. du Carbon-Blanc; 6 k. à l'E. de Bx. — **B.** : au N., par Bassens et le Carbon-Blanc; à l'E., par Artigues; au S.-E., par Cenon; au S., par Bx-la Bastide; à l'O., par la Garonne. — **Arr.** par la Garonne et un de ses affluents le Gua, qui prend sa source dans le canton de Créon. — **Ch. de fer** (Paris-Orléans), st. près du port. — **Steamers-omnibus**, de Bx à Lormont et *vice-versâ*, toutes les demi-heures, avec lesquels correspondent des services réguliers de **voitures** de Lormont à Monferrand (2 fois par jour), de Lormont à Ambarès (2 fois par jour), et en été, de Lormont à Bassens (2 fois par jour). — **Omnibus** de Bx au Carbon-Blanc, partant du quai de la Bourse. —

---

(1) Déjà porté à BOULIAC, le domaine de Vimeney étant assis sur les deux communes de Bouliac et de Floirac.

Rte Nle de Paris à Bx et en Espagne. — **Rte Dle** de Lormont au Carbon-Blanc. — **Ch. de gr. com.** de Bx à Monferrand, longeant la Garonne. — **B. de P.** — **B. T.** à la gare. — **Bourg** considérable, situé sur le versant et le sommet d'un coteau qui borde la Garonne. — **Vill. pr.** : Carriet, Fingues, Roufflac. — **Port** commode et animé, près duquel se trouvent deux cales de carénage et des chantiers de construction très-importants. Cette commune, admirablement située sur des coteaux pittoresques, offre de très-beaux points de vue d'où l'on domine le cours du fleuve et les vastes palus des cantons de Bx et de Blanquefort. Elle est, les dimanches et jours de fêtes, le rendez-vous de plusieurs milliers de promeneurs.

Sol : argilo-calcaire ou graveleux sur les coteaux; à l'O., sur les bords de la Garonne, riches et fertiles palus qui sont la fin des Queyries. — **Sous-sol** d'alluvion vers l'O., pierreux sur le versant des coteaux, argileux vers le N. et l'E., sableux dans quelques parties de l'E.

Division du sol : vig. en plein ou en joual., 488 hect.; ter. lab., 50; prés, 60; chênes, 15; oseraies, 4; sol bâti et j., 45; ch., 31; ruiss. et riv., 110.

Vins rouges produits par 2/3 malbec (balouzat), 1/3 merlot-cabernet, mancin et verdot divisés en vins de côtes et vins de palus. Les premiers, classés dans les premières côtes de l'Entre-deux-Mers, se vendent, en primeur, de 300 à 400 fr., tandis que les vins de palus, gén. produits par des cépages fins, classés comme vins de Queyries, obtiennent, en primeur, de 350 à 500 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.
Château-Lacroix(1) (Wetzel).....	200
Chât.-de-Génicart (Vve Gourdon).	100
Château-de-Mireport (2) (Labadie)	30
Château-la-Croix-Rouge (Grédy)..	25
Au Grand-Tressan (Despujols)...	50
Château-Raoul (Vve Beaufils).....	40
Château-des-Gravières (héritiers de Vve David Johnston)........	30
Château-de-Lormont (Vve Expert)	40
A Pont-Baudin (Vve Lamarque)..	30
A Pont-l'Archevêque (Bermond)..	25
Château-des-Iris (Mme Blanc de Manville).....................	30
Crû de Lavergne(3) (F. Dubois)..	30
A Fombedeau (Vve Faucher).....	35
Ch.-Sans-Souci (A.-C. Lequellec).	25
A la Croix-Rouge (Bernatet).....	20
Id. (Abadie)...............	15
Château-le-Bousquet (Vve Bucher)	30
A Montaigne (Lacosse)..........	15
Au Pin-Pin (Vve Dubreuil)......	15
Id. (A. Dubreuil, arboriculteur, à Paris)................	15
Château-des-Lauriers (Gradis)....	15
A Ardouin (Ardouin, courtier)...	10
A Pelodette (Fouquet)...........	15
Id. (Delhomme)............	10
A la Ramade (Froy)............	15

(1) Le Château-Lacroix commande un domaine de 90 hect. en vignes, prairies, bois et terres arables. Le vignoble produit des vins qui se recommandent par leur corps et leur belle couleur. Le Château-Lacroix, situé dans une magnifique position, était, avant la Révolution, l'une des propriétés d'agrément des archevêques de Bordeaux. Sous l'empire, il se trouvait entre les mains de M. Laurent-Lafaurie, comte de Monbadon, maire de Bordeaux, et, d'après une tradition, Napoléon Ier s'y arrêta dans une de ses promenades aux environs de Bordeaux, en 1808.

(2) Le domaine de Mireport comprend 17 hect., dont 8 sont consacrés aux prairies et 9 aux vignes rouges. Le vignoble est situé sur un mamelon élevé, offrant des terres argilo-calcaires ou argilo-graveleuses très-bien exposées et complantées principalement en cabernet-sauvignon, merlot, malbec et mancin. Grâce à ces heureuses conditions et aux soins les plus intelligents apportés à la culture et à la vinification, les vins de ce crû se sont placés au rang des 1res côtes des environs de Bordeaux.

(3) Le crû de Lavergne a été augmenté et remanié avec le plus grand soin, par M. F. Dubois, de la maison P. Pascal et F. Dubois, négociants à Bordeaux. Il contient les cépages fins de nos contrées et ceux de la Bourgogne et de l'Hermitage; aussi, ses vins, fins, corsés et généreux, ont-ils beaucoup d'analogie avec nos grands vins de côtes, de Saint-Emilion.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Gravières (Bordéria)	15	*Au haut du bourg* (Lannelongue).	10
A Nanotte (Largeteau)...........	12	*Château-Charmau* (Charriol).....	10
A Ribette (Charpentier)..........	10	*Au Petit-Bourdieu* (E. Alexandre)	5
A la Verdière (Coppinger).......	10	*Au Château-Baron* (F. Chaigneau)	6
Au Morne (Vve Kirstein).........	10	*A Fingues* (Boyer)...............	5
Au haut du bourg (Bazile).......	10		



CHATEAU-DE-MIREPORT

M. Labadie, propriétaire.

EN CÔTES ET EN PALUS

Château-de-Carriet (de Pichon).. 50

EN PALUS

Palus de Queyries (Olivier Durant)	25	*Palus de Queyries* (Ramat)........	10
Id. (Genty dit Ducos).......	25	*Palus de Lormont* (P. Chaigneau)	20
Id. (Vve Bujac).............	25	Id. (Cousin)................	15
Id. (Chandru)...............	20	Id. (Lasèverie).............	15

Une cinquantaine de petits propriétaires, en côtes ou en palus, font de 1 à 10 tonn.

Curé : Fourcade.
Vicaire : Bert.
Maire : Ch. Chaigneau.
Adjoints : J. Lacosse, Pierre Barrailley.
Secrétaire-instituteur communal : Faurie (86 élèves).
Instituteurs libres : Boulay (64 élèves), frères de Ploermel (112 élèves).
Institutrices communales : sœurs de Saint-Joseph (91 élèves).
Institutrices libres : Mlle Croizet (25 élèves), Mlle Latour (23 élèv.), Mlle Sarrat (60 élèv.).
Contributions indirectes (recev. des) : Pascal; adjoint, Grammont.
Médecins : Drs Lasalle, Letessier.
Sages-femmes : Mmes Bergenson, Ducourneau.
Sociétés de secours mutuels : société des Charpentiers, dite de SAINT-JOSEPH, fondée en 1819 (l'une des plus anciennes de France), prés., Tyson (240 memb.); société de Notre-Dame-de-Septembre, prés., Rouin (150 memb.); société de Saint-Jacques, prés., Tranchard (45 memb.); société des Mères de famille, préste, Mme Jeanneau aîné (100 memb.); société des Mères chrétiennes, préste, Mme Jeanneau (50 memb.).
Aubergistes-cafetiers-restaurateurs : Bellordre, Biguey, Blandin, Eyquem (café de la Gironde), Fouquet (café du Port), Gardelle, Lagrange, Leude, Monimeau, Renon, Rochet.
Barriques (fabricants de) : Dubuc, Grabey.
Bâtisses (entrep. de) : Coudoin frères, Gélot, Védrennes.
Bois de chauffage : Gaudin, Prévost.
Bois de construction : Tranchard.
Bouchers : Vve Audouin, Coaillac fils, Denolle, Eyraud, Lafage, Villeligoux.
Boulangers : Archambaud, Béraud père et fils, Blandin jeune, Blandin de Carriet, Joubert, Mémain, Monnier.
Cale de carénage : Labat et Moulinier.
Chaises (fabricants de) : Assailly, Gaudin, Mallac, Tizon.

Charpentiers : Blandin, Dursain, Lévêque.
Constructeurs de navires : Bichon frères, Chaigneau frères, Labat et Moulinier, Monimeau.
Couvreur : Dupin.
Denrées coloniales : Gilbert, Monnier, Vve Monnier, Vve Paillet, Videau.
Draps et nouveautés : Mme Coudouin, Dumas, Vve Guiraud, Monnier.
Ferblantiers : Eyquem, Fel.
Marine (fournitures générales pour la) : Larré.
Menuisiers : Barrière, Bernadet, Lévêque, Villeligoux.
Peintres : Deschamps, Dupont.
Pharmacien : Doubrères.
Quincaillier : Villeligoux.
Sabotiers : Cadet, Lallemand, Rose.
Serrurier-forgeron : H. Coudouin.
Vins (négociants en) : Biguey, Gardelle, Lacosse, Lagrange, Ollivier.
Voituriers : Dupin.
Fête locale : 24 juin ou le dimanche suivant.

MONFERRAND (Saint-Louis-de-). — 804 h. — 923 hect. de palus. — 15 k. au N.-E. de Bx; 9 k. au N.-N.-O. du Carbon-Blanc. — **B.** : au N., par Ambès; à l'E., par Ambarès; au S., par Bassens; à l'O., par la Garonne. — **Arr.** par la Garonne et son affluent le Gua. — **Ch. de gr. com.** de Bx à Monferrand, d'Ambarès au Bec-d'Ambès. — **Omnibus** de Monferrand à Lormont, correspondant avec les *Gondoles* deux fois par jour. — **Bat. à vap.** du bas de la Garonne. — **B. de P.** : Bx. — **B. T.** : à la st. de Lagrave. Cette commune n'a d'autre village important que le bourg; elle offre une très-agréable promenade sur le ch. de gr. com. de Bx à Monferrand, qui la traverse du S. au N. en bordant la Garonne et présentant aux promeneurs, de l'autre côté, de beaux châteaux et d'élégantes villas.

Sol plat, palus de première qualité et vastes marais, propriété indivise des communes de Monferrand, Bassens, Ambarès, Sainte-Eulalie, Yvrac et Saint-Vincent. — **Sous-sol** varié : argileux au centre de la commune; sur les bords de la Garonne, sableux, graveleux et argileux.

Division du sol : vig., 530 hect.; ter. lab., 80; prés, 100; chênes, 12; saussaies et marais, 70; sol bâti et j., 40; ch., 10; ruiss., 81.

Vins rouges, produits par 2/5 verdot, 1/5 mancin, 1/5 cabernet et béquignol, 1/5 colon et autres cépages, très-colorés, possédant une séve particulière qui les fait rechercher comme vins d'opération. Ils sont aussi considérés comme des meilleurs ordinaires de l'Entre-deux-Mers et comme 1re cargaison; prix de primeur, selon les années, de 300 à 550 fr. dans les meilleurs crûs de la commune; de 275 à 450 fr. dans les autres.

Bétail : 64 vaches, presque toutes nourricières.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.
Château-Durandeau (1) (Meller)	250
Crû Castaineau (Paul Lafon)	60
Alty (Delignac)	45
Gabachon (Troplong)	45
Drouilhet (Grouilhé)	60
Antony (Courian)	80
Mac-Carthy (Villalard)	25
Chât.-de-Monferrand (2) (Hugo-Berlé)	250
Ch.-Saint-Clément (de Leybardie)	250

(1) Le domaine du Château-Durandeau, présente un magnifique vignoble cultivé avec le plus grand soin et selon tous les perfectionnements modernes; possédant des dépendances parfaitement aménagées, et complantées de cépages de choix, où le verdot, le cabernet et autres cépages fins ont la plus large part, aussi ses vins pleins, corsés et très-colorés sont-ils des plus recherchés de la commune.

(2) Le Château-de-Monferrand commande un domaine de 88 hect., dont 50 hect. environ, situés sur une des parties les plus élevées de la commune, sont consacrés à la vigne, et complantés pour les 7/8 en verdot et pour 1/8 en malbec et autres cépages. Le reste du domaine est en prés, ter. lab. et garenne.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A la Jalle (de Dompierre d'Hornoy)	250	*A la Douane* (Ducasse)..........	50
Château-la-Mothe (J. Faux neveu)	200	*A Cul de bouteille* (Aymon).....	50
A Salbœuf (1) (Guignard)........	175	*A Gérémie* (Paul Maingard).....	45
A Couilhy (Hyac. Devès)........	150	*A Gérémie et à Caillou* (Bourdil)	45
A Margarence (Gradis)..........	120	*Au Peyau* (de Suarez)..........	35
A Barrière (Doyen)............	120	*A Jourdane* (Guignard).........	30
A Cauvin (de Périnelle).........	120	*Au bourg* (Vincent Louradour).	30
Au Gua (Lafon aîné)...........	110	*Soulhier* (Soulhier).............	25
A Madran (Mme Brannens).....	100	*Au bourg* (Gab. Louradour)....	25
Aux Trois Pavillons (de Brivazac)	100	*A Degerès* (Am. Castaing).......	25
Aux Carmes (Promis Bousquet).	100	*Crû Dulac* (Maillet).............	25
Château-de-Faux (Guignard)....	80	*Au bourg* (Mme Bernard).......	20
A Couilhy (Plantevigne).........	70	*Crû Bergerie* (Mme Bernard)....	15
A Jourdane (Hibert)............	60	*A Balet* (Guignard).............	15
Au Caillou (Mme de la Seiglière)	50		

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Chambon.
Maire : Jules Faux, neveu.
Adjoint : Deysson.
Secrétaire-instituteur : Durand (44 élèves), classes d'adultes (21 élèves).
Institutrice : Mme Forestier (57 élèves).
Régie (buraliste de la) : Ségala.
Société de secours mutuels : prés., Lafon.
Aubergistes-cafetiers-restaurateurs : Jeanty Faure, Vve Mezel.
Barriques (fabricants de) : Cassagne, Eymat.
Bois, pailles et foins : Jeanty Faure.
Boucher : Roy.
Boulangers : Courreau, Pissis.
Charpentiers : Cabannau, Jaumouillié.
Chaudronnier-ferblantier : Lecoq.
Denrées coloniales : Cabannau jeune, Cailley, Eymat, Gabriel Henry.
Draps et nouv. : Cabannau, Cadet Deysson.
Forgeron-serrurier : Mezel.
Pêche (la) : est une des industries principales de cette commune, on y compte une quinzaine de petits pêcheurs, mais aucune maison montée sur un grand pied. Au moment de la pêche du printemps, les pêcheurs de Lavignac, Sainte-Terre, Branne et autres bourgades des bords de la Dordogne, viennent pêcher devant Monferrand.
Peintre : E. Rebufie.
Sabotiers : Arnaud Aubin, Eberrard.
Vins (négociants ou entrepositaires en) Faure, Meller, Promis.
Voiturier : Plazanet.
Fête locale : saint Louis (25 août) ou le dimanche suivant.

MONTUSSAN. — 655 h. — 830 hect. — 48 m. d'alt. au bourg; 60 m. à Loubère. — 6 k. à l'E. du Carbon-Blanc; 15 k. à l'E.-N.-E. de Bx. — **B.** : au N., par Saint-Loubès; à l'E., par Beychac; au S., par Pompignac; à l'O., par Yvrac. — **Arr.** par la Laurence et le Cournau. — **Rte Nle** de Bx à Lyon. — **B. de P.** : Saint-Loubès. — **B. T.** : Saint-Loubès. — **Vill. pr.** : Montussan, Carsoule, Cournau, le Moune, Orton, Taillefer, la Poste, ce dernier situé sur la Rte Nle.

Sol gén. composé de terres fortes, argilo-calcaires ou argilo-graveleuses; on trouve quelques parties siliceuses du côté de la Rte Nle et quelques parties argileuses sur les bords de la Laurence.—**Sous-sol** argileux; vers le N.-E., du côté d'Orton, calcaire et exploité en moellons ou pierres tendres; vers le S.-O., du côté de Cournau, ces carrières donnent un revenu insignifiant.

Division du sol : vig. en joual., 420 hect.; ter. lab., 283; prés, 55; chênes, 18; chât., 12; sol bâti et j., 15; ch., 25; ruiss., 2.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec, 1/4 mancin, 1/4 merlot et autres

---

(1) Le domaine de Salbœuf comprend 25 hect. de vignes complantés pour les 3/4 en verdot et pour 1/4 en merlot, mancin et vidure. M. Guignard possède à Monferrand trois autres vignobles où l'encépagement est analogue à celui de Salbœuf : Château-de-Faux, 14 hect.; domaine de Jourdane, 15 hect.; domaine de Balet, 5 hect. Ces quatre vignobles produisent ensemble environ 300 tonn. par an. Les vins de ces crûs sont des plus recherchés de la commune.

cépages, classés dans les bons ordinaires de l'Entre-deux-Mers; prix de primeur, selon les années, de 250 à 400 fr. — **Vins blancs** ordinaires, produits par 9/10 enrageat, servant à la consommation locale, tendant à disparaître.

Fruits : prunes reine-claude et chasselas expédiés en grande quantité. — **Céréales** : froment, seigle et avoine excédant un peu la consommation locale.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Domaine de Taillefer (1) (Halty)..	135	*A Bret* (Garros)..................	35
Château-Lamothe ou de Montussan (Mme Barbe)..................	100	*A Carsoule* (Auduteau)..........	20
Le Moune (2) (de Leybardie)......	70	*A Montussan* (Raison)...........	20
Château-Puymiran (Braulio Poc).	60	*A la Tuilerie* (Hautefaye aîné)...	20
A Sorbède (Guillon)..............	50	Id. (Hautefaye jeune)......	15
A Seguin (Dussaulx).............	50	*Au bourg* (Augé)................	15
A Ferrand (Vve Guiard).........	50	*Sur la Rte Nle* (Doumain)........	15
Château-Lavergne (J. Fourché)...	40	Id. (Vve Roux).............	10
Château-Fonchereau (3) (Aubert)..	40	Id. (Pierlot)...............	10
		A la Lagune (Doublet)...........	10

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Ellies Martin.
Maire : Claude Halty.
Adjoint : Jean Cassagnebère.
Secrétaire-instituteur communal : Duverger (61 élèves).
Institutrices communales : sœurs de Saint-Joseph (43 élèves).
Société de secours mutuels : de Saint-Martin, prés., Halty (85 memb.).
Aubergistes : Bernard, Vve Gaillard.
Bois, carassons et engrais : Orcibal fils, Pierlot.
Boucher : Dupuy.
Boulangers : Barradat, Bertin.
Briques et tuiles (fabricant de) : Disclos.
Cafetier : Bernard.
Charpentier : Ballade.
Charron : Raison.
Denrées coloniales : Balade, Pierlot.
Forgerons-serruriers : Cassignard, Faux.
Meunier : Bertin, au moul. de Pelet.
Foire aux porcs : le 16 janvier.
Fête locale : le deuxième dimanche d'août.

SAINTE-EULALIE. — 720 h. — 906 hect. — 40 m. d'alt. — 12 k. au N.-E. de Bx; 2 k. au N.-E. du Carbon-Blanc; 3 k. 1/2 au S. de la Dordogne. — **B.** : au N., par Ambarès; à l'E., par Saint-Loubès et Yvrac; au S., par Yvrac; à l'O., par le Carbon-Blanc. — **Arr.** par plusieurs petits affluents de la Garonne, les principaux sont : le ruiss. le Gua qui limite la commune à l'O. et le ruiss. d'Yvrac qui la traverse du S.-E. à l'O. — **Rte Nle** de Paris en Espagne. — **Ch. de fer** (Paris-Orléans), st. à Lagrave-d'Ambarès, à 4 k. au N. du bourg. — **Ch. de fer** des Charentes, en projet, st. au Carbon-Blanc. — **Voitures** publiques de Bx à Sainte-Eulalie, de Bx à Ambarès, de Bx au Carbon-Blanc (départ place de la Bourse), six fois par jour. — **B. de P.** : le Carbon-Blanc. — **B. T.** : Lagrave. — **Vill. pr.** : Bergeon, le Friand, l'Homme, Leude, petit bourg orné d'une église romane du douzième siècle, restaurée en 1871 par

---

(1) Le domaine de Taillefer-Montussan comprend 80 hect. en un tenant, divisés en : vignes, 30 hect.; ter. lab., 40; garenne, 3; prés et j., 7. Le vignoble, situé sur un excellent terrain argilo-calcaire, contient environ 6,000 arbres fruitiers, dont la majeure partie en pruniers reine-claude.

(2) Ce domaine produit 55 tonn. de vin rouge et 15 tonn. de vin blanc.

(3) Le domaine du Château-Fonchereau comprend 25 hect., dont 12 hect. sur des coteaux argilo-graveleux, complantés en cépages de choix, produisent un des vins les plus estimés de la contrée; 5 hect. sont consacrés aux prés; 5 aux bois et 3 aux bâtisses, jardins, etc. Le vignoble de Fonchereau produit aussi quelques tonn. de vin blanc très-recherché dans le pays

M. Mondet, architecte. Cette commune renferme plusieurs grands vignobles avec belles résidences.

Sol varié : collines et coteaux graveleux aux alentours du bourg et au N. de la commune, sablonneux vers le N.-O., argilo-calcaire ou argilo-graveleux vers le S. et l'E.; presque partout très-propice à la viticulture. — **Sous-sol** gén. argileux ou marneux, sableux vers le N.-O., calcaire, exploitable pour moellon vers le S. et le S.-E. du côté des limites de la commune d'Yvrac.

Division du sol : vig. r. en plein ou en joual., 730 hect.; ter. lab., 40; prés, 50; chênes, 10; sol bâti et j., 35; ruiss., 3; ch., 38.

Vins rouges très-colorés et corsés, classés comme *bonnes côtes*, se rapprochant des premières côtes de Bassens; prix de primeur, de 300 à 400 fr., atteignant 700 à 800 fr. en vieux pour les années bien réussies. Ils sont produits par 1/2 malbec (balouzat), 1/4 merlot et mancin, 1/4 cabernet franc (vidure), jurançon et autres cépages.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Domaine de Coulon et Roque (1) (Vergez)	350	*Château-de-Sens* (2) (P. Dubois)..	175
		Ch.-Montjon-le-Gravier (3) (Lille)	175



CHATEAU-MONTJON-LE-GRAVIER

M. A. Lille, propriétaire.

(1) Le domaine du Bois-de-Coulon offre un vignoble de 60 hect., entièrement en côtes, et sur des terrains argilo-calcaires ou argilo-graveleux, complantés 3/4 en malbec, 1/4 en merlot et autres cépages fins. La Société d'Agriculture de la Gironde a accordé à ce vignoble, en 1868, la médaille d'or ministérielle grand module, destinée au vignoble le mieux tenu du département.

(2) Le domaine du Château-de-Sens est assis sur les communes de Sainte-Eulalie et du Carbon-Blanc; il comprend 100 hect., dont 43 sont consacrés à la vigne, et situés moitié en graves, moitié sur des terres argilo-calcaires.

(3) Le domaine de Montjon-le-Gravier est situé à l'entrée du bourg de Sainte-Eulalie, et

	Tonneaux vin r.
Crû Dintrans (Vve Calvé).......	175
Chât.-la-Tour-Gueyraud (1) Préveraud de Sonneville)........	150
Château-Malbec (2) (Guignard)...	90
Au Bouscau (Mariol)............	80
Chât.-Belle-Assise (Courbourieu).	80
Château-de-Cosse (Mme Blavignac)	50
A Meydieu (Veillon)...........	50
A Antoune (Beugard)...........	45
A Bourgevin (Mme Douat)......	45
Aux Bedats (Raymond)..........	45
Ch.-l'Abbaye-de-Bonlieu (Moure).	40
Château-Siret (Paluel-Marmon)..	40
A Bergeon (Chauvin)............	40
Id. (Gaudin)...............	20
A Antoune (Bernatet)...........	35
A l'Angronne (l'abbé Amé).....	30
Les Molières (Mme Grèze).......	30



CHATEAU-LA-TOUR-GUEYRAUD

M. Préveraud de Sonneville, propriétaire.

---

s'étend, par une belle avenue de tilleuls, jusqu'à la Rte Nle, entre la 12e et la 13e borne kilométrique. Il tire son nom, le *Gravier,* du sol graveleux sur lequel il se trouve. Le château porte le nom de M. de Montjon, conseiller au Parlement de Bordeaux, qui le fit construire vers 1780, sur les plans de l'architecte Louis. Du sommet du plateau de Sainte-Eulalie, où il est bâti, la vue s'étend sur les coteaux d'Yvrac, de Lormont, de Bassens et du Bourgeais. Restauré en 1852, par M. Montané, député de la Gironde, il fut vendu en 1859 à M. A. Lille (actuellement maire de Sainte-Eulalie), qui lui annexa la propriété appelée le *Marquisat*, et renouvela la plus grande partie du vignoble. Sa contenance est de 63 hect., dont moitié en vignes et moitié en prés, terres et bois; il produit en moyenne 175 tonn. de vin très-estimé, du foin, du vime et des céréales.

(1) Le Château-la-Tour-Gueyraud commande un domaine de 50 hect., dont 40 sont consacrés à la viticulture. Le vignoble, situé sur des terrains argilo-graveleux, argilo-calcaires ou argilo-siliceux, est composé de malbec, merlot, mancin, sirrha et cabernet. Grâce à cette variété de terrains et de cépages, et à 2 hect. de vignes blanches, dont le produit est mêlé avec le raisin rouge, les vins de la Tour-Gueyraud se distinguent par beaucoup de souplesse et de vivacité dans le goût et dans la couleur. Ils ont été médailles à l'Exposition d'Altona, en 1869.

Ce domaine possède, depuis 1863, un cuvier à premier étage et des chais organisés avec tous les perfectionnements possibles; son vignoble, tenu au fil de fer et cultivé à la charrue avec le plus grand soin, a valu à M. Préveraud de Sonneville une des médailles d'argent de première classe accordées par la Société d'Agriculture de la Gironde aux vignobles les mieux tenus.

(2) Le Château-Malbec comprend 22 hect., dont 20 hect., consacrés à la vigne, sont situés partie en graves, partie en terres fortes argilo-calcaires et complantés en malbec, cabernets, merlot et mancin.

	Tonneaux vin r.
A Crambe-la-Cosse (Ducourt)....	20
Au Pont de Goulle (Guiserix)...	25
Id. (Vve Thévenard).......	25
A l'Argentière (Lercaro)........	25
Château-d'Antoune (de Lamothe)	25
A Terrasson (Meller)............	20
Aux Places (Comte père et fils)..	20
Id. (Mme Lavigne).........	30
Id. (J. Neyraud)..........	10
A Labrède (Neyraud)...........	20
Id. (Chauvin)..............	20
A Vincendon (Lataste)..........	20
A Campesteau (Amand Jacquet).	20
Au bourg (Moreau)............	15
Id. (Hibert)..............	15
Au bourg (Buhan).............	10
Id. (Gillet)................	20
Au Baron (Mougneaux).........	15
Au bourg (Desarnaud)..........	20
Id. (Foliot)................	10
A Chelivette (Hostein)..........	15
A Cocujac (Hibert).............	15
Château-de-Cocujac (A. Delpech)	15
Id. (H. Delpech)..........	12
A Matreau (de Saint-Ours).....	15
A Baron (Desjambes)...........	15
Au Vinaigrier (Lavallade)......	15
A Leude (Collon).	10
A l'Homme (Montangon)........	15

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Michel Brulatour.
Maire : Armand Lille.
Adjoint : Henri Delpech.
Secrétaire instituteur communal : Martin Dolis (39 élèves).
Institutrices commun : sœurs de Saint-Joseph (31 élèves).
Société de secours mutuels : prés., Armand Lille (60 memb.).
Boulanger : Berges.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Ramondet, Barreau, Larquey.
Charpentier-menuisier : Chevery.
Forgeron : Mézel.
Papier-Moure-tue-mouche : (fab. de) : Moure.
Vins (courtiers en) : de Lamothe, Constantin Lavigne.
Foire : 3 et 4 février.
Fête locale : lundi de Pentecôte.

SAINT-LOUBÈS. — 2,365 h. — 2,508 hect. — 25 m. d'alt. — 8 k. au N.-E. du Carbon-Blanc; 18 k. au N.-E. de Bx. — **B** . : au N., par la Dordogne; à l'E., par Izon et Saint-Sulpice; au S., par Montussan et Yvrac; à l'O., par Sainte-Eulalie, Ambarès et Saint-Vincent. — **Arr.** par la Dordogne et les esteys de Gabarraud et de la Laurence (ce dernier limite Saint-Loubès à l'E.); par le ruiss. de Martinon et de Fonthomasse, affluents de la Laurence; par le Muguet, qui prend sa source à la fontaine de ce nom et se jette dans le bassin du moulin de Taillefer, établi sur la Laurence; par le Charlot, qui alimente le bassin du moulin de Canteranne et se jette dans la Dordogne. — **Ch. de fer** (Paris-Orléans), st. à 700 m. du bourg. — **Rte Dle** d'Ambarès à Libourne. — **Ch. d'int. c.** de Tresses au vill. de Caverne, de Saint-Vincent à Izon, ce dernier latéral à la Dordogne. — **B. de P.** — **B. T.** : à la gare. — **Bourg** important et bien bâti. — **Vill. pr.** : Caverne où se trouve un port sur la Dordogne, Jean Videau, Lescart, Terrefort, Loustalot, le Truch, Valentons, Toignan, Olivey.

Sol divisé en trois sections, de natures différentes, présentant : au N., des palus qui bordent la Dordogne sur une largeur moyenne de 350 m., dans les sections de Valentons et de Caverne, et d'environ 200 m., du domaine de Roussanne à l'extrémité S.-E. de la commune; au centre, terrain silico-graveleux peu accidenté et peu profond; au S., terrain gén. argilo-calcaire très-accidenté. — **Sous-sol** : au N., sable graveleux à 66 cent. de profondeur, dans les sections de Valentons et de Caverne, et tourbe dans le reste des palus; au centre, sous-sol très-varié, pierreux, argileux et graveleux, où l'on rencontre, à 4 m. de profondeur, une importante nappe d'eau; au S., sous-sol pierreux et graveleux, à une profondeur moyenne de 33 cent.

Division du sol : vig. en plein ou en joual., 1,700 hect.; ter. lab., **130**; prés, **300**; chênes, 15; oseraies et marais, 38; sol bâti et j., 70; ch., 75; ruiss. et riv., 180.

Vins rouges de palus produits par 1/3 verdot, 1/3 mancin, 1/3 malbec et merlot, corsés et très-colorés, recherchés pour les coupages et pour les expéditions d'outre-mer; prix de primeur, 250 à 400 fr.

Vins de côtes produits par 1/4 malbec, 1/4 merlot, 1/4 mancin, 1/4 béquignol (chausset), cabernets et autres cépages, plus fins que les vins de palus constituant de bons ordinaires, exportés sans subir de coupage; prix de primeur, 250 à 400 fr.

Foins expédiés sur Bordeaux ou Libourne.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES OU SUR LES PLATEAUX

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Chât.-de-Reignac (Vve Chaline)..	125	*A Jean-Blanc* (Charles Arnaud).	30
A Conges (Bonnafous)..........	100	Id. (Levreau)............	25
A Pelligon (1) (Lacroix).........	100	*A Modery* (Bayle).............	40
Château-Labatut (Cavaillon fils).	60	Id. (Lucien Chaline)......	25
Chât-Malleret (Vve Maurel).....	60	*A Terrefort* (Vve Massiot).......	25
Château-des-Dauphins (Poytevin Desmartis fils)...............	50	*A Cajus* (vicomte d'Aurice).....	25
A Jean-Blanc (Gourreau).......	40	*Ch.-Lacoucharde* (Faurie fils aîné)	20
A Puygrimeau (Lesnier)........	40	*A Olivey* (Richon Saint-Ange)..	25
A Clauzet (Mauffre Massiot)....	35	Id. (Leslesque)...	20
Aux Greysaux (Carsoulle frères)	30	*A Terrefort* (Jahan)............	20
A Lescart (Vve Pelegrin)........	30	Id. (Vve Moreau)..........	20
Id. (Robin)...............	20	Id. (Dessalles)............	20
Château-la-Raffette (marquise de Barbezières)...........	20	Id. (Jahan)...............	20
Au Tertre du Cabet (Dufougeray)	20	Id. (Duprat).............	15
Aux Graves (P.-J.-B. Pénot)....	20	*A Soupetard* (Menesplet frères).	30
A Flouqueteyre (Bidon)....... .	20	Id. (Lautrec).......... ...	20
Au bourg (H. Eymond).........	20	Id. (Vve Carsoulle).	20
Château-Chelivette (Dubois).....	100	*A Bergey* (Dessalles)............	15
A Graffeuil (Vve Chaufrau et Mervy)......................	100	*A Clauzet et Garry* (Laborde)...	18
A Jean-Blanc (H. Gourreau)....	55	*Aux Quatres-Chemins* (Touanin-Duprat).....................	20
Id. (Camille de Lamothe)..	80	*Au Cabet* (Mage)...............	20
		Au Truch de Reignac (Lafon)...	12

EN CÔTES ET EN PALUS

Ch.-Touagnan (Mme Dumaine).	130	*A Lescart* (Vallet de Peyraut)...	30
Ch.-Labatut (capitaine Luco)...	80	*Au bourg* (Armenaud)...	20
Id. (Specht)..............	80		

EN PALUS

A la Jalle (H. Eymond).........	180	*A Valentons* (Leuvielle père)....	55
Au Grand-Bourdieu (Bernatet)..	120	Id. (Math. Carteyron).....	55
A Roussanne (Servant)....... ...	100	Id. (de Boisredon)........	50
Château-Lagrange (Lucien Lafonta)......................	90	Id. (Lataste neveu)...	50
A Valentons (Lafon fils)........	180	Id. (Lataste)........... ..	45
Id. (Vallet de Peyraud père)	80	Id. (Vve Lataste)..........	45
Id. (Mme Desse)..	[illegible]	Id. (Bayle)............ ..	25
Id. (Dupuy)..............	0	Id. (Curat)...........	25
		Id. (Jahan)..............	25

(1) Le domaine de Pelligon comprend 66 hect., dont 23, consacrés à la vigne, produisent des vins qui se recommandent par beaucoup de corps. Le reste du domaine est en prairies et terres arables.

EN PALUS (suite).

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Valentons (Vve Moreau)......	25	*A la Palu* (Chevalier)..........	35
Id. (Dessalles aîné).......	18	Id. (Blanda).............	35
Id. (Ychéri).........	15	Id. (Rivière).............	35
Id. (Pion).................	10	Id. (Monet)...............	25
A Duprat (Signac et Ménesplet).	100	*A Caverne* (Carteyron oncle)....	55
Id. (V. Carteyron)........	50	Id. (Carteyron neveu).....	50
Id. (Delaye)...............	25	Id. (Vitrac)............ .	45
Id. (Oré)..................	20	Id. (Pierre Rivière).......	30
Id. (Dessalles).............	20	*A Pélut* (Leuvielle fils et Barreyre)	60
Id. (Barthès)..............	15	*Château-Chantran* (Garros).....	60
A Soupetard (Vve Guyard......	90	*A Livignac* (Espiaut Laurent)...	20
A la Palu (Hautefaye aîné).....	55	*Au Greyzeaux* (Vve Villefranque)	25
Id. (Garitey)....	55	*A Regat* (Pierre Rivière)........	45

Environ deux cents petits propriétaires font de 2 à 15 tonn.

Curé : Casse-Bijeon.
Vicaire : Gouineau.
Maire : Faurie fils aîné.
Adjoints : Maurin, Ch. Arnaud.
Secrétaire-instituteur communal : Ducourt (86 élèves). — *Instit.-adjoint :* Béduchand.
Institutrices communales : sœurs de la Doctrine chrétienne (100 élèves).
Institutrices libres : Vve Baritault (42 élèves), Mlle Magimel (30 élèves).
Notaire : H.-J. Eymond.
Percepteur : Bellangé.
Médecins : Dr Rouges, Dubreuilh.
Sage-femme : Mme Guillot.
Société de secours mutuels : prés., Servat (85 memb.).
Agents d'affaires, géomètres : Doat, Maurin.
Aubergistes : Chauvet, Vve Dupuy, Beaujour, Court, Lamic.
Barriques (fabricants de) : Carsoulle, gendre de Baron, Carteyron, Court, Dessalles, Dutruch, Laur. Espiaut, Firmin Leslesques.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Broca et Servat, Brouillet frères, Duprat père et fils, Vigé fils.
Bois (marchands de) : Dessalles jeune, Espiaut aîné, Victorin Espiaut, Lamic, Oré.
Bouchers : Alexis Machefert, Alain.
Boulangers : Albert, Barrau, Blanda, Court, Soulier.
Charpentiers : Espiaut aîné, Victorin Espiaut, Léglise, Vincendeau.
Charrons : : Vigneau, Carle.
Commissionnaires de Bordeaux à Saint-Loubès : Luret.
Cordonniers : Benessis, Gadinaud dit Cognac, Puech, Villemat.
Couteliers : Allagnou, Berthelot.
Draps et nouveautés : Barailley, Barthès, Camus, Darbon, Lautrec, Loubet.
Denrées coloniales : Armenaud, Laborde, Léglise, Oré.
Ferblantiers : Ollé dit Bazeille, Anizan, Revel.
Forgerons-serruriers : Cassignard, Foutières dit Manseau, Mezel aîné, Mezel jeune, Mezel dit Dupuits, Mondon, Faux, Barbou.
Grains et fourrages : Bonpunt.
Horloger : Pagnier.
Horticulteur : Barraud.
Liquoriste : Nelson Léglise.
Maréchal-ferrant : Mourin fils.
Menuisiers-ébénistes : Anequit, J. Nicot.
Merciers : Broca, Vve Degueil, Laval, Gabastou.
Meuniers : Maubourg, au Petit-Moulin, Bertin, à Taillefer.
Pâtissiers : Court, Hugues.
Peintres-vitriers : Békéculé, Guérin.
Pharmaciens : Feltin, Parmentier.
Plâtrier : Fouga.
Sabotiers : Court, Lataste.
Selliers-bourreliers : Fiescourt, Ornon.
Tailleurs (marchands) : Barthès, Folliot, Furt, Loiry.
Vins (négts en) : Faurie fils aîné, Faurie.
Foires : 2 février, 1er mai. et 2 novembre.
Fête locale : le premier dimanche d'août.

SAINT-SULPICE-D'IZON. — 1,065 h. — 1,503 hect. — 30 m. d'alt. — 9 k. au N.-E. du Carbon-Blanc; 20 k. au N.-E. de Bx. — **B.** : au N., par Izon; à l'E., par Vayres et Izon; au S., par Beychac et Cailleau; à l'O., par Saint-Loubès et Montussan. — **Arr.** par la Laurence et par la Canteranne. — **Rte Nle** de Bx à Lyon. — **Rte Dle** de Saint-Sulpice à Langoiran, de Libourne à Ambarès. — **Ch. de fer** (Paris-Orléans), st. à côté du bourg. — **B. de P.** : Saint-Loubès. — **B. T.** : à la gare. — **Vill. pr.** : Cameyrac, chef-lieu d'une commune réunie à Saint-Sulpice depuis 1811, Lalande, la Barrade, le Canton, le Magnan, le Puch-d'Uchamp, le Sablot, Tasta et le petit bourg de Saint-Sulpice.

Sol varié : très-fertile, argileux, argilo-calcaire ; bonnes graves fortes aux environs du bourg. — **Sous-sol** argileux, pierreux ou graveleux.

Division du sol : vig. en pl. ou en joual., 700 hect.; ter. lab., 395; prés, 210; chênes, 60; oseraies, 7; sol bâti et j., 41; ch., 10; ruiss. et riv., 80.

Vins rouges, produits par 1/3 malbec, 1/3 mancin, 1/3 merlot et cépages divers, corsés et colorés, classés dans les bons ordinaires de l'Entre-deux-Mers; prix de primeur, selon les années et selon les crûs, de 275 à 400 fr.

Vins blancs, produits par l'enrageat et quelques cépages fins, très-agréables, récoltés dans la partie dite « landes de Saint-Sulpice. »

Bétail : vaches de races diverses, veaux pour la boucherie.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin
Ch.-Beauval (comte de Puységur)	170
Chât.-de-Badine [1] (J.-B. Faure)	40
Château-de-Quentin (Garros)	120
Château-Lamothe (Mme E.-J. d'Astre)	80
A Laville (Douillard)	70
A Redon (Paul Gachassin-Lafite)	50 [2]
A Pinot (Jean Hautefaye)	40
Id. (Joseph Rivière)	55 [3]
Au bourg (Pierre Rivière)	30
A Brandat (Léon Gachassin-Lafite)	40
Château-Lagraula (J.-J. Roux)	45
Domaine du Gay (Alfred Simonnot)	40
A Leu (Vinatier)	25
Au Moulin (Bernard)	20
Au Peyjouen (Aug. Rivière)	25 [3]
A Chateaubriand (Saint-Amand)	12
A la Grange brûlée (Labonotte)	15 [4]
A Birac (Laveau)	15
A Badine (fam. Maubourg)	10
Au bourg (Marthe Faure et frère)	18
Id. (Favaut et fils)	10
Id. (Larquey)	8
A Cameyrac (Moreau)	12
A Chateaubriand (Bram dit Saint-Amand)	12
Au canton de la Lande (Lourteau)	13 [5]
Id. (Rousseau)	10
Id. (Fourton jeune)	6
Au Tasta (Fourton aîné)	8
A la Barrade (Joseph Labat)	6 [4]
Id. (Jean Plantey)	5

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn.

Curé de Saint-Sulpice : Giresse.
Curé de Cameyrac : Fourteau, à Beychac.
Maire : Alfred Simonnot.
Adjoint : Emile Favaret.
Secrétaire-instituteur com. : Mons (34 élèves).
Institutrice communale : Mme Mons (42 élèv.).
Barriques (fabricant de) : R. Coquilleau.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Brot, L. Beyroneau, Cassignard, F. Coquilleau, Andrivet.
Bestiaux (courtiers en) : Larquey, Lourteau.
Bois merrains, carassons, fers, etc. : P. Garros, Ch. Rivière.
Boulangers : Faure frères, Ferrand.
Briques et tuiles (fabricants de) : Furt, fermier de P. Rivière; Giraud, fermier de M. de Puységur.
Cafetiers : Peprats, Salleboeuf.
Charpentiers-menuisiers : Blois, Brun.
Charron : Prégat.
Denrées coloniales : Cassignard, Lafon, Villemat.
Forgerons-serruriers : Bert, Dutruch.
Grains (marchand de) : Bergey.
Maréchal-ferrant-vétérinaire : Caillibaut.
Meuniers : Bernard, à Cameyrac; Maubourg, à Badine.
Sabotiers : Bouchonnier fils, Tarrandeau.
Tailleur (marchand) : Villemat.
Vins (négociants en) : E.-J. d'Astre, Bram, J.-J. Roux, Saint-Amand, Alfred Simonnot.
Foires : 19 janvier, premier jeudi de mars, 12 août.
Fête locale : 16 août ou le dimanche suivant.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — 528 h. — 1,388 hect. — 6 m. d'alt. — 8 k. au N. du Carbon-Blanc; 18 k. au N.-N.-E. de Bx. — **B.** : au N., par Ambès et la Dordogne; à l'E., par la Dordogne; au S.-E. par Saint-Loubès;

(1) Le Château-de-Badine est entouré d'un clos de 13 hect., et possède en outre 10 hect. à 200 m. du château. Ces 23 hect. sont divisés en : prés, 5 hect.; bois de chêne, 5; bâtisses et terr. lab., 3; vig., 10. Le vignoble est situé sur des terres fortes, argilo-calcaires, complantées en malbec, mancin et merlot.

(2) Dont 10 tonn. blanc. — (3) Dont 7 tonn. blanc. — (4) Tout vin blanc. — (5) Dont 6 tonn. blanc.

au S., par Ambarès; à l'O., par Monferrand. — **Arr.** par la Dordogne. — **R^{te} N^{le}** de Paris à B^x et en Espagne, sur laquelle fonctionne un service d'omnibus de la gare de Lagrave à Saint-André-de-Cubzac. — **Ch. de gr. com.** d'Ambarès au Mayne (Ambès). — **Ch. d'int. c.** de Saint-Vincent à Izon. — Gare de Lagrave, à 3 k. de l'église. — **B. de P.** : Ambarès. — **B. T.** : Lagrave. — **Vill. pr.** : Lesperon, près du beau pont suspendu, aujourd'hui détruit.

Sol composé de palus reposant sur un **sous-sol** tantôt graveleux, tantôt d'alluvion, tantôt marécageux; vastes marais du côté de Monferrand.

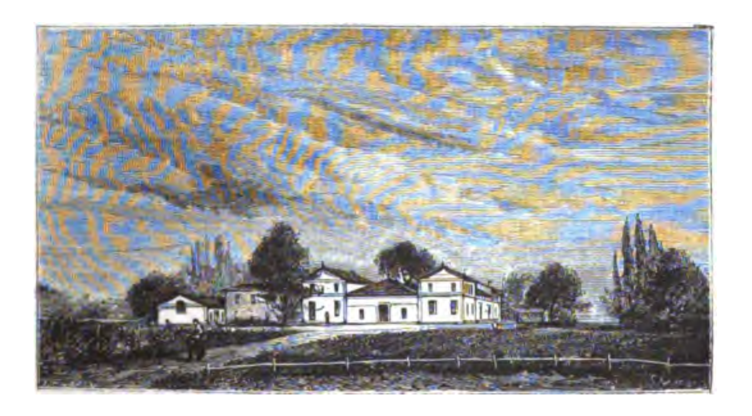
Division du sol : vig. avec ou sans cult. intermédiaires, 620 hect.; ter. lab., 50; prés, 177; marais et pât., 200; oseraies, 50; sol bâti et j., 15; ch., 32; ruiss. et riv., 244.

Vins rouges, produits par 1/2 mancin, 1/4 verdot et colon, 1/4 machouquet, saint-macaire, béquignol (pruneley) et autres cépages, corsés et colorés, recherchés pour les cargaisons et la consommation parisienne; prix de primeur, selon les années et selon les crûs, 250 à 400 fr.

Race chevaline : une vingtaine d'élèves par an.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Domaine de Lesperon (1) (Paul Princeteau fils)	200	*A Malbrède* (Pierre Bernatet)	30
Aux Toureils (Michel Duran)	40	*A Brochard et Campsec* (Chariaut)	40
Id. (Vallet de Peyraud)	30	*A Lisole* (Marc Gilet)	40
Au Petit-Campsec (Bellue)	50	*A Campsec* (Teynac)	100
		A Ferreyre (2) (L. Rousseau)	120



DOMAINE DE FERREYRE

M. L. Rousseau, propriétaire.

(1) Le domaine de Lesperon comprend 92 hect., dont 45, consacrés à la vigne, situés dans les alluvions qui bordent la Dordogne, et complantés pour les 4/5 en verdot.

(2) Le domaine de Ferreyre comprend 25 hect. 1/2, dont 22 hect., consacrés à la vigne, situés dans des palus plutôt maigres que gras, bordant la Dordogne, presque en totalité complantés en verdot, produisent un des meilleurs vins de palus de la contrée, qui a obtenu en 1868, 350 fr. avant les vendanges; en 1869, 480 fr.; en 1872, 425 fr.

	Tonneaux vin r.
A Pey (Beraut)	50
A Gobineau[1] (James Princeteau père)	225
A Bordes et Brule (E. Rousseau)	200
A Bacon (Couperie)	150
A Vivarnon (Arthur Charron)	200
Au Canard (Brandam)	100
A la Roquette (Préveraud de Sonneville)	70
A Bacon (Chéri Bernatet)	70
A l'Ecluse (Mlle Landard)	60
A Dureteste (Léon de Paty)	80
A Conteste (Vallet de Peyraut)	40
A Saint-Cric (Puysarnaud)	40
A Brochard (Lafon)	35
A Brochard (Barreyre)	35
Id. (Mérigon)	25
Id. (Normand)	15
Id. (Brandier)	15
A Campsec (Furt)	30
Id. (Albert jeune)	15
A Charbonnier (Gazillon)	30
A Malbrède et le Lion (Baron)	20
A Bordes (Rideau)	20
A Galiau (fam. Barre)	20
A Grange-Brûlée (Blanc)	18
A Duval (Godrie)	20
A Cantaranne (Vincendeau)	15
Au bourg (Vve Secousse)	15
A la Rte Nle (Vve Bernard)	12

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Burdin.
Maire : Jean Teynac.
Adjoint : Bernard Blanc.
Secrétaire et *Buraliste de la régie* : Arlès.
Instituteur communal : Sicre (28 élèves).
Institutrice communale : Mme Sicre (28 élèv.).
Aubergiste : Renard.
Barriques (fabricant de) : Blanc fils.
Boulanger-cafetier : Blanc père.
Denrées coloniales : Sicot, Vve Secousse.
Fête locale : saint Vincent-de-Paul (19 juillet ou dimanche suivant.

TRESSES. — 634 h. — 1,185 hect. — 64 m. d'alt. — 5 k. au S.-E. du Carbon-Blanc; 10 k. à l'E. de Bx. — **B.** : au N., par Yvrac; à l'E., par Pompignac et Fargues; au S., par Bouliac et Carignan; à l'O., par Floirac et Artigues. — **Arr.** par le Gua et plusieurs autres petits ruiss. moins importants. — **Rte Nle** de Bx à Bergerac. — **Ch. d'int. c.** de Tresses à Caverne, de Bx-la Bastide au port de Génissac. — **Vill. pr.** : Mellac, Joli-Bois, les Flamands et Tresses.

Sol présentant quatre coteaux courant de l'E. à l'O., dont le versant N. est composé de terres douces et le versant S., de terres argilo-graveleuses ou argilo-calcaires. — **Sous-sol** : sur le versant N. des coteaux, terre dure imperméable convenant très-bien aux vignes blanches; sur le versant S., argile et pierre; vers l'O., sable et graves grasses.

Division du sol : vig. en joual., 550 hect.; ter. lab., 335; prés, 120; chênes et chât., 100; pins, 10; sol bâti et j., 32; ch., 37; ruiss., 1.

Vins rouges produits par 2/3 malbec, 1/3 merlot et jurançon, corsés et colorés, constituant de très-bons ordinaires dans les 1ers crûs de la commune; prix de primeur, de 250 à 400 fr.

Vins blancs produits par 1/2 enrageat, 1/2 blanquette, folle, chalosse blanche, etc., gén. destinés aux opérations; prix de primeur, 170 à 220 fr., logés.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Pinang (Chassériau)	80	20
Château-Senailhac (Mlle de Saint-Amour)	70	»
Château-Lemit (Teyssonneau)	45	18
A Fontenille (Mme Dufresne)	20	50
A Lespiaut (Lucien Faure)	20	»
A Perniot (Girard)	20	30
A Dupeyrat (Villechenoux)	20	5

[1] Le domaine de Gobineau, situé à côté de celui de Lesperon, offre une culture très-soignée et un excellent choix de cépages.

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Bellevue (E. Faure)........	20	15
A Nicolas (Girardeau)........	15	6
A Côte-Rôtie (famille Marès) .	15	»
A Loduc (J.-E. Aka).........	15	»
A Lachaux (Vve Lafon)......	10	80
Château-Palot (Hrs Balguerie)	10	50
A Biré (Vve Lassalle Hérou).	10	40
A Collége (Texier)...........	10	15
A Gignoux (Auriel)..........	10	10
Au Landais (Mme Ramondeau)	»	20
A la Roche (1) (Ivoy).........	»	15

Une vingtaine de petits propriétaires font de 5 à 15 tonn. vins rouge ou blanc.

Curé : Heyet.
Maire : Jean-Ernest Faure.
Adjoint : Jean Maubilas.
Secrétaire-instituteur communal : Roussel (63 élèves).
Institutrice communale : Mlle Cazaux (25 élèv.)
Contrib. indir. (buraliste des) : Lecourt.
Boulangers : Bentéjac, Fort.
Charpentiers : Lescan, Perrin, Vieillefond.
Charrons : Brun, Furt.
Denrées coloniales et grains : Laporte, Mme Lescan.
Forgeron-serrurier : Maubilas.
Maréchal-ferrant : Lavergne.
Fêtes locales : au bourg, le 29 juin ou le dimanche suivant; à Mellac, le 16 août ou le dimanche suivant.

YVRAC. — 789 h. — 849 hect. — 53 m. d'alt. — 4 k. à l'E.-S.-E. du Carbon-Blanc; 13 k. au N.-E. de Bx. — **B.** : au N., par Sainte-Eulalie et Saint-Loubès; à l'E., par Saint-Loubès et Montussan; au S., par Tresses et Artigues; à l'O., par Lormont et le Carbon-Blanc. — **Arr.** par la Cardinale. — **Rte Nle** de Bx à Lyon. — **Ch. d'int. c.** de Tresses à Caverne. — **B. de P.** : Bx-la Bastide. — **B. T.** : Lormont. — **Vill. pr.** : Yvrac, les Tabernottes, le Teycheney et le Boishaut.

Sol sablonneux ou argilo-calcaire. Cette dernière nature domine vers l'E., le N. et l'O. — **Sous-sol** pierreux vers le N., offrant vers le S., de l'argile ou une terre dure et rougeâtre.

Division du sol : vig. en joual., 550 hect.; ter. lab., 90; prés, 42; chênes et pins, 100; chât., 15; sol bâti et j., 28; ch., 23; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec, 1/4 mancin, 1/4 jurançon, cabernet, merlot et autres cépages, corsés et colorés, classés dans les bons ordinaires de l'Entre-deux-Mers; prix de primeur, de 250 à 400 fr.

Vins blancs produits par 2/3 enrageat, 1/3 semillon, chalosse et blanquette; ils ont beaucoup diminué d'importance depuis quelques années et tendent tous les jours à disparaître pour faire place aux vins rouges.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Caire (Eymenié)..........	70	»
A Pey-Bonnet et Lafite (vicomte du Val)....................	45	8
A Hameau (Ducasse).........	25	»
A Bellevue (Vve de Lavalette)	18	»
Château-Blanzac (2) (Carles fils, Dr Marmisse, Binaud, courtier, et Lartigue, notaire)..	140	10
Château-de-Lort (3) (Lajard)..	80	30
A Morpain (de Béchade).....	80	»

(1) Le domaine de la Roche, assis sur les communes de Tresses et de Pompignac, comprend 40 hect. qui se divisent en terr. arables, prés, chât. et vig. Le vignoble, en voie d'agrandissement, produira bientôt 30 tonn. de vin blanc; les terr. lab. produisent 150 à 200 hectol. de blé.

(2) Le Château-Blanzac commande un domaine de 50 hect., dont 26 sont en vignes, le reste en prairies naturelles ou artificielles, en terres labourables et en garennes. Le vignoble, situé principalement en côtes, est regardé comme un des mieux cultivés du pays, et a obtenu une médaille d'or de la Société d'Agriculture de la Gironde. Ses vins sont très-recherchés par les courtiers de Bordeaux. Le Château-Blanzac est remarquable par son heureuse situation et par le panorama qui se déroule à ses pieds.

(3) Le Château-de-Lort commande un domaine de 180 hect., assis sur les communes de

	Tonneaux vin r.	vin b.
Ch.-de-Choisy (1) (Bernard jne)	60	10
A Jean-Chou ou la Moneterie (Cazillac)	50	12
A Peyrerey (Aymard)	60	»
A Cap-de-Fer (Faurie fils aîné)	50	»
A Labatut (Cassy)	25	»
A Maillard (Vtesse de Lavaur)	20	5
A Royer (Tandonnet)	25	»
A la Chapelle (Nardon)	20	»
Id. (Fouchat)	15	»
A Chatelus (Redon)	15	5
A la Mégue (Lessance)	18	»
A Bonneau (Lavidalie)	15	»
A Gréseau (Darsoulle fils)	20	»
A Gréseau (Teycheney)	15	»
Id. (Duleau)	15	»
A Faverie (Faverie)	18	»
A Renard (Gelot)	15	»
Au Pin (Vve Faure)	15	»
Id. (Barbou)	15	»
Id. (Aradel)	12	»
A la Cure (Girard)	12	»
Au bourg (Gendre)	15	»
Id. (Beaudet)	15	»
Id. (Morpain)	15	»
Au Moulin de Galias (Deville)	15	»
Sur la Rte Nle (Collès)	15	»
En face Pey-Bonnet (Jacques)	15	»

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.



CHATEAU-DE-CHOISY

M. Bernard jeune, propriétaire.

Curé : Fleys.
Maire : Jean-Etienne Cassy.
Adjoint : Faverie.
Instituteur communal : Sens (50 élèves).
Institutrice communale : Mlle Tourne (30 élèv.).
Aubergistes-cafetiers : P. Bodet, Delage.
Barriques (fabricants de) : Collès, Videau.
Bouchers : Delage, Lavalade.
Boulanger : Gendre.
Charpentiers : Ribeyrot aîné, Ribeyrot jeune.
Chaux hydraulique (fabrique de) : Redon.
Courtier : L. Mongie.
Denrées coloniales : Bodet jeune, Ribeyrot jeune.
Forgeron : Fr. Barbou.
Menuisier : Vivier.
Fête locale : deuxième dimanche de septembre.

Montussan et d'Yvrac, divisé comme suit : bois de chêne, 80 hect.; ter. lab., 40; prés, 30; vignes, 25; bâtisses et j., 5. Le vignoble, complètement transformé petit à petit depuis une douzaine d'années, produit actuellement une moyenne de 100 à 110 tonn., qui atteindra 150 tonn. lorsque toutes les vignes seront en plein rapport. Ce rendement sera encore augmenté par de nouvelles plantations projetées.
Ce domaine a obtenu en 1869, de la Société d'Agriculture de la Gironde, le prix d'ensemble, qu'elle offre chaque année à l'agriculteur dont la propriété est reconnue dans les meilleures conditions de culture.

(1) Le domaine du Château-de-Choisy comprend 57 hect., dont 30, consacrés à la vigne, sont situés sur des coteaux argilo-calcaires; 24 hectares sont en prairies, et 3 en garenne et jardins.

CANTON DE CASTELNAU

18,180 h. — 101,592 hect. — Divisé en 19 communes : Castelnau, Arcins, Arsac, Avensan, Brach, Cantenac, Cussac, Labarde, Lacanau, Lamarque, Listrac, Margaux, Moulis, le Porge, Sainte-Hélène, Salaunes, Saumos, Soussans, le Temple. — **B.** : au N., par les cantons de Saint-Laurent et de Pauillac; à l'E., par la Gironde; au S., par les cantons de Blanquefort et d'Audenge; à l'O., par l'Océan. — **Arr.** par la Gironde et de nombreux ruiss. prenant leur source sur le plateau des landes et se dirigeant les uns, à l'E., vers la Gironde; les autres, à l'O., vers les étangs de Lacanau, du Porge, du Palliou et du Petiq. Les principaux ruisseaux ou jalles se déversant dans la Gironde sont : 1° la jalle d'Arsac appelée aussi jalle de Laurina ou d'Angludet, aboutissant au fleuve par la Macqueline, après avoir traversé Cantenac et reçu les eaux de différents petits ruisseaux, le Hontique, le Barail-du-Duc, etc.; 2° la jalle de Soussans qui sépare Soussans de Margaux; 3° la jalle de Castelnau qui passe à Avensan, près du château Citran, au S. du bourg d'Arcins, et se jette dans la Garonne en séparant cette commune de celle de Soussans; 4° la jalle de Lamarque qui sépare cette commune de Cussac et qu'on nomme aussi jalle du Cartillon; 5° la jalle de Saussac, qui limite la commune de Cussac au N., et se jette dans la Gironde, au port de l'Archevêque, après avoir desséché une partie des marais de Beychevelle et reçu de nombreux petits ruisseaux venant des landes. Dans la partie O. de ce canton, les nombreux petits ruisseaux qui aboutissent aux étangs ne sont pas dénommés, le principal est le ruiss. de l'Eyron qui a ses sources à l'O. et au S. de Salaunes, passe au S. du bourg de Lacanau, et se jette dans l'étang.

Les **puits artésiens** ont donné de très-beaux résultats dans ce canton; nous citerons parmi les puits qui ont le mieux réussi : à Cantenac, ceux de MM. C. Godard et A. Lalande; à Margaux, ceux de MM. le vicomte O. Aguado, F. Beaucourt, Vve Sipière; à Labarde, celui de M. L. Barbier; à Moulis, ceux de MM. de Mauvezin et L. Fouquier; à Soussans, celui de M. A. Holagray. Ces différents puits donnent de 75 à 200 litres à la minute. Voir notre tome 1er pour renseignements détaillés sur la construction de chacun d'eux.

Sol offrant, à l'E. des alluvions peu étendues, sur les bords de la Gironde, de belles croupes graveleuses et quelques parties argilo-calcaires; au centre et à l'O., des landes sableuses, et à l'extrémité O., de hautes dunes séparant les étangs du littoral de l'Océan. — **Sous-sol** varié : argile, graves, marne, pierre ou alios. Cette dernière nature de sous-sol se trouve dans les landes sableuses qui occupent plus des 3/4 de la superficie de ce canton.

Les **marais** de ce canton sont tous assainis, aussi bien du côté des étangs du littoral que sur les bords de la Gironde et des jalles qui y aboutissent. Ils présentent aujourd'hui de riches terres labourables ou, le plus souvent, des prairies, des vimières et des baugières.

Revenus pr. très-variés :

1° **Vins rouges de graves**, des meilleurs du Médoc. On compte dans ce canton le célèbre crû de Ch.-Margaux, l'un des quatre premiers grands crûs de vin rouge, et les crûs de Rauzan, Durfort, Branne-Cantenac, Kirwan, Issan, Giscours, Malescot, Brown-Cantenac, Palmer, Desmirail, Ferrière, Becker, Marquis-de-Terme, Dauzac, le Tertre, etc., tous classés « grands vins de la Gironde. » A côté de ces crûs, connus partout où il y a des gourmets et payés souvent 3 à 4,000 fr. et même 7,000 fr. le tonneau, se trouvent un grand nombre de vignobles moins célèbres, mais tous excellents, produisant des vins fins très-bouquetés, séveux, plus ou moins corsés selon les contrées. La partie N. de ce canton offre, dans la région de Moulis, Listrac, Lamarque et Cussac, une série de crûs importants qui n'entrent pas dans les cinq catégories de crûs classés, mais dont plusieurs mériteraient d'y figurer.

2° **Vins rouges de palus** récoltés sur le territoire des communes de Cantenac, Margaux, Soussans et Lamarque ne dépassant pas 600 tonneaux. Ils sont généralement produits par de bons cépages et recherchés comme vins de palus. Les crûs de Port-Aubin et de Brouzac, à Cantenac, jouissent d'une ancienne réputation. La marque de Port-Aubin est très-connue en Hollande.

3° **Céréales** cultivées sur une très-petite échelle, dans les communes vinicoles qui bordent le fleuve, et en plus grande quantité dans toutes les communes de landes qui forment le centre et l'O. de ce canton. Dans ces communes, on cultive surtout le seigle, le millet, la millade et un peu de maïs ou de froment, dans les terres les moins maigres. En somme, toutes ces céréales sont loin de suffire à la consommation locale de ce canton.

4° **Foins** suffisant à la consommation de l'ensemble du canton, par suite de l'excédant qu'on trouve dans quelques domaines bordant le fleuve ou traversés par les ruisseaux qui y aboutissent.

5° **Bois de chênes**, noir, de 1re qualité, dans les environs de Castelnau, Moulis, Avensan, Arsac, exploités par des coupes régulières faites tous les douze ou quatorze ans et produisant de beaux faissonnats vendus de 75 à 80 fr. le cent, sur place.

6° **Bois de pins** occupant près du tiers de ce vaste canton, le plus étendu du département; ils sont exploités pour échalas, carassons, bûches et faissonnats, traverses de ch. de fer, poteaux de mine, planches et résine.

7° **Bétail** : *race ovine* comprenant 550 béliers, 25,000 brebis, 4,500 moutons, 1,000 agneaux.

Race bovine, 53 taureaux, 2,100 vaches, 1,220 bœufs, 320 bouvillons ou génisses, 250 veaux de un jour à trois mois.

Les bœufs et vaches servent, dans cette contrée, presque exclusivement aux travaux des champs. On y fait très-peu d'engraissement et d'élevage.

Dans la partie vinicole de ce canton, l'on trouve un grand nombre d'individus de la race bazadaise dont nous avons eu déjà l'occasion de signaler les qualités comme résistance au travail et sobriété.

Dans la partie des landes, on trouve presque partout la jolie race landaise plus ou moins perfectionnée, beaucoup plus de vaches que de bœufs.

Les produits de ces vaches sont généralement vendus à l'âge de trois mois.

La *race porcine* (3 verrats, 200 truies, 1,080 cochons) engraissée pour la consommation locale, les jeunes cochons sont presque tous tirés de l'arrt de Blaye.

Race galline, etc. (40,000 poulets, 4,000 canards, 1,000 pigeons, 300 oies), élevée et engraissée pour la consommation locale dans la partie E. du canton, tandis que, dans la partie O., les landais en expédient une assez grande quantité sur Bx ou dans la partie vinicole du canton.

Race chevaline (15 étalons, 1,200 juments, 550 chevaux, 175 poulains ou pouliches au-dessous de trois ans), généralement employée aux transports et aux labours dans les petits vignobles seulement. L'élevage n'est pratiqué que dans les landes et sur une très-petite étendue.

Race asine représentée par 290 individus.

8° **Poissons** : pêchés dans la Gironde, ne formant pas l'objet d'un commerce qui vaille la peine d'être signalé.

9° **Apiculture**, exploitée sur une assez grande échelle dans les landes, présentant 1,168 ruches en activité.

10° **Légumes** et **pommes de terre** suffisant à la consommation locale.

11° **Pierres**, moellons et quelques pierres dures extraites du côté de Moulis, pour les constructions du canton.

Mode d'exploitation : les petits propriétaires cultivant eux-mêmes leurs terres sont très-nombreux dans ce canton, surtout dans les parties vinicoles de Castelnau, Moulis, Listrac, Cussac, Lamarque, Arcins et Soussans. Les grands propriétaires exploitent leurs vignobles avec des prixfaiteurs, et leurs terres labourables avec des domestiques, ou, plus souvent, avec des métayers, et leurs bois de pins avec des résiniers recevant la moitié du produit brut de la gemme.

Le *prixfait* de vigne comprend ordinairement 8 journaux de 32 ares, sur lesquels on compte 24,000 pieds de vigne ; il est labouré gén. par les attelages du propriétaire et travaillé par des prixfaiteurs qui reçoivent, dans la plupart des communes du Médoc, 24 fr. par journal, soit 192 fr. par prixfait de 8 journaux, répartis comme suit : taille, 10 fr.; garnissage de lattes, de carassons, et maillage, etc., 2 fr. 50; pliage, 2 fr. 50; deux façons de cavaillon, 4 fr. ; chausserons, 1 fr. ; épamprage, 2 fr. ; sortir la terre autour des raisins, 2 fr. Ensemble, 24 fr. par journal.

Un vigneron ordinaire peut faire 12 journaux; il reçoit, en sus des 288 fr., trois barriques de piquette et une barrique de vin de presse.

Pour les vignes nouvellement plantées, on donne 10 fr. par journal, tout compris, jusqu'au moment où l'on met à la latte.

Depuis quelques années, divers propriétaires ont remplacé les prixfaiteurs par des domestiques gagés à l'année, qui reçoivent une moyenne de 600 fr., le logement, la boisson et le chauffage.

Le *métayage* est pratiqué de la façon suivante, dans les landes où l'on cultive les céréales : les dépenses sont supportées également par le métayer et le propriétaire, ce dernier reçoit la moitié du froment, 1/3 du seigle et 1/4 des petits grains récoltés à la Saint-Michel.

Les paysans de ce canton, aussi routiniers dans les vignobles médocains

que dans les landes, sont, dans cette première contrée, presque tous à l'aise, plus ou moins propriétaires, mais très-peu instruits.

Dans les landes, la vie plus que sobre, souvent même misérable des habitants de ces contrées déshéritées, s'améliore tous les jours, par les nouvelles voies de communication qui facilitent la vente plus avantageuse des bois, des agneaux et des résines. Les habitants ont presque tous conservé des susperstitions très-nombreuses.

Industrie représentée par quelques tuileries, dans les communes d'Arsac, d'Avensan et de Listrac; par quelques moulins à eau suffisant aux besoins du pays; par deux usines de produits résineux à Castelnau et une très-importante à Lacanau. — **Commerce** des laines et de la cire, à Castelnau; des vins dans la plupart des communes vinicoles.

CASTELNAU. — 1,645 h. — 2,387 hect. — 34 m. d'alt. près du ch. de Mauvezin. — 28 k. au N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Moulis; à l'E., par Avensan; au S., par Avensan et Sainte-Hélène; à l'O., par Sainte-Hélène et Moulis. — **Arr.** par trois ruisseaux dont le principal est le ruiss. de Tiquetorte, appelé aussi jalle de Castelnau. — **Rte Dle** de Bx au Verdon. — **Ch. de gr. com.** de Castelnau au Porge; de Castelnau à Carcans. — **Ch. d'int. c.** de Castelnau à Margaux; de Castelnau à Saint-Médard-en Jalle. — **Voitures** correspondant avec le ch. de fer, st. de Margaux. — **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg** important et bien bâti. — **Vill. pr.** : Eyrissan, Macavin, Villefort.

Sol : au N. et à l'E., terrain argilo-calcaire ou argilo-graveleux, consacré à la vigne et aux prairies; au S. et à l'O., terrain sablonneux ou sablo-graveleux, gén. consacré aux bois ou aux céréales. — **Sous-sol** : au N. et à l'E., marne, pierre, argile et graves; au S.-O., alios et sable; au S., pierre.

Division du sol : vig. en pl., 180 hect.; ter. lab., 215; prés, 97; chênes, 340; pins, 400; acacias, 16; chât., 6; landes, 1,029; sol bâti et j., 37; ch., 60; ruiss., 7.

Vins, produits par 3/5 malbec et merlot et 2/5 cabernets, corsés, et parfumés, ayant beaucoup gagné, depuis plusieurs années, par l'amélioration des cépages; prix de primeur, 400 à 1,000 fr. pour les crûs bourgeois, de 300 à 500 fr. pour les crûs artisans. La plupart des propriétaires énumérés ci-après ont une grande partie de leurs vignes dans Moulis, Listrac et Avensan, et leurs chais dans Castelnau. — **Bétail** : *race ovine*, 550 brebis, 120 moutons. — *Race bovine*, 118 vaches, la plupart laitières.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Larigaudière (1) (E. Guilhou)..	50	*Ch.-Cujac* (Vve Gonthier Lalande)	25

(1) Le domaine du Grand-Lambert, ancien crû Larigaudière, est porté dans la commune de Castelnau, parce que son principal manoir et ses chais s'y trouvent, mais ses vignes sont établies dans Moulis, au village des Grands-Lamberts. Ce vignoble a été augmenté, il y

CRUS BOURGEOIS (*suite*).

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Hugon (Hugon fils)	18	*Au bourg* (¹) (Mougés)	20
A Videau (Louis Videau)	18	Id. (Drillon)	6
A Marcou (Vᵛᵉ Minvielle)	15	Id. (Daurat)	15
A Galan (Galan fils)	18	Id. (Bacou)	8

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

Au bourg (Jeantry)	12	*Au bourg* (Verrière)	8
Id. (Verrière)	8	Id. (Bernadet fils)	8
Id. (Gachet)	12	Id. (Vialard)	8
Id. (Trigaut)	10	Id. (Rivière)	6
Id. (Martin)	10	Id. (Simon Martin)	6
Id. (Verrière aîné)	10	Id. (Meunier)	6
Id. (Malescot aîné)	10	Id. (Goulard)	6
Id. (Lagarde)	8	Id. (Moreau)	6
Id. (Delhomme)	8	Id. (Roux, menuisier)	6
Id. (Martin Raymond)	8	*A Jautard* (Baudoux)	8
Id. (Lagarde, oncle)	8	Id. (Baudoux Taudinet)	10
Id. (Arn. Moreau)	8	*A Michaud* (Poitou)	10
Id. (Chivret)	8		

Une quinzaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

Curé : Rausau. — *Vicaire :* Viros.
Maire : Louis Bonnet.
Adjoint : Pierre-Auguste Meunier.
Secrétaire : Taudinet.
Instituteur communal : Eyquem (69 élèves).
Institutrices communales : sœurs de Saint-Joseph (91 élèves).
Institutrice libre : Mᵐᵉ Dupont (15 élèves).
Juge de paix : Pigneguy.
Greffier : Despujols.
Juges suppléants : Bonnet, Bruyère.
Notaire : Landard.
Huissier : Goulard.
Agent-voyer : Antoune.
Receveur de l'enregist. : Graval d'Hauteville.
Percepteur : Pascault.
Contrôleur des contributions : Berger, à Bordeaux.
Receveur des contribut. indir. : de Bonnehé.
Postes (directrice des) : Mᵐᵉ Vᵛᵉ Gibert.
Télégraphe (directeur du) : Eyquem.
Gendarmerie (brigadier de) : Romagne.
Médecins : Dʳ Drillon, Dʳ Dutilh, Dʳ Girondier.
Sage-femme : Vᵛᵉ Lataste.
Soc. de sec. mut. : prés., Meunier (115 memb.).
Sapeurs-pompiers : commandᵗ, du Pavillon.
Cercle de l'Union : prés., Meunier (55 memb.).
Armurier : Castaing.
Aubergistes : Jeantry, Jolineau, Régère.
Banquiers : Eug. Bergeron, Duprat.
Barriques (fabricants de) : Arnaud, Marteau, Martin.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Berron, Hugon, Renouil.
Bestiaux (marchand de) : Rivière.
Bois de chauffage (marchands de) : Gourrion, Martin.
Bois de construction (marchands de) : Benac, Rochette, Servy.
Bouchers : Doussin, Jeantry, Verrière.
Boulangers : Davanceau, Guitard, Vᵛᵉ Trigaut, Vialard, Verrière, Pierre Verrière.
Cafetiers : Mᵐᵉ Cot, Daurat, Moreau, Vᵛᵉ Trigaut.
Chandelles (fab. de) : Eyquem, Vᵛᵉ Rey.
Charcutiers : Bergey, Chivret, Fourton, Sauts.
Charpentiers : Baudoux, Grenier, Labuchelle, Robert, Robin, Gobineau.
Charrons : Beaudoux jeune, Cruon.
Chiffons en gros : Claverie, Claverie neveu.
Cire et de miel (marchands de) : Bergeron, Duprat, Gontier, Lalande.
Cordonniers : Gisclon, Huguet, Pontet, Querillac, Trigaut.
Couteliers : Martin, J. Taudinet, P. Taudinet.
Denrées coloniales : Archambaud, Berron, Chivret, Vᵛᵉ Gontier, Labuchelle, Martin, Tougne.
Draps et nouveautés : Claverie, Robert, Franquet, André Morin, Morin aîné, Vᵛᵉ Roux.
Ferblantiers : Sabatier, J. Sabatier, Moreau.
Forgerons : Fortunat, Gachet, Lagarde, Moreau.
Grains et farines : Gontier, Malescot jeune, Taudinet, Videau.
Hôtels : Mᵐᵉ Cot (hôt. du Cerf), Daurat (hôt. Daurat), Jeantry (hôt. des Landes).
Laines (négociant en) : Adrien Bergeron.
Magasin universel : Nicolas Martin.
Maréchaux-ferrants : Delhoume, Videau.
Menuisiers : Bosc, Ferrotin aîné, Ferrotin jeune, Rebière, Roux.
Meuniers : Videau, au moul. de l'Isle (moulin à vapeur et à eau); Baulé, au moul. de Campet; Daniau (moulins à eau).
Parapluies (marchand de) : Lacombe.
Pharmaciens : Drillon, Lasteucau.
Peintres-vitriers : Cazat, Louis Chivret.
Plâtriers : Arnaud, Plaçais.
Résineux (produits) : L. Chivret, Lavandié.

---

a quelques années, d'une partie des vignes de Ruat-Menessier, qui était, avant son démembrement, l'un des crûs les plus remarquables de Moulis. Ce vignoble, où M. Guilhou na admis que des cépages de 1ᵉʳ choix, se trouve, pour les 3/4, sur des graves sèches ou argileuses, pour 1/4 sur des terres fortes.

(1) Vignes au Puy-de-Menjon, communes de Listrac et de Moulis.

Quincaillier : Martin.
Scierie mécanique : Beaudoux.
Selliers-bourreliers : Dabadie, Meunier, Paché, Renous jeune.
Tisserands : Gaujac frères.
Vins (négociants en) : Chivret, Moliet, Rey, Violard, Viaud.

Voituriers : Mignard, Gourrion.
Marchés : tous les samedis matin.
Foires : veille des Rameaux, veille de la Pentecôte, 25 et 26 juillet, premier samedi avant la Toussaint, samedi gras.
Fête locale : saint Jacques (25 juillet).

ARCINS. — 391 h. — 677 hect. — 15 m. d'alt. — 33 k. au N. de Bx; 10 k. au N.-E. de Castelnau. — **B.** : au N., par Lamarque; à l'E., par le fleuve; au S., par Soussans; à l'O., par Moulis. — **Arr.** par la Gironde et par la jalle de Meyre qui la limite au S. — **Ch. de fer,** st. de Moulis et halte de Soussans. — **Rte Dle** de Blanquefort à Lesparre. — **B. de P.** : Cussac. — **B. T.** : Margaux. — **Bourg** peu important. — **Vill. pr.** : Gagnac.

Sol gén. graveleux et légèrement ondulé, offrant, au S., quelques marais assainis, et, à l'E., de fertiles palus. — Le **sous-sol** des parties graveleuses présente l'alios ou la grave.

Division du sol : vig., 267 hect.; prés, 164; pât., 143; oseraies et saussaies, 36; ter. lab., 4; chênes, 30; landes, 3; sol bâti et j., 8; ch., 20; ruiss., 2.

Vins rouges analogues à ceux de Soussans, fins et bouquetés; prix de primeur, 500 à 1,200 fr. dans les 1ers crûs de la commune; de 400 à 750 fr. dans les crûs artisans.

Foins expédiés en grande quantité sur Bx ou les communes voisines.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.
Château-d'Arcins (marquise de Clermont-Mont-Saint-Jean)	200
Ch.-Barreyre (du Périer de Larsan)	45
A Tramont (fam. Baron)	20
A Arnauld (J.-B. Lafargue)	40

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

Au bourg (Renouil)	25
Id. (Robert)	25
Id. (Labuchelle aîné)	20
Id. (Bosc frères)	15
Id. (Renaud et Lartigue)	15
Id. (Videau)	10
Au bourg (Pinet frères)	10
Id. (Pinet Perey)	10
Id. (Jean Raymond)	8
Id. (Papot)	5
Id. (Hippolyte Labuchelle)	5

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

Curé : Larrieu.
Maire : Timothée du Périer de Larsan.
Adjoint : Jean Papot.
Secrétaire-instituteur : Pierre Pétric, école mixte (20 garçons, 26 filles)

Société de secours mutuels : société de Saint-Vincent-de-Paul, prés., Labuchelle aîné (70 memb.).
Fête locale : 15 août.

ARSAC. — 809 h. — 3,219 hect. — 31 m. d'alt. près le Château-d'Arsac — 10 k. au S.-E. de Castelnau; 24 k. au N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Cantenac; à l'E., par Macau; au S., par le Pian; au S.-O., par Saint-Aubin; à l'O., par Saint-Raphaël; au N.-O., par Avensan. — **Arr.** par le Laurina et autres petits ruisseaux qui vont se jeter dans la jalle des marais de Labarde, près d'Angludet. — **Fontaine** minérale à Linas. — **Ch. de fer,** st.

de Macau. — **R^te D^le** de B^x à Saint-Vivien. — **Ch. d'int. c.** de Louens à Avensan. — **B. de P.** : Margaux. — **B. T.** : Margaux. — **Vill. pr.** : Arsac, Guiton, le Gravier, le Pyis, Ligondra.

Sol : à l'E., un plateau ondulé assez élevé et sablo-graveleux; à l'O., terrains sablonneux et landes. — **Sous-sol** : à l'O., alios; vers l'E., graves, argile et marne.

Division du sol : vig., 500 hect.; chênes, 400; prés, 380, ter. lab., 345; prés, 35; pât., 25; oser., 3; landes, 1,410; sol bâti et j., 34; ch., 76; ruiss., 11.

Vins rouges très-estimés; ils sont, dans les 1ers crûs, analogues à ceux de Margaux et de Cantenac; prix de primeur, 500 à 1,400 fr., pour les crûs bourgeois.

Taillis de **chênes** et **pins**.

Céréales (seigle, maïs, froment) et **légumes**, ne suffisant pas à la consommation locale.

Bétail : 100 vaches laitières dont le produit est porté à B^x, ainsi que celui de 2,500 têtes de volailles.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

5e CRU CLASSÉ	Tonneaux vin r.
Château-du-Tertre (1) (Henri Kœnigswarter)	85



CHATEAU-DU-TERTRE
(5e CRU CLASSÉ)
M. Henri Kœnigswarter, propriétaire.

(1) Le domaine du Château-du-Tertre (Arsac-Margaux), limitrophe, au N., du crû Brown-Cantenac, à l'E. de celui de Giscours, est situé sur une des croupes les plus élevées du Médoc, d'où lui vient son nom. Il a une étendue de 125 hect. Son vignoble, d'une contenance de 50 hect. en un seul tenant, est remarquable par son heureuse exposition, la composition de ses belles graves et le choix des cépages où domine largement le cabernet-sauvignon. Ses vins, d'une grande finesse, se distinguent par leur jolie couleur et leur sève parfumée. Sa production varie entre 80 et 100 tonn. Les vins du Tertre sont classés, par quelques auteurs, deuxièmes 4mes grands crûs de Médoc, et, par d'autres, comme premiers 5mes. M. Henri Kœnigswarter, propriétaire de cet excellent crû depuis le commencement de 1870, y a effectué des améliorations considérables.

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Chât. d'Arsac (1) (Hostein-Fatou).	125	*A Montbrison* (Chaix-d'Est-Ange fils).........................	30
A Baury (Vve Sipière)...........	45		



CHATEAU-D'ARSAC

(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)

M. Hostein-Fatou, propriétaire.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

A Tricots (Grenier frères).......	15	*Au bourg* (David)................	6
A Bel-Air (Thibaut).............	15	Id. (Duran)................	5
Id. (Gondat)...............	6	Id. (Baziadoly jeune).......	6
A Canteloup (Dutruch)...........	5	Id. (Gravier)...............	6
Aux Graves (Raymond)..........	10	*A la Mouline* (Vve G. Lalande)...	6
A Guiton (Guiton).............	10	*A Ligondra* (famille Dubos)......	10
Id. (Dejean)................	6	Id. (Vve Jadouin)..........	10
Au bourg (famille Lambert)......	12	Id. (Blanchard)............	8
Id. (Dufour)................	8	*A Linas* (Renouil)...............	10
Id. (famille Teychonneau)...	6	*Au Lucquet* (Arn. Lalande)......	6

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

Curé : Bonnet.
Maire : Pierre Raymond.
Adjoint : Pierre Gravier.
Secrétaire-instituteur communal : Turban (51 élèves).
Institutrices communales : sœurs de l'Immaculée-Conception (38 élèves).
Société de secours mutuels : société de Sainte-Marie, prés., Raymond (82 memb.)

Aubergistes : Arnaud Berthoumieu, H. Guitard.
Barriques (fabricant de) : Arn. Gravier.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Flous, Taillet.
Bois (marchands de) : Eyquem, Molles. Raymond.
Boulanger : Gravier.
Briques et tuiles (fabricants de) : Bachelot, Blanchard, Dutruch.

(1) Le Château-d'Arsac commande un domaine de 267 hect. Son vignoble, en voie d'agrandissement, comprend aujourd'hui 66 hect., et en aura 100 dans quelques années. Il est situé sur un terrain des plus propices à la qualité des vins. Toutes les nouvelles plantations sont faites sur un sol sablo-graveleux, à fond d'alios avec les cépages suivants : 1/2 cabernet-sauvignon, 1/2 cabernet-gris, verdot et malbec, ce dernier en faible proportion. Grâce aux soins que M. Hostein apporte à la culture et à la vinification, les vins de ce crû se perfectionnent tous les jours et se recommandent déjà par beaucoup de finesse et de bouquet.

Le Château-d'Arsac est entouré de 27 hect. de prairies nourrissant 30 vaches laitières et le bétail nécessaire aux travaux de ce domaine. 150 hect. environ sont en bois de pins ou de chênes.

Charpentiers : Boutin, Coulau.
Denrées coloniales : Champagne, Gravier, Renouil, Seurin.
Forgerons-maréchaux : Perrey, Raymond.
Menuisier : Gravier.
Meunier : Grenier, au moul. de Tricots.
Sabotier : Guitard.
Fête locale : saint Germain (31 juillet).

AVENSAN. — 1,240 h. — 5,224 hect. — 31 m. d'alt. près de Villeranque. — 3 k. à l'E. de Castelnau; 29 k. au N. de Bx. — **B.** : au N., par Moulis et Soussans; à l'E., par Soussans et Cantenac; au S., par Arsac, Saint-Aubin et Salaunes; à l'O., par Castelnau. — **Arr.** par la jalle de Tiquetorte ou de Castelnau, qui se jette dans la Gironde à Meyre, et par le ruiss. de Dehez, qui prend sa source à Saint-Raphaël et se jette dans la jalle, à la jonction de Castelnau et d'Avensan. — **Ch. de fer,** st. de Margaux et halte de Soussans. — **Ch. d'int. c.** de Castelnau à Margaux; de Louens à Moulis. — **B. de P.** : Castelnau. — **B. T.** : Castelnau. — **Bourg** peu important. — **Vill. pr.** : le Pont, Barreau, Malet, Primat, Romefort, Villeranque, la Grave, Pelin et Saint-Raphaël, où naquit au quinzième siècle l'évêque Pey-Berland.

Sol offrant : au N., des terres fortes argilo-calcaires; à l'E., des graves; au S. ou à l'O., des sables argileux ou graveleux. — **Sous-sol** varié : au N., de la pierre ou de la marne; à l'E., de la grave; au S., de la pierre, de l'argile ou du sable; à l'extrémité O., du sable argileux ou de la grave.

L'agriculture a fait de grand progrès dans cette commune; les propriétés valent généralement plus du double de ce qu'elles valaient il y a trente ans.

Division du sol : ter. lab., 690 hect.; vig., 320; prés, 220; pât., 60; pins et semis, 2,200; chênes, 913; acacias, 20; chât., 2; aub., 44; landes, 660; sol bâti et j.. 36; ch., 90; ruiss., 9.

Vins rouges se rapprochant, par la finesse et le bouquet, de ceux de Margaux, mais plus corsés que ces derniers; ils sont recherchés pour l'Allemagne; prix de primeur, 450 à 1,300 fr. dans les crûs bourgeois; de 400 à 700 fr. dans les crûs artisans.

Bétail : 283 vaches presque toutes laitières; 10 troupeaux de brebis d'environ 100 têtes, 1,000 têtes de volaille.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Citran (1) (Vve Clauzel)	300	*Domaine de Villegeorge* (2) (Marcelin Clauzel)...............	20
Château-Meyre (Vve Estèbe)....	25		

(1) Le Château-Citran, dont nous donnons ci-après le dessin, commande un domaine d'environ 600 hect., divisés comme suit : ancien vignoble, 120 hect.; jeunes plantations, 30; prés, 100; ter. lab., 50; bois de chênes, taillis ou garennes et acacias, 200; bois de pins, 100.
Le vignoble, divisé en deux grands enclos, est complanté pour 3/4 en cabernet-sauvignon et pour 1/4 en merlot. L'enclos le plus étendu est composé de graves pures, de même nature que les terrains de Margaux, l'autre est argilo-calcaire, de même nature que ceux de Moulis. Ces deux enclos sont presque entièrement sur un terrain élevé; chaque pièce forme un petit coteau légèrement incliné. Les récoltes ont donné jusqu'à 300 tonn. de premier vin; mais, avant peu d'années, ce chiffre sera dépassé à cause de plantations nouvelles, et pourra être pris comme moyenne.
On trouve sur ce domaine 40 vaches laitières bordelaises, 45 vaches et bœufs de travail, race bazadaise, 20 chevaux, juments ou poulains, 200 brebis mérinos métis.

(2) Le domaine de Villegeorge comprend environ 63 hect.; son vignoble, assis sur les communes d'Avensan et de Soussans, a une étendue de 15 hect. Il est parfaitement situé et

CRUS BOURGEOIS *(suite).*

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Chât.-Donissan (comte de Pontac)	25	*A Saint-Monlon* (Drillon, médecin).	6
A la Cure (Ed. Dufresne).......	30	*Au Chalet* (Labarthe, Loze et Beau)........................	12
A Bonneau (¹) (Perrogon).......	30		



CHATEAU-CITRAN
CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR.
Mme veuve Clauzel, propriétaire.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

Le Haut (Galan)...............	20	*Au Pont* (Drillot Métayet)......	5
A Bel-Air (Dubos).............	8	Id. (Meyre)..	5
Id. (Douat)....	5	*A Barreau* (Braquessac)........	12
Au bourg (Métria)..............	10	*A Primat* (Poujeaux)...........	6
Id. (Veyries aîné).........	10	*A Romefort* (Branas).......	10
Id. (B. Joannès) (²)........	8	Id. (Damas)...............	10
A Ditey (Veyries jeune).........	10	*A Malet* (Braquessac)...........	10
Au Pont (Robin aîné)...........	8	Id. (F. Douat)............	5
Id. (Bernard Robin).......	8	*A Peyhaut* (Ribérol)............	10
Id. (Dubos aîné)..........	5	*A la Tuilerie* (Jean Darquier)...	10
Id. (Guil. Veyries).........	5	*A Lagrave* (Constantin).........	6

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

Communaux, 657 hect. de landes ou bois; Jean Hostein, dit Calaris, 133 hect. taillis et pins; à Béron (Jeangrand), 114 hect. taillis, pins et prés.

---

complanté, pour les 3/4 en cabernet-sauvignon et pour 1/4 en divers cépages fins; ses vins sont des plus recherchés de la contrée. Ce vignoble, récemment acheté par M. Marcelin Clauzel, est l'objet de nombreuses améliorations qui porteront la moyenne de sa production à plus de 20 tonneaux.

(¹) Le domaine de Bonneau comprend 87 hect. dont 18 hect., consacrés à la vigne, se trouvent au N. de la commune, sur des terrains graveleux et marneux, produisant un des meilleurs vins d'Avensan Le reste du domaine offre 11 hect. de prairies, 10 hect. de terres labour. et 48 hect. de chênes, pins et acacias.

(²) Le domaine de M. Bertrand Joannès, situé à Bénillan, près de Donissan, comprend 31 hect., dont 4 sont consacrés aux prairies, 2 aux ter: lab., 20 aux pins et 5 aux vignes, qui, presque toutes jeunes et parfaitement exposées, forment un des meilleurs crûs artisans de la contrée.

Curé : Lacoste.
Maire : Michel Dufresne.
Adjoint : Jean Veyries aîné.
Secrétaire-instituteur communal : Delpoujet (47 élèves).
Institutrices communales : sœurs de Saint-Joseph (43 élèves).
Société de secours mutuels : Saint-Eutrope, prés., Clauzel.
Aubergistes : Hugon, Vieillard.
Bois (marchands de) : Bouey, Métriat.
Briques et tuiles (fabricant de) : Darquier père.
Charpentiers : Bouey, Delpoujet jeune.
Denrées coloniales : Boutaud, Adr. Delpoujet.
Draps et nouveautés : Labout aîné.
Forgerons-maréchaux : Robert, Vialard aîné, Vialard jeune.
Menuisier : Delpoujet aîné.
Meuniers : Brach, au moul. de Carbonnieux; Grenier, au moul. de Romefort; Lafon, au moul. de Lataste; *moulin à vent,* Bergeron, à Lujan.
Vins : B. Joannès, négociant et commissionnaire; Veyries aîné, commissionnaire.
Foire de bestiaux : assez importante, à la Saint-Raphaël (le 15 juillet).
Fête locale : saint Pierre (29 juin).

BRACH. — 230 h. — 2,860 hect. — 28 m. d'alt. au bourg. — 11 k. à l'O.-N.-O. de Castelnau; 39 k. au N.-O. de B^x^. — **B.** : au N., par Carcans et Saint-Laurent; à l'E., par Listrac; au S., par Sainte-Hélène; au S.-O., par Lacanau; au N.-O., par Carcans. — **Arr.** par de nombreux petits ruisseaux se dirigeant : les uns, vers l'étang de Carcans, les autres, vers la Gironde. — **Ch. de gr. com.** de Carcans à Castelnau. — **B. de P.** : Castelnau. — **B. T.** : Castelnau. — **Vill. pr.** : le Mayne-Bernard, le Mayne-Pauvre, le Meynieu et Brach, où se trouve une église gothique moderne, avec clocher élancé, terminé en 1870 (architecte, M. Labbé).

Sol gén. sablonneux. — **Sous-sol** de sable ou d'alios; un peu d'argile vers le Nord.

Division du sol : pins et semis, 2,400 hect.; ter. lab., 200; chênes, 50; prés, 29; landes, 134; sol bâti et j., 12; ch., 20; ruiss., 15.

Céréales et foins ne suffisant pas à la consommation locale.

Bétail : *race ovine,* 18 béliers, 1,000 brebis, 600 moutons et 650 agneaux; *race galline,* 1,100 poulets. — 250 canards.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Seigle.	Hectares.
Nicolas frères	»	684
Jean Gaillard	55	109
Raymond Moreau	70	104
François Guillebeau	70	102
Pierre Blanc	70	96
Guill. Seguin	60	93
Jean Bacquey	70	75
Antoine Icard	50	72
Pierre Lagune	60	62
Guill. Meyre	50	61
Communaux ensemencés	»	506

Une trentaine de petits propriétaires font à peu près leur consommation en céréales.

Curé : Blancan.
Maire : Jean Gaillard.
Adjoint : R. Seyrau.
Secrétaire-instituteur : Boulerne, école mixte (8 garçons, 12 filles).
Aubergistes : Bergeron, Denis, Ferrand.
Briques et tuiles (fabricants de) : J. Gaillard, J. Ferrand.
Charpentier : Arm. Bompan.
Charron : Caplong.
Forgeron : Pierre Barreau.
Fête locale : 20 janvier.

CANTENAC. — 1,028 h. — 1,417 hect. — 19 m. d'alt. au moul. d'Issan. — 10 k. à l'E. de Castelnau; 25 k. au N. de B^x^. — **B.** : au N., par Margaux; à l'E., par la Gironde; au S., par Labarde et Arsac; à l'O., par Avensan. — **Arr.** par la Gironde, par son affluent la jalle d'Arsac, appelée aussi jalle de Laurina ou d'Angludet, et par les affluents de cette jalle, les ruiss. de

Hontique et du Barrail-du-Duc. — **Ch. de fer**, st. à Margaux. — **R[te] D[le]** de B[x] à Lesparre. — **Ch. d'int. c.** de Castelnau au port de Margaux. — **B. de P.** : Margaux. — **B. T.** : Margaux. — **Vill. pr.** : Cantenac, Issan, Jean-Faure, Lagunegran, les Eycarts, Marian, Mathéou, Ninotte, Benqueyre, **port** d'Issan.

Sol : à l'E., plaine alluviale consacrée aux prairies et aux vignes dites de palus; dans le reste de la commune, terrain ondulé très-graveleux, fertile, très-favorable à la vigne et à la qualité des vins; vers l'extrémité O., quelques parties sablonneuses et terres de bruyère. — **Sous-sol** : graves et alios, au centre et à l'O.; alluvions à l'E.

Division du sol : vig., 600 hect.; prés, 179; marais et pât., 70; ter. lab., 40; pins, 277; landes, 20; chênes, 66; acacias, 3; oser., 11; sauss. et aub., 37; sol bâti et j., 25; ch., 44; ruiss. et riv., 45.

Vins rouges de graves excellents, rivalisant, par leurs bonnes qualités, avec ceux des meilleures communes du Médoc, surtout par l'élégance et l'abondance de leur sève, par leur finesse, leur bouquet et leur moelleux qui les distinguent particulièrement; ils ont aussi une belle couleur et de la tenue. Cette commune renferme un grand nombre de crûs classés : un deuxième, quatre troisièmes, deux quatrièmes, et plusieurs bourgeois supérieurs. Le Château-Margaux a une partie de ses vignes dans Cantenac. — **Vins de palus** obtenant de 25 à 50 fr. de plus que les vins de palus ordinaires.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

2e CRU CLASSÉ

	Tonneaux vin r.
Château-Brane-Cantenac (1) (familles Berger et G. Roy)................	100

3es CRUS CLASSÉS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Kirwan (2) (Godard)....	70	*Ch.-Brown-Cantenac* (4) (A. Lalande)	110
Château-d'Issan (3) (G. Roy).....	100	*Château-Palmer* (5) (I. Pereire)....	125

(1) Le crû de Brane-Cantenac est situé au sommet du plateau de Cantenac. C'est assurément le plus beau vignoble et le meilleur crû de cette commune renommée. Dans ce beau vignoble, créé avec le plus grand soin, par le baron de Brane, qui s'occupa exclusivement de ce crû après avoir vendu Brane-Mouton, tout est sacrifié à la qualité, et les 50 hect. de vignes de Brane-Cantenac ne produisent qu'environ 100 tonn. Les bonnes années ont été payées jusqu'à 3,000 et 4,000 fr. Il appartient aujourd'hui aux familles Berger et Roy, qui continuent l'œuvre de leur predécesseur, et a obtenu à l'Exposition universelle de 1867, la grande medaille d'or pour les vins de Brane-Cantenac.

(2) Le crû de Kirwan est classe en tête des 3es crus; ses vignes, contiguës à celles des Châteaux-Margaux, Rauzan et Brane, sont situées sur les croupes les mieux exposées de la commune; elles occupent 35 hect., complantés des meilleurs cépages. Le prix de ses vins a atteint souvent celui des 2es crûs, et sa récolte de 1868 a été vendue, en primeur, 3,200 fr. le tonn.

C'est sur cette propriété qu'a été creusé le premier puits artésien du Médoc; sa profondeur est d'environ 85 mètres, et son débit de 300 litres à la minute, à 3 mètres au-dessus du sol.

(3) Le Château-d'Issan commande un des domaines les plus considérables et les plus anciens du Médoc. Son histoire remonte à l'époque de l'occupation de la Guienne par les Anglais. Sur la porte de son vieux chateau, on lit cette devise : ***Regum mensis arisque Deorum***. Son vignoble a toujours tenu rang parmi les meilleurs du Médoc. Il est admirablement situé et produit des vins qui, tout en conservant le bouquet exquis particulier au territoire de Cantenac, ont beaucoup d'analogie, comme force, chair et couleur avec les grands vins de Saint-Julien. C'est ce double caractère qui a fait la réputation du Château-d'Issan Il possède 45 hect. des meilleurs cépages. Ses vins ont obtenu une médaille d'or à l'Exposition d'Altona, en 1869. A l'Exposition universelle de 1867, le Château-d'Issan a été déclaré hors concours, M. Roy, son propriétaire, présidant une des classes du jury des récompenses.

(4) Ce domaine possède un puits artésien donnant 850 litres à la minute.

(5) Le vignoble de Palmer, remanié par le général Palmer sous la restauration, était autre-



CHATEAU-D'ISSAN
(3e CRU CLASSÉ)
M. G. Roy, propriétaire.



CHATEAU-PALMER
(3e CRU CLASSÉ)
M. I. Pereire, propriétaire.

---

fois connu sous le nom de Château-de-Gasq, du nom de son propriétaire, qui fit connaître ses vins au palais du maréchal de Richelieu, plus tard à la cour de Louis XV et contribua beaucoup à étendre la réputation des vins de Médoc. Il comprend 82 hect. complantés de cépages de choix et répartis sur les communes de Cantenac et de Margaux. Au domaine de Palmer est joint le vignoble de Boston qui en est éloigné d'environ 4 kilomètres. C'est encore une création du général Palmer. A la suite des ravages de l'oïdium, ce vignoble fut complé-

4es CRUS CLASSÉS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Poujet (de Chavaille)...	25	*Le Prieuré* (Mmes Rosset et Pagès)	35

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS

Martinens (Garnier)............	90	*Pontac-Lynch* (Eyrem)..........	20
A Angludet (J. Jadouin)........	25	*La Tour-Massac* (P. Darquier)..	20
Id. (Paul Promis) (1).......	25	*Château-Vincent* (Vve Jadouin)..	25
Id. (Legras)..............	10	*Château-Montbrun* (Jadouin)....	8

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

A Jean-Faure (Gondat frères)...	30	*Au bourg* (Chartron)............	12
Id. (Gondat Marian).......	15	Id. (Guérin jeune).........	10
A Issan (Marie dit Mariot)......	8	Id. (Guérin aîné)..........	5
Id. (Moreau)............ .	7	Id. (Guillot)...............	5
Id. (Boisjancy)............	4	*Aux Eycarts* (Etienne Moureau).	8

Une vingtaine de petits propriétaires font en graves de 1 à 5 tonn.

EN PALUS

A Port-Aubin (2) (de Marolles) (chai au bourg).............	160	*Château-Vincent* (Vve Jadouin)..	8
A Brouzac (Paul Clermont)....	40	*A Vincent* (Jean Darquier)......	12

Curé : Bousquet.
Maire : Pierre Eyrem.
Adjoint : Jean Elies.
Secrétaire-instituteur communal : Goujard (53 élèves),
Institutrice communale : Mme Goujard (34 él.).
Institutrices libres : sœurs de la Présentation (59 élèves).
Aubergiste : Guérin aîné.
Barriques (fabricant de) : Jules Jadouin.
Boucher : Garnier.
Boulanger : Bertrand fils.
Charpentier : Guérin aîné.
Denrées coloniales : Dubos, Guérin, Vve Yssan, Roy, à Issan.
Forgerons-maréchaux : Bauquet, Renard aîné, Renard jeune.
Vins (négociants en) : Eyrem, Jules Jadouin, à Issan.
Fête locale : 22 juillet.

---

tement détruit. Depuis 1858 il a été entièrement rétabli avec un choix de cépages qui lui assure les meilleurs produits; il compte aujourd'hui 27 hect. de vignes en un seul tenant, et en parfait état, dont la production augmente tous les ans. Palmer et Boston réunis, produisent une moyenne de 125 tonn., qui sera dépassée; leur vin, un des meilleurs de leur classe, a souvent rivalisé avec celui des 2mes crûs.

Ce domaine possède dans Margaux et Avensan 25 hect. de prés, 11 de terr. lab. et vimières et, dans Avensan, 29 hect. de bois.

(1) Le domaine d'Angludet formait autrefois une très-importante propriété appartenant à M. Legras. Son crû fort distingué était classé 4e. En 1771, au décès de M. Legras, le domaine fut partagé entre ses quatre fils, et deux des lots de ce partage sont encore possédés par leurs descendants directs. Le lot du fils aîné est aujourd'hui la propriété de M. Paul Promis; il comprend 33 hect., dont 11 hect., consacrés à la vigne, donnent actuellement 20 tonn. Par suite des nombreuses améliorations introduites par M. P. Promis dans ce vignoble, sa production atteindra d'ici peu 25 à 30 tonn. Il est complanté en cabernet-sauvignon, cabernet franc et surtout carmenère; il confronte avec les vignobles de Giscours, Kirwan, Desmirail, Brown-Cantenac.

Si ce crû a perdu son rang de 4e par suite de l'abandon où l'avaient laissé longtemps ses anciens propriétaires, il est aujourd'hui recherché à l'égal des meilleurs crûs bourgeois supérieurs de Médoc et tend à reconquérir son ancien rang, grâce aux soins de M. Paul Promis, petit-fils de l'ancien propriétaire du Château-Giscours, M. Marc Promis.

(2) Le vignoble de Port-Aubin a été créé vers 1814 par M. Brown. Il comprenait alors 28 hect. En 1841 il fut acheté par M. le comte de Marolles qui, depuis, a renouvelé toutes les vignes qui avaient été mal plantées et n'a cessé d'y apporter toutes les améliorations possibles.

Ce domaine présente aujourd'hui 11 hect. de magnifiques prairies et 25 hect. de vignes composées des meilleurs cépages et tenues au fil de fer. La nature légère, quoique très-riche, de son sol, limitrophe des graves de Cantenac, donne à ses vins une finesse qui les a fait classer au rang des meilleurs vins de palus de la Gironde. Ce vignoble possède au bourg de Cantenac un cuvier modèle à 1er étage et des chais pouvant contenir 130 tonn. en sole. Sa marque est : ***Port-Aubin-Cantenac-Médoc.***

CUSSAC. — 1,333 h. — 2,587 hect. — 20 m. d'alt. au S. de Beaumont. — 11 k. au S. de Pauillac; 10 k. au N.-E. de Castelnau; 38 k. au N.-N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Saint-Julien; à l'E., par le fleuve; au S., par Lamarque; à l'O., par Listrac et Saint-Laurent. — **Arr.** par la Gironde; par la jalle de Lamarque qui limite la commune au S., et par la jalle de Saussac qui la limite au N. et se jette dans la Gironde au port de l'Archevêque. — **Ch. de fer,** st. de Moulis. — **Rte Dle** de Blanquefort à Lesparre. — **B. de P.** : Cussac. — **B. T.** : Saint-Julien. — **Vill. pr.** : le nouveau bourg, à l'ancien vill. de Monneins, l'ancien bourg, Coste, Coudot, Gaston, Jacquet, Lauga, les Martins ou les Martyrs et Peylande.

Sol : à l'E. et au N., palus très-fertiles; vers le N.-O., quelques parties argilo-calcaires, et dans le reste de la commune, belles croupes graveleuses. — **Sous-sol** pierreux au N.-E. de Coste et à l'O. de l'ancien bourg, d'argile sous les palus, de graves ou d'alios dans les parties graveleuses.

Division du sol : vignes, 850 hect.; ter. lab., 120; prés, 600; pât., 50; pins, 72; chênes, 10; oser. et sauss., 12; friches, 84; sol bâti et j., 28; ch., 56; ruiss. et riv., 705.

Vins rouges de graves très-estimés, se distinguant par beaucoup de rondeur; prix de primeur, 500 à 1,400 fr., selon les années.

Bétail : 128 vaches, la plupart laitières.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS	Tonneaux vin r.
Château-Beaumont (1) (Herran)	100



CHATEAU-BEAUMONT
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
M. Herran, propriétaire.

(1) Le Château-Beaumont est de construction récente; c'est un petit chef-d'œuvre, copie de Mansard. Le crû dont il porte le nom jouit d'une très-grande réputation; il est classé au

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS (*suite*).

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Ch.-Lanessan (¹) (André Delbos)	100	*Camino* (⁴) (Hostein)	40
Château-Lamothe (²) (d'Armana)	70	*Château-Bernones* (⁵) (J.-F. Caula)	70
La Chesnaye-Sainte-Gemme (³) (Phélan)	180	*Château-du-Haux* (Eyrem)	50
		Romefort (Bijeat)	10



CHATEAU-LANESSAN
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
M. André Delbos, propriétaire.

---

rang des bourgeois supérieurs du Médoc. Son vignoble, admirablement situé et complanté de cépages de choix, produit un vin qui se distingue par sa belle couleur, son extrême finesse, son bouquet suave, la délicatesse de son goût et la richesse de sa sève.

(¹) Le Château-Lanessan commande un domaine de 277 hect., divisés en 99 hect. de bois de pins et de chênes, 72 de prés, 59 de terres labourables et 47 de vignes. Le vignoble, entièrement situé sur des croupes graveleuses, est complanté de cépages fins : cabernet-sauvignon sur 30 hect.; malbec et merlot sur 10 hect.; petit verdot sur 7 hect.; il est en voie d'agrandissement et d'amélioration. Sa production moyenne atteindra, d'ici peu, 120 tonn. Ses vins sont des plus estimés parmi les crûs bourgeois supérieurs du Médoc.

(²) Le vignoble du Château-Lamothe est un des crûs bourgeois supérieurs du Médoc; il comprend 27 hect. heureusement situés sur de belles croupes graveleuses, admirablement exposées aux rayons du soleil. Sa production varie de 60 à 70 tonn.; son vin, très-renommé, est plein de rondeur, de moelleux, de corps, de sève et de distinction. Dans notre tome III, partie historique, nous reviendrons sur cet ancien domaine, qui appartint au Captal de Buch. On dit que, devenu prisonnier de Duguesclin, le Captal vendit par anticipation, dix récoltes de son vin, très-estimé des Anglais, qui occupaient alors Bordeaux, pour payer la lourde rançon qu'on exigeait de lui.

(³) Le domaine de la Chesnaye-Sainte-Gemme a une étendue de 196 hect., dont 65 sont consacrés à la vigne et le reste aux prés, terres labourables, bois, marais et landes. Son vignoble, limitrophe des meilleurs crûs de Saint-Julien, présente une colline très-bien exposée, de plus d'un kilomètre de longueur. Il produit des vins très-estimés, ayant beaucoup d'analogie avec les vins de Saint-Julien.

Cette propriété, ancienne terre seigneuriale, formait, presque à elle seule, la paroisse de Sainte-Gemme, réunie à Cussac en 1793. Elle appartenait alors à la famille de Caupène, qui en avait hérité du sire de la Chesnaye. Elle se trouve, depuis 1819, dans les mains de la famille Phélan.

(⁴) Le domaine de Camino comprend 23 hect., dont 15, consacrés à la vigne, sont situés dans les meilleures graves de Cussac, et produisent des vins très-estimés.

(⁵) Le domaine de Bernones comprend 50 hect., divisés en 12 hect. de pins (sur la commune de Listrac), 4 hect. de palus, oseraies et bois, 8 hect. de prairies, 6 hect. château, dépendances et agréments, et 20 hect. de vignes, assises sur un sol tantôt graveleux, tantôt argilo-calcaire, complanté par tiers en cabernets, merlot et malbec, produisant des vins de jour en jour plus recherchés. Ce domaine a été reconstitué par le nouveau propriétaire, et son vignoble est cultivé avec les plus grands soins.



CHATEAU-LAMOTHE
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
M. d'Armana, propriétaire.



DOMAINE DE LA-CHESNAYE-SAINTE-GEMME
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
M. Phélan, propriétaire.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au nouveau bourg (Aney Renouil aîné)..........	30	*Au nouveau bourg* (Boscq).....	20
Id. (Giraud)...............	25	Id. (Boudous Fraizot).....	12
		Id. (Hers Bensac)..........	10

	Tonneaux vin r.
Au nouveau bourg (L. Boscq)...	10
Id. (Constantin dit Cabosse)	10
Id. (Maleyran)..........	10
Id (Giraudin)............	8
Id. (Bonzom)............	8
Id. (Robert Dunaud)......	8
Id. (Berlan)..............	8
Id. (Frouin)..............	8
Id. (Bernard).............	8
Id. (Martin Richet)........	6
Id. (Morin)................	6
Id. (Labatut).............	6
A l'ancien bourg (B. Dubos)....	20
Id. (Vve Técheneau).......	12
Id. (Duvergé jeune).......	12
Id. (Loubaney)...........	10
Id. (Bousquet)............	8
Id. (Lassaubade)..........	8
Id. (Meynieu)............	6
Id. (Mars)................	35
Au Goua (Drouillard)...........	15
Id. (Lestage).............	8
Id. (Roux)................	8
Aux Martins (Constantin).......	14
A Lauga (Constantin)...........	12
A Gachin (Darriet aîné).........	12
A Jacquet (famille Baudoux)....	18

	Tonneaux vin r.
A Jacquet (Hostein)............	8
A Arnaussan (Grangeron)......	15
Id. (Suret)................	12
Id. (Daniaud).............	8
Id. (Braquessac)..........	8
Id. (Mme Louberger).......	6
A Larrue (G. Lagrave)..........	12
Id. (Raymond)............	8
Id. (Gard)................	6
A Coudot (Grenier fils)..........	15
Id. (Robert dit Naniche)...	15
Id. (Hostein).............	12
Id. (Saintout jeune).......	12
Id. (Delhomme)...........	12
Id. (Bernard)............	8
Id. (Lartigue)............	8
A Coste (F. Delhomme).........	20
Id. (Saintout aîné)........	15
Id. (Bosc fils)............	12
Id. (Delhomme cadet).....	10
Id. (Maleyran)............	6
A Gaston (B. Nénot)............	12
Id. (Martin, pilote)........	8
Id. (Guillou)..............	6
A Payat (Robert Tillette).......	6
A Peylande (Constantin)........	10
Id. (Bernard)............	6

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

Curé : Alfred Boyer.
Maire : Renouil aîné.
Adjoint : François Suret.
Instituteur communal : Jean Duvergé (70 él.).
Institutrices communales : sœurs de Saint-Joseph (69 élèves).
Postes (receveuse des) : Mlle de Sarrau.
Sage-femme : Mme Daleau.
Société de secours mutuels : de Saint-Symphorien, prés., Grangerou (80 memb.).
Fanfare : directeur, M. le curé Alfred Boyer.
Aubergistes : Bacquey, Braquessac, Gombaud.
Barriques (fabricants de) : Bacquey, Bacquey dit Damiens, Berlan, Lagrave jeune, Mahic.
Bâtisses (entrepr. de) : Berninet, Maurin.
Boucher : Moreau.
Boulangers : Grangerou, Louberger.
Charpentier : Trelet.
Charrons : Chastenet, Martin,
Chevaux (marchand de) : Labatut.
Denrées coloniales : Bernard, Mohet, H. Lambert.
Draps et nouveautés : Frouin, Medoux.
Forgerons-maréchaux : Boscq, Lartigue, Prévost.
Menuisier : Gombaud.
Sellier-bourrelier : Bonzom.
Foire : le premier lundi de mars.
Fête locale : le 22 août.

LABARDE. — 412 h. — 475 hect. — 15 m. d'alt. — 12 k. à l'E.-S.-E. de Castelnau; 24 k. au N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Cantenac; à l'E. et au S., par Macau; à l'O., par Arsac. — **Arr.** par la jalle de Laurina qui sépare Cantenac de Labarde. — **Ports** les plus rapprochés : Macau et Margaux. — **Ch. de fer,** st. de Macau. — **Rte Dle** de Blanquefort à Lesparre. — **Ch. de gr. com.** de Bx à Labarde. — **B. de P.** : Margaux. — **B. T.** : Macau. — **Vill. pr.** : le nouveau bourg, l'ancien bourg, Cantelaude, Gassion, la Bastide et la Prade.

Sol varié : à l'O., sable graveleux; à l'E., terrain graveleux plus fort, et à l'extrémité E., quelques palus. — **Sous-sol** : à l'O. et au centre, alios et un peu de grave; à l'E., argile.

Division du sol : vig., 234 hect.; ter. lab., 68; prés, 32; pât., 60; chênes, 30; pins, 20; sol bâti et j., 8; ch., 21; ruiss., 2.

Vin rouge, remarquable par sa finesse, son bouquet et sa séve. Cette

commune renferme deux crûs classés et quatre crûs bourgeois supérieurs, très-recherchés, qui vendent, en primeur, selon les années, de 500 à 1,500 fr.

Bétail : 55 vaches laitières, dont le lait est porté à Bordeaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

3e CRU CLASSÉ	Tonneaux vin r.
Château-Giscours (1) (G. Pescatore).......................................	100



CHATEAU-GISCOURS
(3e CRU CLASSÉ)
M. G. Pescatore, propriétaire.

3e CRU CLASSÉ	
Château-Dauzac (Nath. Johnston)..	90

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Bourgade Lachapelle (Gasqueton).	35	*Faget-Geneste* (Dusolier)........	35
Ch.-Siran (2) (L. Barbier) 1er vin.	35	*Conseillant* (Vve Arnould).......	15
Id. Id. (terrefort) 2me vin.	70		

CRUS ARTISANS ET PAYSANS

Au bourg (Baziadoly)...........	12	*Au bourg* (Evquem Cardin).....	8
Id. (Dutruch)..............	8	Id. (Croizet)................	5

Une vingtaine de petits propriétaires font de 1 à 4 tonn. en graves ou en palus.

Curé : J.-B. Godet.
Maire : Maurice Baziadoly.
Adjoint : Pierre Renouil.
Instituteur : à Cantenac.
Aubergiste : Dubos.
Forgerons-mar. : Naudes, Teyssier frères.
Vins (négociant en) : Mme Vve Arnould.
Vins (entrepositaire de) : Dubos.
Fête locale : saint Martin (11 novembre) ou le dimanche suivant.

(1) Le Château-Giscours est entouré d'un magnifique vignoble de 50 hect., sur des croupes graveleuses, admirablement exposées et complantées de cépages fins. Ce vignoble, classé au rang des meilleurs 3es crûs du Médoc, a une reputation telle que nous n'avons pas besoin d'en faire l'éloge; son château, de construction récente, remplace une maison noble, sur l'histoire de laquelle nous reviendrons dans notre tome III.

(2) Le domaine du Château-Siran, dont nous donnons ci-après le dessin, comprend



CHATEAU-SIRAN
(CRU BOURGEOIS)
M. Léo Barbier, propriétaire.

LACANAU. — 974 h. — 21,945 hect. — 15 m. d'alt. — 25 k. à l'O. de Castelnau; 44 k. au N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Carcans; à l'E., par Brach et Sainte-Hélène; au S., par Saumos et le Porge; à l'O., par l'Océan. — **Étang** de Lacanau recevant les eaux des landes par l'Eyron et plusieurs autres petits ruisseaux, secs en été. Ce magnifique étang, profond et poissonneux, occupe une superficie de 2,000 hect. Il est entouré à l'O., par de hautes dunes ensemencées; à l'E., par de belles forêts de pins. On trouve sur ses bords, surtout au S. et au N., des terres marécageuses très-fertiles. Il communique au S. avec le bassin d'Arcachon, par un canal d'écoulement construit en 1862. Ce canal fait en vue de l'assainissement et du dessèchement des grands marais compris entre les dunes et les landes, a eu pour effet de livrer à la culture une superficie d'environ 8,000 hect. Les concessionnaires de ce dessèchement sont MM. J.-B. Clerc et Hipp. Tessier. — **Rte Dle** de Bx à Lacanau. — **Ch. de gr. com.** de Carcans au Porge. — **Ch. de fer** en projet, devant réunir Soulac à Arcachon, Facture, Belin, etc., en suivant une ligne rapprochée du littoral, qui donnerait une grande valeur aux magnifiques bois de pins qui couvrent les landes de ce côté de la Gironde. — **Voiture** de Lacanau à Saint-Médard-en-Jalle, correspondant avec les voitures de Bx à Saint-Médard. — **B. de P.** — **B. T.** : Saint-

---

51 hect., dont 17 de vignes rouges, établies sur de belles croupes graveleuses, complantées des meilleurs cépages, et 14 hect. de terres fortes, sur le territoire des communes de Labarde et de Cantenac, complantées en verdot, malbec, merlot, cabernet gris et cabernet-sauvignon; 7 hect. prairies et marais, nourrissant 12 vaches laitières; 9 hect. bois et landes; 4 hect. château, dépendances et agréments. Cette propriété patrimoniale de la famille de Lautrec a été achetée, en 1848, par M. Barbier, qui, par de grandes améliorations, a placé ses vins de graves au rang de ceux des meilleurs crûs bourgeois de Médoc.

Médard et Castelnau. — **Bourg** assez important et bien bâti. — **Vill. pr.** : Méjos, Méogas, Mistres, Narsot, Talaris.

Sol gén. sablonneux sur fond d'alios, présentant quelques terres sablo-argileuses et fertiles sur les bords du bassin et au pied des dunes.

Division du sol : pins, 6,000 hect. ; landes et semis, 3,685 ; dunes mobiles, 6,000 ; dunes fixées par des pins, 1,800 ; ter. lab., 400 ; prés, 63 ; chênes, 115 ; marais assainis, cultivés en été, 800 ; marais et pêcheries, 756 ; sol bâti et j., 30 ; ruiss., 5 ; étang, 2,000 ; ch., 91.

Bois de pins exploités pour échalas, bûches, faissonnats, charbons, bois de construction, étançons de mines, traverses de ch. de fer et résine. — **Foins, céréales** et **légumes**, suffisant à peu près à la consommation locale. — **Poissons** de l'étang : anguilles, brochets, tanches, eaubournes (ou asséges), expédiés sur Bordeaux en grande quantité, surtout quand le poisson de mer fait défaut.

Bétail, *race bovine* landaise perfectionnée : 360 vaches dont les veaux sont vendus à l'âge de deux mois environ.

Race ovine landaise : 60 béliers, 3,000 brebis, 6,000 moutons, 1,200 agneaux vendus au prix moyen de 10 fr. ; 2,500 têtes de *volaille*.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectares.
Domaine de Lacanau (1) (Hippolyte Tessier et héritiers Maisonnaube)	990
A Mistres (F. Lesca et Lagueyte) (bois)	310
Id. (Ant. Lambert)	79
A Méjos (Louis Oppermann) (bois)	380
Id. (Pierre Maurin)	111
Id. (Th. Dufourq)	110
Id. (Bernard Arnaud)	100
Id. (Pierre Marian)	85
A Méogas (C. Godard) (bois)	311
Id. (Mathieu Gaillard)	135
Id. (Louis Chivret)	150
Id. (Pierre Barre)	120
Id. (Jean Lambert)	117
Id. (Pierre Meynard)	81
A Narsot (Jean Duport)	134
Id. (Jean Marian)	112
Id. (Jean Eymat)	93
Id. (Jean Seguin)	84
Près les Dunes (Brun, vastes prés)	200

Les propriétaires dont le nom est suivi du mot « bois, » sont ceux dont le domaine est entièrement ensemencé de pins maritimes. Tous les autres domaines sont divisés en bois de pins, prés et terres labourables.

Outre les propriétaires ci-dessus, une cinquantaine de petits propriétaires récoltent largement le blé nécessaire à leur consommation.

La commune de Lacanau a produit, en 1872, 2,913 hectol. de céréales, et 1,300 hectol. de pommes de terre.

Curé : Paul Emeric.
Maire : Kierzkowski.—*Adjoint* : Nic. Dupré.
Secrétaire : N.
Instituteur : Guilhou (45 élèves).
Institutrices communales : sœurs de la Sainte-Famille de Villefranche (40 élèves).
Institutrice libre : Mlle Elisa Marian (20 élèv.).
Forêts (conservateur et garde des) : Carrière, garde général.
Postes (receveuse des) : Mme Tournier.
Médecin : Dr Mauret.
Sociétés de secours mutuels : société de l'Assomption, prés., Condaud (34 memb.) ; société de l'Immortelle, prés., Clément Mauvin (31 memb.).
Agents d'affaires, géomètres : Condaud, régisseur du domaine de Lacanau, et François Fournier, régisseur des propriétés de M. Lesca.
Aubergistes : Fr. Caupos, J. Lagune, Marian fils.
Bestiaux (marchands de) : Marian jeune, Jean Raymond.
Bois (marchands de) Jean Raymond, Jean Roux.
Bouchers : N. Dupré, Jean Lagune, Jean Méteyet.
Boulangers : Fr. Caupos, Marian fils.
Charpentiers : Damas père et fils.
Charrons : Gaston Fort, Ambaud.

(1) Ce domaine, le plus vaste de la Gironde, s'étend en outre sur les communes du Porge et de Carcans. On y cultive toutes les céréales. On y trouve de belles prairies, une usine très-importante pour l'exptoitation des matières résineuses, une scierie et un moulin à vapeur.

Denrées coloniales : Thomas Ambaud, Fr. Coupos, Vve Marian.
Draps et nouveautés : Pierre Gorry, Vve Soubiran.
Farines et grains : Vve Marian.
Ferblantier : Pradère.
Forgerons : Jean Lagune, Pierre Villato.
Maréchal-ferrant : Ant. Raymond.
Mécanicien : Jean Barre.
Menuisiers : Pierre Bos, Thomas Gourdon.
Meunier : Thomas Gourdon.
Produits résineux (fabricants de) : Hip. Tessier et Frédéric Lesca.
Voiturier : Grenier.
Foires : 22 janvier, 19 mai, 8 septembre.
Fêtes locales : 19 mai, 8 septembre.

LAMARQUE. — 1,000 h. — 1,094 hect. — 16 m. d'alt. aux deux moulins. — 36 k. au N.-O. de Bx; 10 k. au N.-E. de Castelnau. — **B.** : au N., par Cussac; à l'E., par le fleuve; au S., par Arcins; au S.-O., par Moulis; à l'O., par Listrac. — **Arr.** par le fleuve et par la jalle de Lamarque qui limite la commune au N. — **Ch. de fer,** st. de Moulis. — **Rte Dle** de Blanquefort à Lesparre. — **Ch. de gr. com.** du Porge au port de Lamarque. — **B. de P.** : Cussac. — **B. T.** : Margaux. — **Bourg** important; fut, en 1790, chef-lieu de canton. — **Port** fréquenté.

Sol sablo-graveleux au S.-O.; bonnes graves au centre et palus à l'E. — **Sous-sol** : sable ou alios à l'O. et au S.-O.; bancs de graves argileuses au centre; argile à l'E.

Division du sol : vig., 426 hect.; prés, 180; pât., 10; ter. lab., 40; oser., 18; aub., 3; acacias, 16; pins ou landes, 7; sol bâti et j., 29; ch., 23; ruiss. et riv., 342. Cette commune possède de vastes landes communales dans Saint-Laurent, qui lui furent données, le siècle dernier, par M. de Brassier.

Vins rouges bien colorés, coulants, parfumés, recherchés pour le N.; prix de primeur, 1ers bourgeois, de 500 à 1,200 fr.; artisans, de 400 à 750 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin. r.		Tonneaux vin r.
Au Cap-de-Haut-Bergeron (Lequien de la Neufville)........	140	*Au Retou* (Pigneguy)...........	65
Au Cartillon (1) (Félix Clauzel)..	90	Id. (Rosset)...............	20
Chât-Lamarque (2) (Cte de Fumel).	65	*Chât.-Malescasse* (3) (G. Renouil).	100
		A Capeyron (Mme Meyre).......	35

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

Au bourg (Vve Renouil)........	35	*Au bourg* (Jean Renouil).......	25
Id. (Barbier aîné).........	30	Id. (Chauvet)...............	18
Id. (Delhomme)...........	30	Id. (Pamponneau)........	12

---

(1) Le domaine du Cartillon comprend 64 hect., dont 23 hect. de prairies (9 à Lamarque et 14 à Arcins), 8 hect. ter. lab. et bois, 33 hect. de vignes, situées sur un terrain graveleux, produisant un des meilleurs vins de la commune de Lamarque.

(2) Le Château-Lamarque, sur lequel nous reviendrons dans notre tome III, était, au siècle dernier, le chef-lieu d'une juridiction dont M. de Brassier était le seigneur. Depuis 1841, il appartient à M. le comte de Fumel. Il commande aujourd'hui un magnifique vignoble de 22 hect., assis sur de belles croupes graveleuses complantées de cépages de choix et produisant 60 à 65 tonn. d'un vin fin et parfumé classé parmi les bons bourgeois du Médoc et au premier rang de la commune. Ce domaine possède en outre 27 hect. de prairies et vimières et 6 hect. de terres labourables, jardins et bâtisses.

(3) Le Château-Malescasse commande un vaste vignoble, le second de Lamarque au point de vue de l'importance. Il est assis sur les communes d'Arcins, de Moulis et de Lamarque. Ce vignoble a été agrandi en 1855 et 1856 par l'acquisition de 150,000 pieds de vigne choisis sur les meilleures croupes de différentes propriétés. Il est cultivé avec le plus grand soin, et produit une moyenne de 100 tonn., qui atteindra 150 tonn. lorsque toutes les jeunes plantations seront en plein rapport.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS (suite).

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au bourg (Baziadoly)...........	15	*Au bourg* (Lafarge).............	8
Id. (Dubois)...............	12	Id. (François Bergeron)...	8
Id. (Martial Hostein)......	12	Id. (Raymond Bergeron)..	6
Id. (Bouey)...............	12	Id. (Georgeon)............	6
Id. (Méric)................	10	Id. (Vve Soular)..........	6
Id. (Faucher).............	8	*Aux Calénottes* (Carasset).......	10
Id. (Bacquey).............	10	Id. (Bouyé)...............	12
Id. (Pinot)................	8	*Au Milous* (Moreau)............	12
Id. (Nouhet)..............	10	Id. (Valentin).............	8

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn.



CHATEAU-LAMARQUE
(CRU BOURGEOIS)
M. le comte de Fumel, propriétaire.



CHATEAU-MALESCASSE
(CRU BOURGEOIS)
M. G. Renouil, propriétaire.

Curé : Dessis.
Maire : Félix Clauzel.
Adjoint : Fr. Pamponneau.
Secrétaire-instituteur communal : Oct. Mouliés (69 élèves).
Institutrices communales : sœurs de Saint-Joseph (65 élèves).
Juge de paix de Castelnau : Pigneguy.
Notaire : Bruyère.
Percepteur : Michelet.
Médecin : Nioucel.
Société de secours mutuels : société de Saint-Seurin, président, Michelet (100 membres).
Fanfare : prés., Bacquey ; directeur, Martinau.
Agent d'affaires, géomètre : Lestin.
Aubergistes : Dulorié, Méric.
Barriques (fabricants de) : Dubois, Méric aîné, Méric jeune, Pineau, Turban.
Bateliers : Andrivet, Augereau, le Basque.
Bouchers : Chauvet, Jules Quériau.
Boulangers : Georgeon, Maurin.
Cafetiers : Baussége, Cassies, Chauvet, Delhomme.
Charpentiers : Maurin, Renouil, Ségonne, Thomas.
Charron : Fr. Pamponneau.
Denrées coloniales : Vve Langlois, Normand, Nouet, Soleillan.
Draps et nouveautés : Vve Constantin.
Ferblantier : Sabatier,
Forgerons-maréchaux : Baussége, Fauché, Villenave.
Hôtels : Chauvet, Delhomme.
Menuisiers : Barbier jeune, Chirat.
Pâtissier : Rale.
Peintre : Martin, Lorive.
Plâtriers : Perrié, Ribayrac.
Sellier-bourrelier : Coquet.
Tailleur (marchands) : Devillas.
Foires importantes : pour articles de vendange, oignons, draperies, chevaux, etc. : les 23, 24, 25 août. La laine y jouait autrefois un rôle important.
Fête locale : saint Seurin (21 octobre).

LISTRAC. — 2,035 h. — 6,186 hect. — 40 m. d'alt. au Fourcas; 47 m. au moulin de la Grange. — 5 k. au N. de Castelnau; 9 k. au S.-S.-E. de Saint-Laurent; 34 k. au N.-O. de Bx. — Cette commune dont la configuration est bizarre, a au moins 12 k. de longueur du S.-O. au N.-E. sur une largeur variable, souvent très-petite; elle est **B.** : au N., par Saint-Laurent et Cussac; à l'E., par Lamarque et Moulis; au S., par Moulis et Sainte-Hélène; à l'O., par Brach; au N.-O., par Carcans. — **Ch. de fer,** st. de Moulis. — **Rte Dle** de Bx au Verdon. — **Ch. de gr. com.** de Carcans à Castelnau. — **Ch. d'int. c.** de Louens à Listrac. — **B. de P.** : Castelnau. — **B. T.** : Castelnau. — **Bourg** important et bien situé sur une belle croupe. — **Vill. pr.** : Barbat, Berniquet, Donissan, le Fourcas, Libardac, Médrac, Sémeillan, Touleron, le Tris.

Sol varié : au centre, 3 croupes graveleuses principales, très-propres à la viticulture; la 1re au S., offre un terrain sablo-graveleux où se trouvent les crûs de Fonréau et de Puy de Menjon; la 2e, sur laquelle est bâti le bourg, offre un terrain argilo-graveleux, ainsi que la 3e croupe où se trouve le vaste et excellent plateau de Fourcas; à l'extrémité E. de ces croupes, plaine argilo-calcaire ou argilo-marneuse; à l'O., terrains sablonneux, mêlés parfois d'une petite grave, en pente très-douce vers les étangs du littoral. — **Sous-sol** : vers l'O., alios; vers le N.-N.-E., graves; vers le centre et l'E. de la commune, marnes et bancs calcaires, où l'on trouve des sujets d'étude paléontologique.

Division du sol : vig., 1,000 hect.; ter. lab., 759; chênes, 360; pins, 282; prés, 128; pât., 66; landes, 3,085; landes et bruyères, 369; sol bâti et j., 41; ch., 94; ruiss., 2.

Vins rouges, produits par 1/4 cabernet-sauvignon, 1/4 cabernet bl., 1/2 malbec, merlot et verdot, possédant une belle couleur, du bouquet et plus ou moins de corps, suivant les crûs; recherchés en Allemagne et dans le Nord, ils ont pris depuis quelques années une grande faveur; prix de primeur, 600 à 1,400 fr. dans les crûs bourgeois.

Bétail : *race bovine*, 120 vaches presque toutes laitières.

Race ovine : 3,000 têtes.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.
Fourcas (Dupré)	70
Fourcas-Hosten (baronne de Saint-Affrique)	65
Château-Fonréau (1) (Leblanc de Mauvezin)	120
Chât.-Lestage (2) (Saint-Guirons)	120
Château-Clarke (Vve Abiet)	100
Crû de Listrac (baronne de Saint-Affrique)	80
Au bourg (Ducluzeau)	40
Id. (Ed. de Bourgade)	30
A Peyrelebade (3) (Redon)	110

	Tonneaux vin r.
A Sarransot (Dupré)	90
A la Bécade (4) (Félix Clauzel)	35
Château-Sémeillan (Bonnet, de Castelnau)	90
A Labat-Puy-de-Menjon (Drillon, de Castelnau)	10
A Jotard (Cazeaux et sœurs)	15
A Verrin (Dupin de Monségur)	20
Id. (Oscar Hosten)	25
A Savi (Vve Peyrot)	20
A Magné (Fressineau)	12
Id. (Ségéral)	10



CHATEAU-LESTAGE

(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)

M. Saint-Guirons, propriétaire.

---

(1) Le domaine de Fonréau, assis sur les communes de Listrac, Moulis et Cussac, a 130 hect., dont 65, consacrés à la vigne, sont situés sur les plus beaux coteaux de Listrac, dans la partie S. du Puy-de-Menjon, et le reste dans Moulis, près du village de Bouqueyran. Les vins de ce vignoble, très-vigoureux et très-colorés, sont des plus estimés parmi les bourgeois supérieurs du Médoc.

Ce domaine comprend en outre une belle prairie de 44 hect. dans Cussac, sur les bords de la Gironde, et une autre de 6 hect. au fond de la vallée de Bouqueyran; enfin 15 hect. de landes et de taillis de chênes de première qualité. Le vignoble de Fonréau est cultivé avec le plus grand soin. 5 paires de bœufs et 15 vaches laitières servent aux cultures et à la production des engrais.

(2) Le crû Château-Lestage comprend 50 hect. de vignes, situées, pour la majeure partie, sur la croupe du Puy-de-Menjon, partie en graves pures, partie en terres argilo-calcaires et argilo-graveleuses. Les vins de ce crû, où les procédés les plus perfectionnés sont employés avec le plus grand soin, doivent à la variété du terrain et à un excellent choix de cépages de se perfectionner en bouteilles et d'être très-recherchés.

(3) Le Château-Peyrelebade commande un ancien domaine, autrefois de 500 hect., actuellement de 100 hect., dont 1/4 en vignes et le reste en prairies et chaumes. Le vignoble, établi sur un sol argilo-calcaire et marneux, produit des vins qui doivent à son sous-sol, essentiellement pierreux, le corps et la tenue qui les caractérisent et les font rechercher.

(4) Le vignoble de la Bécade, créé en 1870 par M. Félix Clauzel dans le quartier de Donissan, comprend 10 hect., complantés en 1/3 cabernet, 1/3 merlot, 1/3 malbec.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

	Tonneaux vin r.
Au Tris (Martin)	15
Id. (Sauts, dit Nochon)	15
Id. (Louis Raymond)	12
Id. (Lescourt)	12
Id. (Bernard)	10
Id. (Constantin)	10
Id. (Miquau)	8
Id. (Flous)	7
Id. (Baney)	6
Id. (Daurat)	6
Id. (J.-G. Loubaney)	6
Id. (Germain Couneaud)	6
A la Ruade (Robert)	12
A Fourcas (Loubaney)	15
Id. (Lescoutras)	10
Id. (Moreau)	8
Id. (Ifren)	8
Id. (G. Faux)	6
Au moul. de Laborde (Videau)	10
A Sémeillan (Rossignol)	8
Id. (Renouil)	8
Id. (Gautier-Lagune)	8
Id. (Rossignol jeune)	6
Id. (Jean Mineau)	6
Au bourg (Richebon)	40
Id. (Raymond, fils ainé de l'adjoint)	30
Id. (Raymond dit Couléou)	20
Id. (famille Vve R. Louisot)	20
Id. (Raymond Silvain)	15
Id. (Raymond Ségonnes)	10
Id. (Bibian)	15
Id. (Bosc Panchot)	15
Id. (Cap.-Léon Dubosc)	15
Id. (Constantin)	15
Id. (Vve Renard)	12
Id. (Gobineau frères)	12
Id. (Vve Sauts)	12
Id. (Germain)	10
Id. (Rossignol aîné)	8
Id. (Lagrave)	8
Id. (Métayet)	8
Id. (Jacq. Eyquem)	6
Id. (Rivière)	6
Id. (Braquessac)	6
Id. (Frézal)	6
A Codres (Eugène Sauts)	12
A Couenne (Lambert-Mège (crû de Ribaud)	15
Id. (Faure)	12
Id. (Lartigue)	10

	Tonneaux vin r.
A Ludeye (J. Guilhem)	7
Id. (Thomas)	6
A Lafon (Seintout)	25
Id. (Ribaud)	7
Id. (Gobineau)	10
Id. (Raym. Martin)	8
Id. (Lartigue et Jagor)	8
A Lalande (Hugon)	10
Id. (Curat)	10
Id. (Lartigue)	8
Id. (Dubosc dit Jeandère)	8
A Donissan (Bertaud)	50
Id. (Casse)	30
Id. (Sauts)	15
Id. (Gaston)	15
Id. (Baziadoly)	15
Id. (Calandrin)	12
Id. (Bosc, potier)	10
Id. (Ségonne Carabiche)	10
Id. (Guilhem dit Peyjean)	12
Id. (J. Lambert de Capin)	10
Id. (Guill. Sauts)	8
Id. (Lartigue)	8
Id. (Bosc Creichac aîné)	8
Id. (Creichac jeune)	8
Id. (Ségonne dit Durman)	8
Id. (Curat)	8
Id. (Bosc Tantèdre)	7
A Libardac (Bosc Jeantot)	10
Id. (Hostein)	8
Id. (Fourton)	6
A Baudan (Lambert)	20
Id. (Hugon)	10
Id. (Castaing)	7
Id. (Hostein)	6
A Lambert (Castaing dit Capitaine)	14
Id. (Castaing dit Etienne)	7
Id. (Lagune)	10
Id. (Rossignol)	8
A Berniquet (Meyre)	10
Id. (Et. Lescoutras)	7
Id. (Micau jeune)	7
Id. (Moreau)	7
A Barbat (Doussin)	15
Id. (Bougès)	12
Id. (Poitou)	10
Id. (Bibian dit Poitou)	10
Id. (Créon)	10
Id. (Métayet)	10
Id. (Bibeyran)	8

Une quarantaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn.

Curé : Bertruc.
Vicaire : Mondon.
Maire : baron Bernard de Saint-Affrique.
Adjoint : Pierre Martin.
Secrétaire-institut. : Grenet père (78 élèves).
Institutrice commun. : Mme Grenier (40 élèv.).
Institutrices libres : sœurs de Saint-Joseph (42 elèves).
Notaire : Th. Dupuy.
Médecin : Dr Aug. Leduy de Bourgade.
Sage-femme : Mme Dutruch.

Société de secours mutuels : de Saint-Roch, pres., baron Bernard de Saint-Affrique (150 memb.).
Confrérie religieuse de Saint-Jean (300 memb.).
Fanfare : pres., baron Bernard de Saint-Affrique; directeur, Raymond Désir.
Agents d'assurances : Chabanneau, Chemioux.
Aubergistes et cafetiers : Constantin, Lagune.
Barriques (fabricants de) : Bibian, Eug. Bosc, Bougès, Calandrin, Chemioux, Ducourt, Flous, Métayet, Meynieu.

Bestiaux (marchand de) : Doussin dit Préfet.
Bois (marchand de) : Salanon.
Bouchers : Eyquem fils, Rivière aîné.
Boulangers : Félix Comte, Frézal fils.
Briques et tuiles (fabr. de) : Bosc, à Donissan.
Cafetier : Timothée Bosc.
Carrier : Soustra.
Charcutier : Rivière aîné.
Charpentiers : Bibeyran, Fr. Bosc, Germain Counaud, Daurat dit Lapin, Ecuyer, Faux, Gobineau, Rossignol.
Charrons : Chatelin père et fils.
Chiffons en gros : Seinge frères.
Cordonniers : Dufon, Quérillac, Raymond Désir, Ségonnes.
Denrées coloniales : Thim. Bosc, Cazeaux, Gobineau, Rivière jeune,
Draps et nouv. : Chemioux, Samouillan, Segon.
Farines et grains : Félix Comte.
Forgerons : Basque, Bouvet, Dutruch, Hostein, Hostein fils, Moreau, Ourteau.
Forgeron-maréchal : Alcide Bosc.
Hôtel : Lagune (hôt. de France).
Menuisiers : Benoit, Cousin, Daurat, Dupré, Moreau.
Meuniers : Brun, à Peyssoup; Videau, à Laborne.
Potier : Bosc.
Sabotier : Thibaut.
Sellier-bourrelier : Teyssonneau.
Tailleurs (marchands) : H. Basque, Paulin Basque, Lamoroux.
Vins (nég^ts en) : Chemioux, Cazeaux.
Marchés : tous les dimanches.
Foires : lundi de Pâques, 24 juin et 11 novembre; ces dernières sont inscrites mais insignifiantes.
Fêtes locales : 24 juin et 11 novembre.

MARGAUX. — 1,342 h. — 843 hect. — 22 m. d'alt. aux Trois-Moulins, près Labégorce. — 28 k. au N.-O. de Bx; 10 k. à l'E. de Castelnau. — **B.** : au N., par Soussans; à l'E., par la Gironde; au S., par Cantenac; à l'O., par Avensan. — **Arr.** par la Gironde. — **Puits artésiens** : celui du Château-Desmirail donne 116 litres à la minute, celui du château-Margaux 72 litres, et celui du Château-Labégorce, 6 litres. — St. du **Ch. de fer** à 800 m. au S.-O. du bourg. — **Rte Dle** de Blanquefort à Lesparre. — **Ch. d'int. c.** de Margaux à Castelnau. — **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg** considérable, bien bâti et divisé en quatre sections : Lahalle, Labèque, Larruau, Ségonnes. — **Vill. pr.** : Castelnau, Doumens, Gélinard, Labégorce, les Gondats. — **Port** desservant les communes de Cantenac et de Margaux, connu sous le nom de *port de Margaux*, mais nommé officiellement *port Aguado*, par suite des concessions de terrains, aboutissant au port, qui ont été faites par cet honorable propriétaire. L'ancienne île Vincent et l'île de la Tour-de-Mons font partie de Margaux.

Sol : à l'E., palus très-fertiles, et, dans le reste de la commune, gravier et terre noirâtre sablonneuse mêlée à un grand nombre de cailloux, formant une couche d'épaisseur très-inégale. — **Sous-sol** varié : à l'E., alluvions; au N., argile; au N.-O., marne; dans le reste de la commune, tantôt graves, tantôt alios ferrugineux.

Division du sol : vig., 348 hect.; prés, 188; pât., 65; ter. lab., 5; oseraies, 14; sol bâti et j., 45; ch., 28; riv. et ruiss., 150.

Vin rouge : sa réputation est universelle. Dans les années réussies, il est sans contredit le premier vin du monde. Pourvu d'une belle couleur, de beaucoup de finesse et d'un bouquet suave, il est généreux sans être capiteux, ranime l'estomac en respectant la tête et laisse l'haleine pure et la bouche fraîche.

Les vins de Margaux jouissent en Angleterre d'une préférence très-prononcée.

Cette commune renferme un 1er crû, quatre 2es crûs, cinq 3es crûs, un 4e crû et plusieurs crûs bourgeois supérieurs très-estimés qui vendent, en primeur, de 500 à 1,500 fr., selon les années.

Bétail : *race bovine*, 64 vaches presque toutes laitières.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1er CRU CLASSÉ

		Tonneaux vin r.
Château-Margaux (1) (Vte O. Aguado)	1er vin	125
	2me vin	30



CHATEAU-MARGAUX

(1er CRU CLASSÉ)

M. le vicomte O. Aguado, propriétaire.

2mes CRUS CLASSÉS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Rauzan-Ségla (E. Durand)......	60	*Lascombes* (Chaix-d'Est-Ange père)	25
Rauzan-Gassies (2) (Rhoné-Péreire)........................	45	*Durfort-Vivens* (3) (G. Richier et de la Mare)..................	45

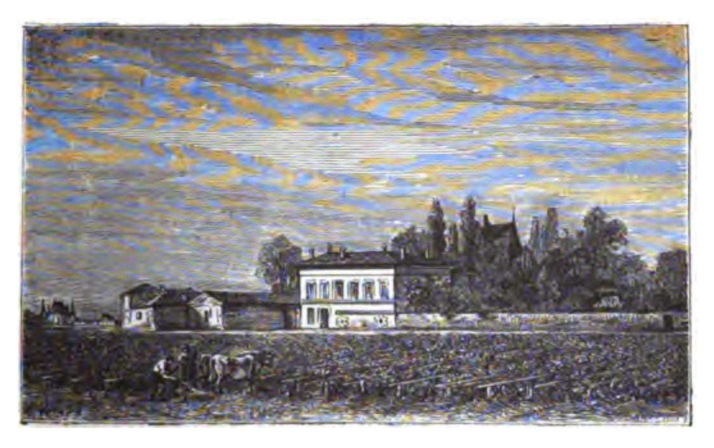
(1) Le Château-Margaux a une très-ancienne origine et une vieille renommée. Au quinzième siècle, il était connu sous le nom de Lamothe. C'était alors un château fortifié; il appartenait à cette époque au seigneur de Monferrand, et plus tard au seigneur de Durfort. En 1750, M. de Fumel, qui en était possesseur, y fit des plantations importantes de cépages fins, qui ont contribué à le mettre au premier rang des crûs de Médoc. Il fut acheté en 1802 par le marquis de Lacolonilla, qui fit raser le vieux château et construire le riche palais que nous voyons aujourd'hui. En 1836, M. le vicomte O. Aguado, marquis de las Marimas, père du propriétaire actuel, en devint acquéreur.

Le vignoble du Château-Margaux comprend 80 hect., complantés des meilleurs cépages et cultivés avec un soin tout particulier. Inutile de faire l'éloge de ses vins, dont la réputation bien méritée est universelle.

(2) Le domaine de Rauzan-Gassies, autrefois réuni à celui de Rauzan-Ségla, a une très-ancienne origine. Les *Variétés bordelaises* disent qu'en 1530 Gaillard de Tardes, écuyer, était seigneur de la maison noble de *Gassies*, et qu'en 1615 elle appartenait à Bernard de Faverolles, écuyer, habitant la paroisse de Margaux. Au siècle dernier, elle devint la propriété de M. de Rauzan, conseiller au Parlement, qui fit connaître à la cour de France et à Londres les vins de Gassies, et laissa son nom à ce célèbre crû. Depuis 1866, la partie appelée *Rauzan-Gassies* se trouve dans les mains de M. Rhoné-Péreire après avoir appartenu successivement à M. Chevalier de Puyboreau, à Mme Chabrier et à M. Viguerie.

Le vignoble de Rauzan-Gassies, par suite des additions récemment faites, comprend 27 hect. 33 ares de vignes, qui, grâce à leur heureuse situation, aux soins, aux travaux intelligents que M. Rhoné-Péreire y a fait faire, produisent un vin classé au rang des meilleurs seconds crûs, et qui se recommande par une exquise finesse, tous les cépages de qualité inférieure ayant été éliminés de ce noble crû.

(3) Ce crû célèbre a dû primitivement appartenir à la famille de Durfort de Duras. En



CHATEAU-RAUZAN-GASSIES
(2e CRU CLASSÉ)
M. Rhoné-Péreire, propriétaire.



DOMAINE DE DURFORT-VIVENS
(2e CRU CLASSÉ)
MM. G. Richier et de la Mare, propriétaires.

1824, M. Vivens, en étant devenu propriétaire, ajouta son nom à celui de Durfort. Bientôt après, sa nièce se maria avec le comte de Puységur, qui, en 1866, vendit ce domaine à MM. G. Richier et E. de la Mare. Ce domaine comprend environ 30 hect. de vignes, situées sur les belles croupes graveleuses de Margaux et de Cantenac, produisant 40 à 55 tonneaux. Ses vins jouissent d'une grande délicatesse et du bouquet suave des grands vins de Margaux; ils se distinguent par une belle couleur et une longue durée. Toutes les vignes sont tenues au fil de fer, et les cépages fins entrent seuls dans ce beau vignoble.

3mes CRUS CLASSÉS

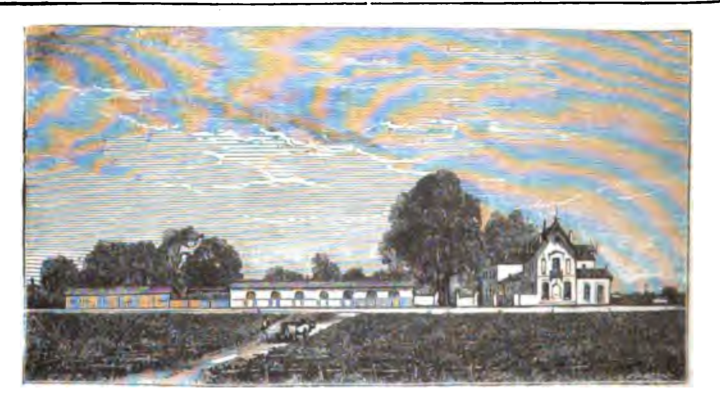
	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Malescot-St.-Exupéry (1) (Bernos, de Boissac, Couve et Déroulède)	150	*Becker* (Sznajderski).............	10
Desmirail (Vve Sipière)..........	50	*Ferrière* (Ferrière)..............	8
		Boyd (Verrière)......	20



DOMAINE DE MALESCOT-SAINT-EXUPÉRY

(3e CRU CLASSÉ)

MM. Bernos, de Boissac, Couve et Déroulède, propriétaires.



CRU MARQUIS-DE-TERME

(4e CRU CLASSÉ)

M. O. Sollberg, propriétaire.

(1) Le domaine de Malescot-Saint-Exupéry, assis sur les communes de Margaux, Cantenac, Soussans, Arsac et Avensan, comprend environ 163 hect. Son vignoble se compose de 26 prixfaits; ses prairies n'ont pas moins de 13 hect. Le reste du domaine est en landes, bois et vimières.

Sur les 26 prixfaits qui constituent le vignoble, 20 sont situés sur les deux grandes croupes de la commune de Margaux, et 6 dans Cantenac, provenant en entier du domaine de M. Ph. Dubignon, qui avait acquis une place distinguée dans l'opinion du commerce.

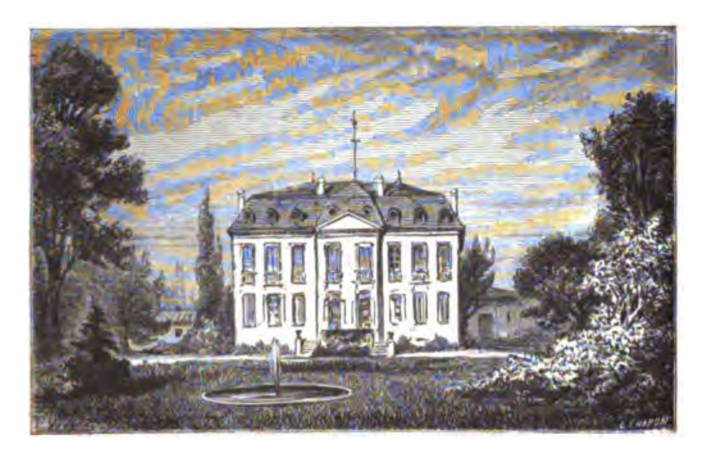
Ce domaine est remarquable, non-seulement par l'heureuse situation de ses vignes,

4me CRU CLASSÉ

	Tonneaux vin r.
Marquis de Terme (¹) (O. Sollberg)	55

CRU BOURGEOIS SUPÉRIEURS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Abbé Gorsse (Mlle de Gorsse)	35	*Château-Doumens* (³) Bernède)	40
Ch.-la-Bégorce (²) (F. Beaucourt)	60	*Château-Lagurgue* (Lanoire)	5
Château-Abel-Laurent (Abel Laurent)	15	*Crû Belair* (Jean Thibaut)	30
		Chât.-Lamouroux (⁴) (E. Molliné)	20



CHATEAU-LA-BÉGORCE
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
M. F. Beaucourt, propriétaire.

---

mais encore par les soins apportés à sa culture. Le cabernet-sauvignon surtout, le cabernet franc ensuite, forment les 3/4 de l'encépagement pour lequel M. Fourcade, précédent propriétaire, s'était montré aussi sévère qu'habile dans les échanges qu'il a faits pour augmenter l'étendue de son domaine, sur les grandes croupes de Margaux.

Les vins de Malescot-Saint-Exupéry se distinguent par une grande finesse, par une couleur pleine d'éclat, et surtout par un bouquet délicieux. Son château, placé au centre du bourg de Margaux, et ses bâtiments d'exploitation, situés à l'extrémité N., ont été construits sur les plans et sous la direction de M. L. Garros, architecte à Bordeaux.

(¹) Le crû Marquis-de-Terme est classé parmi les 4es grands crûs. Son vignoble, situé sur les belles croupes de Margaux et de Cantenac, attenant aux 1ers crûs de Margaux, est uniquement composé des meilleurs cépages, tels que cabernet-sauvignon, cabernet franc et petit verdot. Il produit de 50 à 65 tonn. Son propriétaire, M. Oscar Sollberg apporte à la culture de ce vignoble les soins les mieux entendus, de façon que son vin lutte avantageusement avec les classes supérieures. Il se distingue par beaucoup de séve, une grande finesse, de la souplesse et du corps; aussi est-il recherché par le commerce.

(²) Des titres datés de 1332 établissent que cette terre appartenait alors à la maison noble de la Bégorce. Puis elle fut possédée par Louis Gourdon de Genouilhac, baron de Bessan, en 1611; par Gaillard Millon en 1641; par de Beaucorps en 1683; par de Mons, prenant le titre de seigneur de Labégorce, en 1728; par Weltener en 1793. Depuis cette époque, le crû de La Bégorce a été possedé successivement par MM. Pierre Capelle, Vastapani et Marcelin Clauzel. Le 31 août 1865, le Château-Labégorce et les 68 hect. qui l'entourent sont devenus la propriété de M. Fortuné Beaucourt. Des travaux considérables, entrepris par le nouveau propriétaire et achevés aujourd'hui, ont relevé l'importance du domaine, qui fournit de 60 à 70 tonn. d'un vin distingué par son goût exquis, sa belle couleur, son extrême finesse et son bouquet suave.

(³) Le Château-Doumens commande un domaine de 58 hect., comprenant 28 hect. de bois dans Avensan et Cantenac, 5 hect. prés et agréments, 25 hect. de vignes sur les communes de Margaux, Cantenac et Soussans, complantés de cépages de choix, et produisant des vins pleins de finesse et d'agrément, classés au rang des bourgeois supérieurs de Médoc, et achetés souvent au prix des 5es crûs.

(⁴) Ce domaine, dont nous donnons ci-après le dessin, a été acheté par M. E. Molliné, le 18 août 1868, à la barre du Tribunal de Bordeaux, portant, dans les anciens titres, le nom



CHATEAU-LAMOUROUX
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
M. E. Molliné, propriétaire.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS SUPÉRIEURS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au bourg (Dufour)	15	*Au bourg* (Micau aîné)	6
Id. (Dugravey Verrière)	10	Id. (Teychonneau)	5
Id. (Rafaillac)	10	Id. (Chéri Garnier)	4
Id. (Rambaud)	10	Id. (Grenier, forgeron)	4
Id. (Fréchède)	8	Id. (Pontet frères)	4
Id. (Marie aîné)	8	Id. (Constantin dit Bertranot)	4
Id. (Mellet)	8	Id. (Etienne Tournier)	3
Id. (Micau frères)	8	Id. (Charmant Constantin)	3
Id. (Bertrand Goudat)	8		
Id. (Leya)	7		

Une dizaine de petits propriétaires font de 1 à 3 tonn.

EN PALUS

Ile-Vincent (Jules Pommez)	50	*En palus* (Vve Sipière)	10
En palus (1) (Bernos, de Boissac, Couve et Déroulède)	10	Id. (Fréchède)	7

Curé : Angély.
Maire : J. Verrière. — ***Adjoint :*** J. Thibaut.
Secrétaire : Fréchède.
Notaire : Brachet.
Instituteur : Giraudin (87 élèves).
Institutrices communales : Mlle Mahéo (29 élèves); sœurs Blanches de Tours (60 élèves); salle d'asile (40 enfants).
Percepteur : Courtois.
Médecins : Dr Gachet père, Dr Gachet fils, Rafaillac.
Hospice : directeur, le maire.

Bureau de bienfaisance : prés., le maire; memb., Rafaillac, Pommez, Louis Marie et le curé.
Société de secours mutuels : prés., Jean Thibaut (150 memb.).
Fanfare et orphéon : directeur, M. Rafaillac.
Agents d'assurances : Moureau *(Soleil)*, Rafaillac *(France)*.
Aubergistes : Balsainte, Bureau, Dejean, Delas, Rillat.
Barriques (fabricants de) : Thibaut Jean, Thibaut Alex.

---

de Manoir-de-Lamouroux, il se trouve au N.-O. du bourg de Margaux, dans la partie la plus élevée, entre les meilleures vignes du célèbre cru Château-Margaux et celles de Lascombes. Rien n'a été négligé par le propriétaire pour complanter ce vignoble, qu'il a considérablement augmenté des meilleurs cépages connus; aussi ses vins réunissent-ils à une grande finesse un bouquet très-prononcé, du corps et une longue durée.

(1) La propriété connue sous le nom d'Ile-Vincent est rattachée à la commune de Margaux depuis quarante ans; elle est abordable en tous temps aux piétons et aux voitures; sa contenance est de 50 hect. Les terres, dues à des alluvions relativement récentes, contiennent beaucoup de sable, et produisent un vin délicat et recherché par le commerce.

Batelier : Pelletreau.
Bâtisses (entrepreneurs de) : J. Dejean, Albert Leya.
Bois de construction : Douat.
Bouchers : Campet, Diet, Garnier.
Bouchons (fabricant de) : Douanneau.
Boulangers : Brieux, Dissan, Moneyre.
Cafetiers : Dejean (café de la Renaissance), Vve Fontanière (café de l'Europe).
Chapelier : Taurignan.
Charcutiers : Bureau, Dedieu.
Charpentiers : Douat, Eyquem.
Charron : Pamponneau.
Couvreurs-zingueurs : Binsac, Guillon.
Denrées coloniales : Dedieu, Vve Delfau, Percy.
Draps et nouveautés : Fontanière, Louis Marie, Michel.
Grains et farines : Dejean, Moreau.
Ferblantier-lampiste : Morel.
Forgerons-maréchaux : Grenier, Pamponneau, Tessier.
Horloger : Campagne.
Hôtels : Thibaut (hot. Cadillon).
Liquoriste : Braquessac.
Menuisiers : Tournier (Brun), Tournier Allain.
Pâtissier : Chander.
Peintres-vitriers : Gilles, Graatz.
Plâtriers : Dejean frères.
Pharmacien : Pérès.
Sabotier : Favereau.
Selliers-bourreliers : Grandi, Quérillac.
Vins (négociant en) : Jadouin aîné.
Voiturier : Gombaud.
Fête locale : saint Michel (le 8 mai).

MOULIS. — 1,386 h. — 2,045 hect. — 30 m. d'alt. au N. du bourg. — 5 k. au N.-E. de Castelnau; 33 k. au N.-N.-O. de Bx. — **B.** : au N.-O., par Listrac; au N.-E., par Lamarque; à l'E., par Arcins; au S., par Avensan et Castelnau; à l'O., par Sainte-Hélène. — **Arr.** par le ruiss. le Barbot et son affluent la jalle de Moulis. — **Ch. de fer**, st. de Moulis. — **Rte Dle** de Bx au Verdon. — **Ch. de gr. com.** du Porge à Lamarque. — **Ch. d'int. c.** de Louens à Listrac. — **B. de P.** : Castelnau. — **B. T.** : Castelnau. — **Vill. pr.** : Moulis, Bouqueyran, le grand Poujeaux, le petit Poujeaux, Queytignan, Lambert, le Maine, Médrac.

Configuration : bande longue et étroite, allant du S.-O. au N.-E.

Sol varié : sablo-graveleux et presque plat à l'extrémité S.-O.; argilo-graveleux ou argilo-marneux dans quelques parties du S. et de l'O.; un peu accidenté au centre et au N.-E.; il offre près du bourg un terrain argilo-calcaire, et autour du grand Poujeaux, un terrain argilo-graveleux. — **Sous-sol** de graves, de marne ou d'alios au S.-O.; de graves pures sur les hauteurs du côté de l'E.; de marne et de pierre près du bourg où l'on trouve des carrières importantes de moellons, contenant de nombreux coquillages fossiles.

Division du sol : vig., 1,120 hect.; ter. lab.. 100; prés, 166; pât., 17; chênes, 130; acacias, 32; pins, 10; landes, 350; sol bâti et j., 40; ch., 74; ruiss., 6,

Vins moelleux, colorés, corsés et très-bouquetés; ils ont une grande finesse dans les parties graveleuses de la commune, et sont recherchés pour l'Allemagne et pour le Nord; prix de primeur, crûs bourgeois, de 500 à 1,400 fr.

Cépages : les mêmes qu'à Listrac.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-de-Mauvezin (1) (Leblanc de Mauvezin)	125	*Gressier Grand-Poujeaux* (Mmes Gressier et de Saint-Affrique)	70

---

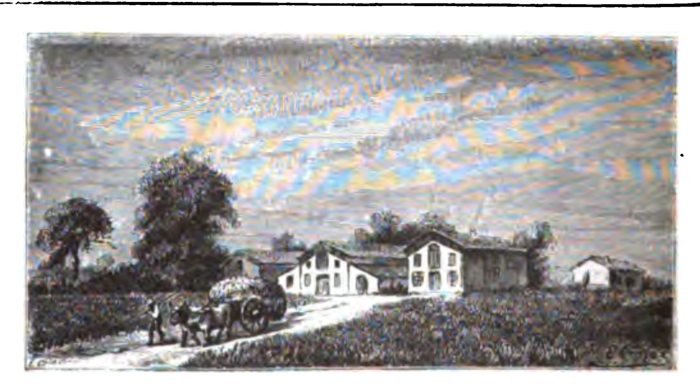
(1) Le Château-de-Mauvezin commande un domaine de 280 hect. dans les communes de Moulis, Castelnau et Avensan, dont 70 hect., consacrés à la vigne, partie dans Moulis, sur un

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS (suite).

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Chât.-Poujeaux (Castaing Belisle)	210	*Brillette* (du Périer de Larsan)..	50
Chasse-splenn (J.-J. Castaing)....	80	*Biston-Brillette* (Mme Ménessier).	40
Gastebois (J.-J. Castaing)........	50	*Chât.-Pomeys* (1) (F. Dubos, négt)	100



CHATEAU-DE-MAUVEZIN
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
M. Leblanc de Mauvezin, propriétaire.



CHATEAU-POMEYS
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
M. F. Dubos, négociant, propriétaire.

fond argilo-calcaire, partie dans Castelnau, sur un fond de graves argileuses. Le reste du domaine se compose de 70 hect. taillis de chênes, 75 hect. prés et 65 hect. landes. Les cultures y sont faites avec 5 paires de bœufs et 2 chevaux. Les vins de ce crû, très-vigoureux, sont justement appréciés du commerce de Bordeaux, qui les recherche pour l'exportation et les a classés au rang des bourgeois supérieurs du Médoc.

(1) Le Château-Pomeys est entouré d'un domaine d'environ 400 hect., dont 45, consacrés à

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.
Château-Duplessis (1) (Alcide Hauchecorne, courtier)	60
Château-Duplessis (1) (L. Favre fils)	60
Chât.-Bouqueyran (2) (Mme Gorce).	35
Chât.-Sivaillan (3) (Nicolas frères)	80
Crû Bergeron, au bourg (E. Bergeron)	40
Au Puy-de-Menjon (Fouquier)	25
A Bouqeyran (Brun)	30
Id. (Vve Anglas)	25
Id. (Vve Hauchecorne)	18
A Lestage (Darquier)	30
Au Grand-Poujeaux (L. Renouil).	40
Au Grand-Poujeaux (Robert Franquet)	30
A l'Ousteau-Neuf (Lamorère Renouil)	40
Id. (Lamorère aîné)	40
A Brillette (Astien)	50
A Queytignan (Lestage fils)	30
Au Bourdieu (Hugon Antonic)	40
Au bourg (Anatole Bergeron)	20
A Bouqueyran (Michaud, héritier Bergeron)	20
Au Petit-Poujeaux (Léo Bousquet, crû de Savignac)	25



CHATEAU-BOUQUEYRAN
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
Mme Gorce, propriétaire.

---

la vigne, sont situés sur des terrains de nature graveleuse, reposant sur un fond argilo-calcaire et complantés de cépages de choix.

Les vins de ce crû, classé au rang des meilleurs de la commune, se distinguent par un développement et une fraîcheur de sève remarquables, dus à la finesse des cépages et à l'ancienneté d'une grande portion du vignoble, où, au dire des gens du pays, se trouvent les plus vieux ceps du Médoc.

Le reste du domaine comprend des landes, des bois et des prairies arrosées de cours d'eau qui en font un séjour des plus agréables.

(1) La propriété du Château-Duplessis faisait autrefois partie des domaines que possédait dans la Guienne la famille d'Armand Duplessis, cardinal de Richelieu. C'était un rendez-vous de chasse qui fut brûlé et dont il ne reste plus aujourd'hui que d'épaisses murailles, contre lesquelles ont été appuyées les constructions récentes. Sa contenance est de 80 hect. partagés entre MM. Léon Favre fils et son beau-frère, M. Alcide Hauchecorne, qui ont planté en vignes, avec des soins tout particuliers, des terrains autrefois occupés par des bois et dont le sol argilo-marneux, reposant sur un fond de pierre, s'est prêté admirablement à la culture des meilleurs cépages. Les plantations commencées depuis nombre d'années sont sur le point d'être terminées; elles ont été faites graduellement et ménagées de façon à ce que, tout en arrivant à une plus grande production, elles ne nuisissent en rien à la bonne et ancienne réputation des vins de ce crû, qui donnera dans quelques années une moyenne de 150 tonn.

(2) Le domaine du Château-Bouqueyran comprend 3 hect. bois de chênes, 3 hect. prairies et 13 hect. vignes complantées pour les 4/5 en cabernet-sauvignon et cabernet gris, et pour 1/5 en malbec et merlot. Ce vignoble, situé sur de belles croupes graveleuses, produit un vin qui se distingue par beaucoup de corps, de bouquet et d'agrément.

(3) La propriété du Château-Sivaillan contient 225 hect., divisés comme suit : vignes,



CHATEAU-SIVAILLAN
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
MM. Nicolas frères, propriétaires.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au bourg (Goffre)	25	*Au Petit-Poujeaux* (Méric)	15
A Chaux (Vve Hostein)	18	Id. (Vialard)	12
Au Grand-Poujeaux (Ducasse)	25	Id. (Audoin)	10
Id. (Franquet)	30	Id. (R. Brunet)	12
Id. (Dutruch)	25	Id. (Meynieu)	12
Id. (Delhomme)	20	Id. (Brunet)	8
Id. (Ramonille)	20	*Au Bourdieu* (Chappes et Ycart)	20
Id. (F. Brannas)	20	Id. (Meynieu)	10
Id. (Renouil et Lescoutras)	20	Id. (Daniau)	10
Id. (Labuchelle)	15	Id. (Domin)	8
Id. (R. Couleau)	12	*A Piqueyre* (Raymond Curat)	15
Id. (Balleu)	12	Id. (Martin Curat)	15
Id. (Vve Reynaud)	10	Id. (Meyre)	12
Id. (Chéri Renouil)	10	*A la Tamponnette* (Meyrot)	8
Id. (Estève Goffre)	10	*A Rouqueyran* (Fleur)	15
Id. (Bosc)	8	Id. (Weiss)	8
Id. (Lescoutras)	8	Id. (Prévost)	8
A Queytignan (Vve Meynieu)	15	Id. (Prévost, le mineur)	7
Au Petit-Poujeaux (Viaud)	35	*Au bourg* (Richebon)	15
Id. (Goffre)	30	Id. (Jaubert)	10
Id. (Richebon)	30	Id. (Vve Hostein, fille Poirier)	20
Id. (M. Hugon)	20	*A Médrac* (Marian)	12

---

80 hect.; prés, 35; ter. lab., 25; pacages, 40; pins, landes et bois de chênes, 45. Les créations principales de cette propriété remontent à 1862. Des travaux considérables, exécutés en peu de temps, sous la direction de M. Albert, lui ont valu, en 1866, la grande médaille d'or au concours officiel de l'agriculture.

La production du vin, est l'objet principal de cette exploitation. Elle s'élève actuellement de 80 à 90 tonn., mais elle atteindra certainement 200 tonn. lorsque les vignes jeunes seront en plein rapport et les créations en projet exécutées. Le choix des cépages, la culture et la vinification sont à Sivaillan l'objet de soins éclairés et minutieux, aussi les vins de ce vignoble, encore inconnus en 1860, atteignaient déjà en 1864 le prix de 1,000 fr. le tonn. Les 1868 ont été payés 975 fr. Ces vins, encore un peu légers à cause de la jeunesse des vignes, offrent une couleur et surtout un bouquet et une finesse remarquables.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.
A Médrac (Martin Richet).......	20
Id. (Lescoutras)............	15
Id. (Guillaume Faure)......	12
Id. (Bernard aîné).........	12
A Médrac (A. Faure).............	12
Id. (Bernard jeune)........	10
Id. (Ant. Bernard).........	10

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn.

Curé : Arnaud Cazenave.
Maire : J. Renouil. — *Adjoint :* P. Delhomme.
Secrét.-instit. com. : J.-P. Albouy (80 élèves).
Institutrices communales : sœurs de Saint-Joseph (33 élèves).
Institutrices libres : Mlle Garnier (12 élèves), sœurs de Saint-Joseph (54 élèves).
Société de secours mutuels de Saint-Clair : prés., L. Bos-Bousquet (128 memb.).
Agent d'assurances : J. Bernard *(Assurances Générales)*.
Barriques (fabricants de) : Aurignac, J. Bernard, Goffre, Ch. Lescoutras, L. Meynieu.
Bâtisses (entrepreneurs de) : P.-E. Marian, Thomas Prevost.
Boulanger : Guill. Coiffard.
Cafetiers : au Grand-Poujeaux, Brunet, P. Marian; au bourg, Pierre Dutruch, Martin, Pinot, Jean Richebon.
Charpentier : Hostein.
Charrons-forgerons : R. Branas, Ducasse.
Denrées coloniales : Bosc, Créon, Jaubert, Lestage.
Forgerons-maréchaux : Jean Faure, Jules Fleury, Seguin.
Tailleur (marchand) : Jean Bouscaud.
Vins (entrepositaires de) : Société des entrepôts de Moulis (1).
Fêtes locales : saint Saturnin (29 novembre), saint Aubin (1er mars), saint Clair (1er juin).



CHAIS
DE LA
SOCIÉTÉ DES ENTREPOTS DE MOULIS

(1) La Société des entrepôts de Moulis a pour but la vente au commerce, soit sur la place de Bordeaux soit à l'étranger, des vins de Médoc entreposés dans les caves construites par elle en face de la gare de Moulis, point central entre Margaux, Pauillac, Saint-Julien et Saint-Estèphe.

La Société opère pour son compte ou pour compte du producteur et s'interdit la vente au détail à la clientèle bourgeoise. Il n'entre dans ses entrepôts que des vins de Médoc, et le public est admis à visiter ses caves, où tout se passe comme chez les propriétaires. Les marques restent sur les barriques et le commerce choisit dans les caves de la Société comme s'il se trouvait en rapport direct avec le producteur.

L'avantage principal que donne la Société est de pouvoir acheter chez elle, avec toutes facilités de payement, des fractions de récoltes quelque minimes qu'on les désire et de faire ainsi des assortiments complets nécessaires à ceux qui font la clientèle bourgeoise avec un petit capital. De plus, la facilité que donne le chemin de fer, en conduisant devant la porte même des caves, permet à l'acheteur de faire, en quelques heures, ce que l'on peut appeler une visite aux principales communes du Médoc.

Nous ajouterons que les chais et caves de la Société des entrepôts de Moulis sont construits avec un soin extrême et tous les perfectionnements susceptibles d'aider à la bonne conservation des vins. Un vaste corridor ou chemin de ronde fait le tour de l'établissement et l'on n'entre dans les caves que par des portes latérales précédées d'autres portes dites coupe-

PORGE (le). — 969 h. — 18,814 hect. — 42 m. d'alt. — 48 k. à l'O.-N.-O. de Bx; 30 k. au S.-O. de Castelnau. — **B.** : au N., par Lacanau; à l'E., par Saumos, le Temple et Arès; au S., par Lége; à l'O., par l'Océan. — **Arr.** par les ruiss. de Coupillère et de Leyron, aboutissant tous les deux au canal de Lacanau à Arcachon qui traverse et dessèche les **marais** de la commune du Porge où l'on a fait de grands travaux d'assainissement. — Les **étangs** qu'on trouve encore dans cette commune sont au nombre de cinq; les principaux sont : l'étang du Porge, celui du Pallion et celui du Petiq. — **Ch. de gr. com.** du Porge à Lamarque, du Porge à Arès. — **Ch. d'int. c.** du Porge à Saint-Médard-en-Jalle (en voie de construction). — **B. de P.** : le Temple. — **B. T.** : Castelnau. — **Vill. pr.** : le Porge, Laruau, Lauros, Lescarran et les Vignes. Les quatre premiers sont presque réunis.

Sol sablonneux. — **Sous-sol** d'alios, dans presque toute la commune. On trouve cependant la pierre ferrugineuse entre le bourg et le canal.

Division du sol : ter. lab., 346 hect. : prés, 69; chênes, 18; landes, 3,525; pins, 7,000; lèdes et dunes ensemencées appartenant à l'État, 4,704; communaux, 1,771; étangs, 300; pêcheries et marais assainis, 967; sol bâti et j., 17; ch., 25; ruiss., 22.

Céréales : seigle, millet, millade, suffisant à peu près à la consommation locale. — **Foins** ne suffisant pas. — **Bétail** : *race ovine*, 3,500 têtes. — *Race bovine*, 185 vaches, 101 bœufs, 47 veaux, 44 bouvillons. — *Race chevaline*, 65 juments poulinières landaises. — **Abeilles** : 275 ruches en activité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectares.		Hectares.
Aux Dunes (Domaine de l'Etat)	4701	*A Larruau* (Jean Digneau).....	162
Id. (Simard de Pitray et comte d'Etchégoyen)	4339	Id. (Jean Lagueyte).......	90
Id. (Communaux)........	1771	Id. (François Raymond)..	55
Au Maye (dame Wurtz).......	655	Id. (Ant. Prévot).........	42
Au bourg (Bernard Baudin)....	317	*A Lescarran* (Fr. Lagueyte)....	88
Id. (Ant. Camin).........	117	*A Lauros* (Vital)..............	51

Un grand nombre de petits propriétaires possèdent de 5 à 50 hect. : beaucoup récoltent assez de blé pour leur consommation. Quelques-uns ont de l'excédant.

Curé : Gastal.
Maire : Jean Rougé.
Adjoint : Pierre Ducamin.
Secrét.-instit. comm. : Eynard (37 élèves).
Institutrices communales : sœurs de l'Ange-Gardien (52 élèves).
Conducteurs des ponts et chaussées : Baudoin, Bachou.
Sage-femme : Mme Rougé.
Assurances (agent d') : Bachon.
Aubergistes : Bondon, Camin, Lagueyte, Sauts.
Boulangers : Maignen, Verdier.
Denrées coloniales et draps : Mme Dupuch, Vve Guital, Maignen.
Draps : Verdier.
Produits résineux : Baudin, Rougé, Barraud et Verdier.
Vins en gros : Camin, Ellies, Maignen.
Fêtes locales : saint Seurin (21 octobre), saint Eutrope (30 avril); saint Jacques (24 juillet) ou le dimanche le plus rapproché.

---

vents. Des cheminées se fermant par des coulisseaux sont établies dans chaque compartiment pour faciliter l'évaporation des gaz.
Enfin tout est disposé pour obtenir la température la plus stable possible et le 1er mars nous y avons constaté que les thermomètres marquaient 10 degrés centigrades.
La mise en bouteilles se fait dans des caves spéciales où se trouvent réunis tous les appareils qui peuvent faciliter la bonne exécution de cette importante opération.
La contenance de cet établissement est de 2,000 tonn. et plus si l'on veut se servir des corridors. Il y a des casiers pour 180,000 bouteilles. Les constructions et dépendances occupent 3,000 mètres carrés.

SAINTE-HÉLÈNE. — 990 h. — 12,809 hect. — 41 m. d'alt. au bourg. — 10 k. au S.-O. de Castelnau; 28 k. au N.-O. de B^{x}. — **B.** : au N., par Brach et Castelnau; à l'E., par Castelnau et Saint-Aubin; au S., par Salaunes; à l'O., par Saumos et Lacanau. — **Arr.** par quelques petits ruisseaux d'écoulement aboutissant à Lacanau. — **R^{te} D^{le}** de B^{x} à Lacanau, sur laquelle fonctionne un service de voitures publiques de Saint-Médard à Lacanau. — **Ch. de gr. com.** du Porge au port de Lamarque. — **B. de P.** : Castelnau. — **B. T.** : Castelnau. — **Bourg** situé à la jonction des deux routes. — **Vill. pr.** : Bédillon, Constantenins, Devès, Gemeillan, Grand-Ludée, Graville, Sadouillan, Surs, Taussac, Touriac, Tronquats.

Sol sablonneux. — **Sous-sol** gén. d'alios; vers le N. de la commune, du côté de Sadouillan, argile et petite graville.

Division du sol : ter. lab., 660 hect.; chênes, 230; prés, 115; pins et semis, 2,500; landes, 9,172; sol bâti et j., 30; ch., 85; ruiss., 17.

Céréales : seigle et froment suffisant à peine à la consommation locale. — **Foins** ne suffisant pas. — **Bétail** : *race ovine*, 121 béliers, 7,317 brebis, 1,122 moutons, 2,825 agneaux. — *Race bovine*, 100 vaches laitières landaises, 71 bœufs, 5 veaux et 23 bouvillons ou génisses. — *Race chevaline*, 63 juments landaises, la moitié poulinières.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.
Au bourg (François Damas)	180	624
Id. (Ant. Bondon)	50	170
Id. (J. Castaing)	80	89
Id. (B. Guithard)	70	80
A Ludée (Vincent Fourton)	80	195
Id. (Cazeaux)	80	135
Id. (Jean Constantin)	80	117
Au Grand-Ludée (Bernard Saintout)	80	105
A Ludée (Fr. Fourton)	70	109
Id. (Pierre Adema)	80	100
Id. (Louis Fourton)	70	70
A Tronquats (J. Brossard)	100	218
Id. (Prévost)	70	75
Aux Bacqueyrins (Pierre Lagueyte)	80	248
A Taussac (Jean Gravey)	70	232
Id. (Camille Godard)	»	203
Id. (Pierre Meyre)	60	176
Id. (Jean Thomas)	60	68
A Ruade (Pagan)	60	164
A Touriac (Pierre Meyre)	60	119
A Bédillan (Jean Prévost)	50	131
A Gemeillan (Pierre Pagan)	60	114
Id. (Pierre Fourcand)	60	88
Id. (Fr. Constantin)	50	84
A Surs (Pierre Ferron)	80	137
A Sadouillan (Jean Ferron)	70	141
Id. (Pierre Brun)	50	135
Id. (Pierre Delout)	70	96

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 10 à 50 hectol.

Curé : Blanchard.
Maire : Michel Laffont.
Adjoint : Pierre Lagueyte.
Secrétaire : Laffont fils.
Instituteur communal : Jean Poulhés (50 él.).
Institutrices communales : sœurs de l'Ange-Gardien (62 élèves).
Médecin : Michel Laffont.
Sociétés de secours mutuels : société de Saint-Pierre, prés., Bondon père (50 memb.); société libre de Sainte-Hélène, prés., J. Magrain (30 memb.).
Aubergistes-cafetiers : Jean Bacquey, Ant. Bondon, F. Constantin, Vve Meyre, Jean Petit, Triaulaire.
Bois et bestiaux (marchands de) : Ant. Bondon, Fr. Damas.
Boucher : Ant. Bondon.
Boulangers : Ant. Saux, Arn. Lagueyte.
Briques et tuiles : Pierre Darquier, Arn. Lacaze, Fr. Meyre.
Denrées coloniales : Jean Castaing, Ant. Saux, B. Sioutat.
Draps et nouveautés : B. Sioutat.
Forgerons-maréchaux : Jean Barreau, J. Magrain, Chéri Magrain, Ant. Magrain.
Liquoriste et fabricant d'eau gazeuse : Laffont fils.
Menuisiers : Castagnet père et fils, Constantin père et fils.
Vins (négociant en) : Fr. Constantin père.
Foire : 15 et 16 septembre.
Fête locale : 14 septembre.

SALAUNES. — 310 h. — 4,319 hect. — 44 m. d'alt. au S. de la Rue. — 11 k. au S. de Castelnau; 23 k. au N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Sainte-Hélène et Castelnau; à l'E., par Avensan, Saint-Aubin et Saint-Médard; au S., par Saint-Médard et le Temple; à l'O., par Sainte-Hélène. — **Rte Nle** de Bx à Lacanau. — **Ch. d'int. c.** de Castelnau à Salaunes. — **B. de P.** : Castelnau. — **B. T.** : Castelnau. — **Vill. pr.** : Salaunes, la Rue, Maubourguet, le Plecq, la Carreyre.

Sol gén. plat et sablonneux; grave fine dans le village de Maubourguet et dans la partie E. de la commune, près la Rte Dle. — **Sous-sol** d'argile dans toute la partie N.-O.; dans le reste de la commune on trouve tantôt du sable, tantôt de l'alios, tantôt de l'argile.

Division du sol : pins et semis, 1,080 hect.; chênes, 117; vig., 15; ter. lab., 178; prés, 40; pât., 13; landes, 2,780; lagunes, 15; sol bâti et j., 10; ch., 70; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par le malbec, le cabernet et le merlot; très-agréables, colorés et corsés. Le seul crû un peu important et vendant au commerce, est celui de M. Grelet aîné, produisant actuellement 12 tonneaux (1).

Les vignes encore peu étendues, tendent chaque jour à prendre plus d'importance.

Foins, céréales (seigle, froment, maïs) et **pommes de terre**, suffisant largement à la consommation locale. — **Bétail** : *race ovine*, 1,807 brebis, 708 agneaux et 120 moutons. Environ 50 élèves de *race bovine* landaise sont produits chaque année. — **Abeilles** : 158 ruches en activité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.		Hectol. blé.	Hectares.
A la Tuilerie (Godbarge et Lesca)	40	454	*A la Gravette* (Jean Lestage, dit Liau)	75	100
Au bourg (Guill. Hugon)	70	103	*A la Rue* (Barth. Moreau)	80	72
Id. (Pierre Aney)	75	80	Id. (Vve P. Lestage)	50	79
Id. (Jean Gravey)	60	46	*Au Plecq* (R. Lestage)	50	56
A la Carreyre (R. Gravey)	60	124	*Dom. de la Tour* (Grelet aîné)	80	130

Une vingtaine de petits propriétaires récoltent des céréales pour leur consommation.

Curé : Toulouse.
Maire : Guill. Hugon.
Adjoint : L. Biensan.
Secrétaire-instituteur : Jules-André Sons, école mixte (33 garçons, 15 filles).
Aubergistes : Guillaume Hugon, François Montel.
Bestiaux (marchand de) : Jean Durand.
Bois (marchands de) : Bibeyran, Dignan. G. Hugon, Maleyran, Palet.
Briques (fabricants de) : Et. Barthélémy, Patrouilleau, P. Pauly.
Denrées coloniales et vins en gros : G. Hugon.
Meunier : G. Bosc.
Poterie : Jean Saubanier.
Fête locale : 16 août.

(1) Le domaine de la Tour, assis sur les communes de Salaunes et de Saint-Aubin, comprend 130 hect. divisés comme suit : bois de pins, 70 hect.; chênes et acacias, 6; prés, 5; ter. lab., 3; landes, 40; vignes, 6. Ses vignes sont presque entièrement situées dans la commune de Saint-Aubin, et occupent de jolies croupes sablo-graveleuses sur fond d'alios ou de sable, et quelques parties de sable fort sur sous-sol argileux. Ce vignoble, de création récente, est exclusivement composé de cépages médocains, et produit des vins fins, corsés et très-agréables. (Voir notice sur Saint-Aubin, p. 237.) Son étendue sera avant peu portée à 15 hect.

SAUMOS. — 411 h. — 5,755 hect. — 30 m. d'alt. — 20 k. au S.-O. de Castelnau; 38 k. à l'O.-N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Lacanau; à l'E., par Sainte-Hélène; au S., par le Temple; à l'O., par le Porge et Lacanau. — **Arr.** par le ruiss. de l'Eyron, affluent de l'étang de Lacanau. — **Ch. de gr. com.** du Porge au port de Lamarque, de Saumos au Barp. — **B. de P.** : le Temple. — **B. T.** : Castelnau. — **Vill. pr.** : Saumos, le Boscq, Courgas et Sérigas.

Sol sablonneux. — **Sous-sol** d'alios.

Division du sol : ter. lab., 320 hect.; prés, 45; chênes, 40; pins et semis, 2,767; landes, 2,500; sol bâti et j., 20; ch., 40; ruiss., 23.

Céréales et **foins** pour la consommation locale.

Bétail : *race ovine*, 46 béliers, 2,326 brebis, 689 agneaux, 425 moutons. — **Volaille** : 3,000 têtes. — **Bois de chêne** carbonisés.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares		Hectol. blé.	Hectares
Au Gd-Courgas (J. Bacquey)	25	127	*Au bourg* (Pierre Vedrenne)	25	61
Id. (Arn. Ferron).....	40	115	*Au Boscq* (Arn. François)...	15	87
Id. (Jean Hostein).....	30	86	*Au Moulin* (Arn. Vedrenne)	»	73
Au bourg (P. Constantin)...	30	135	Communaux, landes ou semis	»	2,881

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 30 hectol.

Curé : Roumegous.
Maire : Arnaud Vedrenne.
Adjoint : Léonard Barre.
Secrétaire-instituteur communal : Mich. Deltaud, école mixte (14 garçons, 16 filles).
Aubergiste : Hostein.
Meuniers : Conte, au moul. du Petit-Courgas; Vedrenne, au moul. de l'Eyron.
Fête locale : 18 juin.

SOUSSANS. — 1,125 h. — 1,558 hect. — 15 m. d'alt. près du Château-Paveil. — 8 k. à l'E.-N.-E. de Castelnau; 30 k. au N.-N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Arcins; à l'E., par la Gironde; au S., par Margaux et Cantenac; à l'O., par Avensan. — **Arr.** par la jalle de Castelnau qui sépare Arcins de Soussans; par le ruiss. la Tastone, qui va se jeter dans la jalle qui sépare Soussans de Cantenac et de Margaux et passe à Bessan; par le ruiss. de Maucaillou, affluent de la jalle qui sépare Soussans d'Avensan. — **Puits artésien** dans le domaine de M. Holagray, donnant 91 litres à la minute. — **Ch. de fer** (st.). — **Rte Dle** de Blanquefort à Lesparre. — **Ch. d'int. c.** de Castelnau à Margaux. — **B. de P.** : Margaux. — **B. T.** : Margaux. — **Vill. pr.** : Soussans, le Grand-Soussans, Bessan, Marsac, Maucaillou, le Pès, Tayac et Virefougasse. L'île Vincent, l'île Fumadelle et le Petit-Ilot font partie de la commune.

Sol : vers l'O., sable graveleux assez fertile; près de Marsac, graves plus fortes, et à l'E., palus consacrés aux prairies, et terres marécageuses sur les bords des jalles. — **Sous-sol** : alios ou graves vers l'O., argile vers l'E., et banc de marne d'un kilomètre de longueur vers le S.-E.; banc de pierre à moellons vers le clos de Queyron.

Division du sol : vig., 550 hect.; prés, 400; pât., 10; ter. lab., 197; chênes, 50; pins, 37; oseraies, 38; acacias, 4; sauss., aub. et marais, 88; landes, 17; sol bâti et j., 40; ch., 48; riv. et ruiss., 129.

Vins de graves, produits par 1/4 malbec, 1/4 cabernet gris, 1/4 cabernet-sauvignon et carmenet, 1/4 merlot et verdot, fins, bouquetés, très-agréables, promptement buvables; prix de primeur, 450 à 1,200 fr., selon les années.

Vins de palus corsés et colorés, assez estimés; prix de primeur, de 300 à 500 fr.

Foins en grande partie portés dans les communes voisines. — **Bétail** : *race bovine*, 165 vaches laitières, 20 élèves par an. — *Race chevaline* : 88 juments, 33 chevaux, très-peu d'élèves.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.
Château-Belair (de Pommereux d'Aligre)	50
Château-La-Tour-de-Mons (de la Geard. et de Gastebois)	100
Château-Paveil (1) (Hers Francis de Luze)	125
Ht-Tayac et Siamois (A. Olagray)	60
Château-Haut-Breton-Larigaudière (2) (E. Landau fils)	32
La Bégorce (Emile Zédé)	30
Deyrem (Billard)	18
Campès (Abel Laurent)	15
Saint-Pé (Artigues)	12
A Marsac (Vve Valentin Deyrem)	12
Au bourg (Gauteyron)	12
A Toujague (Bonnet)	12
Séguineau-Deyries (Droz)	12
Au bourg (Rafaillac)	10



CHATEAU-PAVEIL

(CRU BOURGEOIS)

Héritiers Francis de Luze, propriétaires.

(1) Le Château-Paveil commande un domaine de 141 hect., assis sur les communes de Soussans, Arcins, Avensan et Moulis, et divise comme suit : vig., 65 hect.; bois, 48 hect. 1/2; pres et terr. lab., 18 hect.; marais, 8 hect. 1/2; maisons et dépendances, 1 hect. Ses vignes sont pour la plupart situées sur un terrain graveleux ayant, à Moulis principalement, un excellent sous-sol, favorisant la production qui, lorsque les nouvelles plantations seront en plein rapport, atteindra le chiffre de 150 tonn., année moyenne. Les cépages communs qui existaient autrefois dans cette propriété, ont été soigneusement enlevés par les propriétaires actuels, qui n'y ont laissé que des cépages fins, parmi lesquels les cabernets ont la plus large part, aussi les vins de ce crû, depuis longtemps réputés, sont-ils de jour en jour plus recherchés.

(2) Le domaine de Haut-Breton comprend environ 20 hect. de vignes, sur de magnifiques croupes graveleuses. Ce vignoble comprend une partie de l'ancien et excellent crû de Saint-Mouton; il est complanté de cépages de choix, et produit un des meilleurs vins de la commune; il vient de passer entre les mains d'un nouveau propriétaire, M. Landau, qui apporte les plus grands soins à sa culture; sa moyenne de production ne tardera pas à augmenter.



CHATEAU-HAUT-BRETON-LARIGAUDIÈRE
(CRU BOURGEOIS)
M. E. Landau fils, propriétaire.

CRUS ARTISANS ET PAYSANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Virefougasse (Lami)	10	*Au bourg* (Landèche)	12
Id. (Gondat)	12	Id. (Maurin fils)	10
Id. (B. Douat)	5	*A Maucaillou* (Bayle)	15
Id. (Lagunegrand)	5	*A Tayac* (Dufour)	12
Id. (Bernin Gondat)	5	Id. (Laroza)	5
Id. (Cariben)	5	Id. (Gombaud)	5
A Marsac (Arnaud Douat)	20	Id. (Videau Carasset)	5
Id. (Elysée Douat)	15	*A Cénot* (Douat)	12
Id. (Micaû)	15	*A Bessan* (Bachelot)	8
Id. (Saintout)	10	Id. (Grandy)	5
Id. (Roullet)	8	Id. (Fauché)	8
Au bourg (Bichon frères)	20	*Au Grand-Soussans* (Simon)	8
Id. (Vidal)	15		

EN PALUS

A Saint-Pé (Lanoire)	80	*Grand-Meyre* (Dufour)	18
A la Reine (Pierre Darquier)	20		

Une vingtaine de petits propriétaires font de 1 à 4 tonn.

Curé : Coste.
Maire : Théoph. Vidal. — ***Adjoint :*** J. Bonnet.
Secrétaire-instituteur communal : Bernard (69 élèves).
Institutrice communale : Mme Bernard (46 él.).
Institutrices libres : sœurs de la Présentation (30 elèves).
Sage-femme : Mme Taffard.
Aubergistes : Guitton, Meymat.
Barriques (fabricant de) : Bayle.
Bateliers : Dorre, Goudet, Pouton.
Bâtisses (entrepreneur de) : Laporte.
Bestiaux, chevaux (marchand de) : Delpech.
Briques, tuiles et drainage : Delobis, fermier de M. Bernard.
Bouchers : Clémenceau, Garnier.
Boulangers : Maisonnobe, Brunet.
Charpentier : Bachelot.
Charrons : Brunet, Roulet.
Cordonniers : Mestri, Pinet.
Denrées coloniales : Bichon, Brunet, Martin, Taffard.
Forgerons : Larosa, Bichon, Bacquey.
Maréchal-ferrant : Vinay.
Menuisier : Tournier.
Outils aratoires : Boyrie.
Sellier-bourrelier : Brunet.
Tailleur (marchand) : Combes.
Fête locale : saint Laurent (le 10 août).

TEMPLE (le). — 557 h. — 7,188 hect. — 30 m. d'alt. — 25 k. au S.-O. de Castelnau; 35 k. à l'O.-N.-O. de Bx, par le ch. d'int. c. de Saint-Médard au Porge, en voie de construction; 43 k. de Bx en passant par Sainte-Hélène. — **B.** : au N., par Saumos et Sainte-Hélène; à l'E., par Salaunes et Saint-Médard; au S., par Lanton et Andernos; à l'O., par le Porge et Saumos. — **Arr.** par plusieurs petits ruiss. aboutissant à l'étang de Lacanau. — **Ch. de gr. com.** du Porge au port de Lamarque; de Saumos au Barp. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Médard au Porge. — **B. de P.** — **B. T.** : Castelnau. — **Vill. pr.** : le Temple, la Carreyre, Crastieu, le Bourdieu, Sautuges.

Sol sablonneux. — **Sous-sol** : sable noirâtre et alios.

Division du sol : ter. lab., 400 hect.; prés, 66; vig., 20; chênes, 16; pins, 3,000; landes, 3,600; sol bâti et j., 17; ruiss., 11; ch., 58.

Céréales : seigle, millet, etc., pour la consommation locale. — **Foins** ne suffisant pas à la moitié de la consommation locale. — **Bois de chêne** carbonisés. — **Bétail** : *race ovine*, 188 béliers, 2,943 brebis, 576 moutons, 600 agneaux. — *Race bovine* : 70 vaches, 73 bœufs; très-peu d'élèves. — **Abeilles** : 323 ruches en activité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.		Hectol. blé.	Hectares.
A Sautuges (P. Brunet).. .	40	34	*A Sautuges* (J. Lagueyte)..	40	56
Id. (J. Brunet).......	40	66	*A Crastieu* (Lataste).......	40	43
Id. (Bertrand Casse)..	40	52	Id. (Jean Martin).....	40	59
Id. (Jean Castaing)...	40	77	Id. (Charles et Thomas)	»	1514
Id. (M. Fourcaud)....	40	33	Id. (Rob. de Pourtalès)	»	2118
Id. (J. Gardelle)......	40	99	Id. (Ed. de Pourtalès)	»	1058
Id. (Gastaud, adjoint)	60	75			

Une quarantaine de petits propriétaires font en outre de 10 à 30 hectol.

Curé : Clouchet.
Maire : Raymond Lataste.
Adjoint : Pierre Gastaud.
Secrétaire : Dubet.
Instituteur communal : Agréhant (28 élèves).
Institutrice communale : Mme Giron (22 élèves).
Aubergistes : L. Corbière, Henri Robert, Etienne Meyre.
Bois et charbons (négociant en) : Et. Meyre. La fabrication et le commerce du charbon occupent une quinzaine de petits propriétaires.
Denrées coloniales : Jean Casse, Louis Corbière, Lagueyte.
Draps et nouveautés : Poudens.
Produits résineux (fabrique de) : Poudens.
Fête locale : 6 août ou le dimanche suivant.

CANTON DE CRÉON

17,412 h. — 21,366 hect. — Divisé en 28 communes : Créon, Baurech, Blézignac, Bonnetan, Camarsac, Cambes, Camblanes, Carignan, Cénac, Croignon, Cursan, Fargues, Haux, la Sauve, Latresne, Lignan, Loupes, Madirac, Pompignac, le Pout, Quinsac, Sadirac, Saint-Caprais, Saint-Genès, Saint-Léon, Sallebœuf, Tabanac, le Tourne. — **B.** : au N., par les cantons du Carbon-Blanc et de Branne; à l'E., par les cantons de Branne et de Targon; au S., par le canton de Cadillac et la Garonne; à l'O., par la Garonne. — **Arr.** par la Garonne et ses affluents : la Pimpine, qui prend sa source à Créon et se jette dans la Garonne, à Latresne; l'estey de Cam-

blanes qui sépare cette commune de Quinsac; l'estey de Cambes et celui de Langoiran. A l'E. de ce canton commence le bassin de la Dordogne, le Gestas y prend sa source, à la Sauve, et va se jeter dans la Dordogne, à Vayres.

Sol très-accidenté et très-varié, présentant sur les bords de la Garonne et de la Pimpine quelques terres d'alluvion peu étendues, et dans le reste du canton des coteaux argilo-calcaires, argilo-siliceux ou graveleux et des vallons argileux, gén. consacrés aux prairies. — **Sous-sol** pierreux, exploité comme pierre tendre de taille dans la majeure partie du canton, contenant aussi du tuf ou une terre dure et rougeâtre peu favorable à l'agriculture quand elle est rapprochée de la surface du sol, et de la grave en quelques endroits. Les landes et terres en friche, qui occupaient 500 à 600 hectares il y a vingt-cinq ans, ont aujourd'hui presque entièrement disparu.

Revenus pr. : très-variés.

1° **Vins rouges de côtes,** produits par 3/4 malbec, 1/4 merlot, verdot, cabernets (vidures); corsés, colorés et pleins de rondeur, de finesse et d'agrément dans les meilleures communes de ce canton, situées sur les premières lignes de coteaux parallèles à la Garonne, ils se vendent en primeur de 350 à 500 fr., selon les années; dans les communes secondaires, les crûs de vin rouge obtiennent de 300 à 350 fr.

2° **Vins rouges de palus** récoltés dans les communes de Latresne, Camblanes et Quinsac, produits par 4/5 malbec, 1/5 merlot, verdot et autres cépages; ils se distinguent par beaucoup de souplesse et une belle couleur, et sont recherchés pour la consommation parisienne ou pour l'exportation; prix de primeur, de 300 à 450 fr.

3° **Vins blancs** des premières côtes, produits par 2/3 sémillon, 1/3 sauvignon, blanquette, muscadelle, etc. Ceux de Haux, Tabanac, le Tourne et Baurech sont des meilleurs vins de la rive droite de la Garonne. Ils se distinguent par une grande finesse, une belle couleur paille clair, du moelleux et de l'agrément; prix de primeur, 300 à 750 fr., selon les crûs. Les vins blancs récoltés à l'E. et au centre du canton, sur des terres douces, sablo-argileuses, provenant de 9/10 enrageat, 1/10 jurançon et autres cépages, sont consommés en nature ordinairement, et employés aux opérations dans les années d'abondance; prix de primeur, 200 à 300 fr. le tonn., logé, selon les années et les crûs.

4° **Bois de chênes,** coupés tous les dix ou douze ans. Les faissonnats se vendent sur place, de 75 à 80 fr. le cent, et les fagots, de 25 à 30 fr.

5° **Bois de châtaigniers** coupés tous les cinq ans, vendus par paquets de 50 ou de 100 brins selon les longueurs. Les paquets de 50 brins de 2 m. 66 de long sont les plus usités, ils se vendent en moyenne, 200 fr. le cent.

6° **Oseraies ou vimes et saussaies,** d'un bon revenu dans les communes qui bordent le fleuve.

7° **Céréales :** froment, seigle et maïs suffisant, en moyenne, à la consommation locale.

8° **Pommes de terre, légumes et plantes fourragères.** Plusieurs communes expédient sur Bordeaux les légumes frais et de primeur.

9° **Cèpes** (champignons) exportés en grande quantité par le marché de Créon.

10° **Fruits** : cerises, abricots, pêches, prunes, pommes, chasselas, expédiés sur Bordeaux. Les communes au delà de Créon portent à son marché.

11° **Foins** suffisant à peu près à la consommation locale.

12° **Pierres** tendres expédiées à Bordeaux de la plupart des communes du canton.

13° **Bétail** : *race bovine* élevée en petite quantité, donnant un revenu par la vente du lait et des veaux de deux à trois mois.

Race ovine élevée et engraissée dans quelques rares domaines, offrant, à Carignan, un troupeau, race south-down, qui a valu à son propriétaire, M. F. Régis, plusieurs médailles en différents concours; à Saint-Caprais, troupeau anglo-mérinos remarquable et médaillé.

Race chevaline, peu d'élevage.

Race galline excédant un peu la consommation locale.

Race porcine pour la consommation locale.

Mode d'exploitation : le sol, déjà très-divisé dans ce canton, est chaque jour de plus en plus morcelé. Il est généralement cultivé par ses détenteurs.

Les grands domaines sont cultivés par des métayers ou des domestiques, et par des prixfaiteurs, dans les vignobles rouges ou à cépages blancs fins. Les fermiers sont très-rares.

Le *métayage* usité dans la partie E. du canton, où l'on cultive les céréales et la vigne blanche (enrageat), est pratiqué avec la condition du partage égal des dépenses et des revenus.

Les domestiques, hommes, reçoivent ordinairement 300 fr. et nourris; les femmes, moitié.

Les hommes à la journée sont payés 2 fr. 50 à 3 fr., selon les saisons et les communes.

Les prixfaiteurs reçoivent, quand les vignes sont travaillées à bras, 50 à 55 fr. par journal de 32 ares pour tailler, échalasser, attacher, labourer, etc., l'épamprement payé en sus. Ce mode de culture tend à disparaître, à cause du manque de bras.

Toutes les nouvelles plantations sont disposées à rangs seuls avec cultures intermédiaires : céréales, pommes de terre, fèves, trèfles, luzernes, raves, betteraves, etc. Quelques-unes sont tenues au fil de fer, toutes sont labourées à la charrue, avec des chevaux ou avec des bœufs.

Dans les vignobles labourés à la charrue par les domestiques, avec les attelages du propriétaire, le prixfaiteur reçoit de 25 à 30 fr., pour tailler, échalasser, attacher, etc.

Les vignes ne sont plantées en joualles à deux rangs que dans les parties du canton où l'on cultive l'enrageat. Presque tous les vignobles rouges et absolument tous ceux qui sont de création récente, sont plantés à rangs seuls à 1 m. 50 c. les uns des autres sur la côte, et 2 m. dans les palus. On sème entre les rangs de vigne des céréales, des légumes ou des plantes fourragères.

Industrie : Fabrication importante et renommée de poteries de terre à Sadirac et à Créon. — Tuileries à Haux. — Fabrication de barriques à Latresne, Quinsac, Cambes. — Scieries mécaniques pour merrains, à Latresne et au Tourne. — Usine à riffler le bois de campêche.

CRÉON. — 1,085 h. — 802 hect. — 104 m. d'alt. — 24 k. à l'E.-S.-E. de Bx. — **B.** : au N., par Cursan; à l'E., par la Sauve; au S., par Saint-Genès et Haux; à l'O., par Sadirac et Cursan. — **Arr.** par la Pimpine, affluent de la Garonne; le Bonneau et le Piveteau, affluents du Gestas, et le Mailleau, affluent de l'estey de Langoiran. — **Rtes Dles** de Langoiran à Saint-Sulpice; de Créon à Sauveterre. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Langoiran; de Créon à Libourne, par Saint-Germain; de Créon à Port-Neuf (Camblanes); de Créon à Langoiran. — **Ch. d'int. c.** de Créon à Camarsac; de Créon à Libourne, par Génissac. — **Ch. de fer** de Bx à la Sauve, st. à côté du bourg de Créon, 8 trains par jour pour aller et revenir. — **Voitures** de Bx à Créon une fois par jour. — **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg** important, bâti dans le genre des bastides anglo-françaises du quatorzième siècle, avec place centrale traversée par des rues la coupant à angles droits. — **Vill. pr.** : Baudin, Mailleau et Montuard.

Sol accidenté, gén. sablo-argileux, présentant sur quelques points des parties graveleuses. Le sol de cette commune. d'une fertilité le plus souvent médiocre, donne cependant, grâce aux soins intelligents apportés à la culture, d'assez bons résultats. — **Sous-sol** gén. composé d'une terre tape ferrugineuse, ne présentant d'argile qu'à 8 ou 10 m. de profondeur et de pierre (pour moellons) que vers le S. de la commune, du côté du village de Montuard.

Division du sol : ter. lab., 255 hect.; vig. en joual., 210; prés, 125; chênes, 150; landes, 10; sol bâti et j., 20; ch., 28; ruiss., 4. — Les vignes rouges, autrefois complantées en joualles, le sont maintenant à rangs seuls, avec cultures intermédiaires.

Vins rouges, produits par 9/10 malbec, 1/10 cépages divers, peu importants; prix de primeur, de 200 à 300 fr.

Vins blancs, produits par 9/10 enrageat, 1/10 sémillon, jurançon blanc, pellegrie; très-recherchés pour les coupages; prix de primeur, 140 à 170 fr., logés, dans les crûs ordinaires de la commune; atteignant souvent 200 fr. dans les 1ers crûs.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A la Forêt(1) (J. Arnaud)....	5	50
A Créon (P. Perromat).......	»	25
A Beauduc (Mme Lebel)......	10	25
A Bodin (Lacoste)...........	»	30
A Lapelou, au champ de Meyran, etc. (J. Videau).......	5	10
A Créon (J. Béchade)........	»	20
Id. (Lhoste, boulanger).	»	20

(1) Le domaine de la Forêt comprend 105 hect., divisés comme suit : vig. en joual., 20 hect : taillis de chênes, 50 hect.; pres et terr. arables, 35. En sus des 5 tonn. de vin rouge et des 50 tonn. de vin blanc, ce domaine produit encore 150 hectol. de blé, et 400 quintaux de foin.

	Tonneaux vin b.
Château-Royon (A. Roustaing)....	35
A Créon (Arnaud Duga).........	20
Id. (Bernard Duga).........	10
Id. (Aug. Dordet)...........	12
Id. (Math. Dordet).........	12
A Piveteau et à Lhosteblanc (G. Bayle)....................	15
Au Genesta (Michel Ledoux)......	15
A la Tuilière (Marches)..........	18

Environ quatre-vingts petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.



·CHATEAU-ROYON

M. A. Roustaing, propriétaire.

Conseiller général : Gras cadet.
Conseiller d'arrondissement : Pinaud.
Curé : Monmaton.
Maire : Pierre Demié.
Adjoint : Arnaud Duga.
Secrétaire-instituteur communal : Garbarrou (78 élèves).
Institutrice communale : Mlle Valladon (60 él.).
Institutrices libres : sœurs de Saint-Joseph (36 élèves).
Juge de paix : F. Léal.
Juges suppléants : Constant, G. Fournet.
Greffier : Dessort.
Notaire : Angaud.
Huissier : Courtade.
Percepteur : Beauduc.
Enregistrement (receveur de l') : Molinery.
Contributions indirectes (receveur à cheval des) : Turpin.
Régie (buraliste de la) : Bustaret.
Agent-voyer : Lavignac.
Gendarmerie : maréchal des logis, Roux.
Médecin : Saligue.
Vétérinaire : Duga.
Société de secours mutuels : prés., Angaud (40 memb.).
Cercle : prés., Sénac (40 memb.).
Comice agricole de Créon et du pays d'Entre-deux-Mers : prés., Gras cadet; vice-prés., MM. Vignial père et de la Geneste; secrétaire-général, Gaillard.
Aubergistes : Vve Ferchaud, Perromat, Mme Rivière.
Barriques (fabricants de) : Barbère, David.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Brun, Marchés, Richard.
Bestiaux (marchands de) : Lavergne, Perromat.
Bois du Nord et carrassons : Bordier.
Bonnetier : Froment.
Bouchers : Fontan, Garrineau, Lavergne, Mondon, Perromat.
Boulangers : Bremond, Dartus, Lhoste, Mandret, Singès.
Cafetiers : Bernard (café du Cercle-d'Or), Dordet (café de la Paix), Vve Ferchaud (café de l'Avenue), Mondon (café du Commerce).
Chandelles et bougies (fabricts de) : Courniol, Martin,
Chapeliers : Gassies, fabricant; Teyssier, marchand.
Cristaux et faïences (marchand de) : Croizier.
Charcutiers : Carre, Vve Pouvereau.
Charpentiers : Barraud, Guitet aîné, Guitet jeune, Jourdan.
Charron : Gouyon.
Chaudronnier : Filliol.
Cloutier : Grenier.
Cordiers (marchands) : Froment, Grenier.
Cordonniers : Ferrière, Rigal aîné, Rigal jeune, Rouhaut, Teysssier, Vachelerie.
Denrées coloniales : Biron, Camus, Courniol, Ferchaud, Martin, Mlle Perromat.
Draps et nouveautés : Croizier, Vve Lebel.
Ferblantiers : Barthe, Cabanne.

Forgerons : Boisvert, Marquet, Papillon, Paquet.
Horloger : Gault.
Horticulteurs : Beaupied, Laville, Mérigon, Paganel.
Hôtels-restaurants : Besnard (hôt. du Cercle-d'Or), Dordet (hôt. de la Paix).
Maréchaux-ferrants : Benazet, Lhoiry, Rouin.
Menuisiers : Bonnefoy, Chusseau, Rougerie.
Parapluies : Conrié, Rigal.
Pâtissier : Dordet.
Peintres-vitriers : Biron, Conrié, Dordet.
Pharmaciens : Chailloux, Dordet.
Plâtrier : Grenier.
Quincailliers : Bustarct, Courniol, Martin.
Sabots (fabricants de) : Laburth, Lanouhe, Laurent, Teyssier.
Selliers-bourreliers : Grasset, Barthe, Rabion.
Serruriers : Boisvert, Desverges.
Tailleurs (marchands) : Fournier, Gaury, Kretchy, Troquereau.
Tisserand : Dizier fils.
Vannier : Lugajac.
Vins (négociants en) : Vve Lobel; Lhoste, Videau.
Voiturier : Chauveau.
Foires : 17 janvier, jeudi de la mi-carême, mercredi après Quasimodo, 22 mai, 30 juin, 14 août, 29 septembre, 30 novembre.
Marchés avec bétail : tous les mercredis..
Fête locale : le 1er dimanche de septembre.

BAURECH. — 654 h. — 768 hect. — 80 m. d'alt. — 22 k. au S.-E. de Bx; 9 k. au S.-O. de Créon. — **B.** : au N., par Saint-Caprais; à l'E., par Tabanac; au S., par la Garonne; à l'O., par Cambes. — **Arr.** par la Garonne. — **Sources** pétrifiantes dans les carrières et sur les rochers, au-dessus du bourg. — Source de Gaussens. — Sources chez M. Marquet, dans une carrière abandonnée, dont le plafond est tapissé par une plante grimpante qui laisse tomber des goutelettes par chacune de ses branches et alimente un vaste bassin servant de lavoir aux habitants. — **Rte Dle** de Bx à Saint-Macaire. — **Ch. d'int. c.** de Baurech à Camarsac. — **Bat. à vap.** du haut de la Garonne, débarcadère sur le domaine de Beau-Rivage, à M. Dumézil. — **Ch. de fer** du Midi, st. de Beautiran mise en rapport avec Baurech par un bac. — **Bourg** bien situé au pied des coteaux. — **Port** sur la Garonne près de la Rte Dle. — **Vill. pr.** : Moignon et Roquette.

Sol divisé en trois zones principales : 1o extrémité N.-E. du haut plateau offrant des terres douces; 2o premières pentes, qu'on trouve en se dirigeant vers la Garonne, offrant des terres argilo-calcaires, argilo-graveleuses ou même graveleuses vers le pied des coteaux; 3o palus bordant la Garonne sur une largeur moyenne d'un kilom. Ces palus présentent deux nuances principales : les alluvions anciennes et les alluvions récentes; les premières sont les meilleures au point de vue de la qualité des vins qu'on y récolte; les secondes sont les plus riches au point de vue de la culture générale. Les alluvions récentes, plus élevées que les alluvions anciennes, rendent celles-ci humides à l'excès, toutes les fois qu'elles ne sont pas énergiquement drainées. — **Sous-sol** varié : sur les hauteurs, tantôt pierreux, tantôt argileux, assis sur un banc de pierre très-profond et exploité depuis fort longtemps comme carrières de pierre tendre. Ces carrières, situées à plus de 20 m. au-dessous du sommet des coteaux, paraissent être à peu près épuisées. Vers le centre de la commune, on trouve en sous-sol une terre dure, rougeâtre, très-favorable à la vigne. Dans les palus, c'est un sable pareil à celui de la rivière qui se trouve à une profondeur moyenne de 5 mètres. Les palus de Baurech sont des plus fertiles de la Gironde.

Division du sol : ter. lab., 235 hect.; vig. en joual., 340; prés, 25; chênes, 15; pins et chât., 5; oseraies, 4; landes, 10; sol bâti et j., 22; ch., 17; riv. et ruiss., 95.

Vins rouges de côtes ou de palus, produits par 9/10 malbec, 1/10 merlot, verdot et cabernet-sauvignon, colorés, corsés, moelleux et nourrissants, classés dans les bons ordinaires et recherchés par les Allemands, surtout pour les vins de palus; prix de primeur, 250 à 400 fr. Les vins de côtes ont gén. un peu plus de finesse que les vins de palus, et obtiennent souvent une faveur d'environ 50 fr. par tonneau.

Vins blancs, produits par 4/8 sémillon, 1/8 sauvignon, 2/8 chalosse et muscadelle, 1/8 enrageat et autres cépages. L'enrageat ne se trouve que dans la partie N.-E. de la commune, où il domine et où l'on ne récolte que des vins ordinaires, tandis que dans les premières côtes, situées au S.-O., les vins blancs sont des meilleurs de la rive droite de la Garonne; ils se distinguent par du corps, de la liqueur, beaucoup de finesse et un parfum délicieux; prix de primeur, 400 à 700 fr.

Fruits récoltés en grande quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-Bonneau (1) (Mme Labadie de Lalande).........	25	12
Château-Puygueraud (2) (A. Brunet)....................	25	15



CHATEAU-DE-PUYGUERAUD
(EN CÔTES)
M. A. Brunet, propriétaire.

(1) Le Château-Bonneau commande un domaine de 25 hectares, où 3 hect. 1/2 sont consacrés à la vigne rouge. Ce vignoble, entièrement situé en côtes, présente des terres argilo-calcaires sur les hauteurs et argilo-graveleuses au pied des coteaux. Le vignoble blanc comprend 6 hect.; il est situé sur des graves pures, assises sur un sous-sol argileux ou pierreux, et complanté de cépages fins de 1er choix; aussi, ses vins, pleins de finesse, de douceur et d'agrément, sont-ils classés aux premiers rangs des vins de la commune.

Ce domaine produit, en sus des vins, 45 hectol. de froment et une grande quantité de fruits, pêches, poires, prunes d'ente, etc.

(2) Le domaine de Puygueraud, assis sur les communes de Baurech et de Tabanac, comprend 37 hect. divisés comme suit : 11 hect. prés et agréments, 13 hect. bois et 13 hect. vignes rouges et blanches. Le vignoble rouge complanté en malbec, merlot, verdot et caber-

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch.-Ninine (R. de Lacaussade)	10	12	*Au Puits* (Louis Pareau).....	20	»
A Raffis (Ferchaud fils)......	12	5	Id. (Mlle Bonnal).......	6	»
Au Cipré (Goumin)..........	12	4	*A Rambaud* (Vve de Meslon).	12	3
Château-de-Lacaussade (Fréd. de Lacaussade)............	10	12	*A Taillefer* (Vve Fieux et Dr James Breen)............	8	6
A Pouliot (Técheney)........	8	8	*A Saint-James* (Despagne)...	6	6
Ch.-de-l'Yde (Vve de Lafaye).	75	»	*A Canteloup* (Alfred Vitrac).	8	8
Château-Laroche (Marmiesse).	25	»	*A Pilon* (Laville)...........	8	8
A la Rose (aux R.-P.-Jésuites)	25	6	*Au Paire* (Fouet)...	6	6
A Caillot (Arnaud Videau)...	12	12	*Château-Desbarrats* (Mis de Canolles).................	15	6
Au Puits (Mlle de Labordère).	15	10			
EN CÔTES ET EN PALUS					
Ch.-Dudon (1) (Marquet)......	80	60	*A Hamelin* (Fr. Guénard)....	30	»
Château-Nort (2) (Dumezil)...	90	12	*A Roquette* (capitaine Moutinard).....................	12	»
Au bourg (Simon Vincent)..	12	8			
EN PALUS					
Château-Pressac (de Lachassagne)......................	80	»	*Au bourg* (Coullaud).........	40	»
Château-Gaussens (de Lambert des Granges).........	150	»	Id. (Lafitte)............	20	»
A Angaud (Arn. Ferchaud)..	30	»	*Au Port-Leyron* (de Longuerue	60	»
			Id. (Lacouture).........	30	»
			Id. (Lafon).............	20	»

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Desfossés.
Maire : Coullaud.
Adjoint : Goumin.
Secrétaire-instituteur : Boirye (32 élèves).
Institutrices : sœurs de Saint-Joseph (22 él.).
Société de secours mutuels : président, N........ (100 memb.). Fête le troisième dimanche après Pâques.
Aubergistes-cafetiers : Eyraud, Mariaud, Prosper.
Barriques (fabricant de) : Marchés fils.
Bâtisses (entrepreneur de) : Coullaud.
Boucher : Goumain.
Boulanger : Videau.
Carrier : J. Caillère.
Charpentier : Marriaud.
Charron : Niveau.
Denrées coloniales : Goumain.
Forgeron-serrurier : Eyraud, Reynaud,
Maréchal-ferrant : Laborie.
Tisserand : Schaal.
Fête locale : 25 août.

BLÉZIGNAC. — 173 h. — 250 hect. — 69 m. d'alt. — 8 k. à l'E. de Créon; 30 k. à l'E.-S.-E. de Bx. — **B.** : au N., par Daignac; à l'E., par Dardenac et Faleyras; au S., par Targon; à l'O., par Saint-Léon et Espiet. — **Arr.** par le ruiss. de Daignac et l'un de ses affluents le ruiss. de Dardenac, qui limite les communes d'Espiet, Daignac et Blézignac. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Cadillac. — **Ch. d'int. c.** de Créon à Rauzan; de Targon au Port de Génissac. — **B. de P.** et **B. T.** : Créon.

Sol varié et assez accidenté, présentant : tantôt des terres argilo-siliceuses, peu fertiles, surtout vers l'E., tantôt des terres argilo-calcaires à sous-sol pierreux, tantôt des terres purement argileuses.

---

nets produit de très-bons vins d'ordinaire. Le vignoble blanc dans la partie S.-O. du domaine est situé sur un terrain argilo-graveleux à sous-sol pierreux, propice à la culture de la vigne.

(1) Le Château-Dudon commande un domaine de 42 hect., dont 13, consacrés à la vigne blanche, sont situés sur des coteaux argilo-graveleux exposés au S. et complantés uniquement en sauvignon et en sémillon. Ses vins sont très-recherchés et classés au rang des premiers crûs de la commune. Ce domaine produit aussi d'excellents vins rouges d'ordinaire.

(2) Le domaine qui entoure le Château-Nort a une étendue de 30 hect.; 3 sont consacrés aux bâtisses, bois et prés; 27 aux vignes, plantées à rangs seuls, avec cultures intermédiaires produisant 150 hectol. de froment, 35 de pommes de terre, du maïs, des fourrages, des légumes secs, etc.; 2 hect. de vignes blanches, situées en côtes, sur un sol argilo-calcaire, produisent des vins blancs très-estimés. Les vins rouges du Château-Nort sont aussi des plus recherchés de la contrée.

Division du sol : ter. lab., 110 hect.; vig. en joual., 100; prés, 21; chênes, 6; sol bâti et j., 6; ch., 6; ruiss., 1.

Vins blancs ordinaires, produits par 9/10 enrageat.

Céréales excédant d'un tiers ou d'un quart la consommation locale.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
Chât.-de-Blézignac (P. Saugeon).	120	*A Pontrauquat* (B. Eyraud)......	20
Au bourg (E. Sarrazin)..........	25	*A Durandet* (Tillet)..............	12
Id. (J. Granjou)...........	12	*A la Salle* (Dénichot)............	12
Id. (Demptos)	10	*A Landerau* (Saillans)...........	10

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Bret.
Maire : B. Eyraud. — *Adjoint* : J. Tillet.
Instituteur : N. Les enfants vont à l'école normale de la Sauve.

Boulanger : Marzelle.
Meuniers : Robert, à Romefort, Marzelle, à Rollet, Monin, au Temple.

BONNETAN. — 252 h. — 439 hect. — 90 m. d'alt. — 8 k. au N.-O. de Créon; 15 k. à l'E. de Bx. — **B.** : au N., par Pompignac et Salleboeuf; à l'E., par Loupes; au S., par Loupes et Lignan; à l'O., par Fargues. — **Arr.** par plusieurs petits affluents de la Pimpine. — **Rte Nle** de Bx à Bergerac. — **Ch. vic.** de la Rte Nle à Fargues et à Bonnetan. — **B. de P.** : Créon. — **B. T.** : Créon. — **Vill. pr.** : Bonnetan, Barreau, Pey-Gaillard.

Sol accidenté et varié : argilo-calcaire, argilo-graveleux ou argilo-siliceux, gén. fertile. — **Sous-sol** pierreux vers le N. et l'O.; graveleux vers l'E.; offrant, dans les carrières, des sujets d'étude paléontologique.

Division du sol : ter. lab., 120 hect.; vig. en joual., 170; prés, 40; chênes, 40; chât., 6; pins et landes, 36; sol bâti et j., 10; ch., 14; ruiss., 3.

Vins rouges, produits par 3/4 malbec, 1/4 merlot, vidure et autres cépages; excellents ordinaires, corsés, colorés et coulants, dans les crûs bourgeois; prix de primeur, 300 à 400 fr. Dans les crûs paysans, ils se vendent de 220 à 350 fr. — **Vins blancs** produits par 3/4 enrageat, 1/4 blanquette, jurançon, sémillon et autres cépages. Ordinaires chez les petits propriétaires paysans, ils sont assez agréables dans les 1ers crûs de la commune, où ils obtiennent de 170 à 250 fr. le tonn., logés, selon les années. — **Artichauts** de qualité supérieure, récoltés en grande quantité dans le domaine de M. J. Charlin-Brossié.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât.-Laloubière (1) (B. Pesquier)...................	100	10	*Au Violon* (Bon O. Du Sault)	10	15
A Plantier et à Nayères (Léo Froy).....................	35	30	*Au Chenu* (Jean Charlin-Brossié)..................	5	15
Les Gauthiers (G. Rodriguez)	20	30	*A Pey-Gaillard* (J. Coutureau aîné)............	7	8
A Labadie (Baron Fossard de l'Ilebonne)...........	8	30	Id. (J. Coutureau jeune)	7	8
			A Barreau (Bastières)......	5	10

(1) Le domaine de Laloubière comprend 47 hect., dont 25 hect., situés sur des coteaux et sur un plateau argilo-calcaires, sont complantés en cépages de choix, tels que : cabernet-sauvignon, merlot et malbec, pour les vignes rouges, qui produisent d'excellents vins d'ordinaire, fins, corsés et d'une belle couleur. Les vins blancs de ce domaine sont des meilleurs de la commune. Laloubière produit aussi 60 hectol. de froment, 30 hectol. d'avoine, et possède de beaux agréments, tels que : garenne, pièces d'eau, charmilles, etc. Le château est entouré d'un enclos de 2 hect., offrant un magnifique verger.

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Gustave Arnaud.
Maire : Barth. Pesquier. — *Adjoint :* Boutin.
Institutrice : Mlle Garry, école mixte (10 garçons, 17 filles).
Bâtisses (entrepreneur de) : Dufon.
Boulanger : Lesvignes.
Charpentier : A. Thomas.
Fête locale : le troisième dimanche de juillet.

CAMARSAC. — 364 h. — 535 hect. — 60 m. d'alt. — 6 k. au N. de Créon; 18 k. à l'E. de Bx. — **B.** : au N., par Beychac; à l'E., par Croignon et Saint-Germain; au S., par Croignon, le Pout et Sadirac; à l'O., par Loupes et Sallebœuf. — **Arr.** par le Gestas. — **Rte Nle** de Bx à Bergerac. — **Ch. d'int. c.** de Camarsac à Créon. — **B. de P.** : Créon. — **B. T** : Créon et Arveyres. — **Vill. pr.** : Camarsac et Giraud.

Sol accidenté, gén. argilo-calcaire, plus propice à la vigne qu'aux céréales. — **Sous-sol** presque partout pierreux, exploité comme pierre tendre de taille expédiée à Bordeaux.

Division du sol : ter. lab., 135 hect.; vig. en pl. ou en joual., 200; prés, 50; chênes, 70; pins, 20; landes, 30; sol bâti et j., 13; ch., 15; ruiss., 2.

Vins rouges, produits par 3/4 malbec, 1/4 merlot et autres cépages, des meilleurs de la contrée. Ils sont corsés, colorés et très-agréables comme vins d'ordinaire; prix de primeur, de 250 à 350 fr.

Vins blancs ordinaires, produits par 9/10 enrageat, 1/10 sémillon et autres cépages.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-de-Camarsac (1) (Aug. de Gères-Camarsac)	60	70	*A Beauséjour* (de Gillet)	6	15
A Villaure (Legrix de la Salle)	20	40	*A Bellevue* (Aupetit)	2	15
A Mazerès (Schemaleck)	15	20	*A Moulon* (Siron)	2	8
A Jean Bertrand (Demptos)	6	20	*A Jean Bertrand* (Lafaye)	5	15
			A Lalande (Raynaud)	»	10

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn.

Curé : d'Hennezel.
Maire : A. de Gères. — *Adjoint :* Siron aîné.
Secrét.-instituteur : Lisimaque, école mixte (33 garçons, 10 filles).
Régie (buraliste de la) : Lisimaque.
Barriques (fabricant de) : Teycheney.
Bâtisses (entrepreneur de) : Dubernat.
Boucher : Dubancens.
Boulanger : Bouchon.
Cafetiers-restaurateurs : Ant. Bertrand, Dongé.
Carriers : Binet, Blanchet.
Denrées coloniales : Dongé.
Forgeron-serrurier : Siron jeune.
Maréchal-expert : Couperie.
Meuniers : Raynaud, Romage.
Sabotier : Moret.
Fête locale : saint Saturnin (29 novembre) ou le dimanche le plus rapproché.

CAMBES. — 853 h. — 563 hect. — 84 m. d'alt. — 20 k. au S. de Bx; 10 k. au S.-O. de Créon. — **B.** : au N., par Quinsac et Camblanes, section de Meynac; à l'E., par Saint-Caprais; au S., par Baurech; à l'O., par la Garonne. — **Arr.** par la Garonne et par un chenal ou estey, recevant les

---

(1) Le vignoble du Château-de-Camarsac a été entièrement refait par M. de Gères-Camarsac, qui a su profiter des belles expositions de ce domaine et de son terrain argilo-calcaire, pour y planter le cabernet-sauvignon, le merlot et le malbec. Avec le choix de ces cépages, les vins du Château-de-Camarsac acquièrent chaque jour plus de supériorité.

Le Château-de-Camarsac, qui appartient à la famille des comtes de Gères-Camarsac depuis 1408, est classé parmi les monuments historiques de la Gironde. Nous y reviendrons dans la partie historique de notre travail.

eaux de tous les petits ruisseaux de la commune. — **Rte Dle** de Latresne à Langoiran. — **Bat. à vap.** faisant escale au vill. du Grand-Port. — **B. de P.** : au Grand-Port. — **B. T.** : Langoiran. —**Vill. pr.** : Cambes ou le Petit-Port, le Grand-Port, Girard, Lataste.

Sol varié : à l'O., coteaux accidentés, argilo-calcaires ou argilo-graveleux aux pieds desquels coule la Garonne; à l'E., haut plateau présentant des terres douces. — **Sous-sol** pierreux, nombreuses carrières de pierre tendre de taille, en exploitation.

Division du sol: ter. lab., 50 hect.; vig. en pl. ou en joual., 360; prés, 20; chênes, 20; chât., 3; landes, 6; sol bâti et j., 20; ch., 24; riv. et ruiss., 60.

Vins rouges produits par 9/10 malbec, 1/10 merlot et autres cépages, classés dans les secondes côtes de la rive droite de la Garonne; prix de primeur, de 300 à 450 fr.

Vins blancs très-agréables dans les crûs bien encépagés par 1/3 sémillon, 1/3 sauvignon, 1/3 enrageat et chalosse; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Fruits** en grande quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
La Chabanne (1) (E. Gauthier)	25	8
A Moras et à Brémontier (François Guénard)	30	10
A Roubric (Lagrange)	35	»
A Mallet (Mme Dussaulx)	30	»
A Puybarden (Dr Barincou)	18	5
A Saint-Amant (Chabrière)	15	3
Au Grand-Port (Fauries, pharmacien, à Bordeaux)	10	»
A la Chausse et Capot (2) (Lulé Desjardin père)	20	20
Au Marònnier (Jacob Léon)	25	10
A Cazeaux (Fortin)	25	4
A Barraigne (Bl. Desplantès)	25	»
A Barraigne (Lamarque)	18	»
A Madéran et à Jonchet (Valmont-Boussenot)	20	»
Château-Dupeyrat (Vve de Marignan)	20	5
A Gravette (Labouchède aîné)	30	3
A Coussegal (Michel)	15	»
A Rondeau (Jean Fardet)	20	»
Au Petit Port (Casse)	15	»
Id. (Baptiste Bourdieu)	12	3
Id. (Meteignier)	10	»
Id. (Dulas)	6	»
A la Naverre (Casalot)	12	»
Au Bousquet (Jeanne Gapaix)	8	2

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Lafaire.
Maire : Valmont-Boussenot.
Adjoint : Guill. Briol.
Secrétaire-instituteur communal : Delormel (38 élèves).
Institutrice communale : Mlle Levêque (50 él.).
Percepteur : Blayn.
Régie (buraliste de la) : Delormel.
Médecins : Dr Barincou, Soulès.
Aubergistes-cafetiers-restaurateurs : J. Salleboeuf (café de la Brise); Hameau.
Barriques (fabricants de) : Audigey, Tessier.
Bateliers : A. Soulié, Monnereau, Meynard.
Bâtisses (entrepreneur de) : Hautefaye dit Georget.
Bois et carassons (marchands de) : Monnier. Labadie.
Boucher : Jeanty Liet.
Boulangers : Eug. Elliot, Fortin fils, Biandou.
Briques, tuiles, etc. (marchand de) : Dussault.
Carriers : Valette, Gérard fils.
Charpentiers : Bl. Desplantès fils, J. Desplantés.
Cordier : Allègre.
Denrées coloniales : Desplantés, Tessier, Giraudin.

(1) Ce vignoble fait partie des domaines de la Chabanne et de Carcanac, comprenant 34 hect., divisés en : terr. lab., 10 hect.; bois, taillis de chênes, 12 hect.; vig., 9 hect.; maisons, jardins et carrières, 3 hect. Il est admirablement situé dans la partie de la Chabanne, et produit un des meilleurs vins de la commune de Cambes. Les carrières de ce domaine sont nombreuses et de très-bonne qualité.

(2) Le domaine de la Chausse et Capot comprend 20 hect., 5 en prés et agréments, 15 vig en joual. Le vignoble blanc est encépagé : sémillon, cruchinet, galiat le vignoble rouge : malbec et merlot.

Forgeron-serrurier : Boussary.
Grains, carassons (marchand de) : Labadie fils.
Horticulteurs : Condat, Lamothe.
Lies de vin (marchand de) : Belouguet.
Menuisier-ébéniste : Lavergne.
Meunier : Dulon, au moul. de la Chabanne.
Pêcheurs : Labouchède jeune, Bonnet.
Peintre-vitrier : Servant.
Sabotier : Giraudin.
Foire : dernier samedi de janvier.
Fêtes locales : deuxième dimanche après la Saint-Jean (24 juin); dimanche après la Saint-Martin (11 novembre).

CAMBLANES. — 1,220 h. — 925 hect. — 54 m. d'alt. — 11 k. à l'O. de Créon; 14 k. au S.-S.-E. de Bx. — **B.** : au N., par Latresne et Cénac; à l'E., par Sadirac et Saint-Caprais; au S., par Saint-Caprais et Quinsac; à l'O., par la Garonne. — **Arr.** par la Garonne et par un estey qui sépare Quinsac de Camblanes. — **Rtes Dles** de Bx à Saint-Macaire; de Latresne à Langoiran. — **Ch. de gr. com.** de Créon au Port-Neuf (Camblanes). — **Bat. à vap.** (ponton au Port-Neuf). — **B. de P.** : Latresne. — **B. T.** : Bx-la Bastide. — **Vill. pr.** : Camblanes, le Port-Neuf et Meynac, chef-lieu d'une ancienne commune réunie à Camblanes. L'île des Juifs, de 15 hectares, fait partie de cette commune.

Sol très-accidenté : à l'O., très-bonnes terres d'alluvion; dans le reste de la commune, coteaux argilo-calcaires, graveleux ou sablo-argileux. — **Sous-sol** alluvial, offrant, à 1 m. 50 de profondeur moyenne, une argile marneuse très-favorable à la vigne; sur les coteaux, banc calcaire considérable, exploité en pierres de taille tendres, un peu moins fines et moins blanches que celles de Cénac, vendues le même prix.

Division du sol : vig., 640 hect.; ter. lab., 35; prés, 25; chênes, 55; chât., 25; saussaies et oser., 20; landes, 10; sol bâti et j., 23; ch., 40; riv. et ruiss., 52.

Vins rouges de côtes, produits par 2/3 malbec, 1/3 merlot et autres cépages, bien colorés, séveux et corsés, des plus estimés de la rive droite de la Garonne; prix de primeur, 350 à 500 fr.

Vins rouges de palus, produits par 3/4 malbec, 1/4 verdot, merlot et autres cépages, vendus 25 à 50 fr. de moins que les vins de côtes, très-recherchés et souvent expédiés en Allemagne.

Céréales et **foins** ne suffisant pas à la consommation locale. — **Fruits** : pêches, prunes, poires, cerises, portés à Bx en grande quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.
Château-Latour (commt Daumas)	150
A Lagrange (Dr Rozat)	35
Crû Lafitte (V. Boflinton)	45
Château-Lagarette (Dupuch)	80
La Rigaudière (Lequien de la Neufville)	50
A Morillon (Deysson)	20
A Fortage (Mme de Fortage)	40
Sur la côte (Bordes de Fortage frères)	35
A Broussignac (Mme Broussignac)	30
A Bretous (Laréginie)	30
A Lotte (Mabille)	25
A Forcade (Michaud)	25
A Pasquier (Bruyère)	25
Au bourg (Vve Brachet)	20
A Dutasta (Clouet)	20
Id. (Constant)	18
A Laborie (capitaine Laborie)	20
A Ancèze (Chéri Dupuch)	18
A Lotte (fam. Berger)	15
A Montichamp (Castanet)	12
A Blaret (Vve Descombe)	12
A Paquemaou (Chibalon)	12
Crû Dorliac-Meynac (Laperrière)	25
A Meynac (Soulès)	25
Id. (Driolle)	18
Id. (Elliot)	18
Id. (Fortin)	18
Id. (Labadie)	18

EN CÔTES ET EN PALUS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
La Chausse (Mme Vve Blanchy)...	180	*Au Port-Neuf* (B. Clouet)........	18
Limite de Quinsac (Castaigna)...	25		

EN PALUS

A d'Aux (Mis d'Arthel)..........	80	*A Lacoste* (Mme Lacoste).........	60
A Latour (Vve général Daumas).	80	*A Seguin*[1] (Georges de Buhan).	45

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn., en côtes ou en palus.

Curé: Latour.
Maire : Marcelin Constant.
Adjoint : Michel Mabille.
Secrétaire-instituteur communal : Carmouze (61 élèves).
Institutrices commmunales : sœurs de la Sainte-Famille (55 élèves).
Société de secours mutuels : prés., Constant (160 membres).
Aubergistes : Barbeyron, Clouet.
Barriques (fabricants de) : Chibalon aîné, Chibalon jeune.
Bateliers : Drouillard, Faux frères.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Dupuy, Verdun.
Bouchers : Castaing, Darthès, Gasteuil.
Boulangers : Darlande, Méric, Rivière.
Carriers : Barbeyron, Deysson et Cie, Dupuy.
Charpentiers : Cordes, Dupuy, Mugron.
Cloutier : Barthe.
Denrées coloniales : Lejeune, Rabaud.
Forgerons-serruriers : André Aucoin, Bergès.
Maréchal-ferrant : Bergès.
Menuisier : Duphil.
Sabotiers : Descombes, Rabaud.
Vins (négociants en) : A. Laperrière et fils.
Fêtes locales : à Camblanes, le deuxième dimanche de septembre ; à Meynac, le dernier dimanche de juillet.

CARIGNAN. — 701 h. — 852 hect. — 72 m. d'alt. — 12 k. à l'E.-S.-E. de Bx ; 10 k. au N.-O. de Créon. — **B.** : au N., par Tresses ; à l'E., par Fargues et Lignan ; au S., par Sénac et Latresne ; à l'O., par Bouliac. — **Arr.** par plusieurs petits affluents de la Pimpine, qui prennent leur source dans la commune de Carignan, séparée de Cénac par la Pimpine. — **Rte Nle** de Bx à Bergerac. — **Rte Dle** de Bx à Saint-Macaire. — **B. de P.** : Latresne. — **B. T.** : Bx-la Bastide.

Sol accidenté et très-varié, présentant une plaine entourée de coteaux, tantôt argileux, tantôt argilo-calcaires, argilo-graveleux ou argilo-sableux — **Sous-sol** gén. pierreux, nombreuses carrières de pierre tendre.

Division du sol : vig. en joual., 277 hect. ; ter. lab. ; 200 ; prés, 70 ; chênes, 120 ; chât., 15 ; pins, 2 ; oseraies, 3 ; sol bâti et j., 27 ; ch., 36 ; ruiss., 2.

Vins rouges, corsés et colorés, bons ordinaires, acquérant en vieillissant un petit bouquet fort agréable. Ils sont assimilés dans les premiers crûs de la commune aux vins des 1res côtes de Camblanes et de Quinsac ; prix de primeur, 350 à 500 fr.

Ils sont produits par 2/3 malbec, 1/3 merlot, cabernet et autres cépages. Presque toutes les plantations nouvelles ont été faites avec une proportion de cabernet plus forte que celle qui existe dans les anciens vignobles. — **Vins blancs** ordinaires, disparaissant peu à peu.

Céréales et **foins** suffisant largement à la consommation locale. — **Chasselas** et **fruits** à noyau, expédiés en grande quantité sur les marchés de Bordeaux et de Paris. — **Bétail** : *race ovine*, représentée par un

---

[1] Le domaine de Seguin est dans la famille de Buhan depuis plus d'un siècle ; son vignoble, complanté en 1/3 malbec, 1/3 verdot, 1/3 merlot et cabernet, produit un vin très-corsé, recherché pour la Belgique et la Hollande.

magnifique troupeau, appartenant à M. Ferdinand Régis. — *Race chevaline et race bovine*, destinées aux travaux des champs, à l'exception de quelques vaches laitières. — **Bois de chêne**, pour faissonnats, excédant un peu la consommation locale. — **Carrières** de pierre tendre très-estimée.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-de-Canteloup (de Saint-Georges)	100	»
Dom. de Sabatey [1] (F. Régis)	125	»
Roqueys (Gerbaud de Lafaye)	60	»
Château-de-Carignan (comte Trigant de Beaumont)....	100	30
A Claret et Peyvideau (Rigaud)....................	70	»
Au Grand-Arnaud (V. Tandonnet)..................	60	»
A Bellevue (V. Tandonnet)..	»	18
A Beaugey (Mme Chandru)..	50	»
Au bourg (Barraud, boulanger).	50	»
A la Marmette (J.-J. Jemain)	40	25
A Léon (Vve Besse).........	35	»
A Cabirat (Mandavy).......	25	»
A Peyorton (Henri Brunet).	25	»
A Caudeyran (Gourdon)....	20	»
A Lafon (comte du Val)....	18	»
A Cueille (Rubbio).........	18	»
Au bourg (J. Barraud).....	18	»
A Fita (P. Candelé)........	18	»
A la Motte (Caudeyran).....	18	»
A Carignan (R. de Segondat)	20	5
Id. (A. Nougueyrède)..	10	20
A Vignac (Maugey).........	15	»

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.



MAISON NOBLE DE SABATEY

M. F. Régis, propriétaire.

[1] Nous ne pouvons pas donner à nos lecteurs une idée plus juste des travaux remarquables que M. F. Régis a fait exécuter à Sabatey qu'en reproduisant les conclusions du rapport fait, en 1867, sur ce domaine, à l'occasion du concours pour la prime d'honneur dans la Gironde :

« Tout en regrettant de n'avoir pas une part meilleure pour récompenser l'ensemble des travaux à Sabatey, devant la nécessité de nous renfermer dans les termes des instructions ministérielles, nous voulons au moins donner un témoignage de reconnaissance publique à M. Ferdinand Régis, en l'appelant le premier à recevoir une médaille d'or, grand module. Cette médaille est accordée à M. F. Régis pour l'ensemble de ses travaux, la plantation et la tenue au moyen d'instruments économiques d'un vignoble remarquable entre ceux qui font la richesse et la renommée de nos contrées. »

Curé : B. Pauvif.
Maire : Ferdinand Régis.
Adjoint : Vincent Barraud.
Secrétaire-instituteur : Aug. Poitevin (35 él.).
Institutrices : sœurs de Notre-Dame du Calvaire (42 élèves).
Notaire : comte du Val.
Société de sec. mut. : société de Saint-Pierre-ès-liens, prés., Ferd. Régis (100 memb.).
Bureau de bienfaisance : prés., le maire.
Aubergistes : Laurent Castagnet.
Barriques (fabricants de) : Eyquem, Maugey.
Boucher : Machefer.
Boulanger : Barraud.
Charpentiers : Castagnet, Daureau frères.
Denrées coloniales et nouveautés : Mirac jeune.
Forgerons : Caubet, Dubedat.
Menuisier : Feuillet.
Fête locale : le deuxième dimanche après la Pentecôte.

CÉNAC. — 703 h. — 744 hect. — 66 m. d'alt. — 15 k. au S.-E. de Bx; 9 k. à l'O. de Créon. — **B.** : au N., par Carignan, Fargues et Lignan; à l'E., par Lignan et Sadirac; au S., par Camblanes; à l'O., par Latresne. — **Arr.** par la Pimpine qui sépare Cénac de Carignan et de Latresne et par son affluent le Roset, qui prend sa source du côté de Sadirac. — **Rte Dle** de Bx à Saint-Macaire. — **Ch. de gr. com.** de Créon au Port-Neuf (Camblanes). — **B. de P.** : Latresne. — **B. T.** : Bx-la Bastide. — **Vill. pr.** : Graves, Mons, Montille et Citon. Ce dernier est important par ses carrières.

Sol accidenté, offrant de nombreux coteaux argilo-calcaires ou argilo-graveleux, et quelque peu siliceux, du côté de l'E. — **Sous-sol** pierreux vers le N., où il est exploité en carrières de pierre tendre; graveleux ou argileux vers le S.

Division du sol : vig. en pl. ou en joual., 320 hect.; ter. lab., 138; prés, 56; chênes, 160; chât., 30; sol bâti et j., 17; ch., 22; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec, 1/4 cabernet-sauvignon, 1/4 merlot et autres cépages, corsés et colorés. Dans quelques crûs voisins de la commune de Camblanes, ils ont assez de finesse et d'agrément pour obtenir les mêmes prix que les 1ers crûs de cette commune (350 à 500 fr.); prix de primeur pour les vins ordinaires de Cénac, 250 à 400 fr. — **Vins blancs** presque entièrement disparus.

Fruits d'un revenu peu important. — **Foins** et **céréales** suffisant à peu près à la consommation locale. — **Bois de chênes** de 1re qualité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.
Château-Duplessy (E. Moulinié)	35
Château-Poujade(1) (Vve Gilloux)	45
A Beau (Lagarde)	12
Château-Saint-Sève-Montgirard (Guibert)	20
A Jean Aubert (Aubarède)	15
Au bourg (Tillac)	10
A Materre(2) (Lagrolet)	40
Ch.-Rauzé (3) (Mme G. Samazeuil)	25
Dom. de Sybil(3) (G. Samazeuil)	60

(1) Le Château-Poujade commande un domaine de 33 hect., dont 17 en vig., 2 en prés, 6 en terr. lab, 8 en bâtisses, jardins, agréments et bois. Le vignoble, exposé au S. et à l'E., est établi sur un terrain argilo-calcaire ou argilo-graveleux sur sous-sol pierreux, complanté en malbec, merlot et cabernet; il produit un vin très-coloré, corsé, acquérant en vieillissant beaucoup de finesse, et classé au rang des meilleurs de la commune.

(2) Le domaine de Materre comprend 33 hect., dont 15 hect. consacrés à la vigne, situés sur un terrain varié, généralement argilo-graveleux ou de graves pures, produisent des vins très-estimés. Le reste du domaine est en prés, taillis de chênes et terres labourables.

(3) Le domaine de Sybil comprenant les crûs de Romegous et de Gatinel et celui de Rauzé ont une exploitation commune. Par suite de plantations nouvelles ils atteindront ensemble d'ici peu de temps une production de 100 à 120 tonn.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Dom. de Sorbier (1) (P. Fournier).	30	*A Mons* (Brun)	10
A Vinagrey (Lestrille)	15 (2)	*A Marchès* (Armand Lacoste)	10
A Brignon (F. Lhéritier)	20	*Au bourg* (Hrs P. Ampoulange)	15
A Raoul (G.-G.-H. Lurman)	18	*A Barreyre* (Louis Henry)	8
A Mons (Aubarède)	20	*A Montignan* (E. Vallenet)	8

Une quinzaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn.



CHATEAU-POUJADE

Mme veuve Gilloux, propriétaire.

Curé : Largeteau.
Maire : Jean Oulès.
Adjoint : Théodore Nègre.
Secrétaire-instituteur : Castagnet (37 élèves).
Institutrice : Mlle Dabeaux (34 élèves).
Société de secours mutuels : prés., Moussage (80 memb.).
Aubergistes : Figet, Quinteau,
Barriques (fabricant de) : Sirbon.
Boulanger : Larquey.
Carriers : Bordelais, Fourcau, Jules Vallenet.
Charpentiers : Nègre, J. Pellet.
Charrons : Aubarède, au bourg; Aubarède, à Mons.
Denrées coloniales : N. Ducos, Jean Martin, Sabla.
Forgerons-serruriers : Aubarède, Figet.
Tailleur (marchand) : Matignon.
Vins (courtier en) : Montagne.
Fête locale : le deuxième dimanche après la Fête-Dieu.

CROIGNON. — 246 h. — 461 hect. — 59 m. d'alt. — 21 k. à l'E. de Bx; 6 k. au N. de Créon. — **B.** : au N., par Saint-Germain-du-Puch; à l'E., par Baron; au S., par Cursan et le Pout; à l'O., par Camarsac. — **Arr.** par le Gestas. — **Rte Nle** de Bx à Bergerac. — **Ch. d'int. c.** de Camarsac à Créon. — **B. de P.** : Créon. — **B. T.** : Créon. — **Vill. pr.** : la Vidane.

Sol très-accidenté, composé de terres sablo-argileuses, sablo-graveleuses ou de terres fortes. — **Sous-sol** argileux ou pierreux exploité en carrières de pierre dure et de pierre tendre du côté O.

---

(1) Le domaine de Sorbier comprend l'ancien crû Dupouy, son vignoble a une étendue de 20 hect.; il est, pour la majeure partie, complanté en cabernets. La moitié de ses vignes est aujourd'hui en rapport, de façon que sa production moyenne sera doublée dans quelques années.

(2) Dont 5 tonn. vin blanc.

Division du sol : vig. en joual., 160 hect.; ter. lab., 150; prés, 43; chênes, 26; pins, 28; landes, 30; sol bâti et j., 8; ch., 13; ruiss., 3.

Vins rouges, produits par 4/5 malbec (noir de Pressac) et 1/5 cépages divers, très-corsés et colorés, mais sans distinction; prix de primeur, 200 à 400 fr.

Vins blancs, produits par 2/3 enrageat, 1/3 jurançon, sémillon, sauvignon, blanquette et malvoisie, plus fins et plus doux que ceux des communes voisines, ils sont consommés en nature; prix de primeur, 180 à 230 fr., dans les premiers crûs de la commune.

Pierres de taille formant un des principaux revenus de la commune. — **Céréales** excédant un peu la consommation locale. — **Foins** suffisants.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Sautejeau (Vve J. Laforcade)	5	45
A Larcebault (de Lamothe Varicourt)	10	35
A Vireli (Dublaix)	20	20
A la Vidane (Jude Jayer)	»	35
Au bourg (B. Lagarde)	3	18
A Trichot (Armand Ferrand)	5	15

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : à Camarsac.
Maire : Garsaud.
Adjoint : Bertrand Lagarde.
Instituteur : à Camarsac.
Barriques (fabricant de) : Demptos.
Bâtisses (entrepreneur de) : Grégoire.
Boulanger : Lespaux.
Café-restaurant : Bourguon.
Carrier : Dumail chez M. Ferrand.
Charpentiers : Bouchet, Dorgan.
Charron-forgeron : Appel.
Meunier : Pierre Lagarde.
Tuiles, briques et chaux (fabricant de) : Bourguon.
Fête locale : le troisième dimanche de mai.

CURSAN. — 248 h. — 607 hect. — 96 m. d'alt. — 23 k. à l'E.-S.-E. de Bx; 3 k. au N. de Créon. — **B.** : au N., par Croignon; à l'E., par Baron et Camiac; au S., par la Sauve et Créon; à l'O., par le Pout. — **Arr.** par le Gestas. — **Ch. de gr. com.** de Créon à Libourne. — **B. de P.** : Créon. — **B. T.** : Créon.

Sol très-accidenté et varié : terres fortes argilo-calcaires, terres douces et terres argilo-graveleuses. — **Sous-sol** : terres douces du côté O. de la commune, mêlées à une terre tape ferrugineuse, rougeâtre. Dans le reste de la commune, pierre ou argile.

Division du sol : ter. lab., 168 hect.; vig. en joual., en plein ou à rangs seuls, 210; prés, 80; chênes, 70; pins, 20; landes, 30; sol bâti et j., 11; ch., 16; ruiss., 2.

Vins rouges ordinaires, en voie d'amélioration par la plantation du merlot et du cabernet qui formeront avant peu, dans les vignobles du Château-Barrault et Château-Raoul, la moitié de l'encépagement; prix de primeur, 200 à 350 fr.

Vins blancs, produits par 9/10 enrageat et 1/10 sauvignon, blanquette, malvoisie, des meilleurs de la contrée, contenant jusqu'à 15° d'alcool dans les 1ers crûs de la commune, où ils se vendent de 180 à 220 fr.; les seconds crûs ou crûs paysans obtiennent de 150 à 180 fr.

Chasselas cultivés sur une assez grande échelle et produisant chaque

année 400 à 500 corbeilles d'un excellent raisin de table, expédié sur Bordeaux. — **Céréales** et **foins** suffisant à la consommation locale.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch.-Barrault (1) (Cte de Fumel)	15	100	*Dom. de Gatille* (J. Gaillard).	»	15
Chât.-Raoul (2) (G. Fournet)..	25	40	*Landrin* (F. Lalande).......	»	15
Château-Guyonnet (Dejean de Gleyse)..................	»	20	*Beaupertuis* (Groulier).......	»	30
Freylon (Oct. Pineau).......	»	20	*Bourrut* (Béchade père).....	»	25
			Larue (Michel Furt).........	»	12

Une dizaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Récuyet.
Maire : Jos. Gaillard.
Adjoint : Michel Furt.
Instituteur : à Créon.



CHATEAU-BARRAULT

M. le comte de Fumel, propriétaire.

FARGUES. — 600 h. — 711 hect. — 83 m. d'alt. — 12 k. au N.-O. de Créon; 12 k. à l'E. de Bx. — **B.** : au N., par Pompignac; à l'E., par Bonnetan; au S., par Lignan; à l'O., par Carignan. — **Arr.** par la Laurénie,

(1) Le Château-Barrault commande un domaine de 165 hect. divisés comme suit : vignes blanches, 34 hect.; vignes rouges, 8; prés et luzernières, 22; ter. lab., 50; taillis de chênes et garenne, 43; pins et pacages, 5; château et jardin, 3. Le vignoble rouge, en voie d'agrandissement, produira 25 tonn. lorsque toutes les jeunes plantations seront en plein rapport. Il est situé sur un sol argilo-calcaire complanté par tiers en merlot, malbec et cabernet sauvignon et produit des vins qui se distinguent par beaucoup de corps. Le vignoble blanc, également en voie d'agrandissement, atteindra sous peu une production moyenne de 125 tonn. Les terres labourables de ce domaine produisent 400 hectol. de froment et 50 hectol. d'avoine.

(2) Le Château-Raoul commande un domaine de 90 hect.; 40, consacrés à la vigne, sont situés sur deux collines, l'une, exposée au levant, est complantée en cépages blancs, l'autre, exposée au S., appelée coteau de Saint-Michel, est complantée en cépages rouges où dominent le cabernet et le merlot. Ce domaine produit encore 250 à 300 hectol. de froment. La culture du houblon et celle des vers à soie (méthode Gintrac) sont à l'état d'essai au moment où nous mettons sous presse.

appelée aussi le ruiss. de Fargues, qui prend sa source près des Bons-Enfants, et par la Canteranne qui vient de Loupes, et se jette dans la Pimpine, à Lignan. — **R^te^ N^le^** de B^x^ à Bergerac. — **Ch. d'int. c.** de Fargues à Saint-Caprais; de Lauduc aux Bons-Enfants. — **Omnibus** de B^x^ à Planteyre, partant chaque jour, le matin et le soir. — **B. de P.** Latresne. — **B. T.** : Créon. — **Vill. pr.** : les Bons-Enfants, Maison-Rouge, Marron.

Sol très-accidenté : offrant, sur le plateau élevé des Bons-Enfants, une terre douce; sur ses nombreux coteaux, des terres argileuses, argilo-calcaires ou argilo-graveleuses, argilo-sableuses ou sableuses, variant à chaque pas. La couche végétale, gén. peu épaisse, est néanmoins assez fertile, surtout dans le fond des vallons. — **Sous-sol** gén. pierreux sur les coteaux, et présentant une sorte d'arène ou terre tape, compacte et imperméable, dans presque toutes les parties de la commune où la terre végétale est sableuse. Les carrières et tranchées faites dans cette commune offrent des sujets d'études paléontologiques très-nombreux, surtout à la Renardière, à Touyac et à Ragouil.

Division du sol : vig. en joual., 290 hect.; terr. lab., 150; prés, 65; chênes, 140; chât., 10; landes, 10; sol bâti et j., 18; ch., 26; ruiss., 2.

Vins rouges, produits par 2/3 malbec, 1/3 merlot, cabernets (vidures), mancin et autres cépages, corsés et colorés, classés dans les bons ordinaires de l'Entre-deux-Mers; prix de primeur, 250 à 400 fr. — **Vins blancs** ordinaires, produits par 9/10 enrageat; prix de primeur, 170 à 220 fr.

Petits pois expédiés sur le marché de B^x^ en grande quantité. — **Bois de chênes** formant un revenu très-peu important.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-Niort (1) (Vve O. Bigourdan)	35	»
A Dringue (2) (P. Sauvage)	20	»
Au Gourdin (2) (P. Chameau)	25	»
A la Fraise (3) (Blaize Redon)	5	20
Château-la-Tour (Ducros de Romefort)	40	30
A Cruzeau (P. Courreau)	50	»
Chât.-Beauséjour (J. Rolland)	40	20
A Saquey (Ducros de Romefort)	»	40
A Paradis (R. Rietmann)	20	30
Au Bois-Menu (Picharry)	10	15
A Sainte-Raffine (Gros)	10	25

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 15 tonn., rouge ou blanc.

Curé : Banel.
Maire : O. Chipoulet.
Adjoint : Cournet.
Secrétaire-instituteur : Dupouy père (29 él.).
Institutrices : sœurs de la Présentation (30 élèves).
Percepteur : Louis Dubourg.
Régie (buraliste de la) : Faure.
Médecin : Pagaud.
Société de secours mutuels : prés., Curval (84 memb., dont 23 honoraires).
Bâtisses (entrepreneurs de) : Cournet, Lafite.
Bois (marchands de) : Castaing Chéri, Vige.
Boucher : Castaing Chéri.
Boulanger : Clermontet.
Briques, tuiles et chaux (fabricant de) : Binet.
Cafetiers-restaurateurs : Castaing Chéri, Puységur.

(1) Le domaine de Niort comprend 48 hect., divisés comme suit : bois de chênes, 15 hect; prairies, 15 hect.; vignes, 18 hect. Le vignoble, situé sur un sol argilo-calcaire, est entièrement complanté en malbec pour les 2/3 et en merlot et cabernets pour 1/3. Les vins de ce crû, des meilleurs de la commune, se vendent comme ceux de Carignan.

(2) Les crûs de Dringue et du Gourdin, situés dans la même position que le crû de Niort, réunissent les mêmes qualités.

(3) Ce crû est le meilleur de la commune, au point de vue des vins blancs.

Charpentiers : Cassin, Pelouze.
Charron : Rodier.
Chiffons et cire (marchand de) : Soulac.
Denrées coloniales : Dussaut, Fenier, Valier, Virepinte.
Forgerons-serruriers : Castaing, Dubedat.
Maréchal-ferrant : Verdier.
Menuisier : Claverie.
Fête locale : 25 juillet ou le dimanche suivant.

HAUX. — 730 h. — 1,021 hect. — 100 m. d'alt. — 6 k. au S.-S.-O. de Créon; 4 k. au N.-O. de Langoiran; 30 k. au S.-E. de Bx. — **B.** : au N., par Saint-Genès, Créon et la Sauve; à l'E., par Capian; au S., par Langoiran; à l'O., par le Tourne et Tabanac. — **Arr.** par plusieurs petits affluents de l'estey de Langoiran. — **Rte Dle** de Langoiran à Saint-Sulpice. — **Ch. de gr. com.** de Créon à Langoiran. — **Voitures** de Langoiran à Créon, correspondant avec les bat. à vap. — **B. de P.** : Créon. — **B. T.** : Créon. — **Vill. pr.** : le grand Chemin, Courcouyac, Créteau et Faure.

Sol varié : présentant, vers le N., des terres argilo-siliceuses, et, vers le S., des terres argilo-calcaires ou argilo-graveleuses. — **Sous-sol** offrant tantôt une sorte d'arène rougeâtre, tantôt de l'argile, de la grave ou même de la pierre exploitée comme pierre de taille tendre.

Division du sol : vig. en pl. ou en joual., 440 hect.; ter. lab., 205; prés, 100; chênes, 150; pins, 30; chât., 13; landes, 20; sol bâti et j., 27; ch., 29; ruiss., 7.

Vins rouges, produits par 3/4 malbec, 1/4 merlot, larrivet, jurançon rouge et autres cépages, classés parmi les bons ordinaires de la contrée, dans les premiers crûs de la commune qui obtiennent, en primeur, de 250 à 400 fr.

Vins blancs, divisés en deux catégories principales : 1° ceux qui sont récoltés dans la partie S. et O. de la commune, produits par 2/3 sémillon et sauvignon et 1/3 enrageat; fins, liquoreux, parfumés et des meilleurs de la contrée, ils obtiennent en primeur : dans les crûs paysans, de 200 à 300 fr.; dans les crûs bourgeois, de 250 à 500 fr., et enfin, de 500 à 1,000 fr. dans le crû de la Gorce, d'une qualité exceptionnelle; — 2° ceux qui sont récoltés dans la partie N. de la commune, produits par 3/4 enrageat, très-alcoolisés; en partie employés aux coupages.

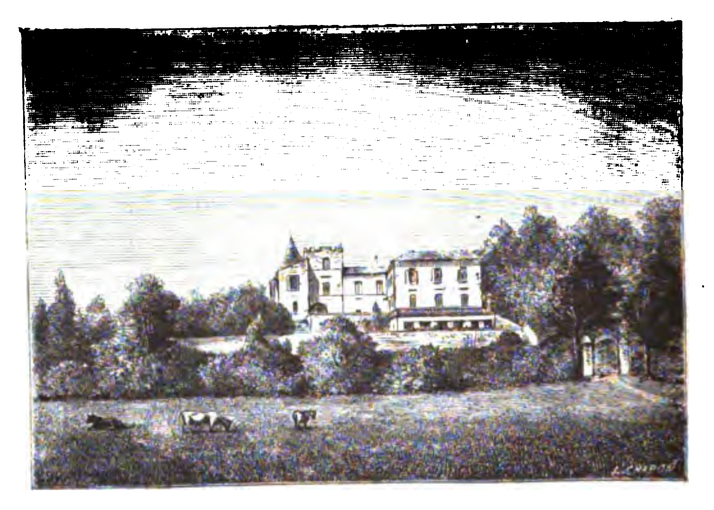
PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât.-la-Gorce (1) (J. Beyssac)	8	60
Château-Lamothe (Faget de Quennefer)	30	10
Au Giron (Feumeleau)	50	12
Château-du-Gravat (Mme Maistre de Roger)	30	10
Château-de-Frère (Lamey)	35	10
Chât.-de-Courau (de Bourran)	10	15

(1) Le Château-la-Gorce, dont nous donnons ci-après le dessin, commande un domaine assis sur les communes de Haux et Langoiran, à 3 k. du port de Langoiran, sur la Rte Dle de Langoiran à Saint-Sulpice. Il présente un vieux manoir dont certaines constructions datent de plusieurs siècles. Il est traversé par un ruisseau venant de Targon et faisant marcher un moulin à blé et une scierie mécanique appartenant au domaine, qui a une étendue de 50 hect. divisés comme suit : bois et agréments, 12 hect.; ter. lab., 8; prés, 13; vignes, 17. Le vignoble, sur un coteau argilo-calcaire, entièrement exposé au S., en partie renouvelé depuis quinze ans, avec des cépages de premier choix, produit une moyenne de 60 tonn. d'excellent vin blanc. Ce vignoble, créé au commencement de ce siècle par M. Faux, courtier de vins blancs, est complanté de cépages fins, pris à Barsac et à Sauternes, taillés, cultivés et vendangés comme dans ce pays privilégié; le sol et l'exposition aidant, le vin qui en provient est d'une qualité exceptionnelle qui le fait surnommer l'Yquem de la contrée.

	Tonneaux vin r.	vin b.
Au Juge (Malbos)............	20	15
Au Grand-Chemin (Demié)..	20	20
A Roudey (Dlles Prévost).....	15	10
A Lagasse (Taffard)..........	15	5
Hautesage (Icard)...........	10	12
A Moustous (H. Coussicot)...	15	6
A Chaumont (Lavergne).....	10	8
Au Petit-Maingaud (M. Castaing)............	20	»
Id. (Sudre)............	4	4
Au Grand-Chemin (Demptos)	10	10
Id. (Martin Augey).....	8	8
Id. (Couput fils)........	15	»
Id. (Martin Arnaud)...	8	4
A Courcouyac (J. B. Chaine).	15	»
Id. (Peyruche).........	8	4
Id. (Despujols).........	10	»
A Giron (Nougaret).........	10	5
A Chanteloup (Lanouhe fils aîné)......................	12	5
A Lalande (Dumas)..........	12	3
A Espellette (Teulon).........	10	6
A Greteau (Rambaud, notaire)	8	8
Id. (Bernard)..........	6	6
A Labésine (Faugère)........	8	2
A Pourquet (Lanouhe).......	10	»
Au Basque (Fourcassier).....	8	3

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.



CHATEAU-LA-GORCE

M. J. Beyssac, propriétaire.

Curé : Pierre Boujut.
Maire : J.-B. Chaine.
Adjoint : Louis Lanouhe.
Secrétaire-instituteur communal : Saint-Blancard (38 élèves).
Institutrice communale : Mlle Soucaret (42 élèves).
Société de secours mutuels : prés., Faget de Quennefer (110 memb.).
Aubergistes : J. Barteau, Lavergne, Nicouleau.
Barriques (fabricants de) : Pion, Troquereau.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Bourbon, Laforest, au bourg; Laforest, à Manos.
Bouchers : Lavergne. Nicouleau.
Boulangers : Ferrand, Lanouhe.
Briques, tuiles et chaux : Dubourdieu frères.
Charpentiers : Chenut, Doublet et Lanouhe.
Cordonniers : Duprat, Rigal.
Denrées coloniales : Barteau, Duprat.
Forgerons-serruriers : Jeandrau, Tapie.
Maréchal-ferrant : Thillet.
Scierie mécanique : Delugat.
Fête locale : 16 août ou le dimanche suivant.

LATRESNE. — 1,664 h. — 1,001 hect. — 70 m. d'alt. au moulin de Rambat. — 14 k. à l'O. de Créon; 12 k. au S.-E. de Bx. — **B.** : au N., par Bouliac; à l'E., par Carignan et Cénac; au S., par Cénac et Camblanes;

à l'O., par la Garonne. — **Arr**. par la Garonne et ses affluents, la Pimpine et le Rébédech. — **Ch. de fer** de la Sauve, st. au Castera. — **R^tes D^les** de B^x à Saint-Macaire ; de Latresne à Langoiran. — **Steamers-omnibus**, les *Hirondelles* et les *Gondoles*, partant toutes les heures et s'arrêtant aux ports d'Arcins et de l'Orme. — **B. de P.** : au Castera. — **B. T.** : à la gare. — **Vill. pr.** : Latresne, le Castera et la Seleyre. — L'île d'Arcins, comprenant 25 hect., fait partie de cette commune.

Sol varié : à l'O., palus consacrés à la vigne avec cultures intermédiaires de céréales, légumes et fourrages; au centre, coteaux accidentés gén. argilo-calcaires et sur quelques points, graveleux ; à l'E., haut plateau sablonneux ou sablo-argileux. — **Sous-sol** : à l'O., d'alluvions; dans le reste de la commune, carrières exploitées sur une grande échelle. (Voir notice sur les carrières du château de Latresne.) Quelques bancs de graviers servent à l'entretien des chemins de la commune.

Division du sol : vig., 600 hect.; ter. lab., 130; chênes et chât., 75; prés, 30 ; oseraies, 5 ; sol bâti et j., 30; ch., 40; riv. et ruiss., 91.

Vins rouges, produits par 3/4 malbec, 1/4 merlot et autres cépages, se divisant en vins de côtes et vins de palus. Les uns et les autres, corsés et colorés, sont très-recherchés par le commerce, qui les classe parmi les bons ordinaires et les expédie vers le Nord, la Belgique et la Hollande ; prix de primeur, 300 à 450 fr. Certaines récoltes très-bien réussies ont obtenu en vieux jusqu'à 1,000 fr. Les vins de côtes, plus souples et plus fins que les vins de palus, peuvent entrer dans la consommation au bout de deux ans; les vins de palus plus riches en couleur, sont souvent recherchés pour les opérations. A conditions égales, les vins de côtes obtiennent une faveur d'environ 10 °/₀ sur les prix accordés aux vins de palus. Les 1ers crûs de la côte ont un bouquet très-développé après trois ou quatre ans.

Pierres de taille, tendres ou demi-dures, et moellons, formant, après les vins, le revenu principal de la commune.

Fruits : poires, pêches, cerises, chasselas, récoltés en petite quantité; les chasselas, seuls, sont portés sur les marchés de B^x. — **Bétail** : vaches laitières dont le lait sert à la consommation locale.

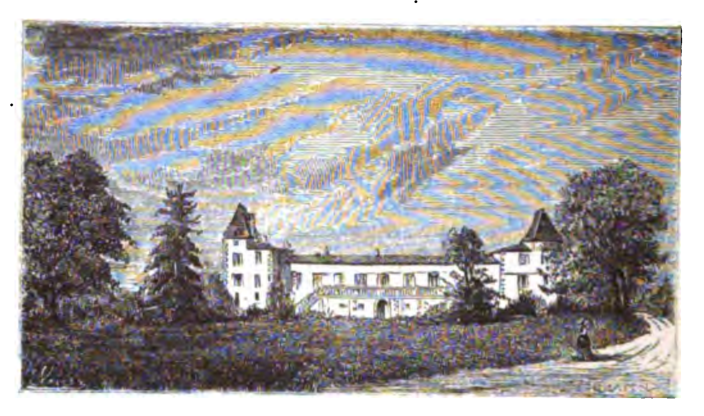
PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES ET EN PALUS	Tonneaux vin r.
Château-de-Latresne (1) (Cte de Bonneval)................................	750

(1) Après avoir appartenu au premier Président du Parlement de Bordeaux Deffès, puis au premier Président de Pontac, la terre de Latresne appartenait, depuis près de trois siècles, au marquis de Latresne, lorsque la Révolution éclata. A cette époque, ce dernier émigra ; mais par suite de l'adresse et du dévouement de sa famille, ses biens ne furent confisqués qu'en partie, et à son retour en France, il entra dans l'entière propriété de son domaine. Des mains du marquis de Latresne, cette terre passa dans celles de M. Dolpla, puis dans celles de Mme Asselin, qui l'a vendue à M. le comte de Bonneval, le propriétaire actuel.

Le Château-de-Latresne est admirablement situé; il domine Bordeaux et une partie du cours de la Garonne. Mais ce qui, pour nous, est plus remarquable encore que la belle situation de ce vaste domaine, c'est le soin extrême avec lequel tous les genres de culture y sont pratiqués.

Pour arriver au progrès, M. le comte de Bonneval ne recule devant aucun sacrifice, et, sous sa direction, plus de 140 hect. ont été drainés d'une façon telle, que, quoique la pente des terrains soit très-faible, tous les drains se vident à marée basse et ne peuvent se remplir



CHATEAU-DE-LATRESNE

(EN COTES ET EN PALUS)

M. le comte de Bonneval, propriétaire.

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Borie (Gérard)	50	*Au Casse* (de Castelnau d'Essenault)	12
A Malherbe (Nérac)	90	*A Salvy* (Vve Girard)	8
A Cabanon(1) (Halty)	40	*A la Croix* (Paté aîné)	25
A Bigney et Mattevieille (Saugeon)	30	*A Pagnet* (Dumon)	18
A Deyries (Faget)	25	*A Cardayres* (Renouil)	25
Au bourg (Bordes de Fortage)	18	*A Bergerie* (Paté cadet)	20
A Rambal (Belloc)	12	*Au bourg* (Héliot)	20
A Lafite (Céroni)	10	*A Seleyre* (Panchaud)	18
Au Gustinot (Drillolles)	10	Id. (Dourneau)	12
Id. (Vve Despax)	10	Id. (Arvansays)	6
A Panetier (Galoupeau)	18	*A Laspeyre* (Garbage)	18
A Peybiguey (Aubarède)	18	*A Cantelaudette* (Legros)	10
A Seris (Courbian)	12	*Au bourg* (Labécot)	10
Id. (Augan)	12	*Au Castéra* (Elliot)	12
A Salvy (Duleau)	8	Id. (Sabis)	8

à marée haute. Pour donner une idée de l'importance de ces travaux de drainage, nous dirons que plus de 138,000 mètres cubes de pierres y ont été consacrés.

Les résultats obtenus par ces travaux sont merveilleux, et le blé a produit, en moyenne, depuis qu'ils sont terminés, cinquante à soixante pour un. Les vignes y ont aussi beaucoup gagné, et le crû Château-de-Latresne arrivera à produire, dans peu de temps, plus de 800 tonn. d'un vin très-recherché par le commerce de Bordeaux.

La magnifique côte du Grand-Parc a été défrichée et complantée en cépages les plus fins. On y récolte un vin supérieur, dû tant aux cépages choisis qu'à son admirable exposition.

Des chais, pouvant contenir quatre mille tonn., ont été creusés symétriquement dans le roc; 8 puits pour rinçage des barriques y ont été établis et aussi 8 récipients pour recevoir, par des canaux, les eaux sales. Les vins s'y conservent admirablement et la consommation y est insignifiante, environ 1 p. 100. Ajoutons que le domaine de Latresne possède de vastes carrières de pierre de qualité exceptionnelle.

Les eaux en gênaient l'exploitation, on a creusé un canal de 3 m. à 3 m. 50 qui va se jeter, au dehors, dans les drains collecteurs qui se déversent dans la Garonne. La carrière donne, dès lors, des hauteurs considérables de pierres exceptionnelles, surtout comme qualité. Un chemin de fer parcourt tout l'intérieur de la carrière et porte les pierres sur le bord de la Garonne.

(1) Le domaine de Cabanon comprend 16 hect.; son vignoble, en voie d'agrandissement, occupera tout le domaine: il est situé en premières côtes sur un terrain argilo-calcaire exclusivement complanté en merlot et malbec et produit un des meilleurs vins de la commune.
Ce domaine possède deux carrières de pierre tendre, superposées à 36 et 70 mètres de profondeur.

EN CÔTES ET EN PALUS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au bourg (Mabille)	40	*Au bourg* (Vve Galoupeau)	10
A Croix-Marron (Garagnon)	35	*A la Chapelle* (Castannet)	10
A Millery (Estansans)	25	*Au Castéra* (Bonenfant)	12
A Belloc (Béchou)	20	*A Martet* (Broustera)	8
Au Gustinot (Vve Arnaudin)	12		

EN PALUS

Au Grand Coulom (E. Beyssac et Garagnon)	150	*Au Castera et à la Chapelle* (Soulès)	40
A la Ferrade (E. Beyssac)	100	*A Coulom* (Maydieu)	30
A l'île d'Arcins (E. Beyssac)	100	*Au pied de la côte* (Soulès)	45
Id. (Montanet)	75	*A Coulom* (Peyrecave)	40
A Gardère et Battanchon (E. Régis)	70	*A Gauvry* (Latrille)	80
A Fourmey (Vve Alem)	90	*Chât.-de-la-Sallargue* (Lafargue)	30
Id. (Darthès)	110	*A Maucoulet* (Barraud père)	18
Au Gd-Bastard[1] (C. Reimonenq)	20	Id. (Barraud fils)	16
Id. (Sanfourche)	20	*A Bernichon* (Linguin)	20
Id. (Sirbin)	10	*Au chemin d'Arcins* (Sirbin)	25
Id. (Renouil)	10	*Aux Arcins* (Huet)	20
Id. (Heliot)	10	Id. (Promis)	16
A la Seleyre (Castannet aîné)	70	*A la Seleyre* (Bernard)	12
Id. (Vignial)[2]	35	Id. (Vve Bernard)	6
Aux Augustins (Bustaret)	50	*A Funereau* (Mlle Jaubert)	15
A Tenesse (Decasse)	45	*A Martet* (Robin Mathieu)	15
		Au port de l'Orme (Boutinon)	16
		A la Matte (Sanfourche)	18

Une cinquantaine de petits propriétaires, en côtes ou en palus, font de 2 à 10 tonn.

Curé : de Lamothe.
Maire : Vignial père.—*Adjoint :* Aug. Héliot.
Secrét.-instit. communal : Lecourt (65 élèves).
Institutrice communale : Mlle Garnier (59 élèv.).
Institutrice libre : Mlle Blanco (40 élèves).
Orphelines de la guerre : directrice, Mme la chanoinesse Kime (15 élèves).
Percepteur : Bonnet.
Postes (receveuse des) : Mme Mousi.
Régie (buraliste de la) : Lespit.
Médecin : Dr Vic.
Sages-femmes : Mme Bénéjat, Mme Moutinard.
Société de secours mutuels : prés., Vignial père (230 memb.). Fête le 24 juin.
Aubergistes : Vve Coutureau, Devèze.
Barriques (fabricants de) : Barraud, Bernard. Coutureau, Despats, Drilloles, Pancho, Renouil, Sanfourche, Sirben, Goanès Paté.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Boutinon, Conte, Dumont, Marandet.
Bois merrains (marchands de) : Durat, Sirben.
Bouchers : Castannet, à la Seleyre ; Castannet, au Castéra ; Darthès.
Boulangers : Arnaud, Hippolyte, Mabille, Rechou, Sabis.
Carassons (marchands de) : Castanet, Coutureau, Sirbin.
Carriers : Colineau, Bernadet, Coutureau, Mainsan, Chéri Plénaut, Rives, Robert aîné, Robert jeune.
Champignons de couches cultivés dans les carrières (marchands de) : Damelet et Rives.
Charpentiers : Bouchet, Tastet.
Charron : Minvielle.
Denrées coloniales : Boutinon, Gergerès, Vve Lafargue, Paté,
Draps, nouveautés et rouenneries : Boutinon.
Ferblantier : Peymartin.
Forgerons-serruriers : Fayet, Pradeau.
Géomètre arpenteur : Eugène Labécote.
Liqueurs (fabrique de) : Mme la chanoinesse Kime.
Maréchaux-ferrants : Marquet, Natte.
Menuisiers : Vallet, Raverick.
Meunier : Salinière.
Peintre-vitrier : Lechêne.
Pharmacien : Sigalas.
Plâtriers : Thomas, Henri Lomain.
Sabots (marchands de) : Bénéjat, Gelis.
Scierie mécanique a vapeur : Réaud.
Selliers-bourreliers : Charpentier, Lamarque,
Voiturier : Devès.
Fête locale : 22 mai ou le dimanche suivant.

LIGNAN. — 393 h. — 894 hect. — 75 m. d'alt. — 14 k. à l'E.-S.-E. de Bx ; 7 k. à l'O.-N.-O. de Créon. — **B.** : au N., par Fargues ; à l'E., par Loupes et Sadirac ; au S., par Sadirac et Cénac ; à l'O., par Latresne et

[1] Le domaine du Grand-Bastard-Reimonenq comprend 3 hect. 1/2, presque entièrement consacrés aux vignes, à rangs seuls, avec cultures intermédiaires et arbres fruitiers. La moyenne de production est de 20 tonn.
[2] Le vignoble de M. Vignial est remarquable pour la bonne tenue de ses vignes, dans la taille desquelles il a introduit des perfectionnements importants, qui lui ont valu plusieurs récompenses dans les concours des Sociétés agricoles et dans les expositions.

Carignan. — **Arr.** par la Pimpine et l'un de ses petits affluents, le Pavillon. — **Sources** pétrifiantes dans les rochers. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Caprais à Fargues. — **Ch. de fer** de Bx à la Sauve, st. à 300 m. au N.-O. de l'église. — **B. de P.** : Latresne. — **B. T.** : Créon.

Sol varié, très-accidenté : généralement terres fortes, argilo-calcaires ou argilo-graveleuses, et, dans quelques parties de la commune, terres douces. — **Sous-sol** généralement pierreux; carrières pour la plupart abandonnées, faute de bonnes routes, mais destinées à prendre une grande importance, aujourd'hui que le chemin de fer de la Sauve est terminé.

Division du sol : vig. en plein ou en joual., 377 hect.; ter. lab., 230; prés, 90; chênes, 110; chât., 14; pins et landes, 30; sol bâti et j., 16; ch., 24; ruiss., 3.

Vins rouges, produits par 3/4 malbec, 1/4 cabernet, merlot et autres cépages, classés parmi les bons ordinaires de l'Entre-deux-Mers; prix de primeur, 300 à 450 fr. dans les premiers crûs de la commune, 225 à 325 fr. dans les autres.

Vins blancs, produits par 3/4 enrageat, 1/4 sémillon, malvoisie, blanquette, jurançon blanc et autres cépages, constituant, dans les 1ers crûs de la commune, de bons vins de table; prix de primeur, 200 à 350 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch.-de-la-Ligne(1) (Guillouzic)	125	50
Ch.-Pugeyrin (Paul Journu).	45	15



CHATEAU-DE-LA-LIGNE

M. Guillouzic, propriétaire.

(1) Le Château-de-la-Ligne commande un domaine d'environ 200 hect. répartis comme suit : jardins, parc et garenne, 7 hect.; bois de chênes, 50; chât., 4; acacias et vimières, 6;

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-Lillefort (Jules de Puységur)	25	10
Château-de-Seguin (P. de Missandre)	15	50
Peybotte (Vve Math. Cruzel)	7	30
A Galoche (F. Camau, veuve Brunier)	15	10
A Rozet (Jean Lamy)	10	10
A Mons (Jean Lesvignes)	10	10

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Augonnet.
Maire : Jules de Puységur.
Adjoint : Jean Nougarède.
Instituteur communal : Remise, école mixte (20 garçons, 11 filles).
Barriques (fabricants de) : Lamotte, Servens.
Boulanger : Magne.
Charron : Saigne.
Forgeron-serrurier : Fayet.
Maréchal-ferrant : Nougarède.
Meuniers : Cabane, au moul. de Carreyre; Dufon, au moul. de Gourrion; Lafaye, au moul. d'Escorgebœuf.
Fête locale : saint Jean (24 juin) ou le dimanche suivant.

LOUPES. — 150 h. — 488 hect. — 127 m. d'alt. — 15 k. à l'E.-S.-E. de Bx, par les Bons-Enfants; 6 k. au N.-N.-O. de Créon. — **B.** : au N., par Bonnetan et Camarsac; à l'E., par Camarsac et le Pout; au S., par Sadirac et Lignan; à l'O., par Lignan et Bonnetan. — **Arr.** par plusieurs petits ruisseaux qui prennent leur source dans cette commune, les uns se dirigeant vers la vallée de la Dordogne, les autres vers celle de la Garonne. — **Rte Dle** de Langoiran à Saint-Sulpice. — **Ch. d'int. c.** de Camarsac à Baurech. — **B. de P.** : Créon. — **B. T.** : Créon.

Sol gén. composé de terres douces, offrant cependant, en différents endroits, surtout vers l'O., quelques terres fortes. — **Sous-sol** pierreux vers l'O., présentant une terre tape sablo-argileuse et compacte vers l'E.

Division du sol : ter. lab., 123 hect.; vig. en joual., 80; prés, 31; chênes, 85; chât., 12; pins, 60; landes, 75; sol bâti et j., 6; ch., 15; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 4/5 malbec et 1/5 cépages divers, ordinaires; prix de primeur, 250 à 300 fr. — **Vins blancs** produits par 1/2 enrageat, 1/4 jurançon blanc, 1/4 sémillon, blanquette, muscadelle et catane, ordinaires dans les crûs paysans, qui vendent de 140 à 180 fr.; supérieurs dans la plupart des crûs bourgeois, où ils ont assez de douceur pour être bus en nature et où ils se vendent en primeur, de 180 à 230 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Pailhas (Pailhas)	15	60
A Maledent (Sourisseau)	50	10
A Rocheran (Eug. Fabars)	20	40
Aux Arouches (Pierre Dumons)	6	15
A Say (Gustave Say)	»	15

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn., dont les 3/4 en vin blanc.

Curé : Arnaud, à Bonnetan.
Maire : Fr. Suadeau. — *Adjoint :* R. Estèbe.
Secrétaire-instituteur : à Bonnetan.
Fête locale : le premier dimanche d'août.

---

prairies naturelles et artificielles, 30; ter. lab., 59; vignes rouges, 35; vignes blanches, 18. Le vignoble rouge, entièrement situé sur des coteaux argilo-calcaires, est complanté en cépages de choix du Médoc et de Saint-Émilion. Sa production est appelée à atteindre 150 tonn., lorsque les jeunes vignes seront en rapport. Le vignoble blanc, sur des coteaux gén. graveleux, est complanté en jurançon, sauvignon, muscadelle, sémillon, malvoisie, etc. Le chemin de fer de Bordeaux à la Sauve a une station au bout de l'avenue du château.

MADIRAC. — 120 h. — 186 hect. — 83 m. d'alt. — 20 k. au S.-E. de Bx; 4 k. à l'O.-S.-O. de Créon. — **B.** : au N., par Sadirac; à l'E. et au S., par Saint-Genès; à l'O., par Saint-Caprais. — **Arr.** par les ruiss. de Maderolles et des Bernards, affluents de l'estey de Langoiran. — **Ch. de gr. com.** de Créon à Port-Neuf. — **Ch. d'int. c.** de Carpe à Langoiran. — **B. de P.** : Créon. — **B. T.** : Créon. — **Vill. pr.** : le Carpe, les Raigneaux.

Sol divisé en coteaux argileux ou argilo-graveleux, et plateaux sablo-argileux, peu fertiles. — **Sous-sol** de pierre ou de terre tape compacte.

Division du sol : ter. lab., 18 hect.; vig., 60; prés, 13; chênes, 60; pins, 15; chât., 9; landes, 3; ch., 7; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 9/10 malbec, 1/10 cépages divers; prix de primeur, 250 à 300 fr.

Vins blancs ordinaires, produits par 3/4 enrageat et 1/4 sémillon et autres cépages.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Jos (Jacques Riou)........	»	40	*Aux Raigneaux* (Renou).....	10	10
A Canteloup (Ducomet)......	5	25	*A l'Eglise* (Promis)..........	5	5
Au Carpe (Mabile)..........	»	25	*Au Mignon* (Jourdan).......	»	10
Aux Raigneaux (H. Ducot)..	12	12	Id. (Mauret)...........	»	10

Une dizaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Faux, à Saint-Caprais.
Maire : Jean Renou.
Adjoint : Jean Dupuch.
Secrétaire-instituteur : à Saint-Caprais.

POMPIGNAC. — 537 h. — 1,190 hect. — 70 m. d'alt. — 13 k. au N.-O. de Créon; 12 k. à l'E. de Bx. — **B.** : au N., par Yvrac et Montussan; au N.-E., par Beychac; à l'E., par Sallebœuf; au S., par Fargues; à l'O., par Tresses. — **Arr.** par la Laurence qui prend deux de ses sources principales dans la commune, l'une dans le domaine de Primet, l'autre dans le domaine de Filatreau. — **Rte Nle** de Lyon à Bx. — **Ch. d'int. c.** de la Bastide au port de Génissac; de Lauduc aux Bons-Enfants. — **Omnibus** de la Bastide à Pompignac, passant à Artigues et à Tresses (2 départs par jour). — **B. de P.** : Bx-la Bastide. — **B. T.** : Bx-la Bastide. — **Vill. pr.** : Bouchet, la Barreyre, Meyrefort, Touty. — **Bourg** peu important.

Sol accidenté et varié, argilo-siliceux, très-fertile dans les vallons; argilo-siliceux, moins fertile, ou, quelquefois, argilo-calcaire sur les coteaux; terres douces et maigres sur le haut plateau, à l'O. de la commune; quelques parties graveleuses peu importantes vers le N. — **Sous-sol** gén. argileux ou pierreux; carrières de pierres tendres, très-estimées, dans les domaines du Vigneau, des Carmes et du Castéra; nombreux et intéressants sujets d'études paléontologiques.

Division du sol : vig. à rangs seuls ou en joual., 353 hect.; ter. lab., 335; prés, 102; chênes, 173; chât., 42; pins et landes, 40; landes, 63; oseraies et saussaies, 2; sol bâti et j., 28; ch., 51; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec, 1/4 merlot, 1/4 cabernets, fer (prunaley), mancin, etc., corsés et colorés, constituant de bons ordinaires; prix de primeur, 250 à 400 fr. dans les meilleurs crûs de la commune.

Vins blancs, produits par 9/10 enrageat, 1/10 jurançon, blanquette et sauvignon, recherchés pour les opérations; prix de primeur, 180 à 200 fr., nus.

Fruits : poires, pêches, pommes exportés en grande quantité. — **Lait** porté à Bordeaux. — **Foins** excédant un peu la consommation locale. — **Céréales** suffisant à peine. — **Pierres** tendres très-estimées.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A la Romaningue (E. du Périer de Larsan)	45	100
A Filatreau et Tretin (1) Dr Lachaze)	100	»
Au Castéra (2) (Prompt, ingénieur)	80	15
A Beaulé (de Solminihac)	50	25
Au Vigneau (Alfred Duhau)	40	40
Chât.-Primet (3) (Durand)	40	50
A Rivasseau (J. Aka)	30	20
Aux Carmes (Vve Cabrol)	50	»
A Manial (Sévy)	25	10
A Bosquet (de Sibas)	20	20
Queyssard (Laliman Delorme)	10	30
A Landeron (W. Nartigue)	15	10
A Vincent (Vve Jean Gautheyron)	10	5
A Plantey (Robert et Bailby)	15	»
Au Gros-Chêne (Servant)	2	15
A Romandoux (Romandoux)	5	5

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Maurac.
Maire : E. du Périer de Larsan.
Adjoint : Pierre Picaut.
Secrétaire-instituteur : Billaud, école mixte (25 garçons, 23 filles).
Contributions indirectes (régie des) : Deyssan.
Aubergistes - cafetiers : Labuchelle, Mandousse, Maubillas.
Bâtisses (entrepr. de) : Barbère, Cassignard, Mandin.
Boucher : Lavallade.
Boulangers : Caussorouge, Picaud.
Carriers : Deffre, Duhau.
Charpentiers : Escoussans, Guéridon.
Charrons : Dagens, Monimeau.
Denrées coloniales : Deyssan.
Forgerons : Deyssan frères.
Maréchal-ferrant : Deyssan jeune.
Meuniers : Guichard, ferm. de M. de Sibas; Jules Simon, ferm. de M. du Périer de Larsan.
Voiturier : Deligny père.

POUT (le). — 139 h. — 396 hect. — 89 m. d'alt. — 20 k. à l'E.-S.-E. de Bx; 3 k. au N. de Créon. — **B.** : au N., par Camarsac et Croignon; à l'E., par Cursan; au S., par Créon; à l'O., par Loupes et Sadirac. — **Arr.** par le Gestas et l'un de ses affluents, le Loumeau. — **Ch. d'int. c.** de Camarsac à Créon. — **B. de P.** : Créon. — **B. T.** : Créon.

Sol : terres douces ou argileuses et ocracées, peu fertiles; vers le N. de

(1) Le domaine de Filatreau et Tretin comprend 28 hect., dont 21, consacrés à la vigne, sont situés sur des coteaux gén. argilo-calcaires ou argilo-siliceux, complantés moitié malbec et merlot, moitié mancin, cabernet-sauvignon, cabernet franc, verdot, petite sirrha de l'Ermitage et pinot noir de Bourgogne. Ce vignoble est appelé à produire 100 tonn. d'ici peu de temps. Il est en voie d'agrandissement et sera augmenté avant longtemps de tous les bois du domaine qui ne sont pas réservés à l'agrément.

(2) Le domaine du Castéra comprend 30 hect., dont 9 hect. prairies et bois, 3 hect. vignes blanches et 18 hect. vignes rouges, qui doivent être augmentées, d'ici peu, de tous les bois taillis du domaine. Le vignoble rouge de cette propriété offre les mêmes cépages et le même mode de culture que celui de Filatreau et Tretin. Les vins de ces deux crûs, très-recherchés, sont souvent vendus ensemble.

(3) Le domaine de Primet comprend 128 hect. divisés en 35 hect. taillis de chênes, 23 hect. châtaigneraies, 20 hect. prairies, 13 hect. ter. lab., 35 hect. vignes, moitié rouges et moitié blanches; 2 hect. maisons et jardins. Les vins de ce crû sont des meilleurs de la commune.

la commune, quelques parties graveleuses, très-favorables à la qualité du vin.

Division du sol : ter. lab., 130 hect.; vig., 110; prés, 60; chênes, 55; pins, 10; chât., 2; friches, 12; sol bâti et j., 9; ch., 7; ruiss., 1.

Les grands propriétaires espacent leurs rangs de vignes à 2 m. 33 cent. de distance, pour y introduire des cultures intermédiaires.

Vins blancs, produits par 9/10 enrageat, 1/10 muscadelle, blanquette et jurançon blanc, ordinaires, chez les petits propriétaires paysans, qui vendent 140 à 180 fr.; ils sont assez agréables et bons à être consommés en nature chez les principaux propriétaires qui ne les vendent généralement qu'au bout d'un an ou deux et obtiennent alors de 220 à 280 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
Château-Rivalan (Ch. Rataboul)	45	*A Marchès* (Savignac)	10
A Marchès (P. Demié)	65[1]	Id. (Furt aîné)	10
A Saint-Angel (Gaubil)	35	*A Brochard* (Furt jeune)	10
A Marchès (P. Grasset)	15	*Au Canton* (Guitton)	10
A Mauret (Marié)	15		

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Récapet, à Cursan.
Maire : Louis Furt.
Adjoint : Pierre Pommapuy.
Secrétaire-instituteur : à Camarsac.

QUINSAC. — 1,218 h. — 804 hect. — 90 m. d'alt. — 15 k. au S.-S.-E. de Bx; 11 k. à l'O. de Créon. — **B.** : au N., par Camblanes; à l'E., par Meynac et Camblanes; au S., par Cambes; à l'O., par la Garonne. — **Arr.** par la Garonne et par un estey qui reçoit les eaux des différents petits ruisseaux de la commune. — **Rte Dle** de Latresne à Langoiran. — **Bat. à vapeur** du haut de la Garonne. — **B. de P.** : Créon. — **B. T.** : Créon. — **Vill. pr.** : les Hugons, Galleteau, Esconat, où se trouve le débarcadère. — L'île de Lalande, comprenant 47 hect., fait partie de cette commune.

Sol varié : à l'O., palus de première qualité; dans le reste de la commune, coteaux tantôt argilo-calcaires, tantôt argilo-graveleux.— **Sous-sol** pierreux vers le N., composé d'une terre tape ferrugineuse vers le S.

Division du sol : vig., 540 hect.; ter. lab., 25; prés, 36; chênes, 6; chât., 4; oseraies, 28; sol bâti et j., 30; ch., 26; ruiss. et riv., 109.

Vins rouges de côtes, produits par 1/2 malbec, 1/4 merlot, 1/4 verdot et autres cépages, à peu près analogues à ceux de Camblanes, se distinguant de ces derniers par plus de corps; prix de primeur, 350 à 500 fr.

Vins de palus, produits par les mêmes cépages, un peu plus colorés, mais un peu moins fins que les vins de côtes; ils se vendent à peu près les mêmes prix.

Céréales cultivées entre les rangs de vignes, suffisant à la consommation locale. — **Foins** suffisant aussi. — **Fruits** : cerises, abricots, prunes

(1) Dont 5 tonn. vin rouge.

reine-claude, pêches et pommes, portés à Bx en grande quantité. — **Carrières** peu importantes, en grande partie abandonnées.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Ch.-Lestange [1] (Mme de Montfort)	50	*Aux Hugons* (fam. Laville).......	25
Château-Péconnet (Mervy).......	50	Id. (Vve Fonade)...........	18
Château-Maran [2] (A. Lebéfaude)	50	Id. (Dubuc)...............	18
A Bellevue (Manhès, dit Magne)..	25	Id. (capitaine Videau).....	10
Au bourg (Vve Lèques)..........	18	*A Galleteau* (Mme Le Prince).....	25
Ch.-la-Boubène (Périé, architecte)	10	Id. (Gassiot)...............	20
A Gimbaud (Baron, ancien notaire)	35	Id. (Georges)...............	20
A Jullien (Elliot jeune)..........	20	Id. (Luinguin).............	20
Au bourg (Vve Moutinard).......	25	*A Chastelet* (Mme Bében)....... ..	25
Id. (Baudet)...	25	*A Larribau* (capitaine Minguy)..	18
Id. (Dupuch)..............	18	*A Morand* (J Belouguet)........	18
Id. (Estansan aîné)........	15	*A Sauteau* (Lacroix)............	18
Id. (Vve Elliot)............	15	*Aux Clottes* (Hrs R. Bélouguet) .	20
Id. (Ridoret)...............	12	*A Cavaillac* (Fénelon)...........	15
Id. (Dizac).................	10	*A la Barge* (Martin aîné)........	12
Aux Hugons (Mme Miquel).......	60	Id. (Martin jeune)..........	12
Id. (Rambaud, notaire).....	35	*A Belair* (Marcellin Sue)........	8[3]

EN CÔTES ET EN PALUS

Château-Grimon (Marcellin Sue).	300	*Au bourg* (Landreau jeune)......	20
Au Port d'Esconat (Brassens)...	25	Id. (Darthès)..............	20
Au Port de Quinsac (Valet)......	25	Id. (Sarrail)...............	20
A Escutte (Durat)...............	30	Id. (Biron)................	20
Id. (Massip)..............	12	Id. (Simon)................	18
Au bourg (Gassion).............	30	Id. (Martin Delord).........	15
Id. (Chibalon).............	25	*Au Jougla* (Mouleyre aîné).......	15
Id. (Landreau aîné)........	25	Id. (J.-J. Mouleyre).........	20

EN PALUS

Château-Lalande (Duverger).....	200	*A l'Ilot* (G. Duffour).............	18
A l'île de Quinsac (Barral)......	25	*Au Port de Quinsac* (Duroy).....	12
A la Bigueresse (Domaine de Montaigne) (J. Sue).......	90	*A Montanette* (Ricaud)...........	15
Id. (capitaine Dufau).......	40	Id. (Dusser)................	12
Id. (François Margne)......	35	*A Esconat* (Mme de Beauvallon).	10
Id. (Pauly)...	25	Id. (Videau)...............	10
Au Port du Roy (Mme Brousse)..	50	*A Escutte* (Dumon)..............	12
Id. (Moncléron de Savignac)	50	Id. (H. Castanet)...........	15

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Henri.
Maire : J. Gassion.
Adjoint : Michel Chibalon.
Notaire : Pinaud.
Instituteur communal : Dupuy (58 élèves).
Institutrice communale : Mlle Vincent (57 él.).
Société de secours mutuels : prés., M. Freynon (250 memb.). Fête le jour de la Fête-Dieu.

Agent d'affaires : au bourg, Simon.
Aubergistes : Gazeaud jeune, Guimbertéau.
Barriques (fabricants de) : A. Arnaudin, Castagna, Labroue fils, Rondet.
Boucher : Beaupied.
Boulangers : Baudet, Vve Elliot, Fénelon.
Charpentiers : Duprat, Dussaut, Millas.
Charron : Roudey.

(1) Le domaine de Lestange comprend 33 hect., dont 12 situés en côtes, sur un sol argilo-calcaire et argilo-graveleux, sur fond pierreux, sont consacrés à la vigne. Ce vignoble, complanté exclusivement en malbec, merlot et verdot, produit un vin très-recherché, classé au rang des premiers de la commune.

(2) Le domaine du Château-Maran a une étendue de 12 hect., dont 9 1/2 sont consacrés à la vigne, complantés en merlot pour 1/3 et en malbec pour les 2/3, et situés sur le haut plateau argilo-graveleux, qui termine au S. la commune de Quinsac. Ce vignoble, cultivé avec le plus grand soin, produit des vins classés au rang des 1ers crûs de Quinsac, bien que le château et ses dépendances soient situés à l'extrême limite N. de Cambes, sur une pièce indépendante du vignoble principal.

(3) Vins blancs excellents, seuls vins blancs de ces 1res côtes.

Denrées coloniales : Lestrille.
Draps et nouveautés : Lasmoure.
Forgerons : Giraud, Chibalon.
Maréchal-ferrant : Ané.
Menuisiers : Joudin, Philiperie.
Meunier : Trias, au moulin de la Mer.
Pêcheurs habitant à Esconat; ils sont environ une douzaine
Sabotier : Neveu.
Voiturier : Roque.
Fête locale : saint Jean (24 juin) ou dimanche suivant.

SADIRAC. — 1,085 h. — 1,893 hect. — 86 m. d'alt. — 5 k. à l'O. de Créon; 22 k. au S.-E. de Bx. — **B.** : au N., par Loupes et le Pout; au N.-E., par Cursan; à l'E., par Créon; au S., par Saint-Genès, Madirac et Saint-Caprais; à l'O., par Cénac et Lignan. — **Arr.** par la Pimpine. — **Ch. de fer** de la Sauve, st. au bourg. — **Rte Dle** de Langoiran à Saint-Sulpice. — **Ch. de gr. com.** de Créon au Port-Neuf (Camblanes). — **Ch. d'int. c.** de Saint-Caprais à Fargues; de Camarsac à Baurech. — **Voitures** publiques de Bx à Créon. — **B. de P.** : Créon. — **B. T.** à la gare. — **Vill. pr.** : Sadirac, Blayet, le Casse, Ménusey, Piron, le Ruzat, Lorient; ce dernier, sur la Rte Dle, est le plus important.

Sol très-accidenté, gén. composé de terres douces argilo-siliceuses. Vers le N. de la commune, les versants S. de quelques coteaux présentent des terres fortes argilo-calcaires, sablo-argileuses ou argilo-graveleuses, tandis que les versants N. offrent partout des terres douces ou boulbènes. — **Sous-sol** varié, présentant, sur la plupart des coteaux et des plateaux élevés, une terre tape dure et rougeâtre et dans les vallons, une terre argileuse au-dessous de laquelle on trouve des bancs d'argile plastique considérables, exploités depuis des siècles par l'industrie de la poterie. C'est encore aujourd'hui l'occupation d'une grande partie de la population de Sadirac. L'extraction est faite au moyen de puits qui n'ont pas gén. un mètre de diamètre, et qui, construits avec des branches de pins ou de chênes, le plus souvent sans soin, ont été la cause d'accidents très-graves.

Division du sol : vig. en joual. ou en plein, 830 hect.; ter. lab., 450; prés, 250; chênes, 150; chât., 40; pins et landes, 50; sol bâti et j.. 50; ch., 67; riv. et ruiss., 6.

Vins rouges, produits par 9/10 malbec et 1/10 cépages divers, constituant des vins d'ordinaire très-agréables, dans les crûs où ils sont bien soignés; prix de primeur, 200 à 320 fr.

Vins blancs, produits par 9/10 enrageat, 1/10 jurançon et autres cépages, destinés gén. aux opérations; prix de primeur, 120 à 160 fr., nus. Les grands propriétaires obtiennent jusqu'à 300 fr. dans les années bien réussies.

Volailles : poules et canards portés à Bx. — **Fruits** : en petite quantité.

Poterie, industrie fort ancienne dans cette commune. Elle occupe aujourd'hui, environ 80 ouvriers et produits des poteries de ménage brutes ou vernies, des tuyaux et des formes à sucre. Elle expédie sur Bx, Angoulême, Poitiers, la Rochelle, Cognac, Mont-de-Marsan, etc.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-de-Tustal (J. Piou)..	10	200
Château-Grand-Verdus (Alb. Legrix de la Salle)........	6	50
A Jean d'Arnaud (Charrier).	6	50
Château-Petit-Verdus (Legrix de Tustal)................	6	30

	Tonneaux vin r.	vin b.
A Minguet (B. Montion).....	4	30
Dom. de Nord (A. Ferchaud)	3	15
A Landreau (Jean Pellé).....	5	35
A Lestage (Mme Brunet)......	10	25
Château-Bel-Air (Lafon).....	»	25
Château-Mayne-Labadie (J.-P. Fourragnan)..............	4	30
A Menusey (Gabr. Goumin)..	4	30
Id. (Ch. Pellé).........	3	12
A Ruzat (Jean Goumin)......	4	25
Au Merle (Verdery).........	3	20
A Calamiac (Jean Lhoste)...	3	20
Id. (Vve Laplanche)....	3	15
A Guillaumet (H. Bruneau)..	2	20
A la Sensine (Guil. Sensine).	2	20
A Lorient (Bayle)...........	2	20
A Troulet (Jean Servens)....	2	20
A Moncaillou (Cazeaux).....	5	15
A Ferbos (Bardèche)..	2	15
A Farizeau (Jean Broustera).	»	15
A l'Horloge (Pepin)..........	6	10

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 4 à 10 tonn.

Curé : Sorbier.
Vicaire : Bapel.
Maire : Legrix de Tustal.
Adjoints : Ch. Pellé.
Secrétaire-instituteur : A. Laroza (32 élèves).
Institutrices : sœurs de la Sainte-Famille (35 élèves).
Société de secours mutuels : prés., A. Legrix de la Salle (65 memb.).
Aubergistes-cafetiers : à Lorient, Dubern, Henry Joseph; au bourg de Sadirac, Michel Montet, Denax.
Bouchers : Henry Joseph, à Lorient; Montet, à Sadirac.
Boulangers : Ferrané, Maurice, Quancard, Valverde.
Charpentiers : Baudric frères, Denax, Derives, Prévot, Sallaud, Dussaut père et fils, Techeney.
Charretiers : Gémain aîné, Fontan, Liet fils.
Charron : Mannaut.
Chiffons en gros (marchand de) : Alphonse Martin fils.
Courtiers en vins : Bruneau, Bayle.
Denrées coloniales : Gémain, Alphonse Martin, Mme Montet.
Draps et nouveautés : Alphonse Martin.
Forgerons-serruriers : Artiguevielle, Maumelat aîné, Maumelat jeune.
Formes à sucre (fabrique de) : Roques.
Grains et farines : Bayle.
Meuniers : Seincevin père et fils, au moul. du Grand-Verdus.
Poterie en terre (fabricants de) : Allegret, Vve Constantin, Coquet, Dumas, Roques, Noisilleau, Ribeyrotte, Montion, Roux, Lameyrat.
Tuyaux à drainer : L. Constantin, Dumas, Roques, Larrère, Montion.
Tailleur (marchand) : Gas aîné.
Fêtes locales : au bourg de Sadirac, le dimanche de la Trinité; au village de Lorient, le premier dimanche de mai.

SAINT-CAPRAIS. — 806 h. — 1,027 hect. — 88 m. d'alt.. — 20 k. au S.-E. de Bx; 7 k. à l'O.-S.-O. de Créon; 3 k. au N.-E. de Cambes, port d'embarquement. — **B.**: au N., par Sadirac et Cénac; à l'E., par Madirac; au S., par Baurech et Cambes; à l'O., par Camblanes. — **Rte Dle** de Bx à Saint-Macaire. — **Ch. de gr. com.** de Créon à Port-Neuf. — **Ch. d'int. c.** de Créon à Cambes; du Carpe à Langoiran. — **B. de P.** : Cambes. — **B. T.** : Créon et Langoiran. — **Vill. pr.** : Saint-Caprais, le Buc, Tempête.

Sol très-accidenté, présentant une série de collines se dirigeant presque toutes vers la rivière; terrain varié, argilo-calcaire, graveleux ou siliceux. Les parties siliceuses sont appelées dans le pays *boulbènes*, et ont un **sous-sol** de terre tape ferrugineuse; ailleurs, le sous-sol est pierreux, argileux ou graveleux.

Division du sol : ter. lab., 270 hect.; vig. en joual. ou à rangs seuls, 500; prés, 75; chênes, 50; pins et landes, 15; chât., 35; landes, 20; sol bâti et j., 22; ch., 40.

Vins rouges, produits par 3/4 malbec, 1/4 folle rouge, mancin, merlot et autres cépages, classés dans les 2es côtes de la rive droite de la Garonne; prix de primeur, 300 à 400 fr.; ayant atteint, en vieux, jusqu'à 600 fr. pour des réussites parfaites.

Vins blancs, produits par 9/10 enrageat, 1/10 sémillon et autres cépages, expédiés en Amérique dans les bonnes années; ils sont toujours

supérieurs aux vins blancs de l'*Entre-deux-Mers*, et tiennent le milieu entre ces derniers et ceux de Langoiran. Dans les années d'abondance ou dans les années médiocres, ils servent aux coupages; prix de primeur, 180 à 300 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	vin b.
Ch.-Saujean (Mis de Canolle)	60	60
A la Cure (Jules Prom)	80	100
A Campet (Vve Liaubon)	30	50
A Chavas (Vve David)	25	45
Ch.-de-Gourgue (Mme Florange)	15	15
Au Buc (Dénis)	10	30
Id. (Durat) (1)	12	12
Au Gd-Bertrand (Coutureau)	15	30
A Panissot (Vve Chédez)	20	20
A Fresquet (Renou)	10	20
Au Costey (Gardès)	15	15
Fosse-Ferrières (2) (Lulé-Desjardins)	10	10
A Lusane (Vigneau)	10	12
Au bourg (Bergerie)	25	10
Id. (Ant. Dumons)	10	10
Id. (Giraud aîné)	8	6
A Loupes (Guérineau)	8	4
A Maderolles (F. Reynaud)	2	15
Au Gd-Bertrand (Et. Reynaud)	2	15
A Gourgues (Giraud jeune)	10	6
A Mandasque (Serben)	6	1

Une trentaine de petits propriétaires font de 4 à 12 tonn.

Curé : Faux.
Maire : Guill. Lhoste.
Adjoint : Jean Renou.
Secrétaire - instituteur communal : Lafitte (53 élèves).
Institutrice : Mlle de Couture (25 élèves).
Société de secours mutuels : prés., de Canolle (99 memb.). Fête lundi de Pentecôte.
Aubergistes : Bergerie, Beyrie.
Barriques (fabricants de) : Demptos, Grenier, Pâté, Sudre.
Bâtisses (entrepreneur de) : Serben.
Bouchers : Bergerie, Dumons.
Charcutier : Dumézil.
Charpentier-menuisier : Gouillaud.
Charrons : Lhoste, Coineau.
Denrées coloniales : Mme Serben, Demptos, Dumons, Heyrau.
Maréchal-ferrant : Ceyron.
Fêtes locales : dimanche après le 10 août et le 20 octobre.

SAINT-GENÈS-DE-LOMBAUD. — 236 h. — 614 hect. — 88 m. d'alt. — 3 k. au S.-O. de Créon; 21 k. au S.-E. de Bx. — **B.** : au N., par Créon; à l'E., par Haux; au S., par Tabanac; au S.-O., par Baurech; à l'O., par Madirac et Sadirac. — **Arr.** par le Guistran et plusieurs autres affluents de l'estey de Langoiran. — **Ch. de fer** de la Sauve, st. à Créon. — **Ch. de gr. com.** de Créon au Port-Neuf (Camblanes); de Créon à Langoiran. — **Ch. d'int. c.** de Créon à Cambes; du Carpe à Langoiran. — **B. de P.** : Créon. — **B. T.** : Créon. — **Vill. pr.** : Saint-Genès, les Bernards.

Sol accidenté et varié : au N. et à l'O., terres douces sur **sous-sol** argilo-ferrugineux; au S. et à l'E., terres fortes, argilo-calcaires ou graveleuses, assises sur une terre tape, argileuse et rougeâtre, très-favorable à la vigne.

Division du sol : ter. lab., 110 hect.; vig., 200; prés, 70; chênes, 170; pins, 10; chât., 7; landes, 14; sol bâti et j., 10; ch., 20; ruiss., 3.

Vins rouges, produits par 9/10 malbec, 1/10 cabernet et autres cépages, corsés et colorés, classés dans les bons ordinaires; prix de primeur, 250 à 350 fr. — **Vins blancs**, produits par 2/3 enrageat et 1/3 sémillon, sauvignon, chalosse, blanquette et autres cépages, classés au rang des 2mes côtes de Langoiran; prix de primeur, 180 à 250 fr.

---

(1) Les vins rouges portés à QUINSAC. — (2) Vins portés à CAMBES.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Portail (Giqueaux).......	30	100
A Nardique (Galinié)........	120	30
Crû Saint-Genès (¹) (Vve John Pepin).................	30	60
A Losse (A. Valette).........	50	20
Au Portail (A. Bertal).......	15	15
A Garrot (J. Clément).......	6	25
Aux Bernards (N. Fourteux).	12	12
Id. (Frésefond).........	6	12
A Lubbert (Conseillant)......	15	7
Le Maçon et René (²) (Lulé-Desjardins)...............	15	15

Une trentaine de petits propriétaires font de 5 à 15 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Cordes.
Maire : Mathieu. — *Adjoint* : Beyré.
Instituteur : à Créon.
Fête locale : 25 août ou le dimanche suivant.

SAINT-LÉON. — 164 h. — 450 hect. — 79 m. d'alt. — 6 k. à l'E.-S.-E. de Créon; 30 k. à l'E.-S.-E. de B^x. — **B.** : au N., par Espiet; au N.-E., par Blésignac; à l'E., par Targon; au S., par Targon et la Sauve; à l'O., par la Sauve. — **Arr.** par le ruiss. de Daignac, qui prend sa source au vill. de Mondon et passe à Daignac, en s'adjoignant différentes sources. — **R^te D^le** de Créon à Sauveterre. — **Ch. d'int. c.** de Créon à la Sauve et à Rauzan. — **B. de P.** : Créon. — **B. T.** : Créon et la Sauve.

Sol varié : au centre et au N., bas-fonds gén. argileux et fertiles, légèrement ondulés, sur **sous-sol** de pierre dure ; à l'E., au S. et au S.-O., coteaux à pentes douces, sableux ou sablo-argileux, consacrés aux bois.

Division du sol : ter. lab., 140 hect.; vig., 175; prés, 50; chênes, 50; pins et chât., 5; landes, 6; sol bâti et j., 9; ch., 14; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 9/10 malbec, 1/10 cabernet, merlot et autres cépages, gén. récoltés dans les terres fortes; prix de primeur, 200 à 250 fr.

Vins blancs, produits par 9/10 enrageat, 1/10 jurançon, gén. destinés aux coupages, ayant cependant, dans certains crûs bourgeois, assez de douceur pour être consommés en nature; prix de primeur, 140 à 180 fr., dans les crûs ordinaires; 170 à 210 fr., dans les crûs supérieurs.

Fruits : cerises, pêches de primeur, pommes reinette, et reinette-canada, portés à B^x en grande quantité. — **Céréales**, excédant d'un tiers la consommation locale.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-la-Goälade (³) (F. Gras)...........	180	12	60
Au bourg (⁴) (Mme Tiffonet)..............	200	3	70

---

(1) Le domaine de Mme Pepin comprend 100 hect., divisés en : vig. r., 20 hect.; vig. b., 18; ter. lab., 36; prés, 20; taillis de chênes, 6. En outre des vins, ce domaine produit annuellement 170 hectol. de froment, 30 hectol. d'avoine; 25,000 kilogr. de foins et luzernes; 300 fagots de bois de chênes.

(2) Le domaine de René et le Maçon, dont les vins sont portés à Cambes, dans les chais de Lachausse et Capot, comprend 25 hect., dont 16 de vig. en joual. et taillis de chênes; 9 en châtaig. et prés. Le vignoble, établi sur un sol sablonneux ou sablo-graveleux, est composé de merlot, chalosse et malbec pour la vigne rouge, et d'enrageat pour la vigne blanche.

(3) Le domaine de la Goälade comprend 67 hect., sur les communes de Saint-Léon et de la Sauve, divisés en : ter. lab., 16 hect.; prés, 9; chênes, 15; friches, 2; vig., 24; bâtisses, 1. Le vignoble rouge, complanté 2/3 en malbec, et 1/3 en cabernet et merlot, sur des terres argilo-calcaires, produit des vins très-corsés et des plus recherchés de la contrée. Ses vins blancs, récoltés avec soin, sont aussi très-estimés.

(4) Ce propriétaire réunit à Saint-Léon les produits de ses vignobles de Faleyras, Capian et Ladaux.

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât.-Neuf (Nomberol)	50	»	40
Id. (Eyquem) (1)..	10	»	25
Au Grand-Champ (P. Thibaudeau)........	100	1	30
Au Grand-Champ (A. Roustaing)..........	40	2	10
A Faugère (Roux).....	30	»	20
Id. (Monnier)....	40	»	15
Au Breuilh (Arnaud Dizier).............	40	2	20
A Gaillac (Pierre Barthe)................	30	»	15
A Gaillard (El. Duperrieux)..............	40	»	15
Au Pas-de-Micheau (V. Chipoulet)..........	40	2	10

Une dizaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn. et du blé pour leur consommation.

Curé : à Blésignac.
Maire : V. Chipoulet.
Adjoint : Pierre Savariaud.
Instituteur communal : à l'école normale de la Sauve où les enfants sont reçus gratuitement.

SALLEBŒUF. — 712 h. — 1,469 hect. — 74 m. d'alt. — 16 k. à l'E. de Bx; 10 k. au N.-N.-O. de Créon. — **B.** : au N., par Beychac; à l'E., par Saint-Germain-du-Puch et Camarsac; au S., par Bonnetan; à l'O., par Pompignac. — **Arr.** par le Gestas, qui sépare Camarsac et Saint-Germain-du-Puch, de Sallebœuf. — **Rte Nle** de Bx à Bergerac. — **Rte Dle** de Langoiran à Saint-Sulpice. — **Ch. d'int. c.** de la Bastide au port de Génissac. — **B. de P.** : Créon. — **B. T.** : Saint-Sulpice. — **Vill. pr.** : le Ponton, le Petit-Cos, le petit bourg de Sallebœuf.

Sol très-accidenté, gén. argilo-calcaire. — **Sous-sol** pierreux, en quelques parties de l'E. de la commune, graveleux ou argileux dans les autres parties.

Division du sol : vig. en joual. ou à rangs seuls, 500 hect.; ter. lab., 500; prés, 180; chênes, 155; chât., 15; pins et landes, 55; sol bâti et j., 29; ch., 33; ruiss., 2.

Vins rouges, produits par 1/4 malbec, 1/4 merlot, 1/4 mancin, 1/4 cépages divers, classés dans les bons ordinaires de l'Entre-deux-Mers; prix de primeur, 250 à 375 fr.

Vins blancs, produits par 3/4 enrageat, 1/4 jurançon, sémillon et autres cépages, des plus estimés de la contrée; prix de primeur, de 180 à 230 fr.

Céréales et foins suffisant largement à la consommation locale.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch.-Vaquey (2) (Delarue).....	15	120
A Montey (3) (Ch. Burguet)...	25	40
Au Pavillon (Fréd. Schroder)	10	30
A Dourneau (P. Desmaisons)	10	25
A Milon (4) (G. de Buhan)...	»	30
A Salomon (E. Lajard)......	15	20

---

(1) Vins récoltés dans Espiet.

(2) Le Château-Vaquey commande un domaine de 428 hect., divisés comme suit : vig., 55 hect.; terr. lab., 80; prés 64; chât., 45; chênes taillis et de haute futaie, 138; landes, pins et acacias, 26; château, dépendances et j., 20. Cette propriété, l'une des plus belles du département, présente un magnifique vignoble, qui vient d'être en grande partie renouvelé avec des cépages de choix, dont la production augmente chaque année, et atteindra dans deux ou trois ans le double des chiffres indiqués aujourd'hui.

(3) Le domaine de Montey comprend 32 hect., dont 16 hect. de vig., 3 hect. taillis de chênes, 10 hect. prés; et 3 hect. j. et agréments. Le vignoble, situé presque entièrement sur un sol argilo-calcaire, est en voie d'amélioration et sa production tend chaque jour à augmenter.

(4) Le domaine de Milon produit des vins blancs gén. achetés pour le Nord ou pour la Champagne, où ils servent à fabriquer des vins mousseux, et ont atteint, en primeur, le prix de 260 fr. logés. Au centre du domaine, sur un magnifique plateau herbacé, M. G. de Buhan a fait installer des *paddocks*, pour l'élevage des chevaux de pur sang.

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Petit-Cos (P. Savariaud)..	30	»	*Au bourg* (Pierre Delcruzel).	»	20
Ch.-de-la-Tour (H. Sclafer)..	30	»	*Au Ponton* (Vallat)..........	»	18
A Milon (Bousquet).........	10	15	*Au bourg* (Bourdageaux)....	4	10
Au bourg (Fr. Augereau)....	8	15	*A Roupic* (Noël Carsoulle)...	3	10
Domaine de Gasparin (Vte de Vassal-Sineuil)............	6	15	*A Joussaume* (Lureau).......	»	12
A Pey-Mouton (Simon Brulle)	6	12	*Au Dourneau* (G. Bouchereau)	»	10
Id. (Camille Brulle)....	»	18	*A la Hutte* (Gendronneau)...	»	10
A Boudey (Bès)..............	10	8	*Au Petit-Cos* (Papon fils).....	»	10

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : l'abbé H. Guttin.
Maire : Ambroise Bès.
Adjoint : Jean Fasileau aîné.
Notaire : de la Robertie.
Instituteur communal : Ballans (51 élèves).
Institutrice communale : Mme Ballans (35 élèves).
Barriques (fabricant de) : Bès.
Bâtisses (entrepreneur de) : Jean Minvielle.
Boulangers : Laribaud, Grapin.
Cafés-restaurants : au bourg, Mirac, Paul Secousse, Ch. Landie.
Charpentier : Labéchelle.
Denrées coloniales, etc. : Ellies Mirac, Emile Mirac, Capère.
Forgeron : Guimbertaud.
Meunier : à la Gravette, J. Bernard.
Plâtrier : Lureau.
Serrurier : Eug. Secousse.
Fête locale : le 15 août.

SAUVE (la). — 885 h. — 1,836 hect. — 104 m. d'alt. — 27 k. au S.-E. de Bx; 3 k. à l'E. de Créon. — **B.** : au N., par Cursan et Camiac; à l'E., par Blésignac et Saint-Léon; au S., par Targon, Haux et Capian; à l'O., par Créon. — **Arr.** par le Gestas, qui prend sa source dans cette commune, au lieu de Montion. — **Sources** nombreuses au S. de la commune; source ferrugineuse, appelée source Saint-Pierre, et située dans le bourg. — **Ch. de fer** de Bx à la Sauve, st. à 500 m. du bourg. — **Rte Dle** de Créon à Sauveterre. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Langoiran. — **Ch. d'int. c.** de la Sauve à Libourne, passant par Génissac; de Créon à Rauzan; de Paillet à la Sauve; de la Sauve à Targon; de la Sauve à Cadillac, par le ch. de gr. com., no 70. — **Ch. vic.** de la Sauve à Saint-Léon. — **B. de P.** : Créon. — **B. T.** : à la gare. — **Bourg** important, avec halle et champ de foire. — **Vill. pr.** : Collineau, 24 petits hameaux.

Sol accidenté, présentant, sur les hauteurs, des terres douces, sablo-graveleuses, et, dans les vallons, des terres fortes ou des terres douces de première qualité. — **Sous-sol** : varié, sur les hauteurs et sous les terres douces, graves et terre tape rougeâtre; dans les vallons, argile; sur quelques points du N. de la commune, bancs calcaires.

Division du sol : ter. lab., 640 hect.; vig., 600; prés, 210; chênes, 180; pins et landes, 100; chât., 13; landes, 10; sol bâti et j., 30; ch., 50; ruiss., 3.

Vins rouges ordinaires, en petite quantité, produits par 5/6 malbec, 1/6 cépages divers; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs**, produits par 9/10 enrageat et 1/10 cépages divers, recherchés pour les opérations.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
Château.-Audigey (de la Geneste)	40	*A Mayau* (Guil. Bergerie).......	35
A Montion (Laurent Bergerie)...	40	*A Tiouleyre* (Pouissin)...........	35 [1]

(1) Dont 5 tonn. vin rouge.

	Tonneaux vin b.
A Fauquey (Pierre Rouchon)....	40 [1]
A Curton (P. Veau).............	30
A Patrouilleau (Sully Vielh).....	30
A Collineau (J. Faure)...........	30
Id. (Laurent Faure)........	25
Id. (Ant. Seguy)............	15
A Préfontaine (Th. Miquel)......	20
Au Giraud (Jean Montion).......	25
A Jauguet (Martin)..............	25
A Chollet (Mathurin Durand)....	20
A Bonneau (Marc Furt)..........	20
A Fontenille (J. Gauthier).......	20
A Mérigot (Ab. Roucaud).......	20
A Freychaulat (acquéreur de Louis Mercier).....................	18
A la Tuilière (Michelet)..........	15
A Greley (Pierre Grasset)........	15
A Allégret (Jean Meynard)......	15

Une soixantaine de petits propriétaires font de 5 à 12 tonn.

Curé : Ricaud.
Maire : Richard Godefroy.
Adjoint : Pierre Mugron.
École normale primaire : du département de la Gironde et du Lot-et-Garonne (78 élèves-maîtres), directeur, M. Simonel; aumônier, Durassié.
Instituteur : Pujol, directeur de l'école primaire d'application de l'école normale (96 élèves).
Institutrice communale : Mlle Ségéral (45 élèves).
Médecins : Dr Stugosky, Bonniot.
Société de secours mutuels : prés., R. Godefroy (100 memb.); société des femmes, prés., Mme Godefroy (50 memb.).
Aubergistes : Martin, Pierre Perromat, Seguin.
Barriques (fabricants de) : Capet, Chéri Soizeau, Tony Soizeau.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Desmont, Duguet, Duguet neveu, Esbin, Escurignan, Paulin.
Bois (marchands de) : Desmaisons, R. Marcelin, J. Meynard.
Bouchers : Perromat, Troquereau.
Boulangers : Cl. Baudet, Ph. Baudet, Doumins, Lhostal, Récapet.
Briques et tuiles (fabricant de) : Robineau.
Cafetiers : Bertrand, Lécheneau, Vve Viandon.
Chandelles (fabricants de) : Martin.
Charpentiers : Jourdan, Lécheneau, Prévot.
Charrons : Baillon, Robert.
Denrées coloniales : Mme Baillon, Esbin, Robert.
Forgerons : Castaing, Saint-Gaudens aîné. Saint-Gaudens jeune.
Maréchaux-experts : Loizeau, Michelet.
Menuisiers : Collineau, Fr. Lescure.
Pâtissiers : Bertrand.
Peintre-vitrier : Gassies.
Voituriers d'occasion : Despagne.
Foires : lundi de Pâques, lundi de Pentecôte. 16 août et le 1er vendredi de chaque mois.
Fête locale : le jour de la Fête-Dieu.

TABANAC. — 649 h. — 795 hect. — 90 m. d'alt. à Plassan. — 24 k. au S.-E. de Bx; 8 k. au S.-S.-O. de Créon. — **B.** : au N., par Saint-Caprais et Madirac; à l'E., par Haux; au S., par le Tourne et la Garonne; à l'O., par Baurech. — **Arr.** par la Garonne et par l'estey de Rouquey, sorte de collecteur des petits ruisseaux suivant les vallées parallèles à la Garonne. — **Rtes Dles** de Bx à Saint-Macaire; de Latresne à Langoiran. — **Ch. d'int. c.** du Tourne à Langoiran. — **Bat. à vap.** du haut de la Garonne. — **Ch. de fer**, st. de Portets et de Beautiran. — **B. de P.** : Cambes. — **B. T.** : Langoiran. — **Vill. pr.** : sur la côte : Tabanac, Dourcy et la Roudey; dans la vallée, Rouquey.

Sol : le même qu'à Baurech; cependant, à Tabanac, les parties graveleuses sont moins importantes qu'à Baurech; tandis que les parties pierreuses le sont davantage. A Tabanac, les parties les plus pierreuses se trouvent du côté de Rouquey.

Division du sol : vig. en plein, à rangs seuls ou en joual., 520 hect.; ter. lab., 78; prés, 50; chât., 10; landes, 10; sol bâti et j., 24; ch., 26; ruiss., 27. Les vignes en plein sont remplacées peu à peu par des vignes à rangs seuls, avec cultures intermédiaires.

Vins rouges, fins, corsés et d'une belle couleur, coulants et droits de goût; prix de primeur, 300 à 450 fr. Ils ont atteint, en vieux, jusqu'à 700 fr., pour les récoltes bien réussies.

(1) Dont 5 tonn. vin rouge.

Vins blancs, fins, liquoreux, d'une belle couleur paille clair, analogues à ceux de Baurech; prix de primeur, de 300 à 700 fr. Le crû de Margoton rivalise avec les premiers crûs de Baurech.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-Renon (G. Rougeol)	50	»	*A la Roudey* (Lamarque)	10	6
A Margoton (Coulet, de Paris)	25	20	Id. (Mme Devèze)	10	5
Madrac (Vve Alfred de Péros-Mandis)	50	10	Id. (Mariaud)	8	8
A Sentout (Vve de Laprade)	40	15	Id. (Lartigalas)	6	8
A Dourcy (Lataste)	20	15	*Au bourg* (Barreau)	6	6
A Plassan (Valette)	40	30	*A Coussillan* (Lacoste)	15	8
A Dourcy (Plassan)	20	5	Id. (Gachet)	12	10
Au bourg (Ferrané, forgeron)	20	15	*A Capon* (Laville)	8	8
Id. (Laforière jeune)	15	15	Id. (Blanc)	8	6
Id. (Laforière aîné)	12	12	Id. (Bernard)	5	8
Id. (Laville)	15	10	*A Milange* (Caillé)	15	15
Id. (Cousteau)	10	6	*A Marguiche* (Gouilleau)	10	12
Id. (Bouty)	7	6	Id. (Troquereau)	7	7
A la Roudey (Simon)	20	10	*A Douleys* (Labaure)	15	»
			A Rouquey (Barreau)	10	»

EN CÔTES ET EN PALUS

Chât.-Lagarosse (de Lastic)	120	70	*A Rouquey* (Causserouge)	20	10
Domec (de Longuerue)	25	8	Id. (Dumon)	10	»

EN PALUS

A Lencome (Dmes de Sarreau)	15	»	*A Rouquey* (Jean Laforière)	20	»
Chât.-de-Providence (Léglise)	60	»	*A Valade* (Séguineau de Lognac)	60	»
A Rouquey (Renon)	40	»	Id. (Cadiche Laforière)	50	5
Id. (Dubuc)	25	»	*A Saint-Agnan* (Mariaud)	40	5
Id (Grosseties)	20	»			

Une trentaine de petits propriétaires, en côtes ou en palus, font de 2 à 8 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Touchard.
Maire : G. Rougeol. — *Adjoint :* Lataste fils.
Institutrices communales : sœurs de Saint-Joseph, école mixte (20 garçons, 34 filles).
Aubergiste : Laforière.
Barriques (fabricants de) : Boudat, Causserouge frères, Gouilleau, Laforière, Olivier.
Boulangers : Dumon, Souan.
Carrier : Mariaud.
Charpentiers : Pierre Laville, Labécut.
Denrées coloniales : Pareau, Souan.
Forgeron : Ferrané.
Maréchal-ferrant : Labaure.

TOURNE (le). — 825 h. — 250 hect. — 73 m. d'alt. — 25 k. au S.-E. de Bx; 10 k. au S.-O. de Créon. — **B.** : au N., par Tabanac; à l'E., par Haux et Langoiran; au S., par Langoiran et la Garonne; à l'O., par Tabanac. — **Arr.** par la Garonne et l'estey de Langoiran, qui sépare cette commune du Tourne. — **Rtes Dles** de Bx à Saint-Macaire; de Latresne à Langoiran. — **Ch. d'int. c.** du Tourne à Tabanac. — **Bat. à vap.** — **B. de P.** : Langoiran. — **B. T.** : Langoiran. — **Bourg** : situé sur la rive gauche de l'estey de Langoiran, prend chaque jour plus d'importance. — **Petit port** à côté du bourg.

Sol accidenté, argilo-calcaire ou argilo-graveleux. Au S.-E., environ 1/8 du territoire est en palus. — **Sous-sol** des coteaux : pierreux.

Division du sol : vig., 200 hect.; prés, 10; chênes, 5; sol bâti et j., 12; ch., 12; ruiss. et riv., 11.

Vins rouges, produits par 4/5 malbec, 1/5 merlot et verdot, classés dans les bons ordinaires du canton; prix de primeur, 300 à 450 fr. Ils ont obtenu, au bout d'un an, jusqu'à 700 fr., pour les années bien réussies.

Vins blancs, produits par 4/5 sémillon et sauvignon, 1/5 cruchinet et autres cépages, payés en primeur, selon les années, de 25 à 50 fr. par tonn. de plus que les vins rouges.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
Ch.-Pick(1) (Damase Rougeol)	30	30	*Au bourg* (Bouin)	20	»
A Laronde (Blaise Cazaux)	15	25	Id. (Vve Balix)	18	»
Au bourg (Laville)	7	20	Id. (Chevrié jeune)	15	»
A Carreyre (Mme Cazaux)	10	8	Id. (Louis Lardit)	15	»
A Lafosse (Vincent)	18	12	Id. (Belliard)	12	12
Au bourg (Vve Castagnet)	3	6	Id. (Cazères)	8	8
Au Canton (Tapol Vincent)	6	6	Id. (Bouin Aubert)	7	7
Id. (Laclaverie)	»	8	Id. (Fauché jeune)	10	»
A Bénot (Bertin)	15	»	Id. (Chevrié aîné)	8	»
Au bourg (Lardit frères)	30	»	Id. (Dlles Lafitte)	6	»
Id. (Baillon)	25	»	Id. (Vve Castagnet)	6	»
Id. (Abaut, médecin)	20	5			

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn.

Curé : Marquette.
Maire : Jean Gallien.
Adjoint : Jean Chevrié.
Secrétaire-instituteur communal : Grenet fils (82 élèves).
Institutrices communales : sœurs de Saint-Joseph (64 élèves).
Barriques (fabr. de) : Bouin, Sabarriaud.
Bateliers : Caupos, Dubessé.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Geneste, Lagune, Geneste et Mérigon.
Bois de chauffage (marchand de) : Ellie.
Bois de construction : Girard et Laville.
Bouchers : André Faure, Ferchaud.
Boulanger : Mas.
Cafetier : Blanchet.
Carrier : Bouteret.
Charpentiers : Duranton fils, Bardeau, Rabaud, Troquereau.
Clouterie : Barthe.
Constructeurs de barques : Eugène Arnaud, Léonard Ellie, Aimé Lardit, Subervie et Collineau, Subervie aîné, Tramasset aîné.
Denrées coloniales : Barateau, Boucher, Dupau, Egreteau, Lagune, Subervie.
Draps et nouveautés : Chassagne, Lagune.
Ferblantier-pompier : Boujon fils.
Géomètre-arpenteur : Grenet fils.
Hôtel de la Paix : Blanchet.
Menuisier : Boucher.
Peintre-vitrier : Coudray.
Plâtrier : Baillon fils.
Scierie mécanique de bois merrains : Delugat.
Tailleur (marchand) : Méric.
Tissus (fabricant de) : Chevrié jeune.
Vins (courtier en) : Sallies.
Fête locale : deuxième dimanche d'août.

CANTON DE LABRÈDE

12,332 h. — 33,018 hect. — Divisé en 13 communes : Labrède, Aygue-morte, Beautiran, Cabanac-Villagrains, Cadaujac, Castres, Isle-Saint-Georges, Léognan, Martillac, Saint-Médard-d'Eyrans, Saint-Morillon, Saint-Selve, Saucats. — **B.** : au N.-O. et au N., par le canton de Pessac; à l'E., par la Garonne; au S.-E., par le canton de Podensac; au S., par le canton de Saint-Symphorien; à l'O., par les cantons de Belin et de Pessac. — **Arr.** par la Garonne et ses affluents le Gat-Mort, le Saint-Jean-d'Estampes ou ruiss. de Saucats; le ruiss. d'Eyrans, le ruiss. de Martillac et l'Eau-Blanche. — **Sol** plat et sablonneux dans presque toute la partie S.-O. du canton; légèrement accidenté et de nature variée dans toute la partie N.-E,

(1) Ce crû produit des vins blancs analogues à ceux de Tabanac.

où l'on trouve de vastes et fertiles alluvions sur les bords de la Garonne, et, en s'éloignant, des croupes sablo-graveleuses très-propices à la viticulture, séparées les unes des autres par des plateaux sablonneux consacrés aux pins, ou par de petites vallées argileuses consacrées aux prairies; enfin, quelques terres fortes argilo-calcaires. — **Sous-sol** très-varié : dans la partie S.-O. du canton, il est gén. composé d'alios ou de tuf, et présente, en quelques endroits, des parties assez étendues de graves fines ou de sable profond. Dans la partie N.-E., on trouve alternativement le sable ou l'alluvion sur les bords de la Garonne; et, en s'en écartant, la pierre, la grave, l'alios, le tuf ou le sable; les bancs d'argile sont répandus dans différentes parties du canton, surtout entre les palus et les graves, ainsi que sur les plateaux; quelques bancs de marne calcaire ont été trouvés et sont exploités dans plusieurs communes de ce canton.

Le sous-sol est, depuis quelque temps, l'objet d'études très-intéressantes et de découvertes importantes de la part de naturalistes girondins et étrangers. Les fossiles marins ou fluviatiles abondent sur les bords du ruiss. de Saucats. On en trouve aussi de fort remarquables sur les bords de l'Eau-Blanche, à Léognan, surtout à l'endroit appelé le Coquillard. (Voir à ce sujet notre tome I, livre III : Étude du département au point de vue de l'histoire naturelle.)

Revenus pr. : les revenus de ce canton sont, comme les terrains, très-variés.

1° **Vins rouges** : ces vins se classent en *vins de graves* et en *vins de palus*. — Les vins de graves presque entièrement produits par le malbec (estrangey), le merlot et les cabernets (grosse vidure, petite vidure ou vidure sauvignonne), présentent des qualités très-diverses selon les communes et les crûs, par suite des différences de terrains et de proportion dans les cépages. Ainsi, dans les bons crûs bourgeois, les cépages ci-dessus se trouvent par tiers, tandis que dans la plupart des crûs paysans, le malbec fait les 7/8 ou les 9/10 de l'encépagement, et la dernière partie n'est pas toujours composée de cépages fins, mais du mancin, du grapput, du balouzat, et du sem de Larrivet (mercier).

Ces *vins de graves* ont généralement une belle couleur brillante, de la finesse, de l'agrément, et, dans certains crûs, un petit bouquet qui se développe en bouteille, où ils gagnent et se conservent longtemps; prix de primeur, de 300 à 1,000 fr., selon les années, les communes et les crûs. Le crû de Smith-Haut-Lafite dépasse souvent ce prix, ainsi que les 1ers crûs. de Léognan. Nous reviendrons sur les prix des vins en étudiant chaque commune.

Les *vins de palus*, produits par 4/5 malbec, 1/5 verdot, merlot, cabernet, mancin, fer et autres cépages, sont très-colorés, coulants, droits de goût et recherchés pour l'exportation; prix de primeur, de 200 à 300 fr. Ils ont dépassé le prix de 400 fr., au bout de quelques mois, pour des années bien réussies; le verdot tend chaque jour à reprendre l'importance qu'il avait autrefois dans les vignes de palus de ce canton.

Vins blancs, exclusivement récoltés dans les graves, gén. produits par l'enrageat; quelques crûs, seulement, contiennent des cépages fins.

2° **Bois de pins,** exploités pour échalas, pour chauffage (en bûches ou en faissonnats), pour étançons de mines, vendus à raison de 70 cent. les 50 kilog., pour traverses de chemin de fer, et enfin, pour la résine gén. exportée à l'état de gemme, ce canton ne possédant pas d'usine pour la fabrication des produits résineux.

3° **Chênes** exploités par des coupes faites tous les douze ou quinze ans et donnant des faissonnats vendus sur place, de 70 à 85 fr. le cent, suivant les distances, pour les porter à Bx.

4° **Acacias** coupés de quatre à dix ans, suivant leur destination. Ils servent gén. à faire des carassons, des échalas, des pieux ou des gournables (chevilles pour navires).

5° **Céréales** ne suffisant pas, à beaucoup près, à la consommation locale, surtout dans la partie N.-E. du canton. On récolte du froment et du maïs dans les terres fortes; du seigle, du millet, de la millade dans les landes.

6° **Foins** consommés sur place dans la majeure partie du canton, insuffisants dans plusieurs communes.

7° **Bétail** : *Race bovine:* 42 taureaux, 466 bœufs, 12,188 vaches, 268 bouvillons et génisses, 114 veaux au-dessous de trois mois. Presque toutes les vaches (races bretonne, hollandaise et bordelaise) sont exploitées au point de vue du lait, expédié chaque matin sur Bx.

Race ovine : 230 béliers, 119 moutons, 12,067 brebis, 1,830 agneaux, principalement dans les communes de Cabanac-Villagrains, Saucats et Saint-Morillon. Dans cette dernière commune, M. Desbarats possède un magnifique troupeau de race landaise, croisée anglo-mérinos.

Race chevaline n'offrant dans tout le canton qu'une soixantaine d'élèves et 1,200 cheveaux hongres et juments, servant aux labours et aux transports concurremment avec les bœufs et les vaches.

Race porcine élevée et engraissée pour la consommation locale.

Race galline, etc. : 25,000 poulets, 2,500 canards, 1,500 pigeons n'excédant la consommation locale que dans les communes de landes, où se trouve la majeure partie des volailles indiquées ci-dessus.

8° **Apiculture** : 350 ruches en activité dans les communes de Cabanac-Villagrains, Saint-Morillon et Saucats.

9° **Fruits** : fraises, pêches, poires, prunes reine-claude, pommes et chasselas, portés en grande quantité sur les marchés de Bx. Léognan et les communes voisines expédient beaucoup de fraises et de pêches jusqu'à Paris.

10° **Légumes secs et pommes de terre** excédant la consommation locale dans plusieurs communes. Les fèves sont cultivées, dans les palus, en grande quantité.

11° **Légumes frais** : asperges, petits pois, haricots verts, cultivés dans les communes riveraines et à Léognan et Martillac d'où on les expédie sur Bx et sur Paris. L'asperge hâtive d'Argenteuil a été introduite par un propriétaire de Léognan et finira par remplacer les autres variétés.

12° **Pierres** tendres de taille et moellons exploités à Léognan et aux environs pour les besoins du pays; carrières de pierre dure à Saint-Médard-d'Eyrans, Beautiran et Saint-Morillon.

Mode d'exploitation. Les métayers sont peu nombreux dans ce canton. L'on n'en trouve que dans les terres sableuses du S.-O. où l'on cultive les céréales et peu de vignes.

Dans la partie N.-E. du canton, le sol très-divisé, est gén. cultivé par les petits propriétaires eux-mêmes; les grands domaines, gén. régis par un homme d'affaires ou un maître-valet, sont cultivés par des domestiques à l'année ou par des journaliers.

Les domestiques (hommes) reçoivent de 300 à 400 fr. et nourris ou environ 900 fr. sans être nourris. Les femmes reçoivent la moitié.

Les hommes à la journée reçoivent 2 fr. en hiver et 3 fr. en été. Les femmes reçoivent 75 c. à 1 fr. Les journaliers ne sont jamais nourris par le propriétaire, excepté pendant les vendanges.

La plupart des grands vignobles sont cultivés par des prixfaiteurs qui reçoivent 75 fr. par journal de vigne de 32 ares, pour tailler, échalasser, attacher et donner 3 façons de bèche plate. L'épamprage, quand il se fait, est payé à la. journée. Dans les vignobles labourés à la charrue, qui deviennent de jour en jour plus nombreux, le prixfaiteur reçoit environ 40 fr. pour tailler, échalasser, attacher, tirer ou relever le cavaillon après chaque labour.

Le *métayage* usité dans les terres à blé est pratiqué de la façon suivante : dans les contrées où la nature du sol permet de cultiver le froment, le propriétaire et le métayer partagent également les dépenses et les revenus. Les vignobles rouges ne sont presque jamais compris dans la métairie. Dans plusieurs domaines des graves, le propriétaire fait labourer et fumer la terre à ses frais, le métayer cultive et récolte, et donne deux tiers du froment et moitié des autres produits. Dans les terres sableuses où l'on ne peut cultiver que le seigle, le millet, le sarrazin et autres petits grains, le propriétaire ne reçoit que 1/3 du seigle et des pommes de terre et 1/4 des petits grains récoltés à la Saint-Michel.

Les troupeaux de brebis, comme les troupeaux de vaches sont gén. exploités par le propriétaire qui donne ordinairement au pasteur d'un troupeau de brebis d'environ deux cents têtes, 20 sacs de seigle, 3 barriques de vin blanc et 18 pistoles d'argent (180 fr.). Le vacher reçoit, suivant l'importance du troupeau, de 500 à 800 fr., ou l'équivalent en nature.

Les habitants de ce canton différent et de mœurs et d'usages. Ceux qui occupent les landes du S.-O. se rapprochent des landais du canton de Bazas, par leur costume, leur ignorance et leur routine. Dans le N.-E., on reconnaît l'influence du voisinage de B[x], les ouvriers sont un peu plus instruits, mieux nourris, habillés en citadins les jours de fête, enfin, plus civilisés, et plus moraux, croyons-nous; ils sont presque tous *vaillants*, économes, ordonnés et propres dans leurs habitations; beaucoup sont petits propriétaires. Les Sociétés de secours mutuels, nombreuses dans ce canton, comprennent la majeure partie des travailleurs.

Industrie : nous signalerons la fabrication des barriques qui occupe plusieurs centaines d'ouvriers; les tuileries de Saint-Morillon, Saucats et Léognan; les scieries mécaniques de Labrède, Beautiran, Castres, Isle-Saint-Georges et Cadaujac; plusieurs moulins à eau ou à vent; une usine

pour le décortissage du riz, à Beautiran, et une nouvelle usine pour la carbonisation des bois au point de vue de la fabrication des produits pyroligneux par le système J.-P. Prat, à Saint-Selve.

LABRÈDE. — 1,556 h. — 2,328 hect. — 44 m. d'alt. au Chec; 61 m. à Megilane, extrémité N.-O. de la commune.—19 k. au S. de Bx. — **B.** : au N., par Saint-Médard-d'Eyrans et Martillac; à l'E., par Ayguemorte, Saint-Selve et Saint-Morillon; au S., par Saint-Morillon et Saucats; à l'O., par Saucats et Martillac. — **Arr.** par le ruiss. de Saint-Jean-d'Estampes, appelé aussi ruiss. de Saucats, aboutissant à la Garonne, à Isle-Saint-Georges. On trouve, sur les bords de ce ruisseau, des bancs de fossiles très-remarquables. — **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne. — **Ch. d'int. c.** de Saucats à la gare de Saint-Médard-d'Eyrans, de Gradignan à Preignac. — **Ch. de fer** du Midi, st. de Saint-Médard-d'Eyrans, à 6 k. au N.-E. de Labrède; voiture correspondant avec tous les trains et allant le soir jusqu'à Saucats. — **Courrier** de Beautiran à Labrède. — **Ch. de fer** d'intérêt local, à l'étude; il irait de la st. de Saint-Médard à Hostens, en passant par Labrède et Cabanac. — **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg** important possédant une belle église romane; à 1 k. du bourg, château de l'immortel Montesquieu, sur lequel nous reviendrons dans notre tome III. —**Vill. pr.** : Avignon, Eyquem, les Cabanes, le Chec, Magneau, Mauras.

Sol accidenté et varié, sableux, graveleux ou argilo-calcaire. — **Sous-sol** très-varié : tuf, alios, graves et pierre. La pierre était autrefois exploitée.

Division du sol : vig., 600 hect; ter. lab., 110; pins et semis, 870; chênes, 400; chât., 16; prés, 200; landes, 30; sol bâti et j., 45; ch., 50; ruiss., 7.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec (mauzat), 1/2 balouzat, merlot, verdot, cabernet, bien colorés, assez séveux et corsés, classés dans les bons ordinaires des graves de Bordeaux; prix de primeur, de 450 à 700 fr. dans les 1ers crûs bourgeois où dominent les cépages fins, de 350 à 500 fr. dans les crûs paysans et artisans. Dans l'ensemble, les vins de cette commune ont beaucoup gagné depuis quelques années, grâce aux améliorations apportées dans l'encépagement et la culture de la plupart des vignobles. Les 1ers crûs de la commune ont atteint, au bout d'un an ou deux jusqu'à 1,200 fr. pour les bonnes années.

Vins blancs, produits par 4/5 enrageat et 1/5 sémillon et sauvignon, gén. vendus au bout d'un an, de 200 à 300 fr., logés.

Céréales ne suffisant pas à la consommation locale. — **Foins** suffisant. **Asperges,** cultivées entre les rangs de vigne, et portées à Bordeaux en grande quantité. — **Arbres** : les ormeaux, platanes, brûles, frênes et peupliers divers croissent très-rapidement dans cette commune. — **Bétail** : *race ovine*, environ 600 têtes divisées en 3 troupeaux. — *Race bovine* : 207 vaches, la plupart laitières, dont les produits sont portés à Bordeaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-de-la-Sauque (1) (A. de Richemont)	40	20
Aux Fougères (2) Gaston de Montesquieu	40	»
A Rambaud (3) (Lubbert)	15	35
Château-de-la-Brède (4) (Bon Ch. de Montesquieu)	»	30
A Ricotte (Mercier)	12	15
Au bourg (Giraudeau)	12	5
Id. (5) (Joffre et Mallet)	15	10
A Avignon (Bordes)	12	10
Id. (Aug. Boyreau)	5	8
Au bourg (Kort)	15	5
Id. (Dlles Lacombe)	15	5
Au bourg (D. Bascoulergue)	7	8
Id. (Griguey Giraudeau)	5	8
A Guillomot (Cante)	15	40
Id. (P. Dupuy père)	8	15
A Roman (Mabille)	6	12
A Bergey (Fabre)	8	10
A Mauras (Jean Cante)	8	12
Id. (Péchin Mansencal)	5	10
A Feytaud (Pierre Durand)	5	15
A Méric (Vve Dillaire)	10	»
A Eyquem (Basset)	4	10
Au bourg (Faure)	6	6
Au bourg (Berrin)	6	6

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Brousse.
Maire : Arnaud Bordes.
Adjoint : Germain Fabre.
Secrétaire-instituteur : Malet (65 élèves).
Institutrices : sœurs de Saint-Joseph (67 élèves).
Juge de paix : Rongièras.
Juges suppléants : Cazauvieilh, Lagrange.
Greffier : Desclaux.
Notaire : Duval.
Huissier : Darquié.
Enregistrement (receveur de l') : Bouic.
Agent-voyer : Cambarrot.
Buraliste des contributions indirectes : Lubat.
Postes : Mlle Aladenize.
Télégraphe (directeur du) : Malet.
Médecins : Dr Kort, Cazeauvielh.
Sages-femmes : Mme Saint-Lannes, Mme Lalanne.
Vétérinaire : Kort père.
Société de sec. mut. : société des Bons-Pères de-Famille, prés., Déjean (120 memb.); société des Amis, prés., Bordes (150 memb.).
Cercle Montesquieu : prés., Kort fils.
Agents d'affaires, géomètres : Combarrot, Desclaux, Malet.
Agent d'assurances : Guyonnet (l'*Urbaine*).
Aubergistes : Daure, Roudié, Servant.
Barriques (fabricants de) : Berrin, Bordes, Dulfein, Vincent. Cette industrie occupe en moyenne 100 ouvriers.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Guyonnet, Manan, Ch. Seguin.
Bestiaux (marchands de) : Math. Aubert, Durand, Mathieu.
Bois de chauffage (marchands de) : Berrin, Giraudeau, Mano, Roy, Torrenté.
Bois de construction (marchands de) : Antraigue, Berrin, Giraudeau.
Bouchers : Math. Aubert, Daure, Langlois, Rigouleau.
Boulangers : Blanc, Faure, Grigayre, Giraudeau, Trénis.
Cafetiers : Ad. Blanc, Duclou, Dufau.
Chapeliers : Boireau, Gust. Delbos.
Chapeaux de paille (fabrique de) : Giraudeau.

---

(1) Le domaine de la Sauque comprend 113 hect. divisés comme suit : bois. 50 hect.; ter. lab., 20; prés, 18; vig., 25. Le vignoble, complanté en merlot, cabernets (vidures), malbec, carbouet et cruchinet, produit un vin assez corsé, fin et vite buvable, classé dans les meilleurs crûs de la contrée; sa récolte de 1870 a été payée 1,200 fr. le tonn. Quand toutes les jeunes plantations seront en rapport, ce crû produira en moyenne 60 tonn. de vin rouge.

(2) Le domaine des Fougères a une étendue de 110 hect. Le vignoble, en voie de formation, a une contenance de 27 hect. Il offre les mêmes cépages que Rochemorin, de Martillac, également tirés du domaine du Boscq à Saint-Estèphe. Le cabernet sauvignon et le cabernet blanc en forment la majeure partie. Ce vignoble, parfaitement situé et cultivé avec les plus grands soins, est appelé à produire l'un des meilleurs vins de la contrée. Le reste de la propriété consiste en 75 hect. de bois et 8 hect. de prés.

(3) Le crû de Rambaud, situé dans une très-heureuse position, est, pour la plus grande partie, composé de vieilles vignes. Seuls les cépages rouges de premier choix y ont été introduits, et ses vins rouges, récoltés avec les plus grands soins, sont classés au rang des meilleurs de la commune.

(4) Le Château-de-la-Brède, appartenant à M. le baron Ch. de Montesquieu, commande un domaine de 1,152 hect. sur les communes de Labrède, Martillac, Cadaujac, Beautiran, Saucats et Saint-Médard d'Eyrans. Il comprend 1,030 hect. de bois; 75 de prés et 47 de vignes. Le vignoble blanc, situé à Labrède, a une étendue de 16 hect.

Le vignoble rouge (31 hect.), presque entièrement dans Martillac où nous le signalons, porte le nom de Rochemorin. Il est cultivé suivant le système du Médoc, complanté en cépages fins : cabernet blanc, cabernet-sauvignon, merlot et malbec, tirés du vignoble du Boscq (Saint-Estèphe Médoc), à Mme de Camiran. Rochemorin produit actuellement une moyenne de 40 tonn. il atteindra 120 tonn. lorsque toutes les plantations projetées seront terminées et en rapport.

Le vignoble blanc du Château-de-la-Brède produit en moyenne 30 tonn.

(5) Le vignoble de MM. Joffre et Mallet tend chaque jour à prendre plus d'importance au point de vue des vignes rouges qui remplaceront petit à petit les vignes blanches et qui sont absolument cultivées et encépagées comme en Médoc.

Charcutiers : Camy, Manan, Longau.
Charpentiers : Dubau, Hauric, Métot.
Charron : Bernateau.
Chaufournier : Jean Fournier.
Chiffons en gros : Bernard, Ferot.
Confiseur : Delbos père.
Cordonniers : Dillaire, Lange, Gillet, Fautin.
Denrées coloniales : Bonnet père et fils, Delbos père et fils, Magnan, Manan, Dulein.
Draps et nouveautés : Bascoulergue, Chéri Giraudeau.
Ferblantier : Duclou.
Forgerons : Barron, Barth. Bellon, Eug. Bellon, Bernard Bellon.
Maréchaux-ferrants : Boiste, Sartral dit Périgord.
Menuisiers : Crouzil, Rançon, Sudrat.
Mercerie : Mlle Nolibois, Soulé.
Meunier : Daugoy.
Parfumeur-coiffeur : Dufau.
Pâtissiers : Blanc, Bonnet.
Peintres-vitriers : Lalande, Rançon.
Pharmacien : Soulé.
Plâtriers : Boireau, Jambon.
Sabotiers en gros : Clouet, Luguet, Bourgoin, Roudier.
Scieries mécaniques et moulins à farine : Faure, au bourg; Trénis, à Coudouney.
Sellier-bourrelier : Osmin Saint-Lannes.
Tailleurs (marchands) : Amanieu, Bourg, Duffieux.
Vins (négociants en) : Bordes.
Voiturier : Servant.
Marché : tous les dimanches.
Foires : les 1er mai, 29 août et 13 décembre. Les deux premières sont nulles, la troisième, créée sous Louis XII, est encore très importante.
Fête locale : saint Jean (24 juin) ou le dimanche suivant, quand le 24 juin tombe un lundi ou un mardi on fait la fête le dimanche précédant le 24 juin, le lendemain lundi fête de la Rosière.

AYGUEMORTE. — 238 h. — 633 hect. — 30 m. d'alt. — 20 k. au S.-S.-E. de Bx; 7 k. à l'E. de Labrède. — **B.** : au N., par Isle-Saint-Georges; à l'E., par Beautiran; au S., par Saint-Selve et Labrède; à l'O., par Saint-Médard-d'Eyrans. — **Arr.** par le ruiss. de Saint-Jean-d'Estampes qui sépare Ayguemorte de Saint-Médard. — **Ch. de fer,** st. de Beautiran. — **Bat. à vap.,** escales de Beautiran et d'Isle-Saint-Georges. — **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne. — **Ch. d'int. c.** de Beautiran à Martillac. — **B. de P.** : Castres. — **B. T.** : à la gare de Beautiran.

Sol : palus au N.-E.; terres fortes, argilo-calcaires sur les pentes qui forment la vallée de Saint-Médard; terrain sablo-graveleux sur le haut plateau. — **Sous-sol** du plateau : graves pures et pierre exploitable comme moellon.

Division du sol : vig. en joual., 210 hect.; ter. lab., 30; chênes, 170; pins, 50; acacias, 20; oser. et aub., 25; prés, 95; chât., 4; sol bâti et j., 13; ch., 15; ruiss., 1.

Vins de graves produits par 1/2 malbec (mauzat), 1/4 merlot, 1/4 carbouet, vidure, etc., assez fins et légers, classés dans les bons ordinaires; prix de primeur, 350 à 450 fr. — Ils sont souvent expédiés en Hollande. — **Vins de palus** couverts, recherchés pour les opérations; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Lait** produit par environ 60 vaches, porté à Bordeaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN GRAVES

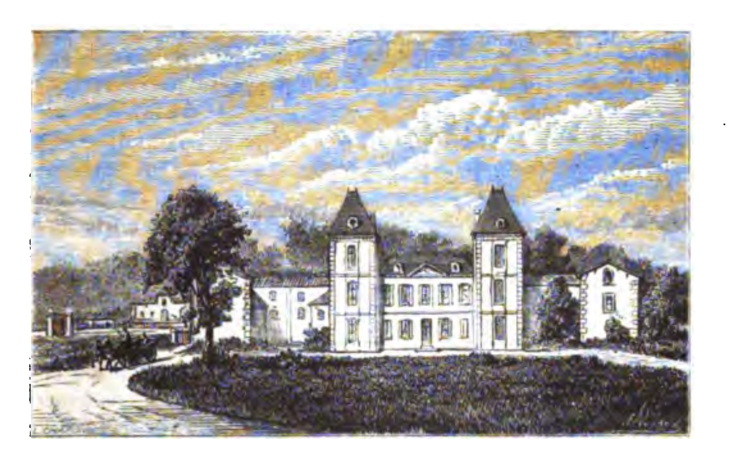
	Tonneaux vin r.
A Lusseau [1] (Técheney)	20
A Moka (Pitre)	20
A Saint-Gérôme (Félix de Brommer)	30

---

[1] Le château ou domaine de Lusseau est situé à 20 k. de Bordeaux, et figure sur les plus anciennes cartes de la Gironde. Avant la Révolution, ce domaine était l'un des plus considérables du canton de Labrède. Depuis, il a été morcelé à trois reprises différentes. La partie attenante au vieux manoir était plantée en vignes composées de cépages fins qui faisaient de ces vins, un crû exceptionnel et leur valaient une renommée des plus méritées. Depuis 1851, cette propriété appartient à M. A. Techeney jeune, courtier de vins, agriculteur distin-

EN GRAVES *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Lamothe (de Monteil).........	20	*Au Cap-de-Billot* (Lesfauris).....	15
Au Barque [1] (Villalard jeune)...	30	*A la Sablière* (Bernard Daure)...	12
Au Cap-de-Billot (Daure Arnaud)	20	*Au Breton* (Bouche)............	12



CHATEAU-DE-LUSSEAU
(EN GRAVES)
M. Técheney, propriétaire.

EN PALUS

A Moka (Pitre)..................	40	*A Mitivier* (Verdelet)............	30

Une vingtaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn.

Curé : Manceau, à Isle-Saint-Georges.
Maire : Félix de Brommer.
Adjoint : Jean Lassère.
Instituteur : à Isle-Saint-Georges.
Barriques (fabricant de) : J. Lasserre.
Forgeron : Marty fils.
Fête locale : 23 novembre.

BEAUTIRAN. — 853 h. — 635 hect. — 9 m. d'alt. au bourg. — 7 k. à l'E. de Labrède; 23 k. au S.-S.-E. de Bx. — **B.** : au N., par Ayguemorte et Isle-Saint-Georges; à l'E., par la Garonne; au S., par Castres; à l'O., par Saint-Selve et Ayguemorte. — **Arr.** par la Garonne et par son affluent le Gat-Mort qui sépare Castres de Beautiran. — **Ch. de fer,** st. à 500 m. au S. du bourg. — **Bat. à vap.**, escale au port. — **Rte Nle** de

---

gué, qui ne cesse de porter un soin tout particulier à la culture de son vignoble et à la vinification de ses vins qui se distinguent par beaucoup de corps, de finesse, de bouquet et une riche couleur; ils sont recherchés, pour la Belgique et la Hollande. Ce vignoble est composé, en égales portions, de cabernet gris ou petite vidure, cabernet franc ou vieux carbouet, merlot et malbec.

[1] Le domaine du Barque comprend 17 hect. de vignes rouges, situés sur un haut plateau de nature argilo-calcaire ou graveuleuse, complanté par tiers en malbec, merlot et cabernet-sauvignon. Sa production actuelle est appelée à augmenter par suite des améliorations apportées, dans ce domaine qui comprend en outre du vignoble rouge, un vignoble blanc produisant 10 tonn., 3 hect. de prés et 13 hect. de bois.

Paris à Bx et en Espagne. — **Ch. d'int. c.** de Bx à Castres. — **B. de P.** : Castres. — **B. T.** : à la gare. — **Bourg** bien bâti, offrant une jolie promenade, une mairie et un clocher récemment reconstruit. — **Port** sur la Garonne.

Sol : à l'E. et au N., fertiles palus; à l'O. et au S., graves mélangées à des terres plus ou moins fortes. — **Sous-sol** offrant dans les palus l'argile ou le sable, ce dernier en quelques endroits à 60 c. de profondeur; et dans le reste de la commune, surtout vers le N.-O., graves ou carrières exploitées comme moellon et pierre de taille.

Division du sol : vig. en joual., 350 hect.; ter. lab., 6; chênes, 70; oser. et aubar., 10; acacias, 6; prés, 100; marais, 7; sol bâti et j., 30; ch., 20; ruiss., 36.

Vins de graves, produits par 2/3 malbec (mauzat), 1/3 merlot et cabernet gris (carbouet), gén. légers, assez fins et promptement buvables; prix de primeur, 300 à 500 fr.

Vins de palus plus corsés et plus colorés; ils ont besoin de vieillir trois ans environ pour être livrés à la consommation; prix de primeur, 275 à 400 fr.

Foins : portés à Bx. — **Céréales** ne suffisant pas à la consommation locale. — **Petits pois, asperges, légumes** secs, **fruits** et **lait** produit par 66 vaches, portés à Bx.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN GRAVES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Domaine de Tuquet (Moitessier, banquier, à Paris)	30	*A Peseau* (Bernard Bernard)	6
A Couloumey (Dlles Debelmas)	20	Id. (Foussat père)	6
A Lavau (Guill. Lafon)	25	*Chât.-la-Fabrique* (Mlle Lachâtre)	6
A Beauchêne (Ed. de Brommer)	10	*A Cantujan* (Bourdieu Blaize)	10
Au Languit (Cheminade)	10	*A Pageas* (acq. du génér. Dubern)	10
A Peseau (Baure)	12	*A Mentet* (Bertrand)	6
Au Bourdieu (Lagarde)	8	*A Callens* (Gassiot)	5
A Peseau (Marsaud)	8	*A Figueys* (Brun)	8

EN GRAVES ET PALUS

A Canteloube (Ch. Labuzan)	20	*A Peseau* (Boyreau)	10
A Peseau (Cousillan)	18		

EN PALUS

Montigny-Beautiran (J. Guilhou)	100	*A Binquet* (Guibert)	10
A Figueys (Brun)	40	*Au Frayre* (Marié)	10
A Limagère (U. Guillot)	30	*A la palu* (Toussaint Mauras)	10
A Peyroussanne (Vve Mauras)	12	*A Belle-Croix* (Sallenave)	25
Château-de-Beautiran (Despax)	12	Id. (Vve Chassenez)	8
A la palu (Dupuy)	12	*Port de Beautiran* (Goussard)	20
A Campouyran (Vve Bourdieu)	12	Id. (Camé)	12
A Cambiade (Florins frères)	8	Id. (Lacoste)	20

Une vingtaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn., en graves ou en palus.

Curé : Dufau.
Maire : Bodin de Saint-Laurent.
Adjoint : Emile Davesies.
Secrétaire-instituteur : Comet (35 élèves).
Institutrices : sœurs de la Doctrine chrétienne (35 élèves); salle d'asile (20 enfants).
Crèche : pour les enfants d'un an à deux ans, fondée par Mme Bodin de Saint-Laurent.
Société de secours mutuels : prés., Foussat (60 memb.).
Assurances (agent d') : Dury (l'*Aigle*).
Aubergiste : Tourné.

Balais (fabricant de manches à) : Castaing.
Barriques (fabricants de) : Ameau, Dubreuilh, Escuridey, Thélé, Vaux.
Bateliers : Aubineau, Chassenes, Videau.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Lapeyre, Marcian, Peyrebelle, Peyrebelle frères.
Bois de chauffage et de construction : Dessombes, Lacoste, Villechenoux.
Bois de teinture (usine à) : Despax.
Bouchers : Grégoire, Lépée.
Boulangers : Brochon, Dufréchon, Mercier.
Cafetiers : Barbot et Plassan, Dulou.
Chandelles (fabricants de) : Vve Bourdieu, Léon Renon.
Chapelier-teinturier : Renon aîné.
Charcutier : César Tessier.
Charpentiers : Dulin, Lafon.
Charron : Pagès.
Denrées coloniales : Vve Bordelais, Mme Deniez, Mme Donnet, Vve Lacaze, Vve Lafargue.
Draps et nouveautés : Ferrand, Vve Vaux.
Ferblantier : Emile Ferrière.
Forgerons : Blancan, Dulou, Lafa.
Menuisier : Doat.
Mercerie : Vve Lafon.
Riz (usine pour le décortissage du riz) : Despax.
Sabotiers : Carros, Gaillard, Tauzin.
Scierie mécanique : Vaux.
Vins (négociants en) : Dupuy, Escudey, Florin frères, Tétard.
Fête locale : 8 mai ou le dimanche suivant.

CABANAC. — **932 h.** — **6,903 hect.** — **61 m. d'alt.** — **30 k. au S. de Bx; 11 k. au S. de Labrède.** — **B.** : au N., par Saint-Morillon ; à l'E., par Saint-Michel et Landiras; au S.-E., par Guillos; au S., par Louchats; au S.-O., par Saint-Magne ; à l'O., par Saucats. — **Arr.** par le Gat-Mort. — **Ch. de gr. com.** de Sore à Castres et à Bx. — **Ch. d'int. c.** de Langon à Saucats. — **B. de P.** : Labrède. — **B. T.** : Labrède. — **Vill. pr.** : Cabanac, Haut-Villagrains et Piote. Villagrains était jadis une commune distincte de Cabanac.

Sol gén. sablonneux, offrant cependant quelques parties sablo-graveleuses propices à la vigne, surtout vers l'E. et le S.-E. — **Sous-sol** gén. composé d'alios.

Division du sol : ter. lab., 450 hect. ; vig. en joual., 230; prés, 200; chênes, 1,020; pins et semis, 3,660; landes, 1,200; marais, 12; sol bâti et j., 33; ch., 80; ruiss., 18.

Vins rouges produits par 1/2 malbec (mauzat), 1/4 merlot, 1/4 cabernets et autres cépages, encore peu considérables. Dans les 1ers crûs de la commune, ils sont bien au-dessus de leur réputation, fins, bien colorés, assez corsés, ils vieillissent parfaitement en acquérant un joli bouquet; prix, 400 à 600 fr. ; les 2es crûs sont payés de 250 à 350 fr.

Vins blancs ordinaires, produits par 9/10 enrageat et 1/10 cépages fins; prix, 150 à 225 fr., atteignant jusqu'à 300 fr. dans les crûs de la commune où ils sont fins et liquoreux dans les bonnes années.

Bétail : *race ovine*, 6,000 brebis ou agneaux; *race bovine*, 130 vaches laitières. — **Abeilles**, 108 ruches en activité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.	Hectol. blé.
Le Puch-Cabanac[1] (Ch. Doyen)	10	20	290
A Poulot (Lillet)	12	5	177
A Laborde (Duluc)	8	6	78
A Lenglet (Batailley)	4	3	93
Le Com (Weil et Lebrasseur)	4	10	251
A Villagrains (Lapujade aîné)	3	4	141
Id. (Lapujade jne).	3	4	84

---

[1] Le domaine du Puch-Cabanac, comprend 290 hect., dont 18 en vignes rouges et blanches sur un sol sablo-graveleux avec fond d'alios, le reste en taillis de chênes, bois de pins, landes et prés. Le vignoble rouge, complanté en malbec, cabernet-sauvignon et merlot, produit des vins d'une jolie couleur, possédant un goût de fruit très-agréable et de la finesse; ils gagnent beaucoup en vieillissant. Le vignoble blanc, complanté pour 2/3 en enrageat et pour 1/3 en sauvignon et sémillon, produit des vins très-vigoureux ayant beaucoup de liqueur, dans les bonnes années.

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.	Hectol. blé.
Haut-Villagrains (Brun jeune)	3	6	99
A Gassies-Cabanac (Coycault)	2	25	126
Id. (Boyreau)	»	12	110
A Piote-Cabanac (Bédouret)	2	7	91
A Piote-Cabanac (P. Boyreau)	3	7	77
A Landinot (Massot)	4	7	80
Château-de-Cabanac (L. Cluzan)	»	5	235
A Bernin (J. Duffour)	6	12	265
A Boirac (Lafourcade)	2	8	106
Au Pin (Cendrey)	4	5	33

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn. r. ou bl., qui sont gén. vendus aux aubergistes ou aux petits propriétaires des landes

Curé : Dubourg.
Maire : Pierre Coycault.
Adjoint : Jean Batailley.
Secrétaire-instituteur : Virolleau (53 élèves).
Institutrices : sœurs de la Doctrine chrétienne (42 élèves).
Institutrice libre : à Villagrains, Mlle Mercier école mixte (15 garçons, 20 filles).
Aubergistes : à Cabanac, R. Dépiot, Arn. Vidal; à Villagrains, B. Charlot.
Bâtisses (entrepreneur de) : P. Champion.
Boulangers : J. Couloubie, Guill. Vidal.
Cafetier : Michel Bernard.
Charpentiers : Deysieux, Dubourg.
Charrons : R. Depiot, J. Demay.
Denrées coloniales : Michel Bernard, B. Charlot.
Forgerons : Baron, Claverie.
Maréchaux-ferrants : J. Basseley, Fr. Caillot, Casimir Escach.
Menuisier : Pierre Dulou.
Meuniers : Darthial, au moul. de Marguillot; Filleau, au moul. de Cabanac; Lapujade, au moul. de Bouet.
Foires : 25 mai, 11 août.
Fêtes locales : à Cabanac, saint Martin (11 novembre) ou le dimanche suivant; à Villagrains, le 24 juin.

CADAUJAC. — 1,046 h. — 1,532 hect. — 20 m. d'alt. — 11 k. au S.-S.-E. de Bx; 10 k. au N.-E. de Labrède. — **B.** : au N., par Villenave-d'Ornon; à l'E., par la Garonne; au S., par Isle-Saint-Georges et Saint-Médard-d'Eyrans; à l'O., par Martillac et Léognan. — **Arr.** par la Garonne et par son affluent l'Eau-Blanche. — **Ch. de fer** du Midi, st. à 500 m. au N.-O. du bourg. — **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne. — **Ch. d'int c.** de Bx à Castres; de Léognan au port de Grimail (Cadaujac). — **Bat. à vap.**, escàle au port. — **B. de P.** : Villenave-d'Ornon. — **B. T.** : Bx. — **Vill. pr.** : le Bouscaut sur la Rte Nle, Paté. — **Bourg** peu important. — **Port** sur la Garonne appelé port de Grimail.

Sol : à l'E., palus; dans le reste de la commune, terres sablo-graveleuses sur **sous-sol** graveleux.

Division du sol : vig. en plein ou en joual., 400 hect.; ter. lab., 260; prés, 626; chênes, 50; pins et chât., 12; acacias, 3; oseraies, 9; saussaies et peupliers, 17; landes, 10; sol bâti et j., 46; ch., 43; ruiss., 56.

Vins rouges de graves assez fins chez les propriétaires soigneux; prix de primeur, 350 à 550 fr. — **Vins de palus** estimés comme vins de ce genre; prix de primeur, 250 à 450 fr.

Lait produit par environ 400 vaches, porté à Bx par une vingtaine de laitiers. — **Foins** portés à Bx.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN GRAVES

	Tonneaux vin r.
A Truchon (Courtade de Moussaron)	25
Lafosse, au Pont-de-Langon (Vve Chancel)	20
Crû Lamothe, au Bouscaut (Defaure)	15
A Valleroux (Amédée Bersat)	15
A Pontric (Bon de Ravignan)	15
Ch.-de-Cadaujac (comte de Noaillan)	15
A Fourgeau (Dantagnan)	15

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

EN PALUS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Crû Laisné (de Matha)...........	90	*A Callot*[1] (Roulle)..............	25
Château-Malleret (Gonzalo Jorrin)	90	*Ch.-de-Cadaujac* (Cte de Noaillan)	15
A Droit (Silliman)...............	70	*A Rivière* (Papaïlhau)...........	15
Dom. des Places (P.-J. Tanet aîné)	80	*A la Roussie* (Rondeau)..........	12
A Galibert (Baradère)...........	70	*A Grimard* (Grimard)...........	12
Holagray (Cte d'Etchégoyen).....	60	*A Ferbos* (Cabrol)................	8

Une dizaine de petits propriétaires font de 1 à 8 tonn.

Curé : Sérafon.
Maire : Barthélémy Baradère.
Adjoint : Dominique Brunet.
Secrétaire-instituteur communal : Garnung (58 élèves).
Institutrices communales : sœurs de l'Immaculée Conception (55 élèves).
Médecin : Bénac
Sage-femme : Vve Arendt.
Société de secours mutuels : société de Saint-Jacques, prés., le comte de Noaillan (130 memb.); société de la Fête-Dieu, prés., Brunet (30 memb.).
Fanfare : prés., Mandon; directeur, Augey (12 memb.).
Aubergistes : Mancin, Rigouleau, Sallebœuf.
Barriques (fabricants de) : Manan, Sallebœuf.
Boucher : Rigouleau.
Boulangers : Brunet, Coulom.
Charpentier : Granet.
Charrons : Birolle, Dufour.
Cordonnier : Rigal.
Denrées coloniales : Lavergne.
Forgeron : Carretey.
Laitiers pr. : Bissey, Labat, Pichard, Lafeychine, Subervie, Pouey, Roux.
Maréchal-ferrant : Bergeret.
Pharmacien : Paul Cargue.
Scierie mécanique : Lacoume.
Vins (négociant en) : H. Lafitte.
Fête locale : saint Louis (25 août) ou le dimanche suivant.

CASTRES. — 711 h. — 697 hect. — 25 m. d'alt. à Pomarède-de-Haut. — 9 k. à l'E. de Labrède; 23 k. au S.-S.-E. de Bx. — **B.** : au N., par la Garonne; à l'E., par Portets; au S., par Saint-Selve; au N.-O. et au N., par Beautiran. — **Arr.** par la Garonne et par son affluent le Gat-Mort, à l'embouchure duquel se trouve un petit **port** servant à l'exportation des produits des landes. — **Ch. de fer**, st. de Beautiran. — **Bat. à vap.**, escale de Beautiran. — **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne. — **Ch. de gr. com.** de Castres à Sore. — **Courrier** de Castres à Hostens. — **Voitures** de Beautiran à Saint-Morillon et à Hostens, correspondant, matin et soir, avec le ch. de fer. — **B. de P.** — **B. T.** : à la gare de Beautiran. — **Bourg** important, bien bâti dans une position élevée. — **Vill. pr.** : Jacquet, Nadon.

Sol très-varié : au N., terres d'alluvion; à l'E., terrains argilo-graveleux; au S., sol sablo-graveleux, et vers l'O., terres silico-calcaires. — **Sous-sol** varié, offrant de la grave, du sable ou de la pierre. Cette dernière nature, exploitée pour moellons et pierres de taille, dans le domaine de Pomarède-de-Bas, se trouve, à une très-petite profondeur, sur la pente qui conduit du haut plateau aux palus; à la surface de ces carrières, se trouve une terre argilo-graveleuse très-forte.

Division du sol : vig., 340; ter. lab., 55; chênes, 67; pins, 100; acacias et chât., 26; oseraies, 6; prés, 64; sol bâti et j., 18; ch., 14; ruiss., 7.

Vins rouges, produits par 1/3 malbec (mauzat), 1/3 merlot, 1/3 sém. de larrivet, verdot et parde; gén. peu colorés, légers, délicats et vite buva-

---

[1] Le domaine de Callot comprend 138 hect. dont 5 sont consacrés à la vigne. Presque tout le reste du domaine présente de magnifiques prés.

bles; classés dans les bonnes petites graves; prix de primeur, 300 à 450 fr.

Vins blancs, produits par 2/3 enrageat, 1/3 cépages fins, ordinaires, se vendant à peu près comme ceux de Saint-Morillon, de 200 à 300 fr. Quelques crûs où les cépages fins dominent atteignent souvent le même prix que les vins rouges.

Petits pois et **fruits** : pêches, poires, pommes et chasselas portés à Bx en grande quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Pommarède-de-Haut (de Kerninon)	20	»
Pommarède-de-Bas (de Théobon)	40	8
Foncla (Dupouy)	25	»
Lalande (Duluc)	20	»
Poitevin (Bardèche)	15	10
Pierrette (Dubes)	8	8
Grand Bos (Docteur)	5	10
Nouchet (Soulié)	12	»
Sansarric (Charriault)	12	»
A Nadon (Ameau)	15	»
Id. (Ameau Mouchinet)	15	7
Id. (Jolin)	10	»
Id. (Miailhe)	10	»
Métairie du Rocher (Moitessier)	»	30
A Ferrande (Roussereau)	6	8
A Roulie (Chaurand)	6	4
Id. (Bardon)	6	4

Ces trois derniers crûs sont des meilleurs de la commune, comme vin blanc.

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn., rouge ou blanc.

Curé : Manceau.
Maire : Charles Duluc.
Adjoint : Jean Courras.
Secrétaire-instituteur : Lataste (30 élèves).
Institutrice communale : Mlle Pérès (25 élèves).
Institutrices libres : sœurs de la Doctrine chrétienne (28 élèves).
Notaire : Soulié.
Percepteur : Clauzet.
Contributions indirectes (receveur des) : Dubroca.
Receveur-buraliste : Fargenol.
Postes (directeur des) : Campana.
Convoyeur militaire et civil : Dépiot.
Gendarmerie (brigade de).
Sage-femme : Mme Thual.
Société de secours mutuels des Amis : prés., Peyrebelle (65 memb.).
Agent d'assurances : Gassiot.
Aubergistes-cafetiers : Alamichel (hôt. de la Paix); Vve Courbin, Lamarque (hôt. des Voyageurs).
Barriques (fabricants de) : Andrieu fils Emile Crognan.
Bateliers : Pierre Baudimont, Paulin Baudimont, Jean Baudimont, Blanchereau, Roumegoux, Subervie.
Bâtisses (entrepreneur de) : Peyrebelle.
Bois de chauffage et autres : Vve Celay, Betille, Dupé, Fortage, Martial Crognan.
Bois de construction : Gassiot.
Bouchers : Desclaux, Lépée.
Boulangers : Escatafal, Touron.
Charcutier : Blancan.
Charrons : Laffitte, Dubourdieu.
Chaudronnier : Bordelais.
Chiffons en gros : Ariès.
Denrées coloniales : Blancan, Desclaux, Vve Celay, Ducourneau, Mlle Demay, Ducau.
Draps : Moreau.
Forgeron : Patrouilleaux.
Maréchaux-ferrants : Alamichel, Fenié.
Menuisier-charpentier : Pan.
Meunier : Dupuy, colon partiaire de M. de Théobon, au moul. de Pommarède-de-Bas.
Pharmacien : Lassalle.
Selliers-bourreliers : Lafargue, Baget, Bouyeron.
Scierie mécanique : au moul. de Pommarède.
Vins (négociants en) : Andrieu, Bardon.
Voiturier : Lamarque.
Foire : importante pour oies et dindons, le 11 novembre.
Fête locale : saint Martin (11 novembre) ou le dimanche suivant.

ISLE-SAINT-GEORGES. — 513 h. — 435 hect. — 6 m. d'alt. — 7 k. au N.-E. de Labrède; 20 k. au S.-E. de Bx; 5 k. de la gare de Beautiran; 3 k. de la gare de Saint-Médard-d'Eyrans. — **B.** : au N.. par Cadaujac; à l'E., par la Garonne; au S., par Beautiran; au S.-O., par Ayguemorte; au N.-O., par Saint-Médard. — **Arr.** par la Garonne et par son affluent le ruiss. de Saint-Jean-d'Estampes. — **Ch. de fer**, st. de Saint-Médard et de Beautiran. — **Ch. d'int. c.** de Martillac à Isle-Saint-Georges. — **Bat. à vap.**, escale au port de Cambes, en face d'Isle-Saint-Georges. — **B. de P.** :

Castres. — **B. T.** : Beautiran. — **Bourg** important. — **Vill. pr.** : Ferrand, Boutric, Rabey. — **Port** de Saint-Georges.

Sol entièrement alluvial. — **Sous-sol** : sable ou pierre à une profondeur variable et très-grande.

Division du sol : vig. en joual., 290 hect.; prés et pât., 40; oseraies, 10; so bâti et j., 12; ruiss. et riv., 83.

Vins rouges, produits par 3/4 malbec, 1/4 verdot, mancin, merlot, etc., corsés et colorés; prix de primeur, 250 à 350 fr.

Foins et vimes excédant un peu la consommation locale. — **Bétail** : 28 vaches laitières.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.
Ch.-Turpaut (1) (Jules des Grottes)	275
Pe letan (de Batz)	100
Montigny-Beautiran (J. Guilhou)	100 [2]
Au bourg (Helliot aîné)	70
Id. (Justin Helliot jeune)	100
A Boutric (Déguille, fermier de M. Couras)	35
Au bourg (Thillet)	30
Id. (Alem)	25
Id. (Jardoux)	25
Id. (Alex. Coussillan)	25
Au bourg (Amédée de La Chassaigne)	20
Id. (Joseph Lafourcade)	25
Id. (Técheney)	12
Au Grand-Brésil (Médus)	20
Id. (Girard)	15
Au Pont Castel (Dlles Roborel)	25
Id. (Brisson frères)	25
Id. (Reynaud)	12
Au bourg (Lafitte)	25

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Godet.
Maire : Jules Des Grottes.
Adjoint : Pierre Jardoux.
Secrétaire-instituteur communal : Dehillotte (31 élèves).
Institutrice communale : Mlle Lafourcade (33 élèves).
Société de secours mutuels des Amis : prés., Jules Des Grottes (80 memb.).
Agent d'assurances géomètre : Helliot aîné.
Aubergistes : Lucron, Brisson.
Barriques (fabricant de) : Reynaud.
Batelier : Bilate.
Bâtisses (entrep. de) : Helliot aîné et fils.
Boucher : Lafitte.
Boulangers : Lafourcade, Vignes.
Charpentiers : Daure, Tartas.
Denrées coloniales : Arel, Lafitte, Tartas.
Forgeron : Birac.
Peintre-vitrier : Lalande.
Sabotiers : Dupin, Vignes et Bouron.
Scierie mécanique et moulin hydraulique : Am. de la Chassaigne.
Vins (négociants en) : Jean Lafourcade père et fils.
Fête locale : saint Georges (23 avril) ou le dimanche suivant.

LÉOGNAN. — 2,228 h. — 4,142 hect. — 50 m. d'alt. — 14 k. au S. de Bx; 7 k. au N.-O. de Labrède. — **B.** : au N., par Gradignan; à l'E., par Cadaujac et Martillac; au S., par Martillac et Saucats; à l'O., par Cestas. — **Arr.** par l'Eau-Blanche qui prend sa source à l'extrémité S. des landes de Léognan et va se jeter dans la Garonne à Cadaujac. — **Ch. de gr. com.** de Bx à Sore. — **Ch. d'int. c.** de Gradignan à Illats et à Preignac; du port de Grimail (Cadaujac) à Léognan. — **Omnibus** du bourg de Léognan au Pont-de-la-Maye (Bègles). — **B. de P.** : Pessac; bureau de distrib. : au bourg. — **B. T.** — **Bourg** avec une halle commode. — **Vill. pr.** : les Pereyres, l'Oustalade, Pirèque, Mignoy, Bonnois, Marquet, le Bicon.

---

(1) Le domaine de Turpaut est assis sur les communes d'Isle-Saint-Georges et de Saint-Médard-d'Eyrans. Son vignoble, l'un des plus étendus de la Gironde, est complanté principalement en malbec, merlot, verdot et produit des vins très-recherchés par le commerce, très-colorés, tendres, vite buvables, très-appréciés en Belgique et en Allemagne.

(2) Déjà porté à BEAUTIRAN, le vignoble se trouvant sur les deux communes.

Sol très-varié : au centre, au N. et à l'E., terrain gén. graveleux et accidenté; au S. et à l'O., terrain sablo-graveleux et plat; vers le S.-O. et au N., quelques terres fortes argilo-calcaires ou argilo-marneuses surtout du côté de Barreyre, du Ch.-d'Olivier, du Ch.-Neuf, et sur les bords de l'Eau-Blanche. — **Sous-sol** très-varié, changeant à chaque pas, offrant dans la partie O. et N. de la pierre à chaux, de la marne, de la pierre tendre à bâtir, recherchée pour les constructions locales, et des échantillons remarquables de coquillages fossiles. Dans la partie S. et aussi vers l'O. et le N., le sous-sol offre des graviers roulés, agglomérés, formant une sorte de poudingue ou arène argileuse, ou bien de l'alios ferrugineux ou de l'argile.

Division du sol: pins et semis, 1,462 hect.; chênes, 700; vig., 750; prés et pât., 360; ter. lab., 270; acacias, 40; chât. et oser., 39; landes, 353; sol bâti et j., 85; ch., 74; ruiss., 9.

Vins rouges très-appréciés en Belgique et en Angleterre, des meilleurs parmi nos vins de graves. Ils se distinguent par de la fermeté sans être durs, une grande finesse et un bouquet très-prononcé qui les rend, au dire des courtiers, les plus médocains de tous nos vins de graves des environs de Bx. Ils se conservent et gagnent très-longtemps en bouteille; prix de primeur, pour les crûs paysans, 400 à 600 fr.; pour les crûs bourgeois, 500 à 900 fr. Les 1870, gén. fort bien réussis, ont été payés en 1871, 1,150 fr. Certains 1ers crûs ont obtenu au bout de deux ou trois ans, pour des années exceptionnelles, jusqu'à 1,800 fr. Ils sont produits par 1/2 malbec (estrangey), 1/4 merlot (bigney), 1/4 cabernet-sauvignon (vidure-sauvignonne) et autres cépages. Dans les 1ers crûs de la commune, la proportion du cabernet s'élève quelquefois à près des 2/3.

Les vignes blanches, autrefois très-étendues, sont aujourd'hui presque toutes remplacées par des vignes rouges. — **Bétail** : *Race bovine* : 352 vaches presque toutes laitières. — *Race ovine* : 800 têtes brebis et agneaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Carbonnieux (1) (Bouchereau et Mirambeau)	115 (2)	*Ch.-Haut-Brion-Larrivet* (3) (Ern. Laurent)	60

(1) Le Château-Carbonnieux, sur lequel nous reviendrons dans la partie historique de notre t. III, commande un domaine de 70 hect. assis sur les communes de Léognan, Villenave-d'Ornon et Cadaujac; les chiffres que nous indiquons ci-dessus sont la répétition de ceux qui sont portés à Villenave-d'Ornon. Les vins blancs de ce crû ont une très-ancienne réputation; ses vins rouges sont aussi très-estimés.

(2) Dont 15 tonn. vin blanc.

(3) Le Château-Haut-Brion-Larrivet anciennement connu sous le nom de Château-de-Canolle, commande un domaine de 125 hect. divisés en : bois de pins et de chênes, 63 hect., dont 13 situés dans la commune de Martillac; parc et j., 10; prés, 6; ter. lab., 6; vig., 40. Le vignoble doit son ancienne et grande réputation à son heureuse situation, sur une des plus belles croupes graveleuses de Léognan, et à un excellent choix de cépages. Il appartient depuis quelques années à M. Ernest Laurent, négociant à Bordeaux, qui apporte à la culture de ce domaine et à la vinification les soins les plus minutieux et les plus intelligents. Ce vignoble, exposé au S. et à l'E., produit des vins qui se distinguent par beaucoup de finesse, de bouquet et de moelleux. Ils ont surtout beaucoup de sève, de vigueur et de durée; ils sont classés en tête des vins rouges de Léognan.



CHATEAU-HAUT-BRION-LARRIVET

M. Ernest Laurent, propriétaire.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Branon-Licterie (A. Clavé).......	50	*A l'Oustalade* (Dr Blanc).........	12
Haut-Bailly (1) (Bellot des Minières).........................	20	*Ch.-Lhermiton* (2) (Louvet).......	20
Ch.-Neuf (Baudier de Croizier)..	50	*Ch.-la-Louvière* (3) (A. Mareilhac).	100
Petit-Bourdieu (Mme Pujos-Fourès)	15	*Ch.-d'Olivier* (Cte d'Etchegoyen).	75
		Tibeuf (J. Dubois)..............	25

(1) Si la légende dit vrai, le Haut-Bailly, était déjà célèbre au temps des croisades, mais ce qu'il y a de très-certain c'est que jusqu'à la Révolution de 1789 c'était le vignoble le plus considérable et l'un des plus estimés des graves des environs de Bordeaux; sa production atteignait 150 tonn.; il appartenait alors à la famille de Monbadon. Morcelé après 1793, il ne resta de ce beau vignoble que quelques hect. de vignes. Depuis 1830 quelques plantations furent essayées, mais dans ces dix dernières années cette propriété était tombée dans un état complet de délabrement, quand, heureusement pour les amateurs de bons vins, un honorable négociant de Bordeaux, M. Bellot des Minières, s'en est rendu acquéreur. Immédiatement la propriété a été attaquée par tous les côtés, les vieilles vignes ont été nettoyées fumées et taillées comme en Médoc, tous les bois arrachés pour être défoncés et recevoir les meilleurs plans de nos premiers crûs. Ce vignoble, dès aujourd'hui n'est plus reconnaissable et avant six ans sa production sera portée à 80 tonn. Nous devons féliciter le propriétaire qui n'a reculé devant aucun sacrifice pour sauver un des premiers crûs de Léognan, je dirai même un des meilleurs crûs du département.

(2) Le domaine de Lhermiton comprend 151 hect. divisés comme suit : pins et landes, 100 hect.; chênes, 30; prés, 7; parc et agréments, 4; vignes, 10. Le vignoble est situé à l'E. du bourg, sur un terrain très-varié où l'on trouve alternativement, la grave, l'argile, la marne, ou la pierre. Il est complanté pour les 2/3 en cabernet (petite vidure) et pour 1/3 en merlot et malbec. Ses vins, très-recherchés, se distinguent par beaucoup de corps, de finesse et de tenue. On voit dans cette propriété l'un des plus beaux chênes de France, ayant 9 mètres de circonférence à sa base.

(3) L'origine de la Louvière se perd dans la nuit des temps. Vers le milieu du seizième siècle, cette terre appartenait aux sires de Guilloche. Acquise à la fin du siècle dernier par M. J.-B. Mareilhac, l'un des maires de Bordeaux, le château actuel y fut bâti par l'architecte Louis. Les liens d'une étroite amitié unissant le propriétaire de la Louvière et le peintre flamand Lonsing, celui-ci y passa les dernières années de sa vie et décora de magnifiques grisailles les panneaux d'un salon Louis XVI. M. Alfred Mareilhac, petit-fils de M. J.-B. Mareilhac, est le propriétaire actuel. Il n'est pas un progrès viticole qui n'ait reçu par lui son application dans ce domaine, aussi a-t-il obtenu une première mention honorable à l'exposition de Londres pour la qualité de ses vins, et tout récemment, il vient d'être l'objet de la distinction la plus flatteuse entre toutes, en recevant la grande médaille d'or ministérielle attribuée à son domaine par la Société d'Agriculture de la Gironde; cette médaille porte : « *au vignoble le mieux tenu*. » Les vins de ce crû, très-estimés, ont été payés, en nouveau, pour les 1870, 1,150 fr. le tonn.

	Tonneaux vin r.
Ch.-de-France (1) (Henry Lacoste)	25
Gardère (2) (E. de Griffon)	25
Fieuzal (Alfred de Griffon)	20
Duchesne (A. Clavé)	25
Ch.-Gazen et Barbon (Vve P.-Alex. Letanneur)	30
A Bois-Martin (Jules Sandré)	15
A Haut-Méchives (acq. Rigailloux)	20
A Lessence (W. Benecké)	25
Le Thil et le Désert (3) (G. Duffour)	25
Languloup (Mme R. Dépiot)	40
A Grand-Maison (Séb. Moreau-Berton)	20
A l'Oustalade (Comagères)	15
Id. (Castaing aîné)	10
Id. (Castaing jeune)	10

	Tonneaux vin r.
A l'Oustalade (Chabaudet)	8
Id. (Brieux)	8
A Ferbos (Lurguie)	12
A Brown (Csse de Sers)	10
Id. (Chassaing)	10
Au Bergey (Ferrière Castaing)	10
Au bourg (Larmée)	10
Frigière (L. Arm. Privat)	8
Le Sartre (Moreau fils et son beau-frère)	8
Pirèque (Soubiran fils)	5
A Imbert (Henri Samazeuil)	6
A la Gravette (Beaussoleil)	6
A Pontalie (Bascle aîné)	5
A Chibaley (Chéri Ricard) (jeunes vignes)	8

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.



DOMAINE DU DÉSERT

M. G. Duffour, propriétaire.

---

(1) Le domaine du Château-de-France comprend 37 hect. dont 13 en vignes, 3 en garenne et jardin, 21 en prés, taillis de chênes et ter. lab. Le vignoble, situé sur l'un des points les plus élevés de la commune de Léognan, argilo-calcaire et argilo-graveleux, se trouve en partie sur un banc de coquillages fossiles appelé « *le fameux coquillard*. »

(2) Le vignoble de Gardère, créé, il y a une vingtaine d'années, par M. E. de Griffon, son propriétaire actuel, est situé sur de belles croupes graveleuses à sous-sol d'alios, dont les pentes sont inclinées vers le S. et l'E. La petite vidure et la vidure sauvignonne entrent pour les 2/3 dans les plantations; le malbec, le merlot et le carbouet forment le troisième tiers. Les vignes sont à l'araire et cultivées avec le plus grand soin ; elles produisent un vin distingué, considéré comme un des meilleurs de la commune de Léognan. Ce vignoble, en voie d'agrandissement, comprendra 30 hect. de vignes, lorsque toutes les plantations seront terminées.

(3) Les domaines du Thil et du Désert réunis comprennent environ 150 hect. assis sur les communes de Léognan, Villenave-d'Ornon, Cadaujac et Martillac. Le vignoble, situé en majeure partie dans le domaine du Désert, à Villenave, comprend 12 hect. sur un terrain silico-argileux, le reste du domaine offre des bois de pins, des taillis de chênes, des prés et de vastes agréments avec eaux courantes, et points de vue qui font du Thil une résidence princière, où l'on trouve des écuries-modèles fort remarquables.

PROPRIÉTAIRES DONT LES DOMAINES CONSISTENT SURTOUT EN PRAIRIES ET BOIS

	Hectares.
A Caudéran (Math. Seurin).....	259
A l'Ermitage (Fd Botet, marquis de Lacaze)..................	222
A l'Ermitage (de Menou).......	170
Id. (Aug. Vaucher).......	109

Curé : Capdegelle.
Maire : Alfred Mareilhac.
Adjoint : Laurent Tauzin père.
Secrétaire : Tauzin fils.
Instituteur communal : Tauzin fils (121 élèv.).
Institutrices communales : sœurs de Saint-Joseph (79 elèves).
Notaire : Beaussoleil.
Percepteur : Deville.
Postes (distributrice des) : Mlle Peuch.
Télégraphe : directeur, Petter.
Médecin : Dr Peyrecave.
Sage-femme : Mme Fourton.
Vétérinaire : Renateau.
Sociétés de secours mutuels : société de Saint-Martin, prés., Cheri Ricard (180 memb.) ; société de Saint-Fort pres., Chabaudet (160 memb.).
Agent d'affaires, géomètre : Barbot.
Aubergiste : Duha, Durieu, Martin.
Barriques (fabricants de) : Augey, Barbot, Bernard, Castères, Lubert, Philipart, Ricard, Touron.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Ducos et Lafeychine. Dusseau, Labat, Labuzan.
Bestiaux — veaux — (marchands de) : Ducos père et fils.
Bois de chauffage : Fr. Darriet.
Bouchers : Rigouleau père et fils, Soubran.
Boulangers : Comagères, Ferrier, Lubbert, Sarradet.
Briques et tuiles (fabricant de) : Biron.
Cafetiers : Castères, Durieu.
Carriers: Canteloup, Chabaudet, Rigouleau.
Carton (fabrique de) : Rolland et Pauly.
Charpentiers : Audebert, Goï, Hourtic, Hourques, Bernard Daney.
Charron : Dufour fils aîné.
Cordonniers : Girardeau, Rigal.
Denr. colon. : Boyer, Castères, Mme Gouasque.
Draps et nouveautés : Berthomieux, Monbet.
Ferblantier-lampiste : Barraud.
Forgerons : Labat, Lartigue, Darriet.
Maréchaux-ferrants : Basque, Boireau, Menguin.
Menuisiers : Sudrat, Patrouilleaud.
Meunier : Boyer.
Pâtissiers : Guichard, Ferrier.
Peintres-vitriers : Louis, Rigazzi.
Plâtrier : Sivry.
Sabotier : Dupuch.
Tailleur (marchand) : Lévêque.
Vins (négociants en) : Barbot, Dubois fils, Ricard, Soubiran, Touron.
Voiturier : Durieu, directeur du service des omnibus.
Marchés tous les dimanches.
Foires : le 30 avril et le lendemain du jour de la fête locale.
Fête locale : premier dimanche après le 15 août.

MARTILLAC. — 946 h. — 1,708 hect. — 50 m. d'alt. — 4 k. au N. de Labrède; 17 k. au S. de Bx. — **B.** : au N.-N.-E., par Cadaujac; à l'E., par Saint-Médard; au S., par Labrède; à l'O., par Léognan. — **Arr.** par le ruiss. de Martillac aboutissant à la Garonne, à Isle-Saint-Georges. — **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne. — **Ch. d'int. c.** de Martillac à Isle-Saint-Georges; de Gradignan à Illats et à Preignac. — **B. de P.** : Labrède. — **B. T.** : Labrède. — **Vill. pr.** : le Breyra, le Vigneau-de-Bas, Mondet, petit bourg.

Sol accidenté, offrant tantôt des croupes graveleuses ou argilo-calcaires, tantôt des bas-fonds sablo-argileux. — **Sous-sol** gén. calcaire ou argilo-calcaire. Dans la plupart des parties boisées, le tuf, le sable ou les graves dominent.

Division du sol : ter. lab., 60 hect.; vig., 464; chênes, 241; pins, 700; prés, 156; chât., 7; acacias, 3; sol bâti et j., 42; ch., 33; ruiss., 2.

Vins rouges produits par 4/5 malbec et merlot et 1/5 cabernets et verdot, délicats et nerveux, d'une assez longue durée et tenant bien la mer; les crûs de graves ne manquent pas de distinction; prix de primeur, 300 à 800 fr. Les vins de Smith-Haut-Lafite, tout à fait exceptionnels, se font remarquer par leur belle couleur, leur vigueur, la plénitude de leur séve, la finesse et la distinction de leur bouquet; ils se vendent comme les 4es crûs du Médoc.

Les **vins blancs** avaient autrefois une assez grande importance. Depuis que la Hollande et d'autres pays ne les demandent plus, la plupart des vignes blanches sont remplacées par des vignes rouges; prix de primeur, 250 à 350 fr.; ils sont produits par 2/3 enrageat et 1/3 sémillon, sauvignon et muscadet.

Bétail : 150 vaches presque toutes laitières; 400 brebis. — **Fruits** : pêches. — **Asperges** expédiées à Bx en grande quantité. La plupart des propriétaires ont des prairies à Cadaujac.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRU SUPÉRIEUR

		Tonneaux vin. r.
Smith-Hâut-Lafite[1] (Duffour-Dubergier)	1er vin	100
	2me vin	40

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Lespeau[2] (Bentejac)	20	*A Nouchet* (Adrien Tandonnet)	18
Au Couvent (dames de Lorette)	15	*A Conil-Ermitage* (Soula aîné)	20
Rochemorin[3] (Ch. de Montesquieu)	40	*A la Tour* (Charropin)	12
A Gorre (Basile Nègre)	20	*A Ferrand* (Lousteau)	45[4]
		A Lantic (de Veuancourt)	50[4]



DOMAINE DE SMITH-HAUT-LAFITE

M. Duffour-Dubergier, propriétaire.

---

(1) Le domaine de Smith-Haut-Lafite, administré par M. Noël Serres, comprend 263 hect. sur les communes de Martillac, Cadaujac et Leognan, divisés comme suit : bois de pins, chênes, acacias et chataigneraies, 140 hect.: terres arables, vimes, etc., 34 : prés, 24; pacages marécageux, 33; vignes, 52; château et agréments, 10. Le vignoble est complanté exclusivement de cépages médocains et cultivé absolument selon les usages du Médoc. Il produit en moyenne 140 tonn. divisés en 1er et 2me vin. Le premier est récolté sur l'ancien plateau graveleux qui produit environ 100 tonn. vendus comme les 4es crûs de Médoc de 1,000 à 1,800 fr. Le 2e vin est recolté dans 10 hect. d'un terrain fort, argilo-calcaire, qui donne environ 40 tonn. d'un vin corsé, coloré et séveux qui se vend moitié des 1ers vins. Inutile de revenir sur la valeur et l'ancienne réputation des vins de Smith, connus et appréciés autant à l'étranger qu'à Bordeaux.

(2) Le crû de Lespeau, parfaitement situé sur de magnifiques croupes graveleuses, composé de cépages fins et de vignes pour la plupart très-vieilles, produit un vin fin, corsé, d'une grande richesse de sève et d'une longue tenue, classé au rang des meilleurs de la commune.

(3) Le crû de Rochemorin, dont nous venons de parler page 389, est en voie d'agrandissement; sa moyenne de production est appelée à atteindre 120 tonn.

(4) Dont 5 tonn. blanc.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Lartigue (Gaschet)	15	*Au Vigneau* (Bornelle)	8
A la Roche (Castaing)	15	*A Rateau* (Rateau)	6
Id. (Sallebœuf)	12	*A la Dîme* (Charry)	6
A Lamourous (Dupuch)	15	*A Laliman* (Souleau)	4
A Mirebeau (Dauzat)	12[1]		

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn.

Curé : Lapeyre.
Maire : de Venancourt fils.
Adjoint : Charry.
Secrétaire-instituteur : Bruviller (30 élèves).
Institutrices : Dames de Lorette (40 élèves), ayant un institut agricole gratuit pour les classes pauvres.
Vétérinaire : Bentéjac fils.
Sociétés de secours mutuels : société de Saint-Charles, prés., de Venancourt fils (150 memb.); société de N.-D., prés., Nègre (40 memb.).
Aubergistes : Langlois, Chaudet, Vignolles.
Bâtisses (entrepreneur de) : Gillard.
Boulangers : Langlois, Bentéjac.
Denrées coloniales : Cros.
Grains et farines : Bentéjac.
Briques et tuiles : Dubernet,
Charpentiers : Lafargue père et fils, Deprat.
Forgerons : Ruat père, Ruat fils, Bellon.
Maréchal-ferrant : Basque.
Sabotier : Chaudet.
Tailleur : Vignole.
Fête locale : 15 août.

SAINT-MÉDARD-D'EYRANS. — 547 h. — 1,272 hect. — 20 m. d'alt. — 4 k. au N.-E. de Labrède; 15 k. au S. de Bx. — **B.** : au N., par Cadaujac; au N.-E., par Isle-Saint-Georges; à l'E., par Ayguemorte; au S., par Labrède; à l'O., par Martillac. — **Arr.** au N.-O., par le ruiss. de Martillac et au S.-E., par le ruiss. de Saucats ou de Saint-Jean-d'Estampes. — **Ch. de fer**, st. à 500 m. au S.-E. de l'église. — **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne. — **Ch. d'int. c.** de la gare de Saint-Médard à Saucats; de Martillac à Isle-Saint-Georges. — **B. de P.** : Labrède. — **B. T.** : Labrède.

Sol accidenté et varié : au S. et à l'E., palus et terres argilo-calcaires; en montant vers l'O., graves plus ou moins fortes et sable. — **Sous-sol** gén. de graves et de pierres.

Division du sol : vig. en joual., 380 hect.; ter. lab., 100; prés, 415; chênes, 195; pins, 65; acacias, 8; oseraies, 9; vergnes, 12; chât., 2; sol bâti et j., 53; ch., 30; ruiss., 3.

Vins rouges produits par 4/5 malbec, 1/5 merlot et autres cépages, bons ordinaires; prix de primeur, 350 à 450 fr.

Vins blancs ordinaires produits par 4/5 enrageat, 1/5 sémillon, muscadet, etc., tendant à disparaître; prix de primeur, 200 à 300 fr.

Foins. — **Lait** produit par environ 350 vaches. — **Taillis de chênes.** — **Céréales** ne suffisant pas à la consommation locale. — **Pêches** et **asperges.**

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN GRAVES

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
Lamothe (héritiers Brochet de la Rochetière)	45	»	*A Lartigue* (d'Antin)	10	5
Ch.-de-Laprade (de Bellemair)	25	5	*A Eyrans* (Vve de Sèze)	10	5
Catiroi (Mme de Raymond)	18	»	Id. (Manan)	10	5
A Laprade (Bachet)	10	»	*A Cruzeau* (Cante)	15	5
Id. (Vacher)	10	»	*Crû Matelot*[2] (A. Vigourous)	30	8
			A Larchey (Kort)	25	»

(1) Dont 5 tonn. blanc.
(2) Le vignoble du Matelot comprend 20 hect. tous en graves, assis sur un sous-sol argilo-calcaire et complantés 1/2 en malbec, 1/2 en merlot et sirrha. Il est cultivé avec le plus grand soin par M. A. Vigourous.

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
A Larchey (Nolibois)	10	»	*A Bruilleau* (Cousillan)	»	10
Id. (Lafon)	8	»	*Au bourg* (Ardurats)	8	»
A Bruilleau (Dupuy)	5	10	Id. (Pierre Rafis)	8	»
EN PALUS					
A Pierrefort(1) (Mme de Boscas)	30	»	*A Manufacture* (Lafourcade)	20	»

Une quinzaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn.

Curé : Philippe Bonnin.
Maire : Déodat d'Antin.
Adjoint : Jean Hazera.
Institutrices : sœurs de l'Immaculée Conception, école mixte (21 garçons, 29 filles).
Société de secours mutuels : prés., Durel (90 memb.).
Aubergiste : Léopold Girard.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Baillet, Durel.
Boulangers : Balis, Laffé.
Forgerons : Hazera, Mano.
Fête locale : 8 juin ou le dimanche suivant.

SAINT-MORILLON. — 880 h. — 2,040 hect. — 52 m. d'alt. à Lagraulet. — 26 k. au S. de Bx; 5 k. au S.-E. de Labrède. — **B.** : au N.-O., par Labrède; au N.-E., par Saint-Selve; à l'E., par Saint-Michel et Landiras; au S., par Cabanac; à l'O., par Saucats. — **Arr.** par le Gat-Mort. — **Ch. de gr. com.** de Castres à Villagrains, sur lequel fonctionne chaque jour le courrier d'Hostens et un service de voitures correspondant avec le ch. de fer. — **B. de P.** : Castres. — **B. T.** : au bourg. — **Vill. pr.** : Gravette, Cousteau, Pinot et le bourg.

Sol très-varié, assez accidenté : sableux, sablo-graveleux, sablo-argileux ou argilo-calcaire. — **Sous-sol** gén. sableux ou graveleux, offrant sur la rive gauche du Gat-Mort, des carrières de pierre de taille.

Division du sol : vig., 480 hect.; chênes, 420; pins et semis, 405; landes, 330; acacias et chât., 5; prés, 190; ter. lab., 140; sol bâti et j., 26; ch., 38; ruiss., 6.

Vins rouges produits par 1/2 malbec (mauzat), 1/4 merlot, 1/4 verdot, larrivet et autres cépages, classés dans les petites graves; ils sont, dans certains crûs, bien au-dessus de leur réputation; ils se recommandent par une jolie couleur, du corps, de la finesse et acquièrent en vieillissant un très-joli bouquet; prix de primeur, 400 à 600 fr. Les vignes rouges de cette commune prennent chaque jour plus d'importance.

Vins blancs produits par 9/10 enrageat et 1/10 cépages fins, des plus estimés parmi les vins de la contrée, connus sous le nom de petites graves Saint-Morillon; prix de primeur, 200 à 300 fr.

Bétail : environ 180 vaches dont les veaux sont gén. vendus à un mois et demi, et le **lait** porté à Bx. — *Race ovine :* environ 1,000 brebis dont les agneaux, portés à Bx, sont payés jusqu'à 15 et 18 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
Fournier (de Baritault du Carpia)	10	80	*Lagraulet* (2) (B. Guilhemin)	8	40
			Belair (Vve de Bosredon)	18	50

---

(1) Le vignoble de Pierrefort est assis sur les communes de Saint-Médard et d'Isle-Saint-Georges. L'indication ci-dessus est la répétition de ce qui a été indiqué à Isle-Saint-Georges.

(2) Le domaine de Lagraulet comprend 180 hect. assis sur les communes de Saint-Morillon

	Tonneaux vin r.	vin b.
eynie).......	10	60
Roullet)....	5	40
esbarats)....	12	90
it)...........	4	90
....	4	40
oyreau)......	»	40
d Cassaigne).	5	30
)............	»	30
lair (Désir		
....	3	20
rd)..........	2	20
bourg)......	2	15
Boyreau)...	»	12

	Tonneaux vin r.	vin b.
Buelaygue (H. Braut)........	»	20
A Constaut (Boyreau)........	3	15
A Mitaut (Clément Demons).	3	15
Id. (Armand Boyreau).	»	15
A Piron (Héberard cadet)...	»	15
A Claron (Demons aîné).....	»	15
Id. (Pouquey)..........	»	12
Id. (Demons jeune)....	»	15
Au bourg (Dulou)...........	»	15
A Cante-Coucut (B. Guilhemin)	»	12
A Courens (Péry)............	»	10
A Gravette (Vve Odée).......	»	10

de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn. gén. blancs.

Desbarats.
n Guilhemin.
eur : Clodomir Poitevin

rs de N.-D. du Calvaire

Duclos.
mutuels : prés., Vidal

uilhemin (30 memb.).
ent, Mlle Rapin.
le manches à) : Pichevin.
it de) : Basset.
neur de) : Boyreau.

Bestiaux (marchand de) : Pierre Guilhemin.
Boulangers : Lestage, Guilhemin.
Briques et tuiles (fabricant de) : Lillet.
Charpentiers : Vidal, Dulou.
Charron : Dumai.
Denrées coloniales : Lestage, Mlle Rapin. Rigaut.
Géomètre : H. Braut.
Maréchal-ferrant : Boyreau.
Meuniers : Paguencau, au moul. du Notaire; Amanieu, au moul. de Luzier; Lacombe, au moul. du Carrat.
Sabotiers : Bouron, Dariet, Laurent.
Fête locale : le dimanche veille du deuxième lundi de septembre.

LVE. — 957 h. — 1,774 hect. — 44 m. d'alt. — 2 k. au S. . au S. de Bx; 4 k. à l'E. de Labrède. — **B.** : au N., par t Beautiran; à l'E., par Castres, Portets et Saint-Michel; nt-Michel; au S.-O., par Labrède; à l'O., par Saint-Morillon. Gat-Mort. — **Ch. de gr. com.** de Castres à Villagrains. — de Gradignan à Preignac. Nombreux chemins vicinaux. — stres. — **B. T.** : Labrède. — **Vill. pr.** : Civrac, Jeansotte, portant.

iceux, offrant en quelques endroits, surtout dans la partie E., o-graveleuses, et au S. et au S.-O., quelques parties argileuses

---

divisés en : vig. en joual., 20 hect.; prés, 10; chênes, 30; pins, 75; lan-le, établi sur un sol argilo-calcaire, argilo-graveleux ou sablonneux, est bec, 1/4 merlot, 1/4 cabernet et autres cépages, pour le vignoble rouge, et épages fins, pour le vignoble blanc, qui produit des vins pleins d'agrément s plus recherchés de la commune.
e des bâtiments d'exploitation construits d'une façon remarquable et un eau de race ovine qui a été médaillé.
le Darriet comprend 320 hect. divisés comme suit : bois de chênes, pins et terres arables, 15; prairies naturelles et artificielles, 20; vignes rouges, 8; 22. Le vignoble rouge, situé sur un terrain élevé et graveleux, est complanté oec et merlot. Il produit un des meilleurs vins rouges de la commune. Le complanté en enrageat, sémillon et sauvignon, est établi sur un terrain leux, argilo-siliceux ou argileux. Les terres arables sont soumises à un nal et produisent des céréales, des fourrages et des plantes sarclées, la alement. Les prés nourrissent 8 bœufs, 25 vaches dont le lait est porté tous ux. La race ovine appartient à un croisement obtenu avec des brebis éliers anglo-mérinos. Les agneaux, très-recherchés, sont vendus sur place à urs et au prix de 15 fr. Tous les pins sont gemmés d'après le système s que ce domaine, parfaitement tenu, a valu à M. Desbarrats, en diffé-rois médailles d'or et une médaille de bronze.

ou argilo-calcaires. — **Sous-sol** composé de graves ou d'alios; quelques parties argileuses vers le N. de la commune sur les bords du Gat-Mort.

Division du sol : pins et semis, 500 hect.; chênes, 408; vig. en joual., 380; ter. lab., 220; prés, 170; marais et aub., 7; landes, 20; sol bâti et j., 30; ch., 33; ruiss., 6.

Vins rouges assez fins, bons ordinaires; prix de primeur, 300 à 450 fr.; ceux du Château-de-Saint-Selve obtiennent un prix supérieur. — **Vins blancs** d'enrageat, ordinaires; prix de primeur, 180 à 280 fr. — **Bétail** : 230 vaches et 650 brebis, exploité comme à Saint-Morillon.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-de-Saint-Selve (Cte de Bronno Bronski)	30	10
Château-de-Grenade (1) (Bon de Carayon-Latour)	10	»
A Pinchot (Pierre Labuzan)	10	60
A Brocas (Désir Lalanne)	3	40
Au bourg (Bedouret)	5	18
A Cirrac (Lagarde)	6	20
Au bourg (Demons)	4	12
Id. (Courbin)	»	10
Id. (Crouzet)	»	10
A Poncet (Vignolle)	5	15
A Jeansotte (Dillaire)	10	20
A Jeansotte (Lillet dit Tanquette)	»	30
Id. (Noton)	»	25
Id. (Labuzan dit Meste)	»	20
Id. (Mercier)	»	15
Id. (Courbin)	»	10
A Cirrac (Vve Lalanne)	8	20
Id. (Desqueyroux)	2	12
Id. (Lillet dit Pellerin)	»	15
A Cohes (Dillaire)	6	20
A Matelin (Plantade)	5	20
Au Gaillardin (V. Rouqueys)	»	25
A Garringail (Vve Dubreuilh)	»	20

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn.

Curé : Pascal.
Maire : Jean Bedouret.
Adjoint : Théophile Vignes.
Secrétaire-instituteur communal : Couturier (52 élèves).
Institutrices communales : sœurs de Saint-Joseph (49 élèves).
Sage-femme : Mme Couturier.
Société de secours mutuels : prés., A. Demons (120 memb.); cercle Saint-Hubert, prés., Bedouret (60 memb.); cercle Saint-Laurent, prés., Courbin (50 memb.).
Agent d'assurances : R. Lagoanère (la *France*).
Aubergiste : Maurin.
Barriques (fabricants de) : Boyreau, Coyeault, Labuzan (Meste).
Bâtisses (entrepreneur de) : Guyonnet.
Bestiaux (marchands de) : Justin Langlois, Chéri Langlois, Nanot Langlois, Langlois fils.
Bouchers : N. Langlois, Rigaud.
Boulanger : Vigouroux.
Briques et tuiles (fabricants de) : Lillet aîné. Lillet jeune.
Charpentier : Dubert.
Charron : Bordessoules.
Cordonnier : Lagoanère.
Denrées coloniales : Boudat, Mme Caverne, R. Dillaire, Lanelue.
Forgerons : Dépiot, Giraudeau.
Menuisier : Roudier.
Meuniers : Pauly, au moul. de Lacanau; Pagueneaud, au moul. de Fortage.
Pyroligneux (usine de carbonisation des bois au point de vue de la fabrication des produits pyroligneux par le système J.-P. Prat) : Compagnie des Pyroligneux, siège social à Paris, 16, place Vendôme; usine à Bordeaux, 14, rue des Etables (2).
Sabotier : Dubos.
Foire : importante, pour les cochons, le 17 janvier.
Fête locale : premier dimanche de février.

(1) Le Château-de-Grenade, construit il y a quelques années par M. le baron de Carayon-Latour, sur les plans de M. Duphot, architecte, est entouré d'un parc magnifique, dans un domaine qui a plus de 350 hect., en grande partie boisés, avec une vaste chasse réservée, des plus giboyeuses. Chai à Saint-Michel.

(2) Cette usine, montée par la Compagnie des Pyroligneux (Société anonyme au capital d'un million de francs), est appelée, par son heureuse situation et surtout par les procédés de fabrication inventés par M. J.-P. Prat, à lutter avantageusement contre toutes les usines du même genre. Elle a été divisée en deux parties : l'une, destinée à distiller les bois sur place dans les points les plus convenables des forêts, à l'aide d'appareils ambulants; l'autre, située à Bordeaux, destinée à recevoir les produits bruts obtenus à Saint-Selve dans les bois des environs pour les traiter, les purifier suivant les méthodes de M. J.-P. Prat et les livrer au commerce.

rs. — 925 h. — 8,914 hect. — 64 m. d'alt. à l'extrémité S. de
:. — 23 k. au S.-S.-E. de Bx; 6 k. 1/2 à l'O., de Labrède;
.'O. de la st. du ch. de fer de Saint-Médard-d'Eyrans. — **B.** :
Léognan et Martillac; à l'E., par Labrède et Saint-Morillon;
abanac et Saint-Magne; à l'O., par le Barp et Cestas. — **Arr.**
:. de Saint-Jean-d'Estampes, qui prend sa source dans la
- Nombreuses **sources** ferrugineuses; les plus importantes sont
gue et de Calentat. — **Ch. de gr. com.** de Bx à Sore; de Pier-
ats. — **Ch. d'int. c.** de Saucats à la gare de Saint-Médard; de
iint-Magne; de Saucats à Langon. — **Ch. vic.** de Saucats à
on; de Saucats au Barp, ce dernier en voie de construction. —
.abrède. — **B. T.** : Labrède. — **Bourg** important et bien bâti.
ioderne construit en 1868, dans le style roman de l'église, qui
tement restaurée, sur les plans de M. Mondet.
ablonneux; sur les bords du ruiss. de Saint-Jean et dans la
le la commune, on trouve des terres fortes, et vers le N. quelques
-graveleuses. — **Sous-sol** très-varié, offrant alternativement
le, le sable ou le moellon, surtout vers l'E., et des bancs de
:urieux sur les bords du ruiss. de Saint-Jean-d'Estampes.
du sol : ter. lab., 420 hect.; vig. en joual. ou en plein, 135;
hênes, 450; acacias, 25; pins et semis, 5,606; landes, 2,000;
11; lagunes, 20; sol bâti et j., 28; ch., 65; ruiss., 9.
ges produits par 1/2 malbec, 1/4 merlot, 1/4 vidure et autres
:z bons, constituant, quand ils sont bien soignés, d'excellents
rix de primeur, 250 à 350 fr. Les premiers crûs ont atteint en
à 700 fr.
ics d'enrageat ordinaires; prix de primeur, 150 à 200 fr., logés.
gneaux et laine produits par environ 35 troupeaux, ayant en
) têtes; **lait** porté à Bx, produit par environ 150 vaches;
ultivées sur une grande échelle, avec succès.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.	Hectares.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.	Hectares.
iiral Lainé)	6	10	300	*Au bourg* (A. Vitrac)....	»	»	320
:to de Acha)	6	12	159	*La Jalousie* (Paul-Emile Dépiot)..	»	»	455
'n frères)...	5	10	303	Id. (Vve Dépiot)....	»	»	263
ot Brun)...	»	15	100	*Dans les landes* (F. Rougier)	»	»	94
-scats).....	4	4	394	Id. (de Matha).....	»	»	100
ithe).......	»	10	20	*Le Puch* (Cie d'Assurances Générales) (1)..........	»	»	2087
G. Dépiot).	»	»	217	Communaux en vente....	»	»	718
ssagne)....	3	5	30				
Giraudeau)	3	6	60				

:naux précédemment vendus ont permis à la commune de faire
e, construire un clocher et posséder 150,000 fr. placés en rentes

ne de petits propriétaires font de 1 à 8 tonn. rouge et blanc.

iune de Cestas notice sur l'ensemble du domaine.

Curé : Hongre.
Maire : P.-E. Déplot.
Adjoint : Louis Giraudeau.
Secrétaire-instituteur communal : Liausu (46 élèves).
Institutrices communales : sœurs de Saint-Joseph (45 élèves).
Médecin : payé par la commune, Cazauvieilh, habitant Labrède.
Société de secours mutuels : prés., Prieto de Acha (110 memb.).
Aubergistes : Vve Goulard, André Giraudeau, Laurent.
Boucher : Bourrieu.
Boulangers : Dubo, Louis Giraudeau.
Briques et tuiles (fabricant de) : Claverie.
Charretiers, marchands de bois : Basset, Brouilleau, Carros, Carrosseau, André Cazenave, Desportes, Dupart, D. Giraudeau, Mano, Poupin, etc., etc.
Denrées coloniales : Dubo, Pontallier.
Forgerons : Baron, Duluc.
Grains et farines : L. Giraudeau, Dubo.
Maréchaux-ferrants : Baron aîné, Duluc.
Meuniers : J. Leffré père, au moul. de Léglise; Dubrous, au moul. de Lagues; Leffré fils, au moul. de Pernachon.
Vins (marchand de) : Touche.
Voiturier : Servant, correspondant une fois par jour avec le chemin de fer, gare de Saint-Médard.
Foire : le deuxième lundi de mars.
Fête locale : saint Pierre (29 juin) ou le dimanche suivant.

CANTON DE PESSAC

14,583 h. — 38,146 hect. — Divisé en 8 communes : Pessac, Canéjan, Cestas, Gradignan, Illac, Martignas, Mérignac, Villenave-d'Ornon. — **B.** : au N., par les cantons de Castelnau et de Blanquefort; à l'E., par le canton de Bx et par la Garonne; au S., par les cantons de Labrède et de Belin; à l'O., par le canton d'Audenge. — **Arr.** par la Gironde et ses affluents l'Eau-Bourde, qui a ses sources à Cestas, passe à Ornon, au bourg de Gradignan et se jette dans la Garonne à Bègles; le ruiss. de la Maye qui prend sa source près du bourg de Gradignan; la Devèze et le Peugue, qui prennent leur source à Pessac, et par plusieurs petits ruiss. venant des landes de Martignas et d'Illac et aboutissant à la jalle de Saint-Médard. — **Sources ferrugineuses** très-abondantes sur le domaine de Monsalut, à Cestas; source sulfuro-ferrugineuse près du village de Roquet, à Mérignac, sur les bords du Peugue. — Nombreuses sources ferrugineuses moins importantes.

Sol plat et sablonneux au centre et à l'O. de ce canton, sur les 4/5 de sa superficie; à l'E., terrain sablo-graveleux légèrement ondulé, avec quelques terres argileuses, consacrées aux prairies, sur les bords des ruiss., et de magnifiques croupes graveleuses qui produisent d'excellents vins de graves, en tête desquels se trouve le célèbre crû de Haut-Brion, classé dans les quatre 1ers grands crûs de la Gironde. — **Sous-sol** d'alios répandu dans la majeure partie du canton où l'on trouve aussi, à l'E., des bancs de graves assez considérables; à l'O., de l'argile, surtout du côté de Mérignac, et en moins grande quantité à Pessac. A Cestas, commence un banc de gravier argileux qui se dirige vers le S.-E. jusqu'à Saucats, canton de Labrède; ce gravier jeté sur le sable des landes, ne s'y enfonce pas; c'est le seul qu'on ait pu employer avec succès pour empierrer les rues et routes d'Arcachon. Ce sous-sol, argilo-graveleux, très-dur, porte le nom d'*arène*. Bancs de sable argileux-réfractaire et d'argile plastique de natures très-variées, presque tous au S. du bourg de Pessac, entre la Rte Nle de Bx à Bayonne et le ch. de fer de Bayonne, alimentant les belles briqueteries de Peymartin (près la st. de Gazinet) et la fabrique de pavés céramiques de Canéjan, etc.

Bancs de faluns coquilliers, traversant la commune de Cestas du S. au N..

de nouveau à Pessac chez M. Sursol, et se dirigeant toujours

pr. :
·ouges de graves, produits par les cabernet-sauvignon,
; ou cabernet franc (vidure sauvignonne et grosse vidure),
ngey), merlot (bigney) et vérdot. Dans les premiers crûs de
cabernets forment les 2/3 ou au moins la moitié de l'encépa-
nalbec 1/6 ou 1/4, tandis que dans les crûs paysans, où l'on
ıtité, le malbec comprend les 2/3 ou les 3/4 de l'encépagement,
.ron 1/4, les cabernets et le verdot y sont très-rares. Ces vins,
·écoltés dans les premiers crûs, se distinguent par une belle
›t brillante; ils sont plus corsés que les vins du Médoc, mais
t par le bouquet et le moelleux; ils ont surtout une grande
ix de ces vins est très-variable. Le crû Haut-Brion, vend à peu
›s 1ers grands crûs du Médoc, parmi lesquels il est classé ; les
s de Pessac obtiennent les prix des 3es crûs du Médoc, tandis
ls crûs de la commune de Pessac, comme les 1ers crûs des
ınes, obtiennent, en primeur, de 500 à 1,000 fr., selon les
; obtenu jusqu'à 1,500 et 1,800 fr. en vieux, pour les années
Les vignes rouges prennent tous les jours plus d'importance
›u à peu les parties graveleuses des landes.
blancs, autrefois très-renommés, surtout ceux de Villenave-
e trouve le célèbre crû de Carbonnieux, sont aujourd'hui en
› remplacés par les vins rouges, quoique très-appréciés à
extrême finesse.
pins occupant à peu près la moitié de la superficie de ce
incendies de 1870, 1871 et 1872, ont fait de grands ravages.
erré, aux environs de Bx, ils sont exploités d'abord en
vant à chauffer les fours des boulangers, puis successivement
ches pour chauffage, étançons de mine, vendus 10 à 11 fr. la
e (1,015 kilog.) rendus en gare et expédiés en Angleterre, où
ıssi à la fabrication du papier, pour traverses de ch. de fer,
raphiques, pour planches et enfin pour la résine.
occupant 3,000 hect., exploités par des coupes faites tous les
ıze ans, dans les contrées où l'on peut les expédier facilement
e faissonnats, ou coupés tous les six ou sept ans et carbonisés,
es du canton dépourvues de routes.
ı occupant 131 hectares, servant gén. à l'échalassement des
ûriers réussissent très-bien dans les parties sablo-graveleuses
/eleuses du canton.
›s : seigle, millet, maïs et froment ne suffisant pas à la con-
cale, pas plus dans les landes que dans la partie vinicole

ıffisant largement à la consommation du canton, cultivés avec
›s terrains à sous-sol argileux.
race bovine représentée par 63 taureaux, 172 bœufs, 2,693 va-
villons et génisses, 147 veaux au-dessous de trois mois. Ces

chiffres indiquent par eux-mêmes que presque toutes les vaches (races bretonne, bordelaise et hollandaise) sont exploitées pour le lait qui alimente une partie de la ville de Bx, et forme un des principaux revenus de Mérignac, Cestas, Villenave-d'Ornon, Gradignan et Pessac.

Race ovine : d'un bon revenu dans les communes d'Illac, Martignas et Cestas, où l'on trouve 90 béliers, 4,452 brebis, 645 moutons, 1,297 agneaux. Depuis les derniers incendies, la race ovine tend chaque jour à reprendre son ancienne importance dans ce canton.

Race chevaline gén. destinée aux travaux des champs et aux transports : 85 élèves dont 63 à Illac et Cestas.

Race porcine engraissée pour la consommation locale.

Race galline, etc. : 13,000 poulets, 2,500 canards, 1,500 pigeons portés à Bx, de la partie des landes, et presque tous consommés sur place, dans la partie vinicole du canton.

Abeilles : 735 ruches en activité dans les communes d'Illac, Martignas, Cestas et Pessac.

9° **Fruits** : fraises, pêches, groseilles portés sur les marchés de Bx, en grande quantité. Les fraises sont souvent expédiées sur Paris.

10° **Légumes verts** cultivés en grande quantité dans les terres fortes de Villenave-d'Ornon, Gradignan, Pessac et Mérignac, portés sur les marchés de Bx, asperges très-renommées, cultivées par les paysans entre les rangs de vigne, comme les fraises.

11° **Légumes secs, pommes de terre, etc.**, excédant un peu la consommation du canton.

12° **Pierres** dures et moellons, ne suffisant pas aux constructions locales pour lesquelles on est obligé d'avoir recours à un mélange de terre et d'argile qu'on pétrit et qu'on fait sécher au soleil après lui avoir fait prendre la forme du parpaing.

Mode d'exploitation *et mœurs des habitants.* Les mêmes que dans le canton de Labrède, p. 387.

Industrie : *briqueteries réfractaires* de Peymartin, très-renommées, à Cestas et celles de Pessac. — Fabriques de *pavés céramiques*, à Canéjan. — *Poteries*, à Mérignac, Pessac, Canéjan, Illac et Cestas. — Fabriques de *paillons* (enveloppe-bouteilles en paille), à Pessac. — *Moulins* à eau, à Cestas, à Illac et à Pessac. — *Scierie* mécanique hydraulique et usine pour l'*injection des bois*, à Cestas. — Fabrication des *vinaigres*, de l'*essence de térébenthine*, et de la *crême de tartre*, à Mérignac.

Commerce des *vins* et des *bois.*

Tous les produits du gemmage des pins sont portés dans les usines de Bx.

PESSAC. — 2,799 h. et 600 âmes de population flottante. — 3,873 hect. — 39 m. d'alt. — 6 k. à l'O.-S.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Mérignac; à l'E., par Talence et Bx; au S., par Canéjan et Gradignan; à l'O., par Illac et Cestas. — **Arr.** par le Peugue, par la Font de Pessac et le ruiss. du Serpent qui se joignent à Talence et forment le ruiss. d'Ars. — **Source** importante dans le domaine des Carmes, pouvant fournir 500 hectol. par

:ces nombreuses, surtout dans le domaine de la ferme expéri-
· **Rte Dle** de Bx à Arcachon, sur laquelle fonctionne un service
s de Bx (place de la Comédie) à Pessac, partant toutes les demi-
té et toutes les heures en hiver. — **Ch. de fer** du Midi, st. à
ırg. — Réseau très-étendu de **ch. vic.** en bon état. — **B. de P.** —
gare. — **Bourg** important et bien bâti. — **Vill. pr.** : à l'O., les
t Toquetoucau, qui forment une paroisse appelée Saint-Vincent-
Monteil et Livrac; au N., Madran, Noés et le Poujeau; à l'E.,
le et les Échoppes; au S., Coudourne, Sardine et Ladonne.
varié : au N., à l'E. et au centre, croupes graveleuses sur fond
le graves; au S. et à l'O., grande variété de terres sableuses,
uses, ou argilo-calcaires sur **sous-sol** d'alios, d'argile ou
de graves — Gisements nombreux de terres réfractaires. —
ns la vallée du Peugue.
ı **du sol** : vig., 600 hect.; ter. lab., 250; prés et pât., 535;
is, 1,525; chênes, 251; acacias, 100; landes, 300; potagers, 60;
., 150; ch., 100; ruiss., 2.
uges, produits par cabernet, malbec, merlot et verdot, se
par une belle couleur vive et brillante, plus corsés que ceux du
ınt surtout une grande finesse et beaucoup de séve; moins de
de bouquet que ceux du Médoc, mais une plus longue durée.
. château Haut-Brion est porté, dans la classification des vins
le, au même rang que les châteaux Margaux, Lafite et Latour.
premiers crûs de Pessac, Château-la-Mission-Haut-Brion, Châ-
'lément, Château-Cazalet, Château-Candeau, Château-Belle-
eau-Laburthe, etc., etc., fournissent des vins qui se vendent à
mme les 3es crûs de Médoc; en primeur, de 800 à 2,400 fr. Les
s et les petits chais de la commune sont vendus, en primeur,
00 fr.
duit par 327 vaches et porté à Bx ainsi que de nombreux
erts très-estimés. — **Fruits** : fraises et chasselas. Les fraises,
ıtre les rangs de vigne, sont expédiées sur Paris en quantités
›s.
ı : seigle et maïs ne suffisant pas aux paysans landais. —
.e terre : 150 à 200 hectol.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1er CRU CLASSÉ	Tonneaux vin r.
-*Brion* (1) (Amédée Larrieu)................................	100

u-Haut-Brion, sur lequel nous reviendrons dans la partie historique de notre le un domaine de 165 hect., assis sur les communes de Pessac, Talence et magnifique et célèbre vignoble a une étendue de 50 hect., et, depuis que ses ffert de l'oïdium, M. Amédée Larrieu travaille, dans une sage mesure, à leur t. Plus d'un tiers est aujourd'hui replanté Les jeunes vignes labourées à la char- la plupart, tenues au fil de fer. Ce vignoble n'a pas de production moyenne u la voie de progression dans laquelle il est entré, depuis qu'a commencé des jeunes vignes aux anciennes. Il arrivera certainement à une production 0 tonn., lorsque le vignoble sera complètement renouvelé; mais, pour con- ù la grande renommée dont il jouit à si juste titre, M. Amédée Larrieu ne ntement à cette opération.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-la-Mission-Haut-Brion (1) (J. Chiapella)	25	*Fanning-Lafontaine* (Bon Sarget)	12
Château-Verthamon (2) (Meller)	25	*Chât.-Laburthe* (4) (Vve Pommez)	12
Château-Pape-Clément (Clerc)	60	*Au quartier Pape-Clément* (5) (Ed. Forestier)	8
Château-Cazalet (3) (Clouzet)	40	*Château-Brivazac* (Roumy)	20
Château-Candeau (Bahans)	12	*Ch.-Bellevue* (6) (Voizin Laforge)	10
Château-Bellegrave (de Choisy)	10	*Aux Carmes* (Léon Colin)	15



CHATEAU-LA-MISSION-HAUT-BRION
M. J. Chiapella, propriétaire.

---

(1) Le vignoble de la Mission-Haut-Brion paraît avoir été fondé par une congrégation religieuse dont il porte le nom. Son étendue, qui n'a pas varié depuis un siècle, comprend environ 15 hect. De grandes améliorations y ont été faites dernièrement, il est aujourd'hui complanté des meilleurs cépages, sur des terrains graveleux, admirablement exposés aux influences solaires. Le crû de la *Mission* est appelé à récolter de 30 à 40 tonn., d'un vin dont la renommée s'étend même au delà des mers. Les Américains de New-York et de la Nouvelle-Orléans en sont très-amateurs; sa réputation est, du reste, considérable dans tout le Nouveau-Monde. Les vins de la *Mission* se distinguent par une grande finesse et une énergie tonique, qui lui permet de braver les années. Le jury anglais lui décerna une médaille d'or. à l'Exposition de Londres de 1862. Le commerce de Bordeaux le tient en grande estime, et a payé 3,000 fr. le tonn. une portion de la récolte de 1865.

(2) Le crû de Château-Verthamon a la plupart de ses vignes limitrophes de celles du Château-Haut-Brion ; elles sont situées sur de belles croupes graveleuses, ayant sur quelques points un sous-sol marneux, très-propice à la vigne. Ce vignoble, cultivé avec les plus grands soins, produit un des meilleurs vins de la commune.

(3) Le vignoble de Cazalet a dépendu, jusqu'en 1858, du Château-Sainte-Marie-Pape-Clément. Il est situé sur d'excellentes graves, et l'encépagement est le même que celui de l'ancien et beau vignoble du Pape-Clément. Il comprend 24 hect., qui produisent 35 à 45 tonn. d'un vin chaud, corsé, plein de finesse et de distinction, un des plus recherchés de la commune de Pessac.

(4) Ce crû, désigné sous le nom de Château-Laburthe, est formé de l'ancienne propriété de ce nom, qui a obtenu, pour son vin, en 1855, une mention honorable, à l'Exposition universelle de Paris, sous le nom de Haut-Pessac, et par l'adjonction, en 1868, d'une portion notable du domaine de Brivazac-Haut-Brion, comprenant les parties des anciens vignobles, situées sur les points les plus élevés de la commune de Pessac. L'ensemble de la propriété est aujourd'hui de 20 hect.

(5) Le domaine de M. E. Forestier, situé dans le quartier du Pape-Clément, comprend 7 hect., dont 4 consacrés aux prés et jardins anglais, et 3 au vignoble, qui est situé sur d'excellentes graves, à sous-sol ferrugineux, et produit des vins très-fins, possédant une grande richesse de sève. On trouve dans ce domaine une source ferrugineuse, qui porte le nom de fontaine du Pape-Clément.

(6) Le Château-Bellevue, connu sous le nom de ferme expérimentale du duc de Bordeaux, a une étendue de 57 hect.; il est assis sur les communes de Pessac et de Mérignac, traversé de l'E. à l'O., par le ruiss. du Peugue, qui arrose aussi d'excellentes prairies, et fait marcher un moulin. Le vignoble est situé sur les deux versants de la vallée du Peugue, dans des con-

	Tonneaux vin r.
(Bersat)...........	12
vrac (¹) (J.-H. Sursol)	10
g. Denan)..........	8
dy)................	6
panac (Fort)........	8
(Lachapelle).......	8
Au Vallon (Boutin).............	5
Crû Laurent (Petit Mathieu).....	5
Au Phénix (Vve Charchy)........	8
A Fournier (Poutays)...........	15
A Canteranne (Pery, notaire)....	5
A Cannelet (Vve Herron).........	5

ntaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

étés ci-après, dont nous indiquons l'étendue, ont leurs revenus les nts en bois ou pâturages :

	Tonneaux vin r.	Hectares.
illaume Néron).	»	175
Cap-de-Bos et de (Sainmartin)..	»	160
hevalier, ancien	12	159
Grasset (Ch. de Chastenet)......	15	133
ivrac (¹) (J.-H.	10	129
A Papot et Montauban (Magonty)...............	»	90
A Romainville (J. Sainmartin)	»	74
A Fontaudin (J. Gatteler)...	»	71
Au Prince (Paul Habeset)..	»	64
A Deloyès (Mme G. Chrétien)	»	64
A la Lagune (Dom. Lamy)..	»	64
A Boursier (R. Boursier)...	»	62
A Lévêque (Syreizol)........	4	24

nune renferme un grand nombre de châteaux et villas entourés de agréments; une partie de ces villas sont louées pendant la belle trangers et aux Bordelais, qui recherchent les beaux ombrages et bienfaisant de cette commune, élevée et boisée.
e partie des propriétés vinicoles offrent aussi des agréments nom- citerons celles de MM. Dr Azam, Grangeneuve, de Monchy, Bloc, ubert, Boudias, Lahens, Lunel, Dr Oré, Jean Ducourt, H. Galibert.

ac, Jeannet, archiprêtre; à , Montauzé.
re.
nd Clouzet.
y, Biot.
uineau.
mmunaux : à Pessac, Dignac aux Arestieux, Monlonguet
mmunales : sœurs de Saint- èves y compris 40 enfants de e).
es : Mme Senneval (40 élèves); Sainte-Agonie (21 élèves), à
'oizin-Laforge.
iyet.
teau.
. Vignolles.
on.
de Bordeaux (succursale de Daguineau.
aréchal des logis (de) : Gaudin.
se des) : Mme Gelé.
raud, Dr Lousteau-Marcuet,

Sage-femme : Vve Delage.
Sociétés de secours mutuels : société de Saint-Martin-de-Pessac, prés., Vivey (220 memb.); société de Saint-Marc, prés., Boudias (65 memb.); société de Toquetoucau, prés., Chaigneau (60 memb.).
Société musicale de Saint-Martin : prés., Grangeneuve; directeur, Bernard.
Agents d'assurances : Larrouyet (l'*Aigle*).
Aubergistes principaux : Bonneau, Guillut, Lacoste dit Lami; à l'Elysée, Léglise; à Toquetoucau, Courbes, Dejean; au Monteil Hourcaud; à l'Alouette, Darriet; à Pinvert, Durand; aux Echoppes, Massé.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Ducourt aîné, Ducourt jeune, Dulong fils.
Bouchers : J. Aluaume, Boulin.
Boulangers : Barateau, Biot, Ducourt aîné, Ducourt jeune, Faure, Lingin, Meste.
Briques réfractaires (fabricants de) : Emery aîné, Hostin, Labohume, Lamy.
Cafetiers : Philip, Lacoste.
Charpentiers : Eyraud aîné, Haberar jeune, Rigaulo, Taudin aîné, Taudin jeune.
Charron : Lataste.
Chiffons en gros : Pucheu.

---

nnelles par la qualité du sol et son exposition continuelle aux rayons du soleil. trefois célèbre et important, avait été complétement délaissé par ses anciens I. Voizin-Laforge travaille depuis plusieurs années à le rétablir dans son deur et a obtenu les plus beaux résultats. La production moyenne de son rd'hui de 10 tonn., ne tardera pas à atteindre 25 tonn. Ce domaine possède ndantes, quelques-unes sont ferrugineuses.
o de Salle-de-Livrac comprend 137 hect., divisés comme suit : bois de pins hect.; prés et ter. lab., 36; vig., 8. Ce vignoble, autrefois classé sous le nom peut être classé de nouveau, ses vignes étant aujourd'hui en parfait état et t, et produisant des vins fins et corsés, qui sont des plus estimés de la com-

Cordonniers : Bossevin, Réal.
Denrées coloniales : Dubord, Lacoste, Lingin, Rey.
Draps et nouveautés : Daix.
Droguiste : Cathrin.
Farines et grains : Lachapelle, Peyrodeau.
Ferblantiers : Boulan, Jonca, Riedinger.
Forgerons : Dignan, Duinaud, Liard, Rabat.
Horloger : Chapsal.
Horticulteur-fleuriste : Bourisson.
Maréchaux-ferrants : Gagneux, Morin.
Menuisiers : P. Jaubert, Guibaut fils, Pierre Larrue, Ozin.
Modiste-lingère : Mme Gaché.
Paillons pour envelopper les bouteilles : Dargelas père et fils, Pucheu.
Parfumeurs-coiffeurs : Moreau, Philip, Ve Romain.
Pavés céramiques (fabricants de) : Pozzi et Mascaras, dans Canéjan.
Peintres : Corso, Guérin.
Pharmaciens : Roucaud, Soulé.
Poterie commune (fabrique de) *:* J. Morange.
Quincaillier : Gaché.
Sellier-bourrelier : Bonneau, Deltour.
Teinturier : Mme Mallet.
Vins (négociants en) : Légliso, Taris et Cabrée, Vivey.
Foires : le lendemain de chaque fête.
Fêtes locales : saint Martin (11 novembre) ou le dimanche suivant, saint Marc (25 avril) ou le dimanche suivant.

CANÉJAN. — 413 h. — 1,200 hect. — 25 m. d'alt. — 12 k. au S. de Bx par Gradignan; 6 k. au S. de Pessac. — **B.** : au N., par Pessac; à l'E., par Gradignan; au S., par Léognan; à l'O., par Cestas. — **Arr.** par l'Eau-Bourde. — **Ch. de fer** du Midi, st. de Gazinet. — **Rte Nle** de Bx à Belin et à Bayonne. — **Rte Dle** de Bx à Arcachon. — **B. de P.** : Pessac (boîte à la House). — **B. T.** : Pessac. — **Vill. pr.** : la House et Canéjan.

Sol gén. sablonneux; très-jolies croupes sablo-graveleuses vers l'E. et le centre de la commune. — **Sous-sol** varié, généralement d'alios ou d'argile vers l'E.; pierreux sur les bords de l'Eau-Bourde, du côté de Rouillac et de Malore.

Division du sol : vig., 120 hect.; ter. lab., 78; prés, 140; chênes, 370; acacias, 6; pins et semis, 240; landes, 200; sol bâti et j., 20; ch., 23; ruiss., 3.

Vins rouges, produits par 1/3 cabernet, 1/3 malbec, 1/3 merlot, récoltés sur les graves, se distinguant par une grande finesse et un joli bouquet; prix de primeur, 600 à 800 fr., ayant atteint en vieux, jusqu'à 1,000 fr.

La viticulture prend chaque jour plus d'importance dans cette commune, elle y est faite gén. avec beaucoup de soins, de façon que ses produits, aujourd'hui peu importants et peu connus, sont appelés, avant longtemps, à tenir une des bonnes places parmi nos vins de graves de la Gironde.

Lait produit par environ 200 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Hectares.
Château-de-Rouillac (Bon G. (Haussmann)	10	42
Pey-Arnaud (1) (Joseph-Louis Sainte-Marie)	30	507

---

(1) Le domaine de Pey-Arnaud, assis sur les communes de Canéjan et de Gradignan, faisait autrefois partie des propriétés de ***Michel de Montaigne*** et du domaine de Lestonat, où l'on récoltait plusieurs centaines de tonn. de vin. Il est situé sur la Rte Nle de Bordeaux à Bayonne, à 11 kilomètres de Bordeaux. Il comprend 60 hect., dont 25 sont consacrés à la vigne.

Ce vignoble vient d'être entièrement renouvelé par le propriétaire actuel, qui a mis les soins les mieux entendus à faire défoncer et niveler tous les terrains, à planter des cépages de premier choix qui, cultivés d'une façon remarquable, produisent des vins de beaucoup de finesse, de sève et de distinction.

	Tonneaux vin r.	Hectares.		Tonneaux vin r.	Hectares.
Dubois).......	15	34	*A Beauséjour* (Vve Dupoy Nelson)..................	5	25
tin(1)(P. Pascal)	35	35	*A Maugey* (Siméon Poisson).	»	87
rnon(P. Pascal)	10²	19	*Au Camp* (Vve Domec Cazeaux)..................	»	30
Petit Bordeaux)..............	10	20			

aine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

CHATEAU-SEGUIN
M. P. Pascal, propriétaire.

deau.—*Adjoint :* P. Hosteins.
tuteur : Coffy, école mixte
1 filles).
• Audibert, Boyer, Cazeaux,
Pommiers, Vigneau.
Constantin, Chefnourry.

Denrées coloniales : Chefnourry, Martin, Mme Pommiers.
Poterie (fabricant de) : Laborie.
Travaux publics (entrepreneur de) : Vigneau.
Vins en gros : Elies.
Fêtes locales : au bourg, saint Jean (24 juin); à la House, le 13 août.

. — 1,237 h. — 9,959 hect. — 60 m. d'alt. au 19e k. sur la
k. au S.-O. de Bx; 11 k. au S.-O. de Pessac. — **B.** : au N.,
n-d'Illac et Pessac; à l'E., par Canéjan et Léognan; au S., par
S.-O., par le Barp; à l'O., par Biganos; au N.-O., par Saint-
— **Arr.** par l'Eau-Bourde et plusieurs petits ruisseaux qui s'y
s du bourg. — **Ch. de fer** du Midi, st. de Gazinet à 5 k.
bourg, ou st. de Pierroton à 4 k. à l'O. du bourg. — **Rte Nle**
nne. — **Rte Dle** de Bx à Arcachon. — **Ch. de gr. com.** de
rroton. —**Route agricole** de Pierroton à Martignas et réseau

---

-Seguin est entouré par un beau domaine, où l'on trouve deux excellents
de *Seguin*, proprement dit, est situé sur de belles croupes graveleuses, com-
leurs cépages choisis dans notre département, et dans les meilleures régions
luit des vins rouges très-fins, ayant beaucoup d'analogie avec le célèbre crû
re vignoble, appelé *Crû Fort-d'Ornon*, complanté en sémillon, sauvignon, et
lancs, fins, produit des vins très-agréables, se rapprochant de ceux du Châ-
ux. Ces deux crûs appartiennent à M. P. Pascal, de la maison P. Pascal et
iants à Bordeaux.
anc.

très-bien entretenu de chemins vicinaux. — **B. de P.** : Pessac. — **B. T.** : Pessac. — **Vill. pr.** : le bourg, Toquetoucau, le Puch, Chopet, Bellevue, Maguiche.

Sol gén. sablonneux; vers le N., notamment au lieu de Fourcq, quelques parties argileuses; vers l'E., quelques croupes sablo-graveleuses favorables à la vigne. — **Sous-sol** gén. d'alios; près du bourg, au N. de la commune, bancs de pierre; plus au N., près de Gazinet, tourbe et graves, et vers l'E., graves, argile plastique très-variée comme qualité, exploitée pour la fabrication des briques réfractaires, des meilleures du département.

Division du sol : pins et semis, 8,044 hect.; chênes, 800; landes, 200; prés et pât., 360; ter. lab., 250; vig., 100; chât., 8; acacias, 6; marais, 12; sol bâti et j., 55; ch., 90; jardin potager, 30; ruiss., 4.

Vins rouges produits par 1/3 cabernet, 1/3 merlot, 1/3 malbec, fins, délicats et bouquetés, classés dans les bonnes graves des environs de Bx; prix de primeur, 600 à 800 fr.; ayant atteint en vieux jusqu'à 1,200 fr.

Bétail : 557 vaches laitières. — *Race chevaline* : environ 30 élèves par an. — *Race ovine* : 6 troupeaux de 100 têtes en moyenne.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Hectares.
Château-de-Cestas (baron G. Haussmann)	50	530
Choisy (Noyran et Cie)	20	224
Bellevue (Fr. Samazeuilh)	15	260
Château-de-Montchoisi (Deschamps)	10	225
Au bourg (Milon)	4	36

Au bourg et à Chopet une quinzaine de petits propriétaires font de 1 à 4 tonn. Les propriétaires ci-après ne récoltent pas de vin :

	Hectares.
Domaine du Puch et de Cazeaux (1) (Cie d'Assurances Générales)	1075
Castillonville (Pierre Castillon)	511
Lestau (Guill. Brousse)	475
A Saint-Alban (J. Chambrelent)	500
L'Housteau-Neuf (Piou)	320
La Croix-d'Hinx (Jean Verdery)	249
A Gradis (Peyrecave)	226
A Monsalut et Peymartin (Dr Rollet)	201
A la Poste (Larroque)	190
A l'Estelle (Adrien Bonnet)	172
A Galan (Péry)	171
Au Puch (Jules de la Barre)	166
A Gernon (Em. Pereire)	150
A Pey-Merle (Mme Vve Alfred Léon)	120
A Béraud (Ch. Michel)	104
A Gazinet (Vignes)	60

Curé : Barreyre.
Maire : Arnaud Milon.
Adjoint : François Toulouse.
Secrétaire-instituteur : Rigal (59 élèves).
Institutrices : sœurs de la Doctrine chrétienne (42 élèves).
Médecin : Basterot.
Fanfare : président et directeur, Lautier.
Sociétés de secours mutuels : société de Saint-André, prés., Milon (140 memb.); société de Saint-Roch, prés., Duprat (50 memb.).
Aubergistes : Casimajou, Courroye, Duprat, Biron, Vve Dorgueilh, Laurent, Lestage, Peychaud, Ornon, Taudin, Toulouse, Tourdès, Verdery.
Barriques (fabricant de) : Milon.
Bois injectés et scierie mécanique : Oxéda.
Bois et vins (marchand de) : Brullau.
Boulangers : Agar, Larroque.
Briques et tuiles (fabricants de) : Biron, Lapierre, Petit, ingénieur, successeur de M. le Dr Rollet.
Denrées coloniales : Bernada, Sautureune, Tourdès.
Draps et nouveautés : Mora.
Graves : exportation de graves grasses, prises dans le domaine de M. le Dr Rollet.
Pâtissier : Agar.
Fêtes locales : au bourg, saint Roch (16 août ou le dimanche précédent; à Hinx, saint André (30 novembre); au Puch, le dimanche après la Saint-André.

(1) La Compagnie d'Assurances Générales possède dans l'arrondissement de Bordeaux divers domaines, d'une superficie de 3,354 hect. Dans la commune de Saucats, 2,087 hect. en prés, terres labourables et vastes pignadas; dans celle du Barp, 192 hect. en terres labourables, bois de chênes et pignadas, enfin dans Cestas, le vaste domaine du Puch, comprenant 1,075 hect. en prés, bois de pins et de chênes, divisés en trois parties : 1o Cazeaux, Lesgleyse et le Rousset, 450 hect.; 2o Saint-Raymond et Pierroton, 335 hect.; 3o le Puch, André, les Brettes et la Tour, 290 hect.

NAN. — 2,269 h. — 1,574 hect. — 40 m. d'alt. — 4 k. au S. k. au S.-S.-O. de Bx. — **B.** : au N.-E., par Talence; à l'E., par Ornon; au S.-E. et au S., par Léognan; à l'O., par Canéjan; u N., par Pessac. — **Arr.** par l'Eau-Bourde. — **Rte Nle** de Bx Bayonne. — **Ch. d'int. c.** de Gradignan à Labrède et à **Ch. vic.** de la Rte Nle au ch. d'int. c. et de Canéjan à la). — **B. de P.** — **B. T.** : Pessac. — **Bourg** peu important le. — **Vill. pr.** : Bénédigue, Brane, Canteloup, le Courneau, erpolet.

ccidenté, offrant une série de croupes sablo-graveleuses, légère-ises vers l'O. et le N.-N.-O. — **Sous-sol** varié : argileux dans s, graveleux sur les hauteurs, calcaire sur les bords de l'Eau-e carrière de marne dans le domaine de Saint-Albe; alios dans . et O. de la commune.

du sol : vig., 440 hect.; prés, 340; ter. lab., 104; chênes, 250; andes, 5; chât., 4; acacias, 18; sol bâti et j., 110; ch., 48;

ges produits par 1/4 malbec, 1/4 merlot, 1/4 cabernet-sauvi-bernet franc et autres cépages; corsés, séveux et bouquetés; t en vieillissant beaucoup de finesse; prix de primeur, 500 à ur les premiers crûs, dont les vins de 1870 ont obtenu, en 1872, ur les 2es crûs, 350 à 600 fr.

envoie à Bx, en grande quantité : **fruits** : fraises, pêches, - **légumes verts** : asperges, petits pois, etc.; — **fleurs**. — t par environ 550 vaches.

hissage est l'industrie principale de cette commune; elle de 50 maîtres blanchisseurs et de nombreuses ouvrières à la

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
e (1) (Coiffard)......	25	*Ch.-Laurensanne* (3) (O. Rodrigues)	40
-Géry (2) (Chauvin).	25	*Château-Lafont* (Ch. Rodrigues)..	15

e du Château-Lange, dont nous donnons ci-après le dessin, à 8 k. au S.-O. ur la Rte Nle de Bordeaux à Bayonne, a une étendue de 25 hect., dont 10 en is, 5 en prés, 4 en jardins et agréments. Son vignoble, situé sur de magnifi-aveleuses, et sur l'un des points les plus élevés de la commune, est composé premier choix, tenu à la façon médoquine, à 40 cent. de hauteur, et cultivé grands soins. Ses vins, classés au rang des meilleurs de la contrée, ont une éputation. Ils se distinguent par leur bouquet, et sont très-recherchés pour

-Saint-Géry, dont nous donnons ci-après le dessin, commande un domaine t 10 en vignes, et 15 en bois et agréments. Le vignoble est divisé en trois s : la première, la plus considérable, offre un sol graveleux sur fond d'ar-me est moitié sablo-graveleuse, moitié argilo-calcaire; la troisième est e. Ce vignoble, entièrement complanté de cépages fins, produit des vins ariété de terrains, réunissent le corps et le moelleux à beaucoup de finesse. echerches par les premières maisons de Bordeaux. La récolte de 1865 a été le tonn.

-Laurensanne, dont nous donnons ci-après le dessin, a été en grande partie 1861, dans le style Louis XIII, sa longueur totale est de 85 mètres. Autour du ve un vaste parc de 25 hect., clos de murs, et complanté de magnifiques es. Un vaste et élégant jardin anglais de plusieurs hect., également entouré à la suite du parc. Ce domaine contient, en outre, 13 hect. de prés, qu'arrose



CHATEAU-LANGE

M. Coiffard, propriétaire.



CHATEAU-SAINT-GÉRY

M. Chauvin, propriétaire.

la jolie rivière l'Eau-Bourde, plus 20 hect. de vignes en parfait état de culture. Le vin qu'on y récolte est d'une qualité supérieure parmi les crûs de graves, son propriétaire y mettant les plus grands soins. Au delà du parc, se trouvent plusieurs hect. de bois taillis et une métairie importante. Deux allées, longues de 500 mètres chacune, partent du château et conduisent, l'une à la Rte Nle et l'autre au village.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Michel Lévy).......	5	*Château-Mollerens* (²) (Buhan)....	25
repos (¹) (Labadie)...	10	*Laburthe* (J.-G. Berge)..........	12



CHATEAU-LAURENSANNE
M. Octave Rodrigues, propriétaire.



CHATEAU-MOLLERENS
M. Buhan, propriétaire.

ne de Monrepos, situé à côté du bourg de Gradignan, comprend 11 hect., dont n vignes: 2 1/2 en prés; 3 en bâtisses et dépendances, potager et agrément. établi 1/2 en terres fortes, 1/2 en terres graveleuses, est appelé à produire ue toutes les vignes seront en plein rapport.
ine de Mollerens comprend 30 hect., divisés comme suit: vignes, 16 hect.;

	Tonneaux vin r.
Domaine du Gay (H. Faure).....	25
Domaine d'Ornon (M. Azevedo)..	50
Crû Saint Albe (de Faulong).....	60
Ch.-Favart (Vve B. Pourman)....	20
A Burthe (Mme de Sers).........	20
A Haut-Vigneaux (Despujols)....	6
Id. (Alfred Devaux)........	5
Ch.-Lestonac(¹) (Alf. de Kercado).	4
A la Houneau (Vve Pichard).....	8

	Tonneaux vin r.
A Cayac (Mouchet)..............	5
A Benedigue (Manaud)...........	6
A Poumey (Morton).............	8
Dom. de Carton (E. Capdeville)..	6
A Serpoulet (Martet)............	8
A Courneau (Cameleyre)........	8
Au Penon (Deney)...............	6
A Moujous et Pelissey (H. Brunet) (prés).........................	»

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 15 tonn.

Curé : Termos.
Maire : Jean Larrivière.
Adjoint : Pierre Desbats.
Secrétaire-instituteur : Sarraute (99 élèves).
Institutrices : sœurs de la Présentation (45 élèves) ; salle d'asile (40 élèves).
Institutrice libre : Mlle Lucie Guy (51 élèves).
Notaire : Louis Ballan.
Régie (buraliste de la) : Morin.
Médecin : Dr Morère.
Sage-femme : Eulalie Dumur.
Sociétés de secours mutuels : société Saint-Vincent, prés., Renié (150 memb.) ; société Saint-Louis, prés., Clamondon (100 memb.).
Cercle Saint-Pierre : prés., Larrivière (30 memb.).
Aubergistes : Dupuy (hôt. des Voyageurs) ; Durand, Souleau.
Barriques (fabricants de) : Deney, Duguarry, Penon.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Audebert, Manaud.
Bois de chauffage : Laurent.
Bouchers : Bardin, Longau.
Boulangers : Deycart, Lachapelle, Lartigue.
Charpentiers : Cazaux, Eyraud, Laplace.
Charrons : Deney, Motif.
Chocolat (fabrique de) :
Confiseur-liquoriste : Robillard.
Cordonnier : Rigal.
Denrées coloniales : Dagut, Fourcade, Tuillet.
Ferblantiers : Rousseau, Riedinger.
Forgerons-serruriers : Assoy, Arn. Joffre.
Grains et farines : Larrivière.
Horticulteurs-fleuristes : Gros.
Maréchaux-ferrants : Meynard, Passarieu.
Menuisiers : Baux, Dubernet.
Meuniers : moul. de Rossignol ou Poumey ; moul. de Monjous ; moul. de Pélissey, Brunet, fermier de M. l'abbé Moreau ; moul. de Montgaillard, à M. de Faulong ; moul. de Carquejauque, à M. Save.
Peintre-vitrier : Gourrier.
Plâtrier : Pommier.
Poterie fine (fabricant de) : Vincent Desbats.
Scierie mécanique à eau : Dours.
Sellier : Duffau.
Tailleur (marchand) : Foulon.
Vins (négociants en) : Deney, au Penon ; Deney, au Télégraphe ; Lafon, Souleau.
Foire : peu importante le lendemain de la fête locale.
Fête locale : saint Pierre (29 juin) ou le dimanche suivant.

MARTIGNAS. — 265 h. — 2,629 hect. — 44 m. d'alt. à 2 k. à l'O. du bourg. — 17 k. à l'O. de Bx ; 15 k. au N.-O. de Pessac. — B. : au N., par Saint-Médard ; à l'E., par Mérignac ; au S., par Illac ; à l'O., par Illac et Saint-Médard. — Arr. par de petits affluents de la jalle de Saint-Médard. — Ch. d'int. c. du Temple à Bx. — Ch. de gr. com. de Martignas à Pierroton. — B. de P. : Pessac. — B. T. : Pessac. — Vill. pr. : le bourg.

Sol sablonneux ; on trouve, vers le N.-E., quelques parties sablo-graveleuses, et vers l'E., quelques parties argileuses. — Sous-sol d'alios.

---

prés, 14 ; terres labourables, 3 ; pins, 10 ; garennes, château et dépendances, 7. Le vignoble est formé de deux parties : l'une très-ancienne ; l'autre, créée il y a neuf ans par M. Buhan, et complantée 2/3 en cabernet, 1/3 en merlot et malbec. Ce vignoble est assis sur un sol très-élevé, sablo-graveleux sur fond d'alios, d'arène, d'argile ou de sable. Ses vins sont classés au rang des meilleurs de la commune.

(¹) Le domaine de Lestonac, sur lequel nous reviendrons dans la partie historique de notre t. III, s'étend sur les communes de Gradignan, Léognan et Canéjan ; il a une superficie de 312 hect., divisés comme suit : taillis de chênes, 73 hect. ; futaies, 14 ; bois de pins, 77 ; landes, 90 ; châtaigneraies et acacias, 3 ; prés, 27 ; terrres labourables, 18 ; bâtisses et agréments, 8 ; vignes, 2. Le vignoble, situé sur de belles croupes graveleuses, produit des vins très-fins. Les prairies nourrisent un magnifique troupeau de 20 vaches laitières, qui donnent un revenu annuel net de 2,000 fr.

du sol : pins et semis, 1,300 hect.; landes, 1,000; chênes, 123; ; vignes, 4; prés et pât., 42; lagunes et vergnes, 8; sol bâti 19; ruiss., 7.

; communales ont été converties en taillis de chênes, qui ›loités, et donneront avant peu à cette commune un revenu ι 7,000 fr.

Race bovine, 77 vaches, la plupart laitières. — *Race ovine*, l'environ 150 têtes brebis.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectares.		Hectares.
. Peynaud).......	98	*Au bourg* (J. Bordes dit Finot)	66
adiche Bordes)...	92	*A Peysseaux* (J. Dubourg)......	72
s Cazeau)........	77	Communaux..................	300

; Peynaud.
d Dubourg.
uteur : Jaubert, école mixte
5 filles).
ubois.

Bois et laines (marchand de) : Daney.
Denrées coloniales : P. Balade.
Meuniers : L. Bidon, au moul. de Lataste; J. Pruillat, au moul. de Lambert.
Fête locale : 8 septembre.

'AC. — 4,743 h. — 4,780 hect. — 46 m. d'alt. à l'O. de la ·ès du domaine de Bellevue. — 6 k. à l'O. de B^x; 5 k. au N. de :. : au N., par Saint-Médard et Eysines; à l'E., par Caudéran , par Pessac; à l'O., par Illac et Martignas. — **Arr.** par la r le ruiss. des Eyquems, affluent du Peugue. — **R^te D^le** de B^x à · **Ch. de gr. com.** de Mérignac au Las et à Arès. — **Ch.** Temple à B^x. — **Omnibus** suivant la R^te D^le et allant au e omnibus allant aux Eyquems; l'un partant aux heures, lemies. — **B. de P.** : Pessac. — **B. T.** : B^x. — **Vill. pr.** : le re, Capeyron, les Eyquems, le Tondu partie N., la Glacière

;ablo-graveleux ou argilo-graveleux vers le N., l'E. et le S.; :s l'O.; à l'extrémité O., ce sable devient noirâtre et un peu — **Sous-sol** d'alios; on trouve cependant l'argile en divers

du sol : pins et semis, 1,710 hect.; pins et pât., 776; vig., 550; ter. lab., 350; chênes, 400; acacias, 20; marais et ;ol bâti et j., 200; ch., 162; ruiss., 2.

ges, produits par cabernets, merlot et malbec, très-estimés de graves, fins, coulants et agréables. En vieillissant, ils n délicieux bouquet; prix de primeur, 500 à 1,200 fr. dans les a commune.

73 vaches presque toutes laitières. — Industrie du **blanchis**-ınt environ 1,000 personnes, l'un des plus grands revenus de rière.

›érimentale d'Arlac.

1

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Luchey (Rambaud, notaire).....	15	*Chât.-Foncastel* (³) (l'Archevêché)	12
Château-de-Bourran (¹) Ravesies et L. Piganeau)...............	100	*Château-Fontainieu* (⁴) (frères des Écoles chrétiennes)...........	12
Belle-Vue ou Beau-Désert (Smith)	40	*Pique-Caillou* (G. Lafaye et Ragouet)........................	18
Haut-Méjan (²) (C. Ducournau)..	15		



CHATEAU-DE-BOURRAN

MM. Ravesies et L. Piganeau, propriétaires.

(¹) Le Château-de-Bourran commande un magnifique domaine, qui appartint, au dix-septième siècle, aux religieux Minimes, à qui sont dus, dit-on, les chais voûtés et l'immense cuvier avec pressoir en pierre de taille, qui sont cités parmi ce que le département de la Gironde offre de plus remarquable en ce genre. Le Château-de-Bourran passa des mains des Minimes dans celles du marquis de Cayeaux, président à mortier du Parlement de Bordeaux. Son neveu, M. Saige, maire de Bordeaux, le possédait lorsqu'éclata la Révolution française. Vendu comme bien national en 1793, ce domaine a depuis changé souvent de propriétaire. Il appartient aujourd'hui à M. Léopold Piganeau, banquier à Bordeaux, et à son beau-père, M. Ravesies, qui en ont fait une magnifique résidence et qui ont considérablement augmenté et amélioré son vignoble.

Le domaine du Château-de-Bourran comprend 80 hectares, dont 45 hectares, consacrés à la vigne, sont situés sur de belles croupes graveleuses et complantés de cépages de choix, cultivés avec le plus grand soin; ils produisent des vins fins et délicats, acquérant avec l'âge un moelleux et un bouquet remarquables pour la contrée. Ces vins sont classés parmi les meilleurs vins de graves des environs de Bordeaux, et, dans les bonnes années, égalent souvent les 5es et les 4es crûs de Médoc. La production moyenne est de 80 à 100 tonn., et le prix varie entre 1,000 et 1,500 fr. le tonn., suivant les années.

(²) Le domaine de Haut-Méjan comprend 32 hect., dont 12 sont consacrés à la vigne. Ce vignoble, en voie d'amélioration et d'agrandissement, est appelé à atteindre une moyenne de 20 à 25 tonneaux; il est limitrophe des grands crûs de Château-Haut-Brion et de Luchey.

(³) Les archevêques de Bordeaux possédaient, avant la Révolution, de belles terres à la Mothe-Montravel, près Castillon, à Bourg, à Lormont, à Sainte-Eulalie-d'Ambarès, à Pessac et à Mérignac. Leur campagne actuelle est située dans cette dernière commune. C'est un don de Napoléon Ier, fait, en 1808, à Mgr d'Aviau de Sanzay; elle se nomme ***Foncastel***; son château est l'œuvre de l'architecte Louis. En outre des garennes et prairies, on trouve à Foncastel 8 hect. de vignes parfaitement situées, cultivées avec le plus grand soin et produisant un des meilleurs vins rouges de Mérignac; sa production est de 12 à 15 tonn.

(⁴) Le domaine de Fontainieu, ancienne propriété des religieux Minimes de Bordeaux, appartenait, depuis 1837, à Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, lorsqu'il en a fait don, en 1872, à la maison-mère des frères de la Doctrine chrétienne, à Paris. Fontainieu possède un vignoble de 6 hectares, moitié rouge et moitié blanc, créé par les religieux Minimes, et

Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
..-Air (1) (S. Larcher	20	*Tour de Veyrines* (2) *et Four-Château* (Jos. Uzac).............	20



CHATEAU-BON-AIR

M. S. Larcher jeune, propriétaire.



CHATEAU-FOUR-CHATEAU

M. Joseph Uzac, propriétaire.

meilleurs cépages fins. Ses vins blancs se rapprochent beaucoup de ceux du ıx, lequel appartenait, avant la Révolution, aux Bénédictins de Sainte-Croix. ı se trouve joint un domaine composé d'un moulin, de vignes et de prairies, nom de Beaubigneux. Sans parler de quelques journaux de vignes, qui ont ła terre du Pape-Clément V, sur la commune de Pessac, cette dernière proınée par Son Éminence à la congrégation-mère des sœurs de Saint-Joseph de ɜ Bordeaux, en faveur d'écoles de filles pour la commune de Mérignac.
ıe du Château-Bon-Air comprend 20 hect., dont 6 sont consacrés aux prairies ·t 14 aux vignes. Ce vignoble, situé sur un sol graveleux et complanté des .ges, produit un excellent vin, classé au rang des 2es crûs de graves des Bordeaux. Il est en voie d'agrandissement et d'amélioration, et produira quelques années.
ıne tradition répandue dans le pays, le domaine de Four-Château aurait

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Le Halde (¹) (Jacq. Geoffroy).....	25	*Le Bourdillas* (Gas)..............	8
La Branche (Montheuil-Franc)...	20	*Au bourg* (Ireland)..............	4
Rouquey (²) (Camentron).........	10	*Au Jor* (Louis Graterolles).......	8
Château-du-Parc-de-Chavailles (J.-B. Lafargue)..............	8	*Au Puy-Galan* (Guill. Lafaye)...	4
Le Burck (de Clouet, comte de la Fernandina)..................	8	*A Capeyron* (Pierre Graterolles).	4
		Le Poujeau (Mathieu Darde).....	5
		A la Tour de Veyrines (J. Ducru)	6

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

Presque toutes les propriétés ci-dessus comprennent de beaux agréments et de vastes prairies. Parmi les propriétés d'agrément, nous citerons celles de MM. Astruc, Louis Baour, Fr. Cart, Vve Focke, Léo Frois, H. Gintrac, Pierre Mareilhac, Alexandre Seignette, de Mérignac, Signouret, Cam. Maurel, etc.



CHATEAU-ROUQUEY

M. Camentron, propriétaire.

appartenu anciennement à une des communautés religieuses de Bordeaux. Toujours est-il que cette propriété se trouve depuis plus de deux cents ans dans la famille de Lanefranque, dont fait partie le propriétaire actuel.

La mère de M. de Lanefranque était née Pénicaud; or, il existe, dans le quartier des Chartrons, une rue Pénicaud, construite sur des terrains cédés par M. Pénicaud, en 1750, aux Jurats de Bordeaux, en échange de la propriété de la Tour-de-Veyrines, ancien château féodal des seigneurs du même nom.

Le sol du domaine de Four-Château et de la Tour-de-Veyrines est graveleux, et, par suite des soins apportés à sa culture, il est devenu l'un des plus importants des environs de Bordeaux, tant sous le rapport de l'importance de sa récolte en vin que sous le rapport de la qualité de ses vins, classés au rang des meilleurs de cette commune. Quand toutes ses vignes seront en production, ce vignoble atteindra une moyenne de 25 à 30 tonneaux.

(1) Le Château-de-Halde est entouré d'un vignoble créé en 1862 sur de magnifiques croupes graveleuses à sous-sol ferrugineux, limitrophe du domaine de Luchey, et à quelques centaines de mètres des vignes du Château-Haut-Brion. Complanté de cépages de premier choix, ce vignoble produit des vins d'une riche couleur et d'une distinction particulière qui les classent au rang des meilleurs de la commune.

(2) Le domaine de Rouquey comprend 33 hect., divisés comme suit : 20 hect. prairies, 9 hect. vignes, 4 hect. bois, bâtisses et jardins. Le vignoble, de création récente, est situé sur des croupes argilo-graveleuses ou sablo-graveleuses, très-bien nivelées, complantées de cépages de choix et cultivées avec le plus grand soin, à la façon du Médoc. Les produits de ce cru, pour le moment peu considérables, dépasseront avant longtemps une moyenne de 20 tonn., et pourront prendre un rang distingué parmi les vins de graves des environs de Bordeaux, à en juger par ceux qu'on y a déjà récoltés. Vingt vaches laitières donnent un revenu suffisant pour payer les frais de culture de ce domaine, qui produit en sus du vin 100 charrettes d'excellent foin

ıitreau.
léran, Pierre Larue.
ȝ.
mmunaux : frères des Ecoles
146 élèves).
mmunales : sœurs de Saint-
.èves), salle d'asile.
s : Mlle Lafon (53 élèves).
ɔthe, Valentin.
ffour.
le de cavalerie, domaine de
nandant, Langlois, chef d'es-
cadres; officiers acheteurs,
.ne au 13e dragons et Berville,
ie hussards; officier compta-
apitaine de dragons; Vétéri-
Faure-Lacaussade. Cet éta-
; remonte a dans sa circons-
épartements des Landes, de
de la Dordogne.
rs : commandant, Uzac

rs mutuels : société de Saint-
Mérignac, prés., Lespine
société de Saint-Marc, prés.,
140 memb.); société Saint-
ɔns, prés., J. Capeyron
société de Saint-Louis, prés.,
ı (100 memb.).
ces : Lafon (la *Paternelle*).
ıcipaux : au bourg, Dugay;
Dagen, Mauviguey; aux
reau, Lacoste; à la Glacière,
ran; à Cantegril, Berrier; à
ı, Mme Ruffe.
. de) : Dagen, Larue, Moreau.
:ercé par plusieurs centaines
ɜtriels.

Bois de chauffage (marchands de) : Guillemin, Miqueau, Soleillan, Hostein.
Boulangers : Biot, Messand, Miqueau, Taffard, Roucher.
Charpentiers : Bert, Bos, Joyeux, Larue, Tartari.
Charrons : Duffour, Labeyguerre, Saboce.
Chiffons en gros : Pécheu.
Cordonniers : Lebel, Lebordet, Sempé, Vabre.
Denrées coloniales : Brun, Dugay, Gardère, Lagère, Lartigue, Lassau, Miqueau père, Sabourin, Taffard, Aurian.
Ferblantier : Chagneau.
Fonte malléable et acier : Philippe Jacquot.
Forgerons-serruriers : Caudéran, Gas, Glaize, Lamarque.
Huile métallophile pour coupage, graissage et peinture (fabricant d') : Grasset.
Maréchaux-ferrants : Barreyre, Lafargue, Micqu.
Menuisiers : Chanu, Gachet, Luther jeune.
Peintre : Marchais.
Plâtriers : Boislevin, Dumeau.
Poterie (fabricant de) : Maroy.
Sabots (fabricant de) : Bret.
Selliers-bourreliers : Bonneau, Mardon.
Tartre (fabrique de crème de) : Crespy.
Tuiles et briques (fabrique de) : Pascal Dubois.
Fêtes locales : au bourg, saint Vincent (22 janvier) ou le dimanche suivant; à Capeyron, saint Vincent-de-Paul (19 juillet) ou le dimanche suivant; à la Glacière, le premier dimanche de septembre ou celui le plus rapproché; aux Eyquems, les deux fêtes de Pentecôte; à Pichey, le premier dimanche après l'Ascension; à Beutre, le premier dimanche de mai.

EAN-D'ILLAC. — 657 h. — 12,055 hect. — 44 m. d'alt. près
· 17 k. à l'O. de Bx; 11 k. à l'O. de Pessac. — **B.** : au N., par
l et Martignas; à l'E., par Mérignac et Pessac; au S., par Cestas;
ıdenge et Lanton. — **Arr.** par plusieurs petits affluents de
ıint-Médard. — **Ch. de gr. com.** de Bx au Las; de Martignas
– **B. de P.** : Pessac. — **B. T.** : Pessac. — **Vill. pr.** : Saint-
Boulac.

blonneux; en différents endroits, parties tourbeuses, consacrées
du côté de Boulac, quelques hectares sablo-graveleux. —
ɑ. d'alios; sur quelques points, on trouve le sable à une très-
ıdeur.

lu sol : landes, 6,000 hect.; pins et semis, 4,845; chênes, 509;
; prés et pât., 224; sol bâti et j., 15; ch., 95.

le la vente de ses vastes communaux, Saint-Jean-d'Illac offre
:emple de la gratuité complète de l'instruction, du service
u service médical.

: seigle, maïs et **pommes de terre** ne suffisant pas à la
ɑ locale.

6 vaches, la plupart laitières. — *Race ovine,* 30 troupeaux
brebis ou agneaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. bl.	Hectares.
A Berganton (duc de Lorges)	»	1937
A la Barre (Nicolas frères).	»	1114
Aux Escarrets (Serret, membre de l'Institut).........	»	555
A la Gouteyrouse (Em. Bosc)	»	371
Au Las (Coutures)..........	»	598
Id. (Pierre Denigès)...	50	270
Id. (R. Adema).......	70	154
Id. (Cazeaux aîné).....	80	233
Id. (Mlle Bacquey)....	70	228
A Lestage (R. Bondon)......	80	233
A la Barthe (Dubreuil).....	30	218
Au Pavillon (Decaze).......	»	223
A Boulac (Jean Guilhem fils)	40	124

	Hectol. bl.	Hectares.
A Boulac (Jean Bondon).....	60	208
Id. (Jean Ornon).....	60	187
Id. (Néron)...........	30	155
Id. (Louis Maleyran)..	70	144
Id. (Moïse Lunel, à Paris)........................	»	123
A la Gouteyrouse (M. Cayrou)	»	200
A Saussets (Ch. Thomas)....	»	186
Au Lian (Jér. Duphils).....	80	168
A la Brède (Garnier, architecte du nouvel Opéra)...	»	186
A la Brède (Solacroup).....	»	100
A Arnaudot (Pierre Béziade)	50	133
Communaux...............	»	148

Curé : Pierre Chabrol.
Maire : Pierre Dignan.
Adjoint : Jean Laulan aîné.
Secrétaire-instituteur communal : E.-F. Martin (57 élèves).
Institutrice communale : Mlle Dormier (27 él.).
Médecin : Dr Brenguier.
Société de secours mutuels : société de Saint-Jean-l'Evangéliste, prés., Dignan (98 m.).
Fanfare : prés., Dignan; directeur, Martin.

Aubergistes : Bacquey, Chazeaux, Dénigès, Teynat.
Bois (marchand de) : Dignan.
Boulanger : Teynat.
Chevaux (marchand de) : Perey, associe de M. Chanvril, à Bordeaux.
Denrées coloniales : Mlle Bacquey.
Potier : Joseph Alix.
Fête locale : 24 juin.

VILLENAVE-D'ORNON. — 2,200 h. — 2,075 hect. — 18 m. d'alt. — 9 k. au S. de Bx. — **B.** : au N., par Bègles; à l'E., par la Garonne; au S., par Cadaujac et Léognan; à l'O., par Gradignan et Talence. — **Arr.** par la Garonne et deux de ses affluents l'Eau-Bourde et la Maye. — **Ch. de fer** du Midi (4 départs chaque jour). — **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne, sur laquelle fonctionne une ligne d'omnibus de Bx au Pont-de-la-Maye. — **Vill. pr.** : partie O. du Pont-de-la-Maye, Sarcignan, Couhins, Courréjean, Hourcade et le bourg. — Cette commune comprend deux paroisses : Saint-Martin, de Villenave-d'Ornon, dont l'église est au bourg, et Saint-Delphin, dont l'église (chapelle succursale), est au Pont-de-la-Maye.

Sol : au N.-E. et à l'E., palus très-fertiles; au centre, près le bourg, graves pures ou siliceuses; à l'O., graves mélangées à une terre forte argileuse, très-propice à la viticulture; au S.-O., parties sablonneuses propres à la culture du pin. — **Sous-sol** pierreux dans la partie de Couhins, graveleux du côté du bourg; alios peu étendu vers le S.-O.; à l'O., terres d'alluvion très-profondes.

Division du sol : ter. lab., 250 hect.; vig., 700; prés, 354; pât., 50; chênes, 200; pins, 175; acacias, 60; chât., 17; peupl. et mûriers, 11; vergnes et saussaies, 20; friches, 3; potagers, 70; sol bâti et j., 65; ch., 54; ruiss., 46.

Vins rouges de graves, produits par malbec (estrangey), merlot (bigney), cabernet (vidure), se rapprochant beaucoup, dans les premiers crûs de la commune, de ceux de Talence et de Léognan; ceux des graves pures sont d'une couleur vive, mais peu foncée, fins et légers au goût, riches en alcool et en tannin. Ils se développent parfaitement en bouteille et durent longtemps. Ceux des graves fortes ont à peu près les mêmes qualités que les précédents; ils sont plus pleins et d'une couleur plus riche,

ıt un peu moins de finesse; prix de primeur, 400 à 1,000 fr. :s crûs de la commune ont atteint, en vieux, jusqu'à 2,000 fr. **ıncs**, autrefois très-renommés, diminuant d'importance. On ceux de Sauternes, surtout depuis qu'on pratique la cueillette ןui leur donne une liqueur si séduisante. Les vins blancs de Ornon se recommandent toujours par une grande finesse. ?93 vaches, la plupart laitières. — **Foins** portés à Bx en grande **Jardins maraîchers** nombreux dans cette commune, d'un ›rtant. — Belles propriétés d'agrément.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
·onnieux (¹) (Bouche-·ambeau)	115 ²	*Dom. de la Ferrade* (³) (H. Gibert)	40
		Le Désert (⁴) (G. Duffour)	20



CHATEAU-LA-FERRADE

M. H. Gibert, propriétaire.

ıe du Château-Carbonnieux est assis sur les communes de Villenave-aı et Léognan. Les indications vinicoles ci-dessus sont la répétition de ce ı à Léognan.
ın. vin blanc.
› de la Ferrade, situé sur la limite de la commune de Talence, comprend 33 ıt, dont 17, consacrés à la vigne, occupent une croupe exposée au S., au S-E. et ıltitude de 18 mètres. Ce vignoble, dont l'ancienne réputation était tombée ır le fait de la négligence des anciens propriétaires, a été acquis, en 1863, :, qui a entrepris de lui rendre son ancienne production, tout en améliorant ıs produits. Il a complanté son vignoble pour moitié en cépages de la ›rnets, et a mis l'autre moitié en petit verdot, merlot et quelque peu de oble, remarquable par sa bonne tenue, par le mode d'échalassement à deux été depuis imité par les autres propriétaires, est établi sur un terrain de liceuses. Toutes les parties sablonneuses et faibles ont été améliorées par dans la propriété même. Les vins de ce crû se distinguent par une belle hair, du bouquet et de la finesse. Les améliorations du propriétaire actuel ısécration par la vente des vins de 1870, en primeur, au prix de 1,250 fr., à es maisons de Bordeaux.
e du Désert fait partie des communes de Villenave-d'Ornon et de Léognan. :iale, p. 400.)

	Tonneaux vin r.
A Veyres (de Basquiat)..........	20
Petit-Bosc (¹) (G. Lespinasse).....	15
Château-Lahontan (Courtv)......	50
Pontac-Monplaisir (²) (Lalanne)..	50
A Barret (³) (Ballande)..........	35
Château-Baugé (⁴) (Mme Thibault-Guérinière)..................	80
A Fabre (Sicher)................	15
A la Roquette (Leclerc)..........	10
Dom. de Trigant (⁵) (C. Vignolles)	20
A Couhins (⁶) (Paulin Caperon)...	
Au Pont de Langon (Mte Delvaille)	40
A Haut-Madère (Acq. de Mme Jude)	25
A Méchives (Verdier)............	10
Id. (Lebéfaude)............	12
Château-Couhins (J.-B. Sères)...	15
A Couhins (Duchemin)..........	15
Id. (Grand)................	8



CHATEAU-BAUGÉ

Mme Thibault-Guérinière, propriétaire.

(1) Le domaine du Petit-Bosc, situé sur la Rte Nle de Bordeaux à Toulouse et en Espagne, possède un vignoble de 6 hect., situé sur un des points les plus élevés de la commune, et sur un terrain de graves fortes, complanté de cepages fins; aussi les vins de ce crû, l'un des meilleurs de la commune, se font-ils apprécier par une belle couleur, beaucoup de sève, de vigueur et de distinction.

(2) Le domaine de Pontac-Monplaisir comprend 34 hect. de vignes, situées sur un sol varié, composé de terres fortes et de terres graveleuses, complantées à peu près par tiers en cabernet franc (grosse vidure), malbec et merlot. Ce vignoble, dont une partie est de création récente, produira une moyenne de 80 tonn. lorsque toutes les vignes seront en plein rapport. Le reste du domaine est en prairies, jardins et agréments.

(3) Le domaine de Barret comprend 33 hect., dont 21, consacrés à la vigne, sur un terrain argilo-calcaire ou sablo-graveleux. Ce vignoble, situé sur la Rte Nle, à côté de celui de M. Paulin Caperon, est en voie d'agrandissement et d'amélioration; il produira plus de 60 tonn. lorsque ses vignes seront en plein rapport.

(4) Le Château-Baugé commande un domaine de 102 hect., divisés comme suit : vignes, 27 hect.; prés, 23; jardins, garennes, etc., 20; bois de pins, 32. Le vignoble, pour la majeure partie en plein rapport, sur des terres argilo-calcaires ou des graves fortes à fond pierreux, produit un vin fin et corsé très-recherché des négociants de Bordeaux. Les trois récoltes de 1868, 1869, 1870, ont été vendues au prix moyen de 1,200 fr. le tonneau avant les gelées de 1873. Ce domaine, traversé par l'estey de la Maye, offre une des plus belles résidences d'été des environs de Bordeaux. On y trouve un magnifique troupeau de 25 vaches laitières.

(5) Le domaine de Trigant comprend 17 hect., dont 12, consacrés à la vigne, sur un terrain argilo-graveleux. Ce vignoble, voisin du Château-Carbonnieux, produit des vins très-estimés; il est en voie d'agrandissement, et atteindra avant peu une production moyenne de 30 tonneaux.

(6) Vignoble à l'état de formation.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
ran (¹) (Ariès).......	50	*Haute-Barbe* (Shyler)...........	8
-la-Maye (l'abbé Buiou).................	30²	*Château-Terrefort* (Hébert)......	25
nge)................	12	*Ch.-de-Sallegourde* (de Fontainieu)	15
(Guibert, courtier)...	5³	*A Martin* (Martin)..............	10
te de Sers)..........	30⁴	*A Sanset* (Péhan)................	8
P. Bosc)............	20	*A Rebequet* (Perrel)..............	5
		A Payraud (Degraaf)............	4

ıine de petits propriétaires font de 1 à 4 tonn. en graves.



CHATEAU-LEYRAN

M. Ariès, propriétaire.

EN PALUS

dy)................	225	*A Marteau* (d'Etchegoyen).......	60
arquis d'Alon).....	175	*A Gargon* (Mirieu de la Barre)..	15
ton)...............	30	Id. (Lessence)..............	15

ropriétés d'agrément, nous citerons le domaine de Carles (⁵) dont ci-après la vue du château.

artin : Hyp. Bouloc.
lphin : Mégeville.
le la Barre.
inguié.
stera.
munaux : frères des Ecoles 8 élèves).
: au Pont-de-la-Maye, Lan-
.
munales : sœurs de l'Immaion (73 élèves).

Institutrice libre : au Pont-de-la-Maye, Mme Lescouzères (56 élèves).
Sociétés de secours mutuels : société de Saint-Martin-de-Villenave-d'Ornon, prés., Mirieu de la Barre (160 memb.); société de Saint-Delphin, prés., Scellié (130 memb.); société de la Saint-Vierge (femmes), prés., Mme Jules de la Barre (50 memb.).
Orphelinats agricoles : au Becquet, directeur, l'abbé Buchou (25 à 30 orphelins); à Courréjean, chez le marquis d'Alon, dirigé par les sœurs de Saint-Joseph.

-Leyran commande un domaine de 14 hect., dont 10, consacrés à la vigne, en cépages de choix, et produisent actuellement une moyenne de 50 tonn., ɔ lorsque toutes les vignes seront en rapport. Le reste du domaine est en et agréments.
. vin blanc. — (³) Tout vin blanc. — (⁴) Dont 10 tonn. vin blanc.
ɔ de Carles, situé entre le bourg de Villenave-d'Ornon et la gare du chemin n partie sur la propriété, est le lieu où est né Vital Carles. C'est de là que lui n. Ce domaine qui formait autrefois l'un des premiers crûs de la commune. lques années transformé en magnifique parc avec jardin anglais. L'ancienne reconstruite dans le style Louis XV et les dépendances offrent un beau

Aubergistes : au bourg, Dubos, Petit ; au Pont-de-la-Maye, Boisseau (Villa Américaine), Boutin, Dom. Faure, Tailleu ; à Courréjean, Ducos ; à Madère, Castaing.
Barriques (fabricants de) : Bonnet, Malmouche, Ul. Malmouche jeune, Malmouche-Médard.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Bareau, Gardère, Granet.
Bois de chauffage : Bierre aîné, Pavin.
Boucher : Gaussen.
Boulangers : Cailloux, Fénié.
Cafetier : Dufour (café de Bordeaux).
Charpentiers : Ballet père et fils; Bourgoin, Peloux.
Charrons : Nicolas Coin, Cl. Coin, Coin jeune.
Chaudronnier-mécanicien : Boutin jeune.
Cordier : Boe.
Denrées coloniales : Gardère, Geneste, Vve Jullien, Mlle Serre.
Draps et rouennerie : Boutin.
Ferblantier : Joffre.
Forgerons-serruriers : Bierre, Labouhume.
Maréchal-ferrant : Gatinet.
Menuisiers : Bareau et Tuquet, Dubois, Granet.
Peintre : Boutet.
Scierie mécanique : Duboscq.
Selliers-bourreliers : Cazimir, Leymergie.
Vins (négociant en) : Lafleychine.
Fête locale : 27 juillet.



VILLA-VITAL-CARLES

M. J. Saint-Rieul-Dupouy, propriétaire.

CANTON DE PODENSAC

17,208 h. — 23,799 hect. — Divisé en 13 communes : Podensac, Arbanats, Barsac, Budos, Cérons, Guillos, Illats, Landiras, Portets, Preignac, Pujols, Saint-Michel-de-Rieufret, Virelade. — **Configuration** : triangle équilatéral ayant son sommet dirigé vers le N., sa base au S., appuyée sur les cantons de Langon et de Saint-Symphorien, le côté O. limité par le canton de Labrède, et le côté E. par la Garonne. — **Arr.** par la Garonne et ses affluents la Barbouse qui passe à Saint-Michel et à Virelade, le Saugenau

---

spécimen des constructions du moyen-âge. Les nombreux salons du château de Carles renferment de riches collections artistiques, en vieilles faïences, vieilles glaces de tous les styles, meubles anciens et objets d'art qui sont tous les jours visités par les amateurs qui passent à Bordeaux.

Ce domaine est la propriété de famille de M. J. Saint-Rieul Dupouy, ancien propriétaire du célèbre cru de Pichard-Lalaurie (Peyraguey) à Bommes-Sauternes qu'il a vendu en 18.., à M. le comte Duchatel. M. J. Saint-Rieul Dupouy est aussi le spirituel auteur de l'*Été à Bordeaux*, de l'*Hiver à Bordeaux*, et de plusieurs autres publications littéraires.

e qui traversent Illats et Cérons, et le **Ciron recevant** les eaux
: Fombanne qui traverse Budos et des ruiss. de Tursan et de
ırrosent Pujols.
: d'alluvions peu étendues sur les bords de la Garonne, dont
t très-étroit sur ce point, graveleux ou argilo-calcaire dans la
du canton, près de la Garonne, sablo-graveleux ou sableux
re et à l'O. La partie S.-E. de ce canton offre une série de crou-
ıses de l'époque diluvienne, s'élevant en pentes douces, depuis
ısqu'au pied des coteaux d'Yquem. — **Sous-sol** graveleux et
reux dans le centre, l'E. et le N.-E. du canton; à l'O., sable,
sablo-argileuse. Les parties argileuses sont peu étendues.
pr. très-variés :
rouges divisés en vins de graves et en vins de palus; ces
ıt peu considérables. Les *vins de graves*, classés dans les petites
environs de Bordeaux, sont produits par 2/3 malbec (mauzat)
ot (alicante); ils forment de très-bons ordinaires; prix de
300 à 450 fr. Les vins de palus, plus corsés et colorés mais
obtiennent, en primeur, de 250 à 350 fr.
blancs, produits par des cépages fins, principalement sémillon
ı; à Barsac et à Preignac, ils sont rivaux des vins de Sau-
vendent comme eux. (V. la classification des vins blancs, p. 55.)
ıtres communes du canton, ils sont fins, parfumés, plus ou
reux, et, dans les 1ers crûs des communes de Pujols, Cérons,
irelade, Illats et Landiras, ils peuvent être classés au rang des
fins de la Gironde; ils se rapprochent des vins de Sauternes
se, l'arome et la couleur, quelquefois même par le moelleux.
primeur varie de 400 à 1,000 fr., selon les années et selon les

e pins occupant le tiers de la superficie de ce canton, exploités
le canton de Labrède. (V. p. 386.)
de chênes occupant 1,300 hect. exploités par des coupes
es douze ou quinze ans, et vendus, pour chauffage, de 65 à 85 fr.
ıissonnats, suivant leur qualité et leur éloignement des lieux
n.
ıs occupant environ 800 hect., gén. employés pour l'échalassc-
gnes, formant un assez bon revenu.
les suffisant à peine à la consommation des paysans dans les
de landes, ne suffisant pas à beaucoup près dans la partie
canton.
suffisant à la consommation locale du canton, où l'on élève
ombre de vaches laitières et de veaux.
: *Race bovine*, 12 taureaux, 1,765 vaches, la plupart laitières,
estinés aux travaux des champs et aux transports; quelques-uns
les travaux, engraissés pour la boucherie; 158 bouvillons ou
1 veaux au-dessous de trois mois.
presque entièrement disparue dans ce canton, ne présentant
iron 87 béliers et 5,000 brebis ou agneaux, répartis sur les

communes de Guillos, Illats, Landiras, Podensac, Saint-Michel et Virelade.

Race chevaline, employée pour les travaux des champs, 60 élèves.

Race porcine engraissée dans presque toutes les propriétés, pour la consommation locale.

Race galline, etc. : 25,000 poulets, 2,500 canards, 1,200 pigeons expédiés sur Bx, des communes de landes seulement.

9° **Apiculture** : 310 ruches en activité, dans les communes de Cérons, Guillos, Illats et Landiras.

10° **Fruits** : pêches cultivées sur une grande échelle et expédiées sur Bx ou sur Paris.

11° **Légumes** verts, secs et **pommes de terre** excédant de peu la consommation locale. Seuls, les **petits pois** sont exportés en quantité sur Bx et sur Paris.

12° **Pierres** dures ou tendres, dans presque toutes les communes de ce canton, pour les constructions locales ou pour l'entretien des routes. Très-peu d'exportation.

Mode d'exploitation comme dans le canton de Labrède.

Industrie : fabrication des barriques en gros, à Barsac, à Preignac et à Podensac. — Des tuiles, briques et chaux à Landiras, Illats, Cérons, Barsac, Podensac, Portets et Preignac, où se trouve l'excellente usine des Rochers dont nous parlons plus loin. — Cire, miel et produits résineux à Podensac. — Scieries mécaniques à Cérons et à Barsac — Construction de barques et navires à Podensac.

Commerce des vins et des bois à Podensac, à Barsac et à Preignac.

PODENSAC. — 1,601 h. — 834 hect. — 19 m. d'alt. au Bédat. — 32 k. au S.-S.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Virelade; à l'E., par la Garonne; au S., par Cérons; à l'O., par Illats. — **Arr.** par la Garonne. — **Ch. de fer** du Midi, à 500 m. à l'O. du bourg. — **Bat. à vap.** du haut de la Garonne. — **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne. — **Ch. de gr. com.** de Podensac à Sore, par Saint-Symphorien. — **Ch. d'int. c.** de Podensac à Cabanac. — **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg** important et bien bâti, **source** naturelle donnant plusieurs tonneaux d'eau à la minute. — **Vill. pr.** : les Cabanes, les Tuilières. — **Port** d'Arrose sur la Garonne.

Sol gén. graveleux sur fond pierreux; fertiles palus sur les bords de la Garonne.

Division du sol : vig. bl., 400 hect.; vig. r., 64; acacias, 125; luzernes, 80; prés, 38; ter. lab., 31; oseraies, 12; sol bâti et j., 21; ch., 20; riv. et ruiss., 43.

Vins blancs, produits par 2/5 sémillon, 1/5 sauvignon, 2/5 courbin et chalosse (ce dernier tend à disparaître). Ces vins se distinguent par une belle couleur paille clair, un bouquet très-agréable et du moelleux dans les premiers crûs de la commune où la cueillette est faite avec soin; prix de primeur pour les 1ers crûs, de 350 à 850 fr.; pour les 2es crûs, de 300 à 500 fr.

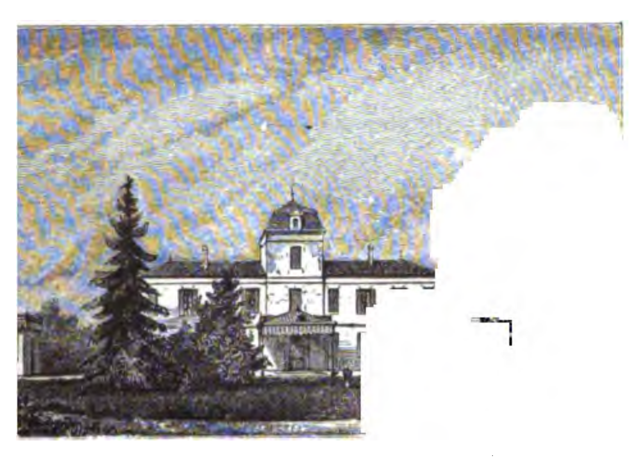
Vins rouges, produits par 2/3 malbec (mauzat), 1/3 merlot (alicante),

de très-bons vins d'ordinaire. Les crûs de Château-Ferbos-Lala-
Château-de-Mauves ,produisent des vins rougest rès-estimés, fins
s.

pêches expédiées sur Bx et sur Paris en grande quantité. —
vaches, la plupart laitières.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
·bos-Lalanette (¹)			*Ch.-de-Mauves* (²) (Dr Moreau)	10	10
z)..............	50	35	*Château-de-Chaval* (Rabion).	»	30
·rre Biarnez)....	»	25	*A Madère* (³) (Gassies).......	»	30



CHATEAU-FERBOS-LALANETTE

M. A. Vergez, propriétaire.

ɔle blanc de Ferbos-Lalanette comprend 22 hect., situés sur de bonnes sol argileux, complantées 2/3 en gros sémillon, 1/3 en sauvignon, le premier partie liquoreuse d'une grande richesse; le second, le corps et la finesse. ıs intelligents qui président à la culture de ce vignoble, à la cueillette du vinification, le crû de Ferbos-Lalanette a, depuis 1868 et sans interruption, 200 fr. de plus par tonneau que les 1ers grands crûs de Cérons; sa production ; 35 à 40 tonneaux.

de Ferbos-Lalanette possède, en outre, l'ancien vignoble rouge de Mme veuve ans des alluvions à fond de graves complantées des meilleurs cépages et d'une ıct. Ce vignoble produit de 50 à 60 tonn. d'excellent vin rouge d'ordinaire.

u-de-Mauves, dont nous donnons ci-après le dessin, est cette habitation, ·dure, qu'aperçoit le voyageur à gauche de la gare de Podensac, quand le train rdeaux sur Agen. Le domaine dépendant de ce petit castel en est séparé par ınd sur de belles croupes graveleuses. M. le Dr Moreau, devenu propriétaire après le décès de son beau-père, on a agrandi le vignoble par l'achat d'une es vignes de MM. Péringuey, Dubois et autres. Comme la qualité des vins de épend autant des soins apportés à la cueillette qu'au choix des cépages et à l, M. le Dr Moreau a mis à contribution tous les perfectionnements possibles plus intelligents pour la vinification de ses vins blancs, classés au rang des de la contrée.

ns rouges récoltés dans les graves et provenant de cépages de premier choix, ıe riche couleur, beaucoup de finesse, une longue tenue et une séve particu- t rechercher des consommateurs.

ıe de Madère comprend 53 hect. dans Podensac, et comme dépendances ; de pins dans Illats et Virelade, et 8 hect. de prairies et de vignes rouges à lensac. Le vignoble blanc de Madère se compose de 12 hect., situés en graves, sémillon, sauvignon et courbin. Il produit un des meilleurs vins blancs de

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
A Belly-Maucouade (Pichauzel)	»	40	*A Boisson* (P. Ducau)........	»	10
A Madère (Adr. Poissonnier).	»	12	*Au bourg* (C. Biarnez).......	»	6
Id. (Rousseau)	»	8	Id. (Dorgueilh).........	»	3
A Larouquey (Aug. Darlan)..	»	10	*A Caillourouley* (Dauty).....	5	5
Id. (Vve Jean Arnaud).	»	15	*Au Port* (Bordessoules)......	4	4
A Pinau (Jean Ducau).......	»	10	*Clos Yon* (Rivière)...........	10	»

Une cinquantaine de petits propriétaires font 2 à 5 tonn. r. ou bl.



CHATEAU-DE-MAUVES

M. le docteur Moreau, propriétaire.

Curé : Pierre Recoulès. — ***Vicaire :*** Vernhet.
Maire : Jean Azembat. — ***Adjoint :*** P. Ducau.
Juge de paix : Joly.
Juges suppléants : J. Azembat, Ducau.
Greffier : Gaston, à Landiras.
Notaire : H. Ducau.
Huissier : Pierre Ducau.
Gendarmerie (brigade de).
Postes (receveuse des) : Mme Vve Froger de Léguille.
Percepteur : Fourault.
Contrôleur des finances : Duvigneau.
Syndic des gens de mer : Dorgueilh jeune.
Instituteurs : frères de la Société de Marie (95 élèves).
Institutrices : sœurs de l'Immaculée Conception (49 élèves); Mlle Dubois (36 élèves).
Médecin : F. Pichauzel.
Sages-femmes : Mme Ducau, Mme Lacassagne.
Vétérinaire : Jean Azembat.
Sapeurs-pompiers : commandant, Poissonnié; lieutenant, P. Mothes.
Cercle : cercle Mothes.
Société de secours mutuels : société de Saint-Jean, prés. : P. Mothes (115 memb.); société de Saint-Pierre, prés., Dupuy (60 memb.); société de Saint-Paul, prés., P. Ducau (110 memb.).
Aubergiste : J. Pourquey.
Banquier : Dorgueilh (Berot).
Barriques (fabricants de) : Barreyre Jeanty, Fourtillot, Loste, Médeville, Pourquey.

Bateliers : Baillet, Daney, Domy aîné, Duret, Larrieu, et plusieurs autres moins importants occupant une quarantaine de bateaux.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Dorgueilh, Poissonnié aîné, Poissonnié jeune.
Bois (marchands de) : Ant. Bordes, Bordessoules, Fonteyraud frères.
Bouchers : Jeanty Blaise, Lamy, Romegoux.
Boulangers : Cazalis, Civrac, Duprada, Lagarde, Bernard Dorgueilh.
Cafetiers : Bordelles fils, Firmin, Mothes.
Carriers : Baron, Chèvre.
Chandelles (fabricant de) : Denis Bourdieu.
Chapeliers : Guinguet, Saint-Espès.
Charcutiers : Ducros, Fournier, Théodose.
Charpentiers : Bordelles, Ducau, H. Mothes.
Chaudronnier : Marcadier aîné.
Chaussures (marchands de) : Courtieu, Picard fils, E. Poissonnié.
Chaux et briques (fabricants de) : Aug. Chassaing, Jean Jean frères.
Chiffons en gros : Duclos, S. Soubiran.
Cire et miel (fabricant de) : Soubiran.
Commissionnaires en marchandises : Bordes fils, J. Calsat.
Confiseurs-liquoristes : Lillet frères.
Cordiers : Dubois, Mesplède père et fils.
Couteliers : Daumy, Rolle.
Denrées coloniales : Beaupuy, Cazalis, Civrac, Laforgue jeune.
Draps et mercerie : Eug. Baron, Vve Bitot.

ınd de) : Castera.
cant de) : Mme Azembat.
rruriers : Buisson, Mothes.
ines : Civrac, Ducau, Dorgueilh, ..éon Lagarde.
des Voyageurs, Mme Bernard, Vve Ducau.
rant : Beaupuy.
ıron.
structeur de) : Ant. Mothes.
lorgueilh fils, Lillet frères.
Aries, Laillon.
: Marquis, Cam. Viala.
llation des) : J. Jasseau.

Sabots (fabricants de) : M. Matelot, B. Tourteau.
Selliers-bourreliers : Baron, Tinet père et fils.
Vins (négociants en) : Aris, Bordessoules, J. Mages, Moreau, J.-J. Pouchan, Rivière.
Voitures publiques : service pour Landiras, Lataste.
Foires : troisième mardi de janvier, mars, avril, mai, juillet, août, septembre, octobre, décembre, 22 février, 6 juin, 25 novembre.
Foire aux chevaux : 25 novembre.
Fête locale : premier dimanche de septembre.

NATS. — 540 h. — 760 hect. — 17 m. d'alt. à Arbanats. — -O. de Podensac; 28 k. au S.-S.-E. de Bx. — **B.** : au N.-O., par ı N., par la Garonne; à l'E. et au S.-E., par Virelade; au S., par ıel; à l'O., par Portets. — **Arr.** par la Garonne. — **Ch. de fer** - **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne. — **Ch. d'int. c.** d'Arba- int-Michel. — **B. de P.** : Podensac. — **B. T.** : Podensac. — Arbanats, Capitayne, Carros.

accidenté : au N.-E. et à l'E., palus; à l'O., croupes graveleuses sablonneux; au centre, sur la pente qui sépare les palus du erre argilo-calcaire. — **Sous-sol** : à l'E., argile; au centre, ossier; à l'O., graves et alios.

n du sol : vig., 440 hect.; ter. lab., 50; prés et pât., 52;); pins, 50; acacias, 10; oseraies, 15; landes, 4; domaine de ol bâti et j., 14; ch., 20; ruiss., 41.

uges, produits par 3/5 malbec (mauzat), 2/5 merlot et autres olorés, souples et droits de goût; prix de primeur, 300 à 450 fr.

lancs, produits par 4/5 sémillon, 1/5 sauvignon et autres ssez fins; prix de primeur, 400 à 600 fr.

: 103 vaches, la plupart laitières.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Vins rouges En graves	Vins rouges En palus	Tonn. vin b.
ferme princi- Château-de- (1) (Joseph on-Latour)...	35	300	50
E. Péringuey)	10	80	10
Lachatre)....	5	7	8
afitte Bérot).	7	»	»
ellineau)....	5	5	»
A. Bahougne)	6	»	4
uvidal)......	5	»	4
. Subervie)..	5	»	4
eanty Mouras)	»	6	3

	Vins rouges En graves	Vins rouges En palus	Tonn. vin b.
Au bourg (A. Subervie)	6	»	»
A Capitayne (B. Subervie)	6	»	3
A Teychon (Dubroca)...	8	8	3
Id. (Descats)......	10	»	5
A Bel-Air (Lafontaine)..	15	»	7
A Capitayne (P. Blancan)	12	»	4
Id. (Just. Blancan)	12	»	4
Au bourg (A. Laulan)..	15	»	3
Id. (Basset fils)...	8	»	2
Id. (Grassian).....	6	»	3
A Viaud (Jeanty Tècheney)................	»	8	3

taine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn. r. ou bl.

ə Dubourg.

Adjoint : Descat.
Secrétaire-instituteur : Jouan (26 élèves).

---

nnons ici le rendement complet de ces deux vignobles assis sur les communes ıt d'Arbanats, répété à Virelade.

Institutrices communales : sœurs de Saint-Joseph (34 élèves).
Société de secours mutuels : prés., Jouan (47 memb.).
Aubergistes : Belloc, Lafitte.
Boucher et marchand de moutons : Bouzerant.
Boulangers : Monnereau, Noël.
Charpentier : Gabourin.
Denrées coloniales : Bertruc, Chassaing, Vve Técheney.
Forgerons : Dubaron, Grassian.
Mercier : Baptiste.
Fête locale : le deuxième dimanche d'août.

BARSAC. — 2,891 h. — 1,449 hect. — 20 m. d'alt. dans le Haut-Barsac et 11 m. au bourg. — 38 k. au S.-E. de Bx, par la Rte Nle. — **B.** : au N., par Cérons; au N.-E. et à l'E., par la Garonne; au S., par Preignac et Pujols; à l'O., par Pujols et Illats. — **Arr.** et limité par la Garonne, au N.-E. et à l'E.; par le Ciron au S.-E. — **Ch. de fer** de Bx à Cette. — **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne. — **Ch. d'int. c.** du port de Barsac à Saint-Symphorien, de Barsac à Illats. — **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg** important et assez bien bâti. — **Port** sur la Garonne, à l'embouchure nouvelle du Ciron. — **Vill. pr.** : Lapinesse, Jeanlève, Gravas, Simon, Andoise, le Grand-Cartey. — **Moulins** importants sur le Ciron.

Sol divisé en terrains argilo-calcaires, en terrains graveleux sur fond de rochers et en palus sur fond alluvial.

Division du sol : vig. bl., 753 hect.; vig. r., 139; prés, 350; ter. lab., 25; sauss. et oser., 20; sol bâti et j., 59; ch., 47; riv. et ruiss., 56.

Vins blancs, produits par 1/2 sémillon, 1/4 raisimotte, 1/4 sauvignon (toutes les jeunes plantations sont faites avec 2/3 sémillon, 1/6 sauvignon et 1/6 raisimotte), très-réputés, chauds, corsés, capiteux, très-parfumés et assez fins, ils ont aussi dans les bonnes années et dans les crûs où la vinification est faite avec soin, le moelleux, la liqueur et la douceur des vins de Sauternes.

Vins rouges, produits par 3/4 malbec (cahors), 1/4 merlot et cabernet, ordinaires, gén. récoltés dans les palus de Barsac; prix de primeur, de 300 à 450 fr. On remarque cependant dans les graves quelques plantations de vignes rouges, établies suivant le système médocain. Nous signalerons, sous ce rapport, le crû de Nairac dont les vins sont très-estimés et atteignent les prix des crûs bourgeois de Médoc.

Fruits : pêches très-renommées de 1re qualité, expédiées sur Bx et sur Paris. — **Foins** excédant un peu la consommation locale.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

VINS BLANCS 1ers CRUS

	Tonneaux vin b.
Château-Coutet (héritiers du marquis B. de Lur-Saluces)	40
Château-Climens (1) (Alfred Ribet)	30

(1) Le Château-Climens, acheté par M. Alfred Ribet en 1871, est depuis cette époque l'objet d'importantes améliorations qui porteront sa production moyenne à 40 tonn. lorsque tout le vignoble sera en rapport. Ce vignoble, situé dans le Haut-Barsac sur de magnifiques croupes argilo-calcaires, est divisé en trois clos faisant suite les uns aux autres et séparés le premier des deux autres par la maison d'habitation. Il a une étendue de 27 hect., complantés pour les 4/5 en sémillon et pour 1/5 en sauvignon et muscade. Inutile de faire l'éloge des vins de Climens, leur ancienne réputation et la faveur dont ils jouissent dans le commerce de Bordeaux nous en dispensent.

2mes CRUS, OU BOURGEOIS SUPÉRIEURS (1)

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
-Broustet (Vve H. Moller)	30	*Château-Pernaud* (2) (Tenré fils)..	25
[illegible]illou (1) (L. Sarraute).	20	*Crû Carle* (René Destrac)........	8



CHATEAU-CAILLOU

M. L. Sarraute, propriétaire.



CHATEAU-PERNAUD

M. Tenré fils, propriétaire.

[illegible]

2mes CRUS OU BOURGEOIS SUPÉRIEURS *(suite).*

	Tonneaux vin b.
Château-Cantegril (1) (Ballande)..	12
Clos Bonneau (Dufour)...........	10
Doisy Védrines (Boireau fils frères)	25
Doisy Gravas (Dubroca frères)...	25
Doisy (Daine)..................	6
Ch.-Nairac (Brunet-Capdeville)..	6
Roumieux (Dubourg)............	6
A Lapinesse (Th. Lacoste).......	8
Au Piéda (Pinsan)...............	15
Château-Dudon (Pichard)........	10
Château-Suau (Vve Paris)........	2
Ch.-de-Rolland (2) (Froidefond)...	25
Château-Prost-Jeanlève (Boireau frères)........................	15
Ch.-Quitteronde (R. Sarraute)....	15
Grillon, ancien Lacombe (Labarthe)............................	8
Ménota (Laborde Pascal)........	10
Mercier (Publicain Destanque)...	8
Hallet (Ducaule Laguerre).......	10
Piot (Glaëne)...................	10
A Lapinesse (Pontalier)..........	10
Id. (Pascaud Mamou).......	6
Id. (Boireau Latrésotte)....	6
Beaulac (Barbe frères)...........	10
Bouillot (Roustaing).............	10
A Mathalin (Lussac).............	5
A Labouade (Ferrand)...........	6
A Pléguemate (Dugoua)..........	8
A Plantey (Dubroca).............	6

VINS ROUGES DU BAS-BARSAC ET DES PALUS

	Tonneaux vin r.
Chât.-Nairac (Brunet Capdeville)	12
A Couladan (héritiers marquis B. de Lur-Saluces)...............	50
Château-de-Rolland (Froidefond).	25
Labouade (Ferrand).............	25
Au bourg (Boireau fils frères)...	25
Château-Prost (Boireau frères)...	10
Au bourg (Jér. Destrac).........	6
A Tucau (Bert fils)..............	6
A Pléguemate (Lalande)..........	20

Une cinquantaine de petits propriétaires du Haut et du Bas-Barsac font de 1 à 5 tonn. r. ou blanc.

Curé : Bernard. — *Vicaire :* Déjean.
Maire : Boireau.
Adjoints : Jérôme Destrac, Bernard Dufour,
Notaire : Barreyre.
Huissier : Bonnefond.
Médecins : Bernadet, Mozaïko (homéop.).
Sages-femmes : Mmes Blanchereau, Boireau.
Instituteurs : frères de la Société de Marie (154 élèves).
Instituteur libre : Destang, Haut-Barsac (40 élèves).
Institutrices communales : sœurs de Saint-Joseph (81 élèves).
Institutrices libres : sœurs de Saint-Joseph (46 élèves). Pensionnat séparé, offrant un des établissements les plus confortables du département. Orphelinat et salle d'asile situés dans les bâtiments de l'externat.
Cercles : cercle de l'Union, cercle de la Concorde, club des Amis.
Sociétés de secours mutuels : société de l'Assomption; prés., Garbay; société de Saint-Jean, prés., Piganeau; société de la Fête-Dieu, prés., Escarpit; société de l'Ascension, prés., Recazein; société de Saint-Pierre, prés., Nercam.
Fanfare : directeur, Debans (30 memb.).
Aubergistes : Cazeaux jeune, Frézal.
Barriques (fabricants de) : Boireau frères, J. Boireau fils frères, Castex, Justin Ferbos, Froidefond, Gaussem frères, Piganeau.

---

argilo-calcaire, très-élevé, sont consacrés à la vigne blanche et complantés pour les 3/4 en sémillon et pour 1/4 en sauvignon et raisinotte.

Cet excellent crû, abandonné à l'époque de l'invasion de l'oïdium, a été durant quelques années réduit presque à néant et oublié du commerce. Les plantations qui viennent d'y être faites et les soins parfaits apportés à sa culture l'ont déjà rétabli dans son ancienne splendeur et sa production moyenne ne tardera pas à atteindre 30 tonn. Ses vins, récoltés et soignés comme dans les 1ers crûs de Sauternes, se distinguent par un moelleux et une liqueur remarquables, et peuvent déjà rivaliser avec les 1ers crûs de Barsac. Nous pouvons dire dès aujourd'hui que 8 tonn. 3/4 (récolte de 1869) ont été vendus en juillet 1871 à raison de 3,500 fr. le tonn.

(1) Le Château-Cantegril, détaché en 1854 du Château-Myrat, comme le confirme un jugement du Tribunal civil, en date du 24 décembre 1862, présente aujourd'hui une chartreuse, dernier reste d'un château fortifié qui a joué autrefois un rôle militaire. Il appartint au duc d'Epernon, puis aux seigneurs de Cantegril; l'un d'eux épousa une demoiselle de Myrat et fit bâtir le Château-de-Myrat actuel. Plus tard, le Château-Cantegril appartint à M. Ségur-Montagne et changea souvent de propriétaire avant d'arriver dans la famille Ballande. Le domaine qui entoure ce vieux manoir est clos de murs et a une contenance de 20 hect., dont 14 environ sont consacrés à la vigne blanche et produisent un vin très-fin, très-estimé en Belgique et dans le Nord. Le reste du domaine est en prés artificiels et jardins anglais, avec verger produisant de magnifiques pêches.

(2) Le Château-de-Rolland commande deux magnifiques vignobles situés dans Barsac et occupant 20 hect. Le vignoble blanc, situé sur des terres argilo-calcaires ou argilo-graveleuses

Ardura (syndic), Comet, Ferbos, aîné, Jeannin jeune, Roux, Bautache, Arrouais aîné, H. Arrouais, jeune, Jamet.
ntrepreneurs de) : Mallet, Merlet.
s et merrains : au bourg, Boireau Destrac; au port, Baudas, Berna-

Charretier, Simon.
: Despujos (Cadet), Despujos (Pautanque, Felon, Loubrie, Mercier, à Lapinesse, Bernadet.
et verres (entrepositaire de) :

uiles et chaux (fabricant de) :

Cazeau aîné (café de la Concorde); *e* (café de la Marine); Vve Peintre.
Dufour frères.
· Espaignet, Jules Roulin.
: Cazeau, David.
s : Couture, Frézal.
Lacoste.
er : Lacoste.
: V. Berruet.

Denrées coloniales et mercerie : Moriac, David.
Draps, nouveautés et mercerie : Bernatet, Mlle Gassies: Vve Lacoste.
Farines et grains : Dorgueilh, Dorneau et Cie.
Ferblantiers : Cazeaux, Matolot.
Forgerons-serruriers : Dubrey, Michel Signé.
Hôtel : H. Pascaud.
Maréchaux-ferrants : Boy, Tapie.
Menuisiers : Corlieu, Ragot, Soubiran.
Merciers : Nercam, Bernadet.
Pâtissiers : Colon, Peintre fils.
Peintres-vitriers : Chaumon, Descamp.
Pharmacien : Vacher.
Porcelaines, verres : Castex.
Scierie mécanique : Dorgueilh, usine à Pernaud.
Tailleur (marchand) : Blanchereau.
Teinturiers : Estef, Demelle et Destanque.
Vins (négociants en) : Boireau frères, H. Clissey, S. Dugoua, Froidefond, Gaussem.
Foire : premier lundi de mai.
Fêtes locales : le 30 avril ou le dimanche suivant, et le dimanche qui suit le 1er septembre.



CHATEAU-DE-ROLLAND

M. Froidefond, propriétaire.

)S. — 981 h. — 2,117 hect. — 38 m. d'alt. au chât. de Budos; chât. de Jamart; 63 m. à Paulin. — 12 k. au S. de Podensac; 10 k. de Barsac; 3 k. à l'O. de Sauternes. — **B.** : au N., par Pujols;

---

ité moitié en sémillon, moitié en muscat, raisimotte et sauvignon; il produit des eux et très-estimés. Le vignoble rouge, situé sur des terres fortes, gén. argilo-calpe aussi 10 hect. complantés en 3/4 malbec, 1/4 merlot, cabernet et autres cépages; des vins qui se rapprochent beaucoup du type de Saint-Emilion. Le reste du ntient 4 hect. en prés et agréments.

à l'E., par Bommes et Sauternes; au S., par Léogeats et Balizac; à l'O. et au N.-O., par Landiras. — **Arr.** par le Ciron et ses affluents le ruiss. de Fombanne, dont la source très-abondante fait marcher un moulin, 500 m. après son point de départ, et le ruiss. de Tursan qui sépare Landiras de Pujols. — **Source** ferrugineuse à Lantrès. — **Ch. d'int. c.** de Barsac à Balizac et plusieurs chemins vicinaux. — **B. de P.** : Preignac. — **B. T.** : Preignac. — **Vill. pr.** : le bourg, Fombanne, Lapeyrouse, les Mouliés, Paulin.

Sol varié : au S. et au S.-E., terres sablo-graveleuses; à l'E., sur les bords du Ciron et à l'extrémité N. de la commune, sables; à l'O., vers le bourg et au centre, sol sablo-argileux. — **Sous-sol** : au S., à l'E. et au N., du sable; vers le bourg et Fombanne, de la pierre, à une petite profondeur, gén. exploitée en moellon.

Division du sol : pins et semis, 637 hect.; chênes, 180; landes, 190; acacias, 100; vig. en joual., 515; ter. lab., 159; prés, 184; pât., 40; marais, 33; aulnaies, 8; sol bâti et j., 24; ch., 40; ruiss., 7.

Vins blancs, produits par 3/4 sémillon, 1/4 sauvignon et johannisberg, assez corsés, liquoreux, aromatisés, constituant de petits vins fins très-agréables; prix de primeur, 300 à 700 fr. le tonn. selon les années et selon les crûs.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec (mauzat); 1/4 courbin ou tripet, 1/4 crabutet ou merlot, corsés et colorés, bons ordinaires, au-dessus de leur réputation; prix de primeur, 300 à 400 fr.

Les vignes rouges sont gén. cultivées dans les parties graveleuses et les vignes blanches dans les parties argileuses.

Bétail : 80 vaches, dont les produits, veaux ou lait, sont portés à Bx. — **Céréales** : 3/4 froment, 1/4 seigle, ne suffisant pas à la consommation locale.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.	Hectares.
Château-Pinguet, clos d'Armajan (Léon Bacque)..	3	16	84
Au bourg (G. Batailley)...	4	10	27
A Lapeyrouse (Brun fils)..	4	10	10
A Lioï (B. Moynet).......	5	8	40
A Blanque (P. Darthial)..	6	6	30
A Louchet (G. Brun)......	4	6	16
A Médouc (A. Dupuy)....	8	2	56
A Paulin (A. St-Blancard)	6	4	37
Au Carpia (Descacq).....	2	8	27
A Dubourdieu (M. Dubourdieu)..................	3	5	29
A Lapeyrouse (P. Boireau)	4	4	13

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.	Hectares.
Au Marot (B. Clavié).....	8	»	16
Au Marot (Lafon).........	3	6	14
Au Chot (R. Lacoste).....	2	5	19
A Cazenave (P. Roumazeilles)....................	3	3	6
Au Fuit (N. Darraba).....	»	6	16
A Sauboua (Tauzin)......	6	1	20
A Fombanne (P. Tauzin)..	2	6	12
Id. (A. Tauzin)......	3	7	20
A Lantrès (P. Larroque)..	»	»	69
A Briet et Verdu (J. Dutrénit)................	»	»	30
A Pourrière (A. Lacoste).	»	»	32

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn., rouge ou blanc.

Curé : Moreau.
Maire : Guill. Batailley.
Adjoint : Jean Dubrey.
Instituteur communal : Doucet (49 élèves).
Institutrice communale : Mme Doucet (40 élèv.).
Médecin : Moynet.
Vétérinaire : David.
Aubergistes : Courbin, Couronnat, Lantrès, Vidal.
Bois (marchand de) : Arn. Batailley.
Boulangers : Mounissens, Paubert, Tauzin.
Charpentiers : Danglade père et fils, Duron.
Charron : Castaing.
Denrées coloniales : Danglade, Mounissens, Paubert père.
Draps : Paubert père.
Forgerons-serruriers-maréchaux : Descoubes, Duron, Patachon.

pert : Guill. Batailley, ancien du Cadastre.
›ssans, au moul. de Budos.
ıand de) : Saint-Blancard.

Foire : peu importante, le 12 mars.
Fêtes locales : saint Pierre (29 juin); saint Romain (24 novembre) ou le dimanche suivant.

NS. — 1,221 h. — 582 hect. — 17 m. d'alt. — 35 k. au S.-S.-E.
B. : au N., par Podensac; à l'E., par la Garonne; au S., par l'O., par Illats. — **Arr.** par la Garonne, par le ruiss. du Saugenan › Barsac de Cérons et par le ruiss. de la Gargale. — **Ch. de fer** — **Bat. à vap.** du haut de la Garonne. — **R^te N^le** de Paris à B^x agne. — **Ch. d'int. c.** de Cérons à Saint-Michel; de Cérons à **B. de P.** : Podensac. — **B. T.** : à la gare. — **Vill. pr.** : Expert, e Canton, le Paysan, le Puy-de-Cornac.
ı. graveleux; à l'O., quelques parties sablonneuses; à l'E., des lant la Garonne. — **Sous-sol** pierreux dans la plus grande la commune, graveleux au centre et à l'O. Pierre à moellons lans trois carrières principales.
ın du sol : ter. lab., 30 hect.; vig., 332; prairies, 23; sauss. et oseraies et ormes, 30; bois de pins, 16; acacias, 80; riv., 20; ıl bâti et j., 10.
lancs très-renommés, se distinguant par beaucoup de finesse et ant longtemps. Ils sont produits par 3/4 sémillon, 1/4 sauvignon ; prix de primeur, 400 à 1,000 fr. pour les 1ers crûs; 350 à 800 fr. ^s crûs; les 1869 ont été vendus, au bout d'un an, jusqu'à 1,100 fr.
ıuges pour la consommation locale, produits par 2/3 malbec et classés dans les bons ordinaires.
pois, pêches et cerises portés à B^x en grande quantité. — 2 vaches, la plupart laitières.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
lvimont (Courty)..	»	25
ɔiné (Mme Paillard)	»	10
ʟataste frères)....	10	40
édeville Caubillon)	15	30
aulin Pardiac)....	»	10
(Cadichon Médeville).........	»	25
ertrand Gaubert).	40	»
A Expert (L. Mentille).......	15	30
A Caulet (Ducau Lafretey)...	10	20
A Huradin (Elie Gillard)....	»	15
A Paysan (Pierre Loubrie)..	»	18
Id. (Vve Lataste fils)...	»	10
Id. (Lataste fils)........	»	8
Au Canton (Expert Marin)...	10	10

2mes CRUS

	Tonneaux vin b.
ıtaste Dauphin jeune)	15
ıtaste Finot).........	12
anglade Dauphin)....	12
(Nercam Arnaud)....	20
allant jeune dit Cadichon).	18
illard Branque)......	12
Auguste Ducau)......	12
eille Fort)..........	8
ıcques Treille).......	10
A Expert (Dorgeuilh)...........	10
Id. (Expert Ratier).........	8
Id. (Expert Laforge).......	8
Au Peyrat (Dubourdieu).........	8
A Freyron (Jeanty Bayle)........	15
Id. (Cadichon Gallant)......	15
Au Puy de Cornac (E. Charrille)	20
Id. (Vincent cadet)........	15
Id (Expert France)........	12

	Tonneaux vin b.
Au Puy de Cornac (Expert Bonaparte)	8
A Caulet (Guillaume Ducau)	20
Id. (Ducau Poulard)	10
Id. (Dubourdieu Caphérot)	15
Id. (Pierre Expert)	15
A Maliver (Expert Tatille)	8
A Expert (Pauly)	18
Id. (Expert)	12
A Canton (Grossard)	6
A Paysan (Bonnefon)	10
A Paysan (Claverie)	5
A Barthé (Ligoure)	5
A Menaud (Chaigneau)	12
Id. (Emile Gaston)	8
Au Puy de Cornac (Expert-Auguste Farsit)	6
Id. (Expert Quètre)	5
Au Château-du-Seuil (Vve David)	6
Au bourg (Lacouture)	8
A Caulet (Lataste Dauphin aîné)	8

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

Curé : Belougne.
Vicaire : Lalande.
Maire : Expert Laforge.
Adjoint : Pierre Expert.
Instituteur communal : Rousseau (64 élèves).
Institutrice communale : Mme N. (50 élèves).
Institutrices libres : sœurs de l'Immaculée Conception (64 élèves) ; même ordre, école libre (20 élèves).
Sage-femme : Mme Barreyre.
Société de secours mutuels : société de Saint-Pierre (29 juin), prés., A. Aubin ; société de Saint-Pierre (1er août), prés., Come.
Barriques (fabricants de) : Ardouin, Guill. Chaigneau, P. Grossard, Pierre Loubrie, J. Pourquey.
Bateliers : Jér. Ducau, Martinot Martin, J. Merle.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Jean Gaston, P. Peyronnin.
Boulangers : Désir Lamothe, Lamothe fils.
Briques et tuiles (fabricant de) : B. Gaillard.
Carrier : Jean Noël.
Charpentier : Jean Expert.
Charrons-forgerons : Désir Doulou, Cadet Pourquey.
Denrées coloniales : Vve Expert, Abel Médeville.
Hôtel : Martin Cazeaux (hôt. du Luxembourg).
Scierie-mécanique : J. Barreyre.
Vins (négociants en) : Honoré Expert, Expert-Laforge, P. Grossard, J. Lataste, Grossard fils aîné.
Marché : tous les jours dans la saison des petits pois et des cerises.
Foire : le 7 septembre.
Fête locale : saint Martin (11 novembre) ou le dimanche suivant.

GUILLOS. — 469 h. — 2,267 hect. — 71 m. d'alt. près l'église. — 20 k. au S.-S.-O. de Podensac; 37 k. au S. de Bx. — **B.** : au N., par Cabanac et Saint-Michel; à l'E., par Landiras; au S., par Origne et Louchats; à l'O., par Villagrains et Cabanac. — **Arr.** par un petit affluent du Ciron, le ruiss. de Tursan qui limite la commune au S. et par la Barbouse qui prend sa source à Guillos et se jette dans la Garonne à Virelade. — **Ch. d'int. c.** de Portets à Guillos; de Cabanac à Balizac; de Landiras à Hostens. — **B. de P.** : Landiras. — **B. T.** : Podensac. — **Lagune** vaste et profonde à Troupins, d'environ 12 hect. de superficie. — **Vill. pr.** : Guillos, le Lipousin, le Brot, Guillaume.

Sol gén. sablo-graveleux, plus ou moins fertile, offrant vers l'O., les parties les moins graveleuses et les plus productives de la commune. — **Sous-sol** : à l'E., graves; à l'O., alios ou tuf, à environ 60 centimètres de profondeur.

Division du sol : pins et semis, 1,745 hect.; taillis de chênes et pins, 162; ter. lab., 215; vig., 32; prés, 50; pât., 9; lagunes, 16; ch., 28; sol bâti et j., 10.

Vins blancs d'enrageat, vendus de 25 à 30 fr. la barrique, nus, ne suffisant pas à la consommation locale.

Céréales : seigle, maïs, millet, millade et **légumes** ne suffisant pas à la consommation locale. On récolte en petits grains la moitié environ de ce qu'on récolte en seigle.

ace bovine, 40 bœufs, 28 vaches, la plupart bretonnes; les veaux à deux mois. — *Race ovine*, 2,130 brebis réparties sur environ c. On trouvait il y a quelques années plus de 4,000 brebis dans ne. — **Abeilles** : 105 ruches en activité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin b.	Hectares.		Hectol. blé.	Tonn. vin b.	Hectares.
Courbin)...	50	»	136	*A Loste* (J. Carreyre, géomètre)	50	5	75
Dubourg)..	60	3	120	*A Guillaume* (Et. Peys)..	50	2	63
n Carreyre).	45	3	92	*Aux Pierrots* (Vve Fleuran).	30	2	50
H. Nonciet).	40	2	67	*A Peysot* (Carreyre, cap.).	40	4	53
n Carreyre,				Id. (C. Bourrillot)..	20	5	12
....	35	5	93	*Au bourg* (Guill. Dulou).	50	»	70

ine de petits propriétaires font de 10 à 20 hectol. et ont de 10 à 40

e.
Peys.—*Adjoint* : G. Nonciet.
rétaire : Mlle Passère, école ons, 30 filles).
lage, Riset.
u père et fils.

Forgerons : Dulou, Larouy.
Géomètre : J. Carreyre.
Menuisier : Jean Carreyre.
Foire : 10 avril.
Fête locale : 10 novembre ou le dimanche suivant.

. — 1,607 h. — 2,923 hect. — 30 m. d'alt. au Hillot. — 7 k. ensac; 34 k. au S.-S.-E. de Bx. — **B.** : au N., par Podensac et E., par Barsac et Pujols; au S., par Budos et Landiras; à l'O., chel et au N.-O., par Virelade. — **Arr.** par la Gargalle, qui se Garonne à Cérons. — **Source** au bourg, donnant 100 hectolit. — **Ch. de gr. com.** de Podensac à Sore. — **Ch. d'int. c.** de Preignac; d'Illats à Bommes et Villandraut; d'Illats à Barsac; rons. — **B. de P.** : Podensac. — **B. T.** : Cérons. — **Vill. pr.** : uil, Brouquet, Condrine, Escales, le Basque, le Merle, la auzin.

: au N. et à l'E., terres argilo-graveleuses; au centre, terres , terres sableuses. — **Sous-sol** pierreux au N.-E. et au S.; le bourg; graveleux au N. et au centre; carrières de pierres tées au S.-O.

du sol : pins et semis, 1,357 hect.; acacias, 110; chênes, 60; ; vig. en joual. ou en plein, 785; prés, 160; pât., 24; landes, 20; 29; ch., 66; ruiss., 2.

ns récoltés dans les graves et les terres fortes, de cépages liquoreux et parfumés, ressemblant assez à ceux de Podensac; ur, 350 à 450 fr. le tonn.; ils atteignent en vieux, jusqu'à 700 fr. leurs crûs. — Ceux [illegible] dans les [illegible] t se vendent, de 200 à 300 fr. le tonneau. — **Vins rouges** roduits par [illegible], 200 à 400 fr., [illegible] [illegible]. [illegible] vaches [illegible] [illegible] bœufs [illegible] [illegible] retus.

Volailles diverses, 4,000 têtes dont une partie est expédiée sur Bx.

Abeilles : 130 ruches en activité. — **Pommes de terre** expédiées sur Bx.

Fruits : cerises et pêches de primeur, expédiées sur le marché de Cadillac, produisant 2 à 3,000 fr. par an.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Hillot et à Callac (Taffard).	10	50
Au Basque (Bernard Ducau).	5	15
A Cantau (Paul Baillon).....	10	15
A Ardennes (E. Dutauzin)....	10	10
Au bourg (Dubrey Dubrille).	4	20
Id. (Dubourg-Larroudey)	3	12
Id. (Ducau Jeanty).....	3	12
Id. (Avezou)..........	3	12
Id. (Destrac-Cadillac)...	2	8
Côtes Cérons (Cazeau Cazalot)	2	8
A la Béousse (Daney)	»	15
A Bronquet (Dubourg-Larrat aîné)....................	3	7
A Haurat (Barth. Boireau)..	2	8
Au Basque (Ducau Drole)....	2	10
Au Merle (Dubourg-Larrat jne)	2	8
Id. (Dubourg-Ricaud cadet).............	2	6
Id. (Jean Ricaud)......	2	4
A Lionne (Dubourg-Lionne aîné).............	2	8
Id. (Dubourg-Lionne jne)	2	8
Au bourg (Dubrey Miron)...	2	8
Id. (Désir Vincent).....	2	8
Id. (Bernadet).........	2	6
A Jaussens (Lalande-Lapave).	4	20
A Bronquet (Lalande Bernard)	2	6
Id. (Cazeau)...........	2	10
Au Basque (Jean Ricaud)....	2	6
A Condrine (Ducau Baston)..	3	8
Id. (Dorgueilh).........	2	8

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Condrine (Paguenaud).....	2	4
A Barrouil (Cindrey frères)..	2	10
Id. (Cindrey Cadichon).	2	10
Id. (Lalande-Lapignouye)	2	6
Id. (Paguenaud).......	2	6
Id. (Bahans frères).....	2	6
Id. (Bahans jeune).....	2	6
Id. (Lafosse)..........	2	6
A la Tuilière (Lacoste)......	2	10
A Sablère (Ducasse Bernard)	2	10
Id. (Ducasse-Courdouney)............	2	8
Id. (Labbé)............	2	6
A Barraille (Dubreil-Expertille.......................	2	10
Au Tauzin (Tauzin-Pistolan).	2	12
Id. (Tauzin-Charille)...	2	4
Id. (Lalande-Jauriac)...	2	5
Au bourg (Destrac Laroche).	2	10
Id. (Dubourg-St-Jean)..	2	8
Id. (Dubourg-Pontet)...	2	6
Au Bourriet (Cantau Désir)..	2	12
A Escalès (Lapujade)........	5	15
Id. (Cantau Jeanty)....	2	12
Id. (Tauzin-Daurat)....	2	12
Id. (Dubrey frères).....	2	12
Id. (Danglade-Pécha jne)	2	8
Id. (Danglade - Pécha aîné)............	2	8
Id. (Jean Canteau).....	2	6
Id. (Vincent Ménoton)..	2	5

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn. rouge ou blanc.

Presque tous les propriétaires de cette commune possèdent une plus ou moins grande quantité de bois.

Curé : Aug. Troupenat.
Maire : Bernard Ducau.
Adjoint : Bernard Lalande.
Secrétaire-instituteur communal : Viucens (69 élèves).
Institutrices communales : sœurs de l'Immaculée Conception (67 élèves).
Percepteur : Dando.
Contributions indirectes : receveur, Martin.
Médecin : Paul Baillon.
Sage-femme : Marie Destrac.
Société de secours mutuels : société de Saint-Jean-Baptiste, prés., Bernard Ducau (160 memb.).
Cercle : prés., Lalande (30 memb.),
Aubergistes : Destrac, Dugoua, Labaure.
Bœufs (marchands de) : Dubroca, Lafosse.
Bouchers : Ducourneau, Duprat.
Boulangers : Destrac, Dubos.
Charron : Dugoua.
Denrées coloniales : Dubos, Dugoua, Dulou, Jasson, Lasserre.
Draps et nouveautés : Ferrand.
Forgerons-maréchaux : Bourricaud, Destrac Laroche, Destrac Jeanty.
Tuiles et briques (fabricants de) : Darraba dit Bicotte, Ducau.
Foires : 29 mars, 17 août.
Fête locale : le 16 août.

LANDIRAS. — 1,785 h. — 5,975 hect. — 46 m. d'alt. à Boiste. — 12 k. au S.-S.-O. de Podensac; 10 k. à l'O.-S.-O. de Barsac; 40 k. au S. de Bx. — **B.** : au N., par Saint-Michel et Illats; à l'E., par Pujols; au S., par Budos

ı l'O., par Origne, Guillos et Cabanac. — **Arr.** par deux Ciron; le ruiss. de la Mouliasse ou de Larrec qui traverse le uiss. de Tursan qui sépare Landiras, d'Origne, de Balizac et **Ch. de gr. com.** de Podensac à Sore. — **Ch. d'int. c.** de ıbanac et à Langon; de Landiras à Guillos et à Hostens; de nt-Michel et à Portets; d'Illats à Villandraut. — **B. de P.** — ns. — **Bourg** assez important. — **Vill. pr.** : Batsères, Boiste, anine, Marron, Menon.

: à l'E., terrains argilo-calcaires; à l'O. du bourg, terrains ı argilo-graveleux; à l'extrémité O., sables plus ou moins **Sous-sol** : à l'E. et au centre, pierres; à l'O., graves, et à ., sable ou arène.

du sol : vig. en joual. ou en plein, 826 hect.; ter. lab., 312; ns et semis, 3,057; landes, 700; chênes, 500; acacias, 122; sol ; ch., 75; ruiss., 7.

ges et blancs analogues à ceux d'Illats. Les vins rouges sont à l'O. du bourg sur les fonds argilo-graveleux et sont un peu ceux d'Illats; les vins blancs sont récoltés à l'E. du bourg sur ilo-calcaires.

ace bovine, 400 vaches, la plupart laitières. — *Race ovine*, dont les agneaux gras sont vendus environ 12 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.	Hectares.
ls (Mme Vve ffard)	10	30	450
le Chalup)	4	20	158
(L. Bacque)	5	16	54
du Hamel)	5	10	364
. Baquey)	6	25	34
Dutauzin)	10	10	112
ortet - Meunier) (1)	6	6	100
Lafitte)	2	12	20
Boiste)	2	10	30
Aux Plantes (R. Angigot)	2	8	20
Id. (Bedouret)	2	10	6
Au Portail (Vve Cantau)	2	8	24
Au Druc (Elie Moura)	5	15	24
Aux Artigues (L. Déjean)	3	15	50
Id. (Daraba fils jne)	2	8	20
Id. (Déjean dit Lassus)	2	8	10
A Carpoula (Caubit frères)	4	15	25
Id. (A. Dutrénit)	2	8	24
Ch.-Landiras (A. Bordes)	4	8	86

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.	Hectares.
(Vve J.-B. ...)	3	8	16
ys (F. Dubé- ...)	4	10	52
enne (Alex. ...)	4	8	25
euf (A. Sar- ...)	»	8	9
s (A. Martin)	2	6	25
A Boiste (G. Chauché)	2	8	20
Id. (J. Trénit)	4	8	10
Aux Loups (Ulysse Ducau)	2	6	22
A Manine (B. Champagne)	4	8	42
Id. (P. Champagne)	3	8	56
A Arrose (J.-I. Dutrénit)	5	»	57
A Batsères (Et. Dubourg)	5	15	64
Id. (Clare Carreyre)	3	8	30
A Maron (A. Duprat)	4	10	25

ıe de M. Lhortet-Meunier comprend 100 hect. divisés comme suit : prairies, rouges ou blanches, 12; bois de pins, d'acacias, de chênes et châtaigne-vignes blanches, situées sur des coteaux argilo-calcaires, complantés en ıx, produisent un des meilleurs vins de la commune. Les vignes rouges, sur -argileux ou argileux à fond pierreux sont complantées en malbec (mauzat), ancin.

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.	Hectares.
A Fourcq (A. Lacassagne)	4	4	29
Au bourg (J. Dubernet).	3	6	40
Id. (Michel Moura).	3	7	25
Id. (A. Pinoguet)..	2	8	20
La Couleyre (Gassion fres)	2	7	31
Au Haut (A.-L. Amanieu)	2	8	31
Id. (Jean Amanieu)	2	6	28
Au Haut (Amanieu, meunier).	2	8	25
A Jamnets (J.-J. Cantau).	3	7	34
A Menon (A. Martin)....	4	8	34
Id. (A.-J. Ricaud)..	3	7	22
Id. (R. Ricaud)....	3	7	23
Id. (A. Auguin)....	2	6	31
Id. (J. Dutrénit)...	»	»	303

Une soixantaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn., r. ou bl.

Curé : Bonnet.
Maire : Dominique Dutrénit.
Adjoint : Jean Ricaud Laffitte.
Secrétaire : Louis Amanieu.
Instituteur communal : Jean Anglade (112 él.).
Institutrice communale : Mme Gaston (56 él.).
Notaire : Bernard Dureau.
Médecin : Jean-Numa Dutrénit.
Société de secours mutuels : prés., J. Anglade (100 memb.).
Cercle : cercle des Platanes, prés., Louis Amanieu (25 memb.).
Aubergistes : Bacquey, Blanchard, Payri.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Darcos et Trénit.
Bois (marchands de) : Brosson aîné, Dugoua, Dupeyron.
Bouchers : Massies, Redon.
Boulangers : Daney, Dandonneau, Lacoste.
Charpentiers : Dugoua, Ferbos, Gallès.
Charron : Tauzin-Villas.
Denrées coloniales : Lacoste, Roulard.
Forgerons : Darraba, Dulou, Gallès.
Géomètres-experts : Louis Amanieu, Champagne.
Maréchaux-ferrants : Dulou, Laborde, Vidal.
Menuisier : Peyri.
Meuniers : Amanieu, au moul. de la Mouliasse; Roumegoux, au moul. de Manine.
Tailleurs (marchands) : Cazeaux, Dutauzin, Jacomet.
Briques, tuiles et chaux (fabricants de) : Ant. Camps, Darraba dit Bicotte, Elie Moura.
Foires : 3 février, deuxième fête de Pâques, deuxième fête de Pentecôte et 11 novembre.
Fête locale : saint Martin (11 novembre).

PORTETS. — 1,906 h. — 1,549 hect. — 9 m. d'alt. — 7 k. au N.-O. de Podensac; 25 k. au S.-S.-E. de Bx. — **B.** : au N. et à l'E., par la Garonne; au S.-E., par Arbanats; au S., par Saint-Michel, et à l'O., par Saint-Selve et par Castres. — **Arr.** par la Garonne. — **Ch. de fer** du Midi. — **Bat. à vap.** — **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne. — **Ch. d'int. c.** de Portets à Guillos. — **B. de P.** : Castres. — **B. T.** : à la gare de Portets. — **Bourg** important. — Deux **ports** sur la Garonne : le port communal et le port de M. Séguineau. — **Vill. pr.** : Chaÿ, Courneau, Grand-Abord, Darroubin, Gueydon, Lamotte. — Ile de Portets d'environ 100 hect.

Sol : au N., des alluvions; au S., un plateau élevé, sablo-graveleux, et sur les pentes qui séparent les alluvions du plateau, des terres fortes argilo-calcaires ou argilo-graveleuses. — **Sous-sol** sableux sur le haut plateau, pierreux sur sa déclivité.

Division du sol : ter. lab., 90 hect.; vig., 796; prés, 125; chênes, 30; pins, 300; acac. et chât., 9; oseraies, 16; aubarèdes, 20; sol bâti et j., 43; ch., 47; ruiss., 79.

Vins de graves, produits par 2/3 malbec (mauzat), 1/3 merlot, cabernet (vidure), sém de larrivet, etc., se distinguant par une jolie couleur, de la finesse, du corps et du bouquet; ils se vendent, de 300 à 450 fr. Le crû de Château-Lognac, cultivé à la façon du Médoc, a obtenu jusqu'à 800 fr.

Les **vins** récoltés dans les terrains argilo-graveleux ou partie en palus et partie en graves sont moins fins; prix de primeur, 300 à 400 fr.

Vins de palus tendres et assez colorés; prix de primeur, 250 à 350 fr.

Petits pois dont on exporte pour plus de 50,000 fr. par an. — **Fruits** : pêches et chasselas expédiés sur Bx en grande quantité.

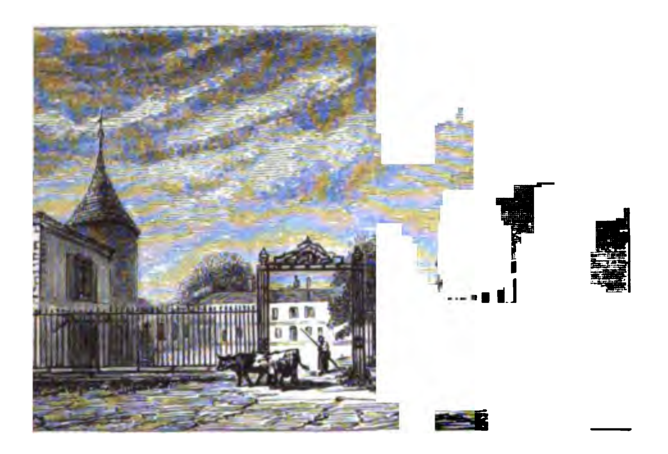
PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRU EXCEPTIONNEL

	Tonneaux vin r.
nac (¹) (Séguineau de Lognac)	50

1re CATÉGORIE

	Tonneaux vin r.
Portets (²) (Séguineau ;)	50
³) (Miocque-Balarac)	15
u)	18
›urneau)	20
rphelinat)	10
.-J. de Lacaussade)	18
ontaine)	8
Camiran)	12
ouis Dert)	12
Mongenan (Vve Dugnes)	7
rdillot (Mlle Adèle	40
A Gueydon (Bignon)	30
Id. (Labet)	10
Id. (Jean Filatreau)	8
Id. (Eloi Napsans)	6
A Cluchon (Jeanty Labuzan)	15
Id. (Jean Pourquey)	12
Id. (Jean Dulou)	8
Id. (Pierre Lartigue)	8
Au Courneau (J. Dutor Labuzan)	12
Id. (Jean Labat)	6
Id. (Cadiche Labuzan)	6
Id. (Bernard Labuzan)	6
Id. (Ménet Labuzan)	6



CHATEAU-DE-PORTETS

M. Séguineau de Lognac, propriétaire.

ɜ Lognac comprend 33 hect. de vignes, sur des croupes argilo-graveleuses, n cabernet-sauvignon, merlot, verdot, cabernet gris (carbouet), malbec et ›s vignes, absolument cultivées comme celles du Médoc, produisent des vins ıent par du corps, de la finesse, une jolie couleur et un bouquet très-agréable. ›n primeur, de 500 à 800 fr.

ıe du Château-de-Portets comprend 66 hect. de bois, 17 hect. de prairies, 3 hect. 17 hect. de vignes, situées en palus et en excellentes terres bâtardes.

ne de Cabannieux, dont nous donnons ci-après le dessin, comprend 16 hect., nt un très-joli vignoble en voie d'agrandissement, entièrement situé en anté de cépages de premier choix, et produisant un des meilleurs vins de ›e distinguant par une jolie couleur, beaucoup de finesse et d'agrément. La) a été payée, au commencement de 1873, 950 fr. le tonneau par une des sons de Bordeaux. Quand toutes ses vignes seront en rapport, ce crû produira eaux.



DOMAINE DE CABANNIEUX

M. Miocque-Balarac, propriétaire.

2me CATÉGORIE

	Tonneaux vin r.
Au bourg (Chéri Descacq)	100
Id. (Pierre Lapeyre)	25
Id. (J. Labuzan)	25
Id. (Michel Boutinon)	20
Id. (Baron)	12
Id. (Bernède)	10
Id. (Lafage)	8
Id. (Duboscq)	8
A Doms (Petiton Dubourg)	10
Id. (J.-B. Dubourdieu)	6
A Cluchon (Latapie)	12
Id. (Lamothe)	12
Id. (Pierre Napsans)	8
Au Grand-Abord (Jean Descacq)	30
Id. (Jean Chauché)	25
Au Grand-Abord (André Lalanne)	20
Au Chày (André Labuzan)	25
Id. (Mathieu Labat)	8
Id. (Guill. Labat)	8
Id. (Jean Busquet)	8
Id. (Julien Boutelou)	8
A Darroban (J. Dubrey)	15
Id. (R. Lamothe)	15
Id. (Jean Gillard)	12
A Darroubin (G. Labuzan)	30
Id. (Jules Beaumartin)	25
Id. (Jean Andrille Labuzan)	15
Id. (Me Lavau)	10
A Papoula (Chéri Labuzan)	6

EN PALUS

Au bourg (Calvé)	30
Id. (J.-B. Dubourdieu)	30
Id. (Saint-Lannes)	30
Au bourg (Gourg)	30
Id. (Hippolyte Pepin)	25
Id. (Pierre Carreaud)	10

Une quarantaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn., en graves ou en palus.

Curé : Pierre-Isidore Sarrail.
Vicaire : Arnaudin.
Maire : Jean Lapeyre fils.
Adjoint : Jean-Chéri Descacq.
Secrétaire-instituteur communal : J. Barbe (61 elèves).
Instituteurs libres : petits frères de Marie (80 élèves).
Institutrices communales : sœurs de la Doctrine chrétienne (57 élèves).
Institutrices libres : sœurs de la Doctrine chrétienne (30 élèves, dont 16 pensionnaires).
Notaire : G.-O. Duballen.
Conduct. des ponts et chaussées : C. Dubuisson.
Médecins : J. Briol, Barth. Rencontre.
Sages-femmes : Vve Lamothe, Mme Vidal.
Sociétés de secours mutuels : société des Vignerons (saint Vincent-de-Paul), prés., Dupuy Tati aîné (140 memb.); société de Saint-Jean, prés., Descamps (60 memb.); société des Femmes, prés., Mme de Camiran (30 memb.).
Cercles : cercle du Progrès, au bourg, prés., Castaigna; cercle de l'Union, prés., P. Lalanne; cercle de la Prospérité, au Grand-Abord, prés., Boucherie.
Agent d'affaires, géomètre : Jean Lapeyre.

·ances : Dubès, J. Lapeyre.
Dépiot, Gallay, Vve Lamothe,
ve Lapeyre.
ricants de) : Bousquet, Bouti-
Jean Lapeyre, Saint-Lannes,

rgeret, Vve Larribal, Plassan.
epreneurs de) : Baron, Pierre
l Técheney.
ıds de) : Beaumartin, Dubour-
in.
ouis Lafon, Aug. Morange,
ıge.
ıugères, Lartigue, Saint-Espès,
eau.
ux : Latier, Mélandy, Réchou.
Courbin, L. Hosteins, Paul

in.
: (fabricant de) : Caillères.
ınt de) : Chéri Lalanne.
outurier, Ducasse.
Bouche, Dubos frères, Dugois
ıud.
Courbin, Ch. Expert.
ıerie, Dubois.
erp fils.

Denrées coloniales : Couturier, Vve Dubourg, Expert, Faye, Vve Larribal, Lartigue, Meynard, Plassan.
Draps et nouveautés : J.-J. Dubourdieu, J.-B. Lannes, Pourquey.
Ebéniste : Courbin.
Farines et grains : Lafisse.
Fers (marchand de) : Léon Pepin.
Ferblantiers : Meynard, Paul Vidal.
Forgerons : Jaunier, Meynard, Pourquey, Saugnac.
Maréchaux-ferrants : P. Ballade, Jacq. Labaure, Saugnac fils.
Menuisiers : Jean Bernède, Arnaud Bernède, Seignouret.
Mercerie : Mme Descamps.
Peintre-vitrier : Hypp. Vidal.
Pharmacien : Duballen.
Plâtrier : Descamps, Prunet.
Porcelaines et poteries : P. Técheney.
Quincailliers : Dubos, Léon Pepin.
Sabotier : Dépiot.
Vins (négociants en) : Boiste, Descamps, Dubourdieu père et fils.
Vimes (marchands de) : Chéri Descacq, Faye.
Foires : 2 septembre, 26 décembre.
Fête locale : saint Vincent (1er septembre).

NAC. — 2,482 h. — 1,326 hect. — 8 m. d'alt. au bourg et 30 m. ıt-Preignac. — 41 k. au S.-S.-E. de Bx; 5 k. au N.-O. de Langon. N.-O., par Barsac; au N.-E., par la Garonne; à l'E. et au S.-E., ne; au S., par Fargues et Sauternes; au S.-O. par Bommes; e Ciron qui sépare Preignac de Pujols et de Barsac. — **Arr.** nne et par le Ciron. — **Ch. de fer.** — **Bat. à vap.** — **Rte Nle** x et en Espagne. — **Rte Dle** de Preignac à Villandraut. — **Ch.** : Langon à Saucats; de Preignac à Saint-Selve et à Gradignan. :. de Preignac à Boutoc, Bommes, Sauternes et Léogeats. — · **B. T.** : au bourg. — **Bourg** assez important et bien bâti. — Boutoc et Arrançon où se trouvent d'excellents crûs, Lamothe

·

varié : au N., au N.-E. et à l'E., terrains d'alluvion; au S.-E., o-graveleuses légères; au S. et au S.-O., terres argilo-grave- fortes, avec ondulations fréquentes, s'élevant insensiblement ɜaux de Sauternes; à l'O., terres sablo-graveleuses plus légères. **l :** argilo-graveleux dans le Haut-Preignac, du côté de Boutoc, etc.; dans le Bas-Preignac, on trouve alternativement l'argile, a pierre dure ou tendre, exploitée.

ı **du sol** : vig. 728 hect.; chênes et pins, 155; prés et pât., 140; ; terr. lab., 55; sauss. et oser., 15; jardins, 40; sol bâti, 34; ss. et riv., 42.

ınca du Haut-Preignac, réputés et vendus comme grands vins auternes, dans la catégorie desquels ils entrent par leur séve, r et leur arome. On y trouve plusieurs crûs classés, et aux Boutoc et d'Arrançon, entre le crû Suduiraut et les communes et Sauternes, une série de petits crûs, qui, quoique non classés,

vendent comme ces premiers. Les cépages et les cultures sont les mêmes qu'à Sauternes.

Vins rouges récoltés dans le Bas-Preignac, gén. dans des terres fortes, estimés comme vins d'ordinaire; ils se vendent en primeur, de 300 à 500 fr.

Bétail : 90 vaches, la plupart laitières.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1er CRU

	Tonneaux vin b.
Château-Suduiraut (1) (Guillot de Suduiraut frères)	100

2mes CRUS

	Tonneaux vin b.
Crû de Malle (Cte H. de Lur Saluces)	45
Château-Montalier-Romer (2) (comte de la Myre-Mory)	30
Château-des-Rochers (3) (Mis de Rolland)	20



CHATEAU-DES-ROCHERS
(2e CRU)
M. le marquis de Rolland, propriétaire.

(1) Le Château-Suduiraut a une très-ancienne réputation, et ses vins ont de tous temps été considérés comme des 1ers crûs. Ils possèdent un arome suave, du moelleux et de l'onctuosité, et se distinguent surtout par une longue tenue et une quantité relativement considérable de vin de tête. Ces qualités sont la conséquence d'un choix irréprochable de cépages, où seuls le sémillon et le sauvignon sont introduits; de terrains essentiellement propres aux vignes blanches, admirablement situés, et de soins aussi intelligents qu'assidus, portés à la culture de la vigne et à la vinification. Ce vignoble comprend 70 hect., gén. tenus au fil de fer et cultivés à la charrue. Ajoutons que la façon remarquable dont ce vignoble est tenu a été hautement proclamée par la Société d'Agriculture de la Gironde, qui, en 1867, a décerné la médaille d'or ministérielle à ses heureux propriétaires. La même année, les vins de Suduiraut obtenaient une médaille d'argent à l'Exposition universelle.

(2) Le domaine de Montalier-Romer, assis sur les communes de Preignac et de Fargues, comprend en totalité environ 110 hect., dont 20, situés sur la limite de la commune de Fargues, sont complantés en cépages blancs de premier choix, et font un des meilleurs seconds crûs du pays de Sauternes. 40 hect., situés en palus et complantés en jouallles, avec le malbec et le cahors, produisent un excellent vin rouge d'ordinaire.

(3) Le Château-des-Rochers a été construit au milieu du siècle dernier par le marquis de Rolland, président à mortier au Parlement de Bordeaux. Le vignoble qui l'entoure vient d'être renouvelé avec tous les soins possibles par le propriétaire actuel, petit-fils du pré-

AUTRES 2mes CRUS OU CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
ie (A. Larrieu).......	100	*A Boutoc* (Latapy, lieutenant de vaisseau)...........	12
Mme de Chalup)......	30	Id. (Lassauvaju-Magey).....	8
osney Daney).........	20	Id (Boyreau Bouyrelot)....	10
e Th. Delbos)........	15	Id. (Lados).................	10
it (Vve Godard)......	12	Id. (Comet)................	8
ary)..................	15	Id. (Pierre Bertin).........	8
x (Bax)..............	12	Id. (Lafon frères)...........	8
(Bursio).............	15	Id. (Bertin cadet)..........	8
ve Guichard).........	12	Id. (Bertin Chevalier)......	7
adonne)..............	10	Id. (Bertin Danniche)......	7
Paris Desjardons)....	8	Id. (Capdeville)............	6
dé)..................	6	*A Arrançon* (Lahiteau)..........	6
rmes (Mme Vve Apiau)	5	Id. (Marquette fils).........	6
(*) (Aug. Lafon-Bertin)	15	Id. (Marquette cadet)......	6
abre)................	15		

IS ET PAYSANS DU CENTRE DE LA COMMUNE FAISANT DES VINS BLANCS ORDINAIRES
VINS ROUGES, DONT LA PLUS GRANDE PARTIE SERT A LA CONSOMMATION LOCALE

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
(Despujols)...........	8	*Au Puch* (Lahiteau).............	10
ve Duron)............	7	Id. (Dubrey)...............	6
toudès Labarbète). ...	7	*A Médudon* (Patachon)..........	10
Comet Cadet).........	7	Id. (Huillet frères).........	8
ernard Comet).......	7	Id. (Léglise)...............	6
ouis Comet)...........	6	*A Lagarengue* (Dufour dit le Moine)	10
Ant. Pinsan).........	10	Id. (Lahiteau Paillot).......	6
acint. Pinsan)........	7	*Au bourg* (Lanneluc-Sanson).....	8
ésir Pinsan).........	7	Id. (Dubourg).............	8
toireau)...............	7	Id. (Grenier)...............	8
lavier)................	7	Id. (Lasseville).............	8

taine de petits propriétaires font de 2 à 5 tonn.

S PRODUISANT DANS LE BAS-PREIGNAC DES VINS ROUGES BONS ORDINAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
de la Myre-Mory).....	70	*Chât.-des-Rochers* (Mis de Rolland)	12
s (Despiet)...........	40	*Au bourg* (Despujols)............	18
onne)................	25	Id. (H. de Valens)..........	15
(Mme Vve Apiau).....	20	Id. (Lacoste frères).........	10

ine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn.

ade.
oh Gemin.
it. Beguey, Lafon aîné.
ur. Gemin.
mmunal : Tauzin (135 élèves).
mmunale : Mlle Bellot (47 élèv.).

Institutrices libres : sœurs de Saint-Joseph (63 élèves).
Notaire : Latapie.
Agent-voyer : Ern. Brunet.
Médecin : Darbon.
Sage-femme : Mme Chaumont.

---

und; il se trouve entièrement situé sur un sous-sol de rochers, dans un terrain graveleux. Ces conditions et un choix irréprochable de cépages font que les eau-des-Rochers réunissent toutes les qualités des grands vins blancs. Nous ils ont un cachet particulier qui leur fait tenir le milieu entre les vins de Sau-ix de Barsac et qui leur a valu d'obtenir à l'Exposition universelle de 1867 une gent comme le Château-Suduiraut. Ce crû, qui ne figure pas sur les anciennes s, possède aujourd'hui une grande réputation, qui augmente chaque jour à es vins sont plus connus.
de Lafon-Bertin (Auguste), d'Arrançon, comprend 7 hectares situés partie à crû de Pugneau, partie à Sauternes, à l'ancien crû d'Arche et partie au milieu l'Yquem. Ses vins, récoltés avec le plus grand soin, obtiennent depuis quelques êmes prix que les 1ers crûs de la contrée.

Sociétés de secours mutuels : société du Saint-Esprit, prés., Triat; société de Saint-Clair, prés., Duffour; société de l'Assomption, prés., Alex. Pinsan.
Barriques (fabricants de) : Léglise, Alexandre Pinsan, Plantey.
Bateliers : Triat, Ligoure, Labrousse.
Bois (marchand de) : Moura
Bouchers : Chartiers, Ferrière, Gaubert.
Boulangers : Fréd. Bordeaux, Avril, au Puch; Lassauvaju, Orière, Bérisson.
Briques, tuiles et chaux (1) : usine des Rochers à M. le marquis de Rolland.
Cafetiers : Dufau, Gaillard.
Chapeliers : Valade, Vigourous.
Charcutiers : Dufau, Ligoure.
Charpentiers : Lamothe, Alex. Pinsan, Eug. Pinsan, Pinsan cadet neveu.
Chaudronnier : Belobre.
Confiseur : Colomb.
Cordier : Cazade.
Cordonniers : Bourbon, Saint-Bellies.
Courtiers en vins : Dupouy.
Denrées coloniales : Ducayron, Armand Lacoste, Ligoure, Robert.
Draps et nouveautés : Delcros, A. Pinsan.
Farines et grains : Ulysse Clignac.
Ferblantiers : H. Pinsan, Rieu.
Forgerons-serruriers : Bertin, Eug. Dubray dit Blazin, Ducayron, Durou.
Hôtel : Nora.
Maréchaux-ferrants : Amanieu, Duhanteau.
Menuisiers : Gaillard, Gaillard-Laroche, Raynald, Bobelet.
Meuniers : Dorgueilh, au moul. de Pernot; Doumiu, au moul. de Lamothe; Lahiteau, au moul. de Sauge.
Peintres-vitriers : Chaumont, Lescure.
Pépiniéristes : Gaubert et Merle.
Pharmacien : Coquet.
Quincailliers : Ducayron, Girardeau.
Sabots (fabricants de) : Dufau, Lassauvaju.
Sellier-bourrelier : Tinet.
Vins et spiritueux (négociants en) : Ulysse Clignac, Huillet, Lasseville aîné, Lasseville jeune, Patachon, Plantey et Massebœuf, Thèse.
Voiturier : service pour Villandraut.
Fêtes locales : 1er juin, 1er septembre.



USINE DES ROCHERS

M. le marquis de Rolland, propriétaire.

PUJOLS. — 823 h. — 753 hect. — 21 m. d'alt. à Mareuil. — 38 k. au S.-S.-E. de Bx; 5 k. au S.-S.-O. de la st. de Barsac; 4 k. au N.-O. de Sauternes. — **B.** : au N., par Illats et Barsac; à l'E., par Preignac et Bommes; au S., par Bommes et Budos; à l'O., par Budos, Landiras et Illats. — **Arr.** par le Ciron et ses affluents le ruiss. de Larrec qui passe à côté du bourg et le ruiss. de Tursan qui sépare Budos de Pujols. — **Sources** importantes à Lamagnon, sur la rive gauche du Larrec, au point

(1) M. le marquis de Rolland vient de donner à l'industrie céramique un grand développement par la création de deux usines dont l'une, dite tuilerie mécanique de la Gironde, est située à la Bastide Bordeaux et l'autre plus importante, dite usine mécanique à vapeur des Rochers, située à Preignac, offre des produits qui rivalisent avantageusement avec ceux de Marseille et de Monchanin en Bourgogne.

ette dans le Ciron. — **Ch. de gr. com.** de Barsac à Budos et ; de Langon à Cabanac et à Saucats; de Preignac à Gradignan. — : Preignac. — **B. T.** : Preignac. — **Vill. pr.** : le bourg, Mareuil, os, le Blanc, le Pingua-Ménot.

)lonneux au S. et à l'O.; argilo-calcaire vers le bourg, au N. et ıa commune. — **Sous-sol** pierreux; carrières de pierre dure et xploitées au N. et à l'E.; sablonneux et froid dans le reste de la .

on du sol : vig. en joual., 371 hect.; ter. lab., 52; acacias, 125; ; chênes, 25; aulnaies, 6; prés, 57; pât., 16; luz., 6; sol bâti ch., 18; ruiss., 7.

ılancs gén. très-agréables, produits par 2/3 sémillon, 1/3 sauvignon otte; ceux des parties N. et E. de la commune sont fins, parfumés, ., se rapprochant beaucoup, dans les 1ers crûs de la commune, de Barsac, et se vendant, de 800 à 1,200 fr.; les crûs secondaires ıt de 500 à 1,000 fr. Les meilleurs quartiers pour le vin blanc reuil, Jean-Dubos, le Blanc, le Pingua.

'ouges produits généralement par deux cépages appelés vulgaire-.s le pays, tripet et picard; quelques autres cépages entrent bien omposition des vignobles, mais leur présence sera plus sensible enir qu'aujourd'hui même. Ces vins ont cependant une belle cou-ız de corps et point de terroir; la plupart sont un peu durs par peu de soin apporté à la vinification. Il est probable que l'intro-les cépages fins, tels que cabernet-sauvignon, merlot et malbec Pouchan donne l'exemple, au Ch.-Lassalle, produira à l'avenir de ı résultats. Les vins du Ch.-Lassalle dont le vignoble rouge a été nt créé, avec des cépages fins, ne peuvent être encore classés; mais lire qu'ils promettent d'être bien supérieurs à ceux de la contrée. constituant un assez bon revenu pour quelques propriétaires.

ı : 211 vaches bretonnes, laitières: veaux, lait et beurre expédiés

ı : pêches de primeur, renommées, gén. expédiées sur Paris, nt environ 8,000 fr. par an, dans l'ensemble de la commune.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
ıt-Robert (Poncet-jeune)............	»	75
'odet (Poncet-Deville	»	15
l (¹) (Lacoste-Mic).	»	10
'Minjon-Guiasse)...	»	12
'lle (Pouchan)......	25	10
c (L. Cadillon fils)..	»	12
A Mareuil (Etienne Audine).	»	6
Id. (Boireau)...........	»	6
Id. (Cheveau-Chevalier)	»	6
Id. (Gérard)...........	8	8
Au Pingua (Giral frères)....	»	6
Id. (Noël Fourcade)....	»	5
A Lamagnon (Jeannon-Guiasse)..................	»	10

ımaine de Lacoste-Mic comprend 20 hectares dont 4 sont consacrés aux acacias, :ies, 7 aux bois de pins et 6 aux vignes. Le vignoble, situé sur des coteaux argilo-près de Barsac et du clos Saint-Robert, est complanté en cépages de premier vins, récoltés avec un soin tout particulier, sont des meilleurs de la commune, à ceux de Barsac.

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Jean-Dubos (Bonnet)......	»	6
Id. (Arnaud-Lacoste)...	»	8
Id. (Couture)..........	»	8
Id. (Arnaud-Dupart)...	»	10
Id. (Pierre-Claverie)...	»	6
Id. (Lacoste-Paté)......	»	6
A le Blanc (Gassion)........	»	5
Au bourg (Lacoste-Pésiquau frères).................	»	6
A Videau (Jean Escudey)....	»	8
Id. (Taudin)..........	»	8
Id. (Béguerie)..........	»	8
Au Tauzin (Miran frères)...	10	10
Au Cap de Ile (Ant. Clavères).	6	»
Id. (Dumeau)..........	»	6
A Menaud (Arnaud-Lacoste).	8	»
Id. (Lacoste cad. frères)	4	4

Environ vingt-cinq petits propriétaires font de 1 à 4 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Patrouilleau.
Maire : Guiasse.
Adjoint : Pierre Lacoste.
Secrét.-instit. communal : Sauzet (38 élèves).
Institutrice communale : Mme Sauzet (28 élèv.).
Sage-femme : Mme Boireau.
Sociétés de secours mutuels : Union et fraternité, prés., Jean Guiasse (80 memb).; Société Philanthropique, prés., Fourcade (100 memb.)
Agent d'assurance : Jules Clément (la *Confiance*).
Aubergistes : Lafon, Minsan, Roumegoux.
Bois (marchand de) : Partarrieu.
Cafetiers : Brousse jeune, Marsan.
Chaux (four à) : Théodore Lacoste.
Denrées coloniales : Bompar.
Meuniers : Malagarie, fermier de M. de Pontac, au moulin de Lassalle.
Vins et fruits (négociants en) : Lacoste-Mic et Cie.
Foires : 12 avril et 14 septembre.
Fête locale : 1er août.

SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET. — 203 h. — 1,893 hect. — 32 m. d'alt. à l'église; 52 m. à Brande. — 8 k. au S.-O. de la gare de Podensac; 26 k. au S. de Bx. — **B.** : au N., par Portets, Arbanats et Virelade; à l'E., par Illats et Landiras; au S., par Landiras; à l'O., par Saint-Morillon et Saint-Selve. — **Arr.** par la Barbouse qui traverse le bourg. — **Ch. d'int. c.** de Podensac à Cabanac; de Portets à Guillos; de Gradignan à Preignac; d'Arbanats à Saint-Michel; de Cérons à Saint-Michel (en cours de construction). — **B. de P.** : Podensac. — **B. T.** : Cérons.

Sol gén. sablonneux. — **Sous-sol** graveleux aux environs du bourg; vers les extrémités de la commune, alios à 70, 100 ou 130 centimètres de profondeur.

Division du sol : pins et semis, 1,540 hect.; chênes, 105; landes, 49; ter. lab., 79; vig. en joual., 59; prés, 23; sol bâti et j., 6; ch., 30; ruiss., 2.

Vins rouges et blancs ordinaires ne suffisant pas à la consommation locale. — **Bétail** : 42 vaches laitières dont les veaux sont vendus à six semaines et le lait expédié sur Bx. — **Bruyères** pour litières, vendues en grande quantité au prix de 10 fr. la charrette.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.	Hectares.
A Toëbaërt (de Carayon-Latour).....................	20 (1)	208
A Jeanburn (Jean Dubourg)	4	64
A Peyron (Jean Lafontaine).	4	59
A Guillot (Victor Latapy)...	»	59
Au bourg (Osmin Labuzan).	»	50
A Terrey (Chéri Labuzan)..	»	42
A divers lieux (Em. Labuzan)	»	39
A Cos (André Dillaire).....	»	38
Au Tauzin (Bd Lalande)....	»	35

On compte environ 60 petits propriétaires résidant génér. hors la commune.

Curé : Delsillié.
Maire : Osmin Labuzan.
Adjoint : Guillaume Dubourg.
Secrétaire : Albert Tauzin.
Institutrice : Mme Mercier, école mixte (9 garçons 10 filles).
Fêtes locales : 8 mai, 29 septembre.

(1) Dont moitié rouge.

ıADE. — 699 h. — 1,371 hect. — 15 m. d'alt. — 3 k. au N.-O. ıac; 29 k. au S.-S.-E. de Bx. — **B.** : au N., par Arbanats et la à l'E., par la Garonne; au S., par Podensac; à l'O., par Saint-Saint-Selve. — **Arr.** par la Garonne et son affluent la Barbouse. ɔ **fer,** st. d'Arbanats. — **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne. — :. **c.** de Podensac à Cabanac. — **B. de P.** : Podensac. — **B. T.** : — **Vill. pr.** : Virelade, Lafontaine, Lailley, Lescloupey, Magedoy.

l'E. et au N., palus; dans le reste de la commune, graves ɜ à la vigne et sables complantés de pins et de chênes. — : argileux dans les palus; pierreux du côté des villages de e et Virelade, où la pierre était jadis exploitée comme pierre à ıns le reste de la commune, tuf, alios et graves.

ɔn du sol : vig. en joual., 356 hect.; ter. lab., 145; pins, 375; ɔ4; acacias, 52; prés, 65; sol bâti et j., 19; ch., 48; ruiss., 17.

'ouges, produits par 2/3 malbec (mauzat), 1/3 merlot, cabernet ouet), etc., se divisant en vins de palus et en vins de graves. Ces ;e distinguent par une jolie couleur, assez de finesse et un petit Ce sont de très-bons vins d'ordinaire; prix de primeur, 300 à ɜs vins de palus, couverts; mais relativement assez fins, 250 à ılusieurs propriétaires réunissent les vins de palus et ceux de

ılancs, produits par le sémillon, le sauvignon et la muscadelle, leux et très-agréables; prix de primeur, de 350 à 450 fr.; ils ont bout d'un an, 800 et 900 fr. pour les années exceptionnelles et ers crûs de la commune.

: 70 vaches laitières.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Vins rouges en graves.	Vins rouges en palus	Tonn. vin b.
le - Virelade(1) ırayon-Latour)	35	300	50
(Eug. Périn-.............	10	80	10
cheney (Joseph n de Couderc)	4	6	8
A Magereau (Jasseau). .	»	40	»
A l'Escloupey (Cousseau)	»	12	3
Id. (Et. Lafon). . . .	»	10	»
A Lafontaine (Jean Paguenaud). . .	6	6	»
Id. (Pemerle). . . .	3	»	7

ɔaine de Virelade, dont nous donnons ci-après la vue du château, a une étendue , dont 75 environ sont consacrés à la vigne rouge et blanche; 38 hect. sont situés aves, et 37 dans les palus; les uns et les autres, cultivés avec tous les soins onnent des produits qui sont des plus recherchés de la contrée; ainsi les vins hâteau-de-Virelade ont atteint le prix, très-élevé pour cette commune, de 1,000 fr. et les vins rouges de graves ont atteint, dans certaines années très-bien réussies, ı, jusqu'à 800 fr. Le domaine de Virelade ne se distingue pas seulement par de obles produisant de très-bons vins, on y trouve aussi un riche château entouré ɔarc, d'un bois touffu et considérable, de fertiles prairies et de terres labourables aux fourrages et aux céréales.

ne, acheté 533,135 fr. devant le tribunal de Bordeaux, le 5 novembre 1850, a, depuis ıc, été complètement transformé par les nombreuses améliorations exécutées e direction de son propriétaire, M. Joseph de Carayon-Latour, qui, en quelques a plus que triplé la valeur, en y créant une exploitation agricole modèle, pour us sommes heureux de dire que la prime d'honneur (coupe d'or) lui a été décernée du concours régional de Bordeaux en 1867.

propriété de M. Joseph de Carayon-Latour et celle de M. Eug. Péringuey son les deux communes limitrophes Virelade et Arbanats. Nous donnons ici, pour rendement complet de leurs vignobles.

	Vins rouges en graves.	Vins rouges en palus.	Tonn. vin b.
A Lafontaine (Tapie)...	5	5	4
Id. (Rd Dubès)....	8	4	»
A Lailley (Jean Gaston)	»	35	»
Id. (Etienne Laffite)	»	»	6
Id. (Ravier).......	»	5	10
A Nodoy (Desclaux)....	10	»	3
A Nodoy (Gilles Aubin).	4	5	»
Id. (Jeantonnet Blancan).............	10	»	4
A Barreyre (Lasserre Sérillot).....	6	»	»
Id. (Eug. Guérin).	6	»	»

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn. rouge ou blanc.



CHATEAU-DE-VIRELADE
(EN GRAVES ET PALUS)
M. Joseph de Carayon-Latour, propriétaire.

Curé : Castets.
Maire : Joseph de Carayon-Latour.
Adjoint : Pierre Tapie.
Secrétaire-instituteur : Fr. Delis (47 élèves).
Institut. : Sœurs de Saint-Joseph (33 élèves).
Sociétés de secours mutuels : Société de Saint-Jean, prés., M. J. de Carayon-Latour; vice-prés., Tapie (50 memb.); société de Saint-Pierre, prés., Bahougne (75 memb.).
Aubergistes : Estarguel, Goussan.
Barriques (fabricants de) : Bernadet, Labat.
Briques et tuiles (fabricants de) : Chassaing, Cousseau, Jean-Jean, Marquette, Mélandi. Pouget.
Denrées coloniales : Bahougne, Calsat, Miathe. Tapie.
Forgerons : Calsat, Subervie.
Tailleurs (marchands) : Debande, Goussan.
Fête locale : le 15 août.

CANTON DE SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

9,122 h. — 2,315 hect. — Divisé en 10 communes : Saint-André-de-Cubzac, Aubie et Espessas, Cubzac, Gauriaguet, Peujard, Saint-Antoine, Saint-Gervais, Saint-Laurent-d'Arce, Salignac, Virsac. — **B.** : au N., par le canton de Saint-Savin; à l'E. et au S.-E., par celui de Fronsac; au S.-O., par la Dordogne; à l'O., par le canton de Bourg. — **Arr.** par la Dordogne et son affluent la Virvée, petite rivière canalisée qui reçoit toutes les eaux venant de la côte.

Sol varié et accidenté, gén. sablo-argileux assez fertile sur les plateaux, où l'on trouve aussi quelques landes sableuses; argilo-calcaire sur le

de quelques coteaux, argileux dans quelques vallons, alluvial, , au S.-O. sur les bords de la Dordogne. — **Sous-sol,** alluvial nd sur les bords de la Dordogne; très-varié sur les hauteurs, ternativement la pierre tendre, la pierre à moellon, l'argile, le ios et le sable dans quelques landes.

us pr. :

s rouges, produits gén. par 1/3 malbec (gourdoux), 1/3 merlot, n, verdot et autres cépages, se divisant en vins de palus et vins Ces derniers, légers, agréables et vite buvables, se vendent en elon les années et les crûs, de 300 à 600 fr. et ont obtenu en vieux, et 800 fr. pour les 1ers crûs de la contrée.

s de palus moins fins et plus couverts, se vendent en primeur, années, de 250 à 350 fr. le tonn.

blancs, gén. produits par 9/10 enrageat et 1/10 chalosse ou autres rès-alcoolisés, recherchés pour les opérations; prix de primeur, 80 à tonn., nu.

ales : seigle, froment, maïs, etc., ne suffisant pas à la consom- canton.

umes et **pommes de terre** consommés dans la contrée.

1s et fourrages divers, suffisant à peine à la consommation bauge seule se récolte en excédant.

il : *race bovine,* 14 taureaux, 2,050 vaches, 384 bœufs, 221 veaux s de trois mois, 64 bouvillons. Élève et engraissement des bœufs ucherie; les veaux sont vendus à l'âge de deux à trois mois.

valine employée surtout pour les transports, un peu pour les

ndré-de-Cubzac possède un dépôt d'étalons qui a pris depuis peu grande importance, aussi l'élève de la race chevaline augmente les jours.

ne en très-petite quantité.

cine : 893 cochons, 111 truies, engraissée pour la consommation

line, etc. : 15,000 poulets, 1,700 canards, 700 pigeons suffisant à la consommation locale; les poulets offrent un peu d'excédant.

ulture : 168 ruches en activité.

s : cerises, pêches, pommes, etc., expédiés sur les marchés de Bx rande quantité.

e tendre et **moellons** formant un excellent revenu pour ce i expédie ses pierres jusqu'à Bordeaux

s de pins ou de chênes pour chauffage, suffisant à peine à la tion du canton.

mé, ce canton exporte des vins rouges et blancs, des pierres des moellons, des veaux, quelques vaches ou bœufs gras, un peu t quelques fruits.

on est un des plus, sinon des mieux cultivés du département. it, chez quelques propriétaires, le progrès lutter avec succès

contre la routine qui règne encore en maîtresse absolue dans l'esprit de la plupart des paysans, très-peu ou point instruits.

Rendons ici hommage au Comice agricole, fondé il y a quelques années dans ce canton, à l'influence duquel on doit de nombreuses améliorations apportées à la culture des champs, surtout à la viticulture, améliorations qui ont puissamment contribué à augmenter la valeur et la réputation des vins rouges de cette contrée.

Le **mode d'exploitation** des grands domaines et des propriétés appartenant à de petits bourgeois est varié.

Le métayage est pratiqué, surtout dans le N. du canton, aux conditions du partage égal des dépenses et des revenus de la métairie.

Les grands vignobles rouges sont gén. cultivés par des prixfaiteurs dont les conditions varient selon les propriétés.

Ils ont gén. le logement, un jardin, des terres labourables, dans les rangs de vignes ou ailleurs, qu'ils cultivent en céréales dont ils ont la moitié, une portion de la récolte du vin blanc, en proportion de la vigne rouge qu'ils cultivent, le sarment à moitié, le bois nécessaire à leur chauffage et plusieurs autres petits bénéfices.

Les petites propriétés, très-nombreuses, sont gén. cultivées par leurs propriétaires.

Le fermage n'est presque pas usité.

Le journal de terre vaut 43 ares 76 cent.

Ce canton, essentiellement agricole, offre cependant au chef-lieu un certain mouvement commercial.

Industrie : extraction de la pierre de taille et du moellon.— Fabrication des tuiles et briques, à Saint-Laurent-d'Arce, à Saint-André-de-Cubzac, à Salignac; des barriques, à Cubzac, à Saint-Gervais, à Saint-André-de-Cubzac; des produits chimiques et cristaux de tartre, à Saint-André-de-Cubzac. — Moulins dans la plupart des communes.

Le **commerce** des vins est le seul important.

Le **langage** des paysans est un français corrompu, se rapprochant, dans quelques communes, du langage saintongeois.

Les mœurs et usages des habitants de ce canton n'ont rien de particulier, cependant une tradition locale et religieuse attire les paysans à la métairie de Cabarrieux, à Saint-André-de-Cubzac, où se trouve une chapelle dédiée à Saint-Secaire, dans laquelle on conduit les petits enfants pour leur donner des forces.

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC. — 3,505 h. — 2,315 hect. — 25 m. d'alt. — 23 k. au N.-E. de Bx. — **B.** : au N., par Saint-Gervais et Saint-Antoine; au N.-E., par Aubie; à l'E., par Salignac et Lalande; au S., par Cubzac; à l'O., par la Dordogne. — **Arr.** par la Dordogne. — **Source** importante à Fonboudeau, dont les eaux ont été captées pour doter la ville d'une fontaine à jet continu dont les eaux, très-potables, alimentent un vaste lavoir très-commode. — **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne. — **Rtes Dles** de Libourne au port de Plagne; de Saint-André à Blaye. — **Ch.**

de Saint-André à Salignac; de Saint-André à Virsac et à
n. — **Service d'omnibus** correspondant avec la plupart des
rêtant à Lagrave-d'Ambarès. — **Services de voitures** pour
ourne, Saint-Savin, Cavignac et la Saintonge. — **B. de P.** —
Ville commerçante, animée, éclairée au pétrole; belle promenade
formant un magnifique champ de foire; halle commode. — **Port**
muni d'un quai vertical; l'un des ports du département qui ont
is quelques années, le plus d'importance, son mouvement est
i presque aussi important que celui du port de Blaye. On y
les vins, des pierres, des bois, des tuiles, etc. Le mouvement com-
té, en 1871, de 18,321 tonneaux aux entrées, et de 26,519 tonneaux
s; et, en 1872, de 46,675 tonneaux (entrées et sorties), ce qui le
roisième port maritime du département. Ce port est dû à l'ini-
aux démarches de M. Laurent Courau, membre du Conseil
ce canton. (Voir tome III, notice biographique.) — **Port-Neuf**
xtrémité de la commune, surtout fréquenté par les marchands
Encore aujourd'hui à l'état de nature, il va être sous peu doté
; il est le débouché du ch. d'int. c. de Saint-Savin à Port-
ill. pr. : le Port de Plagne, Calonge, Fonboudeau, Lapouyade,
Peyrelebade, Reden, Terrefort.
é : gén. sablo-argileux sur les plateaux; argilo-calcaire du côté
t à l'O. de la commune; alluvial et très-fertile au S., sur les bords
logne. — **Sous-sol** gén. pierreux au N. et au N.-O.; gén.
ns le reste de la commune.
n du sol : ter. lab., 300 hect.; vig. en plein, 500; vig. en j., 980;
chênes, 15; pins, 30; landes, 10; oser. et sauss., 10; sol bâti
., 70; ruiss. et riv., 110.
ages, produits par 1/4 malbec (gourdoux), 1/4 mancin, 1/4 mer-
ages divers, divisés en vins de palus et vins de côtes. Ces
gers, agréables et vite buvables, se vendent en primeur, de 300 à
n les années et les crûs et ont obtenu en vieux, jusqu'à 700 fr.
s crûs de la commune. Les vins de palus moins fins et plus
vendent, en primeur, de 250 à 350 fr. le tonn.
ancs d'enrageat, recherchés pour les opérations; prix de
80 à 120 fr., nus.
tendres et pierres dures, un des principaux revenus de la com-

31 bœufs, 381 vaches, veaux gén. vendus à l'âge de trois mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
ilh (1) (Hubert-...............	80	80	*A Montalon* (J. Richet)......	30	20
			Id. (Vve Clémenceau)...	20	15

u-du-Bouilh est entouré d'un magnifique domaine, comprenant 28 hect. de
ou blanches, en joual. ou à rangs seuls et 10 hect. de prés qui nourrissent

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Montalon (Vve Gaillard)	10	»
A Bel-Air et Montalon [1] (G. Lansade)	60	»
A Lamothe (Morange)	40	»
Ancienne dépendance du Bouilh (M. Marceau)	15	25
Id. (H. Donis)	15	8
Id. (Degas jeune)	8	»
Ch.-Robillard (Gust. Milhet)	6	12
Au Moulin (Charron et Duranthon)	20	10
Ch.-Lacaussade [2] (Peychers)	30	»
A Calonge (Ménart fils)	15	»
A Calonge (Vve Gabard)	10	»
A Roussillon et Aubie (Jean René)	20	30
Au Tasta (Louis Vivier)	30	10
Au Six (Mondon)	15	10
A la Joie (Donis de Robillard)	20	6
A Rouquette (Peychaud, curé)	10	5
Au Port-Augé (Th. Saujon)	10	5
A l'Abrit (Bertin fils)	15	»
Au bourg (Gelly)	10	20
Id. (Mmes Petit Lovely)	10	20
Id. (Mlle Mailhe)	20	15
A Lagatte (Montangon)	10	»
A Peyrelebade (Vve Guichard)	10	»

EN CÔTES ET EN PALUS

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch.-Gombaud (Mortier père)	120	20
A Jacquet (Larcade)	25	10
A Bécheville (Timur de Marbotin)	20	10
Château-Timberlaye (Léon de Paty)	20	25
A Bonnets (Fr. Donis)	20	25
A la Joie (Richet)	20	»
A Barlet (Firmin Lagrèze)	25	5
A Barlet (Vve Gallouye)	20	»
Au Taupier (Ch. Auber)	10	5
A Perraud (Labrousse)	15	»
Id. (Lagrèze)	10	6
Id. (Giraud)	10	»

EN CÔTES ET SUR LE PLATEAU SABLEUX

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Grand-Lande (Bellue)	10	50
A la Gabeyre (Vve Gelly)	15	35
Au Tasta (Bertin père)	15	10
A Seignan (Amédée Abadie)	10	20
A Lapouyade (Elie Bertaud)	10	20
A la Cabeyre (Bourget)	10	15
A Bonnefond (X. Mortier)	15	5
A Reden (Fr. Frouin)	10	15
Au bourg (Ant. Guibert)	»	15

EN PALUS

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Terrefort (Levreaud aîné)	30	»
Id. (Donis, md de bois)	10	»
A Terrefort et à Lagrèze (Reynaud)	10	7

Une centaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc dans les différentes parties de la commune.

Conseiller général : Lansade.
Conseiller d'arrondissement : J.-M. Castanet.
Curé : Poychaud, archiprêtre.
Vicaires : Miqueu, Fornier.
Maire : Jean-Michel Castanet.
Adjoints : René fils, Vincent Dompey.
Secrétaire : Bergegère.
Collège ecclésiastique de Sainte-Marie : directr, l'abbé Arnaudin, internat (160 élèves), externat (40 élèves).
Instituteur communal : Jamon (129 élèves); le soir classes d'adultes,
Institutrices communales : sœurs de la Sagesse de Nevers (91 élèves).
Institutrices libres : sœurs de la Charite de Nevers (30 élèves), internat (40 élèves), Mme Royé, externat (40 élèves), internat (4 élèves).
Salle d'asile : 60 enfants.
Juge de paix : Voularnières.
Juges suppléants : J.-M. Castanet, Guibert.
Greffier : Abadie.
Notaires : Castanet, Cousteau,
Huissier : Révolte.
Percepteur : Roquillet.
Enregistrement (receveur d') : Marchadier.
Contrib. indir. (receveur des) : Pichon.
Id. (commis à cheval des) : Dulhom.

---

20 têtes de bétail, race bovine garonnaise, croisée avec la race saintongeoise, vaches laitières race bordelaise. Les terres lab., situées entre les rangs de vignes, produisent, année moyenne, 130 hectol. de froment et 300 hectol. de pommes de terre. Les beaux ombrages qui entourent le château en font un séjour délicieux; on y voit les platanes les plus beaux de France. Ce domaine possède des carrières de pierres très-importantes très-estimées, et un appareil pour injecter au sulfate de cuivre les bois de pins destinés à faire des carrassons.

(1) Le crû de Bel-Air et Montalou est assis sur les communes de Saint-André-de-Cubzac et de Saint-Gervais, sur un sol gén. argilo-calcaire, très-élevé et très-bien exposé. Les vignes de ce crû, cultivées avec le plus grand soin, produisent un des meilleurs vins de Saint-André-de-Cubzac, analogue à ceux de Saint-Gervais.

(2) Le Château-Lacaussade, situé à quelques pas de la ville de Saint-André-de-Cubzac, dans une belle position, est entouré d'un magnifique vignoble exposé au S., assis sur un excellent terrain argilo-calcaire et cultivé avec les plus grands soins, aussi les vins de ce crû sont-ils des plus recherchés de la commune de Saint-André.

buralistes des) : Fr. Eyraud,
ì, Maugein.
sées (conducteur des) : Chariol.
Giraud.
ur des) : Naudet.
nployé du) : Bergegère.
ne : prés., le Maire; secrétaire-
ergegère.
Dantagnan fils, Dr Dureau,

Geneuilh, Petit.
Durand.
iers : commandant, Desbordes,
2 pompes.
st. : société la Chorale, prés.,
emb.); société de Sainte-Croix,
rd (100 memb.).
Pichon (25 memb.).
rances : Eyraud (la *Nationale*),
iné (la *Sauvegarde*), Marceaux
ice).
irtharès.
Anselin, Baudreau, Guinodie,
tigue, Marcadey, J. Marche.
ant de) : Guinodie.
uranthon fils et Cie.
ricants de) : Surin, Vergneaud.
iais, Joubert, Labrousse, Plu-
, Roy, Soubrane, Vial et plu-
es moins importants.
repreneurs de) : Massol, Vigé.
uction (marchands de) : Bessède,
Donis.
marchands de bœufs et veaux :
successeur d'Auber, Malbec,
Roy, Vigé.
Berniard, Eyraud, Mondou,
gé.
idré Gabriel (café des Alliés),
urneur (café du Commerce).
afé de l'Union).
opriétaires de) : Duranthon et
Hubert-Delisle, Laporte.
icants de) : Bouchon, Gontier,

abricants de) : Pioceau, Robert.
Donis, Lansade, Reynaud.
Vve Auber, Corantin-Guilhou,
Laurent, Sarrazin.
: Bert, Durand, Gabard, Tou-

afargue aîné, Lafargue jeune,

pôt de) : Michel Marceau.
s-ferblantiers : Allant, Eyraud,
aymond.
os : Laforgue, Montaud.
ceau.
t marchands de chaussures : Clos-
n, Fortin, Nigon, Touchard.

Corroyeurs : Romain Bertin, Eyraud.
Coutelier : Guillot.
Denrées coloniales : Béguin, Bellouard, Eyraud, Ferrand, Gabard, Goursat, Pioceau.
Draps et nouveautés : Beaupertuis successeur de Thiere, Caillaud fils, Descamp, Eyraud, Lansade, Saujon, Vigé.
Fers (marchand de) : Bellouard.
Forgerons : H. Desbordes, Paul Desbordes, Faure, Gabard, Mauriceauneau, Meynard, Savineau.
Grains et farines (marchands de) : Michel Marceau, Ménard, Pioceau.
Horlogers : Bailly, Tabuteau.
Hôtel : Vve Desages (hôt. du Lion d'Or).
Libraire-Papetier : Camescasse.
Maréchaux-ferrants : Barni, Chazarain aîné, Chazarain jeune, Goursat.
Machines à boucher : Savineau frères.
Menuisiers : Gabard, Girault, Jaulhac dit Quemper, Macaire, Touzias, Vigé.
Merciers : Camescasse, Thière.
Papiers peints : Tellier.
Parapluies : Coite.
Parfumeurs-coiffeurs : Gabard, Peyron, Viaud.
Pâtissiers : Abadie, Letourneur, Vigé.
Peaux (marchand de) : Donis.
Peintres-vitriers : Fedèle, Guingand, Horry, Poterie, Tellier.
Pharmaciens : Gaillard, Millepied.
Porcelaines et verres : Ferrand, Gabard, Monteau, Richet.
Poterie (fabricants de) : Touzias père et fils.
Produits chimiques, cristaux de tartre et vinaigres : Page.
Quincailliers : Chauvin, Donis.
Sabotiers : Chauvin, Vve Clostre, Gontier.
Selliers-bourreliers : Gautier, Giboin.
Tailleurs (marchands) : Courdin, Dupouy, Niaud, Saboureau, Sicot.
Tuiles et briques : Dupuy, Pommier.
Vins (commissionnaires en) : Quancard et fils.
Vins en gros : Bessède et Périsson aîné, Dompey, Latour, Ch. Moure, Périsson jeune.
Voituriers : Gelly, service régulier avec la gare de Lagrave, avec Libourne, avec Blaye, avec Saint-Savin. Voitures à volonté.
Marchés : tous les samedis.
Foires : le deuxième samedi de chaque mois, le vendredi-saint, le jeudi-gras, saint André 30 novembre ou 1er décembre, saint Simon 28 octobre, saint Roch 16 août, cette dernière peu importante.
Fête locale : saint André (30 novembre).

!. — **635** h. — **755** hect. — **48** m. d'alt. à la Gruppe. — **4** k. de Saint-André. — **B.** : au N., par Gauriaguet; à l'E., par au S., par Saint-André et Saint-Antoine; à l'O., par Virsac. — a Virvée qui limite la commune à l'E. — **Rte Nle** de Paris à Bx gne. — **Rte Dle** de Coutras à Saint-André. — **Ch. d'int. c.** de a Pont-du-Moron. — **B. de P.** : Saint-André. — **B. T.** : Saint-

Vill. pr. : Aubie, la Gruppe, Puyfort et Espessas ancienne nnexée.

Sol ondulé, tantôt argilo-calcaire, tantôt argilo-sableux. — **Sous-sol** pierreux vers le bourg et Puyfort, sablo-argileux compacte dans le reste de la commune.

Division du sol : vig. en joual., 610 hect.; vig. en plein, 30; prés, 70; bois, 4; landes, 3; sol bâti et j., 16; ch., 21; ruiss., 1.

Vins rouges en petite quantité; il se fait de nouvelles plantations.

Vins blancs, produits par l'enrageat, recherchés pour les opérations; prix de primeur, de 80 à 120 fr., nus.

Bétail : 103 vaches, 46 bœufs. — **Pierres** de taille et moellons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Maçon (Leydet)	»	100
A Bouillas (Duranthon)	20	25
A Soulesse (Micheau)	»	30
Au bourg (Chantecaille)	»	50
Dom. de Veyrette (G. Lansade)	»	30
Au bourg (Blanquère)	»	20
Domaine de Buffau (de Brezets de Boismartin)	»	40
A Espessas (Vve Léopold Clémenceau)	»	25
Au Grand-Chemin (Rullier)	»	50
A Poulu (Pisannis)	»	30
A Puyfort (Leydet Lacroix)	»	25
A la Poste (Arnaud)	»	20
A la Gruppe (Morange)	»	20

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Mazet.
Maire : Ernest Micheau.
Adjoint : Jean Blaquière.
Secrétaire-instituteur : Pétrique fils (29 élèves).
Institutrice : Mlle Dureau (23 élèves).
Carrières (propriétaire de) : Duranthon.
Fête locale : le premier dimanche de juin.

CUBZAC. — 886 h. — 892 hect. — 28 m. d'alt. au bourg. — 3 k. au S. de Saint-André-de-Cubzac; 20 k. au N.-N.-E. de Bx. — **B.** : à l'O. et au N., par Saint-André-de-Cubzac; à l'E., par Saint-Romain; au S.-E., par Asques; au S. et à l'O., par la Dordogne. — **Arr.** par la Dordogne et la Virvée. — **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne. — **Ch. d'int. c.** de Cubzac à Cadillac; de Cubzac à Saint-Romain. — **Services d'omnibus** correspondant avec le ch. de fer, st. de Lagrave-d'Ambarès. — **B. de P.** : Saint-André. — **B. T.** : Saint-André. — **Vill. pr.** : Drouillet, Bicot, le Port et le bourg. — **Pont** suspendu très-remarquable, détruit par l'ouragan du 2 mars 1869, remplacé par deux bacs à vapeur, en attendant la construction d'un nouveau pont métallique tubulaire, sous la direction de M. Allard, ingénieur en chef des ponts et chaussées, et de M. de Sansac, ingénieur des ponts et chaussées.

Sol : au S. et à l'O., profondes terres d'alluvion; au N. et à l'E., haut plateau sablo-argileux, assis sur un banc calcaire considérable de pierres tendres et moellons, en exploitation.

Division du sol : vig. 450 hect.; ter. lab., 90; baugières, 90; prés, 110; sauss. et aubar., 7; sol bâti et j., 28; ch., 20; riv. et ruiss., 97.

Vins rouges, produits par 1/3 mancin, 1/3 merlot et malbec (gourdoux), 1/3 folle noire, cahors, saint-macaire (bouton-blanc), sarsis et verdot; ces deux derniers se trouvent dans les palus; gén. très-colorés, ils se vendent, en primeur, de 200 à 300 fr.

blancs d'enrageat, alcoolisés et très-propres aux opérations; prix eur, de 80 à 140 fr., nus; ils ont atteint jusqu'à 180 fr., et même lans les bonnes années.

l : 57 vaches, la plupart laitières et 17 bœufs. — **Pierres** tendres ›ns expédiés sur Bx. — **Bauge** vendue 80 fr. le journal, sur place. e sera, dans quelques années, remplacée par les céréales ou la ar suite des efforts que fait le syndicat, pour hâter le colmatage iis qui n'offrent plus aujourd'hui, dans le bassin de la Virvée, que

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
le-Terrefort(1)(baron et)	75	50	*A Meillac* (Caillaud fils)	15	4
nge (Milhade)	50	15	*Aux Planquettes* (Quancard)	12	»
da (Saint-Martin)	20	10	*A Bernescut* (Caillaut père)	10	4
t (Teinturier)	10	7	*Au bourg* (Moutard)	12	»
(Clermont)	8	»	*A la Redoute* (Casimir Dureau)	10	5
l (Joubert)	10	»	*Au Sablot* (Barth. Degas)	»	20

EN CÔTES ET EN PALUS

(2) (Louis Levreaud)	50	»	*Au bourg* (Laurent)	12	»
Mallac)	25	10	*Au Port* (Brun)	10	»
'et (Valette)	20	10	Id. (Ch. Moure)	10	»
nefonne (Gaillard)	20	8			

EN PALUS

) (Eyraud)	120	»	*A Conseillant* (Morel)	25	»
Bihour)	60	»	*A Préfin* (Gelly)	20	»
Firmin Lagrèze)	15	»	*A Pétrale* (Gaudrie)	20	»

ıgtaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. en côtes ou en palus.

s.
rre Lestrade.
arthélemy Degas.
P. Frouin.
: Em. Roger (46 élèves).
: Mme Roger (37 élèves).
. mut. : société la Fraternelle, uis Levreaud (105 memb.); société t-Julien, prés., Lestrade (100
aires, géomètre : Lestrade.
: Dubort, Fellen (hôt. de la Dor- g. Morpain, Arn. Normandin.
fabricant de) : Lartigue.

Bâtisses (entr. de) : Morpain.
Bestiaux-veaux (marchand de) : Mondon.
Boucher : Constant-Lacoste.
Boulangers : Brun, Dupont, Moutard, Tizon.
Carrier-Entrepr. : Carreyre.
Carrières (propriétaires de) : Lestrade, Mallac, Valette.
Denrées coloniales : Mme Baudoin, G. Beaumont, Lartigue, Mlle Laurent, Morpain, Mme Plumeau.
Maréchal-ferrant : Flaubert.
Meuniers : J. Frouin, Jacques Frouin.
Fête locale : le 28 août ou le dimanche le plus rapproché.

ıâteau-de-Terrefort commande un domaine de 80 hect., en un tenant, divisés t : vignes rouges, 31 hect.; vignes blanches, 15; prés, 11; terres labourables, 19; rdins, etc., 4. Le vignoble rouge, situé sur le plateau et sur le versant N., composé ent terrain argilo-calcaire complanté en cepages du pays, cultivé avec le plus grand ıira avant peu, quand toutes les vignes seront en rapport, près de 100 tonn. Les s comme les vins rouges du Château-Terrefort sont des plus recherchés de la

maine de Virvée, comprend 15 hect., dont 10, situés en palus, offrent un magniune vignoble parfaitement cultivé et 5, situés en côtes, actuellement consacrés ›s, sont destinés à former un autre vignoble qui, réuni à celui des palus, portera on de ce crû, à 80 ou 100 tonn.
›maine de Porto comprend 30 hect., dont 4 sont consacrés aux bâtisses, jarıl 26 au vignoble, situé sur les bords de la Dordogne et complanté par tiers en ancin et merlot. Ce vignoble, de création récente, est appelé à atteindre, dans nnées, une production moyenne de 150 tonn. d'un vin très-estimé.

GAURIAGUET. — 320 h. — 537 hect. — 48 m. d'alt. à Bichon. — 7 k. au N.-N.-E. de Saint-André. — **B.** : au N., par Cubnezay; au N.-E., par Marsas; au S.-E.; par Salignac; au S., par Aubie; à l'O., par Peujard. — **R^te^ N^le^** de Paris à B^x^ et en Espagne. — **B. de P.** : Saint-André. — **B. T.** : Saint-André. — **Vill. pr.** : Baillargeau, Gueynard et le bourg.

Sol : plateau peu accidenté, sableux ou sablo-argileux. — **Sous-sol** gén. argileux.

Division du sol : ter. lab., 50 hect.; vig. en joual., 362; prés, 98; bois, 3; sol bâti et j., 9; ch., 15;

Vins blancs d'enrageat; prix, 80 à 120 fr.

Bétail : 109 vaches, race limousine ou gattine, 32 bœufs, 18 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
A Gueynard (Chéri Bernatet)....	40	*A Baillargeau* (Fr. Montangon)..	20
Id. (Jean Dupas aîné)......	30	Id. (Faure)................	20
Id. (Vve J. Dupas jeune)...	30	Id. (J. Pelletan fils)........	20
A Fillon (H. Cosson)............	40	*A Bichon* (Sartron)............	35
Id. (Pineau)................	20	Id. (J. Métayer)............	25
A Baillargeau (Vincent Girard)..	30	*A Lanaude* (Laglève)............	20
Id. (L. Sallé)...............	30	*A Mélier* (Mlles Dupuy)..........	20

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 15 tonn.

Curé : Tizon.
Maire : Vincent Girard.
Adjoint : Jean Arnaud.
Secrétaire : Arnaud.
Instituteur : à Peujard.
Vétérinaire : Bardeau.
Vins en gros : Bernatet, Girard.
Fête locale : 22 août.

PEUJARD. — 728 h. — 1,098 hect. — 53 m. d'alt. à la Valade. — 5 k. au N. de Saint-André. — **B.** : au N., par Cubnezay; à l'E., par Gauriaguet; au S.-E., par Aubie; au S., par Virsac; à l'O., par Saint-Laurent; au N.-O., par Cézac. — **R^te^ N^le^** de Paris à B^x^ et en Espagne. — **Ch. d'int. c.** de Saint-André-de-Cubzac à Saint-Savin; de Cubnezay à Saint-Laurent-d'Arce et à Bourg. — **B. de P.** : Saint-André. — **B. T.** : Saint-André. — **Vill. pr.** : Bois-de-Lion, le Roux, la Molière, Soulignac, la Sicarderie, où se trouve la mairie, et Peujard, où se trouve l'église.

Sol très-varié, légèrement ondulé, sableux, sablo-argileux ou argilo-calcaire; les terres fortes dominent vers le S.-E. — Le **sous-sol, gén.** pierreux, ne peut fournir que du moellon; il présente aussi de l'alios dans les parties sableuses surtout vers l'O.

Division du sol : ter. lab., 40 hect.; vig. en joual., 770; prés, 190; chênes et pins, 40; landes, 3; sol bâti et j., 24; ch., 31.

Vins rouges, produits par 1/3 malbec, 1/3 merlot, 1/3 mancin et autres cépages, assez colorés et agréables dans les crûs où ils sont bien soignés; prix de primeur, 200 à 250 fr.

Vins blancs d'enrageat; prix, 70 à 120 fr.

Bétail : 254 vaches, 36 bœufs.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
:-*Valade* (de Laro-our)	20	80	*A la Sicarderie* (J. Lafaux)..	10	25
ujard (marquis de ;)	6	80	Id. (Mlle Eyrault).......	3	25
audin(¹)(Plumeau)	8	10	Id. (Gervais Courrière).	3	20
ean Saboureau)...	2	30	Id. (Pessonnier)........	»	30
nard (J. Rivière).	»	35	*Au Bois de Lion* (Cavignac)..	»	30
(Hervé)..........	»	30	Id. (Petit).............	»	25
Perrisson).........	»	25	*A la Brauge* (Eug. Chaudière)	»	20
. Cavignac)... ...	»	25	Id. (Moulinier).........	»	20
			A Larrat (Mich. Perrisson)..	»	25

itaine de petits propriétaires font de 2 à 15 tonn

Boutiton.
iud Rivière.
in Moulinier.
stituteur communal : Jean Du-
Slèves).
Mme Duvergé (31 élèves).
ours mutuels : prés., Arn. Rivière
).

Bâtisses (entrepreneurs de) : Castagna, Landreau.
Charpentier-menuisier : Arnaud.
Denrées coloniales : Castagna.
Forgeron : Lavanceau.
Sabots (fabricant de) : Clostre.
Vins en gros : Perrisson aîné, Perrisson jeune.
Fête locale : le 15 août.

-ANTOINE. — 161 h. — 20 hect. — 37 m. d'alt. — 3 k. . de Saint-André. — **B.** : au N. et à l'E., par Aubie; au S., par ré-de-Cubzac; à l'O., par Virsac. — **Arr.** par le Reden, qui prend dans la commune et va se jeter dans la Virvée. — **Rte Nle** de et en Espagne. — **Rte Dle** de Saint-André à Salignac et à Coutras. P. : Saint-André. — **B. T.** : Saint-André. — **Bourg** situé sur la

res douces ou argilo-calcaires. — **Sous-sol** argileux ou pierreux. **n du sol** : vig. en joual., 9 hect.; prés, 5; sol bâti et j., 4; ch., 2. : 21 vaches, 6 bœufs.

PRINCIPAL PROPRIÉTAIRE

Aug. Prévost).. prairies

ie.
iré Lucat.
nard Goujon.
i Aubie.
libres : sœurs de l'Enfance de
lèves).
ruction (marchand de) : Goujas.
ancard.

Boulangers : Jeanneau, Sallé.
Cafetier : Bérard.
Denrées coloniales : Bourget.
Draps (marchand de) : Mondisi.
Horloger : Rabanet.
Luthier : Verdeau.
Foire aux porcs : le 17 janvier.
Fête locale : le 2e dimanche de juillet.

-GERVAIS. — 780 h. — 558 hect. — 38 m. d'alt. près de l'église. N.-N.-O. de Saint-André-de-Cubzac; 8 k. à l'E.-S.-E. de Bourg. i N., par Saint-Laurent et Virsac; à l'E., par Saint-Antoine; par Saint-André; au S., par la Dordogne; à l'O., par Prignac et

---

iine de M. Plumeau comprend près de 2 hect. de vignes rouges complantés en /3 merlot, 1/3 cépages divers et cultivés avec le plus grand soin. Les vins de ce n vinifiés et soignés, se distinguent de l'ensemble des vins de la contrée par de in petit bouquet très-agréable. Le vignoble blanc, complanté d'enrageat, produit

Saint-Laurent. — **Arr.** par la Dordogne et par son affluent le Moron, qui reçoit les eaux du ruiss. de Jonca et du ruiss. de Daviet. — **R^te^ N^le^** de Saint-André à Blaye. — **Ch. d'int. c.** de Saint-André à Virsac et à Saint-Savin ; de Port-Neuf à Saint-Laurent. — **B. de P.** : Saint-André. — **B. T.** : Saint-André. — **Vill. pr.** : Cabannes, Capblanc, Canton, Escagnes, le Voisy, Matard, Noulou, Tizac, partie O. du Port-Neuf et le bourg, dominant la riche vallée de la Dordogne.

Sol varié : au S., fertiles palus; au N., plateau ondulé dont le terrain, gén. argilo-calcaire, offre quelques parties sableuses vers l'E., du côté de Tizac et un terrain très-varié du côté du Mas. — **Sous-sol** pierreux à l'O.; argileux à l'E.

Division du sol : vig. en joual., 260 hect.; vig. en plein, 200; prés, 18; bois, 3; carrières, 8; sol bâti et j., 26; ch., 18; ruiss. et riv., 25.

Vins rouges, produits par 1/3 malbec (gourdoux), 1/3 merlot, 1/3 mancin, verdot et autres cépages, corsés et colorés, les meilleurs du canton; ils ont de l'analogie avec ceux de Bourg; prix de primeur, 400 à 600 fr.

Bétail : 29 vaches, 18 bœufs, veaux. — **Pierre** tendre et moellons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS, EN CÔTES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-de-Bart (d'Andrault)	75	*A Pagnon* (Seurin)	10
Château-des-Arras (de Soyres)	75	*A Pagnon* (P. Courrau)	10
Château-de-Grissac c. et p. (Itey)	50	*A Escagnets* (Massicot)	25
Driolles c. et p. (Blay)	50	Id. (Pierre Gueynard)	20
A l'Esteyrolles (1) c. et p. (Quancard)	35	Id. (Gueynard aîné)	10
A Saint-Ignant (Mme Fénelon)	20	*Au Mas* (Roux de la Roque)	30
Au Casserat (Louis Levreaud)	20	*A Tizac* (Rence)	25
Id. (Laurent)	10	Id. (Seurin aîné)	15
Aux Cabannes (Richet, ingénieur)	20	Id. (Seurin jeune)	15
Id. (Jean Richet)	25	Id. (Mme Fourreau)	10
Id. (Vivier)	30 (2)	*A Capblanc* (Lutard)	15
Au bourg (Rigal)	12	*Aux Eyraux* (Chauvin)	10
		A Blanquine (Méric)	12

CRUS ARTISANS ET PAYSANS

A Joubert (Méric)	20	*A Tizac* (Dussome)	10
A Canton (Ruleau)	20	Id. (Mandon aîné)	10
Id. (Pages)	10	Id. (Pinet)	8
Au bourg (Seriat)	10	Id. (Mandon jeune)	8
Id. (Marcès)	8	Id. (Faugères)	8
Au Grand-Chemin (Brun)	12	*A Matard* (Vve Camiac)	22 (2)
A Noulou (Millepied)	8		

EN PALUS

Aux Egouts (Bonnefond aîné)	50	*Au Port-Neuf* (Guill. Lansade)	25
Au bourg (Bertrand)	25	*Barail du Clerc* (Savineau)	20
Id. (Thiers aîné)	20	*Cantemerle* (Pineaud)	20
Au Bois Vieux (Grollier) (en reconstitution)	30	*A Canteranne* (Vivier)	20
A Barrail-du-Clerc (Bonnefond j^ne^)	20	*A Robardeau* (Bert)	15
		Au Bois-Vieux (Firmin Lagrèze)	15

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn., en côtes ou en palus.

(1) Le crû de l'Esteyrolles a toujours été renommé pour la bonne tenue et l'avenir de ses vins. M. Quancard en est le propriétaire depuis une quinzaine d'années; il a su, comme ses prédécesseurs, approprier un excellent choix de cépages à la nature des terrains. Ce vignoble, en voie d'agrandissement, présente aujourd'hui 6 à 7 hect. en plein rapport.

(2) Dont 10 tonn. vin blanc.

ot.
lmond d'Andrault.
Antoine Sériat.
: Gadrat.
communal : Fortin (38 élèves).
communale : Mme Stiérer (41 élèv.).
ons indirectes (buraliste des) : Mai-
ı.
ıe : Mme Louis Lutard.
e : Jean Méric.
secours mutuels : prés., d'Andrault.
ıs., Richet, ingénieur (78 memb.).
s-cafetiers : Fuzerat, Grand, Vigé.
(fabricants de) : Bonnefond, Du-
ımezil, Magne fils aîné, Mandon,
d, Ruleau et un grand nombre de
ıvriers.
Bessède, Girard, Grézy, Rouchon,
Boulangers : Douin, Faron, Alexis Lutard, Nouet, Richet.
Carrières (propriétaires de) : Brun, Hyp. Lutard, Pinet, Roux, de la Roque, Seurin aîné.
Charron : Goule fils.
Couvreur-charpentier : Lagrave jeune.
Denrées colon. : Dumézil fils, Goule, Grézy, Maisonnobe, Nouet.
Forgerons : Brun, Teste.
Géomètre : Fortin.
Grains et farines : Maisonnobe.
Menuisiers : Goujas, P. Mandon, Marcès, Richet, Rigal.
Plâtrier : Stiérer fils.
Sabotiers en gros : Bernateau, Grand, Bd Laurent.
Vins (commissionnaire en) : Millepied fils.
Fête locale : saint Gervais (19 juin).

T-LAURENT-D'ARCE. — **849 h.** — **807 hect.** — **40 m. d'alt.**
u N.-N.-O. de Saint-André. — **B.** : au N., par Cézac; à l'E., par
et Virsac; au S., par Saint-Gervais et Prignac; à l'O., par Prignac,
ıs et Tauriac. — **Arr.** par le Moron et ses affluents le Rieulong et
de Capblanc ou de Jonca. — **Rte Nle** de Bx à Saint-Malo. — **Ch.**
. de la Gorce au Pont-du-Moron; de Saint-Savin à Saint-Laurent et
euf. — **B. de P.** : Saint-André. — **B. T.** : Saint-André. — **Vill.**
:reau, Coudoin, Languirot, Thibaut, Saint-Laurent et Magrignes.
er formait jadis une paroisse.
cidenté : palus, plaine vallonnée, pentes et plateaux élevés dont le
st gén. sablo-argileux. — **Sous-sol** gén. pierreux, exploité.
ion du sol : ter. lab., 180 hect.; vig. en joual., 400; prés, 111;
ıseraies, 3; sol bâti et j., 31; carrières, 50; ch., 22; ruiss., 2.
rouges, produits par 1/3 mancin, 1/3 malbec, 1/3 merlot et cépages
ıien colorés, vite buvables, constituant dans les 1ers crûs de la
e de très-bons ordinaires qui vieillissent parfaitement; prix de
300 à 450 fr.
blancs, produits par l'enrageat, recherchés pour les opérations;
ırimeur, 80 à 120 fr., nus.
l : 103 vaches, 15 bœufs. — **Pierre** tendre et moellons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
le-Lurbe (comtesse oque de Mons).....	60	60
orin (de Turgot)...	»	20
) (Ajot)...........	20	10
ıgerie (Bernadeau).	12	»
(Barateau, meunier)	10	10
-Thibaut (Triolaire is)................	10	25
Château-du-Caillon (de Lavergne de Mirande).........	5	12
A Languireau (de Lavalette de Montbrun)............	2	15
A Magrignes (Page fils).....	5	15
Le Temple (Aubert)...........	»	12
A Puymorin (de Brezets)....	»	15

ntaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc.

---

naine de Daubiac comprend environ 40 hect. en vignes, prés, bois taillis et terres
s. Le vignoble rouge, situé sur un sol rocailleux, complanté de très-bons
jamais été oïdié; il est cultivé avec les plus grands soins et produit d'excellents
naire, bien colorés, corsés et assez fins en vieillissant. On élève dans ce
es veaux très-recherchés pour la boucherie.

Curé : Peyrelade.
Maire : Lachèze.
Adjoint : Courreau.
Secrétaire-buraliste de la régie : Barthélemy.
Instituteur communal : Sainsevin (51 élèves).
Institutrice communale : Mlle Moylin (59 élèv.).
Société de secours mutuels : prés., de Lavalette de Montbrun (80 memb.).
Agent d'affaires, d'assurances, géomètre : J. Ménard.
Aubergistes : Vve Joffre, Jouan, Page.
Boucher : Jean Aubert.
Boulangers : Lachèze père, P. Aubert, Pommier.
Cafetier : Robin.
Carrières (propres de) : Courreau, P. Courreau, Desplat, Douin, Joanneau.
Denrées coloniales : Vve Huchet, Mme Meynard, Vve Rozat.
Forgeron : Clostre.
Meuniers : Baudet, au moul. de Capblanc; Archain, au moul. de Caillon; Barateau, au moul. de Blanda; Bernardeau, au moul. de Lagarde; Mandon, au moul. de Jésus.
Sabotiers en gros : Boudenne, Douet.
Tailleur (marchand) : J. Courreau.
Tuiles et briques (fabricant de) : Guillaume Petit.
Fête locale : 10 août ou le dimanche suivant.

SALIGNAC. — 958 h. — 1,288 hect. — 51 m. d'alt. — 7 k. au N.-E. de Saint-André. — **B.** : au N., par Gauriaguet, Marsas et Marcenais ; à l'E., par Saint-Genès et Mouillac; au S.-E., par Vérac; au S., par Saint-André ; à l'O., par Aubie. — **Arr.** par la Virvée. — **Rte Dle** de Saint-André à Coutras. — **Ch. d'int. c.** de la Gorce au Pont-du-Moron. — **B. de P.** : Saint-André. — **B. T.** : Saint-André. — **Vill. pr.** : Salignac, Naudin, Beaucourt, Fuserat, Savarias, les Allards, Lauberterie.

Sol accidenté gén. très-fertile : sur les plateaux, terres douces, sablo-argileuses; sur les pentes et dans les vallons, terres argilo-calcaires ou argileuses. — **Sous-sol** pierreux du côté d'Ambaud, du bourg et vers l'E.; gén. argileux dans le reste de la commune.

Division du sol : ter. lab., 100 hect.; vig. en plein, 100; vig. en joual., 736; prés, 250; chênes, 30; pins, 10; sol bâti et j., 22; ch., 38; ruiss., 2.

Vins rouges, produits par 1/3 mancin, 1/3 malbec (gourdoux), 1/3 merlot et autres cépages, très-colorés et vite buvables, dans les 1ers crûs de la commune, très-bons ordinaires, bien au-dessus de leur réputation; prix de primeur, 200 à 300 fr.

Vins blancs, produits par l'enrageat; prix de primeur, 80 à 120 fr., nus.

Bétail : 249 vaches, 122 bœufs engraissés pour la boucherie, veaux vendus trois mois. — **Pierre** tendre et moellons.

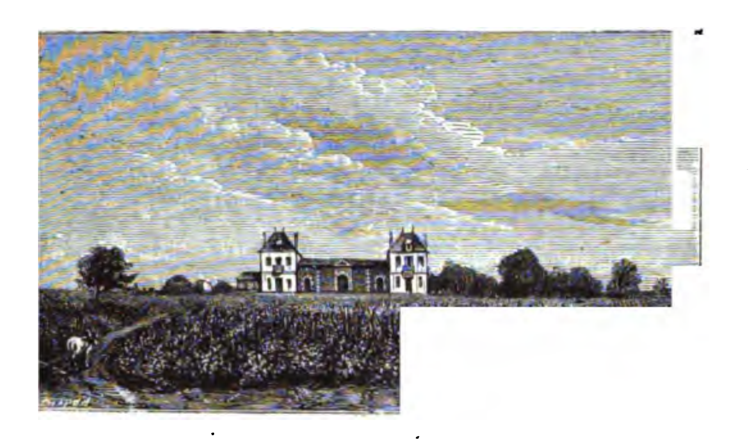
PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	vin b.
A Peyralles (J. Bérard)......	50	70
A Esteyrot (Vve Gillet).......	15	25
A Tarreyrots (1), *coteau de Peyralles* (Quancard)......	30	»
A Ambaud (Bouchet)........	10	30
A Cluzet (Largeteau)........	7	15
Ch.-de-Morinat (Léon de Paty)	5	80
A Cros (Pierre Largeteau)...	8	40
Aux Allards (Pierre Morange)	10	40
A Lauberterie (Jean Largeteau)	2	20
A Lauberterie (Vve Cartier).	»	30
A Bobenet (Gagnard)........	6	30
Au bourg (Pierre Bonnet)....	15	30
A Ambaud (Jacq. Dantagnan)	10	20
Au bourg (Métayer Rigal)...	5	10
Id. (H. Largeteau).....	5	10
Id. (Delay)...........	5	6
A Majureau (Pierre Lignac).	5	15
A Lafon (Fr. Livran)..... ..	»	25

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 15 tonn. rouge ou blanc.

---

(1) Le coteau de Peyralles (Tarreyrots) a un sous-sol pierreux et une magnifique exposition au S. qui rend ses produits supérieurs à tous ceux de la contrée. M. Quancard possède sur ce coteau un vignoble en voie d'agrandissement, qui compte aujourd'hui 7 hect. en plein rapport, complantés de cépages de choix, et pouvant produire 30 à 35 tonn. d'un excellent vin d'ordinaire, acquérant en vieillissant beaucoup de finesse et d'agrément.



CHATEAU-DE-PEYRALLES
M. Quancard, propriétaire.

abin.
Jean Largeteau.
: Pierre Dulaurens.
·e-instituteur : P. Gillet (47 élèves).
·ice comm. : Mlle Garnier (29 élèves).
·ices libres : sœurs de la Sainte-Ago-
5 élèves).
·nme : Mme Chartier.
d'affaires : Chartier, Jean-Amand
teau.
stes : Vve Germont, Leyrisse.

Boucher : Dubet.
Boulangers : Cartier, Métayer Rigal.
Carrières (propriétaires de) : Verdery, Th Guiard.
Charron : Jean Soulat.
Denrées coloniales et draps : J. Métayer.
Géomètre : Morange.
Tailleur (marchand) : Gazeaux.
Tuiles et briques (fabricant de) : Jean Robin
Marchés : tous les dimanches.
Fête locale : saint Pierre (29 juin).

ISAC. — 300 h. — 360 hect. — 47 m. d'alt. — 4 k. 1/2 au N. de André. — **B.** : au N., par Peujard; à l'E., par Aubie et Saint-ne; au S., par Saint-André; à l'O., par Saint-Gervais et Saint-Lau- — **Rte Nle** de Paris à Bx et en Espagne, de Bx à Saint-Malo. — **Ch.** c. de Saint-André à Saint-Savin. — **B. de P.** : Saint-André. — : Saint-André. — **Vill. pr.** : Bellue, Douat et Pradelles.

: plateau légèrement ondulé et très-varié, sableux, sablo-argileux ou calcaire. — **Sous-sol** : pierreux vers le S., offrant un peu d'alios vers ., et dans le reste de la commune, de l'argile compacte ou du sable.

ision du sol : ter. lab., 3 hect.; vig. en joual., 300; prés, 30; , 8; sol bâti et j., 9; ch., 10.

s rouges, produits par 2/3 malbec (gourdoux), 1/3 merlot, mancin es cépages; assez colorés, bons ordinaires; prix de primeur, 200 à

s blancs, produits par l'enrageat; prix de primeur, 80 à 120 fr. le u, nus.

ail : 52 vaches, 11 bœufs, veaux vendus à trois mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-Bois-Martin (de Brezets de Bois-Martin)......	20	200
Naudonnet (1) (Albert d'Alesme de Meycourby)...........	»	150
Au Prieuré (Jean Sabourin).	20	50
A Géneau et Lapierrière (d'Alesme de Meycourby père).	10	20
Chât.-Pradelles (Bertin fils)..	8	25
A Pradelles (P. Rousseau)...	»	20

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 15 tonn. gén. blancs.

Curé : à Peujard.
Maire : Sabourin.
Adjoint : d'Alesme de Meycourby père.
Secrétaire : Pierre Rousseau.
Instituteur : à Peujard.

CANTON DE LA TESTE

12,471 h. — 35,893 hect. — Divisé en 4 communes : la Teste, Arcachon, Gujan et le Teich. — **B.** : au N., par le bassin d'Arcachon; à l'E., par le canton d'Audenge; au S., par le département des Landes; à l'O., par l'Océan. — **Arr.** par l'Océan, le bassin d'Arcachon et la Leyre qui limite le canton à l'E.; la partie N. de l'étang de Cazau fait partie de ce canton.

Sol gén. sablonneux, présentant sur les bords de l'Océan d'immenses dunes de sable, fixées le siècle dernier par des plantations de pins maritimes, sous la direction de Brémontier, et sur les bords du bassin d'Arcachon et de la Leyre, des terres relativement fertiles, propres à toutes les cultures, s'étendant sur une largeur d'environ 3 k., dont la valeur diminue au fur et à mesure qu'on s'éloigne du bassin. La plupart des meilleures terres sont consacrées à la vigne. La plus grande partie des landes de ce canton est irrigable par les eaux de l'étang de Cazau, situé à 19 m. au-dessus du niveau de la mer et à 14 m. au-dessus du niveau moyen des landes. — **Sous-sol** d'alios ou de sable; en quelques endroits, pierre rougeâtre et ferrugineuse; des minerais de fer en grenaille, répandus à la surface du sol, en partie exploités.

Revenus pr. : 1° **Huîtrières** prenant chaque jour plus d'importance, donnant déjà de beaux résultats et appelées à devenir une source de grande fortune pour ce canton, où l'ostréiculture est l'objet d'incessants efforts.

Le bassin d'Arcachon offre, à haute mer, sur le territoire des cantons de la Teste et d'Audenge, une superficie d'environ 14,000 hect., qui atteint 15,500 au moment de la haute mer de vive eau d'équinoxe; 10,000 hect. sont émergents et 1,500 susceptibles d'être consacrés à l'ostréiculture, qui occupe aujourd'hui 1,400 hect., dont 1,200 concédés à l'industrie privée et 200 comprenant les huîtrières naturelles, réservées à la pêche commune.

Il est difficile de donner une idée précise de l'immense fortune que peut apporter l'ostréiculture dans le bassin d'Arcachon; M. Coste, dans un rapport adressé au ministre de la marine, le 9 novembre 1859, estime que

---

(1) Le domaine de Naudonnet, assis sur les communes de Virsac et de Peujard, comprend 175 hect.; 6 sont consacrés aux prés, 76 hect. de terres fortes, argileuses, seront d'ici peu de temps entièrement complantés en vignes rouges et ne tarderont pas à produire 50 tonn. Le reste du domaine présente des terres sablo-argileuses, consacrées à la vigne blanche qui produit actuellement 150 tonn. et dépassera ce chiffre de beaucoup dans quelques années.

lustrie pourra donner un revenu annuel de 15 millions aux habi-
cette contrée, lorsque les terrains émergents les plus propices
cploités.
beaux résultats ne sont pas encore obtenus, ils ne tarderont pas à
ɔut-être même seront-ils dépassés, car les parqueurs deviennent
our plus nombreux ([1]) et plus soigneux dans la culture de ce mol-
.ont la multiplication a lieu dans des proportions prodigieuses.
ɔte par centaines de mille le nombre de naissants que l'on peut
r sur un hectare couvert de collecteurs.
tre pas dans le cadre de ce volume de nous étendre sur la culture
ressante des huîtres; nous y consacrerons un chapitre spécial dans
ne I, livre 1er ([2]).
ıous suffise d'ajouter que les parqueurs d'Arcachon, recueillant sur
:teurs (tuiles creuses) beaucoup plus d'huîtres naissantes qu'ils ne
en conserver et en faire parquer et engraisser dans les *claires*,
ge de vendre leurs jeunes huîtres vers l'âge d'un an, aux parqueurs
ɜmblade et de Marennes et même aux parqueurs anglais qui les
nviron 30 fr. le mille.
ıîtres engraissées dans les eaux du bassin d'Arcachon sont très-
et connues sous le nom d'huîtres de *gravette*. Elles se vendent au
d'entrer dans la consommation, environ 45 fr. le mille. Ces prix
ureusement pour les consommateurs, destinés à baisser par suite
ltiplication des parcs.
ssons recueillis en pleine mer ou dans le bassin par des pêcheurs,
liers et aussi par des industriels qui ont fait creuser des réservoirs
cueillent et élèvent des poissons de différentes espèces. Ces réser-
ıt de petits bassins creusés dans le sol, endigués et mis à volonté
ıunication avec le grand bassin d'Arcachon. Les poissons qu'on
plus grande quantité dans ces réservoirs sont : les bars (brignes),
illes, les muges (mules) et les carrelets.
ls de pins, exploités surtout au point de vue de la résine. Les
ınt presque insignifiants dans ce canton, par suite du peu d'épais-
la couche sableuse végétale de ses landes. Toutes les résines
t donc de l'ancienne et belle forêt de la Teste, soumise à un droit
en faveur des habitants de la Teste et de Gujan qui y prennent leur
chauffage, et des anciens bois domaniaux vendus en 1866. Le
e de la Teste produit, au moins, 25,000 barriques de résine par an.
ls de chênes très-peu importants; ils étaient jadis considérables,
s par des coupes faites tous les cinq ou six ans et carbonisés. Les
de bruyère sont depuis quelques temps utilisées pour le chauffage
rbonisation.
ıréales : 2 hectol. de seigle pour 1 de froment, millet, millade,
ırrazin ne suffisant pas à la consommation locale.

:ompte aujourd'hui 750 grands parcs et 500 petits parcs ou parcots détenus par
.vidus, dont 880 marins ou veuves de marins et 520 étrangers à la marine.
: aussi à ce sujet le travail de M. X. Mouls, sur les Huîtres. 1 vol. in-18. — 1 fr. 25.

6° **Pommes de terre et légumes** suffisant à peu près à la consommation du canton, grâce aux nouveaux jardins maraîchers créés à la Teste depuis quelques années.

7° **Foins** ne suffisant pas à la consommation locale.

8° **Vins rouges**, produits par des cépages du pays, très-colorés et corsés, buvables dès la 2e année, mais ne vieillissant pas en fût. Ces vins, qui ne suffisent pas à la consommation du canton, sont gén. mal soignés et seraient très-bons, comme ordinaires, s'ils étaient bien faits et bien entretenus en chais; prix de primeur, de 60 à 70 fr. la barrique, nus.

Vins blancs peu importants, très-fins quand ils sont bien soignés.

Les vignes sont gén. cultivées en plein, taillées à cots, tenues basses et sans échalas.

9° **Bétail** : *race bovine*, 30 taureaux, 1,624 vaches dont le lait et les veaux vendus à deux ou trois mois sont consommés à Arcachon ou dans la contrée, 72 bœufs, 391 veaux ou bouvillons.

Race ovine : 116 béliers, 3,854 brebis, 847 moutons, 1,152 agneaux.

Race porcine engraissée pour la consommation locale.

Race chevaline employée aux transports, n'offrant qu'une cinquantaine de poulains et pouliches, élevés dans la forêt presque à l'état sauvage.

La race landaise proprement dite a disparu par suite de l'ensemencement des dunes.

Race galline, etc. : 16,000 poulets, 5,000 canards, 700 oies, ne suffisant pas à la consommation locale.

10° **Apiculture** : environ 700 ruches en activité, surtout dans les communes de Gujan et de la Teste.

Mode d'exploitation. La culture des terres arables, faite ordinairement par des domestiques ou des journaliers, devient chaque jour plus difficile, la majeure partie des habitants de ce canton étant occupée par l'ostréiculture; aussi les grands propriétaires sont-ils obligés, depuis quelques années, d'employer des métayers, venant des landes, pour l'exploitation de leurs terres à blés.

Le métayage est pratiqué de deux façons : 1° lorsque le métayer se charge de tous les frais (les impôts exceptés), le propriétaire reçoit le tiers des revenus; 2° lorsque le propriétaire fournit les engrais et les semences, il retire de sa métairie les 2/3 du produit.

Les petits propriétaires, très-nombreux, cultivent eux-mêmes leurs terres arables et afferment quelquefois leurs bois de pins, à raison de 15 cent. par an et par arbre, tandis que les grands propriétaires ont gén. des résiniers exploitant à moitié.

Les vignes sont gén. cultivées à bras et par des prixfaiteurs qui reçoivent 50 fr. par journal de 33 ares 33 centiares, pour tailler et donner 3 façons de bêche. L'épamprage soigneusement pratiqué est payé en sus.

L'amendement le plus usité pour les terres arables est la première croûte des prés salés, appelée dans le pays *coup*. Ces terres ainsi fumées, reçoivent alternativement du blé et des pommes de terre, des légumes ou des plantes fourragères. Dans beaucoup de contrées, sans que la terre soit meilleure, on sème une année du froment, l'année suivante du seigle et entre les

e seigle, on sème, au printemps, les petits grains formant la récolte nt-Michel.

peu riche de ce canton arrive, par ce mode de culture, à être vite ; à ne donner de revenu qu'à force de fumier et d'amendement.

este et dans les environs, quelques agriculteurs ont adopté un asso- teilleur. Après une bonne fumure, le froment est semé en octobre et n juin ou juillet de l'année suivante; aussitôt après, on sème sans lu trèfle rouge, récolté le mois de mai suivant; immédiatement récolte du trèfle, on sème, en les fumant au pied, du maïs et des de terre, entremêlés, pour les récolter au mois d'octobre et faire nouveau au blé, et ainsi de suite.

trie : en sus de la pisciculture et de l'ostréiculture dont nous venons , l'industrie du canton comprend les produits résineux qui occu- . Teste 6 usines importantes à vapeur, et une au Teich; la cons- des barques et la fabrication des barriques pour la résine, et des apier avec le bois de pin. — Des forges et une féculerie autrefois tes ont aujourd'hui disparu.

ierce : produits résineux, bois, huîtres et poissons.

E-DE-BUCH (la). — 4,462 h. — 20,703 hect. — 5 m. d'alt. — l'O.-S.-O. de Bx; 23 k. au S.-O. d'Audenge. — **B.** : au N., par et le bassin d'Arcachon; à l'E., par Gujan; au S., par l'étang de la commune de Sanguinet; à l'O., par l'Océan. — **Arr.** par le Arcachon et le canal de Cazau à l'état d'abandon. — **Ch. de fer.** ile de Bx à Arcachon. — **Ch. d'int. c.** de la Teste à l'étang de n voie de construction. — **Bourg** important et bien bâti avec foire et promenades. — **Vill. pr.** : Cazau, situé à l'extrémité S. mune et formant une section. — **Port** animé, dont le mouvement ial a été, en 1871, de 2,972 tonn. à l'entrée et 1,678 tonn. à la sortie. n. sablonneux, offrant quelques parties assez fertiles, au S., à l'O et sur les bords du bassin d'Arcachon. — **Sous-sol** d'alios dans toute la commune. On trouve sur quelques points une couche pierre rougeâtre et ferrugineuse.

on du sol : ter. lab., 600 hect.; vig., 45; prés et pât., 500; prés marais, 570; pins, 9,756; landes, 5,000; étang de Cazau, 2,294; s de l'État, 1,608; sol bâti et j., 130; ch. et ruiss., 200.

ères formant un des principaux revenus de la commune.

: *race bovine*, 17 taureaux, 876 vaches, 8 bœufs, 70 bouvillons, au-dessous de trois mois. — *Race ovine* : 400 brebis ou moutons. *es*, 4,416 poulets, 418 canards. — **Apiculture** : 368 ruches en

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectares.		Hectares
icolas Lescanne).andes	2936	*Au Leydes de Jaugat* (Conseil frères) pins..................	689
(Domaine de l'État) pins	1680	*Près la ville* (Dehillotte Ramondin) prés et pins... ....,	568
Boisot et Lagrolet) pins	962		

	Hectares.
Aux Dunes (Joseph Lesca) pins.	361
Id. (Frédéric et Léon Lesca) pins	334
Id. (Jean Hameau)	269
Id. (Garostarsou)	265
Id. (Jean Lalesque) prés, terres et pins	258
Id. (Lalanne et Cie)	235
Id. (Edouard Méran) pins.	178
Id. (Léon Lesca) pins	175
Id. (Martin Lestout et Vignolles) pins	177
Id. (Dr Jules Lalesque) prés, terres et pins	95
Id. (Aug. Lalesque) prés et pins	95
Id. (Osmin Lalesque) prés et pins	95
En divers lieux (Ulysse Lestout)	317
Id. (Vve Marichon) prés, et pins	437
Id. (Pierre Daussy)	287
Id. (Vve Lodoïs Peycham) prés et pins	139
Au Courneau (Barth. Daisson) pins	245
A Parentis (Pierre Dalis) prés, terres et pins	128
A Bris (Lacombe) prés, terres et bois	120
A Bétouret (Daney aîné) pins	190
A Cabeils (Daney Dubranle) pins	160
En divers lieux (Aug. Bisserié).	83
Id. (Jean Moureau) pins	84
Id. (Pierre Delis) prés, terres et pins	83
Id. (Jean Castera) pins	77
Id. (F. Bleynie de Saint-Morillon) pins	52
A Labie (Vve Pontac) prés, terres et pins	89
Près la ville (Vve Arnaud Bestaven) prés et pins	101
Près la ville (Alfred Déjean) prés, terres et pins)	75
Aux Casses (Jean Daisson) pins..	75
Communaux, en jeunes semis de pins	400

Grand nombre de plus petits propriétaires.

Conseiller général : Dr Lalesque aîné.
Conseiller d'arrondissement : Sémiac père.
Curé : Guillaume Cassaigne.
Vicaire : Eugène Balarino.
Maire : Dr Lalesque aîné.
Adjoints : Guill. Mouliets, Jean Labassa, Joseph Castera (ce dernier est spécial à Cazau).
Secrétaires : Jean Castelnau et Félix Castenau.
Instituteur communal : à la Teste, J. Cantau (150 élèv.); à Cazau, Joseph Vigneaux (26 garçons et 28 filles).
Instituteur libre : Justin Dupouy (75 élèves).
Institutrices communales : sœurs de la Présentation (140 externes, 16 pensionnaires); Mme Bellangé (65 élèves).
Institutrice libre : Mme Baldus.
Juge de paix : Ed. Méran.
Juges suppléants : Lestout jeune, Félix Ives.
Greffier : Gabriel Baleste.
Notaire : Dumora fils.
Huissier : Pierre-Chéri Larroque.
Percepteur : Jules-César Grasset.
Enregistrement (receveur de l') : Peyramalle.
Contrib. indir. (receveur des) : Rauffet.
Marine (commissaire de la) : Huas. — *Commis*, Arnaud Duha, A. Tulau, Ch. Schaerff.
Maître de port : Osmin Lalesque.
Syndic de la marine : Cl.-Victor-Cousy.
Pêches (inspecteur des) : François Ménier.
Postes (receveuse des) : Mme Couraule.
Douanes (sous-inspecteur des) : Ch. Ducatel.
— (capitaine des) : Prosper Bordage.
— (receveur des) : Louis Lafon.
Octroi (receveur de l') : Pierre Castelnau.
Agent-voyer : Pierre-Etienne Daussy.
Gendarmerie (mal des logis de) : Lanabère.
Caisse d'épargne : le maire, président.
Hospices : le maire, président.
Bureau de bienfaisance : le maire, président.
Médecins : Dr Lalesque aîné, Dr Jules Lalesque, Dr Lalanne.
Sages-femmes : Mme Claire Mirandeau, Mlle Marie Daussy, Mme Labassa, Mme Videau, Mlle Traveré.
Société de secours mutuels : société de Notre-Dame-d'Arcachon, prés., Huas (500 memb.), pris dans tout le littoral du bassin; société du Bon-Secours, prés., Lalanne (148 memb.); société de Prévoyance des femmes, prés., Dr Hameau (175 memb.).
Société d'ostréiculture : prés., Vénot (40 memb.). Elle a pour but de faire des études sur l'amélioration de la culture des huîtres.
Cercle de l'Union : prés., Léon Delix (80 memb.).
Agents d'assurances : J. Daysson (la *Providence*), Moureau (l'*Urbaine*), Moyzès.
Armateurs pour la pêche : Osmin Lalesque, Louison Lesca, Lhotellerie.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Busquet, Desombres, Dubernet.
Bois (marchands de) : Bacquey, Condom, Ramondin et Vénot, Sigismond Seguin.
Bouchers : Audoreau, Canlorbe, Eyquem, Gérard Labassa, Labassa aîné, Labassa cadet, Lannelue, Videau.
Boulangers : Vve Casse, Daussy, Dumé, Jeannon, Malomme, Patanchon, Sieuzac, Videau.
Brasseur : Bordage fils.
Cafetiers : Bouché, Dinau, Dubet, Vve Dubosc, Duperrier, Duprat, Lesca, Mouliés-Prosper.
Chapeliers : Bacquey, Mlle Condom.
Charcutière : Vve Echinard.
Charpentiers : Condom, Dubourg, Lamarque, Larrieu, Seguin.
Charrons : Foulquier, Roussillon.
Chaudronniers : Semédard, Verderry.
Chaussures (marchands de) : Bruel, Mme Maurin, Pierre Larrieu.
Constructeurs de barques : Baudens, Ducos, Henri Labèze, Martin et Boyé.
Cordiers : Lalanne, Mauves.
Denrées coloniales : Eloïs Bacquey, Dousse, Duha, Labarthe, Alfred Mouliets, Jules Mouliets, Moureau, Taffard.
Draps et nouveautés : Mme Bouché, Vve Despujols, Dumail.
Fers et quincaillerie : Fleury, Mme Moyzès.

: Duperrier, Lesca.
Dauris, Lahary, Roumegoux, frères.
rines (marchand de) : Eyquem.
loureau.
illotte, Lesca, Lacaze.
·queurs d') : Bacquey, Bourrut,)aisson, Daussy, Dumora, Gra-in Laborde, Edouard Lalanne, lanne, Lalesque frères, Moureau, ı et G. Venot, et environ 150 au-ıeurs moins importants.
·rant : Marot, Sébélliard.
Carrasset, Cazeaux, Laforgue, allet.
raves.
Boyer, Serres.
·r avec bois de pin : Caperon et

Pâtissier : Dehillotte.
Peintres-vitriers : Bergounioux, Lepreux, Marchand.
Pharmaciens : Pélix, Sémiac.
Produits résineux : Boisot, Th. Conseil, Fréd. Lesca, Ulysse Lestout, Lestout jeune, Ramondon et G. Vénot.
Scierie mécanique : Vénot.
Sellier-bourrelier : Fleury.
Tailleurs (marchands) : Cazimajou, Dumail.
Vins (négociants en) : Vve Echinard, Alcide Lesca, Lamy, Jules Mouliets, Nouaux, Sieuzac.
Foires : le premier mardi après la Pentecôte, le jeudi qui précède le deuxième lundi de juin, le jeudi qui précède le troisième lundi de septembre.
Fête locale : la Pentecôte et les deux jours suivants.

CHON. — 3,696 h. de population fixe, qu'on peut aujourd'hui 4,000 par suite du développement qu'a pris la culture des huîtres x-huit mois. Le nombre des étrangers qui visitent Arcachon lepuis quelques années, 12,000 par mois durant les quatre mois varie de 3 à 4,000 pendant les huit autres mois. — 758 hect., la partie du bassin d'Arcachon adjointe à cette commune et y ne bande de 500 m. de largeur sur tout le littoral. — **B.** : au N., à l'O. par le bassin d'Arcachon; au S., par la commune de — **Puits artésien** creusé par la maison Billiot, au S. de la gare, ıt d'une eau excellente, au moyen de canalisations en fonte, la et la ville d'hiver. — **Ch. de fer** du Midi, 6 ou 8 départs et ırrivées par jour. — **Rte Dle** de Bx à Arcachon. — **B. de P.** —

›n se divise en ville d'été et en ville d'hiver; la première, forme ; étroite courant de l'E. à l'O., sur une longueur de 5 k. s'étendant :héâtre sur les bords du bassin et au pied des dunes sableuses de magnifiques pins séculaires.

·e est une des plus belles de France, offrant un sable fin, une ce, peu de brisants et toutes les commodités désirables pour les adultes ou enfants.

ılle d'été est composée de rues parallèles ou perpendiculaires à la ssi régulièrement tracées que les chalets qui les forment sont s, variés et pittoresques dans leur ensemble.

mité E. de la ville d'été forme le quartier Saint-Ferdinand, au ꞁuel est située l'église de ce nom, paroisse annexe de Notre-Dame-›n.

ı d'hiver créée en 1862 sur les dunes, au milieu de la forêt, est due ;ive de M. Pereire, très-habilement et activement secondé par ıieur Regnault auquel on doit les plans de cette cité naissante et é incroyable avec laquelle elle a été agrandie et embellie. Elle aujourd'hui plus de 100 chalets, tous d'un genre différent, tous le jardins et d'ombrages, tous confortables, et plus ou moins riches, ı prix que veulent y mettre les voyageurs.

A 2 k. au S.-O. de la ville d'hiver, dans la forêt et sur les bords de l'Océan, en face du cap Ferret, au *Moulleau*, les moines dominicains ont construit une chapelle, dédiée à Notre-Dame-des-Passes et un petit monastère autour desquels ont été bâtis de nombreux chalets admirablement situés et formant un nouveau quartier qui prend chaque jour plus d'importance.

Cette vaste station de bains de mer, n'était, il y a quelques années, qu'une plage déserte, dépendant de la Teste, où l'on ne trouvait que deux ou trois cabanes de pêcheurs autour de la rustique et miraculeuse chapelle de Notre-Dame-d'Arcachon. Le chemin de fer, inauguré le 6 juillet 1841, en la plaçant à une heure de Bx, a permis à quelques hommes d'initiative d'en faire l'une des villes d'eaux les plus agréables et les plus fréquentées, où se trouvent réunies toutes les commodités de la civilisation, tous les charmes de la vie du monde et du *hight life*, à côté des plus beaux spectacles de la nature, des solitudes les plus profondes, les plus douces, les plus sauvages et les plus poétiques.

La ville d'Arcachon, composée de rues et de boulevards bien entretenus, est éclairée au gaz, arrosée et alimentée par une série complète de bornes-fontaines; elle offre en un mot, tout le *confort* d'une riche et florissante cité.

On y remarque la belle *église de Notre-Dame*, construite il y a une quinzaine d'années, dans le style ogival du treizième siècle, dont le clocher est surmonté d'une flèche à plus de 63 m. de hauteur. Cette église est contiguë et communique à l'ancienne chapelle miraculeuse de Notre-Dame-d'Arcachon, dont la construction date du siècle dernier, quoique le pèlerinage d'Arcachon remonte aux premières années du seizième siècle; le *Casino* avec théâtre et salles de bal et de lecture, monument bizarre et magnifique, dont l'architecture extérieure offre un heureux mélange de l'Alhambra de Grenade et de la mosquée de Cordoue; la *Villa-Pereire*, appelée aussi Villa-Sans-Souci; le *Grand-Hôtel* de la Société Immobilière; le *Château-Deganne*, en face de la gare; le *Buffet-Chinois*, à côté de la gare; l'*Aquarium* et le *Musée d'histoire naturelle*, à côté du Château-Deganne; enfin, de nombreux chalets très-bien construits et de riches villas.

Parmi les nombreuses excursions que les étrangers ont l'habitude de faire à cheval, en voiture ou en bateau, nous citerons : le Moulleau, l'étang ou lac de Cazau, le truc de la truque, le cippe Brémontier, l'île des Oiseaux, les parcs aux huîtres, le phare du cap Ferret, la Pointe du Sud, l'Océan, Arès et la Teste.

La **température** moyenne, l'hiver, est de 10 degrés dans la forêt et 8 degrés sur la plage; l'été, de 26 degrés dans la forêt et 20 degrés sur la plage.

Le **climat** de cette station balnéaire est, par suite, très-recommandé aux malades qui trouvent sur la plage un air vif, et dans la ville d'hiver un air doux, tempéré et très-saturé des émanations balsamiques des pins.

Pour donner une idée de l'importance actuelle et du développement

la ville d'Arcachon, ci-après les revenus de l'octroi et de la poste ntes années :

OCTROI		POSTES	
;8........... F.	9,653 44	En 1863.......... F.	52,780 80
;3..............	54,936 99	En 1869............	101,942 15
;9............ ..	73,727 15	En 1871.............	160,550 10
'1..............	88,455 08		

outerons que la gare d'Arcachon a reçu, en 1872, 116,016 voya-
ı15 tonnes de marchandises, qui ont produit une recette brute de . pour les voyageurs et 76,412 fr. pour les marchandises.

nt de vue agricole, cette commune est sans importance. — Son ıneux, peu fertile, a été complètement transformé par les amen- .ans tous les jardins qui entourent les chalets.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES DE CHALETS

DANS LA VILLE D'ÉTÉ ET SUR LA PLAGE

Immobi-		Cte de Lacombe....	Bd de l'Océan.
....	Le Grand-Hôtel	Pujos..............	Id.
....	Château Deganne	Camentron.........	Id.
t-Arnaud	Villa Alma	Tavernier..........	Id.
ırtas.....	Chalet Tartas	Dr Oré.............	Id.
....	Villas Pauline et	Larronde...........	Id.
	Lucien	Maître.............	Id.
(domaine	Villas Victoria,	Baron de Coriolis..	Id.
ıon) seize	Halévy, Hérold,	Labouret...........	Id.
dont les	Isabelle.	Jauvin d'Attainville	Bd de la Plage.
ıx sont les		Astruc da Costa....	Id.
ıloup.....	Villa Marie-Stella	Johnston...	Id.
....	Villa Queille —	Comte West........	Id.
	Sainte-Marie.	Chelivode-Browne..	Id.
igord....	Aven. Ste-Marie,	Chabrier...........	Id.
	Bd de l'Océan.	Grangeneuve.......	Id.
....	Villa Sutherland	J.-G. Durand	Id.
ɔurdillon.	Bd d'Haussez.	Duchon-Doris	Id.
cardinal		Comte de Montault	Cours Ste Anne.
....	Bd de l'Océan.	Doré Wunderly...	Id.
ɩ........	Id.		

DANS LA VILLE D'HIVER

Immobi-		Baron de Coulaine.	Villa Coulaine
gt chalets	Léonie, Margue-	Regnault, ingénieur	Villa Montretout
ı princi-	rite, Turenne.	M. de Cabannes....	Villa Nancy.
ıt.......		Brandam	Villa Moulin-Rouge
'éreire, 14	Riquet, Bacon,	Alaux.............	Villa Roméo
dont les	Meyerbeer,	Mme Genoste.... ..	Villa Valérie
ux sont...	Franklin.	Papin......	Au Moulleau
y.......	Villa Amelia.	Garos....	Id.
ɩ........	Villa Brémontier	Jacquemet.	Id.

ıart de ces villas sont louées au mois, toutes richement meublées de 1,000 à 2,000 fr. par mois sur la plage, et de 500 à 600 dans la dans l'intérieur de la ville. En outre de ces beaux chalets, on Arcachon de modestes petits chalets ou des parties de chalet e 100 fr. par mois et au-dessus.

Culte religieux : les R. P. oblats, à l'église de Notre-Dame; l'abbé Sicher, à l'église de Saint-Ferdinand; les R. P. dominicains, à la chapelle du Moulleau; le R. Radcliff, au temple protestant, culte anglican; le R. B. Couve, culte français.
Maire : Mauriac.
Adjoint : Monpermey.
Secrétaire : Guimbellot.
Secrétaire-rédacteur : Laffite.
Instituteur-communal : Migné (200 élèves).
Ecole centrale maritime : le R. P. Baudrand (20 élèves).
Institutrice communale : Mme Guimbellot (139 élèves).
Institutrices libres : sœurs de Saint-Joseph (70 élèves) externes et salle d'asile, Mme Dutruch faisant des cours publics.
Musique (professeurs de) : Birot, organiste à Notre-Dame, Mme et Mlle Delacour, Mme Roux.
Ponts-et-chaussées (conducteur des) : Dmokowski, balisage et travaux du port.
Agent-voyer : Daussy.
Commissaire de police : Castany.
Douanes (receveur des) : Harmand.
Receveur municipal : Merzeau.
Octroi (préposé en chef de l') : Adrien de Lobel.
Postes (receveuse des) : Mme Blanc.
Télégraphe (employé du) : Serres.
Gendarmerie (maréchal des logis de) : Péré.
Médecins : Dr Bonnal, Da Cruz-Texeira, Hameau, Rougier.
Sages-femmes : Mme Carbonnel, Colombier, Mlle Travers.
Vétérinaire : Paul Castéra.
Société de secours mutuels : société de Sainte-Anne, prés., Mauriac (230 memb.); société de Saint-Joseph, prés., Lafont (200 memb.).
Société des régates d'Arcachon : prés., M. Guérard, lieutenant de vaisseau en retraite (150 memb.).
Société musicale de Sainte-Cécile : M. Bal, directeur, 35 exéc., 50 memb. honoraires.
Société artistique l'Union : prés., Boy.
Société scientifique d'Arcachon : prés., le Dr Hameau (100 memb.). Cette société dirige l'aquarium, elle a un laboratoire à la disposition des étrangers qui veulent travailler. Elle organise des conférences publiques et en hiver des classes d'adultes fréquentées par un grand nombre d'ouvriers.
Cercle d'Arcachon : prés., David.
Agents de location : Béchade, Brannens, Garcias.
Appareils à gaz et ustensiles de ménage : Fos, Mussotte.
Architectes : de Cabannes, Ormières, Monpermey, Videau.
Armateurs : Couillaux (directeur des pêcheries de la Gironde), Johnston (pêcheries de l'Océan).
Armurier : Duverger.
Aubergistes-restaurateurs : Bouchillon, Lapachet, Bonnin, Despujol, Sivié, Minvielle, Ferras, Bourbon.
Bains chauds : Olivier, Ramond.
Banquiers : J. Dubos, J. Mauriac, Lafon.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Clisson, Monpermey, Morpan, Téchoueyre, Vachon père, Videau.
Bijoutier : Jardin.
Bois de construction (marchand de) : Duleau.
Bois de chauffage et charbon : Cazeaux, Fleurette, Epaulard, Perrou.
Bouchers : Labassat aîné, Lanneluc, Lescure, Romegous, Labassat jeune, Labassat cadet, Duhern jean, Coujet, Audureau.
Boulangers : Boy, Vve Dutouya, Fulchic, Portes, Daney.
Cabinet de lecture : Krotoff, Zimmermann; Blanc, à la poste; Bibliothèque populaire, au Casino.
Cafetiers : Barthou (café de la Gare), Cazeaux (café Mexicain), Prosper Neveu (café du Casino), Alexandre Neveu (café Central), Rivière (café de France), Tastet (grand Café).
Carrossiers-charrons : Dautruy, Delis.
Chapeliers : Brocas, Magnani.
Charpentiers : Duprat, Mathurel frères, Martin, Nantais, Blanc, Lacroix père et fils.
Charcutiers : Armand, Duprat, Cezair, Dupouy.
Charrons : Chalin, Dautruy.
Chaussures (marchands de) : Bastier, Vve Espagnet, Guillotin, Verdier, Fay.
Chocolat (fabrique de) : Fonbuena.
Comestibles : Portes, Jampy, Audap, Garcias.
Commissionnaires pour Bordeaux : Duffaut, Jardin, Amouroux.
Constructeurs de navires et de barques : A. Bert, Cazeaux.
Cordonniers : Fabas, Fay, Guillotin, Chanut, Lucbernet, Rouxel, Vidal
Couvreurs : Glomet, Moreau, Vésuve.
Denrées coloniales : Bellangé fils, Bonnin, Vve Iragne, Lafont, Lartet, Olivier, Philippe, Portes.
Draps, nouveautés et confections : Victor Dumail, Dumail aîné.
Ebénistes : Paquotte, Husson.
Ferblantiers : Lafon fils, Mussotte, Linardon.
Fourrages, sons et grains (marchands de) : Lambert, Deney.
Horlogers : Coudert, Gaillard, Rousseau.
Horticulteurs : Billot, Gaffet, Longau, Patachon, Lerho.
Hôtels : société immobilière (le Grand-Hôtel), Grenier (hôtel de France), Labarthe Mathurin, Lafon (maison de famille). Legallais (hôtel Legallais), Semat (hôtel des Voyageurs), Lescuré (hôtel de la Paix), Fresse (hôtel-restaurant de la Gare), Péré (hôtel de Paris), Jampy (hôtel Jampy), David (hôtel du Bon-Lafontaine, maison de famille).
Villas de famille : Ollé (Villa Riquet), Ollé (villa Danty), Granère (villa Montretout), Stuart (villa Buffon).
Huîtres (parqueurs d') : Garrelon, Grenier, Michelet et Autzchiski, Hazera, Armand, Poirier et Cie, Legallais, Castets, Société de sauvetage, prés., de Rochebrun et plusieurs containes de petits parqueurs.
Jouets d'enfant : Mme Delman, Mme Ve Therrielle.
Lainages (marchands de) : Mlle Dupuy, Gillard, Mme Krotoff, Mlle Luce.
Libraires-papetiers : Krotoff, Zimmermann.
Limonade (fabrique de) : Crouzeilles, Lestrade aîné.
Lingerie : Mlle Duffoire, Mlle Accau.
Menuisiers : Montaut et Cie, Plantey, Pomé, Fragneau, Duvacher fils, Lagnier, Renard.
Mercerie : Beaudens, Vve Blétry, Chatard, Lajus.
Musique, pianos et instruments divers : (marchands de) : Birot, Mme Delacour, Mme Desgranges.
Naturaliste : Ducolombier.
Objets religieux : Vve Lesca, Mme Robert, Mlle Serre.
Papiers-peints : Lapeyronnie, Marty.

(marchand de) : Serres.
: Foulon, Dupeyron, Dehillotte,
).
uger, Beaujeard, Deligey, Fauché,
ajoinie, Lepreux, Tregant.
s : Massicault, Fillioux, Sémiac.
es : Jérômo, Petit-Breuil.
Bourdier, Colombier, Perroquin,
Rivet.
issotte, Vve Vayssière.
es : Johnston, Simon, Couillaux,
allier.
et articles de Paris : Vve Thcrrielle,
ian, Perrou.
rreliers : Fleury, Georgeon.
Ducourneau, Duphil, George,
Agilas.

Tailleurs (marchands) : Batan, Bastié, Camescasse, Victor Dumail, Dumail aîné.
Tapissiers : Husson fils.
Verres et cristaux : Perrou.
Vins (négociants en) : Bérard (cave Bordelaise), Béchade et Brannens, Audap, (cave Centrale), Expert, Deney, Ferrandière, Fourgaud.
Voitures (entrepreneur de camionnage et de) : Edouard Simon.
Voituriers : nombreux cochers.
Fêtes locales : 25 mars fête religieuse, pendant la saison, nombreuses fêtes publiques, régates, concours de fanfares et d'orphéons, festivals, etc.

N. — 3,029 h. — 5,402 hect. — 9 m. d'alt. — 49 k. à l'O.-S.-O. k. à l'E. de la Teste. — **B.** : au N., par le bassin d'Arcachon; r le Teich; au S. et à l'O., par la Teste. — **Arr.** par le bassin on; par le ruiss. de Gujan, et par le canal de Cazau qui limite la à l'O. — **Ch. de fer** du Midi, st. de Mestras. — **Rte Dle** de Bx à t à Arcachon. — **B. de P.** — **B. T.** : la Teste. — **Vill. pr.** : le Gujan, Mestras, aujourd'hui plus important que le bourg, la Hume, Meyran. — **Station balnéaire** de jour en jour plus fréquentée personnes qui recherchent la solitude ou la vie à bon marché. n. sablonneux, assez fertile sur les bords du bassin. — **Sous-sol** : ios, pierre rougeâtre ferrugineuse, à une profondeur suffisante pas nuire à l'agriculture. On trouve quelques fonds argileux dans des prés-salés.

on du sol : ter. lab., 500 hect.; vig., 330; prés, 420; pins, 500; 504; réservoirs à poissons, 17; sol bâti et j., 52; ch., 64; ruiss., 15.

es et **poissons** expédiés sur Bx en grande quantité.

rouges ordinaires consommés dans la contrée, vendus de 50 à barrique, nus; ils sont gén. produits par des cépages du pays, plus communs, que l'on cultive le plus souvent sans échalas. — **Vins** n très-petite quantité.

: *Race bovine*, 291 vaches, la plupart laitières, 17 bœufs, 63 bou- u veaux. — *Race ovine*, 47 béliers, 2,057 brebis, 451 moutons, ux. — *Volailles :* 6,099 poulets, 4,057 canards.

lture : 346 ruches en activité.

t la saison des bains, les habitants louent aux étrangers totalité de leur maison d'habitation.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES DE VIGNES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r
Jean Daney aîné)	18	*A Mestras* (Bertrand Daussy aîné)	8
Stanislas Castaing)	8	Id. (Bertrand Daussy jeune)	7
Caussat)	8	Id. (Vve Daney)	8
Dutruch)	7	Id. (Hypp. Duverger)	8
(Joannès Dumur)	15	Id. (Aurélien Daisson)	6

ntaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

Curé : Meyney.
Maire : Daisson (hab. Mestras).
Adjoints : Alex. Daney, Lambert.
Secrétaire : Xavier Daney.
Instituteur : à Gujan. Stanislas Castaing (132 élèves).
Instituteur communal : à Mestras. Pétriqüe père (109 élèves).
Institutrice communale : à Gujan. Mlle Dehillotte (92 élèves).
Institutrice libre : Mlle Tardis (95 élèves).
Notaire : Eug. Dignac.
Médecins : Dr Oswald, Cassou, Bézian, Pierre Daney.
Sages-femmes : Mme Mauvin, Mme Villatte.
Douanes (receveur des) : Pomade.
Agents d'assurances : Déjean, Dehillotte..
Armateurs pour la pêche : Daussy, Lagauzère, Dumur, Certes.
Aubergistes : à Mestras. Lambert (hôtel Lambert). Goujon, Dupuy frères.
Bains de mer, froids et chauds : Daney, médecin-directeur et propriétaire.
Barques et chaloupes (constructeurs de) : Balest, Bezin, Bosmorin, Castaing, Dubourdieu, Hyp. Duverger.
Bâtisses : Bayle frères, Joannis, Deligey, aîné, Brousteau.
Bestiaux (race bovine) (marchand de) : Roujaire.
Bois (marchand de) : Boyer.
Bouchers : Castandet, Ern. Gardé, Théoph. Gardé, Gardé jeune, Seinlarry, Dubern.
Boulangers : Brousteau, Ducos, Dehillotte, Desson, Dumur, Alf. Gourgues, Verduron.
Cafetiers : Dupuy frères, Georgeon, Goujon.
Charpentiers : Mauvin, Barsac, Duverger, Daney.
Charrons : Delis, Rangeard.
Chaufourniers : Modeste Castaing, Edouard Larroque.
Chevaux (marchands de) : Villatte, Bosmorin, Lassau.
Conserves de sardines : (fabricants de) : Alloche, Caubat, Manjau.
Cordiers : Béziat, Antonin Condom, Hyppolite, Michel Dumur.
Cordonniers : Abel Boirie, Elien Caupos, Baptiste Gaillard, Lafon et Lalande.
Denrées coloniales : Barsac, Mme Croizel, Mme Alexis Daney, Vve Daney, Alix Daney, Mme Dumur, Dupuy, Vve Gardé, Moreau, M. Moysez, Noailles, Mlle Pigot.
Draps et nouveautés : Alexis Daney, Vve Daney, Dupuy aîné, Raimond Dupuy, Médéric Dupuy, Vve Dumur.
Ferblantiers : David, Et. Dumur, Lagauzère, Paulin.
Forgerons : Dubernet, Guérin, Joandet, Lamarque, Rangeard.
Horloger : Lacombe.
Huîtres (parqueurs d') : Bézian, Stan. Castaing, Stan. Daney, Daussy, Dignac, Ducos, Edouard Larroque, Seinlarry et un grand nombre d'autres parqueurs moins importants.
Maréchal-ferrant : Joandet.
Menuisiers : Hector Brouchet, Bureau, Dupuy frères, Dutruch, Germain Grellet.
Meuniers : Daney, au moul. du bourg; Dumur Frérot au moul. des pins.
Parapluies : Dupuy jeune.
Pâtissiers : Dumur, Gourgues aîné.
Peintres : Caussat, André Daney, Lagauzère.
Pharmacien : Pé.
Poissons (propriétaires de réservoirs à poissons) : Baleste, Bézian, Béziat, Jules Dignac, Gourgues, Lagauzère.
Porcelaines et poteries : Vve Arnaud.
Quincailliers : Vve Dubos, Mme Lamarque.
Sellier-bourrelier : Georgeon.
Tailleurs (marchands) : Bayle, Dupuy fils aîné, Dupuy père.
Teinturiers : Lagauzère, Villate père.
Vins (négociants en) : Elien Daisson, Moreau.
Voitures (loueurs de) : Bosmorin, Lassau.
Foires : premier lundi d'avril à Gujan, troisième jour de la fête locale à Mestras.
Fête locale : saint Michel (29 septembre) et les deux jours suivants.

TEICH (le). — 1,284 h. — 9,030 hect. — 13 m. d'alt. — 10 k. à l'E. de la Teste; 45 k. à l'O.-S.-O. de Bx. — **B.** : au N., par le bassin d'Arcachon; au N.-E., par Biganos; à l'E., par Mios; au S., par Sanguinet; à l'O., par Gujan. — **Arr.** par le bassin d'Arcachon et la Leyre. — **Ch. de fer**, st. du Teich et de Lamothe. — **Rte Dle** de Bx à Arcachon. — **Ch. de gr. com.** de la Hume à Sanguinet et de Caudos à Sanguinet. — **B. de P.** de distribution : Gujan. — **B. T.** : Lamothe. — **Vill. pr.** : le Teich, Ballanos, le Bouscaut, Camps, Jeangard, Lamothe.

Sol gén. plat et sablonneux, quelques parties assez fertiles vers le N. de la commune entre les bras de la Leyre. — **Sous-sol** d'alios, offrant aussi de l'argile sur les bords de la Leyre et de la pierre ferrugineuse dans les landes, au S. de la commune.

Division du sol : ter. lab., 529 hect.; prés, 415; vig., 20; taillis de chênes, 372; pins et semis, 6,000; landes, 1,300; marais et ajoncs, 70; digues, esteys, etc., 18; lagunes, 72; pêcheries et réservoirs, 80; sol bâti et j., 30; chemin de fer, 27; ch., 67; ruiss., 30.

Bétail : *Race bovine*, 457 vaches, 70 bouvillons, 170 veaux au-dessous de trois mois. — *Race ovine* : 63 béliers, 1,590 brebis, 243 moutons, 714

:. — *Volailles* : 3,800 poulets, 700 canards. — Les *poissons* forment)rincipaux revenus de cette commune.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.		Hectol. blé.	Hectares
ıudos (E. Péreire)	»	1360	*Petite Baraque* (baron de l'Epine)........	»	731
(Hrs N. Johnston)	»	1100	Id. (comte de Louvancourt)..................	»	106
'lleys (Ducom).....	»	1100	*Eperville* (Pascal).........	»	360
'Emm. Hirigoyen).	»	620	*Au Bouscaut* (Daussy).....	50	154
'uat (J. de Festu-..................	550	550			

PROPRIÉTAIRES AYANT EN OUTRE DES PÊCHERIES

ı (Hyp. Legrand)..	30	71	*A Camps* (Hér. Lalesque)..	»	29
(Maurice Chaudoy)	40	17	*Aux Prés-Salés* (Fleury frès)	»	13
A. Chaudoy et Lurie)	60	27			

nquantaine de petits propriétaires font du blé pour leur consommation.

ı. Faugères.
Garnung.
ılexis Chaudoy.
instituteur : Théop. Paul (88 élèv.)
: Mme Rigaud (91 élèves).
tributeur des) : J. Ecuyer.
nes : Mlle Cath. Mano, Vve Dutruch.
ı : Mme Dupart, Fréd. Fourton, Jean Quillet, P. Laroza, P. Vieil-
:hands de) : Barbe, J. Garnung.
harcutiers : Bourras, Guillet.
: Fir. Mesple.
Charron : L. Lahorre.
Denrées coloniales : Mme Beynel, P. Dupuy, Fourton, J. Garnung, Vve Larue, Mme Mesple.
Forgerons : L. Lahorre, Souleyreau, Jean Terrière.
Menuisier : J. Frèche.
Produits résineux : J. Garnung.
Tailleur (marchand) : Fr. Saboy.
Verrerie : à l'état de chômage.
Foire : 25 août.
Fêtes locales : saint André (30 novembre) ou le dimanche suivant et le 25 août.

ARRONDISSEMENT DE LESPARRE

h. — 133,689 hect. — Divisé en 4 cantons (Lesparre, Pauillac, urent et Saint-Vivien) et en 30 communes. — **Configuration** : ndissement présente à peu près la forme d'un triangle isocèle dont st appuyée sur le canton de Castelnau, au S.-S.-E., et le sommet, ers le N.-N.-O., est appelé Pointe-de-Grave et fait partie de la e de Soulac. Les deux côtés de ce triangle sont bornés l'un, à l'O., éan, l'autre, à l'E., par le fleuve la Gironde. — **Arr.** par de x ruiss., aboutissant les uns, à l'étang d'Hourtin et de Carcans, s, et c'est le plus grand nombre, à la Gironde; parmi ces derniers, ərons : 1° les jalles de Saussac et de l'Horte, qui prennent leur Saint-Laurent et aboutissent à la Gironde, l'une à Cussac et Beychevelle (Saint-Julien). Cette dernière prend aussi le nom de Beychevelle; 2° par le ruiss. de Juliac qui sépare Saint-Julien de ; 3° par le ruiss. de Pibran ou de Gahet qui traverse le marais de ; aboutit à la Gironde près du bourg de Pauillac; 4° le ruiss. de : traversant le village de ce nom; 5° la jalle de Lafite, appelée e de Lamotte, le chenal de Saint-Vincent ou du Lazaret, qui passe des coteaux du ch. Lafite et sépare Pauillac de Saint-Estèphe; nal de la Rouille des moines passant entre les crûs de Montrose et ›y; 7° le ruiss. de Calon aboutissant au fleuve, au port de Saint-

Estèphe; 8° la jalle de Reyson, appelée aussi chenal de Mapon ou de Calupeyre et séparant Saint-Estèphe de Saint-Seurin-de-Cadourne; 9° le chenal de la Maréchale, séparant Saint-Seurin de Saint-Yzans; 10° le chenal de Lamena commençant près du bourg de Saint-Yzans et aboutissant au port de Lamena; 11° le chenal de By, allant des marais de Couquèques au port de By; 12° le petit chenal de Guy ou de Goulée, prenant sa source près du village de Lescapon; 13° le grand chenal de Guy ou de Goulée, prenant sa source près de Lesparre. A partir de la Verdotte (Queyrac), ces deux chenaux suivent à peu de distance deux lignes parallèles et aboutissent au port de Goulée (Valeyrac); 14° le chenal de Richard; 15° le chenal de Saint-Vivien; 16° le chenal de Talais; 17° le chenal de Neyran; 18° le chenal du Verdon. Ces derniers chenaux servent au desséchement des mattes du Bas-Médoc et offrent chacun à leur embouchure, un petit port plus ou moins commode. Le chenal ou ruiss. de Saint-Vivien, prend sa source dans les landes près des dunes de l'Océan, à plus de 30 k. de son embouchure. Il traverse les marais de Vendays, du Ga et de Saint-Vivien. — **Étangs** d'Hourtin et de Carcans, environ 7,000 hect. de superficie; étang de la Barreyre, près des dunes, à 4 k. à l'O. de Saint-Vivien. — **Sources ferrugineuses** à Saint-Laurent. — **Puits artésien,** à Montrose, commencé depuis peu et dont on ne connaît pas encore les résultats. — **Ch. de fer** du Médoc, de Bordeaux au Verdon, n'allant, au moment où nous écrivons, que jusqu'à Lesparre. — **Bat. à vap.** de Bx à Pauillac et à Royan. — **Service de voitures** de Lesparre à Saint-Vivien et au Verdon, en attendant que le chemin de fer soit terminé. — **Rte Dle** no 14 de Bx au Verdon et no 18 de Bx à Pauillac et à Lesparre.

Chemins de grande communication

TOUS A L'ÉTAT D'ENTRETIEN

		Longueur totale et viable
Nos 38.	De Lesparre au Port-de-By	11,922m
39.	De Lesparre à la Maréchale	11,702
40.	De Carcans au Porge	6,275
41.	De Saint-Laurent à Pauillac	8,573
42.	De Saint-Vivien à Pauillac	30,240
46.	De Vertheuil à Saint-Estèphe	7,224
49.	De Saint-Yzans à la Rte Dle no 14	15,633
72.	De Saint-Yzans à Hourtin	24,564
73.	De Lesparre à Hourtin	18,345
85.	De Carcans à Castelnau	6,670
86.	D'Hourtin à Carcans	12,057
		162,205m

Chemins d'intérêt commun.

		Longueurs totales.	A l'état d'entretien.
Nos 54.	De Lescapon à Richard	9,088m	9,088m
73.	De Lesparre à Saint-Christoly	8,122	8,122
	A reporter	17,210m	17,210m

Report............	17,210 m	17,210 m
De Talais à Vensac.................. ..	11,648	11,648
De Vendays à Richard.................	12,033	12,033
De Carcans à Beychevelle..............	27,060	27,060
Du Pin-Sec au port de Goulée...........	25,617	17,362
De Verteuil à Saint-Laurent............	7,225	7,225
De Bégadan à Saint-Vivien.............	15,600	8,745
De Grayan à Hourtin..................	28,000	8,789
	144,393 m	110,072 m

Chemins vicinaux ordinaires (*réseau subventionné*).

	Longueurs à construire.	Longueurs à entretenir.
r DE LESPARRE....................	64,166 m	140,974 m
DE SAINT-LAURENT................	29,227	33,113
DE PAUILLAC.........	30,349	109,607
DE SAINT-VIVIEN.................	35,327	69,530
	159,069 m	353,224 m

hemins vicinaux ordinaires (*réseau non subventionné*).

	Longueurs totales à construire et à entretenir	Longueurs à entretenir
r DE LESPARRE......	123,462 m	3,305 m
DE SAINT-LAURENT.................	90,136	000
DE PAUILLAC....	000	000
DE SAINT-VIVIEN..................	53,854	1,337
	267,452 m	4,642 m

·ié, divisé en quatre parties principales : 1° à l'O., landes sableuses bordant l'Océan, consacrées à la culture du pin ou aux parcours pour les troupeaux de brebis; 2° au centre, du N. au S., partie des plateaux élevés, formant la ligne de partage des eaux. Depuis années on y a planté beaucoup de vignes; 3° à l'E., terrain légè- :cidenté, gén. sablo-graveleux ou argilo-graveleux, présentant ues points des terres fortes argilo-calcaires et constituant la nicole de l'arrondissement, partie N. et E. du Médoc, formant ɜ parallèle au fleuve, s'étendant de Saint-Julien à Saint-Vivien argeur de 8 à 12 k., produisant, dans les cantons de Pauillac nt-Laurent, les premiers vins fins du monde; dans les cantons :re et de Saint-Vivien, des quantités considérables de vins d'or- ·u grands ordinaires *de Médoc;* 4° au N.-E., vastes alluvions sur le fleuve par de fortes digues construites, au milieu du dix- siècle, par les Hollandais. Ces terrains, connus dans le pays sous *matte,* sont d'une fertilité prodigieuse; ils sont gén. consacrés aux :t aux foins; on y cultive aussi des pommes de terre, des fèves, ·atique l'élève du bétail. — **Sous-sol** varié : dans la partie des

landes, sable ou alios; dans la partie vinicole, alios, graves, pierre ou marne; dans les mattes, le dépôt alluvial a plusieurs mètres de profondeur.

TABLEAU DE DIVISION DU SOL DE L'ARRONDISSEMENT DE LESPARRE

CANTONS	SUPERFICIE	TERRES LAB.	VIG. EN PLEIN	PRÉS ET PAT.	LANDES	PINS	CHÊNES	CHAT. ET ACAC.	MARAIS ET OSERAIES	SOL BATI ET J.	CHEMINS ET PÉAULIÈRES	RIVIÈRES, RUISS. ET ÉTANGS
LESPARRE.	48.976	12.414	7.471	4.487	10.402	4.686	5.539	63	1.819	605	1.441	49
Pauillac....	16.076	952	5.624	2.361	1.213	1.110	827	12	172	283	309	3.213
St-Laurent.	50.144	3.461	820	1.753	16.462	16.473	2.225	200	1.141	189	346	7.11[illegible]
Saint-Vivien	18.493	10.018	626	2.677	2.658	1.350	139	6	311	201	449	5[illegible]
	133.689	26.845	14.541	11.278	30.735	23.619	8.730	281	3.443	1.281	2.545	10.43[illegible]

Revenus principaux :

1° **Vins rouges** formant la richesse principale de cet arrondissement et offrant au S.-E., dans les cantons de Pauillac et de Saint-Laurent, grand nombre des plus beaux fleurons de la couronne gastronomique du Médoc; c'est là, sur les belles croupes graveleuses de Pauillac, Saint-Julien, Saint-Laurent et Saint-Estèphe, que mûrissent les raisins qui donnent ce nectar divin, qui porte les noms de Lafite, Latour, Mouton, Brane, Pichon-Longueville, Léoville, Gruaud-Laroze-Sarget, Gruaud-Laroze, Beaucaillou, Langoa, Lagrange-Branaire, Cos-d'Estournel, la Tour-Carnet, etc. Ces vins uniques au monde, sont payés comme leurs rivaux de Margaux et de Cantenac, jusqu'à 8,000 fr. le tonn. et sont en grande partie consommés en Angleterre, en Allemagne et en Russie. Ces vins possèdent une belle couleur vive et brillante, du corps, une grande finesse de sève et un bouquet suave qu'on ne trouve pas ailleurs qu'en Médoc. Ils sont généreux sans être capiteux. Au N. de l'arrondissement, dans les cantons de Lesparre et de Saint-Vivien, les vins sont plus ou moins fins et bouquetés, suivant les communes, et gén. doués d'une riche couleur et d'une grande vinosité.

Vins blancs récoltés aux environs de Saint-Christoly, fins et très-agréables, mais insignifiants au point de vue commercial.

DES PRIX DES VINS DU MÉDOC. — On trouve, dans cette contrée vinicole privilégiée, des vins depuis 300 fr. jusqu'à 8,000 fr., si des crûs ordinaires du Bas-Médoc on monte jusqu'aux premiers crûs du Haut-Médoc. De plus, dans un même crû, on trouve des vins trois et quatre fois plus chers une année que l'autre, selon la réussite de la récolte et les besoins du commerce, par rapport à la quantité de la production.

Voilà donc des variations bien considérables dues à des causes bien diverses. Cependant, pour donner autant que possible à nos lecteurs une idée de la valeur des communes entre elles, nous donnons pour chacune le prix *minima* et le prix *maxima*, dans l'écart desquels se vendent habituellement les vins en primeur, c'est-à-dire peu de temps après la récolte. Pour

:es réussies, ces prix augmentent rapidement à mesure que les vins ent.

rix que nous indiquons se rapportent aux crûs bourgeois, les crûs vendent un tiers ou moitié moins, les crûs artisans tiennent le ntre les crûs bourgeois et les crûs paysans.

es cinq catégories de grands crûs, les prix d'une même classe étant ès les mêmes dans toutes les communes, nous allons en parler une r toutes.

:ès les prix accordés aux vins de 1865 (type d'une grande année), en primeur, puis le 16 novembre 1867, tels qu'ils ont été établis ce la Chambre syndicale des courtiers. Ces prix diminuent considé- ıt pour les années mal réussies, et alors il y a très-peu de diffé- tre les prix de primeur et les prix en vieux. Il arrive même souvent s les mauvaises années, la qualité plutôt que la quantité modifiant r des vins de Médoc, les prix, au lieu d'augmenter, diminuent.

ıs remarquer qu'il existe entre les prix des différentes classes, pour ıe année, vendue dans les mêmes conditions, des rapports assez s qui facilitent considérablement les opérations commerciales. ı cinquième crû vendra toujours, à peu de chose près, la moitié ond, et les troisièmes et quatrièmes crûs obtiendront des prix à également écartés des seconds et des cinquièmes. Les premiers ıt environ 30 p. °/₀ de plus que les seconds.

Vente de la récolte de 1865.

	En primeur.	Le 16 novembre 1867.
ers Crûs	5.600 »	7.000 à 8.800
e Crû Mouton	3.500 »	5.500 à 6.000
es Crûs autres	2.500 à 2.600	5.000 à 5.500
es Crûs	1.900 »	3.600 à 4.000
es Crûs	1.500 à 1.600	3.000 à 3.400
es Crûs	1.200 à 1.400	2.500 à 2.800
ɩourgeois supérieurs	1.000 à 1.200	1.800 à 2.000

FICATION DES VINS DU MÉDOC. — La grande diversité des qualités de Médoc a amené nécessairement, avec le temps, une classifica- s laquelle on les a divisés en crûs paysans, crûs artisans, crûs s et grands crûs; puis on a divisé ces derniers en cinq catégories, es est spécialement réservée la dénomination de *vins classés* ou de *sés*. Les crûs bourgeois, malgré leur mérite réel, ne sont pas és et appelés *crûs classés*.

es cinq catégories de grands crûs, nous avons suivi textuellement r document officiel établi par la Chambre syndicale des courtiers

:lassification sert de base à la plupart des achats qui se font dans les communes du Médoc. Elle n'est pas le résultat de l'appréciation ılle des courtiers qui se sont réunis en 1855; elle est le fruit de ɔbservations et du calcul de la moyenne des prix obtenus par les ıx crûs dans un très-grand nombre d'années.

ıte, la classification des vins du Médoc remonte au dix-huitième

siècle, et la dernière a eu pour base ses aînées, qui ont été modifiées selon les perfectionnements ou le dépérissement qu'ont subis les vignobles classés.

Comme toutes les institutions humaines, celle-là est soumise aux lois du temps, et doit certainement, à certaines époques, être rajeunie, mise au niveau du progrès. Les crûs, en changeant de propriétaires, peuvent souvent être modifiés. Tel crû, négligé par un propriétaire insouciant ou obéré, peut tomber dans les mains d'un homme riche, actif et intelligent, et par cela même donner de meilleurs produits. Le contraire peut aussi arriver, de façon qu'il a fallu, en 1855, modifier les anciennes classifications.

Classification des grands vins rouges de la Gironde

1ers Crûs.

Château-Lafite.	Pauillac.	Bons Alphonse, Gustave et Edmond de Rothschild.
Château-Margaux.	Margaux.	Vicomte O. Aguado.
Château-Latour.	Pauillac.	De Flers. De Beaumont. De Graville. De Courtivron.
Château-Haut-Brion.	Pessac.	Amédée Larrieu.

2es Crûs.

Mouton.	Pauillac.	Bon James de Rothschild.
Rauzan-Segla.	Margaux.	E. Durand.
Rauzan-Gassies.	Id.	Rhoné-Péreire..
Léoville-Lascases.	Saint-Julien.	Marquis de Lascases.
Léoville-Poyféré.	Id.	A. Lalande et d'Erlanger.
Léoville-Barton.	Id.	Barton.
Durfort-Vivens.	Margaux.	G. Richier et de la Mare.
Lascombes.	Id.	Chaix d'Est-Ange père.
Gruaud-Larose-Sarget.	Saint-Julien.	Baron Sarget.
Gruaud-Larose.	Id.	Ed. et Ch. de Bethmann et Ad. Faure.
Brane-Cantenac.	Cantenac.	Famille Berger et G. Roy.
Pichon-Longueville.	Pauillac.	Baron de Pichon-Longueville
Pichon Longueville-Lalande	Id.	Comtesse de Lalande.
Ducru-Beaucaillou.	Saint-Julien.	Nathaniel Johnston fils.
Cos-d'Estournel.	Saint-Estèphe.	Famille de Errazu.
Montrose.	Id.	Mathieu Dollfus.

3es Crûs.

Kirwan.	Cantenac.	Camille Godard.
Château-d'Issan.	Id.	G. Roy.
Lagrange.	Saint-Julien.	Comtesse Duchâtel.
Langoa.	Id.	Barton.
Giscours.	Labarde.	G. Pescatore.
Malescot-Saint-Exupéry.	Margaux.	Bernos, de Boissac, Ch. Couve et Déroulède,
Brown-Cantenac (Boyd).	Cantenac..	Armand Lalande.
Palmer.	Id.	Péreire.
La Lagune.	Ludon.	Piston d'Eaubonne.
Desmirail.	Margaux.	Sipière.
Calon-Ségur.	Saint-Estèphe.	Héritiers de Lestapis.
Ferrière.	Margaux.	Ferrière.
Becker.	Id.	Sznajderski.

4es Crûs.

int-Pierre.	Saint-Julien.	Mme Bontemps du Barry.
Id.	Id.	O. de Luetkens.
anaire-du Luc.	Id.	Ducru.
lbot.	Id.	Marquis d'Aux.
hart-Milon.	Pauillac.	Mme Castéja.
uget	Cantenac.	De Chavaille.
Tour-Carnet.	Saint-Laurent.	O. de Luetkens.
chet.	Saint-Estèphe.	Mme Lafon de Camarsac.
iteau-Beychevelle.	Saint-Julien.	P.-F. Guestier.
Prieuré.	Cantenac.	Pagès.
de Therme.	Margaux.	Oscar Sollberg.

5es Crûs.

itet-Canet.	Pauillac.	Herman Cruse.
tailley.	Id.	Constant Halphen.
ind-Puy-Lacoste.	Id.	F. Lacoste aîné.
casse-Grand-Puy.	Id.	Baron Duroy de Suduiraut.
ich-Bages.	Id.	M. et H. Cayrou.
ich-Moussas.	Id.	Vazquez.
izac.	Labarde.	Nathaniel Johnston.
uton-d'Armaillac.	Pauillac.	De Ferrand et héritiers d'Armailhacq.
Tertre.	Arsac.	Henri de Vallandé.
it-Bages.	Pauillac.	Mme Libéral.
lesclaux.	Id.	Pédesclaux.
grave.	Saint-Laurent.	Bruno-Devez.
nensac.	Id.	Popp.
-Labory.	Saint-Estèphe.	L. Peychaud.
rc-Milon.	Pauillac.	Clerc.
izet-Bages.	Id.	Julien Calvé.
itemerle.	Macau.	Baronne d'Abbadie de Villeneuve de Durfort.

e nous venons de le dire, cette classification remonte à 1855, et, ix-huit ans, bien des modifications apportées dans les grands crûs :, réclament la révision de ce travail. Dans nos études sur chaque ı, nous essayerons de signaler les progrès qui ont été réalisés.

éales, légumes secs, pommes de terre, etc., exportés en uantité du canton de Saint-Vivien, ne suffisant pas à beaucoup consommation locale dans le reste de l'arrondissement. (Voir à ce anton de Saint-Vivien.

ns expédiés du canton de Saint-Vivien à Bordeaux ou dans la ıicole du Médoc, suffisant à peine à la consommation locale dans ns de Lesparre et de Saint-Laurent, très-insuffisants dans le canton ac.

s de pins occupant une grande partie des landes de cet arrondis- environ 23,600 hect. Ils sont exploités pour échalas, carrassons, t faissonnats, traverses de chemin de fer, poteaux de mines, et résine.

is de chênes, pour chauffage, très-estimés, exploités par des gulières faites tous les douze ou quatorze ans et produisant des ts vendus 70 à 80 fr. le cent, pris sur place. Depuis quelques s bois de chênes diminuent chaque jour pour faire place à la vigne.

tail : *race bovine*, 148 taureaux, 4,255 bœufs, 3,037 vaches, villons, taurillons et génisses, 691 veaux au-dessous de trois mois.

Les bœufs bazadais sont les plus recherchés pour les travaux des champs ou de la vigne. L'industrie de l'engraissement de la race bovine est presque nulle dans cet arrondissement, où elle pourrait avoir une grande importance.

Race ovine : 727 béliers, 7,656 moutons, 32,987 brebis, 11,678 agneaux.

Race chevaline : 35 chevaux entiers, 1,890 chevaux hongres, 3,247 juments, 659 poulains et pouliches.

L'élevage de la race chevaline donne, dans les cantons de Lesparre et de Saint-Vivien, des produits très-recherchés pour la remonte de la cavalerie et quelquefois de beaux attelages de luxe; ils se recommandent surtout par leur résistance au travail, et leur sobriété, dues à la façon à demi sauvage dont ils sont élevés. Les chevaux du *Bas-Médoc* constituent une espèce ou plutôt un type particulier. Dans le domaine de Beychevelle, canton de Pauillac, des chevaux pur sang anglais sont élevés avec succès, ainsi que dans le domaine de la Tour-Carnet (Saint-Laurent) où l'on élève des chevaux de pur et de demi-sang et où l'on trouve de beaux étalons.

Race mulassière : 27 mulets adultes, 20 mulets jeunes.

Race asine : 551 ânes, 295 ânesses, 68 ânons.

Race porcine : 15 verrats, 3,220 cochons, 468 truies, 170 cochons de lait, engraissés pour la consommation locale.

Race caprine : 21 boucs, 439 chèvres, 205 chevreaux.

Volailles : 309 dindes, 1,999 oies, 15,653 canards, 94,131 poules et poulets, 5,428 pigeons.

Race canine : 3,628 chiens.

7° **Apiculture** : 1,335 ruches en activité. Progrès à faire.

8° **Poissons** pêchés dans la Gironde et dans l'étang d'Hourtin, alimentant le pays; mais ne formant pas le sujet d'un commerce important.

9° **Bauges** récoltées dans les marais de Beychevelle, de Saussac, d'Hourtin et du Ga, expédiées dans la partie vinicole du Médoc où on les emploie comme litières et engrais, mais ils ne suffisent pas aux besoins du pays.

10° **Pierre** exploitée comme moellons dans une grande partie de la région vinicole des cantons de Lesparre et de Saint-Vivien, quelques points des cantons de Pauillac et Saint-Laurent; comme pierre tendre de taille analogue à celle de Bourg, dans Saint-Seurin et Cissac; comme pierre dure de taille analogue à celle de Barsac, à Saint-Yzans. Ces carrières sont loin de suffire aux constructions de cet arrondissement qui importe des quantités de pierres du canton de Bourg et de Barsac.

Mode d'exploitation. Les grands domaines, assez nombreux, sont presque tous administrés par des hommes d'affaires ou par des régisseurs, qui ont eux-mêmes sous leurs ordres un ou plusieurs hommes d'affaires quand le domaine est divisé. Toutes les vignes de cet arrondissement sont travaillées par des prixfaiteurs. Le prixfait de vigne a une étendue qui varie de 10 à 12 journaux de 31 ares 85 centiares, et le journal est divisé en 4 *sadons*. Le prixfaiteur reçoit ordinairement 26 à 30 fr. par journal, pour tailler, échalasser, épamprer, faire le cavaillon, le chausseron et tous les travaux que la vigne réclame jusqu'au moment des vendanges, moins les quatre labours que le propriétaire fait faire par ses attelages ou par des bouviers auxquels il donne 32 fr. par journal.

iétayage n'est usité dans cet arrondissement que dans la partie des et des mattes qui ne produisent que des céréales ou du bétail. Le ;e ne l'est que dans quelques parties des mattes. Les journaliers sont ités. Les domestiques à l'année sont gén. loués comme bouviers; on e de 550 à 600 fr. dans le canton de Lesparre et de Saint-Vivien, 00 à 700 fr. dans les environs de Pauillac.

petits propriétaires travaillant eux-mêmes leurs terres, sont très-eux dans cet arrondissement. Les moins riches sont prixfaiteurs.

mœurs et usages des habitants de cette contrée, n'offrent rien de ılier. Comme tous les paysans du Médoc, ceux de cet arrondissement ıcore, malgré quelques progrès réalisés, ignorants, superstitieux et ers, même au point de vue de la viticulture qui, si elle est géné-nt bien faite, est susceptible de recevoir bien des améliorations.

CANTON DE LESPARRE

)6 h. — 48,976 hect. — Divisé en 15 communes : **Lesparre, Bégadan,** an, Civrac, Gaillan, Naujac, Ordonnac, Prignac, Queyrac, Saint-oly et Couquèques, Saint-Germain-d'Esteuil, Saint-Seurin-de-Ca-, Saint-Yzans, Valeyrac, Vendays. — **B.** : au N., par le canton de Vivien; à l'E., par la Gironde; au S., par les cantons de Pauillac et nt-Laurent; à l'O., par l'Océan. — **Arr.** par plusieurs ruiss. ou ıx aboutissant au fleuve. Les principaux sont ceux de Lamena, ussas, de By, de Guy ou de Goulée et du Ga. Ce dernier traverse tout on du S. au N., et aboutit à la Gironde après le port de Saint-Vivien. varié : sablonneux dans une grande moitié du canton, partie O.; ı partie E., on trouve alternativement des croupes graveleuses plus ns fortes, des terres argilo-calcaires et quelques parties sablonneuses, rées aux bois de pins; sur les bords du fleuve, étroite bande de l'alluvions. — **Sous-sol** gén. composé d'alios à l'O. et de pierre La partie E. offre aussi quelques bancs de sable, de graves, d'argile marne. Les domaines de Tartuguière à Civrac et de Romefort à an possèdent de magnifiques bancs de marne calcaire très-propices ticulture.

enus pr. très-variés, comme ceux de l'arr[t].

Vins rouges s'améliorant tous les jours par des plantations ıages fins, chez la plupart des propriétaires bourgeois et chez es artisans, 1/2 malbec, 1/4 merlot, 1/4 cabernet-sauvignon ou et-franc. Dans les 1[ers] crûs bourgeois, ils constituent des vins grands-ires et ceux de Saint-Seurin-de-Cadourne, de Saint-Christoly et de ac peuvent être classés au rang des petits Saint-Estèphe et forment s bonnes années d'excellents vins d'entremets. Ils se vendent en ır, de 450 à 1,000 fr. le tonn. Les crûs paysans et artisans de ce , composés de cépages productifs et de peu de cépages fins, sont dans les vins ordinaires et se vendent en primeur, de 300 à 500 fr.

éréales : froment, seigle, maïs, millet et avoine, suffisant à peine à

la consommation locale, malgré l'excédant qu'on trouve à Saint-Yzans, Queyrac et Gaillan.

3° **Foins** suffisant à peine; plusieurs communes en manquent, Queyrac et Gaillan ont seuls de l'excédant.

4° **Bois de pins** peu importants dans la partie E. du Canton, ils le sont davantage à l'O.

5° **Bois de chênes** pour la consommation locale.

6° **Bétail** : *race chevaline*, 20 chevaux entiers, 716 chevaux hongres, 1,260 juments.

Race bovine : 33 taureaux, 1,767 bœufs, 1,322 vaches, 502 bouvillons, 217 veaux au-dessous de trois mois.

Race ovine : 156 béliers, 1,265 moutons, 8,814 brebis, 2,147 agneaux.

Volailles : 42,086 poulets, 6,886 canards, 1,581 pigeons, 971 oies, 226 dindes. Le tout consommé dans le canton.

7° **Apiculture** : 487 ruches en activité.

8° **Pierres** de taille dures ou tendres, ne suffisant pas et moellons suffisant aux constructions locales.

Mode d'exploitation. Voir page 488.

Au point de vue **industriel**, ce canton n'offre rien de remarquable. Nous signalerons seulement :

La fabrication des *barriques* qui se fait dans presque toutes les communes vinicoles de ce canton, mais ne suffit pas à beaucoup près aux besoins du pays. Beaucoup de propriétaires font venir leurs barriques de Barsac ou des environs; d'autres, et ce sont les plus soigneux, ont un atelier de tonnellerie chez eux où ils font fabriquer leurs barriques sous leurs yeux.

Les *fours à chaux* de Saint-Germain, les *tuileries et briqueteries* de Lesparre et de Naujac, une *scierie mécanique* à Lesparre, une dépiqueuse à vapeur et d'autres à bras à Gaillan, desservant les environs.

La *carrosserie* occupe à Lesparre un certain nombre d'ouvriers, ses ateliers sont renommés dans le pays et aux environs. Les *cordonniers* sont très-nombreux à Lesparre et envoient, dans le Blayais, une grande partie de leurs produits.

Au point de vue **commercial**, nous signalerons le commerce des bois du Nord et de pays, à Lesparre.

LESPARRE. — 3,656 h. — 4,846 hect. — 9 m. d'alt. au bourg. — 45° 18' 30'' de latitude et 3° 16' 52'' de longitude O. — 63 k. au N.-N.-O. de Bx en passant par Castelnau; 69 k. en passant par Pauillac. — **B.** : au N., par Prignac; à l'E., par Prignac, Blaignan et Ordonnac; au S., par Saint-Germain-d'Esteuil, Hourtin et Naujac; à l'O., par Gaillan et Naujac. **Arr.** par le chenal des marais se jetant dans la Garonne, au port de Goulée. — **Ch. de fer** du Médoc. — **Rte Dle** de Bx au Verdon; de Bx à Lesparre, par Blanquefort et Pauillac. — **Ch. de gr. com.** de la Maréchale à Lesparre; du port de By à Lesparre; d'Hourtin à Lesparre. — **Ch. d'int. c.** de Lesparre à Saint-Christoly; du port de Goulée à Lesparre et au Pin-Sec. — **B. de P.** — **B. T.** — **Ville** commerçante et bien bâtie. —

. : Saint-Trélody (ancienne commune réunie à Lesparre en 1855), la Gravette, Uch, les Marceaux, Planque, Plantey, Canquillac,

ès-varié, gén. plat; vers l'O. et le S., landes sablonneuses; vers quelques croupes graveleuses ou sablo-graveleuses; dans le reste mune, veines argilo-calcaires entremêlées de parties sablonneuses. ·**sol** composé d'alios et d'un peu d'argile dans les landes, d'alios, s ou d'argile sous les parties graveleuses; de pierre, exploitée ons ou en pierre de taille, sous les terres fortes, surtout vers le e Plassan.

on du sol : vig., 1,090 hect.; ter. lab., 1,107; prés, 281; pât., 103; ; chênes, 180; landes, 800; ch., 224; sol bâti et j., 118; ruiss., 3. ;én. assez colorés et corsés constituant, dans les crûs bourgeois, ons ordinaires; prix, 300 à 650 fr., selon les années. insignifiant comme revenu. — *Races bovine et chevaline* employées ux des champs et à l'alimentation de la commune.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
scot (¹) (de Lostau).....	80	*A Gahet* (Gouilleau).............	20
ernous (J. Prom)......	80	*A Canquillac* (Marcher)..........	25
euf (Coutaut, banquier)	110	*Au Plantey* (Raimbaux).........	25
s (Coiffard aîné).......	70	Id. (Hugonenx).....	10
Coiffard jeune).........	70	Id. (Perrin)..............	8
te (²) (Fréchina-Cosson)	80	*Le Vigneau* (l'abbé Coiffard)....	40
et Bagatelle (Clauzet)..	30	*A Tapon* (J.-J. Adde)............	25
(l'abbé Laporte)......	10	*A l'Hermitage* (Guittau).....	10
rie et Tréman (L. Béneyt)	50	*En ville* (Ad. Adde)..............	25
Rey)...................	12	*Crû Labory* (Coiffard Certain)....	12
san (Lafon)...........	10	*A Uch* (Eloi Coiffard)............	25
Laumond).............	15	Id. (Maurin)...............	10
rélody (Piffon).........	15	Id. (Rivet).................	8
Chapellan)............	20	*A Sainte-Catherine* (Boujet).....	20
Carrassus)..	10	Id. (Vve Danjoy)...........	6
Miallet).....	20	*A Saint-Léonard* (A. Rubichon).	8

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

Laujac)................	12	Id. (Drouineau)............	12
(Laurent-Faucher)...	8	Id. (Mauriac)...............	10
rélody (Goudineau).....	15	Id. (Gréteau)...............	10
Drouillet fils)..........	15	Id. (Tessier)...............	10
Godet).................	15	Id. (Bonnore frères)........	8
Dessort)...............	15	Id. (Brochard)............	8
Mazeaux)..............	15	Id. (Fortin, forgeron)......	6
Lespous)...............	12	*A Badet* (Beneyt)...............	6

eau-d'Escot (Saint-Trélody), ancien patrimoine de la famille de Lostau, commande de 100 hect. dont 33 de vignes, 33 de landes et 34 de pres, bois et agréments. Son voie d'agrandissement, produit de 80 à 100 tonn. Les cépages qui y dominent rnet-sauvignon et un gros cabernet choisi dans le vignoble de Mouton-d'Ar-s vins se distinguent par un délicieux bouquet qui leur donne de l'analogie avec Margaux.

aine de la Gravette comprend 58 hect., dont 27 sont consacrés aux vignes, et 13 aux terres labourables. Le vignoble, situé pour les 2/3 en graves et pour 1/3 tes, est complanté en cépages de choix, et produit un des meilleurs vins de la

	Tonneaux vin r.
A Badet (Bernard aîné).........	6
Id. (Bernard jeune)........	6
A Goudy (Mondon)..............	15
Id. (Bernard Arnaud)......	6
Id. (Batailley).............	6
A Planque (Arnaud)............	8
Id. (Dessax)...............	6
Id. (Augey)................	6
Id. (Duret)................	6
Id. (Cardinal).............	6
Aux Marceaux (Mesuret)	15
Id. (Mondon)...............	15
Id. (Lande).......	5
A Canquillac (Betton frères).....	20
Id. (Durandet)............	8
Lieux divers et chai dans la ville (Fraigneau)..........	6
Id. (Rey)..................	12
Id. (Laporte)..............	6

Une soixantaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn.

Conseiller général : Clauzet.
Conseillers d'arrondissemt : Bedel, Dubreuilh.
Sous-préfet : Fiché.
Secrétaire : J. Houdaille.
Curés : à Lesparre, Durand, archiprêtre; à Saint-Trélody, Bienvenu.
Vicaire : Daura.
Maire : Marcou.
Adjoints : Godet, Mesuret.
Secrétaire : Jonneau.
Instituteurs : à Lesparre, frères Maristes (103 garçons, 70 adultes); à Saint-Trélody, Pierre Larue (127 garçons, 22 adultes).
Institutrices : à Lesparre, sœurs de Saint-Joseph, Marie Baron (79 filles); Marie Bellet (63 filles); Mlle Pillet (23 élèves); à Saint-Trélody, sœurs de la Doctr. chr. (92 élèv.).
Tribunal civil : prés., Parcé.
Procureur de la République : Laroche.
Substitut : de la Sudrie.
Juge d'instruction : Faugas.
Juge : Glaise Grivelle.
Juges suppléants : Dubreuilh, Goudineau.
Greffier : Boutruch.
Juge de paix : Lebeuf.
Suppléants : Chanterre, Chêne.
Greffier : Meynard.
Notaires : Chêne, Béchade.
Avocats : Morange, Pépin d'Escurac, Sarraute fils.
Avoués : Dembiés dit Chaigneau, Calvinhac, Duprat, de Ferrussac, Marcou.
Huissiers : Barbin, Cruchon, Chateau; syndic, Esteffe.
Commissaire de police : Ornano.
Maison d'arrêt : Gardien, Jautan.
Receveur des finances : de Boileau.
Contrôleur des contributions directes : Barada.
Receveur de l'enregist. : Potiron de Boisfleury.
Conservateur des hypothèques : Eyriniac.
Receveur des contributions indirectes : Lalande, commis à cheval, Carrère.
Poids et mesures (vérificateur des) : Rivet.
Eaux et forêts (garde des) : Cam. Vancy.
Postes (directeur des) : Ferras.
Télégraphes (directeur des) : Richard.
Conducteur des ponts et chaussées : Ponassé.
Agents-voyers : Coutaut, Pouvereau.
Pompiers (commandant des) : Junca.
Gendarmerie (lieutenant de) : Paté.
Médecins : Drs Mialet, Monneins, Piffon, Simiot, Trouche.
Sages-femmes : Mlle Argouet, Mme Dobigny, Mme Lagarde, Mme Marchand.
Vétérinaire : Mialet.
Société de secours mutuels : société de Saint-Martin, prés., Marcou (90 memb.).
Maison de secours : dirigée par les sœurs de charité, prés., M. le maire.
Armuriers : Caubet, Ducasse.
Architectes : Bonnore, Godet père et fils.
Assurances contre l'incendie : Beaupoil de Saint-Aulaire (la *France*); Cathue Junca (l'*Union*); Fèvre (*Centre mutuel*); Figerou (l'*Abeille*); Godet (la *Centrale*); Maurin (*Nationale*); Meynard (*Assurances générales*); Pichevin (la *Sauvegarde*); Pradel (le *Soleil*); Rey (la *Providence*); Sud (*caisse des assurances agricoles*).
Aubergistes : Duret, Egreteau, Fayoux, Feltin, Gautier, Meyrac, Pichevin, Rey, Jean Robin, Roux, Segond, Tarrouet.
Banquiers : G. Coutaut, Rey et Lebeuf.
Barriques (fabricants de) : Godet, Grangé, Laujac, Maurin.
Bâtisses (entrepr. de) : Duporte frères, Lespine, Robin aîné, Robin frères, Videau.
Bois du Nord et de pays : Brochard frères, Déchelle, Bélony, Greteau, Michel.
Bouchers : Gréteau, Lafon, Martin, Monge, Moreau.
Boulangers : Dessaix cadet, Dessaix Germain, Donadieu, Fragneau, Godet, Laujac, Milon, Pinchaud, Vve Robin.
Brasseurs : Figerou frères et Daney.
Cafetiers : à Lesparre, Bariac (café du Centre); Vve Bernard (café des Artistes); Blanc (café de l'Industrie); Chassaing (café de la Consolation); Lafon (café Sans); Lespons, Roche (café du champ de foire); Sénac (café du Cours); N... (café du Médoc); à Saint-Trélody : Ducamp, Fatin, Jabeau.
Carrossiers : Coiffard (Certain), Moreau, Rebillé, Verdon.
Chandelles (fabricant de) : A. Adde.
Chapeliers : Garreau, Graveau, Poussard, Tessier aîné, Tessier sœurs.
Charcutiers : Boulerne, Eyquem, Lafon, Milon.
Charpentiers : Bariac, Feltin, Michel, Videau.
Charrons : Arnaud, Benneteau.
Chaussures en bois : Chéri Noyre, Jague.
Chiffons en gros : Guichereau.
Cloutier : Coutaut.
Commissionres de roulage : Barreau, Dubois.
Confections : Feltin, Mlle Maleyran, Perrin, Sud.
Cordier : Audebert.
Cordonniers : Brunet, Picard, Roy.
Coutelier : Raimbaux.
Couvreurs : Boyer, Charpentier, Touzard jeune.
Denrées coloniales : Ad. Adde, Borliachon, Cocureau, Egreteau, Goudin, Maurin, Salvien, René, Sud, Videau.
Draps et nouveautés : Déchelle, Feltin, Fontan aîné, Fontan jeune, Gauché, Gez, Perrin, Sud.
Faïences et poteries : Mothes.
Ferblantiers-lampistes : Fatin, Junca, Peychaud.
Fers : Curutchet et Ypoustégui.

ns : Arnaud, Cassaignard, Landreau, seau.
re : Junca, ex-agent-voyer.
et farines : Courtade, Lafon, Meynard.
rs : Bernard, Glemet, Régère, Roca-Servant.
Delhomme (hôt. du Lion d'or); Ber- (hôt. de la Tour); Milon (hôt. du on fin); Rogeron (hôt. du Commerce).
ion sur étoffe : Durand, Graveau.
: Le Médocain, dir., Rivet, libraire.
tlées : Durand.
-imprimeur : Rivet.
ste : Rolland.
ux-ferrants : Berthon, Charruau, ourregeolles.
iens : Coutreau, Roux.
ers ébénistes et marchands de meubles : père et fils, Tribolet, Vaiva.
ers en bât. : Marquis, Rougemont.
s : Bideau, Farge, Mme Fauchey, ne.
s : Bernard (moul. à eau, au château, rap. au Bourdieu); Seurin (moul. à
Mme Fanny Augereau, Brochard, ı, Poussard.
-peints : Diver, Rivet.
ies : Destève.
rs : Cadrès, Claverie, Dufour, Rivière , Rivière neveu.

Peintres-vitriers : Chiverche et Tardivier, Diver, Peychaud, Pigaut.
Peintre en voitures : Jagot, Chiverche et Tardivier.
Pharmaciens : N. Dezos, successeur de Delon, Cazeaux successeur de Dubuc, Turquetty des Landelles, Seguineau.
Plâtriers-marbriers : Courtade, Dusson, Guitteau, Armand Launey, Gustave Launey, Jules Launey, Robin, Rousseau.
Quincailliers : Curutchet, Goudin, Tribolet, Ypoustegui, Vaiva.
Selliers-bourreliers : Cardinal, Coiffard jeune, Houdaille, Nolbert, Rebillé.
Scierie mécanique : Coutreau.
Serruriers : Doucet, Jamon, Landreau, Roux, Taste.
Tailleurs (marchands) : Argouet, Bacles, Debarre, Dessaix fils, Feltin, Fréchina, Salgue
Teinturiers : Graveau, Durand.
Vins (commissionnaires en) : Beneyt, Curutchet, Ypoustéguy, Louis Coiffard, Certain Coiffard, Eloi Coiffard.
Voitures à volonté : Carrère et Farge, Rocheron.
Marché quotidien : place du Mercadieu.
Marchés : tous les samedis place d'Eyran.
Foires : premier vendredi de chaque mois.
Fête locale : à Saint-Trélody, le jour de l'Ascension.

ajeure partie des commerçants de Lesparre tirent leurs approvisionnements de ıx; cependant, quelques-uns des principaux marchands de draps, denrées colo-it modes font venir des centres de fabrication. La carrosserie, faite à Lesparre, avec ıp d'habileté, occupe un assez grand nombre d'ouvriers.

GADAN. — 1,536 h. — 2,219 hect. — 8 m. d'alt. au N. du bourg. . au N.-N.-E. de Lesparre; 74 k. au N.-N.-O. de Bx. — **B.** : au N., ıleyrac; au N.-E., par la Gironde; à l'E., par Saint-Christoly; au S. S.-O , par Civrac; à l'O., par Queyrac, Loirac et Vendays. — **Arr.** Gironde et le chenal de By. — **Ch. de gr. com.** de Lesparre au By. — **Ch. d'int. c.** du port de Goulée à Lesparre et au Pin-Sec; ;adan à Saint-Vivien. — **B. de P.** : Lesparre. — **B. T.** : Lesparre.
l. pr. : le bourg, Bégadanet, Breuil, Courbian, Laujac, les Bernèdes, n et By où se trouve un petit port commode et fréquenté.
varié : palus à l'E.; terres fortes au N.-E. et aux environs du bourg; près des villages de By, Courbian et Laujac. — **Sous-sol** varié, sé de pierre près du bourg, de graves et d'alios dans les parties euses de la commune et d'argile à l'E.
ision du sol : vig., 660 hect.; ter. lab., 1,060; prés, 259; chênes, 100; s, 12; pins, 15; sol bâti et j., 48; ch., 61; ruiss., 4.
s produits par 3/4 malbec, 1/4 cabernet-sauvignon, cabernet gris et , gén. corsés et d'une belle couleur, ayant aussi, dans les graves, le finesse; prix de primeur, 300 à 600 fr., selon les années. Le vin de :, 1er crû de la commune, obtient toujours une faveur.
éales : froment expédié sur Bordeaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
[illegible] (Vve Cruse) .	300	*A By* (Fatin).....................	[illegible]
[illegible] (Charron)....	90	*A Cante-Cocut* (Fr Dumas	[illegible]
[illegible] (Rubichon)...	80	*Aux Trois-Moulins* (Bastein) ...	[illegible]
[illegible]ssac).........	90	*Aux Bernèdes* (Jacques Souris) .	[illegible]
[illegible] Lussac)........	40	Id. (Vinquoy)............	15
[illegible] Bastein Fatou)..	120	Id. (P. Jaubert)...........	15
[illegible]mont)...........	140	*A Condissas* (Fonteneau)	[illegible]
[illegible] (Léon Perrogon)	100	Id. (Vve Brion)...........	[illegible]
[illegible]rbier).	45	*A Breuilh* (Mesuret)...........	[illegible]
[illegible]de)................	20	Id. (Valentin Faugerolle ..	[illegible]
[illegible]na Delon).........	100	Id. (Vve Bénillan).........	[illegible]
[illegible] Brion)............	120	Id. (Jaunin)...............	[illegible]
[illegible]ean Corne)...........	60	*A Picot* (Fonteneau)............	[illegible]
[illegible]rseguet).............	25	*A Laujac* (Chaussat)...........	[illegible]
[illegible] (Armand Guarry)..	40	*A Landon* (Er. Bergey).........	[illegible]
[illegible] (P. Brion neveu)...	50	Id. (Jean Vinquoy)........	[illegible]
[illegible] (Vital Eyrem)........	70	Id. (Jean Pinet)...........	[illegible]
[illegible] (Cruchon).............	18	Id. (Pierre Pinet).........	8
[illegible] (Vinquoy).............	45	Id. (Bernard Prévost).....	8
[illegible] (J. Bergey).........	30	*Au bourg* (Tissandier)..........	[illegible]
[illegible] (André Brion).........	25	Id. (Greteau)..............	[illegible]
[illegible] (Bersion)..............	12	Id. (Duffau aîné)..........	[illegible]
[illegible] (Lambert)................	30	Id. (Mothes)...............	[illegible]
[illegible] (Faugerolle)	25	Id. (Fr. Faure)............	[illegible]
[illegible] (Lussac)...............	12	*Au Bé-de-Saux* (Laurent Clos)..	[illegible]

[illegible] quarantaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn.

[illegible]naud.
[illegible]aud.
[illegible]gerolle.
[illegible]stituteur : Vincent (70 garçons.
[illegible]œurs de Saint-Joseph (31 élè-
[illegible]tique.
[illegible] Foulquier.
[illegible]
[illegible]ants de) : Lambert, Sylvain
[illegible]ssonnurs de) : Chéri Dejean.

Bois (marchand de) : Greteau.
Boucher : Pauvif.
Boulangers : Feuillera, Pigot.
Charpentiers : Lespous, J. Roux.
Charrons : Bergey, Dufau.
Denrées coloniales : Gurguen.
Draps et nouveautés : Bos.
Forgeron : Jaubert.
H[illegible]oger : Alfred Bos.
Maréchal-ferrant : Teynac.
Menuisier : Tourneau
Foire : 24 juin.
Fête locale : saint Jean (24 juin).

[illegible]NAN. — 414 h. — 682 hect. — 44 m. d'alt. à la Cardonne. — [illegible] de Lesparre; 20 k. 1,2 au N.-N.-O. de Pauillac; 65 k. au [illegible] — **B.** : au N., par Civrac et Saint-Christoly; à l'E., par [illegible] et Ordonnac; au S., par Ordonnac et Saint-Trélody; à l'O., par [illegible] et Civrac. — **Arr.** par le ruiss. ou chenal de Lamena

---

[illegible] de Laffitte et de Laujac ont une exploitation commune; mais des qualités [illegible] du Château-Laujac, qui produit 200 tonn., comprend 65 hect. situés [illegible] très élevé et graveleux, aussi ses vins sont-ils très-fins et sans le [illegible] celui du Château-Laffitte comprend 33 hect. situés sur un terrain [illegible] environ 100 tonn. d'un vin plus corsé que celui de Laujac. [illegible] de Condissas comprend 33 hect. dont 27 sont consacrés à la vigne et situés [illegible] son nom, dans une très-belle exposition. [illegible] du Château-Bana comprend 60 hect., dont 40, d'un sol argilo-calcaire, [illegible] vigne, et produisent un vin plein de corps, de sève et de rondeur; [illegible] de Saint-Christoly sont consacrés aux prairies et aux terres labou-

… prend sa source dans cette commune. — **Ch. de gr. com.** du port de … (Saint-Yzans) à Hourtin; de Lesparre à la Maréchale (Saint-Seurin). — **Ch. d'int. c.** de Saint-Christoly à Lesparre. — **B. de P.** : Lesparre. — **B. T.** : Lesparre. — **Vill. pr.** : Caussan devenu le nouveau bourg.

Sol très-varié : graves fortes aux alentours du ch. de Blaignan, sur les coteaux et terres fortes sur banc pierreux, dans la plaine; près de Caussan et de Romefort, on trouve en **sous-sol** des marnes calcaires et, sur les hauteurs de la Cardonne, de l'alios ou de l'argile, couverts, en quelques endroits, de bancs de graviers.

Division du sol : vig., 433 hect.; ter. lab., 140; prés, 17; pât., 12; chênes, 12; sol bâti et j., 20; ch., 15; ruiss., 3.

Vins produits par 3/4 malbec, 1/4 cabernet-sauvignon, cabernet gris et merlot, de qualités diverses, comme le sol; ceux des crûs bourgeois ont une belle couleur, de la finesse, un bouquet suffisant. La marque Taffard-de-Blaignan a obtenu, en Hollande, des abonnements successifs, pendant plus d'un siècle; les crûs bourgeois vendent de 350 à 500 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Taffard-de-Blaignan (¹) (Ch. Peychaud)...............	200	*Château-la-Cardonne* [illegible]	140
		Château-Romefort (²) [illegible]	[illegible]



CHATEAU-DE-ROMEFORT

(CRU BOURGEOIS)

M. H. Guillory, propriétaire.

(¹) Le Château-Taffard-de-Blaignan, situé sur une magnifique croupe graveleuse, produit des vins pleins de corps, de finesse et d'agrément, qui sont très-estimés en Hollande. Nous reviendrons sur l'histoire de ce château dans notre tome III.

(²) Le Château-de-Romefort remplace une ancienne maison noble jadis fortifiée, dont on trouve trace des seigneurs sur un titre de 12[?]0. Nous y reviendrons dans la partie historique de notre tome III. Nous ajouterons ici que son vignoble, situé sur des terres graveleuses ou des terres fortes argilo-calcaires, à sous-sol de marne sur plusieurs points, est cultivé avec le plus grand soin, et produit un des vins les plus recherchés de la contrée.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.
Château-Laujac } *Château-Laffitte* } (¹ Vve Cruse)	300
Château-du-Barail (Charron)	90
La Tour-de-By (A. Rubichon)	80
A By (Arnaud Lussac)	90
Id. (Pierre Lussac)	40
A Condissas (²) (Hostein Fatou)	120
Au bourg (Badimont)	140
Château-Bana (³) (Léon Perrogon)	100
A Plagnac (Barbier)	45
A By (Lartigue)	20
Id. (Numa Delon)	100
A Bégadanet (Brion)	120
Id. (Jean Corne)	60
Id. (Arseguet)	25
A Courbian (Armand Guarry)	40
A Condissas (P. Brion neveu)	50
A Lalande (Vital Eyrem)	70
Id. (Cruchon)	18
Id. (Vinquoy)	45
A Courbian (J. Bergey)	30
Id. (André Brion)	25
Id. (Bersion)	12
A By (Lambert)	30
Id. (Faugerolle)	25
Id. (Lussac)	12
A By (Fatin)	7
A Cante-Cocut (Fr. Dumas)	30
Aux Trois-Moulins (Hostein)	40
Aux Bernèdes (Jacques Sourlut)	25
Id. (Vinquoy)	15
Id. (P. Jaubert)	15
A Condissas (Fonteneau)	35
Id. (Vve Brion)	40
A Breuilh (Mesuret)	25
Id. (Valentin Faugerolle)	25
Id. (Vve Bénillan)	12
Id. (Jaunin)	20
A Picot (Fonteneau)	25
A Laujac (Chaussat)	12
A Landon (Er. Bergey)	15
Id. (Jean Vinquoy)	12
Id. (Jean Pinet)	12
Id. (Pierre Pinet)	8
Id. (Bernard Prévost)	8
Au bourg (Tissandier)	25
Id. (Greteau)	25
Id. (Duffau aîné)	12
Id. (Mothes)	8
Id. (Fr. Faure)	8
Id. (Lacoste)	8
Au Bé-de-Saux (Laurent Clos)	8

Une quarantaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn.

Curé : Guillebaud.
Maire : Bernard.
Adjoint : Faugerolle.
Secrétaire-instituteur : Vincent (70 garçons, 34 adultes).
Institutrices : sœurs de Saint-Joseph (61 élèves).
Médecin : Dr Lartigue.
Sage-femme : Jeanne Foulquier.
Aubergiste : Pauvif.
Barriques (fabricants de) : Lambert, Sylvain Meynieu.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Chéri Dejean.
Bois (marchand de) : Greteau.
Boucher : Pauvif.
Boulangers : Feuillera, Pigot.
Charpentiers : Lespous, J. Roux.
Charrons : Bergey, Dufau.
Denrées coloniales : Gurguen.
Draps et nouveautés : Bos.
Forgeron : Jaubert.
Horloger : Alfred Bos.
Maréchal-ferrant : Teynac.
Menuisier : Tourneau
Foire : 24 juin.
Fête locale : saint Jean (24 juin).

BLAIGNAN. — 414 h. — 682 hect. — 44 m. d'alt. à la Cardonne. — 5 k. 1/2 à l'E. de Lesparre; 20 k. 1/2 au N.-N.-O. de Pauillac; 65 k. au N.-N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Civrac et Saint-Christoly; à l'E., par Saint-Yzans et Ordonnac; au S., par Ordonnac et Saint-Trélody; à l'O., par Lesparre, Prignac et Civrac. — **Arr.** par le ruiss. ou chenal de Lamena

---

(¹) Les vignobles de Laffitte et de Laujac ont une exploitation commune; mais des qualités différentes. Le vignoble du Château-Laujac, qui produit 200 tonn., comprend 65 hect. situés sur un vaste plateau très-élevé et graveleux, aussi ses vins sont-ils très-fins et sans le moindre goût de terroir; celui du Château-Laffitte comprend 33 hect. situés sur un terrain plus argileux et produisant environ 100 tonn. d'un vin plus corsé que celui de Laujac.

(²) Le domaine de Condissas comprend 33 hect. dont 27 sont consacrés à la vigne et situés au centre du village de ce nom, dans une très-belle exposition.

(³) Le domaine du Château-Bana comprend 60 hect., dont 40, d'un sol argilo-calcaire, sont consacrés à la vigne, et produisent un vin plein de corps, de séve et de rondeur; 20 hect. dans les palus de Saint-Christoly sont consacrés aux prairies et aux terres labourables.

end sa source dans cette commune. — **Ch. de gr. com.** du port de ıa (Saint-Yzans) à Hourtin; de Lesparre à la Maréchale (Saint-Seurin). . **d'int. c.** de Saint-Christoly à Lesparre. — **B. de P.** : Lesparre. **T.** : Lesparre. — **Vill. pr.** : Caussan devenu le nouveau bourg.
très-varié : graves fortes aux alentours du ch. de Blaignan, sur les x et terres fortes sur banc pierreux, dans la plaine; près de Caussan Romefort, on trouve en **sous-sol** des marnes calcaires et sur les rs de la Cardonne, de l'alios ou de l'argile, couverts, en quelques ts, de bancs de graviers.
ision du sol : vig., 433 hect.; ter. lab., 140; prés, 47; pât., 12; , 12; sol bâti et j., 20; ch., 15; ruiss., 3.
s produits par 3/4 malbec, 1/4 cabernet-sauvignon, cabernet gris et , de qualités diverses, comme le sol; ceux des crûs bourgeois ont lle couleur, de la finesse, un bouquet suffisant. La marque Taffard-gnan a obtenu, en Hollande, des abonnements successifs, pendant un siècle; les crûs bourgeois vendent de 350 à 500 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
:- *Taffard-de-Blaignan* (¹) ›eychaud)	200	*Château-la-Cardonne* (Jeanty)...	140
		Château-Romefort (²) (H. Guillory)	90



CHATEAU-DE-ROMEFORT
(CRU BOURGEOIS)
M. H. Guillory, propriétaire.

:hâteau-Taffard-de-Blaignan, situé sur une magnifique croupe graveleuse, produit pleins de corps, de finesse et d'agrément, qui sont très-estimés en Hollande. Nous ons sur l'histoire de ce château dans notre tome III.
:hâteau-de-Romefort remplace une ancienne maison noble jadis fortifiée, dont on aco des seigneurs sur un titre de 1240. Nous y reviendrons dans la partie historique tome III. Nous ajouterons ici que son vignoble, situé sur des terres graveleuses ou s fortes argilo-calcaires, à sous-sol de marne sur plusieurs points, est cultivé avec rand soin, et produit un des vins les plus recherchés de la contrée.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Gorsse [1] (Ch. Plumeau)	90	*La France* (de Basterot des Granges)	25
Aux Granges d'Or (Dlles Seguin)	60	*A Caussan* (Pothier Eyriniac)...	60
A Preuilhac (Ad. Adde)........	40		

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

La Rivière (Faure)..............	25	*A Caussan* (Jean Augey)........	6
A Caussan (J. Gillet, maquignon)	30	Id. (Louis Andron)........	5
Id. (Fr. Mercier).........	18	Id. (Fr. Raymond)........	5
Id. (Pierre Delude)........	22	*Aux Granges d'Or* (Arnaud Bert)	25
Id. (Michel Seurin)........	15	*A la Pigotte* (Pierre Raymond).	50
Id. (Charles Bénillan).....	15	Id. (Pierre Tessier)........	15
Id. (Jean Augey)..........	15	Id. (Dellous)..............	5
Id. (Vve Leraud)..........	12	*A la Landelle* (Gabillaud, Hrs Thibaud).....	30
Id. (Vve Meynieu).........	12	Id. (Daupas).............	8
Id. (Guill. Maqué).........	10	*A la Fenêtre* (Duprat).........	10
Id. (André Bertin)........	10	*A la Hontanne* (Simon Gorris)..	8
Id. (Philippe Cadet).......	10	*A Camblanc* (Jabeau)..........	10
Id. (Pierre Mercier).......	8	*A Patiras* (Laporte, héritier Jean Terlé).........................	25
Id. (Pierre Cornette)......	8	*A Canteloup* (Jean Hostein).....	8
Id. (Laurent Meynieu). ...	8		
Id. (Trépaud).............	6		
Id. (Salvatier)......	6		

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

Curé : à Civrac.
Maire : Jean Faure. — *Adjoint :* C. Bénillan.
Secrétaire-instituteur : Neau, école mixte (28 garçons, 14 filles, 16 adultes).

Barriques (fabricant de) : Pierre Lucien.
Charron : Lussac jeune.
Forgeron : Pierre Lussac.

CIVRAC. — 959 h. — 1,835 hect. — 24 m. d'alt. à Bel-Air. — 5 k. au N.-N.-O. de Lesparre; 74 k. au N.-N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Bégadan; à l'E., par Saint-Christoly; au S., par Prignac et Blaignan; à l'O., par Queyrac et Gaillan. — **Arr.** par plusieurs petits ruiss. insignifiants. — **Ch. de gr. com.** de Lesparre au port de By; de Saint-Yzans à la Rte Dle no 14. — **Ch d'int. c.** du port de Goulée à Lesparre et au Pin-Sec, — **B. de P.** : Lesparre. — **B. T.** : Lesparre. — **Vill. pr.** : le bourg, Meillan, Tremblaux, le Bourdieu, les Granges.

Sol graveleux vers l'O., où l'on trouve un peu de sable; vers l'E., terres fortes; dans le périmètre des marais de Lesparre, on trouve environ 300 hect. d'excellents palus dont la couche végétale très-profonde, offre partout l'alluvion. — **Sous-sol** gén. pierreux.

Division du sol : vig., 615 hect.; ter. lab., 750; prés, 300; pât., 25; chênes, 25; sol bâti et j., 25; ch., 42; ruiss., 3.

Vins, très-bons ordinaires; prix de primeur, 300 à 800 fr. dans les crûs bourgeois, où ils sont produits par 1/3 malbec, 1/3 cabernet-sauvignon, 1/3 cabernet gris et merlot. Dans les crûs paysans, le malbec comprend les 3/4 de l'encépagement.

Bétail : *race bovine,* gén. élevée et engraissée pour la boucherie par les

---

(1) Le domaine du Château-Gorsse comprend 65 hect., dont 37, sur un sol argilo-calcaire, sont consacrés à la vigne, et le reste aux prairies et aux terres labourables, qui disparaissent peu à peu, pour faire place chaque année à de nouvelles plantations de vignes. Une partie de ce domaine a été extraite de la propriété du Château-Taffard-de-Blaignan, et les vins du Château-Gorsse sont vendus sous le nom de Taffard-Blaignan-Château-Gorsse.

ropriétaires. — *Race ovine* à peu près disparue par suite de l'accrois-
des vignobles.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Bessan-Ségur (1) (MM. de ...mon)	140	*Château-la-Raze* (1) et le *Plantier de Brassaud* (A. Beauvalet et Vve Renoux)	90
...*urac* (1) (Pepin d'Escurac)	100	*Le Pey-de-Bel-Air* (1) (O. Dusson)	10
...*gon* (1) (Fréchina Cosson)	100		



CHATEAU-DE-LA-RAZE
(CRU BOURGEOIS)
M. A. Beauvalet, propriétaire.

...âteau-Bessan-Ségur, dont l'origine est fort ancienne, figure dans des actes du ... siècle, époque à laquelle ses seigneurs étaient tributaires et alliés des sires de ... Ce château ne présente aujourd'hui de remarquable que le beau vignoble qui ... dont les produits jouissent d'une réputation très-ancienne, en France et à ...

...âteau-d'Escurac, sur lequel nous nous étendrons dans notre tome III, est situé ...int élevé, d'où l'on jouit d'un magnifique panorama. Il commande un vaste ...ù l'on trouve un des plus beaux vignobles de la contrée, produisant en moyenne ...ux d'un vin qui vieillit parfaitement et forme au bout de quelques années un ...in fin.

...maine du Château-Panigon comprend 45 hect., dont 33, consacrés à la vigne, sont ...tié en terrain graveleux sur fond d'argile, 1/4 en terres fortes et 1/4 en terres ...elouses. Ce vignoble, complanté de cépages choisis, produit dans les bonnes ... excellent vin grand ordinaire. Le reste du domaine est en terres labourables et ...ur l'exploitation du vignoble.

...en Château-de-la-Raze, dont il ne reste plus que des souterrains, qui conduisent ... Pey-de-Bel-Air, appartenait en 1601 à Georges Bataillier, et passa successivement ...ains de MM. Brassaud, d'Augeard et Taffard de Surignan, qui le céda moyennant ...iagère à son petit-fils par alliance, M. Malangin. Plus tard, il échut en partage ...auvalet, née Malangin et arrière-petite-fille de M. Taffard de Surignan.

...ines de la Raze et du Plantier réunis ont une superficie de 34 hect., dont 25 sont ... la vigne, 4 aux prairies artificielles, 5 aux terres labourables. Le vignoble, assis ...argilo-calcaire et complanté de cépages de choix, produit un des meilleurs vins ...nune. Sa production moyenne atteindra facilement 100 tonneaux lorsque les ...ntations seront en plein rapport.

...gnoble de Pey-de-Bel-Air, sur un point culminant de la commune, à 500 mètres ...urg de Civrac, produit un des meilleurs vins de la contrée. Par suite de planta-...lles, sa production est appelée à atteindre 20 tonneaux.

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS (*suite*).

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Le Mont-Blanc (¹) (Charron).....	40	*A Bournac* (Gaillard)...........	50
Chât.-Peydeponts (²) (Gallouin)...	90	*A Andron* (F. Bénillan).........	55
Au bourg (Vve Bayonne)........	25	*A la Métairie* (Vve Augeau).....	50
Aux Granges (Meynieux)........	65	*Basse-Terre* (Chauvelet).........	30

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

A Tremblaux (L. Jaubert)......	12	*A la Métairie* (Pantaléon Martin)	15
Id. (Pichevin)............	12	Id. (Clémenceau)..........	8
Id. (Liquard).............	6	*Au Bourdieu* (Teyssier).........	15
Aux Granges (Terlé)...........	25	Id. (Laujac)...............	12
Id. (Vve Simon)...........	20	Id. (F. Teynac)...........	12
Id. (Simon neveu).........	15	Id. (J. Meynieux)..........	8
Id. (Ardouin).............	8	*A Déquenon* (Louis Bénillan)....	20
Id. (Moreau).............	8	Id. (E. Meynieux)..	18
A Andron (Martin)............	25	Id. (Vve A. Paul).........	15
A Bournac (Vve Garris)........	30	*Au Fourneau* (Chevalier)..	18
Id. (Cruchon)............	10	*A Cazot* (Lalanne).............	8
A Montignac (J. Juillac)........	35	*Au Sablonnat* (A. Duret).	15
Au bourg (Lussac fils)....... ...	15	*A Lapoujade* (Gouffreteau aîné).	25
Id. (Jean Bénillan)........	20	Id. (Gouffreteau jeune)....	18
Id. (Laporte)..............	20	*A Meillan* (Chaussat)..........	10
Id. (Bouchonneau)........	15	Id. (Auguste Palin).......	15
Id. (Monge)..............	15	Id. (Lambert)............	6
Id. (Gaillard fils)..........	12	*A Lalande* (Terlé)...........	12
Id. (Palin)...............	15	Id. (F. Léraut)............	10
Id. (Toutal)..............	10	Id. (Boyer frères).........	8
Id. (Foix)................	10	Id. (Figerou).............	8
Id. (F. Abeil)............	12	Id. (Lacroix).............	6
Id. (Fraigneau)...........	6		

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn. et plusieurs petits vignobles sont en état de création.

Curé : Pinsan.
Maire : Pepin d'Escurac.
Adjoint : Joseph Martin.
Secrétaire-instituteur : J. Laban (51 garçons, 32 adultes).
Institutrices : sœurs de Saint-Joseph (52 élèves).
Notaire : O. Dusson.
Barriques (fabricants de) : Arnaud, Boudeau.
Boulangers : Chevalier, Couraud.
Cafetiers : Palin, Raboisson.
Charpentiers : Foix, Gauthier.
Charrons : Abeille, Seillan.
Denrées coloniales : Lamude, Palin.
Forgerons : Gilot, Toutal.
Maréchal-ferrant : Rimval.
Menuisier : Bouchonneau.
Fête locale : saint Pierre (29 juin).

GAILLAN. — 1,798 h. — 3,973 hect. — 8 m. d'alt. à Blanc. — 2 k. 1/2 au N.-N.-O. de Lesparre. — **B.** : au N., par Queyrac et Civrac ; à l'E., par Civrac et Lesparre ; au S., par Lesparre ; à l'O., par Naujac ; au N.-O., par Vendays. — **Arr.** par la Maillarde qui limite la commune au S.-E. — **Rte Dle** de Bx au Verdon. — **Ch. de fer** du Médoc, st. — **Ch. d'int. c.** du Pin-Sec à Lesparre et au port de Goulée. — **B. de P.** : Lesparre. — **B. T.** : Lesparre. — **Vill. pr.** : Gaillan, Bieil, Bourgueyraud, Castanet, Coudessan.

Sol très-varié : gén. sablo-graveleux vers le S.-O. ; argilo-calcaire vers le centre et l'E. ; argileux vers l'E. ; marécageux vers le N. — **Sous-sol** :

(¹) Chai à Bégadan.
(²) Le domaine de Peydeponts possède un magnifique vignoble, en voie d'agrandissement, appelé à atteindre une production moyenne de 150 tonn. La moitié de ce vignoble est située dans la commune de Bégadan à côté de l'excellent crû du Mont-Blanc.

)., alios, sable et petite graville; vers le centre, carrières exploitées; argile et alluvions.

ision du sol : ter. lab., 1,848 hect.; vig., 500; prés, 160; pât. et ;, 60; chênes, 140; pins, 151; landes, 1,000; sol bâti et j., 40; ch., 70; 4.

s, produits par 1/2 malbec, 1/4 cabernet gris, 1/4 cabernet-sauvignon, et autres cépages, gén. légers, ayant cependant, dans les 1ers crûs ommune, assez de corps et une belle couleur. Ils constituent de bons ordinaire qui ont toujours l'avantage d'être promptement buvables; 00 à 600 fr., dans les crûs bourgeois, et de 250 à 450 fr. dans les crûs ıs.

éales : froment, seigle, avoine et maïs. — **Haricots, pommes de** et **foins** exportés dans les communes voisines. — **Bétail** : 41 vaches s approvisionnant en partie Lesparre; 1,500 brebis ou moutons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
; (Rey)	20	*A Lombosc* (Firmin Moutardier)	30
(Boulerne)	20	*A Blanc* (Lebœuf)	20
n (¹) (Euthyme Moutardier)	14	*Château-Gadet* (²) (Monnier)	45
(Vve Sudreau)	14	*A Gadet* (¹) (Euthyme Moutardier)	100
yau (Lacapère)	40	Id. (Vve Sudreau)	50
(Tillet)	12	*A Blayac* (Denat)	20

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

ındette (Jean Bernard)	40	*A Bieil* (Jean Vidalie)	15
(Guitaut)	20	Id. (Régère)	6
ıueyraud (Allard)	20	Id. (Thune)	5
(Bernard)	12	*A Gadet* (Gueydon)	6
ıe (Paul fils)	20	*A Castanet* (Bernard)	6
g (Vve Bernard)	25	*A la Chapelle* (Seillan)	8
(Daneyt)	20	*Au moulin de Jugla* (Arnaud)	8
(Bernard Titon)	15	*Au Grand-Chemin* (Barbouteau)	5

rentaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn. et de 10 à 50 hectol. La plupart des propriétaires de vignobles indiqués ci-dessus récoltent s blés.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES RÉCOLTANT DES CÉRÉALES
ET PEU OU POINT DE VIN

·riniac.	Guill. Coutaut.
:lauzet.	Laumont.

domaines de Pignon et de Gadet ont une étendue de 67 hect. dont 40 hect. sont à la vigne, 17 aux prairies, et 10 aux bois et terres labourables. Les vignes forx vignobles; l'un est situé à Gadet, sur des terres fortes, argilo-calcaires, et l'autre sur un sol graveleux qui produit un des meilleurs vins de la contrée, plein de d'agrément. Ces domaines ont comme dépendances 66 hect. de pins et de landes ommune de Naujac.

:hâteau-Gadet commande un domaine de 20 hect., divisé en deux parties rapprohect. à Gadet, 3 hect. à Blayac. Le vignoble, situé moitié en terres fortes, moitié en omprend 17 hect. complantés 3/5 en malbec et 2/5 en cabernet gris et cabernet-ı. Les vins de ce crû réunissent à beaucoup de corps et à une belle couleur un ıt un agrément remarquables. Le reste du domaine est en bois de pins et acacias

Curé : Clément Boudat.
Maire : Euthyme Moutardier.
Adjoint : Pierre Renouil.
Secrétaire-instituteur : Alexis Tillet (66 élèves, 23 adultes).
Institutrices : sœurs de la Doctrine chrétienne (86 élèves).
Aubergistes : Berthelot, Mesuret.
Barriques (fabricants de) : Léon Duret, Grange, Jumont.
Charpentiers : Brousseau, Phil. Pichevin.
Charrons : Argouet, Seillan.
Denrées coloniales : Vve Georges Bernard, Bert, Gombaud.
Draps et nouveautés : Mosuret.
Forgerons : Bosc, Brousseau, Seillan.
Machines à dépiquer à bras : Berthelot, Birot; Id. *à vapeur*, Faure, à Coudessan.
Fête locale : saint Pierre (29 juin).

NAUJAC. — 936 h. — 9,474 hect. — 10 m. d'alt. au bourg. — 10 k. au S.-O. de Lesparre. — **B.** : au N., par Vendays et Gaillan; à l'E., par Lesparre; au S., par Hourtin; à l'O., par l'Océan. — **Ch. de gr. com.** de Lesparre à Hourtin. — **Ch. d'int. c.** du port de Goulée à Lesparre et au Pin-Sec. — **B. de P.** : Lesparre.— **B. T.** : Lesparre. —**Vill. pr.** : Naujac, Magagnan, Lizan, Saint-Isidore, Labreusquette, Lapouyère et le Pin-Sec. Cette commune a été constituée en 1865, aux dépens de Lesparre, Vendays, Gaillan et Hourtin.

Sol plat, sablonneux et noirâtre; vers le N., du côté des villages de Glouyac et de Taste-Corneille, quelques parties sablo-argileuses assez fertiles, et du côté de Lapouyère, quelques parties sablo-graveleuses. — **Sous-sol** gén. sablonneux, d'alios dans les environs de Magagnan et de Lapouyère.

Division du sol : vig., 30 hect.; ter. lab., 500; prés et pât., 400; pins et landes, 8,247; sol bâti et j., 35; ch. 262.

Vins analogues à ceux de Lesparre, aujourd'hui peu importants; ils tendent à augmenter chaque jour.

Bétail : *race ovine*, 2,500 têtes. — *Race bovine :* 208 vaches, 213 bœufs.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. céréales.	Hectares.
Au Pin-Sec (A. Léon et Cie)	»	1950
A Barena (le Bon Roquet)	»	631
A Haynot (Lafargue frères)	35	231
A Lapouyère (Ul. Clauzet)	35	135
A Magagnan (comte de Verthamon)	»	115
A Labresquette (Dubreuil et Mulot)	»	112
A Papota (Dr P. Alibert)	»	104
A Naujan (Courian)	»	80
A Magagnan (Jean Fleur)	30	69
Id. (Jean Plantieu)	40	33
A Pomeyrette (B. Carrassus)	40	41
Aux Dunes (domaine de l'Etat)	»	300
Id. (Communaux)	»	183

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES RÉCOLTANT DU VIN ET PEU DE BLÉ

	Tonneaux vin r.	Hectares.
A Lapouyère (Déchelle fils, drapier)	8	19
Id. (Coutaut, banquier)	8	15
Id. (E. Déchelle, boucher)	6	11
A Lapouyère (Milon)	8	11
Id. (Durand)	8	10
Id. (Carrère)	8	10

Une dizaine de petits propriétaires font de 1 à 4 tonn. de vin rouge ou blanc et une vingtaine font du blé pour leur consommation.

Curé : Drouet.
Maire : Jean Plantieu.
Adjoint : Pierre Neymond.
Secrétaire-instituteur : Pierre Alexis Guillem (27 élèves, 20 adultes).
Institutrice : Mme Guillem (21 filles).
Briques et tuiles : Beliard, J.-B. Bourniès, Daviau aîné, Daviau jeune, Massé, Verdon frères.
Fête locale et foire importante : saint Martial 30 juin.

DONNAC. — 610 h. — 702 hect. — 12 m. d'alt. à l'Abbaye; 24 m. ssour. — 8 k. à l'E. de Lesparre; 62 k. au N.-N.-O. de Bx. — **B.** : et au N.-E., par Saint-Yzans; à l'E., par Saint-Seurin-de-Cadourne; par Saint-Germain et à l'O., par Blaignan. — **Source** jaillissante à sac, pouvant, de sa propre force, être élevée à 10 m. de hauteur et r toutes les prairies de Potensac. — **Ch. de gr. com.** de la Maré- (Saint-Seurin) à Lesparre; du port de Lamena (Saint-Yzans) à in. — **B. de P.** : Lesparre. — **B. T.** : Lesparre. — **Vill. pr.** : sac, ancienne paroisse réunie à Ordonnac, Lussan, Peyrussan, Ploti- et Hontemieux.

gén. très-fertile, dans la section d'Ordonnac, terrain presque plat et ure argilo-calcaire; dans celle de Potensac, beaux coteaux graveleux gilo-siliceux qui s'étendent jusqu'à Blaignan. — **Sous-sol** gén. ux exploité en moellons.

ision du sol : vig., 400 hect.; ter. lab., 125; prés, 80; chênes, 63; ; sol bâti et j., 10; ch., 19.

s, produits par 1/2 malbec (gros noir), 1/4 cabernet gris, 1/4 cabernet-non, merlot, pignon et négrotte; bons ordinaires; ceux qui sont s sur les coteaux graveleux de Potensac, sont, dans les crûs bour- assez agréables et au-dessus de leur réputation; prix de primeur, 300 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
usac (Vve Gallais)	90	*A Potensac* (Garry)	60
(Jeanty) Dne du Gd-Bois	60	Id. (Mondon)	60

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

usac (Brion)	40	*A Ordonnac* (Faure)	25
(Nouet)	25	Id. (Daricau)	20
(Sirougnet)	25	Id. (Meynieu)	15
(Marcoulet aîné)	10	Id. (Seignouret)	15
(Marcoulet jeune)	10	Id. (Poytaud)	8
(Lemonnier)	25	Id. (Prévosteau neveu)	8
(Tessier)	10	Id. (Gombaud)	7
(Caussan)	15	Id. (Arnaud)	6
emieux (Berlan)	18	Id. (Jean Prévosteau)	6
ulin de Hontemieux (Faure)	10	Id. (Brignaud)	5
il. de Buscateau (Lardilet)	6	Id. (Charron)	5
il (Pascot)	12	*A Peyrussan* (Fonteneau)	20
in (Hostein)	10	Id. (Bertrand Grenier)	18
(Greteau)	7	Id. (Ponceteau fils)	12
nnac (Mignot)	25	Id. (Duboscq)	8
(Mondon)	60		

trentaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

elugon.
Jean Mignot.
: Jean Mondon.
e-instituteur : Gaudinaud (31 élèv.), ultes).
ice : Mlle Roy (28 élèves, 12 adultes).

Boulanger : Gombaud.
Charron : Guillou.
Denrées coloniales : Darbon.
Moulin à vapeur : à Hontemieux, Faure.
Fête locale : saint Romain (24 novembre).

PRIGNAC. — 287 h. — 743 hect. — 13 m. d'alt. près de l'église. — 3 k. au N.-N.-E. de Lesparre. — **B.** : au N., par Civrac; à l'E., par Blaignan; au S. et à l'O., par Lesparre. — **Arr.** par le petit ruiss. de Coulon affluent du chenal des marais. — **Fontaine** à Tartuguière, remarquable par l'abondance et la bonté de ses eaux. — **Ch. de gr. com.** de Lesparre au port de By. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Christoly à Lesparre; du Pin-Sec à Lesparre et au port de Goulée; du Château-Lafon au ch. nº 73. — **B. de P.** : Lesparre. — **B. T.** : Lesparre. — **Vill. pr.** : Prignac, Gauteys, Lafon.

Sol très-varié : à l'O., croupes argilo-siliceuses, silico-graveleuses ou sablonneuses; à l'E., sur les croupes, terrain argilo-graveleux; dans la plaine, terres fortes et alluvions consacrées aux céréales et aux prairies. — **Sous-sol** : gén. pierreux, et marneux sur quelques points.

Division du sol : vig., 250 hect.; ter. lab., 255; prés, 97; pât., 12, chênes, 75; acacias, 20; sol bâti et j., 11; ch., 23.

Vins, produits par 3/4 malbec, 1/4 cabernet et pignon, corsés et très-colorés; très-bons ordinaires; prix de primeur, 300 à 600 fr.; les 1ers crûs bourgeois ont obtenu en vieux, pour des années bien réussies, jusqu'à 900 fr.

Prunes d'ente récoltées et séchées au Château-Tartuguière, avec assez de succès.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Lafon (Paul Lebeuf)...	100	*Château-Bensc* (Sansot).........	90
Ch. Tartuguière (1) (E. Seignouret)	140	*Au bourg* (Marchais)............	45



CHATEAU-TARTUGUIÈRE
(CRU BOURGEOIS)
M. E. Seignouret, propriétaire.

(1) Le domaine de Tartuguière, autrefois propriété nationale, comprend 245 hect., en un tenant, dont 200 hect. de terres hautes ou de coteaux argileux et graveleux, très-propices

CRUS ARTISANS ET PAYSANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
n (Courbes)	20	*A Gauteys* (Campagne)	5
(Arnaud dit Pouliche)	10	*Au bourg* (Moissonneau jeune)	18
(Lépine)	10	Id. (Moissonneau aîné)	15
(Salignan)	8	Id. (P. Cruchon)	12
(Durandet)	8	Id. (Pillet)	10
eys (J. Berteaud)	18	Id. (Jarris)	10
(Signoret)	12	Id. (Verdot)	6
(Teylaud)	8	Id. (Parbonna)	6
(Benneteau)	8	Id. (Miquau)	5
(Rey)	5	Id. (Mitroche)	5

quinzaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

Lesparre.
Moissonneau.

Adjoint : Miquau.
Instituteur : à Lesparre.

EYRAC. — 1,779 h. — 3,084 hect. — 9 m. d'alt. à Larnac. — 7 k. le Lesparre. — **B.** : au N., par Jau; à l'E., par Civrac et Bégadan; par Gaillan; à l'O., par Vendays et Vensac. — **Arr.** par le grand et chenal de Guy qui se jettent dans la Gironde au port de Goulée. — **e fer** en construction, st. à Lescapon, à 1,500 m. au S.-S.-O. du — **R^te D^le** de B^x au Verdon. — **Ch. de gr. com.** de Civrac à c. — **Ch. d'int. c.** de Lescapon à Richard; de Montalivet-les-Bains ys) au port de Richard. — **B. de P.** — **B. T.** : Lesparre. — **Bourg** ant et bien bâti. — **Vill. pr.** : Hontane, Larnac, les Ormes, Lassus corps avec le bourg et Lescapon où se trouve une chapelle dans e on célèbre la messe le jour de saint Roch.

présentant vers l'E. et le N., un plateau élevé sablo-graveleux et une basse très-fertile, composée de marais desséchés; vers l'O., un terrain leux, noirâtre, assez fertile. — **Sous-sol** varié : sable, graves, alios e, vers le N.; au S., surtout du côté de Lescapon, pierre à moellon e de taille.

sion du sol : ter. lab., 1,992 hect., dont 1/3 environ est alternati- à l'état de jachère pour former des pacages; prés, 197; pât., 110; l; pins, 200; acacias, 15; chênes, 30; landes, 5; sol bâti et j., 60; ; ruiss., 2.

, produits, dans les 1ers crûs, par 1/3 malbec, 2/3 cabernets, gén.

---

ure de la vigne et 45 hect. de terres basses, de nature alluviale. Ces dernières sont et utilisées soit en prés, soit en terres arables. On trouve, dans les terres hautes, gisements de marne argileuse, susceptible de donner de bonne chaux hydraulique nceaux considérables de résidus de fonderie.

noble de ce domaine est en voie de formation; il ne comprend actuellement que mais chaque année il est agrandi par la plantation de cépages de choix et doit avant peu l'un des plus étendus et des meilleurs de la contrée.

timents d'exploitation sont disposés en vue de faciliter la surveillance et le ls présentent un ensemble régulier pouvant servir de type dans les grandes pro- nicoles. Ce domaine produit de 130 à 160 tonn. de premier vin et en outre les blés, le bétail et les bois nécessaires à son exploitation. Quelques plantations de pru- nte, faites en 1860, ont bien réussi; le pruneau obtenu est très-parfumé et possède ferme qui le rend d'une facile conservation.

arque encore dans ce domaine des travaux hydrauliques importants, des moulins système de M. Delisse, conduisant l'eau de plusieurs sources dans le château, le toutes les dépendances.

assez légers, très-agréables dans les crûs bourgeois; prix de primeur, 300 à 500 fr.; les 1ers crûs obtiennent jusqu'à 600 fr.

Foins expédiés dans les communes voisines.

Bétail : *race ovine*, 1,000 têtes.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Hectol. céréales.	Tonneaux vin r.		Hectol. céréales.	Tonneaux vin r.
Chât.-Carcanieux (Bédel)..	»	120	*Chât.-Bernon* (²) (Carles) ..	»	120
Carcanieux-les-Lattes (¹) Lalanne)................	»	60	*Saint-Roch* (Casimir Bères)	»	20
			Au bourg (Paul Junior)....	»	20

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

Au Dez (Guill. Andron)....	200	30	*Au Pargaux* (Vve Teyssier Simon)..................	150	8
A la Palu (J. Régère)......	»	12			

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn. et des céréales pour leur consommation.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES RÉCOLTANT PEU OU POINT DE VIN

	Hectol. céréales.		Hectol. céréales.
Ch.-du-Mouva (Ravez fils)......	300	*A la Grande Palu* (Coutaut et Sarrotte).....................	200
A Picon (Nicolas Bert).........	300	*Au bourg* (Guidon fils)..........	200
A Hontane (Pierre Brion).......	300	*Au Blanc* (Jean Groud).........	100
Id. (Pierre Bérard)........	80	Id. (Duprat)..............	70
Au Pargaux (Chauvelet)........	200	*A Larnac* (Jean Drouineau).....	50
Id. (Ant. Bedel)...........	150		
A la Peyrette (Ul. Clauzet)......	200		

Curé : Gillard.
Vicaire : Jaudin.
Maire : Bedel fils.
Adjoint : Delhomme.
Secrétaire-instituteur : Laroza (105 élèves, 29 adultes).
Instituteurs : Frères de la Société de Marie (62 élèves).
Institutrice : Mlle Pavy (71 élèves).
Notaire : Lescouzères.
Percepteur : Desclaux.
Postes (directrice des) : Mlle Eug. Petit.
Sage-femme : Mme Lajaunie.
Société de secours mutuels : prés., Guidon.
Agent d'affaires : Chaussat.
Aubergiste : Gageot (hôt. des Voyageurs).
Barriques (fabricants de) : Gabr. Meynard, Gust. Meynard, Teytaut.
Bâtisses (entrepr. de) : Templier frères.
Bouchers : Egreteau, Moreau.
Cafetiers : Blanc, Bourg, Gageot.
Charpentier : Martin.
Denrées coloniales : Compan, Greteau, Martin, Templier.
Draps et nouveautés : Carcy, Vve Roulin.
Ferblantier : Gallouan.
Forgerons : Bras, Guill. Greteau, Greteau Sansiou, Guidon, Jules Rocher, Vigneau.
Grains (commissionnaire en) : Paul.
Horloger-bijoutier : Régère.
Machine à dépiquer : Andron.
Maréchal : Videau.
Menuisiers-ébénistes : Juhan, Monnier père, Monnier fils, Vigneau.
Pharmacien : Daniel.
Plâtrier : Felix Farlet.
Sabotiers : Barbin, Fatin, Martin,
Sellie s-bourreliers : Andron, Rebillé.
Tailleur (marchand) : Vincent.
Fête locale : saint Roch (16 août).

SAINT-CHRISTOLY. — 1,029 h. — 1,387 hect. — 15 m. d'alt. au moulin de Castillon. — 11 k. à l'E.-N.-E. de Lesparre; 20 k. au N. de Pauillac. — **B.** : au N. et au N.-E., par le fleuve; au S.-E., par Saint-Yzans; au S., par Blaignan; à l'O., par Civrac et Bégadan. — **Arr.** par la Gironde.

(¹) Le domaine de Carcanieux-les-Lattes comprend 26 hect., dont 17 sont consacrés à la vigne, 9 aux prairies et 2 aux bois de pins. Le vignoble, situé en graves et en terres fortes argilo-calcaires, produit un des meilleurs vins de la commune.

(²) Le Château-Bernon commande un domaine de 60 hect., dont 30 sont consacrés aux vignes et 30 aux prairies et aux oseraies. Ce vignoble est en grande partie situé en graves, et complanté moitié en cabernet-sauvignon et cabernet gris, moitié en malbec et merlot. Ses vins, pleins de finesse et d'agrément, sont des plus recherchés de la commune.

de gr. com. de Saint-Vivien à Pauillac. — **Ch. d'int. c.** de re à Saint-Christoly. — **B. de P.** — **B. T.** — **Port** sur le fleuve, mouvement commercial a été, en 1871, de 3,063 tonn. aux entrées 3 tonn. aux sorties. — **Bourg** important. — **Vill. pr.** : le Bosq et ques. Ce dernier, presque aussi important que le bourg, a une annexe de celle de Saint-Christoly.

dans la section de Couquèques, terrains sablonneux, argilo-cal t terres fortes; dans celle de Saint-Christoly, terrain ondulé et grave- ablo-argileux et sablo-graveleux. Dans ces deux sections on trouve, bords du fleuve, des alluvions salées, desséchées, consacrées aux s, aux prairies et produisant aussi de la bauge. — **Sous-sol** : à ques, presque toujours de la pierre, et dans Saint-Christoly, du e la grave, de l'argile ou de l'alios.

sion du sol : vig., 475 hect.; ter. lab., 490; pât., 271; prés, 84; 3; sol bâti et j., 28; ch., 32; ruiss., 4.

, produits à Saint-Christoly, par 1/2 malbec, 1/4 cabernet-sauvi- /4 cabernet gris, merlot, tandis qu'à Couquèques on trouve 4/5 mal- ux de Couquèques se recommandent par leur corps et leur belle ; ceux de Saint-Christoly par leur séve, leur bouquet et leur prix de primeur, 300 à 800 fr. dans les crûs bourgeois. La diffé- st relativement petite pour les prix des crûs artisans, qui sont gén. s.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Chalets (Martial Taillefer)	140	*Au bourg* (Ch. Copmartin)	80
g (Pécon de Laforest)	45	Id. (G.-E. Copmartin)	15
(Plumeau)	50	Id. (Mme Guiraud)	80
(Vve Lussac)	25	*A Couquèques* (Guidon)	90
Saint-Bonnet (Caranave)	150	Id. (N. Bert)	110

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

on (Terlé)	35	*Au bourg* (Baudry)	8
g (Guiraud et Grach)	60	Id. (Rangin)	8
(Lardiley)	60	Id. (Bénillan)	7
(Jean Dumas)	50	*Au Boscq* (Lafaye-Chevreau)	40
(Servant fils) (Normandin fils)	45	Id. (Vve Pouceteau)	8
		Id. (Arn. Courian)	8
(Gillet)	45	Id. (Pierre Courian)	8
(Servant aîné)	40	*A Couquèques* (Boyer-Négrier)	55
(Servant jeune)	40	Id. (Eysson)	45
(Pierre Moreau)	35	Id. (Pierre Guiraud)	40
(Delhomme)	30	Id. (Daney)	40
(Normandin)	30	Id. (Vve Piganeau)	35
(Pierre Peleau)	25	Id. (Ch. Moreau)	30
(Jean Eyquem)	15	Id. (Lacroix)	25
(Meynieu)	20	Id. (Cardin)	25
(Piveteau)	20	Id. (Mesuret)	20
(Jean Courian)	15	Id. (Moreau)	15
(Gombaud)	12	Id. (Vve Pierre Troplonge)	15
(Normandin frères)	10	Id. (Prébosteau)	12
(Barth. Courian)	10	Id. (Couché frères)	12
(Pierre Curas)	8	Id. (Gréteau)	10
(Boyer jeune)	8	Id. (Nauze)	10
(Boyer aîné)	8	Id. (Signoret)	8

nquantaine de petits propriétaires font de 1 à 8 tonn.

Curé : Paul.
Maire : Lardiley.
Adjoint : Eysson.
Secrétaire-instituteur : Joseph Bouillera (37 garçons, 16 adultes).
Institutrice : sœurs de la Doctrine chrétienne (51 élèves).
Docteur en médecine : Lafaye, à Couquèques.
Fanfare : prés., Chevreau; directeur, Théry.
Aubergistes : Gautier, Dufeuil.
Barriques (fabricants de) : Fatin, Troplonge.
Bateliers : Dégas, Dufraix, Perche, Perroy, Sulot, Vigneaux frères.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Jean Tité, Beyrand, Dupuy, Cardin.
Bouchers : Abeille, Sandeau.
Boulangers : Benassi, Courreaud.
Cafetiers : à Saint-Christoly, Dufeuil, Jules Dulon, Magèse, Monge.
Charpentier : Ponceteau.
Charrons : Conte, Langené.
Denrées coloniales : à Saint-Christoly, Bénassi, Moriau, Mme Boi; à Couquèques, Magès, Greteau.
Forgerons : Chevrou, Jules Dulon, Greteau, Lasserre.
Maréchal-ferrant : Abadie.
Menuisier : Cardin, Cirech.
Peintres-vitriers : Vve Job, Julia.
Plâtrier : Ed. Claude.
Sellier-bourrelier : Jagot.
Vins (négt et commissionnaire en) : Gilet.
Foire : 26 juillet.
Fête locale : sainte Anne (26 juillet).

SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL. — 1,360 h. — 4,479 hect. — 24 m. d'alt. à Miqueu. — 6 k. à l'E.-S.-E. de Lesparre; 61 k. au N.-N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Ordonnac et Potensac; à l'E., par Saint-Seurin-de-Cadourne; au S.-E. et au S., par Vertheuil; au S.-O., par Hourtin; à l'O., par Naujac et Saint-Trélody. — **Arr.** par le ruiss. de Fontarade qui prend sa source à l'O. de la commune et se jette dans le chenal de Reyson. — **Rte Dle** de Bx au Verdon; de Bx à Blanquefort et à Lesparre. — **Ch. de gr. com.** du port de Lamena (Saint-Yzans) à Hourtin. — **Ch. de fer,** st. d'Artiguillon. — **B. de P.** : Lesparre. — **B. T.** : Lesparre. — **Vill. pr.** : Saint-Germain-d'Esteuil, Artiguillon, Boyentran, l'Hôpital, Miqueu.

Sol : sable à l'extrémité O.; parties sablo-graveleuses peu étendues au N.-O.; terres argilo-calcaires dans le reste de la commune. — **Sous-sol** de graves et d'alios à l'O.; de pierre à moellon et de pierre de taille au centre et à l'E. de la commune.

Division du sol : vig., 600 hect.; ter. lab., 990; prés, 197; pât., 148; chênes, 500; pins, 350; landes, 1,550; sol bâti et j., 42; ch.. 100; ruiss., 2.

Vins, produits par 1/2 malbec, 1/4 cabernet gris, 1/4 cabernet-sauvignon et autres cépages, constituant dans les crûs bourgeois de très-bons ordinaires; prix, 300 à 700 fr. — **Bétail** : *race ovine,* 2,000 têtes.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.
Chât.-Livran (1) (Bon du Périer de Larsan et Mis de Lambert-des-Granges)	100
Ch.-Castéra (2) (Mis de Verthamon)	125
Chât.-Bricaillou (1) (Bon du Périer de Larsan et Mis de Lambert-des-Granges)	80
A Beaulieu et Queyran (Liquard).	30

(1) Dans la commune de Saint-Germain, que l'on peut classer Haut-Médoc, se distinguent les deux crûs de Château-Livran et Château-Bricaillou, appartenant à la famille du baron du Périer de Larsan et du marquis de Lambert-Desgranges. Ces deux domaines, situés sur les croupes graveleuses de cette commune, produisent des vins remarquables par leur corps et leur bouquet. Le Château-Livran, ancienne marque hollandaise, se vend au prix des bourgeois ordinaires de Saint-Estèphe. Les deux vignobles occupent 70 hect., complantés des meilleurs cépages, parmi lesquels dominent le cabernet-sauvignon, le cabernet gris et le verdot. Le Château-Livrau produit, en moyenne, de 100 à 120 tonneaux, et le Château-Bricaillou, de 80 à 100 tonn. Dans les années de récolte réduite, les propriétaires réunissent les deux crûs en un seul sous le nom de Château-Livran. Ils les distinguent quelquefois dans les années d'abondance par une légère différence dans les prix en faveur du Château-Livran. Les vins de ces deux crûs sont recherchés pour la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre, où ils jouissent d'une faveur séculaire.

(2) Le Château-du-Castera, sur lequel nous reviendrons dans la partie historique de notre travail, commande un vaste domaine où l'on trouve un vignoble bien situé, cultivé avec les plus grands soins, et produisant un des meilleurs vins de la commune.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Rives (vicomte Déodat de ımon)	50	*Latour* (Dupuy)	25
rre (Meynieu)	80	*Cantegric* (Colombe)	25
on (Coucharrière frères)	75	*Au bourg* (Durand)	40
		Id. (Hostein)	25

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

ı (Camin)	10	*A l'Hôpital* (Lasserre)	5
(Videau)	8	*A Miqueu* (Lespine)	12
(Moynet)	6	Id. (Videau, tonnelier)	12
(Tressaint)	5	Id. (Chapelan)	8
(Petit)	5	Id. (Gaudin)	8
illon (Duboscq fils)	15	Id. (Négrier)	10
(Mesuret)	15	Id. (Hostein)	10
(Moreau)	10	Id. (Girardeau frères)	6
(Beaudon)	10	Id. (Mothes)	5
(Estelle fils)	10	*A Boyentran* (Breuil)	8
(Normandin)	8	Id. (Brigneaud)	8
(Delille fils)	8	Id. (Grenier)	8
(Bernon)	6	Id. (Poyalet)	8
(Mitroche)	5	*A Goat* (Gombaud)	8
(Coularis)	5	Id. (H^ers Monneins)	25
ıl (Courian frères)	20	Id. (Launay)	6
(Arnaud)	20	Id. (Prévosteau, meunier)	6
(Goudineau)	20	*A Fombardin* (Thomas)	15
(Dupont)	12	*A Barbannes* (Créon)	5
(Potard)	10	*A Guibeau* (Millet)	5
(Jarris)	10	*A Saingaux* (Colombe neveu)	15
(Prévosteau, meunier)	10	*A Fongiras* (Hostein)	10
(Valureau)	8	*A Liard* (Bernard)	6
(Rale)	8	*A Cuquet* (Estelle)	12
(Bellet, meunier)	8	Id. (Thomas fils)	6
(Louis Bernard)	6	*A Lagunas* (Prévosteau)	5
(Bersion)	5	Id. (Prévosteau sœurs)	5

.quantaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

on.
rquis de Verthamon.
ean Durand.
nstituteur : Fréchède (65 élèves).
ı : sœurs de l'Immac.-Conception
).
ıs indirectes (buraliste des) :

: Mme Moreau.
Lambert.
'abricants de) : Cornet, Dupont,
ls, Videau.
ıffage (marchands de) : Bernon,

Gellineau.
tuiles (fabricants de) : Bersion,
s, Pelletier, Petit, Roux, Seurin
et plusieurs autres petits industriels établis du côté de Liard et des landes.
Cafetier : Lartey.
Carrier : Bersion.
Charpentier : Mondon.
Charrons : Bérard, Gaudin.
Denrées coloniales : Camin, Lespous, Videau.
Draps et nouv. : Camin fils, Miculodi.
Forgerons : Camin père, Graveau aîné, Graveau jeune, Toutal.
Maréchal-ferrant : Mothes.
Meuniers : moulins à eau : Méric, au Battant; Gombaud, à Goat; Prévosteau, à Goat. — Moulins à vent : Carmanac, Prévosteau, à l'Hôpital.
Peintre-vitrier : Valosio.
Fête locale : 31 juillet ou le dimanche suivant.

ſ-SEURIN-DE-CADOURNE. — 1,240 h. — 1,575 hect. — 15 m. ›ourg. — 13 k. à l'E.-S.-E. de Lesparre; 13 k. au N. de Pauillac. ı N., par Ordonnac et Saint-Yzans; à l'E., par le fleuve; au S., -Estèphe; à l'O., par Saint-Germain et Ordonnac. — **Arr.** par la t par le chenal de Reyson qui limite la commune au S. — **Ch.** ;. de Vertheuil, à 6 k. au S.-O. du bourg. — **Ch. de gr. com.** de à la Maréchale (Saint-Seurin); de Saint-Vivien à Pauillac. —

B. de P. : Saint-Estèphe. — **B. T.** — **Bourg** important. — **Vill. pr.** : Cadourne, le Mont, le Trale, Marques, Lestage. — **Port** à la Maréchale, dont le mouvement a été, en 1871, de 2,522 tonneaux aux entrées, et 5,327 aux sorties.

Sol varié : au centre, croupes graveleuses sur fond argileux, resserrées entre des terres fortes à l'O., palus étroits des bords du fleuve à l'E., marais desséchés de Reyson au S., et marais de la Maréchale au N. — **Sous-sol** : de graves sous les croupes du centre; à l'O., bancs de pierre ou de marne, souvent à 30 cent. de profondeur. — Le marais de Reyson, encore régi par les lois de desséchement, voit tous les jours ses baugières disparaître, ses prairies s'améliorer, mais les céréales n'y sont que peu ou point cultivées, à cause du fond tourbeux. Près de ce marais, sous-sol pierreux où l'on trouve quelques carrières souterraines dans le genre de celles de Bourg.

Division du sol : vig., 818 hect.; ter. lab., 300; prés, 268; pât., 60; marais, 22; oseraies, 12; chênes, 3; sol bâti et j., 42; ch., 49; ruiss., 1.

Vins, produits par 1/3 malbec, 1/6 cabernet-sauvignon, 1/6 cabernet gris, 1/6 verdot et merlot, gén. assez corsés et colorés; prix de primeur, 400 fr. à 1,000 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS, EN GRAVES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Chât.-Verdignan (de Parouty)	150	*Château-Bardis-Charmail* (Louvet de Paty aîné)	25
Sociando [1] (Alaret)	35	*Grandis* (Figerou)	40
Château-Verdus (Boyer)	80	*Pontoise* (Thibon)	25
Chât.-Couffran (P. Célérier aîné)	140	*Chât.-du-Mont* (Jean Figerou)	180
Château-Bel-Orme (Vve Tronquoy de Lalande)	70	*Brochon* (Figerou, notaire)	50
Château-Charmail (Adrien Louvet de Paty)	100	*Haut-Carmail* (J. Sarnac)	35
Château-Réal (Chomel)	70	*A Cadourne* (comtesse de Verthamon)	20

CRUS BOURGEOIS, EN TERRES FORTES

Sénillac (Coiffard)	200	*Pabeau* (Pommez)	35
Chât.-du-Maurac (Fr. Figerou)	110	*Marque* (Benj. Figerou)	35
Château-Doyac (Chabannes)	70	*L'Ousteau-Neuf* (Guillebeau)	12

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

Au bourg (Drouineau)	15	*Au bourg* (Lartigue frères)	6
Id. (Rimbaud)	25	Id. (Duthil)	6
Id. (Rigon frères)	90	*Au Mont* (Marcé)	30
Id. (Hay)	40	Id. (Rousseau)	20
Id. (Bouey)	25	Id. (Bloy Massé)	12
Id. (Bouillaud frères)	18	Id. (Vve Bloy)	12
Id. (Duthil fils)	12	Id. (Bloy cadet)	12
Id. (Coudit)	10	Id. (Duthil)	10
Id. (Aug. Arnaud)	10	Id. (Ricard)	8
Id. (Récipont)	10	Id. (Bournac aîné)	8
Id. (Azéra)	8	Id. (Fréché)	8
Id. (Lacour)	7	Id. (Laborie)	8

[1] Le crû de Sociando, entièrement dans les graves, est complanté 5/6 en cabernet-sauvignon et cabernet gris et 1/6 en malbec, cultivé avec les plus grands soins; il produit un des deux vins les plus recherchés de la commune, se distinguant par beaucoup de corps, de finesse et d'agrément.

	Tonneaux vin r.
: (Dubosc)	8
(Duthil)	50
le (crû Haut-Espinaud) (Dissandier aîné)	45
(Leraud)	25
e (Andron)	25
(Bouillaud)	25
(Arnaud Simon)	25
(Dissandier jeune)	20
(Sanda)	12
(Eyssan)	10
(Belet)	6
rne (Nouet)	35
i (Duthil)	12
nge (Martin)	30
l (Bréau)	15
: (Gautier)	8
A Seguin (Vve Sarnac)	8
Id. (Lussac)	8
Au Haut (Lespine)	20
A Doyac (Couriau)	15
Au Villa (Grazilhon)	12
Id. (Hrs Laneuve)	8
Id. (Daniau)	8
Id. (Eyssan)	6
A la Raze (Surget)	8
Id. (Taudin aîné)	8
A Lapasse (Taudin jeune)	8
Id. (Marcoulet)	8
Au Tralle (Caronne)	12
Id. (Porge)	10
Id. (David)	8
A Jeandey (Daniau)	8

nquantaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn.

ȷis.
erre Figeron.
François Martin.
Instituteur : Drouineau (43 élèv., es).
es : sœurs de Saint-Joseph, salle 10 élèves, externes 34 élèves).
'. Figerou.
: Darchis.
ms ind. (buraliste des) : Rivot.
Dr Andron, Dr Chabanne.
s : Normandin, Simon (Léon).
(fabricants de) : Bouillaud, Da-
artigue, Lataste, Simon (Paul), ulos).
: Boisvert, Cocureau, Lardiley, Raymond.
struction : Bouey.
Boisvert, Boyer.
: Bouey, Raymond.
Cafetiers : Pierre Bouey, Normandin, Razeau, Jean Simon.
Charpentiers : Mayallet, Peyraud.
Charrons-forgerons : Bernard Déjean, Loubet.
Chaudronniers-ferblantiers : Raimbaux, Sabatier.
Denrées coloniales : Vve Bardon, Bouey, Raimbaux.
Draps et nouveautés : Coudy, Micalaudy.
Farines : Bouey, Raymond.
Forgerons-serruriers : Daumeins, Drouineau, Eyssan, Gilard, Ricard.
Maréchaux-ferrants : Lecrenais, Mothes.
Menuisier : Déjean.
Peintre-vitrier : Laroche.
Sabotiers : Delor, Goudineau.
Selliers : Jagot, Nouet.
Vins (courtier en) : Drouillet.
Foires : à la Maréchale, 16 et 17 août.
Fête locale : 17 août.

T-YZANS. — 677 h. — 1,154 hect. — 13 m. d'alt. à Loudenne. à l'E. de Lesparre; 68 k. au N.-N.-O. de Bx. — **B.** : au N.-O., par ues; au N., par Saint-Christoly; à l'E., par le fleuve; au S., par ırin-de-Cadourne; au S.-O., par Ordonnac; à l'O., par Blaignan. par la Gironde et par le ruiss. de Lamena qui passe près du bourg le la Maréchale qui la limite au S. — **Ch. de fer**, st. de Saint-. — **Ch. de gr. com.** de Pauillac à Saint-Vivien; d'Hourtin au Lamena (Saint-Yzans). — **B. de P.** : Saint-Christoly. — **B. T.** : ristoly. — **Bourg** peu important. — **Vill. pr.** : Queyzan. — **Port** à Lamena.

n. plat, offrant des terres fortes argilo-calcaires qui s'élèvent ement vers l'O. Seuls les domaines de Loudenne, Sigognac et nt assis sur de jolies croupes graveleuses ou argilo-calcaires. — **l** gén. pierreux.

on du sol : vig., 500 hect.; ter. lab., 273; prés, 160; pât., 150; 0; sol bâti et j., 24; ch., 35; ruiss., 2.

produits par 5/6 malbec (estrangey), 1/6 merlot, constituant de d'ordinaire, dans les crûs bourgeois; prix de prim., 300 à 700 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Sigognac (1) (Robert Subercazaux)	175	*Ch. Loudenne* (Mme de Marcellus)	110
		A Mazail (Daney)	55

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

Au bourg (Brion)	60	*Au bourg* (Grach)	8
Id. (André Figerou)	50	Id. (André Boyé)	8
Id. (Fauchey)	25	Id. (Gillet)	8
Id. (Haÿ)	35	Id. (Pion)	6
Id. (R. Cruchon)	30	Id. (Gaillard)	6
Id. (Cadillon)	20	Id. (Lhéritier)	6
Id. (Jean Jeanty)	30	Id. (Fr. Pillet)	6
Id. (Balansan)	30	Id. (P. Belon)	6
Id. (Bournac jeune)	25	Id. (Pillet)	6
Id. (J. Figerou)	25	*A la Plaine* (Renon)	10
Id. (J. Moreau)	25	Id. (Lespous)	6
Id. (Justin Jeanty)	25	*A la Houqueyre* (Artigarum)	30
Id. (Tressaint)	25	*Au Queysan* (Bertrand Lafaye)	25
Id. (Bournac frères)	20	Id. (Lardiley)	20
Id. (Chaussat)	20	Id. (Clémenceau)	20
Id. (Firmin Jeanty)	20	Id. (Rabeau)	15
Id. (Pierre Bournac)	20	Id. (Jean Lafaye)	15
Id. (Tessier)	18	Id. (Jéffié)	12
Id. (Seguin jeune)	15	Id. (Fongerousse)	12
Id. (François Figerou)	15	Id. (Clément Lafaye)	10
Id. (Jacques Figerou aîné)	15	Id. (Brigneau)	10
Id. (J. Barbe)	15	Id. (Moreau)	8
Id. (Vigneau)	12	Id. (Belon jeune)	8
Id. (Dubosc)	12	Id. (Belon aîné)	8
Id. (Eyssan)	12	Id. (Delude)	8
Id. (fam. Seurin)	12	Id. (Pierre Belon)	8
Id. (Seguin aîné)	10	Id. (Audère)	6
Id. (Curodeau)	10	*A la Plaine* (Lespous)	6
Id. (Verdon)	10	*A la Colonne* (Alain)	5
Id. (Dejean frères)	8		

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

Curé : Borgaud.
Maire : Jean Brion.
Adjoint : François Seguin.
Secrétaire-instituteur : Couturier (46 garçons, 23 adultes).
Institutrice : Mme Miallet (41 filles, 12 adultes).
Percepteur : H. Darchis.
Barriques (fabricts de) : Gaspard, Raymond.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Pion frères.
Boucher : Giraud.
Boulanger : Pautard.
Cafetier : Pion.
Charpentiers : Fr. Marcoulet, Sim. Marcoulet, Ronaud.
Charron : Gilet.
Forgerons-maréchaux : Curodeau, Verdon.
Denrées coloniales : Curodeau, Simon Marcoulet, Pion.
Machine à vapeur pour battre le blé : Tressaint
Menuisier : Curodeau.
Fête locale : 13 novembre.

VALEYRAC. — 810 h. — 1,350 hect. — 13 m. d'alt. près **Troussas.** — 12 k. au N.-N.-E. de Lesparre. — **B.** : au N. et à l'E., par le fleuve; au S.-E. et au S., par Bégadan; à l'O., par Dignac. — **Arr.** par la Gironde, par le grand et par le petit chenal de Guy. — **Ch. de gr. com.** de

---

(1) Le domaine de Sigognac comprend 106 hect. dans Saint-Yzans et 10 dans Saint-Christoly. Le vignoble a une étendue de 70 hect., il est assis sur des terrains gén. argilo-calcaires, complantés pour les 4/5 en malbec, pour 1/5 en cabernets et merlot et produit un vin corsé et coloré très-recherché du commerce et des consommateurs. Le reste du domaine, comprend 24 hect. de terres lab., 14 hect. de prés, 8 hect. de bois et agréments.

n à Pauillac. — **Ch. d'int. c.** du port de Goulée au Pin-Sec. ›. : Lesparre. — **B. T.** : Lesparre. — **Vill. pr.** : Valeyrac, ussas, la Verdasse et Villeneuve. — **Port** dont le mouvement a été, en 1871, de 237 tonn. aux entrées et 5,452 aux sorties.

: gén. d'alluvions sur les bords du fleuve, et en s'en écartant 'gilo-graveleuses ou sablo-graveleuses. — **Sous-sol** composé 'argile.

ı **du sol** : vig., 469 hect.; ter. lab., 280; prés, 243; pât., 226; pins, 30; sol bâti et j., 22; acacias, 16; ch., 37; ruiss., 7.

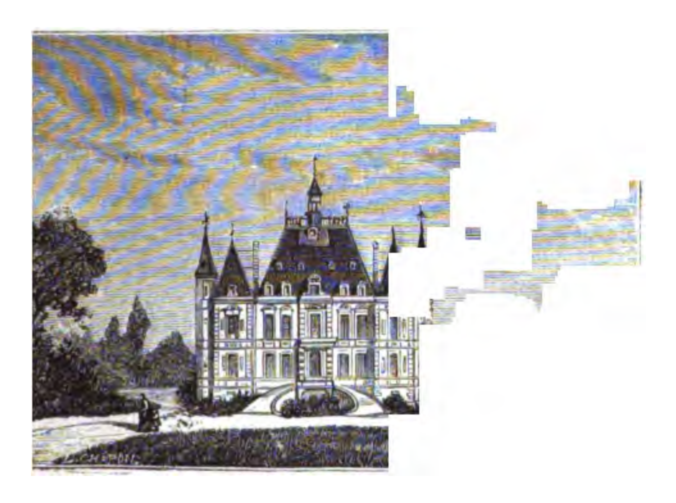
oduits par 2/3 malbec, 1/3 cabernet, merlot et un peu de pignon disparaître, corsés et colorés, se distinguant de ceux des comines par un bouquet plus développé, très-estimés en Hollande; 800 fr.

race ovine, 800 têtes. — *Race chevaline* : une dizaine d'élèves.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
rdasse, *aleyrac* (Chauvelet)	150	*A Troussas* (Ph. Brannens)......	125
(Rabère)............	90	Id. (Pierre Lussac)........	45
(Charron)...........	30	*Château-Sipian* (1) (Rousseau)...	150
(Laclaverie).........	160	*Le Bourdieu* (Dolhassary).......	80
›del fils).............	60	*A Ladignac* (Hostein)...........	25
		A Villeneuve (Bérard)..........	30



CHATEAU-SIPIAN
(CRU BOURGEOIS)
M. Rousseau, propriétaire.

.teau-Sipian, construit sur les plans de M. Bonorre, commande un vaste do- :omprend dans son ensemble tous les genres de culture du Médoc. Il produit, res argilo-graveleuses des coteaux, un vin très-estimé du commerce; dans les

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

	Tonneaux vin r.
A l'Ousteau-Neuf (B. Guiraud)...	25
Au Port de Goulée (Guiraud aîné)	45
Id. (Guiraud jeune)........	30
A Villeneuve (Dejean)...........	20
Id. (Mourisset)............	8
A la Verdasse (Fr. Perreins).....	20
Id. (Vve Isard)............	12
Id. (Isard)................	8
Id. (Déjean)...............	8
Au bourg (Seurin)..............	8
Id. (Beyran)...............	6
A Troussas (B. Fort)............	12
Id. (Bénillan).............	8
Id. (Perreins).............	6
A Sipian (Jean Chapuis).........	15
Id. (Bosc).................	10
Id. (Jean Berlan)..........	8
A la Rivière (P. Peaublanc).....	10
Id. (Cardin)...............	8
Id. (Souet)................	6
Au Freyche (Lambert)...........	7

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn.

Curé : Bertaud.
Maire : Pierre Chauvelet.
Adjoint : François Bernard.
Secrétaire-instituteur : Lacaussade (48 garçons, 15 adultes).
Institutrice : Mme Lacaussade (35 élèves, 10 adultes).
Barriques (fabricant de) : Nauzé.
Boulanger : Blanc.
Cafetiers : Barateau, Seurin.
Charrons : Sarrazin, Tiffon.
Denrées coloniales : Barateau, Bru, Seurin.
Forgerons : Jugla, Nicolas, Perreins.
Maréchal : Galais.
Foire : au port de Goulée, le deuxième lundi de juillet.
Fête locale : 15 août.

VENDAYS. — 1,815 h. — 11,473 hect. — 6 m. d'alt. au bourg. — **13 k.** au N.-O. de Lesparre. — **B.** : au N., par Vensac; à l'E., par Queyrac; au S., par Naujac; à l'O., par l'Océan. — **Ch. d'int. c.** du Port de Richard à Montalivet-les-Bains et de Grayan à Hourtin. — **B. de P.** : Queyrac. — **B. T.** : Saint-Vivien. — **Vill. pr.** : Vendays, Mayan, Sarnac et Montalivet-les-Bains, sur l'Océan, à 7 k. du bourg, où les baigneurs sont chaque année plus nombreux, les Abredons, Mars et le Mayne-Bernard.

Sol gén. sablonneux, offrant quelques marais près des dunes de l'Océan. On prépare un canal d'irrigation qui sera alimenté par l'étang d'Hourtin. — **Sous-sol** d'alios, de sable ou d'argile.

Division du sol : ter. lab., 2,384 hect.; prés et pât., 557; vig., 200; chênes, 254; pins, 695; semis de pins dans les lèdes, 2,300; lèdes incultes, 1,200; landes, 1,724; marais, 1,725; sol bâti et j., 70; ch., 350; ruiss., 14.

Vins rouges médiocres et légers; prix de primeur, 200 à 250 fr.

Bétail : *race ovine*, 3,500 têtes. — *Race bovine* élevée pour le travail et engraissée pour la boucherie : 234 bœufs, 387 vaches, 156 veaux ou bouvillons. — *Race chevaline* élevée dans les landes : 130 chevaux, 170 juments, 48 poulains.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Hectol. céréales.
A Courreau (Vve A. Liquard)	12	300
Au bourg (Et. Teyssier)...	12	200
Au bourg (P. Lafargue)....	10	100
Id. (Fontaneau)......	10	100

---

alluvions, des blés et des foins de première qualité; dans les sables, des pins et des acacias. Le vignoble, d'une contenance de 40 hect. environ, est depuis longtemps complanté des meilleurs cépages, renouvelés avec soin; l'installation des chais, cuviers et bâtiments d'exploitation y est très-complète au double point de vue de la bonne vinification, de l'économie de la main-d'œuvre et de la surveillance.

	Tonneaux vin r.	Hectol. céréales		Tonneaux vin r.	Hectol. céréales
ac (J. Moynet ainé).	10	150	*Aux Abredons* (M. Bourdeau)	»	130
aux (J. Souet)......	5	200	Id. (Il^es Fontanneau).	»	100
scats (J. Moynet)...	»	150	*A Perigueys* (H. d'Aux)....	»	300

soixantaine de petits propriétaires font de 10 à 60 hectol., plusieurs font 5 tonn. de vin, prespre tous ont plus ou moins de bois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES NE POSSÉDANT QUE DES BOIS

	Hectares.		Hectares.
les (Communaux).......	3517	*A Périgueys* (H. d'Aux)........	282
Dunes (A. Léon et Cie)	1251	*A Coureau* (Vve B. Brion).....	67
nes (Domaines de l'Etat)	676		

orlet.
danizan.
: Goulée.
-instituteur : Piboteau (75 élèves).
ices : sœurs de St-Joseph (108 élèv.).
(capitaine des) : Duprat.
tes-cafetiers : Laneau, Mèges.
s (fabricant de) : Héreau.
: P. Martin.

Bois et carassons : Beaurredon.
Bouchers : Chéreau, Déjean.
Boulangers : Birot, Mège.
Chaux : (fabricant de) : Arnaud.
Denrées coloniales et nouveautés : Vve Berger Goulée, Lafargue.
Draps et nouveautés : Bernard.
Fête locale : 21 octobre ou le dimanche suivant.

CANTON DE PAUILLAC

8 h. — **14,523** hect. — Divisé en 6 communes : Pauillac, Cissac, Estèphe, Saint-Julien, Saint-Sauveur, Vertheuil. — **B.** : au N., par on de Lesparre; à l'E., par la Gironde; au S., par le canton de au; au S.-O., par le canton de Saint-Laurent; au N.-O., par le de Lesparre. — **Arr.** par la jalle de l'Horte ou de Saint-Laurent, aussi jalle de Beychevelle, le ruiss. de Juliac, le ruiss. de Pibran, . de la Motte ou de Lafite, appelé aussi chenal du Lazaret, la rouille ines, le ruiss. de Calon et le ruiss. de Reyson.

gén. composé de croupes graveleuses sur sous-sol d'alios ou de offrant, aussi à l'extrémité O., des sables; dans quelques parties mmunes de Vertheuil, Saint-Estèphe, Cissac et Saint-Sauveur, des argilo-calcaires très-propices à la vigne, quelquefois assises sur entes marnes, et dans Saint-Julien et Pauillac, les marais de velle et de Pibran aujourd'hui en grande partie assainis. — **Sous-**ié : alios, graves, sable, argile, marne et pierres.

enus pr. :

ns rouges, produits exclusivement par cabernet-sauvignon, caber-c ou cabernet gris, merlot et malbec, classés au rang des grands des vins fins de Médoc.

nton de Pauillac comprend 2 premiers grands crûs, 11 deuxièmes, èmes, 7 quatrièmes, 12 cinquièmes et quantité de crûs bourgeois nts, dont plusieurs entreront certainement dans la première révision sement des vins de Médoc.

ins forment à peu près le seul revenu de ce canton où les foins, les , les légumes, les bois de pins et de chênes, les bauges, etc., sont suffire à la consommation.

tail : *race bovine*, 15 taureaux, 842 bœufs, 482 vaches, 147 veaux.

L'élève de cette race est peu importante dans ce canton. Tous les bœufs et une partie des vaches sont achetés dans le Bazadais ou sur les bords de la Garonne et servent aux labours ou aux transports. La commune de Saint-Julien seule compte un certain nombre d'élèves.

Race ovine : 13 béliers, 472 moutons, 942 brebis, 166 agneaux.

Race chevaline : 3 chevaux entiers, 326 chevaux hongres, 533 juments, 27 poulains. Les chevaux de pur sang sont élevés avec succès dans les prés de Beychevelle.

Race porcine et volailles pour la consommation locale.

3° **Apiculture** : 85 ruches en activité.

Mode d'exploitation. Les propriétaires des grands domaines emploient un régisseur ou homme d'affaires dirigeant les bouviers et prixfaiteurs. (Voir page 488.)

Industrie : *Scieries mécaniques* à Pauillac et Saint-Estèphe. — *Fabrique de tuyaux de drainage* à Saint-Sauveur.

Commerce des vins : très-important.

Les habitants de ce canton, presque tous petits propriétaires, possèdent un bien-être relatif assez grand ; ils sont un peu plus instruits et un peu moins arriérés que ceux de la plus grande partie du Médoc.

PAUILLAC. — 4,222 h. — 2,538 hect. — 23 m. d'alt. à Mouton et 25 à Moussas. — 21 k. au S.-E. de Lesparre ; 48 k. au N.-N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Saint-Estèphe ; à l'E., par le fleuve ; au S., par Saint-Julien ; à l'O., par Saint-Laurent et Saint-Sauveur. — **Arr.** par la Gironde, par le ruiss. de Juliac, le ruiss. de Pibran et le chenal du Lazaret, qui sépare en partie Saint-Estèphe de Pauillac. — **Ch. de fer.** — **Bat. à vap.** du bas de la Gironde. — **Rte Dle** de Bx à Blanquefort et à Lesparre ; de Pauillac à Hourtin. — **Ch. de gr. com.** de Pauillac à Saint-Laurent. — **B. de P.** — **B. T.** — **Feu fixe** de 4e ordre sur le quai, à l'origine de la cale saillante (portée 4 milles) ; autre feu fixe au-dessus de la ville (portée 3 milles). — **Petite ville** bien bâtie sur une croupe graveleuse au pied de laquelle se trouve le **port** commode et animé où s'arrêtent la plupart des navires qui vont à Bx ou qui en viennent. Les paquebots anglais se dirigeant vers l'Amérique du S., y font escale plusieurs fois par mois, et son mouvement commercial a été, en 1871, de 14,360 tonn. aux entrées, et 9,696 tonn. aux sorties. — **Vill. pr.** : Artigues, Bages, Loubeyres, Milon, Mousset, Pouyalet et Saint-Lambert, ancienne paroisse réunie à Pauillac ; à 4 k. au N. de la ville, sur la limite de Saint-Estèphe et au bord du fleuve, se trouve le lazaret de Marie-Thérèse plus connu sous le nom de Trompeloup.

Sol ondulé, gén. de graves fortes sur sous-sol d'alios assez profond. Le marais de Pibran, étroit et long, s'étend de l'E. à l'O. et divise la commune en deux parties sur une assez grande longueur.

Division du sol : vig., 1,510 hect. ; ter. lab., 12 ; prés, 330 ; marais et pât., 73 ; chênes et pins, 50 ; oser. et aub., 3 ; landes, 150 ; sol bâti et j., 67 ; ch., 73 ; ruiss. et riv., 270.

és, moelleux, pleins de séve, de bouquet, de finesse et de dis-
plus célèbres du Médoc. En outre des crûs classés, très-nom-
cette commune, qui vendent selon leur rang, les bourgeois
btiennent en primeur, selon les années, de 500 à 1,500 fr.

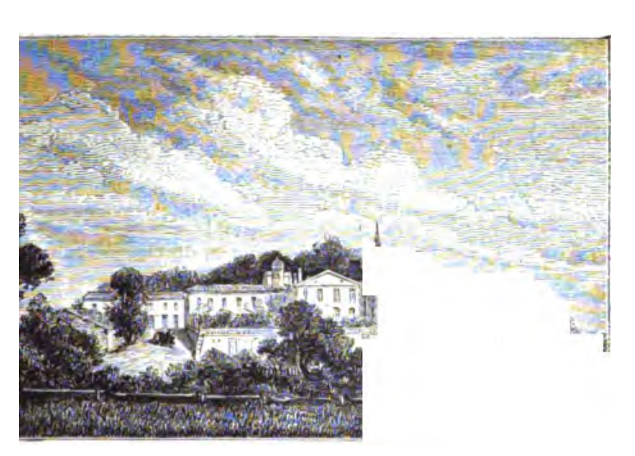
PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers CRUS CLASSÉS — Tonneaux vin r.

e (1) (les Bons Alphonse, Gustave et Edmond de Rothschild), 180

40 tonn. de 1ers vins, 20 tonn. de 2es vins, et 20 tonn. de vins de *Car-*
vendent environ 25 0/0 de moins que les 1ers vins. Les 2es n'obtiennent
t que la moitié des 1ers.

(2) (MM. de Flers, de Beaumont, de Graville et de Courtivron) 90



CHATEAU-LAFITE

(1er CRU CLASSÉ)

s barons Alphonse, Gustave et Edmond de Rothschild,
propriétaires.

u-Lafite appartenait, avant 1793, à M. de Pichard, président au Parlement de
fut guillotiné à Paris. A cette époque, il devint propriété nationale, et il fut
Vanlerberghes, au prix de 1 million 200,000 fr. En 1818, il fut payé 1 million
e Lemaire, qui le céda à M. Scott, en 1821, moyennant la même somme. En
vait entre les mains des héritiers Vanlerberghes, et l'année suivante il était
arre du Tribunal de Paris, la somme de 4 millions 140,000 fr. par le baron
schild, dont les héritiers le possèdent aujourd'hui.
de Château-Lafite a une étendue de 135 hect. environ, dont 74 sont consacrés
vignoble se divise en trois parties; la partie principale est située autour du
vient une très-belle pièce dans Saint-Estèphe, et enfin, sur le plateau des
jeune plantation dont les produits mis à part atteignent presque la valeur des
Lafite.
aine, administré de la façon la plus intelligente de père en fils, par la famille
ne, pour l'exploitation du vignoble seul, plus de 100,000 fr. par an. Inutile de
n'y est épargné, et que les soins les plus assidus sont donnés à ces vignes

e 1865 de Château-Lafite a été achetée, en 1866, par les maisons Barton et
mann, Cruse, Eschenauer, Finck et Johnston, sur le pied de 5,500 fr. le tonn.;
elle valait 6,600 fr., et, en 1868, elle avait atteint le prix de 8,000 fr. le tonn.
le La-Tour, acquise, en 1670, par M. de Chavanas, conseiller-secrétaire du roi,
s plus tard, dans la famille Clauzel, et de celle-ci passa, par un mariage, dans
Ségur, dont les propriétaires actuels sont les descendants. Après avoir été
lant un certain temps, elle fut adjugée, en vente publique, au prix de 1 million



CHATEAU-LA-TOUR

(1er CRU CLASSÉ)

MM. de Flers, de Beaumont, de Graville et de Courtivron, propriétaires.

2es CRUS CLASSÉS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Mouton (1), ancien Brane-Mouton (baron James de Rothschild).	120	*Château-de-Pichon-Longueville* (2) (vicomtesse de Lavaur).......	130
Ch.-de-Pichon-Longueville (2) (Bon Raoul de Pichon-Longueville)	55	*Château-de-Pichon-Longueville-Lalande* (Csse de Lalande)....	50

511,000 fr. aux propriétaires actuels qui se sont réunis en *Société civile du vignoble de La-Tour*, pour rendre son exploitation plus facile et donner plus de force à la gestion intelligente et éclairée du régisseur, M. Justin Roux, ancien notaire et maire de Pauillac.

La réputation des vins de Château-La-Tour est universelle; ils marchent de pair avec ceux de Château-Lafite et de Château-Margaux, et l'Angleterre a pour eux une prédilection toute particulière. Aux Expositions universelles de 1855, 1862 et 1867, ils ont obtenu les hautes récompenses dues aux sacrifices intelligents que font les propriétaires du crû Château-La-Tour pour maintenir ce domaine dans la haute position qu'il occupe.

(1) Le crû de Mouton, qui était dans la famille de Brane depuis plus d'un siècle, fut acheté en 1830 par M. Thuret, au prix de 1 million 200,000 fr. En 1853, M. le baron de Rothschild l'a payé, à la barre du Tribunal de Paris, 1 million 175,000 fr., prix bien inférieur à sa valeur actuelle. Ses vins, quoique classés 2es crûs, obtiennent toujours un prix supérieur à ceux de cette classe; ils sont presque exclusivement produits par le cabernet-sauvignon, et se distinguent par une grande richesse de séve, une grande finesse et une longue tenue.

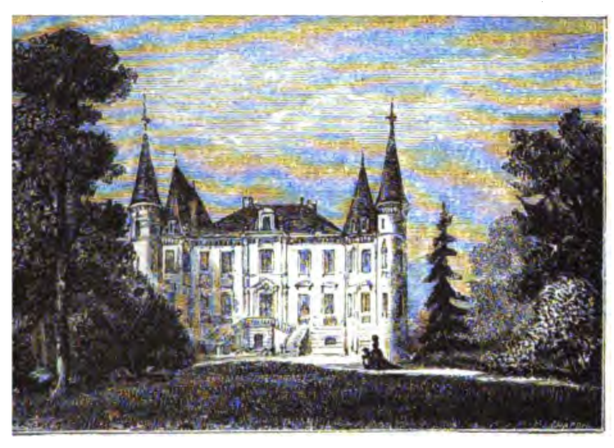
(2) Le vignoble du Château-Pichon-Longueville portait autrefois le nom de *Bâtisse* et plus anciennement celui de *Badère*, d'après l'*Histoire des châteaux de la Gironde*, par H. Ribadieu; il est situé à l'O. et à côté du vignoble de La-Tour et s'étend sur le haut plateau qui sert de transition entre la commune de Pauillac et celle de Saint-Julien. Ce magnifique domaine appartient depuis plus de deux cents ans à la famille de Pichon-Longueville qui lui a laissé son nom; il est aujourd'hui divisé en trois parties comme nous l'indiquons ci-dessus. Les deux beaux châteaux que nous reproduisons y ont été construits récemment, l'un en face de l'autre, à droite et à gauche de la grande route de Bordeaux à Lesparre.

Ces trois parties n'en forment pour ainsi dire que deux, les vignes de Mme la vicomtesse de Lavaur étant exploitées en commun avec celle du baron Raoul de Pichon-Longueville.

La valeur et la renommée des vins de Pichon-Longueville n'ont pas besoin d'être rappelées ici; chacun sait qu'après Lafite et La-Tour ce sont avec Mouton les vins les plus distingués de la riche commune de Pauillac.

4e CRU CLASSÉ

		Tonneaux vin F.
n (1) (Vve Castéja)	....	100



CHATEAU-DE-PICHON-LONGUEVILLE
(2e CRU CLASSÉ)
le baron Raoul de Pichon-Longueville, propriétaire.



CHATEAU-DE-PICHON-LONGUEVILLE-LALANDE
(2e CRU CLASSÉ)
Mme la comtesse de Lalande, propriétaire.

(1) Duhart-Milon a une partie de ses vignes sur le plateau des Carruades, à côté château-Lafite, l'autre partie près du village de Milon. Ceci suffira pour donner valeur de ses excellents vins.

5es CRUS CLASSÉS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Pontet-Canet (1) (Herman Cruse)	180	*Batailley* (2) (Constant Halphen).	110



CHATEAU-PONTET-CANET
(5e CRU CLASSÉ)
M. Herman Cruse, propriétaire.



CHATEAU-BATAILLEY
(5e CRU CLASSÉ)
M. Constant Halphen, propriétaire.

(1) Le crû de Pontet-Canet, acheté, depuis 1865, aux héritiers de Pontet par M. Herman Cruse, est à la tête des cinquièmes crûs de Médoc. Son vignoble comprend environ 70 hect. cultivés avec les plus grands soins et ses vins obtiennent généralement une prime sur le prix des autres cinquièmes crûs.

(2) Le crû de Batailley appartenait, au commencement de ce siècle, à l'amiral de Bedout qui le vendit, en 1818, à M. Daniel Guestier. Les héritiers de ce dernier l'ont vendu à M. Constant Halphen. Le vignoble de Batailley comprend environ 40 hect. complantés des meilleurs cépages et admirablement situés; aussi ses vins jouissent-ils d'une excellente réputation qui grandit tous les jours.

5es CRUS CLASSÉS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.
..-d'Armailhacq (¹) (de Fer- et héritiers d'Armailhacq)	150
Puy-Lacoste (²) (F. Lacoste	130
..-Grand-Puy (³) (Bon Duroy ..duiraut)................	100
Bages (M. et H. Cayrou)..	90
Lynch-Moussas (⁴) (Vazquez)....	90
Croizet-Bages (Julien Calvé fils).	65
Haut-Bages (Mme Libéral).......	30
Pédesclaux (⁵) (Vve Pédesclaux).	25
Clerc-Milon (Clerc, Vve Clerc et Vve Germain)................	50



CHATEAU-MOUTON-D'ARMAILHACQ

(5e CRU CLASSÉ)

MM. de Ferrand et héritiers d'Armailhacq, propriétaires.

..hâteau-Mouton-d'Armailhacq est entouré d'un vignoble de 65 hect.; contigu, dans du couchant, au crû de Mouton-Rothschild, complanté de cépages de premier choix vantageusement exposé, il produit un vin classé au rang des premiers 5es crûs. Sa on actuelle est une moyenne de 150 tonn., qui ne tardera pas à être dépassée grâce s intelligents qui président à sa culture.

crû renommé de Grand-Puy-Lacoste comprend 50 hect. de vignes, toutes situées sur s croupes de Pauillac et composées de 3/4 cabernet-sauvignon et 1/4 malbec et ..e reste du domaine comprend 40 hect. de prés, terres labourables et bois.

crû de Ducasse-Grand-Puy est, depuis cent cinquante ans environ, dans la famille baron Duroy de Suduiraut, petit-fils de M. Ducasse. Il comprend 37 hect. de vignes ur des croupes très-graveleuses, à sous-sol d'alios ferrugineux.

naine est divisé en trois grandes parties : l'une, au nord de Pauillac, est attenante s de Pontet-Canet et de Mouton-d'Armailhacq; une autre est située à l'ouest de , au lieu même du Grand-Puy, vaste vignoble qui fut démembré au milieu du siècle à cette époque, M. Ducasse en acquit une grande partie et donna à son crû le nom *..se-Grand-Puy;* la troisième partie se trouve contiguë au crû de Batailley.

t cet excellent vignoble offre des cépages de choix et de très-heureuses expositions; s vins de Ducasse-Grand-Puy sont-ils au nombre des crûs recherchés dans leur cause de leur séve, de leur bouquet, de la pureté et de la distinction de leur goût, e du parfait développement qu'ils acquièrent en bouteille.

..tes chais, une spacieuse et confortable habitation situés sur les bords du fleuve, à même, en forment le centre d'exploitation.

. domaines de Moussas (Pauillac) et Madrac (Saint-Sauveur) comprennent 200 hect. comme suit : vignes, 90 hect.; chênes, 20; pins, 20; terres labourables, 47; prés, 15; 8.

..rû Pédesclaux, dont les vins ont obtenu une médaille à l'Exposition de Londres de ..tient 9 hect. de vignes complantés des meilleurs cépages et cultivés avec le plus ..in; aussi sont-ils fort appréciés par le commerce.

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-du-Colombier-Monpelou-Léon-Desse (¹) (Joubert)........	30	*Château-Haut-Bages* (³) (Averous).	80
Constant-Bages (²) (C. Constant)..	125	*Bellevue* (Vve Ferchaud).........	35
Haut-Bages (Vve Paul Desse).....	125	*Château-Bellevue-Cordeillan-Bages* (⁴) (Duclerc-Chaulet).......	30



CHATEAU-DU-COLOMBIER-MONPELOU-LÉON-DESSE

(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)

M. Joubert, propriétaire.

(¹) Le Château-du-Colombier-Monpelou était classé au nombre des 4es crûs dans les vieux auteurs qui ont traité des vins du Médoc, et au rang des 5es dans l'excellent ouvrage de M. d'Armailhacq; c'est certainement par oubli qu'il ne figure pas dans la dernière classification officielle des courtiers en 1855, car il a toujours conservé sa vieille réputation de grand vin Monpelou, et il est recherché et payé par le haut commerce de Bordeaux comme les 5es crûs. Il porte l'étampe à feu : *Grand-vin Monpelou-L.-Desse*, et appartient actuellement à M. et à Mme Joubert.

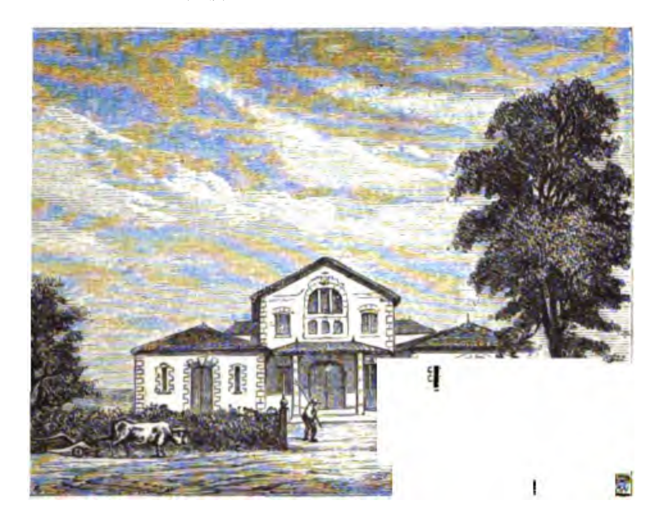
(²) Le crû de Constant-Bages-Monpelou est situé aux portes de la ville de Pauillac. Les vastes et beaux cuviers et chais dont nous donnons le dessin sont les premiers bâtiments que le voyageur rencontre à sa droite en venant de Saint-Estèphe ou de la gare du chemin de fer. Son vignoble, situé sur les magnifiques croupes graveleuses de Bages et de Batailley, a une étendue de 42 hectares.

En 1862, M. C. Constant ajouta à son excellent crû 14 hect. de vignes, situées à côté du vignoble du Château-Batailley (l'un des premiers 5mes crûs), dans le but d'améliorer son crû déjà très-estimé comme bourgeois supérieur et d'arriver au rang de 5me crû.

Il produit en moyenne 125 tonn. d'un vin plein de corps, de finesse et de distinction, classé au rang des 1ers bourgeois supérieurs du Médoc, égalant souvent comme qualité bien des 5mes crûs et appelé à rentrer dans cette classe lors de la prochaine révision de la classification.

(³) Le crû Château-Haut-Bages comprend environ 24 hect. complantés des meilleurs cépages et parfaitement situés; aussi ses vins jouissent-ils d'une bonne réputation qui grandit tous les jours. Les plus grandes parties des vignes de ce domaine sont attenantes aux crûs de Pontet-Canet et de Mouton-d'Armailhacq. M. Averous possède aussi à Pauillac, au lieu dit Batailley et à côté du crû distingué de Château-Batailley, un vignoble de 6 hect. pouvant produire 20 tonn. d'un vin qui rivalise avec tous les 5mes crûs et qui est très-renommé à l'étranger. Si ce vignoble ne figure pas dans la classification officielle de 1855 parmi les 5mes crûs, c'est qu'à cette époque il était moins important et abandonné par son propriétaire. Nous ne doutons pas qu'à la prochaine révision de la classification il n'obtienne le rang qui lui est dû.

(⁴) Le Château-Bellevue-Cordeillan-Bages est entouré d'un domaine de 21 hect. 1/2 dont 15 sont consacrés à la vigne. Ce vignoble, en voie d'agrandissement, atteindra avant peu une



S ET CUVIERS DU CRU CONSTANT-BAGES-MONPELOU
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
M. Camille Constant, propriétaire.



CHATEAU-HAUT-BAGES
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
M. Averous, propriétaire.

à 60 tonn. Il est situé sur la Rte Dle de Bordeaux à Lesparre, à côté du village es hauteurs de Cordeillan d'où l'on domine le cours de la Garonne. Ses vins omme les meilleurs bourgeois supérieurs de Médoc : *Château-Bellevue-Cor-* *Pauillac.* — Ci-après le dessin du château.

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.
A Pouyalet, crû Lesparre-Duroc (J. Martin)	35
A Bages (Justin Roux)	30
Chât.-Padarnac (Bichon Rabère)	75
A Fonbadet (héritiers Clarke et Vve de Chancel)	75
A Saint-Lambert (Laurent Lamena)	45
Id. (Croizet)	45
A Saint-Lambert (Vve Lamena Verrière)	18
Id. *crû Gaudin aîné* (Barbier)	15
A Bages (Alaire et Daubos jeune)	40
A Bages (Daubos aîné)	20
Id. *crû A. Bichon* (Normandin)	10
Id. Id. (Desse)	18
A Anseillan (Mondon)	55
Hostein-Milon (Hostein)	20
A Pauillac (J. Moreau)	30
Haut-Pauillac (1) (P. Moreau)	25
Artigues (Claverie)	15
A Milon (Lagarde)	25
A Loubeyres (Meynieu)	20
Id. Vve Desse aîné)	15



CHATEAU-BELLEVUE-CORDEILLAN-BAGES

(CRU BOURGEOIS)

M. Duclerc-Chaulet, propriétaire.

(Voir note 4, p. 520)

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

	Tonneaux vin b.
A Pauillac (Verrière)	12
Id. (Dupeyrat et Vve Chassenez)	12
Id. (Dom. Escarraguel)	10
Id. (Joseph Delom)	10
Id. (Arnut)	8
Id. (Morange)	8
Id. (Sicaud)	6
Id. (Fr. Dejean)	6
A Bages (Vve Desse)	20
Id. (Vve Castaing)	20
Id. (Brunet)	20
Id. (Pouyalet)	15
Id. (Hardiley)	15
Id. (Vve Fort)	12
Id. (Gaudin)	13
A Bages (Laumonier)	10
Id. (Bonnet)	8
Id. (Broqua)	8
Id. (Seurin)	6
Id. (Castéra)	5
A Saint-Lambert (Hrs Despagne)	12
Id. (Millepied)	10
Id. (Razeau)	10
Id. (Pouyalet)	10
Id. (Gaudin jeune)	10
Id. (Grenier aîné)	10
Id. (Laumonier)	10
Id. (Prévot)	10
Id. (Vve H. Croizet)	7
Id. (Raboutet)	8
Id. (Ribeaux)	6

(1) Le crû Haut-Pauillac, à M. P. Moreau, dont l'encépagement a été depuis peu de temps remanié avec le plus grand soin, produit un vin très-agréable, de jour en jour plus recherché des consommateurs.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS (*suite*)

	Tonneaux vin b.
nbert (Grenier jeune)	6
ondut)	6
nqua)	6
(Vve Jamet)	10
oizet)	8
(Lescure aîné)	12
urin)	8
ejean)	8
asqueton)	6
urin)	5
(Vve Dejean aîné)	18
ve Dejean jeune)	15
ve André Garrabey)	15
m. Arnaud)	12
rdiley, boulanger)	10
arrabey et Ardiley)	10
nnefous)	10
aney)	10
urteau)	10
llard)	8
aymond)	8
umonier)	8
nnifet)	6
ve Barbeyron)	6
iley)	5

	Tonneaux vin b.
A Pouyalet (Bernard)	4
A Mousset (Gratian)	20
Id. (Mathé)	20
Id. (Tourteau aîné)	20
Id. (Bousset, crû Couronneau)	20
Id. (Marié)	25
Id. (Pierre Tourteau)	12
Id. (Ribeaux aîné)	12
Id. (Ribeaux jeune)	12
Id. (A. Tourteau jeune)	15
Id. (Mège)	15
Id. (Bernard)	8
Id. (Fauchey)	8
Id. (Rolland Hostein)	8
A Pibran (Bichon)	20
A Artigues (P. Goudineau)	6
Id. (Saintout fils)	8
Id. (Manizan)	5
Id. (Bidon)	5
Id. (Jumon)	5
Id. (Léonard Conte)	5
Id. (L. Fardègue)	5
Id. (Et. Fardègue)	4
Id. (P. Jeannot)	4

ntaine de petits propriétaires font de 1 à 4 tonn.

ral : Castéja.
rondissement : Phélan.

eillé, Bouriot.
er aîné.
tein aîné, Carrère.
égoire.
frères des écoles chrétiennes
Chaintrier (10 élèves).
sœurs de Saint-Joseph, exter.
le (100 élèves), Mlle Lallemagne,
lèves), Mlle Chaintrier, exter.
(72 élèves).
Le-Legard.
: Justin Roux.
rd.
nena, Mondon.
teau, Mourcau.
iérard.
t (receveur d') : Gibaudan.
it., Grenier; lieuten., Bézian.
nart de logis de) : Guignaber.
commiss. (de) : Marchal.
c de la) : Allard.
du) : Barbot.
sées (condr des) : P. Baptiste.
Rey.
ur des) : M. Perrafite.
irecteur, Rougerie.
mpeloup : directeur, Berchon.
Crucher, Dr Ferrier père,
, Dr Ferrier fils.
: Mme Castaing, Mme Gautier,

tiste : Monteil.
Agier, Meynieu.
urs mutuels : société de Saint-
-Paul, prés., Chasteauneuf
; société des anciens compa-
s. prés., Rapet (30 memb.).
Jouasset, Lussac, Marcou,
, Tétard, Teyssier, Videau, Vi-
ar).

Agents d'assurces : Cambours, Cruchet (la *Nationale*), Ramondin (*Assurances générales*).
Bains (établissement de) : Lacoste.
Banquiers : Lapierre père et gendre.
Barriques (fabts de) : Gratian, Verdier et Pinel.
Bateliers : Benneteau, Bielle, Bourrigaud, Gorce, Gourmeron, Laneau et Gourmeron, Bornond, Mitrosse, Terlé père, Terlé fils.
Bâtisses (entrepre de) : Bernard, Dabis aîné, Dabis jeune, Déjean, Déjean père, Duprat, Fourcaud, Frenac, Lamire, Laumonier.
Bœufs (marchand de) : Verrière père.
Bois (marchand de) : Beneyt.
Bouchers : Adde, Fatin aîné, Fatin jeune, Gé, Marquant, Richard, Verrière.
Boulangers : Clarac, Cocureau, Estac, Bernard, Echenne, Peyruse.
Briques, tuiles, etc. (marchand de) : Debayle.
Cafetiers : Cocureau (café de la Marine), Chasteauneuf (café de France), Hilliau (café Hilliau), Raux (café Richelieu).
Carassons (marchand de) : Grenier, à Saint-Lambert.
Chandelles (fabricants de) : Desse, Diet.
Chapeliers : Blavignac, Raymond, Rey.
Charcutiers : Delon, Gé, Monroy, Moreau, Richard.
Charpentiers : Benoyt, Castaguet père et fils, Hyp. Croizet, Desse, Grégoire, Jagot et Laumonier, Raymond.
Charrons : Bonnefous, Dejean, Jeffier.
Chaussures (marchds de) : Bineaud, Feuillade.
Chiffons en gros : Didier, Uzac.
Cordonniers : Broqua, Rongé, Villeneuve.
Courtiers maritimes : Bichon, Hostein jeune, Marquant, Winter.
Couvreurs : Gaudron, Frémont.
Denrées coloniales : Vve Bernard, Bitaubec, Bonnet, Vve Breton, Cambours, Chaumette, Vve Dosse, Haarbye, Chaumette et Cie, Pagan.
Draps et nouveautés : Aulon et Mandret, Barabraham, Bureau, Charouleau, Diet, Roulier.

Ferblantiers-lamp. : Combe, Rabère, Rodier.
Fers (marchand de) : Laumonier.
Forgerons-serruriers : Bazin, Bert, Audouin et Garrabey, Drouillet, Fardègue, Laumonier, Maney, Manizan, Pinet, Prévot, Renaud, Tessandier.
Horlogers-bijoutiers : Gautier fils, Roturier, Truilher, Verlhé.
Hôtels : Pouyalet Jean (hôt. du Commerce), Pouyalet, Roux (Grand-Hôtel).
Liquoristes : Moreau, Seyrat.
Maréchaux-ferrants : Daurat, Tournier.
Marbriers-carreleurs : Cassaigne père, Cassaigne fils.
Marine et confections (articles de) : Bérard, Chaumel, Cocureau, Feuillade.
Menuisiers : Banié, Bazin, Chéri, Croizet, Flatreau, Moulineau, Thévenet, Siaut.
Merciers : Cocureau, Moritz aîné, Moritz jeune, Mlle Nercamd.
Meubles : Banier, Teyssié.
Modistes : Mmes Breton, Dubourdieu, Moritz aîné, Moritz jeune, Nercamd.
Parapluies : (Mds de) : Clastre, Solvié, Peuch.
Peintres en bâtisses : Estève, Lalague, Olivier, Monteil, Tité.
Peintres en voitures : Tité, Farge.
Pharmaciens : Adoue, Périer.
Pierre dure (marchand de) : Lamire jeune.
Plâtriers : Chasteauneuf, Laborde, Marcou, Tourier.
Quincailliers : Flatreau, Rabère, Rodier.
Sabotiers : Delhomme, Martin.
Scierie mécanique : Mauguet.
Selliers-bourreliers : Beaudouin, Delom, Lélu, Veillet.
Tailleurs (marchands) : Charrouleau, Fortin.
Vins (négociants en) : Ducasse, Fontagnère, Lescure, Frédéric Pierre, Pinet, Pouyalet, A. Roux.
Vins pour la marine : Millepied et Diet, Marquant.
Vins (commissionnaires en) : Pinet, Pouyalet.
Vivres pour la marine : Adde, Marquant.
Voituriers : Dupuy père et fils, Rimailho.
Foires : 13 août, 11 novembre.
Fêtes locales : 13 août, 11 novembre.

CISSAC. — 1,146 h. — 2,362 hect. — 31 m. d'alt. au Castera, près de la Rivaux. —7 k. au N.-O. de Pauillac; 55 k. au N.-N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Vertheuil; au N.-E., par Saint-Estèphe; au S., par Saint-Sauveur; à l'O., par les landes de Saint-Laurent et Saint-Germain. — **Arr.** et limité au S., par la jalle de la Motte. — **Rte Dle** de Bx à Blanquefort et à Lesparre; de Pauillac à Hourtin. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Laurent à Vertheuil. — **B. de P.** : Vertheuil. — **B. T.** — **Vill. pr.** : Cissac, les Gunes, les Reynats, le Puy et Cambeil. Ce dernier à l'extrémité O. de la commune, où se trouve une église récemment bâtie.

Sol peu accidenté et varié : vers l'E., terrain graveleux ou argilo-calcaire, et vers l'O., petites graves sablonneuses ou sable pur. — **Sous-sol** gén. pierreux, vers l'E. et le S.-E., moellons ou pierres de taille; il offre aussi, de ce côté, de l'alios et de la grave ainsi qu'à l'O.; au N.-O. et au S., on trouve de l'argile et des bancs d'excellente marne; à l'extrémité O. le sous-sol est sablonneux.

Division du sol : vig., 700 hect.; ter. lab., 100; pins, 484; chênes, 350; chât. et acacias, 4; prés, 145; pât., 102; oser., 4; landes, 400; sol bâti et j., 36; ch., 35; ruiss., 2.

Vins, produits par 1/3 cabernet-sauvignon, 1/3 malbec (gros-noir), 1/3 cabernet-gris et merlot, gén. assez moelleux, se distinguant par une belle couleur et de la rondeur; prix de primeur, 400 à 900 fr. pour les crûs bourgeois; 300 à 550 fr. pour les crûs artisans.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-du-Breuil (1) (Forpomès)	180	*Chât.-la-Rivaux* (Cte du Hamel)	180

---

(1) Le Château-du-Breuil, sur lequel nous reviendrons dans la partie historique de notre travail, est entouré d'un magnifique vignoble, situé sur de belles croupes graveleuses ou argilo-calcaires. Ses vins, récoltés avec les plus grands soins, sont des plus recherchés de la commune de Cissac.

CRUS BOURGEOIS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
anteillan (²) (E. Lefort)	100	*Abiet* (¹) (Adolphe Abiet)........	50

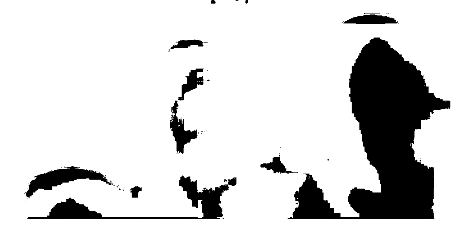


CHATEAU-D'HANTEILLAN
(CRU BOURGEOIS)
M. E. Lefort, propriétaire.



DOMAINE D'ABIET
(CRU BOURGEOIS)
M. Adolphe Abiet, propriétaire.

naine d'Abiet comprend 28 hect. divisés en 6 hect. de prés, 5 hect. de bois, grémonts, 17 hect. de vignes. Le vignoble, situé sur un sol graveleux et composé e premier choix, produit un des meilleurs vins de la commune.
que si le petit manoir que nous représentons ci-dessus est entouré d'un et excellent vignoble, il renferme une non moins magnifique et excellente tableaux de maîtres de toutes les écoles. La collection de M. Abiet, sur laquelle lrons dans une autre partie de notre travail, peut être certainement considérée des plus belles du département de la Gironde.
ine d'Hanteillan est situé dans les deux communes de Cissac et de Saint-Estèphe;



CRUS BOURGEOIS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Martiny (1) (Martiny)...........	90	*Villambis* (Baour)......	35
Chât.-Lamothe (Dumousseau)...	80	*Au bourg* (M. et Mme Courréjolles)	25

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au Petit-Luc (Teyssonneau)......	25	*Au bourg* (Boyer)...............	10
Id. (Courian)..............	8	Id. (Sablon)...............	10
Id. (Eyssan)..............	7	Id. (Campagne)........ . ..	8
Au Grand-Luc (Dumas)..........	15	Id. (Castets)..............	10
Id. (Faucher).............	15	Id. (Pic)..................	8
Id. (Prévost)..............	15	Id. (Bosc).................	7
Id. (Grand)................	15	Id. (Moynet)..............	7
Id. (Eyssan)...............	4	Id. (Maney)...............	6
Aux Gunes (Braneyres)..........	40	Id. (Bouey)...............	6
Id. (Maney)...............	12	*A Lucrabey* (Brun).............	10
Id (Laborde)..............	12	*Aux Tuilières* (Pinet)...........	10
Id. (Thibaud)..............	12	Id. (fam. Eyquem)..........	8
Id. (Rodier)...............	12	Id. (Dupont)............ ..	6
Id. (Armand)..............	10	Id. (Joseph)...............	6
Id. (Bijeau)...............	8	Id. (Leconte)..............	5
Id. (Lardiley).............	8	*Au Peuil* (Eyssan)..............	6
Id. (Joffre)................	8	Id. (Noval)................	6
Id. (Thibaud)..............	8	Id. (Grenier)...............	5
Id. (Izard)................	6	*Aux Reynats* (Meynard)..........	30
Id. (Eyssan)...............	6	Id. (Campagne)............	20
A la Petite-Rivaux (Hostein).....	25	Id. (Brun et Tressin).......	20
Id. (Fatin)................	6	Id. (Mauriac)..............	10
Id. (Lasserre).............	6	Id. (Portal)...............	8
Au Bas-Queyron (Bernard).......	20	Id. (Bouey jeune)..........	8
Id. (Saumos)............ .	20	Id. (Bugat)................	6
Id. (Bertin)...............	8	Id. (Dejean)...............	6
Au Pt.-Bourg (Magnau)..........	12	Id. (fam. Mauguet).........	6
Id. (Crusin jeune)..........	10	*A Blagnac* (Chantrin)............	6
Id. (Vve Maney)...........	7	*A Linas* (Caussan)..............	8
A Pellon (Renon)...............	35	Id. (Lallemagne)...........	8
Id. (Bernard)..............	6	*A Ricous* (Jugla jeune)...........	15
Id. (Bijeau)...............	5	Id. (Maney)...............	5
Au bourg (Lamarque)...........	14	*Au Boucaud* (Boucaud)..........	12

Une quarantaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn.

Curé : Legros.
Maire : Lionel d'Elbauve.
Adjoint : Pierre Bernard.
Secrétaire-instituteur : Armand Duval (48 garçons, 15 adultes).
Institutrices : Berthe-Marie-Girot (60 filles, 12 adultes), Marie Abadie (20 élèves).
Société de secours mutuels : société de Saint-Antoine, prés., M. Abiet (40 memb.).
Télégraphe (directeur du) : Duval.

---

il comprend 70 hect., dont 48, consacrés à la vigne produisent un vin très-estimé et classé parmi les premiers bourgeois de Cissac; 22 hect. sont consacrés aux bois de pins, prés, vimières et jardins.

Par suite de l'achat d'un vignoble dans Saint-Estèphe (en 1869) avec chai et cuvier, M. Lefort a séparé ses vignes de Saint-Estèphe de celles d'Hanteillan-Cissac et formé ainsi le crû de Coutelin-Merville, qui figure parmi les bourgeois de Saint-Estèphe. Les deux vignobles sont d'un seul tenant, divisés seulement par une passe servant de limite entre la commune de Saint-Estèphe et celle de Cissac. Leur production est d'environ 150 tonn. dont 100 tonn. pour Hanteillan et 50 pour Coutelin-Merville. Beaucoup de vignes n'étant pas encore en plein rapport, cette production moyenne ne tardera pas à être dépassée.

Ce domaine est remarquable par l'excellente disposition des bâtiments d'exploitation récemment construits. Nous devons aussi mentionner les travaux de drainage, exécutés sur une grande échelle, dont les résultats ont été merveilleux, tant pour la production que pour la qualité du vin. Les premiers travaux datent de 1856 et aujourd'hui 35 hect. sont drainés.

(1) Le domaine de Martiny comprend 100 hect. dont 45 sont consacrés à la vigne et situés en majeure partie, sur un terrain graveleux, complanté de cépages de choix; 40 hect. sont consacrés aux pins et landes, 10 aux taillis de chênes et 5 aux prairies et agréments.

tte : Bouey.
s (fabricants de) : Hostein, Lalle-
).
(entrepr. de) : Varaillon, Videau.
i : Boyer, Saintout.
rs : Bouey, Lamarque, Martin.
et tuiles (fabricants de) : Pelletier.
s : Bouey, Mesuret.
Villa.
tiers : Déjean, Faugère, Sablon.
s : Darol, Garraud.
oloniales : Faugère, Courian Martin.
Farines et grains : Lamarque, Martin.
Forgerons : Andron, Gombaud, Thérière, Villa.
Maréchal-ferrant : Lafargue.
Menuisier-ébéniste : Simon.
Meuniers : Lamarque jeune, au moul. de la Mouline; Rousset, au moul. de Lamothe.
Pâtissier : Martin.
Plâtrier : Eyssan.
Sellier-bourrelier : Varaillon.
Tailleur (marchand) : Mesuret.
Fête locale : 15 août.

NT-ESTÈPHE. — 2,664 h. — 3,757 hect. — 17 m. d'alt. à Saint-n; 21 m. à Blanquet. — 9 k. au N. de Pauillac; 18 k. au S.-S.-E. de re; 57 k. au N.-N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Saint-Seurin-de-ne; à l'E., par le fleuve; au S., par Pauillac; au S.-O., par Cissac; par Vertheuil. — **Arr.** par la Gironde et les deux jalles de Reyson e chenal de Mapon) et de Lafite (appelée chenal du Lazaret). — **Ch.** , st. de Saint-Estèphe. — **Rte Dle** de Bx à Lesparre par Blanquefort. **de gr. com.** de Saint-Vivien à Pauillac; de Saint-Estèphe à uil. — **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg** considérable et bien bâti. — ur la Gironde, dont le mouvement commercial a été en 1871 de nn. aux entrées et 6,528 tonn. aux sorties. — **Vill. pr.** : Blanquet, int-Courbian, Canteloup, Leyssac, Marbuzet, Pez, Picard.
gén. graveleux et fertile, présentant une suite successive de croupes blement exposées aux influences solaires. — **Sous-sol** gén. composé à une assez grande profondeur; sur quelques points, argileux et x. Sur les bords du fleuve, dépôt alluvial consacré aux prairies.
sion du sol : vig., 1,470 hect.; prés, 520; pât., 138; ter. lab., 10; 38; oser. et aub., 6; sol bâti et j., 60; ch., 73; ruiss et riv., 1,417; 25
, produits par 2/5 cabernet-sauvignon, 2/5 cabernet gris, 1/5 malbec, éputation universelle, fort aromatisés, fins et moelleux; ils sont peu plus légers que ceux de Pauillac. Les crûs bourgeois supé-très-estimés, vendent en primeur, selon les années, de 500 à 1,500 fr. le Roc obtient gén. une faveur sur ces prix. — **Bétail** : *race bovine*, ufs, 134 vaches, 118 élèves veaux ou bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

2mes CRUS CLASSÉS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
ournel(1)(fam. de Errazu)	150	*Montrose* (Dollfus)	150

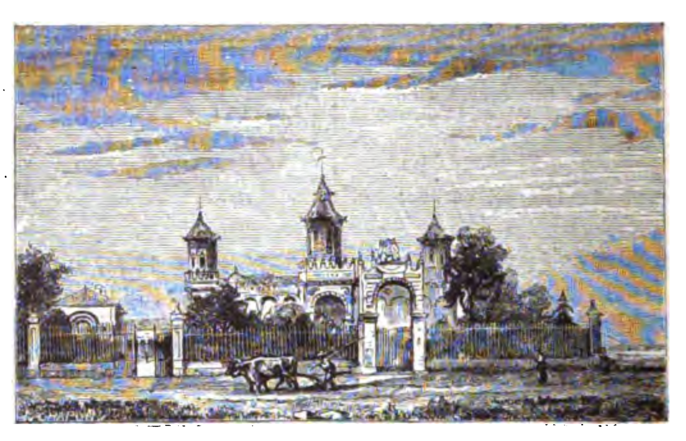
3e CRU CLASSÉ

gur (de Lestapis) 150

4e CRU CLASSÉ

Vve Lafon de Camarsac) 45

d'Estournel, Pomys, l'Abbaye-de-l'Isle et Bédilloux furent vendus, en 1852, par rnel, à M. Martyn, de Londres, moyennant la somme de 1,150,000 fr. Depuis 1869, nes appartiennent à la famille de Errazu. Cos-d'Estournel occupe, parmi les seconds és de Médoc, un rang distingué et il est particulièrement recherché des Anglais. tion moyenne est de 150 à 160 tonn. — Nous en donnons ci-après le dessin.
x crûs de Cos-d'Estournel et de Pomys sont placés sous l'habile administration de



COS-D'ESTOURNEL
(2e CRU CLASSÉ)
Famille de Errazu, propriétaire.
(Voir note 1, p. 527.)

5e CRU CLASSÉ

Cos Labory (Louis Peychaud).. 40

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Le Roc (1) (Clauzet).............	30	*Meyney* (4) (comte de Fumel et Hrs du Sault).................	180
Lalande (P. Célérier aîné)......	100	*Le Boscq* (5) (Mme E. de Camiran née de Piis).................	100
Le Crock (2) (G. Merman).......	80	*Ségur-Garramey* (6) (Phélan)....	200
Château-Marbuzet (3) (Jules Merman)......................	50		

M. Jérôme Chiapella, un des viticulteurs les plus compétents de la Gironde, propriétaire du célèbre crû la Mission-Haut-Brion, à Pessac, et négociant à Bordeaux.

(1) Le crû le Roc, des plus recherchés parmi les bourgeois supérieurs de Médoc, vend toujours comme les 5es crûs.

(2) Le domaine du Crock est dans la famille Merman depuis trois générations. Le vin de ce crû, classé parmi les 1ers bourgeois supérieurs de Médoc, se distingue, surtout, par une grande finesse, un bouquet très-agréable et du corps. Ce domaine contient 30 hect. complantés en vignes.

(3) Le Château de Marbuzet et le vignoble qui l'entoure sont situés sur le coteau le plus élevé de cette partie du pays d'où l'on domine le cours de la Gironde. Le vignoble, cultivé avec les plus grands soins, est assis sur des croupes dont les versants sont principalement exposés au S. et à l'E. et dont les terrains graveleux sont de première qualité. Ses vins, *1ers bourgeois supérieurs de Médoc*, ont obtenu deux mentions honorables et une médaille d'or dans diverses expositions; ils ont une vinosité qui n'exclut pas la finesse propre à leur classe et à leur commune.

(4) Le crû de Meyney, situé à côté du domaine de Montrose (2e crû classé), produit des vins très-recherchés et côtés au nombre des premiers bourgeois supérieurs de Médoc.

(5) Le domaine du Boscq est divisé en deux parties bien distinctes, la partie basse comprenant 50 hect. d'excellentes prairies, et la partie haute comprenant 30 hect. de vignes, sur de magnifiques croupes graveleuses à sous-sol argileux. Ce vignoble, cultivé avec les plus grands soins, produit des vins d'une belle couleur et de beaucoup de corps, classés au rang des bourgeois supérieurs de Médoc.

(6) Le Château Ségur-Garramey commande un domaine de 140 hect. dont 65 hect. sont consacrés à la vigne, 50 aux prairies et 25 aux taillis de chênes. Ce domaine fut formé au commencement de ce siècle par la réunion des deux domaines qui lui ont donné leur nom: l'un d'eux appartenait au comte de Ségur, surnommé le Prince des vignes. Ses vins, aussi remarquables par leur qualité que le château par son site sur les bords de la Gironde, sont universellement répandus, ils se distinguent par beaucoup de bouquet, une enveloppe et un corps exceptionnels.

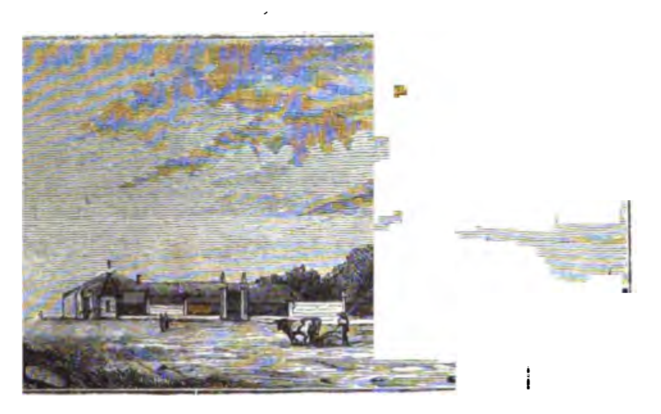
Le propriétaire ayant reconnu, par une longue expérience, l'importance, pour la vinification, d'empêcher l'évaporation des principes essentiels du vin, et constaté les vices



CHATEAU-SÉGUR-GARRAMEY
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
M. Phélan, propriétaire.

CRUS BOURGEOIS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.
razilhon (¹) (Grazilhon fils)	90



CHATEAU-BEAU-SITE-GRAZILHON
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
M. Grazilhon fils, propriétaire.

énéralement employé, établit en 1834, sur ses trois propriétés du Médoc, des s un plan qui obviait à ces inconvénients. La réforme fut approuvée et une rdée à son auteur par la Société d'agriculture de la Gironde, mais ce progrès tant d'autres, il fut longtemps discuté et même tourné en ridicule; cependant, les années, l'exemple donné par le propriétaire de Ségur a été suivi et les modèle tendent à se généraliser dans tout le Médoc.
ne de Beau-Site-Grazilhon, situé en face du Château-Calon-Ségur, offre de roupes graveleuses complantées de cépages de premier choix. Il possède de oûtées favorisant la conservation et l'amélioration des vins. Ce crû est classé eilleurs bourgeois supérieurs de Saint-Estèphe.

CRUS BOURGEOIS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
La Salle-de-Pez [1] (W. Lawton).	90	*A La Tour du Haut-Vignoble* (Dupuy)	25
Les Ormes (Vve Southard)	40	Id. (Berthet)	30
La Haye (Vve Asmuss)	30	*Haut-Vignoble* (Seguin)	45
Houissan (Clauzet)	40	*Capbern* (Gasqueton)	60
Chât.-Morin [2] (Dr Alibert)	50	*Carrasset Jacques* (Martin Alçuet)	35
Fatin [3] (Hostein Fatou)	50	*Ladouys* (Barre)	90
Roche [4] (Hostein Fatou)	20	*Coutelin-Merville* [7] (Lefort)	50
Pomys [5] (famille de Errazu)	80	*Coutelin* (Lille)	45
Leyssac (Clauzet)	70	*A Laujac* (Lille)	45
A Canteloup (Dr Bert)	65	*A Cos* (Labory)	12
Id. (Plaignard)	25	*A Marbuzet et à Maccarthy* (Moula)	25
Id. (Chambert)	25	*A La Tour du Haut-Vignoble* (Desse)	55
La Commanderie (colonel Bonie)	70	*Lhercleyre* (Ot. Duret)	40
Fonpetites [6] (Hostein Fatou)	110		
Au bourg (Benneteau)	30		



CHATEAU-POMYS

(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)

Famille de Errazu, propriétaire.

(1) Le domaine de la Salle-de-Pez, situé dans l'ouest de la commune de Saint-Estèphe, comprend 100 hect., divisés en : 36 hect. de vignes d'un seul tenant, étendue exceptionnelle en Médoc et précieuse au point de vue de la facilité de l'exploitation. 44 hect. prairies: 20 hect. bois, terres labourables et marais. Le vignoble, reposant en partie sur un plateau élevé, à pentes très-heureusement exposées, est composé de cépages de choix et les vignes vieilles y dominent. Son vin a rang parmi les bourgeois supérieurs de Médoc, il est connu dans le commerce sous le nom de *Château-de-Pez* et l'un des plus recherchés.

(2) Le vignoble de Château-Morin, en voie d'agrandissement et d'amélioration, est appelé à atteindre une production moyenne de 70 tonn.

(3) Le crû de Fatin comprend 17 hect. de vignes confrontant avec les vignobles de Montrose et de Fonpetites et avec les meilleurs crûs de Saint-Estèphe, aussi ses vins sont très-recherchés.

(4) Le crû de Roche, classé au rang des crûs bourgeois supérieurs de Médoc, comprend 6 hect. de vignes qui faisaient autrefois partie du quatrième crû, Château Rochet.

(5) Le vignoble du Château-Pomys a été classé parmi les premiers bourgeois de Saint-Estèphe. Sa production moyenne est de 80 tonn.

(6) Le domaine de Fonpetites comprend 33 hect. en un tenant, situé entre les crûs de Montroze, Lalande, Meyney et Marbuzet.

(7) Pour le domaine de Coutelin-Merville, voir notice sur Hanteillan, page 524.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

	Tonneaux vin r.
ɔuzet (Goudineau)	20
(Ricard)	20
(Hostein, crû Martines)	18
(Dumas)	15
(Martin)	15
(Rapet)	15
(Mathé)	12
(Poissonnié)	12
(Razeau)	10
(Chevery)	10
(Bousquet)	10
(Bichon)	10
(Tressein)	10
(Hilaret)	8
(Chevrier)	8
loup (Brossard)	45
(Hrs Bournac)	25
(Allard)	20
(Teyssier)	15
(Deloude)	15
(Bouillaud)	12
(Bosc)	12
(Camin)	12
(Izard)	10
ıc (Dumas aîné)	35
(Teyssonneau)	25
(Dumas, forgeron)	25
(Marie Seguin)	25
(Bensac aîné)	25
(Tallé, forgeron)	20
(Bensac)	20
(Eyssan)	18
(Vve Mondou)	12
(Mimic)	12
(Lespine)	12
(Artigarum)	12
(Bernard)	12
(Ribaud)	10
(Prévosteau aîné)	6
(Prévosteau jeune)	6
(Goudin)	6
(Sébileau)	5
'hibon)	25
(Maurice)	20
(Breuil)	25
(Jean Bernard)	20
(Garrabey)	15
(Foucaud)	15
(Bernard)	12
(Eymeric)	12
(Aney)	12
(Palin)	10
(Ricard)	8
(Rambaud)	8
(Nogé)	8
(Vve Richard)	8

	Tonneaux vin r.
A Pez (Clémenceau)	8
Id. (Eymeric fils)	6
Id. (Laborie)	6
Id. (Martin)	6
Id. (Moynet)	6
Id. (Piraud)	6
Id. (Vve Daurat)	5
Au bourg (Desplats fils de Daniel)	20
Id. (Dumas)	15
Id. (Charles Grand)	10
Id. (Trossigière fils)	5
Id. (Hostein cadet)	12
Id. (Hostein jeune)	12
Id. (Vve Dupuits)	12
Id. (Grillon)	12
Id. (Hillaret)	12
Id. (Jean Audoire)	14
Id. (Martin Audoire)	14
Id. (Trossigière Cardonet)	12
Id. (Beneyt)	10
Id. (Desplats)	10
Id. (Hay frères)	8
Id. (Benneteau)	10
Id. (Marcès gendre Trossigière)	5
A Lhereteyre (Jean Grazilhon)	15
A Cos (Tourteaud aîné)	15
Id. (Tourteaud Arnaud)	15
Id. (Fauché)	15
A Blanquet (Andron)	20
Id. (Bernard Moulet)	20
Id. (Bernard)	18
Id (Molineau)	15
Id. (Normandin)	10
Id. (Bonifet)	10
Id. (Moynet)	8
Id. (Labbé)	8
Id. (Mizam)	8
Id. (Giraud)	8
A Aillan (Vve Labat)	25
Id. (Ricard)	8
Id. (Hillaret)	6
A Laujac (Beluzan)	8
A Saint-Corbian (Signoret)	25
Id. (Berthé)	15
Id. (Morin)	12
Id. (Clémenceau)	8
Id. (Eymeric)	8
Id. (Lespous)	8
Id. (Laporterie)	8
Id. (Hostein Fatou)	8
Id. (Teynac)	7
A Laujac (Mimic)	6
A la Croix (Boudin)	8
Id. (Bouchon)	6
Id. (Audouard aîné)	6

ntaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn.

combes.
anck Phélan.
Jean Breuil, Lespine.
instituteur : Tourré (89 élèves,
es).

Institutrices : sœurs de Saint-Jose
blissement du bourg (80 élèves),
sement à Leyssac (30 élèves).
Percepteur : Marié.
Postes (directrice des) : Mme Hu'

Télégraphe : directeur, Tourré.
Médecins : Dr Alibert, Dr Berchon, Dr Bert.
Sage-femme : Vve Mimi.
Société de secours mutuels : prés., Phélan, vice-prés., Grand (100 mem.).
Cercle vinicole : prés., Gasqueton (45 memb.).
Orphéon : prés., Gasqueton; directeur, Caze.
Aubergistes : Vve Chaigneau, Descoutras, Lahaye, Mège, Vigneau.
Barriques (fabricants de) : Blanc Saint-Jean, Chevrier, Deloube, Desplats, Hostein jeune, Labory, Luceyran, Roulet, Trossigière.
Bateliers : Gaillard aîné, Gaillard jeune, Garreau, Massip, Miot aîné, Point.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Bibar, Blanchet, J.-B. Blanchet, Déjean, Salmon.
Bois (marchand de) : Eymas.
Bouchers : Jean Audoire, Martin Audoire, Eyssan, à Leyssac.
Boulangers : Ardeley, Benneteau, Boué, Pénicaud, société de panification.
Cafetiers : Gaillard, Labatut, Lahaye, Montaut, Naudat, Ollagne, Pirreau, Prévosteau, Récolle, Vialet.
Carassons : Morin.
Chandelles (fabricant de) : Garreau.
Chapelier : Ollagne.
Charcutiers : Allard, Vve Couleys.
Charpentiers : Bosc, Grand, Lacroix, Rapot, Sébiloau.
Charrons : Lespine, Pezat.
Cordonniers : Bouleau, Lesmonie, Jean Hay.
Denrées coloniales : Anney, Bosc, Brodu, Caze, Clemenceau, Desse, Garreau, Vve Grillet, Hay, Vve Jourdan, Seguin.
Draps et nouveautés : Benoyt, Coudy, Desse.
Ferblantiers : Sabatier, Souloul.
Forgerons : Buille, Hostein, Mège, Naudat, Olivier, Ricard, Roulet aîné, Roulet jeune, Tallé, Teytaut.
Grains et farines : Bergey, Martin Boué, Caze.
Hôtel : Ollagne.
Maréchaux-ferrants : Vital Godet, Ségur.
Mécanicien : Hostein.
Menuisier : Lafon, Ollagne, Pelage.
Mercerie : Desse, Mme Hay, Eyma.
Meunier : Prévosteau, au moul. de la Chapelle.
Pâtissier : Lacombe.
Peintres-vitriers : Bardon, Pinet, Rousseau.
Pharmacien : Vacheresse.
Plâtriers : Darzac, de la Houssaye.
Scierie mécanique : Ricard fils.
Sellier-bourrelier : Guidon.
Vins en gros : Lahaye.
Vins (courtier en) : Rat, à Canteloup.
Foire importante : les 7, 8, 9 septembre, tenue sur le littoral.
Fête locale : 7, 8, 9 septembre.

SAINT-JULIEN. — 1,586 h. — 1,554 hect. — 22 m. d'alt. à Talbot. — 1 k. au S. de Pauillac; 25 k. au S.-E. de Lesparre; 44 k. au N.-N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Pauillac; à l'E., par la Gironde; au S., par Cussac; à l'O., par Saint-Laurent. — **Arr.** par la Gironde et par la jalle de Beychevelle ou jalle de l'Horte dont les deux branches vont se jeter dans le chenal de Dispartin qui aboutit au fleuve, près du port de Beychevelle. — **Ch. de fer**, st. de Saint-Laurent, à 3 k. du bourg. — **Bat. à vap.**, escale de Beychevelle. — **Rte Dle** de Bx à Blanquefort et à Lesparre. — **Ch. d'int. c.** de Beychevelle à Saint-Laurent. — **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg** important et bien bâti. — **Ports** sur la Gironde, à Beychevelle et à Saint-Julien; le mouvement commercial de ce dernier a été, en 1871, de 2,846 tonn. aux entrées et 4,207 tonn. aux sorties. — **Vill. pr.** : Beychevelle, plus important que le bourg.

Sol : au S., marais de Beychevelle; à l'E., sur les bords du fleuve, terres d'alluvion consacrées aux prairies; au centre, belles croupes graveleuses, fertiles; à l'O., graves moins fortes et plus siliceuses. — **Sous-sol** gén. composé d'alios à environ 66 cent. de profondeur dans la partie des graves; d'argile ou de tourbe dans les marais, et de marne sur plusieurs points de la commune.

Division du sol : vig., 700 hect.; prés, 480; marais, 103; oseraies, 15; pins, 50; chât., 3; acacias, 5; ter. lab., 10; landes, 50; sol bâti et j., 40; ch., 40; ruiss. et riv., 58.

Vins, produits par 1/2 cabernet-sauvignon; 1/4 cabernet gris, 1/4 malbec et merlot, remarquables par une belle couleur, du corps, un parfum délicieux, une grande richesse de séve, et un bouquet particulier très-abondant. Ces vins tiennent en quelque sorte le milieu entre le caractère

; de Margaux et celui des vins de Pauillac; Saint-Julien est une des ıes qui fournissent le plus de vins classés; on y compte 6 deuxièmes :roisièmes et 5 quatrièmes.

il : *race bovine*, 132 bœufs, 134 vaches, 118 veaux ou bouvillons. — *valine :* 11 élèves.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

2es CRUS CLASSÉS

	Tonneaux vin r.
.ascases (¹) (marquis de :s)	125
Poyféré (²) (A. Lalande ıı d'Erlanger)	80
Léoville-Barton (³) (Barton).....	75
Gruaud-Larose-Sarget (⁴) (baron Sarget)	80



CHATEAU-GRUAUD-LAROSE-SARGET

(2e CRU CLASSÉ)

M. le baron Sarget, propriétaire.

---

maine entier de Léoville forme un des plus vastes et des plus anciens crûs Médoc. Il s'étend depuis Beychevelle jusqu'au Château-la-Tour (Pauillac) en se sur une plus ou moins grande largeur, le long de la rive droite du fleuve. La artenant au marquis de Lascases comprend la moitié du domaine et s'étend ›urg de Saint-Julien jusqu'au Château-la-Tour.

de Léoville-Poyféré, célébré par M. P. Biarnez, dans son délicieux poème : *Les de Bordeaux,* tient son nom du précédent propriétaire qui l'a vendu, en 1866, à ınde et d'Erlanger au prix de un million de francs. Il comprend un quart de naine de Léoville.

de Léoville-Barton comprend aussi un quart de l'ancien Léoville. Il est dans les . Barton depuis 1826 et a son centre d'exploitation au crû de Langoa, dont nous r.

de Gruaud-Larose est situé sur les plus belles croupes graveleuses de Saint-éputation universelle de ses vins nous dispense d'en faire l'éloge. Nous dirons ue le baron Sarget, l'heureux propriétaire de Gruaud-Larose-Sarget, a toujours ıs les expositions vinicoles, soit en France, soit à l'étranger, les récompenses les ı, et, en 1867, la médaille d'or à l'exposition universelle.

vendus à la bouteille, ne sortent du château qu'avec des marques authentiques : iquettes, bouchons, capsules. En Angleterre comme en France, ils sont les aux des Château-Lafite et Château-Margaux.

2es CRUS CLASSÉS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Gruaud-Larose (1) (Ed. et Ch. de Bethmann et A. Faure)......	80	*Beaucaillou* (2) (Nathaniel Johnston)........................	110



CHATEAU-GRUAUD-LAROSE

(2e CRU CLASSÉ)

MM. Éd. et Ch. de Bethmann et A. Faure, propriétaires.



CHATEAU-BEAUCAILLOU

(2e CRU CLASSÉ)

M. Nathaniel Johnston, propriétaire.

(1) Le crû de Gruaud-Larose est depuis 1867 divisé en deux parties égales, comme qualité et comme quantité, entre M. le baron Sarget, d'une part, et MM. Ed. et Ch. de Bethmann et A. Faure, d'autre part. Cette dernière partie jouit aussi, en France comme à l'étranger, et surtout en Angleterre, d'une très-grande réputation bien méritée.

(2) Le crû du Château-Beaucaillou est aussi appelé Ducru-Beaucaillou, du nom de son

3es CRUS CLASSÉS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
ge (¹) (Ctesse Duchâtel)	200	*Chât.-Langoa* (²) (Barton).......	125



CHATEAU-LAGRANGE
(3e CRU CLASSÉ)
Mme la comtesse Duchâtel, propriétaire.

4es CRUS CLASSÉS

naire-du-Luc (¹) (Ducru)...................................... 130

étaire, M. Ducru, qui y apporta de grandes améliorations et en fit un des
is les plus recherchés du Médoc. Le domaine comprend 45 hect. de vignes et
rairies sur le bord du fleuve. Son vignoble est admirablement situé sur
croupes graveleuses parallèles à la Gironde. La grave y est très-grosse et
grande profondeur, les meilleurs cépages fins le composent seuls et
s vins séveux et corsés des plus appréciés du Médoc. Vu du fleuve, entre le
ychevelle et Saint-Julien, le château Ducru-Beaucaillou, récemment restauré
au propriétaire, M. Nath. Johnston, produit un effet grandiose.
u-Lagrange a été acheté en 1842, au prix de 840,000 fr., à M. Brown, par M. le
l. ministre du roi Louis-Philippe.
de Lagrange est situé à 2 kilomètres du village de Beychevelle, sur la route
ent. Sa superficie est de 300 hect. Le vignoble comprend 120 hect. en un seul
belles croupes graveleuses, complantés des meilleurs cépages; ils produisent
assidus de M. Galos, une moyenne de 200 tonn.; l'année 1866 en a même

ire qu'à la quantité est unie la plus exquise qualité : corps, séve, bouquet,
ction se trouvent réunis dans ces vins dont la grande réputation grandit encore

ne de Langoa, dont nous donnons ci-après le dessin, acheté en 1821 par
n, au prix de 550,000 fr., a été depuis cette époque l'objet d'agrandissements
ons qui en ont considérablement augmenté l'importance et la valeur. Sa pro-
ne est de 125 tonn. de vins classés parmi les 3es crûs les plus recherchés. Son
t réunie à celle du quart de l'ancien domaine de Léoville acquis par M. Bar-
produisant 75 tonn. d'un vin séparé de celui de Langoa et classé au rang
mes crûs.
naines réunis ont une superficie de 233 hect. dont la vigne occupe 103; les
67; les bois et pins, 62; maison et jardin, 1. Les chais et cuviers de Langoa
ent des plus beaux du Médoc, par leur vastes proportions et leur agencement.
ire l'éloge des vins de Langoa, pas plus que de ceux de Léoville, leur
universelle.
ne de Branaire, connu sous le nom de Branaire-du-Luc, a appartenu, pendant
ans environ, à la famille du Luc. M. Louis du Luc auquel il était échu en
s 1825, l'a mis sur un pied de production magnifique. Ce domaine est
ns les mains d'un de ses parents, M. G. Ducru, dont l'expérience et les soins,



CHATEAU-LANGOA
(3e CRU CLASSÉ)
M. Barton, propriétaire.



CHATEAU-BRANAIRE-DU-LUC
(4e CRU CLASSÉ)
M. Ducru, propriétaire.

en matière de culture et de vinification, surtout, sont bien connus du commerce de Bordeaux. Aussi ses vins, quoique classés comme quatrièmes crus dans la classification 1855, ont-ils été achetés constamment, depuis quinze ans, comme troisièmes et même comme seconds. Ainsi, en 1862, ils ont obtenu 2,800 fr. le tonn.; en 1863, 1,400 fr.; en 1864, 2,300 fr.; en 1865, 2,800 fr. et un peu plus tard, pour la même année, 3,600 fr. le tonn.; en 1868, 3,000 fr.; en 1869, 2,300 fr.; en 1871, 1,500 fr.

L'exposition de ce crû justifie complétement la faveur dont il jouit. Le vignoble, composé

4es CRUS CLASSÉS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
ierre (1) (Mme Bon-ıbarry)	50	*D'Aux-Talbot* (d'Aux)	100
ierre (O. de Luetkens)	30	*Château-Beychevelle* (2) (P.-F. Guestier)	160



CHATEAU-SAINT-PIERRE-DUBARRY
(4e CRU CLASSÉ)
Mme Bontemps-Dubarry, propriétaire.

ıviron, est situé parmi les plus belles croupes graveleuses de la commune ɜn, près de Gruaud-Larose et de Beaucaillou. Sa production est de 130 à ı vin qui se distingue par une richesse de sève rare, beaucoup de souplesse, parfum et une grande fermeté.
otale du domaine en vignes, prés, marais et landes, est de 220 hect.
aine de Saint-Pierre, appelé autrefois Serençan, fut acheté en 1767 par M. de ui lui donna son nom.
ontemps-Dubarry, que ses opinions légitimistes tenaient éloigné du service, en étaire en 1836, et prodigua les soins les mieux entendus au vignoble, situé au ɜ glorieuse pléiade d'élite que forment les crûs de Gruaud-Larose, Léoville, agrange, Langoa et Branaire-du-Luc ; aussi ses vins ne tardèrent-ils pas à être ıg des meilleurs 4es crûs, rang qu'ils ont toujours conservé. Ce domaine com-t. dont 20 sont consacrés à la vigne. La maison d'habitation et ses vastes sont situées sur la route de Bordeaux à Pauillac, à l'entrée du village de Bey-

au-de-Beychevelle est une des plus importantes et des plus anciennes terres Médoc. Au quatorzième siècle, il était château féodal et l'une des propriétés ɜ Foix de Candale; d'où il passa à la maison d'Epernon, dont le chef avait ière de la maison de Foix. Le dernier duc d'Epernon étant décédé sans postérité, eychevelle revint à la couronne qui la vendit pour acquitter les dettes des ı estime qu'à l'époque de la Révolution, le marquis de Brassier, qui possédait ıvait pas moins de quatre cent mille livres de rentes, en terres, redevances, ux ; sa haute justice et la mouvance du seigneur s'étendaient sur six paroisses : int-Laurent, etc., etc. M. de Brassier ayant émigré, la Nation se mit en posses-re et de ses dépendances qui furent mises en vente ; Mme de Saint-Herem, sœur e Brassier, devint acquéreur du Château-de-Beychevelle et de la terre, qu'elle ı revendre à M. Jacques Conte, un des armateurs les plus connus de Bordeaux, ɜrnier la revendit, en 1825, à M. P.-F. Guestier. La grande route de Bordeaux à e no 18) passe devant la façade ouest du château, au 42me kilomètre.
en 1757 par M. de Brassier, dans le style Louis XV, en face de Blaye sur possède le port de Beychevelle, l'un des plus importants de ce fleuve. L'em-ce port, autrefois très-fréquenté, n'existant plus, bien que le port soit accessible à vapeur, c'est par le chemin de fer qu'on peut s'y rendre en une heure, gare ent-Saint-Julien.
Beychevelle (Baisse Voile) vient du salut que faisaient autrefois les navires ıt le château du duc d'Epernon, alors grand-amiral de France.
ctuelle du domaine dépasse 250 hect. ; ses produits principaux sont : le vin, le



CHATEAU-BEYCHEVELLE
(4e CRU CLASSÉ)
M. P.-F. Guestier, propriétaire.

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Chalet-Teinac (1) (Mme de Bedout)	30	*A Beychevelle* (Fouquier).........	20
Chalet-Saint-Pierre (2) (Cayx).....	8	*A Saint-Pierre* (Maurienx)......	8

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

Au bourg (Vve Labarde Cadillon)	40	*A Beychevelle* (R. Laurand)......	8
A Beychevelle (Lagarde)........	15	Id. (Fillastre).............	8
Id. (Maurienx).............	30	Id. (André Lagarde).......	8
Id. (Morin frères)..........	20	Id. (Bacquey)..............	6
Id. (Mathieu Breton) (3).....	12	*Au bourg* (Marcelin Marian).....	25
Id. (Travovat)..............	10	Id. (Aug. Saux)...........	25
Id. (Blanchard)............	8	Id. (Mme Mondon)..........	25

foin, les bois de pins et les *suriers* ou chênes-liége semés, il y a cinquante ans, par le propriétaire actuel, qui les exploite avec succès depuis une vingtaine d'années. Une grande médaille d'argent fut décernée à ce propriétaire en 1845, par la Société d'Agriculture de la Gironde, pour ce semis, qui occupe près de 7 hect., et forme une jolie garenne de beaux chênes.

On récolte au château de Beychevelle une moyenne de 150 à 180 tonn. d'un vin plein de corps, de parfum et de délicatesse, qui est classé au rang des 4mes crûs de Médoc, et qui jouit, à l'étranger comme en France, d'une grande réputation.

Une grande médaille d'or ministérielle a été décernée, par la Société d'Agriculture de la Gironde, en 1866, à M. P.-F. Guestier pour culture de la vigne perfectionnée.

(1) Le Chalet-Teinac commande un domaine d'environ 100 hect. situés sur les communes de Saint-Julien et de Saint-Laurent. Environ 66 hect. offrent des landes et des pins; 10 des taillis de chênes; 4 des terres labourables; enfin 20 hect., situés parmi les plus belles croupes graveleuses de Saint-Julien, forment le vignoble du Chalet-Teinac, classé au rang des deuxièmes 4es crûs dans le classement officiel de 1834. Nous ne doutons pas que ce crû, aujourd'hui entre les mains d'un viticulteur actif et intelligent, ne reprenne son ancien rang au prochain classement.

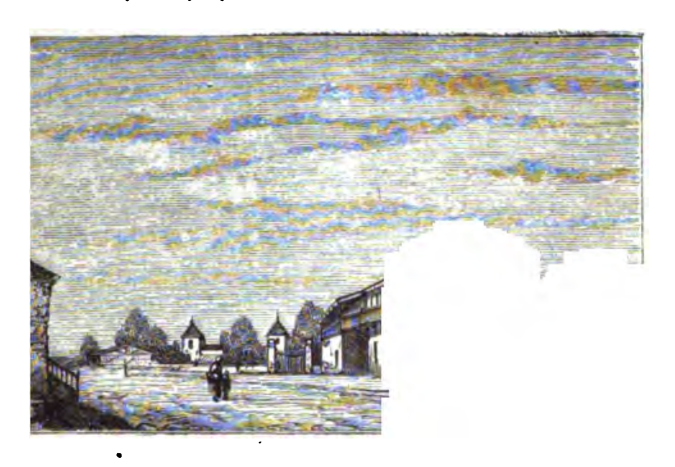
(2) Le Chalet-Saint-Pierre est une élégante construction due aux plans de M. Nadeau, architecte de la ville de Blaye, et bâtie sur la pièce du *Verdot* dépendant de l'ancien domaine de Saint-Pierre. Il est entouré d'un vignoble de 7 à 8 journaux cultivé avec les plus grands soins et produisant un vin très-estimé.

(3) Vignoble à Cussac.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
(Bertron)	20	*Au bourg* (Métié)	6
Jattin)	15	Id. (Martin)	5
Bonnin)	12	Id. (Delor)	5
Raynaud)	8	Id. (Pierre Saux)	5
Monpontet)	6	Id. (Mme Blancan)	5
Méric)	6	Id. (Croisillac)	5
Davia)	6	Id. (Raboutet)	4

nzaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.



CHALET-TEINAC
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
Mme de Bedout, propriétaire.



CHALET-SAINT-PIERRE
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
M. Cayx, propriétaire.

Curé : Faux.
Maire : Jean Lagarde.
Adjoint : Bertron.
Secrétaire-instituteur : Roquillas (60 élèves).
Institutrices : sœurs de la Doctrine chrétienne (77 élèves), externat et salle d'asile.
Sages-femmes : Mme Broquaire, Mlle Lafargue.
Sapeurs-pompiers : 28 hommes, commandant, Grenier.
Société de secours mutuels : société de Saint-François de Sales, prés., J. Lagarde (120 memb).
Fanfare : prés., J. Lagarde ; direct., Martin.
Marais de Beychevelle (syndicat des) : prés., O. de Luetkens ; membres : MM. de Bethmann, Guillot, J. Lagarde, baron Sarget.
Bateliers : au port de Saint-Julien, Petit, Vergnes ; au port de Beychevelle, Andrivet frères, Andrivet jeune, Benoit, Larose.
Bâtisses (entrepᵣˢ de) : Croisillac, Faveri.
Bouchers : Noet, Richard.
Boulangers : Chevreau, Dussaud, Patric, Ymar.
Cafetiers : Barre, Dolor, Rougey, Teyssonneau.
Charpentiers : Eyssan, Grenier, Morin, Simon.
Cordonniers : Chavarot aîné, Chavarot jeune.
Denr. colon. : Bonnet, Vve Bouyé, Vve Blancan, Dobans, Descol, Grenier, Roquette.
Fers : Olivier Breton.
Forgerons : Bergey, Davia, Grenier, Monpontet, Tité, Travoyat.
Maréchal-ferrant : Lagarde.
Menuisiers : Peyre, Descol.
Pâtissier : Bibeyran, à Beychevelle.
Peintre-vitrier : Eynard.
Sellier-bourrelier : Dérogis.
Tailleurs (marchands) : Dupuy, Lambert.
Vins en gros : Daganet, Poirié, Rougey.
Fête locale : 28 août.

SAINT-SAUVEUR. — 956 h. — 2,118 hect. — 24 m. d'alt. à Liversan. 34 m. au S. du vill. de Labrousse. — 6 k. à l'O. de Pauillac ; 51 k. au N.-N.-O. de Bx. — **B.** : au N., par Saint-Estèphe ; à l'E., par Pauillac ; au S. et au S.-O., par Saint-Laurent ; au N.-O., par Cissac. — **Arr.** par de petits ruiss. insignifiants. — **Ch. de fer,** st. de Pauillac et de Saint-Estèphe. — **Rte Dle** de Bx au Verdon ; de Pauillac à Hourtin. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Sauveur à Vertheuil. — **B. de P.** : Pauillac. — **B. T.** : Cissac. — **Vill. pr.** : Saint-Sauveur, Fournas, Guérin, Labrousse, la Naude, Lescarjean.

Sol varié : à l'O., sable froid, peu profond, sur sous-sol pierreux ; au N., marais tourbeux ; à l'E., au centre et au S., terrain gravéleux très-propice à la vigne, assis sur l'alios ou sur la grave.

Division du sol : vig., 520 hect. ; ter. lab., 300 ; prés, 147 ; pât., 41 ; chênes, 283 ; pins, 226 ; oser., 4 ; landes, 508 ; sol bâti et j., 40 ; ch., 46 ; ruiss., 3.

Vins, produits par 2/5 malbec, 2/5 cabernet-sauvignon, 1/5 cabernet gris et merlot, analogues à ceux de Cissac, mais ayant cependant, dans les 1ers crûs de la commune, plus de finesse, d'agrément et de bouquet.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR VENDANT COMME LES 5es CRUS

	Tonneaux vin r.
Liversan (Fleury Ducasse)	100

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Peyrabon (1) (A. Roux)	50	*Fompiqueyre* (Fleury Ducasse)	70
Hourtin (Duroy de Suduiraut)	50	*Madrac* (2) (Vazquez)	65

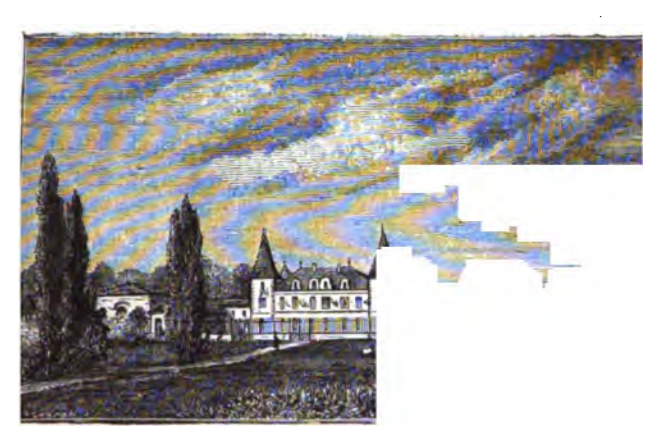
---

(1) Le Château-Peyrabon commande un domaine de 50 hect. dont 22 sont consacrés à la vigne et en un seul tenant. Ce crû mérite une mention toute particulière. Les divers auteurs des traités sur les vins de Médoc l'ont improprement classé *bon bourgeois ;* aucun d'eux n'a visité ce vignoble, ni goûté ses vins. Nous l'avons visité en détail en 1871, et avons constaté que par le bon choix des cépages fins appropriés aux diverses natures de son riche sous-sol, cette propriété ne peut faire qu'un vin de toute première qualité. Nous avons goûté dans les celliers, les vins de diverses années que nous avons reconnu, d'accord avec les hommes les plus compétents, pouvoir rivaliser avec les vins des crûs supérieurs de Médoc. Nous sommes convaincu que la haute réputation dont jouissent les vins du Château-Peyrabon dans le nord de la France et à l'étranger est pleinement justifiée.

(2) Voir notice sur Moussas, commune de Pauillac, p. 519.

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
eran (Vve Leguénédal).....	70	*Le Cassana* (Gaillard)......... ..	40
tisse (Guilbot)............	65	*A Fontesteau* (Menou)..........	25
n (Coutaut)................	20		



CHATEAU-PEYRABON
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
M. A. Roux, propriétaire.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

rjean (Hostein)..........	20	*A Desteau* (Meynieu fils).........	20
(Bergey)	20	*A Laborde* (Roumegoux).........	20
(Fatin).................	15	*Au Fournas* (fam. Teynac).......	12
(André Maney).........	12	Id. (Maney)................	10
(Maney)................	10	Id. (Mauguet)..............	10
(Métayet)....	10	Id. (Audinet Delile)........	10
(Tiffon)................	6	Id. (Faye)..................	8
(Garrabey)	6	*A Labrousse* (Bernard)..........	15
7 (Eyssan)..............	12	Id. (Maney)................	12
(Andron aîné)..........	12	Id. (Villeneuve)............	10
(Andron jeune).........	10	Id. (Signoret)..............	8
(Meynieu)	10	Id (Berthet)...............	8
(Bert)..................	10	Id. (Jean Renom)..........	8
(Vve Ardiley)...........	10	*A Guérin* (Bonnet)..............	18
(Chevreau).....	6	Id. (Simon Pesset).........	15
(Maney, charron).......	6	Id. (Duret).................	10
(Mauguet boulanger)....	5	Id. (Bernon)...............	8
nie (Lemasson).........	6		

ıquantaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn.

ros.
rre Deligey.
tienne Terlet.
stituteur : Roumegoux (30 élèv.).
: Cath. Duval (29 élèves).
vrances : Perinet.
: J. Capdet, J. Chevalier, Louis

fabricants de) : Arn. Andron,
ɪt, Terlet.
rris.

Boulangers : Michel Mauguet, P. Mauguet, P. Roques.
Briques et tuiles : P. Déjean.
Cafetiers : J. Périnet, Ant. Mauguet.
Charcutier : J. Arn. Chaudé.
Chevaux (marchand de) : Meynieu fils.
Charpentiers : Dubos (Louis), Dubos B.
Chaufourniers : Lagueyt, Périnet.
Menuisier : Jeannot Périnet.
Fête locale : 6 août.

CANTON DE SAINT-LAURENT

5,392 h. — 43,144 hect. sans compter près de 7,000 hect. pour l'étang d'Hourtin et de Carcans, long de 16 k., sur une largeur moyenne de 4 k. — Divisé en 3 communes : St-Laurent, Carcans et Hourtin. — **B.** : au N., par le canton de Lesparre; au N.-E. et à l'E., par celui de Pauillac; au S., par celui de Castelnau; à l'O., par l'Océan. — **Arr.** par les jalles de Saussac et de l'Horte qui aboutissent à la Gironde et par plusieurs ruiss. ou fossés d'écoulement qui aboutissent à l'**étang** d'Hourtin et de Carcans. Ce canton est à la fois un des plus vastes et des moins peuplés de notre département, car il n'offre que 12 habitants 1/2 par k. carré. Il est aussi à remarquer qu'il ne se compose que de 3 communes contenant 5,392 h., tandis que le canton de Pauillac est formé par 6 communes contenant 11,728 h. et celui de Castelnau par 19 communes contenant 18,180 h. Dans l'intérêt de Saint-Laurent et des communes limitrophes, il nous semble qu'un partage moins inégal serait préférable.

Sol sablonneux dans la majeure partie du canton, offrant quelques parties argileuses sur les bords de l'étang et un sol très-varié à l'E., où l'on trouve alternativement des parties argileuses, argilo-calcaires, sableuses et sablo-graveleuses; on y trouve aussi de belles croupes de graves fortes, analogues à celles de Saint-Julien.

Revenus pr. :

1° **Vins rouges** très-estimés, récoltés dans la partie E. de la commune de Saint-Laurent et sur lesquels nous revenons page 546.

2° **Bois de pins** et produits résineux exploités comme dans tout l'arrt de Lesparre. (Voir p. 487.)

3° **Bois de chênes** noirs de première qualité, exploités par des coupes faites tous les douze ou quinze ans et donnant de très-beaux faissonnats, vendus 70 à 80 fr. le cent, suivant les situations et les distances.

4° **Céréales** : seigle, froment, maïs, sarrazin, ne suffisant pas à beaucoup près à la consommation locale. On cultive dans ce canton, trois fois plus de seigle que de froment. Le seigle est consommé par les paysans landais; le froment importé est consommé par toutes les classes de la partie vinicole de la commune de Saint-Laurent.

5° **Pommes de terre** et **légumes secs** ne suffisant pas à la consommation du canton.

6° **Foins** ne suffisant pas entièrement à la consommation locale, malgré les marais et les alluvions qui bordent les jalles de Saussac et de l'Horte.

7° **Bauges** et **vimières** ne suffisant pas non plus.

8° **Bétail** : *race bovine*, 56 taureaux, 1,404 bœufs, 522 vaches, 266 veaux ou bouvillons. Les bœufs, presque tous de race landaise ou bazadaise, servent aux travaux des champs tandis que les vaches de race variées : bazadaise, landaise ou bordelaise, servent presque toutes à la production et à l'élevage des veaux, vendus comme veaux de lait ou comme bouvillons pour la boucherie. Dans les parties du canton où les foins abondent on engraisse quelques bœufs pour la boucherie.

e ovine : 352 béliers, 4,669 moutons, 15,529 brebis et 7,022 agneaux, nt l'un des principaux revenus de la partie O. et du centre.

e chevaline : 7 chevaux entiers, 309 chevaux hongres, 620 juments, ›ulains, la plupart de race landaise croisée, élevés presque à l'état ge dans les landes, les forêts ou les lèdes.

e porcine et volaille : pour la consommation locale.

mode d'exploitation le plus usité dans les vignobles est le itage; les métayers et les domestiques ne sont gén. employés que s propriétaires qui cultivent les céréales et la vigne. Le fermage n'est yé que pour les marais et les pacages. Les conditions du prixfaitage métayage sont celles indiquées pour l'arrondissement.

ılques grands domaines, parmi lesquels nous citerons la Tour-Carnet, ıent avec le progrès pour les cultures et l'exploitation générale du ne; ils donnent un bon exemple que l'ensemble du canton ne suit aussi l'agriculture y est-elle encore très-arriérée. Les agriculteurs ; dans l'ignorance et suivent la routine. Les habitants des landes se issent de soupe à l'eau et au sel, de pain de seigle, de lard rance et ıons crus, le tout accompagné d'eau saumâtre, quelquefois coupée lu vinaigre falsifié, aussi sont-ils gén. petits, maigres, chétifs et aux maladies qu'entraînent la misère et le manque d'hygiène. La re fait encore dans ce canton de nombreuses victimes.

point de vue moral, nous avons à redire ce que nous avons déjà dit ›lupart des landais du département : ils sont ignorants, par consé- superstitieux et rebelles aux idées de progrès qui pourraient amé- leur sort.

.ustrie : nombreuses fabriques de chaux, de tuiles et de briques Saint-Laurent et Hourtin; trois fabriques de produits résineux, assez tantes, à Carcans et à Hourtin.

nmerce des vins, des laines, des chiffons et des bois.

INT-LAURENT. — 3,146 h. — 13,595 hect. — 28 m. d'alt. à rd. — 43 k. au N.-N.-O. de Bx; 20 k. au S.-S.-E. de Lesparre. — u N., par Saint-Sauveur et Pauillac; à l'E., par Saint-Julien; au S., ıssac, Listrac et Brach; à l'O., par Carcans et Hourtin. — **Arr.** par e de l'Horte qui aboutit au port de Beychevelle et par celle de ıc qui prend sa source à Berron (commune de Carcans) et se jette e fleuve au port de l'Archevêque. — **Sources** ferrugineuses à Ber- ı Bernada et aux Courriannes, près du domaine de Ballac. — **Ch. de** ı. de Saint-Laurent-Saint-Julien, à 4 k. du bourg. — **Rte Dle de Bx** ›rdon. — **Ch. de gr. com.** de Saint-Laurent à Pauillac. — **Ch.** c. de Beychevelle à Carcans. — **Ch. vic.** de Saint-Laurent à ; de Saint-Laurent à Hourtin. — **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg** ant et bien bâti. — **Vill. pr.** : Courbiac, Dévidas, Bardouillan, ;, Corçonnac, le Bouscat, le Ferron, Labat, Lamothe, la Rousse, lan, Mouralet, Pudos, Mourlan, Rionnet, Saussac, Vivey, Sémignan, n, Villeneuve et Benon, ancienne paroisse réunie à Saint-Laurent.

Sol très-varié, se divisant en deux parties principales. L'une, qui s'étend à l'E., vers Saint-Julien et Pauillac, offre de beaux coteaux graveleux et produit les meilleurs vins; l'autre, qui s'étend à l'O., offre d'abord une terre silico-graveleuse, silico-argileuse ou argilo-calcaire, puis à l'extrémité O., des sables et au S.-E., la fin des marais de Beychevelle. — **Sous-sol** varié : à l'E., alios très-ferrugineux, argile et graves; au centre et à l'O., argile, pierre et sable.

Division du sol : vig., 820 hect.; ter. lab., 1,290; pât., 30; prés, 1,000; chênes, 1,800; pins, 1,250; acac., 200; oser., 50; landes, 6,804; lag., 16; sol bâti et j., 125; ch., 182; ruiss., 28.

Vins, produits par 2/5 malbec, 2/5 cabernet-sauvignon, 1/5 cabernet gris ou merlot, très-fins surtout du côté de l'E., se distinguant par un bouquet très-prononcé et une longue tenue. Les vins de cette commune prennent chaque jour plus de faveur et plus d'importance. Elle peut être considérée comme l'une des meilleures du Médoc; elle renferme un des premiers 4es crûs, deux 5es crûs, et plusieurs bourgeois supérieurs très-estimés, vendant à peu près comme 5es crûs. Les crûs bourgeois supérieurs obtiennent, en primeur, de 500 à 1,500 fr. Les crûs artisans et paysans vendent, en primeur, 350 à 600 fr.

Bétail : *race bovine*, 926 bœufs, 92 vaches, 87 veaux. L'élevage de l'espèce bovine forme un des revenus de cette commune. — *Race ovine :* 7,500 têtes. — *Race chevaline* : 243 chevaux, 477 juments, 64 poulains. — L' levage des races bovine, ovine et chevaline se fait en grand sur le domaine de la Tour-Carnet. On y trouve les plus belles espèces de ces trois races. — **Vimes et bauges** consommés dans la commune. — **Tuiles, briques et chaux** exportées en quantité considérable.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

4e CRU CLASSÉ

	Tonneaux vin r.	Hectares
Château-la-Tour-Carnet (1) (O. de Luetkens).........................	130	458

5es CRUS CLASSÉS

	Tonneaux vin r.	Hectares		Tonneaux vin r.	Hectares
Ch.-Belgrave (Bruno Devez)	80	2294	*Ch.-Camensac* (Bruno Popp).	60	144

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS

A Trentaudon (2) (Eug. Charpentier et O. de Luetkens)	24	50	*Château-Larose-Perganson* (3) (E.-E. Lahens)...........	130	217

(1) Le crû La-Tour-Carnet a une très-ancienne origine et une vieille réputation. Au quinzième siècle, il appartenait au seigneur Jean de Foix, qui mourut en 1485; il passa alors entre les mains de Jean Caranet ou Carnet, un de ses héritiers. Au commencement du dix-huitième siècle, il fut acheté par M. de Luetkens, écuyer, conseiller du roi et son contrôleur ordinaire des guerres, gentilhomme d'origine suédoise. Il appartient aujourd'hui à un de ses descendants, M. O. de Luetkens, agronome distingué, viticulteur passionné, qui apporte à la culture de son vignoble des soins et une surveillance de tous les instants; aussi ses vins sont très-recherchés, et leur réputation bien méritée augmente-t-elle tous les jours. Les vignes du château La-Tour-Carnet sont situées sur les coteaux qui le dominent et qui s'étendent au levant, vers Saint-Julien. Elles occupent 52 hect.

(2) Le domaine de Trentaudon a une étendue de 54 hect. dont 24 forment le vignoble situé sur de magnifiques croupes graveleuses, complanté de cépages de premier choix et produisant l'un des meilleurs vins bourgeois supérieurs de la commune. Le reste du domaine offre 9 hect. de prés; 16 de bois de pins et landes et 5 de bois de chênes, jardins et bâtisses.

(3) Le château Larose-Perganson commande un domaine de 217 hect. dont 50, d'un terrain accidenté, graveleux, gén. à fond d'alios, sont complantés de cépages de premier choix et

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.	Hectares.
...u (Vve Véron)..	75	901
...lan (Guillot de ...t frères).........	80	188
A Cach (Piech).............	50	74
A Caronne (Vve Ferchaud)..	45	89



CHATEAU-LA-TOUR-CARNET
(1e CRU CLASSÉ)
M. O. de Luetkens, propriétaire.



CHATEAU-LAROSE-PERGANSON
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
M. E.-E. Lahens, propriétaire.

...n très-bon vin plein de force et de finesse. La production moyenne de ce ...le 130 tonn. Le reste du domaine comprend 23 hect. de prés et 144 hect. de ...bles, bois de chênes taillis et haute futaie, bois et semis de pin.

CRUS BOURGEOIS SUPÉRIEURS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.	Hectares.
A Mascard (¹) E.-E. Lahens)	60	107
A Ballac (²) (Grimail)	100	243
A Sieujan (H. Popp)	20	15
Id. (Brun)	12	30
A Marsillanet (³) (Dupré)	80	157
Clos-Madran (E. Clerc)	30	19
Le Puy (Verrière)	20	24
A Corconnac (Chaulet)	12	89
A Rionnet (⁴) (Blanc)	25	325
A Labat (Vivien Saintout)	18	119
Id. (Saintout fils)	»	125
Id. (⁵) (Cayx, notaire)	12	46
A Bernos (de Tournadre)	5	277



CHATEAU-BALLAC
(CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR)
M. Grimail, propriétaire.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

	Tonneaux vin r.
Au bourg (Boyer)	15
Id. (Emile Delille)	15
Id. (Guillem)	12
Id. (Teyssonneau)	10
Au bourg (Ferrand)	5
Id. (Claude Soleillan)	8
Id. (Lavandie fils)	7
Id. (Martin et Moreau)	7

(1) Le domaine de Mascard a une contenance de 107 hect.; il est remarquable par la belle position de son vignoble, occupant un coteau convexe à sol graveleux, sur fond argileux. Ce vignoble a une étendue de 27 hect.; il est complanté en cabernets et produit en moyenne 60 tonn. Les prés de Mascard ont une étendue de 13 hect. Le reste du domaine est en bois de chênes et de pins.

(2) Le Château-Ballac commande un domaine de 243 hect. divisés comme suit : vignes, 50 hect.; prés, 12; terres labourables, 3; chênes, 33; pins gemmes, semis et landes, 145. Le vignoble, situé à 2 kil. au N.-E. du bourg de Saint-Laurent, est assis sur les communes de Saint-Laurent et de Saint-Sauveur (canton de Pauillac). Il est complante en cépages de 1er choix, et offre de belles croupes graveleuses sur sous-sol d'alios très-ferrugineux.

(3) Le domaine de Marsillanet comprend 157 hect. divisés comme suit : vignes, 30 hect. prés, 9; terres labourables, 8; chênes, 64; pins, 28; landes, 18. Le vignoble, situé sur un terrain gén. graveleux et cultivé avec les plus grands soins, produit des vins très-estimés.

(4) Le domaine de Rionnet, y compris ses dépendances de Carriaux et de Mourlan, a une contenance de 325 hect. consistant en 12 hect. de vignes; 7 de prés; 40 de taillis de chênes garennes et acacias; 9 de vimières et terres labourables et 266 de pins et landes. Ses bois de chênes sont de première qualité et ses vins classés dans les bons crûs bourgeois de Saint-Laurent.

(5) Le domaine de Labat-Cayx comprend 46 hect. divisés comme suit : 21 de taillis de chênes de 1re qualité; 9 de bois de pins; 3 de terres labourables; 8 de prés et baugières et 5 de vignes. Le vignoble, situé sur un sol élevé et caillouteux, sur la croupe du Cul-de-Bos en face du Château-Lagrange, est cultivé avec les plus grands soins et produit un vin classé avec les meilleurs crûs bourgeois de Saint-Laurent.

CRUS ARTISANS ET PAYSANS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
ourg (Mathé aîné)	6	*A Sieujan* (L. Bosc)	20
l. (Mathé jeune)	6	Id. (Fonteneau)	10
la Chatoulette (J. Maran)	4	Id. (Eyquem aîné)	8
rdouillan (Jagor)	8	Id. (Denis)	5
l. (Brisson)	8	*A Labat* (Vve Robert)	12
urton (Guillem)	30	Id. (Maurenx)	8
rconnac (Mothes)	30	*A Villeneuve* (Bosc aîné)	12
l. (Hostein)	8	*A Courbiac* (Adéma)	15
l. (Gautier)	6	Id. (Fargot jeune)	8
l. (Billa dit Grillet)	6	Id. (Fargot aîné)	8
los des Trinitaires (Ducasse)	8	Id. (Fargot)	8
ouscat (Maney)	18	Id. (Baziadoly)	6
nnet (Jacques Guiet)	8	*A Mascarderie* (Moreau)	8
rsillan (Bosc cadet)	12	*Au Puy* (Mothes)	8
.. (Cadiche Bosc)	6	*Au Peyrat* (Mothes)	12
ybaron (Claverie de Pauillac)	10	*A Jaugua* (Estienne)	5

e cinquantaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

IPAUX PROPRIÉTAIRES DONT LES DOMAINES N'OFFRENT PAS DE VIGNES

	Hectares.		Hectares.
urlan (Carvalho)	500	*A Mourlan* (O. et E. Chambord)	75
. (Jean Bergey)	134	*A Meynon* (Ducru)	142
. (Arn. Pelon)	92	Id. (¹) (Cayx, notaire)	60
.. (Classun)	79		

: Barateau, à Saint-Laurent; Marian, non.
: O. de Luetkens.
ts : Moureau, Maurenx.
ire : Ducasse.
teurs : petits frères de Marie (129 gar-, 36 adultes); N..., à Benon (45 élèv.).
trices : Mlle Lainé (39 élèves); sœurs Présentation de Marie (98 élèves).
paix : Chevrier.
uppléant : Cayx.
: Beneyt.
es : Cayx. E. Clerc fils.
r : Despagne.
teur : Renaud.
butions ind. (buraliste des) : Tauzin. (receveuse des) : Mme Ducasse.
phe (directrice du) : Mlle Ducasse.
merie (brigadier de) : Boudey.
ns : Dr Effren, Lainé, Maurenx.
femmes : Mme Gombaud, Mme Hostein.
d'affaires : Saintout.
d'assurances : Beneyt (*Assurances ales*), Martin (*l'Abeille*).
ier : Tauzin.
istes : Bernard, Moreau, Pelon, Petit, du Lion d'or).
ues (fabricants de) : Mazeau, Renon, lat, Bauney.
s (entrepreneurs de) : Hostein, Larière, Marc Blanc.
x (marchand de) : Teyssier.
chauffage et de construction : Bernard, e, Ardouin.
rs : Bertrand, Raymond, Viaut, Dous-
gers : Challoureau, Franc, Hermet, , Mathé, Raymond, Saux.

Briques et tuiles (fabricants de) : B. Giraca, à Carios; Hostein, à Mourlan; Levrault et Clémenceau, au Galan.
Cafetiers : Bernard, Hubert, Sourin, Tauzin, (café des Arts).
Carassons et échalas : Bernard jeune.
Cercles (fabricant de) : Jeanty.
Charpentiers : Darrouil, Saux, Laureau, Laumonier, Magne, Martin.
Charrons-carrossiers : Ardouin aîné, Ardouin jeune, Martin.
Chaudronniers : Ruc, Lavayssière.
Chaux (fabricants de) : nombreux petits industriels à Villeneuve, à Bardouillan et à Corconnac.
Chiffons en gros : Nogues.
Cordonniers : Baptistal, Bonnet, Ferrand, Huguet, Cheyvialle frères.
Corroyeur : Bacquey.
Denrées coloniales : Vve Jego, Lacourrière, Ch. Raymond, Vve Sablon, Penne, Richard.
Draps et nouveautés : Chassery, Delille, Ruc aîné, Ruc jeune, Vve Sablon.
Ferblantiers : Saux, Fargot.
Forgerons : Lassalle, Martin, Teyssonneau.
Grains et farines : Fatin.
Laines (négociant en) : Delille.
Maréchaux-ferrants : Jullian, Martin, Michaud.
Menuisiers-ébénistes : Camin, Martin et Bernard.
Modes et lingerie : Mme Martin.
Meuniers : Daniau (moul. de Saussac), Mourisset (moul. du Drap).
Pharmacien : Brettes.
Parapluies : Pépinière.
Pâtissiers : Raymond, Saux.
Peintres : Dupuy, Léon Raymond.

(¹) domaine de Meynon comprend 60 hect. divisés comme suit : bois de pins, 20 hect.; le chênes, 10; prés, 10; landes, 20.

Sabotiers : Bacquey, Billa, Penne, Tanneur.
Sellier-bourrelier : Penne.
Tailleur (marchand) : Maurin.
Vins (négoct[s] en) : Lainé, Lalanne, Saintout.
Voitures publiques : Bacquey, service de la gare.

Marchés : dimanche matin.
Foires : 15 janvier, 15 mars, dimanche de la Trinité, 10, 25, 27 août, et à Bernos, foires les plus importantes 22, 23, 24 octobre.
Fêtes locales : jour de la Trinité et 10 août (saint Laurent).

CARCANS. — 1,009 h. — 14,653 hect. — 19 m. d'alt. au moul. du bourg. — 19 k. à l'O.-S.-O. de Saint-Laurent; 21 k. à l'O. de Castelnau. — **B.** : au N., par Hourtin; à l'E., par Saint-Laurent et Listrac; au S., par Brach et Lacanau; à l'O., par les dunes de l'Océan. — **Arr.** par le Pipeyrous, la Queytive et le Lambrus, ruiss. de desséchement aboutissant au vaste étang de Carcans et d'Hourtin. — **Ch. de gr. com.** de Castelnau à Carcans; de Carcans à Hourtin; de Carcans à Lacanau. — **Ch. d'int. c.** de Beychevelle à Carcans. — **B. de P.** : Hourtin. — **B. T.** : Saint-Laurent. — **Vill. pr.** Carcans, Berron, Capdeville, Coiras, Coirasseau, Devinas, Mayne-Pauvre, Sainte-Hélène, Troussas. A Carcans, église gothique très-remarquable, terminée en 1869 (Bonorre, architecte).

Sol gén. sablonneux. — **Sous-sol** gén. d'alios ou de sable, présentant cependant de petites veines d'argile, du côté de Troussas et de Berron.

Division du sol : pins, 7,303 hect.; ter. lab., 900; prés, 130; pât. et marais, 760; chênes, 124; landes, 5,000; viviers et étangs, 275; sol bâti et j., 28; ch., 84; ruiss., 49.

Bétail : *race bovine* : 208 bœufs, 193 vaches, 70 veaux ou bouvillons. — *Race ovine* : 11,000 têtes. — *Race chevaline* : 34 chevaux, 68 juments, 34 poulains. — *Volailles* : 4,000 têtes. — **Bauges** expédiées dans les cantons voisins.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. céréales.	Hectares.
A Devinas (Hostein de Castelnau)	120	600
Id. (Vve Hostein de Castelnau)	50	466
Id. (Jules Coutin)	»	800
A Coiras (Bailleux de Marisy)	»	532
Id. (P. Constantin Hers Jean Cruchon)	»	223
Id. (Arn. Fourcan)	70	61
A Troussas (J.-B. Dupré de Castelnau)	»	239
Id. (Jean Loubaney)	60	110
Id. (Ant. Bernard)	60	43
A Troussas (J. Picard)	50	41
Au bourg (Elisab. Gourdin)	»	172
Id. (Gérard Saux)	50	90
Id. (Pierre Bon)	58	74
Id. (Jean Bon)	70	53
A Berron (Gérard et Icard Meyre de Brach)	70	119
Id. (Bernard frères)	45	30
A Villeneuve (Jean Bergey)	50	51
Dunes et Lèdes (Domaine de l'Etat)		3120
Communaux dont la moitié environ est ensemencée		5874

Une vingtaine de petits propriétaires ont des bois à vendre et du blé pour leur consommation.

Curé : Bahougne.
Maire : J.-B. Prévot.
Adjoint : Guillaume Dubet.
Secrétaire-instituteur : F. Malègue (46 garç., 26 adultes).
Institutrice : Mlle Lainé (53 filles, 15 adultes).
Sage-femme : Mme Bossège.
Aubergistes : J. Bon, Cocureau, Maleyran, Saux.
Bois (marchand de) : Pélardi.
Boulanger : Guill. Saux.
Denrées colon. et draps : Et. Sieutat, Guill. Ruc.
Forgerons : Guill. Dubet, J. Villetorte.
Maréchal : J. Villetorte.
Produits résineux (fabriques de) : Rougé, du Porge, Losca, de la Teste.
Vins (négociants en) : P. Boutinet, P. Coulari.
Fêtes locales : saint Martin, le 11 novembre; saint Jean, 6 mai et 24 juin; cette dernière date est celle de la fête religieuse.

OURTIN. — 1,237 h. — 14,896 hect. — 17 m. d'alt. au bourg et .. à Bré. — 18 k. à l'O.-S.-O. de Saint-Laurent; 12 k. au N. de Carcans. . : au N., par Naujac; à l'E., par Saint-Laurent et Saint-Germain; ., par Carcans; à l'O., par les étangs et les dunes. — **Arr.** par le :. la Berle du Caillou ou de Lapian qui se jette dans l'étang. — **Étang** urtin. — **Canal** projeté allant de l'étang à la Gironde, en passant par ac. — **R[te] D[le]** d'Hourtin à Pauillac. — **Ch. de gr. com.** d'Hourtin à arre; d'Hourtin à Carcans; d'Hourtin à Saint-Yzans. — **Ch. d'int. c.** urtin à Vendays. — **B. de P.** — **B. T.** : Lesparre: — **Bourg** assez bâti, orné d'une belle église terminée en 1869, architecte, M. Lafargue.
ill. pr. : Cartignac, Couture, Sainte-Hélène, Vignole et Pey-de-Camin.
l sablonneux; quelques parties sablo-graveleuses au S. et au N. de la aune. — **Sous-sol** d'alios.
vision du sol : pins et semis, 7,920 hect.; chênes, 301; ter. lab., ; prés, 213; landes, 3,658; marais, 655; étangs et ruiss., 762; sol bâti 36; ch., 88.
tail : *race bovine* : 270 bœufs, 240 vaches, 57 veaux ou bouvillons. — *ovine* : 10,000 têtes. — *Race chevaline* : 32 chevaux, 75 juments, ulains. — *Volailles*, 3,000 têtes.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Hectares.
unan (Lebret, de De-ı)	»	978
amand (Léon et C[ie])	»	850
thienx (Maniel et Bailt de Marisy)	»	692
unan (Léonard Rambaud)	60	198
(O. de Luetkens)	25	121
(Arn. Vigneu)	50	99
(Pierre Barreau)	60	84
(Lecouturier, de Figeac)	»	80
(Simon Merlet)	40	32
bda (Jean Lobit)	30	61
A Cartignac (F. Beneyt)	40	60
Au bourg (Gourdon)	30	58
Id. (Fr. Ardiley)	50	50
Id. (Pierre Beneyt)	50	42
Id. (Paul Arnaud)	50	41
A Cailloa (Pierre Déjean)	40	53
Dunes et Lèdes (Domaine de l'Etat)		4034
Id. (Administration des ponts-et-chaussées)		51
Landes communales dont 5,000 hect. environ sont ensemencées		7064

J.-B. Lussac.
: Jean Gourdon.
t : Pierre Barraud.
ire-instituteur : J.-B. Faugère (60 garç., lultes).
trices : sœurs de la Sainte-Famille lles).
emmes : M[me] Peyruse, M[lle] Arnaud.
(distributeur des) : Roux.
d'affaires, géomètre : Bérard.
Aubergistes-cafetiers : Drouet, Lagrave, Lagune, Lespous, V[ve] Porte.
Charpentier : Contoy.
Denrées coloniales, nouveautés et merceries : Barreyre, Gourdon, Moncouvert, Mincoy.
Produits résineux (fabrique de) : Léon et C[ie].
Tuiles et briques : Barreyre et Bérard.
Foire : le 19 août.
Fêtes locales : saint Joseph (19 mars), sainte Hélène (18 août).

CANTON DE SAINT-VIVIEN

28 h. — 18,493 hect. — Divisé en 6 communes : Saint-Vivien, Grayan,)ignac-Loirac, Soulac, Talais, Vensac. — **B.** : à l'O. et au N., par ın; à l'E., par la Gironde; au S., pa[illegible] le Lesparre. — **Arr.**

à l'E., par la Gironde; à l'O., par l'Océan et par une série de chenaux aboutissant à la Gironde; les principaux sont : les chenaux de Goulée, de Richard, de Saint-Vivien, de Talais, de Neyran et du Verdon, à l'embouchure desquels se trouvent de petits ports plus ou moins commodes; ceux de Saint-Vivien, de Talais et du Verdon ont besoin de réparations depuis longtemps réclamées par les populations. — **Lagune** ou **étang** de la Barreyre, situé au S.-O. du canton, près des dunes, commune de Grayan. — **Rte Dle** de Bx au Verdon. — **Ch. de gr. com.** de Saint-Vivien à Pauillac. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Vivien à Bégadan; de Grayan à Vendays et à Hourtin; de Vendays à Richard; de Vensac à Talais; de Lescapon (Queyrac) à Richard. — **Ch. de fer** en construction de Bx au Verdon, allant aujourd'hui jusqu'à Lesparre.

Sol gén. plat : à l'O., sable; au centre, terres relativement hautes, sablo-graveleuses ou terres douces entourées de vastes palus gén. consacrés aux prairies; à l'E., sur le bord du fleuve, bande de terre composée d'alluvions plus ou moins anciennes. Ces alluvions dont la fertilité est très-grande ont été conquises sur le fleuve à la suite de desséchements qui remontent, d'après la tradition, à Henri IV; mais qui n'ont été réellement effectués que vers le milieu du dix-septième siècle; elles sont connues dans le pays sous le nom de *mattes* et sont préservées des débordements par des digues entretenues par la société du syndicat des mattes. Dans la partie O., entre les grandes dunes qui limitent les terrains cultivés et les petites dunes, situées sur les bords de la mer, se trouvent de vastes terrains incultes, souvent humides et servant de parcours; on les appelle *lèdes* ou *piqueys*. — **Sous-sol** composé vers l'O., de sable et à une très-grande profondeur, d'alios et de graves. Vers l'E., terres d'alluvion très-profondes, n'offrant gén. le rocher qu'à 7 ou 8 mètres de profondeur.

Revenus principaux du canton :

1° **Céréales, légumes, etc.**, *froments* plus corsés mais un peu moins blancs que la plupart des froments du département; ils sont très-recherchés et les trois quarts achetés par les meuneries de Molard et de Mortagne (Charente).

Fèves,	dont le prix varie	de 12 à 18 fr.	l'hectol.
Pois,	— —	de 15 à 25 fr.	—
Haricots,	— —	de 18 à 30 fr.	—
Maïs,	— —	de 12 à 20 fr.	—
Pommes de terre,	—	de 4 à 8 fr.	—

Paille coupée à une certaine hauteur de terre, de première qualité, exportée en grande quantité.

Les terres labourables se divisent en trois catégories :

1° Terres légères à assolement bisannuel comprenant : une année, froment ou seigle; l'autre : maïs, haricots, colza ou pommes de terre et ainsi de suite;

2° Terres de palus, les plus importantes comme étendue, cultivées six à huit ans, en prairies permanentes pour l'engraissement du bétail ou la

te du foin, puis consacrées aux céréales un an ou deux et remises en ·ies pour six à huit ans, ainsi de suite;

Alluvions ou mattes cultivées gén. par assolement triennal, recevant ınnée du froment, l'année suivante des fèves, des pois ou des avoines, »isième année restant en friche et constituant, sans aucun soin, de bons pacages.

moutarde croit spontanément dans ces mattes et produit accidentelle- ; un revenu assez important. Les agriculteurs tendent néanmoins à la ıire.

us indiquons plus loin, dans l'étude spéciale de chaque commune, le »re d'hectolitres de blé que chacun des principaux propriétaires réunit son grenier, année moyenne. Généralement, les propriétaires qui tent 100 hectol. de froment font 50 hectol. de fèves ou de pois, dans les ›s; ou 30 hectol. de haricots, 15 de pommes de terre, et 10 de maïs, les terres légères. Les fèves, récoltées sur une plus grande échelle que »is, sont en partie exportées en Angleterre par le commerce de Bx.

Foins : *les foins* de cette contrée, exportés en petite quantité, seraient abondants s'ils étaient mieux soignés par les agriculteurs, et plus ndés s'ils étaient mieux connus des consommateurs, ce qui arrivera liblement lorsque le chemin de fer, allant au Verdon, facilitera les ports de ces foins excellents qu'on laisse souvent pourrir sur le sol. »ntiennent un principe salé qui leur fait prendre vite une couleur de », sans être moins nourrissants; ce que l'on reconnaît dans la rapi- avec laquelle engraissent les animaux qui pacagent, ou qui vivent à le dans cette contrée.

Bétail : *la race ovine* offre dans ce canton, comme dans la plupart des s de la Gironde, une grande diminution dans le nombre et l'importance roupeaux. On compte aujourd'hui, dans le canton de Saint-Vivien, on 80 troupeaux de 120 têtes en moyenne, races landaise ou anglo- ıos. Les agneaux et moutons gras sont expédiés sur Bx et au delà, que la laine dont le bas prix a provoqué la diminution du nombre 'oupeaux. Résultat du recensement de 1872 : 206 béliers, 703 mou- 7,710 brebis, 2,333 agneaux.

race bovine se compose des races landaise, garonnaise, gattine (cette ère vient de la Saintonge) et forme d'assez beaux élèves produits par isement des races landaise et garonnaise. La race landaise pure tend es jours à disparaître pour faire place aux races gattine et garonnaise, aux gras et les jeunes bœufs de travail qui sont plus tard engraissés la boucherie, sont vendus à Bx, souvent même à Paris. Le recense- officiel de 1872, donne 44 taureaux, 342 bœufs, 709 vaches, 290 veaux ssous de trois mois, 305 bouvillons.

race chevaline donne chaque année un grand nombre d'élèves, issus alement du croisement des juments médocaines avec les étalons -normands 1/2 sang, assez beaux et surtout très-bons pour le travail; ıt très-recherchés pour les attelages de luxe et pour la remonte de la ›rie. Les concours qui se font chaque année à Lesparre sont des plus du département. Le recensement officiel de 1872, donne 5 chevaux

entiers, 539 chevaux hongres, 834 juments, 299 poulains ou pouliches. La race chevaline est susceptible de donner des revenus très-considérables à ce canton, le jour où elle sera élevée dans de meilleures conditions. Actuellement, les chevaux sont en toutes saisons abandonnés dans des prairies excellentes, mais ayant le défaut grave de manquer, en été surtout, d'eau claire et saine; aussi la mortalité a-t-elle des proportions considérables, qu'on réduirait beaucoup en donnant à ces chevaux des abris et en leur procurant des eaux claires, au moyen du forage de puits artésiens ou par la construction d'un système de canaux conduisant dans ces prairies les eaux des étangs du littoral ou en emmagasinant les eaux des pluies en hiver.

La *race porcine* est engraissée pour la consommation locale.

La *volaille* offre plus de 40,000 poulets, canards, oies et pigeons dont une grande partie est expédié sur Bx.

4° **Bois** : Les *bois de chênes* diminuent chaque année.

Les *bois de pins*, peu considérables, suffisent gén. à la consommation locale, et quelques propriétaires, entre autres MM. Lahens, Baguenard, de Morin, H. Audoy, ont du bois de pin et de la résine à vendre.

5° **Vins** : les vignes tendent tous les jours à prendre dans la partie S.-E. de ce canton plus d'importance et à s'améliorer. Elles sont gén. plantées sur des terrains sablo-graveleux et composées : 3/4 en malbec, 1/4 en cabernet, merlot et cépages divers. Les vins sont gén. un peu légers et plus ou moins fins et agréables, suivant les crûs; ils se vendent en primeur selon les années, de 250 à 400 fr.

Les vignes plantées depuis une vingtaine d'années dans les terres d'alluvion ont produit des vins très-colorés, assez corsés, constituant d'excellents vins d'opérations; prix moyen, 300 fr.

6° **Poisson** donnant, dans les marais salants transformés en réservoirs, un revenu peu important, mais susceptible de devenir considérable quand le ch. de fer ira au Verdon et quand les bassins seront suffisamment creusés pour mettre les poissons à l'abri des grandes variations de température.

Mode d'exploitation. Le *fermage* et la culture par les domestiques sont les deux modes d'exploitation employés par les propriétaires de cette contrée. Le second est le plus usité, et l'est presque toujours pour les vignobles.

Toute la partie alluviale de ce pays, si riche et si fertile, où les récoltes viennent sans fumiers, et presque sans soins, donnerait à la fortune publique des résultats 4 ou 5 fois plus beaux si les bras y étaient plus nombreux et plus intelligemment dirigés. Les machines et les instruments perfectionnés ont fait de rares apparitions dans ce canton et la routine y règne en maîtresse à peu près absolue; cependant quelques propriétaires luttent contre cette compagne de l'ignorance. Espérons que leurs efforts seront couronnés de succès. Ajoutons qu'il est possible de donner à ces alluvions un kilom. de plus en largeur; que plusieurs projets ont été présentés à ce sujet et n'ont pu encore aboutir, faute d'entente chez les propriétaires riverains. Il est à remarquer que les récoltes sont très-hâtives dans ce canton, les premières pluies du printemps suffisant pour en assurer la réussite.

suite du peu de différence dans les niveaux des terrains et du drainage isant, les hivers humides sont très-nuisibles à la récolte du printemps. autre côté, les eaux douces qui viennent de la filtration des dunes et certains moments de l'été pourraient être un grand élément fertilir sont gén. gaspillées et rendues nuisibles.

nouveaux travaux de desséchement et d'irrigation, l'instruction que agricole, l'introduction des machines et de bras supplémentaires ce canton, sont appelés à augmenter considérablement et facilement ortance de ses produits et de la fortune publique.

canton de Saint-Vivien est le seul du département où l'on rencontre arrettes à 4 roues étroites et inclinées sur le devant, semblables à que l'on voit encore dans les Pays-Bas et dont le modèle fut importé s Flamands. Elles sont gén. traînées par deux vigoureux chevaux. trouve encore le type exact de la charrue flamande du seizième siècle, ssemble un peu à celle de Dombasle.

marais salants, jadis assez considérables dans ce canton, sont aujourà peu près anéantis par les nouveaux tarifs sur les sels et sont la t transformés en pêcheries.

INT-VIVIEN. — 1,257 h. — 2,981 hect. — 6 m. d'alt. — 17 k. N.-O. de Lesparre; 80 k. au N. de Bx. — **B.** : au N., par Talais; par le fleuve et Jau; au S., par Vensac; à l'O., par Vensac et n. — **Arr.** par la Gironde, par le chenal de Saint-Vivien et le chenal — St. du **ch. de fer** de Bx au Verdon, en construction. — **Rte Dle** de Verdon. — **Ch. de gr. com.** de Saint-Vivien à Pauillac. — **Ch. c.** de Bégadan à Saint-Vivien. — **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg** ant. — **Port** de Saint-Vivien, sur le chenal de Saint-Vivien, à 2 k. ive, et dont le mouvement commercial a été, en 1871, de 1,810 tonn. ntrées, et de 1,876 tonn. aux sorties. — **Vill. pr.** : le Temple, où se une chapelle.

: à l'O. et au S., sables parmi lesquels on trouve quelques veines graveleuses; à l'E. et au N., fertiles palus, alluvions récentes hées (mattes). Les marais salants qui s'y trouvaient autrefois, ont u ou ont été transformés en pêcheries. — **Sous-sol** : à l'O. et au S., ou alios; à l'E. et au N., rochers à 7 ou 8 mètres de profondeur.

ision du sol : ter. lab., 2,205 hect.; pât., 247; prés, 108; pêche-3; vig., 110; chênes, 50; pins et semis, 120; sol bâti et j., 36; ; ruiss., 17.

troments, fèves, pois, haricots et pommes de terre forment nu principal de cette commune.

s récoltés dans les parties sablo-graveleuses, légers, possédant, dans es parties de la commune, un petit goût de terroir qui disparaît n vieillissant; prix, 250 à 350 fr. La vigne, introduite depuis peu ps dans les terres d'alluvion, y donne d'assez bons résultats qui tent pour l'avenir. Ces vins sont gén. produits par 3/4 malbec, ernet, merlot et cépages divers.

Bétail : *race bovine*, 94 bœufs, 127 vaches, 95 veaux ou bouvillons. Cette race, élevée pour le travail ou engraissée pour la boucherie, forme un des bons revenus de cette commune, surtout par la vente des veaux gras. — *Race ovine* : 2,000 têtes brebis ou moutons. — *Race chevaline* : 95 chevaux, 119 juments, 38 poulains. — *Volailles* : 5,000 têtes dont on expédie une grande partie.

Paille de 1re qualité, en grande quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin r.
Au Port (Eycard Adrien de Morin)	800	12
Au bourg (Rupsan Adrien de Morin)	500	5
A la Fosse (1) (Lagrolet)	1000	»
A la Planquette (A. Audoy)	400	»
Au bourg (Figerou)	80	»
Id. (H. Audoy)	400	15
Au Temple et au Loc (Hourcade)	100	15
Id. (Pelletreau) (2)	100	10
Au Temple et au Loc (Roux)	50	8
Id. (F. Fauchey)	»	8
Id. (Faure)	100	7
A la Séouque (Bideau)	»	12
Id. (Meynieu)	»	10
Id. (Gamarde)	50	10
A la Canau (A. Haignoux)	800	»
Id. (3) (Casimir Bères)	500	»
Au Port (Vve F. Delbos)	400	»
Id. (Bienvenu Castiès)	100	»

Plusieurs propriétaires importants de cette commune portent leurs récoltes à Talais, à Jau ou à Queyrac.

Une dizaine de petits chais offrent de 1 à 5 tonn.

Presque tous les petits propriétaires, très-nombreux dans cette commune, récoltent en céréales un peu plus que leur consommation.

Curé : Verneuil.
Vicaire : Nicoleau.
Maire : François Fauchey.
Adjoint : Bertin.
Secrétaire-instituteur : P. Lassalle (69 élèves).
Institutrices : sœurs de Saint-Joseph (88 él.).
Juge de paix : Ant. Audoy.
Greffier : Bonifet.
Notaires : Fréd. Roux.
Huissier : Delpech.
Brigadier de gendarmerie : Mesnard.
Percepteur : de Loubens.
Enregistrement (receveur d') : Duverger.
Agent-voyer : Bourgnon.
Contr. indir. (buraliste des) : Hercourt.
Postes (directrice des) : Mme Régnard.
Télégraphe : (directeur du) : Lassalle.
Médecin : Dr Fauchey.
Sage-femme : Mme Jeanne Breuil.
Vétérinaire : Jean Barthcrote.
Soc. de sec. mut. : prés., F. Fauchey (30 mem.).
Cercle : prés., Henri Audoy (10 memb.).
Aubergiste : Hercourt.
Bateliers : Dupont, Monnier, Renon aîné, Renon jeune, Roc.
Bouchers : Faugerolles, Saux, Tuncq.
Boulangers : Orry, Paul.
Cafetiers : Chaigneau, Orry, Tifon, Viaud.

---

(1) Le domaine de La-Fosse comprend 125 hect., dont 20, consacrés à la vigne, sont situés sur un excellent terrain sablo-graveleux à sous-sol argilo-marneux, complanté en cabernet-sauvignon, en malbec et en cépages de choix, pris dans le Haut-Médoc. Ce vignoble, de création récente et en voie d'agrandissement, est appelé à produire un des meilleurs vins du canton. 75 hect. de marais salants sont transformés en pêcheries d'un grand avenir; 5 hect. sont consacrés aux bois de chênes et le reste du domaine aux terres labourables et aux prés. Un chenal aboutissant à la Gironde, d'une largeur variant de 5 à 10 m., pourrait être utilisé comme moteur.

Les onze bassins consacrés à l'exploitation du poisson sont également propres à recevoir des quantités d'huîtres américaines qui y prospèrent d'une manière surprenante et y verdissent mieux encore qu'à Marennes et à la Tremblade.

Une grande partie des mattes et palus de cette propriété est destinée à la viticulture, qui y réussit merveilleusement.

(2) Vignes à Vensac.

(3) Le domaine de La-Canau comprend 121 hect. de mattes (alluvions), jusqu'ici exclusivement consacrés aux céréales, aux pacages et à l'élève du bétail. M. C. Bères y a créé un vignoble dont la production moyenne dépassera 100 tonn. et auquel il a donné le nom de clos Saint-Junien. Les premiers résultats ont donné un vin plein, coloré, se conservant très-bien. Il a installé aussi une petite plantation où il fait l'essai comparatif des cépages de Jurançon, de Cahors, de Languedoc et de l'Hermitage.

Les terres labourables de ce domaine produisent environ 500 hectol. de blé et à peu près autant de fèves.

Carrossier : Viaud.
Chapeliers : Bournac, Devidas.
Charpentiers-menuisiers : Bertin, Lietz, Morin, Rambeaud, Tifon père et fils.
Charrons : Béraud, Lassalle, Viaud.
Chaussures : Dalgé.
Cordier : Gaillard.
Denrées coloniales, draps et nouveautés : Barthès, Coudy, Dalgé.
Farines en gros : Paul.
Ferblantier : Fatin.
Forgerons : Brion, Gazeaud, Rivière.
Grains (commissionres en) : Monnier, Renon.
Horloger-bijoutier : Billaud.
Hôtels : Chaigneau (hôt. du Centre), Orry, Faux (hôt. des Voyageurs).
Maréchaux-ferrants : Obbé, Verdier.
Moulin à vapeur : Paul.
Moulins à vent : Brignaux, Clairac, Faugerolles, Gagne.
Peintre : Leveaud.
Pharmacien : Bertin.
Plâtriers : Lartigue et Saint-Salby.
Selliers-bourreliers : Bergey, Guilhou.
Vins et blés : (négociants et commissionnaires en) : Monnier, Renon.
Marchés : le dimanche.
Foires : lundi gras, deuxièmes fêtes de Pâques et de Pentecôte, dernier lundi d'octobre.
Fête locale : 28 août.

GRAYAN. — 899 h. — 4,159 hect. — 10 m. d'alt. près de l'étang de Barreyre. — 4 k. au N.-O. de Saint-Vivien. — **B.** : au N., par Talais; à l'E. et au S., par Saint-Vivien et Vensac; à l'O., par l'Océan. — **Ch. de fer** en construction, st. de Talais. — **Ch. d'int. c.** de Vensac à Talais. — **B. de P.** : Saint-Vivien. — **B. T.** : Saint-Vivien. — **Vill. pr.** : Grayan, Daugagnan, Picot et l'Hôpital, ancienne paroisse réunie à Grayan.

Sol gén. sablonneux et peu fertile, présentant vers l'E. quelques terres fortes et au N., de vastes marais qui produisent des foins en abondance. — **Sous-sol** gén. de sable, d'alios ou d'argile.

Division du sol : ter. lab., 800 hect.; prés et pât., 590; vig., 160; pins et semis, 236, chênes, 30; landes, 2,220; sol bâti et j., 45; ch., 76; ruiss., 2.

Vins rouges tendant à prendre tous les jours plus d'importance, analogues à ceux de Saint-Vivien.

Vins blancs servant à la consommation locale et tendant à disparaître.

Bétail : *race bovine :* 53 bœufs, 103 vaches, 112 veaux ou bouvillons. — *Race ovine :* 2,800 têtes. — *Race chevaline :* 71 chevaux, 84 juments, 63 poulains. — *Volailles :* 6,000 têtes.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin r.
Au bourg (Pierre Bibard)..	100	10[1]
Id. (Fontaneau).......	60	10
Id. (And. Fourment)..	60	10
Id. (Jean Videau).....	140	5
Id. (Elie Meynieux)...	130	5
Id. (Jean Verdier)....	50	5
Id. (Dabon)..........	50	»
A Vidoux (Jean Cousteau)..	80	10
A Picot (Poutin)............	100	4
Id. (G. Videau)........	60	4
A la Hute (J. Hériard).....	60	»
Communaux, 2,157 hect. en landes, prairies, dunes et étangs.		

Une vingtaine de petits propriétaires font de 1 à 4 tonn. et du blé pour leur consommation.

Curé : Goudineau.
Maire : Guillaume Gay.
Adjoint : Jean Fontaneau.
Secrétaire-instituteur : J. Verdier (44 élèves).
Institutrices : sœurs de Saint-Joseph (65 él.).
Aubergistes : Jean Dabon dit Titon, Dabon jeune, J. Duprat, El. Eyquem jeune.
Boulanger : Arnaudon.
Charpentier : J. Berton.
Charrons : P. Pouyalet, Pouyalet père.
Denrées coloniales, draps et nouv. : J. Dabon, Fourment.
Forgerons : Brian, Brian aîné, Drouet.
Meuniers à vent : Andron, Barthe.
Plâtrier : Marcou.
Fête locale : saint Pierre (29 juin).

---

(1) Le vignoble de M. Bibard ne produit presque que du vin blanc. C'est le seul qui ait à vendre 8 ou 10 tonn. de vin blanc.

Bétail : *race bovine*, 94 bœufs, 127 vaches, 95 veaux ou bouvillons. Cette race, élevée pour le travail ou engraissée pour la boucherie, forme un des bons revenus de cette commune, surtout par la vente des veaux gras. — *Race ovine* : 2,000 têtes brebis ou moutons. — *Race chevaline* : 95 chevaux, 119 juments, 38 poulains. — *Volailles* : 5,000 têtes dont on expédie une grande partie.

Paille de 1re qualité, en grande quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin r.
Au Port (Eycard Adrien de Morin)	800	12
Au bourg (Rupsan Adrien de Morin)	500	5
A la Fosse (1) (Lagrolet)	1000	»
A la Planquette (A. Audoy)	400	»
Au bourg (Figerou)	80	»
Id. (H. Audoy)	400	15
Au Temple et au Loc (Hourcade)	100	15
Id. (Pelletreau) (2)	100	10
Au Temple et au Loc (Roux)	50	8
Id. (F. Fauchey)	»	8
Id. (Faure)	100	7
A la Séougue (Bideau)	»	12
Id. (Meynieu)	»	10
Id. (Gamarde)	50	10
A la Canau (A. Haignoux)	800	»
Id. (3) (Casimir Bères)	500	»
Au Port (Vve F. Delbos)	400	»
Id. (Bienvenu Castiès)	100	»

Plusieurs propriétaires importants de cette commune portent leurs récoltes à Talais, à Jau ou à Queyrac.

Une dizaine de petits chais offrent de 1 à 5 tonn.

Presque tous les petits propriétaires, très-nombreux dans cette commune, récoltent en céréales un peu plus que leur consommation.

Curé : Verneuil.
Vicaire : Nicoleau.
Maire : François Fauchey.
Adjoint : Bertin.
Secrétaire-instituteur : P. Lassalle (69 élèves).
Institutrices : sœurs de Saint-Joseph (88 él.).
Juge de paix : Ant. Audoy.
Greffier : Bonifet.
Notaires : Fréd. Roux.
Huissier : Delpech.
Brigadier de gendarmerie : Mesnard.
Percepteur : de Loubens.
Enregistrement (receveur d') : Duverger.
Agent-voyer : Bourgnon.
Contr. indir. (buraliste des) : Hercourt.
Postes (directrice des) : Mme Régnard.
Télégraphe : (directeur du) : Lassalle.
Médecin : Dr Fauchey.
Sage-femme : Mme Jeanne Breuil.
Vétérinaire : Jean Bartherote.
Soc. de sec. mut. : prés., F. Fauchey (30 mem.).
Cercle : prés., Henri Audoy (10 memb.).
Aubergiste : Hercourt.
Bateliers : Dupont, Monnier, Renon aîné, Renon jeune, Roc.
Bouchers : Faugerolles, Saux, Tuncq.
Boulangers : Orry, Paul.
Cafetiers : Chaigneau, Orry, Tifon, Viaud.

---

(1) Le domaine de La-Fosse comprend 425 hect., dont 20, consacrés à la vigne, sont situés sur un excellent terrain sablo-graveleux à sous-sol argilo-marneux, complanté en cabernet-sauvignon, en malbec et en cépages de choix, pris dans le Haut-Médoc. Ce vignoble, de création récente et en voie d'agrandissement, est appelé à produire un des meilleurs vins du canton. 75 hect. de marais salants sont transformés en pêcheries d'un grand avenir; 5 hect. sont consacrés aux bois de chênes et le reste du domaine aux terres labourables et aux prés. Un chenal aboutissant à la Gironde, d'une largeur variant de 5 à 10 m., pourrait être utilisé comme moteur.

Les onze bassins consacrés à l'exploitation du poisson sont également propres à recevoir des quantités d'huîtres américaines qui y prospèrent d'une manière surprenante et y verdissent mieux encore qu'à Marennes et à la Tremblade.

Une grande partie des mattes et palus de cette propriété est destinée à la viticulture, qui y réussit merveilleusement.

(2) Vignes à Vensac.

(3) Le domaine de La-Canau comprend 121 hect. de mattes (alluvions), jusqu'ici exclusivement consacrés aux céréales, aux pacages et à l'élève du bétail. M. C. Bères y a créé un vignoble dont la production moyenne dépassera 100 tonn. et auquel il a donné le nom de clos Saint-Junien. Les premiers résultats ont donné un vin plein, coloré, se conservant très-bien. Il a installé aussi une petite plantation où il fait l'essai comparatif des cépages de Jurançon, de Cahors, de Languedoc et de l'Hermitage.

Les terres labourables de ce domaine produisent environ 500 hectol. de blé et à peu près autant de fèves.

ier : Viaud.
ers : Bournac, Devidas.
ıtiers-menuisiers : Bertin, Lietz, Motambeaud, Tifon père et fils.
ns : Béraud, Lassalle, Viaud.
ures : Dalgé.
: Gaillard.
coloniales, draps et nouveautés : Bar-Coudy, Dalgé.
en gros : Paul.
tier : Fatin.
ns : Brion, Gazeaud, Rivière.
(commission^res en) : Monnier, Renon.
r-bijoutier : Billaud.
Chaigneau (hôt. du Centre), Orry, (hôt. des Voyageurs).
Maréchaux-ferrants : Obbé, Verdier.
Moulin à vapeur : Paul.
Moulins à vent : Brignaux, Clairac, Faugerolles, Gagne.
Peintre : Leveaud.
Pharmacien : Bertin.
Plâtriers : Lartigue et Saint-Salby.
Selliers-bourreliers : Bergey, Guilhou.
Vins et blés : (négociants et commissionnaires en) : Monnier, Renon.
Marchés : le dimanche.
Foires : lundi gras, deuxièmes fêtes de Pâques et de Pentecôte, dernier lundi d'octobre.
Fête locale : 28 août.

AYAN. — 899 h. — 4,159 hect. — 10 m. d'alt. près de l'étang de ;re. — 4 k. au N.-O. de Saint-Vivien. — **B.** : au N., par Talais; et au S., par Saint-Vivien et Vensac; à l'O., par l'Océan. — **Ch. de** construction, st. de Talais. — **Ch. d'int. c.** de Vensac à Talais. — **P.** : Saint-Vivien. — **B. T.** : Saint-Vivien. -- **Vill. pr.** : Grayan, **ıgnan,** Picot et l'Hôpital, ancienne paroisse réunie à Grayan.
gén. sablonneux et peu fertile, présentant vers l'E. quelques terres et au N , de vastes marais qui produisent des foins en abondance.
us-sol gén. de sable, d'alios ou d'argile.
ision du sol : ter. lab., 800 hect.; prés et pât., 590; vig., 160; pins ıis, 236, chênes, 30; landes, 2,220; sol bâti et j., 45; ch., 76; ruiss., 2.
ıs rouges tendant à prendre tous les jours plus d'importance, ;ues à ceux de Saint-Vivien.
ıs blancs servant à la consommation locale et tendant à disparaître.
ail : *race bovine :* 53 bœufs, 103 vaches, 112 veaux ou bouvillons. — *vine :* 2,800 têtes. — *Race chevaline :* 71 chevaux, 84 juments, 63 pou- — *Volailles :* 6,000 têtes.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin r.
ırg (Pierre Bibard)..	100	10[1]
(Fontaneau).......	60	10
(And. Fourment)..	60	10
(Jean Videau).....	140	5
(Elie Meynieux)...	130	5
(Jean Verdier)....	50	5
(Dabon)...........	50	»
A Vidoux (Jean Cousteau)..	80	10
A Picot (Poutin)...........	100	4
Id. (G. Videau)........	60	4
A la Hute (J. Hériard).....	60	»
Communaux, 2,157 hect. en landes, prairies, dunes et étangs.		

vingtaine de petits propriétaires font de 1 à 4 tonn. et du blé pour leur nmation.

Boudineau.
Guillaume Gay.
t : Jean Fontaneau.
tre-instituteur : J. Verdier (44 élèves).
rices : sœurs de Saint-Joseph (65 él.).
istes : Jean Dabon dit Titon, Dabon ;, J. Duprat, El. Eyquem jeune.
ger : Arnaudon.
Charpentier : J. Berton.
Charrons : P. Pouyalet, Pouyalet père.
Denrées coloniales, draps et nouv. : J. Dabon, Fourment.
Forgerons : Brian, Brian aîné, Drouet.
Meuniers à vent : Andron, Barthe.
Plâtrier : Marcou.
Fête locale : saint Pierre (29 juin).

---

[1] vignoble de M. Bibard ne produit presque que du vin blanc. C'est le seul qui ait re 8 ou 10 tonn. de vin blanc.

SOULAC. — 1,185 h. — 4,388 hect. — 6 m. d'alt. — 10 k. au N.-N.-O. de Saint-Vivien, à Soulac-les-Bains et à 18 k. de Saint-Vivien au Verdon. — **B.** : à l'E., par la Gironde; au S.-E., par Talais; au S., par Grayan; à l'O. et au N., par l'Océan. — **Arr.** par l'Océan et plusieurs de ses petits affluents, entre autres les chenaux de Neyran, du Conseiller et du Verdon. — **R^te D^le** de B^x au Verdon. — **Ch. vic.** de Grayan à Soulac-les-Bains. — **Ch. de fer** du Médoc, en construction, st. entre le vieux Soulac et les Olives. — **B. de P.** — **B. T.** au Verdon, au Sémaphore et à Soulac-les-Bains, pendant la saison d'été. — **Vill. pr.** : Soulac-les-Bains, connu aussi sous le nom des Olives ou du Vieux-Soulac, le Nouveau-Soulac, chef lieu de commune créé le siècle dernier sur la route du Verdon, le **port** de Neyran et le Verdon, où l'on trouve un **port** de refuge et un télégraphe.

Le Vieux-Soulac prend tous les jours plus d'importance, comme station balnéaire et rivalisera avant longtemps avec Royan et Arcachon. Depuis l'inauguration de la station de Lesparre, par le chemin de fer du Médoc, en juillet 1873, les voyageurs ont afflué en très-grand nombre à Soulac-les-Bains, au point que les maîtres d'hôtels ont été surpris et que pendant le mois d'août le confortable a fait défaut. Nous ne doutons pas que ce succès inattendu ne soit encore plus grand l'année prochaine; il sera complet aussitôt que le chemin de fer conduira les voyageurs jusqu'à Soulac, et les étrangers y trouveront à coup sûr tout le confortable désirable. Soulac se trouvera alors à moins de deux heures de Bordeaux.

Nous devons signaler une nouvelle petite colonie, succursale de Soulac, sur les bords de l'Océan, à 4 kil. au S. de la vieille basilique, due à l'initiative de MM. le Dr Andron, le Dr Chapiel, Gourg et Sébilleau père et fils. Déjà plusieurs personnes, enchantées de ce site grandiose et sauvage, offrant une plage de 500 à 600 m. à basse mer, y ont fait construire de très-jolis chalets. On dit qu'une compagnie parisienne a déjà fait de grandes acquisitions sur les bords de cette plage.

Cette cité naissante pourra être nommée Lillan-les-Bains, du nom du petit hameau voisin, à 2 kil. de la plage; quelques personnes la désignent du nom d'Amélie, d'un navire échoué, dont on voit encore les débris; on croit qu'une église, du nom de Saint-Pierre-ès-liens, est enfouie sous les sables, dans le voisinage de la plage.

Cette station est limitée au S. par un petit ruisseau, la Négade, dont les eaux sont ferrugineuses. Les bois qui l'environnent sont très-giboyeux.

Sol : sur les bords de la Garonne, du côté E., palus de première qualité et alluvions récentes très-fertiles; au centre, sables plus ou moins fertiles; à l'O., pâturages de 1re qualité (lèdes). — **Sous-sol** gén. composé de sable pur, n'offrant le rocher qu'à une très-grande profondeur, à l'exception de la partie N.-O. de la commune où la pierre se trouve au niveau de l'Océan.

Division du sol : ter. lab. transformées en pacages tous les trois ans, 2,115 hect.; pât. permanents, 413; prés, 154; vig., 50; pêcheries, 125; marais salants, 145; chênes et pins, 43; dunes ensemencées, 371; forêts Lahens, 559; dunes non cultivées, 300; sol bâti et j., 35; ch., 65; ruiss., 13.

Vins rouges et blancs ne suffisant pas à la consommation locale.

Bétail : *race bovine,* 29 bœufs, 76 vaches, 39 veaux ou bouvillons. —

ovine : 600 têtes. — *Race chevaline* : 58 chevaux, 66 juments, 20 pou-
. — *Volailles* : 4,000 têtes.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectolitres blé.		Hectolitres blé.
ıran (Arm. Meynieu) (porte à Talais)...........	300	*A Soulac et à Cousteau* (Jean Courbes)....................	250
(Hers Arnaud Delignac)	300	*Au Nouveau-Soulac* (P. Fonteneau)........................	150
ıare (Euthyme Moutardier)	400	Id. (Jean Blanc)..........	150
(Adrien Sudreau)......	200	Id. (Eugène Baguenard, courtier)............	100
rcouins (Gaillard) (grenier à Talais)...........	200	Id. (Em. Baguenard)......	100
(Hugonenc) (grenier à Talais)...........	200	*Au Logis* (P. Bouchon).........	125
(Em. Mestayer) grenier à Talais)............	150	*A la Rundre* (Sylvain Servant)..	150
lac (Jean Plumeau)......		*A Royannais-Verdon* (J. Dumoulin).........................	60
nier à Talais)............	100	*Aux Huttes* (J. Roy)............	80

foule de petits propriétaires font du blé pour leur consommation et au quelques propriétaires ont assez de vin; très-peu en vendent.

PROPRIÉTAIRES DE VASTES PRAIRIES, ÉLEVANT DU BÉTAIL

ıuveau-Soulac (M. Dartel)
ran (Rupsan de Morin).
A Neyran (Eycart de Morin).

PROPRIÉTAIRES NE POSSÉDANT QUE DES BOIS

	Hectares.		Hectares.
eux-Soulac (Er. Lahens)..	559	*Aux Dunes* (Domaine de l'Etat).	751

PROPRIÉTAIRES DES PRINCIPAUX CHALETS A SOULAC-LES-BAINS

Adolphe Holagray, Célérier, ancien procureur de la République; Maurin, ısset, Félix Clauzel, Etienne Clauzel, Félix Montouroy, Montouroy frères, 1-Adrien de Morin, Rupsau-Adrien de Morin, Timothée du Périer de ı, Glady, Sébilleau père, Roussi, Normandin, Dejean, Sarrotte, Maurette, ıt, Brochard, Marquis, Adde, Soulé, Lambertie, famille Robin, Monthyon, au, Tissandier, Robert, Souet, Bergeron, Chanterre, Robin, Jean Albert, te, Lebœuf, Audoy, Lassus, Guitteau, Ballanger, Sèze, Rivière, Bureau, on, Figerou.

A AMÉLIE OU LILLAN-LES-BAINS

Gourg, Sébilleau père et fils, Dr Chapiel, Dr Andron, Minvielle, entrepre- Peyrusson de Vaux, Cousteau, Blaquière, Lespine.
mélie comme au Vieux-Soulac de nombreuses constructions se préparent. urs propriétaires vendent leurs terrains par parcelles.
chalets, tous très-confortables, sont loués de 200 à 500 fr. par mois.

au Verdon, Michelot; au nouveau c, Saint-Martin; aux Olives, le R. P. guelonne, supérieur des Bénédictins.
N.
: Jean-Léon Albert.
re-instituteur : au Verdon, Auguste y (58 garçons, 15 adultes).
eur : au nouveau Soulac, Bastide, école ı (32 garçons, 14 filles, 25 adultes).
ıices : au Verdon, sœurs du Bon-Pas- (50 filles, 15 adultes); aux Olives, s de la Présentation (36 filles). Exter- t internat très-confortablement orga- et offrant les meilleures conditions ıniques.
teurs des ponts et chaussées : Albert, ıan, Sciandro.
s (lieutenant de) : Videau.
ısaire de police : Malter.

Postes (directrice des) : Mme Duprat.
Télégraphe du Sémaphore : Busselet et Pardon.
Médecin : Durand.
Sage-femme : Marie Métayet, au vieux Soulac.
Agent d'assurances : Dabis.
Aubergistes : au Verdon, Aumet, Guibert, Levreau; au nouveau Soulac, Faux, Grammont; aux Olives, Ségas.
Bateliers : Carreau, Drouet.
Bestiaux (marchand et courtier de) : Belle.
Bouchers : au Verdon, Carraud, Fournier; aux Olives, Sandeau.
Boulangers : Pierre Albert, Joly, Rivière; aux Olives, Lassus.
Briques et tuiles : à Soulac, Hornez.
Cafetiers : au Verdon, Léon Albert, Monnier, Simonet; aux Olives, Ballanger, Fontètes, Laporte, Segas.

Charpentier-menuisier : au Verdon, Blanc, Normandin.
Denrées coloniales : au Verdon, Drugeon, Vve Fragneau, Gamarde; aux Olives, Tissandier.
Draps : au Verdon, Gamarde, Goulé.
Forgeron-maréchal : à Soulac, Derogis; au Verdon, Fournier.
Hôtels : au Verdon, Mme Fournier, Simonet; aux Olives, Monteil (hôt. de la Paix), Fontètes (hôt. Fontètes), Rivière (hôt. du Grand Océan).
Menuisiers : Bergey, Deniau.
Meuniers : à Soulac, Bagat, Raulet fils.
Pâtissier : au Verdon, Rivière; aux Olives, Fontètes, Rivière père.
Vins (négociant en) : Simonet.
Foire : aux Olives, le lundi après le 16 août.
Fêtes locales : saint Alexis (17 juillet) au Verdon, et jour de la Trinité au nouveau Soulac.

TALAIS. — 720 h. — 2,082 hect. — 5 m. d'alt. — 5 k. au N. de Saint-Vivien. — **B.** : au N., par Soulac; à l'E., par la Gironde; au S., par Saint-Vivien; à l'O., par Grayan. — **Arr.** par la Gironde et par le chenal de Talais. — **Rte Dle** de Bx au Verdon. — **Ch. d'int. c.** de Talais à Vensac. — **Ch. de fer** du Médoc en construction, st. à 1 k. à l'O. du bourg. — **B. de P.** : Saint-Vivien. — **B. T.** — **Bourg** assez important. — **Vill. pr.** : les Arcouins, le Pargaux, le Vigneaux attenant à la partie N. du bourg.

Sol : à l'O., sable et à l'E., palus et alluvions récentes comprenant les 2/3 de la commune. — **Sous-sol** : d'alios ou d'argile blanchâtre à l'O.; alluvial à l'E.

Division du sol : ter. lab., dont 1/3 mis en pacages tous les trois ans, 1,535 hect.; prés, 365; vig., 10; pins, 31; acacias, 6; digues et grèves, 29; sol bâti et j., 28; ch., 74; ruiss., 4.

Vins ne suffisant pas à la consommation locale. En général, les propriétaires de cette commune, qui récoltent 100 hectol. de froment, récoltent 100 hectol. fèves ou pois, 15 hectol. pommes de terre et 10 hectol. maïs.

Bétail : *race bovine*, 30 bœufs, 190 vaches, 191 veaux ou bouvillons. — *Race ovine :* 3,000 têtes presque entièrement race landaise perfectionnée ou anglo-mérinos. — *Race chevaline :* 120 chevaux, 175 juments, 90 poulains. — *Volailles :* 6,000 têtes.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectolitres blé.
Au Vigneaux [1] (Nicolas Bert)	1000
Id. (Vve Gaillard)	450
Id. (Tourteaux)	100
Au bourg (Delignac)	400
Id. (Ant. Audoy, de Saint-Vivien)	400
Id. (J. Dufaux)	300
Id. (J. Cuzol)	200
Id. (J. Delhomme)	200
Id. (J Moreau)	200
Id. (Meynieu)	200 [2]
Au bourg (Laure Gaillard)	200
Id. (Pierre Gaillard)	200
Id. (Mestayer)	120
Id. (Guill. Drouineau)	60
A Figerou (Mlle Herm. Figerou)	200
A Pargaux (J. Régère)	200
Aux Arcouins (Hugonenc)	200
Id. (J. Birot)	100
Id. (Germain Casties)	100
Id. (Hyp. Casties)	100

Un grand nombre de petits propriétaires ont un peu plus de blé qu'ils n'en consomment.

Curé : Teyssier.
Maire : Jean Delhomme.
Adjoint : Faugerolles.
Secrét.-instit. : Bounet (47 garç., 21 adultes).

---

(1) M. N. Bert centralise la grande exploitation formée des propriétés Cabireau, Picon, Soulac et Lillan, pour lesquelles il a obtenu en 1872, de la Société d'Agriculture de la Gironde, une médaille d'or grand module, décernée au domaine le mieux tenu du département.
(2) Récolté en partie à Soulac.

..tutrices : sœurs de St-Joseph (54 filles).
..ire : Roby.
..nes (capitaine des) : Tripota.
..cin : Delhomme.
..t d'assurances : Roby (l'*Union*).
..rgiste : Desrogis.
..lier : Bergey.
..sses (entrepreneurs de) : Berthon, Chanlon.
..aux (marchands de) : Casties, Sandeau.
..hers : Alex. Garnier, Sandeau.
..angers : Gombaud, Leydet.
..liers : Baudouin, Bérard, Derogis.
Charpentiers : Morin et fils, Gagnepain.
Charrons : Bonneveau aîné, Bonneveau (Guill.), Souffert.
Denrées coloniales : Baudouin, Gagnepain, Morin, Verdier.
Draps et nouveautés : Morin, Verdier.
Forgerons-serruriers : Bérard, Landureau, Piquet.
Marais à sangsues : Bert.
Maréchal-ferrant : Landureau.
Moulins à vent : Boulanger, Gombaud, Gueymède, Lô.

..ENSAC. — 1,020 h. — 3,118 hect. — 5 m. d'alt. — 4 k. au S. de ..nt-Vivien; 13 k. au N. de Lesparre. — **B.** : au N., par Saint-Vivien; ..., par Jau, Loirac et Queyrac; au S., par Vendays; à l'O., par l'Océan ..rayan. — **Arr.** par le chenal du Ga ou de Saint-Vivien qui traverse le ..ais du Ga et aboutit à la Gironde, au port de Saint-Vivien. — **R^te D^le** ..x au Verdon. — **Ch. d'int. c.** de Vensac à Talais. — **Ch. de fer** en ..struction, st. de Saint-Vivien, à 3 k. au N. du bourg de Vensac. — **..le P.** : Saint-Vivien. — **B. T.** : Saint-Vivien. — **Vill. pr.** : Vensac, ..din, les Arrestieux, les Tuilières.

..ol sablonneux ou sablo-graveleux à l'O.; argilo-calcaire au centre; ..vial à l'E. — **Sous-sol** d'alios ou de sable à l'O.; calcaire au centre et ... de la commune où l'on trouve le rocher à une profondeur d'autant ..ns grande qu'on se rapproche de la commune de Jau. Près du bourg de ..sac on trouve la pierre à 4 ou 5 mètres de profondeur.

..ivision du sol : ter. lab., 1,196 hect.; vig., 260; prés, 236; pât., 188; ..es, 126; pins. 284; landes, 730; sol bâti et j., 17; ch., 75; ruiss., 6.

..ins bien colorés, droits de goût, vite buvables; prix de primeur, 250 à ..r. Dans les 1ers crûs de la commune, ils sont produits par 2/3 cabernet, ..ignon et cabernet gris et 1/3 malbec. — **Foins** en grande quantité, ..olement des ter. lab. étant pratiqué de la façon suivante : pendant .. années consécutives on sème du froment, l'année suivante des ..nes, maïs, etc., puis on laisse ces terres se reposer sept ans en nature ..rairies, et on recommence.

..étail : *Race bovine,* 58 bœufs, 111 vaches, 68 veaux ou bouvillons. — *..ovine* : 800 têtes. — *Race chevaline :* 54 chevaux, 89 juments, 38 pou..s. — *Volailles :* 4,000 têtes.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Hectol. blé.	Tonn. vin r.
..ste (Adrien Clément)...	150	45
..rest (¹) (Pierre Dufaux)	»	40
.. (Mme Vve Marcoulet)	100	20
. (¹) (Bonifet)..........	»	25
A Merlazac (Jean Plumeau)	40	30
A l'Ousteau-Neuf (Roux fils)	150	25
Au bourg (Mondon).........	20	10

(¹) ..es deux propriétaires p..rtent leurs blés à Talais.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

	Hectol. blé.	Tonn. vin r.
A Taste (Vve Gaillard)......	»	20
Au bourg (Vve Razeaud)....	»	20
Id. (Rambaud, géomètre)..	»	15
A Gaudin (Jean Souet).....	250	15
Id. (Guill. Roux)......	100	8
Aux Cercins (Bourgeaux)...	60	20
Au bourg (Jean Souet, gendre Chiché).....	100	10
Id. (Antoine Faux)....	»	10
Au bourg (Perdriaux)......	»	8
Au Cruon (Guill. Cruon)....	70	6
Id. (Jean Cruon)......	»	6
A Gayac (Pierre Moreau)...	60	8
Id. (Cruon)..........	»	6
A Lalande (Jean Pautard)..	100	6
A Saingaux (Pierre Arnaud)	»	8
A Cambarat (Gentelle Tripota)	»	8
Au Ga (Coularis)..........	»	8

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn. La plupart des propriétaires cités ci-dessus, sans indication d'hectol. de blé, en récoltent néanmoins largement pour leur consommation.

Curé : Marty.
Maire : Jean Plumeau.
Adjoint : Jean Roux fils.
Secrétaire-instituteur : Dupuy (54 garçons, 26 adultes).
Institutrices : sœurs de St-Joseph (60 filles).
Aubergiste-cafetier : Gazeaux.
Barriques (fabricant de) : Monnier.
Boucher : Grenier.
Boulangers : Chauconnier, Normand.
Cafetiers : Chauconnier, Jean Chiché.
Charrons : H. Bertrand, Coutreau.
Denrées coloniales : Chiché, Lajaunie fils.
Draps et nouveautés : Rd Lajaunie, Lajaunie fils.
Forgerons : Benneteau père, Benneteau fils, Gazeaud, Mège.
Menuisiers : R. Bérard, Pierre Faux.
Maréchal-ferrant : Benneteau fils.
Tuiles et briques (fabricants de) : Chéri, Bayon, Fr. Bayon, B. Maqué, J. Morin, J. Portier, Guill. Portier, Louis Vibey, Guill. Vibey.
Fête locale : sainte Euthrope (le premier dimanche de mai).

ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE

115,901 h. — 128,482 hect. — Divisé en 9 cantons : Libourne, Branne, Castillon, Coutras, Fronsac, Guîtres, Lussac, Pujols et Sainte-Foy-la-Grande, et en 133 communes. — **B.** : au N., par le dépt de la Charente-Inférieure; à l'E., par le dépt de la Dordogne; au S., par les arrts de la Réole et de Bx; à l'O., par les arrts de Bx et de Blaye. — **Arr.** par la Dordogne, qui traverse cet arrt de l'E. à l'O. en le divisant en deux parties inégales et par ses nombreux affluents. Parmi les principaux, nous citerons, sur la rive droite, la Lidoire, qui sert de limite E. à cet arrt, sur une grande partie de son parcours, le ruiss. de Saint-Vivien, le ruiss. de Saint-Sulpice, l'Isle, le ruiss. de Saint-Michel, le ruiss. de Carney et la Virvée, qui limite une partie de l'arrt à l'O. L'Isle mérite une mention spéciale; c'est une petite rivière navigable sur une grande partie de son parcours, dans l'arrt de Libourne, et qui réunit les eaux de nombreux petits ruiss., parmi lesquels nous citerons la Dronne, le Larry, les Sablons, le Palais, le Bossuet, la Saye, la Fraiche et la Barbanne. Les principaux affluents de la Dordogne, sur la rive gauche, sont le Moiron, le Seignal, le Vénerol, le Sandeaux, appelé aussi la Beauze, la Soulége, la Durége, le Gabardon, l'Escouach, le Gamage, l'Engranne, le Gestas et la Canteranne. Ils ne reçoivent eux-mêmes les eaux que de petits ruiss. insignifiants, et ne sont pas navigables. — **Ch. de fer** Paris-Orléans, de Libourne à Bergerac, de Libourne à la Sauve et à Bx (ce dernier en projet). — **Rtes Nles**, no 10 *bis*, de Bx à Paris; no 89, de Bx à Lyon ; no 136, de Bx à Bergerac. — **Rtes Dles**, no 2, de Saint-Macaire à Sainte-Foy; no 3, de Libourne à Saint-Pey-d'Armens; no 5, de

ɪourne au Port-de-Plagne; n° 8, de Libourne à la Roche-Chalais; n° 13, Libourne à Bazas; n° 17, de Libourne à Ambarès; n° 19, de Sainte-y à la Sauvetat; n° 23, de Saint-André à Coutras.

Chemins de grande communication

TOUS A L'ÉTAT D'ENTRETIEN

		Longueurs en mètres.
Nos 7.	De Branne à Cadillac	5,530
8.	De Fronsac à Galgon	8,553
9.	De Branne à Bellebat	7,260
10.	De Branne à Langoiran	6,666
12.	De Castillon à Montpont	7,831
13.	De Castillon à Sauveterre	4,354
13 bis	Embranchement par Blazimon	8,428
14.	De Pessac à Monségur	5,379
16.	De Créon à Libourne	13,823
17.	De Libourne à Cavignac	13,923
18.	De Castillon à Laguirande (Lagorce)	32,158
19.	De Libourne à Saint-Genès	16,124
20.	De Coutras à Saint-Antoine	14,072
21.	De Libourne à Villefranche	21,588
21 bis	Embranchement par Lussac	7,235
22.	De Rauzan à Cadillac	2,020
23.	De Branne à Gensac	22,170
23 bis	D'Arveyres à Branne	10,743
51.	De Sainte-Foy à Lauzun	5,517
52.	De Sainte-Foy à Duras	1,470
56.	De Fronsac à Mouillac	13,931
57.	De Gensac à Sainte-Foy	10,807
59.	De Gensac à Duras	3,230
60.	De Puisseguin au Chalaure	21,410
76.	De Lussac à Saint-Savin	21,630
77.	De Castillon à Duras	10,904
78.	De Pujols à Soussac	2,976
		299,732m

Chemins d'intérêt commun

		Longueurs totales.	à entretenir.
ɪs 3.	De Ruch à Rauzan	152	152
4.	De Guîtres à Lapouyade	10,679	8,409
5.	De Branne à Saint-Médard-de-Guiz.	22,959	22,553
6.	De Lugon à Terrachère	2,948	2,948
7.	De Castillon à Saint-Émilion	5,370	5,370
8.	De Saillans à Fronsac	1,230	1,230
9.	De Saint-Denis-de-Pile à Saint-Martin-du-Bois	9,035	9,035
		52,373	49,697

	Report.........	52,373m	49,697m
11.	De Flaujagues à la Gomerie......	3,730	3,730
11 bis	De Saint-Émilion à Puisseguin...	9,459	8,536
13.	Du Charron à St-Jean-de-Blagnac..	6,779	2,993
14.	De Castillon à Francs...........	4,899	4,899
16.	Du Pont-du-Moron à Lagorce.....	17,919	14,216
17.	De Gensac à Villeneuve..........	10,069	6,609
31.	De Lagrave à Gros-Bonnet.......	1,092	1,092
32.	De Gensac à Duras...............	3,854	2,817
37.	De St-Cibard à St-Seurin-sur-l'Isle	9,523	9,523
38.	De St-Seurin-sur-l'Isle au Chalaure	9,831	7,911
40.	De Tizac à Rauzan..............	12,210	7,226
43.	De Montagne aux Grézards.......	6,134	6,134
44.	De Libourne à Lussac, par Néac..	8,431	8,431
47.	De Branne à Soulignac...........	6,289	6,289
48.	De Branne à Libourne...........	8,181	8,181
49.	Du Pont-de-la-Môle à Rauzan.....	3,801	797
51.	De la Rivière à Flaujagues.......	4,950	3,394
53.	De Castillon à Gensac...........	7,868	6,258
59.	De Rauzan à Saint-Ferme........	230	230
65.	De Sainte-Foy à Duras..........	7,223	7,223
66.	De Duras à Port-du-Fleix........	10,525	10,525
67.	De Soussac à Pivert.............	471	471
68.	D'Asques à Périssac.............	12,717	12,717
69.	De Saint-Romain à Cubzac.......	1,281	1,281
70.	De Galgon au Port-de-la-Chapelle.	9,916	9,916
76.	De Lalande à Galgon............	9,519	9,519
79.	De Libourne à Créon............	15,628	10,887
83.	De St-Quentin-de-Baron à Arveyres	5,804	5,804
89.	De Guîtres à Galgon.............	8,011	7,629
89 bis	Embranchement sur Savignac....	1,423	1,423
90.	De la Bastide au Port-de-Génissac.	7,252	7,252
95.	Du Port-d'Asques à Cubzac......	4,516	4,516
106.	De Lamothe à Villefranche.......	150	150
110.	De la Sauve à la Rte Nle no 136...	5,019	4,904
115.	Du canton de Jarnac au port de Génissac....................	9,837	9,837
124.	De Rauzan à Saint-Laurent-du-Bois.	562	000
126.	De Périssac au Port-de-Saillans...	9,066	3.037
127.	De Soussac à Eynesse...........	4,930	3,087
128.	Des Mauberts au Pont-de-la-Rauze.	2,295	2,295
129.	De Pessac à Sainte-Foy..........	9,128	6,080
140.	De Velines à la Roche-Chalais....	6,223	3,465
141.	De Libourne à Monpont..........	16,942	13,749
142.	Du Port-de-Fleix à Sainte-Foy...	3,757	3,757
	A reporter........	349,917m	298,487m

	Report	349,917m	298,487m
143.	De Rauzan à Castillon	9,150	8,200
145.	De Blazimon au Port-de-Vitrac	1,661	640
146.	De la Roquille au Pont-de-la-Beauze	4,296	3,457
147.	De Saint-Jean-de-Blagnac à Civrac	5,881	1,794
148.	De Pellegrue à Civrac	5,875	5,875
152.	De Coutras au Fouilloux	7,204	6,790
153.	De Francs à Castillon par Salles	12,756	8,390
154.	De Vérac à Guîtres	6,180	3,780
155.	De Vérac à Lugon	4,496	3,694
168.	De Targon au Port-de-Génissac	3,140	1,806
170.	De Saint-Vincent-de-Paul à Izon	2,232	2,232
		412,788m	345,145m

Chemins vicinaux ordinaires *(réseau subventionné).*

	Longueurs à construire.	Longueurs à entretenir.
Canton de Libourne	19,258m	138,588m
— de Branne	53,923	74,425
— de Castillon	26,250	92,454
— de Coutras	30,007	151,914
— de Sainte-Foy	39,385	90,152
— de Fronsac	35,929	74,245
— de Guitres	55,454	118,314
— de Lussac	32,459	94,189
— de Pujols	44,453	55,770
	337,118m	890,051m

Chemins vicinaux ordinaires *(réseau non subventionné).*

	Longueurs totales à construire et à entretenir	Longueurs à entretenir
Canton de Libourne	85,414m	43,824m
— de Branne	66,012	90
— de Castillon	78,044	56,792
— de Coutras	140,744	79,845
— de Sainte-Foy-la-Grande	113,537	00
— de Fronsac	51,926	8,877
— de Guitres	78,562	17,872
— de Lussac	92,810	1,645
— de Pujols	63,820	2,229
	770,869m	211,174m

ol : très-varié, très-accidenté et gén. très-fertile. Cet arrt présente toutes natures de terrain qu'offre le département. Ce qui domine dans la ie S., sur les deux rives de la Dordogne, dont le sol est très-denté, ce sont les terres fortes argilo-calcaires ou les terres d'alluvion. s la partie N., comprenant les cantons de Coutras et de Guîtres, arrosée l'Isle, la Dronne, la Saye, etc., un peu moins accidentée que la partie S.

on trouve gén. des terrains sablo-argileux, sablo-graveleux ou purement sableux; les parties alluviales, sur les bords des ruisseaux, sont peu étendues, les terres fortes argileuses ou argilo-calcaires y sont peu importantes. Du tertre de Fronsac, du sommet des coteaux de Saint-Émilion, de Castillon, de Sainte-Foy et sur plusieurs autres points de la première ligne de coteaux formant la vallée de la Dordogne, on rencontre des panoramas magnifiques et des sites charmants d'où l'on suit le cours sinueux de la Dordogne qui traverse des terrains fertiles, bien cultivés et variés à l'infini. Des sommets des coteaux de Coutras et de Guîtres, les vallées de l'Isle et de la Dronne, offrent aussi des sites charmants et pittoresques. — **Sous-sol** gén. calcaire, on tire de la pierre tendre de taille et du moellon de plusieurs points, surtout aux environs de Lussac, Saint-Émilion et Fronsac, pour alimenter les nombreuses constructions s'élevant chaque jour à Libourne. On trouve aussi, sur une assez vaste étendue, dans la partie N., un sous-sol de terre rougeâtre dure, souvent imperméable, sorte d'agrégat sablo-argileux.

TABLEAU DE LA DIVISION DU SOL DE L'ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE

CANTONS	SUPERFICIE	TERRES LABOUR.	VIG. EN PLEIN OU EN JOUAL.	PRAIRIES ET PATURAGES	LANDES	PINS	CHÊNES	CHATAIGN. et ACACIAS	Marais, saus., oseraies.	SOL BATI ET J.	CHEMINS ET PÉGALIÈRES	RUISSEAUX
Libourne	13.796	3.571	6.281	2.090	»	4	89	»	166	540	394	661
Branne	13.480	4.516	6.041	1.296	35	12	551	20	35	331	390	253
Castillon	10.006	3.755	4.357	713	80	38	291	31	3	287	279	172
Coutras	18.901	6.295	5.486	3.267	58	796	2.084	4	5	281	418	207
Fronsac	13.417	1.177	8.386	2.107	51	23	206	»	60	345	392	670
Guîtres	19.260	3.942	7.484	3.829	100	1.642	1.303	7	35	309	479	130
Lussac	14.419	4.730	6.429	1.418	57	271	831	6	12	278	395	22
Pujols	11.797	4.378	4.857	1.395	2	»	269	»	14	273	322	287
Ste-Foy-la-Grande	13.376	5.977	4.336	1.385	28	1	820	»	»	261	379	189
	128.482	38.341	53.657	17.500	411	2.787	6.414	68	330	2.905	3.418	2.591

Revenus très-variés, comme les terrains.

1° **Vins rouges** et **blancs** formant le revenu le plus important de l'arr^{t}. La nature de ces vins varie selon les contrées.

Dans les *vins rouges*, nous trouvons la série des vins communs, ordinaires, grands ordinaires et fins, si des alluvions et des plateaux sablo-argileux, nous nous dirigeons vers les célèbres coteaux de Saint-Émilion et de Fronsac. Là, le gourmet savoure des vins doués d'une belle couleur, de beaucoup de corps, d'une grande richesse de séve, acquérant en vieillissant une grande finesse et beaucoup d'agrément. Ces vins, longs à se faire, gagnent très-longtemps en bouteille, on les surnomme les bourgognes de la Gironde. Un gourmet les a définis : *la plus haute expression des vins de côtes*. Ils sont très-recherchés dans le N. et surtout en Angleterre. Les 1ers crûs se vendent en primeur, de 600 à 1,200 fr. le tonn., selon les années et atteignent en vieux, jusqu'à 2,000 fr. Nous reviendrons sur ce sujet dans

:e notice sur Saint-Émilion. Ajoutons qu'à côté de la région où se ıltent les grands vins de Saint-Émilion, l'on trouve, dans les cantons de sac, Castillon, Fronsac et même de Guîtres, des vins, qu'on peut classer ıds-ordinaires, dont le prix varie de 350 à 500 fr. le tonn., en primeur, ui atteignent en vieux, 800 et 900 fr.; enfin, dans toutes les parties de :t, les palus et les plateaux produisent, partout où ils sont bien encépagés, ›ons vins d'ordinaire, payés, en primeur, de 300 à 400 fr. N'oublions pas signaler dans cet arr[t] la petite région de Pomerol, située aux portes Libourne, où l'on récolte, sur des terrains sablo-graveleux plus ou ns forts, des vins corsés, fins, délicats et un peu bouquetés, tenant le ieu entre les vins du Médoc et ceux de Saint-Émilion, jouissant depuis lques années d'une grande faveur et payés comme ces derniers.

ans les *vins blancs*, nous trouvons, comme dans les vins rouges, des lités très-différentes, si des coteaux privilégiés de Sainte-Foy, nous ıs dans tous les autres vignobles blancs de l'arr[t]. Dans ces derniers :ageat forme presque seul l'encépagement et produit un vin sec, plus ıoins vert, recherché pour les opérations, gén. très-peu agréable à boire ıature et payé, de 120 à 180 fr. le tonn., logé (1); tandis que, dans les rons de Sainte-Foy, l'enrageat est en très-mince proportion; le sémillon, ıuscadelle et le sauvignon forment les 3/4 ou les 4/5 de l'encépagement. vins blancs y sont corsés, liquoreux, fins, agréablement parfumés et ɾent, dans les 1[ers] crûs où ils sont payés de 350 à 500 fr., en primeur, ıer de très-bons vins de dessert.

joutons que dans quelques parties bien exposées des coteaux de ısac et de Guîtres, quelques essais ont été tentés avec les cépages blancs et ont donné de très-bons résultats, et que quelques coteaux privilé- des environs de Castillon produisent, avec l'enrageat presque seul, vins très-agréables à boire en nature, et payés jusqu'à 450 fr. le tonn.

Céréales ne suffisant pas à la consommation locale, dans les cantons ıibourne, Fronsac et Lussac; suffisant à peu près dans les cantons de ıne, Castillon et Guîtres; excédant d'un quart ou d'un tiers dans les ons de Coutras, de Pujols et de Sainte-Foy.

Légumes et **pommes de terre** suffisant gén. à la consommation le; seuls, les oignons sont exportés en quantité des terrains d'alluvion cantons de Pujols et de Castillon. Les pommes de terre excèdent un la consommation locale, dans les cantons de Branne et de Pujols.

Foins ne suffisant pas à la consommation locale dans les cantons de urne et de Lussac; suffisant largement dans les autres cantons, de ı que dans les bonnes années il y a équilibre.

Bois ne chênes suffisant à peine aux besoins de l'arr[t]. Le canton de ıne seul offre de l'excédant.

Bois de pins : nuls au point de vue des revenus.

Bétail : *race bovine*, 148 taureaux, 4,255 bœufs, 3,037 vaches, ; bouvillons ou génisses, 691 veaux au-dessous de trois mois.

.'usage le plus usité est de vendre les vins blancs ordinaires nus, les prix ci-dessus ılors diminués de 40 à 50 fr.

Dans presque toutes les communes de cet arr^t^, la race bovine est élevée au point de vue de la vente des veaux de trois à quatre mois. Dans quelques communes, surtout dans le canton de Castillon, on élève les génisses jusqu'à dix-huit mois ou deux ans, presque partout on fait de nombreuses transactions sur les bœufs et les vaches, qu'on engraisse plus ou moins, selon les contrées, après s'en être servi pour les travaux des champs ou pour la reproduction.

L'élève de la race bovine forme un des principaux revenus dans toutes les communes où la viticulture a peu d'importance.

Race ovine : 237 béliers, 1,877 moutons, 5,130 brebis, 1,811 agneaux.

Race chevaline : 785 chevaux entiers, 2,379 chevaux hongres, 2,884 juments, 238 poulains. Cet arr^t^ n'offre, relativement à son étendue, qu'un petit nombre d'éleveurs de chevaux surtout si l'on considère que Libourne possède un important dépôt d'étalons. Le nombre considérable de chevaux entiers, cité plus haut, s'explique par la présence à Libourne d'un régiment de cavalerie monté avec des chevaux entiers.

Race mulassière : 143 adultes, 32 jeunes.

Race asine : 806 ânes, 843 ânesses, 21 ânons.

Race porcine : 17 verrats, 14,845 cochons, 2,433 truies, 2,663 cochons de lait. Cette race est, dans tout cet arr^t^, engraissée pour la consommation; on ne tire un revenu de l'élève des jeunes cochons de lait que du côté de Sainte-Foy.

Race caprine : 22 boucs, 419 chèvres, 119 chevreaux.

Race galline ou volailles : 201,385 poulets, 13,853 pigeons, 24,002 canards, 10,327 oies, 1,740 dindes.

Ces indications pour la race galline, prises sur le recensement officiel de 1872, nous paraissent un peu faibles. Cet arr^t^ élève presque partout plus de volaille qu'il n'en faut pour la consommation, et quoique la ville de Libourne en absorbe beaucoup, on en expédie encore sur B^x^, surtout du canton de Coutras.

Race canine : 7,036 têtes.

8° **Apiculture :** 2,785 ruches en activité, pour la majeure partie dans le N. de l'arr^t^.

9° **Poissons** pêchés en grande quantité dans la Dordogne et dans l'Isle; les saumons, aloses et lamproies sont seuls exportés sur B^x^.

10° **Fruits** formant un revenu insignifiant dans la majeure partie de cet arrondissement; seul le canton de Fronsac expédie pour près de 200,000 fr. dans les bonnes années, de pêches, prunes reine-claude et cerises, sur Paris et B^x^. Les pommes sont récoltées en assez grande quantité du côté de Castillon.

11° **Pierres** de taille tendres ou dures et moellons, d'un revenu plus ou moins important dans les cantons de Libourne, Fronsac, Lussac, Castillon, Branne et Sainte-Foy.

Le mode d'exploitation des domaines varie un peu selon les contrées et la nature de leurs terrains.

Le *métayage* est pratiqué avec le partage égal des dépenses et des revenus, dans toutes les contrées où les céréales et l'élève du bétail forment le principal revenu du domaine.

fermage n'est presque pas usité, si ce n'est dans les terres d'alluvions
ıelques prairies sont affermées.
plupart des vignobles sont cultivés par des prixfaiteurs, quelques-uns
ıt par des domestiques à l'année. Ces derniers reçoivent ordinairement
)0 à 600 fr. et le logement, les femmes ont moitié. Les hommes mariés
la femme travaille dans la propriété reçoivent de 800 à 1,000 fr., partie
›pèces et partie en nature. A ces conditions qui sont les plus usuelles
› sont pas nourris.
s hommes à la journée reçoivent un prix très-variable, selon les parties
›t arr[t] et selon les saisons.
prix du prixfait de vigne varie selon les contrées, par suite de la
›ence de soins apportés à la culture, du mode de labour, etc.
journal fronsadais, usité dans les cantons de Coutras, de Guîtres,
ronsac à Cubzac et les environs, vaut 43 ares 76 centiares.
journal de Libourne, vaut 36 ares 46 centiares.
journal de Saint-Émilion, usité jusqu'à Vignonet, vaut 32 ares
ntiares.
journal de Castillon, vaut 25 ares 68 centiares ou 21 ares 86 centiares.
journal de Pujols, vaut 40 ares 12 centiares.
journal de Puynormand, usité dans des cantons de Coutras, de
ıc, et dans le N. du canton de Castillon entre la rivière l'Isle et le
. la Lidoire, vaut 47 ares 48 centiares.
us reviendrons sur les conditions d'exploitation dans nos notices
ınales.
s mœurs et coutumes n'offrent rien de particulier. Les habitants
t arr[t], gén. intelligents, travailleurs et économes, sont presque tous à
; beaucoup sont petits propriétaires. Leur instruction laisse beaucoup
s à désirer dans le S. de l'arr[t] que dans le N.
ırrondissement de Libourne est celui de la Gironde où l'on trouve le
de protestants. Ils sont en aussi grand nombre que les catholiques
plusieurs communes des cantons de Sainte-Foy et de Pujols.

CANTON DE LIBOURNE

798 h. — 13,796 hect. — Divisé en 10 communes : Libourne, Arveyres,
illaux, Cadarsac, Izon, Lalande-de-Libourne, Pomerol, Saint-Émilion,
›-Sulpice-de-Faleyrens, Vayres. — **B.** : au N., par le canton de
›es; à l'E., par les cantons de Lussac et de Castillon; au S., par les
ıns de Branne et du Carbon-Blanc; à l'O., par le canton de Fronsac.
rr. par la Dordogne qui divise le canton en deux parties et par l'Isle
› sépare du canton de Fronsac et se jette dans la Dordogne à Libourne;
› ruiss. de Saint-Sulpice, petit affluent de la Dordogne, par la Barbanne
r le Nouet affluents de l'Isle.
l alluvial sur les bords de la Dordogne et sur les bords de l'Isle;
ɔ-calcaire et très-accidenté au N. et à l'E., aux environs de Saint-
ion, sur la rive droite de la Dordogne; terrains sablo-argileux ou

sablo-graveleux sur les bords des deux rives de la Dordogne et sur la rive gauche de l'Isle, entre les palus et les coteaux de Saint-Émilion; argilo-graveleux sur la pente des plateaux de la rive gauche de la Dordogne. — **Sous-sol** très-varié : pierreux au N.-E., sur les coteaux de Saint-Émilion; argileux, graveleux ou sablo-argileux, compacte dans le reste du canton.

Revenus pr. : 1° **Vins rouges,** variés selon les terrains : en première ligne les vins célèbres de Saint-Émilion, dont nous parlerons plus loin et les vins de Pomerol, récoltés sur un terrain sablo-graveleux, estimés à l'égal des Saint-Émilion; en seconde ligne, les vins des sables de Saint-Émilion récoltés à Saint-Sulpice et aux environs de Libourne; en troisième ligne, les vins de palus récoltés sur les bords de la Dordogne et de l'Isle, très-recherchés comme vins d'ordinaire, pour la consommation parisienne ou pour l'exportation; enfin, les vins récoltés sur les pentes et sur les plateaux d'Arveyres, très-bons ordinaires, analogues à ceux du canton de Carbon-Blanc.

2° **Céréales** ne suffisant pas à la consommation de la population rurale.

3° **Pommes de terre, foins, légumes et bois,** ne suffisant pas aux besoins du canton.

4° **Bétail :** *race bovine,* 39 taureaux, 419 bœufs, 2,409 vaches, 385 bouvillons, 385 veaux au-dessous de trois mois. L'élevage de cette race forme un des meilleurs revenus de plusieurs communes.

Race ovine : 7 béliers, 79 moutons, 48 brebis, 19 agneaux.

Race porcine : 1,577 cochons, 228 truies, 9 cochons de lait. Cette race est engraissée pour la consommation locale seulement.

Race chevaline : 727 chevaux entiers, y compris ceux du régiment de cavalerie, 476 chevaux hongres, 322 juments, 21 poulains.

Race âsine : 148 ânes, 161 ânesses, 3 ânons.

Race mulassière : 9 jeunes et 8 adultes.

Race caprine : 6 boucs, 135 chèvres, 33 chevreaux.

Race galline et autres volailles : 26,719 poulets, 1,447 pigeons, 2,032 canards, 634 oies, 19 dindes, le tout est très-loin de suffire à la consommation locale.

5° **Apiculture :** 117 ruches.

6° **Poissons** pêchés dans la Dordogne et dans l'Isle, servant à alimenter la contrée; les saumons, aloses et lamproies, sont seuls expédiés sur Bordeaux.

7° **Légumes frais** cultivés en grande quantité aux environs de Libourne et expédiés sur Paris.

8° **Melons** cultivés avec succès dans presque tous les palus de ce canton et expédiés sur Bx ou sur Paris.

9° **Pierres** en grande quantité à Saint-Émilion, fournissant la majeure partie des constructions de Libourne.

Mode d'exploitation. Dans ce canton essentiellement vinicole, on ne trouve que très-peu de fermiers, encore moins de métayers. Le sol très-divisé est cultivé par les petits propriétaires paysans et chez les propriétaires bourgeois, par des prixfaiteurs ou des domestiques à l'année.

Les domestiques reçoivent des gages variables selon leur âge et leurs aptitudes. Ces gages sont de 600 à 700 fr. pour un homme seul; de 900

0 fr. pour un ménage de deux personnes, et ils sont payes partie ɪèces, partie en nature (bois, vin et blé).

prixfaiteurs, employés pour la culture des vignobles, reçoivent par ıl de 32 ares (¹), de 30 à 35 fr., quand le propriétaire fait labourer ses ; à la charrue, ce qui se pratique gén. dans les plaines et dans les et de 40 à 45 fr., quand les labours sont faits à bras par le prixfai- ;e qui est gén. usité sur les coteaux de Saint-Émilion. Le prixfaiteur ours droit à la râpe de la vigne qu'il a travaillée, dont il fait rès-bonne *piquette*. Dans quelques vignobles, les propriétaires se ent de faire presser la rape et donnent en échange au prixfaiteur barrique vin blanc par journal cultivé.

point de vue **industriel**, nous signalerons dans ce canton les es et briqueteries de Vayres et d'Arveyres, les moulins à vapeur de ſillet et Burg, quelques chantiers de construction de barques peu ;ants, plusieurs distilleries à Libourne, la fabrication des barriques à ;ne et à Vayres, les scieries mécaniques de Libourne et d'Arveyres ɔnderie de cloches de Saint-Émilion dont la réputation s'étend fort es macarons de Saint-Émilion, dont la réputation est universelle, mé- aussi une petite mention.

ɔoint de vue **commercial**, nous citerons d'abord le commerce des ıi compte de nombreuses maisons, la plupart importantes et plusieurs ıciennes, ensuite, le commerce des bois de pays et du Nord, des , des farines et des sels.

OURNE. — 14,960 h. dont 1,257 de population flottante. — ıect. par 44° 55' 2" de latitude et 2° 35' 5" de longitude. — 7 m. d'alt. fluent de l'Isle et de la Dordogne. — 32 k. à l'E.-N.-E. de Bˣ par la et à 36 k. par le ch. de fer; 44 k. au S.-E. de Blaye. — **B.** : au N., ; Billaux et Lalande; au N.-E., par Pomerol; à l'E., par Saint- n et Saint-Sulpice de Faleyrens; au S., par la Dordogne; à l'O., par logne et l'Isle. — **Arr.** par la Dordogne, son affluent l'Isle et par le la Barbanne, qui se jette dans l'Isle aux Dagueys. — **Ch. de fer** à Paris, de Libourne à Bergerac et de Libourne à la Sauve et à Bˣ. nier en projet. — **Rᵗᵉˢ Nˡᵉˢ** de Paris à Bˣ et de Lyon à Bˣ. — **Rᵗᵉˢ Dˡᵉˢ** ɔurne à Saint-Pey-d'Armens; de Libourne au Port de Plagne et à de Libourne à Bazas. — **Ch. de gr. com.** de Libourne à Saint- de Libourne à Villefranche. — **Ch. d'int. c.** de Libourne à Créon. **le P. — B. T.**

e la plus importante du département après Bˣ, l'une des sous-pré- s les plus importantes de France, ayant pris depuis quelques années ɪnd développement, sa population n'était en 1837, que de 9,714 h.; ne offre tout le confortable et presque tous les agréments des grandes toutes les industries s'y trouvent réunies. Tracée sur le plan des

---

ɪournal de 47 ares 48 centiares n'est usité qu'à l'extrémité N. de ce canton, dans les ʼoisines du canton de Lussac.

bastides du treizième siècle, elle offre une place centrale carrée, entourée d'arceaux couverts, à laquelle aboutissent à angles droits les plus anciennes et les plus importantes rues de la ville. Ces rues sont éclairées, bien pavées et ornées de nombreux magasins dont une grande partie pourraient figurer dans les plus belles rues de Bx. Dans les faubourgs, sur l'emplacement des anciens remparts et sur les quais, on trouve plusieurs places et de belles promenades ombragées. L'heureux tracé et le parfait entretien des rues de cette ville la rendent d'une salubrité parfaite. Collége communal, bibliothèque publique, musée, théâtre, café-concert, champ de manœuvres et de courses, belles casernes de cavalerie, dépôt d'étalons, tribunal civil, tribunal de commerce, deux ponts en pierre sur la Dordogne, dont l'un est compris dans la Rte Nle de Paris à Bx, et l'autre sert au ch. de fer, pont suspendu sur l'Isle, reliant Libourne et Fronsac.

Port commode et très-étendu, au confluent de l'Isle et de la Dordogne, dont le mouvement a été en 1871 : navigation maritime, 13,882 tonn. à l'entrée; 9,630 tonn. à la sortie; navigation fluviale, 28,586 tonn. à l'entrée; 10,728 tonn. à la sortie. — **Vill. pr.** : les Dagueys, Condat. Ce dernier forme encore aujourd'hui une paroisse séparée.

Sol : au N., fertiles palus des Dagueys formés par l'Isle; au S., palus de Condat formés par la Dordogne; à l'E., vaste plaine sablo-graveleuse, propice à la viticulture. — **Sous-sol** graveleux à l'E.; au N. et au S., couche alluviale d'une grande profondeur.

Division du sol : vig. en plein ou en joual., 816 hect.; ter. lab., 580; prés, 210; saussaies et aubarèdes, 18; sol bâti et j., 210; riv. et ruiss., 138; ch., 84.

Vins divisés en deux catégories : vins de palus et vins de graves ou de sables. Les *vins de palus*, produits par le malbec (noir de Pressac), le mancin, le verdot, le merlot et les cabernets (bouchet), sont corsés, colorés, coulants; recherchés comme vins de palus et payés en primeur selon les années, de 250 à 400 fr.

Les *vins de la plaine* sablo-graveleuse, produits par malbec, merlot et cabernets, sont légers, coulants, droits de goût et fort agréables; dans certains crûs, ils sont vendus comme petit Pomerol; prix de primeur, 300 à 600 fr., selon les années et les crûs.

Poissons : saumons, aloses et lamproies, vendus par de nombreux petits pêcheurs.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN PALUS DE CONDAT

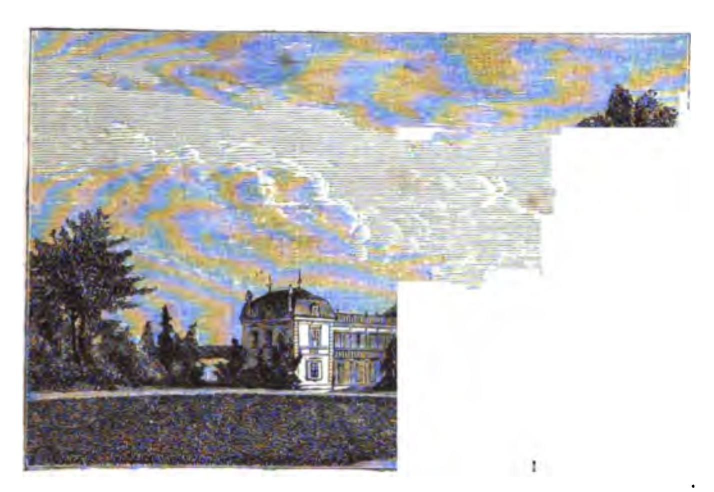
	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Meynard (1) (Piola)......	200	*Belliquet* (Paillet aîné)...........	90
Crû Gontier (Devalz)............	125	*A Condat* (Durand)...............	40

(1) Le domaine du Chât.-Meynard, situé sur la rive droite de la Dordogne, à 4 k. en amont de Libourne et dans la partie la plus élevée des palus de Condat, a été entièrement créé et entouré de digues, dans les parties basses, par M. Albert Piola. Il comprend environ 50 hect. dont 30 en vignes, complantés des meilleurs cépages et 20 en prés. Son vignoble produit 150 à 300 tonn. d'un vin remarquable par sa finesse relative et l'absence complète de goût de terroir. Il est très-recherché du commerce, qui l'a payé, en 1861 et 1865, 500 et 600 fr. le tonn.

Comme à Saint-Émilion, où il est propriétaire de deux vignobles classés en tête des 1ers et

EN PALUS DE CONDAT (*suite*).

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
abane (Vve de Fombrauge Dumas)	40	*A Barreyre* (H. Fontémoing)	25
(Eug. Delaage)	50	*Au Galet* (Mlle Favereau)	25
and-Bourdieu (Vve Plaideau)	35	*A Condat* (Ragot)	15
lecaille (Des Cordes)	25	Id. (Gourreau)	12
ntat (Larroucaud)	25	*Chât.-de-Vidclot* (de Jaurias)	15



CHATEAU-MEYNARD

(EN PALUS DE CONDAT)

M. Piola, propriétaire.

PALUS DES DAGUEYS ET DE SAILLANS

nley (Du Périer de Larsan)	25	*Clos Palus* (Soulard)	25
alus (James Chaperon)	35	*La Saphe* (Robin)	15
(Pérodeau)	20	*Gombaud* (Charmolue)	15
(Emile Greloud)	15	*Aux Dagueys* (Rousselot)	10

DANS LES SABLES

u-de-Salles (A. Delaage)	40	*A Béquille* (Maurèze)	15
llefer (Buidin-Buflin)	15	*A Mazeyres* (Millet)	15
eau (H. Gros)	15	*Chât.-de-Cruzeau* (Loyer fils)	12
uséjour (H. Fontémoing)	10	*Château-de-Monrepos* (Dames de Montaudon)	10
agueys (Leperche)	20	*A la Plante* (Salvator)	10
naut (Aubert)	20	*A Beauséjour* (Mirande)	10
tinet (H. de Saint-Genis)	20	*Aux Barrottes* (Décros)	10
det (Delles Porge)	15	*A Géronde* (Lacombe)	10
ey (Constant père)	15	*Aux Charruaux* (Chassagne)	10
mége (Larroucaud)	15		

vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

crûs, M. Piola a introduit, le premier dans les palus de Condat, la culture de la vigne rrue et au scarificateur, installée sur un seul échalas avec 3 rangs de fils de fer. C'est vignoble que le savant et regretté M. Guyot a pris son type de taille des vignes de our son remarquable travail sur les vignobles du S.-O. de la France.

Conseiller gén. pour le canton de Libourne : J. Lataste.
Conseiller d'arrondissement pour le canton de Libourne : Delpit.
Sous-préfet : de Barillon.
Secrétaire, chef de bureau : Brette.
Employés : MM. Ruaud, chef du bureau militaire, Ulysse Lafon.
Culte catholique : Chabannes aîné, archiprêtre, curé de Saint-Jean ; vicaires : Beyteau, Tribolet, Missotte, Gabard ; Gabard curé à Saint-Ferdinand ; vicaires : Fontémoing et Fourcand ; curé de Notre-Dame de Condat, Egréteau.
Culte protestant : pasteur Steeg.
Maire : J. Lataste. — *Adjoints :* Largeteau et N.
Secrétaire en chef : Dussaud.
Chef de bureau : Baisse.
Employés : Olivier et Bagay.
Receveur municipal : Pérès.
Architecte de la ville : Roulin.
Commissaire de police : Humbert.
Préposé en chef de l'octroi : Palladre
Président du tribunal civil : Faurie.
Juge d'Instruction : Du Boscq.
Juges : Lacroix-Dufresne, Claverie.
Juges suppléants : F. Chaperon, Dufoussat, Rigaud.
Procureur de la République : Habasque.
Substitut : Lefranc.
Greffier en chef : Chambarrière.
Président du tribunal de commerce : Brun.
Juges : Ernest Lacaze, Oscar Despujol, Joseph Delaage.
Juges suppléants : A. Carlat, L. Giraud.
Greffier : Lavau.
Représentant à la Chambre de commerce de Bordeaux : Charles Beylot.
Juge de paix : de Meslong.
Juges suppléants : Léo Fontémoing, Lewden.
Greffier : Gros.
Avocats : Gruchon, Félix Chaperon, Chollet, Ducasse, Dufoussat, Paul Mestayet, Morange, Olive, Piola.
Avoués : Brachet, Chaffaud, David, Duguit, Fernel, Bosviel, Mestayer, Renoy.
Agréés au tribunal de commerce : Beauvais, Bersat, Duperrieu, Guenon.
Notaires : Brachet, Brulle, Lewden, Puiffe-Magondeaux.
Huissiers : Andrieux, Aujay, Boutin, Féret, Gauban, Sicot.
Receveur particulier de l'arrondissemt : Ducos.
Percepteur : Aussignac.
Contrôleurs : Eveillé, Konz, Tabois.
Contr. ind. : (sous-directeur des) : Bertrand ;
Id. (receveur pr., entreposeur des) : Mercier-Bellevue.
Id. (contrôl. des) : Le Brun de Marck.
Enregistrement (conservateur des hypothèques) : Morillot.
Id. (receveur des actes judiciaires) : Gényer.
Id. (recev. des actes civils) : Blenq.
Id. (vérificateur) : Combret.
Douanes (inspecteur des) : de Raymond.
Id. (recev. pr. des) : Ramond-Gontaud.
Id. (vérificat. de 1re classe des) : Boutin.
Id. (commis des) : Jousset, Camontés, Peyron.
Id. (lieutenant des) : Cazeaux.
Postes (receveur des) : Dumourier.
Télégraphe : chef de stat., Cadars.
Commissaire-priseur : Briolle.
Commissaire de l'inscription maritime : Alefsen de Boisredon.
Syndic des gens de mer : Gautier.
Capitaine de port : Poussin.

Ponts-et-chaussées (ingénieur des) : Glasser.
Id. (conducteurs des) : service ordinaire MM. Ant. Isid. Sauveroche, Pierre Larue, Jean Lagriffe ; service hydraulique, Pierre Couraud, Armand Adolphe Pentecôte ; service des ports maritimes, Achile Floret.
Agent-voyer d'arrondissement : Derrey.
Agent-voyer cantonal : Caillau.
Gendarmerie (capitaine de) : Ricoux.
Lits militaires (préposé en chef des) : Laloue.
Prison (gardien chef de la) : Filliol.
Dépôt d'étalons : directeur, M. de Seguin. Ce dépôt a pour circonscription les départements de la Dordogne et de la Gironde et possède de 32 à 40 étalons qui font la monte durant les mois de mars, avril, mai et juin dans 11 stations, 3 dans la Dordogne : la Roche-Chalais, Mussidan et Bergerac ; 8 dans la Gironde : Libourne, Bordeaux, Lesparre, Saint-Vivien, Grignols, la Réole, Saint-André-de-Cubzac, et Etauliers. Chaque année de 1,900 à 2,400 poulinières sont saillies par les étalons de ce dépôt. Sur ce nombre, 800 environ appartiennent à l'arrondissement de Lesparre où nous avons signalé les excellents et nombreux élèves de la race chevaline.
Instruction publique : La commune de Libourne dépense annuellement près de 50,000 fr. pour l'instruction primaire.
Inspecteur des écoles primaires : Rataboul.
Collège communal : principal, Royère ; *sous-principal :* Jouves ; *aumônier :* Bloy.
Instituteurs communaux : frères des écoles chétiennes, 2 écoles (400 élèves).
Instituteur communal laïque : Chiron (200 élèves).
Instituteur subventionné : Beillon (50 élèves).
Institution de jeunes gens (inter. et exter.) : Belair frères.
Institutrices communales : sœurs de Saint-Vincent-de-Paul (180 élèves).
Institutrices subventionnées : Mlle Arnaud (80 élèves), Mme J. Nicolas (130 élèves).
Pensionnats de demoiselles (internat et externat) : sœurs de la Réunion du Sacré-Cœur de Jésus ; Mmes Duclou sœurs, Mlle Burgade ; Mlle Jeanvray.
Salle d'asile : sœurs de Saint-Vincent-de-Paul (200 enfants des deux sexes).
Professeurs de musique : piano et orgues, R. Rinck ; piano et violon, Grolier ; piano, Lebœuf, Mlle Guirschner, Mme Roudil ; instruments à vent, Arsaut, Royer ; instruments à vent et violon, Lefort, Battanchon.
Professeur d'escrime et de gymnast. : Gratius.
Professeur de dessin : Battanchon.
Archives et bibliothèques : conservateur, Battanchon ; Musée, dirigé par une commission.
Médecins : Drs Burgade, Dupuy, Duteuil, Pérès, Peyraud, Vitrac père, Vitrac fils, M. Bonneval officier de santé.
Sages-femmes : Mmes Bernard, Berrée, Marmont, Coralès.
Dentistes : Lévy, Dutoya.
Vétérinaire : Chaumette.
Hôpital : prés., le Maire de Libourne, membres du bureau, MM. Chabanne, Bulle, Victor Fourcaud, Hyp. Danglade, Piola, Raymond Chaperon. Receveur, Pérès : chirurgien en chef, Vitrac père ; chirurgien-adjoint, Vitrac fils ; médecin en chef, Pérès aîné ; médecin adjoint, Peyreaud : aumonier, Beyteau ; vaguemestre, Baisse.

u de bienfaisance : le Maire de Libourne, s.; MM. Chabannes, curé; Raymond, ıperon, Danglade aîné, Bulle aîné, tor Fourcaud et N., administrateurs; ès, receveur.
des vieillards et dépot de mendicité : le Maire de Libourne, prés.; Paul Tas-Destrilhes, E. Chaperon, Fontémoing, ainistrateurs; E. Giraud, trésorier; ès aîné, médecin; Beyteau, aumônier.
linat dirigé par les sœurs de Saint-cent-de-Paul: prés., le Maire de Li-rne; administrateurs, MM. E. Lacaze, ›rest, Weiss, de Jaurias; trésorier, iiraud.
d'épargne : fondée le 25 février 1855. e Maire de Libourne, prés. du conseil lministration composé de quinze ad-istrateurs; trésorier, Brachet.
rs-pompiers : capitaine-commandant, uis (64 sapeurs, 4 pompes).
ls de secours mutuels : société de Saint-or, prés., Ardouin (80 memb.); société a Treille, prés., Bonalgue (80 memb.); été des Sapeurs-pompiers, prés., Du-ı (60 memb.); société Boëtaine, prés., bon (38 memb.); société Saint-Eloi, ı., Merlet (25 memb.); société Saint-ph, prés., Egreteau (15 memb.).
musicale : Fanfare, prés., Creton.
: cercle de la Concorde, prés., Rous-ı (70 memb.); cercle de la Comédie, ., Carvès (105 memb.); cercle littéraire, ., Steeg.
ıux : le *Progrès des communes*, rédac-cu chef, Steeg; gérant, Fortin; la *mique de Libourne*, gérants, Contaut essiaux; l'*Intérêt Public*, rédacteur en , Réal; gérant, Cholet.
d'affaires : Bernard, Cassin, Labor-ə.
d'assurances : Bonamy (l'*Union*); De-s (la *France*); Basmont (le *Phénix*); ıujol père et fils (*Assurances générales*); in (la *Nationale*); Dussaud (la *Sauve-e*); Labat (l'*Urbaine*); Jules Laforest *aternelle*); Lanore (l'*Abeille*).
nces sur la vie : Despujol père et fils *rances générales*); Jules Laforest (la *nelle*); Martin (la *Nationale*); Bonamy *ion*).
s d'assurances maritimes : Boutin, ɔn.
ttes soufrées pour chais : Servant.
ctes : Gautier, Roulin.
urs : la plupart des grands négociants ns.
ers : Arnaud, Dubert, Lafourcade, ıann, Pradeau.
ers : Léonard, Dumugron.
istes : Ansonnaux, Mme Barat, Arnaud in), Azéma, Bernard, Ve Buroleau, ıe, Courrière (Jean), Courtellemont, on, Espinasse, Farnier, Fournier, ıd, Ve Grenon, Guiraud (Laurent), ıte, Lambert, Marcou, Meynard, Mu-ourtaud, Ve Sèze, Villemon.
Pourty père, Sciandro.
rs : Bersat aîné et Cie, Delaage, (les J.N.), Eymery et Villegente, V. Paillias , Gilet, Gourmel, Sarrazin et Garritey.
es : Andrieu, Boyer frères, Darnajou, ɔil, Dumois (Michel), Lafargue, Michel :. Un très-grand nombre d'ouvriers liers travaillent chez les négociants propriétaires qui font fabriquer eux-ɔs.
s : Ancion, Bourguignon, Lasserre, Querre et beaucoup d'autres moins importants.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Autef (Claude), Bernard, Bernard (Raymond), Boineau (Ch.), Boineau (Achille), Cassan, Decros (Et.), Dupuy (Ernest), Moreau, Moulinet, Pont, Suret, Vinquier.
Bestiaux (marchands de) : Garderat, Labat.
Bois et charbons (marchands de) : Amiot Jean fils, Ansonnaux, Barbe aîné et fils, Bertaud, Bleu, Jaille, Izard, Lande (Séverin), J. Leurtault et Young, Pelletier fils, Roulaud, Sarraute, Surrin.
Bois merrains et de construction : Massip et Caussade, Robin, Jailles.
Bois échalas : Hans, Roulaud, Séraphon, Jullion, Hans et Corbière.
Bonneterie et laines : Chevalon, Lasserre.
Bouchers : Aufaure et Joly, Bigot, Cazimajou, Debory (Jacques), Dubreuil, Dufau, Dunoyer, Dureau, Esperon, Eyraut, Fagouet, Farouil, Fournier, Marcel Giraud, Labat, Mondon, Raymond, Sirey, Sirey fils.
Bouchonniers : Berlichi, Debourg.
Boulangers : Barraud, Barraud (Benj.), Ve Bernard, Chantecaille, Duperrieu fils aîné, Dupont, Dutasta, Mme Gaudichau, Gelly, Girard, Lesca, Leydet, Ve Jean-Jean, Jullion, Marquette, Mezayrac, Pichard, Piot, Rouchereau, Surin, Surt, Terrasson, Trougnac, Viandon, Vissière.
Brasseur : Faneuil.
Cafetiers : E. Bader (café de France), Blaizac (café de l'Orient), Ve Boutin (café de Valois), Colinet (café Magenta), Dumois (Grand-Café), Etchegoyen (café du Midi), Faugère (café de la gare), Guillaumon (café National), Loubat (café du Boulevard), Mercier (café de la Comédie), Mercier (café du Phénix), Motard (café du Pont), Raymond (café du Tir), Robert (café de Tourny), Sarraméa (café des Moulins), Saubusse (café Richelieu), Serres (café de Paris), Thomas (café du Nord).
Capitaines-caboteurs : Bouchon, Schwattz.
Capitaines au long cours : P. A. Aubert, E. Bergey fils, Coralès, Giraud, Roesner.
Carreleurs-courreurs : Nespoulous, Groleau, Guinaudrie, Mauléon, Béyou, Métivier, Mirande aîné, Mirande jeune.
Carrossiers : Barreau aîné, Cadeau, Dubeaux, Genne, Hivert, Rostang, Saint-Amant.
Cercles (fabricant de) : Descos.
Chaises (fabricants de) : Barbafaire, Barraud (J.), Besson, Bonnac, Dupin, Durandeau, Jonneau jeune, Perrot, Vandangeon, Viaud, Woitteau.
Chandelles, bougies (fabricants de) : Cariton frères, Courniol, Dubreuil (Victor), Labatut, Médoc fils.
Chapeliers : Albin, Ve Baugin, Degos, Gaspard jeune, Reners, Rousseau (Ernest), Videau.
Charcutiers : Barat Jean, Barat Alexis, Mme Bertin, Chaumer, Dubreuilh (Jules), Dumon (Aug.), Lamblardie.
Charpentiers : Arnaud père, Arnaud (J.), Boyer, Colette, Dalbit, Despagne père et fils, Lachaneau, Lagrave, Limousin, Sériat, Viaud.
Charrons : Bertrand et Boyer, Epron et Deforges, Galiacy, Landais, Rostaing.
Chaudronniers : Ansel, Eug. Bérard, Bourlange, Dubreuilh, Langlois, Marchet, Pezat.
Chevaux (marchand de) : Tauziat.
Chiffons en gros : Bertin fils aîné, Bertin jeune, Lamouroux.

Confections pour hommes : Jannet père, Jannet fils, Laurey.
Clouttier : Boisseau, Clairet père, Létang.
Commissionnaires pour Bordeaux : Rossignol, Vve Dumugron.
Confiseurs-liquoristes : Basmon (Pierre-Baptiste), Dubois (Théophile), Vve Gaspard, L. Helmessen, Hugo, Lachaux.
Cordier : Larue.
Cordonniers et marchands de chaussures : Barenne (P.), Biesse, Caillou, Camors, Conor père et fils, Delmas, Vve Elie, Garde, Gressier, Guillot, Joanis, Laye, Naud, Richard, Rorgue.
Corroyeurs : Dumugron, Dutruch (François).
Courtier maritime : Samson aîné.
Couteliers : Arnaud, Barreau (J.), Lafourcade, Laloué.
Cuirs (marchands de) : Vve Caillavet, Feytit, Robert.
Déménageurs : Lorrain, Suret.
Distillateurs : Hugo, Lachaux.
Denrées coloniales, épicerie, droguerie : Ansonnaux, Ardouin, Mlle Arnaud, Mme Autef, Vve Barges, Babiau, Vve Bellivier, Bertin, Bertrand, Biendon, Boucherie, Mme Carré, Cariton (en gros), Cespré, Vve Chollet, Coudreau, Coulon, Darnajou, Dedieu, Devaux, Dubuc (Michel), Ducourt, Dusseau, Mlle Duthil, Fage, Forestier, Gaillard, Gaussens, Greloud (en gros), Hondet, Lafitte, Vve Lenoir, Lespaut, Lestage, Manuaud, Maroussie, Matignon, Médoc, Michel, Molliné (en gros), Mondin, Pinaud aîné, Pinaud (Hyp.), Pinaud (Étienne), Pommier, Mlle Porge, Rabanier, Redon, Surin.
Draps et nouveautés : Aymat, Baïs, Bergeron, Brignon, Vve Brunet, Calmette, Chassaigne, Duplan, Dubieilh, Fontaine, Gallot frères, Mlle Gaidon, Lacombe (Edouard), Lalande aîné, Lalande (Fr.), Nicolas frères, Perry, Pourty, Surchamp, Vayron.
Droguet (fabricant de) : Bourgoin (Guill.).
Eaux minérales (entrepôt d') : Rejou, Manuaud, Besson, Falières.
Ébénistes : David, Dubois aîné, Martin, Potel.
Ferblantiers-lampistes : Albre, Audon Jean, Bourlange, Cueil, Colette, Combrouze père, Combrouze fils, Estève, Lamberterie Louis, Lamberterie jeune, Mouquet.
Fers et bois cintrés : Noble.
Fers et charbons (marchands de) : Carlat frères, Surin et Boidron, Noble.
Feuillards (marchands de) : Yzard, Pelletier.
Fondeurs en métaux : Buzon, Hepper père, Hepper fils, Olivier, Vauthier Ed.
Forgerons : Bersac, Faure, Galliacy.
Fleuriste : Mme Marieu.
Géomètres-experts : Cassin, Laborderie frères.
Grainetiers : Sarrazin, Villemain (Louis).
Grains et farines (marchands de) : Beurcq, Despaut, Dulaurens, Léaud, Martin (Pierre Eug.), J.-B. Robert et O. Castagné, Rouja fils aîné, Sarrazin, Thibaut.
Horlogers-bijoutiers : Caillavet, Escabasse fils, Glemet, Vve Jalodin et fils, Marieu, Martin fils, Sarmiguet, Verdier, Yon.
Horticulteurs-fleuristes : Beauvillain, Claverin, Darigol, Laurent, Lucas, Lulon, Marche père, Mirande, Rouleau.
Hôtels : Darchon (hôt. d'Orléans), Destrille (hôt. des Princes), Dumois fils (hôt. de France), Laville (hôt. du Nord), Loubat fils (hôt. du Chemin de fer), Marquis (hôt. de l'Europe), Vve Queyrat (hôt. du Midi), Roy (hôt. du Lion d'or), Sauvêtre (hôt. des Voyageurs).
Imprimeurs typographes : Dessiaux et Contant, Impr. de la *Chronique*; Cholet, impr. de l'*Intérêt public*; Fortin, impr. du *Progrès des Communes*.
Imprimeurs-lithographes, papetiers : Galan, Guillier.
Layetier : Berthon fils.
Libraires-papetiers : Besson, Vve Labarthe, Redeuilh.
Limonades (fabricants de) : Loubat, Lachaux, Hugo.
Lingères et confections : Mlle Duhart, Mme Lamarre, Mme Laurent Mlle Anna Rossignol, Mlle Sutour, Mme Trigant-Lebeuf et sœurs.
Liquoristes : Basmon, Cariton, Hugo, Lachaux, Matignon.
Luthiers : Grivot, Lebœuf fils.
Maréchaux-ferrants : Lafon, Léonardon, Villatte, Héraud.
Menuisiers-ébénistes : Arphel, Carré frères, Claverie, Croizier, Lacoste, Lalande, Maroussie, Mèdes, Nebout, Pezat fils, Robert, Rolland, Truillior.
Merciers : Baudoin, Mlle Bertrand, Bilhon, Bouboulеix, Bruneau, Chatard frères, Mme Dalidet, Emile David, Vve Duthil, Gaspard, Em. Greloud, Paris, Renaud, Talaza.
Meubles et tapissiers (marchands de) : Ansonnaux aîné, Ansonnaux jeune, père et fils, Ardoin, Bloy (Jean Fréd.), David (Jean), Dubois (Thomas), Lalande (Simon), Loze (Victor), Martin (Aug.), Pezat, Vissière.
Meunier : Beurcq, machine à vapeur, 4 paires de meules.
Miroitiers doreurs : Vve Corty, Schettini (Vincent).
Modistes : Mme Boidron, Mlle Bouquey, Mlle Duhart, Mme Gaidan, Mme Gros, Mlle Jambon, Mme Lamarre, Mme Laville, Vve Lapelletorie, Mme Poitevin, Mlle Richard.
Musique et de pianos (marchands de) : Grivot, Lebeuf.
Navires (constructeurs de) : Cueil, Rivière.
Papetiers : Besson, Guiller, E. Greloud, Vve Labarthe, Redeuilh.
Papiers peints et peintures : Barrat jeune, Barrat aîné, Estève, Richard, Rolland, Marche fils, Sordes.
Papiers d'emballage (fabrique de) : Roudil-Vashington.
Parapluies : Vve Benoist, Dampeyroux, Peligry et Cie, maison Pourty, Puig.
Parfumeurs-coiffeurs : Crouzat, Modet, Vve Lapelletrie, Mente, Pommier et Roux, Laroche et Cie, Peyrat, Rambaud.
Pâtissiers : P.-R. Auge, Crouigneau, Vve Descrop, L. Gaspard, Guillaumon, Julion Lapouble, Murat, Petit, Saint-Cricq.
Peintre-décorateur : Cholet.
Peintres-vitriers : Barat (Alexis), Cholet, Delplanque, Desbauts, Dussaud, Estève, Marche, Rolland, Rullier, Sordes, Touvais.
Peintres en voitures : Allard, Dussaud.
Pharmaciens : Besson père, Boisseau, Chaillou, Faillères, Parmentier, Pradeau, Rejou, Rey.
Photographe-peintre : Hénot.
Piété (objets de) : Besson, Soupre.
Plâtres et marbres (marchands de) : Rozier, Seloup, Monnet, Seize.
Plâtriers : Ansounaux, Baudry, Brugères, Coureau, Courniol, Dauvin, Duparrieu (Pierre), Monnet, Pierre dit l'aimable, Samson, Seize (Louis), Seloup.
Pompiers : Bodet, Vauthier, Langlois.
Porcelaines et poteries : Vve Carlat, Forges, Daniel, Jaubert père, Schuller.
Poulieur : P. Dalzat, S. Dalzat.

duits chimiques (fabricant de) : Rivière.
ncailliers : Bourseau, Duperrieu, Jalodin, aysonnave, Surt.
leur : Guillier.
tauraleurs : Vve Buroleau, Marcon (restaurant du Chêne-Vert).
lage (commissionnaires de) : Berton, greteau, Sudre. •
tes (entrepreneurs de) : Blanc (L. Eug.), ordes.
otiers en gros : Biendon (Jean), Bernard, ouquey, David (Jean), Godin, Lafaye, aporte, Thibaut frères.
rie mécanique : Pourty père, Moullinet, alanne, Pelletier, Gramin.
(négociants en) : Dumont, Dolanne, agot, Tastet (Paul).
iers - bourreliers - carrossiers : Cadeau, outin, Cluche, Dabeaux, Dejacques, Dege, Dik fils aîné, Treuillet, Vaudron, 'allior.
uriers : Caboy, Numa, Crabot, Cros, Dell, Dubourg, J.-B. Faure, Groleau, Guimerteau, Lafitte, Lamarre, Lamoc, Lavigne, anaud, Richard aîné.
uriers-mécaniciens : Couturier, Lamoc, andé Alex., Maurau.
ilets, tamis, etc. : Vve Hénault et Sarrautc,
leurs (marchands) : Chabaneix, Fonfrède, Jeannet père, A. Jeannet fils, Krempff, auray, Magne (H.), Maraval, Mazières, ourguet, Rolland, Védrenne.
leuses en robes : Mme Arthon, Mlle Acquiert, ne Delas, Mlle Duperrieu, Mlle Garde, le Lalande, Mlles Lutard.
ssiers : Lozo, David, Martin, Ansonnaux s, Lalande.
turiers : Boullo, Pujo, Pujo fils.
es : Vayron.
s du Nord (dépôt de) : Ralion.
llages, parquets, moulures (fabricant de) : urty jeune.
niers : Mme Gourdambers, Jambon, Meu, bille aîné, Subille jeune.
(Courtiers en) : Decazes, Dumon (Abram), Durand, Degrange et Penaud, Dussau, Frédefon, Durand-Lagrangère, Nadal (Edmond).
Vins (négociants en) : Ayguesparsse frères, Math. Banizette, Barthez, Fr. Beaupertuis, Bertin aîné, Brugères frères, M. Bernard, Bertin aîné et Dubert, P. Bertrand père et fils (maison à Paris), Ed. Besson, Ch. Boylot et Cie, Vve B. Billard et Cie, Blois, Louis Brun, Buidin-Buffin, E. de Cazenave et Lavaux-Martin, Armand Chaperon et fils, Paul Chaperon-Ducasse et Cie, Chaperon-Grangère, R.-F. Chaperon, Chaperon et Edm. Morange, Chaudron, Am. Chaudron, Chesnel, Bd Coudreau, Danglade aîné et fils, Paul Delaage et Cie, Emm. Despujol et fils, Alfr. Dumon, Adrien Dupuy, Durand-Lagrangère, Duverger et fils, Espinasse fils, H. et R. Fontémoing frères, Forsan jeune et Cie, Victor Fourcaud et fils, Fourcaud-Laussac, Edmond Fourcaud, Gadrat, P. Gardo père et fils, Giraud et Cie, Marcel Grenouilleau, Guillaumat, Georges Gurchy, L. Helmessen, Hes, de Jaurias, Gaston Lacaze jeune et Cie, Vve Laforest, Lagrave, Lajus, Vve Lanore aîné et fils, Urbain Lanore, Lemonnier, G. Leperche, Gust. Lépine, Lescure, Leydet, Er. Magen, L. Marchant, Jules Matignon, Mèdes, Alph. Mendez, Prosper Mendez, Meyney frères, Molliné, Obissier-Lagiraudais, Prosp. Ollivier père et fils, Princeteau Leperche et Cie, Richard, B. Rivière, Robin frères, Rode, Ruleau, Soufrain, Souques, Thibaut, Vinquier fils, de Vaudrecourt, Viaud frères, Etienne Vitrac.
Voiliers : Vve Descrop, Bergey, Bernard, Castanet fils.
Voitures (loueurs de) : Capdepont jeune, Capdepont aîné, Castiat-Coutiu, Reyraud.
Voitures (menuisier en) : Eug. Arnaudet fils.
Marchés importants : deux fois par semaine, mardi et vendredi.
Foires au bétail : deuxième mardi de chaque mois; grandes foires, 11 novemb., 1er juin, jeudi qui précède le dimanche des Rameaux.

ARVEYRES. — 1,479 h. — 1,742 hect. — 30 m. d'alt. — 28 k. à l'E. Bx; 5 k. au S.-O. de Libourne. — **Arr.** par la Dordogne qui la baigne E., au N. et à l'O. et en forme une presqu'île rattachée à la terre ferme, S., où elle est **B.** par Vayres, Saint-Germain, Cadarsac et Génissac. — . **de fer** de Bx à Paris. — **Rte Nle** de Bx à Lyon. — **Ch. de gr. com.** rveyres à Branne; de Créon à Libourne par Vayres. — **Ch. d'int. c.** rveyres à Saint-Quentin. — **B. de P.** : Libourne. — **B. T.** : Libourne. **Bourg** assez important à l'E. de la Rte Nle. — **Port** d'Arveyres à 0 m. à l'O. du bourg; port de Nouquey au N. de la commune en face de ille de Libourne.

ol varié : au N., vaste plaine alluviale, comprenant les 2/3 de la come; au S., plateau élevé argileux ou silico-argileux, séparé des palus quelques parties gravelo-argileuses. — **Sous-sol** gén. sablo-argileux pacte.

ivision du sol : vig. en pl. ou en joual., 700 hect.; ter, lab., 514; , 224; chênes, 10; oseraies, 20; sol bâti et j., 62; ruiss., 178; ch., 34., **ins,** produits par 1/2 malbec (noir de Pressac), 1/4 mancin, 1/4 verdot

merlot, bouchet, jurançon, colon, etc., corsés et colorés, à peu près semblables sur le plateau ou dans les palus; prix de primeur, 225 à 350 fr.; les vins récoltés dans les palus graveleux qui se rapprochent de la côte sont les plus recherchés; ils se vendent les premiers, ou obtiennent une faveur sur le prix des autres crûs.

Fèves expédiées sur Bx. — **Foins** excédant la consommation locale.

Bétail : 220 vaches, 13 bœufs, 15 bouvillons, 50 veaux vendus de trois à quatre mois, 4,423 poulets.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.
Larteau (Ch. Beylot)	60
Gravier (Paul Chaperon)	50
Brondeau (de Meynot fils)	55
Au Port de Nouguey (Magondeau neveu)	45
Lavergne (Cournuaud)	35
Chaussemelle (Douhet)	12
A la Capelle (Armand Chaperon)	50
Id. (Rouja)	18
Id. (Dupuch)	15
Palus d'Arveyres (1) (Firmin Bloy)	250
Graney (de Meynot père)	100
Crû Constantin (A. Bloy jeune)	100
La Roque (Rouchon)	100
Monbouchet (Vitrac)	60
Au Vigneau (Chaperon-Grangère)	30
Le Vigneau (Hyp. Danglade)	60
Au Tertre (Em. Giraud)	25
Au Port Morian (Dufleux)	45
A Boselle (Rousselot)	40
Id. (de Jaurias)	20

	Tonneaux vin r.
Au Grand-Marais (Mme Seurin)	25
Pey-de-Veau (Coycaut)	30
A la Roquette (G. Gurchy)	35
A Moustey (Dumas)	35
Id. (Mme Fombrauge née Dumas)	35
A Ferrand (Emile Durand)	35
Id. (Mme Fauconnier)	25
A Jourdan (Challon)	25
Id. (Mme Lafargue)	12
Au Marronnier (Largeteau)	25
Id. (Belliquet)	25
A l'Estey Nègre (Labayle)	25
A Bastouney (Laveau)	25
Id. (de Larc)	25
A Jean Roy (Poitou)	25
A Blouin (E. Raymond)	25
A Chauvin (Mme Feuillade)	25
Au bourg (L. Rouchon)	25
Id. (Jaffard)	25
A Lavergne (Corre)	25

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 5 à 15 tonn.

Curé : Guérin.
Maire : Ch. Beylot.
Adjoint : Labrie.
Secrétaire-instituteur : Darbeau (60 élèves).
Institutrices : sœurs de la Doctrine chrétienne (70 élèves).
Médecin : Sartre.
Sage-femme : Vve Taleyrand née Giraud.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Bernard Béduchaud, Viandon.
Boucher : Labrie.
Boulanger : Donis.
Briques, tuiles et chaux (fab. de) : Chatelier.
Cafés-restaurants : Carleyron, Magret.
Charpentiers : Duchamp, La Tomberie.
Charron : Daniel Castera.
Cordonniers : Monimeau, Quartier.
Denrées coloniales : Viaud.
Forgerons : Papeyron et Thibeaud.
Maréchal-ferrant : Gendre.
Menuisier : Carteau.
Meuniers : Bord, Caboy, Gaussens.
Pharmacien : Raymond.
Fête locale : le jour de l'Ascension.

BILLAUX (les). — 441 h. — 625 hect. — 8 m. d'alt. — 4 k. au N. de Libourne. — **B.** : au N., par Saint-Denis; à l'E., par Lalande; au S., par Libourne; à l'O., par Saillans et au N.-O., par Galgon. — **Arr.** par l'Isle et l'un de ses affluents la Barbanne. — **Rte Nle** de Libourne à Paris. — **Ch. de gr. com.** de Libourne à Cavignac. — **B. de P.** : Libourne. — **B. T.** : Libourne. — **Vill. pr.** : les Gautiers, Dagueys et le bourg.

---

(1) M. Firmin Bloy possède dans les palus de cette commune trois vignobles dont la production s'élève dans les bonnes années au-dessus de 300 tonn.

iol : au N.-O. et au N., fertiles palus comprenant à peu près la moitié la commune; au S. et au S.-E., plateau un peu plus élevé et sablo-gra- ıux. — **Sous-sol** gén. graveleux.

ivision du sol : ter. lab., 10 hect.; vig. en joual., 190; vig. en n, 60; prés, 320; aub. et sauss., 2; sol bâti et j., 12; ch., 17; ruiss., 14.

'ins rouges, produits par 5/6 malbec (noir de Pressac), 1/6 merlot et ərnets, assez colorés, bons ordinaires dans les crûs où ils sont bien nés; prix de primeur, 200 à 350 fr.

'oins en grande quantité, fournissant aux communes voisines.

éréales suffisant à peine à la consommation locale.

étail : *Race bovine*, 208 vaches, 3 bœufs, 7 bouvillons, 56 veaux vendus ois ou quatre mois. — *Race porcine* et *volaille* pour la consommation le.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
bourg (Noel, maire)	45	*A Rabit* (Rulleau)	40
d. (Boireau)	45	*A Lagravette* (Bossuet)	30
d. (Rousselot)	25	Id. (Largeteau)	12
d. (Meynard)	15	Id. (Vacher)	10
ızelit (Belivier)	40	*Au Grand-Chemin* (Pineaud)	12

ıe quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

: Traignac.
e : Pierre Noël.
int : Jean Naud.
taire-instituteur : Ayciriex (21 élèves).
tutrices : sœurs de Saint-Ignace (40 élè- s).
inaire : Cheyraud.
t d'affaires, géomètre : Largeteau.

Aubergistes : Bernard, Gautier.
Bestiaux (marchand de) : Charrier.
Denrées coloniales : Charrier, Gautier.
Meunier : Guiard, au moulin du Pont-de-Guitres (Monnier, fermier), moulin à plâtre et à blé.
Fête locale : saint Georges (23 avril) ou le dimanche suivant.

ADARSAC. — 143 h. — 227 hect. — 35 m. d'alt. — 27 k. à l'E. x; 7 k. au S.-S.-O. de Libourne. — **B.** : au N., par Arveyres; à l'E., par issac; au S., par Nérigean; à l'O., par Nérigean et Arveyres. — **Arr.** la Souloire et le Lamouroux. — **Ch. d'int. c.** d'Arveyres à Saint- ntin. — **B. de P.** : Libourne. — **B. T.** : Arveyres. — **Vill. pr.** : servi- s du Château-de-Cadarsac.

ol : gén. argilo-ferrugineux, formant un bassin entouré de coteaux très- les et pittoresques. — **Sous-sol** : tuf ferrugineux.

ivision du sol : vig. r. et bl., 150 hect.; ter. lab., 37; prés, 25; ıes, 6; sol bâti et j., 5; ch., 4.

ins rouges, produits par 1/2 malbec, 1/4 mancin, 1/4 merlot et autres ıges; corsés et colorés, vendus en primeur, selon les années, de 300 à fr.; ceux du Château-de-Cadarsac, produits par des cépages fins, ənnent un prix supérieur.

ins blancs, 3/4 enrageat, 1/4 cépages fins, recherchés pour la con- mation locale, vendus de 150 à 220 fr. le tonn.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
Chât.-de-Cadarsac (¹) (Sabaté)	300	30	*Aux Hugons* (Régnier).......	10	10
A Pelle-Anguille (Rouchon)..	20	»	*Au bourg* (Lapelleterie),.....	10	5
La Mailleyre (Labécaud).....	25	6	Id. (Dubernard)........	5	5
Aux Hugons (Constantin)....	10	10	Id. (Bordenave)........	6	4

Curé : à Arveyres.
Maire : Elie Dubernard.
Adjoint : Brussac.

Instituteurs : à Génissac ou à Arveyres.
Charpentier : Gab. Dubois.

IZON. — 1,378 h. — 1,559 hect. — 3 m. d'alt. — 23 k. au N.-E. de Bx.; 14 k. au S.-O. de Libourne. — **B.** : au N., par la Dordogne et le ruiss. de Canteranne; à l'E., par Vayres; au S., par Vayres et Saint-Sulpice; à l'O., par Saint-Sulpice et Saint-Loubès. — **Arr.** par la Dordogne et son affluent la Canteranne. — **Ch. de fer** (P.-O.), st. de Saint-Sulpice, à 2 k. du bourg. — **Rte Dle** de Libourne à Ambarès. — **Ch. de gr. com.** d'Ambarès à Libourne. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Vincent-de-Paul à Izon. — **B. de P.** : Vayres. — **B. T.** à la gare de Saint-Sulpice. — **Vill. pr.** : Uchamp, Graney, Furt, Simon, Péguilhem, Artigueredonne, Anglade, Ferrère. — **Port** sur la Dordogne dont le mouvement commercial a été en 1871, de 400 tonn. aux entrées et 335 aux sorties.

Sol divisé en deux parties : au N., alluvions bordant la Dordogne; au S., terrains sablo-graveleux assis sur un **sous-sol** silico-argileux.

Division du sol : vig., 400 hect.; prés, 250; ter. lab., 650; chênes, 15; aubarèdes et oseraies, 25; sol bâti et j., 40; ch., 32; ruiss. et riv., 147.

Vins rouges corsés et très-colorés, produits par 1/2 malbec (balouzat), 1/4 verdot et mancin, 1/4 merlot et colon; prix de primeur, 250 à 400 fr.

Foins excédant la consommation locale.

Bétail : 299 vaches, 22 bœufs, 15 bouvillons, 100 veaux vendus de trois à quatre mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-d'Anglade (Dufoussat)...	500	*Au Tilleul* (Rivière).............	40
L'Ermitage (Lefeuvre)...........	250	*A Lamathe* (Mlle Rouliet)........	40
Bense et Véron (J. Delpit)........	150	*Au Petit-Bourdieu* (Gatheuil).....	40
Fraiches (Rozier, notaire)........	50	*A Ichon* (Bordes)................	30
A Baron (Roudier).............	50	*A Birebaquey* (Aubineau)........	25
Au Chêne (Monnereau)...........	50	*A Bonneval* (Lafon).............	25
Au Petit-Jabastar (Séveillac).....	40	*Aux Trois Bourdieux* (Chicou)...	20
A la Conque (Mis de Grailly).....	40	Id. (Mme Fasileau).........	25

(1) Le Château-Cadarsac est entouré d'un vaste vignoble, partie en côtes et partie en palus, créé par M. Sabaté, qui n'y a introduit que des cépages fins. Ce vignoble, cultivé avec les plus grands soins, est, dans les palus, parfaitement drainé et nivelé, et tenu au fil de fer. C'est un vignoble modèle, dont les produits, doués d'une belle couleur, de beaucoup de corps, acquièrent en vieillissant de la finesse et de l'agrément; aussi sont-ils de jour en jour plus recherchés, et payés des prix plus élevés que ceux accordés aux autres vins de la commune. Sa production, qui atteint aujourd'hui une moyenne de 300 tonneaux, pourra s'élever encore quand toutes les vignes seront en plein rapport.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Trois-Bourdieux (Loignon)..	20	*Au Hache* (Hostein).............	20
1. (Gachet fils)............	12	Id. (Brun).................	15
ouroux (Vinatier)...........	20	*Jabastar* (baron de Bony)........	10
nave (Gachet père)..........	20	*A Malartic* (Chicou).............	15
eyron (Lartiguevielle).......	15	Id. (Bauduc)...............	15
gelas (Favaret)..............	15	*Clos du Faure* (Teycheney)......	12
lache (Dubourg)............	20		

ıe trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Combes.
: Joseph Felletin.
nt : Pierre Dubourg.
uteur : Goinaud (70 élèves).
utrices : Mme Dubourg (40 élèves); Bauduc (18 élèves).
ins : Felletin, Laveau.
d'affaires, géomètre : Dubourg fils.
ques (fabricants de) : Joseph Lourteau, a Furt, etc.
ses (entrepreneurs de) : Lartiguevielle, èguilhem; Mandouce, au bourg.
ers : Hostein, Machefer.
ngers : Chrétien, Martin, Béguey, Marin.
-restaurants : Hostein, Chaubet, Lary.

Charpentiers : Labreuilh, Dubois, Chaubet.
Charrons : Degueil, au Clair; Degueil, à Anglade; Rey, au canton.
Commissionnaire : Caubet.
Cordonnier : Lafaye.
Denrées coloniales : Cassignard, Beillon, Jourda, Labreuilh, Guillot.
Forgerons : Degueil, Furt, Lafon.
Menuisiers : Larquey, Béraud.
Merciers-quincailliers : Chaubet, Furt.
Peintre-vitrier : Charlot.
Plâtrier : Jourda.
Sabotiers : Furt, Cheverry, Fourton.
Tailleurs (marchands) : Dubois, Folliot.
Fête locale : dimanche après la Madeleine (22 juillet).

ALANDE-POMEROL. — 454 h. — 825 hect. — 14 m. d'alt. à l'O. ourg. — 6 k. au N.-N.-E. de Libourne. — **B.** : au N., par Saint-Denis; ., par Montagne; au S., par Pomerol et Libourne; à l'O., par les ux. — **Arr.** par la Barbanne et le Nouet, affluents de l'Isle. — **Rtes Nles** ibourne à Paris; de Bx à Périgueux. — **Ch. de fer,** st. de Pinaud et ibourne. — **B. de P.** : Libourne. — **B. T.** : Libourne et Saint-Denis. **ill. pr.** : le bourg, Musset, Marchesseau, Laborde.

ol plat et varié : au N.-O., du côté de Laborde, terrain sablo-graveleux, : fertile; au N.-E., graves; à l'E. et au S., terres fortes, quelquefois ngées de graves. — **Sous-sol** gén. graveleux; il se présente à une ındeur variable et l'épaisseur de la couche graveleuse, quelquefois ngée de sable blanc, est en moyenne de 10 mètres.

vision du sol : ter. lab., 20 hect.; prés, 105; vig. en joual., 500; en plein, 150; chênes, 5; sauss. et aub., 4; sol bâti et j., 18; ch., 22; ., 1. — Le journal de cette commune vaut 47 ares 48 centiares.

ns, produits par 1/3 malbec (pressac), 1/3 cabernets (bouchet), 1/3 merhez les paysans, on trouve au moins 1/2 en malbec), récoltés dans la e E. et S. de la commune, corsés, colorés et d'une grande tenue; prix rimeur, 400 à 700 fr.; dans la partie N., ils sont inférieurs; prix de eur, 250 à 350 fr.

tail : 354 vaches, 99 bœufs, 28 bouvillons, 55 veaux vendus de trois ıtre mois. Le nombre des veaux trouvés au moment du recensement el est au-dessous de la moyenne ordinaire; 1,000 têtes de volaille sont ues chaque année.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Crû Bel-Air (1) (Redeuilh)	20	*Au Grand-Ormeau* (Larroucaud)	10
Aux Fossés (Dlles Morange)	10	*A Goujon* (Puchaud)	8
Au Peyron (2) (Nicolas frères)	20	*A Boursot* (Bernier, maire)	15
Au Cluzelle (Gouteyron)	12	*A Marchesseau* (Rouchut)	7
A Viaud (Vve H. Lacaze)	25	Id. (Virol)	6



CHATEAU-BEL-AIR
(CRU BOURGEOIS)
M. Redeuilh, propriétaire.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

A Boursot (Nadaud)	12	*A Laborde* (Bossuet)	10
Aux Anereaux (Sohanes)	15	Id. (Ch. Durand)	10
Id. (Bossuet jeune)	12	Id. (J. Durand)	7
A Musset (Meynard)	15	*A Marchesseau* (Luçon)	12
Id. (Jay)	6	Id. (J.-H. Pellé)	5
A Laborde (Garde)	15	*A Brouard* (Saint-Hilaire)	8
Id. (Nicolas)	15	*A Salle* (Goizet)	7

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn.

Curé : Nicolas Rivière.
Maire : Pierre Bernier.
Adjoint : Charles Durand.
Secrétaire-instituteur : P. Bellue (25 élèves). Les filles vont à Pomerol, à Saint-Denis ou aux Billaux.
Barriques (fabricant de) : Lacaze.
Boulangers : Gastouilh, Laurent.
Cafetier : Jean Pommier.
Denrées coloniales : Laurent, Pommier.
Grains (marchand de) : Rétoret.
Meunier : Lacoste, fermier de M. Delaage, au moul. de Salles.
Fête locale : 29 août ou le dimanche suivant.

(1) Le domaine de Bel-Air offre un vignoble en voie d'agrandissement qui comprend aujourd'hui environ 13 hect. sur des terres sablo-graveleuses, en partie assises sur sous-sol d'argile. Ce vignoble vient de subir de grandes améliorations qui porteront dans quelques années sa moyenne à 35 ou 40 tonn. Les vins de ce cru, très-recherchés, ont été payés 1,000 fr. en 1865, 1868, 1869, et 1,200 fr. en 1870.

(2) Le domaine de Peyron, situé à 100 m. de l'église de Lalande, comprend 10 hect. Son vignoble, assis sur un sol graveleux à fond d'argile, a 8 hect. de superficie. Cultivé avec les plus grands soins, il produit un des meilleurs vins de la commune.

EROL. — 935 h. — 624 hect. — 36 m. d'alt. près de l'église. — N.-E. de Libourne. — **B.** : au N., par Lalande; à l'E., par Néac, e et Saint-Émilion; au S. et à l'O., par Libourne. — **Arr.** par la ;. — **R^le^ N^le^** de B^x^ à Paris. — **Ch. de gr. com.** de Libourne à che. — **Ch. d'int. c.** de Libourne à Lussac. — **B. de P.** : . — **B. T.** : Libourne. — **Vill. pr.** : Catusseau, le grand Moulin iche.

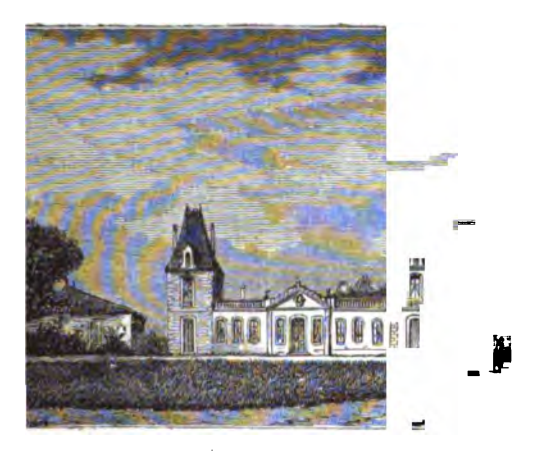
'aste plateau élevé, légèrement ondulé, divisé en deux parties par le; sableux à l'O.; sablo-graveleux à l'E. — **Sous-sol** argileux au centre de la commune, graveleux à l'E.; vers le S., terre dure ıuse, appelée dans le pays *crasse de fer*.

ion du sol : ter. lab., 44 hect.; vig. en joual., 150; vig. en plein, ;, 66; sol bâti et j., 22; ch., 21; ruiss., 1.

produits par malbec (noir de Pressac), merlot, cabernets (bouchet), erchés, surtout depuis quelques années, bien colorés, corsés, moins et moins alcooliques que ceux de Saint-Émilion; mais plus moel- s coulants et plus vite buvables. Par leur bouquet et leur saveur dé- tiennent le milieu entre les vins de Saint-Émilion et ceux des crûs s supérieurs de Médoc auxquels ils se mélangent sans altérer leur et en leur donnant la force qui leur manque quelquefois; prix de ^rs^ crûs, de 600 à 1,200 fr., 2es crûs, 500 à 950 fr.; 3es crûs, 300 à 600 fr. l : *race bovine*, 157 vaches, 13 bœufs, 6 bouvillons, 28 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers CRUS	Tonneaux vin r.
teau-Certan (1) (de Bousquet)	25



CHATEAU-CERTAN
(1er CRU)
M. de Bousquet, propriétaire.

ıux Chateau-Certan appartenait autrefois à la famille de May à qui M. Charles de 'a acheté en 1858. Son vignoble, composé de 14 hect. complantés des meilleurs

1ers crus *(suite)*.

	Tonneaux vin r.
Pétrus (Arnaud)	12
Trotanoy (Giraud frères)	50
Conseillante (Louis Nicolas)	18
L'Evangile (1) (Paul Chaperon)	10
Guillot (Gros et Olive)	12
Porte-Rouge et Trochaud (2) (A. Bloy jeune)	10
Au Gay (Vve Greloud)	35
Petit-Village (Buidin-Buffin)	20
Clinet (Constant père)	10
Au bourg (Rouchut, géomètre)	8
Au bourg (Rouchut frérot)	8
Petit Certan (Dlles de May de Certan)	6
Rouget et Gazin (Fabre)	50
Pétrus-Lafleur (A. Constant)	4
Pétrus (Hyppol. Constant)	3
Id. (Audignon)	3
Enclos du Presbytère	2
Beauregard (Durand-Desgranges)	25
A la Grave (Dubourg)	10

2es crus

A Cabanne (Destrille)	10
A Nenin (Paillet aîné)	20
Chât.-la-Pointe (Grandet)	25
A la Patache (Elie Larroucaud)	15
Au Grand-Moulinet (Jean Larroucaud)	12
A la Combe (Durand)	10
A Clinet (Dufau)	10
A Feytit (Cajus)	8
A Laveau (Laveau)	8
A Perruchot (Bertin)	10
Au Gay (Talazat)	10
A Catusseau (Rousselot)	10
Id. (Lalande et Belivier)	8
Petit Moulinet (H. Danglade)	25

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn. et vendent généralement comme 3es crus.

Curé : A.-A. Faure.
Maire : Barthélemy Larroucaud.
Adjoint : Raymond Cajus.
Secrétaire-instituteur : Audignon (88 élèves).
Institutrices : sœurs de l'Enfant-Jésus (80 élèves).
Sage-femme : Mme Bélivier née Robin.
Agent d'affaires, géomètre : Rouchut.
Aubergiste : Belivier.
Boucher : Gout.
Boulangers : H. Belivier, Pommier, Jean Rousselot.
Cafetiers : Tarandeau, Lapelleterie.
Denrées coloniales : Vve Cramon, M. Giraud, Jean Paret.
Forgerons-maréchaux : Chaumont, Massot, Rietsch.
Menuisiers-ébénistes : Brunet, Lacroix, Martineau.
Meuniers : Bernard, fermier de M. A. Constant, au moul. de Lavau; Lusinier, fermier de M. Guimbertaud, au moul. de Carri.
Vins (négociant en) : Adolphe Rousselot.
Fête locale : 8 septembre ou le dimanche suivant.

SAINT-ÉMILION. — 3,059 h. — 2,690 hect. — 107 m. d'alt. — 8 k. à l'E, de Libourne. — **B.** : au N., par Pomerol, Montagne et Saint-Georges; à l'E., par Saint-Christophe et Saint-Laurent; au S., par Vignonet et Saint-Sulpice; à l'O., par Libourne. — **Arr.** par la Barbanne qui la limite au N. — **Sources** importantes, alimentant la ville et le vallon E.; **sources** pétrifiantes dans quelques carrières. — **Ch. de fer** de Libourne à Bergerac, st. à 1 k. de la ville. — Service régulier de **voitures** de Libourne à Saint-

---

cépages produit en moyenne de 25 à 30 tonn. de premier vin. Son sol graveleux repose à 30 centimètres environ sur un sous-sol d'argile ferrugineuse auquel on attribue la supériorité de ses vins qui se font surtout remarquer par leur finesse et leur bouquet. Le commerce et les divers auteurs traitant des vins de la Gironde ont toujours considéré le vieux Château-Certan comme le premier grand crû de Pomerol. Les récoltes de 1868, 1869 et 1870 vendues au prix de 1,500 fr., 1,200 fr. et 2,050 fr. le tonn. confirment cette opinion.

(1) Le vignoble de l'Evangile, dont la réputation est très-ancienne, est situé sur d'excellentes graves et cultivé avec les plus grands soins, aussi ses vins sont-ils de jour en jour plus recherchés.

(2) Le vignoble de Porte-Rouge-Trochaud comprend 16 hect., parfaitement situés; il est l'objet de grandes améliorations, les cépages fins y sont seuls introduits, le cabernet-sauvignon forme une grande partie de l'encépagement et nous ne doutons pas que, dans quelques années, ce crû ne puisse rivaliser comme qualité avec les tout premiers crûs de Pomerol. La production moyenne qui est aujourd'hui de 10 tonn. atteindra alors 15 tonn.

ion, 4 départs par jour, correspondant avec le ch. de fer. — **Ch. de** **com.** de Libourne à Saint-Genès. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Médard-de- ières à Branne. — **B. de P.** — **B. T.** à la gare. — La commune com- l la ville, l'une des plus anciennes et des plus curieuses de la Gironde int de vue archéologique et historique (voir tome III), la partie N. llage de Pierrefitte et la paroisse de Saint-Martin-de-Mazerat réunie à -Émilion peu de temps après la Révolution de 1789.
l : coteaux très-accidentés; argilo-siliceux dans quelques parties, le souvent argilo-calcaires et ferrugineux; entourés de plaines sableuses olo-graveleuses. — **Sous-sol** : pierreux sur les coteaux; de graves et s ferrugineux dans la plaine; vers le S., une couche plus ou moins se de sable ou de terre glaise sépare les graves de la couche végétale.
vision du sol : ter. et vig. en joual., 790 hect.; vig. en plein, 1,500; 220; bois, 3, sol bâti et j., 86; ch., 85; ruiss., 6.
ns, produits, dans les 1ers crûs, par 1/5 cabernet (bouchet), 1/5 cabernet- gnon (bouchet-sauvignon), 1/5 malbec (noir de Pressac) et 2/5 merlot (1), dérés comme la plus haute expression des vins de côtes; généreux, ls, corsés, d'une belle couleur, ils acquièrent en vieillissant un bouquet culier et très-agréable. Ils gagnent constamment en bouteille, jusqu'à ns et peuvent s'y conserver quarante et cinquante ans.
les a appelés les Bourgogne de la Gironde, et leur réputation, très- nne, grandit tous les jours. Une médaille d'or collective a été dée aux 1ers crûs de Saint-Émilion à l'Exposition universelle de 1867.
; 1ers crûs obtiennent, en primeur, de 600 à 1,200 fr. et ont atteint, en :, jusqu'à 2,000 fr., pour des années très-bien réussies. Les 2es crûs nnent, en primeur, de 500 à 950 fr. et les 3es crûs, de 300 à 600 fr.
tail : *race bovine*, 317 vaches, 98 bœufs, 69 bouvillons, 45 veaux.
réales et foins ne suffisant pas à la consommation locale.
rres de taille tendres ou dures, alimentant la plupart des cons- ons de Libourne, et formant un revenu assez important pour cette une.
lustrie : fonderie de cloches importante et très-réputée. Plusieurs ques de macarons, dont la réputation est universelle.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers CRUS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
u-Bel-Air (2) (Bne de Mari- a)	25	*Crû Ausone* (Vve Lafargue)	10
		Chât.-Canon (3) (Cte de Bonneval)	25

ans l'ensemble des crûs de Saint-Emilion, l'encépagement présente 1/3 malbec, rlot, 1/3 cabernets.
e vignoble de Bel-Air comprend 15 hect. complantés des meilleurs cépages et placés meilleurs coteaux du pays. Il en résulte que son vin possède au suprême degré les qualités qui font la renommée des vins de Saint-Emilion. Son château très-ancien ssé à des rochers dans lesquels sont creusées de vastes et excellentes caves.
e célèbre crû Canon Saint-Emilion, dont nous donnons ci-après le dessin, est situé le celui du Château-Bel-Air, au S.-O. de l'ancienne cité de Saint-Emilion et derrière lle église de Saint-Martin. Ce crû, le seul de la commune qui puisse porter le nom de , appartenait à M. Ovyn-Tranchère, de qui le tient M. le comte de Bonneval. Le u propriétaire n'a rien négligé pour que les soins les plus complets et les mieux

1ers CRUS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Chât.-Troplong-Mondot (Vve Troplong)........................	30	*Château-Fonplégade* (1) (Paul Boisard).........................	18



CHATEAU-CANON
(1er CRU)
M. le comte de Bonneval, propriétaire.



CHATEAU-FONPLÉGADE
(1er CRU)
M. Paul Boisard, propriétaire.

entendus soient portés à la culture de la vigne et à la vinification; aussi les vins de Canon réunissent-ils toutes les qualités des vins de Saint-Emilion, portées au plus haut degré de perfection et jouissent-ils d'une grande faveur.

(1) Le Château-Fonplégade, récemment acquis par M. Paul Boisard appartenait lors de notre dernière publication à Mme de Galard née de Marignan. Ce château est entouré d'un

1ers CRU *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Beauséjour (¹) (Léopold Ducarpe fils).........	18	*Le Cadet* (²) (Piola)...............	30
Dr Calixte Duffau).....	18	*Clos-Fourtet* (³) (Leperche).......	30



CHATEAU-LE-CADET
(1er CRU)
M. Piola, propriétaire.

---

2 hect. admirablement situé et classé depuis fort longtemps au rang des meil-
s de Saint-Emilion. Ce vignoble négligé par ses anciens propriétaires ne pro-
nent qu'une moyenne de 18 tonn. mais nous ne doutons qu'entre les mains
ur aussi distingué que M. Paul Boisard, il ne reprenne bientôt son ancienne
l'atteigne une production moyenne de 25 tonn.
ine de Beauséjour appartenait à la famille de Carles depuis plus de deux
M. Ch. Troquart l'acquit en 1832, de M. de Carles-Figeac. Depuis 1848, il ap-
Ducarpe, qui n'a cessé d'apporter à la culture de ce vignoble, déjà très-célèbre
:tionnements modernes et des soins de tous les instants.
eauséjour comprend 18 hect admirablement situés, à côté du crû de Canon et
crûs. Seuls les cabernets pour 2/5, le merlot pour 2/5 et le malbec pour 1/5,
pagement de ce vignoble. La taille y est pratiquée d'après la methode Guyot un
uant à la charge, de manière à gagner en qualité ce qu'on perd en quantité. En
t réuni dans ce vignoble pour arriver à des produits parfaits qui jouissent d'une
ion et qui ont contribué au succès que les vins de Saint-Emilion ont obtenu à
niverselle de 1867. Ces vins ont obtenu une médaille de bronze à l'Exposition
en 1866, une médaille de vermeil à Niort en 1865, rappel de médaille d'or au
. M. Ducarpe a aussi obtenu une médaille de bronze dans la section de viti-
osition universelle de 1867.
Cadet est situé au nord de Saint-Emilion, dans une position élevée et sur un
calcaire de première qualité. Ce vignoble comprend environ 15 hect. com-
illeurs cépages, et cultivés avec un soin tout spécial; aussi ses vins sont-ils
s parmi les premiers crûs de Saint-Emilion. M. Piola, propriétaire de
rû, faisait partie du groupe de propriétaires dont les vins ont obtenu une
l'Exposition universelle de 1867. Il a introduit, avec le plus grand succès, la
vigne basse, à deux hastes, du Médoc, appropriée à la nature plus riche du
itrée et celle des cépages fins de Bourgogne, venant du vignoble de Romanée-
à donner à ces vins plus de finesse et de bouquet. M. Piola vient aussi de
culture à la main, le labourage qu'il avait le premier importé d'une façon
a commune de Saint-Emilion, il y a une dizaine d'années, sur son domaine
adjonctions et des plantations importantes, déjà réalisées, vont porter d'ici
de cette dernière propriété à 60 tonn. : de façon que M. Piola peut espérer
r très-rapproché réaliser en 1er et 2e crus de Saint-Emilion une récolte de

urtet, considéré à juste titre comme un des meilleurs crûs du Saint-Emilion-
ophe des crûs de Bel-Air et de Canon. Son centre d'exploitation est situé à

1ers CRUS (*suite*).

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Trois-Moulins (1) (Duplessis-Fourcaud)	35	*A Pavie* (3) (Fayard)	10
La Madeleine (2) (Chatonnet)	20	*Berliquet* (Péres)	10
Id. (Bon-Barat)	6	*Château-la-Serre* (veuve Marcon)	12
Id. (Domecq-Cazeaux)	4	*Chât.-Soutard* (d'Allard)	30
Id. (Chatonnet-Crépin)	3	*Château-Balestard-la-Tonnelle* (4) (Alph. du Courrech de Raquine)	18
A Pavie (Vve Adolphe Pigasse)	30		



CLOS-FOURTET
(1er CRU)
M. Leperche, propriétaire.

côté des remparts de Saint-Emilion et des ruines appelées ***Vieilles-Murailles***. Sa position, de vieilles traditions et le nom de ***Camp-Fourtet*** que portait autrefois ce vignoble, font croire qu'il servit de camp aux armées, à l'époque des guerres qui dévastèrent Saint-Emilion.

Le vignoble de Clos-Fourtet, établi sur une position très-élevée, offre un terrain de première qualité. Il comprend 18 hect. admirablement cultivés, complantés des meilleurs cépages, tels que le bouchet, le merlot et le noir de Pressac; aussi ses vins sont-ils des plus recherchés de Saint-Emilion, et ont-ils contribué à remporter la médaille d'or qui a été décernée aux propriétaires de Saint-Emilion à l'Exposition universelle de 1867.

(1) Le crû des Trois-Moulins est situé à droite de la route de Libourne à Saint-Emilion, un peu avant d'arriver aux Vieilles-Murailles. A côté du château, bâti sur un des points les plus élevés de la commune de Saint-Emilion, se trouve un mamelon, au milieu des vignes, d'où l'on découvre de toutes parts un vaste horizon présentant les points de vue les plus pittoresques et les plus variés qu'il soit possible de trouver dans la contrée.

Le vignoble comprend 15 hect., parfaitement cultivés et tous admirablement situés à côté des crûs renommés de Beauséjour, Clos-Fourtet, etc.

Ses vins, soignés avec tous les perfectionnements modernes, se recommandent par une belle couleur, du corps et de la chaleur, beaucoup de sève et de fruit, et par un moelleux très-agréable qui leur permet d'entrer promptement dans la consommation. Ils étaient au nombre des vins auxquels le jury international a décerné une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1867.

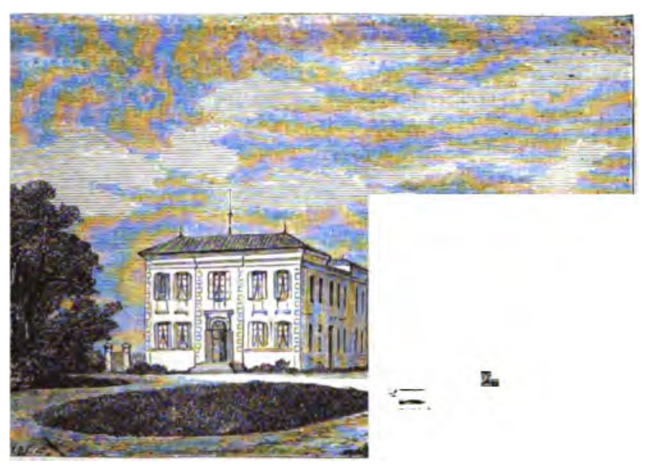
(2) M. Chatonnet, depuis longtemps propriétaire d'une grande partie de l'excellent crû de la Madeleine, y a joint, en janvier 1873, une portion du crû de Fonplégade qui était attenante à la Madeleine. La réunion de ces deux crûs, également distingués et renommés, forme aujourd'hui l'un des meilleurs et des plus importants 1ers crûs de Saint-Emilion.

(3) Le crû de Pavie-Fayard comprend 10 hect. Il est situé sur un des coteaux de Saint-Emilion, exposé au S., et entre le crû de la Sable et de Larcis. Son sol est argilo-calcaire et ses vins sont classés au rang des meilleurs 1ers crûs de Saint-Emilion.

(4) Le domaine de Balestard-la-Tonnelle comprend 11 hect. entièrement consacrés à la vigne, situés sur le sommet des coteaux de Saint-Emilion et sur un terrain argilo-calcaire complanté de cépages de premier choix. Aussi ses vins sont-ils classés au rang des 1ers crûs de Saint-Emilion.

1ers CRUS (*suite*).

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
/ (') (Philippe Alezais)...	8	*A la Carte* (Martineau)..........	5
(H. Greloud)...........	6	*La Sable* (Amédée Chaperon)....	8
Bourricaud et R. Chails).....................	10	*L'Arrosée* (Magne, ministre des Finances).....................	8



CHATEAU-TROIS-MOULINS
(1er CRU)
M. Duplessis-Fourcaud, propriétaire.



CHATEAU-BALESTARD-LA-TONNELLE
(1er CRU)
M. Alphonse du Courrech de Raquine, propriétaire.

naine de Daugay-Alezais comprend 7 hect. entièrement consacrés à la vigne, n coteau et un plateau très-élevés. Ce vignoble, classé dans les 1er crûs de Saint-. en voie d'amélioration. Il est appelé à atteindre une moyenne de 10 tonn.

1ers CRUS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Enclos Saint-Martin (1) (Dussaut)..	6	*Ch.-Saint-Julien* (3) (E. Lacombe).	20
A Larcis (2) (Bergey)............	12	*Sansonnet* (Hrs Montaudon)......	6
Id. (Ducasse)................	15	*A Villemorine* (Morange)........	7
Bellevue (Gaston Lacaze).........	12	Id. (Troquard)............	8
Aux Menuts (Mis de Grailly).....	5	Id. (Pierre-Jean)...........	4
Id. (Meynot)..............	5	*Franc-Mayne* (4) (Mme Vve Edmond Fourcaud).....................	25
Id. (Lordon-Morel).........	4	*A Faurie et Trotevieille* (Raby)...	18
Id. (divers petits propriétaires)......................	12	*A Trotevieille* (Alfred Dumugron).	6
A Pavie (Vve Chapus)...........	10	*La Gouspaude* (commt Lolliot)...	6



CRU DE LARCIS

(1er CRU)

M. Bergey, propriétaire.

(1) Les crûs de Pavie et Enclos-Saint-Martin comprennent 4 hect., situés sur deux des points les plus élevés de Saint-Emilion, dans des terrains argilo-calcaires, cultivés avec les plus grands soins. L'Enclos-Saint-Martin, situé entre les crûs de Beauséjour et de Canon, produit un vin classé dans les meilleurs 1ers crûs.

(2) Le crû de Larcis-Bergey comprend 7 hect. de vignes, situés sur des coteaux argilo-calcaires admirablement exposés, et complantés 2/3 en cabernet (bouchet), 1/3 en merlot et malbec (noir de Pressac). Il produit en moyenne 15 tonn. d'un vin très-recherché parmi les premiers vins de Saint-Emilion, à cause du moelleux, de la sève et du bouquet qui le distinguent.

(3) Le domaine de Saint-Julien comprend 8 hect. de vignes, complantés par tiers en cabernet, merlot et malbec, et situés sur un sol composé de terres fortes argilo-calcaires et de terres légères, toutes assises sur un fond pierreux que l'on trouve à 1 m. ou 1 m. 50 de la surface du sol. Ce vignoble, cultivé avec les plus grands soins, produit 20 tonn. d'un vin très-estimé et classé au rang des 1ers crûs de Saint-Emilion.

(4) La propriété de Franc-Mayne, contiguë à celle des Trois-Moulins, par le côté ouest, appartient à Mme veuve Edmond Fourcaud. Elle est située sur la chaîne de coteaux qui relie tous les grands crûs de Saint-Emilion, partie sur un plateau élevé, d'où l'on découvre un vaste horizon, partie sur les côtés ouest-sud-ouest de la côte connue sous le nom de *Côte de Franc*. Le sol de ce domaine est, comme celui de la plupart des meilleurs crûs, argilo-calcaire; cependant, dans la partie inférieure de la côte, il devient exclusivement argileux, et c'est à cette double nature de terrains que les vins de ce crû doivent de réunir à une grande richesse de sève une belle couleur, de la finesse et un moelleux très-caractérisé, qualités si

1ers CRUS (suite).

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Malineau (¹) (Pistouley).	12	*Aux Grandes-Murailles* (Malen)..	3



CHATEAU-SAINT-JULIEN
(1er CRU)
M. El. Lacombe, propriétaire.



DOMAINE DE MALINEAU
(1er CRU)
M. Pistouley, propriétaire.

les consommateurs. Le vignoble comprend 14 hectares complantés des meil-
s (notamment du bouchet). Ajoutons que les soins les plus assidus sont
a culture de ce vignoble, qui doit être classé parmi les meilleurs crûs de la

ine de Malineau est l'un des plus agréables du Saint-Émilionnais. Il est situé

1ers CRUS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.
Puygenestou-Naudes (Cte de Malet)	15
A Saint-Georges (Charoulet)......	8
A Pavie (Valentin Chapus)... ...	8
Id. (Dussaut)...............	5
A Cadet (Justin Bon)............	10
Chât.-la-Clusière (1) (Thibeaud)...	10
Au Cadet (Duperrieu)............	5
A Coutet (2) (Alphonse David)....	20
Fonroque (Baronne de Malet)....	25
A Labouygue (Laforest)..........	10
Balleau (3) (Coste-Costy)....... ..	20
A Niotte (4) (Rouja)..............	8



CHATEAU-LA-CLUSIÈRE

(1er CRU)

M. Thibeaud, propriétaire.

Les crùs ci-après ont un cachet particulier; ils tiennent des vins de Saint-Émilion et de ceux de Pomerol, et rappellent beaucoup le Médoc. Les crùs de Figeac et de Cheval-Blanc vendent comme les 1ers crùs de ces deux communes

---

au pic de Mondot, à 100 m. environ du Château-Troplong-Mondot et à 1,200 m. à l'E. de la ville de Saint-Emilion; on y jouit d'une vue magnifique sur la vallée de la Dordogne. Son vignoble, très-bien encépagé, produit un des meilleurs vins de Saint-Emilion, classé au rang des 1ers crùs.

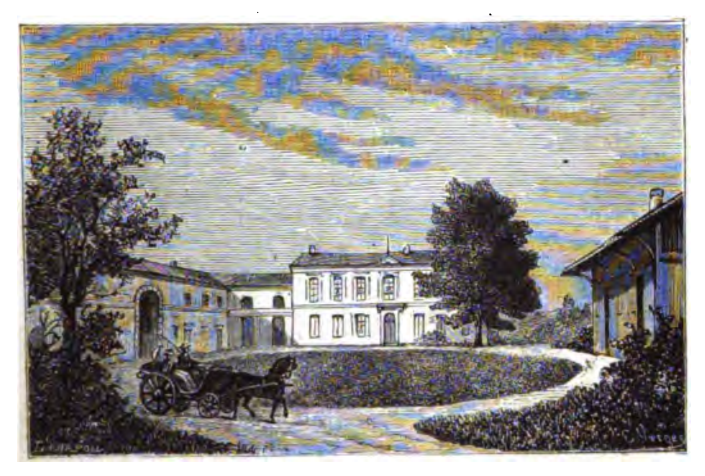
(1) Le crù de la Clusière offre un joli petit vignoble, situé sur les coteaux sud de Saint-Emilion, produisant un des vins les plus estimés de cette commune. Le château, de construction récente, est situé au pied des coteaux sur la ligne même du chemin de fer de Libourne à Bergerac. M. Thibeaud, son propriétaire, possède aussi, dans les sables de Saint-Emilion, un second crù, appelé *Gueyrot*, produisant de 30 à 40 tonn., et deux autres vignobles à Saint-Sulpice-de-Faleyrens et à Grézillac.

(2) Le domaine de Coutet est situé sur un des coteaux de Saint-Émilion, dans une heureuse position, dominant la vallée de la Dordogne, offrant des sites pittoresques et un terrain très-propice à la vigne.

Le vignoble comprend 9 hect. s'étendant partie sur le plateau et partie sur le versant sud-ouest du coteau. Il doit à cette belle situation de produire des vins moelleux et remarquables par la durée de leur bouquet. Sa production moyenne est de 20 à 25 tonn.

(3) Le domaine de Côte-Balleau comprend 20 hect. dont 10, consacrés à la vigne, sont en grande partie situés sur les coteaux argilo-calcaires commençant à l'O. la chaîne des coteaux de Saint-Emilion. Ce vignoble, en voie d'amélioration, est appelé à atteindre une production moyenne de 30 tonn. Le reste du domaine est en prairies.

(4) Le crù de la Niotte comprend 4 hect. 1/2, situés sur les coteaux de Saint-Émilion, à côté du crù de Balleau. Ce vignoble, complanté de cépages de choix, produit un vin très-coloré, plein de corps et acquérant en vieillissant beaucoup de finesse et d'agrément.



CRU-BALLEAU
(1er CRU)
M. Coste-Costy, propriétaire.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
.-*Figeac* (Fournier)..........	30	*A Figeac* (¹) (Vve Rebeyrolle)....	25

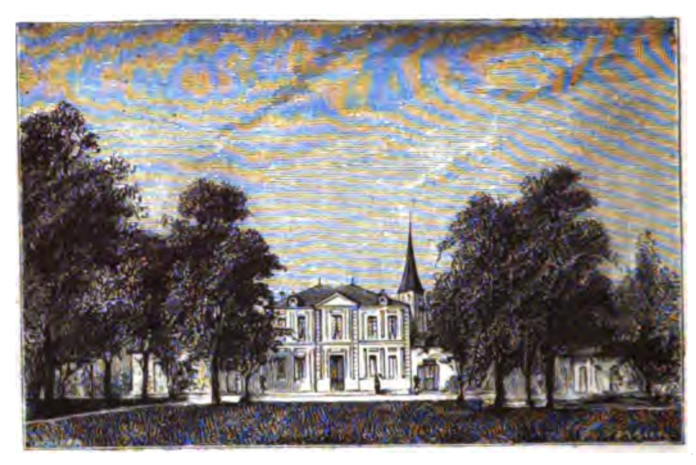


CRU-FIGEAC-REBEYROLLE
(1er CRU)
Mme veuve Rebeyrolle, propriétaire.

) Le domaine de Figeac, à Mme Vve Rebeyrolle, comprend 14 hect., dont 10, consacrés à la ıe, sont complantés de cépages de choix et cultivés avec les plus grands soins, aussi ses ; sont-ils des plus recherchés de la contrée par suite de leur délicieux bouquet, leur nde richesse de séve et d'un moelleux qui les rapprochent des vins de Pomerol. Figeac un premier crû qui ne peut que gagner entre les mains d'un viticulteur aussi soigneux ussi expérimenté que Mme Vve Rebeyrolle.



Château-Cheval-Blanc (¹) (Laussac-Fourcaud)........ 60



CHATEAU-CHEVAL-BLANC
(1er CRU)
M. Laussac-Fourcaud, propriétaire.

Les crûs ci-après tiennent le milieu entre les 1ers et les 2es crûs Saint-Émilion, et en obtiennent les prix moyens.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Dominique (H. Greloud)......	30	*Le Jura* (Serizier)...............	12
A Figeac (Longa)................	8	*A Ripeau* (³) (Victorin Pailhas)...	30
Château-Corbin et Jean-Faure (²) (Paul Chaperon)...............	25	*A Jeanfaure* (Penaud)...........	30
		A Montabert (Wacrenier)........	8

(¹) Le domaine de Cheval-Blanc est assis sur les deux communes de Saint-Émilion et de Pomerol. Il offre un ensemble très-curieux de sols et de sous-sols dont la nature change à chaque pas. Ici, ce sont des terres fortes sur fond d'argile; ailleurs, ce sont des terres légères sur fond argileux ou graveleux, ou bien des terres graveleuses sur fond d'alios (crasse de fer). Dans cette dernière nature de terrain, M. Laussac-Fourcaud a eu l'heureuse idée d'adopter la culture et la taille du Médoc.

Il résulte de cette diversité des terrains, d'un choix de cépages fins bien compris, et de soins aussi intelligents qu'assidus portés à la culture de la vigne et à la vinification, que les vins du Cheval-Blanc possèdent beaucoup de moelleux, du corps, de la délicatesse, un délicieux bouquet, mais surtout un cachet particulier qui les rapproche des vins de Médoc et qui fait qu'on les recherche tous les jours de plus en plus.

Depuis quinze ans que M. Laussac-Fourcaud possède ce domaine, il n'a cessé d'y apporter des améliorations considérables. De grands travaux de drainage ont mis toutes les vignes à l'abri de l'humidité. Plusieurs parties de la propriété contenant d'excellents terrains graveleux ont été dernièrement complantées en vignes, et le vignoble comprend aujourd'hui 40 hect. qui produiront de 80 a 100 tonn. lorsque les jeunes vignes seront en production.

(²) Le Château-Corbin est situé à côté du célèbre cru de Cheval-Blanc, et dans cette contrée intermédiaire entre Pomerol et Saint-Emilion dont nous venons de parler.

Si ses vins n'ont pas au même degré toutes les qualités de ceux du Cheval-Blanc et du Château-Figeac, ils ont du moins le même cachet médocain, et sont très-recherchés de toutes les personnes qui aiment les vins fins, moelleux, délicats, bouquetés et promptement buvables.

Les deux vignobles de Corbin et Jean Faure, réunis, contiennent environ 15 hect. complantés des meilleurs cépages et très-bien cultivés.

(³) Le domaine de Ripeau comprend 22 hect. dont 15 sont consacrés à la vigne, 2 aux bois et 5 aux prés, terres et jardins. Le vignoble, situé sur un terrain argilo-graveleux ou argilo-sablonneux, sur un des points les plus élevés de la plaine, produit des vins classés parmi les premiers 2es crûs de Saint-Emilion qui se distinguent par leur bouquet. Ils sont produits par 2/3 cabernets, 1/3 merlot, malbec et pinot de Bourgogne.

2es CRUS SAINT-ÉMILION

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
ie (Lavau)	12	*Gueyrot* (Thibeaud)	30
ne (Puchaud)	35	*Pain-de-Fleur* (P. Chaperon neveu)	10
(Bourricaud)	20	*A Camus* (Mme Girard)	12
(') (Piola)	40	Id. (Pistouley)	10
Remparts (crû Petit-Bois)		*A Pourret* (Jeansonnet fils)	10
; Lavau aîné)	7	Id. (Barde)	5
Bois (Lavau jeune)	7	Id. (Derrey)	5
(Vve Pigasse aîné)	3	*A Colombier* (Vve Alfred de Cazes)	8
(Dupuy)	5	*A Mazerat* (Nouvel)	8
ıre (H. Greloud)	12	Id. (Gurchy)	6
(Jean Chatonnet fils)	20	Id. (de Laguerenne)	5
de (Saint-Genis)	6	*A Chante-Alouette* (Pinaud)	10
yraud (¹) (Beylot)	35	*A Bragard* (Lacombe)	15
at (Souffrain) (de Limoges)	10	*A Jean-Voisin* (²) (J. Lataste)	25
(Vve Navaille)	15	*A Cravignac* (Vve Paravey)	10
(Thil)	6	*A Vachon* (Corbière)	8
Telière (Boitard)	15	*A Patarabet* (Rouja)	9
(comte de Malet)	15	*Crû Cantenac* (E. Despujols)	12
nmerie (Paillet aîné)	20	*Crû Cormeil* (J.-M. Lemonnier)	10
(Des Cordes)	10	*Crû Jauguéblanc* (Laforest)	8

uarantaine de petits propriétaires faisant de 2 à 5 tonn. vendent géné- ; comme 3es crûs.



CHATEAU-PEYRAUD
(2e CRU)
M. Beylot, propriétaire.

---

e nous l'avons indiqué précédemment, le crû de Pourret, en voie d'agrandisse- rdera pas à produire une moyenne de 60 tonn.

âteau-Peyraud, situé au N.-E. du bourg de Saint-Émilion, à peu près à égale clocher de Saint-Christophe-des-Bardes et de celui de Saint-Emilion, commande e très-bien tenu, produisant 35 à 40 tonn. d'un vin classé parmi les bons ıs de Saint-Emilion.

naine de Jean Voisin comprend 10 hect. de vignes et 3 hect. de prés. Ce vignoble, ;randissement, atteindra avant longtemps une production moyenne de 30 à 35 tonn.

Curé : Célérié, archiprêtre.
Maire : Barthe.
Adjoints : Léo de Mallet, Louis Lavau.
Secrétaire : Valentin Chapus.
Instituteurs : frères des Écoles chrétiennes (100 élèves).
Institutrices : Mlle Maly Saboureau (60 élèv.), sœurs de la Présentation (60 élèves).
Notaire : Dumesnil.
Régie des contributions indirectes : Drouhaut.
Percepteur : Uccre.
Postes (directeur des) : Garsault.
Médecins : Barthe, Dr Duffau, Dr Gachassin-Lafite.
Sages-femmes : Mme Delfau, Mme Warchaski.
Société de secours mutuels : prés. d'Allard (150 memb.).
Comice viticole et agricole de Saint-Émilion : comprenant les trois cantons de Libourne, Lussac et Castillon. Président, J. Ducarpe (100 memb.). Ce comice, de création récente, est apppelé à réunir tous les propriétaires de ces trois cantons et à être l'un des plus importants du département.
Armurier : Claudel.
Aubergistes : Dufau, Dumugron, Fournier, Gaussens, Torcigliany.
Bouchers : Troquart, Mme Vauthier, Vve Xans.
Boulangers : Brousse, Beaupertuis, Fauchey, Guiraud, Rideaux.
Cafetiers : Laveaud (café Terpsichore), Hourmilougué (café du Commerce), Mme Charlandi (café de la Station), Lacoste (café du Tir), N. (café de la Gare), Seize (café de Plaisance).
Chapeliers : Terrasson, Mme Firmin Petit.
Denrées coloniales : Boireau, Brussier, Cassat, Champagne, Vve Chapus, Chatonnet, Garritey, Guiraud, Lacoste, Sirey.
Draps et nouveautés : Chollet père, Chollet fils aîné, Chollet fils jeune, Morel, Nouvel.
Ferblantier : Savary.
Fondeurs en métaux (spécialité de cloches) : Vauthier père et fils.
Forgerons-serruriers : Barreaud, Desfaussez, Drouhaut, Pénary, Valtat.
Hôtel : Dussaut.
Lingerie bonneterie : Chazeau.
Macarons (fabricants de) : Garsault, Vve Goudichaud successeur Mme Grandet.
Maréchaux-ferrants : Gabillard, Guiraud.
Meuniers : Lacoste aîné, au moul. du Palat; Beylard, au moul. Biès; Lacoste jeune, au moul. Biguet; Beylard, au moul. de la Sergole.
Parapluies : Serres.
Pâtissier : Cirac.
Peintre-vitrier : Grandet.
Pharmacien : Soulan.
Pierres (marchands de) : Martial Mallenon, Cassat, Gros.
Sabotiers en gros : Callandreau, Berc.
Sellier-bourrelier : Warchaski.
Tailleurs (marchands) : Despagne, Chollet, Chazeau.
Vins (commissionnaire en) : Dussaut.
Vins (négociants et commissionnaires en) : Domecq-Cazeaux, Lavau jeune.
Vins (négociants en) : Decesse, Louis Lavau, Charoulet.
Voiturier : Lauley.
Marchés : tous les dimanches et les jeudis.
Foires : 2 février, 28 mai, 22 juillet, 4 septembre; celle du 22 juillet est seule importante.
Fête locale : 22 juillet ou le dimanche suivant.

SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS. — 1,141 h. — 2,001 hect. — 11 m. d'alt. — 6 k. au S.-E. de Libourne; 3 k. au S.-S.-O. de Saint-Émilion. — **B.** : à l'O. et au N., par Saint-Émilion; au N.-E., par Vignonet; à l'E. et au S., par la Dordogne. — **Arr.** par la Dordogne et plusieurs petits esteys dont le plus important est le Gréan. — **Rte Dle** de Bazas à Libourne. — **Ch. d'int. c.** de Libourne à Branne. — **B. de P.** : Saint-Émilion. — **B. T.** : Saint-Émilion. — **Vill. pr.** : le bourg, Bigaroux, Mondon, les Morins, Pierrefitte.

Sol gén. plat : vers le N., terrain sableux ou sablo-graveleux sur **sous-sol** sablo-graveleux ferrugineux; vers le S., sol sablo-argileux, alluvial, très-fertile.

Division du sol : ter. lab., 805 hect.; vig. en joual., 200; vig. en plein, 250; prés, 550; sauss. et aubarèdes, 5; oseraies, 2; sol bâti et j., 35; ch., 55; ruiss., 99.

Vins connus dans le commerce sous le nom de sables Saint-Émilion; ils sont fins, coulants, assez bouquetés, vite buvables; prix de primeur, 450 à 850 fr. dans les crûs bourgeois; 300 à 550 fr. dans les autres.

Vins de palus très-ordinaires; prix de prim., 250 à 350 fr. — **Foins** excédant des 2/3 la consommation locale. — **Céréales** et **pommes de terre** excédant d'un grand tiers la consommation. — **Poissons** : saumons, aloses, lamproies, gates, mules; la pêche occupe environ 100 personnes

·nt toute l'année et plus de 150 durant la saison. On compte 5 escaves grands filets et environ 30 bateaux de pêche.

Bétail : *race bovine*, 366 vaches, 126 bœufs, 150 bouvillons, 44 veaux ıdus de trois à quatre mois; le nombre des veaux est ordinairement plus ısidérable que celui trouvé lors du dernier recensement. On vend aussi ıs cette commune environ 2,000 poulets par an et quelques cochons gras.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
teau-Monbousquet (¹) (comte de 'assal-Montviel)	90	*Crû Destieux* (²) (Duplessis-Fourcaud)	10
teau-Lescours (²) (comte G. de oquette-Buisson)	90	*A Pierrefitte* (crû Saint-Martial) (⁴) (Armand Cruchon)	8
Castelot (Romain Chaperon)	12		



CHATEAU-MONBOUSQUET
(CRU BOURGEOIS)
M. le comte de Vassal-Montviel, propriétaire.

A 500 mètres des coteaux sud de Saint-Émilion se trouve situé le Château-Monbous-. En 1858, époque à laquelle M. le comte de Vassal-Montviel s'en rendit propriétaire, gnoble était peu considérable. Aujourd'hui, 32 hect. de vignes, plantés des meilleurs ges du Médoc, cultivés avec tous les soins les mieux entendus, font du vignoble de bousquet l'un des plus considerables du pays de Saint-Emilion, produisant un vin ırquable par sa délicatesse, sa finesse et son bouquet.

Le Château de Lescours, appartint pendant plus de quatre siècles, et jusqu'à la fin du e dernier, aux marquis de Canolle; au temps de la première Révolution, il fut vendu itoyen Villemot, puis il passa dans les mains de M. de Lur-Saluces, et appartient aujouri à M. le comte G. de Roquette-Buisson.

noble logis, maintenant dégradé par le temps, reçut d'illustres visiteurs, parmi lesquels omme les deux Talbot, Henri de Béarn, la reine Marguerite de Valois, le duc d'Alençon, de Charles IX, les ducs de Mayenne, d'Epernon, etc.

vignoble qui l'entoure à une étendue de 70 hect., et produit un vin plein de finesse, ·ément et de bouquet. Aussi est-il très recherché par le commerce. Par suite de nou-s plantations, sa moyenne de production, qui atteint aujourd'hui 90 tonn., ne tardera ı atteindre 120 tonn.

Le domaine de Destieux a une étendue de 20 hect. Son vignoble, en voie de création, itué dans les graves de Saint-Sulpice à côté de l'excellent vignoble du Château-Monquet. Il est exclusivement complanté en cabernets et aura d'ici peu de temps une lue de 8 hect.

Le crû Saint-Martial, situé à 2 k. au S.-O. de la ville de Saint-Emilion, à côté du *menhir*

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au bourg (Sintey)	20	*Au Grand-Bigaroux* (Simard)	6
Crû Bertinat (Meyney)	10	Id. (Thibeaud)	5
Au Mondon (Bouquey)	8	*A Perey* (Lacombe)	8
Au Petit-Bigaroux (J. Brisson)	8	*A Jupille* (Jadeau)	6
Id. (Pierre Cassat)	5	*A Pierrefitte* (Chauvin)	5
Au Grand-Bigaroux (Navaille)	8	Id. (Chatelier)	6
Id. (Dupuch)	6	*A Courreau* (Charriol)	6

Une dizaine de petits propriétaires font de 2 à 5 tonn.

VINS DE PALUS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au Port de Branne (Thibeaud)	40	*Au Port de Moulon* (Pistouley)	8

Une douzaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES VENDANT DES FOINS

	Quintaux		Quintaux
Marquis de Rochefort	5000	Dusserey	1000
Comte G. de Roquette-Buisson	2000	Bertrand Despagne	300

Une vingtaine de petits propriétaires exportent de 300 à 1,000 quintaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES AYANT DES BLÉS A VENDRE

	Hectol. blé.		Hectol. blé.
A la Grange-Lescure (Mme Marcon)	150	*A Courreau* (Chariol)	125
A Cayot (Bulle)	300	*A Perey*, Grange de Lescure (Gaillard)	150
A Plaisace (Pistouley)	100	*A Maison-Neuve* (Bertrand Despagne)	100
A Destieuy (Duplessis Fourcaud)	100	*A Trapeau* (François Despagne)	150
A domaine du Port de Brannes (Meynot)	150		

Un grand nombre de petits propriétaires ont de 20 à 50 hectol. à vendre.

Curé : Delarue.
Maire : Pierre Chatelier.
Adjoint : Meyney.
Secrétaire-instituteur : de Barbot (40 élèves).
Institutrices : sœurs de la Visitation (45 élèv.).
Contributions indir. (buraliste des) : Meyney.
Vétérinaire : Barbotin.
Agent d'affaires, géomètre : Sintey.
Agent d'assurances : Meyney (la *Paternelle*).
Aubergistes : Mme P. Lubat, Navaille.
Barriques (fabricants de) : Labat, Chatelier.
Boucher : Labat.
Boulangers : Dupuch, Souldadié.
Cafetiers : P. Gorry, Goudichaud, Mèze, Transon.
Denrées coloniales : Chevillard, Dupuch, Meyney, Mme Sintey.
Draps et nouveautés : Morel.
Moulin à eau : Lacoste au moul. de Pierrefitte.
Vins (négociant en) : Mèze.
Foire importante : pour le bétail, le 28 août.
Fête locale : le dimanche après la foire.

VAYRES. — 1,808 h. — 1,447 hect. — 3 m. d'alt. près la rivière; **30 m.** d'alt. à Montifau, près la Rte Nle. — **24 k.** à l'E. de Bx; 8 k. à l'O.-S.-O. de Libourne. — **B.** : au N., par Izon; à l'E., par la Dordogne; au S., par Arveyres et Saint-Germain; à l'O., par Saint-Sulpice et Beychac et Cailleau. — **Arr.** par la Dordogne et par son affluent le Gestas. — **Ch. de fer** (P.-O.), st. à 500 m. du bourg. — **Rte Nle** de Bx à Lyon. — **Rte Dle** de Libourne à Ambarès. — **B. de P.** — **B. T.** à la gare. — **Bourg** assez

---

qui a donné son nom au village de Pierrefite, comprend 5 hect. qui produisent un des meilleurs vins de la contrée appelés *Sables Saint-Emilion*. Ces vins sont délicats, tendres et vite buvables, avantage très-grand pour le commerce.

ıportant sur les bords de la Dordogne. — **Vill. pr.** : Saint-Pardon où se ›uvent réunis 800 habitants, Embeyrès, Pichon, Nioton, le Pont. — **Deux ›rts** sur la Dordogne à Saint-Pardon et au bourg; leur mouvement mmercial a été, en 1871, de 956 tonn. aux entrées, et 435 aux sorties pour int-Pardon, et de 879 tonn. aux entrées et 419 tonn. aux sorties pour le rt de Vayres.

Sol varié : à l'O., terrains sableux ou sablo-graveleux; au S., terres uces sablo-argileuses; à l'E. et au N., terres fortes argileuses ou argilo-caires. — **Sous-sol** gén. graveleux ou sablo-argileux.

Division du sol : ter. lab., 516 hect.; vig., 500; prés, 120; chênes, 50; ıssaies et aub., 90; pins, 4; sol bâti et j., 50; ch., 40; ruiss. et riv., 77.

Vins rouges de graves, excellents vins d'ordinaire, pleins de délicase et vite buvables; prix de primeur, de 300 à 450 fr.

Vins rouges de palus ou de terres fortes, abondants mais communs, ınt parfois un petit goût de terroir qui a longtemps nui à la réputation l'ensemble des vins de la commune, qui peuvent être classés parmi des ıs de l'Entre-deux-Mers; prix de primeur, 250 à 400 fr.

Ces vins rouges sont gén. produits par 1/2 malbec (noir de pressac), merlot et cabernet (bouchet), 1/4 mancin et autres cépages.

Vins blancs, produits en grande partie par l'enrageat, très-alcooliques, ez liquoreux, sans saveur prononcée, se prêtant parfaitement aux cou-ges, mais le plus souvent consommés en nature par suite de leur finesse, leur douceur et de leur prix relativement élevé; prix de primeur, de 120 00 fr. le tonn., logé, atteignant en vieux, jusqu'à 300 fr.

Bétail : *race bovine*, 102 vaches, 10 bœufs, 28 bouvillons, 20 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
t.-Belair (Magondeau)....	25	»
Joncarret (de Bragelongue)	30	»
llotte (de Bony)..	20	»
oulouse (Mme Ayguesparsse)	45	25
Thil (Bne de Mauvezin)...	20	»
ussade (Ch. Beylot)......	40	»
'autrec (Mme Lafite)......	30	5
ir-Lacour (Brétenet)....	100	»
Montifau (B. Gachassin-Lafite)..............	40	25
d. (Mme Merlet).......	40	40
d. (Itey)..............	20	12
ichon (A. Gentillot)......	40	12
ideau (de Bony).........	15	20
ntelaoudette (J. Raymond)	20	20
mparian (1) (G. Lafite)..	40	30
illat (Teycheney).......	15	15
ourg (Bonin) (crû des Rocs)	40	»
d. (Poupeyron)........	25	»
d. (Bernatet)..........	30	»
Au bourg (Dutasta)..........	30	»
Id. (Louradou).........	20	»
A Lamanet (Bédart).........	30	35
A Cenon (Arnaud Formont)..	8	50
A Lesparre (2) (Mme Moustey)	25	15
A Ferrière (Formont)........	10	50
Id. (de la Crompe de la Boissière)................	10	40
A Buscayron (Bernard)......	15	30
Château-la-Croix-de-Barre (Bousson)................	25	»
A Saint-Pardon (Lafon jeune)	50	25
Id. (Gachet)...........	25	»
Id. (J. Passerat) crû Bel-Air..............	20	»
Id. (Vinatier)..........	20	»
Id. (Despagne frères) crû le Casse..........	15	»
Id. (Petiton Lacayre)...	15	»
Id. (Brandeau cadet)...	10	»

Le crû de Camparian, en voie d'agrandissement et d'amélioration, est appelé à atteindre ›roduction moyenne de 60 tonn. de vin rouge et de 40 tonn. de vin blanc.

Nous avons déjà parlé de ce crû dans Beychac et Cailleau (canton de Carbon-Blanc), la ıre partie de ses vignes blanches étant dans cette commune.

	Tonneaux vin r.	vin b.
A Saint-Pardon (Z. Dutasta).	10	6
Id. (Théodore Taleyrand)	12	»
A Embeyrès (Lacayre aîné)..	30	»
Id. (Durand-Lacayre),..	25	»
A Baloche (fam. Péprax).....	15	»
A Montifau (Jaubert)........	10	5
A la Cabane (Labayle).......	12	»
Crû Paganel (1) (de Mony)....	»	3

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Fauché.
Maire : G. Labadie. — *Adjoint* : Poupeyron.
Secrét.-instit. communal : Varrouil (35 élèv.).
Instituteurs communaux : frères des écoles chrétiennes (180 élèves).
Institutrices : Mlle Sautéjeau (80 élèves), Mlle Chapus, à Saint-Pardon (30 élèves).
Percepteur : Jauge.
Agent d'affaires : Zéphirin Dutasta.
Aubergistes : Dalabit, Monereau, Favereau (hôt. de France).
Barriques (fabricants de) : Dupin fils, Durand, Dutasta, du port; Dutasta, au bourg; Gachet fils, Lacayre, Claude Monereau, Joseph Monereau, J. Petit, Vinatier.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Antoine, Lafon, Lognon, Teycheney.
Bois (marchands de) : Eug. Dutasta.
Bouchers : Cosson jeune, Machefer, du bourg; Machefer, de Saint-Pardon.
Boulangers : Cosson aîné, Povit fils, Taleyrand.
Briques, tuiles et chaux (fabricants de) : Itey: Monimeau.
Cafetiers-restaurateurs : Dalabit, Brandeau, Favereau, Machefer.
Charpentiers : Edme Arlot, Sarrazin, Perrin aîné, Perrin jeune.
Charron : Bergey aîné.
Coiffeurs-parfumeurs : Carpentey, Dalabit.
Commissionnaires : H. Peyver, Mme Cornette.
Cordonniers : au bourg, Huet; au port, Huet, Martel, Talissan.
Courtiers en vins : Passera, Péprax, Lacaze.
Denrées coloniales : Dutasta, Gachet, Gimaud, Larose, Povit, Taulis.
Draps et nouveautés : Carpentey, Dupuy, Loignon.
Forgerons-serruriers : Faux, au port; Faux, à Saint-Pardon, Lafaye, Rollot.
Maréchal-ferrant : Arnaud.
Menuisier : Dutasta.
Mercerie et indiennes : Brandeau, Carpentey, Machefer.
Patissier : Povit.
Peintre : Pujol.
Sabotiers : Sirey, Taulis.
Sellier-bourrelier : Deltour.
Vins (négociant en) : Weiss.
Foires : 13 juillet et 24 juin.
Fêtes locales : 15 août à Vayres; 13 juillet à Saint-Pardon.

CANTON DE BRANNE

10,551 h. — 13,480 hect. — Divisé en 19 communes : Branne, Baron, Cabara, Camiac, Daignac, Dardenac, Espiet, Génissac, Grézillac, Guillac, Jugazan, Lugaignac, Moulon, Naujan, Nérigean, Saint-Aubin, Saint-Germain, Saint-Quentin, Tizac. — **B.** : au N., par le canton de Libourne et la Dordogne; à l'E., par la Dordogne et le canton de Pujols; au S., par les cantons de Créon et de Targon; à l'O., par celui de Libourne. — **Arr.** par la Dordogne et ses affluents : la Souloire, qui limite Nérigean à l'O. et aboutit à la Dordogne au port d'Arveyres; le petit ruiss. la Lissandre, qui passe à Branne; le Fontada qui passe à Lugaignac; l'Engranne, qui sépare Saint-Aubin de Saint-Jean-de-Blaignac; le Biscaëtan, qui aboutit à la Dordogne à Moulon, après avoir reçu plusieurs petits ruiss., dont les principaux sont : le ruiss. de Daignac et le Peyfroment; ce dernier sépare Camiac d'Espiet

Sol gén. très-fertile : au N., plaine basse alluviale, très-riche, formée par la Dordogne, et d'une largeur moyenne de 3 à 4 k.; au S., plateau ondulé, élevé, sablo-argileux, argilo-calcaire ou graveleux, coupé par de petits vallons argileux. — **Sous-sol** alluvial au N.; pierreux, sableux, graveleux, et argileux au S.

Revenus pr. très-variés :

1° **Vins rouges**, divisés en vins de côtes et en vins de palus; ces

(1) Le crû de Paganel produit des vins blancs exceptionnels pleins de douceur et de finesse.

niers, les plus considérables, se distinguent par une belle couleur, et se dent, en primeur, de 200 à 300 fr. Les vins de côtes prennent tous les rs plus d'importance, et tendent à remplacer les vins blancs; ils forıt de très-bons ordinaires, et se vendent, en primeur, de 250 à 400 fr., ın les années et selon les crûs. Les meilleurs se récoltent du côté de ıissac et de Moulon; ils sont gén. produits par 2/3 malbec (noir de ssac), 1/3 merlot, mancin et autres cépages. Dans les palus, le malbec en plus grande proportion.

Vins blancs, produits par 9/10 enrageat, gén. employés aux coues, ou bus en nature, dans les meilleurs crûs; ils se vendent, en priır, de 150 à 200 fr. le tonn., logés. Quelques-uns, récoltés sur des coteaux ı exposés et avec quelques cépages fins, obtiennent jusqu'à 250 fr. Ces ıiers peuvent être classés, au point de vue de la qualité, à la suite des blancs du canton de Cadillac.

Céréales, excédant la consommation locale. On cultive le froment et aïs; on ne sème que le seigle nécessaire pour avoir la paille qui sert à cher les gerbes de froment.

Pommes de terre et légumes secs, suffisant largement à la ommation locale, l'excédant même dans quelques communes.

Foins, suffisant largement à la consommation locale. Les communes Ioulon et de Génissac en envoient à Libourne et à Bordeaux.

Bois de chênes, exploités pour faissonnats et fagots, par des coupes s tous les douze ou quatorze ans. Les fagots sont consommés dans la rée; les faissonnats sont vendus, sur place, de 70 à 80 fr. le cent, et diés sur Libourne ou sur Bordeaux.

Bois de pins insignifiants. Les landes et terres en friche, encore z étendues dans le S. du canton, il y a une trentaine d'années, sont urd'hui presque toutes cultivées.

Bois d'acacias et de châtaigniers, ne suffisant pas, à beauprès, à l'échalassement des vignobles du canton.

Oseraies et saussaies, sur les bords de la Dordogne, occupant à e 35 hect., sur lesquels les oseraies ont la moindre part.

Fruits formant un revenu peu important, mais susceptible de prenın grand développement.

Bétail : *race bovine :* 6 taureaux, 549 bœufs, 977 vaches, 26 bouvillons, reaux. On s'occupe trop peu de l'élevage de la race bovine, qui donnerait ès-beaux résultats dans les terrains riches des bords de la Dordogne. reaux sont vendus à l'âge de deux mois et demi environ.

ce chevaline : 7 chevaux entiers, 408 chevaux hongres, 297 juments, ulains, presque tous élevés dans les palus de Moulon et de Génissac.

ce mulassière : 13 adultes.

ce asine : 100 ânes, 131 ânesses.

ce porcine : 1,108 porcs, 120 truies. Cette race est engraissée pour les ns du pays seulement; on importe des cochons de lait de la Sain-.

ce ovine : 70 béliers, 180 moutons, 695 brebis, 131 agneaux.

ce caprine ; 4 boucs, 43 chèvres, 21 chevreaux.

Race galline et autres volailles : 22,022 poulets, 3,925 canards, 1,679 pigeons, 430 oies, 203 dindes. L'ensemble excède un peu la consommation locale.

12° **Apiculture** : 241 ruches en activité.

13° **Poissons** : la pêche occupe, dans les communes riveraines, un assez grand nombre de marins, qui fournissent au canton et aux environs et expédient des saumons, aloses, mulles et gâtes.

14° **Pierres de taille tendres et moellons** formant, dans quelques communes, un excellent revenu qui augmente tous les jours et prendra encore plus d'importance avec le chemin de fer de Libourne à la Sauve et à Bordeaux.

Mode d'exploitation. — Le sol, très-divisé dans ce canton, est gén. cultivé par ses détenteurs. Dans les grands domaines, les vignobles rouges sont le plus souvent cultivés par des domestiques qui reçoivent de 800 à 1,000 fr. par famille, homme et femme. Les métayers et les prixfaiteurs sont de moins en moins nombreux. Le prixfaiteur reçoit ordinairement 40 fr. par journal de 32 ares, il est chargé de faire les labours à bras et tous les travaux qu'entraîne le vignoble. Dans les vignobles labourés à la charrue, le prixfaiteur reçoit un peu moins, surtout lorsqu'il ne conduit pas la charrue. Dans les parties du canton où les vignes blanches dominent et où les céréales forment un revenu important, le métayer partage avec le propriétaire les céréales et les autres produits des terres labourables, il reçoit aussi moitié des vins récoltés dans 1 ou 2 hect. de vignes désignés d'avance. Le reste du vignoble blanc est cultivé pour le compte du propriétaire qui paye de 30 à 35 fr. par journal, dans les terres où les rangs de vignes sont plantés à 8 ou 10 m. de distance et pour les travaux annuels.

Industrie : fabrication des barriques à Branne, à Cabara et à Grézillac; du tartre et de la cendre gravelée à Branne; scierie mécanique à Branne.

Commerce : vins et pierres formant à Branne le sujet d'importantes transactions. On trouve aussi au port de Génissac un dépôt important de pierres.

Les mœurs et coutumes des habitants n'ont rien de particulier; la plupart sont petits propriétaires et fort à l'aise, économes et vaillants, ils placent toutes leurs économies sur le sol qui par suite acquiert, en se morcelant, une grande valeur. Ainsi, dans les palus, les pièces de terre bien situées, sont achetées au prix de 10,000 fr. à 12,000 fr. l'hect. Dans les côtes, les terrains moins riches se vendent jusqu'à 5,000 et 6,000 fr. l'hect.

BRANNE. — 708 h. — 238 hect. — 79 m. d'alt. — 10 k. 1/2 au S.-S.-E. de Libourne; 35 k. à l'E. de Bx. — **B.** : au N., par la Dordogne; à l'E., par Cabara; au S., par Lugaignac; à l'O., par Grézillac. — **Arr.** par la Dordogne et son affluent le ruiss. de Lissandre. — **Rte Nle** de Bx à Bergerac. — **Ch. de gr. com.** d'Arveyres à Branne; de Branne à Gensac; de Branne à Bellebat; de Branne à Cadillac; de Branne à Langoiran. — **Ch. d'int. c.** de Branne à Soulignac; de Branne à Libourne. — **Service de voitures** correspondant avec le ch. de fer, aux st. d'Arveyres et de Libourne; 4 départs par jour, de Branne. — **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg**

ortant, commerçant et très-bien bâti, sur la Dordogne. — **Port** mode, d'où l'on expédie des quantités considérables de pierres, et 15 à 00 tonn. de vin par an. — **Pont** suspendu, à deux travées, ayant m. de long.

ol accidenté, gén. argileux, partout très-fertile. — **Sous-sol** pierreux.

ivision du sol : vig. bl., 120 hect.; ter. lab., 70; prés, 11; chênes, 2; bâti et j., 10; ch., 11; ruiss., 14.

ins rouges ordinaires, peu importants, produits par 1/2 malbec, merlot, 1/4 cépages divers; prix de primeur, 200 à 300 fr.

ins blancs, produits par 9/10 enrageat et 1/10 cépages fins, très-erchés pour les coupages, possédant de 10° à 12° d'alcool. Dans les lleurs crûs, ces vins ont un peu de douceur et servent à la fabrication vins de Champagne; ils obtiennent une faveur de 10 fr. à 20 fr. par . sur les vins ordinaires qui se vendent en primeur, selon les années, 70 à 200 fr. le tonn., logés.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
ntremblant (J.-H. Aymen)	»	20	*Route de la Duchesse* (J. Teynac)	»	30
layne (Eug. Mestre)......	10	80	*A la Tannerie* (J.-H. Aymen).	4	15
rseval (Chicou-Lamy)....	»	50	*A Guspit* (Guignan)...........	»	15
ourg (Vve Ellie).........	»	30	*A Garron* (Castera)...........	»	10
l. (Ellie Raymond).....	»	25	Id. (Cheyssac)...........	»	10
l. (Lacroix cadet)......	»	25	*A Lagut* (Auroux)............	»	15
l. (Mlle Dubois)........	»	25			

ie vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

: Amanieu.
: J.-H. Aymen.—*Adjoint:* Pierre Clidat.
uteurs : frères Maristes (60 élèves).
utrices: sœurs de Marie-Thérèse (40 él.), Géraud (40 élèves).
le paix : Rambaud.
uppléant : W. Ichon.
er : Saintonge fils.
re : Esquissaud.
ier : Emile Ducasse.
nteur : Perroteau.
ur de l'enregistrement : de Raflin.
ibutions indirectes : (receveurs des) : oreuil, Lafontaine.
ibutions indir. (buraliste des) : Serres.
ins : Drs Lodoïs Célérier, V. Demptos.
femme : Mme Robert née Fellonneau.
d'affaires, géomètre : Ricaud.
tiers : Goynaud, Coutreau, Monfrangé.
gues (fabricants de) : Ld Tranchard, at, Teynac frères, Ichon, Coutreau, erger, Ardurat, Monfrangé.
es (entrepreneurs de) : Petit aîné, Mon-
marchands de) : Fabien, Clidat.
ers : Moncla, Fayard, Raymond La-x.
ngers : Mondeil, Dégelos, Flajoulet.
eurs : Récapet frères.
: Renateau (café de l'Europe), Récapet es (café de la Brasserie).
lier : Julliant.
e gravelle : Henri Dupuy.
ntiers : Burgueyran, Lafargue, Faux.
on : Heurtin.
r : Vve Beaupertuis.

Cordonniers : Queyssanne, Xavier Béduchaud, Jouannis.
Denrées coloniales, mercerie, etc. : Bernard Lacroix, Fayard, Audubert, Maumey.
Draps et nouveautés : Coiffard, Lassus, Lagrave, Gabriel Bernard, Renateau.
Fers (marchand de) : Labatut aîné.
Ferblantiers : Maumey, Robert.
Grains (marchands de) : Dégelos, Pasquier.
Hôtels : Maumey, Devore (hôtel de France), Lacroix (hôtel du Midi), Fayard (hôtel du Lion d'or).
Maréchaux-ferrants : Lescure, Ellies, Lacroix.
Menuisiers : Duvert, Freland.
Parapluies (fabricant de) : Serre.
Peintres-vitriers : Latreille, Trahon fils.
Pharmacien : Dupuy.
Pierres (négociant en) : Moustey.
Plâtriers : Garrigue, Lafage.
Quincaillier-ferblantier : Labatut aîné.
Sabotiers : Micouleau et fils, Ducos.
Scierie mécanique : Maureau.
Sellier-bourrelier : Bordes.
Serruriers : Labatut aîné, Labatut jeune, Harpin.
Tailleurs (marchands) : Gresse, Julian, Renateau, Lassus, Menot.
Tartre (fabricant de cristaux de) : Audubert.
Vins (négociants en) : Teynac frères, Coutreau, Duverger, Monfrangé, Ardurat, Lassus frères.
Voiturier : Alexandre Pasquier.
Marchés : tous les jeudis et dimanches.
Foires : 20 mars, 19 mai, lundi après le 3 août, 25 octobre et 13 décembre.
Fête locale : 1er dimanche d'août.

BARON. — 482 h. — 1,012 hect. — 61 m. d'alt. — 10 k. à l'O. de Branne; 13 k. au S.-S.-O. de Libourne. — **B.** : au N., par Saint-Germain-du-Puch et Nérigean; à l'E., par Saint-Quentin; au S., par Cursan; à l'O., par Croignon et Camarsac. — **Arr.** par l'estey qui sépare Saint-Germain de Baron, passe au pied du Château-de-Crain, et va se jeter dans la Dordogne, au port d'Arveyres. — **R^te^ N^le^** de B^x^ à Bergerac. — **Ch. de gr. com.** de Créon à Libourne. — **Ch. d'int. c.** de Créon à Génissac et à Libourne. — **B. de P.** : Saint-Germain. — **B. T.** Arveyres. — **Vill. pr.** : Signouret, Sauton et un petit bourg.

Sol gén. argilo-calcaire, sur un **sous-sol** pierreux, où l'on trouve plusieurs excellentes carrières.

Division du sol : vig. r. et bl., 460 hect.; ter. lab., 300; prés et pât., 90; chênes, 90; chât., 13; pins et landes, 5; sol bâti et j., 25; ch., 27; ruiss., 2.

Vins rouges ordinaires, produits par 4/5 malbec, 1/5 merlot et autres cépages; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs** un peu supérieurs à ceux des communes voisines, se distinguant par leur douceur, servant à la consommation; prix de primeur, 180 à 230 fr. le tonn., logés.

Bétail : 36 vaches, 67 bœufs, 8 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât.-de-Crain (Saignan)	200	140	40
Château-Belle-Fontaine (Mme la B^ne^ Dudon)..	150	80	50
Ch.-de-Raymond (Godefroy de Montesquieu).	200	10	110
A Paludey(1) (Pouvereau)	100	10	80
A Raymond (Béchade)..	120	10	60
A Théophile (de Filey).	»	10	40
Ch.-Pimpoix (Naviceau).	60	»	35
La Dime (Latelise).....	100	5	10
A Coquille (Chatard)....	»	6	20
Id. (Pierre Bertin)	»	6	15

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Sabaut.
Maire : Mathieu Naviceau.
Adjoint : Fr. Béchade.
Instituteur : à Saint-Quentin.
Institutrices : sœurs de la Doctrine chrétienne (30 élèves).
Carrières (propriétaires de) : Ambaud, Garvaille, Béchade.
Denrées coloniales, et fabricant de barriques : Demptos.
Fête locale : 25 juillet ou le dimanche suivant.

CABARA. — 533 h. — 342 hect. — 51 m. d'alt. — 2 k. 1/2 au S.-E. de Branne; 14 k. au S. de Libourne. — **B.** : au N., par la Dordogne; à l'E., par la Dordogne et Saint-Aubin; au S., par Saint-Aubin; à l'O., par Saint-Aubin et Branne. — **Arr.** par la Dordogne. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Gensac. — **B. de P.** : Branne. — **B. T.** : Branne. — **Vill. pr.** : le Port, dans les palus; le Jalet et le Limousin, sur la côte. — **Port** commode.

Sol : palus au N. et à l'E.; coteaux argilo-calcaires et plaine haute argilo-marneuse, dans le reste de la commune.

(1) Le domaine de Paludey comprend, avec ses dépendances, 80 hect. dont 25 sont consacrés à la vigne, 34 aux céréales, 8 aux prés, 3 aux châtaigneraies, 10 aux bois de chênes. Le vignoble très-bien situé, produit un des meilleurs vins de la commune.

Division du sol : vig., 130 hect.; ter. lab., 100; prés, 35; chênes, 7; l bâti et j., 13; ch., 13; riv. et ruiss., 44.

Vins blancs, produits par l'enrageat, ordinaires, sans saveur, très-opres aux opérations; prix de primeur, 150 à 200 fr., selon les années.— **ins rouges**, presque nuls.

Bétail : 10 vaches, 7 bœufs.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
ât.-de-Blagnac (Gautier)	100	*Au Port* (l'abbé Chaumette)	30
Baillard (Vve Delcher)	115 [1]	Id. (Brisson-Gamot)	30
ι bourg (Jules Brisson)	40	Id. (Brisson-Meyton)	15
Id. (Th. Germain)	20	Id. (Brisson-Coulène)	25
Jalet (Saintonge père)	30	Id. (Léonard Brisson)	20
ι Port (Et. Brisson)	60	Id. (Lambert)	20
Id. (Saujeon-Boulerne)	40	Id. (Courtois)	20
Id. (Brisson-Balante)	30		

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 15 tonn.

Quelques propriétaires ont de 2 à 6 tonn. de vin rouge, plusieurs portent à .bara les vins récoltés à Saint-Aubin.

ré : Bertrand.
ire : Louis Brisson aîné.
joint : Etienne Brisson.
:rétaire-instituteur : Coutou (30 élèves).
ititutrice : Mlle Lapouge (25 élèves).
pie et tabacs (buraliste des) : Sans.
ent d'affaires, géomètre : Saintonge père.
rriques (fabricants de) : Lambert, Pauvert. Reymond, Simard, Teynac.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Eyrau, Granjou, Maurèze.
Boucher : Touc.
Boulangers : Vve Blanc, Grimandou.
Cafés : Vve Genisson, Vve Gonnin.
Forgeron-serrurier : Faux.
Menuisiers : Delugat, Galaud.
Fête locale : 15 août.

CAMIAC. — 227 h. — 654 hect. — 68 et 93 m. d'alt. — 8 k. à l'O.-S.-O. Branne; 14 k. au S. de Libourne. — **B.** : au N., par Saint-Quentin; à E., par Espiet; au S., par la Sauve; à l'O., par Cursan. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Langoiran. — **Ch. d'int. c.** de Créon à Libourne; de .rgon à Moulon et à Libourne. — **B. de P.** : Branne. — **B. T.** : Branne.

Vill. pr. : Camiac, Saint-Denis, ancienne commune aujourd'hui réunie Camiac.

Sol : gén. argilo-calcaire sur fond pierreux, offrant cependant dans .elques parties des terres douces. — **Sous-sol** gén. pierreux.

Division du sol : vig. bl., 346 hect; ter lab., 180; prés 40; chênes, 50; l bâti et j., 12; ch., 22.

Vins blancs ordinaires; prix de primeur, 150 à 200 fr. le tonn. logé.

Bétail : 34 vaches, 32 bœufs, 3 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
âteau-Cazenau (Drivet)	150	*Péhut* (Plantey)	18
ugerie (Saint-Angel)	70	*Château-Chaumet* (acq. Jouvente)	20
auvinet (Terrier)	45	*A Saint-Denis* (Sauzeau)	20
Goudeau (A. Médeville)	30	*A Monteil* (Fortin)	25
hut (Lannoy)	25	Id. (Durand)	20

[1] Dont 15 tonn. vin rouge.

Une quinzaine de petits propriétaires font 4 de à 12 tonn.

Curé : Chavauty.
Maire : J. Ansonneau.
Adjoint : J. Terrier.
Instituteur : à Saint-Quentin.

DAIGNAC. — 523 h. — 573 hect. — 76 m. d'alt. — 7 k. au S.-O. de Branne; 14 k. au S. de Libourne. — **B.** : au N., par Espiet; à l'E., par Guillac; au S., par Dardenac; à l'O., par Camiac. — **Arr.** par le ruiss. de Daignac. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Langoiran. — **Ch. d'int. c.** de Targon au Port de Génissac; de Tizac à Rauzan. — **B. de P.** : **Branne.** — **B. T.** Branne. — **Vill. pr.** : Daignac, Curton, le Temple.

Sol : gén. marneux sur le plateau, argilo-calcaire sur les coteaux. — **Sous-sol** pierreux, exploité.

Division du sol : vig., 300 hect.; ter. lab., 164; prés, 41; chênes, 28; friches, 5; sol bâti et j., 11; ch., 21; ruiss., 3.

Vins rouges, produits par 3/4 malbec, 1/4 cépages divers, des plus estimés du canton; prix de primeur, 240 à 320 fr. — **Vins blancs** ordinaires dans les crûs paysans, corsés et moelleux dans les premiers crûs de la commune, où ils obtiennent une petite faveur sur les prix ordinaires.

Bétail : 9 vaches, 32 bœufs, 7 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch.-de-Pressac (Bessières)	50	110
Chât.-de-Curton (d'Arvoy)	5	40
Guibon (Merlet)	»	45
Dincou (Lalanne)	15	45
A l'Armevaille (Colesse)	»	80
A Curton (P. Escurignan)	»	60
A Bel-Air (Piganeau, meunier)	20	5
A Curton (Gaubert)	»	30
Au bourg (Barth. Brun)	5	15
A Lavergne (Piganeau)	»	15

Une trentaine de petits propriétaires font de 5 à 15 tonn.

Curé : Papon.
Maire : Barthélemy Lalanne.
Adjoint : Piganeau.
Secrétaire-instituteur : El. Duprat (100 élèv.).
Institutrice : Mme Duprat (40 élèves).
Régie et tabacs : Dufau.
Aubergistes-cafetiers : Baillet, Caterac, Mabille.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Dérives.
Boucher : Cazéla.
Boulangers : Chaumet, Piganeau.
Carrières (propriétaires de) : Bessières, Brun, Carbanac, Dégelos, Dubois, Piganeau.
Charpentiers-menuisiers : Rémy, Troquereau.
Cordonnier : Sandaran.
Denrées coloniales, etc. : Dufau, Mabille, Riant.
Maréchal-ferrant : Bertrand.
Meuniers : Piganeau, au moul. de Daignac : Piganeau, à Lavergne.
Fête locale : 25 juillet ou le dimanche suivant.

DARDENAC. — 113 h. — 150 hect. — 80 m. d'alt. — 7 k. au S.-S.-O. de Branne; 17 k. 1/2 au S. de Libourne. — **B.** : au N., par Daignac; à l'E., par Naujan; au S., par Faleyras; à l'O., par Blézignac et Camiac. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Cadillac. — **B. de P.** : Branne. — **B. T.** : Branne. — **Vill. pr.** : Meyrau.

Sol argilo-calcaire et fertile, ou sablo-argileux et maigre. — **Sous-sol** pierreux ou sablo-argileux compacte.

Division du sol : vig., 80 hect.; ter. lab., 53; prés, 10; chênes, 8; sol bâti et j., 5; ch., 4.

Vins blancs assez recherchés, obtenant, dans les 1ers crûs de la commune, 10 à 15 fr. de prime sur les prix ordinaires.
Bétail : 10 vaches, 14 bœufs.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
...it.-de-Goumin (Serres)........	40	*Au bourg* (Bourseau)............	25
...ossombre (Ichon).............	40	Id. (Jean Ricaud).........	25
...rtineau (Vve Coiral)..........	30	Id. (Vve Cenon)............	20

...Une douzaine de petits propriétaires font de 4 à 12 tonn.

...é : à Daignac.
...ire : Bernard Cezaire.
Adjoint : Léonce Piganeau.
Instituteur : à Daignac.

...ESPIET. — 328 h. — 672 hect. — 57 m. d'alt. — 7 k. à l'O.-S.-O. de ...anne. — **B.** : au N., par Tizac; à l'E., par Grézillac et Daignac; au S., ... Blézignac; à l'O., par Camiac et Saint-Quentin. — **Arr.** par le ruiss. ... Daignac. — **Rte Nle** de Bx à Bergerac. — **Ch. de gr. com.** de Branne ...Langoiran. — **Ch. d'int. c.** de Moulon à Targon. — **B. de P.** : Branne. ... **B. T.** : Branne. — **Vill. pr.** : Canelle, Gombaud, la Grangeotte, le ...c, Merlet.
...Sol accidenté, offrant gén. une terre argilo-calcaire assez fertile. — **...ous-sol** pierreux.
...Division du sol : ter. lab., 335 hect.; vig. bl., 200; prés, 80; chênes, 22; ... bâti et j., 13; ch., 20; ruiss., 2.
...Vins blancs ordinaires; prix de primeur, 150 à 200 fr. le tonn. logé.
...Bétail : 40 vaches, 34 bœufs, 3 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
...Vallée (Mialhe)..............	65	*La Pannetterie* (Amiet)..........	40
...Portail (1) (Drivet)...........	40	*La Grangeotte* (Ellie)............	30
...t.-de-la-Motte (Lannoy).......	35	*La Merlesse* (Faurie).............	25
...teau-Neuf (Eyquem)..........	30	*A Champion* (Vve Tiffonet).......	20

...Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 15 tonn.

... : Chavauty, à Camiac.
...re : Lucien Duprat.
...oint : Jean Fayet.
Instituteur : à Daignac.
Fête locale : Notre-Dame-d'Espiet, le 8 septembre.

...GÉNISSAC. — 1,188 h. — 1,381 hect. — 63 m. d'alt. — 7 k. au N.-O. ... Branne; 8 k. au S. de Libourne. — **B.** : au N., par la Dordogne; à l'E., ... Moulon; au S., par Nérigean; à l'O., par Nérigean et Saint-Germain-...Puch. — **Arr.** par la Dordogne et par son affluent le ruiss. de Daignac. ... **Ch. de gr. com.** d'Arveyres à Branne. — **Ch. d'int. c.** de Libourne ...réon; de la Bastide au port de Génissac. — **B. de P.** — **B. T.** : Branne. **...Vill. pr.** : le bourg de Génissac. — **Port** sur la Dordogne, assez ...né et peuplé.

---

(1) Vins portés à CAMIAC.

Sol : divisé en palus bordant la Dordogne et en coteaux argilo-calcaires ou argilo-graveleux, séparés des palus vers l'E. par une petite plaine graveleuse. — **Sous-sol** graveleux, argileux ou composé d'une terre tape ferrugineuse, sorte de tuf.

Division du sol : vig. r. et bl., 600 hect.; ter. lab., 445; prés, 200; chênes, 13; oseraies, 11; sol bâti et j., 35; ch., 45; riv. et ruiss., 32.

Vins rouges de côtes, produits par 2/3 malbec, 1/3 merlot, mancin et autres cépages, assez fins et très-corsés, ayant quelque analogie avec les 2es côtes Fronsac ou les petits Bourgogne; prix de primeur, 250 à 400 fr. — **Vins rouges de palus**, très-colorés; prix de primeur, 200 à 300 fr.— — **Vins blancs** ordinaires; prix de primeur, 170 à 220 fr.

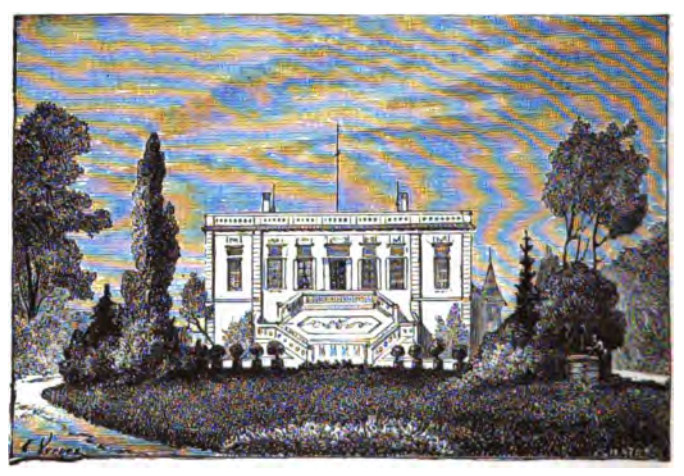
Bétail : 95 vaches, 20 bœufs, 6 bouvillons, 40 veaux.

Poissons : la pêche occupe une trentaine de personnes dans cette commune et donne un assez bon revenu.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES ET EN PALUS

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Tambourlan (1) (E. Despujol).	10	»	*Chât.-Rambaud* (2) (C. Tastet)	75	25



CHATEAU-RAMBAUD

(EN COTES ET EN PALUS)

M. C. Tastet, propriétaire.

(1) Le domaine de Tambourlan, comprend environ 7 hect. de vignes, sur un sol argilo-graveleux, complanté en cépages de choix. Ce vignoble, cultivé avec les plus grand soins, produit un des meilleurs vins de la commune.

(2) Le Château-Rambaud est entouré d'un domaine de 40 hect., en grande partie en côtes. Son vignoble a environ 17 hect. divisés en vignes rouges et vignes blanches. Le vignoble rouge, composé de malbec (noir de pressac), merlot, cabernet-sauvignon et de quelques cépages de Bourgogne, produit un vin, grand ordinaire, très-corsé, ayant beaucoup de rapport avec les vins de Bourgogne. Ce domaine comprend en outre 4 hect. de bois d'agréments sur la côte, et de vastes prairies et terres labourables dans la plaine et les palus. Le château, bâti en 1856 dans le genre italien, est un des mieux situés de la contrée et possède une vue magnifique sur la Dordogne.

EN COTES ET EN PALUS (*suite*).

	Tonneaux vin r.	vin b.
Mouchaac ([1]) (Pierre Ichon).	20	25
h.-le-Burg (H. Fontémoing).	40	25
hât.-de-Génissac (Dagen)...	15	60
Id. (Géraud)...........	10	6
Guillaumat ([2]) (Médeville, notaire)....	20	«
Gréguil (G. des Cordes)...	60	»
h.-le-Verdot (F. Villegente).	60	»
Montplaisir (Béduçhaux)..	10	35
u bourg (Hosteins).........	25	20
Id. (Plantey)...........	5	25
Au bourg (Boisset)...........	10	15
Id. (Jean Hervé).......	15	»
A Compassan (Meynoy)......	30	25
A Chaumel (Payraud).......	15	30
A Combes (Roche)...........	10	40
A Caillet (Labécaud.........	20	30
A Lartigue (Mlle Joly)........	15	»
A Peyfaure (Combret-Lanauze)	»	30
A Faure (Biret).............	10	25
A Miot (Lelong).............	20	»
A Lamothe (Baron)..........	10	15

Une trentaine de petits propriétaires font en côtes ou côtes et palus de 5 à 5 tonn.

EN PALUS

	Tonneaux vin r.
Coulonques (Paul Tastet)......	280 ([3])
hât.-le-Port (A. Pailhas)........	50
u Port (Plantey)...............	30
Id. (Rouchon fils)..........	70
Id. (David Larquey)........	30
Id. (Jaffart)................	40
Id. (Poujet)............ ...	30
Id. (Manuaud)............	25
Id. (P. Abadie)...	15
Id. (Sarrail)............ ...	10
A Pinson (Albert Lacaze de Libourne)......................	25
A Maurice ([4]) (Duplessis-Fourcaud).........................	25
Au Redon (Yon).................	20
A la Fourmente (Mathieu Boursaud).........................	40
Au bourg (Pierre Boursaud).....	40
A Lartigue (Béduchaux)..........	15
A la Mongie (Egreteau)..........	15

Une vingtaine de petits propriétaires de palus font de 5 à 10 tonn.

uré : David.
laire : H. Plantey.
djoint : P. Jaffard,
ecrétaire-instituteur : Itey (69 élèves).
nstitutrice : Mlle Itey (43 élèves).
lotaire : Médeville.
lédecin : Dr Boisset.
age-femme : Mme Lagahuzère.
étérinaire : Géraud.
ubergistes-cafetiers : Autechaud, Dupuy, Perrot, Mme Rivière.
Charpentiers : Cheminade, Dezeimeris, Dupuy.
Denr. colon. : Béchade, Perrot, Rivière, Viaud.
Forgerons : Carrier, Perrot, Perret.
Meunier : Caboy, au moul. de Taillade.
Pêcheurs : une quinzaine de petits industriels.
Vins (courtiers en) : Manuaud, Rouchon.
Fêtes locales : au bourg, Saint-Roch, le 16 août ou le dimanche suivant; au port, Saint-Nicolas, le 8 mai ou le dimanche suivant.

GRÉZILLAC. — 875 h. — 773 hect. — 77 m. d'alt. — 3 k. au S.-O. de ranne; 13 k. au S. de Libourne. — **B.** : au N., par Moulon et la Dordogne; l'E., par Branne et Lugaignac; au S., par Guillac et Daignac; à l'O., par spiet et Tizac. — **Arr.** par la Lissandre, petit affluent de la Dordogne. - **Rte Nle** de Bx à Bergerac. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Langoiran;

---

(1) Le Domaine-Mouchaac a une étendue de 20 hect., dont 12 consacrés à la vigne, sur des oteaux argilo-calcaires à sous-sol ferrugineux, complantés en malbec, merlot et mancin, roduisent un des meilleurs vins de la commune. Le reste du domaine est en prés, terres bourables et jardins.

(2) Le domaine de Guillaumat comprend 13 hect. dont 6 sont consacrés à la vigne, 5 aux rés et 2 aux terres arables. Le vignoble entièrement situé en côtes, sur un sol argilo-graveleux, est composé de malbec, merlot et mancin, auxquels on ajoute le cabernet-sauvignon ans les jeunes plantations, et produit un des meilleurs vins de la commune. Ce vignoble, en oie d'agrandissement et d'amélioration, produira d'ici peu de temps une moyenne de) tonn. Vue splendide. — Sources abondantes.

(3) Dont 30 tonn. vin blanc.

(4) Le crû de Maurice, en voie d'agrandissement, est appelé à produire une moyenne de) tonn.

de Branne à Cadillac; de Branne à Arveyres. — **Ch. d'int. c.** de Tizac à Rauzan. — **B. de P.** : Branne. — **B. T.** : Branne. — **Bourg** peu important, traversé par la Rte Nle. — **Vill. pr.** : Bouchet, Fond-de-l'Ourme, Garrigua, Maurice, Pey-du-Prat. Ce dernier possède un petit **port** sur la Dordogne.

Sol accidenté, gén. argilo-calcaire. — **Sous-sol** calcaire : exploité en carrières de pierres tendres et dures, appelé à augmenter considérablement la fortune de cette commune, le jour où ses pierres excellentes pourront être facilement expédiées sur Bx. — **Grotte** à stalactites dans le domaine de Lambert.

Division du sol : vig. r. et bl., 450 hect.; ter. lab., 190; prés, 50, chênes, 20; sol bâti et j., 24; ch., 34; ruiss., 5.

Vins rouges ordinaires, produits par 1/2 malbec (noir de pressac), 1/4 merlot, 1/4 cépages divers; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs** très-recherchés, obtenant, dans les meilleurs crûs de la commune, de 170 à 230 fr. par tonn., logés.

Bétail : 52 vaches, 38 bœufs, 10 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Lambert (marquis du Pont du Chambon)	20	150
Château-de-Mouchac (1) (de Védrines)	50	80
Chât.-Bonnet (Maumey fils)	20	100
Chât.-Régnier (Rateau)	10	40
Chât.-Guineau (2) (J. Teynac)	15	40
Milord (Vve Bouzilleau)	10	80
Chât.-Fauchey (F. Duverger)	»	45
Id. (Ichon fils)	»	25
Chât.-Fauchey (Vve Lacroix)	»	25
A Ténot (Bière)	»	40
Id. (Bonneau)	»	30
A Maurice (Sarrazin)	15	20
Au bourg (Marsaud)	»	30
A Pey-du-Prat (Vve Sans)	»	25
A Bel-Air (Thibaut)	»	25
A Jos (Boursaud)	»	25
A la Bourgade (Ricaud)	»	25
A Bouchet (Goisson)	»	20

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 5 à 15 tonn.

Curé : Aubaret.
Maire : Jean Bière.
Adjoint : Jean Bonneau.
Secrétaire-instituteur : Moreau (15 élèves).
Institutrice : Mme Moreau (30 élèves).
Aubergistes : Meyssan, Robinaud.
Barriques (fabricants de) : Bonneau fils, Dauvin.
Boucher : Cazaubonne.
Boulangers : Barrière, Coutreau.
Briques, tuiles et chaux : Paillou, à Jos; Robineau, à Plaisance; Robineau, à Peyrutic.
Cafetiers : Cazaubonne, Marsaud.
Carrières (propriétaires de) : du Pont du Chambon, de Védrines.
Charpentier : Giraud.
Charron : Robin.
Denrées coloniales et mercerie : Cazaubonne.
Forgerons-serruriers : Jacob, Jarry.
Maréchal-ferrant : Jarry.
Menuisier : Jouvre.
Meuniers : Duloland, Jean Ellie.
Vins (négociants en) : Em. Ellie, Ichon.
Vins (courtier en) : Bonneau.
Fête locale : 15 août.

---

(1) Le Château-de-Mouchac, situé à 1 kil. au N.-E. du bourg de Grézillac remonte au quinzième siècle et dépendait autrefois de la seigneurie de Curton. Il présente aujourd'hui un corps de bâtiment rectangulaire, flanqué de 4 tours dont 2 seulement ont conservé leurs machicoulis. Son vaste domaine est remarquable par un magnifique vignoble en voie d'agrandissement, dont la production atteindra sous peu de temps 200 tonn. de vins rouges et blancs très-recherchés, on y remarque aussi d'immenses carrières souterraines d'où l'on extrait des pierres de toutes qualités.

(2) Le domaine du Château-Guineau comprend 15 hect., sur des coteaux et sur un plateau très-élevé, argilo-calcaire; 11 hect. sont consacrés au vignoble et 4 aux céréales, prés et agréments.

GUILLAC. — 232 h. — 306 hect. — 80 m. d'alt. — 4 k. au S.-S.-O. de Branne. — **B.** : au N., par Grézillac et Lugaignac; à l'E., par Saint-Aubin et Naujan; au S., par Dardenac; à l'O., par Daignac. — **Arr.** par l'Ouilley, petit affluent de la Dordogne. — **Ch. d'int. c.** de Branne à Soulignac. — **B. de P.** : Branne. — **B. T.** : Branne. — **Vill. pr.** : Moreau, Crouzat, petit bourg.

Sol : haut plateau et coteaux argilo-calcaires, terres douces vers le S. — **Sous-sol** en grande partie pierreux.

Division du sol : vig. bl. en joual., 180 hect.; ter. lab., 84; prés, 13; chênes, 10; sol bâti et j., 8; ch., 11.

Vins blancs ordinaires; prix de primeur, 150 à 200 fr. le tonn., logés.

Bétail : 22 vaches, 22 bœufs, 5 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
Mauros (Coutreau)	90	*A Canet* (Vve Eyraud)	30
Le Crouzat (Arnouil)	60	*A Rebellide* (Coiffard)	30
Chât.-Rebellide (Robert)	25	*A Cazeaux* (Boursaud)	20
Au Piétat (Raymond Ellie)	35	*A Chaneau* (Durand-Lagrangère)	25
Id. (Fèvre)	30	*Au Rouleau* (Fontémoing)	25
Au bourg (Jean Berc)	30	*Au Coin* (Mathieu Boursaud)	25
A Canet (Jean Beron)	30		

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

[illegible] : à Grézillac.
Maire : J.-P. Coiffard.
Adjoint : Antoine Robert.
Secrétaire-instituteur : à Grézillac.
Vétérinaire : Coiffard.
Agent d'affaires, géomètre : Antoine Robert.
Bâtisses (entrepreneur de) : Boursaud.
Carrier : Dubois jeune.
Charpentier : Guimbertaud.
Forgeron-taillandier : Moreau.
Menuisier : Bodet.
Tisserands : Faugère, Diard,

JUGAZAN. — 307 h. — 552 hect. — 85 m. d'alt. — 6 k. au S.-S.-E. de Branne; 15 k. au S.-S.-E. de Libourne. — **B.** : au N., par Saint-Aubin, Saint-Jean-de-Blaignac et Rauzan; à l'E., par Rauzan; au S., par Lugasson et Bellefonds; à l'O., par Naujan. — **Arr.** par l'Engranne. — **Ch. d'int. c.** de Tizac à Rauzan. — **B. de P.** : Rauzan. — **B. T.** : Branne. — **Vill. pr.** : Baillargas, Bergey, Bernat, Labriq.

Sol : plaines hautes et coteaux gén. argilo-calcaires. — **Sous-sol** pierreux, carrières de pierres demi-dures vers l'O.

Division du sol : vig. bl., 200 hect.; ter. lab., 258; prés, 45; chênes, 20; friches, 5; sol bâti et j., 11; ch., 13.

Vins blancs, ordinaires; prix de primeur, 150 à 200 fr. le tonn., logés.

Bétail : 78 vaches, 6 bœufs, 7 bouvillons, 13 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
Chât.-de-Mondinet (de Meslon)	20	*A Bernat* (André Duranteau)	15
Labriq (André Lassus)	40	Id. (Guill. Ichon)	15
Id. (Pierre Tauziac)	40	*A Beaugars* (Ant. Guittet)	15
Id. (Laurent Boineau)	15	*A Taillefer* (Dr Goursies de Saint-Brice)	20
Id. (Louis Dubuc)	15	*A Baillargas* (Jean Grugnet)	20
Id. (de Laage)	15		

Une trentaine de petits propriétaires font de 5 à 15 tonn.

Curé : Viaud.
Maire : André Lassus aîné.
Adjoint : Louis Bérangé.
Secrétaire-instituteur : Gautier, école mixte.
Chevaux (marchand de) : Tauziac.
Forgeron-taillandier : à Labriq, Bouet.
Maréchal-expert : à Bergey, Tillet.
Vins (courtier et négociant en) : J. Lassus.

LUGAIGNAC. — 284 h. — 377 hect. — 60 m. d'alt. — 2 k. au S.-S.-O. de Branne; 12 k. au S.-S.-E. de Libourne. — **B.** : au N., par Branne; à l'E. par Cabara et Saint-Aubin; au S., par Saint-Aubin, Naujan et Guillac; à l'O., par Grézillac. — **Arr.** par le Fontada. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Bellebat. — **Ch. d'int. c.** de Branne à Soulignac. — **B. de P.** : Branne. — **B. T.** : Branne. — **Vill. pr.** : Brussac, Guilhebot, Jeanlare, Laubarède.

Sol accidenté, argilo-calcaire vers le N.; composé de terres douces vers le S., gén. fertile. — **Sous-sol** : argileux dans les vallons, calcaire sur les coteaux.

Division du sol : vig. r. et bl., 300 hect.; ter. lab., 30; prés, 24; chênes, 3; sol bâti et j., 9; ch., 10; ruiss., 1.

Vins blancs ordinaires. — **Vins rouges** en très-petite quantité, bons ordinaires dans le crû de Mazerolles.

Bétail : 33 vaches, 6 bœufs, 2 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
Mazerolles (1) (Val. Teynac)	125 (2)	*A Guilhebot* (Jean Coiffard)	25
Chât.-de-Lugaignac (J. Teynac)	20	*Au bourg* (Lalanne)	30
Laubarède (Auroux)	50	Id. (Pigaud)	25
Id. (Saint-Gaudens)	20	Id. (Eyquard, meunier)	25
Jeanlare (Savariau)	40	Id. (Eyquard)	20
Id. (Lacroix)	30	Id. (Vve Ellie)	20
Calabre (Ellie)	30	*A Brussac* (Arnaud Coiffard)	25
A Guilhebot (Eyquard)	30	Id. (Freyzon)	20
Id. (Malleuille)	30		

Une trentaine de petits propriétaires font de 5 à 15 tonn.

Curé : à Saint-Aubin.
Maire : Jean Ellie.
Adjoint : Raymond Eyquard.
Instituteur : à Branne.

MOULON. — 1,228 h. — 1,271 hect. — 60 m. d'alt. sur les coteaux les plus élevés; au niveau de la Dordogne, près du bourg qui a été plusieurs fois inondé par cette rivière. — 3 k. au N.-O. de Branne; 12 k. au S.-E. de Libourne. — **B.** : au N., par Génissac; au N.-E. et à l'E., par la Dordogne; au S., par Branne et Grézillac; au S.-O., par Tizac. — **Arr.** par la Dordogne et le ruiss. de Daignac. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Arveyres. — **Ch d'int. c.** de Moulon à Targon. — **Service de voitures** de Branne à la st. d'Arveyres. — **B. de P.** : — **B. T.** : Branne. — **Vill. pr.** : Salles-

(1) Le domaine de Mazerolles comprend 32 hect. sur des coteaux et un plateau élevé; 20 hect. sont consacrés à la vigne et 12 aux terres labourables, prés et agréments. Une partie du vignoble est complantée en cépages rouges, produisant de très-bons vins d'ordinaire et formant le seul vignoble rouge important de la commune.
(2) Dont 25 tonn. vin rouge.

...rtrand, **Bourbon**, le Bouchard, la Serre, la Grave, les Doumens, Seignan, ...révot, la Laguë, Guinot, Lantic, Pantin. Ces deux derniers dans les palus.

Sol divisé en palus très-fertiles, bordant la Dordogne sur une longueur ...e plus de 8 k. et une largeur moyenne de 800 m., consacrés aux prairies, ...ux céréales, aux fourrages et à la vigne rouge, et en coteaux argilo-cal-...aires ou argilo-graveleux à sous-sol pierreux, argileux ou graveleux, ...omplantés en vignes rouges et blanches, occupant les environs du bourg. ...n trouve dans la partie E. quelques parties sablonneuses.

Division du sol : vig. r. et bl., 600 hect.; ter. lab., 254; prés, 204; ...ênes, 13; oseraies, 22; pins, 4; sol bâti et j., 33; ch., 28; riv. et ...uiss., 108.

Prairies généralement consacrées à l'élève du gros bétail.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec, 1/4 merlot, 1/4 cépages divers, ...ivisés en vins de palus et en vins de côtes; les premiers sont les plus recher-...ués à cause de leur belle couleur; ils se vendent en primeur, selon les années, ...e 200 à 300 fr. Les vins rouges de côtes, actuellement peu considérables, ...ndent à remplacer les vins blancs. Les prix sont à peu près les mêmes ...ue dans les palus.

Vins blancs ordinaires; prix de primeur, de 150 à 200 fr. le tonn. logés.

Céréales suffisant à la consommation locale.

Bétail : 151 vaches, 41 bœufs, 29 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
...te-*Charpas* (1) (Sintey)	12	»
...âteau-*Montlau* (2) (Mme du Cheyron)	20	70
Bourbon (Mme Chicou)	5	25
Niotton (3) (Chicou-Lamy)	5	45
la Laguë (Froustègue) côte et plaine	»	50
A Lauriol (Palleteau)	5	35
Au Port (Larquey)	»	30
A la Tour d'Ansouelte (Jacq. Chatelier)	3	20
A Peyreyre (Fayet)	10	10
Au bourg (Clerc)	10	5
Id. (Jougou)	8	15

EN CÔTES ET EN PALUS

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Reynaud (L Dupuy)	25	15
...*bourg* (Faure neveu)	20	30
Id. (Vitrac)	15	20
Id. (Jean Roucaud)	15	100
Id. (Justin Augrand)	15	25
Id. (Antoine Augrand)	10	30
Id. (Manuaud)	8	30
Id. (Faurie)	15	20
Au bourg (Richet)	»	35
Id. (Justin Manuaud)	5	15
A Prévost (Pouget fils)	30	25
A Seignan (Sans)	15	40
Au Port (Bernard Palleteau)	10	60
A Guinot (Dubois)	10	60
A Garde (Sarrail)	20	50

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 14 tonn. rouge ou blanc, ... côtes ou en palus.

(1) Le vignoble de Côte-Charpas est entièrement situé sur un mamelon argilo-graveleux, ...nplanté par tiers en merlot, malbec et cabernet. Grâce à ces heureuses conditions et aux ...ns les mieux entendus, il produit un des meilleurs vins du canton. La production est de ...à 15 tonn., portés à Saint-Sulpice-de-Faleyrens.

(2) Le Château-de-Montlau est situé dans une admirable position, au sommet d'un coteau ...ù l'on domine la riche vallée de la Dordogne. Son vignoble rouge, dans d'excellents ...rains, composé de cépages de choix, produit un des vins rouges les plus recherchés du ...nton. Les vins blancs de ce crû sont aussi très-estimés.

(3) Le domaine de Niotton comprend 40 hect., dont 25 en côtes sont consacrés à la viticul-...e et produisent des vins rouges et blancs très-estimés dans la contrée. Le reste du ...naine produit, année moyenne, 80 hectol. de froment et 12 charrettes de foins.

EN PALUS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Domaine de la Salargue (1) (Aurélien Couperie)	200	*A Luchey* (Michel Gardrat)	40
Ch. it.-Dumonayraut (2) (Abraham Dumon)	150	*A Pontarlier* (de Jaurias)	35
A la Martinette (J. Pauly)	100	*A Chemin-du-Roi* (Gautey)	35
A Rouchon (Paillet)	100	*A Goudichaux* (Mme Barbe)	25
A la palu (Alexis)	40	*A Luchey* (Manuaud)	15
		Au bourg (Mme Saint-Bonnet)	8

Une dizaine de petits propriétaires répandus dans le côté N. des palus font de 2 à 10 tonn. vin rouge.



CHALET-DE-LA-SALARGUE
(EN PALUS)
M. Aurélien Couperie, propriétaire.

Curé : Séraphon.
Maire : Pierre Palleteau.
Adjoint : Sarrail.
Secrétaire-instituteur : Deymène (60 élèves).
Institutrices : sœurs de la Présentation (65 élèves).
Percepteur : Latou.
Syndic des gens de mer : Thibaud
Postes (distrib. des) : Mme Beaumont.
Régie : Labrousse.
Vétérinaire : Chatelier fils.
Société de secours mutuels : société de Saint-Vincent-de-Moulon, prés., Clucou-Lamy (13 memb.).
Agents d'affaires, géomètres : J. Duffieux, Rozat.
Aubergistes-cafetiers : Remordet, Saint-Gaudens, Fage.
Barriques (fabricants de) : Courbinaud, Jos. Dauzac, Faure fils, Fr. Jougou, Palleteau.
Batelier : Ant. Flajoulet.
Bâtisses (entrepr^s de) : Audoir, Merlet, Fort.
Bois (marchands de) : Rozat et Duffieux.
Bouchers : Remordet, Saint-Gaudens.
Boulangers : Gadrat, Penaud, Thibaud.
Carrier : Etienne Régnier.
Charpentiers : Barreyre, Bordenave, Julia.
Charron : Fr. Lacoste.
Cordonniers : Cazebonne, Chadefau.
Draps et nouveautés : Jean Clerc, Pierre Sou.
Denrées coloniales : Ve Barthélemy, Laveau, Remordet, C. Rouet.

(1) Le domaine de la Salargue comprend 70 hect., dont 35 sont consacrés au vignoble, en voie d'agrandissement et appelé à occuper 50 hect. Ce vignoble, dans d'excellentes terres de palus, est complanté 1/2 en malbec, 1/4 en verdot, 1/4 mancin et produit des vins très recherchés, comme vins de palus. Le reste du domaine est en prairies de première qualité dont les foins sont expédiés sur Bordeaux.

(2) Le domaine de Dumonayraut comprend 33 hect., dont 22 sont consacrés à la vigne, 2 aux oseraies et 9 aux prés et aux terres labourables. Le vignoble, complanté pour les 2/3 en malbec et pour 1/3 en cépages divers, peut produire dans les bonnes années jusqu'à 250 tonn. d'un vin classé dans les bons ordinaires du canton.

rgerons : Jean Couperie, Jean Lafaye, B. Léon, Besso, Bouchard.
'ains (négociant en) : Faure fils.
Itelliers : Aujai, Martial Bonnin, Fage.
e de vins (marchands de) : Couturier, Flajoulet.
aréchal-ferrant : Besse.
nuisiers : Et. Dufleux, Monérat, Mornet fils.
oulins à eau : moul. du Battant, le Grand-Moulin, Dilem.
'tissier : Jean Antoine.
âtrier : J. Bonhoure.
botiers : Cornet, Gaborias.
Tailleurs : J. Faux, Robert, H. Laffut, Ambreuil.
Tisserand : Piganeau.
Travaux publics, routes, etc. (entrepren. de) : Delpon aîné, Delpon jeune.
Vins (courtiers en) : Jean Lucien, F. Jougou, Couturier, Faure.
Vins (négociants en) : Faure, Jougou.
Voituriers : Couturier, voitures à volonté et voitures publiques pour Libourne et correspondance avec le chemin de fer.
Foires : le dernier samedi de chaque mois.
Fêtes locales : 1er dimanche de septembre, le dimanche après la Saint-Jean (24 juin).

NAUJAN ET POSTIAC. — 669 h. — 1,140 hect. — 74 m. d'alt. — k. 1/2 au S. de Branne; 13 k. au S.-E. de Libourne. — **B.** : au N., par ...int-Aubin; à l'E., par Rauzan et Jugazan; au S., par Bellefonds, Romane et Faleyras; à l'O., par Dardenac et Guillac. — **Arr.** par l'Engranne. **Ch. de gr. com.** de Branne à Bellebat. — **Ch. d'int. c.** de Tizac à ...uzan. — **B. de P.** Branne. — **B. T.** Branne. — **Vill. pr.** : Barbey, ...asseraud, Giraulatte, Jacquet, Lafon.

Sol : argilo-calcaire, sur sous-sol pierreux sur les coteaux; terre douce légère, assez fertile dans la vallée de l'Engranne; terre forte, argileuse fond des vallées. — **Sous-sol** gén. pierreux.

Division du sol : vig. r. et bl., 400 hect.; ter. lab., 486; prés, 128; ...ênes, 60; chât., 3; pins, 3; friches, 5; sol bâti et j., 20; ch., 31; ruiss. et ..., 4.

Vins blancs, des plus estimés de la contrée, obtenant, chez les prin...aux propriétaires, de 25 à 40 fr. de faveur par tonn. sur les prix des crûs ...inaires. — **Vins rouges** insignifiants.

Bétail : 139 vaches, 16 bœufs, 4 bouvillons, 15 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
rtenac (Favet)	25	*A Bellegarde* (de Latour)	40
'ponchet (Raba)	50 [1]	*A Lafon de Jacques* (J. Labaille)	35
Retou (Latapie)	50	*A Cruscan* (Boucaud)	30
biet (Richet jeune)	50	*A Minvielle* (Vve Coiral)	30
nvielle (Richet)	40	*A Arpaillan* (Tauziac)	30
iteau-de-Naujan (de Gilet de Morambert)	40	*Au bourg* (Gourbière)	30
Borie (Raymond Dupuy)	40	Id. (Dauzac)	25
Giraulatte (Ch. Dupuy)	40	*A Lafon* (David-Jean)	20
Id. (Léglise)	20	*A Beaufresque* (Lamothe)	20
		A Rabut (Chatelier)	15

...ne trentaine de petits propriétaires font de 5 à 15 tonn.

é : Piron.
ire : Jean Gourbière.
oint : Rivière.
'itaire-instituteur : Gallard (30 élèves).
titutrice : Mlle Gallard (35 élèves).
e-femme : Vve Jougou.
ie et tabacs : Duprat.
ergistes : Brunet, Sallot.
'cher : Jougou.
Boulangers : Félix, Sallot.
Briques et tuiles (fabricant de) : Latin.
Carrier : Laplate.
Charpentiers-menuisiers : Barrière, Lassus.
Charron : Labat.
Denrées coloniales, quincaillerie : Estève Barrière.
Forgeron-serrurier : Casse.
Fête locale : 26 juillet ou le dimanche suivant.

---

[1] Dont 10 tonn. vin rouge.

NÉRIGEAN. — 616 h. — 1,013 hect. — 69 m. d'alt. au bourg. — 8 k. à l'O.-N.-O. de Branne; 8 k. au S.-S.-O. de Libourne. — **B.** : au N., par Saint-Germain-du-Puch et Cadarsac; à l'E., par Génissac; à l'E.-S.-E., par Tizac; au S.-O., par Saint-Quentin; au N.-O., par Saint-Germain. — **Arr.** par la Souloire qui prend sa source au S.-O. de la commune et va se jeter dans la Dordogne au port d'Arveyres. — **R^te N^le** de B^x à Bergerac. — **Ch. d'int. c.** de Libourne au port de Génissac et à Créon; du port d'Arveyres à Saint-Quentin; de la Bastide au port de Génissac. — **B. de P.** : Moulon. — **B. T.** : Branne. — **Vill. pr.** : Nérigean, Fauquey, **la Grave**, Carreyre, Jean-Bordes, Peymaud, Cantin.

Sol très-accidenté gén. argilo-calcaire sur **sous-sol** pierreux. **Carrières** importantes de pierres tendres et de moellons, exploitées par environ 40 ouvriers.

Division du sol : vig. r. et bl., 375 hect.; ter. lab., 431; prés, 74; chênes, 75; oseraies, 2; friches, 6; sol bâti et j., 23; ch., 25; ruiss., 2.

Vins rouges, produits par 3/5 malbec 2/5 merlot et autres cépages, bien colorés, droits de goût, bons ordinaires, prix de primeur, de 200 à 300 fr.

Vins blancs ordinaires assez estimés dans les 1ers crûs de la commune où ils obtiennent une faveur de 20 fr. par tonn. sur le prix-courant des vins de la contrée.

Bétail : *race bovine*, engraissée pour la boucherie, par quelques propriétaires : 61 vaches, 52 bœufs, 7 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	vin b.
Chât.-Fourens (Cornette de Saint-Cyr)	30	100
Forton (Chassaing)	20	100
Martouret (de Cazes)	35	60
Damanieu (Lagarde)	20	60
Lagrave (Meyney)	20	30
Le Marais (Gagnard)	10	50
Carreyre (Dufau de Lamothe)	18	30
Montgiron (Peyraud)	10	40
Gauteys (Mlle Lestrille)	15	25
Montgiron et Arguet (Peyraud jeune)	15	10
Pradeau (Laveau)	20	5
Au bourg (Lafargue)	5	15
Id. (Penaud)	»	15

Une trentaine de petits propriétaires font de 5 à 15 tonn.

Curé : Noyrigat.
Maire : Constantin. — *Adjoint* : Congrain.
Secrétaire-instituteur : Mabille, école mixte (28 garçons, 32 filles).
Aubergistes : Laborie, Penaud.
Boulanger : Penaud fils.
Carriers : Grenier, Lartian, Raison.
Denrées coloniales : Vve Gazave, Laborie, Guill. Peyraud.
Forgeron-serrurier : Biret.
Meuniers : Gaussons, à Fourens; Esben, à Graveyron; Penaud, à Luquet; Raynaud, à Lestournet.
Sabotier : Jean Landreau.
Fête locale : le dimanche après la Saint-Martin du 4 juillet.

SAINT-AUBIN-DE-BLAIGNAC. — 347 h. — 537 hect. — 88 m. d'alt. — 2 k. 1/2 au S. de Branne; 13 k. au S.-S.-E. de Libourne. — **B.** : au N., par Branne et Cabara; à l'E., par Saint-Jean-de-Blaignac; au S., par Naujan. — **Arr.** par la Dordogne et par un de ses affluents : l'Engranne. Les eaux excellentes et la situation élevée de cette commune en font une résidence essentiellement hygiénique. — **Ch. de gr. com.** de Branne à

lebat, de Branne à Gensac. — **B. de P.** : Branne. — **B. T.** : Branne. —
l. pr. : Blanquine, la Hâge, les Faures, Peyssan, Roque-Blanque.

ol : tantôt léger et marneux, tantôt fort et argileux, presque partout -fertile. — **Sous-sol** gén. pierreux.

ivision du sol : vig. bl., 300 hect. ; ter. lab., 156 ; prés, 38 ; chênes, 12 ; bâti et j., 11 ; ch., 10 ; ruiss., 10.

'ins blancs ordinaires prix de primeur, 150 à 200 fr. le tonn. logé. premiers crûs de la commune obtiennent une faveur.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
teau-de-Conques (Ducasse)....	20	*A Blanquine* (Barreyre)..........	25
teau-de-l'Hérisson (Saintonge).	18	*Au bourg* (Mlle Lardeau).........	25
teau-du-Bédat (¹) (Duclot).....	25	Id. (Barthe)..............	20
onques et Caubeyre (Sans)....	40	*Les Forts* (Giraud)..............	15
leyney et Pistouley (Brisson-alante)......................	40	Id. (Augereau).............	15
nge de l'Ourme (Delcher).....	35	*Le Pin* (Rivière)................	20
'eynard (Barthe)............	35	*Au Prieuré* (Dlles Despagne).....	20
Hâge (Roucaud)............	35	*A Labroue* (Giraud Laurent).....	20
d. (Loignon)...............	25	*A Meyney* (Vve Bouchereau).....	15
istouley (Taillefer)..........	35	*A la Plante* (David)............	15
d. (Brisson-Meyton).......	20	*A Roque Blanque* (Sieuzac)......	15
lanquine (Gautier)...........	35	*A la Hâge* (Ellie Raymond)......	10

ne vingtaine de petits propriétaires font de 5 à 15 tonn.

: Marty.
e : Pierre Loignon.
int : Antoine Saint-Jean.
teur : à Branne.
Barriques (fabrts de) : Chauveau ; Moutoir frès
Forgeron-taillandier : à Meyney, Dutilh.
Meunier : Strabol, chez M. David.
Fête locale : le 1er dimanche de juin.

AINT-GERMAIN-DU-PUCH. — 1,160 h. — 1,205 hect. — 44 m. d'alt. k. à l'E. de Bx ; 11 k. à l'O.-N.-O. de Branne ; 9 k. au S.-O. de Libourne. : au N., par Vayres et Arveyres ; à l'E., par Nérigean ; au S., par n, Croignon et Camarsac ; à l'O., par Cailleau et Sallebœuf. — **Arr.** par estas et la Souloire. — **Ch. de gr. com.** de Créon à Libourne. — **Ch. t. o.** de la Bastide au Port de Génissac. — **B. de P.** — **B. T.** : Arvey- — **Service de voitures** entre Saint-Quentin et la st. d'Arveyres. **ourg** assez important. — **Vill. pr.** : Grand-Arnaud, Fonvideau, Beau-, Lebreton, Lestrille, Salles, Jonqueyre, Servanton.

l plat au N., accidenté vers le S., gén. argilo-calcaire, offrant vers l'O., ques parties graveleuses. — **Sous-sol** gén. pierreux ; au N. et à l'O., ères exploitées ; dans le reste de la commune terre sablo-argileuse, pacte, favorable à la vigne.

ivision du sol : vig. r. et bl., 380 hect. ; ter. lab. 550 ; prés, 112 ; es, 88 ; chât., 4 ; friches, 10 ; sol bâti et j., 32 ; ch., 27 ; ruiss., 2.

---

e Château-du-Bédat commande un domaine de 15 hect., dont 8 hect. consacrés à la vigne, errain argilo-calcaire, sur l'un des points les plus élevés de la commune, avec des s parfaitement exposées et couvertes de vieux ceps, produisent un des meilleurs vins contrée, qui a mérité une médaille à l'Exposition vinicole de Bordeaux en 1865.

Vins rouges ordinaires prix de primeur, 200 à 300 fr.

Vins blancs très-alcoolisés, servant aux coupages ou à la consommation locale. Ceux de l'O. sont les meilleurs; prix de primeur, de 150 à 200 fr.

Bétail : 117 vaches, 82 bœufs, 6 bouvillons, 28 veaux.

Pierres de taille et moellons formant un revenu important.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch.-du-Grand-Puch (¹)(Aradel)	100	150
Ch.-des-Jonqueyres (de Poyen)	25	35
Aux Jonqueyres (Reynaud)..	10	15
A Goudichaux (Montfrangé, négociant à Branne).......	20	100
Au Battant (David Larquey).	5	50
A Larquey (Benj. Larquey)..	15	40
Le Joyeux (Latomberie)......	5	50
A le Breton (Fontémoing).....	5	30
Au bourg (Barthélemy Cordes)	5	30
Id. (Jacques Viandon)..	3	20
Id. (Dumas)............	2	18
Au bourg (Vve Sautegeaut)..	3	15
A Lamothe (Esquisseau).....	»	15
Id. (Lagasse)...........	3	15
Au Petit-Puch (Vallet).......	20	6
Id. (Lucien Cordes)....	3	20
Au Petit-Bois (Rivière fils frès)	5	30
Au Galop (Bouchet)..........	4	18
Au Genestas (Liandon).......	3	20
A Salles (Fr. Cazaubon).....	3	15
A Giraud-Arnaud (Déjean)..	2	18
A Cajus (Antoine)...........	5	20
A Candelon (Raison).........	5	12

Une trentaine de petits propriétaires font de 5 à 15 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Labat.
Maire : Rivière aîné.
Adjoint : Jérôme Latomberie.
Secrétaire-instituteur : Guichet (80 élèves).
Institutrices : sœurs de la Conception (15 él.).
Sage-femme : Mme Arnaud.
Agent d'affaires : Amédée Cordes.
Barriques (fabricant de) : Raison.
Bâtisses (entrepreneurs de) : J. Carsoulo, J. Viandon, Vincent.
Boucher : Sautegeaut.
Boulangers : Eug. Andrivet, Esben, Jules Poujet.
Briques, tuiles et chaux (fabricants de) : Chatellier, Elie Dumont.
Cafetiers-aubergistes : Guiraud, J. Vincent.
Carrières (propriétaires de) : Noël, Richard, Rivière, Thibaut.
Charpentiers : Aubert, J. Déjean, Dorgan, Lafon.
Charrons : Gatouil, Lagrave, Taleyrand.
Cordonniers : Arnaud, Audebert, Fieyre, Massip.
Denrées coloniales, mercerie, etc. : Bouyre, Chatellier, Rochet, Sautegeaut fils.
Forgerons-serruriers : Gateuil, Gauffard, Hugon, Taleyrand, Touyon.
Maréchal-ferrant : Baillet.
Menuisiers-ébénistes : Médard Lebon, O. Lebon, Michaud, Mounerie.
Meuniers : J. Lafraiso, au moul. de la Souloire; Larquey, au moul. du Battant; N..., au moul. de Goudichaux.
Sabotiers : Corbelin, Rochet, Perdrigail.
Scierie mécanique : Taleyrand, aux Quatre-Ponts.
Sève de pin (distillerie de) : Lagasse, pharmacien à Bordeaux.
Vins (courtier et négociant en) : Benjamin Larquey.
Fête locale : le 8 septembre ou le dimanche suivant.

SAINT-QUENTIN-DE-BARON. — 693 h. — 863 hect. — 60 m. d'alt. — 8 k. à l'O.-S.-O. de Branne; 12 k. au S.-S.-O. de Libourne. — **B.** : au N., par Nérigean; à l'E., par Tizac et Espiet; au S., par Camiac; à l'O., par Baron. — **Arr.** par l'estey de Biscaëtan qui se jette dans la Dordogne à Moulon et par un de ses affluents, le ruiss. de Peyfroment, qui sépare Saint-Quentin d'Espiet. — **Rte Nle** de Bx à Bergerac. — **Ch. d'int. c.** de Libourne à Créon. — **Voitures** correspondant avec les st. d'Arveyres et de Créon. — **B. de P.** : Branne. — **B. T.** : Branne et Arveyres. — **Vill. pr.** : Beaudet, Caransac, Gassiot, Magrine, Naudin, Noaillan, Trintin.

(¹) Le domaine du Grand-Puch comprend 139 hect., dont la vigne en occupe environ 60. Le vignoble, presque entièrement situé en côtes, est, tous les ans, augmenté par des plantations de cépages rouges de choix, qui porteront à plus de 100 tonn. la production moyenne de ce cru en vins rouges.

ol assez accidenté, gén. argilo-calcaire, toujours très-fertile. — **Sous-** riche en pierres de taille, tendres et dures.

ivision du sol : vig. r. et bl., 420 hect.; ter. lab. 290; prés, 72; chê-, 16; friches, 4; sol bâti et j., 20; ch., 40; ruiss., 1.

'ins rouges tendant à remplacer les vins blancs. Ils constituent de s ordinaires au-dessus de leur réputation; prix de primeur, 200 à 300 fr.

'ins blancs ayant un peu de verdeur, mais très-recherchés pour les ages; prix de primeur, 150 à 200 fr. Les 1ers crûs obtiennent gén. une ur de 10 p. 100.

arrières prenant tous les jours plus d'importance, fournissant des res dont le grain est fin et blanc, très-estimées à Bordeaux. — **'éales** excédant du double la consommation locale. — **Fruits** : cerises, ies, pommes et noix, expédiées sur Bordeaux.

étail : 80 vaches destinées à l'élevage des veaux, 64 bœufs.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
aine du Sourd (1) (G. Richemont)........	150	40	150
stard (2) (V. Teynac).	100	50	25
d. (Duprat)........	80	6	15
tolan (3) (Gautier)...	»	10	20
.-Biscaëtan (Cerisier Mauvezin)..........	60	»	20
ourg (Vve Pezat)....	70	»	50
1. (Brun).........	100	5	30
d (Despagne).....	100	10	50
d. (Fasileau)......	60	10	40
l. (Mme France)...	60	6	20

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au bourg (Biret)........	40	»	25
Id. (Jean Pierre)...	60	»	25
Id. (Faugère).......	40	»	16
Au Grand-Lambert (Vve Greyre)...............	80	4	20
A Vignoles (Trabut-Cussac)..........	80	»	20
Id. (Dumon).......	50	»	15
A Couillabeau (P. Grignet)	70	»	20
A Caransac (Greyrejeune)	60	»	20
Au Canton (Escossais)...	»	»	25

iviron quatre-vingts petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

. production vinicole de cette commune tend chaque jour à augmenter.

: Lamaysouette.
e : Jean Félix Gautier.
int : Jean Ansonneau.
taire-instituteur : Dubarry (35 élèves).
tutrice : Mme Riffaud (30 élèves).
cin : Gautier.
inaire : Nougueyrède.
pteur : Martineau.
et tabacs : F. Biron.
t d'affaires, géomètre : Cousteaud.
rgiste : F. Firon.
ses (entrepreneur de) : Escurignan.
(marchand de) : Folléa.
ers : Pierre Jean, Fayard.
ngers : Penaud, Pasquier.

Cafetiers-restaurateurs, etc. : Allégret, Bernard Vve Biret.
Carriers : Armandi, Clerc, Claverie, Raison.
Charpentiers : Robert.
Charrons : Fort, Sintey, au Trintin; Sintey, à Massabarret.
Denr. colon., etc. : Sabourg, Allégret, Vve Biret.
Forgerons-serruriers : Biret, Vachet, Ramonet.
Menuisier-ébéniste : Gachassin.
Meunier : au moul. de Peyfroment, Caboy.
Vins (négociants et commissionnaires en) : Despagne, Teynac.
Voituriers : Michel Lacaze, correspondant du chemin de fer; Dupuy, trajet direct de Saint-Quentin à Bordeaux.

Le domaine du Sourd comprend 97 hect., divisés en : vignes, 40 hect.; prés, 26; terres rables, 25; bois, 6. Le vignoble rouge, complanté en malbec, merlot, cabernets et Sirrha, iit un des meilleurs vins de la contrée, obtenant toujours une faveur sur les prix in-s ci-dessus. Le vignoble blanc est complanté en enrageat et en jurançon.

Le crû de Balestard, encépagé avec soin, produit un vin rouge très-estimé.

Le domaine de l'Ortolan comprend 7 hect. en un tenant d'un terrain argilo-calcaire, n sous-sol d'excellentes pierres à bâtir. Cette propriété, en sus des vins, produit une le quantité de fruits, et se termine vers l'E., par une prairie où se trouvent d'abon-s sources d'eaux vives.

TIZAC-DE-CURTON. — 238 h. — 411 hect. — 56 m. d'alt. — 5 k. à l'O. de Branne; 16 k. au S. de Libourne. — **B.** : au N., par Génissac et Moulon; à l'E., par Grézillac; au S., par Daignac et Espiet; à l'O., par Saint-Quentin. — **Arr.** par le ruiss. de Daignac. — **Rte Nle** de Bx à Bergerac. — **Ch. d'int. c.** de Tizac à Rauzan; de Moulon à Targon. — **B. de P.** : Branne. — **B. T.** : Branne. — **Vill. pr.** : Tizac, Baleyrac, Maurion.

Sol accidenté, offrant des terres douces ou argileuses, de qualité ordinaire au S. et à l'O., mais très-fertiles au N. et à l'E., surtout dans les fonds de plaine. — **Sous-sol** généralement pierreux, produisant une grande quantité de moellon.

Division du sol : vig. r. et bl., 200 hect.; ter. lab., 140; prés., 30; chênes, 14; sol bâti et j., 11; ch., 15; ruiss., 1.

Vins rouges ordinaires; prix de primeur, de 200 à 300 fr., selon les années. — **Vins blancs** ordinaires; prix de primeur, 150 à 200 fr. le tonn. logé.

Bétail : 31 vaches, 16 bœufs, 11 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Marjosse (Ducharpreau)...	5	45	*A Baleyrac* (Mallefille).......	»	20
A Bellevue (1) (R. Fontémoing)	15	35	*Au bourg* (Fontémoing)......	»	20
A l'Escalade (Dutour)........	10	20	Id. (Justin Dupuy).....	5	10
A Baleyrac (Marjon).........	5	25	Id. (Durand)...........	8	»

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Dessez.
Maire : Léopold Marjon.
Adjoint : Louis Itoy.
Institutrice : Vve Bénazet (20 él., école mixte).
Charron : Signac.
Forgeron-serrurier : Soizeau.

CANTON DE CASTILLON

11,658 h. — 10,116 hect. — Divisé en 14 communes : Castillon, Belvès, Gardegan, Saint-Étienne-de-Lisse, Saint-Genès, Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-des-Combes, Saint-Magne, Saint-Pey, Saint-Philippe, Sainte-Colombe, Sainte-Terre, les Salles, Vignonet. — **B.** : au N., par le canton de Lussac; à l'E., par le département de la Dordogne, dont la rivière la Lidoire le sépare; au S., par la Dordogne qui le sépare du canton de Pujols; à l'O., par le canton de Libourne. — **Arr.** : au N. et au N.-O., sur le versant de l'Isle, par la Barbanne et son affluent le ruiss. d'Aiguille; au S. et à l'E., sur le versant de la Dordogne, par la Grangère qui vient de Saint-Laurent, et reçoit les eaux de Lacarresse; par le Trabat ou Riouvert, qui sépare Sainte-Colombe de Gardegan, Saint-Genès et Belvès, et par la Lidoire, qui reçoit les ruiss. d'Anguille et du Lichou; ce dernier reçoit lui-même les petits ruiss. de Touzinade et de Piqueroque ou la Gueyraude.

(1) Le domaine de Bellevue comprend 90 hect., dont 34 de vignes rouges et blanches situées sur un plateau élevé et des côteaux très-bien exposés; 35 hect. terres labourables, 8 hect. prés, 10 hect. bois et 3 hect. bâtisses et j.

3ol très-accidenté, gén. fertile, sablo-argileux dans les vallons et ;ilo-calcaire sur la plupart des coteaux; terres douces, sablo-argileuses argilo-silico-ferrugineuses sur quelques hauts plateaux; sur les bords la Dordogne, vaste plaine alluviale, appelée palus de la Condomine. s palus, profonds et très-fertiles, sont consacrés aux prés et à la culture ; céréales ou des oignons.

3ous-sol gén. pierreux, argileux en quelques endroits; propre à la rication des tuiles, dans plusieurs vallons; graveleux dans les grandes lées, à des profondeurs variables; il offre gén. sous ce gravier une argile stique, appelée *tran*, alternant avec le tuf ou molasse sableuse.

;'ensemble des coteaux de ce canton offre un terrain appartenant à la iode éocène et présentant quelques calcaires marins supérieurs de la iode miocène. La couche végétale qui couronne ces coteaux peut être :ibuée à l'époque pliocène et même en quelques parties à l'époque ıvienne.

ı l'E. du canton, au sommet des coteaux de Castillon, banc calcaire nc d'eau douce, sans fossiles et alternant avec des meulières.

levenus pr. : 1° **vins rouges** produits par 1/3 malbec (noir de pres-), 1/3 merlot, 1/3 gros cabernet (bouchet), cabernet-sauvignon, mancin, pput, folle, etc. Ces derniers cépages communs tendent à disparaître, me chez les paysans, qui commencent à planter les cabernets qu'on ne ıvait, il y a quelques années, que dans quelques rares crûs bourgeois; si les vins rouges de ce canton s'améliorent-ils tous les jours; et sans ler des communes de Saint-Laurent et de Saint-Hippolyte qui sont classées ıs la région vinicole de Saint-Émilion, nous dirons qu'à Saint-Étienne-Lisse, Sainte-Colombe et Saint-Pey, on trouve plusieurs crûs bourgeois vendent comme les 2es crûs de Saint-Émilion; qu'à Saint-Philippe, nt-Genès, Gardegan et les Salles, les 1ers crûs s'en rapprochent beau-p et vendent à peu près comme les 3es crûs de cette contrée. Dans toutes communes du canton, les améliorations qu'on apporte à l'encépagement vignes rouges et les soins qu'on donne à la vinification doivent être nalés, et font présager qu'une plus-value très-sensible en résultera pour vins rouges.

° **Vins blancs** diminuant chaque jour d'importance, gén. produits l'enrageat, très-recherchés dans les communes des Salles, Gardegan, vès et Castillon, où les propriétaires intelligents adjoignent à l'enrageat proportion de cépages fins : sémillon, sauvignon, muscadelle (guépier), ıc-doux. Ces vins blancs, gén. liquoreux et corsés, se vendent, en pri-ır, de 200 à 300 fr. le tonn., logés. Dans les bons crûs, où ils sont etés en primeur pour être bus comme vins blancs doux, ou en 2me .ée, pour être aussi bus en nature, ils dépassent facilement le prix de fr. et atteignent 400 et 450 fr. Parmi les meilleurs crûs du canton, .s citerons ceux de Goffre et de Branday, à Gardegan; Castagens, la nde et Belair, à Belvès; ceux de Mondespic, Belcier et Clotte, aux Salles.

° **Céréales** : froment, maïs, suffisant à peu près à la consommation ıle.

› **Pommes de terre et légumes secs**, suffisant largement; les

oignons, cultivés dans les palus, sont exportés en grande quantité.

5° **Foins** suffisant à peu près à la consommation locale.

6° **Bétail** : *race bovine* : 26 taureaux, 180 bœufs, 1,067 vaches, 185 bouvillons, 212 veaux. Les vaches servent aux charrois et aux labours, et produisent un veau par an. Les veaux sont gén. vendus à l'âge de 3 mois. Dans les communes où les fourrages abondent, quelques propriétaires élèvent les génisses jusqu'à l'âge de 18 mois ou 2 ans.

La race bovine de cette contrée a été considérablement améliorée sous l'impulsion de M. Duvigneau de Moncarel qui, par le croisement de la race du pays avec la race garonnaise, a obtenu des animaux se rapprochant de la race garonnaise pure, et se recommandant particulièrement par leur force, leur sobriété et de belles formes.

Race chevaline : 18 chevaux entiers, 273 juments, 265 chevaux hongres, 23 poulains.

Race mulassière : 27 adultes, 8 jeunes.

Race asine : 152 ânes, 119 ânesses, 5 ânons.

Race caprine : 2 boucs, 64 chèvres, 12 chevreaux.

Race ovine : insignifiante, 25 béliers, 312 moutons, 447 brebis.

Race porcine : 1,374 porcs, 379 truies, 145 cochons de lait gén. engraissés pour la consommation locale; dans quelques communes, la vente des cochons de lait donne un bon revenu. Les races anglaises, importées par M. Duvigneau et quelques autres propriétaires, ont beaucoup amélioré cette race dans le canton.

Race galline et autres volailles : 14,401 poulets, 924 pigeons, 1,543 canards, 374 oies, 39 dindes, pour la consommation locale.

7° **Apiculture** : 129 ruches.

8° **Poissons** : donnant un revenu important pour les communes riveraines de la Dordogne, d'où l'on exporte les mules, lamproies, saumons, truites saumonées, gâtes ou fintes, etc.

9° **Pierres** tendres et dures dans l'extrémité N.-O. du canton; les carrières du N.-E. ne donnent que du moellon gén. destiné à empierrer les routes, et vendu 1 fr. le mètre cube.

10° **Bois de chênes et de pins**, disparaissant un peu chaque jour pour faire place à la vigne, et ne suffisant pas à beaucoup près à la consommation du canton.

11° **Fruits** : pommes exportées en assez grande quantité de quelques communes, les autres fruits le sont en très-petite quantité.

En résumé, ce canton exporte des vins rouges et blancs, quelques veaux et génisses, des poissons, des oignons et des fruits; il suffit entièrement à sa consommation, et ne reçoit que des produits manufacturés et des denrées coloniales.

Mode d'exploitation. Les propriétés, très-divisées dans ce canton, sont gén. cultivées par les détenteurs du sol. Dans les grands domaines on emploie, pour les propriétés où l'on cultive les céréales, la vigne blanche ou très-peu de vigne rouge, le *métayage*, avec partage égal des charges et des revenus; pour celles où l'on cultive la vigne rouge en plein, des hommes à la journée, des domestiques ou des prixfaiteurs.

Les hommes à la journée reçoivent de 2 fr. 50 à 3 fr., sans être nourris, ou 1 fr. de moins quand ils sont nourris. Les femmes reçoivent moitié.

Les domestiques à l'année reçoivent, par famille de deux personnes, de 00 à 1,000 fr., le logement, le chauffage et différents petits avantages. Cette somme est payée généralement partie en nature, partie en espèces.

Les prixfaiteurs reçoivent une somme en rapport avec l'étendue du journal.

Dans le S. du canton, où le journal vaut 21 ares 86 centiares, le prixfaiteur reçoit pour tous les travaux du vignoble 28 à 30 fr. par journal, quand il fait les labours à bras, ou 18 fr. quand le propriétaire les fait faire par ses attelages et par ses domestiques. Dans le N., où le journal vaut 47 ares 48, le prixfaiteur reçoit 45 à 50 fr. par journal quand il fait les labours à bras, et 30 fr. quand le propriétaire les fait faire avec ses attelages.

Du côté de Saint-Émilion et de Vignonet, le journal vaut 32 ares 0 centiares, comme à Libourne.

Ce canton, essentiellement agricole, est très-cultivé, mais encore trop suivant les vieilles traditions et la routine. Cependant, constatons une tendance au progrès, et l'existence de plusieurs machines-outils de nouvelle invention. La vigne y est généralement taillée avec 2 ou 3 cots et autant d'astes, tenue sur un ou plusieurs grands échalas et avec assez de soin. Le choix des cépages est en progrès.

Le paysan, laborieux et intéressé, n'est cependant pas aussi antipathique au progrès que dans la plupart des autres cantons de la Gironde, et adopte assez facilement les cultures nouvelles. Ainsi, depuis quelques années, les engrais enfouis en vert (trèfles, farouche, etc.), sont gén. employés dans toutes les parties maigres du canton, et ont donné des résultats magnifiques qui ont décuplé la valeur de certains terrains, surtout dans la plaine sableuse.

Industrie : pêche dans la Dordogne, à Sainte-Terre, Castillon et Vignonet. Fabrication des barriques à Castillon, à Sainte-Terre, où elle occupe 150 ouvriers et à Vignonet. Fabrique importante de boutons de nacre, à Sainte-Terre. Corderie et construction de barques et bateaux à Sainte-Terre. Moulins à eau à Saint-Laurent-des-Combes, à Sainte-Colombe, à Saint-Genès. Scierie mécanique à Castillon. Tuileries et briqueteries à Gardegan, Saint-Étienne-de-Lisse, Saint-Magne, Salles. Fabrication des filets pour la pêche à Sainte-Terre.

Commerce. Les vins, les grains, le gros bétail, les bois du pays et les bois du Nord sont l'objet d'affaires importantes.

CASTILLON-SUR-DORDOGNE. — 3,656 h. — 568 hect. — 105 m. d'alt. à Horable. — 18 k. à l'E.-S.-E. de Libourne; 50 k. de Bx. — **B.** : au N., par Belvès; à l'E., par le dépt de la Dordogne; au S., par la rivière la Dordogne; à l'O., par Saint-Magne. — **Arr.** par la Dordogne, par la Lidoire qui sépare la commune du dépt de la Dordogne, et par le ruiss. le Trabat ou Riouvert. — **Ch. de fer** de Libourne à Bergerac, st. à côté de la ville.

— **Rte Nle** de Bx à Bergerac. — **Ch. de gr. com.** de Castillon à la Guirande (Lagorce) — **Ch. d'int. c.** de Castillon à Francs. — **Services de voitures** de Castillon à Sainte-Foy et à Bergerac; de Castillon à Monpont. — **B. de P.** — **B. T.** — **Ville** bien bâtie aux pieds de fertiles et beaux coteaux, sur l'emplacement de l'antique cité fortifiée de Castillon; belle promenade, **pont** suspendu et **port** commode sur la Dordogne; halles entourées d'une grille; hôtel de ville; église du dix-huitième siècle; traces des anciens remparts; vieille porte de ville. — **Vill. pr.** : Lucas, Horable et Capitourlan; ce dernier, à l'E. de la ville, dans le petit vallon de la Lidoire, était autrefois une commune qui fut réunie à Castillon vers 1793.

Sol : alluvial, peu étendu au S.; sablo-graveleux ou sablo-argileux à l'E., entre la Rte Nle et les coteaux; argilo-calcaire sur les coteaux. — **Sous-sol** des coteaux : molasse sableuse, alternant avec des argiles, sans stratification régulière; sur plusieurs points, argiles teintées par l'hydroxyde de fer.

Division du sol : ter. lab., 20 hect.; vig. en joual., 447; prés, 3; sol bâti et j., 60; ch., 24; riv. et ruiss., 14.

Vins rouges, corsés, colorés, bons ordinaires, recherchés pour les cargaisons et pour Paris; prix de primeur, selon les années et les crûs, 250 à 400 fr.; ceux qu'on récolte entre la Lidoire et le ch. de fer sont remarquables par leur délicatesse et leur supériorité réelle; ils ont quelques rapports avec les vins de graves et obtiennent une faveur sur les prix ordinaires des vins de la commune. — **Vins blancs**, produits par l'enrageat (folle blanche), le jurançon, la malvoisie et le sauvignon, ayant beaucoup de corps et de douceur; prix de primeur, 250 à 400 fr.

Céréales, ne suffisant pas à la consommation locale. — **Fruits** : abricots, prunes, pêches, poires, etc., expédiés sur Bx, Paris et Londres. — **Oignons**, exportés en grande quantité.

Poissons : la pêche occupe environ 100 personnes. — **Bétail** : *race bovine* : 35 vaches, 24 bœufs, 4 bouvillons, 6 veaux. — *Race chevaline* : 14 élèves.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
En ville (D. Doumeing)......	40	»
A Lucas (Pierre Lalanne)....	40	»
Au Pied de Lucas (Fauché aîné)	15	10
Crû de Barbet (A. Fourcaud)	20	»
Route de Sainte-Foy (Euriate Roy)....................	20	10
A Capitourlan (Sokolnicki)..	25	10
Route de Sainte-Foy (Jean Meynard)................	15	»
Avenue de la Gare (Dubourdieu)............	30	»
Id. (Pierre Ouy)........	18	»
A la Chatte-la-Brande (F. Héricé)....	6	»
A la Tuilière (Jean Galineau)	10	»
A Toutvent (Jean Paluteau)..	10	»
En ville (Laprée)............	20	»
Id. (Louis Aymen).....	12	»
Id. (Laguetterie).......	25	»
Id. (C. Fabaron neveu).	20	»
Id. (Guignard).........	12	»
A Mounan (Jean Franque)...	25	15
Id. (Dubreuil et Talazat)	20	»
En ville (Etienne Barreyre)..	15	»
Id. (Dhiars)...........	8	»
Route de Libourne (Ruchon).	18	»
A Gaillardet (Ch. Meynard)..	10	»
A la Brande [1] (Reillac).....	»	8

Environ 200 petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

[1] Ce crû est un des meilleurs de la commune, au point de vue des vins blancs.

onseiller général : Dr Musset.
onseiller d'arrondissemt : Depeyre-Roland.
uré : Videau.
laire : Et. Desfarges.
djoints : Jean Em. Ruchon, B. Causserouge.
ecrétaire : Aur. Santerre.
nstituteurs communaux : frères de la Doctr. chrétienne (200 élèves).
nstituteur libre : de Fages (40 élèves).
nstitutrices comm. : sœurs de Nevers, pensionnat, externat et salle d'asile (390 él.).
nstitutrice : Mlle Derschmid (60 élèves).
uge de paix : Falaise.
uges suppléants : Roy-de-Clotte, Héricé.
reffier : Loumeau.
vocat : Lestrade.
otaires : Gajac, Landard.
uissiers : Reybaud, Lacroix.
ercepteur : Girard.
nregistrement (receveur de l') : Chauvet.
troi (préposé de l') : Pradet.
ntribut. indir. (receveur des) : Montagne.
Id. (commis des) : Hyène.
Id. (buraliste des) : Guyon.
gent-voyer : Chauffepied.
ervice de la navigation (conducteur du) : Jeannot.
ostes (receveuse des) : Vve Forget.
élégraphe (employé du) : Aur. Santerre.
endarmerie (maréchal des logis de) : Pinaud.
édecins : Dr Constantin, Dr Gaynard, Dr Laguens, médecin en chef de l'hôpital, Dr Barbeyron.
ages-femmes : Vve Henriet née Rupert, Mme Larang.
étérinaire : H. Fardet.
apeurs-pompiers : 2 pompes, 62 hommes, commandant, Lintz.
ociétés de sec. mutuels : société des sapeurs-pompiers, prés., L. Aymen (170 memb.); société des Travailleurs, prés., Depeyre-Roland (200 memb.); société de Saint-Vincent-de-Paul, prés., Videau, curé (130 memb.); société de l'Union Castillonaise, prés., Itey (130 memb.); société des tonneliers, prés., Raby (75 memb.).
ercle : cercle de l'Union, tenu par Michaud.
ospice-hôpital (administration de l') : le Maire, prés.; membres, MM. Ruchon, Lafon, Saint-Gassies.
ureau de bienfaisance (administration du) : le Maire, prés.; membres, MM. Ruchon, Pierres, Teyssieux, Videau.
gents d'affaires, géomètres : Clémenceau, Martineau.
rchitectes : Bagaud, Mollo.
rmurier : J. Biot.
ubergistes : Augeroau, Lacroix, Vve Roseau, Simon.
illardiers : David, Saint-Gassies père.
ouchons / briques (fabricts de) : Arnould, Cousteaud, Deymier, Lambert, Matignon, Maumey.
ottiers : Borie, Bouchon, Daguet, Lataste, Souchet.
ateaux (entrepreneurs de) : Descances, Chéri Dubourdieu, Lemaitre, Montagnet frères.
ois du Nord : Depeyre-Roland.
ois merrains : J. Verneuil fils et Faure.
ois, châtaigners et échalas de pins : Galineau père, Galineau fils, Raby.
ouchers : Fournier, Guignard, Lafargue, Lamarque, Limonié, Morin, Rozier, Sirey.
oulangers : Chéri Destriau, Dubuc, Eymery, Guignard, Lacayre, Mazet, Montaud, Queyroux, Souchet.
rasseur : Valentin Rhiell.
riques, tuiles et chaux (fabricant de) : Leric.
afetiers : Dupuy (café Turenne), Camus (café Camus), Vve Fourcade (café de la Gironde), Pascaud (café de l'Europe).
Chapeliers : Fabre, Pit, Trigeasson.
Charcutiers : Boi, Fournier, Vve Gorry, Morin.
Charpentiers : Brandey, Dhiars, Massacret, Michaud, Mirambeau.
Chaudronniers : Cheymol, Lafon, Raymond.
Chaussures (marchands de) : Auzary, Burnateau, Faure.
Chevaux (marchand de) : Barde-Cardinal.
Chiffons : Leyrisse, Montaud.
Commissionnaire pour Bordeaux et Bergerac : Souchet.
Confections pour ouvriers : Claverie, Fabaron.
Confiseurs-liquoristes : Larquey, Meynard.
Cordiers et marchands de Chanvre : Durand, Faure, Lacroix, Seguin.
Cotons et laines (marchande de) : Armandary jeune, Vve Roudil.
Couteliers : Bertrand, Couturié jeune, Durand.
Cuirs (marchands de) : Camicas, Raby.
Denrées coloniales : Amiel, Armandary, Balestibeau, Bébé, Biot-Jourdan, Galineau, Maumey, Meynard, Montaguet, Saugeon, Tayac, Tegret.
Draps et nouveautés : Bousquet, Claverie, Fabaron oncle, Fabaron neveu, Guignan, Loubradou.
Droguistes : Meynard, Tayac.
Faïences et porcelaines : Deymier, Jaussiome, Vve Rasciano, Raymond.
Farines (marchands de) : Adrien Jeannet et Bousquet.
Fers (marchand de) : Duthil.
Ferblantiers-lampistes : Chatagnier, Déchaud, Raymond, Roger.
Forgeron-taillandier : Rollet.
Grains en gros (froment) : Galineau, Adrien Jeannet, Saint-Gassies père.
Grains divers, détail : Gauville, Marcillat, Segreste.
Horlogers : Caillat, Lafon, Martin.
Horticulteurs-grainetiers : Célestin, Faure, Grelle, Vigouroux.
Hôtels : Vve Croizit (hôt. de la Cloche-d'Or), Longevialle (hôt. de la Boule d'or), Meunier (hôt. du Cheval blanc).
Libraires-Papetiers : Durand, Tayac.
Limonadiers : Galinou, Gillet.
Lingerie et modes : Mme Bertrand, Mme Lafaye, Mlle Zoé-Lavigne, Mme Maumey.
Maréchaux-ferrants : Claverie dit Bruneau, Mongazon.
Mécaniciens : Andron, Boireau aîné, Boireau jeune.
Mégissiers : Andron, Lambert, Tétaud.
Menuisiers : Martin Fournier, Lataste fils, Tegret.
Merciers : Biot-Jourdan, Burnateau, Delmon, Durand.
Meubles (marchands de) : Audubert, Charpentier, Vve Pascal, Dhiars, Rouam dit Comtois, Rougier.
Meunier : Barde.
Papiers-peints : Couillandeau, Sausse.
Parapluies : Lafon, Ribeyre.
Parfumeurs-coiffeurs : Armandary, Bertrand, Maumey.
Pâtissiers-confiseurs : Vve Biès, Labourdette, Noël, Villars.
Peintres-vitriers : Chiverche, Couillandeau, Sausse, Trochon.
Pharmaciens : Desfarges, Tauzia, Teyssieu.
Plâtriers : Chevalier, Tailledet.
Poterie (marchds de) : Descamps, Mlle Roque.
Roulage : Léon Faure.
Quincailliers : Biot-Jourdan, Durand, Roger.
Restaurateurs : Croizit, Ledoux.

Scieries mécaniques : Dubreuil, Roland.
Selliers-bourreliers : Crispel jeune, Héraud, Pujo.
Selliers-carrossiers : Alibert, Pallutoaux.
Serruriers : Balestibeau, Boireau aîné, Roger, Vacher.
Tailleurs (marchands) : Burnateau, Dubourdieu, Muzet.
Tanneur : Baby.
Teinturiers : Biot, Sorin jeune, Alex. Sorin.
Vannier : Biot-Jourdan.
Vins (négociants en) : Dubreuilh et fils, H. Ducarpe, E. Fourcaud et Thomasson, Raby jeune, Adolphe Verneuil, Samuel Verneuil et Faure.
Vins (courtier en) : Naud.
Voituriers : Laprée frères.
Marchés importants : pour les blés, tous les lundis.
Foires : 24 février, 11 juin, 18 octobre, 21 décembre, le lundi de Pâques, le lundi de Pentecôte et le dernier lundi de chaque mois. Les marchés et foires de cette commune sont des plus considérables du département; ils rapportent à la caisse municipale près de 10,000 fr. de droit de placage.
Fête locale : 19 août ou le dimanche suivant, dure 2 jours.

BELVÈS. — 377 h. — 660 hect. — 96 m. d'alt. à Lartiguèy — **3 k.** au N.-N.-E. de Castillon. — **B.** : au N., par Tourtirac et Gardegan; à l'E., par le dépt de la Dordogne; au S., par Castillon; à l'O., par Sainte-Colombe et Saint-Magne. — **Arr.** par la Lidoire, qui limite la commune à l'E. — **Ch. de gr. com.** de Castillon à la Guirande (Lagorce). — **Ch. d'int. c.** de Castillon à Francs, par Salles (en cours de construction). — **B. de P.** : Castillon. — **B. T.** : Castillon. — **Vill. pr.** : Belvès, Brousse, Lartigue, Puyarnaud, Rouye.

Sol très-accidenté, argilo-calcaire sur les coteaux, argileux dans les vallons. — **Sous-sol** gén. pierreux; carrières de pierres dures et de moellons. Dans un quart de la commune, le rocher se présente à la surface du sol. Autour du bourg, on trouve quelques veines de marne.

Division du sol : ter. lab., 150 hect.; vig. en joual. ou en plein, 370; prés, 56; chênes, 30; pins, 3; chât., 2; friches, 14; sol bâti et j., 13; ch., 20; ruiss., 2.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec (noir de pressac), 1/4 merlot, 1/4 mancin, cabernet-sauvignon (marchoupet ou bouchet), corsés et colorés, classés bons ordinaires; prix de primeur, 250 à 350 fr. pour les crûs ordinaires, et 350 à 500 fr. pour les 1ers crûs.

Vins blancs, produits par 1/2 folle blanche, 1/4 blanc-doux, 1/4 sauvignon, sémillon, jurançon, guêpier (muscadelle), très-recherchés comme vins de deuxième année, pour leur corps et leur douceur; prix, 200 à 300 fr. logés. La proportion des cépages blancs fins augmente chaque année, et, dans quelques crûs, cette amélioration a déjà élevé le prix de vente à 400 fr. en primeur. — **Bétail** : 80 vaches, 4 bœufs, 7 bouvillons, veaux, vendus à deux mois environ.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers CRUS

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât.-Castagens (de Simard de Pitray)	80	25
Au bourg (Pineau et Garitey)	30	»
Id. (Audubert)	20	»
A Puyarnaud (Hébrard)	20	»
Id. (Louis Rouleau)	30	»
Id. (Nébut, boulanger)	20	»
Id. (Puigeraud)	15	»
A Puyarnaud (Rives)	15	»
A Lartigue (Fabaron)	30	»
Id. (Fauché)	20	»
Id. (Pierre Ouy)	20	»
A Monpezat (Peneau)	25	»
A Brousse (Bournal)	20	»
Id. (Dupuy)	15	»

2mes CRUS

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
Terrasson (P. Corbière)...	40	»	*Au bourg* (Barret)...........	12	12
Id. (Blin)...............	15	»	Id. (Roques)..........	6	6
Robin (B. Lamoureux)....	20	10	*A la Brande* (F. Héricé).....	15	15
u bourg (Barreyre)........	8	25	*A Belair* (R. Bousquet)......	»	35

Ces deux derniers crûs sont, avec le Château-Castagens, des meilleurs de la ommune au point de vue des vins blancs, qu'ils vendent 400 fr. en primeur.

Une soixantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

ré : Gras.
aire : Louis Rouleau.
djoint : J. Dagès.
crétaire : Rouleau fils.
stituteur : à Gardegan ou à Castillon.
Agent d'affaires : Rouleau fils.
Boulanger : Nébut.
Fête locale : le 8 septembre ou le dimanche suivant.

GARDEGAN. — 465 h. — 957 hect. — 84 m. d'alt. à Tourtirac; 92 m. la Pièrière. — 5 k. au N.-N.-E. de Castillon. — **B.** : au N., par Saint-hilippe-d'Aiguille; au N.-E., par les Salles; à l'E., par Saint-Michel-de-lontagne; au S., par Belvès et Sainte-Colombe; à l'O. et au N.-O., par aint-Genès. — **Arr.** par le ruiss. de l'Anguille qui prend sa source à ourtirac et aboutit à la Lidoire et par le ruiss. de Trabat. — **Ch. d'int. c.** e Castillon à Francs par les Salles (en construction). — **Ch. de gr. com.** e Castillon à la Guirande. — **B. de P.** : Castillon. — **B. T.** : Castillon. - **Vill. pr.** : Gardegan, centre actuel de la commune; Tourtirac, chef-lieu 'une ancienne commune réunie à Gardegan; Béoulaïgue, Gerbey, Mathe-ournier.

Sol très-accidenté, surtout à l'O. où il est argilo-calcaire sur fond pierreux ès-propice à la vigne rouge, tandis qu'à l'E., il est argileux ou sablo-rgileux et favorable à la vigne blanche.

Division du sol : vig. en plein ou en joual., 305 hect.; ter. lab., 400; rés, 91; pat., 7; chênes, 80; pins, 11; chât., 15; friches, 20; sol bâti et , 10; ch., 15; ruiss., 3.

Vins rouges produits par 1/3 malbec, 1/3 merlot, 1/3 cabernet en partie mplacé chez les paysans par la folle noire; corsés et colorés, ces vins se ndent en primeur, de 400 à 600 fr. dans les 1ers crûs bourgeois, et de 300 350 chez les paysans.

Vins blancs d'enrageat, alcoolisés, gén. bus en nature, recherchés pour Bretagne; prix de primeur, 200 à 300 fr. logés. Les crûs de Goffre et de 'anday, dont les vignes sont très-bien situées, obtiennent de 300 fr. à 0 fr. — **Bétail** : 24 vaches, 10 bœufs, 9 bouvillons, 25 veaux. — **Pierres** ıres, pierres tendres et moellons, expédiés sur Castillon ou les communes isines.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
.-*la-Pièrière* (L. de Lageard)	70	20	*A la Gasparde* (Dr Paul Fontémoing)................	30	»
dt.-de-Pitray (de Simard le Pitray)................	55	20	*Crû de Goffre* (Ch. Martineau)	»	25
Lideyre (Mlle Paignac).....	40	»	*Crû Branday* (Vte de Damas)	»	25

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Garrouilla (Musset)......	25	»
A Villebot (Charmolue)......	15	10

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Varat.
Maire : de Lageard.
Adjoint : Pierre Rollet.
Secrétaire : Nau à Saint-Philippe.
Institutrice : sœur Billot (20 garçons, 20 filles).
Médecin : Dr Paul Fontémoing.
Briques et tuiles (fabricant de) : Regnier, fermier de M. de Damas.
Fête locale : 11 novembre ou le dimanche suivant.

SAINT-ÉTIENNE-DE-LISSE. — 554 h. — 709 hect. — 83 m. d'alt. au Château-Pey-Blanquet. — 5 k. à l'O.-N.-O. de Castillon; 5 k. à l'E. de Saint-Émilion. — **B.** : au N., par Parsac; à l'E., par Saint-Genès et Sainte-Colombe; au S., par Saint-Pey-d'Armens; à l'O., par Saint-Hippolyte et Saint-Christophe. — **Ch. de fer,** de Libourne à Bergerac, st. de Saint-Étienne. — **Ch. de gr. com.** de Libourne à Saint-Genès. — **Ch. d'int. c.** de Castillon à Saint-Émilion. — **B. de P.** : Castillon. — **B. T.** : à la gare. — **Vill. pr.** : Saint-Étienne, Thibaud, Pey-Blanquet.

Sol : divisé en coteaux argilo-calcaires et en plaine composée d'humus et de sable, assez fertile. — **Sous-sol** de pierre ou d'alios ferrugineux, sur les hauteurs ou sur les pentes; argileux dans la plaine.

Division du sol : vig. en plein., 150 hect.; vig. en joual., 290; ter. lab., 200; prés, 28; chênes, 4; friches 2; sol bâti et j., 15; ch., 20.

Vins, produits par les mêmes cépages qu'à Saint-Émilion, bien colorés, fins, fermes sans être rudes, se rapprochant des vins de graves, si estimés, de la commune de Pomerol. Les vins de Saint-Étienne, connus dans le commerce sous le nom de Saint-Estèphe-Saint-Émilion, se vendent, en primeur, dans les 1ers crûs, de 500 à 950 fr.

Bétail : 43 vaches, 15 bœufs, 10 bouvillons, 6 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers CRUS DE LA COMMUNE

	Tonneaux vin r.
Ch.-Pey-Blanquet (Bon de Meynard)	90
Ch.-de-Pressac (Maximin Josselin)	50
Rochet (de Graval d'Hauteville)..	35
A Veyra et au bourg (J. Dutour)	35
Crû de Belair (1) (Bernard Ouy)..	30
A Faugères (2) (Esquissaud).. ...	15

2es CRUS DE LA COMMUNE

Gicablan (Mlle Belliquet)........	15
A Justice (Charpentier)..........	20
Au bourg (Chevalier Lageard)...	12
Thibaud (Constantin, médecin)..	20
Lafagnouse (Bayssalance)........	18
A Mangot (Mme de Lacaussade, de Baurech)............	35
Id. (Cousteau)............	12
A Canteranne (Martin Ouy)......	40

---

(1) Le crû de Belair, situé dans une belle position, à côté des meilleurs crûs de Saint-Étienne, produit un vin très-recherché par sa belle couleur, son corps et sa finesse.

(2) Le domaine de Faugères est composé de 30 hect. dont 18 sont consacrés à la vigne, 2 aux prés et 10 aux terres labourables. Le vignoble est entièrement situé à mi-côte sur terrain argileux à sous-sol d'argile ferrugineuse, exposé au levant, en face du bourg de Sainte-Colombe, et complanté à peu près par tiers en cabernets, merlot et malbec. Il produit un des meilleurs vins de la commune.



CRU-DE-BELAIR
(1er CRU DE LA COMMUNE)
M. Bernard Ouy, propriétaire.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
ourg (Pierre Micau)........	20	*A Bréat* (Hrs Marceau)..........	20
l. (J. Besse).............	15	*A Bernateau* (J. Laveau).........	15
l. (Jean Saleau)...........	12	*A Jappeloup* (B. Bellanger)......	8
l. (Pierre Blanchet).......	12	Id. (J. Chauvet)............	8
l. (Jean Barbeyron).......	10	Id. (Léonard Brisseau).....	6
l. (Jean Fortin)..........	6	*A Viravon* (Guignan)............	8
y-Blanquet (J. Thibaud).....	10	*A Guinot* (Jean Rollet)..........	6
l. (Prade Elie Périgaud)..	8	Id. (Jérome Rollet).........	6
l. (François Jaubert)......	8	Id. (François Itey)..........	6

ıe vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn.

: Dubuch.
: Jean Besse.
ant : Pierre Blanchet.
tutrice : Mme Genouillat (25 garçons, illes).
rgiste épicier : Macau.

Bâtisses (entrepreneur de) : Macau.
Charpentier : Chauvet.
Cafetier : Chevalier.
Tuiles et briques (fabricant de) : Macau père.
Vins (commissionnaire en) : Macau.
Fête locale : 3 août ou le dimanche suivant.

AINT-GENÈS. — 540 h. — 680 hect. — 72 m. d'alt. au moulin de ɔrre. — 6 k. au N. de Castillon; 7 k. à l'E. de Saint-Émilion. — **B.** : au par Puisseguin et Saint-Philippe; à l'E., par Gardegan; au S., par ıte-Colombe et Saint-Étienne-de-Lisse; à l'O., par Saint-Étienne; au)., par Parsac. — **Arr.** par la Barbanne, qui limite la commune au)., et par son affluent le ruiss. de l'Aiguille, qui limite Saint-Genès au — **Ch. de gr. com.** de Libourne à Saint-Genès; de Castillon à luirande (Lagorce). — **B. de P.** : Castillon. — **B. T.** : Castillon. — l. pr. : Saint-Genès, Grand-Mayne, Gramondie, Gravoux, les Lesques, erie.

Sol très-accidenté, gén. argilo-calcaire. — **Sous-sol** de pierre sur les coteaux, d'argile bleuâtre dans les vallons.

Division du sol : vig. en joual., 290 hect.; ter. lab., 270; prés, 70; chênes, 13; friches, 5; sol bâti et j., 15; ch., 16; ruiss., 1.

Vins rouges, corsés et colorés, classés dans les très-bons ordinaires, se vendant, en primeur, de 300 à 525 fr. dans les crûs bourgeois, et de 250 à 350 fr. dans les crûs artisans et paysans.

Bétail : 78 vaches, 6 bœufs. — **Pierres tendres et dures**, susceptibles de donner un gros revenu.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Crû de Cadet [1] (Alphonse David)	30	*A Lestan* (Beauvais)............	35

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

Au bourg (Augrand)............	15	*Le Nause* (Duperrier)............	8
Id. (Pignat)................	15	*Le Puy* (Augrand)..............	12
A Terre-Blanche (Ouy)..........	15	*A Loterie* (Augrand)............	10
Au Grand-Mayne (Garsaud).....	12	*A Périgord* (Lagarde)...........	10
Id. (Pradeau)............	12	*A Bigorre* (Desplait)...........	8
Id. (Balestibeau)...........	10		

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : de la Paulze.
Maire : P. Laval.
Adjoint : Macou aîné.
Secrétaire-instituteur : Fontaine (45 élèves).
Institutrice : Mme Fontaine (30 élèves).
Sage-femme : Vve Jaumard.
Agent d'affaires, géomètre : Duperrier.
Aubergiste-cafetier : Cavalier.
Boucher : Bonnin.
Boulangers : Lacayre, Roques.
Charpentier : Mirambeau.
Denrées coloniales : Augereau.
Draps et nouveautés : Cavalier.
Grains et farines : Augrand.
Meuniers : Bernard, au moul. de Lestang; Serquin, fermier de Mlle de Montaudon.
Pierres (marchand de) : Dihars.
Fête locale : 25 août ou le dimanche suivant.

SAINT-HIPPOLYTE. — 300 h. — 444 hect. — 99 m. d'alt. au N. de la commune. — 7 k. au N.-O. de Castillon; 2 k. à l'E. de Saint-Émilion. — **B.** : au N., par Saint-Christophe-des-Bardes; à l'E., par Saint-Étienne-de-Lisse; au S., par Saint-Pey-d'Armens; à l'O., par Saint-Laurent-des-Combes. — **Arr.** par la Grangère, petit affluent de la Dordogne. — **Ch. de fer** de Libourne à Bergerac, halte à Saint-Laurent. — **Rte Dle** de Libourne à Saint-Pey-d'Armens. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Émilion à Castillon. — **B. de P.** : Saint-Émilion. — **B. T.** : gare de Saint-Laurent. — **Vill. pr.** : Saint-Hippolyte, Pailhas, Comte.

Sol : divisé en coteaux et plateaux élevés, argilo-calcaires sur fond pierreux et en plaine sablonneuse ou sablo-graveleuse à l'O., sablo-argileuse, fertile et très-propice à la vigne à l'E.

Division du sol : vig. en plein ou en joual., 235 hect.; ter. lab., 160; prés, 12; chênes, 13; friches, 2; sol bâti et j., 11; ch., 11.

---

(1) Le crû de Cadet a une très-grande réputation; il est dans une excellente situation, à l'extrémité du plateau de Saint-Étienne-de-Lisse.

as : Saint-Hippolyte fait partie du groupe des communes formant la ée vinicole de Saint-Émilion et ses vins, classés dans les meilleurs contrée, comme 2[mes] crûs de Saint-Émilion, se vendent, en primeur les années, de 500 à 950 fr.

tail : 70 vaches, 6 bœufs, 6 bouvillons, 27 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
-de-Ferrand (¹) (Mme Fornerod de Mons)	100	*A Monlot* (Ichon)	15
-Lassègue (²) (Belliquet)	50	*A Pailhas* (Duverger)	15
pet (Charmolue)	20	*A Billeron* (Bechaud)	15
urins (comte de Carles)	20	*A Merle* (de Puch de Monbreton)	10



CHATEAU-DE-FERRAND

(CRU BOURGEOIS)

Mme Fornerod de Mons, propriétaire.

Le Château-de-Ferrand, situé dans la commune de Saint-Hippolyte, sur les limites des munes de Saint-Christophe et de Saint-Laurent, appartient à Mme Fornerod, née de s de Dunes. De beaux arbres, des grottes pittoresques, un vaste plateau sur lequel s'étend mportant vignoble, le plus important dans la circonscription de Saint-Emilion, après i de Château-Laroque, et des vins très-recherchés parmi les 2es crus Saint-Emilion font hâteau-Ferrand une des propriétés les plus remarquables du Saint-Emilionnais.

production peut aujourd'hui être évaluée à 120 tonn. pour les bonnes années, et arri-, avant peu de temps à 150 tonn. quand les jeunes plantations produiront.

Le Château-Lassègue, dont nous donnons ci-après le dessin, est situé dans une heu-13 position à mi-côte sur le versant de la chaîne des coteaux du Saint-Emilionnais. rière s'élèvent de riches vignobles et à ses pieds s'étend doucement une vaste plaine au t de laquelle l'œil enchanté s'arrête sur les côtes de la rive gauche de la Dordogne.

vignoble qui en dépend comprend 30 hect. admirablement situés et complantés des lleurs cépages; aussi ses vins sont-ils pleins de chaleur, de force, de séve, de bouquet, nt-ils, par suite d'une vinification soignée, un moelleux très-agréable.

commerce les recherche beaucoup et les paye comme les meilleurs seconds crûs de it-Emilion.



CHATEAU-LASSÈGUE
(CRU BOURGEOIS)
M. Belliquet, propriétaire.
(Voir note 2, p. 633.)

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Bouquey (Chatard)............	10	*A Comte* (Cassard)...............	8
Id. (Rouleau)..............	10	*A Pailhas* (Descombes)..........	6
A Billeron (Durand).............	8	*Au Petit-Bouquey* (Seize)........	6
A Larsiley (Itey)................	6	*Au Mayne* (Adrien Béchaud)....	6

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 5 tonn.

Curé : à Saint-Etienne-de-Lisse.
Maire : Justin Belliquet.
Adjoint : Jacques Descombes.
Secrétaire : Péry.
Instituteur : Eug. Seize (50 élèves).
Agent d'affaires, géomètre : Hubert.
Vins (négociant en) : Belliquet fils.
Fête locale : 13 août ou le dimanche suivant.

SAINT-LAURENT-DES-COMBES. — 381 h. — 385 hect. — 107 m. d'alt. près Mondot. — 8 k. à l'O.-N.-O. de Castillon; 2 k. de Saint-Emilion. — **B.** : au N., par Saint-Christophe-des-Bardes; à l'E., par Saint-Hippolyte et Saint-Pey-d'Armens; au S., par Vignonet; à l'O., par Saint-Émilion. Sa superficie représente un carré long, de 3 k. du S. au N., sur 1,280 m. en moyenne. — **Arr.** par la Grangère, faisant marcher trois moulins. — **Sources** importantes dans le domaine de Bellefont. — **Rte Dle** de Libourne à Bazas. — **Ch. de fer** de Libourne à Bergerac, st. de Saint-Laurent. — **B. de P.** : Saint-Émilion. — **B. T.** : gare de Saint-Laurent. — **Vill. pr.** : Béard, les Gueyrots, Marquey et Saint-Laurent.

Sol : au N., coteaux argilo-calcaires, sur fond pierreux exploité; au S., plaine sableuse, peu propice à la vigne.

Division du sol : ter. lab., 180 hect.; vig., 165; prés, 1; chênes, 2; pins, 6; acacias, 10; sol bâti et j., 10; ch., 10; ruiss., 1.

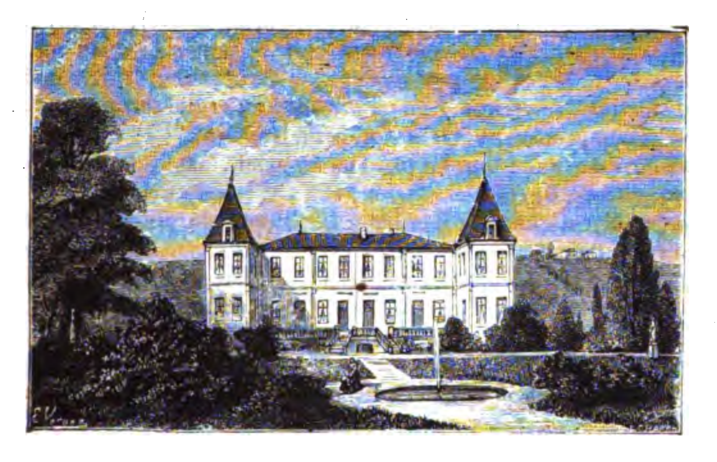
Vins, analogues à ceux de Saint-Émilion, gén. classés comme 2es crûs,

nais vendus, dans certains chais, à peu près comme les 1ers crûs de Saint-Émilion. Plusieurs 1ers de Saint-Émilion ont une partie de leurs vignes dans Saint-Laurent. — **Pierres tendres et dures.** — **Bétail** : 12 vaches, 4 bœufs, 5 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
a Barde (Horeaux)	10	*Chât.-Bellefont* (1) (Naudin)	30
Id. (Ducasse)	15	*Godau* (Henri Ducarpe)	10
e Tertre (Coriton)	5	*La Croizille* (Laforest)	12
a Mondotte (P. Méstayer, avocat)	10	*A Peyrelongue* (Blanc)	15
Id. (Vve Verneuil)	8	Id. (Gireaud)	15
hât.-Baladoz (Vve Dalidet)	20		

Une dizaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn. et vendent gén. comme es crûs.



CHATEAU-BELLEFONT
(CRU BOURGEOIS)
M. Naudin, propriétaire.

é : Dubuch, à Saint-Etienne.
ire : B. Fouroux.
oint : J Récapet aîné.
étaire instituteur : Seize (50 élèves), à aint-Hippolyte.

Meuniers : Saintongey, au moul. de la Grangère; Récapet, au moul. de Peyrelongue.
Fête locale : 10 août ou le dimanche suivant.

) Le domaine de Bellefont est situé à 2,250 m. de Saint-Émilion, sur le versant S. du eau sur lequel se trouvent les 1ers crûs de Saint-Emilion, au N. du chemin qui conduit de e ville à Castillon. Sa contenance est de 19 hect. en un tenant, reposant sur un sol argilo-aire avec sous-sol pierreux, complantés en merlot, malbec, bouchet-sauvignon et gros chet. Ce vignoble, cultivé avec les plus grands soins, produit un vin qui possède : corps, quet, séve, couleur et toutes les qualités qui peuvent le faire classer au rang des lleurs du Saint-Emilionnais et qui ont valu à son propriétaire une médaille d'argent au cours agricole de la Roche-sur-Yon en 1873. Ce crû est appelé à atteindre une production renne de 50 tonn, lorsque toutes ses vignes seront en plein rapport; son cuvier, réorga-i dernièrement, présente tous les perfectionnements de la science vinicole moderne.

SAINT-MAGNE. — 1,200 h. — 1,395 hect. — 94 m. d'alt. — 2 k. au N.-N.-O. de Castillon. — **B.** : au N., par Sainte-Colombe; au N.-E., par Belvès; à l'E., par Castillon; au S.-E., par la Dordogne; au S.-O., par Sainte-Terre; à l'O., par Saint-Pey-d'Armens et Saint-Étienne. — **Arr.** par la Dordogne et par ses affluents le ruiss. de Trabat ou Cabirol, et celui de Lacaresse, qui passe à Saint-Pey. — **Ch. de fer** de Libourne à Castillon, st. de Castillon ou de Saint-Étienne. — **R^te^ N^le^** de B^x^ à Bergerac. — **Ch. de gr. com.** de Castillon à la Guirande (Lagorce). — **Ch. d'int. c.** de Castillon à Saint-Émilion. — **Ch. vic.**, réseau à peu près terminé. — **Bourg** important, au pied des collines qui forment la fin de la chaîne des coteaux de Saint-Émilion. — **Vill. pr.** : Beynat, Cafol, Caillou, Coulet, Expert, Labesse, Lerous, le Parès, Puylazat.

Sol varié : au S., sur les bords de la Dordogne, plaine alluviale très-fertile, appelée la Condomine; en s'éloignant de la rivière, terrain sableux, autrefois improductif, aujourd'hui très-fertile par suite des engrais enfouis en vert (trèfle incarnat et autres plantes du même genre); au N., coteaux très-élevés argilo-calcaires ou marneux, sur les pentes desquels on trouve un sol sableux, maigre et peu profond. — **Sous-sol** : graveleux dans la plaine alluviale, à environ 5 m. de profondeur; argilo-ferrugineux sur les coteaux, leurs pentes et la plaine qui est à leur base.

Division du sol : vig. en plein ou en joual., 700 hect.; ter. lab., 534; prés, 40; chênes, 6; sol bâti et j., 42; ch., 38; ruiss. et riv., 35.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec (noir de pressac), 1/4 merlot, 1/4 cabernet (bouchet) et mancin, colorés, corsés, formant de bons ordinaires; prix de primeur, 250 à 400 fr. — **Vins blancs,** produits par sémillon, blanc-doux et folle, peu considérables et presque tous consommés sur place; prix de primeur, 150 à 200 fr. le tonn., nus. — **Céréales,** excédant la consommation locale. — **Oignons,** exportés en grande quantité. — **Bétail** : 182 vaches, 10 bœufs, 19 bouvillons, veaux vendus à trois mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin r.
A Doués (Gagnard fils du cadet)	150	50
A Beynat (1) (Gillet)	»	35
Crû de Laussac (Gajac)	»	20
Au bourg (J. Chatonnet)	»	18
A Laforest (R^d^ Deymié)	»	20
A Maupery (Deymié jeune)	»	12
A la Maison-Rouge (Pierre Boisseau)	»	15
Chât.-Fompeyre (de Guilhemanson)	250	15
A Blanzac (Soulé)	»	40
A Labesse (Pierre Souchet)	100	15
Id. (Daniel) Claveau)	80	15
A Labesse (Souchet)	100	15
A Pilazat (Guill. Serres)	70	45 (2)
Id. (Burnateau)	75	25
A Peyrère (Biot)	»	25
Au bourg (Lagrappe)	»	35
Id. (Gaussens)	80	20
Id. (Dartigue)	»	15
Id. (Loumeau)	»	15
A Laussac (Vincendeaux)	»	15
A Peyrous (Bernard Blanc)	150	25
Domaine de Mansy (comte de Carles)	150	»
A Cafol (Adrien Devalz)	200	»

(1) Le domaine de Beynat comprend 14 hect. dont 11 sont consacrés à la vigne et situés en grande partie en côtes et partie dans les sables. Ce vignoble doit à cette variété de terrains et à un excellent choix de cépages, où l'on trouve en proportion notable le cabernet-sauvignon, de produire des vins qui se distinguent par beaucoup de couleur et de corps.

(2) Dont 15 tonn. vin blanc.

La plupart des propriétaires où nous n'indiquons pas de blé en récoltent néanmoins assez pour leur consommation.

Une centaine de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn. et un peu de blé.

Curé : Blanchet.
Maire : comte Jean-Pierre-Émilien de Carles.
Adjoint : J. Chatonnet.
Secrétaire-instituteur : Large (50 élèves).
Institutrices : sœurs servantes de Marie (50 élèves).
Vétérinaire : Claveau.
Agent d'affaires : Chatonnet.
Boulanger : Bouchiron.
Charpentiers : Brun, Mirambeau.
Denrées coloniales : Ouy.
Forgeron : Delpon.
Tuiles et briques (fabricant de) : Leric.
Vins (négociant en) : Pagès.
Fête locale : 19 août ou le dimanche suivant.

SAINT-PEY-D'ARMENS. — 369 h. — 418 hect. — 8 m d'alt. près du bourg. — 6 k. à l'O. de Castillon; 12 k. au S.-E. de Libourne. — **B.** : au N., par Saint-Hippolyte et Saint-Étienne-de-Lisse; à l'E., par Saint-Magne; au S., par Sainte-Terre; à l'O., par Vignonet et Saint-Hippolyte. — **Arr.** par le ruiss. la Grangère qui vient de Saint-Laurent, et par son affluent le ruiss. de Lacaresse qui limite la commune au S. et au S.-E. — **R^te^ N^le^** de B^x^ à Bergerac. — **R^te^ D^le^** de Libourne à Saint-Pey-d'Armens. — **B. de P.** : Castillon. — **B. T.** : gare de Saint-Étienne, à 2 k. du bourg.

Sol gén. sableux et fertile, très-propice à la culture des céréales. Vers le N., quelques terres fortes, argileuses.—**Sous-sol** graveleux vers le S.-E.; sableux vers le S.-O.; sablo-argileux, compacte, parfois ferrugineux, vers le N.

Division du sol : ter. lab., 264 hect.; vig. en joual., 90; prés, 29; sol bâti et j., 14; ch., 18; ruiss. 3,

Vins rouges, produits par 1/2 malbec, 1/4 merlot, 1/4 cabernet et verdot; riches en couleur et très-corsés, ils se rapprochent comme ensemble des vins de Saint-Émilion, sans en avoir toute la finesse de séve; prix de primeur, 400 à 700 fr. dans les crûs bourgeois; de 300 à 500 fr. dans les crûs artisans. — **Céréales** excédant de moitié la consommation locale.

Bétail : 2 taureaux, 79 vaches, 11 bœufs, 29 bouvillons, 11 veaux. Cette commune envoie chaque année sur les marchés plus de 70 veaux ou bouvillons et quelques têtes de volaille.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Chât.-de-Saint-Pey (1) (Dr Musset)	40	*Au bourg* (Ouy)	25
A Fourney (Ferdinand Meynot)	30	*Domaine de Pourjac* (3) (Gillet)	»
Crû de Saint-Loup (2) (Espagnet)	18		

(1) Le domaine du Château-de-Saint-Pey comprend 47 hect. dont 2 sont consacrés aux prés, 15 aux terres labourables et 30 aux vignes en joualles. Ce vignoble est situé sur un sol argilo-calcaire, complanté de cépages de 1er choix et produit un des meilleurs vins de la commune; il est en voie d'agrandissement et appelé à atteindre une production de 100 tonn. dans quelques années.

(2) Le domaine de Saint-Loup comprend 9 hect. dont 6 sont consacrés à la vigne et 3 aux terres labourables et agréments. Le vignoble, situé sur un sol sableux, argileux et marneux, est complanté en cépages de 1er choix et produit un vin très-recherché.

(3) Le domaine de Pourjac a une étendue de 26 hect. et présente, sur le sommet d'un plateau argileux, un vignoble en voie de création qui comprendra 12 hect. et arrivera, dans 5 ou 6 ans, à une production de 50 tonn.

CRUS ARTISANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au bourg (Mestadier)............	15	*Au bourg* (Pierre Bertin)........	12
Id. (J. Bertin).............	12	Id. (Laval)..................	8

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Augey, à Vignonet.
Maire : Pierre Ouy.—*Adjoint* : Jean Cantin.
Instituteurs : à Saint-Hippolyte et à Saint-Laurent.
Institutrice : Mlle Laroche (27 élèves).
Aubergistes : Dugos, Vve Martin.
Fête locale : 1er août ou le dimanche suivant.

SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILLE. — 431 h. — 586 hect. — **108** m. d'alt. près de l'église. — 7 k. au N. de Castillon. — **B.** : au N., par Monbadon et Saint-Cibard ; à l'E., par les Salles ; au S., par Gardegan et Saint-Genès ; à l'O., par Puisseguin — **Arr.** par la Barbanne qui la limite au N. et à l'O., et par son affluent le ruiss. d'Aiguille qui limite la commune au S.-O.— **Ch. d'int. c.** de Castillon à Francs. — **Bourg** peu important. — **Vill. pr.** : Jouanin, Monfourans, Tuillac, Vernon.

Sol très-accidenté, gén. argilo-calcaire. — **Sous-sol** pierreux, carrières de pierre dure, pierre bâtarde et pierre tendre.

Division du sol : vig. en joual. ou en plein, 341 hect.; ter. lab., 150; prés, 57; chênes, 10; friches, 2; sol bâti et j., 15; ch., 10; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 1/3 malbec, 1/3 merlot, 1/3 cabernet-sauvignon et mancin, bons ordinaires, corsés et colorés, prix de primeur, 250 à 500 fr. pour les crûs bourgeois; 225 à 350 fr. pour les crûs artisans.

Vins blancs, produits par l'enrageat (folle), la chalosse (blanc-doux) et le sémillon (doucet), riches en alcool, très-propres aux opérations, bus en nature dans les bonnes années, mais diminuant partout, pour faire place à la vigne rouge; prix de primeur, 150 à 250 fr.

Bétail : 18 vaches, 26 bœufs, veaux vendus à 3 mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Ch.-d'Aiguille (1) (Ch. Martineau).	150	*A Sacques* (Nazeau)..............	30
A Monfourans (Pierre Gallot)....	50	*Au bourg* (Charmolue)...........	20
Au bourg (J.-B. Aymen).........	40	*A Candeleyre* (Souchet)..........	25
Ch.-de-Montagne (Mise de Sercey)	40		

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

A Gueymon (Emile Antoune)....	20	*A Jouanin* (Deschamps).........	20
A Grimon (Blin)................	20	Id. (Courrech)..............	15
A Vernon (Despujols)............	20	*A Bouzit* (Garitey)..............	15
A Jouanin (Aubignac)..........	20	*A Monfourans* (Ant. Bernard)...	15
Id. (Berthon)..............	20	*A Tuillac* (Maillot)..............	15

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

---

(1) Le Château-d'Aiguille, sur lequel nous reviendrons dans la partie historique de notre travail, commande un vaste et beau domaine où l'on trouve l'un des plus beaux vignobles rouges du canton. Ce vignoble, cultivé avec les plus grands soins, produit des vins très-recherchés, dont la réputation grandit tous les jours.



CHATEAU-D'AIGUILLE
(CRU BOURGEOIS)
M. Ch. Martineau, propriétaire.

ré : Rondeau.
aire : J.-B. Aymon.
ljoint : Et. Souchet.
crétaire instituteur : Nau (55 élèves), école mixte.
otaire : Lambert.
ulangers : Barrieux, Bouscambert.

Boucher : Amoreau.
Carrier : Mathieu.
Denrées coloniales : Bernard, Dubut.
Draps et nouveautés : Malbec.
Menuisier : Aubert.
Fêtes locales : 1er dimanche de mai, 24 juin, 15 août.

SAINTE-COLOMBE. — 321 h. — 405 hect. — 96 m. d'alt. au moul. Fillol. — **3** k. 1/2 au N.-N.-O. de Castillon. — **B.** : au N., par Saint-enès et Gardegan; à l'E., par Belvès; au S., par Saint-Magne; à l'O., par int-Étienne-de-Lisse. — **Arr.** par le ruiss. de Trabat, qui limite la mmune à l'E. — **Ch. de gr. com.** de Castillon à la Guirande (Lagorce). **Ch. de fer,** de Libourne à Bergerac, st. de Saint-Étienne. — **B. de P.** : stillon. — **B. T.** : Saint-Étienne-de-Lisse, à 3 k. au S.-O. du bourg. — **ill. pr.** : Sainte-Colombe, Lardis, Rey-Guillonet, Castelmerle, Peyroulet.

Sol très-accidenté, gén. argilo-calcaire. — **Sous-sol** pierreux sur les uteurs, argileux dans les vallons.

Division du sol : vig. en joual., 318 hect.; ter. lab., 40; prés, 21; ènes, 1; sol bâti et j., 10; ch., 12.

Vins rouges, corsés et colorés, classés dans les bons ordinaires du nton; prix de primeur, 250 à 350 fr. — **Bétail** : 26 vaches, 4 bœufs.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Mouleyre (Arnaud Lafaye)....	40	*Au bourg* (Lacoste).............	30
Rey-Guillonet (B. Despagne)...	30	Id. (Jaubert)..........	15
Id. (Joseph Blanc).........	25	Id. (Gallineau).............	12

	Tonneaux vin r.
A Poupille (Laguiterie et Ouy)...	25
A Peyroulet (Bertrand Lacoste)..	10
A Cabirol (Vve Piffon)...........	10
A Castelmerle (Maugon)..........	10
Id. (Pierre Lafarge)........	10

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn.

Curé : à Saint-Genès.
Maire : B. Despagne. — *Adjoint :* J. Jaubert.
Secrétaire : Chatonnet.
Instituteur : à Saint-Genès.
Meuniers : David, au moul. de Trabat, fermier de M. Joseph Blanc; Saint-Laurent, au moul. de Cabirol, fermier de M. Piffon.
Fête locale : 15 août.

SAINTE-TERRE. — 1,931 h. — 1,393 hect. — 6 m. d'alt. — 6 k. au S.-O. de Castillon; 15 k. au S.-E. de Libourne. — **B.** : au N., par Saint-Pey-d'Armens; à l'E., par Saint-Magne; au S. et au S.-O., par la Dordogne; à l'O., par Vignonet. — **Arr.** par la Dordogne et par le ruiss. de Lacaresse qui limite la commune au N. et à l'O. — **Rte Dle** de Libourne à Bazas. — **Service de voitures,** de Sainte-Terre à Rauzan et de Sainte-Terre à Libourne. — **B. de P.** — **B. T.** : Castillon. — **Bourg** considérable, belle promenade ombragée, avec champ de foire. — **Vill. pr.** : Lavagnac et Merlande. — **Pont** suspendu sur la Dordogne, reliant le village de Lavagnac au bourg de Saint-Jean-de-Blaignac.

Sol alluvial, très-fertile au S.; sableux ou sablo-graveleux au N. — **Sous-sol** graveleux ou argileux.

Division du sol : terr. lab. 702 hect.; vig. en joual., 250; prés, 165; chênes, 2; oseraies, 3; sol bâti et j., 40; ch., 40; riv. et ruiss., 91.

Vins rouges, récoltés en graves et en palus, très-ordinaires; prix de primeur, 200 à 300 fr. Ceux qui sont récoltés exclusivement en graves sont un peu supérieurs, et obtiennent environ 50 fr. de plus que les autres.

Pommes de terre, cultivées sur une grande échelle, on en vend plus de 4,000 hectol. par an. — **Légumes secs** : fèves, haricots, pois, d'un revenu peu important. — **Oignons** en grande quantité. — **Céréales** : froment, seigle et maïs, excédant de moitié la consommation locale. — **Bétail** : 15 taureaux, 201 vaches, 15 bœufs, 65 bouvillons, veaux vendus à trois mois.

Poissons : aloses, saumons, truites, gates ou fintes et lamproies, pêchés en grande quantité. On trouve dans cette commune 6 grands filets occupant environ 60 personnes.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin r.
Au bourg (Léonard Barreyre)	100	15
Id. (J. Lapelleterie)...	100	17[1]
Id. (J. Reynaud)......	80	20
Id. (Vve V. Challon)...	40	»
A Peygaud (P. Lapelleterie)	100	8
A Saint-Jean (B. Durand)..	»	25
Au Graveyron (Durand)....	»	10
Au Pelleprat (J. Blanchet)..	100	»
Au Sartre (Dubuc aîné)....	100	»
A Lavagnac (Dubuc jeune).	100	»
A Andron (Jean Mie).......	150	»
Au Port Saint-Jean (Jean Rivière)................	100	»

Une centaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn. ; la plupart ont un peu de blé à vendre.

---

(1) Dont 15 tonn. de vin blanc.

ré : J.-B. Naudin.
aire : Arnaud Saugeon.
ljoint : Jean Reynaud.
crétaire-instituteur : Pierre Mathieu (60 él.).
stituteur libre : M. Bétous (40 élèves).
stitutrice communale : Mme Bétous (60 élèv.), au bourg; Mlle Quentin (42 élèves), à Lavagnac.
otaire : Bagaud.
rcepteur : Calmon.
ntributions indirectes (buraliste des) : L.-E. Desfarges.
stes (distribut. des) : L. Benjamin Pujole.
rde des eaux et forêts : Pierre Migron.
rde maritime : Fr. Saint-André.
édecin : Dr Henri Musset.
ge-femme : Marie Ducout.
ciété de secours mutuels de Saint-Joseph, prés., Saugeon (140 memb.).
ciété hippique : prés., Challon.
ents d'affaires, géomètre : Th. Laurent Baron, Guill. Dubuc, Arn. Duthil.
ubergistes : Math. Boireau, Jean Fournier, Vve Hauchamps.
rriques (fabricants de) : Fr. Bordes, Guill. Lagueytorie, Louis Magret, Louis Richard, Guill. Richard, Jean Sibadon, Jean Videau, et environ 150 ouvriers ayant de petits ateliers ou travaillant à la journée.
teliers : Jean Goffre, Ménard aîné, Ménard jeune, Rivière aîné, Rivière jeune, et environ 400 marins ou petits bateliers dont au moins 200 sont fixés à Bordeaux une grande partie de l'année, sinon toute.
stiaux (marchand de) : Barde-Cardinal.
is (marchands de) : Gourron, Léotaud.
uchers : Gabin, Hubert, Servant, Sirey.

Boulangers : J. Fortier, Guill. Joly, J. Lafaye, Joseph Passama, Guill. Planteau, Ch. Reynaud, J. Rivière, Jean Vincendeau.
Boutons de nacre (fabricant de) : Humbert occupant 10 ouvriers.
Cafetiers : Boireau, Fournier, Hauchamps, Sirey.
Charpentier : Gourron.
Charron-carrossier : André Cheminade.
Commissionnaire en marchandises : Prade.
Constructeur de barques : Jean Bersac.
Cordier : Gaussin.
Cordonnier et marchand de chaussures : L. Chatonnet.
Denrées coloniales : Vve Descombes, Hubert, Léotey, Mazerat, Prade.
Draps et nouveautés : Augereau, Frutier.
Filets (marchands de) : Guignan aîné, Guignan oncle, Mazerat. La fabrication de ces filets occupe toute l'année grand nombre de femmes.
Maréchal-ferrant : Jean Délugat.
Menuisiers-ébénistes : Barreyre aîné, Barreyre jeune, Pierre Coutelas.
Mercerie : Jean Saugeon.
Sabotiers : Cassat, Lambège.
Serruriers : Lacoste, Sarreau aîné, Sarreau jeune.
Vins en gros : Gautier.
Voiturier : Quentin, service journalier de Sainte-Terre à Rauzan, de Sainte-Terre à Libourne.
Foires insignifiantes.
Fête locale : saint Alexis (17 juillet) ou le dimanche suivant; le lendemain, courses de chevaux attirant à Sainte-Terre une quantité considérable de curieux venant souvent de fort loin.

SALLES (les). — 424 h. — 1,101 hect. — 82 m. d'alt. près de l'église. — k. au N.-N.-E. de Castillon; 24 k. au N.-E. de Libourne. — **B.** : au N., r Saint-Cibard, Francs, et le dépt de la Dordogne; à l'E., par le dépt de Dordogne; au S., par Gardegan; à l'O., par Saint-Philippe. — **Arr.** par ruiss. de Piqueroque, de Tauzinade et de la Gueyraude, affluents Lichou, qui aboutit à la Lidoire. — **Ch. de gr. com.** de Castillon à mpont. — **Ch. d'int. c.** de Castillon à Francs. — **B. de P.** : Castillon. **B. T.** : Castillon. — **Vill. pr.** : les Salles, le Pin et le Théola.

Sol accidenté, assez fertile, gén. argilo-calcaire, offrant quelques parties bleuses vers l'E. — **Sous-sol** pierreux vers l'O.; argileux dans le reste la commune, exploité pour les tuileries.

Division du sol : ter. lab., 420 hect.; vig. en joual., 336; prés, 125; ènes, 130; pins, 18; chât., 4; friches, 25; sol bâti et j., 15; ch., 25; ss., 3.

Vins rouges, produits par 3/4 malbec, 1/4 merlot, cabernet, folle, ncin, etc., bons ordinaires, corsés et colorés, vendus, en primeur, de à 350 fr. Les 1ers crûs obtiennent facilement jusqu'à 600 fr. pour les nes années.

Vins blancs, produits par l'enrageat; prix de primeur, 150 à 250 fr. tonn., logés. Les 1ers crûs, où l'on trouve des cépages fins, atteignent ilement 300 à 350 fr.

Bétail : 170 vaches, 22 bœufs, 42 bouvillons, 40 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
Ch.-Montdespic (Vte de Damas)	70	20	*A Strabourg* (Cruchet).......	6	15
Chât.-Belcier (de Boussier)..	10	25	*A Brandeau* (Itey, de Castillon)	6	15
A Clotte (Roy de Clotte).....	20	15	*A Gensac* (Monloys)..........	2	10
A Granges (Fr. Arnaud).....	4	30	*Au Clerc* (Augereau).........	2	10
Id. (Mallet)...........	6	20	*A Théola* (Augereau aîné)....	2	8
A Maupérier (Nadaud).......	6	15	*A Rouquette* (Laborie aîné)...	3	7

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn. rouge ou blanc.

Curé : à Saint-Philippe.
Maire : F. Arnaud.— *Adjoint* : J. Nadaud jne.
Secrétaire : J. Nadaud fils.
Instituteur : à Saint-Philippe.
Agent d'affaires, géomètre : Fr. Arnaud.
Géomètre : Nadaud.
Tuiles et briques (fabricant de) : Durieu, fermier de M. Mouquet.

VIGNONET. — 709 h. — 415 hect. — 7 m. d'alt. — 9 k. à l'O.-S.-O. de Castillon; 12 k. au S.-E. de Libourne. — **B.** : au N., par Saint-Émilion Saint-Laurent et Saint-Hippolyte; à l'E., par Saint-Pey-d'Armens; au S., par Sainte-Terre et la Dordogne; à l'O., par Saint-Sulpice-de-Faleyrens. — **Arr.** : par la Dordogne et son affluent le ruiss. de la Grangère qui limite la commune à l'E. — **Rte Nle** de Bx à Bergerac. — **Rte Dle** de Bazas à Libourne. — **B. de P.** Saint-Émilion. — **B. T.** : Saint-Émilion. — **Vill. pr.** : Vignonet, Brisson, Dartus, Escardos, Escave, Lagrave, Micouleau.

Sol sableux au N.; sablo-graveleux au N.-E.; alluvial au S. et au S.-O. — **Sous-sol** graveleux à une assez grande profondeur au N. et à l'E.; argileux au S. et à l'O. où l'on trouve plusieurs bancs d'argile propre aux tuileries.

Division du sol : ter. lab., 275 hect.; vig. en joual., 70; prés, 15; sol bâti et j., 17; ch., 20; riv. et ruiss., 18.

Vins rouges, récoltés dans les graves et les palus. Ceux qui sont récoltés en totalité ou en grande partie dans les graves, sont classés sables Saint-Émilion et vendent en primeur, selon les années, de 300 à 600 fr.

Céréales excédant d'un quart la consommation locale.

Bétail : 66 vaches, 13 bœufs, 18 bouvillons, veaux vendus à 3 mois environ. — La **pêche** occupe dans cette commune environ 150 personnes.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Peilhan (R. Musset)...........	12	*A la Grave* (Itey aîné)...........	12
A Peyroutas (Duthil).........	12	Id. (Richet)...............	6
A la Grave (Martin).............	15		

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn. et vendent de 10 à 30 hectol. de blé.

Curé : Auger.
Maire : Musset.
Adjoint : Itey aîné.
Secrétaire-instit. : Louis Taillefer (54 élèves).
Institutrice : Mme Taillefer (46 élèves).
Médecin : R. Musset.
Agents d'affaires : Bordes, Duthil.
Aubergistes : Ducou, Vve Dupin, Fournier.
Barriques (fabricants de) : Baye, Désiré Baye, Bourseaud, Lassus, Meintenant, Richard.
Bateliers : grand nombre de petits industriels faisant la pêche, du mois de mars au mois de juin.
Bâtisses (entrepreneur de) : Simard fils.
Blé (négociants en) : Baye, Coohé, Seigneriaud et gendre.
Boulangers : Chatagnier, Faure, Joly et fils.
Charpentier-menuisier : Achile Houroux.
Constructeur de bateaux : Goudichaud.
Denrées coloniales : Monnereau, Opérie, Vve Rousset, Turgan.
Grains (marchand de) : Périer.
Serrurier : Chevrollier.
Vins (négociants en) : Baye, Coohé, Seigneriaud et gendre.
Fête locale : le dimanche de la Trinité.

CANTON DE COUTRAS

13,209 h. — 18,901 hect. — Divisé en 12 communes : Coutras, Abzac, amps, Chamadelle, les Églisottes, le Fieu, les Peintures, Porchères, iint-Antoine-de-l'Isle, Saint-Christophe-de-Double, Saint-Médard-de-Guières, Saint-Seurin-sur-l'Isle. — **B.** : au N., par le dép^{t} de la Charente-ıférieure; à l'E., par le dép^{t} de la Dordogne; au S., par le canton de ıssac; à l'O., par le canton de Guîtres. — **Arr.** par l'Isle et ses affluents Dronne, la Mousquetière, le Courbarrieu et de Barthe-Brune sur la rive :oite, et les ruiss. du Petit-Palais et du Palais sur la rive gauche; par le ıiss. du Chalaure affluent de la Dronne, séparant la Dordogne de la ironde et recevant sur la rive gauche les eaux du ruiss. du marais et du ıiss. de la Grande-Nauve. Ce dernier sert aussi de limite entre les dép^{ts} ; la Gironde et de la Dordogne.

Sol peu accidenté : plaine basse argileuse sur les bords de l'Isle et de Dronne; hauts plateaux sablo-argileux ou sablo-graveleux, unis par de ;tits vallons aux pentes douces et de nature argileuse ou argilo-calcaire; ıteaux pittoresques et très-fertiles, le plus souvent argilo-calcaires, terminınt dans la Gironde la jolie contrée de Double commencée dans la Dordo-ıe. — **Sous-sol** : gén. graveleux, parfois argileux ou composé d'un agrégat 'gilo-sableux et rougeâtre, carrières de moellons, au N.-E. du canton, ır les coteaux de Double (dits aussi, dans le pays, coteaux de la Double).

Revenus principaux très-variés : 1° **Vins blancs** d'enrageat, très-cherchés pour les opérations; prix de primeur, 120 à 150 fr. le tonn., logés; ;teignant jusqu'à 250 fr. dans les meilleurs crûs du pays de Double. Ils ı vendent gén. nus, et alors on réduit environ 50 fr. sur ces prix.

2° **Vins rouges** peu importants, produits par 4/5 malbec, 1/5 merlot, ancin, cabernet et autres cépages, gén. ordinaires, vendus en primeur, ; 200 à 300 fr.; sur quelques coteaux argilo-calcaires ou graveleux on ouve plusieurs crûs bien encépagés, qui produisent des vins grands 'dinaires faisant exception, comme qualité, à l'ensemble des vins du .nton. Nous citerons entre autres celui de Brande-Bergère, aux Églisottes.

3° **Céréales** : froment, maïs, etc., excédant d'au moins 1/4 la consommation locale.

4° **Pommes de terre** et **légumes** suffisant largement aux besoins du .nton.

5° **Foins** suffisant à l'élève de nombreux bestiaux; excédant dans quelıes communes.

6° **Bois de chênes** occupant 2,084 hect. et formant un revenu important ır la vente de beaux fagots à un lien, connus sous le nom de fagots de ouble, payés de 20 à 30 fr. le cent, sur place ou en gare de Coutras.

7° **Bois de pins**, de mauvaise venue, occupant 796 hect. presque tous ıns le N. du canton, on en tire des échalas et de petites bûches, venıes 12 fr. le cent, rendues à Coutras et des planches de différentes forces.

8° **Fruits** : les pommes grises et roses sont les seuls fruits récoltés en ıantité.

9° **Bétail** : *race bovine*, 22 taureaux, 810 bœufs, 4,174 vaches, 141 bouvillons, 639 veaux, l'un des revenus les plus importants du canton; gén., les vaches élèvent deux nourrissons par an. Dans la majeure partie du canton, surtout dans les communes d'Abzac, Saint-Denis et Sablons, les veaux jouissent d'une grande réputation par suite des bonnes prairies et des eaux excellentes de la vallée de l'Isle. Ces veaux sont vendus entre trois et quatre mois au prix moyen de 180 fr.

Race ovine : 79 béliers, 129 moutons, 1,272 brebis, 511 agneaux. Le nombre des brebis et des agneaux a presque doublé dans ce canton depuis que les chiffres ci-dessus ont été établis par le recensement de 1871, l'élève des agneaux par le système du cheptel ayant pris une grande extension. Un grand nombre de paysans âgés et sans fortune prennent à un propriétaire cinq à six brebis en automne qu'ils se chargent de soigner et de faire pacager, durant l'hiver et le printemps, sur les chemins ou les prés d'autrui, dans le but de partager avec le propriétaire des brebis les produits de la vente de la laine et des agneaux qui atteignent souvent le prix de 30 à 40 fr.

Race chevaline : 7 chevaux entiers, 142 chevaux hongres, 335 juments, 32 poulains.

Race mulassière : 14 adultes et 1 jeune.

Race asine : 67 ânes, 80 ânesses.

Race porcine : 8 verrats, 2,426 cochons, 406 truies, 638 cochons de lait, excédant la consommation locale.

Race caprine : 1 bouc, 45 chèvres, 17 chevreaux.

Volailles : 27,621 poulets, 1,152 pigeons, 2,527 canards, 885 oies, 112 dindes excédant de moitié la consommation locale.

10° **Apiculture** : 235 ruches en activité.

Mode d'exploitation. Le sol, très-divisé, est gén. cultivé par ses détenteurs.

Les domaines de quelque importance sont presque tous cultivés par des métayers partageant également avec le propriétaire les dépenses et les revenus.

Quelques vignobles rouges, peu nombreux, sont cultivés par des prixfaiteurs qui reçoivent environ 70 fr. par journal de 43 ares 76 pour les 4 façons de bêche et tous les travaux du vignoble.

Les vignobles labourés à bras sont chaque jour de plus en plus rares. Depuis plusieurs années, toutes les vignes qu'on arrache sont remplacées par des vignes à un rang, labourables avec une ou deux vaches.

Les hommes à la journée reçoivent de 1 fr. 50 c. à 2 fr. et nourris et 1 fr. 75 à 2 fr. 25 c. sans être nourris, les femmes ont moitié. Les domestiques non nourris font une journée moins longue que les autres; ils sont peu employés.

Les domestiques à l'année sont peu nombreux. Le fermage n'est pas pratiqué dans ce canton.

Les mœurs et usages des habitants de ce canton n'ont rien de particulier. Ils sont très-laborieux, économes jusqu'à l'excès, doux et hospitaliers, mais ignorants et routiniers. La plupart des paysans sont propriétaires. On en

:ouve même qui sont capitalistes, à force d'économie et de privations.

Industrie : les moulins et l'huilerie d'Abzac doivent être placés en remière ligne, c'est en ce genre l'usine la plus belle du département; on eut même dire une des plus belles de France. (Voir page 648.) Moulins ydrauliques importants du Sablon, aux Peintures; de Lapouyade, à Saint-lédard-de-Guizières, à Porchères et à Saint-Seurin-sur-l'Isle. — Scierie iécanique à Saint-Seurin-sur-l'Isle. On trouvait autrefois dans Saint-eurin, la belle aciérie Jackson dont on ne voit plus aujourd'hui que les itiments destinés dit-on à servir à une filature. — Papeterie de Monfourrat, ıx Églisottes. — Construction de bateaux et barques à Coutras. — abrication de tuiles, briques et chaux à Abzac et à Saint-Médard-de-uizières. — Tanneries à Saint-Médard, à Coutras et à Abzac.

Commerce : banque et commerce des vins, des bois et des grains, à outras et à Saint-Médard-de-Guizières, par des maisons importantes.

COUTRAS. — 3,685 h. — 3,369 hect. — 15 m. d'alt. en ville; 80 m. alt. à la Guionne. — 17 k. au N.-N.-E. de Libourne; 49 k. au N.-E. de Bx. · **B.** : au N.-O., par Lagorce; au N., par les Peintures; au N.-E., par le ieu; à l'E , par Porchères; au S., par Camps, Saint-Médard et Abzac; au -O., par Sablons. — **Arr.** par l'Isle et par la Dronne qui se réunit l'Isle devant Coutras. — **Ch. de fer,** de Bx à Paris; de Coutras à :rigueux; de Coutras à Saint-Savin et à la Rochelle, ce dernier en ›nstruction. — **Rte Dle** de Libourne à la Roche-Chalais; de Coutras à iint-André. — **Ch. de gr. com.** de Castillon à la Guirande (Lagorce); ; Coutras à Saint-Antoine; de Puisseguin au Chalaure. — Réseau complet › **ch. vic.** — **B. de P.** — **B. T.** — **La ville** de Coutras est formée par ıe rue de 2 k. 1/2, parallèle à la Dronne et à laquelle aboutissent, per-ndiculairement, des rues moins importantes. — **Vill. pr.** : Audebeau, ›uperie, Durandeau, Fargues, Lauvirat, les Drouillards, les Grands-Rois, ; Mougneaux, Troquereau-de-l'Isle.

Sol varié : dans la partie N. et O., la moins importante, coteaux argileux r sous-sol de calcaire grossier, d'argile et de *terre à bâtir;* dans la partie et E., plaine sablo-argileuse, offrant gén. 50 cent. de terre végétale, 1 m. terre dure, argileuse, du gravier et de l'argile; autour de la ville, le us-sol est entièrement graveleux; sur les bords des deux petites rivières, :tiles palus sur fond de gravier.

Division du sol : ter. lab., 1,400 hect.; vig. en joual., 1,100; prés, 650; ênes, 13; sol bâti et j., 56; ch., 84; riv. et ruiss., 66.

Vins blancs d'enrageat, ordinaires, servant gén. aux opérations. Les :miers crûs de la commune, alcoolisés et assez liquoreux, sont consommés nature, et obtiennent de 150 à 200 fr. logés.

Vins rouges, produits par 4/5 malbec, 1/5 merlot et autres cépages, nstituant de petits ordinaires; prix de primeur, 200 à 300 fr.

Céréales, pommes de terre et foins, excédant la consommation.

Bétail : 8 taureaux, 1,026 vaches, 46 bœufs, 25 bouvillons, veaux vendus 3 mois, engraissement de quelques vaches et bœufs.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Bellevue (1) (J. Fellonneau et Godrie)	12	60
Chât.-de-la-Palu (F. Salingre)	»	20
A Jourdenne (Adrien Chicou)	»	10
A Beaudou (Pierre Rabion)	»	10
Troquereau de l'Isle (P. Naud)	3	50
Id. (J. Dessiret)	4	50
A Egreteau (2) (J. Motelay)	3	70
Id. (Rama)	»	50
A Lamothe (J. Paret aîné)	10	40
Id. (M. Paret jeune)	5	20
A la Grande-Métairie (Vve Marzelles)	12	25
A Millet (J. Agard)	»	25
A Durandeau (Mme Lassalle)	5	20
A Fargues (Miquelet)	10	10
A Fargues (Chollet)	15	5
Id. (J. Sorillon)	15	»
Id. (Fr. Bireau)	8	4
A Miguelet (Landry)	10	10
A Lamothe (André Bussier)	8	12
Au bourg (Vve Leurtault)	10	20
Id. (Durand)	10	»
Id. (Vve Montreuil)	10	»
Id. (Duclou)	6	4
A Boisbelet (Guill. Guillon)	10	10
Id. (P. Jodeau)	10	5
A Durandeau (Clém. Lacroix)	2	15
A Lauvirat (Marie Picard)	15	5
Id. (Jean Troquereau)	15	5
Aux Petits-Rois (J. Rabanier)	5	20

Environ 250 petits propriétaires font de 2 à 12 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Chauchard.
Vicaires : Cabannes, Birepinte.
Maire : Dr J.-B. Lalanne.
Adjoints : Arnaud Godrie, Léonard Sarrazin.
Secrétaire : Ernest Fellonneau.
Instituteurs : Em. Quet (120 élèves), Clauzure, intern. et extern. (25 élèves).
Institutrices : sœurs de l'Immaculée Conception (50 élèves), Mlle Defages-Latour (20 élèves), Mme Genin (30 élèves).
Juge de paix : Léo Lestonnat.
Juges suppléants : Chassériaux, de la Crompe de la Boissière.
Greffier : Bussier.
Notaires : Girardeau, Barraud.
Huissiers : G. Fellonneau, Durand.
Percepteur : Sérieyx.
Enregistrement (receveur de l') : Barillaud.
Contribut. indirect. (receveur des) : Lebrun.
Id. (commis à cheval) : Joneau, Galli.
Id. (buraliste des) : Rougès.
Ponts et chaussées (conducteur des) : à Sainte-Foy.
Agent-voyer : Chèvre.
Postes (receveur des) : Duriol.
Télégraphe (empl. du) : Denuy, Denuy fils.
Commissaire de surveillance des chemins de fer : Potier.
Syndic des gens de mer : Petit.
Gare (chef de) : Rousseau.
Gendarmerie (mar. des logis de) : Lehmann.
Sapeurs-pompiers (Commandant des) : Roy.
Médecins : Dr Lalanne, Dr Soulé, Dr Deluze, Lafitte.
Sages-femmes : Mme Barraud, Mme Hervé (2 fois médaillée).
Vétérinaire : Bartherotte.
Sociétés de secours mutuels : prés., Touret (80 memb.); autre société, prés., Petit (80 memb.).
Cercles : cercle de Soulignac, prés., N...
Société hippique : prés., le maire de Coutras, courses annuelles, la 1re quinzaine de juillet.
Agent d'affaires, géomètre : Sarrazin.
Agents d'assurances : Ern. Fellonneau (l'*Aigle*); O. Girardeau (la *Paternelle*); T. Decazes (la *Royale*, Cie Anglaise); Dagneau (*Trésor de l'agriculture*); Bartherotte (la *Providence*); Andron (l'*Union*); Lafargue (la *Nationale*).
Armuriers : Rougès, Bontemps.
Aubergistes : Godet, Constant, Daurin, Raveau, Barraud.
Banquiers : Vve Leurthault et fils et Soulé.
Barriques (fabricants de) : Mie, Naud, Bonhomme.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Dagneau, Pommier.
Bateaux (constructeur de) : Lautrète.
Bois de construction et chaux : Roy, Robin.
Bouchers : Raveau, Rodrigues, Bassom.
Boulangers : Beaupertuis, Bonhomme, Roy, Bernescut, Dumas, Coculet.
Brasseur : Fritz.
Cafetiers : Soulignac (café Central); Rondeau (café du Wauxhall); Soleillet (café du Pavillon); Mme Birenne (café du Midi), Vigean (café de l'Union).
Chandelles (fabricant de) : Thomas.
Chapeaux (marchand de) : Boscq.
Chapeaux (fabricant et marchand de) : Leterre.

---

(1) Le domaine de Bellevue, ancienne propriété de M. Ovyn-Trauchère, comprend 57 hect. dont 17 en vignes rouges et vignes blanches, 17 en prés, 1 en bois taillis et 22 en terres labourables, jardins, etc. Le vignoble, cultivé en majeure partie en plein, sur un sol accidenté, argileux ou argilo-calcaire, est complanté pour les vignes rouges en 3/5 malbec, 1/5 merlot, 1/5 cabernet et autres cépages fins, et pour les vignes blanches en enrageat (folle), jurançon, blanquette, etc. Ses vins récoltés avec les plus grands soins sont des meilleurs de la contrée. Ce domaine possède des étables considérables et très-bien organisées, contenant 8 bœufs de travail, 1 taureau, 17 vaches. On vend chaque année environ 25 veaux. Les vaches ayant généralement 2 nourrissons.

(2) Le vignoble de M. Motelay, en voie d'agrandissement, dépassera avant longtemps cette moyenne.

Charrons-carrossiers : Roy, Gros.
Che aux (marchands de) : Bonhomme, Chicou et Bernadeau, Bernescut.
Cordier : Vve Guillemon.
Cordonnier : Touret.
Corroyeurs : Fèvre, Fougerat.
Couvreurs : Raveau, Chollet.
Denrées coloniales : Mme Jonat, Dagneau, Lambert, Lachaux, Vve Daviaud, Bardet, Villatte, Montaru, Tiret.
Draps et nouveautés : Boscq, Bonhomme, Goynaud, Tuffrau.
Ferblantiers-lampistes : Marceau, Villatte, Offradet.
Fers et charbons : J. Naud.
Forgerons : Desroziers, Viaud, Peintre, Richon.
Grains et farines : E. Sarrazin, Andron.
Horlogers-bijoutiers : Bontemps, Lafargue, Mailho.
Hôteliers : Chadefaud (hôt. du Commerce); Larrue (hôt. de France); Jussiaume (hôt. du Lion d'or); Elie Faugerolas (hôt. des Charentes); Bernardou (hôt. Bernardou); Daurin (hôt. Daurin).
Libraires-papetiers : Decazes, Tuffreau.
Maréchaux-ferrants : Benneteau, Lanegretie, Villatte.
Menuisiers-ébénistes : Durand, Gauville, Hervé, Jonneau.
Merciers : Decazes, Goynaud, Mme Roussel, Tuffreau, Verneuil.
Meubles et tapisseries : Durand, Goffre.
Minoterie : Eloi Sarrazin, fermier de M. Durand.
Parapluies (marchand de) : Dominique Ribeyre.
Parfumeurs : Naud, Lacour.
Pâtissiers : Soulignac, Vigean.
Peintres et papiers peints : Martin, Montet, Montaru.
Pharmaciens : Dupouy, Julien.
Photographe : Martin.
Plâtriers : Chabaud, Frappier.
Quincailliers : Lafargue, Marceau.
Relieur : Decaze.
Sabotiers en gros : Lafargue, Lavergne, Robin
Scierie mécanique : Roy et Champès.
Teinturier : Drouet.
Vins (commissionres en) : Gourju, Mothu.
Vins (négocts en) : Dulau et Soulé, Ribeyre, E. Meynard.
Vinaigre (fabricants de) : Dulau et Soulé.
Voituriers : Montaru et les hôteliers susindiqués.
Marchés : les mercredis et les dimanches.
Foires : le dernier mercredi de chaque mois, des plus importantes du département pour les veaux.
Fête locale : 24 juin ou le dimanche suivant.

ABZAC. — 1,362 h. — 1,339 hect. — 18 m. d'alt. aux Hilaires, et 28 à Piron. — 3 k. au S. de Coutras. — **B.** : au N., par Coutras; à l'E., par Saint-Médard-de-Guizières; au S., par Lussac et Saint-Denis; à l'O., par Sablons. — **Arr.** par l'Isle et ses affluents le Palais et le Petit-Palais. — **Ch. de fer**, st. de Coutras. — **Rte Nle** de Bx à Lyon. — **Rte Dle** de Libourne à la Roche-Chalais et à Ribérac. — **Ch. de gr. com.** de Castillon à la Guirande (Lagorce). — **B. de P.** : Coutras. — **B. T.** : Coutras. — **Bourg** assez important situé sur les coteaux aux pieds desquels coule l'Isle. — **Vill. pr.** : Barraud, Bothereau, les Hilaires, le port du Mas, Penot, le grand et le petit Piron, Rochereau, Sorillon, Tripoteau, Vacher. — **Port** public au pied du pont. — **Ports** privés avec cales en pierres, chez M. Favereau, à Penot, et chez M. Rozier, à l'usine d'Abzac. — **Point de vue** magnifique sur la colline de Pétreau. — **Pont** en pierre sur l'Isle.

Sol plat et graveleux à l'O.; accidenté et argileux à l'E. — **Sous-sol** composé à l'E., d'argile ou d'arène, et à l'O., de sable et de graves

Division du sol : vig. en joual. ou en plein, 700 hect.; ter. lab., 215; prés, 260; chênes, 55; pins et landes, 10; sol bâti et j., 35; ch., 41; riv. et ruiss., 23.

Vins rouges, produits par 3/5 malbec, 1/5 merlot, 1/5 cabernet, mancin et autres cépages, bien colorés, bons ordinaires; prix de primeur, 250 à 300 fr. — **Vins blancs** consommés sur place.

Bétail : 3 taureaux, 17 bœufs, 512 vaches, 15 bouvillons. Les veaux sont gén. vendus entre trois et quatre mois. Par suite des bonnes prairies et de l'eau excellente de cette commune, le gros bétail ainsi que les veaux sont très-recherchés sur le marché de Bx; ces derniers à cause de la blancheur de leur viande.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.
Chât.-d'Abzac (Henri Rozier).....	20
A Sorillon (Favereau)...........	20
A Fellonneau (Rabanier).........	20
Id. (Romain Aubier).......	8
A Tripoteau (Pierre Philippeau).	18
Id. (Mme Grolier)..........	12
A Bothereau (Jacques Valette)...	15
A Bothereau (Bloin).............	8
A Barreau (Félix Chaperon).....	15
Id. (Jean Gouteyron).......	8
A Rochereau (Fr. Durand).......	12
Au Château-de-Beaulieu, village de Vacher (de Fradin)...........	8
Au Port du Mas (de Lalaurencie)	8

Une centaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Gallot.
Maire : Aubier.
Adjoint : Valette.
Secrétaire-instituteur : Brassas (50 élèves).
Institutrices : Mme Busquet (25 élèves); sœurs de la Communion de Notre-Dame-des-Anges (40 élèves); salle d'asile (30 enfants).
Médecin : Vacher.
Sage-femme : Mme Jeansonné, née Penard.
Vétérinaire : Laroussie.
Aubergistes-cafetiers : Largeteau, Mme Ducastel.
Boucher : Lautret.
Boulanger : Armand, success. de Laroussie.
Briques et tuiles (fabricants de) : Dufaussé, Landais dit Gervais.
Chandelles (fabricants de) : Rigaud, Thomas.
Denrées coloniales : Boireau, Busquet, Fillon. Rigaud.
Draps et nouveautés : Rabanier.
Ferblantier : Ed. Seize.
Maréchal-ferrant : Lanégretie.
Meunier : Favereau, au moulin de Penot.
Meunerie (usine d'Abzac, hydraulique et à vapeur, pour la mouture du froment et des graines oléagineuses; spécialité d'huile d'arachides) : Emmanuel Calvé et Cie négociants à Bordeaux (1).
Tanneur : Bartherotte.
Vins (négociant en) : Bartherotte.
Fête locale : saint Pierre-ès-liens (1er août), ou le dimanche suivant.

CAMPS. — 224 h. — 302 hect. — 13 m. d'alt. — 9 k. à l'E. de Coutras. — **B.** : au N., par l'Isle; à l'E. par Saint-Seurin-sur-l'Isle; au S., par Saint-Sauveur; à l'O., par Saint-Médard-de-Guizières. — **Arr.** par l'Isle. — **Ch. de fer,** de Coutras à Périgueux, st. de Saint-Médard, à 2 k. du bourg. — **Rte Nle** de Bx à Lyon. — **Ch. vic.** terminés et en très-bon état. — **B. de P.** : Saint-Seurin. — **B. T.** : Saint-Médard. — Petit **bourg,** sur la Rte Nle.

Sol : plaine sablo-graveleuse, fertile. — **Sous-sol** sableux et graveleux.

Division du sol : ter. lab., 156 hect.; vig. en joual., 52; prés, 68; chênes, 4; sol bâti et j., 6; ch., 7; ruiss., 9.

Vins rouges, insignifiants. — **Vins blancs** d'enrageat, consommés sur place. — **Céréales,** excédant la consommation locale. — **Bétail** : 1 taureau, 3 bœufs, 94 vaches, 4 bouvillons. On vend chaque année, dans cette commune, près de 100 veaux, de 3 à 4 mois, et 500 à 600 poulets.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin b.
Au bourg (J. Mirambeau)....	50	8
Id. (André Vacher)....	60	4
Id. (Boussier)..........	50	4
Id. (Pierre Ventena)...	40	6
Au bourg (Jean Barraud)....	40	5
A Baroche (Vve Pierre Virolle)	40	15
A Meynard (Mlle Auguste)...	50	4

---

(1) L'usine d'Abzac, une des plus belles de la Gironde, comme moulin, et l'on peut ajouter une des plus belles de France, comme huilerie, présente 8 paires de meules, consommant 200 hectolitres de blé par vingt-quatre heures, 25 presses hydrauliques, recevant 20,000 kilogrammes de grains par vingt-quatre heures. Elle occupe environ 120 personnes et possède une force motrice hydraulique moyenne de 150 chevaux effectifs. Les huiles qu'elle produit sont d'une pureté et d'une limpidité telles, qu'on peut les confondre avec des huiles d'olive, et qu'elles sont chaque jour de plus en plus recherchées, surtout à Paris, où l'on peut les expédier facilement par la gare de Coutras, située à 3 kilomètres de l'usine.

Une vingtaine de petits propriétaires récoltent leur provision de vin et un peu plus que leur provision de blé. L'élève des veaux est un de leurs principaux revenus.

Curé : à Saint-Médard.	*Secrétaire-instituteur :* à Saint-Médard.
Maire : J. Barraud.	*Denrées coloniales :* Maire.
Adjoint : Jean Pourteau.	*Tourneur-pompier :* J. Pourtaud.

CHAMADELLE. — 690 h. — 1,519 hect. — 78 m. d'alt. sur les coteaux, à l'O. du bourg. — 9 k. au N.-N.-O. de Coutras. — **B.** : au N. et à l'E., par le dép^t de la Charente-Inférieure ; à l'E. et au S., par les Églisottes; au S., par les Peintures; à l'O., par Lagorce. — **Arr.** par la Dronne. **Ch. d'int. c.** de Coutras aux Fouilloux. — **B. de P.** : Coutras. — **B. T.** : Coutras. — **Bourg** sur les collines de la Dronne, dans une belle position. — **Vill. pr.** : Bignac, Bonneau, Glémen, Grand-Maudet, Guionnet, Martin, Mauzé, Turlay.

Sol : à l'E., plaine sablo-argileuse ou sablo-graveleuse; à l'O., coteaux et haut plateau gén. argileux. — **Sous-sol** : graveleux à l'E., argileux à l'O.

Division du sol : ter. lab., 340 hect.; vig. en joual., 332; prés, 205; pins, 320; chênes, 260; sol bâti et j., 17; ch., 28; ruiss., 17.

Vins rouges, produits par 4/5 malbec, 1/5 cabernet et autres cépages; prix de primeur, 200 à 250 fr.—**Vins blancs** d'enrageat, ordinaires dans la plaine, où on les paye de 100 à 150 fr. le tonn., logés, très-corsés et assez liquoreux sur les coteaux, où ils obtiennent de 200 à 250 fr.

Bétail : *race bovine :* 1 taureau, 51 bœufs, 254 vaches, 10 bouvillons, 58 veaux. — *Race porcine :* 100 cochons, 41 truies, 180 cochons de lait. — *Race galline :* 2,000 poulets, dont la moitié est expédiée.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au bourg (Jacq. Catherineau).	7	25	*A Guionnet* (M. Chaboisseau).	»	15
Id. (Jean Catherineau)...	7	25	*Au Terrier* (Pierre Chollet)...	»	15
A Mauzé (Pierre Chaulet).....	»	20	*A Glémen* (Bertet)............	4	10

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Julien.	*Instituteur :* Ducos (25 élèv.), école mixte.
Maire : Jacques Catherineau.	*Fête locale :* 3 août ou le dimanche suivant.
Adjoint : Jean-Pierre Bertet.	

ÉGLISOTTES (les). — 1,324 h. — 1,712 hect. — 76 m. d'alt. à Reyraud. — 10 k. au N.-E. de Coutras. — **B.** : au N-O. et au N., par les dép^ts de la Charente-Inférieure et de la Dordogne; à l'E., par St-Christophe-de-Double; au S., par les Peintures et le Fieu; à l'O., par la Dronne, qui la sépare de Chamadelle. — **Arr.** par la Dronne et son affluent le Chalaure. — **Ch. de fer**, de B^x à Paris. — **R^te D^le** de Libourne à la Roche-Chalais. — **Ch. de gr. com.** de Puisseguin au Chalaure. — **B. de P.**, de distribution : au Reyraud. — **B. T.** : à la st. du chemin de fer. — **Vill. pr.** : les Églisottes, le Chalaure, ancienne commune réunie aux Églisottes, Reyraud, Monfourrat,

Lavergne, les Petits-Orruts, les Guyaux, Benauge. — **Bourg** ou village central, créé récemment entre la Dronne et la st. du ch. de fer, offrant une jolie église moderne.

Sol accidenté et varié : à l'E., sablo-argileux et boisé sur les coteaux ; au S., sablo-argileux, plus fertile, consacré aux prairies, aux céréales et aux vignes ; à l'O., plaine basse consacrée aux prairies, arrosée par la Dronne qui déborde assez souvent ; au N., terrain sableux. — **Sous-sol** : argileux ou pierreux, très-propice à la vigne, au N.-E. de la commune.

Division du sol : vig. en plein ou en joual., 217 hect, ; ter. lab., 291 ; prés, 300 ; chênes, 140 ; pins, 60 ; sol bâti et j., 25 ; ch., 37 ; ruiss., 21.

Vins rouges, insignifiants, à l'exception de ceux récoltés à Brande-Bergère, crû exceptionnel sur lequel nous revenons plus loin.

Vins blancs ordinaires, produits par 9/10 enrageat (folle) et jurançon ; prix de primeur, de 120 à 180 fr. le tonn., logés.

Bétail : 3 taureaux, 46 bœufs, 444 vaches, 92 bouvillons ou veaux. Cette commune produit chaque année au moins 300 veaux, vendus à trois ou quatre mois, 186 cochons pour l'engraissement, 89 truies presque toutes employées à la production des cochons de lait, 3,000 poulets dont plus de la moitié est vendue.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-Brande-Bergère (1) (Mialaret, négociant)........	20	5
Côte Reyraud (Mialaret nég[t])..	5	10
A Tour-Blanche (Pierre Viaud)	»	25



CHATEAU-BRANDE-BERGÈRE

M. Mialaret, propriétaire.

(1) Le domaine de Brande-Bergère comprend 47 hect., dont 2 hect. de bois de pins et de chênes, 4 hect. de prairies, 2 hect. de terres arables et 39 hect. de vignes. Le vignoble est divisé en deux parties : le crû de Brande-Bergère proprement dit comprend 30 hect. admirablement situés sur des coteaux silico-graveleux à sous-sol d'argile, complantés de

	Tonneaux vin r.	vin b.
A Tour-Blanche (Parraud)...	»	25
A la Croix-du-Breuil (Vacher)	»	15
A Boissier (J. Desmichel jeune)	»	25
Id. (Ducros)............	»	15
Id. (Deville)............	»	10
Aux Petits-Orruts (Dubreuilh).	»	20
Aux Grands-Orruts (P. Horrut)	»	12
A Reyraud du Moulin (Dubreuilh)..................	»	10
A Maison-Neuve (Sarrazin)....	»	12
Id. (Vve Sorillon)........	»	10
A Croisé (Pierre Egreteau fils).	»	15
Au Chalaure (le Bon Vigent) bois, terres et prés.	»	»

Une centaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. blanc.

Curé : Dastas.
Maire : baron Vigent.
Adjoint : Léonard Saget.
Secrétaire : Chevrier.
Instituteur : Guérin Sylvain (55 élèves).
Institutrices : Mlle Chevrier (40 élèv.); sœurs de la Sainte-Agonie.
Chef de station : Carré.
Sage-femme : Mlle Godinaud.
Société de secours mutuels : présid., le baron Vigent.
Aubergistes : Delage, Delpeuch, Sarrazin.
Bois (marchands de) : Saget, Valleteau.
Bouchers : Greleau père, Greleau fils.
Boulangers : Catherineau, Dutour, Garbarino, Viaud.
Chiffons en gros : Princeteau.
Denrées coloniales : Boussiron, Giraud, Godineaud jeune, Rambaud, Valleteau.
Forgerons-maréchaux : Guillon, Saint-Gaudin.
Papiers blancs (fabrique de) : Vve Worster et fils; usine à Monfourat; annexe à Reyraud-du-Moulin.
Vins (négociant en) : Mialaret.
Fête locale : 15 août.

LE FIEU. — 639 h. — 1,453 hect. — 87 m. d'alt. — 8 k. à l'E.-N.-E. de Coutras. — **B.** : au N.-O., par Les Églisottes; au N., par Saint-Christophe de Double; à l'E., par Porchères; au S., par Coutras; à l'O., par Coutras et les Peintures. — **Ch. de gr. com.** de Puisseguin au Chalaure. — **Ch. d'int. c.** de St-Seurin-sur-l'Isle au Chalaure. — **B. de P.** : Coutras. — **B. T.** : St-Médard. — **Bourg** en partie brûlé en 1864, on y voit encore des traces du sinistre. — **Vill. pr.** : le grand et le petit Barraud, les Roudiers.

Sol élevé, accidenté, assez fertile, dominant les vallées de la Dronne et de l'Isle, gén. de nature argilo-calcaire; on trouve au S.-E., un plateau sableux ou sablo-argileux. — **Sous-sol** sablo-argileux compacte (terre à bâtir) dans la majeure partie des coteaux du N. et du N.-O.; calcaire au S.-O., du côté de Groleau; graveleux vers le S. et le S.-E.

Division du sol : vig. en joual , 500 hect.; ter. lab., 362; près, 250; chênes, 130; pins, 160; chât., 2; sol bâti et j., 20; ch., 28; ruiss., 1.

Vins rouges ordinaires; prix de primeur, 200 à 300 fr.

Vins blancs, produits par 9/10 enrageat (folle), des plus recherchés de la contrée; prix de primeur, de 120 à 170 fr. le tonn., logés, pour les vins récoltés dans la plaine; de 150 à 200 fr. pour ceux qui sont récoltés sur les coteaux. **Bétail** : 40 bœufs, 228 vaches, 25 veaux ou bouvillons. Cette commune vend, chaque année, plus de 200 veaux de trois à quatre mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	vin b.
A la Bombarde (1) (Alphonse du Courrech de Raquine)...	3	40
A la Bombarde (Élie Matha)..	4	40
Id. (Paul Soulé).........	4	40

---

cepages rouges de choix : malbec, cabernets, merlot et verdot, et de cépages blancs fins, tels que blanc-doux, sauvignon, sémillon. La folle ne s'y trouve qu'en petite quantité. Les vins de ce crû sont des meilleurs du canton. Les vins rouges, tout à fait exceptionnels, se rapprochent de ceux des côtes du Fronsadais, et sont très-recherchés en Allemagne et en Irlande. Les vins blancs fins et liquoreux sont surtout remarquables dans le crû de Côte-Reyraud, situé sur un sol sablo-argileux. Ces crûs auront avant peu une production plus forte.

(1) Le domaine de M. du Courrech de Raquine comprend 40 hect., dont 13 consacrés à la

	Tonneaux vin r.	vin b.
A la Nègre (Chastanet, avocat)	5	75
Au Petit-Barraud (J.-B. la Crompe de la Boissière)	4	40
Id. (Duclion)	4	20
A Gapirou (L. la Crompe de la Boissière fils)	8	50
Au chai de Butet (Barraud)	3	40
Au Grand-Barraud (Barraud)	4	15
Id. (Picard)	4	15
A Grelaud (Jacques la Crompe de la Boissière)	2	20
Id. (Mme Vve Beaumaine)	2	20
Id. (F. Catherineau)	2	20
Château-Cheville (J. Sorillon)	2	12
Au bourg (Théophile la Crompe de la Boissière	2	8
Aux Roudiers (Richon)	4	20
Id. (Richon fils)	2	20
Id. (Roy)	4	15

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn. r. ou bl.

Curé : Beaupertuis.
Maire : la Crompe de la Boissière.
Adjoint : Pierre Alain.
Secrétaire-instituteur : Féburier (30 élèves).
Institutrices : sœurs du S.-C. de Marie (33 élèves).
Aubergiste : Cantin.
Bois (marchands de) : Magère, Lafon, Veyssières.
Boulangers : Coquillau, Drouhaut.
Denrées coloniales : Coquillau, Drouhaut, Saboureau.
Fête locale : saint Nicolas (9 mai) ou le dimanche suivant.

PEINTURES (les). — 1,017 h. — 1,313 hect. — 15 m. d'alt. — 4 k. au N.-N.-E. de Coutras, sur la rive gauche de la Dronne. — **B.** : au N., par Chamadelle; au N.-E., par les Églisottes; à l'E., par le Fieu; au S. et au S.-O., par Coutras; à l'O., par Lagorce. — **Arr.** par la Dronne. — **Rte Dle** de Libourne à la Roche-Chalais; de Coutras aux Fouilloux. — **B. de P.** : Coutras. — **B. T.** : Coutras. — **Vill. pr.** : les Peintures, la Cabane, Gué-de-Sénac, Jeanguet, les Ivonets, Malibeau, Rolland, le Sablon. — **Pont** suspendu, sur la Dronne, racheté par le dépt.

Sol varié : à l'O., plaine basse alluviale, très-fertile sur les bords de la Dronne, sableuse ou sablo-graveleuse, très-propice à la vigne, en s'éloignant de la rivière; à l'E., plaine haute, offrant des terres fortes, froides et d'une fertilité moyenne. — **Sous-sol** argileux ou graveleux.

Division du sol : ter. lab., 450 hect.; vig. en joual., 550; prés, 265; chênes, 2; pins, 1; sol bâti et j., 20; ch.. 25; ruiss., 15.

Vins rouges, produits par 4/5 malbec, 1/5 merlot, cabernet et autres cépages, se distinguant par une belle couleur : prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs** d'enrageat, ordinaires; prix de primeur, 120 à 150 fr. le tonn., logés.

Céréales excédant la consommation chez presque tous les propriétaires.

Bétail : *race bovine*, 3 taureaux, 32 bœufs, 501 vaches. On élève dans la commune, près de 500 veaux par an, vendus à l'âge de trois mois.

Cette commune est une de celles du canton, qui produit le plus, proportionnellement à sa superficie.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé (1)	Tonneaux vin r.	vin b.
A Rolland et Malibeau (P. Viaud)	100	5	70
A Gué de Sénac (E. Boussier)	100	5	60
Id. (Léon Boussier)	60	5	50

---

vigne blanche sur un terrain gén. argilo-graveleux, très-heureusement exposé aux influences solaires, produisant un des meilleurs vins blancs de la contrée, recherché pour sa grande douceur.

(1) Les indications pour blé donnent exceptionnellememt le nombre d'hectolitres que le propriétaire vend, année moyenne, déduction faite de ce qu'il sème ou consomme. Nous donnons ordinairement la quantité totale.

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Gué-de-Senac (J. Boujut)	40	5	20
Aux Mougneaux (Lucas Rabanier et fils)	80	12	40
Au bourg (Raillon)	70	6	70
Id. (Hrs de Fr. Boispertuis)	20	2	15
Id. (Fr. Maneret)	10	2	15
Id. (Pierre Egreteau)	10	3	10
Au Sablon (Guill. Gelly)	30	15	35
Au Sablon (Giraud)	»	3	25
Id. (Rouja)	»	6	4
Au Sablon (Rabanier)	40	6	15
A la Cabane (M. Agasseau)	20	4	25
Id. (G. Agasseau)	25	»	15
Id. (Denis Richon)	20	5	12
Aux Ivonets (F. Teurlay aîné)	20	4	18
Id. (Et. Landret)	15	5	15
Id. (F. Teurlay jeune)	20	2	15
Id. (V. Rabanier)	15	4	12
A Rolland (Jean Teurlay)	35	5	18
Id. (Simon Bastide)	30	3	15
A Malibeau (Egreteau fils)	10	3	12

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Pierre Prod'homme.
Maire : Jean-Etienne Boujut.
Adjoint : Jean Rabanier.
Secrétaire-instituteur : A.-J. Gervais (95 él.).
Institutrices : Mlle Joseph Legendre (38 élèves); Mme Féburier (30 élèves).
Boulanger : Ant. Moulinier.
Charpentier : Jean Gellie.
Charron : Hippolyte Picot.
Denr. colon. : J. Lachaux, J. Lamoureux.
Draps : Clémenceau, Lachaux.
Meuniers : au Sablon, Rouja, trois meules; Gellie, deux meules; Giraud, une meule.
Vins (commissionnaire en) : Michel Agasseau.
Fête locale : le 8 septembre.

PORCHÈRES. — 655 h. — 1,318 hect. — 15 m. d'alt. — 12 k. à l'E. de Coutras. — **B.** : au N.-O., par le Fieu; au N., par Saint-Christophe; à l'E., par Saint-Antoine; au S., par l'Isle qui la sépare de Saint-Seurin et de Camps; à l'O., par Coutras et le Fieu. — **Arr.** par l'Isle et plusieurs de ses petits affluents, entre autres la Mousquetière et le Courbarrieu. — **Ch. de gr. com.** de Coutras à Saint-Antoine. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Seurin-sur-l'Isle au Chalaure. — **B. de P.** : Saint-Seurin-sur-l'Isle. — **B. T.** : st. du ch. de fer de Saint-Médard-de-Guizières, à 7 k. à l'O. du bourg. — **Bourg** peu important. — **Vill. pr.** : Courbarrieu, Guérin, Larret, le Petit-Chalbat.

Sol gén. très-fertile; au S. et à l'E., plaine sablo-argileuse, quelquefois un peu graveleuse, occupant la majeure partie de la commune; au N. et à l'O., coteaux argileux, presque tous consacrés aux bois. — **Sous-sol** presque partout composé d'argile ou de sable.

Division du sol : ter. lab., 400 hect.; vig., 343; prés, 190; chênes, 170; pins, 140; peupliers, 2; landes, 3; digues, 5; sol bâti et j., 16; ch., 30; ruiss., 19.

Vins rouges consommés sur place. — **Vins blancs** d'enrageat, ordinaires dans la plaine; prix de primeur, 120 à 170 fr. le tonn., logés; supérieurs sur les coteaux, ils sont classés au rang des vins blancs de Double, et obtiennent 25 à 40 fr. par tonn. de plus que ceux de la plaine. Dans les bonnes années, ces vins de Double sont alcoolisés, liquoreux, très-agréables et se vendent jusqu'à 300 fr. le tonn., logés. Ils obtiendraient un prix supérieur s'ils étaient plus connus du commerce.

Céréales excédant la consommation locale.

Bétail : 68 bœufs, 257 vaches, 12 bouvillons, veaux vendus à trois mois environ. — 3,000 têtes de *volailles* dont la moitié est expédiée.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin b.
Au Barrage (Ch. Frouin)	50
A Larret (Pierre Gautria)	12
A Tuquet (Rabanier)	15

EN COTES ET EN PLAINE

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
A Chalbat (Ed. Fellonneau)	20	*A Taiteau* (Daviaud)............	15
Id. (Chollet).............	15	*A Larret* (Benjamin Merle)......	15
Id. (Emilien Lacombe).....	15	*A la Grosse-Croix* (J. Durandeau	12
Id. (Sirat)................	15		

EN PLAINE

Au bourg (Pierre Seignolles)....	18	*A Champeville* (Jean Pointet)....	15
Id. (Deluze)...............	15		

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Bouyer.
Maire : Guill. Frouin.
Adjoint : Durandeau.
Secrét.-instit. : Jean Pitté (40 élèv.).
Institutrice : Mme Pitté.
Sage-femme : Mme Dupeyrat.
Vétérinaire : Couperie.
Cafetiers et denrées coloniales : Dupeyrat.
Grains (négociant en) : Gauthier.
Minoterie : Gauthier, fermier de M. Frouin au moulin du Barrage (6 jeux de meules et 2 moteurs.
Presseur de lie : Justin Sirat.

SAINT-ANTOINE-DE-L'ISLE ou DU-PIZOU. — 583 h. — 1,040 hect. — 10 m. d'alt. près de l'Isle; 81 m. à Bardou. — **16 k.** au S.-E. de Coutras. — **B.** : au N., par Saint-Christophe; au N.-E. et à l'E., par le dep[t] de la Dordogne; au S.-E. et au S., par l'Isle; à l'O., par Porchères. — **Arr.** par l'Isle et par son affluent le Barthe-Brune qui sépare Saint-Antoine de Porchères, à son embouchure. — **Ch. de gr. com.** de Coutras à Saint-Antoine. — **Ch. d'int. c.** de Vélines à Saint-Christophe et à la Roche-Chalais. — **B. de P.** : Saint-Seurin. — **B. T.** : Saint-Médard-de-Guizières, — **Bourg** peu important. — **Vill. pr.** : la Chaussée, Lamothe-Soudane, Bardou.

Sol accidenté, gén. sableux et froid au N.; plat, sablo-argileux et très-fertile au S. — **Sous-sol** de terre dure et rougeâtre sur les coteaux; de graves sur la plupart des plateaux élevés et sur toute la plaine basse bordant la rivière l'Isle.

Division du sol : ter. lab., 262 hect.; vig. en joual., 200; chênes, 270; pins et landes, 100; prés, 160; sol bâti et j., 12; ch., 19; ruiss., 17.

Vins rouges, très-ordinaires, consommés sur place. — **Vins blancs** assez recherchés; prix de primeur, 120 à 170 fr. le tonn., logés. — **Bois de chênes** gén. exploités comme fagots, vendus de 20 à 25 fr. le cent.

Bétail : 149 bœufs, 103 vaches, veaux vendus de trois à quatre mois. Engraissement et transactions nombreuses sur les bœufs de travail.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
A Bardou (Durand).............	25	*A Paillot* (Maumet cadet)........	12
A Lamothe-Soudane (Thévenin)..	15	Id. (Maumet Louis)........	12
Id. (Nabineau).............	20	*Au bourg* (Morin)...............	20
A Lacroix (Jules Duclion).......	60	Id. (A. Guineau aîné)......	15
A Laforêt (J. Chatard)..........	45	Id. (Théodore Paret).......	10
Id. (F. Gaillard, de Puisseguin)........................	25	*A la Chaussée* (Bessou)..........	12
A Paillot (Léopold Eymery)......	25	Id. (A. Guineau jeune).....	15
Id. (Barrière)..............	20	Id. (Pierre Chollet)........	15
		Au Prunier (Pénissou)..........	15

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Castel.
Maire : Adolphe Morin.
Adjoint : Pierre Besson.
Secrétaire-instituteur : Voulgre (30 élèves).
Institutrice : Mlle Meynard (32 élèves).
Médecin : Dr Dulaurier.
Sage-femme : Mme Michaud.
Boucher : Bernard.
Boulangers : Roudière, Tapon.
Cafetiers : Blanc, Roudière.
Denrées coloniales : Blanc.
Draps et nouveautés : Cabirol.
Forgeron-taillandier : Pénissou.
Maréchal-expert : Pirol.
Fête locale : lundi de Pentecôte.

SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE. — 1,174 h. — 3,617 hect. - 89 m. d'alt. — 12 k. à l'E.-N.-E. de Coutras. — **B.** : au N. et au N.-E., par le dépt de la Dordogne; au S., par Porchères; à l'O., par le Fieu. — **Arr.** par le ruiss. le Chalaure qui limite la commune au N. et par plusieurs petits affluents de ce ruiss. ou de l'Isle. — **Ch. de gr. com.** de Puisseguin au Chalaure. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Seurin-sur-l'Isle au Chalaure; de Vélines à la Roche-Chalais. — **B. de P.** : les Églisottes. — **B. T.** : gare les Églisottes. — **Bourg** peu important. — **Vill. ou sections pr.** : Boisset, le Rouzeau, Lagarde, Bonneau, Fougereau, le Trey, Serpe, Fenouil.

Sol très-accidenté, composé de terres fortes argilo-calcaires sur les coteaux et de terres argileuses dans les vallons où l'on trouve plusieurs viviers poissonneux. — **Sous-sol** pierreux au S. et à l'O. de la commune, exploité en moellons; au N. et à l'E., terre compacte (terre à bâtir).

Division du sol : ter. lab., 825 hect.; vig. en joual., 750; prés, 480; chênes, 1,000; pins, 400; landes, 50; étangs et viviers, 10: sol bâti et j., 25; ch., 63; ruiss., 4.

Vins rouges, ordinaires, suffisant à peine à la consommation locale.

Vins blancs doux et agréables, presque toujours bus en nature; prix de primeur, de 120 à 170 fr. le tonn., logés. Ses meilleurs crûs obtiennent dans les bonnes années, jusqu'à 200 fr.

Bois de chênes gén exploités en fagots, vendus de 20 à 25 fr. le cent, rendus en gare. — **Bois de pins** le plus souvent exploités en bûches, vendues de 10 à 12 fr. le cent. — **Bétail** : 330 bœufs, 194 vaches, 28 bouvillons ou veaux. Nombreuses transactions sur les bœufs servant aux travaux agricoles et engraissés pour la boucherie.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Plaisance (Jean Pointet)....	3	25
Mazeau (Pierre Gautrias)..	»	20
la Forêt (Eugène Duclion)..	»	25
l'Etang (Alfred Fellonneau).	»	8
Geneste (Chinaguet Quart)..	3	25
Id. (Ludovic Chinaguet).	5	35
Beaupertuis (E. Fourcaud)..	3	30
Beauregard (Pierre Pointet)	3	25
Frappier (Pierre Dubreuil)	2	20
Bétour (Pierre Gaudrias)...	»	20
aux Métairies (C. Fellonneau).	»	20
A Bonneau (Giret)............	»	20
Id. (Sautreau)...........	»	15
A Sarpe (Godichaux).........	»	15
Au Trey (Thomas Gillard)....	»	15
A Lagarde (Gaudrias)........	»	15
Au bourg (Pierre Rochon)....	»	15
Id. (Romain Rochon)....	»	12
Id. (Jean Autier)........	»	15
A Lagarde (Pierre Bardineau)	»	10
A Fourquet (Joyeux).........	»	10

Une centaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Pierre Cluzeau.
Maire : Joseph Rambaud.
Adjoint : Jean Pointet.
Secrétaire-instituteur : Grenier (80 élèves).
Institutrices : Mlle Collebœuf (25 élèves); sœurs de la Divine-Enfance (25 élèves).
Vétérinaire : Vergez.
Aubergistes : Autier, Brillet.
Boucher : Autier.
Boulanger : Cassat.
Charpentier : Manon.
Denrées coloniales : Mouchebœuf, Rambaud.
Forgerons, maréchaux-ferrants : Brillet, Mouchebœuf.
Grains (négociant en) : Rambaud.
Foires importantes : pour les bœufs et les moutons, les 2es mardis de chaque mois.
Fête locale : 25 juillet.

SAINT-MÉDARD-DE-GUIZIÈRES. — 1,135 h. — 1,036 hect. — 12 m. d'alt. — 6 k. au S.-E. de Coutras. — **B.** : au N., par l'Isle; à l'E., par Camps; au S., par le Petit-Palais; à l'O., par Abzac. — **Arr.** par l'Isle. — **Ch. de fer** de Coutras à Périgueux, st. à côté du bourg. — **Rte Nle** de Bx à Lyon. — **Ch. de gr. com.** de Puisseguin au Chalaure. — **Ch. d'int. c.** de Branne à Saint-Médard. — **B. de P.** — **B. T.** à la gare. — **Bourg** important avec **halle** vaste et commode et **port sur** l'Isle.

Sol : plaine basse, très-bien cultivée, alluviale et très-fertile au N., sablo-graveleuse et moins fertile au S. — **Sous-sol** gén. graveleux ou argileux. Dans les palus, la grave se trouve à 60 c. de profondeur.

Division du sol : ter. lab., 433 hect.; vig. en joual., 240; prés, 250; chênes, 25; pins, 10; sol bâti et j., 26; ch., 32; ruiss., 20.

Vins blancs d'enrageat, ordinaires; prix de primeur, de 120 à 170 fr. le tonn., logés. — **Vins rouges** insignifiants.

Bétail : 1 taureau, 4 bœufs, 373 vaches dont les veaux sont gén. vendus à trois ou quatre mois; 2,056 têtes de volailles dont la moitié est expédiée.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.
Au bourg (Chastanet)	85 [1]
Id. (Gouteyron)	25
Id. (Gautrias)	25
Id. (Léonard Vigier)	15
Id. (Villegente)	10
Id. (Célestin Virolle)	15
Au bourg (Brieux)	10
Id. (Ellie Bodet)	8
A Picard (François Moreau)	10
A la Croix de Saint-Médard (Jean Perrein)	12

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Berbiguié.
Maire : Arnaud Villegente.
Adjoint : Ant. Laulière.
Secrétaire-instituteur : Fr. Quot (60 élèves).
Institutrices : Mme Quot (40 élèves); Mlle Couperie (20 élèves).
Salle d'asile : Mme Henri (40 enfants).
Notaire : Chassériau.
Percepteur : Bazeillac.
Contribut. indir. (receveur des) : Populus.
Postes (receveur des) : Alzée.
Gare (chef de) : Pineau.
Gendarmerie (brigadier de) : Barreau.
Médecins : Drs Caussade, Duclion.
Sages-femmes : Mme Gérard, Mme Sanche.
Vétérinaire : Bodet.
Société de secours mutuels : prés., Duclion (30 membres).
Agent d'affaires, géomètre : Fayet.
Aubergistes : Noël Biard, Bouchau, Pezat, Pirolle, Troquard.
Banquiers : Fondadouze, Gautrias.
Barriques (fabricants de) : Autier, Mothu.
Bateliers : Cueil aîné, Cueil jeune.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Barbaron, Laulière, Pellerin.
Bois du Nord et de chauffage : Duran.
Bouchers : Peyrat, Pommier aîné, Pommier jeune.
Boulangers : Autier, Berton, Gariteу, Lauge.
Cafetiers : Boidron, Noel.
Chapelier : Garde.
Charpentier : Bourdieu.
Charrons-carrossiers : Cantelaubre, Guyonnard.
Chaudronnier : Lacoste.
Chaussures (march. de) et *Cordonniers :* Noel Biard, Beaumaine, Clémenceau, Charrier.
Chaux et briques (fabricant de) : Lavaud.
Confiseurs-liquoristes : Carme frères.
Corroyeur : Gendre.
Coton (filature de) : Poussard.

---

(1) Dont 10 tonn. vin rouge.

Crépin (marchand de) : Génicon.
Denrées coloniales : Dewinck, Faure, Génicon, Juliard, Malescot, Pommier.
Draps et nouveautés : Bordier, Vᵛᵉ Carré, Dubreuil, Lacoste.
Faïences (marchands de) : Pommier, Royer.
Ferblantier : Thévenon.
Fers et quincaillerie : Génicon, Laulière.
Forgerons-taillandiers : Laville, Mazeau.
Grains (négociant en) : Villegente.
Hôtel : Boidron (hôt. de France).
Menuisiers-ébénistes : Bloy, Poupard.
Mercerie : Vᵛᵉ Carré, Dubreuilh, Lacoste.
Meubles et tapisserie : Bordier, Poupard.
Meuniers : Leydet, au moul. de Lapouyade, 6 paires de meules.
Modes et lingerie : Mˡˡᵉ Delille.
Quincailliers : Génicon, Trigoulet.
Papetier : Malescot.
Pâtissier : Henri.
Peintre-vitrier : Martinas.
Pharmaciens : Carme frères.
Sabots (fabricants de) : Bertin, Jeansonnet.
Tanneur : Gendre.
Vins (négociants en) : Bordier, Laulière.
Vins (commissionnaire en) : Mothu.
Voiturier : Dubois.
Marchés : tous les dimanches.
Foires : le deuxième jeudi de chaque mois.
Fête locale : 3ᵉ dimanche d'août.

SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE. — 721 h. — 883 hect. — 29 m. d'alt. à Cabanneau. — 10 k. à l'E.-S.-E. de Coutras, sur la rive gauche de l'Isle. — **B.** : au N., par Porchères; à l'E., par Saint-Antoine et Gours; au S., par Gours, Puynormand et Saint-Sauveur; à l'O., par Saint-Sauveur et Camps. — **Arr.** par l'Isle. — **Ch. de fer** de Coutras à Périgueux, st. de Saint-Médard-de-Guizières, à 5 k. à l'O. du bourg. — **Rᵗᵉ Nˡᵉ** de Bˣ à Lyon. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Seurin-sur-l'Isle au Chalaure; de Saint-Seurin-sur-l'Isle à Saint-Cibard. — **Voitures** correspondant avec les trains du soir et du matin à la st. de Saint-Médard. — **Bourg** assez important, ayant perdu plus de 400 h. et presque toute son animation depuis que l'aciérie Jackson n'existe plus. — **Vill. pr.** : Cabanneau, la Cabane, Cressonnet, Logerie, Michon, Ricos.

Sol plat, gén. sablo-graveleux, fertile, sur **sous-sol** graveleux. Sur les bords de l'Isle, riches terres d'alluvion consacrées aux prairies.

Division du sol : ter. lab., 360 hect.; vig. en joual., 250; prés, 194; chênes, 15; sol bâti et j., 23; ch., 24; ruis., 17.

Vins rouges peu importants, ordinaires; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs** d'enrageat, assez estimés; prix de primeur, 140 à 200 fr. le tonn., logés. — **Foins** expédiés en grande quantité dans les environs. — **Céréales** excédant un peu la consommation locale. — **Bétail** : 24 bœufs, 188 vaches, 32 bouvillons, 90 veaux vendus à trois ou quatre mois; 1,000 têtes de volaille dont plus de la moitié est vendue au-dehors.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
4 *Cabaneau* (J. Abriat de Laforêt)	65 [1]	*A Charbonnière* (J. Moreau).....	20
4 *la Cabane* (Pierre Durand)....	50	Id. (V. Pourtaut)..........	8
Id. (Durand Lajarte).......	40	*Chât.-de-Rieu* (Etienne Formel fils)	10
4 *la Perrotte* (Jean Formel).....	20	*A Logerie* (Rabier)..............	10

Une soixantaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Bonnetat.
Maire : Pierre Durand aîné.
Adjoints : Pierre Mirambeau et E. Formel fils.
Secrétaire-instituteur : Austruy (45 élèves).
Institutrices : Mˡˡᵉˢ Simonet, Vacherie.
Sage-femme : Mᵐᵉ Revinger.
Agent d'affaires, géomètre : Marié.
Aubergistes-cafetiers : Desbarats, Fellonneau, Malfille.

---

(1) Dont 15 tonn. vin rouge.

Bouchers : Descomps, Dupont, Pauillac.
Boulangers : Masmontet, Vve Roudière.
Denrées coloniales : Boidron, Chaillu, Courtaud, Latièvre.
Draps et nouveautés : Larquet.
Grains (negociant en) : Rabier.
Filature de laine : Bertin.
Maréchal-ferrant : Bassac.
Meuniers : Archat, au moul. de Logerie; Demé, au moul. du Barrage.
Pharmacien : Bernard.
Scieries mécaniques : Archat, Bertin.
Marchés : tous les samedis.
Fête locale : le 24 octobre, ou le dimanche le plus rapproché.

CANTON DE FRONSAC

11,514 h. — 13,417 hect. — Divisé en 18 communes : Fronsac, Asques, Cadillac, Galgon et Queyrac, Lalande-de-Cubzac, Lugon, Mouillac, Périssac, la Rivière, Saillans, Saint-Aignan, Saint-Genès-de-Queuil, Saint-Germain-la-Rivière, Saint-Michel-la-Rivière, Saint-Romain-la-Virvée, Tarnès, Vérac, Villegouge. — **B.** : au N., par les cantons de Saint-Savin et de Guîtres; à l'E., par les cantons de Guîtres et de Libourne; au S., par la Dordogne; à l'O., par le canton de Saint-André-de-Cubzac. — **Arr.**, sur ses limites : au S., par la Dordogne; à l'E., par l'Isle; au N.-E., par la Saye; au S.-O., par la Virvée; au centre, par l'estey de Fraiche qui passe à Cadillac et plusieurs autres petits ruiss., la plupart innommés, se deversant, les uns dans la Dordogne, les autres dans la Saye.

Sol varié : au S. et à l'E., sur les bords de la Dordogne et de l'Isle, riches alluvions; sur la première ligne des coteaux parallèles à la Dordogne, terrain très-accidenté, gén. argilo-calcaire sur fond pierreux ou argileux, exploité par un grand nombre de carriers et de tuiliers; au centre et au N., sol peu accidenté, le plus souvent sablo-argileux, sur **sous-sol** de terre compacte et rougeâtre ou de pierre à moellons. L'ensemble du canton est d'une fertilité moyenne, et on y trouve très-peu de terres purement sableuses.

Revenus principaux très-variés :

1° **Vins rouges**, produits gén. par 3/5 malbec (noir de pressac), 1/5 merlot, 1/5 mancin, cabernets (bouchets), verdot, colon, etc., divisés en vins de palus et en vins de côtes ou de plateau.

Les *vins de palus*, très-recherchés pour la Hollande et la Belgique, sont très-couverts, assez corsés et constituent, dans certains crûs bien encépagés, d'excellents ordinaires qui acquièrent en vieillissant beaucoup d'agrément comme vin d'ordinaire; prix de primeur, selon les années et selon les crûs, 250 à 400 fr.

Les *vins de côtes* offrent une grande variété de vins d'ordinaire, échelonnés depuis les vins récoltés sur les plateaux sableux, qu'on paye de 200 à 300 fr. le tonn., jusqu'aux vins des 1res côtes, Canon-Fronsac, qui atteignent en primeur jusqu'à 800 fr. et ont été payés, en vieux, jusqu'à 1,200 fr. Dans les années bien réussies, les vins de Canon-Fronsac sont plus que des grands ordinaires, ils acquièrent en vieillissant beaucoup de finesse, un joli bouquet et peuvent être considérés comme vins fins. Les vins de 1res côtes ont une riche couleur et acquièrent assez vite la teinte topazée des vins vieux. Ils se conservent très-longtemps en bouteille.

2° **Vins blancs** récoltés sur les plateaux au centre et au N. du canton.

produits, à peu près exclusivement, par l'enrageat (folle). Suivant les terrains et les expositions, ils sont plus ou moins alcoolisés ou liquoreux. Ils sont gén. destinés aux opérations, et se vendent en primeur, selon les années et les crûs, de 120 à 200 fr. le tonn., logés; mais il est d'usage à peu près général de les vendre nus. Il faut, dans ce cas, rabattre des prix ci-dessus 40 à 50 fr.

Quelques petits vignobles, très-bien exposés, ont été complantés, à titre d'essai, en cépages fins (sauvignon, sémillon, muscadelle, etc.), et ont donné d'excellents vins analogues à ceux de Bergerac, se rapprochant même de ceux de Barsac.

3° **Céréales** : froment, seigle, maïs, etc., ne suffisant pas à la moitié de la consommation locale dans le S. du canton et suffisant dans le N.

4° **Pommes de terre** et **légumes secs** suffisant à la consommation du canton où l'on engraisse en moyenne un cochon par famille et par an.

5° **Foins** suffisant largement à la consommation locale.

6° **Bétail** : *race bovine,* 10 taureaux, 532 bœufs, 1,694 vaches, 117 bouvillons, 357 veaux. La plupart des vaches servent, comme les bœufs, aux travaux agricoles et presque toutes produisent un veau par an. Les veaux sont vendus à l'âge de deux ou trois mois et forment dans certaines communes un bon revenu.

Race chevaline : 1 cheval entier, 145 chevaux hongres, 395 juments, 33 poulains.

Race mulassière : 13 adultes et 5 jeunes.

Race asine : 49 ânes, 48 ânesses.

Race ovine : 3 béliers, 82 moutons, 356 brebis, 59 agneaux.

Race porcine : 1,377 cochons, 229 truies, 24 cochons de lait.

Race caprine : 11 chèvres.

Volailles : 31,645 poulets, 1,390 pigeons, 4,010 canards, 743 oies, 257 dindes. Au moins la moitié de ces volailles sont expédiées sur Bx ou Libourne.

7° **Apiculture** : 349 ruches en activité.

8° **Pierre tendre de taille et moellons** exploités sur une grande échelle, dans la partie centrale du canton. Les pierres tendres de taille sont vendues sur place, environ 60 fr. le cent, et les moellons, 1 fr. 60 cent. le mètre cube.

9° **Sables calcaires** pour verreries, de 1re qualité, extraits du sous-sol, aux environs de Fronsac; sables siliceux pour construction; terres à faïences, briques, tuiles, etc.

10° **Bois** de chênes et bois de pins, excédant très-peu la consommation.

11° **Fruits** : cerises, prunes reine-claude, pêches, figues, pommes, exportés sur Bx et sur Paris, en quantité et formant l'un des principaux revenus du canton, revenu qui atteint 200,000 fr. dans les bonnes années.

12° **Poissons** : saumons, aloses, anguilles, mules et carpes, pêchés dans la Dordogne, formant un revenu notable pour les communes riveraines, moins considérable pour ce canton que pour ceux de Libourne, Branne et Castillon. Les saumons et aloses sont expédiés sur Bx et Paris, tandis que les autres poissons, comme les goujons pêchés dans les petits ruiss., sont consommés dans la contrée.

En résumé, ce canton exporte des vins rouges et blancs, des pierres tendres et des moellons, des veaux, de la volaille, des poissons et des quantités considérables de fruits. Il importe à peu près le tiers des froments nécessaires à sa consommation.

Le **mode d'exploitation** le plus usité dans les contrées où l'on cultive le blé et la vigne blanche est le métayage à moitié pour les céréales; pour les vins blancs la part du métayer n'est que du tiers ou des deux cinquièmes. Les vignobles rouges, gén. labourés à bras, sont cultivés par des prixfaiteurs qui reçoivent, de 40 à 40 fr. par journal de 43 ares 76 centiares. Le labourage avec bœufs ou chevaux prend une grande extension. Les *domestiques* à l'année, peu nombreux, reçoivent de 800 à 1,000 fr. en espèces ou en nature, par famille de deux personnes. Le *fermage* est très-peu usité.

Ce canton, essentiellement agricole, possède une population active, laborieuse, économe et aisée; on y trouve peu de familles qui ne possèdent un coin de terre et qui ne récoltent un peu de vin.

Le langage des paysans, dans le N. du canton surtout, est un mauvais français, se rapprochant, par l'accent et par quelques mots, du Saintongeois.

Industrie : fabrication de tuiles, briques et carreaux, à Fronsac, exportés jusqu'en Bretagne.

FRONSAC. — 1,547 h. — 1,516 hect. — 60 m. d'alt. à Laguë; 40 m. au Tertre. — 3 k. au N.-O. de Libourne; 35 k. au N.-E. de Bx, en passant par Libourne. — **B.** : au N., par Saillans; à l'E., par l'Isle; au S., par la Dordogne; à l'O., par Saint-Michel et Saint-Aignan. — **Arr.** par la Dordogne et par son affluent l'Isle qui sépare Fronsac de Libourne. — **Rte Dle** de Libourne au port de Plagne. — **Ch. de gr. com.** de Fronsac à Mouillac; de Fronsac à Galgon. — **Ch. d'int. c.** longeant la Dordogne du port de Fronsac à Saillans (Libourne); de la Grave au Gros-Bonnet (Fronsac). — **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg** important dominé par une petite montagne conique appelée le Tertre de Fronsac. (Voir notes historiques, tome III.) — **Port** sur la Dordogne dont le mouvement commercial a été, en 1871, de 331 tonn. aux entrées et 575 tonn. aux sorties. — **Vill. pr.** : la Croix, la Grave, la Marche, Perron, Pontus, Roulet.

Sol : sur les bords des deux rivières, fertiles palus; en s'en écartant, riches coteaux argilo-calcaires ou argilo-graveleux, du côté de Canon. — **Sous-sol** pierreux sur les hauteurs; dans les vallons, argile propre à la fabrication des tuiles, carreaux, etc.; sur plusieurs points, sables calcaires très-recherchés pour les verreries et sables siliceux de 1re qualité pour bâtisses en général, et construction de fours à chaux en particulier.

Division du sol : ter. lab., 60 hect.; vig. en joual., 1,000; prés, 200; oseraies, 6; sol bâti et j., 40; ch., 41; riv., 169.

Vins rouges, produits, sur les coteaux, par 1/2 malbec (noir de pressac), 1/4 merlot, 1/4 mancin; dans les palus, par 1/4 malbec, 1/4 jurançon, 1/4 merlot, 1/4 colon et autres cépages. Les vins de côtes sont fermes et corsés, tout en étant souples et fins. Ils prennent de bonne heure la teinte topazée des vins vieux tout en conservant leur chair et leur fruit; prix de

primeur, 300 à 500 fr. Les vins de palus très-couverts, sont assez recherchés dans leur classe; prix de primeur, 250 à 350 fr.

Fruits : prunes, cerises, pêches, chasselas, exportés sur Paris. — **Bétail** : 2 taureaux, 208 bœufs, 187 vaches, 27 veaux et bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1res CÔTES CANON ET CANON-FRONSAC

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Canon (1) (Bouché)	10	*A Laguë* (Peychez)	10
Id. (Edmond Morange)	6	Id. (Pinaud frères et sœur)	10
Château-Comte (Chalret-du-Rieu)	25	*Ch.-Bouildé* (3) (Mme A. Ducasse)	35
A Canon (Léaud)	4	*Bouchonnet* (Léon Danglade)	10
Belloy (Vve Abel Lanore)	10	*A la Dauphine* (Joseph Chaperon)	20
Pichelebre (Gourmel)	12	*A Lafontaine* (Edouard Corre)	35
Gaby (héritiers Isambert)	10	Id. (Raymond)	15
Pey-de-la-Brie (Corre)	8	*Gombaud* (Bouché)	12
Id. (Mlles Giraud-Nonet)	10	*Toumalin* (Ducourt)	8
Château-Lavalade (Paul Princeteau-Leperche)	40	*Pey-de-la-Brie* (Mariaud)	6
Château-Junayme (Ollivier)	50	*A Pey-de-Pie* (Jacquet)	7
Château-Bodet (2) (Carlat)	28	*Petit-Cailleau* (Larchevesque)	18
Bordieu-Lavallade (A. Chaperon)	20	*Arnauton* (Th. Duverger)	45
Panet (Larue)	20	*A Toumalin* (Alfred Dumon)	18

2mes CÔTES CANON-FRONSAC

Chantelouve (Battanchon)	12	*A Pineau* (Frédefon)	8
La Grave (4) (A. Bloy)	8	*A Forton* (Adrien Ducasse)	8
Barabaque (Alfred Crabit)	20	*Cailleau et Qualité* (Vve Guignebert)	8
Gagnard (Ragot)	35	*Pontus* (P. Princeteau-Leperche)	100
Coustolle (Fontémoing)	15	*Candeleyre* (Bonnin)	8
Au Tertre de Fronsac (Broustrat)	20	*Sauvage* (A. Bloy fils)	35
Lamarche (Edmond Morange)	12	*A Lavenelle* (Rousselot)	12
A Bouque (de Sargos)	6	*Aux Trois Croix* (Vve Ambaud)	25
Gandineau (Loste)	8	*Perron* (Pascal Guénon)	25
A Mouleyre (Puchaud)	10	*A la Croix* (Viaud)	25
A la Grave (Mariaud)	12	*Au bourg* (Larchevesque)	12
A Gros-Bonnet (Topino)	8	*Au Nègre* (Dubernard)	8

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn.

VINS DE PALUS

Ch.-la-France (5) (Hers Piganeau)	600	*A Nauzégrand* (Vve Delhoste)	80

---

(1) Le célèbre coteau de Canon s'étend sur les deux communes de Fronsac et de Saint-Michel-la-Rivière. (Voir page 676 pour les autres crûs de Canon situés à Saint-Michel).

(2) Le crû de Bodet comprend 7 hect. entièrement situés sur des coteaux argilo-calcaires, exposés au S. et complantés de cépages de 1er choix, aussi le crû de Bodet est-il des plus estimés de Fronsac.

(3) Le Château-Bouildé, très-heureusement situé sur le bord de l'Isle, est une ancienne propriété de la famille R. Fontémoing de Libourne. C'est à ses pieds que vient finir la petite plaine qui forme entre la Dordogne, l'Isle et le tertre de Fronsac, les palus d'Anguyeux et de Colombès. Un peu plus loin les coteaux s'avancent jusque sur la rivière et la surplombent à pic, ce qui donne à ce coin du Fronsadais un aspect des plus pittoresqué. Le vignoble de Bouildé est situé à l'E. et sur la chaîne de coteaux dont le prolongement termine au Nord, la commune de Fronsac; sa contenance est de 14 hect. C'est dans Bouildé que se trouve le plateau de la Meyneyre, produisant un des meilleurs vins de la contrée.

(4) Le domaine de M. Bloy (ancien notaire) est un de ceux où l'on trouve des gisements considérables de sable calcaire pour verreries, de sables siliceux pour constructions, de sables à fours et de terres à faïences, briques, tuiles etc.

(5) Le Château-la-France, sur les bords de la Dordogne, en face de la station d'Arveyres, est entouré d'un magnifique vignoble de 100 hect., créé par M. Piganeau père, avec tous les perfectionnements modernes. Ce vignoble est situé sur des alluvions à fond de sable ou de graves soigneusement nivelées, drainées, et amendées puis complantées en

	Tonneaux vin r.
A Nauzégrand (Léaud)	70
Id. (Lagrèze)	60
Id. (Blanchet)	50
Id. (de Bragelongue)	50
Id. (Delpech)	50
Id. (Saint-Genis)	50
Id. (Teulade)	50
Id. (Aristide Durand)	40
Id. (Brulle)	30
Id. (James Princeteau père)	15
Id. (Boussiron)	12
Id. (Brachet)	12
Id. (Som)	12

	Tonneaux vin r.
A Anguyeux (Frédefon)	80
Id. (Gurchy)	70
Id. (V. Lapayrolerie)	60
Id. (Fortin)	50
Id. (Guiard)	50
Id. (Piola)	40
Id. (Gaussen père)	40
Id. (Rivière)	20
Id. (héritiers Garde)	15
Id. (Gaussen fils)	15
Id. (Ruleau)	15
Id. (Vve Th. Lapayrolerie)	10
Id. (Vve Grenoilleau)	20

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.



CHATEAU-LA-FRANCE
(EN PALUS)
Hers C. Piganeau, propriétaires.

Conseiller gén. : Lacaze, conseiller à la Cour.
Conseiller d'arrondissement : Héraud, notaire.
Curé : Collas.
Maire : Elie Guénon.
Adjoint : Etienne Viaud.
Secrétaire-instituteur : Philippe Petit (50 él.).
Institutrices : sœurs de la Présentation (60 élèves).
Juge de paix : Rigaud.
Juges suppléants : Bonneau, Héraud.
Greffier : Chaberleau, hab. la Rivière.
Notaire : Elie Guénon.
Huissier : Congrain.
Agent-voyer : Mouly, à Libourne.
Percepteur : Raymond Boussiron.
Contribut. indir. (receveur-buraliste des) Gaussen.
Soc. de sec. mut. : prés., E. Guénon (92 memb.).
Société musicale, orphéon : prés., Elie Guénon; directeur : Ferrachat.
Auberg. : Vve Barrau, Lallemand, Largeteau.
Barriques (fabricants de) : Crouigneau, Labatut, Lacroix, Peychez, Richet, Tréville, Videau.
Batelier : Gimeau.
Bâtisses (entr. de) : Gagnan oncle et neveu.
Bois de construction (marchands de) : Chemallé, Young-Lataste.
Bouchers : Farrouilh, Lacroix.
Boulangers : Andrivet jeune, Pezat.

---

cépages de choix. Ses vignes, tenues au fil de fer, sont cultivées avec les plus grands soins et ses vins vinifiés dans des cuviers et chais parfaitement organisés.

Grâce à ces différentes conditions et surtout au sous-sol graveleux qu'on trouve sur plusieurs points du vignoble, les vins du Château-la-France sont plus fins et plus souples que les vins ordinaires de palus; ils possèdent même une petite sève médocaine très-agréable. La production moyenne est de 600 tonn. qui se sont vendus dans les bonnes années 600 fr. le tonn.

Cafetier : Beyou.
Carrier : Gros.
Charron : Andrivet.
Coureurs : Beyou aîné, Dubois.
Denr coloniales : Degueil, Guionneau, Peychoz jeune, Peychez, à la Marche; Richet.
Échalas : Crouigneau, Richet et Degueil.
Grains et farines : Pezat.
Maréchal ferrant : Pichard neveu.
Menuisiers : Moulinet, Rance.
Navires (constructeurs de) : Cueil, Rivière.
Peintre-vitrier : Jules Largeteau.
Sabots (fab^ts de) : Candedat, Largeteau et Blois.
Terre à faïence et sable pour verrerie (marchand de) : Bloy, ancien notaire.
Tuiles creuses et briques (fabricants de) : Duhart (Jeanty), Duhart (Philippe), Duhart fils, fermier de Bloy.
Vins (courtier en) : Frédefon.
Vins et spiritueux (négociants en) : L. Jacquet et D. Lailtault.
Fête locale : 29 uin ou le dimanche suivant.

ASQUES. — 759 h. — 628 hect. — 25 m. d'alt. — 14 k. à l'O. de Fronsac; 7 k. au S.-E. de Saint-André-de-Cubzac. — **B.** : au N., à l'E. et à l'O., par Saint-Romain; au S., par la Dordogne. — **Arr.** par la Dordogne. — **Ch. d'int. c.** de Périssac à Asques; de Cubzac au port d'Asques. — **B. de P.** : Saint-André. — **B. T.** : Saint-André. — **Port** avec quai en pierre et une population assez nombreuse de pêcheurs. Son mouvement commercial a été, en 1871, de 1,056 tonn. aux entrées et 1,368 tonn. aux sorties. — **Vill. pr.** : le bourg et Saint-Martin.

Sol gén. argilo-calcaire sur les coteaux; fertiles palus (alluvions récentes) sur les bords de la Dordogne. — **Sous-sol** gén. pierreux, carrières de pierres tendres, dures et moellons.

Division du sol : ter. lab., 75 hect.; vig. en joual., 323; prés, 52; oser. et sauss., 10; sol bâti et j., 20; riv., 137; ch., 11.

Vins de côtes, gén. produits par 1/2 malbec (noir de pressac), 1/4 mancin, 1/4 merlot, verdot-colon, colon, cabernet, etc., analogues à ceux de Cadillac. — **Vins de palus**, couverts, droits de goût et assez corsés, recherchés comme vins d'ordinaire pour la Belgique et la Hollande; prix de primeur, 250 à 350 fr. — **Bétail** : 15 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Saint-Martin (Dejacques).....	12	*Au bourg* (Vve Gaudin..........	15

EN PALUS

A Couffins (A. Seignan)...	350	*Au Pin-Pin* (Jean Lafon).......	55
Domaine de Malande (Ramat)...	200	*Au Port* (Lécuyer jeune)........	35
Château-Barès (Dr Dupuy)......	120	Id. (Labach)..............	25
A Couffins (1) (Mme de Montesquieu)	100	Id. (Bourseau)............	15
Au bourg (Rochinieu et Constant)	70	Id. (Létourneau)..........	15
Id. (Eyraud jeune)........	40	Id. (Ch. Brun)...........	12
Id. (Mme Faure)..........	35	*Au Martel* (Simon Bellue)......	40 (2)
Id. (Chamboneau jeune). .	20	*Au Petit-Malande* (Moutard) ...	25
Id. (Clavereau)..........	20	*Au Portail-de-Fer* (Chamboneau aîné)...............	35
Id. (Laguarrigue).........	20	Id. (Lavidalie aîné).......	35
Id. (Prudhomme)..........	15	*A l'Estey-Neuf* (Chastaignet).....	40
Id. (Poitevin oncle et neveu)	15	Id. (Pierre Chatard)......	25
Id. (Macouillard)..........	15		
Id. (Boussaye jeune)......	12		

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

---

(1) Le vignoble de Couffins, à Mme de Montesquieu, est en voie d'agrandissement, appelé à atteindre une production de 150 à 200 tonneaux. Les nouvelles plantations sont faites en grande partie avec des cépages du Médoc.

(2) Dont 15 tonn. vin blanc.

Curé : Masson.
Maire : J.-B. Castaignet.
Adjoint : Chamboneau aîné.
Secrétaire-instituteur : Rousseille (38 élèves).
Institutrice : Mlle Manières (30 élèves).
Sage-femme : Mme Bergeon, médaillée.
Boulangers : Boussaye, Gaudin, Moutard.
Cafetiers : Bourseau, Froin.
Denrées coloniales : Dupin, Vve Eyraud, Gaudin, Lacoste.
Draps et nouveautés : Faure, Létourneau.
Fête locale : 24 juin ou le dimanche le plus rapproché.

CADILLAC. — 565 h. — 381 hect. — 48 m. d'alt. — 10 k. au N.-O. de Fronsac; 6 k. à l'E. de Saint-André. — **B.** : au N., par Lalande-de-Cubzac et Tarnès; à l'E. et au S., par Lugon; à l'O., par Saint-Romain. — **Arr.** par le grand estey du Freyche. — **Rte Dle** de Libourne au port de Plagne. — **Ch. d'int. c.** de Périssac à Asques; de Saint-Romain à Cubzac. — **B. de P.** : Lugon. — **B. T.** : Lugon. — **Vill. pr.** : le bourg, le Pouyau.

Sol alluvial au S.-E.; argileux ou argilo-siliceux à l'E. et à l'O.; sableux à l'extrémité N. — **Sous-sol** gén. argileux, calcaire sur les hauteurs, surtout vers l'O.

Division du sol : ter. lab., 25 hect.; vig. en plein, 150; vig. en joual., 100; prés, 63; oscr., 3; bois, 4; sol bâti et j., 21; ch., 14; ruiss., 1.

Vins de côtes, produits par 1/2 malbec, 1/4 mancin, 1/4 merlot, verdot, etc., analogues à ceux d'Asques. — **Vins de palus** assez estimés, prix de primeur, de 250 à 300 fr. — **Vins blancs** peu importants; prix de primeur, 80 à 160 fr. le tonn., nus. — **Bétail** : 2 taureaux, 57 vaches, 13 bœufs, 12 veaux vendus à trois mois environ. — **Fruits** : cerises expédiées en grande quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-de-Cadillac (de Vassal)..	25	*Au Pouyau* (Lécuyer)..........	15
La Rousserie (de Chabans).......	60	Id. (Leurthault)............	12
A Maillès (Signat)...............	15	*A Jeantieu* (Berlureau)...... ...	8
A la Moulinasse (Roques)........	15		

EN CÔTES ET PALUS

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Rustre (Sébastien Arnaud)	25	20	*Au bourg* (Blanda aîné)......	12	6
Au bourg et au Pouyau (Robert)	20	15	*Chât.-de-Bocage* (de Sarrau)..	»	25
Au bourg (Eyraud)..........	30	»	*A la Grande-Route* (Bourseau)	10	5
Id. (Chatard)...........	10	10	*Au Girot* (David)............	15	10
Id. (famille Delaye)....	20	50	*Au bourg* (G. Chatard, boulanger).	7	5
Id. (Vve Cayrel)........	20	»			

EN PALUS

Chât.-de-Cadillac (de Vassal).	125	»	*La Rousserie* (de Chabans)...	50	»

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Grénier.
Maire : Baron de Vassal.
Adjoint : Pierre Chatard.
Secrétaire-instituteur : Bodin (50 élèves, école mixte).
Sage-femme : Mme Scapin.
Vétérinaire-expert : François Chatard.
Aubergistes : Bellue, Pierre Chatard.
Boucher et marchand de bestiaux : Farrouilh.
Boulanger : Guill. Chatard.
Charron : Olivier.
Denrées coloniales : Bellue, Faure, Farrouilh.
Laiterie : Lembeye, fermier de M. de Vassal.
Menuisiers : Ferchaud, Lhéritier.
Pharmacien : Viaud.
Tuiles et briques (fabrique importante de) : Tréville, fermier de M. de Vassal.
Vins en gros : Delay, Farrouilh.
Foires spéciales pour les porcs : 15 janvier. 25 novembre.
Fête locale : 15 août.

GALGON ET QUEYRAC. — 1,359 h. — 1,517 hect. — 52 m. d'alt. à Pasquet. — 8 k. au N. de Fronsac; 10 k. au N.-N.-O. de Libourne; 13 k. au S.-O. de Guîtres. — **B.** : au N.-O., par Périssac; au N., par Saint-Ciers et Saint-Martin-du-Bois; au N.-E., par Bonzac; à l'E., par Savignac; au S.-E., par les Billauds; au S., par Saillans; au S.-O. et à l'O., par Villegouge. — **Arr.** par l'Isle et par son affluent la Saye. — **Ch. de gr. com.** de Libourne à Cavignac; de Galgon à Fronsac. — **Ch. d'int. c.** de Galgon au port de la Chapelle; de Lalande à Galgon; de Saint-Martin-du-Bois à Saint-Denis-de-Pile; de Vérac à Guîtres. — **B. de P.** — **B. T.** : Libourne. — **Bourg** avec champ de foire. — **Vill. pr.** : Labessède, Fournet et Caillou, Girard et Tourneur, Marze, Queyrac autrefois chef-lieu de paroisse. — Petit **port** sur l'Isle à Girard. — **Pont** suspendu sur l'Isle.

Sol peu accidenté, offrant gén. des terres douces sablo-argileuses plus ou moins fortes et des alluvions sur les bords des ruiss. — **Sous-sol** gén. composé d'une sorte d'arène graveleuse; on trouve aussi, vers le N., quelques parties sableuses; vers le N.-E. et sur les coteaux de l'Isle, quelques parties marneuses.

Division du sol : ter. lab., 150 hect.; vig. en joual., 800; vig. en plein, 70; prés, 343; bois de chênes, 50; pins, 5; friches, 3; sol bâti et j., 40; ch., 44; ruiss., 12.

Vins blancs d'enrageat, très-agréables dans certains crûs; prix de primeur, 120 à 170 fr. le tonn., logés. — **Vins rouges**, produits par 3/5 malbec, 2/5 merlot, bouchet, etc., bien colorés, très-bons ordinaires dans les crûs où ils sont bien soignés; prix de primeur, 200 à 400 fr., selon les années et les crûs. — **Bétail** : 215 vaches, 80 bœufs, 2 taureaux, 41 bouvillons, veaux vendus à trois mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Maynevieil (1) (Raymond Fontémoing)	30	80
Chât.-Recougne (J. Sergant)	15	30
A Chiquet (Fr. Hervé)	15	30
Au bourg (Philippe Farrouilh)	10	30
A Faugère (Baudou et Pétassou)	10	8
A la Giraude (F. de Boucher)	3	50
A Marze (Fouquet)	3	40
A Boutin-Arnaud (Vve Livran)	5	40
Id. (Jean Moulinet)	3	25
A Paleau (Cantelaube)	3	30
A Bizeau (Jean Gaussens)	3	40
Id. (Mellon)	2	30
A Roche (Fouquet jeune)	2	20
A Beaulieu (David)	2	35
A Rigolle (André Gaussens)	5	30
Au bourg (Savarias)	3	20
Id. (Jean Brilhouet)	2	30
Id. (Jean Dupin)	2	20
Id. (Bourricaud)	3	15
A Moreau (Guill. Bodet)	3	15
A Paty (André Corbinaud)	»	15
A Marze (Boyer)	»	15

Une soixantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn., r. ou bl.

Curé : Lauzely.
Maire : André Guiard.
Adjoint : Pierre Durand.
Secrétaire-instituteur : Marlin (67 élèves).
Institutrices : Mlle Touret (30 élèves), Mme Vve Largeteau (30 élèves).
Notaire : Goujon.
Contribut. indirectes (buraliste des) : Cornet.
Postes (receveuse des) : Mlle Dupin.
Médecin : Morcin.
Sage-femme : Vve Normand.
Vétérinaire : Durand.

(1) Le domaine de Maynevieil, assis sur les communes de Galgon, Villegouge, Saillans et les Billaux, comprend 112 hect., divisés en terres labourables et vignes en joualles. 42 hect. vig. r. ou bl. en plein, 24 hect.; prés, 22; bois de chênes, 17; sol bâti, jardins, verger, acacias, etc., 7. Le vignoble, situé dans de très-bonnes conditions, produit des vins très-bien soignés, des plus recherchés de la contrée.

Société de secours mutuels : prés., André Guiard (34 membres, dont 20 honoraires).
Agent d'affaires, géomètre : Mich. Largeteau.
Aubergistes-cafetiers : Pétassou (hôt. du Lion-d'Or), Laveau, Villate.
Bestiaux (marchands de) : Corbineau, Martin.
Bois du nord : Bégaud.
Bouchers : Berneseu, Daubijon, Farrouilh.
Boulangers : Cartier, Mich. Guiard, Sudrat.
Bourrelier : Morion.
Charron-forgeron : Soutre.
Denrées coloniales et grains en gros : Savarias.
Draps et nouveautés : Duboué.
Ferblanterie, parapluies : Guitard.
Horloger : Mauduit.
Maréchal-ferrant : Villate.
Menuisiers : Cantelaube, Roumaroux.
Meuniers : Mallard, ferm. de M. Guiard, au Petit-Moulin; Perroud, ferm. de M. Chaperon, au moul. de Beaumont; Tourneur, ferm. de M. Bernescut, au Grand-Moulin.
Navires (constructeur de) : Arnaud.
Serrurier : Labordo.
Taillandiers : Guénon, V[ve] Mallet.
Tailleur (marchand) : Barbon.
Vins (négociants en vins) : Bégaud, Chambarrière, Gaussens, André Guiard, Lise, Savarias.
Marchés : insignifiants, tous les jeudis.
Foires : importantes le 1[er] lundi de chaque mois.
Fête locale : 8 septembre ou le dimanche le plus rapproché.

LALANDE-DE-CUBZAC. — 550 h. — 853 hect. — 30 m. d'alt. — 12 k. à l'O.-N.-O. de Fronsac; 6 k. à l'E. de Saint-André-de-Cubzac. — **B.** : au N., par Salignac; à l'E., par Tarnès; au S., par Cadillac et Saint-Romain; à l'O., par Saint-André-de-Cubzac. — **Arr.** par la Virvée qui la limite à l'O. — **R[te] D[le]** de Libourne au port de Plagne. — **Ch. d'int. c.** de Lalande à Galgon. — **B. de P.** : Lugon. — **B. T.** : Lugon. — **Vill. pr.** : le bourg, Biquet, le Puy, les Grézy.

Sol peu accidenté, sablo-argileux ou argilo-calcaire, surtout vers le N. — **Sous-sol** gén. sablo-argileux, compacte, jaunâtre; en quelques endroits, terre noirâtre sableuse, et vers le centre, quelques parties argileuses.

Division du sol : ter. lab., 70 hect.; vig. en joual., 500; vig. en plein, 100; prés, 120; chênes, 15; pins et friches, 2; ch., 27; sol bâti et j., 18; ruiss., 1.

Vins rouges de côtes, produits par 3/4 malbec, 1/4 merlot, mancin, etc.; prix de primeur, 250 à 400 fr. — **Vins blancs** d'enrageat, ordinaires. — **Bétail** : 132 vaches, 45 bœufs, 12 bouvillons, 26 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Pinquat (Th. Guiard)....	100	30
A Bazeille (Guill. Feytit).....	10	20
A Rouyet (M[lle] A. Rondeau)..	15	15
A Bichonne (Barbe).........	15	15
A Jacquet (Lovely Serres)....	10	10
Au Puy (Pierre Boudin).....	10	10
Au Puy (Feytit fils)..........	15	8
A Grézy (Lavernhe)..........	10	10
Chât.-de-Loizeau (V[ve] Gabard)	15	8
A Loizeau (Faux)...........	15	8
A Vincenot (Jean Vidal).....	8	8
A Faugères (Eymas).........	8	8

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn. rouges ou blancs.

Curé : Lamblot.
Maire : Thomas Guiard.
Adjoint : Boudin du Puy.
Secrétaire-instituteur : Farrouilh, école mixte (48 élèves).
Contributions indir. (buraliste des) : Féburier.
Aubergiste cafetier-boulanger : Julien.
Meuniers : Berard et Frouin, au moul. du Puy.
Tuiles et briques (fabricant de) : Desclos.
Fête locale : saint Symphorien (23 août) ou le dimanche précédent.

LUGON. — 947 h. — 1,094 hect. — 40 m. d'alt. — 8 k. au N.-O. de Fronsac; 9 k. à l'E. de Saint-André-de-Cubzac. — **B.** : au N., par Tarnès, Vérac et Villegouge; à l'E., par Villegouge et Saint-Germain; au S., par la

)ordogne; à l'O., par Saint-Romain et Cadillac. — **Arr.** par la Dordogne t par plusieurs esteys, ses affluents. — **R^te^ D^le^** de Libourne au port de 'lagne. — **Ch. d'int. c.** de Lugon à Terrachère; de Galgon au port de la :hapelle; de Lugon à Vérac. — **Services de voitures** de Libourne à iaint-André et à Blaye, deux fois par jour. — **B. de P.** — **B. T.** — **7ill. pr.** : Ile-du-Carney, Arnaudguilhem, Grand-Guilhem, Bessède, Irandat, Carpentey, Bosgrammont, Conte, le bourg. — **Port** au Petit-Charron avec cale en pierre et embarcadère, son mouvement commercial a été n 1871, de 716 tonn. aux entrées et 257 aux sorties.

Sol varié : au S., palus; dans le reste de la commune, coteaux argilo-alcaires vers l'E. et argilo-sableux vers l'O. — **Sous-sol des coteaux** gén. omposé d'une couche de terre jaunâtre, argileuse et imperméable, assise ur la pierre à une plus ou moins grande profondeur.

Division du sol : ter. lab., 250 hect.; vig. en joual., 538; prés, 120; hênes, 2; aubarèdes et oseraies, 10; sol bâti et j., 25; ch., 31; ruiss. et iv., 118.

Vins rouges de côtes, produits par 1/2 malbec (noir de pressac), /4 mancin, 1/4 cabernets (bouchets), merlot et gros-verdot, corsés et colorés, ·ès-droits de goût, constituant de bons ordinaires; prix de primeur, de 300 450 fr. — **Vins de palus** plus ordinaires; prix de primeur, 250 à 350 fr. a plupart des propriétaires réunissent leurs vins de côtes et leurs vins de alus. — **Vins blancs** peu importants, presque entièrement consommés ır place; quelques crûs, sur le haut de la côte, ont été payés jusqu'à 300 fr. ı tonn., logés. — **Bétail** : 134 vaches, 37 bœufs, 8 bouvillons, 29 veaux, ,000 têtes de volaille dont la moitié est vendue au dehors.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
hât.-Pardaillan (1) (E. Lacaze, conseiller)	40 (2)	*A Gasquet* (Lalanne)	15
Grimard (Ernest Constant)	45	*A Brandat* (Constantin)	10
Séguinard (Chaumet)	25	*Au bourg* (Audinet)	18
u Tasta (Seurin)	20	Id. (Montet)	15
Blanchet (Gaussens)	15	*A Arnaudguilhem* (Lavernhe	15
Tuquet (Gagnon)	15	*A Canneveau* (Elie Guenon)	10

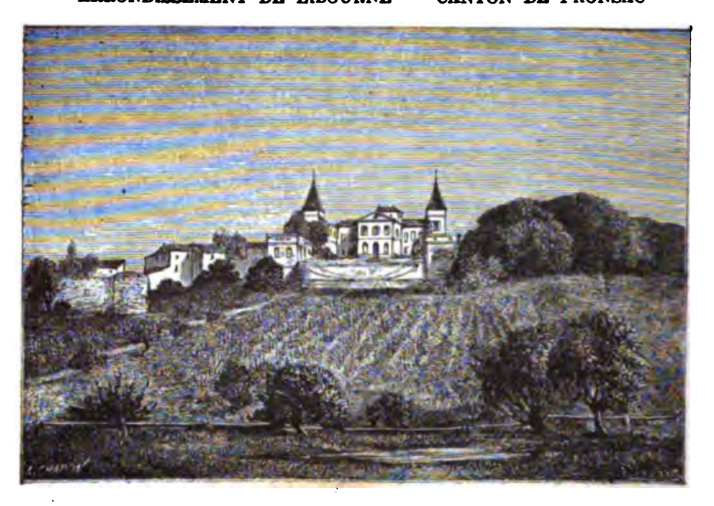
EN CÔTES ET EN PALUS

iâteau-de-Raquine (3) (Mme de Raquine)	90	*A Gabaron* (Guinaudie aîné)	20
ı bourg (Vve Guiard)	50	Id. (Guinaudie jeune)	20
		A Laperche (Dr Burgade)	15

(1) Le vignoble du Château-Pardaillan est situé sur un des points les plus élevés de la ımmune, et produit des vins d'une belle couleur et pleins de corps qui acquièrent, en vieil-sant, de la finesse et de l'agrément. Ils font, dans les bonnes années, des vins grands linaires.

(2) Dont 10 tonn. vin blanc.

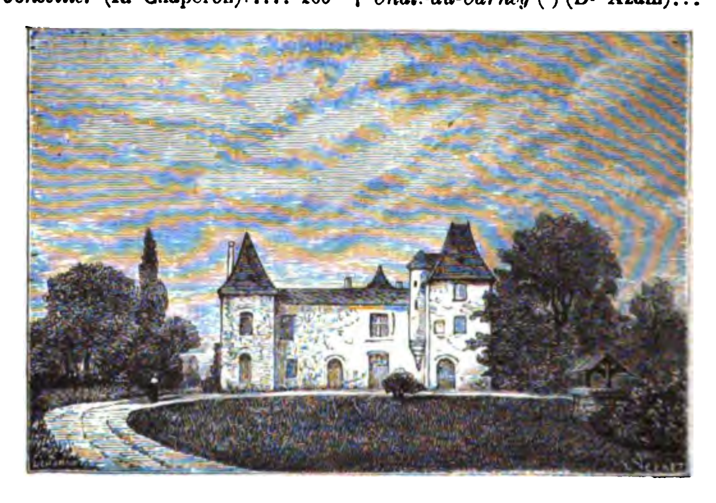
(3) Le Château-de-Raquine, dont nous donnons ci-après le dessin, commande un vaste et au domaine, contenant 25 hectares de terres labourables, 16 de prairies, 27 de vignes, dont n palus et 21 en côtes. Ce vignoble, cultivé avec les plus grands soins, n'offre que des ɔages de 1er choix et produit, en côtes comme en palus, des vins classés au rang des ıilleurs de la contrée. Les vins de palus, relativement assez fins, sont souvent réunis aux ıs de côtes et forment un vin riche en couleur, corsé, nerveux et bien nourri, qui est ssé au rang des meilleurs de ce canton après les vins *Canon*.



CHATEAU-DE-RAQUINE
(EN COTES ET PALUS)
Mme de Raquine, propriétaire.
(Voir note 3, p. 667.)

EN PALUS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
L'Ermitage (V. Fourcaud).......	20	*Pointe-de-l'Ile* (Ollivier)..........	90
Au Conseiller (R. Chaperon).....	200	*Chât.-du-Carney* (1) (Dr Azam)...	80



CHATEAU-DU-CARNEY
(EN PALUS)
M. le Dr Azam, propriétaire.

(1) Le Château-du-Carney commande un domaine de 28 hect., dont la vigne occupe 13. Ce vignoble, en voie d'agrandissement, est appelé à compter 20 hect. et à donner une production moyenne de 130 tonn. Il est en grande partie complanté en gros verdot et en cabernet gris.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
la Chapelle (Eymond)	80	*A la Reuille* (Chatard)	25
Tête-Rouge (Vve Ayguesparsse)	60	*A Souffrain* (Eyraud)	20
l'Ile du Carney (Barbe)	80	*Au Bourdieu* (Mazières)	20
Id. (Boutin)	60	Id. (Deschamps)	20
Id. (Beguin)	40	*A la Chapelle* (Dejacques)	15
Id. (Chaudet)	20	*A Bordas* (Signat)	15
l'Ile (Marc Gillet)	40	*Au Château-de-l'Ile* (Bèchedergue)	20

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. en côtes ou en alus.

uré : Agard.
Maire : Joan Héraud.
Adjoint : Constantin aîné.
Secrétaire-instituteur : Barthe (45 élèves).
Institutrices : sœurs de la Doctrine chrétiene (45 élèves).
Notaire : Héraud, conseiller d'arrondissement et suppléant du juge de paix de Fronsac.
Postes (buraliste des) : Mlle Arnaud.
Contrib. indir. (buraliste des) : Calandreau.
Médecin : Dr Lachaud.
Sage-femme : Mme Guillot.
Aubergiste : Calandreau.
Bâtisses (entrepren. de) : Jean Guichiron, Cramon.
Boucher : Gabard.
Boulangers : Calandreau, Chaberleau.
Couvreurs : Chaumet frères, Milhade.
Denrées coloniales : Domec, Grenier, Massé.
Tailleur (marchand) : Duhart.
Fête locale : saint Barthélemy (24 août) ou le dimanche le plus rapproché.

MOUILLAC. — 114 h. — 187 hect. — 52 m. d'alt. — 13 k. au N.-O. de ronsac; 9 k. à l'E. de Saint-André-de-Cubzac. — **B.** : au N. et au N.-E., ar Saint-Genès; au S.-E. et au S., par Vérac; à l'O., par Salignac. — **te Dle** de Coutras à Saint-Antoine et à Saint-André. — **Ch. de gr. om.** de Mouillac à Fronsac. — **Ch. d'int. c.** de Lalande à Galgon. — **. de P.** : Saint-André. — **B. T.** : Saint-André.

Sol gén. argilo-calcaire; quelques terres douces vers le N.-E. et le N.-O. - **Sous-sol** gén. pierreux.

Division du sol : ter. lab., 45 hect.; vig. en joual., 88; prés, 40; iênes, 2; sol bâti et j., 7; ch., 5.

Vins rouges, corsés et colorés; prix de primeur, 200 à 300 fr., insignifiants pour le moment. — **Vins blancs** très-propres aux opérations; prix de primeur, de 120 à 170 fr. le tonn., logés. — **Bétail** : 28 vaches, bœufs, 5 bouvillons, 12 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
Grand-Village (Verdery)	40	*Au Grand-Village* (Montangon)	60

Une dizaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

ré : Dardenne, curé de Vérac.
aire : Jacques Verdery.
Adjoint : Raymond Lachèze.
Instituteur : à Vérac.
Fête locale : saint Fort (16 mai), pèlerinage à l'église qui contient des reliques de saint Fort, sur lesquelles on fait passer les enfants.

PÉRISSAC. — 821 h. — 1,213 hect. — 56 m. d'alt. — 15 k. au N.-N.-O. Fronsac; 12 k. à l'E.-N.-E. de Saint-André-de-Cubzac. — **B.** : au N., ar Marcenais et Tizac; à l'E., par Saint-Ciers; au S., par Galgon et Vérac; l'O., par Saint-Genès. — **Arr.** par la Saye qui limite la commune à l'E. **Rte Dle** de Coutras à Saint-André. — **Ch. de gr. com.** de Cavignac à

Libourne. — **Ch. d'int. c.** de Périssac à Asques. — **Ch. de fer** des Charentes, embranchement de Coutras à Maransin. — **Ch. vic.** terminés. — **B. de P.** : Saint-André-de-Cubzac. — **B. T.** : Saint-André-de-Cubzac. — **Vill. pr.** : Courrière, Froin, Grimard, le bourg.

Sol assez accidenté, gén. sablo-argileux; vers le S., terres fortes. — **Sous-sol** sablo-argileux, compacte; vers le N., banc de petite graville.

Division du sol : ter. lab., 20 hect.; vig. en joual., 800; prés, 265; chênes, 40; pins, 10; landes, 6; sol bâti et j., 25; ch., 30; ruiss., 7.

Vins blancs d'enrageat, prix de primeur, 120 à 200 fr. le tonn., logés. — **Vins rouges**, consommés sur place, excèderont d'ici peu la consommation. — **Bétail** : 208 vaches, 54 bœufs, 6 bouvillons, 52 veaux; 4,000 têtes de *volaille* dont plus de la moitié est vendue au dehors.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
A Buisson [1] (Léo Courau)	90	*A la Chapelle* (Jean Grugier)	30
Au bourg (Eug. Dorte)	80	*Au bourg* (Vve Boiteau)	25
A la Tour-Blanche (Mic. Lalanne)	75	*A Réaud* (Jean Bégaud)	25
A Bloin (Chambord)	60	Id. (Jean Gaussens)	20
A Lacroix (Jean Livran)	50	*A Lavergne* (Joseph Rambaud)	20
A Andriet (Arnaud Moure)	50	*Au Belvéder* (Seurin)	20
A Bernon (Joseph Livran)	40	*A Courrière* (Grenier)	20
Au Puy (Jean Bouteruscle)	40	*Ch.-de-Baffave* (Fr. de Boucher)	20

Une centaine de petits propriétaires font de 2 à 15 tonn.

Curé : Vincent.
Maire : Eug. Dorte.
Adjoint : V. Livran.
Secrétaire-instituteur : Lalande (40 élèves).
Institutrice : Mlle Lajou (35 élèves).
Médecin : Eug. Dorte.
Bureau de bienfaisance : prés., le maire.
Agent d'affaires, géomètre : Jean Martin.
Agents d'assurances : Lalanne (la *Centrale*); Begaud (le *Soleil*).
Aubergiste-boulanger : Montiés.
Bouchers : Bonneron-Poupelain, Romat.
Charron : Lacoste.
Dépos. colon. : Vve Boiteau, P. Dureau, Seurin.
Distillateur d'eau-de-vie et fabricant de cendres gravelées : Joseph Rambaud.
Horloger : Martin.
Menuisiers : Bergeon, Monville frères.
Meuniers à eau : Bergeon, au moul. de Baffave et au moul. de Berlan; P. Dutour, au moul. de Grimard; Jean Jean, au moul. de Losnier; Réaud, au moul. de Borthe.
Scierie hydraulique : Réaud.
Vins en gros : Joseph Rambaud.
Marchés : tous les lundis.
Fête locale : 15 août.

RIVIÈRE (La). — 449 h. — 321 hect. — 75 m. d'alt. — 3 k. 1/2 au N.-E. de Fronsac. — **B.** : au N., par Saint-Germain et Saint-Aignan; à l'E. et au S., par Saint-Michel; à l'O., par la Dordogne. — **Arr.** par la Dordogne. — **Sources** nombreuses sur les coteaux; celle de Pipeau donne plusieurs tonneaux d'eau à la minute. — **Rte Dle** de Libourne au port de Plagne (Saint-André-de-Cubzac). — **B. de P.** : Fronsac. — **B. T.** : Fronsac. — **Port** de Tressac, l'un des plus fréquentés de la rive droite de la Dordogne. On y embarque, les vins et les fruits du canton et les pierres de Villegouge, Saint-Aignan, Saint-Germain, Lugon, etc.

Sol : à l'E., coteaux très-accidentés, argilo-calcaires; aux pieds des coteaux, terre sablo-argileuse, assez fertile; à l'O., fertiles palus bordant la Dordogne. — **Sous-sol** pierreux, sur les plateaux; argileux sur les pentes,

(1) Le chai de Buisson réunit les 90 tonn. récoltés par M. L. Courau à Saint-Genès et à Périssac, sur lesquels il y a 80 tonn. vin blanc et 10 tonn. vin rouge.

ıableux sur une bande très-étroite qui sépare les palus des coteaux.

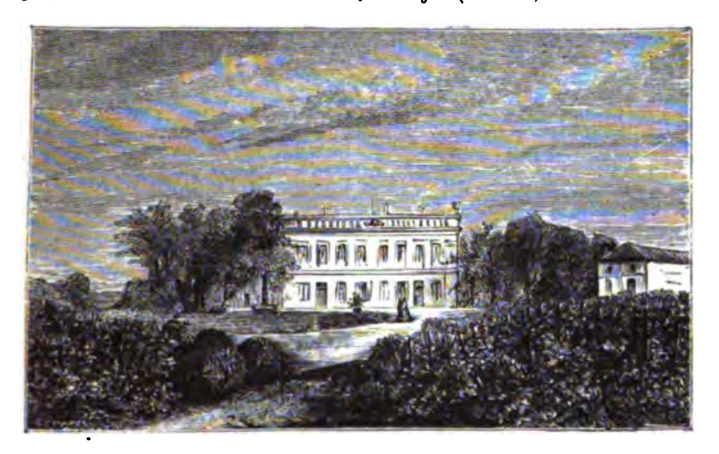
Division du sol : ter. lab., 25 hect.; vig. en joual., 210; prés, 24; bois t friches, 3; sol bâti et j., 14; ch., 10; riv., 35.

Vins rouges de côtes, produits par 1/2 malbec, 1/4 merlot, 1/4 mancin, abernets, colon, etc.; les 1ers crûs de côtes ont une proportion plus forte e merlot; très-corsés, séveux et fins, ces vins sont assimilés aux 1res côtes 'ronsac pour les 1ers crûs de la commune; prix de primeur, 350 à 700 fr. es 2es crûs, qui réunissent presque tous un peu de vins de palus à leurs ins de côtes, sont très-corsés et colorés; mais un peu moins fins; prix de rimeur, 300 à 500 fr. — **Vins rouges de palus** très-estimés; prix de rimeur, 250 à 400 fr. — **Bétail** : 8 vaches, 8 bœufs. — **Pierres** tendres moellons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
ât.-la-Rousselle (1) (Ern. Magen)	18	*Côte de Pipeau* (Rey-Gaussen)....	20
ât.-Musseau-Bellevue (2) (Emile Magen)	10	*Chât.-la-Rivière* (Massé)	70
		A Cajot (Surain)................	8



CHATEAU-LA-ROUSSELLE
(EN CÔTES)
M. Ernest Magen, propriétaire.

---

(1) Le Château-la-Rousselle est entouré d'un charmant domaine situé sur le sommet d'un des riches coteaux du Fronsadais; son étendue est de 12 hect. entièrement complantés en es, à l'exception de petites parcelles réservées aux jardins, bosquets et agréments s. Le terrain est argilo-calcaire et les cépages du vignoble sont pour la presque totalité osés de merlot et de malbec. Les vins de ce crû, appréciés depuis fort longtemps par le ıerce bordelais, sont corsés, coulants, riches en couleur et francs de goût; ils ont un ıot très-agréable et une séve qui se rapproche beaucoup de celle de ses voisins plus ımés des crûs de Canon-Vacher et de Canon. Ils sont généralement payés de 600 à fr. le tonn. en gros, suivant les années et l'époque de la vente.

(2) Le Château-Musseau-Bellevue, dont nous donnons ci-après le dessin, est entouré d'un lomaine qui justifie son nom par le panorama splendide qui se déroule sous les yeux s habitants. Il n'est qu'à quelques centaines de mètres du précédent dont il a été ıé il y a quelques années par suite d'un arrangement de famille. Son étendue est de . 1/2 dont 5 hect. 1/2 sont consacrés à la viticulture. Ses vins sont identiques, à peu de près, avec ceux du Château-Rousselle et se vendent aux mêmes prix.



CHATEAU-MUSSEAU-BELLEVUE
(EN CÔTES)
M. Emile Magen, propriétaire.
(Voir note 2, p. 671.)

EN CÔTES ET EN PALUS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au bourg (Mortreuil)............	10	*A Roumagnac* (Crabey)..........	15
A Renard (Peychez).............	35	*A la Daurette* (Farrouilh père)...	10
A Leyraude (Boileau aîné).......	35	Id. (Farrouilh fils).........	10
Id. (Grégu)................	20	*A Virecourt* (Peychez)...........	10
A Marroy (Romand)............	25		

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn. en côtes ou en palus.

EN PALUS

Chât.-la-Rivière (Massé).........	200	*A Pipeau* (Rey-Gaussen).........	40
Au Pintey (Amiot)...............	20	*Au Pintey* (Dubernat)...........	12
Au port de Tressac (Baudry)....	45	*A Leyraude* (Dehaut)............	20
Au Petit-Billac (Louis Fourcaud).	30[1]		

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. en palus.

Curé : Jolit.
Maire : Jean Rey-Gaussen.
Adjoint : L. Ambaud, régisseur de M. Massé.
Secrétaire : Chaberleau.
Instituteur : à Saint-Michel.

Agents d'affaires, géomètres : Delaye, Largeteau fils.
Barriques (fabric^ts de) : Lardeau, Largeteau.
Fruits (marchands de) : Lacoste, Vve Odet.
Fête locale : s^t Laurent (10 août) ou le dim. suiv.

SAILLANS. — 456 h. — 622 hect. — 58 m. d'alt. — 5 k. au N. de Fronsac. — **B.** : au N., par Galgon ; à l'E., par les Billaux et Libourne ; au S., par Saint-Aignan et Fronsac ; à l'O., par Villegouge. — **Arr.** par l'Isle qui la traverse du N. au S. — **Ch. de gr. com.** de Fronsac à Galgon. — **Ch. d'int. c.** de Périssac au port de Saillans, ce dernier en cours de construction. — **B. de P.** : Libourne. — **B. T.** : Fronsac. — **Vill. pr.** : Cardeneau, le bourg. — **Port** sur l'Isle.

(1) Portés au Grand-Billac, à Saint-Michel-la-Rivière.

Sol : à l'E. et au S.-E., fertiles palus; dans le reste de la commune, coteaux gén. argilo-calcaires. — **Sous-sol** gén. pierreux; argile entre la couche végétale et la pierre.

Division du sol : ter. lab., 50 hect.; vig. en plein ou en joual., 340; prés, 170; bois, 5; aub., 3; friches, 2; sol bâti et j., 16; ch., 17; ruiss., 19.

Vins de côtes, produits par 1/2 malbec, 2/6 merlot, 1/6 mancin, cabernet, etc.; classés, dans les 1ers crûs de la commune, comme les 2es côtes Fronsac; ils ont une belle couleur, du corps et en vieillissant un petit bouquet fort agréable; prix de primeur, 300 à 500 fr., selon les années et es crûs. — **Vins de palus** ordinaires; prix de primeur, 200 à 350 fr. — **Bétail** : 38 vaches, 8 bœufs, 5 veaux. — **Fruits** : cerises, pêches, pommes, prunes, expédiés sur Paris.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES, 1ers CRUS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Chât.-de-Carles (Massé)	50	*A Laborie* (Jean Trocard)	15
Au port de Saillans (Magondeaux)	40	*A Coutreau* (Aug. Ambaud)	25
Au bourg (Arnaud Labbé)	18	*A Tessandey* (Nicolas Trocard)	40
Id. (Grillet, géomètre)	45	Id. (Dehaut jeune)	20
Id. (J.-B.-Alph. Crabit)	40	*Au Barbey* (Mathurin Trocard)	12
Id. (Alfred Crabit)	25	*A Villars* (Pinaud)	45
Au Nord (Puchaud)	26 [1]	*A Malgarnit* (Thibeaud)	12
A Laborie (Mathurin Trocard)	45	*A Cardeneau* (Roy)	8

EN CÔTES, 2es CRUS, ARTISANS ET PAYSANS

Au Faure (Derache)	18	*A Couprat* (Noël)	12
A Cardeneau (Mathieu Coiffard)	12	*Aux Struliez* (Thibeaud)	15
Id. (Robert)	10	*A Reynaud* (Tourneur)	10

EN PALUS

A la Saphre (Robin)	20	*Au Grand-Présurier* (Claude Thomas)	20
Au Brule (Chambret)	18	*A la Grave* (Ruleau)	20
A Cassagne (Ayguesparsse frères)	25	*A la Roudey* (Barbe)	8
Au Petit-Présurier (de Sauvagnac)	15		

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn. en côtes ou en palus.

Curé : Jean Bertrand,
Maire : J.-B. Alph. Crabit.
Adjoint : Jean Dehaut aîné.
Secrétaire instituteur : Jean Piet (40 élèves), école mixte.
Contribut. indirectes (buraliste des) : Paret.
Agent d'affaire géomètre : Grillet.
Aubergistes : Math. Trocard, Lamouroux.
Bestiaux (marchands de) : Thom. Martin, Roy.
Boulangers : Simon Gasteuil.
Denrées coloniales : Paret, Parenteau.
Vins (négociants en) : Cyprien Lagelouze et Duclion, comptoir à Bordeaux.
Fête locale : 15 septembre ou le dimanche suivant.

SAINT-AIGNAN. — 317 h. — 275 hect. — 82 m. d'alt. — 6 k. au N.-O. de Fronsac. — **B.** : au N., par Villegouge; à l'E., par Saillans; au S.-E., par Fronsac; au S., par Saint-Michel; à l'O., par la Rivière. — **Gte Dle** de Libourne au port de Plagne. — **Ch. de gr. com.** de Fronsac à Touillac. — **Ch. d'int. c.** de Lugon à Terrachère. — **B. de P.** : Lugon. — **B. T.** : Fronsac.

(1) Dont 6 tonn. vin blanc.

Sol accidenté et varié, tour à tour sablonneux, pierreux ou argileux; le plateau central et la partie S. de la commune sont gén. sablo-argileux tandis que la partie N. est plus souvent argilo-calcaire. — **Sous-sol** gén. pierreux, carrières de moellons.

Division du sol : ter. lab., 32 hect.; vig. en joual., 215; prés, 9; bois, 2; sol bâti et j., 9; ch., 8.

Vins rouges corsés et colorés, vite buvables, se vendant, dans les 1ers crûs de la commune, comme les 2es côtes de Fronsac. — **Vins blancs** d'enrageat consommés sur place. — **Bétail** : 23 vaches, 4 bœufs, 9 veaux. — **Moellons.**

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au Tasta (Alezais)	80	*A Vincent* (fam. Viaud)	30
Au Vincent (Danglade)	40	Id. (fam. Ardouin)	20
Jeandeman (Chollet)	90	Id. (Fournier)	12
Chât.-Plainpoin (J. Chaperon)	80		

2es CRUS ARTISANS ET PAYSANS

A Chadenne (Crabit)	30	*A Musseau* (Pastoureau)	10
A Gas (Lapage)	8	*A Richautey* (G. Artiguevieille)	10
A Faux (Ducos)	10	*A Fontaine* (A. Artiguevieille)	15
Id. (Signat)	8	*A Hauchat* (Mich. Barreau)	10
A Musseau (Gaudrille)	20	Id. (Richet)	8
Id. (Guionneau)	12	*A Bicol* (Faugères)	15
Id. (P. Artiguevieille)	10		

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : à la Rivière.
Maire : Pierre Faugères.
Adjoint : Jean Fournier.
Secrétaire : Faugère fils.
Instituteur : à Saint-Michel-la-Rivière.
Aubergiste-épicier : Fr. Pastoureau.
Pierres (marchands de) : Auduteau, André Peychèz.
Fête locale : 14 juin ou le dimanche suivant.

SAINT-GENÈS-DE-QUEUIL. — 323 h. — 698 hect. — 62 m. d'alt. — 15 k. au N.-O. de Fronsac; 10 k. à l'E.-N.-E. de Saint-André-de-Cubzac. — **B.** : au N., par Marcenais; à l'E., par Périssac; au S., par Mouillac; à l'O., par Salignac. — **Rte Dle** de Coutras à Saint-Antoine. — **Ch. de gr. com.** de Fronsac à Mouillac. — **B. de P.** : Saint-André. — **B. T.** : Saint-André. — **Vill. pr.** : Monsieur-Dubois, Gaudin.

Sol peu accidenté, gén. sablo-argileux. — **Sous-sol** : terre rougeâtre argileuse.

Division du sol : ter. lab., 175 hect.; vig. en joual., 310; prés, 115; chênes, 30; pins, 8; landes, 30; sol bâti et j., 10; ch., 20.

Vins blancs d'enrageat, recherchés pour les opérations; prix de primeur, 120 à 200 fr. le tonn., logés. — **Vins rouges** insignifiants. — **Bétail** : 105 vaches, 52 bœufs, 5 bouvillons, veaux vendus à 3 mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
A Monsieur-Dubois (Arn. Boireau)	100	*A Carpenac* (Julien Michaud)	80
Id. (Lignac)	30	*A Arnaud-Boucher* (Rd Bégaud)	40

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
A Gaudin (Renard)............	45	*A Paque-de-Sol* (Chevalier).......	25
A Bilière (Léo Courau)..........	25	*A Gaudin* (J. Cartier)...........	20
A Paque-de-Sol (Jean Cartier)...	30		

Une vingtaine de petits propriétaires font de 5 à 20 tonn.

Curé : A. Poux.
Maire : Raymond Bégaud.
Adjoint : Jean Cartier.
Secrétaire-instituteur : à Périssac.
Forgeron : Mousset.
Fête locale : saint Barthélemy (24 août).

SAINT-GERMAIN-LA-RIVIÈRE. — 468 h. — 392 hect. — 69 m. d'alt. — 6 k. à l'O.-N.-O. de Fronsac; 11 k. au S.-E. de Saint-André. — **B.** : au N., par Lugon et Villegouge; à l'E., par Saint-Aignan et la Rivière; au S., par la Dordogne; à l'O., par Lugon. — **Arr.** par la Dordogne. — **Rte Dle** de Libourne au port de Plagne. — **Ch. d'int. c.** de Lugon à Terrachère. — **B. de P.** : Lugon. — **B. T.** : Fronsac. — **Vill. pr.** : Goffre, Hourtet, Lagarde, Meyney. — **Bourg** peu important.

Sol : au S., riches palus; dans le reste de la commune, coteaux argilo-calcaires sur **sous-sol** pierreux.

Division du sol : ter. lab., 40 hect.; vig., 212; prés, 63; aub. et oser., 15; sol bâti et j., 12; ch., 14; riv., 36.

Vins rouges, analogues à ceux de la Rivière. — **Bétail** : 39 vaches, 14 bœufs, 10 veaux. — Nombreuses carrières de **pierres** tendres et **moellons**. — **Fruits** : cerises et pêches en grande quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Chât.-Rouet (1) (G. Ayguesparsse).	60	*Ch.-Laroque* (Dumas de Laroque)	20



CHATEAU-ROUET
(EN CÔTES)
M. G. Ayguesparsse, propriétaire.

(1) Le Château-Rouet comprend actuellement 15 hect. de vignes, sur un coteau très-bien

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Touraine (V. Fourcaud)........	20	*A Sicard* (Seurt)................	15
Lescarderie-Garroz (Mme T. Lacaze)........................	15	*A Meyney* (Frédefon)......	10
Laroque-de-Bas (Perret) (c. et p.).	20	*A Chasteau* (Moulinet)...........	10

EN PALUS

Ch.-Laroque (Dumas de Laroque)	125	*A Bolos* (Burgade)..............	15
Grand-Bordieux (L. Fourcaud)...	45	*Defante* (Seurin).................	15

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. en côtes ou en palus.

Curé : Agard, à Lugon.
Maire : Pierre Frédefon.
Adjoint : Joseph Chaudet.
Secrétaire-instituteur : à Lugon.
Sage-femme : Mme Cotin.
Aubergiste : Fourcade.
Bestiaux (marchands de) (agneaux) : Cerquin.
Boucher : Millepied.
Boulanger : Manceau.
Cafetier : Arriail.
Charpentier : Roux.
Charron : Doublet.
Pierres (marchands de) : Bernadeau, Chaudet.
Courtiers en vins : Lepage, à Hourtet.
Fête locale : saint Germain (29 juillet) ou le dimanche suivant.

SAINT-MICHEL-LA-RIVIÈRE. — 579 h. — 550 hect. — 57 m. d'alt. — 3 k. à l'O. de Fronsac; 6 k. à l'O. de Libourne. — **B.** : au N., par Saint-Aignan; à l'E., par Fronsac; au S., par la Dordogne; à l'O., par la Rivière. — **Arr.** par la Dordogne et par son affluent (le petit ruiss. de Larivau. — **Rte Dle** de Libourne au port de Plagne. — **B. de P.** : Libourne. — **B. T.** : Libourne.

Sol : au S., fertiles palus; au N., coteaux argilo-calcaires à **sous-sol** pierreux. C'est sur une partie de ces coteaux que mûrit le vin célèbre de *Canon*, le meilleur du canton, qui a donné aux vins des côtes voisines le nom générique de *Canon-Fronsac*.

Division du sol : ter. lab., 30 hect.; vig. en joual., 360; prés, 46; bois, 1; saussaies, 3; friches, 2; sol bâti et j., 17; ch., 15; riv. et ruiss., 76.

Vins de côtes chauds, corsés et fins, acquérant en vieillissant une belle couleur topazée; prix de primeur, 600 à 1,200 fr. pour les côtes **Canon**; 400 à 700 fr. pour les 1res côtes Canon-Fronsac. — **Vins de palus** assez recherchés; prix de primeur, 250 à 400 fr. Ils sont produits par 3/4 **malbec** et 1/4 merlot, cabernets, jurançon, etc.; sur les côtes la proportion de **merlot** et cabernets est plus forte. — **Bétail** : 42 vaches, 10 bœufs, 5 bouvillons, 10 veaux. — **Fruits** : cerises, pêches, poires et **petits pois** de primeur, expédiés sur Bx et sur Paris en grande quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CÔTES CANON (1)

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Canon-Boyer (Vve Vacher).......	15	*A Canon* (Baillou)...............	8
Ch.-Canon (James Princeteau père)	10	*Clos-de-Canon* (L. de Chalret du Rieu)........................	5
Id. (Paul Delaage).........	28		

---

exposé, cultivé avec les meilleurs soins et complanté en cépages de choix, où le cabernet-sauvignon a une large part.

Ce vignoble, en voie d'agrandissement, est appelé à occuper 20 hectares, et à atteindre une production moyenne de 80 à 100 tonn.

(1) Le célèbre coteau de Canon est à cheval sur les communes de Saint-Michel et de Fronsac. (Voir en tête des propriétaires de Fronsac, page 661, les noms des autres propriétaires possédant une partie de ce coteau privilégié).

1res CÔTES DITES CANON-FRONSAC

	Tonneaux vin r.
Ch.-Cassagne (Raymond Carvès).	24
Château-Cazin (Boitard).........	80
A Mazeris (A. Cournuaud).......	25
Id. (Corre).................	30
Id. (Goupil)................	15
Renouil (Teyssandier)...........	12
A Francarney (1) (L. Fourcaud).	8
A Mauce (Léon Danglade).......	15
Id. (Surt).................	10
A Larivau (Dupuy frères).......	25
Id. (Moulinet).............	6
A Rambaud (Hostein) (c. et p.)	8

Une vingtaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn.



CHATEAU-FRANCARNEY

(1res CÔTES CANON-FRONSAC)

M. L. Fourcaud, propriétaire.

EN PALUS

A Campus (2) (Ant. Bloy jeune)..	350
Au Grand-Bardeau (Dulfoussat)..	100
A Bardineau (Boileau jeune)....	40
A Grand-Billac (3) (Louis Fourcaud)	50
A Barail-Lubec (Paillet aîné)....	50
Id. (Paillet jeune)..........	50
A la Grande-Pièce (Ragot)......	25
Au Moulin (Merlande jeune).....	20
A la Clie (Moulinet).............	20
A l'Oiseau (Goiset)...............	25
A Gueyraud (Guichard)..........	20
Id. (Boitard, charron)......	20
Id. (Surain)................	10

Une vingtaine de petits propriétaires font de 4 à 12 tonn.

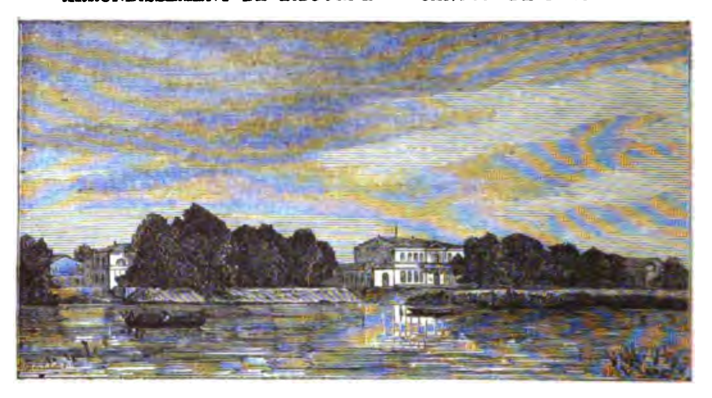
Curé : Bertrand Rambeau.
Maire : Pierre Hostein.
Adjoint : Bertrand Boitard.
Instituteur : Sibadey (40 élèves).
Institutrice : Mme Sibadey (40 élèves).
Médecin : Léonce Magen.
Agent d'affaires, géomètre : Jacques Bussié.
Aubergiste-cafetier : Durand.
Barriques (fabricants de) : Guichard, Lacroix père, Lacroix fils, Porge.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Baugé.
Boulanger : Hébrard.
Cafetier : Lacroix.
Charron-forgeron : Nicolas Boitard.
Denrées coloniales : Lacaze.
Moulin à eau : Hébrard.

---

(1) Le domaine de Francarney comprend 5 hect. entièrement consacrés à la vigne, situés sur le coteau de Saint-Michel, à côté de l'église paroissiale. Son sol est argilo-calcaire et produit un des meilleurs vins classés côtes *Canon-Fronsac*.

(2) Le domaine de Campus, dont nous donnons ci-après la vue, est placé au milieu des meilleurs palus de Saint-Michel; il présente un magnifique vignoble cultivé avec les plus grands soins et de la façon la plus intelligente. Les vins forment de bons ordinaires, des plus recherchés de la contrée.

(3) M. Louis Fourcaud porte au Grand-Billac les vins récoltés à la Rivière au Petit-Billac.



DOMAINE DE CAMPUS
(EN PALUS)
M. Ant. Bloy jeune, propriétaire.
(Voir note 2, p. 677.)

SAINT-ROMAIN-LA-VIRVÉE. — 681 h. — 781 hect. — 48 m. d'alt. — 12 k. à l'O.-N.-O. de Fronsac; 5 k. à l'E.-S.-E. de Saint-André; 5 k. à l'E. de Cubzac. — **B.** : au N., par Lalande; à l'E., par Cadillac; au S., par la Dordogne et Asques; à l'O., par Cubzac et Saint-André. — **Arr.** par la Dordogne et par son affluent la Virvée qui la limite à l'E. — **R^{te} D^{le}** de Libourne au port de Plagne. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Romain à Cubzac. — **B. de P.** : Saint-André. — **B. T.** : Saint-André. — **Vill. pr.** : Saint-Romain.

Sol : au S., fertiles palus; au N., plateau élevé, ondulé, gén. argilo-calcaire, sur **sous-sol** pierreux.

Division du sol : ter. lab., 20 hect.; vig. en joual., 105; vig. en plein, 400; prés, 135; oseraies, 25; sol bâti et j., 20; ch.; 17; ruis. et riv., 59.

Vins de côtes, produits par 1/2 malbec, 1/4 merlot, 1/4 mancin, cabernets, verdot et cépages divers, corsés, colorés et droits de goût; prix de primeur, de 250 à 400 fr. — **Vins de palus,** plus couverts, vendus gén. 50 fr. de moins par tonn. que les vins de côtes. — **Bétail** : 69 vaches, 21 bœufs, 2 bouvillons, 9 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-de-Cadillac (de Vassal)	45	*Au bourg* (Roger)	15
Au Tertre (Letourneau)	20	Id. (Petiton Ardouin)	20
Château-de-Lagarde (Guinaudie)	50	Id. (Estève)	12

EN CÔTES ET EN PALUS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au bourg (Longaut)	30	*Au bourg* (Jeanty Itey)	15
Id. (Vve Maumey)	15	*Au Grand-Houilley* (Chéri Itey)	40
Id. (Jeanty Ardouin)	15		

EN PALUS

Chât.-de-Cadillac (de Vassal)....	220	*A Beausoleil-Routillon* (Mariaud).	15
A la Caille (Ramat)............	120	*Au Pouyau* (Lacombe)..........	15
Id. (Vve Clémenceau).......	15	*A Pregnébe* (Eyraud aîné).......	20
A Beausoleil-Routillon (1)(Dompey)	120	*A la Caille* (Romain Lurteau)....	20
Id. (Leydet)...............	80	*A Guinaud* (Olivier)............	15
Id. (Castanet, du Gd-Jour)..	35	*Au Chemin-Court* (Bertureau)...	30
Id. (David)...............	15		

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn. en côtes ou en palus.

Curé : Abadie.
Maire : Jean Victor Roger.
Adjoint : Jean Longaut.
Secrétaire-instituteur : Doligey (40 élèves).
Institutrice : Mme Dupuy (20 élèves).
Denrées colon. : Gontier, Leydet, Longaut.
Forgerons : Gatineau oncle et Gatineau neveu.
Fête locale : Dimanche de la Trinité.

TARNÈS. — 135 h. — 159 hect. — 30 m. d'alt. — 11 k. au N.-O. de Fronsac; 8 k. à l'E.-S.-E. de Saint-André-de-Cubzac. — **B.** : au N., par Vérac; à l'E., par Villegouge; au S., par Cadillac et Lugon; à l'O., par Lalande. — **Ch. d'int. c.** de Cubzac à Saint-Romain; d'Asques à Périssac. — **B. de P.** : Lugon. — **B. T.** : Saint-André-de-Cubzac.

Sol peu accidenté, argilo-calcaire à l'E.; sablo-argileux à l'O. — **Sous-sol** : terre sablo-argileuse très-compacte, favorable à la vigne.

Division du sol : vig. en joual., 105 hect.; prés, 26; sol bâti et j., 5; ch., 23.

Vins rouges : prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Bétail** : 28 vaches, 14 bœufs, 6 bouvillons, 7 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
Au bourg (Mondon)..........	10	15	*A Maubar* (J. Métreau)......	12	»
A Maubar (Fournier)........	10	12	Id. (Bonnet)...........	7	7
Id. (Meynard)..........	»	20	*A Cazeneuve* (Etienne Dupuy)	»	10

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn. r. ou bl.

Curé : Lamblot, à Lalande.
Maire : Jean Fournier.
Adjoint : Fer. Guinodie.
Instituteur : à Lalande.
Briques et tuiles (fabricant de) : Martin.
Fête locale : le 8 septembre ou le dimanche suivant.

VÉRAC. — 617 h. — 860 hect. — 65 m. d'alt. — 12 k. au N.-O. de Fronsac; 10 k. à l'E. de Saint-André-de-Cubzac sur la ligne de partage des eaux de la Dordogne et de la Saye. — **B.** : au N., par Mouillac, Saint-Genès et Périssac; à l'E., par Galgon; au S., par Villegouge et Tarnès; au S.-O., par Lalande; au N.-O., par Salignac. — **Ch. de gr. com.** de Fronsac à Mouillac. — **Ch. d'int. c.** d'Asques à Périssac; de Vérac à

(1) Le domaine de Beausoleil, à M. Dompey, assis sur les communes de Cubzac et de Saint-Romain, comprend 15 hect. de vignes, complantés en malbec pour 1/3, mancin pour 1/3, verdot et cabernet pour 1/3, produisant un excellent vin de palus.
Le reste du domaine comprend 17 hect. de terres labourables, 13 hect. de prairies et 6 hect. de baugières. Les prairies nourrisent 10 vaches laitières et offrent un excédant de 30 à 40 charrettes de foin.

Lugon. — **Ch. de fer** des Charentes, en projet, st. de Périssac, à 5 k. du bourg, st. de Galgon, à 6 k. — **B. de P.** : Lugon. — **B. T.** : Saint-André. — **Vill. pr.** : Brague, Brandet, les Gaussens, les Maurins, Vérac.

Sol assez accidenté, composé de terres douces, sablo-argileuses et de quelques terres fortes argileuses vers le N. — **Sous-sol** le plus souvent sablo-argileux compacte; vers le N., l'O. et près du bourg, banc de pierre dure.

Division du sol : ter. lab., 10 hect.; vig. en joual., 640; vig. en plein, 20; prés, 136; bois, 8; landes, 3; sol bâti et j., 21; ch., 22.

Vins blancs d'enrageat, très-recherchés pour les opérations et très-bons dans certains crûs, pour être consommés en nature; prix de primeur, 120 à 200 fr. le tonn., logés. — **Vins rouges**, produits par 3/4 malbec, 1/4 merlot et pignon (boutignon); prix de primeur, 200 à 300 fr. le tonn., logés. — **Bétail** : 121 vaches, 78 bœufs, 4 bouvillons, 47 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât.-Pommiers (1) (Baillou).	25	30	*A Gaurinat* (Mlle Brondeau).	3	15
A Brague (Savariaud).......	20	30	*A Coutet* (Gagnard)..........	»	30
Au Callac (Paul Courau).....	»	100	*Aux Maurins* (Rulier).......	10	20
A Bourdigole (E. Dupuy)....	5	50	Id. (Bapt. Ménard).....	3	15
A Lespron (Clerjou).........	8	30	Id. (Camus)............	5	10
Au bourg (J. Bonneau)......	25	»	*A Virelès* (Bérard)...........	2	20

Une soixantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn. rouge et blanc.



CHATEAU-POMMIERS

M. Baillou, propriétaire.

(1) Le Château-Pommiers commande un domaine de 65 hect. assis sur les communes de Vérac et de Villegouge et divisé en : prés, 13 hect.; terres labourables et vignes blanches en joualles, 22; vignes rouges, 26; bois et agréments, 4. Le vignoble rouge, presque entièrement créé par le propriétaire actuel, est situé sur un plateau élevé et sur des coteaux exposés au S. et au N.; il est complanté en cabernet-sauvignon dans les terrains sablo-argileux, et en malbec et merlot dans les terrains argilo-calcaires à fond pierreux. Lorsque ce vignoble sera en plein rapport il donnera 100 tonn. d'un très-bon vin d'ordinaire, déjà des plus recherchés de la contrée et payé en moyenne 350 fr. le tonn.

Curé : Dardenne.
Maire : Ét. Dupuy. — *Adjoint :* Jean Rulier.
Secrétaire-instituteur : Godrie (40 élèves), école mixte; Mme Godrie, maîtresse des travaux d'aiguille.

Bâtisses (entreprenrs de) : Chiron, Landais.
Briques et tuiles (fabricant de) : Bournazelle.
Fête locale : 1er juillet ou le dimanche suivant

VILLEGOUGE. — 865 h. — 1,370 hect. — 61 m. d'alt. — 8 k. au N.-O. le Fronsac. — **B.** : au N.-O., par Vérac; au N.-E., par Galgon; à l'E., par Saillans; au S., par Saint-Aignan et Saint-Germain; à l'O., par Lugon et Tarnès. — **Ch. de gr. com.** de Fronsac à Mouillac. — **Ch. d'int. c.** de Galgon au port de la Chapelle; de Périssac au port de Saillans. — **B. de P.** : Lugon. — **B. T.** : Fronsac. — **Vill. pr.** : David, le bourg.

Sol : haut plateau très-accidenté, gén. argilo-calcaire. — **Sous-sol** pierreux exploité comme moellon ou pierre de taille vers le S.; offrant vers le N., l'argile ou un agrégat très-dur, sablo-argileux.

Division du sol : ter. lab., 100 hect.; vig. en joual., 1,000; prés, 170; chênes, 30; landes, 2; sol bâti et j., 25; ch., 43.

Vins rouges, produits par 2/3 malbec, 1/3 merlot et mancin, constituant de bons ordinaires, partout où ils sont bien soignés; prix de primeur, 200 à 250 fr. — **Vins blancs** ordinaires. — **Bétail** : 1 taureau, 182 vaches, 6 bœufs, 11 bouvillons, veaux vendus à trois mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Domaine de Thouil(1) (Mme V. Ayguesparsse)	100	20
Au bourg (Pierre Boiteau)	10	»
Id. (Laveau)	25	12



DOMAINE DE THOUIL
Mme V. Ayguesparsse, propriétaire.

(1) Le domaine de Thouil comprend 76 hect., dont 38 consacrés à la vigne, 19 aux prés et aux terres labourables, etc. Le vignoble, situé sur un terrain varié, est en voie d'agran-

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au bourg (Jean Boiteau).....	40	15
Id. (Étienne Godineau).	25	15
Id. (Duboué)...........	5	15
A Eynaud (Gautier)..........	25	20
A Beaulieu (Aug. David)....	20	50
A Marrot (Puchaud).........	2	12
A Meynard (Puchaud).......	»	10
A David (Goupil fils).........	»	70
Id. (Martineau)..........	»	30
A David (Et. Dublaix)........	10	40
Id. (A. Arnoud).........	5	20
A Robert (A. Peyronneau)...	5	45
A Clairac (R. Badailh).......	3	60
A Robin (R. Carvès)..........	20	10
A Bellegarde (Vve B. Lagiraudais)......................	15	8
A Boutinet (Dumas de Laroque)........................	»	20
A Maugaillard (Rouet)......	10	12
A Picat (Badail)..............	5	12
A Meynard (Brachet)........	»	15
Id. (Michel Puchaud)...	»	15

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn. r. ou bl.

Curé : Lemoine.
Maire : Jean Laveau.
Adjoint : Etienne Godineau.
Secrétaire-instituteur : J.-B. Lafon (50 élèv.).
Institutrice : Mlle Lafon (40 élèves).
Percepteur : Vacher.
Gendarmerie à cheval (brigadier de) : Mangin.
Sage-femme : Mme Brieux.
Vétérinaire : Pierre Boiteau.
Aubergistes : Brieux, Vve Chaigneau.
Boucher-cafetier : Brieux.
Boulangers : Brieux, Gabard, Godineau.
Carriers : nombreux industriels.
Denrées coloniales : Montaut.
Forgeron : J. Boiteau.
Maréchal-ferrant : Michel Colles.
Fête locale : 25 juillet ou le dimanche suivant.

CANTON DE GUITRES

11,913 h. — 19,260 hect. — Divisé en 13 communes : Guîtres, Bayas, Bonzac, Lagorce, Lapouyade, Maransin, Sablons, Saint-Ciers-d'Abzac, Saint-Denis-de-Pile, Saint-Martin-du-Bois, Saint-Martin-de-Laye, Savignac-de-l'Isle, Tizac-de-Galgon. — **B.** : au N., par le dépt de la Charente-Inférieure; à l'E., par les cantons de Coutras et de Lussac; au S., par le canton de Libourne; au S.-O., par le canton de Fronsac; à l'O., par le canton de Saint-Savin. — **Arr.** par l'Isle et ses affluents, qui sont, sur la rive droite : 1° la Saye qui limite le canton au S.-O. et reçoit les eaux de la Détresse après avoir traversé Saint-Martin-du-Bois, du Godicheau qui sépare en partie Lapouyade de Maransin et du Graviange qui limite en partie ce canton à l'O.; 2° le Galostre qui prend sa source à Lapouyade et aboutit à l'Isle, à Saint-Martin-de-Laye; 3° le Larry qui vient de la Charente-Inférieure, passe à Lagorce et se jette dans l'Isle à Guîtres; 4° la Dronne qui limite une partie de ce canton à l'E.; sur la rive gauche : 1° le Nouet et 2° le Lavier qui prennent leur source dans le canton de Lussac et se jettent ensemble dans l'Isle à Saint-Denis; 3° le Palais qui vient de l'extrémité E. du dépt, canton de Lussac, et aboutit à l'Isle après avoir arrosé la commune de Sablons et reçu les eaux du ruiss. de Tripoteau.

Sol : alluvial, sur les bords de l'Isle; dans le reste du canton, plateaux variés, sableux, sablo-argileux ou sablo-graveleux. Les côtes de Fronsac et de Saillans interrompues par la vallée de la Saye, à son confluent avec l'Isle, reparaissent sur la rive droite de l'Isle (canton de Guîtres), depuis

dissement; il est appelé à atteindre dans quelques années une production moyenne, en vins rouges, qui dépassera de beaucoup 100 tonn. Ce crû, cultivé avec les soins les mieux entendus, produit un des meilleurs vins de la contrée qui se vend en primeur, selon les années, de 400 à 500 fr.

le vieux donjon de Savignac jusqu'au chat. de Monfavier. Ces coteaux, qui forment une grande partie du territoire de Bonzac et de Saint-Martin-de-Laye, ont une hauteur de 50 à 80 m. Leur exposition au S.-E. et leur sol argilo-calcaire, mélangé de sable micassé, potassique, les rend éminemment favorables à la culture de la vigne. — **Sous-sol** gén. composé d'un agrégat sablo-argileux très-dur, appelé dans le pays *arène;* bancs de graves, d'argile ou de marne, surtout vers le N.-O.

Revenus pr. : 1° **Vins rouges**, produits par 3/5 malbec, 1/5 merlot, 1/5 mancin, cabernet (bouchet), etc., bien colorés et assez corsés, ils constituent, dans les crûs où ils sont bien soignés, de bons ordinaires; prix de primeur, selon les années et les crûs, 200 à 300 fr. Les 1ers crûs de Saint-Denis, et surtout ceux de Bonzac et Saint-Martin-de-Laye, atteignent jusqu'à 500 et 600 fr., et peuvent entrer dans la catégorie des vins de côtes du Fronsadais; les vignes rouges y sont cultivées en plein et avec beaucoup de soin. Les vins des palus sont le plus souvent, dans les crûs artisans, mélangés avec les vins des plateaux.

2° **Vins blancs**, produits par l'enrageat et un peu de jurançon, qui se répand chaque jour davantage, recherchés pour les opérations; prix de primeur, 80 à 120 fr. le tonn., nus; ou de 120 à 170 fr. le tonn., logés. L'usage à peu près général est de les vendre nus. Les meilleurs crûs du canton obtiennent jusqu'à 200 fr. le tonn., logés.

3° **Céréales** : froment, seigle, maïs, avoines, **pommes de terre** et **légumes** suffisant à la consommation du canton.

4° **Foins** suffisant largement à l'élève de nombreux bestiaux.

5° **Bétail** : *race bovine*, 35 taureaux, 951 bœufs, 3,201 vaches, 314 bouvillons, 798 veaux; les vaches limousines, gattines et bretonnes produisent presque toutes un veau par an et en nourrissent quelquefois deux.

Les veaux, vendus à l'âge de deux à trois mois, forment un des bons revenus du canton. Les vaches et les bœufs ne sont engraissés que lorsqu'ils ne sont pas en état de servir aux labours ou à la reproduction.

Race chevaline : 5 chevaux entiers, 84 chevaux hongres, 362 juments, 25 poulains.

Race mulassière : 26 adultes et 3 jeunes.

Race asine : 45 ânes, 59 ânesses, 1 ânon.

Race ovine : 20 béliers, 194 moutons, 929 brebis, 357 agneaux.

Race porcine : 4 verrats, 2,095 cochons, 207 truies, 420 cochons de lait, engraissée pour la consommation locale.

Race caprine : 2 chèvres, 1 chevreau.

Volailles : 28,668 poulets, 5,379 oies, 4,220 canards, 190 dindes, 875 pigeons, exportées en petite quantité.

Race canine : 630.

6° **Apiculture** : 849 ruches en activité.

7° **Bois de chênes** excédant très-peu la consommation du canton, exploités, par des coupes faites tous les sept ou huit ans, en fagots, vendus de 20 à 30 fr. le cent, rendus au port de Guîtres.

8° **Bois de pins** peu importants. On en tire des bûches, vendues 12 fr. le cent rendues à Guîtres.

En résumé, le canton, qui suffit à son alimentation, exporte des vins blancs et des vins rouges, des veaux, de la volaille et un peu de bois de chauffage.

Mode d'exploitation. Le sol, très-divisé, est gén. travaillé avec ardeur par le petit propriétaire, artisan ou paysan.

Les grandes propriétés sont presque partout exploitées par le métayage, avec partage égal des dépenses et des revenus. Dans le N. du canton, du côté de Lapouyade, plusieurs propriétaires emploient des domestiques à l'année, dirigés par un maître valet.

Quelques vignobles rouges sont travaillés par des prixfaiteurs qui reçoivent, par journal de 43 ares 76 centiares, de 50 à 55 fr. pour la taille, les quatre façons de bêche, l'épamprage, le levage et tous les autres travaux nécessaires à la vigne jusqu'aux vendanges.

Les hommes à la journée reçoivent, en hiver, de 1 fr. à 1 fr. 50 et nourris, ou 1 fr. 75 à 2 fr. sans nourriture; en été, 50 centimes de plus. Les femmes ont moitié.

La journée comprend, en été, 12 heures de travail, de 4 heures du matin à 7 heures du soir, déduction faite des heures de repos; en hiver, elle commence et finit avec le jour.

Le *langage* est un français mélangé, rappelant légèrement le saintongeois par quelques locutions et intonations.

Laborieux, forts, doux et hospitaliers, les paysans de ce canton sont ignorants et routiniers, comme ceux des cantons voisins, poussant l'économie jusqu'à l'avarice. Ils sont presque tous propriétaires et parmi les artisans on trouve de nombreuses fortunes au-dessus de cent mille francs; beaucoup sont capitalistes.

Industrie : fabrication de barriques à Guîtres; de briques, tuiles et chaux à Guîtres, à Saint-Ciers, à Saint-Martin-du-Bois, à Saint-Martin-de-Laye, à Savignac; de chapeaux à Guîtres; d'eaux-de-vie à Guîtres; d'huiles de noix à Saint-Martin-du-Bois. — Moulins importants à Guîtres, à Lagorce, à Sablons, où se trouve la belle usine de Laubardemont, à Saint-Ciers, à Saint-Denis. — Scierie mécanique à Guîtres. — Tanneries à Guîtres. — Construction de bateaux à Saint-Denis.

Commerce important sur les vins, les bois et les grains, surtout à Guîtres et à Saint-Denis-de-Pile.

GUITRES. — 1,484 h. — 492 hect. — 10-35 m. d'alt. — 15 k. au N. de de Libourne; 47 k. au N.-E. de Bx; 24 k. à l'E.-N.-E. de Saint-André-de-Cubzac, sur un coteau formant amphithéâtre, au confluent de l'Isle et du Lary. — **B.** : au N., par Bayas et Lagorce; à l'E., par Coutras; au S., par Sablons; à l'O., par Saint-Martin-de-Laye. — **Arr.** par l'Isle et le Larry. — **Ch. de fer** des Charentes, embranchement de Saint-Savin à Coutras, st. à 400 m. de la ville. — **Rte Nle** de Bx à Paris. — **Rte Dle** de Saint-André-de-Cubzac à Coutras. — **Ch. d'int. c.** de Guîtres à Lapouyade. — **Service de voitures** correspondant avec le ch. de fer, à la st. de Pinaud ou à

Libourne. — **B. de P.** — **B. T.** : à la gare. — **Ville** commerçante, de 1,250 h.

Sol : plateau élevé gén. argilo-sableux et fertile, présentant vers le N.-O. quelques parties où le sable domine. — **Sous-sol** d'argile plastique, souvent verdâtre, ou d'arène.

Division du sol : vig. en joual., 230 hect.; ter. lab., 67; prés, 137; chênes, 21; pins et landes, 1; sol bâti et j., 24; ch., 18; riv. et ruiss., 15.

Vins rouges ordinaires; prix de primeur, 250 à 200 fr. — **Vins blancs** d'enrageat; prix de primeur, 120 à 170 fr. le tonn., logés. — **Bétail** : 19 bœufs, 110 vaches, 19 veaux, 2 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	vin b.
Château-de-Belle-Isle (1) (Denis Deymène)	3	30
A la Loge (Bourgougnon)	15	»
Au Breile (Vve H. Lafon)	5	20
A Rateau (Blanchet frères)	10	20
A Boinard (Jean Defargues)	4	15
Id. (Petit aîné)	4	8
Aux Graves (A. Egreteau)	5	10
Aux Graves (Jean Rossigneux)	7	3
Aux Prés (Baptiste Tronel)	3	8
A Blanchon (Ovyn de Tranchère)	15	»
A Croix-Sabatière (F. Sauvaître)	12	3
Au Pourteau (Martial Sicot)	5	12

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Conseiller général : duc Decazes.
Conseiller d'arrondissement : Vacher.
Curé : Faure.
Maire : Pierre Vacher.
Adjoint : F. Sauvaître.
Secrétaire : Michel Vacher.
Instituteur : Emm. Bourdin (90 élèves).
Institutrices : sœurs de Saint-Joseph (100 élèves); Mlle Angèle Arnaud (40 élèves).
Juge de paix : Valleau.
Greffier : Antoine Obissier.
Notaire : Pierre Vacher.
Percepteur : Jean Peyret.
Enregistrement (receveur de l') : L. Obissier.
Contributions ind. (buraliste des) : Latour.
Huissier : Coffinhal.
Postes (receveur des) : Jacques Peyrafito.
Gendarmerie (brigadier de) : Ducasse.
Agent-voyer : Ehrard.
Syndic des marins : Godichau.
Médecins : Dr Bonnier, Granier de Cassagnac, Obissier, Rogé.
Sages-femmes : Mme Pradet née Coussin, Mme Maraillac née Frapier.
Vétérinaire : Broy fils aîné.
Société de secours mutuels : prés., Ducos aîné (165 membres).
Aubergiste : Verdeau.
Banquier : J. Clément.
Barriques (fabricants de) : Blanchet, Durand, Egreteau, Robert.
Bateliers : Allaire aîné, Berlureau. Biés. Coiffard fils aîné, Coussin fils, Delmas, André Egreteau, Fourneau, Godichaud, Michau.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Alexis Dugneaud, B. Arnaudin, Ant. Robert.
Bois de chauffage et de construct. (marchands de) : Barbe, Berlureau fils, Zéphirin Berlureau (construct.), Coiffard, Fourneau, Guillebeau (construct.), Lesnier (construct.), Maraillac.
Bouchers : P. Allaire, Gendre, C. Rossigneux.
Boulangers : Boivert, Bloin, Cantin, Ducos, Linas, Tranchère frères, Verdeau.
Briques, tuiles et chaux (fabts de) : Petit, Sicot.
Chapeaux (fabricants de) : Cordier, Mauriez et Gaulène.
Chapeaux (marchands de) : Houitte, Linas, Savary.
Cafetiers : Coussin, Giraud, Segrestre, Tessier.
Charbon de terre (marchands de) : Guillebeau, Lesnier.
Charcutiers : Gueydon, Maraillac.
Charpentiers : Audoire, Desrozier, Guérin.
Charrons : Constant, Lavidalie.
Chiffons en gros : Gaulène.
Cloutier : Pinaud.
Confections : Coiffard, Cluzet, Lacoute, Mazeau et Delage.
Cordonnier : Bellot aîné.
Corroyeur : Fougerat.
Denrées coloniales : Boyer, Desgranges. Godichaud, Gueydon, Linas, Mme Arnaud Mathieu.
Draps et nouveautés : Coiffard, Cluzet, Delage, Mme Durand, Lacoute, Mazeau, Murat.
Eau-de-vie (fabricants d') : Chaine, Deniau, Sauvaitre.
Engrais (marchands d') : Guillebeau, Lesnier, Maraillac.
Farines en gros : Lesnier, Vincent fils et Perret.

(1) Le domaine de Belle-Isle comprend 15 hect., sur les communes de Coutras et de Guîtres. Son vignoble blanc, situé au S. O., sur des terrains argileux, est complanté en jurançon et produit un des meilleurs vins de la contrée.

[illegible]

Voitures publiques : correspondant avec le [illegible] de la station de Libourne et station de [illegible] Saint-Denis. Vve [illegible]
Marchés : [illegible]
Foires : le [illegible] mercredi de chaque [illegible]
Fête locale : le [illegible] août.

BAYAS. — 525 h. — 1,172 hect. — 82 m. d'alt. au bourg. — 3 k. au N.-O. de Guîtres. — **B.** : au N., par le dépt de la Charente-Inférieure; à l'E., par Lagorce; au S., par Guîtres et Saint-Martin-de-Laye; à l'O., par Maransin. — **Arr.** par un petit affluent du Larry qui limite la commune à l'E. et le ruiss. du Galostre et un de ses petits affluents qui limite la commune à l'O. — **Rte Nle** de Bx à Paris. — **Ch. d'int. c.** de Guîtres à Maransin; de Guîtres à Lapouyade; du pont du Moron à Lagorce. — **B. de P.** : Guîtres. — **B. T.** : Guîtres. — **Vill. pr.** : Bayas, Baumet, Candeau, Derveau, Latouille.

Sol plat et sablonneux au N., assez accidenté, sablo-argileux ou argileux au S. — **Sous-sol** varié : sableux, sablo-argileux compacte (terre à bâtir) ou argileux bleuâtre.

Division du sol : vig. en joual., 552 hect.; ter. lab., 150; prés, 180; chênes, 150; pins, 100; chât., 2; sol bâti et j., 15; ch., 22; ruiss., 1.

Vins blancs d'enrageat, gén. destinés aux opérations, servant dans les années d'abondance à faire de très-bonne eau-de-vie; prix de primeur, 120 à 170 fr. le tonn., logés. — **Vins rouges** très-ordinaires, consommés sur place. — **Bétail** : 56 bœufs, 200 vaches, 26 bouvillons, veaux vendus à trois mois. — 2,000 têtes de *volaille*, dont plus de la moitié est portée sur les marchés de Guîtres.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Lamothe (Jean Lapeyre)	10	25
Au Domaine (Degrange)	5	25
A Berdeau (Ch. Chessière)	4	25
A Andraut (Ruleau)	»	20
Id. (Jean Grillet)	»	15
A Jay (Nelson)	»	20
Id. (A. Vuillemin)	»	15
A Candeau (Jean Jollit)	»	20
A Galochet (Pierre Goulard)	»	18
A Cluzet (Jonneau)	»	15
A Chanteloup (Vve P. Deymène)	2	10
A Lucher (Piéchaud)	1	10
A Baumet (Périer)	»	15
Id. (J. Bordier)	»	10

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Tizon.
Maire : Jonneau aîné.
Adjoint : Justin Gendre.
Secrétaire : Dégrange.
Institutrice : Mme Garat (30 élèv.), école mixte.
Cafetiers : Coquilleau, Letourneau.
Eau-de-vie (fabr. et négociant d') : Dégrange.
Fête locale : 14 septembre ou le dimanche suivant.

BONZAC. — 509 h. — 754 hect. — 44 m. d'alt. — 5 k. au S.-S.-O. de Guîtres; 11 k. au N.-N.-E. de Fronsac. — **B.** : au N., par Saint-Martin-de-Laye; à l'E., par Saint-Denis; au S., par Savignac; à l'O., par Saint-Martin-du-Bois. — **Arr.** par l'Isle. — **Ch. de fer,** st. de Pinaud (Saint-Denis), à 3 k. au S.-O. du bourg. — **Ch. de gr. com.** de Lussac à Saint-Savin. — **Ch. d'int. c.** de Savignac à Saint-Martin-de-Laye. — **B. de P.** : Saint-Denis. — **B. T.** : Saint-Denis. — **Vill. pr.** : Guybayle, Richon, la Chapelle.

Sol divisé en palus gén. consacrés aux prairies, occupant près d'un quart de la commune, dans la vallée de l'Isle et dans les vallons transversaux, et en coteaux très-accidentés, argilo-calcaires ou argilo-marneux, parfois mélangés de sable micassé, potassique, en grande partie occupés par la vigne rouge, en progrès depuis quelques années. — **Sous-sol** : pierreux ou marneux, sur quelques coteaux; présentant, dans la majeure partie de la commune, une terre argileuse, dure et compacte, favorable à la vigne.

Division du sol : vig. en plein, 100 hect.; vig. en joual., 270; ter. lab., 100; prés, 219; friches, 2; sol bâti et j., 17; ch., 23; riv. et ruiss., 23.

Vins rouges, produits par 3/5 malbec, 2/5 merlot et cabernet (bouchet). Les premiers crûs de cette commune, classés dans les premières et secondes côtes du Fronsadais, vendent en primeur, selon les années, de 450 à 600 fr. et atteignent en vieux, jusqu'à 700 et 800 fr. Ces vins, sans égaler en finesse les Canon-Fronsac, en ont le corsé, la franchise de goût et la richesse en couleur. Ils sont particulièrement appréciés en Belgique et en Angleterre. Les crûs artisans et paysans vendent en primeur, selon les années, de 250 à 350 fr.

Vins blancs d'enrageat, recherchés pour les opérations; prix de primeur, 120 à 180 fr. le tonn., logés; en vieux, jusqu'à 220 fr.

Foins excédant la consommation locale. — **Bétail** : *race bovine*, 78 bœufs, 92 vaches, 12 bouvillons, 18 veaux, donnant un revenu important par l'élève des veaux, vendus gén. à deux ou trois mois.

La culture du tabac, essayée dans cette commune, est restée jusqu'à présent sans succès.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât.-de-l'Arc (1) (Deligny)...	70	»	*Château-Perrin-d'Hoge* (comte de Trigant-Beaumont).....	50	»
Ch.-Trincaud (Mme G. Lacaze)	25	»	*Château-de-la-Grave* (2) (duc Decazes de Gluksberg)....	90	»
Château-Larroque-Peyraud (Vallet de Peyraud).......	40	10			

(1) Le Château-de-l'Arc, dont nous donnons ci-après le dessin, commande un vaste domaine et un magnifique vignoble situé sur les plus beaux coteaux de Bonzac, cultivé avec les plus grands soins et produisant un excellent vin de côtes, corsé, coloré, très-agréable à boire au bout de 2 ou 3 ans, constituant alors un vin grand ordinaire.

(2) Le Château-de-la-Grave, dont nous donnons ci-après le dessin, est entouré d'un domaine de 88 hect. sur les communes de Bonzac et de Saint-Denis-de-Pile, divisé en 44 hect. de prairies, 22 de vignes et 22 de bois, verger et dépendances du château. Le vignoble, entièrement situé sur des coteaux argilo-calcaires, exclusivement complantés de malbec, merlot et cabernet, produit un des meilleurs vins de la commune.

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
A Feuzet (Vve Martin).......	15	»	*A Chevalier* (Jean Perret)....	30	30
Au Cododier (Vve Boutin)...	15	»	*Aux Combauts* (Jean Sudre)..	6	20
Chât.-Monfavier (1) (de Osma)	20	15	*A la Berrine* (Jean Sudre)...	»	20



CHATEAU-DE-L'ARC

M. Deligny, propriétaire.

(Voir note 1, p. 687.)



CHATEAU-LA-GRAVE

M. le duc Decazes de Gluksberg, propriétaire.

(Voir note 2, p. 687.)

(1) Ce crû, en voie d'agrandissement, a une partie de ses vignes dans Saint-Martin-de-Laye.

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
A Richon (Guérin)...........	5	15	*A Lévêque* (Largeteau).......	»	15
Id. (Mouchebeuf).......	3	12	*A Bernardin* (P. Largeteau cadet).....................	4	10
A la Chapelle (Cordet).......	3	12	*Au Canton* (Landais)........	»	12
A Pouton (Largeteau)........	»	20	*A Braud* (Landais)..........	»	12
Id. (Pierre Sudre)......	4	10			

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Rapin.
Maire : Cordet.
Adjoint : Pierre Largeteau.
Instituteur : Mercier (35 élèves), école mixte.
Contributions indirectes : J. Berjon.
Denrées coloniales et cafetier : J. Berjon.
Fête locale : saint Barthélemy (24 août) ou le dimanche le plus rapproché.

LAGORCE. — 1,303 h. — 2,826 hect. — 62 m. d'alt. — 5 k. 1/2 au N.-E. de Guîtres; 5 k. 1/2 au N. de Coutras; 20 k. au S. de Montguyon. — **B.** : au N., par le dép^t de la Charente-Inférieure; à l'E., par les Peintures et Coutras; au S., par Guîtres et Bayas; à l'O., par Bayas et Maransin. — **Arr.** par la Dronne et le Larry. — **R^te N^le** de Paris à B^x. — **Ch. de gr. com.** de Castillon à la Guirande. — **Ch. d'int. c.** du pont du Moron à Lagorce. — **B. de P.** : Guîtres. — **B. T.** : Coutras. — **Vill. pr.** : Lagorce, la Guirande, Lesnier, Montigaut, qui forme une paroisse séparée.

Sol accidenté et presque partout sablonneux à l'E., entre la Dronne et le Larry; à l'O., plateau élevé, sablonneux et sablo-argileux; au centre, près de la R^te N^le, terres sablo-graveleuses très-propices à la vigne. — **Sous-sol** gén. argileux; sablo-argileux compacte, vers l'O. — Beaux **points de vue** dominant la vallée de la Dronne.

Division du sol : ter. lab., 720 hect.; vig. en joual., 750; chênes, 400; pins, 200; landes, 25; chât., 1; oseraies, 2; prés, 592; marais, 30; sol bâti et j., 33; ch., 54; ruiss., 19.

Vins blancs d'enrageat; prix de primeur, 120 à 170 fr.; recherchés pour les opérations ou brûlés dans les années d'abondance. — **Vins rouges** peu importants, produits par 4/5 malbec, 1/5 merlot, cabernet et mancin; bons ordinaires, dans les crûs où ils sont bien soignés; prix de primeur, de 200 à 300 fr. — **Bétail** : 5 taureaux, 110 bœufs, 809 vaches, 10 bouvillons, veaux vendus à deux ou trois mois, formant un des principaux revenus de la commune. — Cochons gras et cochons de lait, vendus en grande quantité; 6,000 poulets, 2,000 canards, 2,500 oies, dont on porte plus de la moitié aux marchés voisins.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
A Rétiveau (François Bellot).	18	40	*A Lalande* (J. Goujon).......	10	50
Id. (Moussé)...........	15	5	*A Fréhouillon* (J. Goujon)...	5	50
A Emard (1) (D. Deymène)...	»	30	*A Fringuelot* (J. Goujon)....	»	50
Au bourg (Goudin)..........	»	15	*Au Maine-Poirier* (Jacques Chollet)...................	»	30
A la Chaberville (Dufresnoy).	10	50			

(1) Le crû d'Emard comprend 29 hect. dont 11 sont consacrés à la vigne blanche, cultivée en plein et à la charrue, sur sol sablo-graveleux, à sous-sol sablo-argileux (terre à bâtir). Le cépage qui constitue ce vignoble est le jurançon et ses vins blancs sont les meilleurs de la commune.

	Tonneaux vin r.	vin b.
Au Maine-Poirier (Bertet)...	»	20
A Montigaut (C. Largeteau)..	»	50
Id. (Sorillon)..........	»	20
A Rétiveau (Jean Grillaut)...	4	20
A la Moulinasse (Milleau)....	»	25
A Lesnier (Naud)...........	»	25
Id. (Heureude)........	»	20
Id. (Grillaut)...........	»	20
A Sabran (Gélibert Peyneau)	»	20
A la Pierre (J.-B. Bertaud)..	10	10

Environ deux cents petits propriétaires font de 2 à 12 tonn. la plupart en vins blancs.

Curés : au bourg, Cam. Studzinski; à Montigaut, Ducourneau.
Maire : Fr. Bellot.
Adjoint : J.-B. Bertaud.
Instituteur : Fr. Trigaud (50 élèves).
Institutrices : Mme Rousseau (15 él.), sœurs de Saint-Joseph (30 élèves).
Sage-femme : Mme Fr. Bernard.
Agent d'affaires, géomètre : Lohier.
Aubergiste : Grugier.
Denrées coloniales : Girard, à la Guirande.
Forgeron : Grugier, à la Guirande.
Meuniers (moul. à eau) : Brémillon, au moul. de la Moulinasse; Deschamps, fermier de M. Dufrénoy, au moul. de Chabreville; Grugier, au moul. de Thomas; Lartigue, au moul. de Piet.
Foires : à la Guirande, le 3e lundi de chaque mois, importantes pour les races bovine et porcine.
Fête locale : le 15 août.

LAPOUYADE. — 735 h. — 2,585 hect. — 101 m. d'alt. — **11 k.** à l'O.-N.-O. de Guîtres; **22** k. au N.-E. de Saint-André-de-Cubzac. — **B.** : au N. et à l'E., par le dépt de la Charente-Inférieure; au S., par Maransin et Tizac; à l'O., par la Ruscade. — **Arr.** par la Saye qui limite la commune au S.-O. et ses affluents, le Graviange qui limite la commune à l'O. et le Godicheau qui la limite en partie à l'E. — **Ch. de gr. com.** de Lussac à Saint-Savin. — **Ch. d'int. c.** de Guîtres à Lapouyade. — **Ch. de fer** des Charentes, st. de Lapouyade. — **B. de P.** : Cavignac. — **B. T.** : Coutras. — **Vill. pr.** : Lapouyade, Jarnac, la Grande-Glaive, la Petite-Glaive.

Sol : accidenté, gén. sablo-argileux et assez fertile, offrant vers le N., le sable pur, consacré à la culture du pin. — **Sous-sol** argileux au S., sableux au N., graveleux du côté de la Grande-Glaive et au N. de Jean-de-Vaux.

Division du sol : ter. lab., 535 hect.; vig. en joual., 460; prés, 265; pât., 10; chênes, 500; pins et semis, 700; landes, 40; sol bâti et j., 23 ch., 48; ruiss., 4.

Vins blancs d'enrageat; prix de primeur, 120 à 170 fr. le tonn., logés. — **Bétail** : 190 vaches, 144 bœufs, 20 bouvillons, 40 veaux, 411 cochons gras, 91 cochons de lait. Le métayage n'est pas usité dans cette commune. Les grands propriétaires ont des maîtres-valets.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.
A Picona (Jean Dupas)..........	60
Id. (Jean Brilhouet)........	50
Id. (Jean Rétoret)..........	40
Au bourg (Emile Moure)...... ...	50
Id. (R. Duniaud)...........	20
A Sartron (Lacournade).........	25
Au Penchaud (Réaud)...........	20
A Lamet (Dupuy)..............	15
Id. (Vincent)............ ...	15
A Vincent (Ruleau).............	15
Id. (Lavidalie).............	15

Presque tous les propriétaires ci-dessus ont des bois à vendre. MM. Pierre Géneuil, Alex. Hervé, Jean Monclairon, Pierrot Bonnet, héritiers de Monclairon sont aussi propriétaires de bois.
Environ 80 petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. de vin blanc.

Curé : Léonard Billaud.
Maire : Jean Rétoret.
Adjoint : Pierre Géneuil.
Secrétaire : Ch. Moure.
Instituteur : Auduberteau (30 élèves).
Institutrice : Mme Auduborteau (15 élèves).
Vétérinaire : J. Rétoret.
Aubergiste : Robin.

Bois (marchands de) : Duniaud, Dupuy, Fourcade, Pierre Sicot.
Denrées coloniales : Pierre Sicot.
Draps et nouveautés : Moulin.
Vins (commissionnaire en) : Sartron.
Foire : 23 juillet (foire de la Madeleine).
Fête locale : 24 juin ou le dimanche le plus rapproché.

MARANSIN. — 1,261 h. — 2,980 hect. — 80 m. d'alt. — 7 k. à l'O.-N.-O. de Guîtres. — **B.** : au N., par Lapouyade; à l'E., par Bayas; au S., par Saint-Martin-de-Laye et Saint-Martin-du-Bois; à l'O., par Tizac. — **Arr.** par le Galostre, affluent de l'Isle et le Godicheau, affluent de la Saye, qui sépare en partie Maransin de Lapouyade. — **Ch. de gr. com.** de Lussac à Saint-Savin. — **Ch. d'int. c.** de Guîtres à Lapouyade; du pont du Moron à Lagorce. — **Ch. de fer** des Charentes, st. de Lapouyade. — **B. de P.** : Guîtres. — **B. T.** : Coutras et Guîtres. — **Vill. pr.** : Maransin, Grugier, le Petit-Chaillat, Landournerie, Mérigot, Mignotterie, Péristève, Sépeau.

Sol plat et sablonneux au N.-E., accidenté dans le reste de la commune où le terrain est sablo-argileux et assez fertile. — **Sous-sol** gén. argileux, composé d'arène, vers l'extrémité N. de la commune; de pierre à moellon, du côté de Sépeau et au N. du bourg.

Division du sol : ter. lab., 650 hect.; vig. en joual., 950; prés, 500; pâturages, 150; chênes, 150; pins, 460; chât., 2; landes, 16; sol bâti et j., 40; ch., 58; ruiss., 4.

. **Vins blancs** d'enrageat assez estimés; prix de primeur, 120 à 200 fr. le tonn., logés. — **Céréales, légumes secs, pommes de terre** et **foins** excédant la consommation locale. — **Bétail** : 5 taureaux, 208 bœufs, 307 vaches, 30 bouvillons et 120 veaux. Cette commune vend chaque année plus de 300 veaux de deux à trois mois; on y fait de nombreuses transactions sur les bœufs de travail. — **Volaille** : 5,000 têtes dont plus de la moitié est portée sur les marchés voisins.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.
Château-Meaume (E. Morange)...	125
A Landournerie (Montangon)....	150
Au bourg (Jean Gabard).........	100
A Péristève (Bordier)............	100
Château-de-Touzin (Dupuy)......	40
A Mignotterie (Pierre Goujon)...	40
Id. (Jean Vincent).........	35
A Mérigot (Michel Baudou)......	40
Id. (Micheau)..............	35
A la Fayolle (Vve Martin)........	35
Au Petit-Chaillat (Moreau).......	40
Id. (Pierre Bertet).........	20
A la Jolie (Chiron, instituteur)...	30
Id. (Bonamy)..............	15
Id. (Emile Moure)..........	15
A la Roudière (Grillet)...........	25
A Rondiers (Vve Léonard Martin)	35
A Dominique (Vve B. Cluzet).....	30
A Pierre-de-Gailh (P. Farrouilh).	25
Au bourg (Duniaud).	25
A Blaise-Roche (Guill. Vincent)...	25
Id. (Goujon)................	15
A la Sauzerade (Guill. Vincent)..	20
A Beauchène (R. Bordes)........	15
A Beaucaillat (F. Chamaillard)...	12
Au Terrier (Jean Dupas aîné)...	15
A Sépeau (Etienne Faure)........	15
Id. (Guill. Rétoret)..........	15
Au Petit-Village (Bertet).........	15
A la Cabane (Arn. Vincent)......	20
Id. (Joyat)..................	15
Au Grand-Berger (Banier).......	15

Environ 150 petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Lafaye.
Maire : J.-Aug. Vincent.
Adjoint : Guill.-Aug. Vincent.
Instituteur : Pierre Chiron (85 élèves), école mixte; maîtresse des travaux d'aiguille. Mme Chiron.
Notaire : Alfred Garde.
Société musicale de Maransin et Lapouyade : prés., Alfred Garde.
Agents d'affaires, d'assurances, géomètres : P. Chiron, André Baptiste Rouet.
Aubergistes : Arnaudin, Proust.
Bois : Bertrand Hervé, Guill. Rouet.
Boucher : Duniaud.
Boulangers : Delclaud, Gabaud.
Charron : Grelot.
Denrées coloniales, draps et rouennerie : Ve Lagarde, Justin Manuel.
Maréchal-ferrant : Proust.
Menuisier : Jean-Marie Gourgue.
Voiturier : Vigneau.
Fête locale : 15 août.

SABLONS. — 873 h. — 1,179 hect. — 9 m. d'alt. — 2 k. au S. de Guîtres. — **B.** : au N., par Guîtres; à l'E., par Abzac; au S., par Saint-Denis; à l'O., par Saint-Martin-de-Laye. — **Arr.** par l'Isle et son affluent le ruiss. le Palais qui reçoit les eaux du Tripoteau. Ces deux derniers ruiss. limitent la commune au S. — **Rte Nle** de Bx à Paris. — **Services de voitures** de Libourne à Guîtres, une fois par jour; de Guîtres à la st. de Pinaud aux heures des trains. — **B. de P.** : Guîtres. — **B. T.** : Pinaud. — **Vill. pr.** : Brantirat, les Auvergnats, le bourg.

Sol : plaine basse, sablo-argileuse, s'étendant sur les bords de l'Isle; au S. du bourg, plaine un peu plus élevée et sableuse. — **Sous-sol** argileux sur les bords de l'Isle, graveleux sur la plaine haute.

Division du sol : ter. lab., 390 hect.; vig. en joual., 420; prés, 260; pât., 5; chênes, 12; sol bâti et j., 26; ch., 35; ruiss., 31.

Vins rouges, produits par 3/5 malbec, 2/5 merlot, mancin et cabernet, très-ordinaires; prix de prim., 180 à 250 fr. — **Vins blancs**, consommés sur place. — **Céréales** : froment, seigle et maïs, excédant un peu la consommation locale.

Bétail : 453 vaches, 11 bœufs, 6 taureaux, 42 bouvillons, 121 veaux. On vend chaque année, dans cette commune, plus de 450 veaux de 2 à 3 mois; 3,500 poulets, 2,500 oies, dont les 3/4 sont portés sur les marchés voisins.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.
Aux Auvergnats (F. Alexandre aîné)	20
Id. (F. Alexandre jeune)	20
Au bourg (Et. Berneteau)	15
Au Palais (Jean Berneteau)	15
Au Canton (Jean Bossuet)	20
Id. (Renard)	18
Id. (Vinquey)	8
Au Grand-Jolin (Meynard et Egreteau)	20
A Brantirat (B. Drouhaut)	18
Id. (Richet)	12
Id. (Ve Drouhaut)	10
Id. (Barthérotte)	10
Au bourg (Louis Gueydon)	15
Id. (Barreau)	15
Au bourg (Jean Jolis)	15
A la Coutode (M. Caillé aîné)	15
Id. (M. Caillé jeune)	15
Au bourg (Largeteau)	15
Id. (André Vacher)	15
Id. (Michelot)	12
Aux Eplats (J. Rétoret)	15
Aux Auvergnats (Pierre Vacher)	15
Id. (Jean Vacher)	12
A Larue (Jean Michelot)	15
Id. (C. Michelot)	8
Au Boudou (Arn. Desfargues)	10
Id. (André Autier)	10
Id. (Lavigne)	10

Une centaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Maurin.
Maire : Autier.
Adjoint : P. Alexandre.
Secrétaire-instituteur : Laujay (35 élèves).
Institutrice : Mme Laujay (20 élèves).
Sage-femme : Mme Egreteau.
Boucher : Pénard.
Boulanger : Poupelain.
Denrées coloniales : Largeteau, Rouberty.
Forgeron : Rouberty.

Moulin de Laubardemont, très-important : propriétaire, Chaumel; fermiers, Dupuy et Bertrin.

Vins (négociant en) : Largeteau.
Fête locale : 8 septembre ou le dimanche le plus rapproché.

SAINT-CIERS-D'ABZAC. — 694 h. — 1,168 hect. — 42 m. d'alt. au bourg; 87 m. au N.-E. du hameau de Varet. — 7 k. 1/2 à l'O. de Guîtres. — **B.** : au N., par Tizac; au N. et au N.-E., par Maransin; à l'E. et au S.-E., par Saint-Martin-de-Laye; au S., par Saint-Martin-du-Bois; au S.-O., par Galgon; à l'O., par Périssac. — **Arr.** par la Saye qui limite la commune à l'O. — **Rte Dle** de Guîtres à Saint-André-de-Cubzac. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Ciers à Galgon. — **B. de P.** : Guîtres. — **B. T.** : Guîtres. — **Vill. pr.** : Saint-Ciers, Laroque, Fayet.

Sol : plateau peu accidenté et de nature variée, gén. sableux vers le S., sablo-argileux ou argileux au centre et vers le N. — **Sous-sol** argileux ou sablo-argileux compacte.

Division du sol : ter. lab., 110 hect.; vig. en joual., 718; prés, 280; pins, 10; landes et marais, 6; sol bâti et j., 20; ch., 30; ruiss., 4.

Vins blancs d'enrageat; prix de primeur, 130 à 170 fr. le tonn., logés. — **Vins rouges** très-ordinaires, produits par 4/5 malbec, 1/5 merlot et autres cépages; prix de primeur, 200 à 250 fr. le tonn., logés. Les vins rouges comme les vins blancs sont vendus le plus souvent sans le logement, on diminue alors 40 à 50 fr. sur les prix ci-dessus. — **Bétail** : 80 bœufs, 218 vaches, 6 bouvillons, 33 veaux. Cette commune expédie chaque année plus de 200 veaux et de 1,000 poulets.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Maison-Blanche (C. Bonneau)	10	70
A Lamothe et au Barreau (Arnaud Bossuet)	5	80
A Rabanier (Alex. Delaage)	10	50
A Landegran (Vve Page)	3	50
A Nicot (Montangon)	»	50
A Choisy (Jean Gaussens)	»	45
A Drouet (Vve Musset)	»	40
A Laroque (Chambarrière)	10	30
A Lamothe (Alex. Bonneau)	3	40
A Lacombe (P. Baudou)	»	30
A Sicot (Ant. Guibert)	»	30
Id. (Michel Musset)	»	20
A Sicot (Pierre Musset)	»	20
A Laroque (Jean Musset)	»	30
Id. (Et. Baudou)	2	30
Id. (Aug. Chiron)	2	25
Id. (Largeteau aîné)	»	20
Au bourg (Malescot)	»	30
Id. (Savarias)	8	15
A Fayet (Raymond Perret)	»	25
Id. (Farrouilh)	1	25
Au Barreau (Jean Bourricaud)	»	25
A Rioublanc (Hervé)	»	25
A la Poterie (Livran)	»	25
A Drouillard (Malescot)	»	15

Environ quatre-vingts petits propriétaires font de 2 à 15 tonn.

Curé : Supernat.
Maire : Chambarrière.
Adjoint : Pierre Guibert.
Secrétaire-instituteur : Bloin (30 élèves).
Institutrices : Vve Despujol (15 élèves), sœurs de Sainte-Marie de la famille (35 élèves).

Briques et tuiles (fabricant de) : Bonneau.
Cafetier : Vve Faugère.
Meunier : Laugeay, au moul. du Gat.
Vins (négociant en) : Chambarrière.
Fête locale : 16 juin ou le dimanche le plus rapproché.

SAINT-DENIS-DE-PILE. — 2,561 h. — 2,770 hect. — 22 m. d'alt. — 5 k. au S. de Guîtres; 9 k. au N.-E. de Libourne. — **B.** : au N., par Sablons et Abzac; à l'E., par les Artigues et Lussac; au S., par Lalande et

les Billaux; à l'O., par Savignac et Bonzac. — **Arr.** par l'Isle et ses affluents le Lavier qui traverse la commune au S, et le Palais qui, avec son sous-affluent le Tripoteau, limite Saint-Denis au N. — **R^{tes} N^{les}** de B^{x} à Paris; de B^{x} à Lyon. — **R^{te} D^{le}** de Libourne à la Roche-Chalais. — **Ch. de gr. com.** de Lussac à Saint-Savin. — **Ch. de fer** de B^{x} à Paris, st. à Pinaud, à 2 k. du bourg de Saint-Denis. — **Service de voitures** de Saint-Denis à Pinaud, se rendant à l'arrivée de tous les trains. — **Voitures,** de Libourne à Guîtres. — **B. de P.** : au bourg. — **B. T.** : à la gare. — **Bourg** important sur la R^{te} N^{le} de B^{x} à Paris, avec un vaste champ de foire, mairie et maison d'école récemment et très-bien construites. **Pont** suspendu sur l'Isle, construit vers 1840. — **Vill. pr.** : Bossuet, les Emerits, Caillevat, le Frappe, Goizet, Nouet, Picampeau, Pinaud où se trouve la st. du ch. de fer.

Sol : à l'O., environ 150 hect. de palus bordant l'Isle, et plaine haute sablo-argileuse ou sablo-graveleuse; à l'E., terrain un peu plus accidenté, présentant du coté de Caillevat quelques coteaux argilo-calcaires ou argilo-graveleux. — **Sous-sol** d'arène ou de graves.

Division du sol : ter. lab., 645 hect.; vig. en plein, 144; vig. en joual., 1,200; prés, 600; chênes, 20; sol bâti et j. 50; ch., 120.

Vins rouges, produits par 3/5 malbec, 1/5 merlot, 1/5 cabernet et mancin, bons ordinaires; prix de primeur, 250 à 400 fr. dans les meilleurs crûs de la commune; de 200 à 300 fr. dans les crûs ordinaires. — **Foins** excédant la consommation locale et comblant le déficit de quelques communes voisines.

Bétail : 12 taureaux, 27 bœufs, 556 vaches, nourrissant chaque année plus de 500 veaux, expédiés sur les marchés voisins. — **Volaille** 8,000 têtes, dont la moitié est portée sur les marchés voisins. — **Poissons** pêchés dans l'Isle, très-estimés; les carpes, mules, anguilles et brochets sont vendus au dehors.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Caillevat [1] (Alfred Boyer)	75	*A Coudreau* (Valette)	10
Chât.-Beaumale (Vve de Grailly)	25	*A Nouet* (Michel Goizet)	12
A Picampeau (Jean Rabion)	30	*A Pinaud* (Largeteau)	8
Id. (Fr. Ansonneau)	15	Id. (Viaud)	8
Id. (Fr. Pradeau)	15	Id. (Despagne)	8
Au bourg (Chaumette)	12	Id. (Mouguiaud)	8
Id. (Gueydon)	40	*A Faurillon* (Fr. Goizet)	10
A Bossuet (Gonin jeune)	10	*A Frappe* (Goizet)	10
Aux Emerits (Barbe)	25	*A Martin-Masson* (Richon)	15
Id. (Barreau)	20	Id. (Meynard aîné)	10
Id. (Lalande)	15	*A Goizet* (Bernard Goizet)	10
Id. (Sudrat)	10	Id. (Vacher dit Michel)	8
Id. (Nicolas)	10	Id. (Barthél. Vacher)	12
A Coudreau (Fr. Richon)	35	Id. (Bossuet)	8
Id. (Rabier)	10	Id. (Ch. Goizet)	8

(1) Les chais du crû de Caillevat réunissent les vins récoltés par M. Alfred Boyer dans les Artigues, Abzac et Saint-Denis. Ces différents vignobles, en voie d'agrandissement, sont appelés à produire dans quelques années une moyenne de 100 tonn. Le crû de Caillevat, situé à l'E. de la commune de Saint-Denis, dans un terrain sablo-graveleux, produit un des meilleurs vins de la contrée, ayant quelque analogie avec ceux de Pomerol.

	Tonneaux vin r.
A Goizet (Goizet la Cendrille)....	10
A la Fiole (Bodet)...............	10
Id. (Lalande).............	8
Id. (Petit Thomas).........	8
Aux Emerits (Nicolas)...........	28[1]
A Caillevat (Vacher Raymond)...	8
A Gratien (Laporte).............	10
Au bourg (Michel Goizet)........	15
Id. (Gros)..................	8
Id. (Redon aîné)............	10
Id. (Bertrand Redon)......	10
A Quatre vents (Desfargues).....	12
Id. (Vacher)...............	10
A Mexant (Pierre Martin).......	15
A Mexant (R. Andrieu)..........	10
Id. (Avril)..................	10
A Bossuet (Jean Martin).........	12
Id. (Desfargues de Georges)	20
Id. (Durand)...............	12
Id. (Desfargues)............	15
Id. (Alexandre)............	10
Id. (Larroucaud)...........	10
Id. (Barth. Vacher)........	10
Id. (Ulysse Dupas).........	10
Id. (Gonin)................	10
Id. (Barreau)..............	12
Id. (Jean Rabier)..........	8
A Lamarche (Durand Lamy).....	10

Environ 150 petits propriétaires font de 2 à 18 tonn.

Curé : Dumas.
Vicaire : Roche.
Maire : Jean Chaumette.
Adjoints : Michel Goizet, Michel Richon.
Secrétaire-instituteur : Monteau (100 élèves).
Institutrices communales : sœurs de Saint-Joseph (60 élèves), Mlle Durousseau (60 élèves), Mlle Monteau (30 élèves).
Notaire : Mazet.
Percepteur : Brun.
Contributions indirectes (buraliste des) : Jean Dalidet.
Postes (receveuse des) : Ve Durousseau.
Chef de Gare : Petit.
Médecins : Dr Martin, Dr Rabaine.
Sage-femme : Mme Terrier, née Gouze.
Vétérinaire-maréchal-expert : Hypp. Redon.
Bureau de bienfaisance : prés., le Maire.
Agent d'affaires, géomètre : Aug. Rabier.
Aubergistes : Achille, Ve Chapouty, Corbineau, Gabert, Gueydon, Ve Meynet, Mme Tripier.
Bateliers : Barreau, Broy, Meunier aîné, Meunier jeune, Reyraud, Sabourdy.
Bois de construction : Chavange.
Bouchers et Charcutiers : Bebet aîné, Fr. Bebet, Jean Chaumette, Jean Peychaud.
Boulangers : Paulin Cassaigne, Mme Castet, Ant. Gorraud, Gorrichon, Veytit.
Cafetiers : Gautier, Gorrichon, Gros, Gueydon.
Charpentiers : L. Descombes.
Charrons : Ansonneau, Fougères.
Cloutiers : Bosc père et fils.
Constructeurs de bateaux : Eymerit père et fils, Valaize père et fils.
Cordonniers : Frouty, Malfille, Sentenac, Valette.
Denrées coloniales : Bebet, Chaumette, François Chaumette, Chavange, Fillon, Malfille, Peychaud, Sauvaître, Ve Vandanjon.
Draps et nouveautés : Malbec.
Forgeron-serrurier : Teurlay.
Hôtels : Gautier (hôt. du Cheval blanc), Gorrichon (hôt. de l'Europe).
Maréchaux-ferrants : Gautier, Martin.
Menuisiers : Lebosq, Lorrain, Terrier.
Meuniers, marchands de grains et farines : Ulysse Dupas, au moul. de Bossuet; Nicolas Goizet, au moul. de Frappe; Georges, fermier de M. Arnaud, au moul. de Coudreau.
Pâtissier : Gorrichon aîné.
Pharmacien : Bouissy.
Sabotiers : Chataignier, Godin.
Sellier-bourrelier : Dubert.
Travaux publics et bâtisses (entrepreneurs de) : Chapouty, Gasteuil, Thil.
Tuiles et briques (fabricants de) : Forton, Goudenèche, Turpeau.
Marchés : tous les dimanches.
Foires importantes : pour le bétail, le premier mercredi de chaque mois et le 16 mai. Cette dernière est la plus importante.
Fêtes locales : saint Denis (9 octobre) et saint Fort (16 mai).

SAINT-MARTIN-DU-BOIS. — 676 h. — 973 hect. — 42 m. d'alt. — 7 k. à l'O.-S.-O. de Guîtres. — **B.** : au N., par Maransin; à l'E. par Saint-Martin-de-Laye et Bonzac; au S.-S.-O., par Galgon; à l'O., par Saint-Ciers. — **Arr.** par la Saye qui limite la commune au S.-O. et son affluent le ruiss. la Détresse. — **Rte Dle** de Coutras à Saint-André-de-Cubzac. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Martin-du-Bois à Lalande; de Vérac à Guîtres. — **Ch. de fer** de Bx à Paris, st. de Pinaud-Saint-Denis, à 9 k. au S.-E. du bourg. — **B. de P.** : Guîtres. — **B. T.** : Pinaud. — **Vill. pr.** : Saint-Martin-du-Bois, Baudry, Fourat, le Plessis, Terrien, Varet.

Sol : au N. et à l'E., terrains accidentés et argileux; au S.-O., plateau

---

(1) Dont 20 tonn. blancs.

élevé sablo-argileux ou sableux, offrant le sable pur vers Fourat, Terrien et Létang, partie S. de la commune. — **Sous-sol** varié : argileux, marneux ou sablo-argileux compacte; arène graveleuse au S. de la commune et aussi à l'extrémité N., à Marquet et à Belair.

Division du sol : ter. lab., 80 hect.; vig. en joual., 600; prés, 220; chênes, 15; landes, 4; sol bâti et j., 20; ch., 29; ruiss., 5.

Vins blancs d'enrageat ordinaires; prix de primeur, 120 à 170 fr. le tonn., logés. — **Vins rouges** ordinaires peu importants. — **Bétail** : 4 taureaux, 170 vaches, 101 bœufs, 10 bouvillons; veaux vendus à trois ou quatre mois; 2,000 têtes de volailles dont plus de la moitié est expédiée au dehors.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Marquet [1] (E. Sergent)...	10	60
A Plozeau (Hervé fils aîné)...	»	70
A Fourat (Arnaud Bossuet)...	4	50
A Terrien (Jean Bourricaud).	4	40
Chât.-Meynard (Jean Martin).	»	40
Au Martines (François Dubois)	»	40
Au bourg (Jean Dupas).......	»	40
A Queybos (Philippe Farrouilh)	»	40
A Grand-Liane (Guill. et Suzanne Deslix)............	4	30
Id. (Pierre Hervé)......	»	15
A Mézerat (François Hervé)..	»	25
Au Jay (René Hervé).........	»	25
Au bourg (Jean Rouet).......	»	15
A Meynard (Simon Aujay)....	»	15

Une soixantaine de petits propriétaires font de 2 à 15 tonn.

Curé : J.-B. Boursier.
Maire : François Dubois.
Adjoint : René Hervé.
Secrétaire-instituteur : François Bernard (30 elèves).
Institutrice : Mme Bernard, (30 élèves).
Aubergistes-cafetiers : Vve Obissier, Vve Redon, Valache.
Boulanger et denrées coloniales : Mme Herve
Lies (presseur de) : Chaudron.
Moulin pour l'huile de noix : Tourneur père et fils.
Tuiles et briques (fabricant de) : Cazajas.
Fêtes locales : saint Clair ou le 1er dimanche de juin, et le 11 novembre ou le dimanche le plus rapproché.

SAINT-MARTIN-DE-LAYE. — 457 h. — 955 hect. — 50 m. d'alt. — 3 k. au S.-E. de Guîtres. — **B.** : au N., par Bayas; au N.-E., par Guîtres; à l'E., par Sablons et Bonzac; au S., par Bonzac et Saint-Martin-du-Bois; à l'O., par Saint-Martin-du-Bois; au N.-O., par Maransin. — **Arr.** par l'Isle et son affluent le Galostre. — **Rte Dle** de Coutras à Saint-André-de Cubzac. — **Ch. de gr. com.** de Lussac à Saint-Savin. — **Ch. d'int. c.** de Galgon à Guîtres; de Vérac à Guîtres. — **B. de P.** : Guîtres. — **B. T.** : à la st. du ch. de fer, à Pinaud.

Sol très-accidenté, argileux ou argilo-calcaire. — **Sous-sol** d'arène vers le N., de pierre au centre et d'argile au S. de la commune.

Division du sol : ter. lab., 161 hect.; vig. en joual., 480; vig. en plein, 50; prés, 185; chênes, 30; pins, 2; landes, 6; sol bâti et j., 15; ch., 22; ruiss., 4.

---

(1) Le domaine de Marquet comprend 45 hect., dont 29 en vignes blanches, plantés en joualles, et 3 en vignes rouges, en plein. Le vignoble rouge, en voie de formation, est complanté exclusivement en malbec, merlot et cabernet, aussi ses vins, peuvent-ils être classés comme bons ordinaires, bien supérieurs à la plupart des vins rouges de la commune. Les vignes rouges et blanches sont complantées sur des coteaux aux terrains variés et à l'exposition S. Aussi les vins blancs de ce crû sont-ils des plus recherchés de la contrée et payés de 200 à 250 fr. en primeur.

Vins rouges, produits gén. par 3/5 malbec, 2/5 cabernet, merlot et mancin; ordinaires dans l'ensemble de la commune, ils constituent de très-bons ordinaires dans le crû de Malfard, encépagé et cultivé avec un soin tout particulier; prix de primeur, 300 à 400 fr. — **Vins blancs** d'enrageat, ordinaires; prix de primeur, 120 à 170 fr. le tonn., logés. — **Bétail** : 62 bœufs, 128 vaches, 8 bouvillons, veaux vendus à trois mois; 3,000 poulets dont près des 2/3 sont vendus.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch. Malfard(1) (G. des Cordes)	70	40	*A Sébilleau* (Jules Deniau)...	3	25
A Serre (Jean Defargue).....	10	60	*A la Grangeville* (Vve F. Mourgon).....................	2	10
A Bouteille (Arnaud Milleau)	3	50	*A Grange* (Jeanty Dufossé)..	5	10
A Grillet (J. Defargue jeune)	»	50	*A la Garrigue* (Leger).......	»	12
A la Chapelle (Jean Perret)..	4	50			
Au Canton (Hér. Leurtault).	15	20			

Une soixantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. presque tous blancs.



CHATEAU-MALFARD

M. G. des Cordes, propriétaire.

Curé : Vibert.
Maire : Jean Defargue fils.
Adjoint : Justin Petit.
Secrétaire : Deymène.
Institutrices communales : Mme Maria Dormier (25 elèves), école mixte; Mlle Robert, sœur Ilodias (20 élèves).

Agent d'affaires, géomètre : Pierre Dufossé fils jeune.
Aubergiste et épicier : J. Baptiste.
Tuiles et briques (fabricant de) : Forton.
Vins (négociants en) : Godrie, E. Dégrange, à Bayas.

(1) Le Château-Malfard est entouré d'un domaine de 86 hect., dont 30 consacrés à la vigne, sur des coteaux argilo-calcaires très-bien exposés. Ce vignoble, complanté exclusivement en cépages fins de Saint-Emilion, labouré à la charrue et tenu au fil de fer, produit des vins bien supérieurs à ceux de la contrée, analogues aux 2me côtes Fronsac et constituant des vins grands ordinaires. Sa production moyenne est appelée à atteindre 100 tonn. Le reste du domaine présente 6 hect. de vignes blanches et 33 de terres, prairies et agréments.

SAVIGNAC-DE-L'ISLE. — 450 h. — 447 hect. — 30 m. d'alt. — 8 k. au S.-S.-O. de Guîtres; 8 k. au N. de Libourne. — **B.** : au N., par Bonzac; à l'E., par Saint-Denis; au S., par les Billaux; à l'O., par Galgon. — **Arr.** par l'Isle et son affluent la Saye. — **Ch. d'int. c.** de Galgon à Guîtres; de Saint-Denis-de-Pile à Saint-Martin-du-Bois. — **B. de P.** : Saint-Denis. — **B. T.** Saint-Denis. — **Vill. pr.** : Savignac, Pichot. — Petit **port** sur l'Isle.

Sol : au S., palus, comprenant la moitié de la commune, resserrés entre l'Isle et la Saye et formant une sorte de presqu'île; au N., terrain plus élevé et argilo-calcaire. — **Sous-sol** d'argile plastique, souvent propre à la fabrication des briques et tuiles, ou de terre sablo-argileuse, compacte.

Division du sol : ter. lab., 140 hect.; vig. en joual., 200; prés, 60; chênes, 4; oseraies, 2; sol bâti et j., 12; ch., 12; riv. et ruiss., 17.

Vins blancs d'enrageat, ordinaires. — **Vins rouges**, produits par 3/5 malbec, 2/5 merlot, cabernet et autres cépages; prix de primeur, de 200 à 300 fr. — **Bétail** : 142 vaches, servant à l'élevage de veaux vendus à trois mois; 1,500 poulets dont les 2/3 sont vendus sur les marchés voisins.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch.-de-Savignac (de Savignac)	5	25
A Pichot (Bertrand Martinon)	5	20
Id. (Arnaud Jonneau)...	5	10
Aux Peintures (Milhade)......	10	10
A Sillat (Jean Bossuet).......	5	15
A Maréchaud (Jean Ferchaud)	2	15
A Migon (Pierre Robert).....	6	8
Id. (J. Dupas)...........	8	2
Id. (Gaussens)...........	5	5
Id. (Ulysse Dupas)......	6	3

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Tartas.
Maire : Jean Robert.
Adjoint : Jean Ferchaud.
Secrét.-instit. : J. Roux (40 élèv.), école mixte.
Garde pêche : Jean Clavé.
Contrib. indir. (buraliste des) : Jean Dupas.
Aubergiste-cafetier : Jean Lamy.
Bâtisses (entrepreneur de) : Ant. Jodeau.
Bétail (marchand de vaches) : Darnajou.
Boucher-boulanger : Darnajou.
Boucher et marchand de bétail : Jean Robert.
Denrées coloniales : Dupas.
Meunier : Jean Nicolas, au moul. de Caussage.
Tuiles et briques (fabr. de) : Jean Fouillet.
Fête locale : 10 août ou le dimanche le plus rapproché.

TIZAC-DE-GALGON. — 435 h. — 950 hect. — 80 m. d'alt. — 12 k. à l'O.-N.-O. de Guîtres; 18 k. à l'O. de Coutras; 20 k. au N.-N.-O. de Libourne. — **B.** : au N.-E., par Lapouyade; à l'E., par Maransin; au S.-E., par Saint-Ciers-d'Abzac; au S., par Périssac; à l'O., par Marcenais et la Ruscade. — **Arr.** par la Saye et son affluent le Graviange, qui se jette dans la Saye, au lieu de Vinet et limite Tizac au N.-O. — **Sources** nombreuses, dont les eaux arrivent à fleur de terre. — **Ch. de gr. com.** de Lussac à Saint-Savin. — **B. de P.** : Cavignac. — **B. T.** : Coutras. — **Vill. pr.** : Cadoux.

Sol accidenté, sableux ou sablo-argileux, assez fertile. — **Sous-sol** : au S., graveleux; dans le reste de la commune, argileux, sableux ou sablo-graveleux compacte et jaunâtre.

Division du sol : ter. lab., 195 hect.; vig. en joual., 360; prés, 168; chênes, 20; chât., 2; pins, 170; sol bâti et j., 14; ch., 18; ruiss., 3.

Vins blancs d'enrageat, ordinaires. — **Vins rouges** peu importants, consommés sur place. — **Céréales**, suffisant à la consommation locale, grâce à la fumure au guano. — **Bétail** : 44 bœufs, 136 vaches, 9 bouvillons, veaux vendus à trois mois; 1,000 têtes de volaille, dont plus de la moitié est expédiée sur les marchés voisins.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
A la Garenne (de Savignac)......	25	*A Cadoux* (Charles Meynet)......	15
Au bourg (de Lard de la Régouillères)........................	20	Id. (Amand Prévost)........	12
A Broi (Deluze).................	20	*A Godichon* (Raymond Cavignac)	12
Id. (Malescot).............	20	*Au Roc* (Ch. Godrie)............	12

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. vin blanc.

Curé : Billaud, à Lapouyade.
Maire : Dutour.
Adjoint : Jean Martin.

Instituteur : à Lapouyade.
Fête locale : saint Pierre ès liens (1er août) ou le dimanche le plus rapproché.

CANTON DE LUSSAC

9,892 h. — 14,449 hect. — Divisé en 16 communes : Lussac, les Artigues, Francs, Gours, Monbadon, Montagne, Néac, Parsac, Petit-Palais-Cornemps, Puisseguin, Puynormand, Saint-Christophe-des-Bardes, Saint-Cibard, Saint-Georges-Montagne, Saint-Sauveur-Puynormand, Tayac. — **B.** : au N., par le canton de Coutras; à l'E., par le dépt de la Dordogne; au S., par le canton de Castillon; à l'O., par les cantons de Libourne et de Guîtres. — **Arr.** sur le versant de l'Isle, par la Barbanne de Saint-Émilion qui limite une grande partie de ce canton au S., par la Barbanne de Puisseguin qui prend sa source à Puisseguin, et se réunit, près de son embouchure, au ruiss. le Lavier qui vient de Lussac, et par le Palais qui prend ses sources à Tayac et à Puynormand. Ces quatre affluents de l'Isle reçoivent eux-mêmes de nombreux petits ruiss. parmi lesquels nous citerons : le ruiss. du Gendarme qui sépare la commune des Artigues de celle du Petit-Palais et se jette dans le Palais, et le ruiss. de Roque-Bayon qui traverse Saint-Christophe et se jette dans la Barbanne. A l'extrémité E. du canton, sur le versant de la Lidoire, on trouve le Lichou qui limite le canton au S.-E., et son affluent la Gueyraude qui le limite au S.

Sol accidenté et pittoresque, assez fertile et propice à la viticulture; au S., terrains argilo-calcaires ou argileux; à l'extrémité S.-O., quelques parties sablo-graveleuses; vers le N. et l'E., terres douces sablo-argileuses, quelques parties purement sableuses et d'autres argilo-calcaires. — **Sous-sol** varié : au S., pierre dure et pierre tendre; au N., argile, terre dure compacte, sablo-argileuse, terre ferrugineuse appelée crasse de fer, graves et moellons.

Revenus pr. : 1° **Vins rouges**, produits par malbec (noir de pressac), merlot, cabernets (bouchets) et un peu de folle noire, offrant, selon les

natures du sol et les situations, des vins ordinaires ou fins dont les prix varient, en primeur, de 250 à 1,200 fr. le tonn.

Les vins ordinaires, récoltés dans la partie N. du canton, sont peu colorés, plus ou moins corsés, gén. récoltés avec peu de soins, ils constituent de petits vins assez agréables chez les propriétaires soigneux.

Les vins fins ou grands ordinaires, récoltés au S., dans la commune de Saint-Christophe sont confondus avec les grands vins de Saint-Émilion, dans les 1ers et les 2es crûs de la commune.

La partie centrale du canton, Saint-Cibard, Monbadon, Puisseguin, Lussac, Parsac, Montagne et Saint-Georges, produit des vins bien colorés, assez corsés, droits de goût, qui acquièrent en vieillissant beaucoup de finesse, un joli bouquet et font, dès l'âge de trois ou quatre ans, des vins grands ordinaires. Ces vins, qui se rapprochent sous quelques rapports des vins de Saint-Émilion, se vendent, en primeur, de 300 à 600 fr.

2° **Vins blancs** exclusivement récoltés dans les parties N. et E. du canton, produits par l'enrageat (folle blanche). Ils sont recherchés pour les opérations ou la consommation en nature, et se vendent en primeur, selon les années et selon les crûs, de 80 à 130 fr. le tonn., nus, ou 120 à 170 fr., logés. L'usage le plus répandu est de vendre les vins blancs nus.

3° **Céréales** : froment, maïs et **pommes de terre** suffisant largement à la consommation locale dans les communes N. du canton; très-insuffisants dans les communes du centre et du S. En somme déficit assez sensible.

4° **Foins** insuffisants, surtout dans les communes essentiellement viticoles du S.

Bétail : *race bovine*, 17 taureaux, 404 bœufs, 2,000 vaches, 146 bouvillons, 380 veaux. Les vaches qui servent aux labours et aux charrois produisent gén. un veau par an et sont engraissées pour la boucherie lorsqu'elles ne peuvent servir à la reproduction. Les veaux sont vendus à l'âge de trois ou quatre mois; l'engraissement des bœufs est presque nul.

Race chevaline : 3 chevaux entiers, 190 chevaux hongres, 374 juments, 29 poulains.

Race mulassière : 16 adultes, 2 jeunes.

Race asine : 90 ânes, 100 ânesses, 8 ânons.

Race ovine : 11 béliers, 168 moutons, 508 brebis, 124 agneaux.

Race caprine : 2 boucs, 48 chèvres, 2 chevreaux.

Race porcine : 2 verrats, 1,691 cochons, 321 truies, 211 cochons de lait élevée ou engraissée exclusivement pour la consommation locale.

La *volaille* n'est exportée que par les paysans sur les marchés voisins 17,851 poulets, 2,881 canards, 1,353 pigeons, 673 oies, 121 dindes.

Race canine : 580 chiens.

6° **Apiculture** : 311 ruches en activité.

7° **Bois de pins** presque nuls.

8° **Bois de chênes** ayant beaucoup diminué dans la partie S. du canton assez importants au N.-E. Ils sont gén. exploités pour fagots, vendus 20 à 30 fr. le cent, rendus en gare ou chez les propriétaires du canton et de Libourne qui en consomment la plus grande partie. On fait aussi quelques faissonnats, vendus environ 80 fr. le cent.

9° **Fruits** : prunes d'ente dans la partie N.-E du canton, surtout à Puynormand.

10° **Pierres tendres** ou **dures**, revenu important dans les communes de Montagne et de Puisseguin; ailleurs on n'extrait que du moellon de peu de valeur.

En résumé, ce canton exporte des vins rouges, des vins blancs, des pierres dures et tendres, des veaux et quelques fagots de bois de chêne; il n'importe que peu de choses pour l'alimentation.

Mode d'exploitation. Le sol, très-divisé, est gén. cultivé par ses détenteurs. Le mode de culture usité par les grands propriétaires est, pour les parties du canton où la culture du blé et des vignes blanches domine, le métayage, avec partage égal des dépenses et des revenus. Les grands vignobles rouges sont cultivés par des prixfaiteurs ou par des hommes à la journée.

Les prixfaiteurs reçoivent par journal de 47 ares 48 cent., 40 à 50 fr. et la boisson, pour les vignes labourées à la bêche, et 30 fr. lorsque le propriétaire fait labourer à la charrue. Dans le 1er cas, le prixfaiteur donne trois façons de bêche, fait la taille, l'échalassement, l'épamprage et tous les autres travaux annuels. Les hommes à la journée reçoivent, en été, de 1 fr. 50 à 1 fr. 75 et nourris ou 2 fr. 50 sans être nourris; l'hiver, 1 fr. 25 et nourris ou 2 fr. sans être nourris. Les femmes ont moitié.

Le fermage est très-peu usité.

Ce canton, essentiellement agricole, offre une population active, laborieuse et économe. On n'y trouve que peu de familles ne possédant pas un coin de terre.

La plupart des paysans parlent plus ou moins correctement le français; ils ont cependant encore l'usage de parler entre eux un patois qui n'est qu'un français mélangé de patois bordelais. L'instruction laisse eaucoup à désirer et la routine agricole et viticole est presque partout maîtresse du terrain.

Industrie : fabrication de barriques à Lussac, au Petit-Palais, à Saint-Cibard, à Saint-Georges; de tuiles et briques à Lussac, à Montagne, à Puisseguin, à Puynormand. — Moulins aux Artigues, à Montagne, à Parsac, au Petit-Palais, à Puisseguin, à Saint-Cibard.

Commerce peu important. Les vins seuls occupent quelques négociants et courtiers.

LUSSAC. — 1,872 h. — 2,330 hect. — 17 m. d'alt. à Girodon. — 13 k. à l'E.-N.-E. de Libourne; 12 k. au N.-E. de Saint-Émilion. — **B.** : au N., par Petit-Palais; à l'E., par Monbadon et Francs; au S., par Puisseguin et Montagne; à l'O., par Néac et les Artigues. — **Arr.** par le Lavier, affluent de l'Isle. — **Ch. de gr. com.** de Castillon à la Guirande (Lagorce); de Libourne à Villefranche; de Puisseguin au Chalaure, de Lussac à Saint-Savin. — **Ch. d'int. c.** de Branne à Saint-Médard-de-Guizières; de Libourne à Néac et à Lussac. — **Service de voitures** régulier de Libourne à Lussac, 2 fois par jour. — **Bourg** assez important. — **Vill. pr.** : le Coux, Jamard, Malidure, Normand, Perruchon, Pichon.

Sol divisé en trois zones principales : au S.-E., coteaux argilo-calcaires, analogues, comme nature, à ceux de Saint-Émilion; à l'O., haut plateau graveleux peu étendu; au N., terres argileuses, froides ou terres glaises. — **Sous-sol** : au S.-E., bancs calcaires très-étendus, où l'on a trouvé d'excellentes carrières de pierre tendre de taille; au N.-O., sables ou argiles.

Division du sol : vig. en plein ou en joual., 900 hect.; ter. lab., 1,220; prés, 48; chênes, 40; sol bâti et j., 50; ch., 70; ruiss., 2.

Vins rouges de côtes, récoltés dans la partie S.-E. de la commune, fins et corsés, se rapprochant beaucoup des vins de Saint-Émilion, par leur séve et leur riche couleur, ils supportent très-bien les voyages; prix de primeur, 350 à 700 fr. — **Vins rouges**, récoltés dans la partie O., plus ordinaires, vite buvables et possédant néanmoins assez de finesse et d'agrément. Dans la partie N., ils sont gén. communs.

Vins blancs d'enrageat, récoltés dans la partie N.; ils servaient autrefois à fabriquer de très-bonnes eaux-de-vie, analogues à celles de l'Entre-deux-Mers; aujourd'hui, par suite de l'élévation des prix, ces vins blancs sont bus en nature ou destinés aux coupages.

Céréales : froment, maïs, etc., excédant un peu la consommation locale. — **Pierres** tendres de taille, expédiées en assez grande quantité dans les communes voisines et jusqu'à Libourne. — **Bétail** : 383 vaches, 105 bœufs, 19 bouvillons, veaux vendus à 3 ou 4 mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS, PARTIE EST ET SUD

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Crûs de Terrien et de Grenet (Drivet)	140	*Chât.-Latour* (Vve Ducasse)......	35
Au bourg (Paul Montouroy).....	50	*A Girdon* (Olivier Combret).....	15
A Lucas (Chalon)...............	30	Id. (Combret-Bellevue).....	15
A Barbe-Blanche (Bertrand).....	15	*A Lyonnat* (Drivet)............	150
A Vignon (1) (Sévérac).........	25	*Château-de-la-Clotte* (2) (Drivet)..	30
A Bellevue (Grenier)...........	18	*Au bourg* (Queyreau)...........	10
Au Coux (Jeansonnet fils)........	12	Id. (Mme Dhers)............	15
Id. (Verroul)...............	12	Id. (Th. Chambarrière) (3)..	45
Au Piquat (Robert).............	40	Id. (Boussier)..............	20

Une vingtaine de petits propriétaires, artisans ou paysans, font de 2 à 8 tonn.

PARTIE OUEST ET NORD

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
A Pilot (Brieux).............	20	»	*A la Grenière* (Mouret)......	»	10
A la Grenière (Parot)........	12	»			

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc.

(1) Le crû de Vignon comprend 13 hect. de vignes sur un terrain argilo-calcaire et ferrugineux, complanté en 2/5 merlot, 2/5 cabernet, 1/5 malbec; aussi produit-il un des meilleurs vins de la commune.

(2) Le Château-de-la-Clotte, situé à un kil. au N. O. du bourg de Lussac, est le centre d'exploitation du crû de Lyonnat et des crûs de Terrien et Grenet. Ces vignobles, où M. Drivet vient de faire faire d'importantes plantations, produisent des vins très-estimés et dépasseront dans quelques années une production moyenne de 400 tonn. Les crûs de Terrien et de Grenet, très-heureusement situés, produisent des meilleurs vins de Lussac.

(3) Le domaine de M. Chambarrière, dans différentes parties de la commune, comprend 10 hect. destinés à être, dans peu de temps, entièrement consacrés à la vigne, ce qui portera la production moyenne de ce crû à 25 ou 30 tonn.



CHATEAU-DE-LA-CLOTTE

M. Drivet, propriétaire.

Conseiller général : Dr Poitou.
Conseiller d'arrondissement : Jeansonnet fils.
Curé : Daler.
Maire : H. Drivet.
Adjoint : Olivier Combret.
Secrétaire : N...
Instituteur : Cazaret (70 élèves).
Institutrices : sœurs de la Présentation de Marie (70 élèves).
Juge de paix : Giraud.
Juges suppléants : Grenier, Dr Combret.
Greffier : Vigneau.
Notaires : Guibert, Sévérac aîné.
Percepteur : Viala.
Enregistrement (receveur de l') : Lapouyade.
Contribut. indir. (receveur des) : Medge.
Id. (commis à cheval des) : Pezeu.
Id. (buraliste des) : Banson.
Postes et télégraphes (receveuse des) : Mme Latouel.
Gendarmerie (brigadier de) : Duhart.
Sage-femme : Mme Bardeaud.
Aubergistes : Lestrade, Mirande, Rocher.
Banquier : Leynier.
Barriques (fabricants de) : Cassat, Lacroix.
Bestiaux, bêtes à cornes (marcd de) : Robert.
Bouchers : Mirande, Malfille, Rocher.
Boulangers : Arnaudet, Boucher.
Cafetiers : Fournier, Lestrade.
Carrières (exploitation de) : Challon aîné, H. Drivet.
Charron : Mayen.
Denrées coloniales : Dufau, Mme Cécile Saintongey, Montau.
Draps et nouveautés : Blanchon, Bouchet, Montau.
Maréchal-ferrant : Ravion.
Menuisiers : Farjeou, Rieux.
Pharmacien : Chambarrière.
Quincaillier : Giraud.
Tuiles et briques (fabricants de) : Lavignac, Henri Dubuc.
Vins en gros : Montouroy.
Foires : le 3e jeudi de chaque mois.
Fête locale : 29 septembre ou le dimanche suivant.

ARTIGUES (les). — 785 h. — 1,012 hect. — **5 k.** au N.-O. de Lussac; **11 k.** au N.-N.-E. de Libourne. — **B.** : au N., par Saint-Denis et Abzac; à l'E., par Lussac; au S., par Montagne; à l'O., par Saint-Denis. — **Arr.** par le Lavier, affluent de l'Isle. — **Rte Nle** de Bx à Lyon. — **Ch. de gr. com.** de Lussac à Saint-Savin. — **Ch. d'int. c.** de Libourne à Puynormand et à Monpont. — **B. de P.** : Lussac. — **B. T.** : Lussac ou la gare de Pinaud, à 4 k. du bourg des Artigues. — **Vill. pr.** : les Artigues, Beurret, Colas-Nouet, Faize, Gresard.

Sol plat, gén. composé de terres douces, sablo-argileuses. — **Sous-sol** presque partout graveleux, un peu argileux vers le N.-E.

Division du sol : ter. lab., 380 hect.; vig. en joual., 248; vig. en plein, 60; prés, 152; pât., 16; chênes, 110; sol bâti et j., 22; ch., 22; ruiss., 2.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec, 1/4 merlot, 1/4 cabernet et

mancin, légers et vite buvables; prix de primeur, 250 à 400 fr. — **Vins blancs**, en grande partie consommés sur place. — **Bétail** : 213 vaches, 15 bœufs, 19 bouvillons, veaux vendus à 3 mois, formant un des meilleurs revenus de cette commune.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au bourg (Mme Brachet).....	20	»	*A Colas-Nouet* (Auguste Petit)	12	»
A Gaillard (Charmolue	25	»	*Aux Chapelles* Bossuet).. ...	12	»
A Jay (Vve Brieux)..........	25	»	Id. (Petit aîné dit Baron)	12	»
Id. (Favereau).........	20	»	*A Beurret* (Boireau).........	15	»
Id. (Vacher)...........	15	»	Id. (Vacher)...........	12	»
Id. (Gardelle).........	15	»	*A Pagaut* (Destrilles).......	12	»
Id. (Renard)...........	40	»	*A Bechereau* (Bouquey)......	10	»
A Faize (Vve Vacher)........	20	»	*A la Forêt* (Gardelle)........	2	20
Id. (Sarrazin)..........	20	4	Id. (Bertin aîné).......	2	20
Id. (Rivière)..........	10	8	Id. (Bertin jeune)......	2	20
Id. (Petit).............	6	8	Id. (Roux)............	»	20
A Colas-Nouet (V. Vacher)...	15	»			

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Bellue. — *Maire* : Pierre Vacher fils.
Adjoint : V. Vacher.
Secrétaire-instituteur : Lacaze (50 élèves).
Institutrices : sœurs de la Présentation (15 élèves).
Bâtisses (entrepreneur de) : Guénon.
Boulanger : Gallot.
Denrées coloniales : Lacroix, Paret, Petit.
Meuniers : Carre, au moul. de Gaillard; Gardelle fils, au moul. de Gautier.
Fête locale : lundi de la Pentecôte.
Fête religieuse : saint Antoine (17 janvier).

FRANCS. — 284 h. — 653 hect. — 94 m. d'alt. — 10 k. à l'E. de Lussac; 23 k. à l'E. de Libourne. — **B.** : au N., par Puynormand; à l'E., par le dépt de la Dordogne; au S., par les Salles; à l'O., par Saint-Cibard et Tayac. — **Arr.** par plusieurs petits ruiss. prenant leur source dans cette commune et se dirigeant les uns vers l'Isle, par le ruiss. le Palais; les autres vers la Dordogne, par le ruiss. le Lichou. — **Ch. de gr. com.** de Libourne à Villefranche. — **Ch. d'int. c.** de Castillon à Francs. — **B. de P.** : Lussac. — **B. T.** : Lussac. — **Vill. pr.** : Francs, Godard.

Sol accidenté, offrant alternativement des terres fortes et des terres douces. — **Sous-sol** pierreux, autour du village de Francs; argileux dans le reste de la commune.

Division du sol : ter. lab., 223 hect.; vig. en joual., 200; prés, 85; chênes, 90; pins 15; chât., 6; friches, 6; sol bâti et j., 9; ch., 18; ruiss., 1.

Vins rouges ordinaires, produits par malbec, merlot, cabernet, etc.; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs** d'enrageat, assez estimés; prix de primeur, 150 à 200 fr. le tonn. logés. — **Bétail** : 94 vaches, 16 bœufs, 4 bouvillons, veaux vendus à 3 mois; 1,000 têtes de volaille, dont plus de la moitié est portée sur les marchés voisins.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât.-de-Francs (de Bucherie)	15	5	*A Perrotet* (Léonard Reyraud)	3	12
Au Château (Vve Vieillefond).	4	7	*Au bourg* (Philippe Souchet).	2	10
A Godard (Jean Mazeau).....	5	15	Id. (Pierre Lavaud).....	3	10
Id. (Jean Seignat).......	3	10	Id. (Vve Labadie).......	3	7
A Perrotet (Jean Lavaud).....	5	12	*A Cassoret* (Pierre Dassigny)..	5	5

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn., rouge ou blanc.

Curé : à Saint-Cibard.
Maire : de Bucherie.
Adjoint : Pierre Lavaud.
Secrétaire : François Rolland.
Instituteur : André Godin (36 élèves).
Institutrice : Mme Godin, née Rolland (25 élèves).
Médecin : Dr de Bucherie.
Agent d'affaires, géomètre : Rolland.
Fête locale : le 15 août.

GOURS. — 440 h. — 787 hect. — 55 m. d'alt. — 10 k. au N.-E. de Lussac. — **B.** : au N., par Saint-Seurin-sur-l'Isle et Saint-Antoine; à l'E. et au S., par le dépt de la Dordogne; à l'O., par Puynormand et Saint-Seurin. — **Arr.** par plusieurs petits affluents de l'Isle. — **Rte Nle** de Bx à Lyon. — **Ch. d'int. c.** de Libourne à Monpont; de Vélines à Saint-Christophe-de-Double et à la Roche-Chalais. — **B. de P.** : Saint-Seurin-sur-l'Isle. — **B. T.** : Saint-Médard-de-Guizières. — **Vill. pr.** : Gours, Cousseau, Pécou, le Meillac.

Sol : vers le N., plat, sablo-argileux et assez fertile; vers le S., accidenté et d'une fertilité très-ordinaire, souvent médiocre. — **Sous-sol** : argileux vers le N., sablo-argileux et dur vers le S.

Division du sol : ter. lab., 320 hect.; vig. en joual., 200; prés, 124; chênes, 100; friches, 8; sol bâti et j., 12; ch., 21; ruiss., 2.

Vins blancs d'enrageat, assez estimés; prix de primeur, 150 à 200 fr. le tonn., logés. — **Vins rouges**, insignifiants. — **Bétail** : 180 vaches, 10 bœufs, 3 bouvillons, veaux vendus à trois mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
A Cousseau (Etienne Constant)...	12	*A Meillac* (Lacour aîné).........	10
Id. (Pierre Pauillac)........	8	Id. (Lacour jeune).........	10
A Ménardy (Dupin).............	10	*Au bourg* (Jean Terrasson)......	10
Id. (Duthil)................	8	Id. (Pascal)................	8

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Cojean.
Maire : Terrasson.
Adjoint : Brieu aîné.
Secrétaire-instituteur : Dario (25 élèves), école mixte.
Fête locale : 29 août ou le dimanche suivant

MONBADON. — 424 h. — 585 hect. — 90 m. d'alt. près du château. — 5 k. à l'E. de Lussac; 10 k. à l'E.-N.-E. de Saint-Émilion. — **B.** : au N., par Lussac et Saint-Cibard; à l'E., par Saint-Cibard; au S., par Saint-Philippe; au S.-S.-O. et à l'O., par Puisseguin. — **Arr.** par la Barbanne. — **Ch. de gr. com.** de Libourne à Villefranche. — **B. de P.** : Lussac. — **B. T.** : Lussac. — **Vill. pr.** : Lafaurie.

Sol très-accidenté, gén. argilo-calcaire, sur **sous-sol** pierreux.

Division du sol : ter. lab., 170 hect.; vig. en plein ou en joual., 300; prés, 70; pât., 5; chênes, 8; pins et landes, 4; sol bâti et j., 11; ch., 16; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 1/3 cabernets, 1/3 merlot, 1/3 malbec, classés dans les crûs bourgeois, au nombre des vins grands ordinaires de Saint-Émilion; prix de primeur, 350 à 600 fr. — **Vins blancs**, très-alcoolisés,

recherchés pour les opérations; prix de primeur, 200 à 300 fr. le tonn., logés. — **Bétail** : 65 vaches, 14 bœufs, 12 bouvillons, veaux vendus à trois mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.	vin b.
Chât.-de-Monbadon (1) (Vte R. de Vassal)	100	50
A Fongaban (Moreau)	25	10



CHATEAU-DE-MONBADON
(CRU BOURGEOIS)
M. le vicomte R. de Vassal, propriétaire.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

A Noailles (Garceau)	10	»
A Terrasson (Souchet)	10	»
A Gasquerie (Ansonneau)	6	2
A Queyssan (Jamonneau)	3	7
A Lafon (Jean Gorry)	8	»
A Tifayne (Angleben)	6	»
A Coussillon (Lesnier)	6	»

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Soucaret.
Maire : V. Raoul de Vassal.
Adjoint : Jean Clavel.
Instituteur : à Puisseguin.
Denrées coloniales : Besson.
Fête locale : 16 août.

(1) Le Château-de-Monbadon commande un domaine de 200 hect., acquis en 1869, par M. le vicomte Raoul de Vassal, qui a donné un grand développement au vignoble qui comprend aujourd'hui 40 hect. de vignes rouges, sur des coteaux argilo-calcaires, parfaitement exposés et complantés exclusivement en cabernets, merlot et malbec. Ce vignoble rouge, destiné à être encore agrandi, atteindra d'ici peu une production moyenne de 200 tonn. Le vignoble blanc comprend 10 hect. complantés en enrageat, sémillon, sauvignon et jurançon. Les vins blancs, comme les vins rouges du château de Monbadon, sont des plus recherchés de la contrée. Ce domaine comprend en outre 95 hect. de terres labourables, 15 hect. de bois de chênes, 40 hect. de prés, nourrissant 35 têtes de bétail, race bovine.

MONTAGNE. — 1,512 h. — 1,885 hect. — 86 m. d'alt. — 4 k. au S.-O. de Lussac; 4 k. au N.-N.-E. de Saint-Émilion; 10 k. à l'E.-N.-E. de Libourne. — **B.** : au N.-O., par Lalande et Saint-Denis; au N., par les Artigues; au N.-E., par Lussac; à l'E., par Puisseguin; au S., par Parsac, Saint-Christophe et Saint-Georges; au S.-O., par Saint-Émilion; à l'O., par Néac. — **Arr.** et limité au N., par la petite Barbanne de Puisseguin, et au S., par la grande Barbanne de Saint-Émilion, toutes deux affluents de l'Isle. — **Ch. de gr. com.** de Libourne à Villefranche. — **Ch. d'int. c.** de Branne à Saint-Médard-de-Guizières; de Montagne au Grézard (les Artigues). — **B. de P.** : Lussac. — **B. T.** : Lussac. — **Vill. pr.** : Montagne, Arriail, Bertin, Mirande.

Sol divisé en deux parties : 1° à l'E. et au centre, coteaux élevés argilo-calcaires, sur fond pierreux, appelés dans le pays la *hausse*; 2° au S., à l'O. et au N.-O., plaine argilo-graveleuse, sablo-argileuse ou argileuse sur fond gén. argileux, appelée dans le pays la *baisse*.

Division du sol : ter. lab., 723 hect.; vig. en joual., 200; vig. en plein, 600; prés, 240; chênes, 25; sol bâti et j., 40; ch., 56; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 1/3 cabernets, 1/3 merlot, 1/3 malbec, très-colorés, corsés, plus vite faits que ceux de Saint-Émilion; prix de primeur, de 350 à 600 fr., dans les crûs bourgeois, et de 250 à 400 fr. dans les crûs artisans et paysans où la proportion du malbec comprend près des 2/3 de l'encépagement. — **Bétail** : 63 bœufs, 284 vaches, 15 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Chât.-des-Tours (1) (Azevédo).....	150	*Montéguillon* (de Seguin)........	45



CHATEAU-DES-TOURS
(CRU BOURGEOIS)
M. Azevédo, propriétaire.

(1) Le **Château-des-Tours** commande un domaine de 107 hect., dont 65 sont consacrés à la

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.
Petit-Montéguillon (Vve Ayguesparsse)	10
A Plaisance (1) (Vve Guérin)	30
Château-Corbin (2) (H. Constant)	30
La Marsalle (3) (Amédée Constant)	20
La Maison-Blanche (Pineau)	25
Rocher-de-Corbin (4) (Rousseau)	55
Au Négrit (Delles Delisle)	50
A la Bichaude (P. de Nabineau)	20
A Brannes (Lacombe fils)	25
A Brannes (Robert)	20
La Papeterie (Calmette)	15
Au bourg (Vve Pelissey)	15
Id. (Forsan)	20
A la Bergère (Caillet)	25
Le Petit-Clos (Joulin)	25
A Bertin et Calon (Jean Laporte)	25
A Arriail (Laporte dit la Douceur)	60
A Font-Muret (5) (Vve Chambarrière)	35
Au moulin des Tours (Villemont)	15
A Bonde (Bernier)	18



CHATEAU-CORBIN

(CRU BOURGEOIS)

M. H. Constant, propriétaire.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

	Tonneaux vin r.
A Paquillon (Berton)	25
Au bourg (Mlle Gardelle)	15
Id. (Brun)	10
Id. (Sentey)	10
Id. (Chevalier)	8
A la Bichaude (Mme Delpech)	20
A la Maçonne (Récapet)	12
A Bertin (Vassel)	15
A Coussy (Mlle Malleville)	15
A Vieille-Maison (Laporte)	12

vigne, et le reste aux prairies et aux bois. Le vignoble, entièrement situé sur un sol argilo-calcaire, complanté en cépages de premier choix, produit un vin souple et corsé, intermédiaire entre ceux de Pomerol et de Saint-Émilion.

(1) Le vignoble est à l'état de reconstitution.

(2) Le Château-Corbin comprend 28 hect., dont 6 sont consacrés aux prairies, 2 aux bois et agréments et 20 au vignoble. Le vignoble, sur un sol argilo-calcaire, sur fond pierreux et ferrugineux, complanté en 2/5 cabernets, 2/5 merlot, 1/5 malbec, cultivé avec les plus grands soins, produit un des meilleurs vins de la commune. Le sous-sol donne des pierres demi-dures très-recherchées.

(3) Le domaine de la Marsalle, dont 7 hect. forment aujourd'hui le vignoble qui en aura 12 dans peu d'années, placé sur un terrain sablo-argileux à fond d'argile, très-bien encépagé, produit 20 tonn. d'un vin coloré, coulant et très-estimé.

(4) Le domaine de Rocher-de-Corbin comprend 8 hect. consacrés aux terres labourables et prairies, et 17 au vignoble, qui produit des vins recherchés, parmi ceux de la contrée, pour leur grande finesse.

(5) Le vignoble de Font-Muret, réparti sur plusieurs points de la commune, est en voie d'agrandissement et atteindra d'ici peu une production moyenne de 60 tonn.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Arvouet (Boursaud)...........	15	*A Font-Muret* (Petit)............	15
A Cazelon (Brandeau)...........	12	*A Baudron* (Masson).............	20
Id. (Moulineau)............	8	Id. (Barreau jeune)........	20
A Bonneau (David)..............	12	Id. (Vély)..................	12
A Bayard (Grenon)..............	25	*A Roudier* (Berton aîné).........	20
Id. (H. Daviau aîné).......	8	Id. (Berton jeune)..........	20
Id. (H. Daviau jeune)......	8	Id. (Cassat)................	10
A Marchand (Cramon)...........	10	*A Ambroise* (Laporte)...........	12

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Lemoine.
Maire : Elie Sentey.
Adjoint : Petit aîné.
Secrétaire-instituteur : Naud (80 élèves).
Institutrices : sœurs de la Présentation (30 élèves).
Agent voyer : Lalanne.
Huissier : Fondadouze.
Sage-femme : Mme Mirande.
Vétérinaire : Mongazon.
Agent d'affaires, géomètre : Sentey.
Aubergistes : Duperrier, Lafaye.
Boulangers : Gallès, Malleville.
Boucher : Mirande.
Barriques (fabricants de) : Brun, Duboudin, Grenon, Surin, Tampier.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Buzet, Gintrac, Verdeau.
Cafetier : Gouze.
Charpentiers : Amédéo, Arnaud, Caillet, Garde.
Cordonniers : Gouze, Rouin.
Denrées coloniales : Chataignier, Duboudin, Dumézil.
Draps et nouveautés : Floret.
Forgeron : Faure.
Meuniers : Berton, au moul. de Paquillon; Bernard, au moul. du Jura; Villemont, au moul. du Gua de Leira.
Pierres (marchands de) : Laporte, Récapet, Vassal.
Tuiles et briques (fabricant de) : Daviau.
Foires : 1ers jeudis de mai et d'août.
Fête locale : le dimanche qui suit le 29 août.

NÉAC. — 418 h. — 711 hect. — 36 m. d'alt. — 7 k. à l'O.-S.-O. de Lussac; 6 k. au N.-E. de Libourne. — **B.** : au N. et à l'E., par Montagne; au S., par Pomerol et Saint-Émilion; à l'O. et au N.-O., par Lalande. — **Arr.** par la Grande-Barbanne de Saint-Émilion. — **Ch. d'int. c.** de Libourne à Lussac. — **B. de P.** : Libourne. — **B. T.** : Libourne. — **Vill. pr.** : Néac, Chevrol, Bertineau. — **Église** moderne (architecte, M. Bonorre).

Sol assez accidenté, surtout à l'E., où le terrain est argileux ou argilo-graveleux très-fertile; à l'O., il est sablonneux ou sablo-argileux. — **Sous-sol** de terre très-dure et rougeâtre, sablo-argileuse ou argilo-graveleuse.

Division du sol : ter. lab., 261 hect.; vig. en plein, 200; vig. en joual., 100; prés, 90; chênes, 18; oseraies, 5; sol bâti et j., 13; ch., 23; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 1/3 merlot, 1/3 malbec, 1/3 cabernets et mancin, bien colorés, assez bouquetés, se rapprochant, dans les 1ers crûs de la commune, des vins si recherchés de Pomerol; prix de primeur, 400 à 800 fr. dans les crûs bourgeois, et 300 à 450 fr. dans les crûs artisans et paysans, où le malbec forme la majeure partie de l'encépagement. — **Bétail** : 11 bœufs, 116 vaches, 12 bouvillons, veaux vendus à trois mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Cirrac (Vve Brisson).....	125	*A Lavau* (Lavau)................	18
A Drouilleau (1) (Dr G. Lafitte)...	20	Id. (Chaumette)............	15
Chât.-Tournefeuille (Tastet fils)..	15	Id. (Joseph Garde).........	10
A Roussillon (colonel de Fombret de Villiers).....................	35	• Id. (fam. Raymond Garde).	10
Au bourg (Léo Fontémoing).....	12	*A Chatain* (Orcibal)............	20
A Garraud (Mme Théophile Lacaze)	40	*A Goujon* (Puchaud)............	8
		Au Moulin de Lavau (A. Constant)	6



CHATEAU-DROUILLEAU

(CRU BOURGEOIS)

M. le Dr G. Lafitte, propriétaire.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

A Gachet (Largeteau)...........	15	*A Chatin* (Boursaut)............	12
A Fougeaille (Gonnin).........	10	Id. (Seintey)...............	12
Au Petit-Goujon (Boireau).......	10	Id. (Bertin).................	10
A Chagneau (Guérin)............	8	*A Bertineau* (Fr. Servant).......	10
A Chevrol (Pierre Barraud)......	10	Id. (Léonard Gardelle).....	10
Id. (Nicolas Garde).........	10	Id. (J. Servant aîné).......	8
Id. (Jean Mariaud)........	8	Id. (Laurent Chambaud)...	8

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 8 tonn. rouge.

Curé : Bon.
Maire : Landry.
Adjoint : Pierre Boursaud.
Secrétaire-instituteur : Valentian (20 élèves).
Institutrice : Mme Valentian (20 élèves).
Agent d'affaires, géomètre : Jean Garde.
Fête locale : 15 août.

PARSAC. — 257 h. — 462 hect. — 69 m. d'alt. au moulin de Malangin. — 5 k. au S. de Lussac; 5 k. à l'E.-N.-E. de Saint-Émilion. — **B.** : au N.,

(1) Le domaine de Drouilleau comprend 15 hect. dont 2 sont consacrés aux terres labourables et prés et 13 au vignoble, assis sur un sol silico-graveleux et complanté par tiers en cabernet-sauvignon, malbec et merlot. Ce vignoble, un des meilleurs de la commune, est appelé à atteindre, dans 4 ou 5 ans, une production moyenne de 40 tonn.

par Puisseguin; à l'E., par Saint-Genès et Saint-Philippe; au S., par Saint-Christophe; au S.-O., par Saint-Émilion; à l'O., par Saint-Georges et Montagne. — **Arr.** par la Barbanne, qui limite la commune au S. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Émilion à Puisseguin. — **B. de P.** : Lussac. — **B. T.** : Lussac. — **Vill. pr.** : Parsac, Binet, le Puy, Musset.

Sol très-accidenté, argilo-calcaire, sur **sous-sol** pierreux.

Division du sol : ter. lab., 197 hect.; vig. en plein, 180; prés, 55; chênes, 10; sol bâti et j., 10; ch., 9; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 2/5 merlot, 1/5 malbec, 2/5 cabernets et autres cépages, corsés, colorés, assez fins, analogues à ceux de Montagne; prix de primeur, de 350 à 600 fr. dans les 1ers crûs; de 300 à 400 fr. dans les seconds crûs. — **Bétail** : 47 vaches, 12 bœufs, 4 bouvillons, veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Malangin (Gaillard).....	100	*Au bourg* (Chatonnet)...........	15
A Musset (Martin)...............	25	Id. (Augrand)..............	12
Chât.-Langlade (Gust. Lépine)...	30	Id. (Roy)..................	12
Au Puy (Fellonneau)............	25	Id. (Mme Fortin)...........	6
Au bourg (Barrat)...............	25	*A Farguet* (Béchaud)............	8
A Lestage (Henry Gombaud).....	20	*A Musset* (Jeanneau)............	12
A Piron (Goudicheau)...........	20	*A Binet* (Jamouneau)...........	12
Au bourg (Prade)..............	20		

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

A Berlière (Baye)................	12	*Au bourg* (Guill. Duchamp)......	20
A Larrue (Mauléon).............	30	*A Musset* (Sarrazin).............	6
Au bourg (Fournier)............	30		

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn.

Curé : à Puisseguin.
Maire : Pierre Fellonneau.
Adjoint : Jean Prade.
Secrétaire-instituteur : à Puisseguin.
Institutrice : à Puisseguin.
Meuniers : Coyne, fermier de M. Gaillard, au moul. de Malangin; Mouche, fermier de M. Béchaud, au moul. de Farguet.
Fête locale : 8 septembre ou le dimanche suivant.

PETIT-PALAIS-CORNEMPS. — 716 h. — 1,422 hect. — 25-80 m. alt. — 5 k. au N.-N.-E. de Lussac. — **B.** : au N., par Saint-Médard-de-Guizières; à l'E., par Saint-Sauveur et Puynormand; au S., par Tayac et Lussac; à l'O., par Lussac. — **Arr.** par le Palais et son petit affluent le Gendarme, qui limite la commune à l'O. — **Ch. de gr. com.** de Puisseguin à Chalaure. — **Ch. d'int. c.** de Libourne à Monpont. — **B. de P.** : Lussac. — **B. T.** : Saint-Médard-de-Guizières. — **Bourg** peu important avec une *église* romane du douzième siècle (monument historique de 2e classe). — **Mairie** et maison d'école moderne, très-bien bâtie. — **Vill. pr.** : les Huguets, la Margagne, Lamothe, Cornemps; ce dernier est une ancienne paroisse annexée au Petit-Palais vers 1817.

Sol accidenté et argilo-calcaire au centre et au S.-E.; plaine sablonneuse et sablo-argileuse, dans la vallée du Palais, au N.-O. — **Sous-sol** varié : graveleux, sablo-argileux compacte ou pierreux très-dur. Cette dernière nature de sous-sol se trouve à l'E. du bourg et au village de Cornemps.

Division du sol : ter. lab., 375 hect.; vig. en joual., 600; prés, 200; chênes, 150; pins, 10; friches, 25; sol bâti et j., 20; ch., 39; ruiss., 3.

Vins rouges, ordinaires, produits par le malbec, le merlot et la folle noire; prix de primeur, 200 à 250 fr. le tonn., logés. — **Foins** excédant la consommation locale. — **Bétail** : 38 bœufs, 82 vaches, 27 bouvillons, veaux vendus à trois mois; 3,000 têtes de *volaille*, dont plus de la moitié est exportée.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au bourg (Fournier).........	»	20	*A Boisredon* (Fr. Boireau)...	»	15
Id. (Ant. Delpeuth).....	3	25	*A Sorillon* (Pignon)..........	»	15
Id. (Duclion)...........	»	10	*A la Poste* (Pierre Pignon)...	»	30
Au Basque (P.-E. Roy).......	3	15	Id. (Jean Sans).........	»	12
A Margagne (Ant. Barraud).	20	5	*A Mougnac* (Gouteyron)......	»	25
A Lamothe (Jean Brieu).....	10	»	Id. (Vacher)............	»	15
A Queyray (Jean Cousseau)..	10	»	*A Cornemps* (Pierre Itey)....	»	50
Id. (Ant. Gast)..........	10	10	Id. (Ant. Lavergne)....	»	40
A Lamothe (Pierre Guilhon).	5	18	Id. (de Lalande) (bois).	»	»

Une centaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Mousson-Lanauze.
Maire : Pierre-Eug. Roy.
Adjoint : Jean Brieu.
Secrétaire-instituteur : Alexis Michau (70 él.).
Institutrice : Mlle Dunom (40 élèves).
Agent d'affaires, géomètre : Barreau.
Barriques (fabricant de) : Chaput.
Boucher : Chaput.
Denrées coloniales : Rambaud.
Meunier : Brieu, au moul. de Lafaye.
Fête locale : saint Pierre (29 juin) ou le dimanche suivant.

PUISSEGUIN. — 1,093 h. — 1,151 hect. — 90 m. d'alt. aux Laurets; 110 m. à Guibeau. — 6 k. au S.-S.-E. de Lussac; 9 k. au N.-E. de Saint-Émilion. — **B.** : au N., par Lussac et Tayac; à l'E., par Monbadon et Saint-Philippe; au S., par Saint-Genès et Parsac; à l'O., par Montagne. — **Arr.** par la grande Barbanne qui limite la commune au S.-E. et par la petite Barbanne qui prend sa source au N.-O. de la commune. — **Ch. de gr. com.** de Castillon à la Guirande (Lagorce); de Libourne à Villefranche. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Émilion à Puisseguin. — **Service de voitures** de Libourne à Puisseguin, départ de Puisseguin à 7 h. du matin et de Libourne à 3 h. du soir. — **B. de P.** : Lussac. — **B. T.** : Lussac. — **Bourg** assez important. — **Vill. pr.** : Durand, la Plagne, le Chai, Guillotin, Roque.

Sol très-accidenté, argilo-calcaire sur **sous-sol** pierreux, exploité en pierres tendres ou dures, de taille.

Division du sol : ter. lab., 200 hect.; vig., 763; prés, 120; chênes, 4; carrières, 2; friches, 3; sol bâti et j., 28; ch., 30; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 1/3 malbec, 1/3 merlot, 1/3 cabernets, corsés, colorés, assez bouquetés et, dans leur ensemble, analogues aux crûs ordinaires de Saint-Émilion; prix de primeur, de 350 à 600 fr., dans les 1ers crûs bourgeois de la commune; de 300 à 450 fr., dans les crûs artisans et paysans où la proportion de malbec est plus forte et où l'on trouve quelques cépages communs. — **Bétail** : 2 taureaux, 28 bœufs, 94 vaches, 21 bouvillons, veaux vendus à trois mois; 2,500 têtes de *volaille*, dont plus d'un tiers est exporté. — **Pierres** tendres et dures expédiées jusqu'à Libourne.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Au Mayne (Vve Cantenat).......	20	*Château-des-Roques* (Gaillard)...	125
Id. (1) (Gérard)...............	30	*Château-des-Laurets* (Gaillard)....	225
Au bourg (Mme Soubie)..........	8	*Chât.-Beauséjour* (2) (E. Moureau)	40
Ch.-Puisseguin (Mme de Grangent)	90	*Château-Guibeau* (3) (Bonneau)...	60



CHATEAU-BEAUSÉJOUR
(CRU BOURGEOIS)
M. E. Moureau, propriétaire.



CHATEAU-GUIBEAU
(CRU BOURGEOIS)
M. Bonneau, propriétaire.

---

(1) Le vignoble de M. Gérard, situé à côté du bourg de Puisseguin, dans une position des heureuses, cultivé avec les plus grands soins, produit un des meilleurs vins de la mune qui peut rivaliser avec la plupart des seconds crûs de Saint-Emilion.
(2) Le domaine de Beauséjour comprend 13 hect., dont 12, consacrés à la vigne, occupent lateau élevé argilo-calcaire, complanté par tiers en malbec, merlot et cabernets. Ce itué à côté du bourg de Puisseguin, est classé au rang des meilleurs de la commune.
(3) Le Château-Guibeau est situé dans une position magnifique, sur le point culminant

CRUS BOURGEOIS *(suite)*.

	Tonneaux vin r.
A Guibeau (Deluze et Guillory)..	50
Vésinerie (Mlles de Montaudon)..	60
Crû de Boissac (P. Fressinneau et Dr Poitou).................	40
Au bourg (Aguesseau)...........	30
La Borderie du Maine (Galleteau)	25
Au Basque [1] (Mme Cassat)......	15

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

A Roques (Vacher)..............	15
A Gontet (Henri Itey)...........	30
Id. (Rousseau)............	10
A Jacques (Chambeau)..........	12
Au Chai (Bertrand).....	50
Au Cros (Durand)...............	20
Au bourg (Guill. Fressinneau)...	30
Id. (Fressinneau)..........	15
Id. (Bernard Poitou).......	12
Id. (Guillotin).............	12
Id. (Fressinneau, boucher)..	10
Id. (Jodeau)...............	10
Au bourg (Roy).................	10
A Durand (Fr. Moreau).........	25
Id. (Tauzet)...............	12
A Gironde (J. Berthon)..........	12
Id. (Jean Jean)............	10
Id. (Aug. Berthon).........	8
Au Moulin (Deguillem)..........	10
Id. (Vve Pradeau)..........	8
A Guillotin (Banizette)..........	12
Id. (Cheminade)...........	8
A la Plagne (Quet).............	20 [2]
Id. (Besson frères).........	10

Une centaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Pouchaud.
Maire : de Lataillade.
Adjoint : Castaing.
Secrétaire-instituteur : Cabanne (75 élèves).
Institutrices : sœurs de la Presentation (35 élèves); Mme Cabanne (35 elèves).
Notaire : de Lataillade.
Percepteur : Jaquemet.
Contributions indirectes (buraliste des) : Berton).
Médecin : Dr Poitou.
Sage-femme : Mme Roy.
Vétérinaire : Moureau.
Société musicale : présid.-direct., de Lataillade; profess., Chevalier, de Saint-Genès.
Agent d'affaires : Eugène Moureau.
Bâtisses (entrepreneur de) : Arvouet.
Bouchers : Fressinneau, Poitou.
Boulangers : Coucou, Lacoste.
Cafetiers : Barsalet, Fournier.
Carrières : Bonneau, Deluze et Guillory, et un grand nombre de petits proprietaires moins importants.
Charpentiers : David, Nadaud.
Charrons : Petit, Sirat.
Denrées coloniales : Berthon, Fournier.
Forgerons : Fressinneau, Jouanneau, Lafon
Menuisiers : Chevalier, Eymond.
Meunier : moulin à eau, Quet, au moulin de Bassat.
Tuiles et briques (fabricant de) : Bourseaud.
Vins (courtiers en) : Barrière, Camus, Goumin.
Foires : le jour de la Fête-Dieu et le lendemain de la Toussaint.
Fête locale : le jeudi de la Fête-Dieu.

PUYNORMAND. — 391 h. — 764 hect. — 112 m. d'alt. — 9 k. au N.-E. de Lussac. — **B.** : au N.-O., par Saint-Sauveur; au N., par Saint-Seurin-sur-l'Isle; à l'E., par Gours et le dépt de la Dordogne; au S., par Francs et Tayac; à l'O., par Palais et Saint-Sauveur. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Cibard à Saint-Seurin-sur-l'Isle; de Libourne à Monpont. — **B. de P.** : Lussac. — **B. T.** : Saint-Médard-de-Guizières. — **Vill. pr.** : Puynormand.

---

d'un coteau, à l'embranchement des routes de Libourne à Villefranche, Longchapt et Lussac. Il est depuis huit ans la propriété de M. Bonneau, capitaine de cavalerie, par son mariage avec Mlle Lemoyne-Laplaigne.

Ce domaine se compose de 65 hect. dont 40 sont consacrés à la vigne, le reste aux céréales, aux prés et aux bois. Un clos de 15 hect., complanté des meilleurs cépages, sur une couche de pierres de 10 m. d'épaisseur, fournit des vins d'une qualité supérieure; le reste du vignoble se trouve sur un terrain argilo-calcaire assez élevé et très-propice à la vigne. La moyenne du rendement est de 60 tonn. de vins rouges, classés dans les 1ers crûs de Puisseguin, et de 12 tonn. de vin blanc.

On trouve sur ce domaine d'excellentes carrières de pierre de taille.

(1) La propriété du Basque comprend 11 hect. dont 7 forment le vignoble, en voie d'agrandissement. Ce crû, établi sur un sol argilo-calcaire à fond pierreux, produit un des meilleurs vins de la commune.

(2) Dont 5 tonn. vin blanc.

Sol accidenté, gén. sablo-argileux, assez fertile, présentant quelques terres fortes au N. du village de Puynormand. — **Sous-sol** d'argile dans presque toute la commune, de tuf, sablo-argileux, très-compacte autour du bourg et du vill. de Puynormand

Division du sol : ter. lab., 230 hect.; vig. en joual., 230; prés, 116; chênes, 150; pins, 6; sol bâti et j., 12; ch., 20.

Vins rouges ordinaires, produits par 2/3 malbec, 1/3 merlot, cabernet et autres cépages; prix de primeur, 200 à 300 fr. le tonn., logés. — **Vins blancs** d'enrageat assez estimés; prix de primeur, 140 à 200 fr. le tonn., logés. — **Céréales** excédant d'un quart la consommation locale. — **Fruits** : prunes d'ente exportées en grande quantité au prix de 60 à 70 fr. les 50 kilog. — **Bétail** : 20 bœufs, 130 vaches, veaux vendus à trois mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât.-Puynormand (Disle de Lalande)	50	50
Au bourg (Arnaud)	5	20
Id. (Delhomme)	5	10
Id. (Sainte-Catherine)	4	10
Id. (Maumela, forgeron)	3	10
Id. (Goujon)	2	10
Id. (Sabletout)	2	8
Au bourg (Dumoy)	3	6
A Talou (Fr. Deschamps)	5	10
A Villate (Jean Bruneau)	2	10
A Lestalle (Guillon)	2	12
Id. (Dejean)	2	10
Id. (Coussadière)	2	10
Id. (Méric)	2	10

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Sourin.
Maire : Fr. Dumoy.
Adjoint : Jean Sainte-Catherine.
Secrétaire-instituteur : Rouane (20 élèves).
Institutrices : Mme Serre (20 élèves).
Agents d'affaires, géomètres : Geimon, Marié.
Denrées coloniales et draps : Mme Giraud, Mme Landry.
Tuiles et briques (fabricants de) : Deschamps, fermier de M. Disle de Lalande.
Vins (courtier en) : Jeanty Monmeriau.
Fête locale : saint Jean (24 juin) ou le dimanche suivant.

SAINT-CHRISTOPHE-DES-BARDES. — 739 h. — 768 hect. — 99 m. d'alt. — 8 k. au S. de Lussac; 3 k. à l'E. de Saint-Émilion; 13 k. à l'E. de Libourne. — **B.** : au N., par Saint-Georges-Montagne et Parsac; à l'E., par Saint-Étienne-de-Lisse et Saint-Hippolyte; au S., par Saint-Hippolyte et Saint-Laurent; à l'O., par Saint-Émilion. — **Arr.** par la Barbanne qui limite la commune au N. et le ruiss. de Laroque-Bayon — **Sources** pétrifiantes assez nombreuses. — **Ch. de fer**, st. de Saint-Laurent et de Saint-Émilion. — **Ch. de gr. com.** de Libourne à Saint-Genès. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Émilion à Puisseguin. — **B. de P.** : Saint-Émilion. — **B. T.** : à la gare de Saint-Émilion et à celle de Saint-Laurent. — **Vill. pr.** : Saint-Christophe, Gouillard, Lapelleterie, Rocheyron, Sarpe.

Sol très-accidenté, coteaux argilo-calcaires ou silico-argileux dont les pentes finissent brusquement vers le S., tandis qu'elles sont douces vers le N. — **Sous-sol** pierreux, souvent très-rapproché de la surface du sol.

Division du sol : ter. lab., 175 hect.; vig., 479; prés, 46; chênes, 20; pins, 1; aubarèdes, 7; sol bâti et j., 20; ch., 19; ruiss., 1.

Vins rouges des 1ers et 2es crûs, produits par 1/3 merlot, 1/3 cabernet, 1/3 malbec, ayant tous les caractères du type Saint-Émilion; ceux qu'on récolte dans la partie S., sur une chaîne de coteaux qui court de l'E. à l'O., sont les meilleurs; mêmes prix qu'à Saint-Émilion. Dans les crûs paysans le malbec forme près des 2/3 de l'encépagement et on trouve un peu de folle noire. — **Bétail** : 2 bœufs, 62 vaches dont les veaux sont vendus à trois mois; 44 chevaux servant aux labours. — **Carrières de pierre** de taille peu exploitées; mais susceptibles de donner d'excellents revenus.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers CRUS SAINT-ÉMILION

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Sarpe (¹) (Ducarpe aîné).......	15	*A Sarpe-Pelletan* (¹) (comte de Carles)........................	12
A Gaubert (Hrs Vve Corre).......	12		

2mes CRUS

Château-Laroque (²) (marquis de Rochefort-Lavie)........................ 250



CHATEAU-LAROQUE
(2e CRU)
M. le marquis de Rochefort-Lavie, propriétaire.

(¹) Les crûs de Sarpe, près du ch. de gr. com. qui va de la ville de Saint-Émilion au bourg de Saint-Christophe, sur la limite de ces deux communes et sur des coteaux élevés, admirablement exposés, sont classés au nombre des 1ers crûs de Saint-Emilion et ont eu une large part dans la médaille d'or décernée aux vins de Saint-Emilion, à l'Exposition universelle de 1867.

(²) Le Château-Laroque est situé dans une position des plus pittoresques, au sommet d'un coteau d'où l'on domine la plaine où coule doucement la Dordogne; mais ce qui est plus remarquable que sa belle situation et son élégance, c'est le vignoble qui l'entoure. Sa étendue est de 130 hect. 66 ares, situés dans les communes de Saint-Christophe-des-Bardes et de Saint-Hippolyte. Par son développement sur plusieurs coteaux, il offre diverses expositions, parmi lesquelles celles du midi et de l'est dominent. Ce fait d'expositions diverses qui se corrigent l'une par l'autre a une réelle influence sur la qualité soutenue de ses produits. Seuls les cépages fins entrent dans ce beau vignoble, à la culture duquel M. Paul Bo[illegible], régisseur du domaine, apporte une surveillance et des soins aussi intelligents qu'assidus. Le cuvier est un des plus remarquables de la contrée. Il a 26 mètres de long sur 16 mètres de large, et a été construit en tête de trois chais pouvant loger 1,500 tonn.; il est à deux étages avec pressoirs roulants et chemins de fer. Ses vins, fabriqués avec tout le soin possible et tous les perfectionnements modernes, sont très-recherchés par le commerce, et sont placés parmi les premiers 2es crûs.

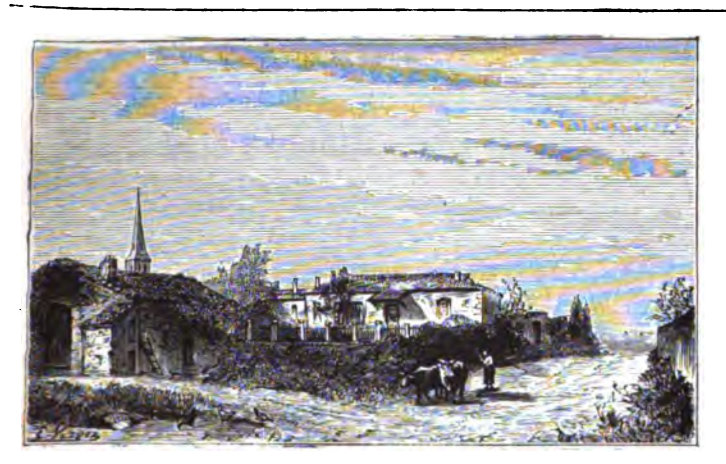
La Société d'Agriculture de la Gironde a décerné, en 1872, au propriétaire du Château-Laroque la médaille d'or ministérielle, destinée au vignoble de la Gironde le mieux tenu.

2es CRUS *(suite).*

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
...ât-le-Cauze (¹) (Hect. Wibaux)	45	*Puy-Mouton* (²) (Combret)	70



CHATEAU-LE-CAUZE
(2e CRU)
M. Hector Wibaux, propriétaire.



CRU-PUY-MOUTON
(2e CRU)
M. Combret, propriétaire.

...) Château-le-Cauze commande un domaine de 33 hect., dont 3 d'agréments et 20 de ..., sur un plateau élevé des plus pittoresques, avec pentes aux différentes expositions. ...reuses dispositions et un terrain argilo-calcaire, graveleux et marneux, partout com... des cépages fins du Saint-Emilionnais, assurent aux vins de Cauze le corps, le ...t, la finesse et la distinction des 1ers crûs, aux prix desquels ils se vendent, et au rang ...ls ils ne tarderont pas à être classés. M. H. Wibaux, propriétaire depuis 1869, ne cesse ...ter à la culture et à la vinification tous les perfectionnements. 10 hect., dont 8 en ...forment un 2me crû désigné sous le nom de *Clos des Moines*, en voie d'agrandisse... ...ui arrivera à produire 30 tonn.

...crû de Puy-Mouton, que nous trouvons au centre de la commune de Saint-Christo-

2es crus *(suite)*.

	Tonneaux vin r.
Crû de Rol (1) (de Taffart Saint-Germain)	20
Château-Lapelleterie-Cassevert (2) (Récapet)	60
Guillemot-Labarde (Ant. Duclos)	40
Badette (d'Allard)	25
A Sarpe (Olivet)	8
Id. (Laporte)	6
A Panel (Mme Constant)	15
Chât.-Fombrauge (3) (de Taffart-Saint-Germain)	60
Château-Brun, crû le Sable (4) (L. Brun)	15
Au bourg (Barreyre)	15
Château-Cantin (5) (Itey)	70
A Gouillard (Pistouley)	30
Le Grand-Treuil (Paul Boisard)	12
A Puy-Mouton (Berthomieux)	10



CHATEAU-LAPELLETERIE-CASSEVERT
(2e CRU)
M. Récapet, propriétaire.

phe-des-Bardes, est situé dans une position très-élevée, et son sol argilo-calcaire de couleur ocracée, est assis sur un sous-sol pierreux. Ces excellentes conditions, unies à un choix de cépages parfait, à une culture et une vinification ayant atteint tous les perfectionnements modernes, font du crû de Puy-Mouton un des premiers 2es crûs du Saint-Émilionnais, et ses vins, remarquables par une sève abondante, un bouquet très-développé et beaucoup de moelleux, sont très-recherchés par le commerce de Bordeaux et de Libourne. Ce domaine comprend 34 hect., dont 28 sont consacrés à la vigne, et produisent de 60 à 80 tonn.

(1) Le crû de Rol, situé à 1 kil. au N. du bourg de Saint-Christophe, à côté du crû le Cauze, sur des coteaux argilo-calcaires admirablement exposés aux influences solaires, est complanté de cépages de premier choix et cultivé avec les plus grands soins; aussi produit-il un des meilleurs vins de la commune de Saint-Christophe que l'on peut classer au rang des premiers seconds crûs du Saint-Émilionnais.

(2) Le Château-Lapelleterie-Cassevert est entouré d'un domaine de 33 hect. entièrement consacrés à la vigne, situés sur un des points culminants de la commune, entre les crûs de Gaubert et de Laroque, sur un terrain argilo-calcaire, complanté de cépages de premier choix. Ses vins, des meilleurs de la contrée, ont obtenu deux médailles d'or, l'une à l'exposition de Poitiers en 1869, l'autre, à l'exposition de la Roche-sur-Yon en 1873.

(3) Le Château-Fombrauge, situé à 1 kil. à l'E. du bourg de Saint-Christophe, à côté de l'excellent crû de Puy-Mouton, appartient, comme le crû de Rol, à M. de Taffard-Saint-Germain. Ce château d'ancienne origine est entouré d'un magnifique vignoble établi sur des terres fortes, très-bien encépagé et produisant année moyenne 60 tonn. d'un excellent vin très-corsé, riche en couleur, classé dans les bons seconds crûs du Saint-Émilionnais.

(4) Le Château-Brun est un délicieux petit cottage, réédifié par un de nos plus jeunes architectes, M. Alfred Maître; c'est l'ancienne propriété de Mme Brun-Decazes, dont les vins ont toujours été cités dans le pays comme les rivaux des premiers crûs de la commune. Le propriétaire actuel, M. Louis Brun, négociant et président du Tribunal de commerce de Libourne, ne cesse, par des soins intelligents et des travaux bien compris, d'entretenir cette propriété dans une situation prospère, et la qualité renommée de ses vins est assurée par le choix de cépages irréprochable, et une vinification des plus soignées. Ce vignoble comprend environ 15 hect. de vignes en côtes, appuyées sur le crû Château-le-Cauze.

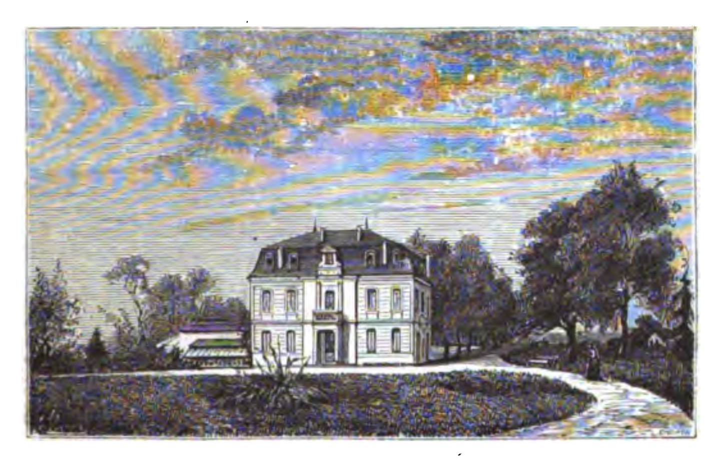
(5) Le Château-Cantin, à l'E. du bourg de Saint-Christophe et près du Château-Fombrauge



CHATEAU-FOMBRAUGE

(2e CRU)

M. de Taffart Saint-Germain, propriétaire.



CHATEAU-BRUN

(2e CRU)

M. Louis Brun, propriétaire.

---

est entouré d'un des vignobles les plus considérables et les mieux tenus de la commune. Ses vins, très-recherchés du commerce, sont classés dans les bons seconds crûs du Saint-Émilionnais. Nous donnons ci-après la vue du château.

2es CRUS *(suite).* Tonneaux vin r.

Crû de Tauzinat (1) (J.-T. Cazebonne)................................... 10



CHATEAU-CANTIN
(2e CRU)
M. Itey, propriétaire.
(Voir note 5, p. 7, 8.)



CRU-DE-TAUZINAT
(2e CRU)
M. J.-T. Cazebonne, propriétaire.

(1) Le crû Tauzinat, dont l'habitation est très-ancienne, appartenait à la famille de Carles avant 1789. Ce vignoble, replanté il y a une quinzaine d'années, par M. J.-T. Cazebonne, en cabernets, merlot et malbec, sur un coteau argilo-calcaire, exposé au S., est entouré des meilleurs crûs de la commune et produit un vin très-estimé.

3es CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

	Tonneaux vin r.
A Tillet et Rocheyron (1) (Rivière et Raby)	25
A Gouillard (Vivien Arnaud)	12
Id. (Fortin César)	10
Id. (Lesnier)	6
A Jean-Guillot (Duchamp)	6
A Tillet (Baptiste Rivière)	6
A Nardon (André Raby)	10
Id. (Chagneau)	6
A Rocheyron (Chosky)	8
A Lavallade (Courcouyat)	8
Id. (Rivière)	8
A Roulaude (David)	12
Aux Sables (Arnaudet)	8
A la Plagnotte (Guimberteau)	8
A Larguet (Rabot)	6
A Boutisse (Laporte)	20
A Boutissé (Vve Faure)	8
A Puy-Mouton (Jean Bertrand)	6
A Tonneret (Monteil)	6
A Pineuilh (Bouquey)	7
Id. (Jean Louis)	6
Id. (Croizet)	6
Id. (Périer)	5
A Cauzin (Dumigron)	15
A Lapelleterie (Musset)	6
Au bourg (Guill. Chagneau)	4
Id. (Macau)	8
Id. (Brun)	8
Id. (Pierre Camus)	7
Id. (Couderc)	5
A Yon (Arnaud)	6
A Parsac (Jamonneau)	6
A Granjey (Laporte)	5

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 6 tonn.

Curé : Mabille.
Maire : Paul Boisard.
Adjoint : Pierre Rivière, du Tillet.
Secrétaire : Brun, de Lavallade.
Institutrice : sœur Bragard.
Cafetier : Thibeau.
Vins (négociants en) : Cabanot, Saby.

SAINT-CIBARD. — 275 h. — 351 hect. — 110 m. d'alt. à Puyfromage. — 8 k. à l'E. de Lussac; 12 k. au N.-E. de Saint-Émilion; 20 k. à l'E.-N.-E. de Libourne. — **B.** : au N., par Tayac; à l'E., par Francs; au S., par les Salles et Saint-Philippe; à l'O., par Monbadon. — **Arr.** par la Gueyraude, affluent du Lichou. — **Ch. de gr. com.** de Libourne à Villefranche. — **Ch. d'int. c.** de Francs à Castillon; de Saint-Cibard à Saint-Seurin-sur-l'Isle; de Castillon à Francs. — **B. de P.** : Lussac. — **B. T.** : Lussac.

Sol très-accidenté, argilo-calcaire sur **sous-sol** pierreux.

Division du sol : ter. lab., 72 hect.; vig. en plein ou en joual., 200; prés, 48; chênes, 4; friches, 3; sol bâti et j., 12; ch., 11; ruiss., 1.

Vins rouges corsés et colorés, assez bouquetés, très-recherchés pour la Belgique et pour la Hollande, dans les 1ers crûs, où on les paye comme les 1ers crûs de Puisseguin, de 350 à 600 fr. en primeur. Les crûs artisans obtiennent de 300 à 400 fr. — **Vins blancs** d'enrageat. assez recherchés; prix de primeur, 150 à 200 fr. le tonn., logés. — **Bétail** : 21 bœufs, 73 vaches, 2 bouvillons; veaux vendus à trois mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS

	Tonneaux vin r.	vin b.
Château-Puyfromage (2) (Combret)	100	25

---

(1) Le domaine de Tillet et Rocheyron, situé sur différents points de la commune, comprend 10 hect. de vignes. M. Raby possède aussi à Saint-Emilion l'excellent crû de Faurie-Trotteviello, qui comprend 13 hect. de vignes, dont nous avons déjà parlé page 592, en énumérant les premiers crûs de Saint Emilion.

(2) Le crû de Puyfromage, créé en 1834, a pris, depuis cette époque, une importance et une renommée de jour en jour plus grandes. Le domaine compte environ 90 hect., dont 40 sont consacrés à la vigne rouge, et 20 à la vigne blanche. Ce beau vignoble de 60 hect. est établi sur des positions élevées, et offre tantôt un terrain argilo-calcaire sur sous-sol pierreux,

	Tonneaux vin r.	vin b.		Tonneaux vin r.	vin b.
Ch.-Puyguereau (¹) (Moureau)	25	18	*A Queyssan* (Pointet)........	15	»



CHÂTEAU-PUYFROMAGE
(CRU BOURGEOIS)
M. Combret, propriétaire.
(Voir note 2, p. 721.)

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

A Lauriol (Garitey)..........	25	25	*Au Puy* (Amaureau)........	20	10
A Nichon (Elien Souchet)....	25	10	*Au Moulin de Puyfromage* (David)....................	12	»
A Pimpine (Dasseguy).......	20	10			
Au Puy (Lafugie)..	20	10			

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Charles Vauthier.
Maire : Etienne Souchet.
Adjoint : Boyer.
Secrétaire : Souchet fils.
Instituteur : à Francs.
Barriques (fabricant de) : Puygueroau.
Bâtisses (entrepreneur de) : Caille.
Cafetiers : Dasseguy, Lafaye, Puygueroau.
Denrées coloniales : Dasseguy.
Meunier (moulin à eau) : Fr. David, au moul. de la Gueyraude.
Vins (négociant en) : Anglebein.
Fête locale : 10 août ou le dimanche suivant

SAINT-GEORGES-DE-MONTAGNE. — 257 h. — 309 hect. — 73 m. d'alt. près de l'église. — 5 k. au S.-S.-O. de Lussac; 9 k. à l'E. de Libourne; 3 k. au N. de Saint-Émilion. — **B.** : à l'O., au N. et à l'E., par Montagne; au S., par Saint-Émilion. — **Arr.** par la Barbanne. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Médard-de-Guizières à Saint-Émilion et à Branne. — **B. de P.** : Lussac. — **B. T.** : Lussac.

---

consacré aux vignes rouges; tantôt un terrain silico-calcaire, consacré aux vignes blanches.
Les vins rouges de Puyfromage ont acquis, depuis quelques années, une grande réputation et se sont presque toujours vendus au-dessus des vins de la commune de Puisseguin. Nous nous sommes expliqué cette faveur après avoir parcouru ce vignoble, cultivé avec les soins les plus intelligents, complanté des meilleurs cépages, tels que les différents bouchets (cabernets du Médoc), le merlot et le noir de pressac (malbec), et après en avoir goûté les vins pleins de corps et de fruit, riches en couleur et en alcool.

(¹) Le domaine de Puygueroau comprend 59 hect., dont 13 sont consacrés aux prairies, 28 aux terres labourables et aux bois, 18 aux vignes blanches et rouges. Les vignes rouges plantées sur un plateau et un coteau argilo-calcaires, produisent un excellent vin corsé, coloré et fin, classé au même rang que les meilleurs crûs de Puisseguin.

Sol accidenté et varié, gén. fertile, argilo-calcaire sur les coteaux, sablo-argileux rougeâtre sur les plateaux et dans les vallons. — **Sous-sol** pierreux sur les coteaux; argileux dans les vallons.

Division du sol : ter. lab., 80 hect.; vig. en joual., 170; prés, 42; chênes, 2; sol bâti et j., 7; ch., 7; ruiss., 1.

Vins rouges très-recherchés, ayant, dans les 1ers crûs de la commune, les caractères des vins de Saint-Émilion et se vendant à peu près comme les 2es crûs de cette commune. — **Bétail** : 24 vaches, 4 bœufs, 6 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

CRUS BOURGEOIS ET 1ers ARTISANS

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Chât.-Saint-Georges (Rolland)...	120	*Maison-Neuve* (Bernard Sinet)...	30
Ch.-Saint-André (1) (E. Rousseau)	60	*A Montéguillon* (Laporte)........	30



CHATEAU-SAINT-ANDRÉ

(CRU BOURGEOIS)

M. E. Rousseau, propriétaire.

CRUS ARTISANS ET CRUS PAYSANS

A Montéguillon (Guimbertaud)...	15	*Au bourg* (Hrs Sicard)...........	12
A Troquard (Pignat père et fils).	20	Id. (Bertin)................	12
Id. (Bédocheau)........ ...	12	Id. (Descombes)	10
Id. (Lateyron)...	8	Id. (Cheminade)..........	8
Id. (F. Guimbertaud)......	8	*A Guillotte* (Guimbertaud)......	15
Au bourg (Faure)...............	20		

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

(1) Le domaine de Saint-André est assis sur les deux communes de Saint-Georges et de Montagne, mais il est compris, pour la plus grande partie, dans celle de Saint-Georges; sa contenance est de 21 hect., dont 15 sont consacrés à la vigne, et le reste aux terres labourables, prairies et agréments.

Le vignoble est assis sur un sol argilo-calcaire et d'une fertilité très-grande, qui ne nuit en rien à la qualité de ses vins, très-recherchés du commerce bordelais.

Curé : à Montagne.
Maire : Jérôme Pignat fils.
Adjoint : Baptiste Faure.
Institutrice : Mlle Tirard (50 élèv.), école mixte.
Aubergiste-cafetier : Saintongeais.
Barriques (fabricant de) : Guimbertaud.
Meunier : Macau, au moulin de Chastreau.
Fête locale : la même qu'à Montagne.

SAINT-SAUVEUR-DE-PUYNORMAND. — 176 h. — 515 hect. — 60 m. d'alt. — 8 k. au N.-E. de Lussac. — **B.** : au N., par Camps; à l'E., par Saint-Seurin et Puynormand; au S., par Puynormand et Petit-Palais; à l'O., par Petit-Palais. — **Ch. vic.** de Saint-Médard-de-Guizières à Puynormand. — **B. de P.** : Saint-Seurin-sur-l'Isle. — **B. T.** : Saint-Médard.

Sol plat, sableux ou sablo-argileux au N., accidenté et argileux au S. — **Sous-sol** de tuf, ou terre sablo-argileuse très-compacte.

Division du sol : ter. lab., 20 hect.; vig. en joual., 300; prés, 66; chênes, 60; pins, 80; sol bâti et j., 5; ch., 14.

Vins blancs d'enrageat; prix de primeur, 120 à 180 fr. le ton., logés. — **Vins rouges** insignifiants. — **Bétail** : 11 bœufs, 72 vaches, veaux vendus à trois mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin b.
Près de l'Eglise (1) (P. Gautrias)..	20	*Au Maine du Pont* (Durand).....	12
A la Mouline (1) (Brieu).........	15	*A Janneau* (Mirambeau).........	15
Au Maine du Pont (Gautier).....	15	Id. (Vessière)..............	12
Id. (Fonfrède)..............	12	*Au Grand-Lac* (J. Brieu)........	10

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé et instituteur : à Puynormand.
Maire : A. Fonfrède. — *Adjoint :* P. Decauze.
Vétérinaire : Barbotin.
Fête locale : 6 août ou le dimanche suivant.

TAYAC. — 253 h. — 714 hect. — 90 m. d'alt. près de l'église. — 7 k. à l'E. de Lussac; 7 k. au S.-E. de Saint-Médard-de-Guizières. — **B.** : au N., par Puynormand; à l'E., par Francs; au S., par Saint-Cibard et Monbadon; à l'O., par Lussac et Petit-Palais. — **Arr.** par le Palais qui limite la commune au S.-O. — **Ch. de fer** de Coutras à Périgueux, st. de Saint-Médard. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Cibard à Saint-Seurin-sur l'Isle. — **B. de P.** : Lussac. — **B. T.** : Lussac ou Saint-Médard. — **Vill. pr.** : Tayac, la Lande, Lapourcaud.

Sol accidenté, sableux ou sablo-argileux sur **sous-sol argileux**; vers le S.-E., quelques terres fortes argilo-calcaires.

Division du sol : ter. lab., 84 hect.; vig. en joual., 300; prés, 93; chênes, 185; pins, 13; landes, 12; sol bâti et j., 8; ch., 18; ruiss., 1.

Vins blancs d'enrageat (folle), prix de primeur, 130 à 200 fr. le tonn., logés. — **Vins rouges** ordinaires; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Bétail** : 34 bœufs, 78 vaches, 9 bouvillons, veaux vendus à trois mois.

---

(1) Les deux premiers crûs de cette commune produisent des vins blancs bien supérieurs à ceux des crûs voisins, et obtiennent toujours une faveur sur les prix accordés à ces derniers.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au bourg (Corbière).........	50	5	*A Nardon* (Bernard Boyer)..	5	5
A Rozier (R. Philippeau)....	15	20	*A Vergne* (Jean Reyraud)....	5	5
A Lapourcaud (S. Vieillefont)	»	20	*A la Lande* (Barry)..........	»	10
Id. (Vve Perrin)........	»	10	Id. (Pourteau).........	»	10

Une trentaine de petits propriétaires font de 5 à 10 tonn.

Curé : à Monbadon.
Maire : Pierre Dégranges.
Adjoint : Gratien Reyraud.
Instituteur : à Francs.

CANTON DE PUJOLS

9,743 h. — 11,797 hect. — Divisé en 16 communes : Pujols, Bossugan, Civrac-de-Dordogne, Coubeyrac, Doulezon, Flaujagues, Gensac, Juillac, Mouliets, Pessac, Rauzan, Saint-Jean-de-Blaignac, Saint-Pey-de-Castets, Saint-Vincent-de-Pertignas, Sainte-Florence, Sainte-Radegonde. — **B.** : au N., par la Dordogne qui le sépare du canton de Castillon et du dépt de la Dordogne; à l'E., par le canton de Sainte-Foy; au S., par les cantons de Pellegrue et de Sauveterre; à l'O., par le canton de Branne. — **Arr.** par la Dordogne et par ses affluents l'Engranne, la Gamage, l'Escouach, le Romendol, le Gabardon, la Durége, la Soulége et une foule de petits ruiss. moins importants, à sec durant l'été, presque tous sous-affluents de la Dordogne. Nous citerons parmi les principaux : le Mouliot, affluent de l'Escouach.

Sol très-accidenté, gén. fertile; au S. et au centre du canton, vallons argileux ou sablo-argileux, très-riches et consacrés gén. aux prairies; sur les pentes des coteaux, terres fortes argilo-calcaires. Sur les hauts plateaux on trouve quelques terres fortes mais le plus souvent des terres douces sablo-argileuses, appelées dans le pays *boulbènes* ou *bouvées*. Au N. du canton, vaste plaine basse alluviale, argileuse et plaine un peu plus haute sablo-argileuse, rendue très-fertile par l'enfouissement d'engrais en vert. Cette partie basse du canton comprend l'espace resserré entre l'arc formé par la Dordogne et la corde qu'on peut tirer à peu près en ligne droite du bourg de Saint-Jean-de-Blaignac à celui de Flaujagues. — **Sous-sol** : dans la plaine, bancs de graviers à une plus ou moins grande profondeur; sur la plupart des coteaux, pierre dure exploitée pour moellon et pierre à chaux ou, dans quelques rares contrées, pour pierre de taille; on trouve dans quelques endroits le silex; enfin, sur presque tous les plateaux et sur quelques coteaux, à une profondeur variable, ordinairement de 50 c. à 1 m., on trouve une couche de terre compacte sablo-argileuse parfois un peu ferrugineuse, appelée dans le canton *tran* ou *ribot*. Les sous-sols d'argile plastique sont rares.

Revenus pr. : 1° **Vins rouges,** produits par 2/5 malbec (côte rouge), 2/5 grapput, 1/5 merlot, fer, cabernet et autres cépages, gén. très-colorés et assez corsés, classés dans les bons ordinaires, supportant très-bien l'eau, droits de goût et coulants partout où ils sont récoltés avec soin; prix de primeur, 200 à 300 fr. le tonn., logés. Quelques propriétaires bourgeois, qui augmentent la proportion des cépages fins, ont donné assez d'agrément à

leurs vins et obtiennent une faveur assez sensible sur les prix des crûs ordinaires.

2° **Vins blancs** peu importants, produits par 3/4 enrageat, 1/4 jurançon, sémillon, muscade, etc., gén. très-corsés, plus ou moins fins et agréables selon les crûs et les communes; prix de primeur, 150 à 250 fr. le tonn., logés, ou 100 à 200 fr. le tonn., nus.

3° **Céréales** : froment excédant d'un tiers la consommation locale; maïs et avoine suffisant largement. Les communes où nous ne parlons pas des céréales sont celles qui n'ont pas d'excédant.

4° **Légumes secs** suffisant, les oignons seuls, récoltés dans la plaine basse, sont exportés sur une grande échelle.

5° **Pommes de terre** excédant un peu la consommation.

6° **Foins** suffisant largement.

7° **Bétail** : *race bovine*, 60 taureaux, 353 bœufs, 1,739 vaches, 515 bouvillons, 241 veaux donnant un important revenu par la vente des veaux de trois à quatre mois, par quelques élèves vendus à un an et demi ou deux ans et par des transactions nombreuses sur les bœufs de travail. La race garonnaise est la plus répandue. Le nombre des veaux indiqués ci-dessus est celui qui se trouvait dans le canton au moment du dernier recensement officiel. Ce canton exporte chaque année plus de 1,000 veaux.

Race mulassière : 9 adultes, 1 jeune.

Race asine : 88 ânes, 89 ânesses.

Race porcine : 1,463 cochons, 134 truies, 235 cochons de lait; engraissée pour la consommation locale.

Race caprine : 4 boucs, 47 chèvres, 14 chevreaux.

Race ovine : 10 béliers, 346 moutons, 584 brebis, 228 agneaux.

Race chevaline : 2 chevaux entiers, 326 chevaux hongres, 252 juments, 16 poulains.

Race galline et autres volailles élevées sur une assez grande échelle, alimentant en partie les marchés de Castillon et de Sainte-Foy, 21,396 poulets, 2,294 canards, 2,494 pigeons, 383 oies, 110 dindes.

Race canine : 710 chiens.

8° **Apiculture** : 256 ruches en activité.

9° **Bois de chênes** peu importants ne suffisant pas à la consommation.

10° **Fruits** : pommes et pêches exportées de Rauzan; revenu peu important dans les autres communes.

11° **Moellons** servant aux constructions locales et à l'entretien des routes.

12° **Poissons** les mêmes que ceux signalés aux revenus du canton de Castillon. La pêche occupe moins de marins dans ce canton que dans ceux de Castillon et de Branne.

Le **mode d'exploitation** des grands domaines est gén. le métayage à moitié. Quelques vignobles sont exploités avec des domestiques, qui reçoivent 350 fr. par an, logés et nourris, ou par des prixfaiteurs auxquels on donne 75 à 100 fr. par hect. pour tous les travaux annuels du vignoble.

Les hommes à la journée reçoivent ordinairement 1 fr. 50 c. et la nourriture; les femmes n'ont que 50 c. et la nourriture.

Le *journal* de l'ensemble du canton vaut 40 ares 12 centiares; il comprend à Gensac et les environs 49 ares 126 centiares et se vend jusqu'à 3,500 fr.

Industrie : fabrication de briques et tuiles : à Pujols, à Doulezon, à Pessac, à Rauzan, à Saint-Jean-de-Blaignac. — Fabrication de barriques : à Civrac, à Doulezon, à Gensac, à Mouliets, à Pessac, à Rauzan, à Saint-Vincent.— Meuneries : à Bossugan, à Civrac, à Doulezon, à Gensac, à Juillac, à Rauzan, à Saint-Jean-de-Blaignac, à Saint-Vincent.— Scieries mécaniques hydrauliques : à Civrac, à Juillac.

Commerce des vins : à Civrac, à Doulezon, à Gensac, à Mouliets, à Pessac, à Rauzan, à Saint-Jean-de-Blaignac; des grains : à Gensac, à Mouliets, à Rauzan, à Sainte-Florence; des bois : à Pessac, à Rauzan.

PUJOLS. — 753 h. — 738 hect. — 100 m. d'alt. — 6 k. au S. de Castillon; 9 k. à l'O. de Gensac; 14 k. à l'E. de Branne; 16 k. au N.-N.-E. de Sauveterre. — **B.** : au N., par Mouliets; à l'E., par Mouliets et Doulezon; au S., par Ruch et Bossugan; à l'O., par Saint-Pey-de-Castets. — **Arr.** par le ruiss. l'Escouach qui limite la commune au S. et à l'O., et par le petit ruiss. de Romendol qui la limite au N. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Gensac; de Castillon à la Guirande. — **Ch. d'int. c.** de la Rivière (Pujols) à Flaujagues. — **B. de P.** — **B. T.** — **Bourg** à côté du vieux Château, sur le sommet d'un coteau élevé, très-pittoresque. — **Vill. pr.** : Carcaillet, Touron, la Rivière.

Sol très-accidenté, argilo-calcaire. — **Sous-sol** : autour du bourg, pierre dure, sorte de silex; au S., pierre à moellon; dans le reste de la commune, argile et sable argileux, ou tuf.

Division du sol : ter. lab., 225 hect.; vig. en joual., 375; prés, 89; bois, 2; sol bâti et j., 20; ch., 25; ruiss., 2.

Vins rouges ordinaires; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Bétail** : 114 vaches, 6 bœufs, 47 bouvillons, veaux vendus à trois mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Carcaillet (Mondon)	40	*A Martin* (Pierre Audubert)	30
Au bourg (Faux, courtier)	40	*A Gueynich* (Gorry)	25
Id. (Clément)	15	*A Fouraut* (Ducarpe)	15
A Gueynich (Coste)	15	*A la Devise* (Fermigier père et fils)	20
Château-Cazalis (H. d'Auzac de Lamartinie)	30	*A Haloup* (Chevalier)	15
A Cazalis (Deymier)	12	*Au Bourdieu* (Mlle Pierre Vincent)	10
A la Rivière (Jean Coullon)	30	*Au bourg* (Fournerot)	20
Id. (Platon)	7	Id. (Monberol)	15
Au Peyronin (Mlle Palus)	12	Id. (Nauze)	20
Id. (Mme Ducros)	7	Id. (Morgues)	15
A Lafuge (Pierre Tauzia)	10	Id. (Rouguillem)	10
A Caupène (Réglade)	10	Id. (Soulard père)	10

Une soixantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Augrand.
Maire : Henri d'Auzac de Lamartinie.
Adjoint : Arnaud Rouguillem.
Secrétaire : Vernet.

Instituteur : Fabriès (40 élèves).
Institutrice : Mlle Debigeon (40 élèves).
Juge de paix : Coullon.
Greffier : Vernet.

Notaire : Borros.
Percepteur : de la Grandière.
Huissier : à Gensac.
Enregistrement (receveur de l') : Roux.
Agent-voyer : Chèvre.
Contribut. indirect. (buraliste des) : Rauton.
Postes et télégraphe : Mlle Thidet.
Médecin : J.-L. Morin.
Vétérinaire : Deguillem.
Société musicale, fanfare : direct.-profess., Marty.
Aubergistes-cafetiers : Faure, Lespinasse, Soulard, Ve Tauzia.
Bouchers : Bonneau, Soulard.
Boulangers : Dutruch, Monfrant, Tauzia.
Briques et tuiles (fabricant de) : Goudenèche.
Chevaux (marchands de) : Chevrié père et fils.
Denrées coloniales : Darcier, Pécoul, Soulard père, Mme Vernet.
Maréchal-ferrant : Coste.
Peintre-vitrier : Pécoul.
Tailleur (marchand) : Desprin.
Vins (courtiers en) : Audubert, Faux.
Marchés insignifiants : tous les jeudis.
Foires importantes : pour les vaches les 25 avril, 29 juin, 25 juillet, 16 août, 9 octobre.
Fête locale : 29 juin ou le dimanche suivant.

BOSSUGAN. — 115 h. — 241 hect. — 86 m. d'alt. — 3 k. au S.-O. de Pujols. — **B.** : au N., par Saint-Pey-de-Castets; à l'E., par Pujols et Doulezon; au S., par Ruch; à l'O., par Mérignas. — **Arr.** par la Gamage et l'Escouach. — **Ch. d'int. c.** de Civrac à Pellegrue. — **Ch. de gr. com.** de Castillon à Sauveterre. — **B. de P.** : Pujols. — **B. T.** : Pujols.

Sol très-accidenté, argileux ou argilo-calcaire. — **Sous-sol** pierreux (moellon) sur les coteaux; argileux dans les vallons.

Division du sol : ter. lab., 50 hect.; vig. en joual., 118; prés, 55; chênes, 8; sol bâti et j., 4; ch., 5; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec (côte rouge), 1/4 merlot, 1/4 grapput, cabernet et autres cépages, bons vins d'ordinaire, sans goût de terroir, atteignant jusqu'à 350 fr. en primeur, dans les deux principaux crûs, où ils sont récoltés avec soin. — **Vins blancs** insignifiants. — **Foins** excédant la consommation locale. — **Bétail** : 28 vaches, 6 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-de-Brugnac (Lodoïs d'Auzac de Lamartinie)....	130	»
Dom. de la Laine (B. Gourssies)	150	»
A Barrouil (Deguillem).....	20	20

Une dizaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc.

Curé : à Saint-Pey.
Maire : Pierre Bardin.
Adjoint : Chatelier père.
Secrétaire : Bardin.
Instituteur : à Pujols.
Meuniers : Montenon, fermier de M. d'Auzac de Lamartinie, au moul. de Brugnac; X., fermier de M. Gourssies, au moul. de Tarns.
Fête locale : le 10 août ou le dimanche suivant.

CIVRAC-DE-DORDOGNE. — 317 h. — 194 hect. — 6 m. d'alt. — 5 k. au N.-O. de Pujols; 4 k. au S.-O. de Castillon. — **B.** : au N. et au N.-O., par la Dordogne; à l'E. et au S.-E., par Saint-Pey-de-Castets; au S.-O., par Sainte-Florence. — **Arr.** par la Dordogne et ses affluents le ruiss. de Romendol et le ruiss. de l'Escouach, appelé aussi les Perruques, qui traverse le bourg. — **Ch. d'int. c.** de Rauzan à Castillon; de Saint-Jean à Civrac; de Civrac à Pellegrue. — **B. de P.** : Pujols. — **B. T.** : Castillon et Pujols. — **Vill. pr.** : Civrac, où se trouve un petit port sans cale, Mauvilla, le Bicot.

Sol entièrement composé d'alluvions très-fertiles, assises sur un banc graveleux, à 4 ou 5 m. de profondeur.

Division du sol : ter. lab., 120 hect.; vig. en joual., 10; prés, 21; sol bâti et j., 7; ch., 6; riv., 30.

Céréales : froment. — **Oignons** (revenu très-important) exportés par milliers de cordes de 24 oignons; prix, 25 à 30 fr. le cent de cordes.

Vins rouges et **blancs** ordinaires; il n'y a pas de chai au-dessus de 10 tonn. — **Bétail** : 7 taureaux, 49 vaches, 20 bouvillons, veaux vendus à trois mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectolitres blé.		Hectolitres blé.
A Haler (Capdemourlin)........	150	*Au bourg* (J. Andrivet jeune)...	100
Au bourg (Ch. Meynard)........	120	Id. (Jean Andrivet aîné)...	80
Id. (Pierre Magret)........	100	*Au Bicot* (Jean Brandey).......	80

Une quinzaine de petits propriétaires font de 10 à 50 hectol.

Curé : Géraud.
Maire : Guill. Houlaud.—*Adjoint* : J. Béraud.
Secrétaire : Martineau.
Institutrice : Mlle Dupuy (20 élèves), école mixte.
Aubergistes-cafetiers : Boyer, Mingaud.
Barriques : Cru, Dulugat, Gaussons, Renateau.
Bateliers : Andrivet aîné, Andrivet jeune, Lies, Saugeon.
Boulangers : J. Andrivet, Angély.
Moulin et *Scierie hydraulique* : Saintongey.
Grains (négociants en) : Andrivet aîné, Andrivet jeune.
Vins (commres en) : Andrivet aîné, Andrivet jeune, Biés, Saugeon.
Fête locale : le 19 septembre ou le dimanche suivant.

COUBEYRAC. — 261 h. — 560 hect. — 106 m. d'alt. — 8 k. à l'E.-S.-E. de Pujols. — **B.** : au N., par Juillac et Gensac; à l'E., par Gensac; au S., par Massugas et Listrac; à l'O., par Doulezon. — **Arr.** par la Durége. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Gensac. — **Ch. d'int. c.** de Soussac à Puivert. — **B. de P.** : Gensac. — **B. T.** : Pujols.

Sol très-accidenté, argileux dans les vallons; sur les coteaux, terre argilo-calcaire sur fond de pierre à moellons.

Division du sol : ter. lab., 144 hect.; vig. en joual., 280; prés, 69; chênes, 45; sol bâti et j., 8; ch., 12; ruiss., 2.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec (côte rouge), 1/4 grapput, 1/4 mancin, merlot et autres cépages, bons ordinaires dans les crûs où ils sont bien soignés; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs** d'enrageat; prix de primeur, 150 à 200 fr. — **Bétail** : 2 taureaux, 38 vaches, 58 bœufs, 2 bouvillons, veaux vendus à trois mois environ.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Fonfroide (A. Limoges)...	50	»	*A Mercey* (André Montségur)	25	»
A la Jalgue (G. Caillet, supérieur des frères Maristes de Bordeaux)................	35	35	*A Saurelle* (Mlle Fouignet)...	15	»
A Penit (Joseph Bonnamy)...	40	»	*A Pierroussel* (Marzellier)....	15	»
Au bourg (Elie Balestibeau).	40	»	*A Caillet* (Chemineau)	15	»
Id. (Champeville).......	25	»	*A Pascaud* (Lapeyronie).....	12	3
A Loiseau (Gas)..............	15	10	*A Got* (Bonnet)..............	12	»
A Pascaud (Pierre Auzerès)..	25	»	*A Guillemande* (Favereau)...	18	»
			A Casselèvre (Lapeyronie)....	15	»
			A Charlat (Fourcade)........	12	»

Une dizaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Bonnet.
Maire : Joseph Bonnamy.
Adjoint : Jean Barbefaire.
Secrétaire : à Gensac.
Instituteur : à Gensac.

DOULEZON. — 333 h. — 755 hect. — 106 m. d'alt. — 3 k. au S.-E. de Pujols; 9 k. au S. de Castillon. — **B.** : au N., par Mouliets et Sainte-Radegonde; à l'E., par Sainte-Radegonde; au S., par Saint-Antoine et Ruch; à l'O., par Pujols. — **Arr.** par l'Escouach, affluent de la Dordogne, et par le Mouliot, affluent de l'Escouach. — **Source** importante à Diodet. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Gensac; de Soussac à Pujols. — **B. de P.** : Pujols. — **B. T.** : Pujols.

Sol accidenté, argilo-sableux assez fertile. — **Sous-sol** gén. pierreux; carrières de moellons et de pierres de taille dures, surtout auprès du bourg.

Division du sol : ter. lab., 220 hect.; vig. en joual., 400; prés, 78; chênes, 25; sol bâti et j., 13; ch., 18; ruiss., 1.

Vins blancs d'enrageat, corsés et un peu liquoreux; prix de primeur, 180 à 260 fr. le tonn., logés. — **Vins rouges,** produits par 3/4 malbec, 1/4 grapput et autres cépages; mêmes prix que les vins blancs. — **Céréales** : froment et maïs.— **Bétail** : 90 vaches, 27 bœufs, 8 bouvillons, veaux vendus à trois ou quatre mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Dolibey (1) (Dr Laguens, de Castillon)..	»	8	20
Id. (Henriet).......	75	»	15
A Barade (Jean Coulon)..	60	25	25
Id. (E. Armaignac).	»	30	20
A Pine (C. Meynard)....	»	25	15
A Lauley (Genèvre)......	»	»	20
Château d'Artigues (Ludovic d'Auzac de Lamartinie)................	»	30	25
A Fonsalade (Bouchet)...	80	5	15

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au bourg (Merveilleau)..	50	5	15
Id. (Vve Dubory)...	75	35	15
A Lagnet (E. Renateau)..	»	8	70
A Diodet (Vve E. Duthil).	60	10	30
Id. (Thomasson)...	80	12	12
A Perriguey (Perrin) ...	80	10	10
A Lafuge (J. Pélissey)...	50	8	8
A Langragnat (Lapeyre).	40	8	8
A Ponçon (Jean Gautey).	60	8	8
Château-Lorée (Benneau)	»	8	6

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Dominique Maitral.
Maire : Etienne Armaignac.
Adjoint : Pierre Perrein.
Instituteur : à Pujols ou à Sainte-Radegonde.
Régie (buraliste de la) : Arnaud.
Barriques (fabricants de) : Garçaud, Genèvre.
Forgeron : Arnaud.
Meuniers : Lobre, fermier de M. Fournenel, au moul. de Rieux.
Tuiles et briques (fabricant de) : Dufey.
Fête locale : 15 août.

FLAUJAGUES. — 782 h. — 772 hect. — 11 m. d'alt. — 6 k. au N.-E. de Pujols; 7 k. au S.-E. de Castillon. — **B.** : au N. et à l'E., par la Dordogne; au S., par Juillac; au S.-O., par Sainte-Radegonde; à l'O., par Mouliets. — **Arr.** par la Dordogne. — **Ch. de gr. com.** de Castillon à Pellegrue et Duras. — **Ch. d'int. c.** de Castillon à Gensac; de Flaujagues à la Gomerie. — **B. de P.** : Castillon. — **B. T.** : Castillon ou Pujols. — **Vill. pr.** : Flaujagues, Francezat, Micouleau, Mondeau.

Sol : à l'E., alluvions très-fertiles; au N., à l'O. et au centre, plaine sablo-argileuse, assez fertile, grâce aux engrais enfouis en vert; cette

---

(1) Le domaine de Dolibey comprend 7 hect. 1/2 de vignes plantées sur un excellent terrain sablo-argileux, sur fond pierreux, exposé au S. Le vignoble blanc, complanté 2/3 en enrageat, 1/3 en cépages fins, sémillon, sauvignon et jurançon, produit des vins se distinguant par leur corps et leur douceur, des plus recherchés du canton.

plaine comprend les 3/4 de la commune; au S. et au S.-E., coteaux argilo-calcaires très-propices à la viticulture. — **Sous-sol** pierreux sur les coteaux; graveleux dans la plaine; argileux au S.-O., au pied des coteaux.

Division du sol : ter. lab., 430 hect.; vig. en joual., 150; prés, 110; sol bâti et j., 25; ch., 15; riv. et ruis., 42.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec (côte rouge), 1/4 grapput, 1/4 merlot, cabernet et autres cépages, colorés et assez corsés; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs** insignifiants. — **Céréales** : froment, seigle excédant d'un tiers la consommation locale; les revenus en maïs, sont, dans la plaine, aussi considérables que ceux du froment. — **Pommes de terre.** — **Bétail** : 7 taureaux, 183 vaches, 9 bœufs, 50 bouvillons, veaux vendus à trois mois; transactions sur les vaches et les bœufs de travail, vente d'environ 300 cochons de lait et de nombreuses volailles.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin r.
Au Port-de-la-Mothe (Vve L. Fauchey)	500	40
A Pommerède (Secubouille)	250	25
Château-de-Flaujagues (P. Saint-Gassies fils)	120	30
A Caillouca (Faure)	»	25
A Ramonet (Elie Duthil)	120	12
A Micouleau (Gariley)	100	15
Id. (A. Saint-Laurent)	100	4
Au bourg (Jean Ladoux)	100	18
Id. (Lérit, maire)	100	12
Id. (O. et J. Vergnol)	60	15
Au bourg (Dupont)	»	12
A Tartifume (Vve Barthe)	80	15
Id. (Vigouroux)	»	12
Au Port-de-la-Mothe (Voizin Laforge)	»	10
A Castaing (Barthe)	»	15
A Francesat (Dumas)	»	12
Id. (Dartigue)	»	12
A Camenail (J. Descrambes)	150	5
Id. (Vve Castaing)	100	6
Au Grand-Port (1) (A. Fourcaud)	200	»

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. et de 30 à 80 hectol. de blé.

Curé : Carrère.
Pasteur protestant : Gaussorgue.
Maire : Fr. Lérit.
Adjoint : Jean Gariley.
Secrét. et institut. protestant : Cru (35 élèves), école mixte.
Institutrice protestante : Mlle Coussadière (12 élèves, internat et externat).
Instituteur catholique : Costo (35 élèves).
Institutrices catholiques : sœurs de la Conception (30 élèves).
Médecin : Coussadière.
Société de secours mutuels : prés. Grossias (50 membres).
Agent d'affaires et d'assurances : Faure aîné.
Aubergistes-cafetiers : Faure, Martin.
Aubergiste : Grossias jeune.
Barriques (fabricants de) : Arpin, Aubert, Cramon, Dupont, Jules Julien et de nombreux ouvriers.
Batelier : Julien Dumas.
Bâtisses (entrepreneur de) : Grossias.
Bouchers : Casaus, Meynier, Nauley.
Boulangers : Courrech, Lafaye, Lérit, Paris.
Charpentiers : Brassens, Gendron.
Charron : Casaus jeune.
Denrées coloniales : Julien fils, Lafarge.
Forgerons : Bergère, Videau.
Tailleur (marchand) : Boyer.
Vins (commissionnaires en) : Petit Cadiche. O. et J. Vergnol entrepositaires.
Fête locale : le dimanche le plus rapproché du 11 novembre.

GENSAC. — 1,386 h., dont 919 catholiques et 467 protestants. — 938 hect. — 84 m. d'alt. — 10 k. à l'E. de Pujols; 14 k. de la station de Castillon; 6 k. de la station de la Tête-Noire. — **B.** : au N., par Pessac; à l'E., par Saint-Quentin; au S., par Massugas; à l'O., par Coubeyrac, Sainte-Radegonde et Juillac. — **Arr.** par la Durége, qui limite la com-

(1) Porte ses vins à Juillac.

mune à l'O. et va se jeter dans la Dordogne, à 2 k. du bourg; par le ruiss. de la Soulége, qui la limite à l'E. — **Ch. de fer** de Libourne à Bergerac. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Gensac; de Monségur à Pellegrue et à Pessac; de Gensac à Landerrouat et à Duras; de Gensac à Sainte-Foy. — **Ch. d'int. c.** de Gensac à Flaujagues et à Castillon; de Gensac à Villeneuve. — **B. de P.** — **B. T.** : Pujols. — **Bourg** important, sur le sommet d'un coteau, dans une position pittoresque. — **Vill. pr.** : le Goye, Marroy, Moustey, Claribès, Saboy.

Sol : au centre, plateau élevé, argilo-calcaire ou sablo-argileux; aux extrémités E. et N.-N.-O. des coteaux, argilo-calcaire, très-propice à la vigne; dans les vallons, argileux et consacré aux prairies. — **Sous-sol** gén. pierreux; carrières de moellon; tuf vers le S.-E. et le S.-O. de la commune.

Division du sol : ter. lab., 106 hect.; vig. en joual., 630; prés., 134; bois, 6; sol bâti et j., 27; ch., 33; ruiss., 2.

Vins rouges produits par 1/2 malbec (côte rouge), 1/4 grapput, 1/4 merlot et autres cépages, corsés et très-colorés; prix de primeur, 200 à 300 fr. Ces vins ne tarderont pas à s'améliorer par les plantations de cépages fins que font plusieurs propriétaires. — **Vins blancs** produits par 1/2 enrageat, 1/4 jurançon, 1/4 sémillon et autres cépages; prix de primeur 180 à 220 fr. le tonn., logés. — **Bétail** : 2 taureaux, 62 vaches, 85 bœufs, 16 bouvillons, veaux vendus à trois mois; transactions nombreuses sur les bœufs de travail, élève d'une quinzaine de génisses. — **Volaille** exportée. — **Carrières** de moellons. — **Fruits** : prunes reine-claude, pêches, poires et pommes expédiées en assez grande quantité par le marché de Gensac ou les marchés voisins.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Bédat (Georges Fouignet)..	80	»
Au bourg (Angelin)...........	60	»
Id. (Saint-Jean Lestage).	60	»
Au Goye (Paul Battar)........	20	»
Au Gabache (Bonnamy, dit Randolfe)..................	30	»
A Lapeyre (Jacques Lajonie)..	25	»
A Roquenguille (A. Monfrand)	25	»
Côte de Vallen (Coulon).......	20	8
A Claribès (Jean Paris).......	60	10
A Jaure (Jean Paris).........	40	»
Id. (Jean Morin)........	30	»
A Saboye (Sallien)	40	»
Id. (Paris)..............	30	»
A Moustey (Bouchereau)......	40	»
A Marroy (Pierre Connac)....	40	»
Id. (Mège)..............	30	»
Id. (Durand fils)........	20	»
A Jouan (Jean Fourcaud).....	25	»
A Jouan (Dumas, de Pellegrue)	30	»
A Garguille (Jean Faure).....	30	»
Id. (Mondin père).......	20	»
Id. (Jean Papin)........	20	»
A Galouchey (Rozier, adjoint).	15	»
A Brugedeguerre (U. Delande)	12	12
Au bourg (Pierre Fouignet)...	25	»
Id. (Toulouse, dit Saint-Pierre)............	25	»
Id. (Mme Berger)........	25	»
Id. (Vigouroux).........	20	»
Id. (Etienne Sauviac)....	18	»
Id. (Firmin Boutereau)..	20	»
Id. (Ballue).............	15	»
Id. (Cluzeau)............	15	»
Id. (Duprat)............	12	»

Environ 150 petits propriètaires font de 5 à 15 tonn.

Curé : Hosteing.
Pasteur : Duran Martin.
Maire : Pierre Fouignet.
Adjoint : Jacques Rozier.
Secrétaire : Jean Roudier.

Instituteurs catholiques : frères des écoles chrétiennes (60 élèves).
Instituteur protestant : Vialle (25 élèves).
Institutrices catholiques : Dames de la Foi (50 élèves).

Institutrice protestante : Mlle Valette (30 él.).
Notaire : Saint-Jean Lestage.
Huissier : Duprat.
Percepteur : Courrégelongue.
Contributions indirectes (buraliste des) : Martial Léglise.
Gendarmerie (mar. des logis de) : Couteleau.
Postes (receveuse des) : Mlle Bérard.
Médecins : Dr Junior Boy, Dr Duthil.
Sages-femmes : Mmes Fournier, Sicot.
Vétérinaires : Pierre Deynaud, Petit Jean.
Société de secours mutuels : prés., Duthil (150 memb.).
Agent d'affaires : R. Bonnamy.
Aubergistes : Vve Burlet, Combes.
Banquier : Angolin fils.
Barriques en gros : Bordier, Combes, Fierrand, Saurin.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Fournier et Cie, Manérol, Regnier frères.
Bois (marchand de) : Lespine.
Bouchers : Boutereau, Rolland, Roudier, Toulouse, Tournillac.
Boulangers : Bousquet, Joseph Lasserre, Jean Paquier.
Cafetiers : Blaise, Rozier, Salles, Sauviac.
Chapelier : André Philippote.
Charpentiers : Jean Morin, Paquier.
Denrées coloniales : Burlet, Durand, Vve Guibert, Martial Léglise.
Draps et nouveautés : E. Boutereau, Largeteau, Adrien Monfrand, Edouard Ouvrard, Testard, Tricoche.
Fers : Durand.
Ferblantier : Alexis Grabil.
Forgeron : Deffrey.
Grains et farines : Boutereau.
Hôtel des Messageries : M. Roudier.
Maréchaux-ferrants : Badie, Gigon.
Menuisiers-ébénistes : Lespine, Joseph Pédaros.
Meubles (marchand de) : Jules Montagnac.
Meuniers : Pommeau, au moul. de Tivras; Rambeau, fermier de Sauviac, au moul. Maugarnit.
Pâtissiers : Pigeon, Sauviac.
Peintre : Lasa.
Pharmacien : Sudre.
Plâtriers : Edmond Romulus.
Quincaillier : Audiguey.
Sellier-bourrelier : Théophile Dupont.
Serrurier-mécanicien : Sauvestre.
Vins en gros : Platon, négociant.
Marchés : tous les lundis.
Foires : le premier lundi de chaque mois, les 3 février, 9 mai, 24 août, 25 novembre. Ces quatre dernières sont les plus importantes.
Fête locale : le dernier dimanche d'avril.

JUILLAC. — 413 h. — 586 hect. — 98 m. d'alt. — 7 k. à l'E. de Pujols; 9 k. au S.-E. de Castillon. — **B.** : au N., par la Dordogne; à l'E., par Pessac et Gensac; au S. et à l'O., par Sainte-Radegonde; au N.-O., par Flaujagues. — **Arr.** par la Dordogne et par son affluent la Durége qui limite Juillac à l'E. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Gensac. — **Ch. d'int. c.** de Castillon à Gensac; de Flaujagues à la Gomérie (Juillac). — **B. de P.** : Gensac. — **B. T.** : Castillon et Pujols.

Sol : au N., alluvions anciennes et sableuses; au centre et au S., plateau élevé et coteaux argilo-calcaires ou argilo-marneux à l'E., tandis qu'à l'O. ils présentent gén. des terres bâtardes sablo-argileuses. — **Sous-sol** : pierre de taille grossière sur le plateau et à l'O.; pierre à chaux sur le penchant des coteaux; anciennes carrières jadis habitées, sur l'escarpement qui borde le vallon de la Durége. Au S., argile plastique sur le penchant des coteaux et argile grasse sur le plateau. Sur l'escarpement qui borde le vallon de la Durège, anciennes carrières longtemps habitées.

Division du sol : ter. lab., 40 hect.; vig. en joual., 420; prés, 60; sol bâti et j., 19; ch., 23; ruiss., 24.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec (noir de pressac), 1/4 grapput, 1/4 merlot, gros-cabernet (gros-bouchet), cabernet-sauvignon (bouchet-sauvignon) et autres cépages, bons ordinaires, corsés et colorés, s'améliorant chaque année, par le développement qu'on donne depuis quelque temps à la culture des cépages fins pris dans le Saint-Émilionnais; prix de primeur, 200 à 350 fr. — **Vins blancs** d'enrageat, peu importants. — **Bétail** : 68 vaches, 38 bœufs, 9 bouvillons, veaux vendus à trois ou quatre mois, transactions sur les bœufs [illegible] travail. — **Volailles.** — **Pierre** pour les fours

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin r.
A Laroque (Alex. Limoges).	150	60
Chât.-du-Soulat [1] (Lajonie-Taupier)	60	80
Au Bos (Dr Duthil)	»	70
A la Tourbeille (P. Lapoyade)	100	60 [2]
A Machin (Jean Barthe)	200	40
A Lescarot (Alex. Fourcaud)	120	40
A Salazard (P. Monberol)	160	40
A Fonvidal (Jean Latour)	150	25
A Rivière du Prat (Bernard Roudier)	125	35
Id. (Alex. Dupuch)	»	25
A Pignon (Jean Fourcaud)	»	20
Au Frèche (Bonnet)	»	25
Id. (Aubert)	»	25
Au Frèche (Blonde)	»	10
Au Bos (Pillardeau)	»	20
Au bourg (Dumas)	»	30
Id. (Bastide)	»	25
A Perrinchon (Sallien)	»	25
A Carrot (Delord)	»	25
A Fauchey (Audiguey)	»	15
Id. (Goulard)	»	15
A la Brefeyre (Favrial)	»	15
A Pignon (Marche)	»	15
A Gabarey (Barde aîné)	»	15
A Laborie (Barde jeune)	»	15
A Combes (Jean Verdier)	»	12
A Fombourgade (Ponteric)	»	12
A Laroque (Laprade)	»	15

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.



CHATEAU-DU-SOULAT

M. Lajonie-Taupier, propriétaire.

Curé : Lacoin.
Maire : Pierre Monberol.
Adjoint : Joseph Bastide.
Instituteurs : à Flaujagues.
Institutrices : à Flaujagues.
Boulanger : J. Bariteau.

Meuniers (moul. à eau) : Jules Bariteau, au moul. du Juge; Barde, fermier de M. Lapoyade, au moul. de Perromat.
Scierie mécanique pour merrains : J. Barde.
Fête locale insignifiante : le dimanche le plus rapproché du 24 juin.

---

(1) Le domaine du Soulat comprend 46 hect., dont 20, consacrés à la vigne, sont situés sur des coteaux calcaires et complantés 1/2 en cabernet et verdot, 1/4 en merlot, 1/4 en malbec et autres cépages. Ce vignoble, entièrement tenu au fil de fer, est un des mieux cultivés de la contrée. Ses vins, vinifiés avec beaucoup de soins, sont des meilleurs du canton et forment d'excellent vin d'ordinaire. Le reste du domaine est en terres, prés et agréments.
(2) Dont 10 tonn. vin blanc.

MOULIETS ET VILLEMARTIN. — 809 h. — 1,586 hect. — 26 m. d'alt. — 4 k. au N. de Pujols; 3 k. au S. de Castillon. — **B.** : au N., par la Dordogne; à l'E., par Flaujagues et Sainte-Radegonde; au S., par Doulezon et Pujols; à l'O., par Saint-Pey-de-Castets. — **Arr.** par la Dordogne et par le ruiss. le Romendol qui limite la commune au S. et par le ruiss. du Moulin qui prend ses sources à Roques et à Rigaud et se jette dans la Dordogne au Pas-de-Rauzan — **Ch. de gr. com.** de Castillon à Pujols et à Sauveterre; de Castillon à Duras. — **B. de P.** : Pujols. — **B. T.** : Castillon et Pujols. — **Vill. pr.** : Piquesègues où se trouve l'église, la mairie et le groupe d'habitants le plus important, Villemartin et Mouliets où se trouvent deux autres églises, Roques, le Pas-de-Rauzan, le Passage-de-Talbot et le **port** de Castillon.

Sol peu accidenté, alluvial et très-fertile au N. du ch. de Castillon à Duras; au S. de ce chemin, siliceux et fertilisé par les engrais enfouis en vert. A l'extrémité S. de la commune, tertre argilo-calcaire et graveleux.— **Sous-sol** : vers le S , pierre dure, silex ou argile; vers le N., sable profond.

Division du sol : ter. lab., 1,050 hect.; vig. en joual., 250; prés, 150; chênes, 23; oseraies, 8; sol bâti et j., 26; ch., 28; riv. et ruiss., 51.

Vins rouges, produits par 2/3 malbec (côte rouge), 1/3 grapput, merlot et autres cépages, bons ordinaires chez les propriétaires soigneux; prix de primeur, 200 à 300 fr. le tonn. — **Vins blancs**, produits par l'enrageat en petite quantité; mais très-bons, surtout du côté de Rigaud; mêmes prix que les vins rouges. — **Foins** excédant un peu la consommation locale. — **Céréales** : froment et maïs. — **Oignons** et légumes secs, portés sur les marchés voisins. — **Bétail** : 14 taureaux, 299 vaches, 10 bœufs, 186 bouvillons, veaux vendus à trois mois; 600 cochons de lait et 5,000 têtes de volaille dont les 4/5 sont portés à Castillon et à Libourne.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.
Au Sept (Auzerès)... ...	»	80	10
Au Bary (Jean Serre)...	400	50	»
A Rigaud (Maumey père et Thomasson)........	80	30	»
Au Pas-de-Rauzan (1) (Saint-Gassies)........	400	25	»
A la République (Elie Portier)...............	100	20	»
Ch.-Rigaud (Thomasson).	40	30	»
Ch.-de-Lajarde (Guillaume Gautier).............	100	20	10
A Villemartin (Bonneau)	150	18	»
A la Cadie (Pélissey)....	250	10	»
A Piqueségues (Fourestey)	200	8	»
Id. (J. Bonnamy)...	140	8	»
A Roques (J. Blonde)....	140	8	»
Au Château-de-Marcou (d'Auzac de Lamartinie)	200	»	»
Au Port (Raymond Serre)	80	8	»
A Grange-Neuve (Saint-Cyr de Monlaur).......	200	»	»
Aux Remises (Jean Biot).	160	»	»
A Villemartin (J. Ducarpe)	100	»	»
Id. (Armandary)...	100	»	»
Id. (Berthomieu) ..	100	»	»
A Souchet (Lagrappe)....	120	»	»
A Marca (Fourestey).....	125	»	»
Au Port (Jean Blanc) ...	100	»	»
A Laburthe (Fauchey)...	150	»	»
A Piquesègues (Faure)....	»	10	»
A Roques (Voizin Laforge)	100	3	»
Id. (Henry Hugonis)	150	2	2

Une soixantaine de petits propriétaires font de 50 à 100 hectol. et de 1 à 5 tonn.

(1) Le domaine du Pas-de-Rauzan, dont nous donnons ci-après la vue du château, baigné par la Dordogne, possède un des plus beaux arbres du département de la Gironde, on peut même dire le plus beau dans le genre peuplier- tremble ou peuplier-argenté. Cet arbre géant mesure 35 m. de hauteur depuis sa base jusqu'à sa plus haute branche et 17 m. de sa base aux premières branches: à un mètre du sol, sa base a 7 m. 40 cent. de circonférence.



DOMAINE DU PAS-DE-RAUZAN
M. Saint-Gassies, propriétaire.
(Voir note 1, p. 735.)

Curé : Badi.
Maire : Jean Serre fils.
Adjoint : Jean Blonde.
Secrétaire-instituteur : Faure (60 élèves), école mixte; Mme Faure, maîtresse des travaux d'aiguilles.
Aubergistes : Blanc, Boyer.
Barriques (fabricant de) : Faureau.
Bateaux (construct. de) : Brandet, Ducarpe.
Boulangers : Boyer, Dulaurent.
Cafetier : Joffre.
Denrées coloniales : Blanc, Vantouze..
Grains et vins (négociant en) : Portier.
Fête locale : dernier dimanche d'août.

PESSAC. — 765 h. — 772 hect. — 2,084 m. d'alt. — 10 k. à l'O.-N.-O. de Pujols; 9 k. au N. de Pellegrue; 3 k. 1/2 de la st. de la Tête-Noire. — **B.** : au N., par la Dordogne; à l'E., par la Dordogne et Saint-Avit; au S., par Gensac; à l'O., par Juillac et la Dordogne. — **Arr.** par la Dordogne et ses affluents la Durége qui borne la commune à l'O., et la Soulége qui la limite à l'E. — **Ch. de fer** de Libourne à Bergerac, st. de la Tête-Noire. — **Ch. de gr. com.** de Pessac à Monségur. — **Ch. d'int. c.** de Pessac à Sainte-Foy. — **B. de P.** : Gensac. — **B. T.** : Pujols et Castillon. — **Bourg** assez important. — **Vill. pr.** : Corregi, Durége, Ribebon. — **Pont** suspendu, sur l'Isle.

Sol : au N., plaine alluviale, sableuse ou sablo-argileuse, sur un sous-sol graveleux, comprenant le quart de la commune; au S., coteaux argilo-calcaires et haut plateau de terres boulbènes. — **Sous-sol** des coteaux, pierre à moellons; sol du plateau, terre compacte et ferrugineuse.

Ce domaine produit, en outre des 400 hectol. de blé et des 25 tonn. de vin indiqués ci-dessus, 200 cochons de lait et une quarantaine d'élèves race bovine, vendus à 15 ou 20 mois. Le vignoble, en voie d'agrandisssement, est appelé à produire 50 tonn.

Division du sol : ter. lab., 200 hect.; vig. en joual., 400; prés, 76; chênes, 4; sol bâti et j., 20; ch., 24; ruiss. et riv., 48.

Vins rouges analogues à ceux de Gensac. — **Vins blancs** peu importants; mais très-bons et obtenant à peu près les mêmes prix que les vins rouges. — **Maïs** excédant de beaucoup la consommation locale. — **Bétail** : 10 taureaux, 119 vaches, 17 bœufs, 20 bouvillons, veaux vendus à trois ou quatre mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Ch.-Tour-de-Beaupoil (du Noguès)	40	*Au Mayne* (Drillhole)...........	25
Au Marin (Georges Fouignet)....	100	*A Glayse* (Jean Bayle aîné)......	18
Au Carbonneau (Vve C. Fouignet)	80	*A Grangeneuve* (Montassier).....	20
Ch.-de-Montbreton (de Saint-Angel)	70	*A la Corrégie* (Jean Sauviac)....	20
Chât.-Vidasse (P. Taupier fils)...	80	*A Durége* (Obre)...............	20
Chât.-de-Ribebon (Ad. Durége de Ribebon)................	50	Id. (Meynard)............	15
		Id. (Vigouroux)...........	15
A Ribebon (Berger)..............	50	*A Laurençon* (Couchard)....... ..	15
A Soulet (Ulysse Amanieux).....	50	*Au bourg* (Brandey)............	15
Au Méjean (Dayrie).............	30	Id. (Vve Trigoulet).........	15
A Moustelat (Bonnamy Lagrange)	25	*A la Bicoque* (Pierre Favereau)..	15

Environ 80 petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Béguey.
Pasteur : Pons, hab. Gensac.
Maire : Taupier fils.
Adjoint : Mazera jeune.
Secrétaire : Sagnes.
Instituteur communal : Sagnes (30 élèves).
Institutrice communale : Mlle Brun (30 élèves).
Institutrice libre : Mme Monard.
Aubergistes : Boyer, Vve Fréchineau.
Barriques (fabricant de) : Savariaud.
Bateliers : Carbillac, Flouret, Trigoulet.
Bois du Nord, échalas et cercles : Drillhole.
Bouchers : Boutereau, Couturier.
Boulangers : Courrech, Mazera.
Cafetiers : Boyer, Lacombe.
Charpentiers : Viecharrette frères.
Charron : Barthélemy aîné.
Chevaux (marchands de) : Guillon.
Denrées coloniales : Courrech, Drillhole, Marche, Trigoulet.
Draps et nouveautés : Marche.
Forgeron-serrurier : Fréchineau.
Menuisier : Boyer.
Plâtriers : Boucard père et fils.
Tuiles et briques : Sequestre.
Vins (négociants en) : A. Amanieux jeune.
Trois moulins à eau, dont 2 sur la Soulége et un sur la Durége; trois moulins à vent. Ces six moulins suffisent à peine à l'alimentation des environs de Pessac.
Fête locale : 1er dimanche de septembre.

RAUZAN. — 1,076 h. — 645 hect. — 60-121 m. d'alt. — 11 k. au S.-O. de Pujols; 11 k. au S.-E. de Branne. — **B.** : au N., par Saint-Vincent; à l'E., par Mérignas et Blasimon; au S., par Cazevert-Blasimon et Lugasson; à l'O., par Jugazan; au N.-O., par Saint-Jean-de-Blaignac. — **Arr.** par les ruiss. de Lansade et du Rioupassat affluents de l'Engranne. — **Rte Dle** de Bazas à Libourne. — **Ch. de gr. com.** de Rauzan à Cadillac. — **Ch. d'int. c.** de Tizac à Rauzan; du pont de la Môle à Rauzan; de Rauzan à Saint-Ferme; de Rauzan à Saint-Laurent-du-Bois; de Rauzan à Castillon; du Charron à Saint-Jean-de-Blaignac. — **Service de voitures** de Libourne à Rauzan; service du soir, de la gare de Saint-Émilion à Rauzan; de la gare de la Sauve à Rauzan. — **B. de P.** — **B. T.** : à Pujols ou à Branne. — **Bourg** important, bien bâti. — **Vill. pr.** : Brunet, Clidat.

Sol accidenté, argilo-calcaire. — **Sous-sol** de pierre dure sur les coteaux, d'argile dans les vallons. La carrière principale est celle de Peyroche.

Division du sol : ter. lab., 100 hect.; vig. en joual., 390; prés, 66; chênes, 38; sol bâti et j., 23; ch., 27; ruiss., 1.

Vins blancs, produits par l'enrageat; prix de primeur, 150 à 200 fr. le tonn., logés. Le village ou quartier de Cazevert compris dans la commune de Blasimon et dans la paroisse de Rauzan, produit des vins blancs exceptionnels qui se recommandent par leur finesse, leur douceur et leur corps, ils obtiennent environ 50 fr. de faveur par tonn. — **Vins rouges**, produits par malbec, merlot, le fer (hère), picard et grapput, assez colorés; prix de primeur, 200 à 300 fr. le tonn. — **Bétail** : 78 vaches, 24 bœufs, 2 bouvillons, 14 veaux vendus à trois ou quatre mois. Les bœufs et les vaches de travail sont l'objet de transactions ne donnant souvent qu'un bénéfice insignifiant. — **Pierres** dures et **moellons**. — **Pommes**.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	vin b.
Chât.-Villotte (Dumon, notaire)	7	50
Château-de-Lasalle (Lassus)...	10	50
Ch.-de-Tarris (L. de Basquiat)	10	40
A Pimpinelle (Rives).........	»	25
A Jean de Marceaud (Etienne Vincent)..................	5	20
Au bourg (Lafon)............	5	50
Id. (Dupuy)............	5	15
Id. (Léonce de Meslong).	4	10
Id. (Dutruch)...........	8	8
Id. (Mme France)........	5	20
Id. (Lauley)............	»	15
Id. (Loste).............	2	12
Id. (Mme Monplaisir)....	»	12
Id. (Branne)...........	5	10
Au bourg (Chauteau).........	2	12
Id. (Duroux)...........	3	10
Id. (Mme Guittet)........	2	10
Id. (Sevron).............	»	12
Id. (Salvan)............	6	4
A Brunet (Bouneau)..........	5	25
A Clidat (Jean Léglise).......	10	15
Id. (Clidat).............	5	15
Id. (Dufaget)...........	»	8
Au Petit-Bourg (Bourlange)...	10	10
A Moulinat (Pillardeau).....	5	15
A Jacquet (Pierre Durfort)....	5	15
Id. (Joly)..............	5	10
A Seringue (Troquereau).....	2	10
A Rioupassat (B. Macluzeau).	5	10

Environ 50 petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Donis.
Maire : Arnaud Perromat.
Adjoint : Bissière (Pierre).
Secrétaire-instituteur : Labarthe (65 élèves).
Instit. communale : Mme Desportes (65 élèves).
Institutrice libre : Mme Salvan.
Notaire : Dumon.
Percepteur : Picq.
Huissier : Meynard.
Contributions indir. (buraliste des) : Burlet.
Ponts et chaussées (conductr des) : P. Sans.
Postes (receveuse des) : Mme Dubert.
Gendarmerie (brigadier de) : Sabatté-la-Place.
Médecins : de Fayolle, Rambaud.
Sage-femme : Mme Audignon.
Vétérinaire : Maurice.
Sociétés de secours mutuels : prés., Rambaud (40 membres).
Fanfare : prés., Marcel Chauveau; vice-prés., Lafon.
Architecte : Lattes.
Armurier : Duroux.
Aubergistes : Dutruch, Robin, Fremolle.
Banquiers : Lafon, Gillet.
Barriques (fabricant de) : Nauze.
Bois du Nord : Chauteau.
Boucher : Ballous, Brano, Castevert.
Boulangers : Privas, Bouey, Garsaud, Castevert, Lhoste.
Bourrelier : Musset jeune.
Cafetiers : Dutruch, Fremolle, Saugeon.
Carrières (exploiteurs de) : Dubary, Dupouy, Hostins.
Chapelier (marchand) : Massies jeune.
Charpentier : Chauteau.
Chaudronnier : Bourlange, Richet, pompier.
Cordier : Féreyro.
Couteliers : Coudert ainé, Coudert jeune.
Denrées coloniales : Bissières, Bourriaud, Branne fils, Burlet, Lauley, Lassus, Lattes.
Draps et nouveautés : Benac, Guittet, Milliet, Saint-Jean.
Fers (marchand de) : Roussy.
Ferblantiers : Vauthier, Gibert.
Forgeron-taillandier : Février, Mauguet.
Grains en gros : Dupuy, Robin.
Grains au détail : Garsaud.
Maréchaux-ferrants : Blanchet, Maurice frères, Lacombe.
Mégissier : Tauziac.
Marchand de meubles : Bourlange.
Meuniers : Deymié, Macluseau.
Modes : Chauveau, Kleinpetter.
Pâtissier : Biès.
Parapluies : Corbière.
Peintre-vitrier : Bourriaud.
Pharmaciens : Festal, Gazaux.
Plâtriers : Barbat, Massonneau.
Serruriers : Musset, Reybaud, Castebert, Canto.
Tanneur : Burlet.
Tuiles et briques (fabricant de) : Labrie, fermier de M. de Meslong.
Vins (négociants en) : Dutruch, Robin.
Vins (courtiers en) : Coyral, Robin.
Voitures publiques : pour Libourne.
Marchés : tous les samedis.
Foires : le 1er samedi de chaque mois, 3 fév., 1er vendredi de carême, 22 mai, 10 août, 28 octobre.
Fête locale : le 1er dimanche d'août.

SAINT-JEAN-DE-BLAIGNAC. — 516 h. — 577 hect. — 87 m. d'alt. — 10 k. à l'O. de Pujols; 5 k. au S.-E. de Branne; 5 k. au N. de Rauzan. — **B.** : au N., par la Dordogne; à l'E., par Saint-Vincent; au S., par Rauzan; à l'O., par Saint-Aubin. — **Arr.** par la Dordogne et par l'Engranne au confluent desquels se trouve le bourg de Saint-Jean. — **Rte Dle** de Libourne à Bazas. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Gensac. — **Ch. d'int. c.** du pont de la Môle à Rauzan; de Saint-Jean au Charron; de Saint-Jean à Civrac; de Castillon à Rauzan. — **Service de voitures** de Libourne à Rauzan; de Libourne à Lévignac; courrier de Saint-Émilion à Sauveterre. — **B. de P.** : Branne. — **B. T.** : Branne. — **Vill. pr.** : Saint-Jean, Bonhoste, Brespey, Moutic. — **Pont** suspendu reliant le vill. de Saint-Jean à la commune de Sainte-Terre.

Sol : à l'E., plaine basse alluviale, protégée par une digue entretenue par un syndicat; à l'O., coteaux argilo-calcaires, très-propices à la viticulture. — **Sous-sol** : sur les coteaux, pierre à moellon; dans la plaine, graves à deux mètres de profondeur, sable à sept mètres. Cette plaine est beaucoup plus humide aux pieds de la côte que sur les bords de la rivière.

Division du sol : ter. lab., 240 hect.; vig. en joual., 167; chênes, 14; prés, 84; oseraies, 2; friches, 2; sol bâti et j., 16; ch., 16; riv. et ruiss., 36.

Vins rouges, produits par 3/4 malbec (noir de pressac), 1/4 merlot et autres cépages, bons ordinaires, très-colorés; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs** d'enrageat; prix de primeur, 100 à 160 fr. le tonn., nus. — **Moellons et pierres** dures de qualité secondaire. — **Bétail** : 71 vaches, 15 bœufs, 1 taureau, 12 bouvillons, veaux vendus à trois ou quatre mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Lieutenant (L. Dubois)	100	20	20
Id. (Jean Dubois)	60	15	10
A Saudon (J. Dulugat)	100	10	20
A Bonhoste (Vve Lapouyade)	200	10	15
Au Castéra (J. Dubois)	150	25	»
Au bourg (J. Rivière)	150	4	4
A Moutic (G. Roche)	100	10	15
Id. (Deymier)	60	15	10
A Lacave (A. Double)	100	10	10
A Pinard (Vve Antoine Gaussens)	»	12	15
Id. (Duverger)	80	10	15
A Dinclou (Jean Biès)	60	15	5
A Fatin (de la Montagne)	80	4	2
Au bourg (Ballet)	50	5	5
Id. (Itey, dit Bonnet)	»	8	8
A Daugiron (Vve Dubois)	»	10	5
Au Castera (Mme Vve de Marquessat)	»	8	4
A Brespey (Jean Dubois)	»	10	5
Au moul. de Ferrand (Eycard)	»	10	»
Le Pilote (de la Gineste)	»	4	4
A Guillermat (Chipoulet)	100	»	»
Au Cugnet (Delmas)	100	»	»
A Mougueyrol (Pierre Durfort)	100	»	»

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc, et ont presque tous un peu de blé à vendre.

Curé : J.-B. Ricard.
Maire : Jean Dubois fils.
Adjoint : Louis Dubois.
Secrétaire-instituteur : Grand (30 élèves), école mixte.
Contribut. indir. : (buraliste des) : Grand.
Agent d'affaires, géomètre : Pierre Turgan.
Aubergistes-cafetiers : Arnaud Boyer, Mme Souchet.
Bateliers : J. Cassignard, B. Despujoll, P. Diard, Merlande.
Bouchers : Ant. Lambége, B. Moret.
Boulanger : Mouchebœuf.
Briques et tuiles (fabricant de) : Laurent.
Denrées coloniales : Mme Grand, Pierre Richard.
Meunier : Eycard, au moul. de Ferrand.
Vins (courtiers en) : Ballet et Robert.
Voiturier et roulage : Louis Bacquey.
Fête locale : le premier dimanche après le 29 août.

SAINT-PEY-DE-CASTETS. — 773 h. — 1,107 hect. — 93 m. d'alt. — 3 k. à l'O. de Pujols. — **B.** : au N., par la Dordogne; à l'E., par Moulietś, Pujols et Bossugan; au S., par Mérignas; à l'O., par Sainte-Florence et Civrac. — **Arr.** par la Dordogne et par ses affluents les ruiss. de Lesperques et de Romendol. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Gensac. — **Ch. d'int. c.** de Castillon à Rauzan; de Civrac à Pellegrue. — **B. de P.** : Pujols. — **B. T.** : Pujols. — **Vill. pr.** : Saint-Pey, Viduc, Mouton, Verneuil, la Bassecour.

Sol : au N., plaine alluviale très-fertile, comprenant les 3/5 de la commune; au S., coteaux argilo-calcaires. — **Sous-sol** pierreux sur les coteaux, moellons et pierres de taille; dans la plaine, bancs de graves à une assez grande profondeur.

Division du sol : ter. lab., 600 hect.; vig. en joual., 252; prés, 185; chênes, 2; oseraies, 1; sol bâti et j., 20; ch., 27; ruiss. et riv., 20.

Vins rouges, produits par 3/4 malbec (côte rouge), 1/4 merlot et autres cépages, corsés et colorés; prix de primeur, 200 à 300 fr., ceux qui sont récoltés sur les côtes obtiennent une faveur sur les prix de ceux de la plaine et sont relativement très-recherchés. — **Vins blancs** d'enrageat; prix de primeur, 110 à 150 fr. le tonn., logés, atteignant jusqu'à 200 fr. au bout d'un an. — **Céréales**, excédant d'un quart la consommation locale. — **Foins, pommes de terre** et **légumes** excédant la consommation. — **Oignons** exportés en grande quantité; prix de primeur, de 20 à 30 fr. le cent de cordes. — **Chanvre,** exporté. — **Bétail** : 179 vaches, 6 veaux, 2 taureaux, 82 bouvillons, veaux vendus à trois ou quatre mois; 2,000 têtes de volaille dont les 3/4 sont vendus au dehors.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât.-Montlau (1) (Charles Meynard)	150	40	»
A Jaumard (Andrivet)	200	30	10
A Gamage (Pierre Couillaud)	140	35	5
A Restey (Jean Racaud)	150	20	10
A Marchandon (Serres père et fils)	300	»	»
A Pourjac (Vve Gillet)	200	6	»
A Perrotin (A. Pinaul)	150	15	»
A Caussette (A. Laganne)	120	20	»
A Bassecour (J. Bourricaud)	150	2	8
Id. (Armandary)	100	5	»
Id. (Mme de Fombourgade)	»	8	»
A Naudet (P. Magret)	200	»	15
A Cardanneau (Vve Beylard)	120	»	»
A Marchandon (J. Berthomieux)	150	»	»
A Labarthe (J. Vigouroux)	150	5	»
A Mouton (Bourricaud)	100	10	»
A Caussette (Duprat)	100	5	»
A Cadaulan (P. Maumey)	100	5	»
Id. (Pindray aîné)	100	»	»
A Viduc (A. Saint-Jean)	80	»	»
Id. (J. Lumeau)	60	2	»
Au Mayne (J. Saint-Gassies)	100	»	»
A Manaujean (Vve Barret)	50	10	10
A Sansins (Bizard)	60	15	»
A Lacaussade (Martin)	50	15	»
Id. (Soupre)	50	12	»
A Lorgère (Auzereau)	40	10	»
Au pont de Castillon (Blanc)	»	10	»

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn. rouge.

(1) Le Château-Montlau commande un domaine de 100 hect. dont la vigne en occupe environ 40. Le reste est en prés et terres labourables. Le vignoble, situé moitié en côtes et moitié en plaine, est complanté en 1/4 malbec, 1/4 merlot, 1/4 cabernet et 1/4 cépages divers. Grâce à ces conditions, aux soins les mieux entendus apportés à la culture de ce vignoble et à la vinification, ce crû produit des vins supérieurs à ceux de la contrée, constituant de très-bons ordinaires.



CHATEAU-DE-MONTLAU

M. Charles Meynard, propriétaire.

Curé : Doriaut.
Maire : Jean Bourricaud.
Adjoint : Jean Racaud.
Secrétaire : Berry.
Instituteur : Léglise (25 élèves).
Institutrice : Mme Léglise (8 élèves).
Contributions indirectes (régie des) : Sablouse.
Agent d'affaires, géomètre : Bourricaud.
Agent d'assurances : Berry (l'*Union*).
Aubergiste : Bourges.
Bestiaux (marchand de) : Dubois.
Boucher : Bourges.
Boulangers-meuniers : Meynard, au moul. de la Houze; Berry, au moul. de Caussette.
Cafetiers : Périé, Bourges.
Charpentiers : Bizard, David.
Charron : Prosper Lafaye.
Denrées coloniales : Sablouse.
Forgerons : Sablouse, Peyssonnier.
Fête locale : le 8 septembre ou le dimanche suivant.

SAINT-VINCENT-DE-PERTIGNAS. — 642 h. — 763 hect. — 80 m. d'alt. — 7 k. à l'O. de Pujols; 9 k. au S.-O. de Castillon, sur des collines dominant la Gamage. — **B.** : au N., par la Dordogne; à l'E., par Sainte-Florence et Mérignas; au S. et au S.-O., par Rauzan; à l'O., par Saint-Jean-de-Blaignac. — **Arr.** par la Dordogne et par son affluent la Gamage. — **Rte Dle** de Bazas à Libourne. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Gensac. — **Ch. d'int. c.** de Rauzan à Castillon. — **B. de P.** : Rauzan. — **B. T.** : Pujols. — **Vill. pr.** : Saint-Vincent, Villessèques, Coulleau, Bouchonnerie, Donnezac, Picheron, Verdelle.

Sol : au N., plaine alluviale très-fertile, comprenant 1/6 de la commune; au S., terrain très-accidenté, présentant gén. des terres douces, sur un **sous-sol** pierreux.

Division du sol : ter. lab., 190 hect.; vig. en joual., 400; prés, 120; bois, 1; sol bâti et j., 19; ch., 25; riv. et ruiss., 8.

Vins blancs d'enrageat; prix de primeur, 150 à 200 fr. le tonn., logés. — **Vins rouges**, produits par 4/5 malbec (côte rouge), 1/5 merlot et autres

cépages, très-colorés; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Foins** excédant la consommation locale. — **Bétail** : 6 taureaux, 127 vaches, 16 bœufs, 12 bouvillons, veaux vendus de deux à trois mois, élève de quelques génisses. *Races porcine et galline* excédant la consommation locale.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-du-Pin (Gabriel d'Auzac de Lamartinie)	»	50	»
Ch.-du-Courros (Fabien Dubois)	60	40	20
Au bourg (J. Castaing)	60	15	20
Au Château-de-Nogent (Joly)	100	12	12
A Bichet (Vve Octave Lassime)	100	12	12
A Taillebonjour (Martial Gallès)	60	10	15
A Gamage (J. Blondeau)	200	»	»
Au bourg (1) (de Galatheau)	60	6	6
Id. (Pellet)	2	12	15
Id. (Bonneau)	60	5	5
A Picheron (Rivière)	120	8	8
A Verdelle (Roche)	100	8	8
Id. (Duverger)	80	8	8
A Guillot (Bourbon)	»	12	8
Au Landais (Castaing)	60	8	8
Chât.-de-la-Chaux (Andrivet)	»	10	10
A Villessèques (Cassat)	60	3	7
Id. (Et. Lamothe)	20	»	15
Id. (R. Dubois)	»	5	5
Au Petit Donnezac (Jouganous)	50	5	10
Au Courdurey (Coutanceau)	50	»	10
A Laulibarde (Itey)	40	6	6

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. r. ou bl.

Curé : Mancenqual.
Maire : Fabien Dubois.
Adjoint : Pierre Dezier.
Secrétaire-instituteur : Coustolle (50 élèves).
Institutrice : Mme Coustolle (30 élèves).
Aubergiste : Gaussens.
Barriques (fabricants de) : Dezier, Izola,
Bâtisses (entrepreneur de) : Fortin.
Bétail, race bovine (marchands de) : Bonneau, Cassat, Gallès, Itey.
Boulanger : Houleau.
Meuniers : Blanquet, au moul. de Roquenègre; Cerizier, au moul. de Cantomerle; Faure, aux moul. du Temple et de Gamage; Thomas, au moul. du Barbier.
Fête locale : saint Roch (16 août) ou le dimanche suivant.

SAINTE-FLORENCE. — 145 h. — 321 hect. — 93 m. d'alt. — 5 k. à l'O. de Pujols; 6 k. au S.-O. de Castillon. — **B.** : au N., par la Dordogne; à l'E., par Civrac et Saint-Pey-de-Castets; au S., par Mérignas et Saint-Vincent; à l'O., par Saint-Vincent. — **Arr.** par la Dordogne et son affluent la Gamage. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Gensac. — **Ch. d'int. c.** de Rauzan à Castillon. — **B. de P.** : Pujols. — **B. T.** : Pujols.

Sol : au N., vaste plaine alluviale, argileuse ou sablo-argileuse très-fertile, comprenant les 2/3 de la commune; au S. et à l'O., coteaux argileux ou argilo-calcaires. — **Sous-sol** : au N.-E., bancs de graviers; au N.-O., argile; sur les coteaux, bancs calcaires exploitables pour moellons.

Division du sol : ter. lab., 163 hect.; vig. en joual., 65; prés, 59, oseraies, 3; bois, 1; sol bâti et j., 5; ch., 7; riv., 18.

Vins rouges, produits par malbec (côte rouge, mancin, merlot, bouchet, assez fins et vite buvables; prix de primeur, 200 à 300 fr., ont atteint sur la côte, jusqu'à 400 fr. en vieux. — **Vins blancs** d'enrageat, peu importants; prix de primeur, 150 à 200 fr. le tonn., logés. — **Foins** et **céréales** excédant la consommation locale. — **Chanvre** exporté dans les

(1) Vignoble en voie d'agrandissement.

cantons voisins, à 1 fr. ou 1 fr. 25 le kilog. — **Oignons** vendus de 20 à 30 fr. le cent de cordes. — **Bétail** : 5 taureaux, 50 vaches, 17 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Vigneau (Dufaget).....	100	25	25	*A Guillan* (Jacques Blanc)	120	»	»
A la Défuite (Jean Duport)	300	6	»	Id. (Pierre Pélissey).	80	»	»
Au Peyrat (Duport)......	200	5	»	*A Guinguey* (J. Lavergne)	60	8	6
Ch.-Villepreux (L. Boyer)	120	»	»	*A Prade* (Redon Dezemery)	60	4	»

Une dizaine de petits propriétaires font de 2 à 6 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Géraud.
Maire : Jean Duport.
Adjoint : Jean Dufaget.
Instituteur : à Civrac.
Blés (négociant en) : Magré.
Fête locale : le dimanche après le 8 septembre.

SAINTE-RADEGONDE. — 654 h. — 1,242 hect. — 100 m. d'alt. — 5 k. à l'E. de Pujols; 8 k. au S.-E. de Castillon; 5 k. à l'O. de Gensac. —**B.** : au N., par Flaujagues; à l'E., par Juillac et Gensac; au S., par Pellegrue; au S.-O., par Coubeyrac; à l'O., par Doulezon et Mouliets. — **Ch. de gr. com.** de Castillon à Pellegrue et à Duras; de Branne à Gensac. — **Ch. d'int. c.** de la Rivière (Pujols) à Flaujagues. — **B. de P.** : Pujols. — **B. T.** : Pujols. — **Vill. pr.** : Sainte-Radegonde, Serret.

Sol accidenté, sablo-argileux, plus ou moins fertile. — **Sous-sol** gén. pierreux.

Division du sol : ter. lab., 500 hect.; vig. en joual., 550; prés, 109; chênes, 30; sol bâti et j., 21; ch., 31; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 2/3 malbec (côte rouge), 1/3 grapput, périgord, bouchet, merlot, avec tendance à augmenter le merlot, très-colorés; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs** d'enrageat; prix de primeur, 180 à 250 fr. le tonn., logés. — **Céréales** excédant un peu la consommation locale. — **Bétail** : 2 taureaux, 184 vaches, 42 bœufs, 26 bouvillons, veaux vendus à trois ou quatre mois; 2,000 têtes de volaille.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch.-Jeanfaux [1] (E. Fourcaud)	120	»	*A Verbois* (Vve H. Coste).....	25	»
A Platon (Pierre Arpin).. ...	30	»	*A Berry* (Adolphe Deymie)...	20	5
Au Moulin (Pierre Bastide)...	30	»	*A Pine* (Jean Meynard).......	10	15
A Guillem du Mestre (F. Bastide)	30	»	*Au bourg* (Robert)...........	25	5
A Gantonnet (Et. Bastide)....	30	»	*Au Bos* (Mme Berger).........	25	»
A Sarpe (Bastide)............	25	»	*Au Jura* (Duthil)............	12	12
A Guillot (Vve Fonladouse)...	25	»	*A Mondon* (Vve Jean Paris)...	15	3

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Jacques Durand.
Maire : Eug. Fourcaud.
Adjoint : Raymond Robert.
Secrétaire-instituteur : Marc Dulout (30 élèv.).
Institutrice : Mme Comet (20 élèves).
Contributions indirectes (régie des) : Dulout.
Boulanger : Bacot.
Boucher : Colles.
Charpentier : Lafargue.
Denrées coloniales : Guérin.
Fête locale : sainte Radegonde (11 août) ou le dimanche qui précède le 15 août.

---

(1) Le domaine de Jeanfaux comprend 75 hect., dont 30, consacrés à la vigne, sont appelés à produire une moyenne de 150 tonn. Ce vignoble, complanté en 1/4 malbec, 1/4 merlot, 1/4 cabernet et autres cépages, produit un des meilleurs vins de la commune. Ce domaine possède une garenne, des sources et des pièces d'eau remarquables.

CANTON DE SAINTE-FOY-LA-GRANDE

11,623 h. — 13,376 hect. — Divisé en 15 communes : Sainte-Foy, Caplong, Eynesse, les Lèves, Ligueux, Margueron, Pineuilh, Riocaud, la Roquille, Saint-André, Saint-Avit-du-Moiron, Saint-Avit-de-Soulége, Saint-Nazaire, Saint-Philippe-de-Seignac, Saint-Quentin-de-Caplong. — **B.** : au N. et à l'E., par le dépt de la Dordogne; au S., par le dépt de Lot-et-Garonne; à l'O., par les cantons de Pellegrue et de Pujols. — **Arr.** par la Dordogne qui le limite au N. et par ses affluents : la Soulége qui le limite à l'O.; la Gravouse qui prend sa source à Riocaud et traverse les Lèves et Eynesse; le ruiss. des Sandeaux ou de la Beauze qui prend sa source à la Roquille et se jette dans la Dordogne, à Saint-André; les ruiss. le Graveyron et le Vénérol qui passent à Sainte-Foy; le Seignal et le Moiron qui se jettent dans la Dordogne à Saint-Avit-du-Moiron, et par de petits ruiss. sous-affluents de la Dordogne parmi lesquels nous citerons le ruiss. des Anguillères, tributaire du Vénérol.

Sol très-accidenté et très-varié, offrant des sites très-pittoresques et, alternativement, des terres fortes argilo-calcaires et des terres douces sablo-argileuses plus ou moins fertiles appelées *bouvées* ou *boulbènes*; au N. du canton, sur les bords de la Dordogne, plaine basse sablo-argileuse, très-fertile. — **Sous-sol** graveleux dans la plaine basse où la grave paraît à la surface du sol, sur quelques points peu étendus, et très-varié dans le reste du canton où il est tour à tour composé de graves, de sable argileux, très-compacte (ribot ou arribot), d'argile, de qualités diverses, de pierre tendre, de pierre dure et de silex. Le sous-sol pierreux domine surtout au S.-O. du canton où il est exploité pour pierre de taille ou moellon destinés aux besoins du canton.

Revenus pr. : 1° **Vins blancs**, produits par le sémillon, la muscade, le sauvignon, l'enrageat et le jurançon. Leurs qualités varient beaucoup selon la nature des terrains et l'encépagement des vignobles. Ceux des communes de Saint-André, les Lèves, Saint-Quentin et Saint-Philippe sont des meilleurs. Ils ont, dans les premiers crûs de ces communes, une belle couleur jaune pâle, de la douceur, beaucoup de finesse, parfois du moelleux et un bouquet fort agréable. Ces vins se vendent en primeur, de 350 à 500 fr. le tonn., logés; ils atteignent en vieux, jusqu'à 600 fr. Les 2es crûs se vendent en primeur, 250 à 400 fr.; les crûs ordinaires, 200 à 300 fr. Ces vins tendent chaque jour à s'améliorer par le développement de la culture des cépages fins; tels qu'ils sont aujourd'hui, on peut les classer parmi les vins blancs fins de la Gironde et nous ne doutons pas que le jour où ils seront plus connus leur prix ne s'élève sensiblement.

2° **Vins rouges** ordinaires, corsés et très-colorés, droits de goût et assez agréables dans les crûs où ils sont bien soignés; ils sont produits par 1/2 malbec (côte rouge), 1/4 grapput, 1/4 merlot, verdot, fer, périgord, picardan et autres cépages; prix de primeur, 200 à 300 fr., quelques crûs de la commune de Saint-André et de Saint-Quentin, où l'on a multiplié les cépages fins et donné des soins bien compris à la vinification, donnent des

vins supérieurs à ceux de l'ensemble du canton, ils gagnent beaucoup en bouteille et peuvent devenir, en vieillissant, des vins grands ordinaires.

3° **Céréales** : froment, maïs et avoine, suffisant largement à la consommation locale, il y a un excédant sensible dans les bonnes années.

4° **Pommes de terre et légumes secs** suffisant largement aux besoins du pays.

5° **Légumes verts** récoltés en quantité à Pineuilh, alimentant la ville de Sainte-Foy.

6° **Foins** suffisant largement.

7° **Bétail** : *race bovine*, 16 taureaux, 912 bœufs, 1,535 vaches, 98 bouvillons, 328 veaux, revenu important par la vente des veaux de quatre à six mois dont on expédie plus de 1,200 par an. Quelques transactions sur les bœufs de travail et l'élève des génisses.

Race chevaline : 13 chevaux entiers, 335 chevaux hongres, 282 juments, 31 poulains.

Race mulassière : 17 adultes, 3 jeunes.

Race asine : 67 ânes, 56 ânesses, 1 ânon.

Race ovine : 12 béliers, 387 moutons, 301 brebis, 204 agneaux.

Race porcine : 3 verrats, 1,714 cochons, 409 truies, 973 cochons de lait. Cette race produit, au N.-E. du canton, un revenu notable, par la vente des cochons de lait.

Race caprine : 3 boucs, 34 chèvres, 19 chevreaux.

Volailles : 21,102 poulets, 2,533 pigeons, 1,676 canards, 856 oies, 144 dindes.

Race canine : 1,153 chiens.

8° **Apiculture** : 298 ruches en activité.

9° **Bois de chênes** occupant 820 hect., exploités par des coupes régulières, faites tous les six, sept ou huit ans, donnant des fagots à deux liens vendus, pris sur place, de 20 à 30 fr., selon les qualités; ils sont entièrement consommés dans la contrée.

10° **Fruits** : pêches portées en quantité de Pineuilh et de Saint-André sur les marchés voisins; les autres fruits sont en grande partie consommés dans le canton. La culture des prunes d'ente et des figues prend de l'importance, surtout du côté de Saint-André.

11° **Tabacs** cultivés à Pineuilh et aux environs, sur une petite échelle.

12° **Pierres** dures et pierres tendres de taille et moellons suffisant aux besoins du canton, peu d'expéditions au dehors. C'est à Pineuilh, à Saint-André et à Saint-Philippe que se trouvent les carrières, très-belles, qui alimentent les constructions de Sainte-Foy. A Sainte-Foy, carrières de moellons très-propres à la fabrication de la chaux hydraulique.

Le sol de ce canton, très-divisé et très-cultivé, appartient en grande partie aux petits propriétaires cultivateurs. — L'agriculture est là, comme dans le reste du département, en proie à la plus grande routine. Les machines-outils sont peu usitées, et l'on cultive toujours le froment qui produit 2 °/₀ du capital engagé, là où la vigne donnerait 6 à 10 °/₀. Dans la plaine sablo-argileuse, les engrais enfouis en vert sont employés avec succès. Les terres labourables, consacrées aux céréales, donnent ordinairement : dans la plaine, 15 à 16 pour 1 chez les paysans et de 11 à 12 pour 1

chez les bourgeois; sur les côtes, de 6 à 7 pour 1. On sème ordinairement 1 hectol. 1/2 dans la plaine et 2 hectol. 1/4 sur les côtes. La viticulture pêche surtout par le choix des cépages. Les vignes sont gén. cultivées en joualles; cependant dans quelques grands vignobles on trouve des vignes en plein, labourées à la charrue et assez bien taillées; la vinification est faite selon les anciens usages, les cuviers à premier étage sont rares. Les vignes rapportent sur la côte, en moyenne, 2 tonn. par hectares.

Mode d'exploitation. Dans les grandes propriétés, le mode d'exploitation le plus usité est le métayage pratiqué de la façon suivante :

Sur la côte, le propriétaire et le colon partagent également les dépenses et les revenus; dans la plaine, le propriétaire prélève sur la récolte un nombre d'hectol. égal à celui de la semence pour payer les impôts et a, pour sa part, les 3/5 du froment et la moitié des autres revenus.

Le fermage est usité dans la plaine et pour les grandes propriétés où il y a peu de vignes.

Les vignobles des bourgeois ou des riches artisans sont cultivés par des prixfaiteurs ou des domestiques à l'année ou à la journée. Les *prixfaiteurs* reçoivent 35 à 40 fr. par journal pour les vignes labourées à bras, et 15 à 20 fr. par journal pour les vignes labourées à la charrue, aux frais des propriétaires. Dans ces prix n'est pas compris l'échalassement qui n'est pas usité pour les vignes d'enrageat. Les *domestiques* (hommes) à l'année reçoivent gén. 300 fr. et nourris. Les femmes ont moitié. Les hommes à la journée ne sont pas nourris, la plupart du temps, et reçoivent de 2 fr. à 3 fr., selon les saisons et les communes. Les femmes reçoivent de 75 c. à 1 fr. 25.

Ce canton est celui de la Gironde où le culte protestant est le plus étendu; ses habitants, laborieux et économes, sont presque tous à l'aise, beaucoup sont petits propriétaires; encore un peu divisés par les idées religieuses, ils ont oublié leurs vieilles haines et leurs luttes du seizième et du dix-septième siècles; mais aiment encore de temps en temps à se compter avec les bulletins électoraux.

Le langage gén. usité et connu des payaans est le français; cependant ils parlent de préférence un patois local se rapprochant du patois bordelais et variant par l'accent et quelques mots dans plusieurs communes du canton; bien que tendant à se rapprocher du français, ce patois a conservé de nombreuses traces de la vieille langue d'oil et des mots d'origine latine et grecque.

Industrie : presque toutes les industries sont plus ou moins représentées dans la ville de Sainte-Foy. Celles des meubles, des tissus de chanvre et de laine appelés *grisette*, des chocolats, des liqueurs et des plâtres sont les plus importantes et expédient aux environs. — Fabrication de barriques à Caplong, à Eynesse, à Pineuilh; de tuiles et briques à Ligueux, à Pineuilh, à Saint-André, à Saint-Avit-du-Moiron; de chaux hydraulique très-renommée à Saint-André. — Moulins à eau et à vent à Caplong, à Eynesse, aux Lèves, à Saint-Philippe, à Saint-Quentin.—Scierie mécanique à Eynesse.

Commerce : les vins occupent une vingtaine de maisons dont plusieurs

sont très-importantes. Les bois, les fers, les draps, les denrées coloniales et tous les articles de consommation sont l'objet d'affaires assez importantes pour de nombreuses maisons, la plupart anciennes et très-recommandables.

SAINTE-FOY-LA-GRANDE. — 3,945 h. — 53 hect. — 15 m. d'alt. — 68 k. à l'E. de Bx; 39 k. à l'E.-S.-E. de Libourne; 21 k. à l'E. de Castillon et de Pujols. — **B.** : au N. et à l'O., par la Dordogne; au S.-O., au S. et à l'E., par Pineuilh. — **Arr.** par la Dordogne et par ses affluents le Rance et le Vénérol. — **Ch. de fer** de Libourne à Bergerac, st. au S.-E. de la ville. — **Rte Nle** de Bx à Bergerac. — **Rtes Dles** de Saint-Macaire à Sainte-Foy; de Sainte-Foy à la Sauvetat. — **Ch. de gr. com.** de Sainte-Foy à Lauzun. — **Ch. d'int. c.** de Sainte-Foy à Duras; de Pessac à Sainte-Foy. — **B. de P.** — **B. T.** — **Ville** importante et commerçante, offrant comme toutes les bastides construites sous l'impulsion des Anglais, une place centrale à arceaux, à laquelle aboutissent perpendiculairement un grand nombre de rues se coupant à angles droits. Grand nombre de belles maisons modernes, à côté de vieilles maisons en bois dont quelques-unes, fort curieuses, paraissent remonter au quinzième ou au seizième siècle. (Voir partie historique et archéologique, dans notre tome III.) Belles **promenades** ombragées, établies sur l'emplacement des fossés qui entouraient autrefois la ville et où l'on voit des traces des anciens remparts. — **Église** remontant au treizième siècle, agrandie et restaurée en 1850, avec clocher moderne construit par M. Labbé (1869). — Deux **temples** de construction récente. — Bel et vaste **hôtel de ville** construit en 1870. — **Abattoir** construit en 1856. — **Salle de spectacle** et **Casino.** — **Port** sur la Dordogne, avec quai vertical. Cette ville est habitée par la plupart des grands propriétaires du canton et par de nombreux rentiers; elle absorbe à peu près tout le territoire de la commune.

Sol : plaine gén. sablo-argileuse, sur fond graveleux.

Division du sol : sol bâti et j., 26 hect.; rues et chemins, 9; riv. et ruiss., 7; vig. en joual., terr. lab. et prés, 11.

Conseiller général : Borderie.
Conseiller d'arrondissement : Dieudonné de Brugière.
Curé : Rabion, chanoine honoraire.
Pasteurs : église nationale, Montbrun, Fauvert; église libre, Henriquet, Robert.
Maire : Borderie.
Adjoints : Ch. de Brugière, A. Michaud.
Secrétaire : Sicard.
Instruction publique : collége catholique : directeur, Pionneau (100 élèves); collége protestant : directeur, Moulinier (90 élèv.); écoles primaires : frères de la Doctrine chrétienne (150 élèves); école primaire protestante : directeur, Éprinchard; école libre protestante : directeur, Ménétré (40 élèves); école laïque : directeur, Briaud (60 élèves); Pensionnats de demoiselles : catholiques, Mlle Bernard, sœurs de Nevers, Mlle Barouski; protestantes, Mme Wisosky (35 élèv.); Mme Delhorbe (100 élèv.); écoles primaires : Mme Herding (40 élèv.), Mlle Simondet.
Musique (professeurs de) : Mlle Couraut, Mme Marchal, Mlle Desforges.
Juge de paix : Lamy.
Juges suppléants : Anselme Duvergier, Dieudonné de Brugière.
Greffier : Alazard fils.
Notaires : Delage, Dumoulin, E. Bouny.
Percepteurs : Rulleau; Loche, pour les communes des environs.
Enregistrement (recev. de l') : Larchevesque.
Contrib. ind. (recev. des) : de Lagoanère.
Id. (commis à cheval) : Pandelais.
Id. (buraliste des) : Gouillaud.
Huissiers : Delpech, Révolte.
Ponts et chaussées (conducteur des) : Dolmas.
Id. (agent-voyer) : Delage.
Postes (directrice des) : Vve Masmontet.
Vérificateur des tabacs : Martinat.
Gendarmerie (maréchal des logis de) : Mirck.
Médecins : Dr Boymier, Dr Cordeyro da Silva, Dr Lachanaud, Dr Marchand, Dr Michaud.
Sages-femmes : Mme Pique., Mme Gavel, Mlle Martin.

Vétérinaire : Salviat père.
Société de secours mutuels cathol. : président, Borderie.
Société de secours mutuels protest. : président, E. Pauvert.
Journal de Sainte-Foy : commercial, agricole, scientifique et littéraire; paraissant tous les dimanches. Directeur-gérant-propriétaire, Connord.
Agents d'affaires, géomètres : Ducoup et Orry, Dupuy, Faure, Sivadou, Cramail.
Agents d'assurances : Boursaus (la *Providence*); Bariteau (la *Générale*); Boutereau (l'*Union*); Marzelle (la *Confiance*).
Architecte : S. Henriquet.
Armuriers : Dupuy, Ropasin.
Aubergistes : Barrès, Bonnefon, Borderie, Taupy, Vincent.
Banquiers : A. Chaudeborde, Cramail, Faucher et X. Sudrie.
Barriques (fabricants de) : Ducoup, Durand, Taupy.
Bâtisses (entrepren^rs de) : Bourdichou aîné. Pascal Bourdichou, Chaudeborde, Babiet, Lacoste père.
Bestiaux (courtier en) : Clanché.
Bois du Nord : A. Barrière, Mathieu, Beauduc, Rivière jeune.
Bonneterie : Catefort, Labadie.
Bouchers : Cante, Germain, Lafuge, Géraud, Marcon, Adolphe, Sandeau, Larthomas, Vincent, Sabletout, Besson, Mège, Bordes, Brugère.
Boulangers : Faure, Goubier, Marboutin, S. Simondet, E. Simondet, Boutiton Guionie.
Brasseurs : Alph. Francés, Michel Richer.
Cafetiers : Boisseau (café Parisien), Delignac (café de Coreillhe), Duteil (café du chemin de fer), Lambert (café Lambert), Ramond (café Commercial), Rousseau (café Rousseau), Paris (café Paris), Roquemaure (café du Commerce).
Cercles à barriques (fabricants de) : Charruaud, Valladu, Sarrazin et Berthet.
Chaises (fabricants de) : Giron, Jouhannet père, Laville.
Chandelles (fabricant de) : Vincent fils.
Chanvre (marchands de) : Chaudeborde, Delpech, Gros, Millet.
Chapeliers : Cordier, Jeandon père et fils, Jeandon jeune, Jeandon second, Prieur.
Charpentiers : Barrès, Beauduc, Mathieu, Linard.
Charrons : Gaillardoux, Mahet, Saint-Iriex, Julien.
Carrossiers : Basset, Bouscaillout, Eyraud.
Chaudronniers : Cheymol, Dumail aîné, Dumail cadet, Gabriel Dumail, Gouyran, Colombet.
Chaussures (marchands de) : Barrière, Clary, Dubreuil, Goubier, Marty, Fretillière, Mme Simondet.
Chiffons en gros : Flageol, Peyrot.
Chocolat (fabricant de) : Delpech.
Cloutiers : Cougouilh, Fidit, Reynal fils.
Cordier : Delpech.
Corroyeurs : Baby, Vincent fils jeune, A. Matignon, L. Matignon.
Couteliers : Clerc, Purrey.
Couvreurs : Morèze, Veyssière.
Denrées coloniales, quincaillerie : Baby, Bariteau frères, Bouhet et Matignon, Bourguignon, Buty, Mme Delpech, Duroux fils, Mme Dupois, Giraud, Grossias, B. Goulard, Marzelle aîné, Mathieu, N. Massat, Rivière jeune, Rochefort, Grimard, Coculet, Cazeau, Boyer.
Distillateurs-liquoristes : Laborde. Paulin Beau, Bournet (médaille d'argent expos. de Lyon).
Draps et nouveautés : Estorgue, Goubier, Mlle Goubier, Hugon, Labrousse aîné, Labrousse jeune, E. Massat, G. Méniel, P. Méniel, Savariaud aîné, Savariaud jeune.
Faïences (marchands de) : Nouvel, Rosciano, Taufy.
Fers : A. Barrière, Martinet et Bicaud.
Ferblantiers-lampistes : Boutereau, Delmas, Byla jeune, Byla aîné, Gros.
Fondeur en métaux : Duroux fils.
Forgeron-taillandier : Méreins.
Ebénisterie : Alex. Bellordre, Festal, Guernet père, Héberard, Martin, Monier fils, H. Monier, Pénissou, Pit jeune, Grimard, Fraysse jeune, Delmas, Vircoulon.
Cette industrie offre à Sainte-Foy des ateliers importants, fabriquant pour l'exportation.
Grains et farines : Bariteau aîné, Borie fils aîné, Gallineau, J.-J. Labrousse, Paris.
Horlogers-bijout. : Bouny, Connord, Dhenin.
Hôtels : Bidot (hôt. de la Boule d'or), Dupuy (hôt. des Messageries), Laprade (hôt. du Cheval blanc), Mme Mercier (hôt. du Lion d'or).
Imprimeur-lithographe : Connord.
Libraires-papetiers : Binard, Boursaus, Chaudeborde et sœurs, Col, Mme Dumas, Eymeri.
Maréchaux-ferrants : Lacombe, Ledoux, Reguier. Salviat fils, Salviat.
Merciers : Barrière, J.-L. Dutreil, Pellemeule, Mme Simondet.
Meubles (marchands de) : Estorgue et Bernède, Flageol, Grenouilleau aîné, Jouhannet.
Modes et lingerie : Mlle N. Baraton, Mme Dumas, Mlle Festal, Mlle A. Laville, Mme Savariaud, Mme Montalban, Mme Desvignes, Mme Boroski, Mlle Nauze.
Meunier (moul. à eau) : Borie.
Papiers peints : Lebrun, A.-C. Bouch, Rochefort.
Parapluies : Molinier, Laporte fils.
Parfumeurs-coiffeurs : Combes, Dupuy, Langel, Paris, Martin (spécialité de coiffures pour dames).
Pâtissiers-confiseurs : Blondy, Denis, Marvil, Montalte.
Peintres-vitriers : A.-C. Bouch, Delignac. Delrieux, Gailllard, Gros, Lebrun.
Pharmaciens : Bouchet, Martel, Prioreau.
Photographes : Boursaus, Dupuy.
Plâtres (fabricants de) : Bourdichon, Loms Rochefort.
Plâtriers : Denis, Dubreuil, Mousseau.
Poteries (fabricant de) : Joubin.
Quincailliers : Duroux, Bouhet et Matignon. Cazeau, Martinet et Bicaud, Mathieu, Rivière jeune, Rochefort.
Représentant de commerce : Bollard.
Roulage (entrep. de) : Ducarpe, J. Gardères. Marcelon fils, Gaillardou.
Relieurs : Binard, Sabletout.
Sabotiers : Cousinet, Jougla père, Jougla aîné, Jougla second, Sergenton.
Scierie à vapeur : Borie Lafuge.
Selliers-bourreliers : Clamens, Garrissade Merveillaud, Veysset, Tauziac.
Serruriers : Bourdieu, Domestre, Lacoste. Monier, Lescure, Jeanty Anaclet, Chastegrelle, Bellordre, Vanohet.
Tailleurs (marchds) : Paris, Savariaud aîné. Sicard, Labrousse jeune, Laporte fils.
Tanneurs-corroyeurs : Baby, A. Matignon L. Matignon, Vincent jeune.

Teinturiers : O. Bouny, Catefort, Gélineau, Matignon.
Toiles de chanvre (fab^ts de) : J. Bouhet, Chaudeborde, Savariaud aîné, L. Savariaud.
Travaux publics (entrepren. de) : Bourdichon, Marty, Bourdichon, Pascal.
Tuiles (fabricants de) : Delpech frères.
Vins (courtiers en) : Germain, Goulard aîné, Goulard j^e, Grenouilleau, Joachim, Carrier.
Toiles de chanvre et coton (appelées Grisette), et formant une spécialité de la ville de Sainte-Foy : J. Bouchet, Savariaud jeune, L. Savariaud, Chaudeborde. L'industrie du tissage occupe à Sainte-Foy et les environs plus de 400 ouvriers.
Vins et spiritueux : Vve Audon et fils, Col père, Faure, Guignard jeune, Guy fils et Cie, Joachim, Jouhanneau frères, Labadie et Jay, J.-J. Labrousse, Lacotte, Laville fils, Kamy, Marrot frères, E. Massat, Marchal et Jaudin, Paulin Beau, Matignon septième, Sivadon, Jules Vézy, Bertrandi.
Voitures publiques : pour Castillon et Bergerac, 4 départs par jour, voitures à volonté, Victor Fray.
Marchés : tous les samedis.
Foires : 1er samedi de chaque mois, 20 mars, 1er juin, 1er septembre.

CAPLONG. — 475 h. — 926 hect. — 76 m. d'alt. — 12 k. au S.-O. de Sainte-Foy. — **B.** : au N., par Saint-Quentin; au N.-E. et à l'E., par les Lèves; au S., par Landerrouat; à l'O.-S.-O., par Pellegrue; à l'O., par Massugas. — **Arr.** par la Soulége, qui limite la commune à l'O., et son affluent le ruiss. de Savary. — **R^te D^lo** de Saint-Macaire à Sainte-Foy. — **Ch. d'int. c.** de Gensac à Duras. — **B. de P.** : Sainte-Foy. — **B. T.** : Pellegrue. — **Vill. pr.** : Caplong, le Bigorre, les Châtaigniers, Larroque.

Sol : haut plateau, peu accidenté; argilo-calcaire vers le N. et l'O.; sablo-argileux vers l'E. et le S. — **Sous-sol** : au S. et à l'E., ribot ou arribot; au N. et à l'O., pierreux, carrières de moellons employés dans la contrée.

Division du sol : ter. lab., 395 hect ; vig. en joual., 320; prés, 112; chênes, 60; pins, 1; sol bâti et j., 10; ch., 26; ruiss., 2.

Vins rouges, produits par le malbec (côte rouge), le grapput, le périgord et le fer, très-colorés, assez corsés; prix de primeur, de 200 à 300 fr., selon les années et les crûs. — **Vins blancs**, produits par 1/4 sémillon, 1/4 jurançon et muscade, 1/2 enrageat, corsés et liquoreux, recherchés en primeur pour être bus comme vin blanc doux; prix de primeur, de 200 à 300 fr., logés. — **Bétail** : 1 taureau, 46 bœufs, 109 vaches, 4 bouvillons; veaux vendus à trois ou quatre mois. — **Volaille** portée sur les marchés de Sainte-Foy et de Gensac.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Goulet (L. Sudre)....	100	15	15
A Mongarni (L. Berger)	60	18	8
A la Mauberthe (Jean Savariaud)...........	130	8	8
A Marias (L. Mabille)..	140	10	20
A Larroque (L. Mestre).	120	18	10
A Gorry (Faucher-Saint-Roch)...............	80	10	15
A Gorry (F. Rambaud).	80	10	15
A Béchade (Raymond)..	70	8	8
A Matha (Jean Cazin)..	80	20	»
Id. (P. Labrousse).	100	4	4
A Rouleau (Pastureau)..	70	6	6
Aux Chataigniers (Simon Gourd)..............	40	12	»

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn., en grande partie vin rouge.

Curé : Meynard.
Maire : L. Mestre. — *Adjoint* : M. Savariaud.
Secrétaire : Savariaud.
Instituteur : Delmas (40 élèves).
Institutrice : à Saint-Quentin.
Barriques (fabricants de) : Briand père et fils, Briand aîné, Lachaise.
Denrées coloniales : Briand Lacoste.
Meuniers : Martin, au moul. de Larroque; N..., fermier de M. Mestre, au moul. du Haut-Courrech.
Vins (commissionnaire en) : Pomeau.
Fête locale : le premier dimanche de mai.

EYNESSE. — 782 h. — 753 hect. — 14 m. d'alt. — 18 k. au S.-E. de Castillon; 6 k. à l'O. de Sainte-Foy. — **B.** : au N., par la Dordogne; à l'E., par Saint-André; au S., par les Lèves et Saint-Quentin; à l'O., par Saint-Avit. — **Arr.** par la Dordogne et par son affluent la Gravouse ou ruiss. de la Beauze. — **Ch. de fer,** st. de Saint-Antoine à 4 k. du bourg. — **Rte Dle** de Saint-Macaire à Sainte-Foy. — **Ch. de gr. com.** de Gensac à Sainte-Foy. — **Ch. d'int. c.** des Mauberts au pont de la Beauze; d'Eynesse à Soussac; de Sainte-Foy à Pessac. — **B. de P.** : Sainte-Foy. — **B. T.** : st. du ch. de fer de Saint-Antoine ou de Sainte-Foy. — **Bourg** assez important près de la Dordogne. — **Vill. pr.** : la Beyse, le Barrail, Bonnaveau, Jarnac, le Grand-Renon, le grand et le petit Réniers. — **Ports** au bourg et au Barrail.

Sol : au N., vaste plaine alluviale, sablo-argileuse de 1re qualité, comprenant un grand tiers de la commune. Au S., coteaux gén. argilo-calcaires, présentant aussi des terres sablo-argileuses, des terres marneuses et de la grave sur quelques points. — **Sous-sol** graveleux dans la plaine, pierreux sur la crête des tertres, argileux sur les pentes.

Division du sol : ter. lab., 340 hect.; vig. en joual. ou en plein, 250; prés, 75; chênes, 2; sol bâti et j., 19; ch., 25; riv. et ruiss., 43.

Vins rouges bons ordinaires, corsés et colorés; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs** assez estimés dans les crûs où ils sont produits par 3/4 cépages fins, 1/4 enrageat. — **Céréales** excédant de plus de 500 hectol. la consommation locale. — **Bétail** : 82 bœufs, 72 vaches, 7 bouvillons; veaux vendus à trois mois environ.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât.-Picon (Bourson)..	125	50	20
A Martel (Jean Sivadon)	100	25	12
Id. (Beyssade)......	100	20	5
Id. (Baraton)......	»	20	5
Au Graveron (Achille Fourcaud)............	150	25	5
Au bourg (Matignon, négociant).......	»	30	»
A la Beyse (Jean Frétillère fils).....	150	30	6
Id. (P. Savariaud).	100	30	5
Id. (Nerbusson fils)	80	15	3
Id. (Grimard).....	80	15	»
Id. (Clary)........	80	12	»
Au Bedat (J. Fouignet).	200	10	5
Aux Réniers (Béraud aîné)........	80	20	10
Id. (J. Guignard)..	50	15	»
Au Mayne (J. Fourcaud)	100	15	25
Aux Davids (Nerbusson fils).................	100	15	6
A Trimouil (E. Benoist)	80	15	5
A la Tuque (E. Guignard)	25	20	5
Au Gd-Renon (Étienne Paris)........	100	12	2
Id. (Malardeau)...	60	15	»
Id. (Bonmartin)...	60	10	»
A Bonnaveau (Lajorthe)	50	12	»

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc et ont un peu de blé à vendre.

Curé : J.-E. Gabriel.
Pasteur : Gilard.
Maire : J. Frétillère. — *Adjoint* : Béraud aîné.
Secrétaire-instituteur protestant : Bonmartin (45 élèves).
Institutrice protestante : Mme Bonmartin (20 élèves).
Institutrice catholique : Mme Simonet, école mixte (30 élèves).
Institutrice libre : Mme Gilard (12 élèves).
Barriques (fabrication de) : nombreux ouvriers.
Bâtisses (entrepreneur de) : Badie.
Bois merrains : Matignon.
Cafetier : Fourme, Lancoplène.
Boucher : Renateau.
Boulangers : Faure, Terrier.
Denrées coloniales : Bordier, Chavier, Saint-Laurent.
Forgeron-taillandier-maréchal : Clary.
Scierie mécanique : Mme de Régnier.
Tailleur (marchand) : Billot.
Vins (négociant et commissionnaire en) : Matignon.
Meuniers (moulin à eau) : Mourgue, fermier de M. Matignon, au moul. de Boussac; Faure, au moul. des Réniers.
Fête locale : 1er dimanche après le 29 juin.

LES LÈVES ET THOUMEYRAGUES. — 976 h. — 1,742 hect. — 95 m. d'alt. — 7 k. au S.-O. de Sainte-Foy. — **B.** : au N., par Eynesse et Saint-André; à l'E., par Saint-André, la Roquille, Margueron et Riocaud; au S., par Landerrouat; à l'O., par Saint-Quentin et Caplong. — **Arr.** par la Gravouse qui limite la commune à l'O. et le ruiss. des Sandeaux qui la limite à l'E. — **R^te^ D^le^** de Saint-Macaire à Sainte-Foy. — **Ch. de gr. com.** de Sainte-Foy à Duras; de Gensac à Villeneuve-de-Duras (en construction). — **Vill. pr.** : les Lèves, les Martineaux et Thoumeyragues, ancienne paroisse réunie aux Lèves.

Sol très-accidenté et varié, argilo-calcaire ou sablo-argileux (terres bouvées). — **Sous-sol** varié composé de terre sablo-argileuse très-dure (arribot) ou de pierre à moellon et de silex, sur quelques points peu étendus.

Division du sol : ter. lab., 775 hect.; vig. en joual., 520; prés, 200; chênes, 162; friches, 3; sol bâti et j., 32; ch., 46; ruiss., 4.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec (côte rouge), 1/4 grapput, 1/4 merlot, fer et périgord, corsés et colorés; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs,** produits par 1/3 sémillon et muscade, 2/3 enrageat, corsés et liquoreux, très-fins et très-agréables dans les 1ers crûs de la commune où la proportion de sémillon et de muscade est plus forte; prix de primeur, 250 à 450 fr. dans les 1ers crûs; 200 à 350 fr. dans les 2es crûs. — **Bétail** : 5 taureaux, 101 bœufs, 172 vaches, 10 bouvillons; veaux vendus à trois mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch.-de-Beaulieu [1] (de Cartier)	10	10
Aux Mauberts [2] (de Viel-Castel)	20	12
Aux Gorins [3] (J. Vergniol)	10	10
Id. (Dr Boymier)	10	10
Au Gaillard (P. Villeneuve)	12	12
Château-des-Vergnes (Vve P. Brunel)	8	10
Id. (Maillet)	8	2
A Grange (J. Couchard)	5	10
A Bouhé (Jules Guignard)	3	12
Id. (Larribet)	12	8
Id. (Paris)	5	3
Aux Petits Mauberts (Doche)	7	3
Aux Martineaux (Jean Paris)	40	10
A Sivadon (Pierre Buty)	50	2
Id. (Eyriaud)	10	3
Château-de-la-Beauze (Pierre Durand)	10	35
A la Tour (Michaud fils)	20	5
Id. (Jean Bonnet)	8	8
Ch.-de-la-Roche (J. Garuste)	18	2
Ch.-de-Costu (J. Meiniel)	15	»
A Trompenigaude (Vve Decaze)	10	»
A Rouillasson (G. Faucher)	6	»
A la Cholette (Jacq. Lajonie)	5	5
Au bourg (Faure frères)	8	2
Id. (Labaye)	8	2
Id. (Durand)	10	»

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc.

---

(1) Le domaine de Beaulieu comprend 90 hect., dont 25, consacrés à la vigne, produisent des vins rouges des plus recherchés de la contrée; ils se recommandent par beaucoup de corps et une riche couleur, qui les rend très-propres aux opérations. Les vins blancs de ce crû, fins et liquoreux, sont classés au rang des meilleurs du canton.

(2) Le domaine de M. de Viel-Castel, aux Mauberts, possède un des vignobles blancs les mieux situés et les mieux encépagés du canton; aussi ses vins sont-ils classés parmi les premiers de la contrée.

(3) Le crû des Gorins est aussi classé au rang des 1ers crûs de vins blancs du canton. Il est divisé entre M. le Dr Boymier et M. Vergniol. La part de M. Vergniol comprend 15 hect. de vignes rouges et blanches, établies sur des coteaux très-bien exposés, au terrain varié, très-propice à la viticulture. M. Vergniol possède aussi à Saint-André le domaine du Rale, où se trouve un vignoble blanc de 6 hect., sur un plateau complanté en 3/4 sémillon, 1/4 muscade, produisant d'excellents vins blancs, portés au chai du domaine des Gorins.

Curé : Lassou. — *Pasteur* : Thénaud.
Maire : Guill. Faucher. — *Adjoint* : P. Doche.
Secrét.-instit. cathol. : Sauvignac (35 élèv.).
Instituteur protestant : Bonmartin (25 élèv., école mixte).
Institutrices cathol. : Mlle Bornet-Léger (15 élèv.); sœurs Servantes de Marie (50 élèv.).
Notaire : Vidal.
Vétérinaire : Larribet.
Aubergiste : Caussade.
Denrées coloniales : Bloy.
Meunier : Duranthon, fermier de Mme Dupuy, au moul. du Bidet.
Fête locale : le dernier dimanche de juillet.

LIGUEUX. — 246 h. — 506 hect. — 140 m. d'alt. — 8 k. au S.-S.-E. de Sainte-Foy. — **B.** : au N., par Saint-Philippe; à l'E., par le dépt de la Dordogne; au S.-E. et au S., par Margueron; à l'O., par la Roquille et Pineuilh. — **Arr.** par le Seignat, affluent de la Dordogne. — **Rte Dle** de Sainte-Foy à la Sauvetat. — **Ch. d'int. c.** de Duras au port de Fleix. — **Ch. vic.** de Ligueux à Sainte Foy. — **B. de P.** : Sainte-Foy. — **B. T.** : Sainte-Foy. — **Vill. pr.** : Ligueux, Saint-Martial.

Sol très-accidenté, gén. argilo-calcaire; vers le S., boulbènes et terres sablo-argileuses, fertiles. — **Sous-sol** pierreux, vers le N.; sablo-argileux compacte, vers le S.

Division du sol : ter. lab., 175 hect.; vig. en joual., 200; prés, 63; chênes, 38; friches, 3; sol bâti et j., 12; ch., 14; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 2/3 malbec, 1/3 grapput, merlot, fer, périgord; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs**, produits par 2/5 sémillon, 1/5 muscade et 2/5 enrageat, corsés, fins et liquoreux, dans les premiers crûs de la commune; ils sont classés parmi les meilleurs seconds du canton et obtiennent en primeur, de 250 à 400 fr. — **Céréales** excédant la consommation locale. — **Bétail** : 16 bœufs, 64 vaches, 2 bouvillons; veaux vendus à trois mois environ; 800 têtes de volaille dont la majeure partie est portée sur les marchés voisins.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât.-de-Couronneau (1) (Louis de Cartier)....	150	25	25
Château-Paranchère (Duvergier aîné).........	200	40	10
A Saint-Martial (Pierre Jauge)...............	200	20	8
A Chollet (Mme Julie Lagarde).............	50	20	4

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. de vin rouge ou blanc, et plus de blé qu'ils n'en consomment.

Curé : Guilloux.
Maire : Edmond Cartier.
Adjoint : Et. Lusseau.
Secrét.-inst. : Chaumeil (25 élèv.), éc. mixte.
Tuiles (fabricant de) : Robineau.
Fête locale : 15 août.

MARGUERON. — 455 h. — 1,354 hect. — 120 m. d'alt. — 10 k. au S. de Sainte-Foy. — **B.** : au N., par Ligueux; à l'E., par le dépt de la Dordogne; au S., par le dépt de Lot-et-Garonne; à l'O., par Riocaud. — **Arr.** par le Seignat qui limite la commune à l'E. — **Rte Dle** de Sainte-Foy à la

(1) Le domaine de Couronneau comprend 100 hect., dont 25 consacrés aux vignes en joualles. Les vins blancs de ce domaine, très-fins et très-agréables, sont classés au rang des meilleurs seconds crûs du canton.

Sauvetat. — **Ch. de gr. com.** de Sainte-Foy à Duras. — **Ch. d'int. c.** de Duras au port de Fleix. — **B. de P.** : Sainte-Foy. — **B. T.** : Sainte-Foy. — **Vill. pr.** : Margueron, les Eyriaux, Fondefière, les Mondains, les Rafiauds, les Raymonds, la Rouquette.

Sol très-accidenté : à l'E., terres fortes, argilo-calcaires ; à l'O., terres boulbènes, sablo-argileuses. — **Sous-sol** : vers l'E., pierre à moellon et silex, terre sablo-argileuse compacte et rougeâtre (ribot).

Division du sol : ter. lab., 428 hect. ; vig. en joual., 600 ; prés, 120 ; chênes, 140 ; friches, 10 ; sol bâti et j., 16 ; ch., 38 ; ruiss., 2.

Vins rouges, produits par 1/3 malbec, 1/3 périgord, 1/3 grapput, merlot, verdot, fer, etc., bien colorés et corsés ; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs,** produits par 1/2 enrageat, 1/4 sémillon, 1/4 jurançon, corsés et assez liquoreux, classés néanmoins dans les vins ordinaires du canton. — **Céréales** excédant la consommation locale. — **Bétail** : 80 bœufs, 93 vaches ; veaux vendus à trois mois ; nombreuses transactions sur les bœufs de travail.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Guillebaux (Pauvert frères)...............	100	90	6	*A Mondeau* (J. Goyneau)	150	10	5
Au Pierrail (baron de Briançon)............	600	35	35	*A Fondefière* (J. Darie).	60	5	5
Au bourg (N. de Briançon)	150	25	25	*Aux Mondains* (Pierre Mondain)............	80	4	4
Au Bernard (Ch. Jouanneau-Larégnère)......	100	10	10	*Aux Raymonds* (Terrier deuxième)............	80	8	5
				Aux Eymeris (P. Peyneau)	60	6	1

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn., rouge ou blanc et ont un peu de blé à vendre.

Curé : Louis Guignard.
Maire : baron Louis de Briançon.
Adjoint : Pierre Peynaud.
Secrétaire-instituteur : Jean Amanieu (28 élèves).
Institutrices : sœurs de Saint-Vincent-de-Paul (35 élèves).
Vétérinaire : Cathérineau.
Fêtes locales : 24 juin ou le dimanche suivant, 11 novembre ou le dimanche suivant.

PINEUILH. — 1,269 h. — 1,738 hect. — 25 m. d'alt. — 2 k. 1/2 au S.-E. de Sainte-Foy. — **B.** : au N., par Sainte-Foy et la Dordogne ; à l'E., par Saint-Avit-du Moiron et Saint-Philippe ; au S., par la Roquille et Ligueux ; à l'O., par la Dordogne et Sainte-Foy. — **Arr.** par la Dordogne et ses affluents le Seïgnat et le Vénérol et par le ruiss. des Anguillères, affluent du Vénérol. — **Ch. de fer** de Libourne à Bergerac, st. de Sainte-Foy. — **R**^te^ **N**^le^ de B^x^ à Bergerac. — **R**^tes^ **D**^les^ de Saint-Macaire à Sainte-Foy ; de Sainte-Foy à la Sauvetat. — **Ch. de gr. com.** de Sainte-Foy à Lauzun. — **Ch. d'int. c.** de Sainte-Foy au port de Fleix. — **B. de P.** : Sainte-Foy. — **B. T.** : Sainte-Foy. — **Vill. pr.** : Pineuilh, Fonsalade, Gagnard, les Guignards, les Bournès, Larayre, les Mangons, la Trapelle.

Sol : au N., vaste plaine sablo-argileuse, plus ou moins fertile, comprenant les 3/5 de la commune ; au S., coteaux argilo-calcaires ou argileux. — **Sous-sol** graveleux dans la plaine, varié sur les coteaux où l'on trouve, alternativement, de la pierre dure, de la pierre tendre, de l'argile plastique

et une terre sablo-argileuse compacte, appelée *tran*. Les terrains de la plaine basse, très-propres à la culture des légumes, se vendent jusqu'à 10,000 fr. l'hectare, aux environs de Sainte-Foy.

Division du sol : ter. lab., 757 hect.; vig. en joual., 530; prés, 26; prés artificiels, 40; chênes, 40; tabacs, 10; sol bâti et j., 46; ch., 67; riv. et ruiss., 43.

Vins rouges bons ordinaires, assez colorés; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs** en très-petite quantité. — **Foins** et **céréales** (froment et maïs) excédant la consommation locale. — **Légumes** verts portés sur le marché de Sainte-Foy en grande quantité. — **Tabacs** récoltés par environ 30 planteurs. — **Fruits** portés à Sainte-Foy, pêches expédiées en quantité. — **Carrières** de pierre dure, d'un revenu assez important pour quelques propriétaires. — **Bétail** : 104 bœufs, 260 vaches, 15 bouvillons, 46 veaux, vendus à trois mois; 1,600 têtes de volaille dont la majeure partie est portée à Sainte-Foy; 60 truies produisant chaque année près de 800 cochons de lait.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Vaques (Pierre Conil).	»	30	2
A Rousset (Jauge aîné)...	»	15	2
Au Greveron (André Deschamps).............	80	5	»
A Vaques (J. Meynac)...	80	40	3
Château-de-la-Lambertie (Marchand)...........	250	40	5
Aux Mangons (Vve Jay, P. de Lisle).....	100	40	4
Id. (Fournier fils)..	»	10	»
A l'Enclos (Vve P. Dupuy)	500	10	»
A Fonsalade (Duvergier aîné).................	»	20	»
Aux Guignards (Vve Cramaix)........	100	25	2
Id. (E. Claverie)....	130	8	»
Id. (G. Fourcaud)..	»	10	2
A Bouffevent (J. Bournet)	40	15	»
A Lapine (Couchard)....	80	10	
A Boulogne (P. Baraton).	»	10	
Au Graveron (C. Jauge).	110	10	»
Au Tercier (Jouhanneau Charles Larégnère)....	250	[illegible]	»
A Paput (Vve Loreilhe)..	200	30	»
A Bornet (P. Connac)....	70	30	»
Id. (B. Giraudeau).	»	15	»
A Larayre (A. Audebert)	»	15	»
Id. (Jean Eymeric).	»	15	
A Fonsalade (Bonneau)..	»	15	»
Id. (L. Blanchard)..	»	15	»
Id. (Blanchard jne).	»	15	»
Au Sol de la Dime (J. Paris)	100	5	
A Bagatelle (B. Pellis)...	»	12	

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc et ont un peu de blé à vendre. La plupart des propiétaires, pour lesquels nous n'indiquons pas de blé, consomment à peu près tout ce qu'ils récoltent.

Curé : Viaud.
Maire : Germain Festal.
Adjoint : Fr. Mège.
Instituteur libre : Pongy (30 élèves).
Institutrices communales : sœurs de l'Enfant-Jésus (30 élèves), école mixte.
Sage-femme : Mme Brugière.
Aubergiste : Bérard.
Barriques (fabricts de) : Delteil, Vergneaud.
Boulangers : Barateau, Pierre Germain.
Cafetier : Delteil.
Carriers : Lagroye et nombreux ouvriers.
Denrées coloniales : Vergneaud.
Tuiles et briques (fabricants de) : Delpech aîné, Delpech jeune.
Vins (courtiers en) : Vergneaud.
Fête locale : 15 juillet ou le dimanche suivant.

RIOCAUD. — 397 h. — 1,031 hect. — 75-125 m. d'alt. — 10 k. au S. de Sainte-Foy. — **B.** : au N., par la Roquille; à l'E., par Margueron; au S., par le dépt de Lot-et-Garonne; à l'O., par les Lèves. — **Arr.** par la

(1) Plus, 750 hectol. portés des communes voisines.

Gravouse, qui limite la commune à l'E., et par son affluent le petit ruiss. de Lucette, qui prend sa source à Thoumeyragues. — **Ch. d'int. c.** de Sainte-Foy à Duras. — **B. de P.** : Sainte-Foy. — **B. T.** : Sainte-Foy. — **Vill. pr.** : Riocaud et Sainte-Croix. Ce dernier était le chef-lieu d'une ancienne paroisse réunie à Riocaud ; on y voit encore sa vieille église, sans intérêt archéologique.

Sol très-accidenté : argilo-calcaire vers le N. ; sablo-argileux, terres boulbènes vers le S. — **Sous-sol** : carrières de moellons vers le N. de la commune et près du village de Sainte-Croix ; sablo-argileux dans presque tout le S. de la commune.

Division du sol : ter. lab., 378 hect. ; vig. en joual., 350 ; prés, 92 ; chênes, 170 ; friches, 4 ; sol bâti et j., 14 ; ch., 22 ; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 1/3 malbec, 1/3 périgord, 1/3 grapput, merlot, verdot, fer, bien colorés et très-corsés ; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs**, produits par 1/2 enrageat, 1/4 sémillon, 1/4 jurançon et autres cépages, corsés et assez liquoreux ; prix de primeur, 180 à 250 fr. — **Céréales** excédant très-peu la consommation locale. — **Bétail** : 4 taureaux, 48 bœufs, 95 vaches, 3 bouvillons, veaux vendus à trois ou quatre mois ; transactions nombreuses sur les bœufs de travail.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A la Fosse (Jouhanneau f[res])	100	15	25
Aux Egrons (Gorsse). ..	»	10	30
Id. (Pierre Dupont).	»	15	10
Id. (J. Constantin).	»	7	7
A Perrichon (Labrunie).	100	20	10
Au Sarrazin (de Brugière)................	80	15	25
Aux Quatre-Jambes (J. Clary)................	120	15	7
A Monrave (P. Ducoup).	»	7	7
Au Maillet (J. Maillet)..	»	10	5
Au bourg (Fr. Beauduc)	100	10	10
Id (J. Raymond).	100	4	4

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Berbinaud.
Maire : Pierre Bouton.
Adjoint : François Beauduc.
Secrétaire-instituteur : Camou (40 élèves), école mixte.
Fête locale : premier dimanche d'août.

ROQUILLE (la). — 348 h. — 652 hect. — 88 m. d'alt. — 6 k. au S. de Sainte-Foy. — **B.** : au N.-O., par Saint-André ; au N., par Pineuilh ; à l'E., par Ligueux ; au S., par Margueron ; à l'O., par les Lèves. — **Arr.** par la Beauze. — **R[te] D[le]** de Sainte-Foy à la Sauvetat. — **Ch. d'int. c.** de Sainte-Foy à Duras. — **B. de P.** : Sainte-Foy. — **B. T.** : Sainte-Foy.

Sol très-accidenté, argilo-calcaire au N. et à l'O. ; sablo-argileux (terres boulbènes) au S. et à l'E. — **Sous-sol** : au N. et à l'O., calcaire grossier, exploité pour moellons ; au S. et à l'E., silex ou terre compacte, sablo-argileuse et blanchâtre.

Division du sol : ter. lab., 215 hect. ; vig. en joual., 350 ; chênes, 56 ; sol bâti et j., 11 ; ch., 19 ; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 2/3 malbec, 1/3 grapput, fer, périgord, etc., assez colorés et corsés ; prix de primeur, 200 à 250 fr. — **Vins blancs**

peu importants. — **Céréales** excédant un peu la consommation locale. — **Bétail** : 31 bœufs, 91 vaches, 4 bouvillons, veaux vendus à trois ou quatre mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin r.		Hectol. blé.	Tonn. vin r.
Aux Arnodeaux (B. Marrot)	100	75	*Au Joubin* (Et. Bérard)....	»	20
Id. (Théodore Paris)..	80	10	Id. (Gueybeau)........	80	10
A Baillou (Jean Paris)......	100	25	*Au Coculet* (J. Grenouilleau)	80	7
Id. (Pierre Paris).....	200	15	*A la Tour-Rouge* (Auberon)	»	10
Au Petit-Berard (C. René)..	»	25	*Au Favereau* (Dupuy).......	»	6

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. et ont un peu de blé à vendre.

Curé : à Ligueux.
Pasteur : Morgat, à Saint-André.
Maire : Théodore Paris.
Adjoint : Aug.-Fr. Dupuy.
Secrétaire-instituteur : à Saint-André.
Agent d'affaires, géomètre : Pierre Gérard.
Boulangers : Momy, Germain Pelletan.
Denrées coloniales : Jean Salibat.
Fête locale : 6 mai ou le dimanche suivant.

SAINT-ANDRÉ ET APPELLES. — 693 h. — 1,025 hect. — 4 k. au S.-O. de Sainte-Foy. — **B.** : au N., par la Dordogne; à l'E., par Pineuilh; au S., par la Roquille et les Lèves; à l'O., par les Lèves et Eynesse. — **Arr.** par la Dordogne et son affluent le ruiss. des Sandeaux. — **R^tes D^les** de Saint-Macaire à Sainte-Foy, de Sainte-Foy à la Sauvetat. — **Ch. de gr. com.** de Gensac à Sainte-Foy. — **Ch. d'int. c.** de Sainte-Foy à Duras. — **B. de P.** : Sainte-Foy. — **B. T.** : Sainte-Foy. — **Vill. pr.** : Béranger, les Chapelains, les grands et les petits Montets, Pont-de-la Beauze, Appelles, ce dernier est le centre d'une ancienne paroisse réunie à Saint-André.

Sol très-accidenté, gén. argilo-calcaire, offrant sur les plateaux quelques parties de terres bouvées. Sur l'un des points les plus élevés de cette commune se trouve, près du moulin des Graves, un dépôt de graviers roulés, très-curieux en raison de son isolement. — **Sous-sol** pierreux, sur les coteaux ; sablo-argilo-ferrugineux compacte, sur les plateaux.

Division du sol : ter. lab., 381 hect.; vig. en joual., 450; prés, 88; prés artificiels, 15; chênes, 20; friches, 5; sol bâti et j., 22; ch., 22.

Vins blancs, produits par 2/3 sémillon, 1/3 muscade, sauvignon, jurançon et enrageat, corsés, liquoreux et fins, classés, dans les premiers crûs de la commune, au rang des meilleurs du canton; prix de primeur, 300 à 500 fr. dans les 1ers crûs; 250 à 400 fr. dans les 2es crûs. — **Vins rouges,** produits par 2/3 malbec, 1/3 grapput, merlot, verdot, cabernet et fer, bons ordinaires, assez corsés et très-colorés; prix de primeur, 200 à 300 fr., atteignant en vieux, jusqu'à 400 et 500 fr. dans les crûs où ils sont bien soignés. Les plantations de vignes augmentent tous les jours et s'améliorent au point de vue des cépages. Nous ne doutons pas que les crûs bien encépagés n'arrivent à produire des vins grands ordinaires qui seront recherchés et payés à l'égal des vins blancs, le jour où ils seront connus. — **Fruits** : pêches de différentes qualités, figues blanches, voilettes et noires, vendues sèches ou fraîches, prunes d'ente, dites d'Agen,

amandes, abricots, pommes et poires, récoltés en grande quantité chez plusieurs propriétaires dont le nombre va en augmentant. — **Bétail** : 60 bœufs, 130 vaches, 14 bouvillons; veaux vendus à quatre ou cinq mois, lait porté à Sainte-Foy; 3,000 têtes de volaille dont les 2/3 sont portés sur les marchés voisins. — **Pierres** dures et tendres exploitées. — **Moellons** très-propres à la fabrication de la chaux hydraulique.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Brejou (Théodore Mestre).	15	8	*A Appelles* (Ch. Larégnère)..	18	18
Chat.-Caris (de Bacalan).....	7	10	*A Montet* (Damaniou)........	10	10
Chât.-de-Goulard (¹) (Anselme Duvergier)................	35	30	*Chât.-Baby* (Etienne Jauge)..	10	8
A Siguenie (²) (C. Jauge).....	18	18	*Au Barberot* (Deschamps)...	12	4
			A Chatarnaud (³) (Mercat)...	25	10



CHATEAU-DE-GOULARD

M. Anselme Duvergier, propriétaire.

(1) Le Château-de-Goulard est situé à 4 k. 1/2 de Sainte-Foy, près de la Rte Dle de Sainte-Foy à Saint-Macaire, dans une position des plus pittoresques, sur un plateau élevé d'où l'on domine un vaste horizon et la riche vallée de la Dordogne, entourée de fraîches prairies et de sources d'eaux vives et abondantes; ce château peut être compté au nombre des résidences les plus agréables de la contrée. Il commande un domaine de 85 hect., assis sur les communes de Saint-André et des Lèves, dont une moitié est consacrée à la vigne, et l'autre aux terres lab., prés, pelouses, garennes et bois taillis.

Le vignoble, qui s'augmente chaque année de nouvelles plantations, est encépagé et cultivé avec les plus grands soins; établi sur un sol silico-calcaire ou argilo-calcaire, sur fond pierreux, il produit des vins blancs classés au rang des meilleurs 1ers crûs du canton de Sainte-Foy. Ces vins très-recherchés ont figuré avec succès dans plusieurs concours; tout récemment ils ont obtenu une médaille d'argent au concours régional de Bergerac. On entretient sur ce domaine un magnifique troupeau de vaches pour l'engraissement des veaux destinés à la boucherie, et on y récolte 150 à 180 hectol. de blé.

(2) Le domaine de Siguenie comprend 60 hect., dont 20, consacrés à la vigne, sont situés sur un des points culminants de la commune, partie en boulbènes, partie en terres argilo-calcaires. Le vignoble blanc occupe environ 14 hect., complantés 1/2 en sémillon et 1/2 en muscade, sauvignon et très-peu d'enrageat. Grâce à ces heureuses conditions, il produit un vin corsé, fin et très-liquoreux, classé au rang des premiers crûs les plus recherchés.

(3) Le domaine de Chatarnaud, dont les vins rouges et blancs sont très-estimés, est aussi remarquable par la quantité et la belle venue de ses arbres fruitiers qui donnent un important revenu.

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Aux Morins (Charles Garrau)	25	10
A Eyganthie (Dr Marchand)	25	10
A Petitie [1] (Léon Marot)	20	»
Id. (Jules Marot)	50	5
A Philippon (Sivadon)	15	8
A Cabauze (Goubier)	25	»
A Barbarot (Mme Martin)	20	2
A la Gravouse (Fardet)	12	2
A la Cabose (Ledrier)	12	»
A Bagatelle (Pelisse)	12	»

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Miramont.
Pasteur : Mercat.
Maire : Anselme Duvergier.
Adjoint : Pierre Damaniou.
Secrétaire-instituteur protestant : Corriger (40 élèves), école mixte.
Institutrice catholique : Mme Delaunay (30 él.), école mixte.

Médecin : Dr Marchand.
Briques, tuiles et chaux fabricant de : Lure.
Chaux hydraulique fabricant de : Garrau au Morin. Cette fabrique a fourni des chaux destinées au tunnel de Lormont et a obtenu une médaille à l'Exposition universelle de 1867.

SAINT-AVIT-DU-MOIRON. — 891 h. — 1,518 hect. — 20 m. d'alt. — 4 k. au N.-E. de Sainte Foy. — **B.** : au N., par Saint-Nazaire; au N.-E. et à l'E., par le dépt de la Dordogne; au S., par Saint-Philippe; à l'O., par Pineuilh; à l'O. et au N.-O., par la Dordogne. — **Arr.** par la Dordogne et par le Seignat et le Moiron, qui se réunissent à 1 k. avant leur embouchure dans la Dordogne. — **Rte Nle** de Bx à Bergerac. — **Ch. d'int. c.** de Duras au port de Fleix (Dordogne); du port de Fleix à Sainte-Foy. — **B. de P.** : Sainte-Foy. — **B. T.** : Sainte-Foy. — **Vill. pr.** : Saint-Avit, la Brande, les Briands, Lartigue, les Goulards, les Paponnats, le Sac.

Sol : plaine alluviale, sablo-argileuse, fertile. — **Sous-sol** graveleux.

Division du sol : ter. lab., 1,130 hect.; vig. en joual., 100; prés, 165; chênes, 16; sol bâti et j., 27; ch., 34; riv. et ruiss., 46.

Vins rouges légers, coulants et neutres; prix de primeur, 180 à 250 fr. — **Céréales** : froment et maïs, excédant des 2/3 la consommation locale. — **Bétail** : 4 taureaux, 184 bœufs, 244 vaches, 27 bouvillons, veaux vendus à cinq ou six mois; bœufs engraissés pour la boucherie; 233 truies, produisant plus de 2,000 cochons de lait par an; 3,500 têtes de volaille, dont près de la moitié est portée sur les marchés voisins.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin r.
Château-des-Baratons (Vve de Durége-Beaulieu)	800	20
A la Brande (H. Sicard)	80	20
Au Briand (O. de Viel-Castel)	250	15
Au bourg (Castanet)	120	8
A Saint-Avit (Jean Cartier) (affermé)	500	4
A Lartigue (J. de Lapouyade)	500	»
A Bellevue (Ed. Loreilhe)	250	»
Au Goulard (Joseph Aquard)	250	»
A Freycinet (M. Germain)	200	»
Au Grand-Briand (F. Sicard)	200	»
Au Briand (Vve Loreilhe-Coste)	250	»
Au bourg (Pauvert de la Chapelle)	130	»
Id. (Merlet)	150	»
Id. (Jouhanneau)	100	»
Au Grand-Briand (F. Bourguignon)	120	»
A Barry (Et. Sicard)	120	»

Une vingtaine de petits propriétaires ont à vendre de 20 à 60 hectol.; plusieurs récoltent assez de vin pour leur consommation.

---

(1) Le domaine de Petitie, à M. Léon Marot, comprend 14 hect., dont 12 consacrés à la vigne rouge, situés sur des coteaux argilo-calcaires, complantés en malbec pour les 2/3, et en merlot, cabernet et fer pour 1/3, produisent des vins corsés, colorés et agréables, des meilleurs de la commune. Ils sont surtout remarquables par leur longue durée. Ce crû, en voie d'amélioration et d'agrandissement, produira avant longtemps 30 à 35 tonn.

Curé : Pierre Desclaux.
Pasteur : Couchard.
Suppléant : Creisseil.
Maire : Pierre Audebert.
Adjoint : Jean Merlet.
Secrétaire-instituteur : Elzière (30 élèves).
Institutrices : Mme Elzière (35 élèves), sœurs de la Doctrine chrétienne (40 élèves), école mixte.
Vétérinaire : Charles Sicard.
Briques (fabricant de) : Chaumard.
Vins et grains (négociant en) : Et. Clary.
Fête locale : le lundi de Pentecôte.

SAINT-AVIT-DE-SOULÈGES. — 190 h. — 284 hect. — 75 m. d'alt. — 10 k. à l'O. de Sainte-Foy. — **B.** : au N. et au N.-E., par Eynesse; au S.-E. et au S., par Saint-Quentin; à l'O., par Pessac. — **Arr.** par la Dordogne sur une largeur de 100 m. et par son affluent la Soulége qui limite Saint-Avit à l'O. — **Ch. de gr. com.** de Sainte-Foy à Gensac. — **Ch. d'int. c.** de Sainte-Foy à Pessac. — **Ch. de fer** de Libourne à Bergerac, st. de Saint-Antoine, à 4 k. au N.-E. du bourg et st. de Vélines, à 5 k. au N.-O. du bourg. — **B. de P.** : Sainte-Foy. — **B. T.** : Sainte-Foy.

Sol accidenté, gén. sablo-argileux. — **Sous-sol** : vers l'O., banc calcaire, exploité pour moellons; à l'E., terre grasse compacte et argileuse.

Division du sol : ter lab., 104 hect.; vig. en joual., 120; chênes, 14; prés, 30; friches, 2; sol bâti et j., 4; ch., 7; ruiss., 3.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec, 1/2 grapput et autres cépages fins; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs** peu importants, 1/2 enrageat, 1/4 sémillon, 1/4 jurançon; prix de primeur, de 200 à 300 fr. — **Bétail** : 4 bœufs, 50 vaches, 5 bouvillons; veaux vendus à trois ou quatre mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch.-du-Barrail (G. Fouignet).	8	8
A Pierroussel (F. Couchard).	6	2
Au Grand-Housteau (J. Faure)	12	»
A Chabrouty (Couchard)......	12	»
A Migouterie (Pierre Rogier).	6	2
A Migouterie (Paris).........	6	2
A Pierroussel (Naud aîné)...	8	»
A Roly (Naud jeune)........	8	»
A Lapège (Cramail)..........	6	2

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn. rouge ou blanc.

Curé : à Eynesse.
Maire : Jean Paris fils.
Adjoints : Jean Naud jeune.
Instituteur : à Eynesse.

SAINT-NAZAIRE. — 128 h. — 342 hect. — 16 m. d'alt. — 5 k. au N.-E. de Sainte-Foy. — **B.** : au N., à l'E. et à l'O., par la Dordogne; au S., par Saint-Avit-du-Moiron. — **Arr.** par la Dordogne et par son affluent le Moiron. — **Ch. d'int. c.** du port de Fleix à Duras. — **B. de P.** : Sainte-Foy. — **B. T.** : Sainte-Foy.

Sol : plaine basse sablo-argileuse, assez fertile. — **Sous-sol** graveleux à une profondeur variable.

Division du sol : ter. lab., 237 hect.; vig. en joual., 25; prés, 41; chênes, 5; sol bâti et j., 5; ch., 5; riv. et ruiss., 24.

Vins rouges en petite quantité, légers; prix de primeur, 180 à 250 fr. — **Céréales** excédant la consommation locale. — **Bétail** : 13 bœufs, 66 vaches, 1,000 têtes de volailles; 35 truies produisant chaque année plus de 350 cochons de lait.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin r.		Hectol. blé.	Tonn. vin r.
Au Bas de Saint-Nazaire (Fr. et Ch. Imbert)..	300	15	*Au Bas de Saint-Nazaire* (J. Imbert)................	120	»
Id. (Vve Edouard Loreilhe)..................	200	»	*Près de la Rivière* (Vve Et. Bricheau)...............	350	10

Une quinzaine de petits propriétaires récoltent de 10 à 50 hectol. de blé et assez de vin pour leur consommation.

Curé : à Saint-Avit-du-Moiron.
Maire : Escarmant.
Adjoint : Imbert.
Secrétaire-instituteur : à Saint-Avit-du-Moiron.
Cochons (marchand de) : Jean Imbert.

SAINT-PHILIPPE-DU-SEIGNAT. — 280 h. — 338 hect. — 20 m. d'alt. — 4 k. au S.-E. de Sainte-Foy. — **B.** : au N.-E., par Saint-Avit; à l'E., par le dépt de la Dordogne; au S., par Ligueux et Pineuilh ; à l'O. et au N.-O., par Pineuilh. — **Arr.** par le ruiss. de Saint-Philippe-du-Seignat, qui limite la commune à l'E. et se jette dans la Dordogne. — **Rte Nle** de Bx à Bergerac. — **Ch. de gr. com.** de Sainte-Foy à Lauzun et embranchement de Saint-Philippe à Issigeac. — **Ch. d'int. c.** du port de Fleix à Duras. — **B. de P.** : Sainte-Foy. — **B. T.** : Sainte-Foy. — **Vill. pr.** : Saint-Philippe et le petit Fonsalade.

Sol : vers le N., plaine basse, sablo-argileuse ou argileuse, comprenant les 3/4 de la commune; au S.-O., coteaux argilo-calcaires. — **Sous-sol** graveleux à l'extrémité N.; argileux au centre, au pied des coteaux et sur quelques pentes; pierreux sur les coteaux et sur le plateau du S.-O. de la commune.

Division du sol : ter. lab., 191 hect.; vig. en joual., 95; prés, 23; chênes, 7; friches, 4; sol bâti et j., 9; ch., 8; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec (côte rouge), 1/4 grapput, 1/4 fer, merlot, cabernet, périgord et gros verdot (appelé carmelin comme à Bergerac), bons ordinaires; prix de primeur, 200 à 300 fr., atteignant facilement 400 fr. en vieux. — **Vins blancs**, produits par 1/2 sémillon, 1/4 muscade, 1/4 enrageat et jurançon, corsés et très-liquoreux; prix de primeur, 300 à 400 fr. pour les 1ers crûs de la commune; 200 à 300 fr. pour les 2es crûs. — **Céréales** excédant d'un tiers la consommation locale, ainsi que les **pommes de terre** et **légumes.** — **Bétail** : 42 bœufs, 19 vaches; 1,200 têtes de volaille.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Labourguette (Jauge-Duvergier).........................	30	15	*Au Baraton* (Chavaroche)....	15	»
Château-de-Bourgognade (1) (F. Guy).................	20	10	*A Luguet* (Perre Connord)...	20	4
			Au bourg Jacques Festal)...	10	2
			Id. (Jean Marty aîné)..	6	»

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn. rouge ou blanc.

(1) Le Château-de-Bourgognade comprend 16 hect. dont 8, consacrés à la vigne, sont situés en côtes sur un terrain argilo-calcaire. Le vignoble rouge, en voie d'agrandissement, est exclusivement complanté de cépages de choix. Le vignoble blanc produit un des meilleurs vins de la commune.

Curé : Viaud.
Maire : Marty aîné.
Adjoint : Pierre Sandeau.
Institutrices : sœurs de l'Enfant Jésus (25 él.), école mixte.
Denrées coloniales : Taly.
Meuniers : Durand, fermier de M. Marty, au moul. de Bourgognade ; Fereyrol, au moul. de Geissas.
Fête locale importante : 1er mai ou le dimanche suivant.

SAINT-QUENTIN-DE-CAPLONG. — 556 h. — 1,112 hect. — 95 m. d'alt. — 10 k. au S.-O. de Sainte-Foy; 15 k. au S.-E. de Castillon. — **B.** : au N., par Eynesse et Saint-Avit; à l'E., par les Lèves; au S., par Caplong; à l'O., par Massugas et Gensac. — **Arr.** par la Soulége et par la Gravouse, qui limite la commune à l'E. — **Ch. de gr. com.** de Gensac à Sainte-Foy. — **Ch. d'int. c.** de Gensac à Villeneuve. — **B. de P.** : Sainte-Foy. — **B. T.** : Castillon.

Sol accidenté, terres fortes argilo-calcaires sur les coteaux de la Soulége et dans quelques parties de l'O. de la commune, surtout vers le vill. des Saurins. Ailleurs terres douces ou terres bâtardes. — **Sous-sol** pierreux à l'O. et aux Saurins; argileux, compacte ailleurs.

Division du sol : ter. lab., 467 hect.; vig, en joual., 400; prés, 111; chênes, 90; sol bâti et j., 18; ch., 24; ruiss., 2.

Vins rouges, produits par 2/5 grapput, 2/5 malbec et périgord, 1/5 fer, merlot, cabernet et autres cépages, corsés et très-colorés; prix, 200 à 300 fr. — **Vins blancs,** produits par 1/2 enrageat, 1/4 sémillon, 1/4 muscade et autres cépages fins, corsés et liquoreux; prix de primeur, 250 à 450 fr., dans les 1ers crûs; 200 à 300 fr., dans les 2es crûs. — **Bétail** : transactions sur les bœufs, ventes d'environ 60 veaux par an, et de 1,500 têtes de volaille. — **Moellons** vendus 1 fr. le mètre cube.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch.-Langalerie (1) (Planteau)	»	70	50
Au Mayne (L. Fourcaud)	»	20	20
A Choteau (Paris)	»	40	8
A Girarde (P. Marche)	»	30	30
A Pelletan (E. Marche)	»	20	20
Au Maubert (Pelletreau)	80	18	7
Id. (Sableau)	60	10	2
A Baron (Devalz)	»	12	12
Au Foucaud (Gours)	60	20	2
Au bourg (Grolier)	»	12	12
A Faucher (Jean Barde)	60	6	6
A Barbot (Régnier)	70	12	4
A Barbot (Pastureau)	70	7	»
A la Bonnetie Haute (Miquel)	60	15	2
Id. (Guignard aîné)	»	10	10
Au Caillade (Bonnaval)	60	15	»
Au Liret (Auzerès)	60	20	»
A Marchand (J. Baillon)	80	10	2
Id. (J. Boyer)	»	10	2
A Savariaud (Coculet fils)	»	10	2
A St-Pierre (J. Deynaud)	»	15	»
Aux Saurins (Maillet)	50	15	»
A Catteau (Renon)	60	10	»
A Barbot (P. Expert)	80	»	»

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn. en grande partie rouge. Les propriétaires pour lesquels nous n'indiquons pas de blé en récoltent presque tous assez pour leur consommation.

---

(1) Le domaine de Langalerie, dont nous donnons ci-après la vue du château, comprend 100 hect., dont 50 sont consacrés à la vigne. Les vignes blanches, plantées sur des coteaux sablo-argileux (terres bouvées), à sous-sol gras, sont exclusivement composées, par tiers, de sémillon, sauvignon et muscade. Ces vins blancs, récoltés avec les plus grands soins, se distinguent par beaucoup de corps, de finesse et de liqueur; ils sont classés au rang des meilleurs vins blancs du canton.

Les vignes rouges, sur des coteaux argilo-calcaires, sont complantées par tiers en malbec, merlot et cabernets. Toutes les nouvelles plantations sont faites avec le cabernet-sauvignon



CHATEAU-DE-LANGALERIE

M. Planteau, propriétaire.

(Voir note 1, p. 761.)

Curé : Angrand.
Maire : Jean Regnier. — *Adjoint :* Bonnaval.
Institutrice : Mlle Amélie Valette (25 élèves : les garçons vont à Caplong.

Denrées coloniales : Pierre Régnier.
Moulins à eau : Coculet, au moul. de la Garde; Renateau, au moul. d'Andrault.

ARRONDISSEMENT DE LA RÉOLE

51,961 h. — 80,926 hect. — Divisé en 6 cantons : la Réole, Monségur, Pellegrue, Saint-Macaire, Sauveterre, Targon, et en 103 communes. — B. : au N., par l'arrt de Libourne; à l'E., par le dépt de Lot-et-Garonne; au S., par l'arrt de Bazas; à l'O., par celui de Bx. — Arr. par la Garonne, qui baigne cet arrt au S., et par ses affluents : rive gauche, le Lizos, qui sert de limite au dépt de la Gironde; rive droite : 1o le Médier, qui passe à Mongauzy, et reçoit les eaux des ruiss. de Garrielle, du Loup, des Combes et autres moins importants; 2o le Pimpin; 3o le Charros (ces deux derniers se jettent dans la Garonne à la Réole); 4o le Drot, rivière canalisée et navigable jusqu'à Eymet, recevant de nombreux petits ruiss., parmi lesquels nous citerons le Sadirac, le Marqueleau, l'Andouille sur la rive gauche; la Vignague, le Doulens ou le Ségur, le ruiss. de Coutures, le ruiss. de Lalanne et la Peyrichette sur la rive droite; 4o le ruiss. de Pan-

---

et le gros cabernet qui formeront bientôt près de la moitié de l'encépagement. Les vins rouges de ce crû, corsés, colorés et assez fins, forment d'excellents vins d'ordinaire.

Le Château-de-Langalerie est placé sur le sommet d'un coteau d'où l'on jouit d'un panorama magnifique; il est entouré d'ombrages remarquables, d'une garenne avec allées, ronds-points et avenues tracés, dit-on, sur les plans de Le Nôtre. Cette garenne est à coup sûr une des plus belles du département et certainement la plus remarquable à cause de son tracé.

chet, qui passe à Saint-Martin-de-Sescas; 5° la Garonnelle, qui passe à Verdelais; 6° l'Euille, qui passe à Targon et se jette dans la Garonne, à Cadillac. Au N., cet arr[t] fait partie du bassin de la Dordogne, et il est arrosé par plusieurs ruiss. affluents de cette rivière, parmi lesquels nous citerons la Soulége, la Durége, la Gamage et l'Engranne. — **Ch. de fer du Midi** (B[x] à Cette), ayant 6 stations dans cet arr[t]. — **Ch. de fer** d'intérêt local, en projet, de la Sauve à Sauveterre, Monségur et Duras, avec embranchement sur la ligne du Midi. — **R[te] N[le]**, n° 127, de B[x] à Montauban. — **R[tes] D[les]**, n° 10, de B[x] à Saint-Macaire; n° 2, de Saint-Macaire à Sainte-Foy; n° 22, de Créon à Sauveterre; n° 13, de Libourne à Bazas; n° 15, de la Réole à Duras.

Chemins de grande communication

		Longueurs totales et via les
N°s 7.	De Branne à Cadillac	15,631 m
9.	De Branne à Bellebat	4,945
11.	De Cadillac à Sauveterre	16,456
13.	De Castillon à Sauveterre	7,752
13 bis	Embranchement par Blasimon	10,187
14.	De Pessac à Monségur	14,106
15.	De la Réole à Pellegrue	16,572
22.	De Rauzan à Cadillac	17,277
25.	De Targon à Paillet	5,431
28.	De Gironde à Dieulivol	23,372
29.	De Sauveterre à Monségur	13,186
30.	D'Arbis à Caudrot	17,393
31.	De Bagas à la Réole	3 487
32.	De Morizès à Verdelais	8,946
36.	De Langon à Meilhan	8,151
59.	De Gensac à Duras	8,755
62.	De Bellebat à Langon	24,003
63.	De Sauveterre à la Réole	11,786
64.	De Sainte-Foy à Sainte-Bazeille	19,754
77.	De Castillon à Duras	12,894
78.	De Pujols à Soussac	6,125
79.	De Monségur à Mongauzy	10,568
80.	De Targon à Baigneaux	5,353
		282,133 m

Chemins d'intérêt commun

		Longueurs totales.	Longueurs à entretenir.
N°s 3.	De Ruch à Rauzan	6,080	6,080
10.	De Fontet à Puybarban	2,395	2,395
12.	De Mourens à Saint-Pierre-de-Bat.	1,953	1,953
13.	Du Charron à S[t]-Jean-de-Blaignac	1,210	569
	A reporter	11,638 m	10,997 m

	Report.........	11,638m	10,997m
20.	De Castets à la Réole..	3,933	3,933
21.	De Saint-Léger au Drot (embranchement sur Saint-Romain)....	13,937	13,937
22.	De Gornac à Morizès............	10,226	8,872
23.	De la Martiugue à la Garonnelle..	4,585	4,585
24.	De St-André à Frontenac et Cessac	15,024	15,024
26.	De Gensac à Duras..............	844	844
28.	De Pondaurat à Noaillac.........	1,712	1,712
39.	De Bertrand à Coirac et embranchement sur Saint-Genis-du-Bois	13,305	10,065
46.	De Mauriac à Castelmoron.......	5,575	3,575
47.	De Branne à Soulignac	11,486	7,375
56.	De Chaudeborde à Rati.	10,111	5,303
57.	De Monségur à Mongauzy........	1,569	1,569
58.	De Monségur à Lévignac.........	6,828	5,386
59.	De Rauzan à Saint-Ferme.........	16,904	12,724
60.	De la Réole à Lévignac..........	14,339	5,886
67.	De Soussac à Pivert......	5,997	5,997
71.	De Créon à Rauzan..............	9,427	9,427
85.	De Saint-Ferme à Duras.........	3,940	182
87.	De Saint-André-du-Bois à Caudrot	4,894	4,894
93.	De la Réole à Cocumont..	5,157	5,157
96.	De Gironde à Monségur..........	13,190	13,190
97.	De Mongauzy à Saint-Vivien.....	5,628	5,628
101.	Du Pin-de-Cornet à Sallebruneau..	10,777	9,060
102.	De Cantois à Jourdan...........	4,033	4,033
104.	De Saint-Félix à la Barthe.... ...	7,715	7,042
116.	De Romagne à Targon...........	2,944	2,053
120.	De la Sauve à Castillon..........	4,340	2,340
123.	Du Bois-Brûlé à la Grosse et à Bouchereau..................	10,178	7,419
124.	De Rauzan à Saint-Laurent-du-Bois (embranchemt sur les Boineaux)	18,473	8,264
125.	De Blasimon à Saint-Antoine.....	7,470	3,071
127.	De Soussac au Port-d'Eynesse (embranchement sur Pellegrue)....	8,703	3,911
145.	De Blasimon au Port-de-Vitrac....	6,100	4,369
148.	De Pellegrue à Civrac...........	11,445	2,597
151.	De Lardilas.....................	1,066	1,066
163.	De Blasimon à Cadillac..........	11,329	4,114
167.	De Targon à la Sauve............	2,652	903
168.	De Targon au Port-de-Génissac...	487	407
171.	De Bagas à Mongauzy............	11,736	3,339
		309,697	220,250

Report...............	309,697m	220,250m
172 *bis* D'Arbis à Gravères..............	5,765	4,197
175. D'Allemans à Monségur..........	1,650	1,650
176. De Loupiac à Verdelais..........	620	620
197. De Monségur à Sainte-Colombe...	3,717	3,717
	321,449m	230,434m

Chemins vicinaux ordinaires *(réseau subventionné).*

	Longueurs à construire.	Longueurs à entretenir.
CANTON DE LA RÉOLE....................	74,348m	104,474m
— DE SAINT-MACAIRE................	37,537	72,099
— DE MONSÉGUR.....................	48,937	30,185
— DE PELLEGRUE....................	63,468	11,168
— DE SAUVETERRE...................	56,801	49,202
— DE TARGON.......................	78,614	39,623
	359,705m	306,751m

Chemins vicinaux ordinaires *(réseau non subventionné).*

	Longueurs à entretenir	Longueurs totales à construire et à entretenir
CANTON DE LA RÉOLE....................	1,607m	52,998m
— DE SAINT-MACAIRE................	9,880	43,985
— DE MONSÉGUR.....................	2,916	50,431
— DE PELLEGRUE....................	61	74,931
— DE SAUVETERRE...................	1,378	90,302
— DE TARGON.......................	000	58,155
	15,842 m	370,802 m

Sol très-varié : gén. fertile; alluvial sur les rives de la Garonne et du Drot, accidenté dans presque tout l'arrt où l'on trouve alternativement des terres fortes argilo-calcaires ou argileuses, des terres bâtardes, des terres douces sablo-argileuses et quelques parties graveleuses peu importantes, sur les coteaux ou plateaux voisins de la Garonne. Sur quelques plateaux situés gén. au N. de l'arrt, on trouve des parties de sable pur, peu étendues. — **Sous-sol** très-varié, composé de pierre dure ou tendre à une plus ou moins grande profondeur, d'un agrégat sablo-argileux compacte, appelé *ribot*, le plus souvent rougeâtre et assez rapproché de la surface du sol, d'un espèce de poudingue graveleux, ferrugineux et très-dur ou d'argile de qualités différentes, la plupart propres à la fabrication d'excellentes tuiles et briques. Les fonds graveleux ne se trouvent que sur les bords de la Garonne, dans la vallée du Drot et sur quelques plateaux. On trouve aussi, dans la plaine, des sous-sols sableux ou argileux. Les sous-sols pierreux, du côté de Saint-Macaire, sont très-riches en fossiles et très-

vions ou dans les terres fortes et fraîches. Le vime se vend au millier. Le millier se divise en deux paquets comprenant chacun 10 torches. Le prix de vente est très-variable. Revenu assez important.

13° **Bois de chênes** occupant 9,304 hect. gén. exploités par des coupes faites tous les dix ou quinze ans. Ils sont vendus en faissonnats, payés sur place, selon les contrées et la qualité des bois, de 55 à 70 fr. le cent. On fait aussi des fagots à 2 liens, vendus de 35 à 40 fr. pris sur place; des fagots à 1 lien, vendus de 15 à 20 fr. le cent sur place; enfin des bourrées alimentant une partie des nombreuses tuileries de cet arr^t, et payées 8 à 10 fr. le cent, prises sur place.

14° **Bois de pins** : revenu insignifiant pour l'arr^t.

15° **Bois de châtaigniers** exploités gén. pour échalas et pour la fabrication des cercles à barriques, diminnant d'importance depuis que la plupart des barriques sont cerclées en fer.

16° **Fruits** : cerises, chasselas, abricots, pêches, poires, prunes reine-claude, pommes roses ou redondelles, prunes d'entes séchées au four (ces dernières récoltées du côté de Monségur, forment dans plusieurs communes un revenu assez notable). Les marchés de la Réole et de Targon sont très-importants dans la saison des fruits. Les arbres fruitiers sont presque tous plantés au milieu des vignes.

17° **Cèpes**, dans presque tous les bois de chênes, expédiés sur B^x en grande quantité.

18° **Pierres** dures ou tendres, servant gén. aux constructions locales, cependant les coteaux de Saint-Macaire offrent d'excellentes carrières de pierre dure dont les produits sont expédiés sur B^x, ainsi que ceux des carrières des environs de Frontenac (canton de Targon) et de Saint-Exupéry (canton de la Réole).

Mode d'exploitation. Le sol de cet arr^t, très-divisé, appartient pour une bonne partie aux petits propriétaires artisans ou paysans, travaillant eux-mêmes leurs terres.

Les grandes propriétés sont le plus souvent exploitées par des métayers ou colons qui ont pour eux la moitié des revenus de la métairie, en nature, prélèvement fait d'un dixième au profit du propriétaire, qui est chargé, dans quelques contrées, de payer les impôts; dans les plus fertiles, c'est le métayer qui les paye.

Le fermage n'est presque pas usité, si ce n'est dans les alluvions des bords de la Garonne consacrées aux prairies et aux terres arables.

Les domestiques à l'année, employés par les grands propriétaires ou les artisans qui habitent leurs propriétés, coûtent ordinairement, pour les hommes, de 250 à 300 fr. et la nourriture, le logement, chauffage, etc. Les femmes reçoivent de 150 à 200 fr. Les domestiques pris pour la saison des métives (un mois) gagnent 3 et 4 fr. par jour; les femmes ont moitié. Ordinairement les hommes à la journée reçoivent, selon les saisons, 1 fr. 25 à 2 fr. et nourris. Les femmes ne reçoivent que 50 c. à 1 fr. et nourries.

Le prixfaitage est peu usité.

La valeur du *journal* varie un peu suivant les contrées : ainsi le journal de Benauge (canton de Targon) vaut 27 ares 69 centiares, le journal

Réolais vaut 39 ares 44 centiares; il est usité dans le canton de Sauveterre. Il se divisait jadis en 20 lattes; la latte en 20 escats. L'escat est un carré de 9 pieds 8 pouces de côté.

L'**agriculture** est dans cet arr^{t}, comme dans la majeure partie du dép^{t}, en proie à la routine. Constatons cependant que quelques propriétaires intelligents font des efforts pour entraîner les travailleurs dans la voie du progrès. C'est ainsi que quelques machines, encore trop peu nombreuses, y sont arrivées.

La **viticulture** et la vinification sont susceptibles de grandes améliorations, les pressoirs mécaniques sont encore peu répandus, le logement des vins peu soigné, chez la plupart des paysans; mais ajoutons que, depuis quelques années, plusieurs propriétaires de grands vignobles ont amélioré leurs cépages, leur mode de culture et de vinification et donné l'exemple du progrès et la preuve que leurs améliorations augmentaient considérablement la qualité et la valeur de leurs vins. Parmi les cuviers perfectionnés les plus remarquables de l'arr^{t}, nous citerons celui de M. Richard à Casseuil.

La plupart des vignes sont cultivées en joual. de 2 rangs, éloignées les unes des autres d'environ 6 mètres. On sème dans les intervalles des céréales, des pommes de terre, des fourrages, des tabacs, etc., ou bien à rangs seuls à 2 m. de distance toujours avec cultures intermédiaires. Les vignes en plein labourées à bras deviennent chaque jour moins nombreuses.

Les mœurs et usages des habitants de cette contrée n'offrent rien de bien saillant; ils sont presque tous laborieux et économes, la majeure partie des chefs de famille sont plus ou moins propriétaires.

Le langage des paysans est un patois qui se rapproche beaucoup de celui des environs de B^{x}, et varie plus ou moins d'une commune à l'autre.

Au point de vue industriel et commercial cet arr^{t} n'offre rien de bien remarquable, nous y reviendrons dans nos notices cantonales.

CANTON DE LA RÉOLE

14,900 h. — 15,210 hect. — Divisé en 24 communes : la Réole, Bagas, Blaignac, Bourdelles, Camiran, Casseuil, les Esseintes, Floudès, Fontet. Fossés-Baleyssac, Gironde, Hure, Lamothe-Landeron, Loubens, Loupiac, Mongauzy, Montagoudin, Morizès, Noaillac, Saint-André-du-Garn, Saint-Exupéry, Saint-Hilaire-de-Noaille, Saint-Michel, Saint-Sève. — **B.** : au N., par le canton de Monségur ; à l'E. et au S.-E., par le dép^{t} de Lot-et-Garonne ; au S.-O., par le canton d'Auros; à l'O., par le canton de Saint-Macaire; au N.-O., par celui de Sauveterre. — **Arr.** par la Garonne, qui le divise en deux parties et par ses affluents : sur la rive droite, 1° le Drot, qui limite le canton à l'E. et au N.-O., et ses affluents le Marqueleau, la Vignague, le Sadirac ; 2° le Pimpin et le Charros; 3° le Médier, qui passe à Mongauzy après avoir reçu les eaux des ruiss. des Combes et du Loup et aboutit à la Garonne avec le ruiss. de Garrielle, qui limite ce canton au S.-E. et le ruiss. le Lizos, affluent de la Garonne, sur la rive gauche. Arrosé égale-

ment, dans sa partie S., par le canal latéral à la Garonne, sur lequel il a été concédé de nombreuses prises d'eau servant, en été, à irriguer les vastes prairies des communes que traverse le canal.

Sol très-varié : gén. alluvial et plat au S. du canton, sur les bords de la Garonne; assez accidenté au N., où l'on trouve alternativement des terres fortes, argilo-calcaires ou argileuses, sur les pentes, ou des terres douces sablo-argileuses, parfois graveleuses, sur les plateaux. — **Sous-sol** très-varié : de pierre, de gravier, de sable, de crotte de crabe ou d'argile. A l'O. du canton, on trouve d'excellentes carrières d'argile, propres aux tuileries et briqueteries.

Revenus pr. : les mêmes que ceux que nous venons d'énumérer pour l'ensemble de l'arr^{t}. Les vignes en joualles ou en plein occupent 3,768 hect., près d'un quart de la superficie du canton.

1° **Vins rouges**, gén. produits par 1/4 malbec (côte rouge) et 3/4 cépages communs : grapput, piquepout, panereuil, fer, bois droit, petite et grosse pardotte; ils sont, le plus souvent, très-ordinaires, et se vendent, en primeur, de 180 à 250 fr. Nous devons excepter les 1ers crûs des communes de Gironde et de Casseuil, qui, complantés de cépages fins, obtiennent, en primeur, de 300 à 400 fr., et produisent d'excellents vins d'ordinaire.

2° **Vins blancs**, produits par l'enrageat et le jurançon, qui entre pour 1/10, 1/6 ou 1/4 dans l'encépagement. Ces vins, gén. destinés aux opérations, se vendent, en primeur, de 80 à 120 fr. le tonn., nus.

3° **Céréales**, occupant près de la moitié de la superficie du canton, excédant de beaucoup la consommation locale, et formant un assez bon revenu dans les terres fortes, où le froment donne 18 à 20 hectol. par hect. pour 1 hectol. 1/2 de semence.

4° **Pommes de terre** et **légumes secs**, suffisant largement.

5° **Prairies naturelles**, occupant 1,704 hect. Prairies artificielles, créées dans les terres labourables, devenant de jour en jour plus nombreuses.

6° **Bois de chênes** taillis, occupant 1,022 hect. **Bois de pins**, 17 hect.

Pour les autres revenus et le mode d'exploitation, voir p. 768.

Industries : Presque toutes les petites industries utiles aux habitants du canton de la Réole se trouvent réunies dans l'antique cité qui est le chef-lieu du canton. Parmi les industries qui expédient leurs produits en dehors du canton, nous citerons : des tuileries et briqueteries renommées et nombreuses . à Morizès, à Gironde, à Camiran, à Casseuil, aux Esseintes, à Saint-Sève, à Fontet et à Noaillac; la fabrication, à la Réole, de liqueurs très-renommées dans les environs; la maison Tournié frères exploite avec un très-grand succès la liqueur connue sous le nom d'*Élixir des Bénédictins de la Réole;* corderies : à la Réole, à Fontet, à Lamothe-Landeron; construction de bateaux : à Gironde; barriques et petits barils : à la Réole, à Blaignac, à Camiran, à Casseuil, à Fontet, à Lamothe-Landeron ; toiles de chanvre : à la Réole; chaussons en cuir : à la Réole; plâtre : à la Réole; tanneries : à la Réole; moulins à eau : à la Réole, à Camiran, aux Esseintes, à Lamothe-Landeron, à Loubens, à Morizès, à Saint-Exupéry, à Hure, à Noaillac; scierie mécanique : à la Réole.

Commerce : la banque, les bois de construction, les fruits, les grains

les huiles, les denrées coloniales et les vins occupent, à la Réole, des maisons de commerce anciennes et importantes; négociants en vins : à Camiran, à Fontet, à Morizès; négociants en grains : à Hure; marchands de bestiaux : à Loupiac, à Fontet, à Hure et à Blaignac.

RÉOLE (la). — 4,096 h. — 1,252 hect. — 60 m. d'alt. sur les coteaux situés à l'O. de la ville; 132 m. d'alt. au Mirail. — 63 k. au S.-E. de Bx par ch. de fer; 68 k. par la Rte Nle. — **B.** : au N., par Saint-Sève; à l'E., par Saint-Hilaire, Montagoudin et Bourdelles; au S., par Fontet et Floudès; à l'O., par Floudès et Gironde. — **Arr.** par la Garonne qui divise la commune en deux parties et par ses deux affluents le Pimpin et le Charros. — **Ch. de fer** du Midi. — **Bat. à vap.** du haut de la Garonne. — **Rte Nle** de Bx à Montauban. — **Rtes Dles**, de Bazas à Libourne; de la Réole à Duras. — **Ch. de gr. com.** de la Réole à Pellegrue; de la Réole à Sauveterre. — **Ch. d'int. c.** de la Réole à Lévignac. — **B. de P.** — **B. T.** — Cette commune comprend l'Ile de Migema réunie à la terre ferme depuis quelques années. — **Ville** importante et commerçante, gén. mal bâtie, présentant des rues tortueuses, formées de maisons fort anciennes. Les restes des fortifications et du château témoignent de l'ancienne splendeur et de la force militaire de cette ville, l'une des filleules de Bx au moyen âge. (Voir dans notre tome III, histoire de la ville et description des monuments.) — **Église** gothique, très-belle, à laquelle est adossé l'ancien **monastère** des Bénédictins de la Réole, bel et vaste édifice où se trouvent réunis la sous-préfecture, la mairie, le tribunal civil, la justice de paix, la gendarmerie, la caisse d'épargne et le théâtre. — Promenade des Tilleuils, à côté de la mairie, sur une terrasse dominant la belle vallée de la Garonne. — **Pont** suspendu, d'une seule travée de 220 m. — **Vill. pr.** : le Rouergue sur la rive gauche de la Garonne, près du pont, et Saint-Aignan.

Sol : au S., fertiles palus bordant les deux rives de la Garonne; au N., coteaux gén. argilo-calcaires vers l'O., et argilo-siliceux vers l'E.; on trouve aussi à l'E. quelques terres fortes sur **sous-sol** pierreux, et des bancs d'huîtres fossiles au Mirail; sur toute la rive droite de la Garonne le sous-sol pierreux est assez profond, on trouve le plus souvent, au-dessous de la couche végétale, de l'argile à l'O. et du sable ou de la marne à l'E.

Division du sol : ter. lab., 520 hect.; vig. en joual., 360; vig. en plein, 40; prés, 113; oseraies et aubarèdes, 12; chênes, 5; sol bâti et j., 55; ch. et rues, 45; riv. et ruiss., 102.

Vins rouges, produits par 2/5 malbec, 3/5 merlot, grapput, pardotte, bois droit et autres cépages, gén. récoltés sur des vig. en joual., peu corsés et colorés; mais assez agréables comme vins d'ordinaire, dans les crûs où ils sont bien soignés; prix de primeur, 180 à 240 fr. le tonn., logés. Le crû de M. Cazenave, où les vignes sont cultivées en plein et taillées d'après un système qui a pris le nom de *système Cazenave*, produit un des meilleurs vins de la commune et attire tous les ans l'attention de nombreux viticulteurs. — **Vins blancs** d'enrageat, gén. destinés aux opérations, susceptibles d'arriver à une très-bonne qualité, avec des soins, mais peu importants et presque tous

consommés sur place ; prix de primeur, 80 à 120 fr. le tonn., nus. — **Céréales** (froment et maïs) et **plantes fourragères** suffisant largement aux besoins de la partie rurale de la commune. — **Tabacs** de qualité supérieure chez plusieurs des planteurs de la Réole. — **Bétail** : 14 taureaux, 95 bœufs, 339 vaches, 87 bouvillons, 64 veaux vendus au-dessous de trois mois. — **Fruits** : chasselas, abricots, pêches, poires et pommes récoltés en grande quantité, le plus souvent entre les rangs de vigne, et produisant un revenu d'environ 20,000 fr., dans les années moyennes.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Frimont [1] (Cazenave).	»	50	»
Id. (Boudat).......	»	15	»
Id. (Mlle Gravier)..	225	5	5
Id. (B. Dubory)....	100	»	»
Id. (Guill. Pirly)...	140	4	»
Ch.-du-Séjour (de Seguin)	350	7	12
Ch.-Casemon (Moussillac)	120	8	5
A Laubessa (G. Fauché).	200	15	»
A Saint-Aignan (Rougier)	150	15	10
Id. (Rochet et Bignon)........	80	5	15
Id. (Anglade)......	150	10	»
Id. (M. Beyé).......	130	10	»
A Saint-Aignan (Manceau).........	60	10	»
Id. (Reynaud)......	120	2	»
Id. (A. Gauban)....	100	2	3
Id. (G. Andrieu)...	90	3	»
Id. (H. Mondenard)	100	»	»
Près de la Ville (O. Gauban)	100	5	»
Id. (Lamothe)......	100	3	»
A la Poudrière (G. Dupin)	80	6	»
Au Martouret (Mazet)...	70	4	»
A la Gravilouse (Renou).	100	4	»
A la Recluse (Vve Larquey)	100	6	»
Au Rouergue (Pouverreau)	120	»	»

Une trentaine de petits propriétaires font de 10 à 60 hectol. de blé et de 1 à 5 tonn. de vin.

Conseiller général : Camille Braylens.
Conseillers d'arrondissement : MM. Cailler, Renou.
Sous-préfet : Sarrazin.
Employés : Serisier et Mouillon.
Curé : Guicheteau, archiprêtre, chanoine honoraire.
Vicaires : Dubreuilh, Peytoureau, Barbouteau.
Maire : Pierre-Clément-Alfred Ribet.
Adjoints : Cailler, Constantin.
Secrétaire : Théodore Sabatier.
Commissaire de police cantonal : Juzan-Labrouste.
Octroi (receveur de l') : Berthonneau.
Id. (employés de l') : Peynaud, Menan.
Président du tribunal civil : Levrier.
Juge d'instruction : Pépin.
Juges : Vinson, Pepin.
Procureur de la République : Dépiot.
Substitut : Balland.
Greffier en chef : Saint-Aubin.
Juge de paix : Méran.
Juges suppléants : Rosset, Rouchou.
Greffier : Greffier.
Avocats : Caduc, Pinès, Lafargue, Riffaud.
Avoués : Berthet, Constantin, Page, Robert.
Notaires : Genet, Rivière.
Huissiers : Borie, Caussimon, Marceau, Peynaud.
Receveur particulier de l'arrondissement et percepteur du canton : Deneu.
Contributions directes (contrôleurs des) : [illegible] Sorbier de la Tourasse, Bladinières.
Enregistrement (receveur de l') : Bonay.
Contribut. indirectes (receveur des) : [illegible]
Id. (employé des) : [illegible]
Receveur entreposeur : Rochour.
Tabacs (contrôl. de la culture des) : [illegible]
Id (vérificat. id.) : Bartès, [illegible]
Conservateur des hypothèques : Compeyrot.
Ponts et chaussées (conducteur des) : [illegible]
Agent-voyer d'arrondissement : Augrand.
Id *de canton* : Coiffard.
Postes (receveur des) : Coudert.
Télégraphes (directrice des) : Mlle de Conde.
Gendarmerie (capitaine de) : Cliquennois.
Prisons (directeur des) : Boulanger.
Poids et mesures (vérificateur des) : Gros[illegible]
Inspecteur des écoles primaires : Archu.
Collège communal (principal du) : Chouen[illegible] (50 élèves).
Ecole gratuite des garçons : Dupeyron ([illegible] élèves).
Ecoles gratuites des filles : Catherine Fr[illegible]madelle (84 élèves) ; Mlle de [illegible] (40 élèves).
Salle d'asile : dirigée par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul (180 élèves).
Pensions de demoisel. : sœurs de la Réunion (41 élèv.) ; Mme Denisse (69 élèv.) ; Mlle Cature (60 élèves).
Musique (professeurs de) : Gaujan, Lacaze.
Dessin (professeur de) : Lacaire da Silva.

---

(1) Le vignoble de M. Cazenave, en voie d'agrandissement, a une étendue de 8 hect. dans un terrain d'une grande fertilité ; il présente un nouveau système de taille, sous le nom de *système Cazenave*, qui a donné des résultats merveilleux au point de vue de la production qui atteindra 70 à 80 tonn. lorsque les jeunes vignes seront en rapport.

Médecins : Dr Delille, Dr Ducros fils, Dr Duprada, Dr Tronche.
Sages-femmes : Mme Charleret, Mme Laporte, Mlle Sensacq.
Chirurgien-dentiste : Lenoir.
Vétérinaires : Brassens, Chaigne.
Hospice de la Réole : le maire, président de la commission; sœur Auger, supérieure.
Bureau de bienfaisance : président, le maire.
Société de secours mutuels : prés., Gellineau (400 membres).
Société de bienfaisance : président, Mongain (200 membres).
Caisse d'épargne : président, le maire.
Sapeurs-pompiers (commandant des) : Joseph Mau (30 sapeurs, 3 pompes).
Cercle : de l'Alliance, prés., Guenon (25 membres).
Journaux : l'*Union*, journal littéraire, Vigouroux, gérant; le *Girondin*, journal politique, Lecourt, gérant.
Agent d'affaires : Vallereau.
Architecte : Fauché.
Armuriers : Tivet fils, Lopez.
Assurances (agents d') : Caussimon (l'*Abeille*); Cailler (*Assurances agricoles*); Coiffard, (*Assurances générales*); Louis Becquet (la *France*); Réglade (la *Nationale*); Arnaud (le *Nord*); Paul Becquet (la *Paternelle*); Birac (le *Phénix*); Conil (la *Providence*); Lartigue (l'*Union*); Chanoin et Favereau (l'*Urbaine*).
Aubergistes : Castaing, Dubourg, Lagrange, Parrau, Desamericq, Beyne.
Bains publics : bains de l'hospice.
Bains de la ville : Desnous fermier.
Banquiers : Camille Braylens, Alfred Ribet, Rougier.
Barils et barriques (fabrts de) : Cadix, Dubos, Laloubère, Lauga, Ve Lauga, Mau.
Bateliers : Brassens, Descasse, Sargos, Segrestan.
Bâtisses (voyez entrepreneurs).
Billards (fabricants de) : Perrein, Jullian.
Bimbeloterie (magasins universels) : Lumeau, Viaud.
Bois de chauffage : Boutin.
Bois de construction : Bouchereau, Caboy.
Bouchers : Constreins, Pierre Dubory, Bernard Dubory, Lagrange, Mauroux, Perpezat, Peyrolles.
Boulangers : boulangerie coopérative, Boutin, Cabanne, Courret, Eynard, Magis, Mallet, Maurin, Superbie, Vidal.
Bouteilles (entrepôts de) : Ve Lauga, Pommade frères.
Briques et tuiles (fabricants de) : Descorps, Mellier.
Cafés : Arnaud (café de l'Europe), Dieudonné (café des Tilleuls), Chapouly (café Chapouly), Gallaud (café Gallaud), Laclavetine (café du Siècle), Pierre Lousteau (café Français). Mounissens (café du Casino), Pémaère (café du Commerce), Rochereau (café du Globe), Rouchy (café du Turon), Lanoire Descors.
Carrossiers : Bourrillon, Dartierre, Lacroix.
Cercles (fabricant de) : Cluzan, au Rouergue.
Chaises (fabricants de) : Barbe aîné, Barbe jeune, Leylaud, Queyrens jeune.
Chandelles (fabricant de) : Broize.
Chapeaux de paille (fabricant de) : L. Becquet.
Chapeliers : Barbe, Birac jeune, Birac aîné, Moulin, Larret, Marcade, Planeau.
Charbon (marchands de) : Cheymole, Massies, Perrein.
Charcutiers : Despouy, Dubory, Leylaut, Ve Sieuzac.

Charpentiers : Bagnères, Chapouly, Dubois, Dubourdieu, Latier, Liarmeau, Mau, Rambeau, Vincent.
Charrons : Bocage, Dartierre, Papon, Queyrens.
Chaudronniers : Martin Clauzet, Teynié.
Chaussons en cuir (fabricant de) : Coiffard.
Chiffons en gros : Durieu.
Cire et bougie : Broize, Gélineau frères.
Cloutiers : Chauvet, Chauvet fils.
Commissionnaires pour Bordeaux : Ferrand jeune, Petitonne.
Cordiers : Cordé, Delhomme, Felon, Pouvereau.
Cordonniers : Abaud, Gras, Grouzard, Lachaise, Redeuil, Taillandeau.
Couteliers : Bonnard, Duchamp, Dupin, Laporterie.
Denrées coloniales : E. Boudat, Caussimon, Delignac dit Francœur, Fortin, Gensay, Gelineau frères, May, Monnereau, Vidal aîné, Segrestan.
Draps et nouveautés : Bedat, Beyne, Castets jeune, Cocut, Desplats, Dussaut, Souque, Trotier aîné, Trotier jeune.
Engrais (marchand d') : Ségrestan.
Entrepren. de bâtisses et de travaux publics : Albert, Barbe, Chabanne, Desnous, Fortin, Queyrens.
Fers : Cheymol, Labuzan, Massies et fils.
Ferblantiers : Bourdeille et Navarre, Desamericq, Chapoulie jeune, Lanoire.
Fleurs artificielles : Besse, Hugon.
Forgerons-taillandiers : Dubourdieu, Martin, Prioleau.
Fruits en gros (marchands de) : Martin, Bernard, Boutin, Duchamp, Pourrat.
Grainetiers : Cailler, Gensay.
Grains et farines : Brassens, Cailler, Coiffard.
Horlogers-bijoutiers : Audissou, Bardon, Guérin, Monnereau, Terrier fils.
Horticulteur : Boudon.
Hôtels-restaurants : Ollière (hôt. Réglade), Fabre (hôt. de France), Laporte (rest. de Californie), Desnous (rest. de la Marine).
Imprimeurs : Lecourt, Vigouroux.
Libraires-papetiers : Maloire, Vigouroux.
Liquoristes-confiseurs : Ve Benac, Sarrau, Tivet fils, Tournié. Maisons importantes
Maréchaux-ferrants : Fléchaud, Mongain.
Mécaniciens : Bardon, Perrein fils.
Mégissiers-tanneurs : Coiffard, Grangey, Joannis Terrier, Etienne Terrier.
Menuisiers-ébénistes : R. Beyé, Cazenave, J. Duchamp frères, Gélibert, Maloire, Mau, Turquety.
Mercier en gros : Mauriac.
Merciers en détail, bonnetiers, etc. : Aussudre, Boudat, Fleury, Lumeau, Roy.
Meubles (marchands de) : Bedat, Durieu, Fortin, Hugon, Turquety.
Modes et lingerie : Mme Bedat, Dupont, Descazeau, Mme Lalii, Mlle Maricau, Mlle Romevit, Turquety.
Paniers à vendanges, comportes, etc. : Ve Cosse et Guitard.
Papiers peints : Bedat, Rooy, Turquety.
Parapluies : M. Broize, Mme Broize, Duval, Leysse père.
Pâtissiers : Bigère, Rochet, Berthet.
Peintre en décors : Collin.
Peintre en voitures : Papon.
Peintres en bâtisses, vitriers : Charrasse, Fontan, Grignon, Mongie, Rooy.
Pharmaciens : Castan, Dézos, Mondenard.
Plâtre (fabrict de) et *moul. à farine* : Perrein.
Plâtriers-stucateurs : Aug. Davan, Jouy, Lespinasse, Nicouleau, Texier.

Poudrière : directeur, Rochoux.
Quincailliers : E. Boudat, Cheymol, Labuzan, Massies et fils, Servat et Réglade.
Relieur : Maloire.
Sabots (fabricants de) : Dubourdieu, Jouy, Second.
Scierie mécanique : Perrein.
Selliers-bourreliers : Ardouin fils, Bourrillon, Goux, Lacroix.
Serruriers : Barbe, Bardon neveu, Ch. Conil, Lapeyre, Renard.
Tailleurs (marchands) : Désamericq fils, Dupont, Goujard, Guinard, Lanson.
Tapissiers : Bodat, Durieu, Turquety.
Teinturiers : Désamericq, Mauriac, Palard, Vigouroux.
Toiles de chanvre (fabricants de) : Deveau, Dufeytz, Marmier.
Verroteries et porcelaines (marchands de) : Vve Lauga et fils, Pommade frères.
Vins en gros : Blanchard, Ch. Felon, Tivet fils.
Voituriers : Descombes, Gorin.
Foires : 21 mars, 30 juin, 1er août, 3 novembre et deuxième et quatrième samedis de chaque mois. Les foires de la Réole ont une très-grande importance au point de vue de la race bovine dont il a été vendu 7,730 têtes dans l'année 1872.
Grand marché : tous les samedis.
Marché aux herbes : tous les mardis, jeudis, samedis et dimanches. Les marchés de la Réole sont très-importants au point de vue des oies grasses dont on vend, chacun des samedis de décembre et janvier, 600 têtes en moyenne.
Fête locale : jour de l'Ascension.

BAGAS. — 256 h. — 363 hect. — 41 m. d'alt. aux Bignons près du Drot. — 5 k. au N. de la Réole. — **B.** : au N., par Camiran et Saint-Martin-de-Lerm; à l'E., par Loubens; au S., par Saint-Sève et les Esseintes; à l'O., par Camiran. — **Arr.** par le Drot qui sépare Camiran de Bagas et par le Marqueleau qui prend sa source près de Saint-Hilaire et se jette dans le Drot. — **Ch. de gr. com.** de Sauveterre à la Réole. — **Ch. d'int. c.** de Bagas à Mongauzy; de Gironde à Monségur. — **B. de P.** : la Réole. — **B. T.** : la Réole. — **Port** sur le Drot près de l'écluse servant à la canalisation du Drot, pouvant recevoir des bateaux de **50 tonn.** — **Pont** de pierre à trois arches reliant les deux rives du Drot.

Sol gén. accidenté et fertile; à l'E., haut plateau de terres douces; au S., et dans la vallée du Drot, au N. et au N.-O., terres fortes. — **Sous-sol** gén. pierreux à 1 ou 2 m. de profondeur; vers le S., on trouve quelques parties graveleuses.

Division du sol : ter. lab., 170 hect.; vig. en joual. ou à rang seul, 90; prés, 60; chênes, 25; sol bâti et j., 8; ch., 6; ruiss. et riv., 4.

Vins rouges consommés sur place. — **Vins blancs** d'enrageat destinés aux coupages; prix de primeur, 80 à 120 fr., nus. — **Céréales** : froment excédant la consommation locale. — **Bétail** : 10 bœufs, 58 vaches, 18 bouvillons. — **Fruits** récoltés en petite quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin b.		Hectol. blé.	Tonn. vin b.
A Chantelouve (P. Chaigne).	150	25	*Au bourg* (Augère).........	100	12
Au bourg (Martineau).......	100	50	Id. (Cazenave)........	100	16
Id. (F. Goyneau)......	100	30	Id. (H. Ballias)........	150	5
A Souan (P. Peytreau).....	100	25	*La Barouette* (Ch. Dumoulin)	100	10

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 50 hectol. et de 2 à 10 tonn.

Curé : N.
Maire : J. Martineau.
Adjoint : Pierre Peytreau.
Institutrice : Sœur Clavel.
Vins (négociant en) : Martineau.

BLAIGNAC. — 290 h. — 319 hect. — 50 m. d'alt. à l'O. de l'église. — 4 k. au S. de la Réole. — **B.** : au N., par Floudès; à l'E., par Fontet et Loupiac; au S. et à l'O., par Puybarban. — **Arr.** par le canal latéral à la

Garonne qui fournit des prises d'eau à une réunion de propriétaires dont les prairies, arrosées à volonté, donnent en moyenne 150 quintaux de foin par hect. — **Ch. de gr. com.** de Langon à Meilhan. — **Ch. d'int. c.** de Fontet à Puybarban. — **B. de P.** : la Réole. — **B. T.** : la Réole. — **Configuration** : rectangle très-allongé du N. au S. n'ayant pas en moyenne plus de 800 m. de largeur.

Sol : au N., plaine basse, offrant gén. une profonde couche végétale argilo-siliceuse, sur fond graveleux ou sablonneux, et au S., plaine haute argilo-siliceuse, limitée au N. par un coteau où l'argile et la grave sont à peu de profondeur, et au S. par une veine sablonneuse sur fond argileux.

Division du sol : ter. lab., 160 hect. ; vig. en joual., 66; vig. en plein, 10; prés, 50; chênes, 15; sol bâti et j., 7; ch., 10; ruiss., 1.

Vins rouges gén. communs; prix de primeur, de 180 à 220 fr. le tonn., logés, ceux qui sont récoltés sur la partie graveleuse de la haute plaine font exception, ils ont assez de finesse et se vendent, de 250 à 300 fr. — **Vins blancs**, produits par 9/10 enrageat, 1/10 jurançon, ordinaires; prix de primeur, 80 à 120 fr., nus, à l'exception de ceux qui sont récoltés sur la grave qui obtiennent de 140 à 160 fr., nus. — **Bétail** : 156 bœufs, 6 vaches, 1 bouvillon; formant, par l'engraissement des bœufs, un des principaux revenus de la commune.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé	Tonn. vin r.		Hectol. blé.	Tonn. vin r.
Vendôme (H. Deynaud père)	950	30[1]	*A Sauton* (Duboulh)	80	3
La Bastide (E. Antony)	150	»[2]	*A Peyseguin* (Dr Lanelongue)	80	2
Malbruge (Giresse)	240	»	*A Glaude* (Petiteau et Chauvet)	70	3
l'Anglais (Conqueret)	100	3[3]	*A Superbie* (Blanchard)	60	2
			A la Grave (S.-J. Duverger)	50	5[3]

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol.

Curé : Simon Lussac.
Maire : Esterlin fils.
Adjoint : Roumazeille aîné.
Instituteur : Fageau (100 élèv.), école mixte.
Agent d'affaires : Roumazeille.
Barriques (fabricants de) : J. Gorret, Raymond, Doussain.
Bois (marchand de) : Dulau.
Boulangers : Vve Tauzin, Gaubert.
Forgeron : P. Gorret.
Fêtes locales : 24 juin, 24 août ou le dimanche suivant, 29 novembre ou le dimanche suivant.

BOURDELLES. — 362 h. — 702 hect. — 8 m. d'alt. au S. de l'église. — 4 k. 1/2 à l'E. de la Réole. — **B.** : au N., par Montagoudin; à l'E., par Longauzy et Saint-André du Garn; au S., par la Garonne; à l'O., par la Réole. — **Arr.** par la Garonne et les petits ruiss. des Saules, de l'Osine et de Menot. — **Rte Nle** de Bx à Montauban. — **B. de P.** : la Réole. — **B. T.** : la Réole.

Sol plat, gén. composé de terres douces sur **sous-sol** sablo-graveleux.

Division du sol : ter. lab., 350 hect. ; vig. en joual., 15; prés, naturels et artificiels, 220; saussaies et oseraies, 20; sol bâti et j., 6; ch., 28; riv. et ruiss., 63.

---

(1) Dont 15 tonn. vin blanc. — (2) Prairies. — (3) Dont 1 tonn. vin blanc.

Vins ne suffisant pas à la consommation locale. — **Céréales** (froment) : excédant la consommation. — **Bétail** : 9 bœufs, 135 vaches, 101 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.
A Bourdelles (Cart)............	250
A la Jante (Raymond Grouzard)	180
Id. (R. Grouzard aîné)....	160
Au Grand-Mayne (J. Despin)...	160
Id. (L. Joly)..............	140
A Montauger (Pierre Faugère)..	160
A la Jante (Raym. Ballias).....	130
A l'Ile Col-de-fer (Ant. Guerre).	120
A l'Église (Jean Pauly, maire)..	130
Id. (Jean Dubois).........	80
Id. (F. Pauly)............	80
Au Luc (Jean Grouzard)........	100
A Villotrec (Fr. Bonnière)......	80
Au Pauly (Jean Pauly aîné)....	80
Au Marais (G. de Pirly) (prairies)......................	»

Une trentaine de petits propriétaires font de 10 à 50 hectol.

Curé : N.
Maire : Jean Pauly.
Adjoint : Bernard Raffin.
Instituteur : à Mongauzy.
Fête locale : saint Euthrope (31 avril) ou le dimanche le plus rapproché.

CAMIRAN. — 568 h. — 580 hect. — 57 m. d'alt. près des Agathes. — 6 k. au N.-N.-O. de la Réole; 8 k. au S.-O. de Sauveterre. — **B.** : au N., par Saint-Hilaire; à l'E., par Saint-Martin-de-Lerm; au S., par Bagas et les Esseintes; à l'O., par Morizès, Saint-Exupéry, Saint-Félix. — **R^te^ D^le^** de Bazas à Libourne. — **Ch. de gr. com.** de Sauveterre à la Réole; de Gironde à Dieulivol. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Félix à la Barthe. — **B. de P.** : la Réole. — **B. T.** : la Réole. — **Vill. pr.** : la Barthe. Camiran, Peytraud, les Faures, les Henriets.

Sol accidenté au S. et au S.-E.; plaine haute au N.-O., gén. sablo-argileuse assez fertile, offrant, sur les versants, des ruisseaux, quelques terres fortes argilo-calcaires. — **Sous-sol** : gén. calcaire, exploité en carrières de pierre dure, tendre ou de moellons, sur une couche d'argile propre à la fabrication des tuiles. Près du vill. des Henriets on trouve des couches de sable de qualités différentes ayant 7 à 8 m. de profondeur.

Division du sol : ter. lab., 100 hect.; vig. en joual., 335; prés, 70; chênes, 30; friches et jaugues, 10; sol bâti et j., 15; ch., 15; ruiss., 5.

Vins rouges suffisant à peine à la consommation locale. — **Vins blancs** d'enrageat recherchés pour les opérations; prix de primeur, 80 à 120 fr., nus. — **Bétail** : 15 taureaux, 20 bœufs, 125 vaches, 13 bouvillons, 1,200 têtes de volaille. — **Fruits** : cerises, abricots, pêches, poires et prunes produisant environ 5,000 fr., année moyenne.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-de-Camiran (Vve Majance de Camiran)..	300	»	75
Aux Henriets (G. Dupuy)	100	»	25
Id. (Pierre Albert).	100	»	25
Id. (Félix Moureau).	100	»	20
Id. (Guinard aîné).	50	»	12
A la Barthe (B. Richard)	150	»	15
Id. (André Certain)	100	3	7
Id. (Bernard)......	100	»	12
Au bourg (J. Couillard).	100	»	10
Id. (Fournier)......	80	»	10
Au bourg (Guinard jeune).	50	»	15
A Peytraud (J. Monnereau)	150	3	10
Id. (Marès).........	50	12	15
Id. (Peyrisse)......	100	»	[illegible]
A Bouleytrau (Fresquet).	80	»	[illegible]

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.
A Bouleyreau (Barbe)...	50	»	15
Aux Faures (Souan).....	100	»	15
Id. (Lafon).........	100	»	15
Aux Agathes (Guill. Bouchereau)..............	80	5	7
A Marès (Pierre Marès)..	80	»	12

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 10 à 50 hectol. et de 2 à 10 tonn. de vin, le plus souvent blanc.

Curé : Fournial.
Maire : Pierre Fresquet.
Adjoint : Jean Marès.
Instituteur : Mauriac (71 élèv.).
Institutrices : sœurs de l'Immaculée Conception (66 élèv.).
Sage-femme : V[ve] Poutays.
Barriques (fab. de) : Duvigneau, Montaudon.
Bâtisses (entrop. de) : Bouriot, Lussac frères.
Bois de construct. : Monnoreau et Labonnote.
Boucher : Raymond Laurent.
Boulangers : Faux, Montaudon.
Briques et tuiles (fab. de) : Birac et Saint-Jean.
Cafetier : Guignard.
Charpentiers : Couillard, Descombes frères.
Charron : Couillard.
Cordonnier : Geneste.
Lies de vin (marchand de) : Duvignaud.
Maréchal-ferrant : Perrein.
Menuisier-ébéniste : Pey de Castaing.
Meunier : Chassagne, au moul. de la Barthe.
Peintre-vitrier : Baron.
Vins (négociants en) : Bernard frères.
Fête locale : saint Pierre ès-liens (1[er] août) ou le dimanche suivant.

CASSEUIL. — 541 h. — 615 hect. — 123 m. d'alt. au moul. de Pirault; 129 m. au Tucot. — 5 k. à l'O. de la Réole. — **B.** : au N., par Sainte-Foy-a-Longue et Morizès; à l'E., par Gironde; au S., par Gironde et la Garonne; à l'O., par Caudrot. — **Arr.** par la Garonne et son affluent le Drot. — **Ch. de fer**, st. de Caudrot et de Gironde. — **Bat. à vap.**, escale le Caudrot. — **R[te] N[le]** de Bordeaux à Montauban. — **Ch. de gr. com.** le Gironde à Dieulivol. — **B. de P.** : Gironde. — **B. T.** : Gironde. — **Vill. pr.** : Casseuil, le Pas-Saint-Georges.

Sol ; au S., alluvions très-fertiles, sur les deux rives du Drot et les bords le la Garonne; au N., coteaux très-accidentés argilo-calcaires, présentant, ur quelques sommets, des terres douces, parfois graveleuses. — **Sous-sol** les coteaux gén. composé de *ribot*, quelquefois ferrugineux ; on trouve aussi, ers le centre de la commune, de la grave ou de la pierre noirâtre ferrugi-euse, exploitable en pierres de taille ou en moellons.

Division du sol : ter. lab., 150 hect.; vig. en joual. ou en plein, 230; rés, 40; chênes, 55; chât., 7; oseraies et aub., 62; sol bâti et j., 10; ch., 14; iv. et ruiss., 47.

Vins rouges produits par 2/5 malbec, 1/5 grapput, 2/5 larrivet, pardotte yrrah, merlot, cabernets et autres cépages. Les cépages fins médocains, rès-rares chez les petits propriétaires paysans, forment la base de toutes s nouvelles plantations des principaux propriétaires bourgeois, qui ont aillé une partie de leurs vignes à 40 ou 50 cent. du sol, et qui récoltent des ins rouges corsés, colorés et assez fins, prenant en vieillissant un petit ouquet très-agréable, pouvant entrer dans la catégorie des bons vins de ôtes de la rive droite de la Garonne, prix de prim., 300 à 400 fr. Les vins ouges récoltés chez la plupart des petits propriétaires paysans sont comuns, prix de prim., 180 à 260 fr. le tonneau.

Vins blancs d'enrageat, ordinaires, prix de prim., 100 à 130 fr. le tonn., us. — **Bétail** : 2 taureaux, 58 bœufs, 69 vaches, 12 bouvillons. — **Fruits** : pricots, pêches, poires, prunes d'ente et chasselas, produisant plus de ,000 fr. année moyenne.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

1ers CRUS DE LA COMMUNE

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-de-Couloumey (1) (G. Richard)	80	»
Château-de-Montauban (2) (de Soyres)	60	»
Château-de-Pudris (3) (comte de Menou)	30	25
Au Castera (Lanelongue)	10	»



CHATEAU-DE-COULOUMEY

(1er CRU DE LA COMMUNE)

M. G. Richard, propriétaire.

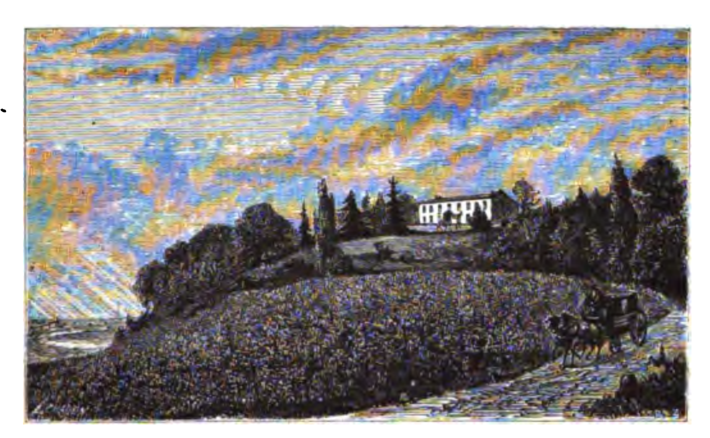
---

(1) Le domaine qui entoure le Château-Couloumey a appartenu, pendant deux siècles, à la famille du Noguès; son étendue est de 40 hect., dont 25, sur un coteau argilo-calcaire, graveleux, ferrugineux et exposé au S., sont consacrés à la vigne, et produisent de 80 à 100 tonn. de vin rouge. M. Richard, qui l'a acquis de M. Francis Brown, en a amélioré considérablement le vignoble où il n'a introduit que des cépages du Médoc (cabernet-sauvignon, merlot, malbec et verdot) et la syrrah de l'Ermitage. Dans des conditions si favorables et grâce aux soins minutieux apportés à la taille de la vigne et à la vinification, le crû de Couloumey produit des vins séveux, corsés et d'une belle couleur; ils ont un bouquet très-prononcé et peuvent être classés à côté des Camblannes et des Quinsac.

Le commerce, qui les a appréciés, les paye un tiers de plus qu'à l'ancien propriétaire. Pour compléter ces heureux résultats, M. Richard a fait construire un cuvier et des chais où se trouvent réunis tous les perfectionnements connus en vinification. Ces bâtiments, élevés sous la direction de M. Jules Robert, architecte, sont remarquables par leurs bonnes dispositions et l'élégance relative de leur décoration.

(2) Le Château-de-Montauban est entouré d'un magnifique vignoble voisin de celui de Couloumey et situé sur des coteaux de terre forte à sous-sol argileux, admirablement exposés aux influences solaires et complantés de cépages de premier choix : syrrah, merlot, cabernet et malbec. Ce vignoble, cultivé avec les plus grands soins, produit un vin vigoureux et d'une grande finesse, bien supérieur à ceux de la contrée, méritant d'être classé, comme ceux de Couloumey, à côté des premières côtes de la rive droite de la Garonne.

(3) Le Château-de-Pudris commande un domaine de 53 hect., dont 10 sont consacrés aux bois, 10 aux vignes en plein, 10 aux vignes en joualles ou à rang seul et 23 aux céréales, prairies naturelles et artificielles, etc. Le vignoble rouge, cultivé en plein, est admirablement situé et produit d'excellent vins d'ordinaire, colorés, corsés et fins, analogues à ceux dont nous venons de parler. Le château, bâti sur un point très-élevé, domine l'embouchure du Drot, la belle vallée de la Garonne et tout l'arrondissement de Bazas. Il offre un des points de vue les plus pittoresques et des panoramas les plus étendus qu'on puisse trouver dans la Gironde. Il est entouré de beaux ombrages et de grandes pièces d'eau.



CHATEAU-DE-MONTAUBAN
(1er CRU DE LA COMMUNE)
M. de Soyres, propriétaire.

2mes CRUS

	Tonneaux vin r.	vin b.
A Cantemerle (P. Lehault)....	25	»
Id. (J. Ballereau jeune).	10	4
A Arbouliers (Barthalot)......	10	4
A Pirault (Jean Lehault).....	10	4
A la Courtiade (Ballereau aîné)	10	4
A Sarrazin (N. Sarrazin).....	8	4
A Girardeau (Casimir Girardeau)......................	10	4

Une quarantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Cluzeau.
Maire : Jacques Ballereau.
Adjoint : Ch. Lucinalle.
Instituteur : Lanoire (35 élèv.).
Institutrice : Mme Lanoire (38 élèv.).
Balais (fabricant de) : Birac.
Barils (fabricants de) : Fouilloucat, Garrigues, Geneste.
Batelier : Etienne Dufour.
Bâtisses (entreprenrs de) : Hameau, Simonet.
Boulanger : Lucmallé.
Briques et tuiles (fabricants de) : Michel Ballereau, Louis Ballereau, Arnaud Ballereau, Nicolas Barbe, Jean Bourbon, Elie Bernard, Jean Ricot, Pierre Ricot, Michel Ricot, Nicolas Sarrazin.
Charpentiers de bateaux : Jean Bourgueil, M. Claverie, Nic. Dulac, J. Papré.
Epiciers : Belloc, Girardeau, Simonet.
Ferblantier : Bertrand.
Fête locale : 1er août ou le dimanche le plus rapproché.

ESSEINTES (les). — 317 h. — 510 hect. — 60 m. d'alt. près de l'église. — 4 k. au N.-N.-O. de la Réole; 64 k. au S.-S.-E. de Bx. — **B.** : au N., par Camiran et Bagas; à l'E., par Saint-Sève; au S., par Gironde; à l'O., par Morizès. — **Arr.** par le Drot qui la limite au N.-O. — **Rte Dle** de Bazas à Libourne. — **Ch. d'int. c.** de Gironde à Monségur. — **B. de P.** : la Réole. — **B. T.** : la Réole ou Gironde.

Sol : vers le centre, haut plateau sablo-argileux sur sous-sol de ribot; vers l'O., coteaux argilo-calcaires, sur **sous-sol** marneux ou argileux présentant des mines propres aux tuileries, et vers l'E., terres douces très-légères, sur sous-sol de ribot, très-favorables à la vigne.

Division du sol : ter. lab., 200 hect.; vig. en joual. ou à rang seul, 205; prés, 70; chênes, 5; sol bâti et j., 12; ch., 14; riv. et ruiss., 4.

Vins rouges assez colorés constituant, lorsqu'ils sont bien soignés, de bons ordinaires; prix, 180 à 250 fr. — **Vins blancs** d'enrageat, recherchés pour les opérations, vendus aussi comme vins doux; prix, 80 à 120 fr., nus. — **Bétail** : 10 taureaux, 19 bœufs, 98 vaches, 33 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-Lantic (Ch. Dumoulin)	300	10	30
Ezemar (Gust. Ezemar).	300	12	15
Aux Esseintes (G. de Pirly)	220	8	8
Au bourg (P. Beylard)..	150	12	20
A Cantarel (M. Ricaud).	150	12	20
A Chauvin (P. Chauvin)	100	12	10
A Limousin (Fr. Bois)..	80	4	4

Une trentaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol. et de 2 à 10 tonn.

Curé : Hugon.
Maire : Pierre Beylard.
Adjoint : P. Chauvin.
Institutrices : sœurs de la Doctrine chrét. (47 élèves externes et 15 pensionnaires).
Briques et tuiles (fabricants de) : Champion, Clément, Darcos, Dumoulin, Huneaud.
Moulin de la Barthe : Richard.
Fête locale : premier dimanche de septembre.

FLOUDÈS. — 236 h. — 369 hect. — 9 m. d'alt. — 3 k. à l'O. de la Réole. — **B.** : au N., par la Garonne et la Réole; à l'E., par Blaignac; au S., par Puybarban et Bassanne; à l'O., par Bassanne. — **Arr.** par la Garonne et le ruiss. de Cambion. — **Ch. de gr. com.** de Bazas à la Réole. — **Ch. d'int. c.** de Castets à la Réole. — **B. de P.** : la Réole. — **B. T.** : la Réole. — Floudès comprend une île sur la Garonne.

Sol alluvial, un peu sablo-graveleux sur l'île. — **Sous-sol** composé d'alluvions noirâtres, assises sur une couche d'argile reposant sur le gravier.

Division du sol : ter. lab., 245 hect.; vig. en joual., 9; prés, 60; oseraies, 11; sol bâti et j., 4; ch., 12; riv. et ruiss., 28.

Vins suffisant à peine à la consommation locale. — **Bétail** : 142 bœufs, 17 vaches, 5 bouvillons, donnant, dans plusieurs propriétés, par l'engraissement, un revenu aussi considérable que celui des **Céréales**.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.
A la Croix (Et. Antony)........	150
A la Barthe et aux Cinq Chemins (Arn. Fages)................	140
A Drascon (Vve Soubiroux).....	120
A Cohite ou Couite (Garlis)......	80
Id. (Bern. Boyer).........	70
A la Barthe (Dubory)...........	80
A Cardonne (Michel Dupeyron).	75
Id. (Fr. Dupeyron)........	70
A Marionnette (P. Allais).......	70
A l'Église (B. Barbe)...........	70
A Melonne (Et. Cusseau)........	70
A Berry (Jean Delas)...........	70

Une douzaine de petits propriétaires font de 15 à 60 hectol.

Curé : Taffard, à Puybarban.
Maire : Bd Barbe. — *Adjoint* : Delas.
Instituteur : à Blaignac.
Vimes (marchand de) : Mongie.

FONTET. — 735 h. — 767 hect. — 20 m. d'alt. près de l'église. — 2 k. au S. de la Réole. — **B.** : au N., par la Réole; à l'E., par la Garonne et Hure; au S., par Noaillac; à l'O., par Loupiac et Floudès. — **Arr.** par la Garonne

et le canal latéral à la Garonne. — **R^te D^le** de Bazas à Libourne. — **B. de P.** : la Réole. — **B. T.** : la Réole. — **Vill. pr.** : Tartifume, la Serre, la Bourguette.

Sol gén. plat et sablo-argileux; vers l'église se trouve une petite côte sablo-graveleuse très-favorable à la vigne. — **Sous-sol** : dans la plaine et surtout du côté de la Garonne, sables assis sur une couche de gravier où l'on trouve à 8 m. de profondeur, environ, les filtrations de la rivière; sur la côte et le haut-plateau : sables assis sur une couche calcaire ou graveleuse au-dessous de laquelle on trouve l'eau ou l'argile bleue propre aux tuileries.

Division du sol : ter. lab., 400 hect.; vig. en joual., 140; vig. en plein, 10; prés, 90; saussaies, 27; sol bâti et j., 16; ch., 23; ruiss. et riv., 31.

Vins rouges, produits par 1/4 grapput, 1/4 pied-rouget ou malbec, 1/4 merlot et panereuil, 1/4 parde et cépages divers très-variés, divisés en vins de côtes et en vins de plaine; ces derniers assez communs se vendent en primeur, de 180 à 220 fr., logés. Les vins de côtes, plus fins, obtiennent en primeur, de 220 à 300 fr. — **Bétail** : 2 taureaux, 144 bœufs, 178 vaches, 5 bouvillons. — **Fruits** : abricots, pêches, poires et chasselas, produisant près de 2,000 fr. par an.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Hectol. blé.	Tonn. vin r.		Hectol. blé.	Tonn. vin r.
Larquey (1) (Ant. Prodel).	120	12	*A l'Église* (Raym. Cluzan)...	130	4
la Serre (Raym. Pardiac).	120	12			

EN CÔTES ET EN PLAINES

h.-de-Fontet (J. de Gères)..	450	15	*A Bonnin* (P. Petit)........	100	5
artifume (comte de Marcellus)....................	250	15	*A la Rivière* (Fr. Cazeaux)..	100	2
Bourguelle (Jean Duzan).	140	8	*A Lespazeau* (l'abbé E. Bourgoin).....................	100	»

ré : Miramont.
aire : Raymond Cluzan.
djoint : Saillan.
stituteurs : frères de Ploërmel (73 élèves).
stitutrice : sœurs de la Doctrine chrétienne (62 élèves).
gie et tabacs : Ménard.
térinaire : Broustet.
ubergistes : Cassimon, Dupuy.
nquier : Duzan.
rriques (fabricant de) : Dubourg.
teliers : Augey.
tisses (entrepren^rs de) : Lattes, Séverin.
stiaux (marchands de) : Duzan, Moustié frères.

Boucher : Bouron.
Boulangers : Pardiac, Delhomme.
Briques et tuiles (fabricant de) : Mellier.
Cafés : Derc, Dupuy, Superbie.
Charpentiers : Superbie aîné, Superbie jeune.
Cordiers : Mongie, Morin, Delhomme, Devanlay.
Forgeron : Beziade.
Peintre-vitrier : Desprat.
Sabots (fabricants de) : Lacoste, Izard.
Serrurier : Laclavetine.
Vins (négociant en) : Cluzan.
Fête locale : saint Front (24 octobre).

FOSSÉS-BALEYSSAC. — 312 h. — 936 hect. — 109 m. d'alt. près bourg. — 10 k. à l'E.-N.-E. de la Réole. — **B.** : au N., par Sainte-emme; à l'E., par Saint-Michel; au S., par Saint-André-du-Garn; à l'O.,

(1) Le domaine de Larquey comprend 30 hect., tous en côtes, dont 5, consacrés à la vigne, nt assis sur un sol graveleux et pierreux, complanté en 1/4 malbec, 1/4 merlot, 1/4 panereuil, 1/4 parde, cabernet et autres cépages. Grâce à ces heureuses conditions et à des soins s-bien entendus, ce vignoble produit un des meilleurs vins de la contrée.

par Saint-Hilaire. — **Ch. de gr. com.** de Mongauzy à Monségur. — **B. de P.** : Lamothe-Landeron. — **B. T.** : la Réole. — **Vill. pr.** : les Pepins, Fossés, Baleyssac. Ces derniers formaient autrefois deux paroisses.

Sol très-accidenté : vers le N., terres douces; dans le reste de la commune, terres gén. assez fortes. — **Sous-sol** pierreux aux alentours du vill. des Pepins et de l'église de Baleyssac; composé de marne ou de terre dure rougeâtre imperméable dans les autres parties de la commune. Ces terres dures sont appelées, dans le pays, *tran*.

Division du sol : ter. lab., 336 hect.; vig. en joual. ou à rang seul, 310; prés, 53; chênes, 190; pins, 3; friches, 9; sol bâti et j., 7; ch., 25; ruiss., 3.

Vins rouges, produits par 1/3 grapput, 1/3 lahère ou marraou, 1/3 malbec (pied-rouget ou côte rouge), larrivet, etc., assez couverts, recherchés pour les opérations, pouvant aussi constituer, avec des soins, de bons ordinaires; prix de primeur, 190 à 250 fr., logés. — **Vins blancs** d'enrageat, recherchés pour les coupages, assez doux dans quelques crûs; prix de primeur, 100 à 130 fr. le tonn., nus. — **Bétail** : 17 taureaux, 37 bœufs, 116 vaches, 12 bouvillons ou taurillons, 1,500 têtes de volaille. — **Fruits** : cerises, prunes et pommes, produisant à peine 1,000 fr. par an; beaucoup sont mangés par les animaux domestiques.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Le Mayne (de Brezets)..	140	25	30	*A Baleyssac* (Boutin).....	60	5	4
A Philibert (Martineau).	120	2	25	*Au Tagot* (N. Hommeau)	90	12	4
Aux Pepins (P. Boineau)	140	10	4	*Moul. du Mayne* (Monget)	80	10	8
Id. (J. Boutaric)...	80	10	4	*A Dardet* (P. Paris).....	80	8	12
Château-Baleyssac (de Moulinard)...........	100	6	»	*A Boirron* (Pouverreau frères)...............	80	2	2
A Baleyssac (Boussard).	100	8	4	*Aux Amblards* (J. Amblard)................	80	4	2
Id. (Gaubert).....	100	6	6	*A Lozenet* (Rochereau)..	70	12	6
Id. (Rousset)......	80	4	4				
Id. (Chateau)......	70	8	4				

Une quarantaine de petits propriétaires font de 10 à 50 hectol. et de 2 à 8 tonn.

Curé : Lévignat, desservant les deux églises. *Maire* : J. Boutaric. — *Adjoint* : A. Guignard. *Instituteur* : à Saint-Michel.

Institutrice : à Lorette. *Agents d'affaires* : Boutaric père et fils. *Fête locale* : 1er dimanche d'août.

GIRONDE. — 1,153 h. — 884 hect. — 91 m. d'alt. sur les coteaux O. — 60 k. au S.-S.-E. de Bx; 4 k. à l'O. de la Réole. — **B.** : au N., par les Esseintes; à l'E., par la Réole; au S., par la Garonne; à l'O., par Casseuil et Morizès. — **Arr.** par la Garonne, le Drot et le ruiss. de Sadirac, petit affluent du Drot prenant sa source à Saint-Sève. — **Rte Nle** de Bx à Montauban. — **Ch. de gr. com.** de Gironde à Dieulivol. — **Ch. d'int. c.** de Gironde à Monségur. — **Ch. de fer** du Midi, st. dans le bourg. — **Bat. à vap.**, débarcadère au port de la Bacque. — **B. de P.** — **B. T.** — **Vill. pr.** : sur la rive gauche du Drot, Beauséjour, le bourg; sur la rive droite, Banquet, Bouillereau, Teyssier.

Sol : au S., alluvions bordant la Garonne; au N. du bourg et sur la rive gauche du Drot, plateau de terre sablo-argileuse assez fertile; sur la rive

droite du Drot, coteaux argilo-calcaires, couverts de vignes et de bois. — **Sous-sol** présentant gén. le ribot assis sur une épaisse couche d'argile. Vers l'E., quelques parties graveleuses.

Division du sol : ter. lab., 300 hect.; vig. en joual. ou à rang seul, 280; prés, 130; chênes, 40; saussaies et oseraies, 44; sol bâti et j., 22; ch., 22; riv. et ruiss., 46.

Vins rouges ordinaires, bien colorés, assez coulants; prix de primeur, 180 à 250 fr., selon les années; les crûs de MM. de Marcellus, de Sangues et du vill. de Boutaut obtiennent de 250 à 400 fr. — **Vins blancs** d'enrageat, destinés aux opérations; prix, 80 à 120 fr., nus. — **Bétail** : 38 bœufs, 141 vaches, 97 bouvillons, donnant un revenu important par l'élevage. — **Fruits** exportés.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-Beauséjour (Cte de Marcellus)	500	45	15
Au bourg (de Sangues frès)	200	14	14
A Boutaut (L.-N. Charlot)	80	3	10
Id. (Dussaux)	80	3	10
Au bourg (Hrs L. Serizier)	200	15	25
A Frimont (G. de Pirly)	120	4	2
A Puyderan-de-Haut (M. Anglade)	180	6	4
A Beauséjour (Dufour)	100	6	4
A Teyssine (J. Duguet)	»	6	10
A Bouillereau (J. Marès)	50	12	15
La Becque (Mis de Canolle)	100	10	10

Une centaine de petits propriétaires ou métayers font de 2 à 6 tonn.

Curé : Landé.
Maire : J.-P. Laborde.
Adjoint : Pierre-Justin Ballan.
Notaire : Rosset.
Percepteur : Duluguat.
Postes (receveuse des) : Mme Doriau.
Instituteur : Félix Cazeaux (41 élèves).
Institutrices communales : sœurs de Nevers (52 élèves).
Institutrice libre : Mme Banquet (27 élèv.).
Médecin : Magès.
Régie et tabacs : Félix Petit.
Cercle des anciens : prés., le capitaine Peyroulet (25 membres).
Cercle de l'Union : prés., Ch. Pardiac (50 m.).
Société de secours mutuels : société de Saint-Clair, prés., Paul Laborde (90 membres).
Aubergiste-restaurateur : Caumont père (hôt. du Cheval-Blanc).
Balais (fabricants de) : Laborde et fils, Peyroulet, Hyp. Petit, Fazembat.
Barils et barriques (fabricants de) : Barbe aîné, Paul Bernard.
Bateaux (constructeurs de) : Ollivier frères.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Jean Ferrière, Noëly Hameau.
Bouchers : Boulin, Lateyron, Jullien.
Boulangers : Dagut, Nouvel, Petit.
Briques et tuiles (fabricants de) : Cazeaux, Chauvet, Duguet, Ithier (Thomas), Marès, Mathieu.
Société des tuiliers réunis : Albert, Dezelis, Lapeyre, Olivier, Peyrisse.
Cafés : Ballan (café du Lion-d'Or), Caumont (café du Cheval-Blanc), Barbe (café du Centre), Bardet (café des Ouvriers).
Charpentiers : Laloubère, Gabouriaud, Quintin, Fauconneau.
Denr. coloniales : Ballan, Cazeaux, Chauvet, Jullien, Mme Nouvel, Virolleau.
Forgerons-serruriers-taillandiers : Nicolas Pardiac, Ch. Pardiac, Jean Pardiac.
Menuisiers-ébénistes : Banquet, Arnaud, Redeuil.
Tanneur : Monneins.
Sabots (fabts de) : Courtois père, Courtois fils, Bortaud.
Vanniers : Lalande père, Lalande fils, Gabourin.
Vins (négociants en) : Laborde et fils.
Voiturier : Braulat, service de Gironde à Sauveterre.
Fête locale : saint Clair (1er juin) ou le dimanche le plus rapproché.

HURE. — 719 h. — 705 hect. — 59 m. d'alt. à l'extrémité S. de la commune. — 6 k. au S.-E. de la Réole. — **B.** : au N., par la Garonne; au N.-E. et à l'E., par Meilhan; au S., par Noaillac; à l'O., par Loupiac; au N.-O., par Fontet. — **Arr.** par la Garonne, le canal latéral et le ruiss. le Lizos qui sépare Hure de Meilhan. — **Ch. de gr. com.** de Langon à Meilhan. — **B. de P.** : la Réole. — **B. T.** : la Réole. — **Vill. pr.** : Camelarge, les Grillons, les Julians, Rabèse.

Sol peu accidenté et très-varié : sur les bords de la Garonne, alluvions très-fertiles; sur la haute plaine, terres sablonneuses ou sablo-argileuses, douces et blanchâtres ou argilo-calcaires. — **Sous-sol** de la haute plaine gén. graveleux, offrant cependant quelques parties calcaires.

Division du sol : ter. lab., 480 hect.; vig. en joual. ou à rang seul, 45; prés, 85; chênes, 10; oseraies, 6; sol bâti et j., 17; ch., 25; riv. et ruiss., 15; canal latéral, 22.

Vins rouges consommés sur place ou dans les communes voisines. — **Céréales** : froment, un des principaux revenus avec le **bétail** : 1 taureau, 184 bœufs, 109 vaches, 3 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blc.	Tonn. vin r.		Hectol. blc.	Tonn. vin r.
A du Rey Chinchon, Grange-neuve (comte de Marcellus)	300	7	*A Sanson* (Jean Laurans)....	110	2
A Grandjolle (de Monteil)...	300	»	*A la Plante* (Ant. Eynard)...	100	2
Au Bos (P. Noguey).........	250	4	*A Julians* (Poitevin).........	100	5
Au Bos et Glaudet (B. Triaut)	200	3	Id. (Laffargue)..........	100	4
Au bourg (Chéri Eynard)....	180	3	*A Palette* (Mlle Pauly Méric).	100	6
A Candeley (Vve T. Méric)...	150	6	*Au bourg* (P. Laurans)......	100	2
A Lucette (Arn.-Frichou Noël)	150	6	*Au Bertrand* (Laurans)......	100	2
Id. (J. Cazeaux)........	100	6	*A Camelarge* (H. Laurans)...	80	4
Id. (Guill. Laurans)....	100	4	*A la Côte* (B. Bensse).......	80	10
A Marchès (Gistève).........	150	3	*A Blason* (Martin Bensse)....	80	5
			Au bourg (Jacq. Julian).....	60	4

Une trentaine de petits propriétaires font de 10 à 50 hectol.

Curé : Viros.
Maire : Emm. Laffitte.
Adjoint : Henri Laurans.
Notaire : Emmanuel Laffitte.
Instituteur : Martial Bouchet (55 élèves).
Institutrice : Mme Emair Lhermitte (59 élèv.).
Médecin : Dr de Lantilhac.
Vétérinaire-expert : Fr. David.
Société de secours mutuels : prés., M. Cazeaux (80 membres); fête : saint Martin (11 novembre) ou le dimanche suivant.
Agent d'assurances : Lhermitte (la *Paternelle*).
Aubergistes : J. Castaing, Bd Ferrand, Fr. Paponeau.
Balais (fabricants de) et marchands d'*osier* : au bourg, Ferrand aîné, Ferrand cadet, Ferrand jeune, Castaigne (chacun occupe une trentaine d'ouvriers pendant l'hiver et le printemps).
Bouchers : Didier, Noël, Raymond.
Boulangers : J.-B. Brassens, Guill. Maribon, Pierre Morin, Bd Laffitte, Noël jeune.
Charpentiers : au bourg, Garrineau et Lacoste; à Julian, Roques.
Draps, nouveautés et mercerie : Gallissaires.
Grains (marchands de) : Béchade, Descrambes, Ant. Eynard.
Forgeron-serrurier : P. Giresse.
Forgeron : Faure.
Menuisier : au bourg, Dupeyron.
Merciers, etc., : J. Chastre, Ferrand.
Moulin de Lauriole : Descrambes, 4 paires de meules, pouvant moudre 150 hectol. en 24 heures.
Fête locale : 8 septembre ou le dimanche suivant.

LAMOTHE-LANDERON. — 1,267 h. — 917 hect. — 103 m. d'alt. à Robin. — 9 k. à l'E. de la Réole. — **B.** : au N., par Saint-Michel; à l'E. et au S., par le dépt du Lot-et-Garonne; à l'O., par Mongauzy. — **Arr.** par le ruisseau le Loup qui limite la commune au N.-O., et par la Garielle qui la limite au S. — **Rte Nle** de Bx à Montauban. — St. du **Ch. de fer** du Midi. — **B. de P.** — **B. T.** : la Réole. — **Vill. pr.** : Jaguenaux, les Granges, les Raymonds, Landeron.

Sol : au S., plaine basse un peu argileuse; au Centre, plaine haute où se trouve le bourg et dont la nature est variée; elle présente des terres douces, des terres sablonneuses et des graves; au N., coteaux argilo-cal-

caires terminés, du côté de Saint-Michel, par des terres douces un peu argileuses. — **Sous-sol** argileux dans la plaine basse, graveleux sur presque toute la plaine haute et pierreux sur les coteaux.

Division du sol : ter. lab., 500 hect.; vig en joual. où en plein, 220; prés, 115; chênes, 24; sol bâti et j., 28; ch., 28; ruiss., 2.

Vins rouges produits par 1/3 grapput, 1/3 piquepout, malbec (pied-rouget), 1/3 cépages divers, bons ordinaires assez colorés et sans goût de terroir; prix de primeur, 180 à 250 fr.. — **Fruits** : abricots et prunes, produisant plus de 1,000 fr. par an. — **Bétail** : 28 taureaux ou taurillons, 10 bœufs, 263 vaches, 88 bouvillons. — 4,000 têtes de volailles.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin r.
Ch.-des-Massiots (Martineau)	300	30
A Massiots (Typhon fils frères)	200	10
A Jaguenaux (J. Lusseau)..	150	10
Id. (Mar. Mailhou)....	100	10
A Bottereaux (Grousard)....	200	10
A Püs (Flor. Loubat).......	160	20
A Landeron (B. Morin).....	150	20
Id. (H. Seguinard)....	70	10
A Haute-Vigne (J. Constant)	160	15
Aux Granges (Mothes)......	100	10
Id. (Jean Couperie)....	100	15
Id. (Pierre Durand)...	100	8
Id. (Marc Couperie)...	70	8
Au bourg (Pubereau fils)...	100	15
Id. (Constant jeune)...	100	10
Id. (B. Bertrand)......	70	10
A Saint-Albert (J. Durand).	70	8

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 10 à 60 hectol. et de 2 à 0 tonn. de vins.

Curé : Pierre Irrisson.
Maire : Ulysse Pubereau.
Adjoint : Marc Couperie.
Secrétaire-instituteur : Blaise Chaine (84 élèves).
Instituteur : Barth. Gaubert.
Institutrices : sœurs de la Présentation (72 elèves).
Tabacs et régie (buraliste des) : Larquey.
Postes (receveur des) : Luquet.
Avocats : Durand, Riffault.
Médecins : Dr Bertrand père, Bertrand fils, Elie Veillon.
Sages-femmes : Vve Cousseran, Mme Ed. Cousseran, Mme Décamus, Mme Perpezat.
Vétérinaire : Despin.
Agents d'affaires, géomètre : Chaillou, Maillou.
Agent d'assurances : Riffault (la *France*).
Armurier : Sourrisseau.
Aubergistes : Réglate, Séguinard.
Banquiers : Despeyroux fils.
Barriques (fabricants de) : Bonnac, Mortemousque, Buitet, Capuch, Rouan.
Bâtisses (entrepr de) : Barthélemy, Cousseran, Lafargue, Moussillac.
Bois de construction et carassons : Moussillac.
Bouchers : Lafosse, Ramond, Vve Sensarricq.
Boulangers : Borreille, Jolle, Larquey.
Briques et tuiles (fabricants de) : Laurent, Pouvereau.
Cafetiers : Duprat (café du Centre), Durand (café Durand), Roglat (café de la Renaissance), Riffault (café Bel-Air), Seguinard.
Charpentiers : Camps dit Camot, Daras, Madelpet, Moussillac.
Charron : Damoran.
Cordiers : Bazas, Picon.
Cordonniers : Bertrand, Demié, Fresquet.
Denr. colon. : Cheymol, Caussimon, Dupuy.
Draps et nouv. : Martineau, Dom. Moncassin.
Forgerons : Boissonneau, Georges, Perpezat.
Grains (blés) (négociant en) : Trimouille.
Maréchaux-ferrants : Decamus, Cousseran.
Mécanicien : Durand.
Menuisiers : David, Réglat, Séguinard.
Meuniers : Dutemple, Claverie.
Pâtissier : Réglat.
Plâtrier : Lalanse.
Sabotiers : Boutet, Favre.
Tisserand : Fresquet frères.
Marchés : tous les jeudis.
Foires : le lendemain du jour des Cendres, le lundi de Pentecôte, le 25 août.
Fête locale : 25 août.

LOUBENS. — 331 h. — 589 hect. — 88 m. d'alt. — 6 k. au N. de la Réole. — **B.** : au N., par Saint-Martin; au N.-E., par Landerrouet et Lesterrieux; à l'E., par Roquebrune; au S., par Saint-Hilaire et Saint-Sève; à l'O., par Bagas. — **Arr.** par le Drot et le Marqueleau qui la limite au S. — **Ch. de gr. com.** de la Réole à Pellegrue. — **Ch. d'int. c.** de Gironde

à Monségur; de Bagas à Mongauzy. — **B. de P.** : la Réole. — **B. T.** : la Réole.

Sol : accidenté vers l'E.; plateau élevé vers l'O; terres douces dans presque toute la commune; quelques terres fortes dans le S., réunissent la plupart des vignes. — **Sous-sol** pierreux vers l'O. et près de l'église où il est exploité en carrières de pierre dure; dans le reste de la commune, un tuf grisâtre appelé *tran*.

Division du sol : ter. lab., 295 hect.; vig. en joual., 145; prés, 79; chênes, 40; sol bâti et j., 11; ch., 13; ruiss., 6.

Vins rouges ordinaires; prix de primeur, 160 à 250 fr., logés. — **Vins blancs** d'enrageat; prix, 80 à 120 fr., nus. — **Bétail** : 7 taureaux, 6 bœufs, 136 vaches, 50 bouvillons. — **Fruits** : abricots, cerises, pêches, chasselas, produisant environ 3,000 fr., année moyenne.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-de-Lavaissière (L. de Peyrusse)	300	15	10
Château-de-Lavison (Durand de Lavison)	200	3	15
A Lamothe (Chollet)	200	1	8
Au Moulin (P. Chollet)	150	4	20
Au bourg (J. Audouin)	150	3	6
Au Bourron (J. Barré)	150	6	»
A Uzard (Mestreau)	80	8	8
Id. (Labarry)	80	6	6
A Mauros (A. Dorneau)	80	5	4

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 50 hectol. et de 2 à 8 tonn

Curé : Blavignac.
Maire : Pierre Chollet.
Adjoint : Martial Petiteau.
Instituteur : Boutet (60 élèves), école mixte.
Sage-femme : Mme Salles.
Meunier : Chollet.

LOUPIAC. — 416 h. — 532 hect. — 58 m. d'alt. au lieu de Lauret. — 5 k. au S. de la Réole. — **B.** : au N. et à l'E., par Fontet; au S.-E., par Noaillac; au S., par Aillas; à l'O. par Blaignac. — **Arr.** par le canal latéral à la Garonne qui irrigue de nombreuses prairies à l'extrémité N. de la commune et par le ruiss. de Nauton, petit affluent de la Garonne qui passe sous le canal. — **Rte Dle** de Bazas à Libourne. — **Ch. de gr. com.** de Meilhan à Langon. — **B. de P.** : la Réole. — **B. T.** : la Réole.

Sol : au N., plaine basse, de première fertilité, en grande partie consacrée aux prairies et présentant une épaisse couche végétale alluviale, assise sur du gravier; au S., plaine haute sablo-argileuse, d'une fertilité moyenne, assise sur une couche de terre dure rougeâtre mélangée à de l'alios noirâtre et appelée, dans le pays, *crotte de crabe*.

Division du sol : ter. lab., 290 hect.; vig. en joual. et vig. en plein, 150; prés, 58; chênes, 6; chât., 3; sol bâti et j., 11; ch., 13; ruiss., 1.

Vins rouges bons ordinaires, dans les meilleurs crûs où ils se vendent en primeur, de 250 à 300 fr. Dans les petits chais paysans, ils n'obtiennent que 180 à 240 fr. — **Vins blancs** d'enrageat, ordinaires, récoltés en très petite quantité. — **Bétail** : 6 taureaux, 163 bœufs, 90 vaches, 9 bouvillons. — **Fruits** : abricots et pêches produisant environ 1,000 fr. par an. — **Céréales** : le froment, l'un des principaux revenus de la commune, donne 20 hectol. à l'hect.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.
A Paluet (l'abbé E. Bourgoin).................	250	10	»	*A Lauret* (Tach).........	140	2	1
Près de l'Eglise (d'Uzard).	250	6	»	*A Paquette* (P. Jousseaume).........	140	1	1
Id. (Ant. Samson)..	190	2	2	Id. (Delhomme).....	130	2	1
A Boismajou (de Monteil)	160	4	4	*Au Pagouin* (Duzan)......	80	2	2

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 60 hectol.

Curé : Lussac, à Blaignac.
Maire : Jousseaume.
Adjoint : Clerdan.
Instituteur : à Blaignac.
Bestiaux (marchands de) : Duzan, Mongie.

MONGAUZY. — 523 h. — 389 hect. — 101 m. d'alt. près de l'église. — 6 k. à l'E. de la Réole. — **B.** : au N., par Fossés-Baleyssac; à l'E., par Lamothe-Landeron; au S., par Bourdelles et Jusix (Lot-et-Garonne); à l'O., par Bourdelles et Saint-André. — **Arr.** par le Médier qui prend sa source à Baleyssac et à Saint-Vivien et se jette dans la Garonne à Bourdelles. — **R^te^ N^le^** de B^x^ à Montauban. — **Ch. de gr. com.** de Mongauzy à Monségur. — **B. de P.** : Lamothe. — **B. T.** : la Réole. — **Vill. pr.** : les Alix, les Barthes, les Rossignols. — **Bourg** important.

Sol : au S., plaine de terres douces sur **sous-sol** graveleux et sablonneux. Vers le N., coteaux composés de terres douces sur **sous-sol** de pierre ou de tuf appelé *tran*.

Division du sol : ter. lab., 282 hect.; vig. en joual., 66; prés, 14; chênes, 7; sol bâti et j., 9; ch., 10; ruiss., 1.

Vins rouges ordinaires; prix de primeur, 180 à 250 fr. — **Bétail** : 13 taureaux, 4 bœufs, 131 vaches, 38 bouvillons. — **Fruits** : abricots, poires, pommes.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin r.		Hectol. blé.	Tonn. vin r.
A Barthes (Morrain)........	250	30	*Au Rossignol* (Morrain).....	80	5
Au bourg (Mme Bonnière)..	250	10	Id. (A. Normandin)....	80	8
Id. (Ant. Guerre).....	200	15	Id. (Chagnaud)........	80	5
Id. (Poitevin).........	200	8	*Au bourg* (Marcus).........	80	8
Id. (de Bonneau)......	150	4	Id. (Augey)...........	80	5

Une trentaine de petits propriétaires font de 10 à 60 hectol. et 2 à 6 tonn.

Curé : Duprat.
Maire : Augey.
Adjoint : Pouvereau.
Instituteur : Segrestan (69 élèves).
Institutrice : Mme Segrestan (25 élèves).
Notaire : Billière.
Percepteur : Léon Farin.
Vérificat. des cultures des tabacs : Bersegonne.
Vétérinaire : Despin.
Agent d'affaires : Duzan.
Aubergistes : Duprat, Régimon, Clément.
Barriques (fabricants de) : Saint-Blancard, Beylard.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Bentéjac frères, Maurin frères.
Bestiaux (marchand de) : Duzan.
Bouchers : Sensarricq aîné, Sensarricq jeune,
Boulangers : Cottin, Dubourg, Bermon.
Briques et tuiles (fabricants de) : Lescouzère, fermier de M. Morrain.
Cafetier : Ch. Homeau.
Charpentiers : Desportes, Peluchon.
Cordonnier : Blanchereau.
Denrées coloniales : Augey, Blanchereau.
Forgerons-serruriers : Martineau, Tauzin.
Horloger-bijoutier : Segrestan fils.
Meuniers : Pépin, à Séguinard; Coutanceau, au Perey.
Fêtes locales : 24 juin, 29 août ou le dimanche suivant.

MONTAGOUDIN. — 200 h. — 334 hect. — 112 m. d'alt. près de Cazade et 105 m. près du Trieu. — 2 k. 1/2 à l'E. de la Réole. — **B.** : au N., par Saint-Hilaire; à l'E., par Saint-André-du-Garn; au S., par Bourdelles; à l'O., par la Réole. — **R^te N^le** de B^x à Montauban. — **Ch. d'int. c.** de la Réole à Lévignac. — **B. de P.** : la Réole. — **B. T.** : la Réole.

Sol très-accidenté : au S. et au centre, terres douces; vers le N., terres fortes. — **Sous-sol** pierreux et exploitable au S. et à l'E.; dans le reste de la commune, marne calcaire ou, plus souvent, terre compacte et rougeâtre, appelée *tran*.

Division du sol : ter. lab., 175 hect.; vig. en joual., 95; prés, 30; chênes, 29; sol bâti et j., 5; ch., 8; ruiss., 1.

Vins rouges, ordinaires; prix de primeur, 180 à 250 fr., logés. — **Vins blancs**, d'enrageat, ordinaires; prix de primeur, 80 à 100 fr., nus. — **Fruits** : cerises, abricots, chasselas, produisant, année moyenne, environ 2,000 fr. — **Bétail** : 2 taureaux, 80 vaches, 71 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch. des 4 Sos (G. de Pirly)	320	14	6
A la Basse-Cour (J. Dussaud)	200	10	»
A l'Eglise (J. Gabourin)	200	8	2
Id. (S. Gabourin)	175	10	»
A Cazade (Mlle Cazade)	120	6	6
A Lavaissière (Lavaissière de Verduzan)	200	4	»
Château-Point-du-Jour (L. Renaud)	120	6	»
A Aubert (Périé)	90	5	»
A l'Eglise (M. Monnereau)	80	3	»

Une douzaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol.

Curé : J.-B. Laborde.
Maire : Jean Gabourin.
Adjoint : Blaise Lanois.
Instituteur : à Mongauzy.
Fête locale : saint Roch (16 août).

MORIZÈS. — 780 h. — 588 hect. — 63 m. d'alt. — 7 k. au N.-O. de la Réole. — **B.** : au N., par Saint-Laurent-du-Plan, Saint-Exupéry et Camiran; à l'E., par les Esseintes; au S., par Gironde et Casseuil; à l'O., par Sainte-Foy-la-Longue et Saint-Laurent-du-Plan. — **Arr.** par le Drot et son affluent la Vignague. — **Ch. de gr. com.** de Gironde à Dieulivol; de Verdelais à Morizès. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Félix à la Barthe; de Gornac à Morizès. — **B. de P.** : la Réole. — **B. T.** : Gironde. — **Vill. pr.** : la Barthe, Quillet, les Tuileries, Carcos, Ciret, Barbe, les Forges, Cagouille, la Vignague, les Fourniers, Béthé. — Trois **ports** sur le Drot, à la Barthe, à Barbe et à Gademole.

Sol : à l'E., plaine sablo-argileuse; à l'O., coteaux argilo-calcaires. — **Sous-sol** très-varié sur les coteaux de l'O., où l'on trouve l'alios, la marne, le ribot, une terre grasse ferrugineuse ou des bancs d'argile de diverses nuances. — Cette commune est l'une de celles de la Gironde où les bancs d'argile plastique sont les plus étendus et les plus propres à la fabrication des tuiles et des briques, qui jouissent d'une grande réputation et sont exportées fort loin. Dans la plaine, partie E. de la commune, on trouve

gén., à 40 centimètres de profondeur, un sable gras; à 1 mètre, un sable mort, et à 2 mètres 50 ou 3 mètres, une couche de sable de rivière, au-dessous de laquelle on trouve l'eau.

Division du sol : ter. lab., 225 hect.; vig. en joual., 180; prés, 90; chênes, 40; oseraies et saussaies, 10; sol bâti et j., 20; ch., 17; riv. et ruiss., 6.

Vins rouges, 100 tonn., en moyenne, très-ordinaires; prix de primeur, 180 à 220 fr. — **Vins blancs** d'enrageat, 200 tonn., en moyenne, prix de primeur, 80 à 120 fr. le tonn., nus. — **Céréales** : 2,000 hectol. de froment, en moyenne, et maïs, suffisant à la consommation locale. — **Bétail** : 4 taureaux, 45 bœufs, 119 vaches, 32 bouvillons, formant un des principaux revenus de cette commune.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

Au bourg (Vve Dussaulx)
Id. (François Queyrens)
Id. (Martial Chauvet)
Id. (Jean Ducla)
Id. (Elie Fauché)
A la Barthe (Richard)
A Cagouille (Jean Dubourg)
A la Vignague (Jacq. Fontès)
Id. (Jean Monnereau)
Id. (Ant. Serein)
Aux Forges (Pierre Cusseau)
Aux Forges (Maurice Roumieu)
Aux Tuileries (Louis Sarraute)
Id. (Charles David)
Id. (Arnaud Chauvet)
A Piquerioste (Pierre Petiteau)
A Barbe (Chatagné aîné)
Id. (Pouvereau)
Id. (Bergey)
A Quillet (Pierre Lasserre)
A Chilloc (Ferrand aîné)
A Huneau (Jean Fauché)

Une cinquantaine de petits propriétaires ont un peu de blé à vendre et du vin pour leur consommation.

Curé : J.-B. Pujade.
Maire : J.-B.-A. Pauly.
Adjoint : Denis Chauvet.
Secrétaire-instituteur : Couquiaud (45 garçons, 25 filles).
Régie (buraliste de la) : Jammet.
Aubergistes : Andreaud, Guignard.
Balais (fabts de) : Andreaud fils, Cassannet.
Bateliers : Bergey, Oyasson.
Bâtisses (entrepr. de) : Gabourin, Fazembat.
Bois de chauffage : Boutin.
Bouchers : Laurent, Trochon.
Boulangers : Babot, Donis, Fontès.
Briques tuiles et carreaux (fabricants de) : Andreaud, Chaillan, père, Chaillan fils, Arnaud Chauvet, Martial Chauvet, Ducla, Charles David, Fontès, Yzotte, Sarraute, Jean Chaillan, J. Castaing, Lasserre, Sercins.
Briques, tuiles et carreaux (marchands de) : Bergey, Denis, Chauvet, Oyasson.
Cafetiers : Armand Chauvet (café du Nord), Vve Andreaud (café de l'Europe), Jon (café du Centre), L. Guignard (café du Pont), Paul Guignard.
Carriers : Antoine Bazadais, Marin père, Marin fils.
Cercles de barriques (fabric. de) : Ballereau.
Charpentier : Aucoin.
Charrons : Arnaud Chauvet, Jean Lecher.
Cordonniers : Breuil, Geneste.
Denrées coloniales : Andreaud fils, Lechor.
Forgerons : Babin, Fournier.
Forgeron-carrossier : Ant. Claude.
Forgeron-serrurier : Marcel Dutreuil.
Maréchal-ferrant : Gabriel Lozes.
Menuisier-ébéniste : Andreaud fils jeune.
Meuniers : Bouton, au moul. de Collas; Petiteau, au moul. de Piquerioste; Fontès, au moul. de la Vignague.
Tisserand : Couffitte.
Vins (négociant en) : André Chatagné.
Fête locale : 22 septembre ou le dimanche le plus rapproché.

NOAILLAC. — 439 h. — 793 hect. — 59 m. d'alt. — 7 k. au S.-S.-E. de la Réole. — **B.** : au N., par Fontet et Hure; à l'E., par le dépt de Lot-et-Garonne; au S., par Aillas; à l'O., par Aillas et Loupiac. — **Arr.** par le Lizos. — **Ch. d'int. c.** de Pondaurat à Noaillac; de la Réole à Cocumont. — **B. de P.** : la Réole. — **B. T.** : la Réole.

Sol plat, gén. sablo-argileux ou purement sableux et blanchâtre. —

Sous-sol composé d'une terre dure et rougeâtre (ribot) et de graves, sur quelques points, peu étendus du côté de l'église.

Division du sol : ter. lab., 450 hect.; vig. en joual., 80; prés, 88; chênes, 140; acacias, 9; pins, 6; sol bâti et j., 11; ch., 8; ruiss., 1.

Vins rouges ordinaires consommés sur place. — **Bétail** : 29 taureaux ou taurillons, 105 bœufs, 92 vaches, 8 bouvillons. — **Céréales** : froments très-estimés.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin r.
Au bourg (Jean Dubernet)...	180	»
A Despin (Jean Despin)......	170	»
A la Montade (Ant. Eynard).	160	4
Au bourg (J.-B. Méric)......	160	»
A la Renardière (J. Petiteau)	150	»
A Castellane (Dubory, boucher à la Réole)...........	150	4
A Noaillac (Jean Aubagnan).	120	5
A Caussade (Vve Lantillac, habitant à Hure)..........	100	»
A Dadel (Désamericq).......	100	»
A Gajac (Jean Despin jeune).	70	»
A Pesconte (Cte de Marcellus)	70	»
A Destis (d'Uzard)...........	60	20
Id. (Clément d'Uzard)..	60	10

Une trentaine de petits propriétaires font de 10 à 50 hectol. de blé et du vin pour leur consommation.

Curé : Lobre.
Maire : Jean Despin aîné.
Adjoint : Vidal Turtaut.
Instituteur : Bugaret (37 élèves), école mixte.
Briques et tuiles (fabricant de) : Barbe.
Meunier : Audinet.
Fête locale : 29 août et 24 juin ou les dimanches suivants.

SAINT-ANDRÉ-DU-GARN. — 203 h. — 294 hect. — 101 m. d'alt. près de l'église. — 5 k. à l'E. de la Réole. — **B.** : au N., par Fossès-Baleyssac; à l'E., par Mongauzy; au S., par Bourdelles; à l'O., par Montagoudin. — **Arr.** par l'Osine ou Médier, affluent de la Garonne. — **Rte Nle** de Bx à Montauban. — **Ch. d'int. c.** de Bagas à Mongauzy. — **B. de P.** : Lamothe. — **B. T.** : la Réole. — **Vill. pr.** : le Mec.

Sol : au S., plaine basse, sablo-argileuse, offrant çà et là quelques terres fortes; au centre, coteaux assez accidentés; au N., plateau élevé à l'extrémité duquel est un ravin qui termine la commune. Ces coteaux et plateaux offrent des natures de sol très-variées; les parties argilo-siliceuses dominent. — **Sous-sol** : au S., sable ou gravier; au centre, bancs calcaires offrant des carrières de pierres dures et tendres qui, pour le moment, ne sont pas exploitées; au N., argile et marne.

Division du sol : ter. lab., 150 hect.; vig. en joual. ou en plein, 90; prés, 6; chênes, 30; friches, 4; sol bâti j., 5; ch., 8; ruiss., 1.

Vins rouges ordinaires; prix, 180 à 250 fr. — **Vins blancs** insignifiants, consommés dans la commune. — **Bétail** : 13 taureaux, 2 bœufs, 85 vaches, 28 bouvillons. — **Fruits** : abricots, pêches, cerises produisant, année moyenne, 2,000 fr. par an.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin r.
Château-la-Providence (Grouzard).....................	250	5
A l'Eglise (Pierre Périer)....	200	9
Dom. de la Palu (G. Constant)	150	15

	Hectol blé.	Tonn. vin r.
Au Château-de-Guerre (A. Moussillac)........	160	12
Id. (Lanoire)...........	100	9
Aux Hilaires (Gabourin).....	100	8
Id. (Vve Ducarpe)......	100	3
Aux Hilaires (Lavaissière de Verduzan)................	200	7
Aux 4 Moulins (Dufour).....	60	4
Au Mec (Carbonnet).........	60	4

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol.

Curé : N.
Maire : J.-E. Gabourin.
Adjoint : J. Régimon.
Instituteur : à Mongauzy
Fête locale : 15 août.

SAINT-EXUPÉRY. — 186 h.— 419 hect. — 57 m. d'alt. près de l'église; 76 m. près du vill. de la Forêt. — 8 k. au N.-O. de la Réole. — **B.** : au N., par Saint-Félix; à l'E., par Camiran; au S., par Morizès et Saint-Laurent-du-Plan; à l'O., par Saint-Laurent-du-Bois. — **Arr.** par la Vignague qui se jette dans le Drot à Morizès et prend sa source à Cazaugitat. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Félix à la Barthe. — **B. de P.** : Gironde. — **B. T.** : Gironde.

Sol très-accidenté, terres douces d'une fertilité ordinaire, assises sur le ribot au-dessous duquel se trouve gén. un banc calcaire exploité.

Division du sol : ter. lab., 140 hect.; vig. en joual., 164; prés, 50; chênes, 50; sol bâti et j., 6; ch., 8; ruiss., 1.

Vins rouges un peu supérieurs à ceux des communes voisines; prix de primeur, 160 à 250 fr., logés. — **Vins blancs** ordinaires; prix, 80 à 120 fr., nus. — **Bétail** : 1 taureau, 18 bœufs, 30 vaches, 6 bouvillons. — **Fruits** : cerises, pommes, etc., produisant environ 5,000 fr., année moyenne.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Berry (Couillard-Labonnotte)....	150	3	8
Id. (Vve Frouin)....	100	1	4
Id. (Barbe).........	70	1	4
Id. (P. Paquier)....	60	1	4
A la Forêt (Mazet).......	80	10	10
Au bourg (Vve Labonnotte)	120	2	8
Id. (Méric)..........	100	4	12
Id. (Monnereau)....	100	2	6
Au Gd-Mayne (Boutet)...	100	4	12
Id. (Torchon).......	100	4	12
Id. (Dupois)........	50	4	12
Id. (Et. Cusseau)...	100	2	8
Id. (Couillard-Labonnotte).............	100	2	8
A Catalogne (L. Bergey).	100	2	8
A Memmin (M. Souan)..	80	4	12
A Catherineau (P. Barbe)	80	1	4

Une trentaine de petits propriétaires font de 10 à 50 hectol. et de 2 à 6 tonn.

Curé : à Morizès.
Maire : Souan.
Adjoint : L. Clouet.
Instituteur : à Morizès.
Agent d'affaires : Chollet.
Meuniers : Ballan, chez M. Chouet; Labonnotte, chez M. de Sadirac.

SAINT-HILAIRE-LA-NOAILLE. — 389 h. — 1,132 hect. — 83 m. d'**alt.** au vill. de Desportes. — 4 k. au N.-E. de la Réole. — **B.** : au N., par Roquebrune; à l'E., par Fossés-Baleyssac; au S., par Montagoudin; à l'O., par la Réole et Saint-Sève. — **Arr.** par le Marqueleau. — **Rte Dle** de la

Réole à Duras. — **Ch. d'int. c.** de Mongauzy à Bagas, de la Réole à Lévignac. — **B. de P.** : la Réole. — **B. T.** : la Réole. — **Vill. pr.** le Pont.

Sol assez accidenté, gén. sablo-argileux, plus ou moins froid. **Dans la** p rtie du S.-O. on trouve cependant quelques terres fortes. — **Sous-sol** pierreux au N.-O.; marneux au N.; terre tape, grisâtre, imperméable (tran) dans le reste de la commune.

Division du sol : ter. lab., 520 hect.; vig. en joual., 233; chênes, 200; pins acacias et chât., 13; prés, 90; ajoncs, 24; landes, 13; sol bâti et j., 11; ch., 25; ruiss., 3.

Vins rouges ordinaires; prix 180 à 240 fr., logés. — **Vins blancs** destinés aux coupages, produits par 2/3 enrageat et 1/3 jurançon; prix, 80 à 100 fr., nus. — **Bétail** : 1 taureau, 7 bœufs, 212 vaches, 47 bouvillons. — **Fruits** : cerises et pommes produisant, année moyenne, environ 2,000 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Pont (Vve Moussillac)	200	6	15
A Auzanet (Alf. de Pirly)	190	2	2
A Dadel (Pierre Duclos)	150	6	7
Au Mirail (H. Moulinard)	100	»	5
A Desportes (Gélineau)..	100	3	3
Au Peyrat (J. Chassagne)	80	5	3
Au Moulin (I. Laplaine)	80	3	3
Au Pont (Pellé).........	80	5	6
Id. (Barré).........	80	4	»
A Faugerous (Mme Lasserre)................	80	2	20
A Marès (Renaud)......	80	6	»
Au Petit Beylard (Barbe)	80	3	»
Au Gd-Beylard (Bignon)	60	2	5
Id. (Bourron).....	60	2	3
A la Forêt (Peyvieux)...	60	5	5
A Saussier (Jousseaume)	60	3	3
A la Fenêtre (Gauverie).	60	2	3
Au Combe (Becquet)....	50	»	10
Au Château (Berthet, avoué à la Réole).....	»	6	»

Une vingtaine de petits propriétaires font de 10 à 40 hectol. et de 1 à 4 tonn.

Curé : Vincont.
Maire : J. Chassagne.
Adjoint : Pierre Régimon.
Instituteur : Dutilh fils (38 élèv.), école mixte.
Cafetier-épicier : Mercade.
Fête locale : le jour de la Trinité.

SAINT-MICHEL-LAPUJADE. — 430 h. — 741 hect. — 109 m. d'alt. près de l'église. — 9 k. à l'E. de la Réole. — **B.** : au N., par Fossés-Baleyssac; à l'E., par le dépt de Lot-et-Garonne; au S., par Lamothe-Landeron; à l'O., par Mongauzy. — **Arr.** par le Loup, affluent du Médier. — **Ch. d'int. c.** de Mongauzy à Saint-Vivien. — **B. de P.** . Lamothe-Landeron. — **B. T.** : la Réole. — **Vill. pr.** Lorette qui possède une chapelle dédiée à la vierge où l'on vient de fort loin en pèlerinage.

Sol : au S., plaine basse, sablo-argileuse sur **sous-sol** argileux; vers le N., coteaux argilo-calcaires sur **sous-sol** de tuf gén. assis sur une couche pierreuse, plus ou moins épaisse, exploitée en carrières de pierres dures ou tendres.

Division du sol : ter. lab., 320 hect.; vig. en joual., 240; prés, 42; chênes, 100; pins, 4; landes, 5; sol bâti et j., 9; ch., 19; ruiss., 2.

Vins rouges ordinaires; prix, 180 à 250 fr., logés. — **Vins blancs** produits par 4/5 enrageat, 1/5 jurançon, destinés aux coupages ou aux brûleries; prix de primeur, de 80 à 100 fr. le tonn. nus. — **Bétail** : 1 taureau, 36 bœufs, 106 vaches, 16 bouvillons. — **Fruits** : cerises, abricots, pêches, prunes, poires, pommes, produisant, année moyenne, environ 2,000 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.
Au St-Laurent (F. Pozet)	100	35	15
A Perringau (J. Sarrazin)	100	35	5
A Pujade (Prioret)	100	15	8
Au Blureau (Laur. Pouvereau)	100	15	3
Aux Brijoux (Homeau)	80	20	5
A Sarrazin (Dupin)	70	10	»
Au Joffret (J. Boissonneau)	70	15	»
A l'Eglise (J. Amblard)	60	15	»

Une quarantaine de petits propriétaires font de 10 à 50 hectol. et de 2 à 8 tonn.

Curé de Saint-Michel : Fr. Dufrèche.
Curé de Lorette, succursale : le R. P. Belot, supérieur des pères Lazaristes de Lorette.
Vicaires : Devismes, Guimbal.
Maire: Ch. Castanet.
Adjoint : Sourrisseau.
Instituteurs : Dutilh père (20 élèves), R. P. Lazaristes (27 élèves).
Institutrices : sœurs de la Présentation (39 él.).
Boucher : Pepin.
Boulanger : Relion.
Briques et tuiles (fab. de) : Maur. Pouvereau.
Grains (marchand de) : Mothes.
Hôtels : Ithier, (hôt. des Pélerins), Chateau (rest. Chateau).
Meuniers : 6 moulins à vent.
Fête locale : le 29 septembre ou le dimanche le plus rapproché, le 8 septembre, fête de Notre-Dame de Lorette.

SAINT-SÈVE. — 223 h. — 480 hect. — 88 m. d'alt. — 3 k. au N. de la Réole. — **B.** : au N.. par Loubens; à l'E., par Saint-Hilaire; au S., par la Réole; à l'O., par la Réole et Bagas. — **Arr.** par le Marqueleau, affluent du Drot. — **Ch. de gr. com.** de Pellegrue à la Réole, de Sauveterre à la Réole. — **Ch. d'int. c.** de Bagas à Mongauzy. — **B. de P.** : la Réole. — **B. T.** : la Réole.

Sol accidenté et varié, sablonneux ou sablo-argileux, ou argilo-calcaire. — **Sous-sol** varié de tuf, de sable, d'argile ou de pierre; cette dernière nature, exploitée pour moellons et pierres de taille, domine vers le N.

Division du sol : ter. lab., 262 hect.; vig. en joual., 150; prés, 47; chênes, 3; sol bâti et j., 6; ch., 11; ruiss., 1.

Vins rouges ordinaires; prix de primeur, de 180 à 240 fr. le tonn. logés. — **Vins blancs** d'enrageat; prix de primeur, 80 à 120 fr. le tonn., nus. — **Bétail** : 15 taureaux ou taurillons, 10 bœufs, 115 vaches, 25 bouvillons. — **Fruits** : cerises, abricots, poires et pommes, produisant environ 2,000 fr., année moyenne.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.
Domaine de Barbot (B. Coiffard)	175	15	10
Au Barbot (G. Faucher)	160	10	8
Château-Lagarde (Auber de Peyrelongue)	280	15	8
A Croizil (P. Darquey)	200	8	10
A Boutin (J. Jaubert, maire)	100	8	4
A Capon (Matignon, fermier Constreins)	100	5	7
A Larquey (G. Soizeau)	160	7	3
A Supervie (Supervie)	90	7	3
A Cheyron (J. Cheyron)	90	5	4
Au bourg (P. Beylard)	100	10	5
Id. (Hamelin)	100	4	3

Une quinzaine de petits propriétaires font de 15 à 60 hectol. et de 2 à 8 tonn. de vin

Curé : à Loubens.
Maire : Jean Jaubert. — *Adjoint :* G. Peyrot.
Instituteur : à Loubens.
Tuiles et briques (fabricant de) : Lagrange.

CANTON DE MONSÉGUR

6,971 h. — 11,539 hect. — Divisé en 15 communes : Monségur, Castelmoron, Cours, Coutures, Dieulivol, Landerrouet, Mesterrieux, Neuffons, le Puy, Rimons, Roquebrune, Saint-Sulpice-de-Guilleragues, Saint-Vivien, Sainte-Gemme, Taillecavat. — **B.** : au N., par le canton de Pellegrue; à l'E., par le dép[t] de Lot-et-Garonne; au S., par le canton de la Réole; à l'O., par le canton de Sauveterre. — **Arr.** : au centre, par le Drot qui traverse ce canton de l'E. à l'O.; au S., par l'Andouille qui reçoit les eaux de la Cigogne et se jette dans le Drot à Roquebrune; au N., par la Peyrichette, le ruiss. de Lalanne, celui de Coutures, le Ségur et plusieurs autres affluents du Drot sur la rive droite. Le ruiss. de Ségur limite le canton à l'O. et reçoit les eaux du Baron, petit ruiss. qui passe à Rimons.

Sol gén. accidenté et varié, offrant alternativement des terres fortes argileuses ou argilo-calcaires, des terres bâtardes, des terres douces sablo-argileuses et du sable, cette dernière nature de sol ne se trouve que sur quelques plaines hautes, peu étendues ou sur quelques points de la plaine basse qu'arrose le Drot, sur les bords duquel on trouve le plus souvent des alluvions très-fertiles. — **Sous-sol** varié : sur les coteaux, il est le plus souvent composé de pierre ou de tran, agrégat sablo-argileux très-compacte; sur les bords du Drot, il est sableux ou argileux; à Saint-Sulpice, on trouve un banc de graviers; enfin, près du Drot et du chât. Gachon (le Puy), du côté de Viduc, à Saint-Vivien et à Saint-Sulpice, on trouve le diluvium mélangé de quartz et de silex. Les carrières du canton de Monségur, présentent gén. le calcaire marin (miocène supérieur), très-riche en fossiles et notamment en débris d'aliterium, de trionix, etc.

Revenus pr. variés :

1° **Vins rouges** moins importants que les vins blancs, produits par divers cépages presque tous communs; ceux qui dominent sont : le malbec (queue rouge, côte rouge), le grapput (boucherès), le périgord, le fer, le piquepout, le picard, le merlot, la syrrah (de l'Ermitage). Ces vins, assez colorés et corsés en primeur, vieillissent très-vite. Dans plusieurs communes, ils ne tarderont pas d'être améliorés le jour où les cépages fins, merlot et cabernet, auront une large part dans l'encépagement et ils seront mieux récoltés, logés et soignés; déjà quelques propriétaires sont arrivés à produire de très-bons vins d'ordinaire, qu'ils vendent en primeur, de 250 à 400 fr., alors que leurs voisins n'obtiennent que 180 à 250 fr. le tonn., logés. L'usage le plus répandu consiste à vendre les vins rouges nus, les prix ci-dessus sont alors réduits, de 40 à 50 fr.

2° **Vins blancs**, produits par l'enrageat, gén. transformés en eau-de-vie, qui, dans quelques contrées, a beaucoup de bouquet et d'agrément, surtout du côté de Sainte-Gemme et de Saint-Sulpice. Depuis quelques années, une partie des vins blancs de ce canton sert aux coupages, le prix en étant trop élevé pour les brûler avantageusement; prix de primeur, de 60 à 120 fr. le tonn., nus.

3° **Céréales** : froment et maïs excédant de beaucoup la consommation.

4° **Pommes de terre et légumes secs** excédant un peu.

5° **Foins** suffisant largement, grâce aux prairies artificielles qui prennent tous les jours plus d'importance.

6° **Bétail** : *race bovine* garonnaise donnant un important revenu par la vente des veaux de trois à quatre mois et des élèves de dix-huit à vingt-quatre mois; pas d'engraissement.

Races porcine et ovine suffisant à peine.

Race chevaline : élèves très-peu nombreux.

Volailles expédiée en quantité sur les marchés de Monségur et de la Réole.

7° **Bois de chênes**, occupant 891 hect., exploités par des coupes faites tous les douze ou quinze ans, produisant des faissonnats, vendus de 60 à 70 fr. le cent, selon les contrées, et des fagots à 2 liens, vendus de 30 à 35 fr.; les bois de ce canton sont noirs et très-recherchés.

8° **Bois de pins et de châtaigniers**, insignifiants.

9° **Fruits** : prunes d'ente séchées au four ou à l'étuve, récoltées depuis quelques années en grande quantité. Les marchés de Monségur en reçoivent pendant la saison, de 7,000 à 8,000 quintaux, vendus, de 20 à 50 fr. le quintal. Cerises, pêches, pommes redondelles et pommes roses, abricots, chasselas récoltés en assez grande quantité dans plusieurs communes. Noix exportées en partie ou transformées en huile de noix consommée dans le canton.

10° **Pierres** suffisant à peine aux usages locaux. Pour la pierre dure, on trouve quelques belles carrières à Saint-Sulpice; on fait gén. venir la pierre à chaux de Duras.

Mode d'exploitation. Le terrain, très-divisé, est gén. cultivé par les détenteurs du sol. Le mode d'exploitation le plus usité par les grands propriétaires est le métayage à moitié.

Le *fermage* est très-peu usité et les fermes les plus importantes ne dépassent pas 1,500 fr. par an.

Le *prixfaitage* n'est employé que pour les quelques vignobles rouges complantés en plein et labourés à bras. Le prixfaiteur reçoit : 40 à 50 fr. 1 hect. de blé et 1 barrique de piquette, pour un journal de 40 ares. Les vignes en joualles à double rang sont gén. labourées par des prixfaiteurs qui reçoivent 5 fr. par 1,000 pieds pour la première façon et 3 fr. pour la deuxième. Dans la première façon, l'entre-deux appelé dans le pays *taupelle*, étant labouré, entre dans le calcul des pieds comme s'il formait un rang. Aujourd'hui, la plupart des vignes rouges sont labourées à la charrue et taillées par des domestiques. Presque toutes les vignes blanches sont cultivées par les métayers.

Les *domestiques* (hommes) reçoivent de 300 à 360 fr. par an et la nourriture. Les femmes ont 150 à 200 fr. — Les hommes à la journée, peu usités, reçoivent 1 fr. à 1 fr. 50 c. et nourris. Les femmes ont moitié.

La viticulture a pris un grand développement depuis quelques années, mais elle laisse beaucoup à désirer.

La culture des prunes d'ente prend chaque jour une plus grande importance et donne d'assez beaux revenus.

Les habitants de ce canton, actifs, économes et ordonnés, ont des mœurs

douces et bonnes. Leur langage est gén. un mélange du patois local avec le saintongeois, dû à une émigration d'habitants de la Saintonge sous le règne de François Ier, chassés de leur sol natal par la peste bovine; ce langage change à chaque pas d'une façon assez sensible, les émigrants étant venus de différentes parties de la Saintonge.

Industrie : fabrication de barriques, briqueteries et poteries à Monségur; de tuiles et briques à Saint-Vivien. — Moulins à Dieulivol, à Landerrouet, à Mesterrieux, à Roquebrune, à Sainte-Gemme, à Taillecavat. — Pépinières importantes de M. H. Issartier, à Cours, près de Monségur.

Commerce : les foires et les marchés de Monségur sont des plus importants de la Gironde pour le bétail de race bovine; commerce de grains à Monségur et à Cours.

MONSÉGUR. — 1,679 h. — 991 hect. — 50 m. d'alt. — 14 k. au N.-E. de la Réole; 80 k. à l'E.-S.-E. de Bx. — **B.** : au N., par le Puy et Dieulivol; à l'E., par Cours; au S.-E., par Saint-Vivien; au S., par Sainte-Gemme; à l'O., par Saint-Sulpice et le Puy. — **Arr.** par le Drot. — **Rte Dle** de la Réole à Duras. — **Ch. de gr. com.** de Sainte-Foy à Sainte-Bazeille; de Monségur à Pessac; de Monségur à Sauveterre; de Monségur à Mongauzy. — **Ch. d'int. c.** de Monségur à Lévignac; de Monségur à Gironde. — **B. de P.** — **B. T.** — **Ville** jadis fortifiée, située au sommet d'un coteau au pied duquel coule le Drot. — Maison d'école récemment bâtie, salle d'asile, vaste collége, hôpital, abattoir, halles en fer commodes et vastes, beau champ de foires, belles promenades au N. de la ville à l'extrémité desquelles on jouit d'un magnifique point de vue. — **Vill. pr.** : Andraut, Montignac, Neujon. Ces deux derniers étaient autrefois le centre de paroisses distinctes.

Sol très-accidenté, argilo-calcaire. — **Sous-sol** gén. calcaire exploité comme moellons ou pierres dures de taille, offrant cependant le tran en divers endroits.

Division du sol : ter. lab., 480 hect.; vig. en joual., 220; prés, 172; prairies artif., 20; chênes, 20; sol bâti et j., 28; ch., 42; ruiss., 9.

Bétail : 19 taureaux, 10 bœufs, 247 vaches, 64 bouvillons, 2,600 têtes de volaille.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Beysserat (H. Boulin)	300	10	40	*A Andraud* (J. Gaborias)	200	3	4
A Bonset (L. Moreau)...	200	4	25	*A Montignac* (P. Martaut)	200	2	4
A la Cave (X. Ithier)...	100	10	20	Id. (Jean Mestrot).	100	»	»
A Viduc (Jean Grave)..	200	5	25	Id. (A. Guipouy)..	80	»	»
A Neujon (1) (L. Deynaud)	250	8	15	*A Bernisson* (Vve Dupeyron)................	150	2	6
A Tastet (H. Issartier)..	150	6	15	*A Lafontaine* (J. Négrery)	100	»	[illegible]
A Neujon (M. Cousseau)	200	4	10	*A Lagüa* (Vve Ragouet).	100	»	»
A Doit (Petiteau).......	200	4	10				
En Ville (J. Pasquerie).	80	4	12				

Une centaine de petits propriétaires font de 30 à 80 hectol. et à peu près le vin nécessaire à leur consommation.

---

(1) Le domaine de Neujon-Deynaud comprend 50 hect. environ, dont 5 hect. sont consacrés à la vigne, 9 aux prés qui alimentent 2 étables de construction moderne et perfectionnée où se fait avec succès l'élevage des génisses et taurillons vendus à deux ou trois ans.

Conseiller général : H. Issartier.
Conseiller d'arrondissement : Lauga de Dieulivol.
Curé : Dorgueilh. *Vicaire :* Vidal.
Maire : H. Issartier.
Adjoint : Merveilleau aîné.
Secrétaire : Léon Roy.
École primaire et communale : direct., Perrié, *instituteur-adjoint,* Maurin (97 élèves, tenus à l'école de 6 heures du matin à midi, et de 1 heure à 6 heures du soir en été).
Collége : internat et externat, dir., Amblard, (25 élèves).
Instituteurs libres : frères des écoles chrét. (67 élèves).
Institutrice libre : Mme Beau (25 élèves).
Institutrices communales : sœurs de Nevers; internat (15 élèves), externat (83 élèves), salle d'asile (60 élèves).
Juge de paix : Salles.
Juges suppléants : Ingrand et L. Moreau.
Greffier : Beau.
Notaire : Brunaud.
Huissiers : Cambefort, Rondeau.
Percepteur : de Monségur, Chadelle.
Percepteur : de Cours et environs, Mellines.
Enregistrement (receveur de l') : Montségur.
Contribut. indirectes (receveur des) : Paturel; commis, Boudouresque.
Postes (receveuse des) : Mlle Richard.
Télégraphe : L. Roy.
Agent-voyer : Cousseau jeune.
Gendarmerie (brigadier de) : Orsini.
Médecins : Dr Bayssalance, Dr Dupin, Dr H. Issartier, Maurin.
Sage-femme : Mme Latouche, Mme Perrot.
Vétérinaires : Audignon fils, Barbe.
Hôpital : prés., le maire; économe, Perrier; membres du conseil d'administration, Brunaud, Dupin, Cousseau.
Bureau de bienfaisance : président, le maire; membres, Bardèche, Petiteau, Baffort.
Société de secours mutuels : prés., H. Issartier (150 membres).
Société musicale : prés., Helmessen; direct., Latouche (25 membres).
Caisse d'épargne : prés., le maire; caissier, Léon Roy.
Cercle : prés., Brunaud (40 membres).
Agents d'assurances : Dussaud (*assurances générales*); Saudray (la *Confiance*).
Aubergistes : Jourdan, Latouche.
Briques (fabric. de) : Gabourin, Sabardin.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Chenard frères, Jacques Ferrière, Jules Périer et Denis.
Bois du Nord : Chenard fils aîné, Roche.
Bouchers : Boucherie, Jourdan, Lambert.
Boulangers : Bouton, Delphech, Deschamps, Douence Gary, Grenouilleau, Peyraut.
Cafetiers : Descorne (café du Commerce), Labaste (café des Messageries), Maillard (café Moka), Pepin (café Commercial), Perobe (café Français), Saint-Marc (café de France).
Chandelles (fabricants de) : Gary père et fils.
Chapelier : Dussaut.
Charpentiers : Arbouin fils aîné, Filliot, Mahet aîné, Mahet jeune, Minvielle fils.
Charrons - carrossiers : Clément, Jamin, Léonet.
Chaudronniers : Foureaud, Lapeyre, Marceau.
Chiffons en gros : Duclos.
Cloutier : Techeney.
Confections pour hommes : Clément, Pérobe.
Confiseurs-liquoristes : Adrien Dupeyron, Cam. Dupeyron.
Cordier : Bourgadieu.
Cordonniers : Jouvion, Lescou, Boulin.
Denrées coloniales : Dupeyron, Gary père. Julliot neveu, Lambert, Lartigue, Maloire.
Draps et nouveautés : Mme Borie, Clément, Constantin frères, Merveilleau, Eug. Paul. Pérobe.
Ferblantiers : Julliot neveu, Casimir Julliot.
Fers (marchands de) : Duqueyron, Ferrière.
Forgerons-tailland. : Albert, Bacot, François.
Géomètres-experts : Cousseau et Chapuis.
Grains (négociants en) : Brun, Pepin.
Horlogers : Bouty, Douence, Helmessen.
Hôtels : Claverie (hôt. du Lion d'or), Descorne (hôt. de France), Labaste (hôt. des Messageries), Ribet (hôt. du Commerce).
Laines (marchands de) : Brun, Cruon.
Libraire-papetier : Mathieu Bouty.
Maréchaux-ferrants : Barbe frères, Mouchet.
Menuisiers : Jeanty, Beausoleil, Harcourt.
Merciers : Mathieu Bouty, Victor Bouty, Douence, Larenaudie, Roy père.
Meubles : Dumas.
Papiers peints et plâtriers : Perrot aîné, Perrot jeune.
Pâtissier : Ch. Peyraut.
Peintres en bâtisses (voyez ferblantiers).
Peintre en voitures : Liauzur.
Pépiniériste : H. Issartier.
Pharmaciens : Fourichon, Jourdan.
Sabotier : Prochelle.
Selliers-bourreliers : Bérot, Haudeville, Nogé.
Teinturier : Constantin.
Tuiles (fabricants de) : Cruon, Petiteau.
Voiturier : Prévôt, voitures à volonté et correspondances avec la Réole, Pellegrue, Duras, Eymet, Sainte-Foy, Marmande.
Foires : 2 janvier, 25 avril, 10 août, 14 septembre, premier vendredi de chaque mois.
Marchés importants : pour grains, bétail et fruits, tous les vendredis.
Fête locale : 25 août ou le dimanche suivant.

CASTELMORON. — 134 h. — 3 hect. — 40 m. d'alt. — 7 k. à l'E. de Sauveterre; 10 k. au N.-O. de Monségur; 13 k. au N. de la Réole. — **B.** : N., par Caumont; à l'E. et au S., par Rimons; à l'O., par Saint-Martin-du-Puy. — **Arr.** par le Ségur (appelé le Doulens du côté de Saint-Ferme). **Source** très-importante, sur le bord de la route de Sauveterre, à l'entrée de la ville. — **Ch. de gr. com.** de la Réole à Pellegrue. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Ferme à Saint-Romain et Sauveterre (en cours de construction). **Courriers** de la Réole à Castelmoron et de Sauveterre à Monségur. **Ville** ancienne, chef-lieu d'une sénéchaussée importante au dix-huitième siècle. **Pas de territoire rural.**

Sol : coteaux argilo-calcaires et très-escarpés. — **Sous-sol** : roches peu exploitables.

Curé : Jean-Julien Arnaud.
Maire : Castaing.
Adjoint : Brignon.
Secrétaire-instituteur : Audebert (42 élèv.).
Institutrices : sœurs de l'Enfant-Jésus d'Aurillac (47 élèv.).
Percepteur : Fayout.
Notaire : Dusolier.
Contrib. indir. (buraliste des) : Régnier.
Huissier : Couraulle, hab. Sauveterre.
Postes : Mme Sauvé.
Agent d'assurances : Brignon (la *Paternelle*).
Aubergiste et boucher : Mondon.
Boulanger : Rouhet.
Cafetier : Brignon.
Charpentiers : Monguillot, Grenouilleau.
Cordonnier : Brignon.
Denrées colon. : Mme Castaing jeune, Barbe.
Forgerons-taillandiers : Castaing aîné, Petit.
Meunier : Pacquier, au moul. de Castelmoron, situé sur la limite de Rimons.
Foires : 17 janvier, jeudi avant les Rameaux, jeudi avant la Pentecôte, le 21 septembre.
Fête locale : le dimanche qui suit le 15 août.

COURS. — 386 h. — 964 hect. — 85 m. d'alt. — 4 k. 1/2 à l'E. de Monségur; 17 k. au N.-E. de la Réole. — **B.** : au N., par Dieulivol et Baleyssac; à l'E., par Taillecavat et le dépt de Lot-et-Garonne; au S., par Saint-Vivien; à l'O., par Monségur. — **Arr.** par le Drot, qui limite la commune au N. — **Rte Dle** de la Réole à Duras. — **Ch. d'int. c.** de la Réole à Lévignac. — **B. de P.** : Monségur. — **B. T.** : Monségur. —

Sol peu accidenté et varié : vers le S., terres fortes; au centre, terres douces sablo-argileuses ou terres bâtardes; vers le N., terres sablonneuses, excepté sur la lisière qui borde le Drot. — **Sous-sol** : au N., argile propre aux tuileries, dans quelques endroits; au S. et au centre, *tran* ou pierre peu exploitable à cause de sa mauvaise qualité.

Division du sol : ter. lab., 406 hect.; vig. en joual., 300; prés, 165; prairies artif., 15; chênes, 30; sol bâti et j., 15; ch., 23; ruiss., 10.

Vins blancs d'enrageat, produisant d'assez bonne eau-de-vie; prix de primeur, 60 à 120 fr. le tonn., nus. — **Vins rouges**, assez colorés, bons ordinaires dans les crûs où ils sont bien soignés; prix de primeur, 140 à 200 fr. le tonn., nus. — **Céréales** : froment et maïs, excédant d'un quart la consommation locale, ainsi que les **pommes de terre** et les **légumes** portés sur le marché de Monségur. — **Foins** excédant la consommation. — **Fruits** : prunes d'ente séchées, pommes et pêches de primeur et d'automne, vendues en grande quantité. — **Bétail** : 15 taureaux et taurillons, 12 bœufs, 211 vaches, 1,200 têtes de volaille.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Cocour (H. Issartier).	100	20	25
A Boistrand (Jean Trimouille)	200	10	20
A Brun (Bireaud)	150	4	20
A Mérigon (J. St-Aubin)	270	5	15
A Boisredon (Maurin)	150	6	18
Au Grand-Village (Vve J. Nadeau)	200	10	10
A Jean de Marot (André Clédat)	150	8	12
Au Pont-Neuf (J. Clédat)	150	8	12
A la Turte (Jean Pepin).	120	4	10
Au Rousseau (G. Peivieux)	150	4	5
A Picot (Beaubiac)	120	2	10
Au Bégot (Delage)	100	6	20
Id. (Estève)	100	»	5
Au Gourdin (Michel Fauries)	80	»	5

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn. rouge ou blanc, et de 20 à 80 hect. blé.

Curé : à Taillecavat.
Maire : Jean Saint-Aubin.
Adjoint : Charrier.
Instituteur : à Monségur.
Avocat : Peivieux.

Grains (négoc. en) : Math. Clédat, Fr. Julliot.
Pépiniériste : Henri Issartier. Pépinière très importante.
Fête locale : 8 septembre ou le dimanche suivant.

COUTURES. — 201 h. — 340 hect. — 42 m. d'alt. — 5 k. à l'O. de Monségur. — **B.** : au N., par Saint-Ferme ; à l'E., par le Puy ; au S., par Saint-Sulpice ; à l'O., par Neuffons ; au N.-O., par Rimons. — **Arr.** par le Drot et son affluent le ruiss. de Coutures, qui limite la commune à l'O. — **Ch. de gr. com.** de Gironde à Dieulivol. — **B. de P.** : Monségur. — **B. T.** : Monségur.

Sol : plateau étroit et long, incliné légèrement vers le Drot, sableux ou sablo-argileux au S. et au centre ; argileux vers le N., qui est la partie la plus élevée. — **Sous-sol** d'argile au N. ; de sable ou de tran au centre et au S.

Division du sol : ter. lab., 166 hect. ; vig. en joual., 90 ; prés, 41 ; prairies artific., 7 ; chênes, 15 ; friches, 6 ; sol bâti et j., 4 ; ch., 8 ; ruiss., 3.

Vins blancs, produits par 7/8 enrageat, 1/8 jurançon, convertis en eau-de-vie ou consacrés aux coupages, corsés et recherchés chez les propriétaires qui les récoltent avec soin ; prix de primeur, de 60 à 120 fr. le tonn., nus. — **Vins rouges**, ordinaires ; prix de primeur, 140 à 200 fr. le tonn., logés. — **Céréales**, excédant de moitié la consommation locale. — **Foins**, suffisant largement. — **Fruits** : cerises, pêches, pommes roses et redondelles. — **Bétail** : 4 taureaux, 9 bœufs, 69 vaches, 28 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.
Au bourg (A. Dussaud).	250	10	40
Id. (J. Cousseau)..	200	6	25
Id. (R. Dubourdieu)	150	4	10
Aux Auduberts (Charles Sabardin)...	180	3	12
Id. (J. Chollet)....	100	3	10

Une quinzaine de petits propriétaires font de 20 à 80 hectol. et de 2 à 10 tonn. de vin rouge ou blanc.

Curé : au Puy.
Maire : J. Dussaud. *Adjoint* : Ant. Chabiran.
Instituteur : à Mesterrieux.
Fête locale : 1er dimanche de juillet.

DIEULIVOL. — 550 h. — 1,006 hect. — 65 m. d'alt. à Valentin ; 94 m. à Boudeyran ; 97 m. près de Babeau. — 5 k. au N.-E. de Monségur ; 18 k. au N.-E. de la Réole. — **B.** : au N., par Pellegrue ; au N.-E., par le dépt de Lot-et-Garonne ; au S., par Cours et Monségur ; à l'O., par le Puy et Saint-Ferme. — **Arr.** par le Drot et par ses affluents le ruiss. de la Peyrichette qui limite la commune à l'E. et le ruiss. de Lalanne qui la limite à l'O. — **Ch. de gr. com.** de Gironde à Dieulivol. — **Ch. d'int. c.** de Monségur à Sainte-Colombe ; de Sauveterre à Duras. — **B. de P.** : Monségur. — **B. T.** : Monségur. — Près des ruines du vieux château et de l'église de Dieulivol, on domine la riche et gracieuse vallée du Drot ;

on y jouit certainement d'un des plus beaux points de vue du département.

Sol accidenté : au N., coteaux argilo-calcaires; au S., plaine sablo-argileuse inclinée, vers le Drot. Les coteaux, plus fertiles que la plaine, produisent en moyenne, 18 à 20 hectol. à l'hectare. — **Sous-sol** gén. pierreux sur les coteaux; peu exploité mais exploitable comme pierre dure de taille et moellon; quelques rares parties du N.-O. de la commune offrent le tran.

Division du sol : ter. lab., 510 hect.; vig. en joual., 210; prés, 225; chênes, 7; sol bâti et j., 22; ch., 26; riv. et ruiss., 6.

Vins blancs, produits par 2/3 enrageat, 1/3 jurançon. Ces vins assez corsés sont gén. pour 1/4 destinés aux opérations; pour les 3/4 transformés en eau-de-vie très-recherchée pour sa finesse et son arôme. — **Vins rouges**, produits par malbec (côte rouge), grapput, fer, grand noir, piquepout, etc.; prix de primeur, de 140 à 200 fr. le tonn., nus. — **Céréales** : froment et maïs excédant de moitié la consommation locale. — **Pommes de terre** excédant d'un quart. — **Foins** excédant beaucoup la consommation locale. — **Légumes verts** alimentant en partie Monségur; les petits pois sont exportés sur les environs et sur Bx. — **Fruits** exportés sur une assez grande échelle; prunes d'ente, pommes, pêches, abricots, cerises et poires. — **Bétail** : 4 taureaux, 5 bœufs, 168 vaches, 78 bouvillons, race bovine garonnaise donnant environ 130 veaux, vendus à trois ou quatre mois et des élèves vendus à deux ans environ. Transactions assez importantes sur les bœufs et les vieilles vaches. — *Race porcine:* porcs achetés à l'âge de douze à dix-huit mois pour l'engraissement, les 4/5 sont consommés. — *Volaille* dont les 3/4 sont portés sur les marchés voisins. — Le langage local est le patois saintongeois presque pur.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Martinau (P. Lauga).	250	20	50
A Clerc (Pierre Pellé)..	170	5	10
A Peynaud (Vve Ragouet)	200	»	7
A Lalanne (Naguet de St-Vulfran)..	140	7	12
Id. (P. Jousseaume)................	100	4	8
Aux Petits (Jean Dupin).	140	3	12
A Favereau (B. Beausoleil)................	140	5	10
A Tourneguy (Jude)....	150	5	10
Id. (Vve Charrier).	100	1	5
A Chadelle (Rouan).....	130	5	10
A Grande-Maison (Gemard)...............	160	4	10
A Faurie (Grenouilleau)	100	10	3
A Favereau (Prevost)...	100	»	10
Au Petit-Renateau (Jean Joussaume aîné)......	90	3	6
Au bourg (S. Chapuis)..	130	3	7
A Bourrut (J. Ducros)..	80	6	4
A Castevert (M. Ossard).	130	»	»
Aux Peynauds (J. Jude)	120	»	6
Aux Bretons (J. Richard de Casseuil)..........	200	»	»

Une quinzaine de petits propriétaires font de 30 à 80 hectol. de blé et du vin blanc pour leur consommation.

Curé : Casteran.
Maire : Pierre Lauga.
Adjoint : Grenouilleau.
Secrétaire-instituteur : Patté-Tabara (35 él.), école mixte.
Boulangers : Cougouille, Ferrand, Rouant.
Commissionn. en marchandises : Labrousse.
Meuniers : Bouton, fermier de M. P. Lauga, au moul. de Galleau; moulins à vent: Mallet, Neuville.
Fête locale : saint Clair (1er juin) ou le dimanche suivant; saint Pierre (29 juin) et le dimanche suivant.

LANDERROUET. — 188 h. — 314 hect. — 50 m. d'alt. — 9 k. à l'O. de Monségur; 9 k. au N. de la Réole. — **B.** : au N., par Saint-Martin-du-Puy; à l'E., par Rimons; au S., par Mesterrieux; à l'O., par Saint-Martin-de-Lerm. — **Arr.** par le Drot et par son affluent le Ségur. — **Ch. de gr. com.** de la Réole à Pellegrue; de Gironde à Dieulivol. — **B. de P.** : Castelmoron. — **B. T.** : Monségur ou la Réole. — **Vill. pr.** : Landerrouet.

Sol peu accidenté, sablo-argileux assez fertile, ayant une pente douce du N.-E. au S.-O. — **Sous-sol** gén. pierreux, exploité, et de tran sur quelques points peu étendus. On trouve dans les carrières de M. Bignon, à la Ferrière, de nombreux fossiles.

Division du sol : ter. lab., 170 hect.; vig. en joual., 45; prés, 65; chênes, 14; sol bâti et j., 9; ch., 9; ruiss., 2.

Vins blancs, produits par 9/10 enrageat et 1/10 jurançon, recherchés pour les opérations; prix de primeur, de 80 à 120 fr. le tonn., nus. — **Vins rouges** consommés sur place. — **Fruits** : pommes roses et redonlelles, prunes d'ente séchées au four. — **Pierres** dures et moellons. — **Bétail** : 2 taureaux, 18 bœufs, 72 vaches, 18 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin b.		Hectol. blé.	Tonn. vin b.
A *Barbe* (V. Audureau).....	100	29[1]	A *Lassime* (Audouin)........	60	10
A *Rival* (Léonard Lendet)....	80	15	A *Barbe* (Augère père)......	60	19[1]
A *Lassime* (Jean Ouvrard)...	80	40	A *Charrier* (Gélineau frères).	50	15
A *Rival* (Hameau)...........	80	10	A *Lassime* (J. Terrier).......	50	6
A *Malisson* (Robert).........	80	10	Au *bourg* (Belin)............	40	10

Une quinzaine de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn. et ont un peu de blé à vendre.

Curé : à Saint-Martin-de-Lerm.
Maire : V. Audureau. — *Adjoint :* Hameau.
Instituteur : à Mesterrieux.
Charron : Bouillard, marchand de bois de charronnage.
Huile de noix (fabricant d') : Couillard.
Meunier : Crouzet, ferm. de M. Gélineau, au moul. de Ségur.
Vétérinaire (maréchal-ferrant) : Terrier.
Fête locale : 15 août.

MESTERRIEUX. — 290 h. — 358 hect. — 64 m. d'alt. — 7 k. à l'O. de Monségur; 9 k. au N.-N.-E. de la Réole. — **B.** : au N., par Landerrouet et Rimons; à l'E., par Neuffons; au S., par Roquebrune et Loubens; à l'O., par Landerrouet. — **Arr.** par le Drot, qui limite la commune au S. — **Ch. de gr. com.** de la Réole à Pellegrue; de Gironde à Dieulivol. — **B. de P.** : Monségur. — **B. T.** : Monségur. — **Vill. pr.** : Mesterrieux et Martineau (ce dernier, à la jonction des 2 ch. de gr. com.).

Sol : plaine présentant une pente douce du N. au S. et formant la vallée du Drot. Au N., terres fortes argilo-calcaires; au centre et au S., terres douces sablo-argileuses. — **Sous-sol** : au N., pierreux, exploitable en moellon; au S., tran argileux.

Division du sol : ter. lab., 187 hect.; vig. en joual., 56; prés, 87; prairies artif., 5; sol bâti et j., 9; ch., 10; ruiss., 4.

(1) Dont 4 tonn. vin rouge.

Vins blancs, d'enrageat; prix de primeur, 80 à 120 fr. le tonn., nus. — **Vins rouges**, consommés sur place. — **Céréales**, excédant de moitié la consommation locale. — **Foins**, excédant la consommation. — **Chanvre**, excédant un peu les besoins de la commune. — **Fruits** : pommes roses et redondelles, prunes reine-claude. — **Bétail** : 11 bœufs, 85 vaches, 33 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin b.		Hectol. blé.	Tonn. vin b.
Au bourg (H. Michaëlsen)..	220	48[1]	*Au bourg* (Vincent Audureau)............	120	15
A Bourtillon (Allais, adjoint)	200	58[1]	Id. (Jean Chollet).....	100	15
Aux Abrahams (Anglade)...	200	50	*Aux Dames-Laroze* (Chollet).	80	»
Id. (André Ithier).....	125	20	*Aux Abrahams* (Burolleau).	70	18
Id. (Jean Ithier-Desgrange)..................	120	30	*A la Treille* (Bouren).......	80	»

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. et ont tous un peu de blé à vendre.

Curé : Guillaume.
Maire : André Ithier. — *Adjoint* : Allais.
Secrétaire-instituteur : Fargeot (53 élèves).
Institutrice : Mme Fargeot (31 élèves).
Aubergistes-cafet. : Auriacombe, Ant. Joly, Phil. Gouzil fils.
Denrées coloniales : Jacq. Ithier.
Meunier : N.... ferm. de M. Chollet, au moul. des Dames-Laroze.
Fête locale : 1er dimanche d'août.

NEUFFONS. — 209 h. — 450 hect. — 98 m. d'alt. — 6 k. à l'O. de Monségur; 9 k. au N.-E. de la Réole. — **B.** : au N., par Rimons; à l'E., par le Puy et Coutures; au S., par le Drot; à l'O., par Mesterrieux. — **Arr.** par le Drot. — **Ch. de gr. com.** de Gironde à Dieulivol. — **B. de P.** : Monségur. — **B. T.** : Monségur. — **Vill. pr.** : Moureau.

Sol analogue à celui de Mesterrieux, un peu plus sablonneux que celui de cette commune.

Division du sol : ter. lab., 200 hect.; vig. en joual., 105; prés, 91; chênes, 34; sol bâti et j., 9; ch., 9; ruiss., 2.

Revenus pr. : les mêmes qu'à Mesterrieux.

Bétail : 5 taureaux, 6 bœufs, 101 vaches, 24 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin b.		Hectol. blé.	Tonn. vin b.
A Bignon (Dubourg)........	100	60	*A Pied-Plat* (P. Roussillon).	200	40
Id. (Gauvrie)..........	50	20	*A Potier* (Allais)...........	100	15
A Chollet (Jean Boyneau)...	250	40	*A Cabanier* (Faurie)........	80	20
A Moureau (E. Boyneau fils)	120	40	Id. (Clément).........	80	15
Id. (Sabardin).........	120	40	*A Chollet* (Fauché)..........	70	[illegible]
Id. (Pierre Labonne)..	100	25	*A la Morillonne* (A. Ithier).	100	[illegible]
Id. (J. Ithier-Desgranges).....................	100	10	*Au Prieuré* (Merlet) 1,000 quintaux de foin, année moyenne.		

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. et ont un peu de blé à vendre.

Curé : à Mesterrieux.
Maire : Merlet. — *Adjoint* : Fauché.
Secrétaire-instituteur : à Mesterrieux.
Agent d'affaires : Merlet.
Barriques (fabricant de) : Barbot.
Fête locale : 1er dimanche après la Fête-Dieu.

---

(1) Dont 8 tonn. vin rouge.

PUY (le). — 461 h. — 848 hect. — 78 m. d'alt. — 3 k. au N.-O. de Monségur; 16 k. au N.-E. de la Réole. — **B.** : au N., par Saint-Ferme; à l'E., par Dieulivol; au S., par Monségur; à l'O., par Coutures. — **Arr.** par le Drot, qui la limite au S. — **Ch. de gr. com.** de Gironde à Dieulivol; de Monségur à Pessac. — **B. de P.** : Monségur. — **B. T.** : Monségur. — **Vill. pr.** : Bordepaille, Verbois, le Puy.

Sol : au N., accidenté, gén. argilo-calcaire ou sablo-argileux; au S., vaste plaine sablo-argileuse, légèrement inclinée du N. au S. — **Sous-sol** varié : composé au N. de tran; au centre, sur les pentes des coteaux, de bancs calcaires et de silex; au S., de sable ou de grave à une profondeur variant de 1 à 2 mètres.

Division du sol : ter. lab., 455 hect.; vig. en joual., 125; prés, 165; chênes, 54; friches, 6; sol bâti et j., 11; ch., 22; ruiss., 10.

Vins blancs recherchés pour les opérations, produisant aussi de très-bonnes eaux-de-vie; prix de primeur, 80 à 120 fr. le tonn., nus. — **Vins rouges**, produits par malbec, grapput, la hère, le fer; prix de primeur, de 140 à 200 fr. le tonn., nus. — **Céréales** excédant de moitié la consommation locale. — **Pommes de terre** excédant la consommation. — **Fruits** : prunes d'ente. — **Bétail** : 5 taureaux, 12 bœufs, 182 vaches, 62 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-Gachon (1) (Ludovic Boulin de Gachon)...................	80	5	45



CHATEAU-GACHON

M. Ludovic Boulin de Gachon, propriétaire.

(1) Le Château-Gachon, situé dans une très-belle position, au milieu d'ombrages, de sources et de pièces d'eau magnifiques, est entouré d'un vignoble rouge et blanc, dont les

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.
Au Trieu et à Villezard [1] (Léon Deynaud fils)....	130	7	20
A la Tuilerie (Jean Jude, médecin)..............	240	8	20
A Joffre-de-Haut (Lantier)	130	2	5
Au Vert-Bois (Jean Chaigne aîné).............	120	4	8
A Saint-Batz (Jean Jousseaume).......	100	4	8
Id. (Mlle Perpezat)..	100	1	3
A Léon (Savariaud)......	100	2	8
A Peyrolet (Chambon)...	90	3	8
A Peyrolet (Chanut)......	90	3	10
A Gaudonnet (J. Pasquerie)...................	90	7	15
Au Trieu (Pierre Pasquerie)..................	90	4	12
A Bordepaille (P. Fumey)	80	»	»
A Carême (Perchard)....	60	3	10
A Gaudonnet (Léglise)...	60	3	8
A Berry (Petiteau)......	50	3	15

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn. et environ 60 hectol.

Curé : Raymond.
Maire. Jude.
Adjoint : Pierre Pasquerie.
Secrétaire-instituteur : à Monségur.
Aubergistes : Pierre Dumail, Jean Lagrange, Grossias.
Barriques en gros : Jean Mestrot.
Boucher : Grossias.
Meuniers : Langel et Cloupin, fermiers de M. Nival, au moul. de Saint-Batz; Jacques Brard, fermier de M. du Noguès, au moul. de Monpoisson.
Tuilerie : Gratias, fermier de M. Dupin.
Vins (négociant en) : Charles Deynaud aîné.
Fête locale : 26 juillet ou le dimanche suivant.

RIMONS. — 551 h. — 1,436 hect. — 50 m. d'alt. — 8 k. au N.-O. de Monségur; 14 k. au N. de la Réole. — **B.** : au N., par Caumont, Cazaugitat et Saint-Ferme; à l'E., par Saint-Ferme et Coutures; au S., par Neuffons et Landerrouet; à l'O., par Saint-Martin-du-Puy, Castelmoron et Caumont. — **Arr.** par le Ségur et son affluent le Baron. — **Ch. de gr. com.** de la Réole à Pellegrue; de Sauveterre à Monségur. — **Ch. d'int. c.** de Chaudeborde à Rati. — **B. de P.** : Castelmoron. — **B. T.** : Monségur.

Sol très-accidenté et varié, gén. composé de terres douces (boulbènes) et de quelques terres fortes vers le S.-S.-E. de la commune. — **Sous-sol** de tran, d'argile marneuse ou de pierre, cette dernière nature de sous-sol se trouve surtout près du chemin de Sauveterre à Monségur. Les parties les plus fertiles de la commune sont du côté du bourg et du domaine d'Ouvrard.

Division du sol : ter. lab., 542 hect.; vig. en joual., 460; prés, 160; prairies artificielles, 10; chênes, 200; pins, 6; friches, 6; sol bâti et j., 14; ch., 35; ruiss., 3.

Vins blancs ordinaires; prix de primeur, 70 à 120 fr. le tonn., nus. Quelques crûs produisent un excellent vin blanc doux qui atteint le prix de 150 fr. le tonn., nu. — **Vins rouges** ordinaires; prix de primeur, 140 à

---

produits sont des plus recherchés parmi ceux de la contrée. Les vins blancs, généralement bus en nature ou employés aux coupages, ont été, dans les années d'abondance, transformés en eau-de-vie pleine d'agrément et de bouquet.

Le château dont la construction remonte à la fin du seizième siècle, a été construit par un seigneur de Gachon, conseiller au Parlement de Bordeaux. A la fin du siècle dernier, il appartenait à M. l'abbé Damas, dont M. Ludovic Boulin est l'héritier.

(1) Les domaines de Trieu et Villezard comprennent 26 hect., dont 6 hect., consacrés à la vigne, sont situés au sommet de la côte du Puy, sur un terrain argilo-marneux à sous-sol de silex très-dur. Le vignoble blanc, cultivé avec soin, produit un des meilleurs vins de la contrée, corsé et assez doux.

200 fr. le tonn., logés. — **Tabacs** dont la culture tend à augmenter depuis quatre ou cinq ans. — **Bétail** : 90 bœufs, 154 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât.-de-Belle-Assise (de Bignon)	400	12	50	*A Busson* (Dupoy de Guitard)	120	3	25
Au bourg (J. Chevillard).	200	6	30	*A Ferchaud* (P. Pardèche)	100	5	20
Id. (J. Dumilhat)...	150	5	30	Id. (P. Ferchaud)..	80	3	20
Id. (Guillereau)....	100	3	5	*Au Grand-Boucaud* (J. Camelot)	80	4	12
Id. (Pierre Chollet).	120	3	10	*A Mallet* (R. Camelot) ..	60	3	10
Château-d'Ouvrard (Duverger, ferm. de M. de Bignon)	40	»	25	*A Chevillard* (Point).....	80	4	16
A Ouvrard (J. Ouvrard).	200	5	15	*A Fongirard* (Gabart)...	100	3	20
A Bignon (P. Bignon)...	120	5	25	*A Beaumont* (Deynaud)..	80	2	13
				A Mallet (Boucaud)......	100	4	15

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc et ont un peu de blé à vendre.

Curé : Bonnet.
Maire : Dumilhat. — *Adjoint* : Gaubert.
Secrétaire-instituteur : Boisson (64 élèves), école mixte.
Agent d'affaires, géomètre : Point.
Bestiaux (marchands de) : Robert frères.
Lies (presseurs de) : Gaurin, Lhomme.
Vins (courtier en) : Duverger.
Fête locale : saint Hilaire (29 août) ou le dimanche suivant.

ROQUEBRUNE. — 348 h. — 652 hect. — 50 m. d'alt. — 5 k. à l'E. de Monségur; 8 k. au N.-E. de la Réole. — **B.** : au N., par Neuffons et Coutures; à l'E., par Saint-Sulpice; au S. et au S.-O., par Saint-Hilaire; à l'O., par Loubens; au N.-O , par Mesterrieux. — **Arr.** par le Drot qui limite la commune au N. — **R^te D^le** de la Réole à Duras. — **Ch. d'int. c.** de Gironde à Monségur. — **Service de voitures** de la Réole à Monségur 3 fois par jour. — **B. de P.** : Monségur. — **B. T.** : Monségur.

Sol très-accidenté : terres fortes argilo-calcaires au N. et à l'O.; terres douces sablo-argileuses au S. et à l'E. — **Sous-sol** de tran au S. et à l'E.; d'argile au N., de pierre exploitable en moellons au centre et à l'O.

Division du sol : ter. lab., 319 hect.; vig. en joual., 145; prés, 66; prairies artificielles, 10; chênes, 80; friches, 3; sol bâti et j., 5; ch., 17; ruiss., 7.

Vins blancs et **vins rouges** ordinaires. — **Céréales** excédant la consommation locale. — **Fruits** : cerises, abricots et pommes portés sur le marché de la Réole. — **Bétail** : 16 bœufs, 137 vaches, 33 bouvillons, 1,500 têtes de volaille dont la moitié est vendue.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Violette (M. Lavau) (1).	250	5	15	*A Jousseaume* (Granpré)..	120	2	8
Au Gd-Pierre (Audureau)	200	2	5	*Au Bois* (Pierre Barbe)..	100	4	8
A Lambert (J. Barbe aîné)	150	3	10	*A Jousseaume* (Chouteau frères)	80	4	10
Au Fournet (B. Chrétien)	120	2	8	*A Labonne* (Labonne)....	50	1	5
Au Castera (Jean Pauly).	120	3	8				

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 8 tonn.

(1) Porte le vin à Monségur.

Curé : Coutal.
Maire : Labonne. — *Adjoint :* Fauchez.
Secrétaire-instituteur : Buc Vincent (37 élèv.). école mixte.
Agent d'affaires-géomètre : Fauchez.
Boulangers : Lacoste, Lobre.
Grains (négociant en) : Labonne.
Lies (presseur et courtier de) : Coste.
Meuniers : Labonne, 2 paires de meules, au moul. de Neuffons; Corel, ferm. de Mme Ve Albert, au moul. de Roquebrune.
Fête locale : 24 juin ou le dimanche suivant.

SAINT-SULPICE-DE-GUILLERAGUES. — 324 h. — 689 hect. — 65 m. d'alt. — 5 k. au S.-O. de Monségur; 13 k. au N.-E. de la Réole, sur un coteau qui domine l'Andouille. — **B.** : au N. par Coutures et le Puy; à l'E., par Monségur; au S.-E., par Sainte-Gemme; au S., par Sainte-Gemme, Saint-Hilaire et Fossés-Baleyssac; à l'O., par Roquebrune. — **Arr.** par le Drot, qui limite la commune au N., et par son affluent l'Andouille. — **Rte Dle** de la Réole à Duras. — **B. de P.** : Monségur. — **B. T.** : Monségur.

Sol : au S. et au centre, coteaux sablo-argileux assez fertiles; au N., plaine alluviale sablo-argileuse. — **Sous-sol** varié : au S., crotte de crabe; au centre, entre l'Andouille et la Rte Nle, bancs calcaires exploitables pour pierres dures de taille ou pour moellons; au N., sable ou argile, sur plusieurs points, très-propre à la fabrication des tuiles.

Division du sol : ter. lab., 340 hect.; vig. en joual., 100; prés, 123; prairies artificielles, 10; chênes, 77; friches, 8; sol bâti et j., 10; ch., 17; ruiss., 4.

Vins blancs d'enrageat, gén. brûlés; prix de primeur, 80 à 120 fr. le tonn., nus. — **Vins rouges** assez corsés et colorés; prix de primeur, 140 à 200 fr. le tonn., logés. — **Céréales** excédant des 2/3 la consommation locale. — **Pommes de terre et légumes** excédant de moitié. — **Fruits** : pêches, pommes et prunes d'ente séchées. — **Bétail** : 2 taureaux, 15 bœufs, 140 vaches, 45 bouvillons; 2,000 têtes de volaille dont la moitié est vendue.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Roc (Jean Sabardin).	200	»	6	*A Renaucosse* (J. Peyrisse)	100	4	10
A Buzeau (Jean Roy)....	150	2	2	*Au bourg* (Teinturier)...	100	4	4
Au Château-Guillerargues (Jacques Boutet)......	120	»	»	*A Bourgueil* (Felon).....	80	4	20
Au Pin (Mme de Saint-Julien)...........	100	»	»	*Au Salesse* (G. Cantalaure)	80	3	3
A Bacquey (Jean Ithier).	100	1	7	*A Bacquey* (Courtois)....	60	4	4
Au Majori (Nadaud Martin)	100	5	40	*A Bourgueil* (Felon).....	80	4	20
				Au Roc (Jean Labonne)..	50	5	»

Environ 25 petits propriétaires font de 1 à 8 tonn. et ont tous quelques hectol. de blé à vendre.

Curé : Catala.
Maire : Sarrazin.
Adjoint : Jean Lavenue.
Instituteur : à Roquebrune.
Maréchal-expert : J. Lavenue.
Cafetier : Pierre Régimon, au nouveau Versailles.
Grains (négociant en) : Jean Labonne.
Meunier : Labonne, au moul. d'Etourneau.
Fête locale : premier dimanche de septembre.

SAINT-VIVIEN. — 730 h. — 1,584 hect. — 110 m. d'alt. à Gabaroche. — 4 k. au S.-S.-E. de Monségur; 13 k. au N.-E. de la Réole. — **B.** : au N.-O., par Monségur; au N., par Cours; au N.-E. et à l'E., par le dépt de

Lot-et-Garonne; au S., par Saint-Michel; à l'O., par Sainte-Gemme. — **Arr.** par l'Andouille. — **Ch. de gr. com.** de Sainte-Foy à Sainte-Bazeille. — **Ch. d'int. c.** de la Réole à Lévignac en cours de construction. — **B. de P.** : Monségur. — **B. T.** : Monségur. — Petit **bourg.**

Sol très-accidenté : au S. de la commune et près du bourg, terres fortes argilo-calcaires; à l'E., au N. et à l'O., terres douces sablo-argileuses. — **Sous-sol** : au S., crotte de crabe; banc calcaire exploitable pour pierre dure de taille ou moellons; dans le reste de la commune, tran très-dur.

Division du sol : ter. lab., 563 hect.; vig. en joual., 520; prés, 150; chênes, 240; pins, 50; sol bâti et j., 21; ch., 36; ruiss., 4.

Vins blancs d'enrageat, gén. brûlés. — **Vins rouges** ordinaires; prix de primeur, 150 à 200 fr. le tonn., nus. — **Céréales** : froment excédant la consommation. — **Fruits** : prunes d'ente sèches et pêches, portées sur les marchés voisins. — **Bétail** : 84 bœufs, 216 vaches, 15 bouvillons, veaux gén. vendus à quatre mois; 2,500 têtes de volaille dont la moitié est vendue.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Serres (Ant. Conilh)...	60	8	30	*A Maroare* (J. Peynaud).	100	»	15
Au bourg (J. Jolle fils)..	150	3	18	*A Dénechaud* (A. Pastureau)................	120	»	12
Id. (Fr. Despats)...	120	»	20	*A Coulmine* (Gabourin)..	100	»	20
Id. (Léon Boudin)..	50	»	25	*A la Renardière* (Peyrolle)	70	«	12
Id. (Rambaud jeune)	60	5	8	*A Jérusalem* (J. Lapeyronie)..................	60	3	8
Au Bleyzots (Dubourdieu)	40	»	25	*A Recoquiller* (Beylard)..	50	»	12
A Gadras (M. Labonne).	100	»	15				
Id. (J. Paturel)....	110	»	5				

Une centaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc et ont un peu de blé à vendre.

Curé : Bruneau.
Maire : J. Jolle fils.
Adjoint : Desparts.
Secrétaire-instituteur : Grassian (47 élèves).
Institutrices : sœurs de Notre-Dame des Anges (41 élèves).
Notaire : Jacques Ingrand.
Vétérinaire : Peynaud.
Aubergistes-cafetiers : Peyrolle, Rozier.
Meuniers (moul. à vent) : Lapeyronie, Descrambes.
Prunes d'ente (marchand de) : Rozier.
Tuiles et briques (fabricant de) : Lagrange.
Vins et eaux-de-vie (courtier en) : Lambert.
Fête locale : saint Vivien (1er septembre) ou le dimanche qui suit la Saint-Louis (25 août).

SAINTE-GEMME. — 394 h. — 955 hect. — 95 m. d'alt. — 4 k. au S.-O. de Monségur; 13 k. au N. de la Réole. — **B.** : au N., par Monségur; à l'E., par Saint-Vivien; au S., par Saint-Michel et Fossés-Baleyssac; au S.-O., par Fossés-Baleyssac; à l'O., par Saint-Sulpice. — **Arr.** par l'Andouille et le ruiss. de Cigogne, tous les deux affluents du Drot. — **Rte Dle** de la Réole à Duras. — **Ch. de gr. com.** de Monségur à Mongauzy. — **Ch. d'int. c.** de Sainte-Gemme à Lévignac. — **B. de P.** : Monségur. — **B. T.** : Monségur.

Sol accidenté, gén. argilo-calcaire. — **Sous-sol** gén. calcaire.

Division du sol : ter. lab., 420 hect.; vig. en joual., 270; prés, 110; prairies artificielles, 10; chênes, 100; pins et landes, 4; sol bâti et j., 15; ch., 24; ruiss., 2.

Vins rouges ordinaires assez corsés, très-colorés; prix de primeur, 150 à 190 fr. le tonn., nus. — **Vins blancs** gén. brûlés; prix de primeur,

80 à 100 fr. le tonn., nus. — **Céréales** : froment et maïs excédant la consommation locale. — **Fruits** : pêches, pommes et prunes robe-sergent séchées au four ou à l'étuve. — **Chanvre** excédant de moitié la consommation locale. — **Bétail** : 14 taureaux ou taurillons, 16 bœufs, 171 vaches, 18 bouvillons, veaux vendus à trois ou quatre mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au bourg (1) (Nicolas Cousseau aîné)	»	8	20
Au Château-du-Plessis (2) (Xavier Ithier)	220	20	60
Aux Grands-Heyraux (N. Conilh)	80	10	10
A Gautier (Vve César Laflorence)	200	5	15
Au Martineau (Jean Florentin Laflorence)	100	5	10
Au Mestruguet du Sud (Jean Lavenue)	150	4	10
Au Grand Jeannot (Michel Vinsonneau)	120	6	8
Aux Grands-Heyraux (Vinsonneau)	100	6	10
Id. (Usereau)	60	12	6
A Grenouilleau (Faux)	60	3	10

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn. rouge ou blanc et ont un peu de blé à vendre.

Curé : Manauton.
Maire : M. Vinsonneau. — *Adjoint* : Conilh.
Secrétaire-instituteur : Rey (30 élèves), école mixte.
Médecin : Durodier.
Meuniers : Sorbier, au moul. de Peyrelongue; Chateau, au moul. Blanc.
Fête locale : 15 août.

TAILLECAVAT. — 526 h. — 949 hect. — 81 m. d'alt. — 6 k. à l'E.-S.-E. de Monségur; 6 k. au S.-O. de Duras; 19 k. au N.-E. de la Réole. — **B.** : au N., par Cours; au N.-E., par le Drot qui la sépare de Duras; à l'E. et au S., par le dépt de Lot-et-Garonne; à l'O., par Cours. — **Arr.** par le Drot. — **Rte Dle** de la Réole à Duras. — **Ch. d'int. c.** de Monségur à Lévignac. — **B. de P.** : Monségur. — **B. T.** : Monségur.

Sol : au S., accidenté et argilo-calcaire; au N., plaine haute sableuse ou sablo-argileuse. — **Sous-sol** sableux vers le N., présentant vers le S. quelques parties pierreuses, mais surtout du tran et du ribot.

Division du sol : ter. lab., 494 hect.; vig. en joual., 210; prés, 160; prairies artificielles, 12; chênes, 30; sol bâti et j., 14; ch., 25; ruis., 4.

Vins blancs gén. brûlés; prix de primeur, 60 à 90 fr. le tonn., nus. — **Vins rouges** ordinaires; prix de primeur, 140 à 200 fr. le tonn., nus. — **Bétail** : 12 taureaux ou taurillons, 2 bœufs, 224 vaches, veaux vendus à trois ou quatre mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Chataignier (J. Lugat)	150	5	15
A Barbots (P. Lauga)	90	4	15
A Launay (A. Mirate)	100	3	4
Au bourg (Vve Virac)	220	4	12

(1) Le vignoble de M. Nicolas Cousseau aîné comprend 7 hect., sur un terrain gén. argilo-calcaire; il est complanté en cépages choisis, tels que malbec, merlot, cabernet, syrrah, gamay, etc. Ses vins, récoltés avec les plus grands soins, sont des meilleurs du canton; ils se distinguent par beaucoup de corps, et obtiennent toujours une faveur sur les prix accordés à la plupart des vins de la contrée.

(2) Le vignoble de M. X. Ithier, en voie d'agrandissement, est aussi complanté de cépages choisis et ses produits sont très-recherchés.

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au bourg (P. Souan).....	120	3	7
Id. (Jean Grenier)..	80	3	8
A Rue (Fr. Bardèche)...	130	8	8
Id. (Laurent Izary).	100	4	8
A Buisson (J. Fouignet)..	80	2	5
A Grenier (Ph. Souan)...	150	2	5
A Rouhet (Math. Rouhet)	150	2	6
A Visière (l'abbé Martineau)..................	70	3	7
Au Faubourg (Jean Martineau)................	70	3	7

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn. et ont un peu de blé à vendre.

Curé : Alph. Lacroix.
Maire : Jean-Arnaud Joly.
Adjoint : Jean Grenier.
Secrétaire-instituteur : Durand (39 élèves), école mixte.
Boulanger et march. de grains : P. Jouvion.
Denrées coloniales : Vve Desnoyer.
Meunier : Joly, au moul. de Varie (4 meules).
Fête locale : 15 août.

CANTON DE PELLEGRUE

5,014 h. — 12,522 hect. — Divisé en 10 communes : Pellegrue, Aurioles, Caumont, Cazaugitat, Landerrouat, Listrac, Massugas, Saint-Antoine, Saint-Ferme, Soussac. — **B.** : au N., par les cantons de Pujols et de Sainte-Foy; à l'E., par le dépt de Lot-et-Garonne; au S., par le canton de Monségur; à l'O., par le canton de Sauveterre. — **Arr.** : au N., par la Soulége et la Durége, affluents de la Dordogne, et au S.-O., par le Doulens ou Ségur et la Vignague, affluents du Drot.

Sol très-accidenté, gén. argilo-calcaire et assez fertile présentant, sur quelques plateaux, des terres bouvées sablo-argileuses. — **Sous-sol** gén. composé de pierre dure ou d'une terre sablo-argileuse très-compacte, appelée ribot ou arribot.

Revenus pr. : 1° **Vins blancs**, produits par l'enrageat et une très-faible proportion de jurançon, très-corsés; prix de primeur, 150 à 230 fr. le tonn., logés, selon les années et selon les crûs, ou 100 à 180 fr., nus. Quelques crûs dont les vins récoltés avec un peu de sémillon sont assez doux pour être bus, en primeur, comme vins blancs doux, obtiennent jusqu'à 200 et 250 fr. le tonn., nus. L'usage le plus répandu est de vendre ces vins nus. Les vins blancs de ce canton, autrefois presque tous brûlés, sont, depuis quelques années, gén. recherchés pour les coupages et ne sont portés à la chaudière que dans les années d'abondance, lorsque les vins valent moins de 100 fr. le tonn. On trouve dans ce canton, quelques-uns des meilleurs crûs de vin blanc de l'arrt de la Réole. Nous citerons entre autres : le ch. de Laforest à Pellegrue, le crû de Launay à Cazaugitat, le ch. Lagageante, le ch. Gachon et les 1ers crûs des communes de Massugas, Soussac et Saint-Antoine.

2° **Vins rouges**, produits par 1/3 malbec (côte rouge), 1/3 grapput, 1/3 périgord, boucherès, fer et autres cépages, très-colorés et assez corsés; ils constituent, dans les crûs où ils sont bien vinifiés et bien soignés, de bons ordinaires; prix de primeur, selon les années et les crûs, de 180 à 280 fr. le tonn.; les meilleurs crûs, où l'on trouve un peu de cabernet et de merlot, obtiennent jusqu'à 300 fr.

3° **Céréales** : froment excédant la consommation locale, maïs et avoines suffisant à peine.

4° **Chanvre** suffisant à la consommation locale.

5° **Légumes secs** suffisant largement.

6° **Pommes de terre** excédant un peu.

7° **Foins** suffisant largement.

8° **Bétail** : *race bovine*, donnant un revenu par la vente des veaux de trois à quatre mois et de quelques élèves de quinze à vingt mois, ainsi que par de nombreuses transactions sur les bœufs de travail. La race bovine garonnaise est la plus répandue.

Race porcine donnant un revenu par les cochons qu'on élève pour les vendre au moment où ils sont bons à engraisser; on n'engraisse gén. que ceux qui sont destinés à la consommation locale.

Race ovine insignifiante.

Race chevaline offrant de rares élèves.

9° **Fruits** : pommes vendues au dehors. Les autres fruits forment un revenu insignifiant.

10° **Bois de chênes** occupant 2,064 hect., donnant un revenu assez important par la vente de bourrées destinées aux tuileries et aux boulangeries, vendues 10 à 18 fr. le cent, sur place; de fagots à 2 liens, vendus de 30 à 40 fr. le cent, pris sur place et par des faissonnats, vendus de 55 à 70 fr. le cent. Les coupes sont faites tous les dix, douze ou quatorze ans.

11° **Bois de pins** occupant 65 hect.; revenu insignifiant.

12° **Pierres** de taille et moellons servant aux constructions locales et aux routes.

Le **mode d'exploitation** le plus usité pour les grands domaines est le *métayage* à moitié.

Le *fermage* est, depuis quelques années, usité par quelques grands propriétaires.

Les domestiques (hommes) à l'année reçoivent de 300 à 350 fr. et nourris. Les femmes, de 130 à 140 fr. et nourries.

Les hommes à la journée reçoivent 1 fr. 50 c. et nourris en été, et 1 fr. et nourris en hiver. Les femmes reçoivent moitié, ou 1 fr. sans nourriture.

Les prixfaiteurs ne sont presque pas usités dans les vignobles de ce canton.

L'**agriculture**, la **viticulture** et la **vinification** sont gén. pratiquées selon la routine; cependant plusieurs propriétaires sont entrés depuis quelques années, dans la voie du progrès en viticulture, et ce canton offre déjà plusieurs crûs de vins blancs et rouges qui sont des meilleurs de l'arr[t].

Le journal comprend 49 ares 40 centiares du côté de Pellegrue et de Listrac; 44 ares du côté de Soussac et 40 ares du côté d'Aurioles.

Les habitants de ce canton sont doux, laborieux, économes, mais peu instruits, comme nous l'avons déjà dit pour l'ensemble de l'arr[t]. Ils parlent un patois qui varie selon les communes; à Saint-Ferme, il a beaucoup de rapport avec le saintongeois; du côté de Landerrouat, on trouve le langage périgourdin; dans d'autres parties du canton, on parle à peu près le patois bordelais.

Industrie : fabrication de tuiles et de briques à Pellegrue et à Listrac;

de poterie à Gazaugitat (usine importante); de tuyaux de drainage à Saint-Ferme; tonnelleries à Saint-Ferme. — Moulins à Pellegrue, à Aurioles et à Massugas.

Commerce : foires de Pellegrue, importantes par les transactions sur les bestiaux, surtout de race bovine.

PELLEGRUE. — 1,675 h. — 3,803 hect. — 112 m. d'alt. — 60 k. au S. le Bx; 26 k. au N.-N.-E. de la Réole; 19 k. au S.-E. de Castillon; 18 k. u N.-E. de Sauveterre; 14 k. au S.-E. de Pujols; 13 k. au N.-O. de Duras. – **B.** : au N., par Sainte-Radegonde, Coubeyrac, Massugas et Caplong; ı l'E., par Landerrouat et Esclottes (Lot-et-Garonne); au S., par Saint-Ferme, Dieulivol et Sainte-Colombe (Lot-et-Garonne); à l'O., par Aurioles t Listrac. — **Arr.** par la Durége, qui limite la commune à l'O. et prend a source dans le domaine de Laforest. — **Rte Dle** de Saint-Macaire à Sainte-Foy. — **Ch. de gr. com.** de Castillon à Duras — **Ch. d'int. c.** le Pellegrue au port d'Eynesse; de Pellegrue à Civrac. — **Courrier** de a Réole à Pellegrue. — **B. de P.** — **B. T.** — **Vill. pr.** ou **sections** : le ourg, Genas, Lareyre, Saint-Laurent, Vignolles.

Sol très-accidenté, argilo-calcaire, très-fertile autour du bourg, offrant, ers l'E., des terres bouvées d'une fertilité moyenne, sur **sous-sol** de tran u de ribot, tandis que, dans tout le reste de la commune, le sous-sol est alcaire et exploité pour moellons ou pierres dures de taille.

Division du sol : ter. lab., 1,450 hect.; vig. en joual., 1,000; prés, 500; ât.. 10; chênes, 660; pins, 16; sol bâti et j., 56; ch., 110; ruiss., 1.

Revenus pr., du canton. — La viticulture prend chaque jour plus d'importance dans cette commune, où les propriétaires qui soignent leurs ignes et la vinification obtiennent des produits bien supérieurs à ceux e l'ensemble du canton. Nous citerons, en première ligne, M. Deynaud, de aforest. (Voir notice spéciale.) — **Bétail** : 15 taureaux, 278 bœufs, 57 vaches, 27 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
âât.-Laforest(1) (J. Deynaud)	400	15	75
Lagnoquès (2) (Pierre Fournier)	100	5	12
Au bourg (Jean Dumas)	200	10	50
Aux Fougères (J. Monnier)	200	10	30
Château-de-Boirac (Ctesse de Ségur)	250	7	18

(1) Le Château-Laforest, dont nous donnons ci-après le dessin, commande un domaine 200 hect., dont 40 sont consacrés à la vigne, 15 aux prairies, 35 aux bois et 110 aux terres ourables. Le vignoble comprend 8 hect. en bouvées à sous-sol argileux, et 32 en terres gilo-calcaires. Le vignoble rouge complanté en cépages de choix, tels que malbec, merlot cabernets, produit un excellent vin d'ordinaire supérieur à ceux de la contrée. Le vignoble blanc, composé d'enrageat, en grande partie, contient aussi quelques cépages fins. Ses ıs, récoltés avec les plus grands soins, se recommandent par une liqueur, un moelleux une finesse qui les rend incomparables aux vins blancs ordinaires de la contrée, et les t toujours payer un prix bien supérieur à ceux qui sont accordés à ces derniers, prix i atteint le double dans les années de qualité supérieure. Ces vins blancs ont mérité des omponses aux concours régionaux de Bordeaux en 1860 et 1867, une médaille d'or à xposition de Lyon en 1872, et une médaille de mérite à l'exposition de Vienne en 1873.

(2) Les vins blancs de M. Fournier sont des meilleurs de la contrée.

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Chât.-Luganac (de Puch aîné)	250	7	18
A Vincette (Chauffepied)	200	7	20
Château-Rouquette (Guy Dutauzia)	200	5	15
Au Champ d'Eymet (P. Fourcaud)	200	7	18
A Laveau (Moussillac)	150	7	18
A Puyberton (François Pastureau)	200	7	18
Id. (Lacoste)	100	15	6
A la Ramonette (François Chevillard)	150	7	20
Id. (Jean Blanchet)	150	7	18
Id. (Monnier)	150	6	18
Chât.-Jude (Dubois)	60	»	15

Une centaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn. rouge ou blanc, ayant presque tous un peu de blé à vendre.



CHATEAU-LAFOREST

M. J. Deynaud, propriétaire.

(Voir note 1, p. 811.)

Conseiller général : Largeteau, avocat à Bordeaux.
Conseiller d'arrondissement : Pierre Deynaud.
Curé : Lange, chanoine honoraire.
Maire : Pierre Deynaud.
Adjoint : Jacques Rambaud.
Secrétaire instituteur : Dufourg (66 élèves).
Institutrices : sœurs de la Doctrine chrét. (80 élèves).
Juge de paix : Baleste.
Juges suppléants : P. Laboual, Gravelet.
Greffier : Chevillard.
Notaire : Boisselier.
Huissier : Luret.
Percepteur : Lafon.
Enregistrement (receveur de l') : Tabournel.
Contributions ind. (buraliste des) : Icard.
Agent-voyer : Courvoisier.
Postes (directrice des) : Mlle Guilhaumont.
Télégraphe : Dufourg.
Caisse d'épargne : directeur, le maire; sous-caissier, Dufourg.
Gendarmerie (brigadier de) : N...
Médecins : Dr Pierre Deynaud, Dr Mandron.
Vétérinaire : Itey.
Société de secours mutuels : prés., Pierre Deynaud (30 membres).
Agents d'affaires, géomètres : Faure, Grélier.
Aubergistes : Pelin, Peynaud, Talon.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Boucaud, Caumont, Estève, Rasa dit Lafon.
Bouchers : Drilholle; Pelin, Talon.
Boulangers : Babin, Double.
Cafetiers : Caumont, Mme Rochier.
Charpentiers : Gay, Rousseau, Joseph Thé.
Charron-carrossier : Faux.
Cordonniers : Dubois, Martin.
Couvreurs : Duchamp, Sivadon.
Denr. coloniales : Dubois, Icard, Joussaume, Sarrouy.
Forgerons-taillandiers : Dubois, Moussillac.
Maréchaux-ferrants : L. Bruère, Audeville.
Menuisier-ébéniste : Rousset.
Meuniers : Bèze, au moul. de Landerrouat; Buisson, au moul. de Jude; Lecourt, au moul. du Pin; Rambaud, au moul. de Janac.
Pharmacien : Lassabatie.
Plâtrier, peintre, etc. : Vidy.
Sellier-bourrelier : Audeville.
Tailleur (marchand) : Longateau.
Tuiles et briques (fabt de) : Bouton, Tronche.
Voiturier : Dufrey.
Marchés peu importants : tous les mercredis.
Foires importantes pour le gros bétail : le deuxième mercredi de chaque mois, les 19 mars, 11 juin, 29 sept. et 30 novemb.
Fête locale : le 2me dim. après la Fête-Dieu.

AURIOLES. — 253 h. — 702 hect. — 50 m. d'alt. — 2 k. à l'O.-S.-O. de Pellegrue. — **B.** : au N., par Listrac et Pellegrue ; à l'E., par Pellegrue ; au S., par Saint-Ferme ; à l'O., par Cazaugitat. — **Arr.** par la Durége. — **R^te D^le** de Saint-Macaire à Sainte-Foy. — **Ch. de gr. com.** de Monségur à Pessac. — **Ch. d'int. c.** de Pellegrue à Castillon ; de Soussac à Aurioles ; de Chevalier à la R^te D^le. — **B. de P.** : Pellegrue. — **B. T.** : Pellegrue. — **Vill. pr.** : les Euillats, les Gourdins.

Sol assez accidenté : terres fortes vers l'O. ; bouvées dans le reste de la commune. — **Sous-sol** pierreux vers l'O., du côté des Gourdins, ribot dans le reste de la commune.

Division du sol : ter. lab., 300 hect. ; vig. en joual., 190 ; prés, 88 ; chênes, 100 ; sol bâti et j., 8 ; ch., 15 ; ruiss., 1.

Bétail : 1 taureau, 54 bœufs, 63 vaches, 6 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A *Savariaud* (A. Degain)	90	»	20	A *Fournerot* (Mestrac)...	70	2	6
A *Castanet* (Jean Greffier)	60	1	20	A *Genas* (Baillon).........	60	»	10
Au *Vallin* (Greffier jeune)	90	2	10	A *Monrepos* (J. Lachataigneraie)...............	50	1	10
A *Péricot* (Bertin)........	90	1	7				

Une vingtaine de petits propriétaires font de 1 à 8 tonn.

Curé : Blanc, à Listrac.
Maire : J. Greffier.
Adjoint : Simon Fournerot.
Secrétaire-instituteur : à Pellegrue.
Boulangers : Duborry, Lafeyteau.
Meunier : Dubarry, au moul. de Plaisance.

CAUMONT. — 272 h. — 758 hect. — 80 m. d'alt. — 9 k. au S.-S.-E. de Pellegrue ; 7 k. à l'E. de Sauveterre. — **B.** : au N., par Cazaugitat ; à l'E., par Cazaugitat et Rimons ; au S., par Castelmoron et Saint-Martin-du-Puy ; à l'O., par Saint-Léger et Cleyrac. — **Arr.** par le Doulens qui prend le nom de Ségur à Castelmoron. — **Ch. de gr. com.** de la Réole à Pellegrue. — **Ch. d'int. c.** de la Réole à Mauriac. — **B. de P.** : Castelnau. — **B. T.** : Sauveterre. — **Vill. pr.** : Gautier, Martineau, Robineau.

Sol très-accidenté : terres douces à l'O. ; terres fortes à l'E. et au S.-E. — **Sous-sol** de tran sur les petits plateaux, de pierre dure sur les pentes, de pierre à moellon dans les vallons de l'E., où l'on trouve de la marne à une assez grande profondeur.

Division du sol : ter. lab., 200 hect. ; vig. en joual. 200 ; prés., 100 ; chênes, 200 ; pins, 20 ; friches, 4 ; sol bâti et j., 13 ; ch., 20 ; ruiss., 1.

Les **vins blancs** sont doux et assez recherchés dans les 1ers crûs de la commune ; la plupart des bois de chêne sont carbonisés. — **Bétail** : 2 taureaux, 67 bœufs, 39 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Saint-Robert (Vve Pierre Despin)...............	80	5	25	A *Maupas* (J. Terrier)...	50	4	15
				Au *bourg* (G. Banizette).	100	»	25

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Martineau (L. Lhomme)	100	6	25
Id. (Jean Deynaud)	80	5	18
A Grossart (Bert)	100	5	20
A Vigier (Barbier)	70	5	15
A Roboam (Jean Rouhet)	50	6	15
A Chevillard (Cheminade)	70	4	12
A Rabiot (Brun)	70	5	10
Au Mineur (Bayle)	40	3	12

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. et ont un peu de blé à vendre.

Curé : à Castelmoron.
Maire : Jean-Louis Banizette.
Adjoint : Jean Deynaud.
Secrétaire : Audibert.
Instituteur : à Castelmoron.
Boulanger : Maurin.
Denrées coloniales : Rambaud.
Fête locale : saint Mandé, le deuxième dimanche après la Saint-Martin (11 novembre).

CAZAUGITAT. — 453 h. — 1,436 hect. — 138 m. d'alt. à Launay, le point le plus élevé du département; à certaines époques de l'année on découvre de ce point, avec une bonne longue vue, les cimes des Pyrénées. — 9 k. au S.-O. de Pellegrue; 9 k. au N.-E. de Sauveterre. — **B.** : au N., par Soussac; au N.-E., par Aurioles; au S.-E., par Saint-Ferme; au S., par Rimons; au S.-O., par Caumont; à l'O., par Cleyrac. — **Arr.** par la Vignague et le Doulens. — **Ch. de gr. com.** de la Réole à Pellegrue. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Ferme à Rauzan (en construction). — **B. de P.** : Castelmoron. — **B. T.** : Pellegrue. — **Vill. pr.** : les grands Courgeauds, les grands Paris, Pigourdie, Belliam.

Sol accidenté : sablo-argileux ou argileux vers le S.; plat, argileux et très-fertile vers le N. — **Sous-sol** d'argile vers le N.; de tran vers le S., où l'on trouve aussi quelques veines d'argile plastique propres aux tuileries. Sur le sommet du plateau de Launay, banc de pierre peu important.

Division du sol : ter. lab., 520 hect.; vig. en joual., 450; prés, 170; chênes, 225; pins, 4; friches, 10; sol bâti et j., 17; ch., 38; ruiss., 2.

Vins blancs du plateau de Launay, supérieurs à ceux de la contrée et obtenant en primeur, 200 fr. le tonn., nus. — **Bétail** : 7 taureaux, 143 bœufs, 60 vaches, 11 bouvillons, transactions nombreuses sur les bœufs et vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-Launay (Vve J. Ragouet)	250	7	50
A Labourdicolle (R. Saint-Cyr de Monlaur)	60	5	55
A Courget (P. Vacher)	200	5	40
Au bourg (J. Rougier)	80	5	35
A Fillon (François)	90	3	25
Id. (Cadix)	60	1	15
Au Gd-Paris (F. Desmerie)	100	5	15
A Lafaurie (Jarry)	80	3	[illegible]
A la Robinelle (Boucaud)	80	»	[illegible]
A Rousseau (Donne)	60	3	[illegible]
A Pillardeau (Jean Guillereau)	80	5	15
A Yard (Birolet)	50	4	[illegible]
Id. (Clary)	50	4	[illegible]
Aux Grands-Courgeauds (Chrétien Brun)	90	2	[illegible]

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. et presque tous ont un peu de blé à vendre.

Curé : Arnaud.
Maire : P.-Théophile Saugeon.
Adjoint : J. Jarry.
Secrétaire-instituteur : Casterat (39 élèves), école mixte.
Barriques (fabricant de) et *cafetier :* Sauvêtre.
Bâtisses (entrepreneur de) : Duthil.
Bestiaux (marchand de) : Sanson.
Boucher : Joussaume.
Charpentier : Roboam.
Denrées coloniales : Abriba.
Meuniers (moul. à vent) : Garineau, Paquet.
Poterie : Double.
Fête locale : 14 septembre ou le dimanche suivant.

LANDERROUAT. — 236 h. — 498 hect. — 98 m. d'alt. — 7 k. à l'E. de Pellegrue; 6 k. au N.-N.-E. de Monsegur. — **B.** : au N., par Caplong; à l'E., par Riocaud et Savignac; au S., par le dép[t] de Lot-et-Garonne; à l'O., par Pellegrue. — **Arr.** par la Soulége. — **R[te] D[le]** de Saint-Macaire à Sainte-Foy. — **Ch. de gr. com.** de Gensac à Duras. — **Ch. d'int. c.** de Sainte-Foy à Duras par Riocaud. — **B. de P.** : Pellegrue. — **B. T.** : Pellegrue. — **Vill. pr.** : Landerrouat, les Cabannes, la Verrière.

Sol : haut plateau, sablo-argileux. — **Sous-sol** gén. composé d'arribot, au-dessous duquel on trouve, à 2 ou 3 mètres de profondeur, du tuf ou de la pierre quartzeuze; au S., carrières de moellon.

Division du sol : ter. lab., 146 hect.; vig. en joual., 200; prés, 60; chênes, 75; sol bâti et j., 6; ch., 11.

Vins blancs, produits par l'enrageat, corsés, se vendant souvent en primeur comme vin blanc doux, au prix de 200 à 255 fr. le tonn., logés. — **Vins rouges,** produits par 1/4 grapput, 1/2 périgord, 1/4 côte rouge et fer, corsés et colorés; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Céréales,** suffisant à peine. — **Bétail** : 1 taureau, 41 bœufs, 35 vaches, 3 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Lavergne (Prévost)	5	20
Au Faubourg (J. Boisselier)	6	20
La Verrière (P. Boudou)	5	15
A Lavergne (Labeyla)	5	15
Au bourg (Pastureau)	5	15
Id. (Laboret)	3	12
Id. (Etienne Coquet)	3	12
Au Faubourg (Simon Courret)	3	12
Id. (Casse)	10	5
Aux Cabannes (Jean Coquet)	3	12
Id. (P. Second Coquet)	3	12
A Laussac (Andureau)	3	12
Au Catherineau (Coucheran)	3	9

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Estellé.
Maire : P. S. Coquet. — *Adjoint* : Labeyla.
Secrétaire : Boisselier aîné.
Instituteur : Casteran (57 élèves), école mixte.
Contribut. indir. (buraliste des) : Boisselier.
Fanfare : prés., Boisselier; direct[r], Régnier.
Agent d'affaires, géomètre : Pastureau jeune.
Barriques (fabricant de) : Labonne.
Boucher : Drilholle.
Boulangers : Gouyeran, Roques.
Cordonnier : P. Michel.
Denrées coloniales : Boisselier, Chavanneau.
Forgerons : Chagnet, Guillot.
Foires anciennes : lundis de Pâques et de Pentecôte, 24 juin, 8 septembre. — *Foires nouvelles* : les derniers jeudis de février, mars, avril, mai, juillet, octobre.
Fête locale : premier dimanche de juillet.

LISTRAC-DE-DURÉGE. — 203 h. — 530 hect. — 100 m. d'alt. — 3 k. à l'O. de Pellegrue. — **B.** : au N.-E. par Pellegrue; au S.-E., par Aurioles; au S., par Soussac; à l'O.-N.-O., par Saint-Antoine. — **Arr.** par la Durége, qui limite la commune à l'O. — **Ch. de gr. com.** de Castillon à Duras. — **Ch. d'int. c.** de Soussac à Pivert. — **B. de P.** : Pellegrue. — **B. T.** : Pellegrue.

Sol très-accidenté, terres bâtardes argilo-calcaires fertiles. — **Sous-sol** calcaire exploitable comme moellons ou comme pierres de taille dures ou tendres.

Division du sol : ter. lab., 166 hect.; vig. en joual., 180; prés, 58; chênes, 100; sol bâti et j., 8; ch., 17; ruiss., 1.

Vins ordinaires. — **Bétail** : 1 taureau, 28 bœufs, 32 vaches, 4 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Ruffe (Bailhon).......	150	10	10	*Chât.-de-Fombizol* (héritiers Dalidet).........	80	»	25
Id. (Fauchey).....	100	10	10	*Au bourg* (Cazebonne)..	100	3	12
A Pallot et Marin (Jean Fourcaud)............	150	10	10	*A Monguillet* (Petiteau).	50	»	12
A Cayfas (J. Perromat).	150	10	10	Id. (Cazebonne jeune)	50	»	10
Id. (P. Géraud)...	120	10	10				

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Blanc.
Maire : Ferdinand Largeteau.
Adjoint : Cazebonne aîné.
Secrétaire-instituteur : Bailhon (34 élèves). école mixte.
Notaire : Ferdinand Largeteau.
Tuiles et briques (fabricant de) : Merveilleau.
Fête locale : le dimanche avant le 24 août (saint Barthélemy).

MASSUGAS. — 593 h. — 1,441 hect. — 110 m. d'alt. — 4 k. au N. de Pellegrue; 8 k. au S. de Gensac; 20 k. au S.-E. de Castillon. — **B.** : au N., par Gensac; au N.-E., par Saint-Quentin; à l'E., par Caplong et Pellegrue; au S.-S.-O., par Pellegrue; à l'O., par Coubeyrac. — **Arr.** par la Durège, qui limite la commune au N. — **Ch. de gr. com.** de Pessac à Monségur. — **Ch. d'int. c.** de Soussac à Massugas; de Pellegrue à Saint-Quentin. ce dernier en cours de construction. — **B. de P.** : Pellegrue. — **B. T.** : Pellegrue.

Sol très-accidenté, gén. argilo-calcaire, offrant cependant quelques terres bouvées sablo-argileuses à l'E. du bourg. — **Sous-sol** pierreux à l'extrémité N. de la commune et aux alentours du bourg, où il est exploitable comme moellon, pierre à chaux ou pierre dure de taille; dans le reste de la commune, tran ou ribot.

Division du sol : ter. lab., 386 hect.; vig. en joual., 600; prés, 180; chênes, 200; pins, 10; friches, 4; sol bâti et j., 24; ch., 35; ruiss., 2.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec (côte rouge), 1/4 grappput, 1/4 mancin, fer, merlot, cabernet, verdot et autres cépages, très-colorés et assez corsés; ils constituent de bons ordinaires; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs,** produits par 3/4 enrageat, 1/4 sémillon et jurançon, corsés, assez colorés et assez liquoreux dans les meilleurs crûs de la commune, où ils atteignent le prix de 250 fr. le tonn., nus.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-Pailhas (1) (H. Fourcaud)............	»	50	8	*Ch.-la-Bedouce* (de Gorsse)	»	25	6
Au Laurent (2) (Duthil)..	»	30	10	Id. (Emeyry)......	»	12	»
A Blanchet (J. Rambaud)	»	25	10	*A Couret* (Reclus)......	»	25	6
				A Gourraud (Et. Jauge)	70	15	6

---

(1) Le domaine de Pailhas, assis sur les communes de Gensac et principalement de Massugas, comprend environ 50 hect. dont 20 sont consacrés au vignoble, en voie d'agrandissement et d'amélioration, placé sur un terrain argilo-calcaire presque entièrement exposé au S. et complanté en 1/4 malbec, 1/4 cabernet, 1/4 verdot et mancin, 1/4 merlot et autres cépages. Les vins rouges de ce crû, récoltés avec les plus grands soins, sont classés au rang des meilleurs de la contrée et obtiennent toujours une faveur sur les prix des crûs voisins. Les vins blancs d'enrageat sont aussi assez recherchés; le reste du domaine comprend 15 hect. de taillis de chênes, 9 hect. de prés et 6 hect. de terres labourables.

(2) Ce domaine a obtenu une médaille d'or au concours régional de 1867.

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.
Château-Vigourous (Durége de Ribebon)....	100	10	20
Château-Labattut (Vve de Lachaud)............	100	6	30
A Blanchet (P. Bouton).	100	20	4
A Béraut (Claverie).....	»	25	»
Id. (J. Bonamy)...	70	15	»
A Tandin (J. Courrech)	50	20	5
A Piraut (S. Lapoyade).	70	15	10
A Pourret (P. Deynaud)	100	5	10
A Golse (Mège).........	»	20	»
A Couret (Maureau)....	»	10	5
Id. (Salimon).....	»	10	10
A Labory (Gas).........	»	15	»

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc.



CHATEAU-PAILHAS

M. H. Fourcaud, propriétaire.

...ré : Gachet.
...aire : Bd Duthil. — *Adjoint :* Pierre Mège.
...crétaire instituteur : Grassian (52 élèves), école mixte.
...rains et vins (commissionre en) : Courrech.
Meuniers : Duchaud, au moul. de la Rosière; L. Mestre, au moul. du Haut-Couret; Rambaud, au moul. du Bas-Couret.
Fête locale : le premier dimanche après la Fête-Dieu.

SAINT-ANTOINE-DE-QUEYRET. — 220 h. — 685 hect. — 91 m. alt. — 10 k. au N.-E. de Pellegrue; 6 k. au S.-E. de Pujols. — **B.** : au N., ...ar Doulezon; à l'E., par Listrac; au S., par Soussac; à l'O., par Mauriac ...Ruch. — **Arr.** par l'Escouach, qui limite la commune au N. — **Ch. de ...r. com.** de Pujols à Cazaugitat et à la Réole. — **Ch. d'int. c.** de Blamon à Saint-Antoine; de Ruch à Pellegrue. — **B. de P.** : Pellegrue. — ...**T.** : Pujols et Pellegrue.

Sol : haut plateau argilo-calcaire ou sablo-argileux. — **Sous-sol** ...gileux au S.; de pierre ou de ribot au N.

Division du sol : ter. lab., 200 hect.; vig. en joual., 250; prés, 72; ...ênes et chât., 140; friches, 3; sol bâti et j., 5; ch., 14; ruiss., 1.

Vins blancs ordinaires. — **Bétail** : 75 bœufs, 20 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé	Tonn. vin b.
A Chapou (Jean Grave).....	100	75
Au Pisseau (Jean Burolleau)	100	25
A la Chèvre (F. Bariteau)..	100	20
A Mongarni (Buty).........	100	25
Id. (Chanu)...........	40	10
Au Renard (G. Pré Plumeau)	40	25
Au Boquillayre (A. Saugeon)	100	12
A Pouliac (Biraud).........	40	22[1]
Id. (Couquiaud).......	40	14[2]
A Candeley (Reydi).........	40	10
A Pouliac (Jude)...........	50	6

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : à Soussac.
Maire : J. Grave fils. — *Adjoint :* Couquiaud.
Instituteur : à Listrac ou à Ruch.

Fêtes locales : à Chapou, le dimanche de la Trinité; à Pouléac, le dernier dimanche d'août.

SAINT-FERME. — 784 h. — 2,009 hect. — 128 m. aux Eyraux. — 7 k. au S. de Pellegrue; 6 k. au N. de Monségur. — **B.** : au N.-O., par Aurioles; au N., par Pellegrue; à l'E., par Dieulivol; au S., par le Puy; à l'O., par Rimons et Cazaugitat. — **Arr.** par le Doulens ou Ségur et son petit affluent le ruiss. de Baron. — **Ch. de gr. com.** de Monségur à Pellegrue; de Monségur à Landerrouat et à Sainte-Foy. — **Ch. d'int. c.** de Castelmoron à Saint-Ferme; de Saint-Ferme à Rauzan. Le courrier de la Réole à Pellegrue passe à Saint-Ferme une fois par jour. — **B. de P.** : Monségur. — **B. T.** : Pellegrue et Monségur. — **Vill. pr.** : Saint-Ferme, Lavergne, les Jeanty, la Velline, les Eyraux.

Sol accidenté : terres fortes argilo-calcaires vers le N., l'E. et le S. et terres douces sablo-argileuses vers l'O. — **Sous-sol** : de tran vers l'O., de marne et de pierre dans le reste de la commune; vers le S., le calcaire est exploité pour moellon et pour pierre de taille dure, bâtarde ou molle. Cette exploitation pourrait être plus importante qu'elle ne l'est.

Division du sol : ter. lab., 680 hect.; vig. en joual., 625; prés, 210; chênes, 400; pins, 15; sol bâti et j., 28; ch., 44; ruiss., 7.

Vins blancs, produits par 4/5 enrageat et 1/5 jurançon, assez recherchés. — **Vins rouges** analogues à ceux du Puy. (Voir p. 805.) — Les faissonnats de **chêne** se vendent sur place 60 fr. le cent, en moyenne. — **Chanvre** excédant la consommation locale. — **Bétail** : 2 taureaux, 109 bœufs, 179 vaches, 24 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-de-Lagageante (3) (G. du Noguès).......	150	4	75
A la Bernalade (Lavau)..	»	»	80
Château-de-Gachon (4) (Ludovic Boulin de Gachon)................	80	5	45

---

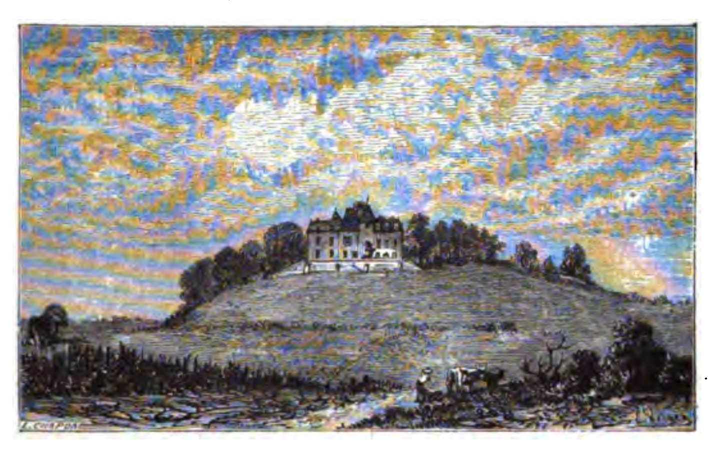
(1) Dont 10 tonn. vin rouge. — (2) Dont 4 tonn. vin rouge.

(3) Le Château de Lagageante commande un domaine de 125 hect., dont 30 sont consacrés aux vignes en joualles, 40 aux taillis de chênes, 16 aux prairies, 29 aux terres labourables et 10 au château, dépendances et agréments. Un moulin de 5 meules, établi sur le Drot dans la commune du Puy, dépend de ce domaine. Son vignoble, en voie d'agrandissement, est appelé à produire 100 tonn. Ses vins blancs sont des plus recherchés de la contrée et obtiennent une faveur sur les prix accordés aux vins ordinaires de la commune. M. du Noguès élève avec succès, dans les prairies de Lagageante, des poulains de pur sang.

(4) Le domaine qui dépend du château est assis sur les communes de Saint-Ferme et du Puy. Les chiffres indiqués ci-dessus sont la répétition de ceux portés au Puy, p. 805, où se trouve la vue du château et une notice sur le domaine.

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.
A Nardon (F. Laboual)..	»	»	50
Au Robinet (Mme de Saint-Loubert.............	»	5	30
A James (J. Beausoleil)..	180	3	10
A Lavallinne (Jean Rambeaud)...............	150	5	10
Au Peyreau (R. Gélineau)	100	4	15
A Vallade (Illaret).......	80	5	15
A Lussau (J. Chatelier)..	50	3	10
Le Rigalet (Monfred).....	30	4	10
Château-du-Parc (V. Laperche)...............	»	1	15

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn.



CHATEAU-DE-LAGAGEANTE
M. G. du Noguès, propriétaire.
(Voir note 1, p. 818.)

Curé : Jagourd.
Maire : François Laboual.
Adjoint : Chauffepied fils.
Secrétaire-instituteur : Illaret (42 élèves).
Institutrices : sœurs de la Doctrine chrét. (44 élèves).
Notaire : Lacombe.
Médecin : Ferrier.
Huissier : Chagne.
Vétérinaires : Illaret père et fils.
Agent d'affaires, géomètre : Chatelier.
Aubergiste : Soulard.
Barriques (fabricant de) : Gallau.
Boucher : Merlet, Meyran.
Boulangers : Latour, Ossard.
Cafetiers : Merlet, Meyran, Soulard.
Charpentiers : Grillon, Lobre.
Charron : Buroleau.
Cordonnier : Savasky.
Denrées coloniales : Abribat, Vve Martel.
Forgerons : Bourricaud, Sarrazin.
Tailleur (marchand) : Genibeau.
Tuyaux de drainage et tuiles (fabricant de) : Montassier.
Foires : 25 mars, 8 juin, 29 août, 12 octobre.
Fêtes locales . le 1er dimanche de mai, le 8 septembre ou le dimanche suivant.

SOUSSAC. — 325 h. — 660 hect. — 100 m. d'alt. — 7 k. au S.-O. de Pellegrue; 10 k. au N.-E. de Sauveterre. — **B.** : au N., par Saint-Antoine et Listrac; à l'E., par Aurioles et Cazaugitat; au S., par Cazaugitat; à l'O., par Mauriac et Saint-Antoine. — **Arr.** par la Vignague affluent du Drot. — **Rte Dle** de Saint-Macaire à Sainte-Foy. — **Ch. de gr. com.** de la Réole à Soussac; de Pujols à Soussac. — **Ch. d'int. c.** de Soussac à Pivert et à Gensac. — **B. de P.** : Pellegrue. — **B. T.** : Pellegrue. — **Vill. pr. :** Soussac, Couronneau, Marrot.

Sol : plateau sablo-argileux. — **Sous-sol** calcaire au S.-O., ribot à 2 ou 3 pieds de profondeur dans le reste de la commune.

Division du sol : ter. lab., 280 hect.; vig. en joual., 200; prés, 120; chênes, 34; sol bâti et j., 8; ch., 17; ruiss., 1.

Bétail : 2 taureaux, 84 bœufs, 38 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin b.
Au bourg (Monlaur de Saint-Cyr)	100	75
A Trochon (Guill. Peynaud)	80	30
A Sarlandi (Joussaume)	100	20
A Jean-Guillon (Baleste)	80	20
A Piconnat (Vve Jean Dumas)	80	15
Au bourg (Jean Touzet)	80	15
A Marrot (Jean Panchaud)	80	12
A Saint-Florin (Jean Dumas)	80	12
Au Canton (Serret)	80	12

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn. et ont tous un peu de blé à vendre.

Curé : Leperron.
Maire : Jean Touzet.
Adjoint : Guill. Peynaud.
Institutrices : sœurs de la Doctrine chrétienne (61 élèves), école mixte.
Denrées coloniales : Sanfourche.
Géomètre : Jean Panchaud.
Fête locale : 15 septembre ou le dimanche suivant.

CANTON DE SAINT-MACAIRE

9,888 h. — 8,816 hect. — **Divisé** en 14 communes : **Saint-Macaire**, Aubiac et Verdelais, Caudrot, le Pian, Saint-André-du-Bois, Saint-Germain-de-Grave, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Laurent-du-Plan; Saint-Maixant, Saint-Martial, Saint-Martin-de-Sescas, Saint-Pierre-d'Aurillac, Sainte-Foy-la-Longue, Semens. — **B.** : au N., par le canton de Sauveterre; à l'E., par celui de la Réole; au S., par la Garonne; à l'O., par le canton de Cadillac. — **Arr.** par la Garonne et ses affluents de la rive droite, la Garonnelle, la Vignague, la Caussade, le Panchet, le Mérigon et de nombreux petits ruiss. tributaires de ces derniers.

Sol très-varié : au S., plaine basse alluviale, bordant la Garonne et plaine haute parrallèle au fleuve, graveleuse ou sablo-graveleuse; au centre et au N., coteaux accidentés, ayant jusqu'à 110 m. d'élévation au-dessus du niveau de la mer et présentant gén. des terres fortes argilo-calcaires sur les versants et des terres graveleuses ou sablo-argileuses plus ou moins fortes sur les sommets et sur les plateaux. — **Sous-sol** des coteaux et des plateaux : terre rougeâtre et très-dure sablo-argileuse, quelquefois graveleuse, appelée *ribot*. Vers la base des coteaux, on trouve des carrières de pierre dure très-renommée, et, sur quelques sommets, un poudingue ferrugineux très-dur. Plusieurs carrières offrent des fossiles nombreux et remarquables.

Revenus pr. très-variés :

1° **Vins rouges**, produits par grand nombre de cépages, qui créent une grande variété dans les vignobles. Le malbec (terranis, mauzat ou pied rouget) est celui que l'on trouve en plus grande quantité, et cependant il ne forme, le plus souvent, qu'un quart ou un tiers de l'encépagement; les autres cépages sont le grapput (boucherès), le merlot (bigney ou vigney), la

pardotte, le piquepout, le moustouzère, le prueras (prunelas), le larrivet (jurançon rouge), le panereuil (bois droit), le mancin; les derniers sont les moins répandus. Ces vins, très-ordinaires dans beaucoup de chais paysans et artisans, où ils ont quelquefois un goût de terroir, peuvent entrer dans la catégorie des bons ordinaires, corsés, droits de goût et très-colorés chez la plupart des propriétaires bourgeois qui ont gén. formé leurs vignobles de cépages choisis. Les premiers crûs des communes de Verdelais, Saint-Maixant, Semens, Saint-Germain-de-Grave, Saint-Martin-de-Sescas, du Pian, Caudrot et Saint-André-du-Bois, obtiennent en primeur, de 200 à 325 fr., selon les années, et sont recherchés comme vins d'exportation, tandis que les crûs paysans et presque tous les crûs des autres communes vendent en primeur, selon les années, de 180 à 240 fr. le tonn., logés. Ajoutons que, depuis quelques années, beaucoup de propriétaires ont commencé à améliorer leur choix de cépages et leur vinification et que leurs vins, qui avaient autrefois la réputation de vins communs, sont plus recherchés du commerce, qui les achète pour les opérations.

2° **Vins blancs,** produits par l'enrageat et 1/5 ou 1/10 de jurançon, récoltés dans le N. du canton et entièrement consommés sur place.

3° **Céréales** : froment, maïs, avoines suffisant à peine à la consommation locale.

4° **Pommes de terre, légumes secs** et **fourrages verts,** récoltés dans les terres labourables ou entre les rangs de vigne, alternativement avec les froments, suffisant à la consommation locale.

5° **Milloque** pour balais, cultivés dans les alluvions bordant la Garonne.

6° **Tabacs** cultivés surtout dans Saint-Martin et Saint-Pierre-d'Aurillac.

7° **Foins** suffisant à l'élève du bétail, grâce aux prairies artificielles et aux plantes fourragères.

8° **Bétail** : la race bovine est la seule qui donne un revenu notable par l'engraissement des bœufs, l'élève des bouvillons et génisses et la vente des veaux à l'âge de trois ou quatre mois. L'engraissement des bœufs n'est pratiqué que dans les communes riveraines, et encore sur une moins grande échelle que dans le canton de la Réole.

La *volaille* excède peu la consommation locale.

Les races porcine et ovine suffisent à peine à la consommation locale.

9° **Oseraies** (vimières), **aubarèdes** et **saussaies** occupant 150 hect. sur les bords de la Garonne.

10° **Bois de chênes** occupant 948 hect., pour la majeure partie au N. du canton, exploités par des coupes faites tous les dix ou quinze ans, en faissonnats, vendus de 55 à 70 fr. le cent, sur place; en fagots et en bourrées gén. consommés dans le pays.

11° **Bois de pins** occupant 29 hectares.

12° **Bois de châtaigniers et d'acacias** occupant 62 hect.

13° **Fruits** : dans les communes rapprochées du fleuve, on récolte en assez grande quantité des abricots, prunes, pêches, poires, chasselas et pommes, tandis que dans le N. du canton on ne récolte que des pommes, châtaignes, noix et autres fruits qui se conservent facilement, les moyens de communication manquant pour tirer un bon parti des autres fruits.

14° **Cèpes** de première qualité ramassés en grande quantité dans les bois de Saint-Germain, Saint-Martial, Saint-Laurent.

15° **Pierres** dures très-estimées, extraites aux environs de la ville de Saint-Macaire; dans le reste du canton, on trouve plutôt des pierres tendres ou du moellon. La plupart des carrières offrent de nombreux sujets d'études paléontologiques. Les cavernes fossiles de Lavizon (Saint-Maixant) sont des plus remarquables.

Mode d'exploitation. (Voir nos renseignements sur l'arr^t de la Réole, page 768.) Les petites propriétés d'artisans ou paysans travaillant eux-mêmes leurs terres sont très-nombreuses.

Ce canton étant celui de l'arr^t où l'on trouve le plus de vignes rouges, les prixfaiteurs y sont un peu plus nombreux qu'ailleurs.

La **viticulture** occupe aujourd'hui plus des 2/5 de la superficie du canton et tend à prendre chaque jour plus d'importance; elle tend aussi à se perfectionner par l'amélioration du choix des cépages et des modes de culture. Les vignes en plein labourées à bras disparaissent petit à petit, pour faire place aux vignes en joualles et à rangs seuls séparés les uns des autres par un intervalle de 2, 4 ou 6 mètres, consacrés à la culture des céréales, des légumes ou des fourrages. La plupart des vignes sont encore taillées à 60 ou 70 centimètres de la surface du sol, avec trois bras et leurs pampres attachés à un haut échalas. Les vignes tenues au fil de fer et taillées selon les systèmes Guyot ou Cazenave se multiplient chaque année.

L'**agriculture** générale n'offre rien de particulier. Le système du métayage est gén. employé dans les propriétés où la vigne ne forme pas le principal revenu.

Industrie : fabrication en gros de barriques et surtout de petits barils en bois blanc, à Saint-Macaire, à Caudrot, à Saint-Martin-de-Sescas, à Saint-Maixant et à Saint-Pierre-d'Aurillac; de briques et tuiles à Saint-Germain-de-Grave. — Scierie mécanique à Saint-Macaire. — Moulins à Verdelais et à Saint-Laurent-du-Bois; construction de bateaux à Caudrot.

Commerce des vins à Saint-Macaire et à Caudrot; des bois du Nord et de pays à Saint-Macaire.

SAINT-MACAIRE. — 2,218 h. — 179 hect. — 24 m. d'alt. — 48 k. au S.-S.-E. de B^x par la R^{te} N^{le}; 46 k. par le ch. de fer; 16 k. à l'O. de la Réole. — **B.** : au N., par Verdelais et le Pian; à l'E., par le Pian; au S., par la Garonne; à l'O., par Saint-Maixant. — **Arr.** par la Garonne. — **R^{te} N^{le}** de B^x à Montauban. — **R^{te} D^{le}** de Saint-Macaire à Sainte-Foy. — **Ch. d'int. c.** de la Martingue à la Garonnelle ou à Saint-Macaire. — **Ch. de gr. com.** de Bellebat à Langon. — **B. de P.** — **B. T.** — **Ville** fort ancienne; au point de vue archéologique, c'est l'une des plus intéressantes que nous possédions dans la Gironde. (Voir notre tome III.) — **Port** très-commode, animé par un commerce assez important de pierres, vins, barriques et barils.

Sol : au S., alluvions un peu sablonneuses; au N., plaine haute grave-

leuse avec **sous-sol** de rocher exploité depuis de nombreuses années et fournissant des pierres dures de première qualité.

La partie rurale de cette commune a peu d'importance. ; un grand nombre de propriétaires des communes voisines résident à Saint-Macaire et y portent leurs produits : vins, céréales, etc.

Division du sol : ter. lab., 15 hect.; vig. en joual., 45; prés, 44; saussaies, 20; sol bâti et j., 28; riv. et ruiss., 14; ch., 13.

Bétail : 13 bœufs, 52 vaches, la plupart laitières.

Conseiller général : E. Ferbos.
Conseillers d'arrondissem. : Mondiet, Randé.
Curé : Lalande.
Vicaire : Quillateau.
Maire : Ed. Randé.
Adjoint : Duballen.
Secrétaire-instituteur : Grand (111 élèves).
Institutrices : Mme Tissier (45 pensionnaires et externes); Mme Mounissens (26 externes).
Salle d'asile : sœurs de Charité (150 enfants).
Ecole gratuite : sœurs de Charité (25 élèv.).
Ecole communale des filles : sœurs de Charité (12 élèves).
Enregistrement (receveur de l') : Ducor.
Percepteur : Farenc.
Notaires : E. Ferbos, Duballen.
Huissier : Lavergne.
Juge de paix : Bidault.
Juges suppléants : Daubin, Fuge.
Greffier : Délas.
Sapeurs-pompiers : 35 sapeurs; sous-lieutenant, Dat.
Hospice civil communal : administrateurs, le maire, prés.; MM. Bonneau, Ithier, Parenteau, Adrien Ithier, Ducor; servi par les sœurs de Charité.
Médecins : Dr Gréseau, Béchade.
Sages-femmes : Germaine Déjean, Mlle Déjean, Mme Bouilleau, Mme Abeillon.
Vétérinaires : Adr. Ithier, Boissonneau.
Cercle des Amis réunis : 20 memb.
Cercle Philharmonique : chez Mounissens (20 memb.)
Société libre de secours mutuels : 300 memb. prés., Ferbos (fête, 1er mai); société patronnée l'*Union*, 100 memb. prés., Castaing (fête, 1er juillet).
Société de secours mutuels de femmes, de Sainte-Marie: 200 memb., prés. honoraire, Ferbos; présidente, Mme Dauty.
Orphéon et fanfare : 30 memb., directeur, Parenteau.
Fanfare des pompiers : directeur, Rossignol.
Agents d'assurances : Montet *(Assur. gén.)*; Mounissens (l'*Urbaine*); Videau (l'*Abeille*); Labarbe (la *Paternelle*).
Aubergistes-restaurateurs : hôt. de l'Alma, Rafin, Dupuy, Dubourdieu.
Bateliers : Chabanne aîné, Désir Labaume, Cadichon Montet, Larroque, Bouillaud.
Barriques (fabricants de) : Célestin Laveaud, Edm. Merle, Sauboua, Régis Deney, Malandet père, Paule frères.
Bâtisses (entrepreneur de) : Désir Marniesse.
Bois de chauffage et carrossiers : Dupuy, Videau.
Bois du Nord et de chauffage : Merle, Louis Dupont.
Bois merrains : Dauty frères et Randé, Sauboua.
Bouchers : Mensencaud, Billey, Ragot père, Ragot fils, Barès, Navaille, Mas.
Boulangers : Dagut, F. Chabannes, Numa Denoy, Sentieys, Latrille, Montet, Beylac, Lamothe, Elie Boirac, Hypp. Boirac, Félix Boirac.
Cafés : Mounissens (café d'Isly), Videau (café de la Paix), Chaigné (café des Tilleuls), Dat (café du Casino).
Carriers et marchands de pierres dures : Ducos fils, Garbay, Pomirol, Thomas, Danglade, Tisseué.
Chandelles (fabricants de) : Lacampagne, Giresse, Ladoire.
Chapelier : Dubourg.
Charpentiers : Dubourdieu, Faugère, Servan, Marmande, Courty.
Charrons : Sieuzac, Chaune, Brottier.
Cordonniers : Pabin, Clavet, Marquille.
Denrées coloniales : Giresse, Lacampagne, Ladoire, Latrille, Paule.
Draps et nouveautés : Lespès, Laveau.
Farines et grains (march. de) : Saint-Blancard.
Ferblantiers : Daguzou, Astor, Lespès.
Forgerons-serruriers : Cosson aîné, Cosson jeune, Coursan frères.
Fers et quincaillerie : Castaing, Cosson jeune.
Horloger-bijoutier : Ithier.
Maréchaux-ferrants : Fort, Villefranche, Bonnenfant.
Menuisiers-ébénistes : Barrats, Cyprien Cazenave, Léo Cazenave, Cam. Bernadet, Martin.
Merciers-bonnetiers : Lespès, Laveau.
Meunier : Merle.
Parapluies : Massieu.
Pâtissier : Aug. Dupont.
Peintres-vitriers : Paulet, Aug. Cazenave.
Pharmaciens : Prat, Sacriste.
Plâtriers : Castaing, Ollivier, Expert.
Sabots (fabricants de) : Chaigne, Parenteau, le Molas.
Scieries mécaniques à vapeur : Castaing fils et Cie, Sauboua.
Sellier : Toitot.
Tailleurs (marchands) : Sainsevin, Baylac, Gaubert.
Teinturier : Dufour.
Tisserands : Grélety aîné, Cadiche Grélety.
Verroterie et porcelaines : Latrille, Paule.
Vins (négociants en) : Dauty frères et Randé, Félix Teynié, Cyprien Cazenave.
Voiturier : Gachet.
Foires : 1er décembre, 7 janvier, deuxième mercredi de février, premier mercredi d'avril.
Marchés : tous les mercredis et dimanches, tous les jours pendant la saison des fruits.
Fête locale : 24 juin ou le dimanche le plus rapproché.

AUBIAC ET VERDELAIS. — 890 h. — 475 hect. — 94 m. d'alt. près du Calvaire. — 47 k. au S.-S.-E. de Bx; 3 k. au N.-O. de Saint-Macaire. — **B.** : au N., par Semens et Saint-Germain-de-Grave; à l'E., par le Pian et Saint-Macaire; au S., par Saint-Maixant; au S.-O., par la Garonne; à l'O., par Sainte-Croix-du-Mont. — **Arr.** par la Garonne et le ruiss. de la Garonnelle. — **Omnibus** correspondant avec le **ch. de fer** du Midi, à Saint-Macaire et avec les **bat. à vap.**, à la Garonnelle. — **Ch. de gr. com.** de Bellebat à Langon. — **Ch. d'int. c.** de la Martingue à la Garonnelle, de Loupiac à Verdelais. — **B. de P.** — **B. T.** : Saint-Macaire. — A Verdelais, **bourg** bien bâti, ayant pris depuis quelques années une importance considérable; plus de 200,000 pèlerins y viennent chaque année visiter la chapelle où se trouve la statue miraculeuse de la vierge. (Voir légende, t. III.) — **Vill. pr.** : Camars, la Nauze, Guyonnets, Aubiac. Ce dernier a été longtemps le centre d'une commune aujourd'hui réunie à Verdelais.

Sol : au S.-O., alluvions bordant la Garonne; dans le reste de la commune, coteaux argilo-calcaires, vallons de terres douces. — **Sous-sol** graveleux, argileux ou argilo-graveleux sur les coteaux; terre tape, rougeâtre (ribot), dans les vallons; banc calcaire, fornissant d'excellentes pierres dures ou tendres, près du bourg de Verdelais.

Division du sol : ter. lab., 115 hect.; vig. en joual., 170; vig. en plein, 50; prés, 55; chât., 3; chênes, 40; sol bâti et j., 12; riv. et ruiss, 14; ch., 16.

Vins rouges, produits par 1/3 malbec, 1/3 grapput, 1/3 larrivet, merlot, pardotte et piquepout, très-colorés, bons ordinaires; prix de primeur, 200 à 300 fr.; ils obtiennent 10 à 20 fr. de plus par tonn. que les vins ordinaires du canton, surtout aux alentours du village de Camars. — **Vins blancs** peu importants. — **Bétail** : 43 bœufs, 44 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.
Domaine du Pin (Collineau)	100
Au Nazaret (orphelinat de la Doctrine chrétienne)	25
Château-Meyrous (Mme Pradier)	20
Chât.-Chemin-Notre-Dame (Ctesse de Lur-Saluces)	20
Aux Camars (Dufillot)	12
Id. (Bachon)	12
Id. (Guill. Daulin)	12
A Pantoc (Ferbos)	18
A Capredon (Girardeau)	18
Au bourg (Duperrain)	18
Id. (Guil. David)	18
Id. (Grailhe)	15
Id. (P. Ballade)	15
Aux Guyonnets (Dulac)	20
Id. (J. Dulac)	20
A Charreau (Gemin)	12
A Lilloy (Laforie)	12

Une grande quantité de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Moufat.
Vicaire : Paris.
Maire : Louis Collineau.
Adjoint : Pierre Ballade.
Secrétaire-instituteur : Gaussens (35 élèves).
Institutrices : sœurs de la Présentation-de-Marie (47 élèves externes); salle d'asile (15 enfants); orphelinat (12 enfants); pensionnat (15 internes).
Orphelinat : sœurs de la Doctrine chrétienne (12 orphelines).
Médecin : Dr Rousseau.
Sage-femme : Mme Beausoleil, née Marie Gachet.
Régie et tabacs : Pichon.
Postes (receveur des) : Lac-de-Boredon.
Société de secours mutuels : président, Liachon (100 membres).
Agents d'affaires : Camarty, Marzène père et fils.
Aubergistes : Guérin, Callens, Marzène.
Barriques (fabricant de) : Chéri Bouchard.

Bâtisses (entrepren. de) : Jeantieu, Béliard.
Bestiaux, cochons (marchand de) : Métion.
Bouchers : Duperrain frères.
Boulangers : Reyne, Chevillard.
Cafetiers : Mussot (café de l'Union); Jejean (café de la Jeune-France); Grick (café des Pèlerins); Callens (café Callens).
Charpentiers : Jean Castaing, Joseph Castaing, Beausoleil.
Cordiers : Rapin frères.
Cordonnier : Videau.
Denrées coloniales : Pichon, Mussot, Ch. Bouchard, Duperrain, Mlle Félicie Salès.
Draps et nouveautés : Mlle Méris.
Forgerons : Massieu, Courret.
Hôtels : Dégriteau frères (hôt. Parenteau); Lalague (hôt. Saint-Pierre); Mlle Dupont (hôt. de la Protection de Marie); Lamon (hôt. Notre-Dame); Mlle Méris (hôt. Méris).
Maréchal-ferrant : Expert.
Menuisiers-ébénistes : Hélian, Jos. Castaing, Larue, Ad. Hubert.
Mercerie : Mlle Félicie Salès.
Meuniers : Dupuy, à Aubiac; Santiey, à Sillory; Chauvet, à la Mouliotte; Chariaut, au moul. des Pères Maristes.
Pâtissiers : Grick, El. Dégriteau.
Piété (objets de) : Vve Duron, Michel, Mlle Aimée Dupont, Rapin, Mlle Dégriteau, Marie Bertin, Mme Duron, Lalague, Guérin, Mlle Félicie Salès, Dégriteau frères, Lamon (marchand en gros), d'Alphonso (marchand en gros), Mme Gassis, Mme Aroués, Manès Guy.
Plâtrier : Ollivier.
Sabotiers : Guérin, Hugon, Queyrens.
Scierie mécanique : Dupuy.
Serruriers : Bertramet.
Tisserand : André Hameau.
Marchés : tous les samedis.
Fêtes locales : deuxième fête de Pentecôte, 8 septembre; le dimanche de mai après l'Invention de la sainte Croix.
Fêtes religieuses : 2 juillet, anniversaire du couronnement; le dimanche de septembre après l'Exaltation de la sainte Croix.

CAUDROT. — 1,284 h. — 637 hect. — 24 m. d'alt. au bourg; 90 m. à l'extrémité N. — 55 k. au S.-S.-E. de Bx, par la Rte Nle; 52 k. par le ch. de fer; 6 k. à l'E. de Saint-Macaire; 9 k. à l'O. de la Réole. — **B.** : au N., par Saint-Martin et Sainte-Foy; à l'E., par Casseuil; au S., par la Garonne; à l'O., par Saint-Martin-de-Sescas. — **Arr.** par la Garonne et son affluent le Drot. — **Rte Nle** de Bx à Montauban. — **Ch. de gr. com.** d'Arbis à Caudrot. — **Ch. d'int. c.** de Saint-André-du-Bois à Caudrot. — **Ch. de fer** du Midi, st. au bourg. — **Bat. à vap.** — **B. de P.** — **B. T.** : Saint-Macaire et Gironde. — **Vill. pr.** : le Bacqueron, Lesparre, Sargos, Sarrançon.

Sol varié : au S., alluvions très-fertiles; au N., coteaux argilo-calcaires, et, dans quelques parties, argilo-graveleux. — **Sous-sol** : sur les coteaux, argile assise sur un banc de pierre dure; entre les coteaux et les alluvions, plaine de terre franche argilo-sableuse, sur fond de gravier.

Division du sol : ter. lab., 120 hect.; vig. en plein ou en joual., 300; prés, 63; oseraies, aubarèdes et saussaies, 20; chênes, 31; sol bâti et j., 31; riv. et ruiss., 55; ch., 17.

Vins rouges, produits par 2/5 malbec (mauzat ou queue rouge), 1/5 pardotte, et 2/5 grapput, prueras, noir doux, larrivet, panereuil autres cépages; ceux des coteaux, corsés, colorés et droits de goût, acquièrent, au bout de trois ou quatre ans, de la finesse, du bouquet et constituent de bons ordinaires; ceux de la plaine sont moins fins. Les uns et les autres sont estimés comme vins de cargaison; prix, selon l'année et le crû, 200 à 300 fr. — **Céréales** (froment) et **foins**, excédant la consommation locale. — **Fruits** : abricots, pêches, poires et chasselas, produisant près de 4,000 fr., année moyenne. — **Bétail** : 2 taureaux, 56 bœufs, 70 vaches, 15 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Gayon (Amédée Tardieu)	70	*Au bourg* (Sarraute)............	20
La Serre (Charlot)..............	50	Id. (Bouchereau)..........	20

	Tonneaux vin r.
Au bourg (Petit)................	20
Id. (Jean Branlat)..........	20
Id. (Babin)................	20
Id. (Grouzard)....	15
Id. (Pauly)..................	15
Id. (Lucmallé).............	12
Id. (Robin).................	12
Au bourg (Saint-Blancard).......	10
Id. (Mlle Branlat)...........	6
A Pallalot ou Perralot (Lafite)...	20
A Sargos (V. Doucet).......	20
Id. (Terrieu)....	15
Au Pas Saint-Georges (Ch. Triaut)	20

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Lafon.
Maire : Vital Branlat.
Adjoint : Pauly.
Secrét.-instit. : Peydecastaing (63 élèv.).
Institutrices : Dames-Blanches de Tours (20 pensionnaires, 44 externes, 30 enfants à l'asile); Mlle Minvielle (44 élèves).
Notaire : Richet.
Percepteur. Fayout.
Médecin : Lodoys Charlot.
Sages-femmes : Mme Charron, Mlle Teyssier.
Pharmacien : Bardonneau.
Régie et tabacs : Gouaille.
Cercles : cercle de la Paix, chez Aug. Robin, (40 membres); cercle des Amis, prés., Laveau (20 membres).
Société de secours mutuels : prés., Daniel Saint-Blancard (220 membres).
Agent d'assurances : Ballereau (*Centre mutuel*); Dupuy (la *France*).
Barils (fabricants de) : Barthélemy Charron, Délas, Eloy Mauvezin.
Barriques (fabricant de) : Lacoste.
Bateliers : Renaud aîné, Renaud jeune, Louis Debayle, Ducourneau, Cazenave.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Bruno Lacoste, Louis Lacoste, Délage,
Bois de construction et carassons (marchd de) : Lacoste fils.
Bouchers : Désir Robin, Laborde.
Boulangers : Molié père et fils, Dupuy frères, Second Lalanne, Minvielle et Mme Dulong, Alex. Monnereau.
Cafetiers : Aug. Saintourens (café du Nord); Joiret (café des Tilleuls); Vve Bellard (café de l'Aurore); Ballans (café Ballans).
Carassons : Thomas Ducourneau.
Charcutiers : au bourg, Poincau, Betbezé.
Charpentiers de haute futaie : Gemin, Laroze, L. Trapp, Larrue (cousins).
Charpentiers constructeurs de bateaux : Boucheron, Labadie.
Charrons : Couillard, Dufour,
Chiffons en gros : Bd Fauroux.
Cordonniers : au bourg, Dulong. Nercam.
Denrées coloniales : Dupuy, Lacoste, Lucmallé, Désir Robin, Vve Lacoste, Fauroux.
Draps et nouveautés : Laborde, Vve Lacoste.
Farines et grains (marchand de) : G. Laveau.
Ferblantier : Vve Rougié.
Forgerons-serruriers : Saint-Espès, Tissau.
Géomètre-expert : Saint-Blancard.
Hôtels : Aug. Robin (hôt. du Cheval-Blanc); Saintourens (hôt. du Cheval-Noir); Ch. Ballereau (hôt. du Lion-d'Or); Aug. Duclos (hôt. de la Gare).
Maréchaux-ferrants : Doucet, Tessier.
Menuisiers-ébénistes : Louis Dulong, Sallé.
Mercier et marchand tailleur : Barbe.
Pâtissier : Molié fils.
Peintre-vitrier : Octavin.
Quincailliers : Lacoste, Bruno fils.
Sabotiers : Déjean, Th. Saintourens, Ducourneau, Birac père et fils.
Sellier-bourrelier : Mue.
Serruriers : Ed. Girault, Saint-Estèphe fils.
Teinturiers : Delas, Angervin Lucmallé.
Tisserands : Aubry aîné, Aubry jeune.
Verroterie : Fauroux, Dupuy.
Voiturier : Léon Gassies.
Foires : dernier jeudi de chaque mois.
Marchés : le dimanche.
Fête locale : saint Christophe (25 juillet) ou le dimanche le plus rapproché.

LE PIAN. — 576 h. — 639 hect. — 110 m. d'alt. près les Merles. — 3 k. à l'E. de Saint-Macaire; 14 k. à l'O. de la Réole. — **B.** : au N., par Saint-André-du-Bois ; à l'O., par Saint-Maixant et Verdelais ; au S., par la Garonne et Saint-Macaire ; à l'E., par Saint-Pierre-d'Aurillac. — **Arr.** par la Garonne. — **Rte Nle** de Bx à Montauban. — **Rte Dle** de Saint-Macaire à Sainte-Foy-la-Longue. — **Ch. d'int. c.** du Pian aux Merles. — **Ch. de fer** st. de Saint-Macaire. — **Bat. à vap.**, escale de Tivoli — **B. de P.** : Saint-Macaire. — **B. T.** : Saint-Macaire. — **Vill. pr.** : la Gravette, Penot, Valade, les Merles.

Sol : au S., alluvions bordant la Garonne, terres douces sablo-argileuses sur quelques points, légèrement graveleuses dans la plaine haute et sur les coteaux assez accidentés. — **Sous-sol** argileux ou pierreux ; carrières de pierres dures ou de moellons, dans les alentours de l'église.

Division du sol : ter. lab., 80 hect.; vig. en plein ou en joual., 420;

prés, 67; chât. et acacias, 7; oseraies et saussaies, 6; pins et chênes, 20; sol bâti et j., 10; ch., 20; riv. et ruiss., 9.

Vins rouges, produits par 1/3 malbec (terranis), 1/3 grapput et merlot, 1/3 prueras, panereuil, pardotte, larrivet, mancin, gén. colorés, assez corsés sur les coteaux où ils constituent de bons ordinaires; prix, 200 à 280 fr. — **Bétail** : 39 bœufs, 69 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
A Balade (Jullidière)	20	*A Rigal* (Giraut Rouflet)	15
Id. (Lacoste)	18	*A la Tuilière* (Nercam)	15
A Pichot (Bourgoin aîné)	18	*A Corneil* (Charrite)	12
A Penot (Jean Chiron)	18	*A Gravette* (Teynier)	10
Id. (Despujols)	15	*A Grand-Pierre* (Bourdier)	12
Id. (Jean Laveau)	15	*A Penot* (Richard)	10
Id. (Dulac)	15	*Aux Merles* (Vve Chaignier)	10
Id. (Chiron aîné)	15	Id. (Merle)	10
A Rigal (Duzan)	15	*A Mousis* (Bourgoin)	10

EN PLAINE OU EN PALUS

Château-Fayard (Mme Goyneau)	12	*A l'église* (Barès)	20
A l'église (Bourges)	20	*A Paulet* (Rougié)	20

Soixante-dix à quatre-vingts petits propriétaires, généralement situés en côtes, récoltent de 2 à 10 tonn.

Curé : Veyssières.
Maire : J. Teynié.
Adjoint : Arn. Barès.
Secrétaire-instituteur : Videau (43 élèves).
Institutrices : Mlle Anne Assenac (23 élèves); Mlle Marie Delas (37 élèves).
Société de secours mutuels : (108 memb.), prés., Jean Dubourg.
Barriques (fabricants de) : Jean Laveau aîné, Louis Laveau jeune, Pierre Lacoste, Guiraudon.
Fête locale : 15 août.

SAINT-ANDRÉ-DU-BOIS. — 685 h. — 1,000 hect. — 108 m. d'alt. — 6 k. au N.-E. de Saint-Macaire; 15 k. au N.-O. de la Réole. — **B.** : au N., par Saint-Germain-de-Grave et Saint-Martial; à l'E., par Sainte-Foy et Saint-Martin-de-Sescas; au S., par Saint-Martin et Saint-Pierre-d'Aurillac; à l'O., par le Pian, Semens, Saint-Maixant. — **Rte Dle** de Saint-Macaire à Sainte-Foy. — **Ch. d'int. c.** de Saint-André à Frontenac; de Saint-André à Caudrot. — **Ch. de gr. com.** de Morizès à Verdelais. — **B. de P.** : Saint-Macaire. — **B. T.** : Saint-Macaire. — **Vill. pr.** : Saint-André, la Laurence, Gillardeau.

Sol assez accidenté, argilo-calcaire ou graveleux vers le S., et argilo-siliceux vers le N. — **Sous-sol** de ribot ou de sable avec quelques parties graveleuses vers le S.

Division du sol : ter. lab., 300 hect.; vig. en joual., 380; prés, 155; chênes, 120; chât., 5; pins, 4; sol bâti et j., 13; ch., 22; ruiss., 1.

Vins rouges ordinaires, acquérant, dans certains crûs, au bout de quelques années, assez de finesse et d'agrément; prix de primeur, 200 à 280 fr. le tonn., logés. — **Vins blancs** d'enrageat, récoltés dans la partie N. de la commune, en très-petite quantité. — **Fruits** : prunes d'ente, poires, pêches, chasselas, produisant près de 4,000 fr., année moyenne. — **Bétail** : 156 bœufs, 37 vaches de travail, 40 vaches laitières.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Perrayne (Charles Charlot)	90[1]	*A Jaumes* (Moureau)	20
Château-Malromet (de Forcade de la Roquette)	60	Id. (Fauché)	20
Château-d'Arche-Jardinet et à Fongraves (Claverie)	35	*Au Petit-Mayne* (Barincou)	15
A Petit-Pey (Th. Castets)	30[2]	*A Cap-Blanc* (Chauvin)	15
Id. (Girardeau)	12	*A Jeantieu* (Jean Ganan)	15
A Charlot (Castets)	20	*A Hourquet* (Ganan)	15
A Vieille-Morte (Fayaut)	20	*A Jardinet* (Ganan ainé)	15
Id. (Ach. Desprin)	20	Id. (Ganan jeune)	15[3]
A la Laurence (Dejean)	20	*Au Gillardeau* (Desprin)	12
Id. (Lafitte)	10	Id. (Dulac)	10
A Saint-André (Girardeau)	20	Id. (Branlat)	10
		Id. (Duperrier)	10
		Château-d'Arche (Ducot)	10

Une soixantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Pinsan.
Maire : R. Peyrusse.
Adjoint : Jean Déjean.
Notaire : Fage.
Secrétaire-instituteur : Richard (47 élèves).
Institutrices : sœurs de la Sainte-Enfance (28 élèves).
Agent-voyer : Castets.
Bâtisses (entrepreneur de) : Uzureau.
Bestiaux (marchand de) bœufs : Ives.
Boucher : Gillardeau.
Boulanger : Dagut.
Cafetiers : Sudreau (café Impérial); Castandet (café de l'Union).
Charpentier : Lestrille.
Charron : Couillard.
Denrées coloniales : à la Laurence, Merle.
Forgeron-serrurier : Laville.
Maréchal-ferrant : Cazade.
Foires : 15 mars, lendemain de la Fête-Dieu et le 30 décembre.
Fête locale : le jour de la Fête-Dieu.

SAINT-GERMAIN-DE-GRAVE. — 350 h. — 617 hect. — 57 m. d'alt. — 6 k. au N. de Saint-Macaire. — **B.** : au N., par Mourens et Saint-Martial; à l'E., par Saint-André-du-Bois; au S., par le Pian et Saint-Maixant; à l'O., par Semens et Monprimblanc; au N.-O., par Donzac. — **Arr.** par le Mouliot, affluent du ruiss. de la Garonnelle. — **Ch. de gr. com.** de de Morizès à Verdelais; de Bellebat à Langon. — **Ch. d'int. c.** de Saint-André à Frontenac et à Cessac. — **B. de P.** : Verdelais. — **B. T.** : Saint-Macaire. — **Vill. pr.** : Génisson, Jullidière, Ligey.

Sol accidenté, présentant gén. un terrain graveleux au S.; des terres douces au N, et des terres fortes à l'E. — **Sous-sol** d'argile ou de graves au S.; de ribot (terre dure et rougeâtre) au N.; de pierre à moellons à l'E. Saint-Germain fournit la grave à quinze communes voisines pour l'entretien des chemins.

Division du sol : ter. lab., 120 hect ; vig. en joual., 240; prés, 95; chât., 8; chênes, 130; pins, 6; sol bâti et j., 8; ch., 9; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec (terranis), 1/4 grapput, 1/4 merlot (vigney) et autres cépages, tendant tous les jours à s'améliorer et à reprendre leur antique réputation du siècle dernier; ils forment de bons ordinaires, gén. supérieurs à ceux des environs; prix do primeur, 230 à 325 fr. — **Fruits** récoltés en grande quantité. — **Bétail** : 75 bœufs, 10 vaches.

---

(1) Dont 40 tonn. vin blanc.
(2) Dont 5 tonn. vin blanc.
(3) Dont 8 tonn. vin blanc.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Saint-Germain (Paul Maître)	150	*Au Moulin* (Frayssinet)	15
A Génisson (Boutet)	50	*Grand-Housteau* (Laurent)	20
A Jullidière (Jullidière)	40	*A Ligey* (J. Bouchardeau)	15
A Chatard (Sieuzac)	30	Id. (G. Bouchardeau)	15
A Barbot (F. Couraud)	20	*A Génisson* (Domec)	15
A Cheval-Blanc (Chaussié)	20	*Au bourg* (Nestier)	20
		Grand-Housteau (Vve Merle)	15

Une trentaine de petits propriétaires font de 4 à 12 tonn.

Curé : Aug. Marceau.
Maire : Adr. Jullidière.
Adjoint : Louis Frayssinet.
Secrétaire-instituteur : Pélanne (38 él.), école mixte.
Sage-femme : Mme Couteau.
Agent d'assurances : Marés (Cie l'*Union*).
Aubergiste : Meyssan.
Barriques (fabricant de) : Peyrecastaing.
Bâtisses (entrepreneur de) : Belloc.
Boulanger : Laville.
Briques et tuiles (fabricant de) : Bernard Guiraudon.
Carrier : Bd Fermis.
Cercles (fabricant de) : Roche.
Charpentier : Belloc.
Denrées coloniales : Mme Laville.
Forgeron-serrurier : Bd Sieuzac.
Maréchal-ferrant : Cartier.
Fête locale : 31 juillet ou le dimanche le plus rapproché.

SAINT-LAURENT-DU-BOIS. — 372 h. — 739 hect. — 88 m. d'alt. près de l'église. — 12 k. au N.-O. de la Réole; 12 k. au N.-N.-E. de Saint-Macaire. — **B.** : au N., par Saint-Félix ; à l'E., par Saint-Exupéry et Saint-Laurent-du-Plan; au S., par Sainte-Foy; à l'O., par Saint-Martial. — **Rte Dle** de Saint-Macaire à Sainte-Foy. — **Ch. de gr. com.** d'Arbis à Caudrot. — **Ch. d'int. c.** de Gornac à Morizès. — **B. de P.** : Gironde. — **B. T.** : Gironde et Saint-Macaire.

Sol très-accidenté et très-varié, présentant alternativement des terres fortes et des terres douces. — **Sous-sol** d'argile sous les terres fortes, de ribot sous les terres douces ; vers le S., quelques rochers exploités.

Division du sol : ter. lab., 285 hect. ; vig. en joual., 218; prés, 125; chênes, 80; friches, 3; sol bâti et j., 9; ch., 19.

Vins rouges ordinaires ; prix de primeur, 160 à 200 fr. le tonn., logés. — **Vins blancs,** produits par 3/4 enrageat, 1/4 jurançon, destinés gén. aux coupages; prix de primeur, de 80 à 120 fr. le tonn., nus. — **Fruits** : revenus peu importants. — **Bétail** : 2 taureaux, 98 bœufs, 39 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Saint-Laurent (Souan)	»	30	*Au bourg* (Jean Hameau)	5	10
Dufour (Jean Barit)	10	15	*A Douillard* (J. Montassier)	4	16
Garde (Vve Louis Béchade)	5	20	*Au bourg* (Rousseau)	8	7
Basset (Lecourt jeune)	10	10	Id. (Ant. Lacoste)	6	6
Id. (Lecourt aîné)	10	10	*A Georget* (Subervie)	7	8
Citon (Catherineau)	2	18	*A Fillon* (Jean Triaut)	7	8
Goupille (Saint-Blancard)	5	15	*A Griffon* (Fr. Hameau)	6	6
u bourg (Richon jeune)	4	16	*A Bardin* (Fr. Hameau)	6	6

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

ré : Lafont.
aire : J. Barit. — *Adjoint :* J. Montassier.
crétaire-instituteur : Celhay (59 élèves), école mixte.
Vétérinaire : Montassier.
Agent d'affaires, géomètre : Dubbory.
Aubergiste : Tauzin.
Bâtisses (entrepreneur de) : Cousteau.

Boulanger : Lasserre.
Cafetier : Galès.
Charron : Tourrau.
Forgerons-serruriers : Dubois, Lavergne.
Menuisier : Bertin.
Meunier (moulin à eau) : Touzet.
Fête locale : 10 août ou le dimanche le plus rapproché.

SAINT-LAURENT-DU-PLAN. — 153 h. — 239 hect. — 81 m. d'alt. au N. de l'église. — 11 k. au N.-E. de Saint-Macaire; 9 k. au N.-O. de la Réole. — **B.** : au N., par Saint-Laurent-du-Bois et Saint-Exupéry; à l'E., par Morizès; au S., par Sainte-Foy; à l'O., par Sainte-Foy et Saint-Laurent-du-Bois. — **Arr.** par la Vignague qui la sépare de Saint-Exupéry et par la Moulinasse, affluent de la Vignague. — **R^te D^le** de Saint-Macaire à Sainte-Foy. — **Ch. de gr. com.** de Morizès à Verdelais. — **Ch. d'int. c.** de Morizès à Gornac. — **B. de P.** : Gironde. — **B. T.** : Gironde.

Sol très-accidenté, gén. argilo-siliceux; vers le N.-O., quelques terres fortes, argilo-calcaires. — **Sous-sol** : vers le N. et le centre de la commune, pierreux; vers le S., terre dure et rougeâtre (ribot).

Division du sol : ter. lab., 90 hect.; vig. en joual., 65; prés, 50; chênes, 23; sol bâti et j., 4; ch., 6; ruiss., 1.

Vins rouges ordinaires; prix de primeur, 160 à 200 fr. le tonn., logés. — **Vins blancs** d'enrageat, 80 à 120 fr. le tonn., nus. — **Fruits**, revenu peu important. — **Bétail** : 2 taureaux, 20 bœufs, 14 vaches, 4 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Saint-Laurent (P. Lafargue)	20	20
Id. (J. Chauvet)	5	5
A Frouin (A. Charrier)	10	20
A Bassac (R. Hameau)	12	12
Ch.-de-la-Vergne (Guérin aîné)	5	5
A Lavergne (Hameau)	5	5
A Mathelot (Mauriac)	8	2

Une douzaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : à Saint-Laurent-du-Bois.
Maire : R^d Hameau. — *Adjoint :* P. Viandon.
Instituteur : à Saint-Laurent-du-Bois.
Vétérinaire : Viandon.
Charpentier : Boret.
Meunier : Guiraudon.

SAINT-MAIXANT. — 832 h. — 767 hect. — 94 m. d'alt. à Cassel. — 18 k. à l'O. de la Réole; 3 k. à l'O. de Saint-Macaire. — **B.** : au N., par Verdelais; à l'E., par le Pian; au S., par Saint-Macaire et la Garonne; à l'O., par Verdelais. — **Arr.** par la Garonne et le ruiss. la Garonnelle. — **Bat. à vap.**, escale de la Garonnelle. — **Omnibus** correspondant avec le **ch. de fer** du Midi, st. de Saint-Macaire. — **R^te D^le** de B^x à Saint-Macaire. — **Ch. de gr. com.** de Langon à Bellebat. — **B. de P.** : Saint-Macaire. — **B. T.** : Saint-Macaire. — **Vill. pr.** : Saint-Maixant, le grand-Chemin, Mouchac.

Sol : au S., alluvions bordant la Garonne, plaine haute graveleuse appartenant à une époque de diluvium et coteaux argilo-calcaires ou argilo-siliceux, présentant des fossiles nombreux. — **Sous-sol** gén. pierreux; pierre bâtarde au village de Fleur et pierre dure dans les autres parties de la commune; cavernes de Lavizon, remarquables par leurs fossiles.

Division du sol : vig. en joual., 460 hect.; ter. lab., 100; prés, 93;

chênes et châtaigniers, 22; saussaies, 8; sol bâti et j., 13; ch., 27; riv. et ruiss., 44.

Vins rouges, produits par 1/2 malbec, 1/4 merlot (vigney), 1/4 cépages divers, tendant tous les jours à s'améliorer par la transformation de l'encépagement où l'on augmente la proportion des cépages fins, formant déjà de bons ordinaires, meilleurs que la plupart des vins du canton; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Fruits** divers; revenu peu important. — **Bétail** : 2 taureaux, 61 bœufs, 103 vaches, 3 bouvillons, veaux vendus à trois ou quatre mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Pique-Caillou (Daubin)..	80	*A Cussol* (Vergnol)..........	15
La Prieulette (Ferbos)...........	50	*Château-Lavizon* (Catta)..........	15
Malagard (Mauriac).............	50	*Château-de-Labatut* (Mourant)....	15
Lalanne (Hermann)..............	40	*A Risteau* (Cazenave)............	15
Au bourg (Mme Saint-Sevin).....	25	*A Mouchac* (Sieuzac)............	15
Le Clos (Laffitte)................	20	Id. (Guigné).................	15
Id. (Ballade)...............	20	Id. (Boussié aîné)..........	12
A Saubotte (Conge)..............	25	Id. (Boussié jeune).........	12
A Fayou (Dieuxissies)...........	25	Id. (Massieu)...............	12
A la Provence (Dupuy)..........	20	*Aux Noyers* (Fargeot)............	12
Au Gravat (Desarnaud)..........	20	Id. (Conge)..................	12
A la Corne (Grenier)............	18	*A Valenton* (Laburthe)..........	10

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Naudet.
Maire : P. Capdaurat.—*Adjoint*: A. Roux père.
Secrétaire-instituteur : Chaigner (77 élèves), école mixte.
Société de secours mutuels : (172 memb.) prés., Parauteau.
Agent d'assurances : Laurent.
Barriques (fabts de) : Malandet, Bouchard.
Bâtisses (entreprenrs de) : Bouey et Béchade.
Boulangers : Peydecastaing, Roux.
Carrier : aux Noyers, Pomirol.
Charpentiers : Bouchard, Boyrac.
Denrées coloniales : Pomirol, Capdeville, Peydecastaing.
Tisserand : Vitrac.
Fêtes locales : 15 août, 26 juillet.

SAINT-MARTIAL. — 298 h. — 747 hect. — 89 m. d'alt. — 9 k. au N. de Saint-Macaire. — **B.** : au N., par Mourens et Gornac; à l'E., par Saint-Laurent-du-Bois; au S., par Sainte-Foy-la-Longue et Saint-Germain; à l'O., par Saint-Germain et Semens. — **Arr.** par le ruiss. la Garonnelle et son affluent le Mouliot. — **Ch. de gr. com.** d'Arbis à Caudrot. — **Ch. d'int. c.** de Saint-André à Frontenac et à Cessac. — **B. de P.** : Saint-Macaire. — **B. T.** : Saint-Macaire.

Sol accidenté et varié, tantôt argilo-calcaire, très-fertile, tantôt sablo-argileux (terres douces). — **Sous-sol** d'argile ou de pierre sous les terres fortes, de ribot sous les terres douces.

Division du sol : ter. lab., 260 hect.; vig. en joual., 226; prés, 125; chênes, 95; pins, 10; sol bâti et j., 11; ch., 19; ruiss., 1.

Vins rouges ordinaires; prix de primeur, 160 à 200 fr. le tonn., logés. — **Vins blancs** d'enrageat recherchés pour les coupages; prix de primeur, 80 à 120 fr. le tonn., nus. — **Céréales** : froment, maïs, avoine excédant un peu la consommation locale. — **Bétail** : 73 bœufs, 80 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Pin (Dupin)	25	3	*A Saillans* (Dumas)	5	5
Au bourg (E. Lanelongue)	15	3	Id. (Jaubert)	6	4
Au Gris (Chiron)	10	10	*A Tillac* (Vve Pepin)	8	3
A Limonier (Frouin)	10	4	*Au bourg* (Dumas)	4	4
A Gravelier (Bourgouin)	15	3	*A Puteau* (Ant. Chassagne)	10	4
Au Gris (Videt)	5	3	*A Malineau* (Pierre Petiteau)	8	2
Au bourg (Hameau)	7	3			

Une vingtaine de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn. de vin rouge ou blanc et du blé pour leur consommation.

Curé : Désombres.
Maire : Jean Frouin.
Adjoint : Jean Dumas.
Secrét.-inst. : de Roilliac (14 él.), école mixte.
Médecin : Dupin.
Fête locale : saint Pierre (29 juin).

SAINT-MARTIN-DE-SESCAS. — 589 h. — 821 hect. — **88 m.** d'alt. à Machorre. — 5 k. à l'E. de Saint-Macaire; 11 k. à l'O. de la Réole. — **B.** : au N., par St-André-du-Bois et Sainte-Foy; à l'E., par Caudrot; au S., par la Garonne; à l'O., par St-Pierre-d'Aurillac. — **Arr.** par la Garonne et le ruiss. de Panchet. — **Rte Nle** de Bx à Montauban. — **Ch. d'int. c.** de St-André à Caudrot. — **Ch. de fer** du Midi, st. de Caudrot, à 1 k. à l'E. du bourg. — **B. de P.** : St-Macaire. — **B. T.** : St-Macaire. — **Vill. pr.** : le Mayne, Saint-Martin. — **Ferme École** au Château-Machorre.

Sol : au S., alluvions bordant la Garonne; au N. de la commune, terres douces et argilo-calcaires offrant, vers l'E., quelques parties graveleuses. — **Sous-sol** des terres douces, le ribot; sur les coteaux, l'argile ou la grave; au N.-O. de la commune, banc calcaire très-dur, exploité.

Division du sol : ter. lab., 140 hect.; vig. en joual., 440; prés, 75; chênes, 85; chât., 22; saussaies et aubarèdes, 12; oseraies et ajoncs, 10; ch., 18; riv. et ruiss., 10; sol bâti et j., 9.

Vins de côtes, produits par 1/4 malbec, 1/4 grapput, 1/2 pardotte, larrivet, mancin, prueras, assez corsés et bien colorés, constituant, après trois ou quatre ans, de bons ordinaires; ceux de la plaine sont un peu inférieurs; prix de primeur, de 200 à 300 fr. le tonn., logés. Les vins de côtes obtiennent un prix un peu plus élevé. — **Fruits** : pêches, poires et pommes, produisant près de 4,000 fr., année moyenne. — **Bétail** : 80 bœufs, 98 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Château-Machorre (1) (F. Couraud)	100	*A Perre* (Aug. Pascault)	12
A Pouchaud (Pouchaud)	20	*A Fluatte* (Pascault)	10
Au Mayne (Branlat)	15	*Au Ciron* (Lesclide)	30

(1) Le Château-Machorre mérite une mention toute spéciale, d'abord, à cause de son vaste et beau vignoble, admirablement situé, encépagé et cultivé avec les plus grands soins et produisant un des meilleurs vins rouges du canton, obtenant toujours un prix bien supérieur à ceux accordés aux crûs voisins; ensuite, parce que M. F. Couraud y a créé, il y a quelques années, une *ferme-école*, parfaitement organisée, qui a déjà rendu de grands services à l'agriculture, en formant de nombreux laboureurs, fermiers ou viticulteurs qui se sont déjà distingués dans plusieurs concours, et ont témoigné de l'excellence des enseignements théorique et pratique qu'ils avaient reçus à la ferme-école de Machorre, d'où il sort tous les ans, en octobre, douze jeunes gens qui sont placés comme chefs de culture ou comme jardiniers, et dont l'apprentissage a duré trois ans.

EN PALUS ET EN PLAINE HAUTE

	Tonneaux vin r.
Au Mayne (Mme Cessac)	25
Id. (Lagrappe)	12
A Gestas (Chèvre et Lafaurie)	50
A Médoue (Poutays)	40
A Mouliot (Cazenave)	30
Au bourg (Vve Verdery)	25
Au bourg (Doucet)	20
A Jayle (Déjean)	25
Id. (Parenteau)	15
A Galetrix (Bouchereau)	15
Au Turc (G. Lavaud)	15
A Lesquillot (Verdery)	15

Une soixantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Belloc.
Maire : J. Branlat.
Adjoint : J. Pouchaud.
Instituteur : Faurens (20 élèves).
Institutrice : Mme Faurens (26 élèves).
Société de secours mutuels : (75 membres).
Société de bienfaisance : prés., Dupuy (30 membres).
Aubergistes-cafetiers : au bourg, Claverie, Guiraudon.
Barils (fabricant de) : Guiraudon.
Barriques (fabricants de) : au bourg, Dubourg; au Mayne, Mongie, Laffite, Braut, Belliard.
Briques et tuiles (fabricants de) : à Machin Dupuy, Lacroix.
Carriers : au Mayne, Touchard; au Perle Cussot.
Charpentiers : au bourg, Ganet; au Mayne Lafargue, Loriol.
Moulin à eau : Cazenave.
Fête locale : lundi de Pentecôte

SAINT-PIERRE-D'AURILLAC. — 1,209 h. — 652 hect. — 107 m. d'alt. près du vill. de Jean Redon. — 12 k. à l'O. de la Réole; 3 k. à l'E. de Saint-Macaire. — **B.** : au N., par Saint-André-du-Bois; à l'E., par Saint-Martin; au S., par la Garonne; à l'O., par le Pian. — **Arr.** par la Garonne et l'un de ses affluents le Mérigon dans lequel se jette le ruiss. de Flous. — **Rte Nle** de Bx à Montauban. — **Rte Dle** de Saint-Macaire à Sainte-Foy. — St. **ch. de fer** du Midi. — **Bat. à vap.**, escale au vill. de Mondiet. — **B. de P.** : Saint-Macaire. — **B. T.** : Saint-Macaire. — **Vill. pr.** : Gaillard, la Mane, Mérigon, Mondiet, Mounissens, le **bourg** assez important.

Sol gén. très-fertile; au S., palus bordant la Garonne; vers le bourg, plaine haute et terres douces; vers le N., coteaux argilo-calcaires à leur base, argilo-graveleux à leur sommet. — **Sous-sol** : au S.-E. du bourg, bancs calcaires; dans le reste de la commune, ribot et couches de sables et de graves intercalées.

Division du sol : ter. lab., 77 hect.; vig. en joual., 340; vig. en plein, 90; prés, 60; saussaies et oseraies, 20; sol bâti et j., 25; ch., 15; riv. et ruiss., 25.

Vins rouges, produits par 1/3 malbec, 1/6 merlot, 1/6 pardotte, 1/3 castet, panereuil et cépages divers, tendant à s'améliorer dans la plupart des crûs bourgeois où les cépages communs sont tous les jours remplacés par des cépages fins; prix, 200 à 250 fr. le tonn., logés. — **Milloque** pour balais, cultivée en assez grande quantité dans les alluvions. — **Cressonnière** importante située près de l'église; ses produits sont expédiés jusqu'à Bx, et produisent plusieurs milliers de francs par an. — **Fruits** formant un revenu notable.

Bétail : 1 taureau, 48 bœufs, 69 vaches, 1 bouvillon, 3 veaux.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

EN CÔTES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Aux 4 journaux (Branlat)......	30	*A Flouch* (Cazenave)............	25
A Dézeris (Laffargue)............	30	*Au bourg* (Dejean, arpenteur)...	18
A Jean Redon (Bourgoin)........	25		

EN CÔTES ET EN PLAINE

Au bourg (Déjean jeune).........	30	*A Mounissens* (Cluzan jeune).....	30
Id. (Courrèges)............	30	*A Mérigon* (Cyp. Déjean).......	20
Id. (Lacroix)...............	20	Id. (Lesquiout Poutays).....	20
A Gaillard (Laveau)............	35	*Troudagasse* (Ant. Déjean).......	25
Id. (Bourdier).............	20	*Desarnaude* (Nercam)...........	20
Id. (Sabatier).............	20	*Aux 4 Journaux* (Cazeneuve, fils de Cadet)......................	22
Id. (Jeanty Poutays).......	20		

EN PALUS

Au bourg (Saint-Blancard)......	30	*A la Mane* (L. Baladon).........	18
Au Roc (Monnereau).............	45	*A Dorat* (Villard)...............	20
Id. (Mondiet)...............	30	*A Lanuscombe* (Mauléon)........	20
la Mane (Cazenave)...........	25		

Soixante-dix à quatre-vingts petits propriétaires font de 4 à 12 tonn.

Curé : Rey.
Maire : Hector Mondiet.
Adjoint : Pierre Lacroix.
Secrétaire-instituteur : Bétous (60 élèves).
Institutrice : Mme Bétous (64 élèves).
Régie et tabacs : Feuilleteau.
Sage-femme : Vve Ferbos.
Société de secours mutuels : prés., Lacroix (100 memb.).
Agent d'affaires, géomètre : Lacroix.
Aubergistes-cafetiers : Deloubo, Ségot.
Barils (fabricant de) : Castaing.
Barriques (fabricant de) : Coudert.
Bâtisses (entrepreneurs de) : Daney, Dagut, Ségot, Magna.
Bois de merrains : Coudert.
Bois de pin et carassons : Coudert, Castaing.
Bouchers : Deloube père et fils.
Boulangers : Société coopérative, Castaing, Latapie, Vincent Michel, Vve Dejean.
Cercles (fabricant de) : Bellard.
Charpentiers : Broustet, Naveau.
Chevaux (marchd de) : Saint-Blancard fils.
Cordonniers : Lafarge, Clavet.
Cressonnière : P. Chaumès.
Denr. col. : Mme Courége, Lalanne, Vve Michel.
Draps et nouveautés : Baradat.
Forgerons : Laurent Fort, Dubourg.
Maréchal-ferrant : Seyrac.
Tailleur (marchand) : Bouyrac.
Vins (courtier en) : Coudert.
Fête locale : 29 juin.

SAINTE-FOY-LA-LONGUE. — 205 h. — 936 hect. — 89 m. d'alt. — 9 k. au N.-E. de Saint-Macaire; 10 k. à l'O.-N.-O. de la Réole. — **B.** : au N., par Saint-Laurent-du-Bois; à l'E., par Saint-Laurent-du-Plan et Morizès; au S., par Caudrot; à l'O., par Saint-André et Saint-Martial. — **Arr.** par le ruiss. de Panchet affluent de la Garonne. — **Rte Dle** de Saint-Macaire à Sainte-Foy-la-Grande. — **Ch. d'int. c.** de Saint-André à Caudrot. — **B. de P.** : Caudrot. — **B. T.** : Saint-Macaire.

Sol accidenté et varié, alternativement argilo-calcaire, argileux ou sablo-argileux (terres douces). — **Sous-sol** varié d'argile, de ribot ou de pierre; la pierre se trouve dans la partie N.-O. de la commune.

Division du sol : ter. lab., 260 hect.; vig. en joual., 220; prés, 105; chênes, 260; chât., 9; pins, 9; saussaies et oseraies, 45; sol bâti et j., 5; ch., 22; ruiss., 1.

Vins rouges ordinaires, prix de primeur, 160 à 200 fr. — **Vins blancs** d'enrageat recherchés pour les opérations; prix de primeur, 80 à 120 fr. — **Céréales** excédant un peu la consommation locale. — **Bétail** : 47 bœufs, 32 vaches.

Cette commune ne présente pas de chais importants. Une trentaine de petits propriétaires récoltent de 2 à 12 tonn., moitié rouge moitié blanc et ont presque tous un peu de blé à vendre.

Curé : à Saint-André.
Maire : Louis Bouges. *Adjoint :* J. Chauvin.
Secrét.-instituteur : à Saint-Laurent-du-Bois.
Fête locale : 16 août.

SEMENS. — 200 h. — 367 hect. — 94 m. d'alt. au château de Gravelines. 6 k. au N. de Saint-Macaire. — **B.** : au N., par Saint-Germain; à l'E., par Saint-André; au S., par Saint-Maixant et Verdelais; à l'O., par Sainte-Croix, Gabarnac et Monprimblanc. — **Arr.** par les ruiss. de Vimiez, les Aubarèdes et autres petits affluents de la Garonnelle. — **Ch. de gr. com.** de Bellebat à Langon. — **Ch. d'int. c.** de la Martingue à la Garonnelle. — **B. de P.** : Verdelais. — **B. T.** : Saint-Macaire. — **Vill. pr.** : Chagneau.

Sol très-accidenté et très-varié, argilo-calcaire, siliceux ou graveleux, les parties siliceuses sont répandues surtout vers l'O. — **Sous-sol** pierreux dans la plupart des vallons, graveleux sur le sommet des coteaux, ribot sur plusieurs points, surtout vers l'O. de la commune.

Division du sol : ter. lab., 80 hect.; vig. en joual., 120; prés, 45; chênes, 106; chât., 3; sol bâti et j., 4; ch., 8; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 1/3 malbec, 1/3 merlot, grosse parde et grapput, 1/3 verdot, pardotte, moustouzère et autres cépages, bons ordinaires dans les crûs où ils sont bien soignés; prix de primeur, de 200 à 300 fr. — **Vins blancs** ordinaires et peu importants. — **Fruits** : cerises, pêches, prunes et pommes récoltées en grande quantité. — **Bétail** : 59 bœufs, 9 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.
Ch.-de-Gravelines [1] (J. Clavières)	90	*A Chagneau* (Girardeau)........	15
A Itié (Itey)......................	15	*A Motret* (Antoine).............	8
A Garrouchey (Teynier).........	15	Id. (Sieuzac)...............	12

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 8 tonn.

Curé : Sahuc.
Maire : P. Girardeau. — *Adjoint :* J. Antoine.
Instituteur : à Verdelais.
Fête locale : 15 août.

CANTON DE SAUVETERRE

8,619 h. — 19,169 hect. — Divisé en 21 communes : Sauveterre, Blasimon, Castelviel, Cleyrac, Coirac, Daubèze, Gornac, Mauriac, Mérignas, Mourens, le Puch, Ruch, Saint-Brice, Saint-Félix-de-Foncaude, Saint-Hilaire-du-Bois,

---

(1) Le Château-de-Gravelines, sur lequel nous reviendrons dans la partie historique de notre travail, est entouré d'un domaine de plus de 130 hect., et situé dans une heureuse position, au centre d'un amphithéâtre de collines de l'aspect le plus riant et le plus varié. Sa culture se divise en bois taillis de chênes, chataigneraies, prés, terres labourables et vignes rouges et blanches dont les produits sont des plus recherchés de la contrée. Le long des avenues de service se trouvent plantes, en allées, des arbres fruitiers d'espèces variées, parmi lesquels on remarque plus spécialement, les pruniers d'ente, les pêchers, les pommiers, les noyers et les châtaigniers; tous arbres dont les fruits sont conservés et livrés au commerce.

Saint-Léger-de-Vignague, Saint-Martin-de-Lerm, Saint-Martin-du-Puy, Saint-Romain-de-Vignague, Saint-Sulpice-de-Pommiers, Sallebruneau. — **B.** : au N., par le canton de Pujols; à l'E., par les cantons de Pellegrue et de Monségur; au S., par ceux de la Réole et de Saint-Macaire; à l'O., par celui de Targon. — **Arr.** : au N., par l'Engranne, la Gamage et l'Eschouach, affluents de la Dordogne; au S. et à l'E., par la Vignague et le Ségur ou Doulens, affluents du Drot, et une foule de petits ruiss. tributaires de ces derniers. Le centre du canton forme la ligne de partage des eaux de la Dordogne et de la Garonne.

Sol très-accidenté, composé de terres fortes argilo-calcaires ou argileuses et de terres douces sablo-argileuses; ces dernières sont les plus répandues. — **Sous-sol** pierreux sur la plupart des coteaux où il est exploitable pour moellons, pour pierres dures ou pour pierres demi-tendres. La commune de Mérignas en expédie au dehors du canton. Sur les plateaux et dans les vallées on trouve une terre sablo-argileuse, très-compacte, appelée *tran*, de l'argile très-propre à la fabrication des tuiles et poteries ou bien de la marne, surtout du côté de Casevert (Blasimon).

Revenus pr. : 1° **Vins blancs** produits par l'enrageat et 1/10 ou 1/20 jurançon, gén. destinés aux opérations. Quelques crûs font des vins assez doux pour être bus en nature; les vins blancs de ce canton ne sont brûlés que très-rarement; prix de primeur, selon les années et les crûs, de 80 à 120 fr. le tonn., nus; les vins doux obtiennent jusqu'à 160 et 180 fr. Les meilleurs sont ceux que l'on récolte à Casevert et à Daubèze.

2° **Vins rouges** peu importants, le plus souvent produits par le fer (hère), le malbec (queue rouge ou côte rouge), le grapput, le piquepout, etc.; gén. faits avec peu de soin, ils se vendent de 140 à 200 fr. le tonn., nus. La vigne rouge pourrait donner de bien meilleurs résultats; quelques propriétaires intelligents des communes de Blasimon, Ruch, Mérignas, Coirac et Mauriac, où le terrain n'est pas exceptionnel, ont obtenu, en plantant les malbec, merlot, cabernet sur des coteaux argilo-calcaires et en soignant la vinification, de très-bons vins d'ordinaire, coulants, droits de goût et relativement fins, vendus en primeur de 250 à 300 fr. le tonn., logés, et destinés à atteindre facilement 400 fr., en primeur, le jour où ils seront connus.

3° **Céréales** : froment, maïs, avoines excédant dans certaines communes, et suffisant à peine dans d'autres, à la consommation locale.

4° **Pommes de terre, petits grains et légumes** consommés sur place.

5° **Foins,** suffisant largement, grâce aux prairies artificielles.

6° **Bétail** : *race bovine* donnant un revenu important par les transactions sur les bœufs et par les veaux dont les 3/4 sont vendus à l'âge de trois mois environ et 1/4 à l'âge de vingt à vingt-quatre mois.

Race porcine engraissée pour la consommation locale, mais ne suffisant pas. Ce canton importe beaucoup de cochons gras du Périgord.

Volailles élevées sur une assez grande échelle; la moitié est vendue au dehors.

7° **Bois de chênes** occupant 2,365 hect., exploités en faisonnats vendus

de 55 à 70 fr. le cent, pris sur place, selon les époques ou l'éloignement des forêts; en fagots à deux liens vendus de 30 à 45 fr., sur place; en fagots à un lien vendus 20 à 25 fr., sur place, et en bourrées vendues 10 à 15 fr., sur place. Ces bourrées sont gén. consommées par les nombreuses tuileries du canton; dans plusieurs communes, elles sont, en grande partie, faites avec des ajoncs et ne se vendent alors que de 8 à 10 fr. le cent, sur place.

8° **Bois de pins** occupant 220 hect.; revenu peu important.

9° **Cèpes**, récoltés dans les taillis du canton, expédiés sur Bx en assez grande quantité.

10° **Pierre**, exclusivement exploitée en moellon, pour les usages locaux. Mérignas est la seule commune qui expédie au dehors des pierres de taille demi-dures.

11° **Fruits** : pêches, poires et prunes reine-claude formant un petit revenu; les pommes roses ou redondelles sont exportées sur une très-grande échelle.

Le **mode d'exploitation** le plus usité par les propriétaires qui ne travaillent pas eux-mêmes leurs terres est le métayage à moitié pour toutes les dépenses et les revenus. Les fermiers sont rares. Les domestiques, hommes, sont gén. employés par les propriétaires artisans et reçoivent de 250 à 350 fr. et nourris; les femmes reçoivent de 125 à 150 fr. et nourries. Les hommes à la journée, assez nombreux dans ce canton, reçoivent de 1 fr. 25 à 2 fr. et nourris selon les saisons; les femmes, de 50 cent. à 1 fr. et nourries. Les vignerons prixfaiteurs, peu nombreux, sont employés par quelques grands propriétaires et reçoivent par journal de vigne de 39 ares 14 centiares, 40 à 50 fr. selon les contrées.

Au S.-O. du canton du côté de Gornac, le journal ne vaut que 27 ares 18 centiares.

L'**agriculture** et la **viticulture** sont encore en proie à la routine; cependant, depuis quelques années, les machines faucheuses et les fouloirs ont fait leur apparition, et dans quelques crûs bourgeois de Ruch, Mérignas, Blasimon et Mauriac, le choix des cépages rouges et le mode de culture ont été améliorés. Les mœurs, usages et langage n'ont rien de particulier.

Industrie. — Toutes les industries utiles aux habitants de ce canton sont plus ou moins représentées à Sauveterre. Nous signalerons la tonnellerie à Sauveterre, à Coirac, à Blasimon, à Ruch. La fabrication d'eau-de-vie et de liqueurs, à Sauveterre; de poterie, à Blasimon, à Saint-Martin-de-Lerm; de tuiles et briques, à Sauveterre, à Blasimon, à Gornac, à Saint-Brice, à Saint-Martin-de-Lerm; moulins à Coirac, à Blasimon, à Mérignas, Saint-Félix, à Saint-Léger, à Saint-Sulpice, à Sallebruneau.

Commerce. — Les vins, les bestiaux et les grains sont l'objet des seules transactions qui s'opèrent dans ce canton.

SAUVETERRE. — 838 h. — 20 hect. — 40-107 m. d'alt. — 46 k. au S.-S.-E. de Bx; 13 k. au N. de la Réole; 16 k. au N.-E. de Saint-Macaire; 20 k. au S. de Castillon; 15 k. au S.-S.-E. de Branne; 22 k. à l'E. de Créon; 23 k. au N.-E. de Cadillac; 29 k. au S.-E. de Libourne; 32 k. au S.-E. de Sainte-Foy. — **B.** : au N., par le Puch; à l'E., par Saint-Léger; au S. et à l'O., par Saint-Romain. — **Rtes Dles** de Créon à Sauveterre; de Bazas à Libourne; de Saint-Macaire à Sainte-Foy. — **Ch. de gr. com.** de la Réole à Sauveterre. — Service journalier de **voitures** de Sauveterre à la Réole et de Sauveterre à Gironde. — **B. de P.** — **B. T.** — **Ville** importante, assez commerçante, bâtie sur le plan des bastides créées au moyen âge, pendant l'occupation de la Guienne par les Anglais.

Sol accidenté, presque entièrement urbain.

Conseiller général : Eug. Thounens.
Conseil. d'arrondissemt : Icard, Macluzeau.
Curé : Augustin Typhon aîné.
Vicaire : Narcam.
Maire : Théodore Icard.
Adjoint : Jean Fernel.
Secrétaire : Louis Anglade.
Instituteur : Louis Anglade (89 élèves).
Institutrices : sœurs de Nevers (114 élèves).
Juge de paix : Eusèbe Brousse.
Juges suppléants : E. Thounens et E. Rivière.
Greffier : Jean Laroque.
Huissiers : Bernard Couraule, Jean Moncla.
Notaire : Guillaume Rivière.
Enregistrement (recev. de l') : Chatard.
Percepteur : Blaise Taillefer.
Contrib. ind. (receveur des) : Alph. Castera.
Id. (commis des) : Paul Cazautets.
Id. (buraliste des) : Anglade.
Agent-voyer : Jean Chèvre.
Postes (receveuse des) : Mlle Dubourg.
Médecins : Dr Dartigues, Dr Durodié.
Sages-femmes : Mme Coralès, Mme Albussac.
Vétérinaires : Biron, Rafin.
Société de secours mutuels : société de Notre-Dame-de-Sauveterre, prés., Théop. Icard (120 memb.).
Bureau de bienfaisance : prés., le maire.
Caisse d'épargne : prés., le maire; *caissier,* Louis Anglade.
Gendarmerie (maréchal de) : Hobenitz.
Cercles : cercle de la Paix, prés., M. Bonnefond; cercle de l'Union, prés., Rivière.
Agents d'assurances : Becquet (la *Paternelle*); Laroque (*Assurances générales*).
Aubergistes : Dupuy, Chauvet, Itey, Lérain, Berthonneau aîné, Berthonneau jeune.
Banquier : Beromat
Barriques (fabricants de) : Lacoste, Vigne, Tourreau.
Bois du Nord (marchands de) : Labonnote, Verdier père.
Bouchers : Dupuy, Bouffard, Berthonneau aîné, Berthonneau jeune, Reynaud, Leglu.
Boulangers : Bonnefoux, Reynaud, Ramade, Cattenat, Chauvet, Beaulieu, Lauriol
Cafetiers : Boudin (café Moka); Chauvin (café du Commerce); Duguet (café de France); Mallet (café du Midi); Parmentier (café de l'Union); Reynaud (café Reynaud).
Carriers : Deluille, Cazeaux, Eyquem.
Chapelier : Lussac.
Charcutiers : Bonneau, Vve Berthonneau.
Chaudronnier-ferblantier : Leduc.
Charpentier : Deynier, Bessous.
Charrons : Bernardi, Duprat, Gassie.
Confiseur-liquoriste : Parmentier.
Cordier : Maurin.
Confections pour hommes : Becquet.
Carreleur : Mazabreau.
Charpentier de moulins : Bellet-Massif.
Corroyeur : Pouvereau.
Cuirs et peaux (négociant en) : Rondeau.
Denrées coloniales : Béchade, Couraule, Dugué, Merveilhau, Moncla.
Distillerie d'eau de vie : de Cardonne.
Draps et nouveautés : Barrier, Becquet, Chataigné.
Fers (marchands de) : Laroque, Verdier.
Ferblantiers : Castaing, Leduc, Perromat.
Forgerons en voitures : Cartier, Tremblé.
Grains et farines : Chauvet, Fernel, Massé, Serizier, Tauzin.
Horlogers-bijoutiers : Verdier père, Verdier fils.
Hôtel : Reynaud (hôt. de la Croix-Blanche).
Libraire : Chollet.
Liquoristes : Trochon, Parmentier.
Maréchaux-ferrants : Lafargue, Juif.
Serruriers-mécaniciens : Cante, Fratineau.
Menuisiers : Daubord, Pascal.
Merciers : Cazeaux, Dugué, Moncla, Rafin, Rouaut, Vignes, Chollet.
Parapluies : Monteil.
Pâtissiers : Bonnefoux, Boudin.
Papiers-peints : Merveilhau.
Peint.-vitriers : Bonnet, Reynaud, Fro[illegible].
Pharmaciens : Icard, Mérac.
Plâtrier : Daubert.
Quincailliers : Constreins, Barbe.
Selliers-bourrel. : Perromat, Ramade, Villa.
Serruriers : Barbe, Cante, Fratineau.
Tailleurs : Becquet, Chataigne, Jamet.
Toiles : Becquet, Vignes.
Tuiles (fabricant de) : Cazeaux
Vins (commissionnaires en) : Rondeau, Reynaud.
Voituriers : Perromat (voitures à volonté); Mandraut (service journalier sur Gironde).
Marchés : tous les mardis.
Foires : 1er mardi de chaque mois, 25 janv., mardi de Pâques et mardi de la Pentecôte, 3 mai, 6 août, 6 décembre.
Ces foires, les anciennes surtout, sont très renommées pour le bétail de race bovine; celles du premier mardi de chaque mois sont les moins importantes.
Fête locale : 15 août.

BLASIMON. — 1,023 h. — 2,976 hect. — 85 m. d'alt. — 7 k. au N de Sauveterre; 14 k. au S. de Castillon. — **B.** : au N., par Mérignas; à l'E., par Ruch et Mauriac; au S., par Cleyrac, Saint-Léger, le Puch et Sallebruneau; à l'O., par Sallebruneau, Frontenac et Lugasson; au N.-O., par Jugazan et Rauzan. — **Arr.** par la Gamage qui prend sa source à la chapelle de Bonne-Nouvelle et reçoit les eaux du ruiss. de Sainte-Catherine venant de Mauriac et du ruiss. de Treynens qui prend sa source à Lionnet. A l'O. de la commune, dans le ravin de Fleurette, on trouve un viaduc naturel, creusé dans le rocher. — **Rte Dle** de Bazas à Libourne. — **Ch. de gr. com.** de Rauzan à Cadillac; de Sauveterre à Castillon. — **Ch. d'int. c.** de Blasimon à Cadillac; de Blasimon au port de Vitrac; de Rauzan à Saint-Ferme; de Blasimon à Saint-Antoine; de Rauzan à Saint-Laurent-du-Bois. — **B. de P.** de distribution. — **B. T.** : Sauveterre. — **Bourg** offrant plusieurs maisons fort anciennes. — **Vill. pr.** : Toudenac, Barbaroux, Casevert, Piis, Laveyrie. Ces trois derniers formaient autrefois des paroisses séparées. L'ancienne paroisse de Casevert est desservie par le curé de Rauzan, et celle de Laveyrie par le curé de Mérignas.

Sol très-accidenté, gén. composé de terres douces sablo-argileuses, offrant aussi quelques terres fortes vers l'O., du côté de Casevert, Barbaroux, Laveyrie. — **Sous-sol** pierreux aux alentours du bourg et du château de Cugat; à l'O. et près du bourg, argile plastique; du côté de Casevert, sous-sol argilo-marneux; ailleurs, tran ou argile.

Division du sol : ter. lab., 1,140 hect.; vig. en joual., 800; prés, 280; chênes, 580; pins, 35; friches, 30; sol bâti et j., 35; ch., 72; ruiss., 4.

Vins blancs d'enrageat divisés en deux catégories bien distinctes; ceux de la partie O., du côté de Barbaroux, Laveyrie, Casevert, sont très-corsés et assez liquoreux pour être bus agréablement en nature; ils se vendent, de 140 à 200 fr. le tonn., nus, et sont très-recherchés, surtout dans les 8 ou 10 premiers crûs; ceux de la partie E. sont ordinaires, gén. destinés aux coupages et obtiennent en primeur, selon les années, de 80 à 120 fr. le tonn., nus. — **Vins rouges** peu importants, si ce n'est au chât. de Cugat où M. d'Auzac de la Martinie a introduit les cépages malbec, merlot et cabernet qui y produisent un très-bon vin d'ordinaire, droit de goût, assez fin, obtenant en primeur, en moyenne 300 fr., alors que la plupart des autres vins rouges de la commune ne sont payés que de 200 à 250 fr. — **Céréales** : froment, maïs, avoines, excédant la consommation locale ainsi que les **foins** qui sont en partie consommés sur place et dans les communes voisines. — **Bétail** : 3 taureaux, 143 bœufs, 188 vaches, 24 bouvillons, 3,000 têtes de volaille dont la moitié est vendue. — **Pierre** exploitée en moellons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Château-de-Cugat (d'Auzac de la Martinie)............	100	10	*A Casevert* (Musset)..........	3	25
A Casevert (Fondadouze).....	5	45	Id. (Lassou)............	1	25
Id. (Robin, négociant à Rauzan)..................	3	25	Id. (Fr. Gourssies).....	»	20
			A Mazières et Laveyrie (Sans)	3	25
			A Rendaye (de Meslon).......	3	20

	Tonneaux vin r.	vin b.
A Rendaye (Savariaud)......	3	12
A Casevert (Boutet)..........	3	25
Id. (Allien).............	7	80
Id. (Gaillard)...........	»	25
Id. (Lucas).............	3	25
Id. (Perromat, maire de Rauzan)..................	»	15
Au Ch.-du-Bédat (Lamothe)..	»	150
A Fricassée (Barreyre).......	8	45
A Caban (Fr. Augan)........	7	40
A Monteau (Macluzeau)......	5	30
Au bourg (Jean Reynaud)....	3	25
Id. (H. Cournuaud).....	8	20
Id. (Mlle Dubois-Du-Frenne)....................	8	20
A Bayle (Réal)..............	5	20
Id. (Itey)............ ...	5	15
A la Mouleyre (Vve J. Savariaud)..................	4	10
A Toudenac (Girard)........	2	12
A Fombeude (Lescourt)......	3	10

Environ 150 petits propriétaires font de 2 à 10 tonn., et ont presque tous un peu de blé à vendre comme les propriétaires ci-dessus.

Curé : Perrault.
Maire : Bertrand Macluzeau.
Adjoint : Pierre Girard.
Secrétaire-instituteur : Thillet (37 élèves).
Institutrice : Mme Thillet (36 élèves).
Notaire : Macluzeau.
Huissier : Barthe.
Contributions indir. (buraliste des) : Cocut.
Percepteur : Gallay.
Postes (distributrice des) : Mlle Bernard.
Vétérinaire : Clerjou.
Société de secours mutuels : prés., Macluzeau (60 memb.).
Société philharmonique : prés., Macluzeau (30 memb.).
Agent d'affaires, géomètre : Reynaud.
Aubergiste : Castaing.
Barriques (fabricant de) : Girard.
Boucher : Frizeau.
Boulangers : Castaing, Vve Jaubert, Barade.
Cafetiers : Frizeau, Castaing.
Charpentiers : Perromat, Ardurat, Lavergne.
Charron : Blondeau.
Chaux et tuiles (fabricant de) : Lhomme.
Chiffons en gros : Soubiran.
Denrées colon. : Ardurat, Prévost, Soubiran.
Draps : Soubiran.
Forgeron : Jaboin.
Hôtel : Frizeau (hôt. du Lion-d'Or).
Menuisiers : Seraffon, Richardeau.
Meuniers : Brun, au moul. de Laroche; Mesquin, au moul. de l'Abbaye; Pimougue, au moul. de Treynens; Despagne, au grand moul.; Courregelongue, au moul. de Labarthe.
Poterie (fabricts de) : Dony, Robert, Valeyre.
Sabots (fabricant de) : Claverie.
Serrurier : Vincent.
Vins en gros : Girard.
Foires : le 5 de chaque mois, le 6 janvier, le 6 mai, le 15 avril, le lundi de Pâques, le 1er juin, le 24 juin, le 29 août, le 25 septembre, le 11 novembre. Ces foires ont perdu de leur ancienne importance, depuis que de nombreuses routes conduisent aux petites villes voisines.
Fête locale : le dimanche après le 24 août.

CASTELVIEL. — 231 h. — 800 hect. — 110 m. d'alt. — 6 k. au S.-O. de Sauveterre; 14 k. au N.-O. de la Réole; 14 k. à l'E. de Cadillac. — **B.** : au N., par Coirac et Saint-Brice; à l'E., par Saint-Sulpice et Saint-Félix; au S., par Saint-Laurent-du-Bois et Saint-Martial; à l'O., par Gornac et Coirac. — **Arr.** par l'Engranne qui prend sa source à Gornac près de Castelviel. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Sauveterre. — **Ch. d'int. c.** de Cadillac à Blasimon; de Rauzan à Saint-Laurent-du-Bois (en construction). — **B. de P.** : Sauveterre. — **B. T.** : Sauveterre. — **Vill. pr.** : Castelviel, Estebelingue.

Sol peu accidenté, gén. composé de terres fortes argileuses ou argilo-calcaires, surtout au N.; vers le centre, les terres douces dominent. — **Sous-sol** de pierre au N. près d'Estebelingue, au centre près du vill. de Guerin; à l'O., près du bourg; de tran ou d'argile dans le reste de la commune.

Division du sol : ter. lab., 313 hect.; vig. en joual., 220; prés, 130; chênes, 95; pins, 6; landes, 6; sol bâti et j., 11; ch., 19.

Vins blancs d'enrageat recherchés pour les opérations; prix de primeur, 75 à 120 fr. le tonn., nus. — **Vins rouges** ordinaires; prix de primeur, 140 à 180 fr. le tonn., nus. — **Céréales** excédant un peu la

consommation locale. — **Bétail** : 90 bœufs, 27 vaches, veaux vendus à trois ou quatre mois, transactions nombreuses sur les bœufs.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Estebelingue (P. Boussard)	180	5	40	*Ch.-Lassalle* (Bouchereau)	90	3	12
A Guerin (M Bardin)	100	3	25	*A Castagney* (A. Bertrand)	80	3	15
Au Brande (P. Ferrand)	90	3	15	*A Foussat* (Babin)	80	3	12
Chât.-Galleau (J. Eylaud)	100	2	12	Id. (J. Moutassier)	70	2	12
				A Mouliney (M. Barbe)	50	2	12

Une trentaine de petits proprietaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc.

Curé : à Gornac.
Maire : P. Ferrand.
Adjoint : A. Gallès.
Secrétaire : Ferrand fils.
Instituteur : à Gornac.
Cafetier et denrées coloniales : Jouhanneau.
Moutons (marchand de) : Guérin.
Fête locale : 15 août.

CLEYRAC. — 307 h. — 607 hect. — 56 m. d'alt. — 18 k. au S. de Castillon; 5 k. au N.-E. de Sauveterre. — **B.** : au N., par Mauriac; à l'E., par Cazaugitat et Caumont; au S., par Saint-Léger; au N.-O., par Blasimon. — **Arr.** par la Vignague. — **R^te^ D^le^** de Saint-Macaire à Sainte-Foy. — **Ch. d'int. c.** de Rauzan à Saint-Ferme. — **Ch. de gr. com.** de Pujols à Castelmoron. — **B. de P.** : Sauveterre. — **B. T.** : Sauveterre. — **Vill. pr.** Cleyrac, Marchey.

Sol très-accidenté, gén. argilo-calcaire, quelques terres douces vers l'E. — **Sous-sol** pierreux vers les villages de Marchey et de Cleyrac, présentant dans le reste de la commune le tran ou l'argile.

Division du sol : ter. lab., 225 hect.; vig. en joual., 200; prés, 60; pat., 3; chênes, 90; pins, 2; sol bâti et j., 8; ch., 19.

Vins blancs d'enrageat, recherchés pour les opérations; prix de primeur, 80 à 180 fr. le tonn., nus. — **Vins rouges** presque entièrement consommés sur place, excepté dans les crûs de Taulis et Bageran. — **Bétail** : 47 bœufs, 67 vaches, 14 bouvillons, vente, chaque année, d'environ 50 veaux de trois mois. — **Fruits** : poires, pêches, cerises et pommes portés aux marchés de Sauveterre.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Bageran (Banizette)	5	40	*Château-Lasalle* (R. Merlet du Grava)	»	10
A Taulis (Bouey)	10	20	*Au Reynaud* (Jean Ducla)	2	10
Au Marchey (Hypp. Merlet)	2	30	*A Grosseval* (Dubourg)	»	10
Id. (Cocut)	»	10			

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. blanc.

Curé : Sabaut.
Maire : Bouey.
Adjoint : J. Testard.
Secrétaire-instituteur : Saint-Gassies (43 él.), école mixte.
Médecin : Bouey.
Aubergistes : Lauliac, Mme Maury.
Denrées coloniales : Rousseau.
Grains (négociant en) : Lauliac.
Vins (négociant en) : Petit.
Fête locale : le dimanche après le 21 septembre.

COIRAC. — 241 h. — 576 hect. — 100 m. d'alt. — 6 k. à l'O. de Sauveterre; 17 k. au N.-O. de la Réole. — **B.** : au N., par St-Genis et Martres; à l'E., par St-Brice; au S., par Castelviel et Gornac; à l'O., par

St-Pierre-de-Bat-Cantois et St-Genis. — **Arr.** par l'Engranne. — **Rte Dle** de Créon à Sauveterre. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Sauveterre. — **Ch. d'int. c.** de Bertraud (Capian) à Coirac; de Saint-André-du-Bois à Frontenac. — **B. de P.** : Sauveterre. — **B. T.** : Sauveterre. — **Vill. pr.** : Marchand et le bourg.

Sol peu accidenté, sablo-argileux ou argileux. — **Sous-sol** de pierre aux alentours du village de Marchand et du petit bourg de Coirac; de tran ou d'argile dans le reste de la commune.

Division du sol : ter. lab., 258 hect.; vig. en joual., 125; chênes, 71; pins et semis, 21; prés, 73; landes, 6; sol bâti et j., 7; ch., 14; ruiss., 1.

Vins blancs d'enrageat et 1/8 jurançon, assez corsés; prix de prim., 80 à 120 fr. le tonn., nus. — **Vins rouges** ordinaires. — **Céréales** excédant la consommation. — **Bétail** : 1 taureau, 58 bœufs, 9 vaches, 8 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Bourias (Vervalois).....	80	3	30
Ch.-Barit (1) (E. Thounens)	70	10	20
Id. (Limonier).......	61	1	18
A Marchand (Fagouet)....	70	2	25
Id. (J. Bernard).....	90	2	15
Id. (Mabile).........	40	1	12
A Lac-Mayre (Chaigne)...	60	2	18
Id. (P. Saint-Jean)..	70	1	16
A la Mouline (C. Serizier)	100	1	18
A Rengeard (J. Rengeard)	70	1	15
Au bourg (Cartier).......	65	2	15
Id. (Loubérie).......	50	1	15
A Laroche (Cadis)...... .	60	1	15
A Romagnet (Nouvel).....	20	3	10
Id. (Thibaud).......	70	4	8
A Daudigey (P. Catherineau)	70	»	12

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc et ont tous un peu de blé à vendre.

Curé : Ozil.
Maire : Pierre Saint-Jean.
Adjoint : André Fagouet.
Instituteur : à Saint-Brice.
Notaire : Eugène Thounens.
Percepteur : Bladinière.
Barriques (fabricant de) : Monnereau.
Boulanger : Lassorre.
Charron : Couillard.
Denrées coloniales : Béchade.
Forgeron : Bochade.
Meunier : Fagouet, au moul. de Marchand.
Vaisseaux pour vendanges (fabt de) : Magret.
Fête locale : 11 novembre ou le dim. suivant.

DAUBÈZE. — 216 h. — 563 hect. — 58 m. d'alt. — 5 k. au N.-O. de Sauveterre; 9 k. à l'E.-S.-E. de Targon. — **B.** : au N., par Sallebruneau; à l'E., par Puch; au S.-E., par Saint-Romain; au S., par Saint-Brice; à l'O., par Martres et Sallebruneau. — **Arr.** par le Gourmeron qui limite la commune à l'O. et se jette dans l'Engranne. — **Rte Dle** de Sauveterre à Créon. — **Ch d'int. c.** de Rauzan à Saint-Laurent-du-Bois (en construction). — **Ch. vic.** de Frontenac à Sauveterre. — **B. de P.** : Sauveterre. — **B. T.** : Sauveterre. — **Vill. pr.** : Lage, la Guate.

Sol élevé, peu accidenté, gén. sablo-argileux, présentant cependant quelques terres fortes argilo-calcaires au S. et à l'O. — **Sous-sol** pierreux au S. et à l'O.; argileux à l'E., composé de tran dans le reste de la commune.

Division du sol : ter. lab., 204 hect.; vig. en joual., 180; prés, 61; chênes, 83; pins, 8; friches, 6; sol bâti et j., 9; ch., 11; ruiss., 1.

(1) Le vignoble rouge du Château-Barit, en voie d'agrandissement et d'amélioration, est exclusivement complanté en malbec et merlot qui ont été substitués aux cépages communs. Ses vins, classés au rang des meilleurs du canton, forment de bons ordinaires qui, depuis plusieurs années, n'ont pas été payés moins de 300 fr. le tonn., logés. Ce vignoble rouge atteindra d'ici peu une production moyenne de 25 tonn. Le vignoble blanc, dont la production s'élèvera bientôt à 50 tonn., donne des vins très-recherchés qui atteignent toujours le prix de 200 fr. le tonn., nus.

Vins blancs assez doux dans quelques crûs où ils sont bus en nature et payés, de 140 à 180 fr. le tonn., nus, tandis que, dans les crûs ordinaires, ils n'obtiennent que de 80 à 120 fr. — **Vins rouges** consommés sur place. — **Céréales** : froment, maïs, avoine, excédant, ainsi que les **pommes de terre**, la consommation. — **Bétail** : 60 bœufs, 18 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin b.		Hectol. blé.	Tonn. vin b.
Ch.-de-Daubèze (J. Robert).	60	45[1]	*A Pasquet* (F. Massé).......	80	15
Au Faure (Millet)...........	60	20	*A Lage* (Barrière).........	80	15
A la Vergne (J. Grousset)...	120	25	Id. (Collas)............	80	15
A la Guate (Jean Lavergne).	120	15	*A Brandillon* (Repos).......	80	15

Une trentaine de petits propriétaires fout de 2 à 10 tonn. et ont un peu de blé à vendre.

Curé : à Saint-Brice.
Maire : J. Grousset.
Adjoint : J. Barrière.
Secrétaire-instituteur : à Saint-Brice.

Forgeron : Castaing.
Travaux publics (entreprencur de) : Brice.
Fête locale : saint Laurent ou le dimance avant le 15 août.

GORNAC. — 429 h. — 825 hect. — 11 k. au S.-O. de Sauveterre; 16 k. au N.-E. de la Réole. — **B.** : au N., par Cantois et Coirac; à l'E., par Coirac et Castelviel; au S. par Saint-Martial; à l'O., par Mourens et Saint-Pierre-de-Bat. — **Sources** belles et nombreuses. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Sauveterre; de Caudrot à Arbis. — **Ch. d'int. c.** de Gornac à Morizès; de Saint-André à Frontenac et à Cessac; de Blasimon à Cadillac. — **B. de P.** : Sauveterre. — **B. T.** : Sauveterre. — **Vill. pr.** : Castelande, Genlis, Laurets, Tauzin, Gornac. Située au centre de la Benauge, cette commune en est un des points les plus importants; ses foires et marchés sont des plus fréquentés du pays.

Sol varié : plat vers l'O., accidenté vers l'E., offrant alternativement des terres douces et des terres fortes. — **Sous-sol** pierreux aux environs du bourg, composé de tran ou d'argile plastique dans le reste de la commune.

Division du sol : vig. en joual., 400 hect.; ter. lab., 230; prés, 120; luzernières, 10; chênes, 20; pins et semis, 3; ch., 22; sol bâti et j., 20.

Vins blancs produits par 7/8 enrageat, 1/8 jurançon, très-corsés, propres aux opérations et des plus recherchés de la contrée; prix de primeur, 110 à 140 fr. le tonn., nus. — **Vins rouges** peu importants; prix de primeur, 160 à 200 le tonn., nus. — **Bétail** : veaux vendus à trois mois environ; transactions nombreuses sur les bœufs de travail; 1,200 têtes de volaille dont la moitié est exportée. — **Carrières** de moellon. — **Fruits** : pommes et pêches en petite quantité.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-Poulie (J. Arnaud ainé)..................	650	8	100	*Château-Cazaux* (Roux)..	350	3	100
				Au bourg (Jean Boutet)..	200	2	40

---

(1) Dont 5 tonn. vin rouge.

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.
Au bourg (Et. Arnaud)...	150	»	35
Id. (Ant. Béchade).	150	2	30
Id. (Justin Serizier).	140	2	25
Id. (Charles Collas).	80	4	25
Id. (Vve H. Guillot).	70	3	20
Id. (Collas aîné)....	70	2	20
Id. (Eylaud aîné)...	80	»	15
Id. (Meyssan)......	60	8	10
Id. (Serizier aîné)..	50	»	20
A Tauzin (Jean Fayot)..	80	»	40
A Gouin (Ch. Serizier)...	150	»	40
Id. (Bouyre)........	70	3	20
A Gouin (Serizier père)..	70	2	15
A Laurès (Th. Giresse)..	120	»	20
A Tauzin (Branlat)......	100	4	15
Id. (Ouvrard)......	80	»	15
A Castellande (J. Sabardin)	80	3	28
Id. (Fauché).......	80	»	15
Id. (Lampuré)......	70	2	10
A Dembert (Sudreau)....	70	3	20
A Genlis (Cartier).......	80	2	15
Id. (Lusseaud).....	50	»	10
A Lacombe (Pouvereau)..	80	»	12
Id. (Bignet)........	40	»	12

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn.

Curé : Vergez.
Maire : Jean Fayot.
Adjoint : Serizier aîné.
Secrétaire-instituteur : Coulhure (85 élèves), école mixte.
Agent d'affaires, géomètre : Bouyre.
Aubergiste-cafetier : Dupron.
Bâtisses (entrepren^rs de) : Lacoste, Lafosse.
Boucher : Eylaud aîné.
Boulangers : Clenet, Serizier aîné, J. Serizier.
Carrier : Guignard.
Charpentiers : Marquille, Massie, Soulard.
Charron : Béchade.
Cordonnier : Guill. Baptiste.
Denrées coloniales : Eylaud jeune, Eylaud aîné, Vve Roussel.
Forgerons-taillandiers : Pauliac, Rousseau.
Grains (négoc^ts en) : Ch. Serizier, J. Serizier.
Maréchal-ferrant : successeur de Sarlat.
Tuiles et briques (fabricant de) : N..., fermier de M. Leydet.
Vins (commissionnaires en) : Darlan, Dupron, Just. Serizier.
Marchés : tous les jeudis.
Foires : 13 mars, 16 mai, 16 août, 13 novemb.
Fête locale : saint Jean (24 juin).

MAURIAC. — 396 h. — 998 hect. — 71 m. d'alt. — 8 k. au N.-E. de Sauveterre. — **B.** : au N., par Ruch; à l'E., par Saint-Antoine et Soussac; au S., par Cleyrac; à l'O., par Blasimon. — **Arr.** par le ruiss. de Sainte-Catherine, qui traverse la commune de l'E. à l'O. — **Ch. de gr. com.** de Castillon à Sauveterre. — **Ch. d'int. c.** de Blasimon à Saint-Antoine. — **B. de P.** : Blasimon. — **B. T.** : Sauveterre. — **Vill. pr.** : Côme, Roque, le vieux bourg.

Sol : les deux versants du ruiss. de Sainte-Catherine offrent des dépressions de terrain sensibles. Le fond de la vallée est composé de terrains de transport; à mi-côte apparaît le calcaire grossier; sur les sommets, terres argileuses ou sablo-argileuses. — **Sous-sol** gén. pierreux; vers le S., sous-sol argileux.

Division du sol : ter. lab., 410 hect.; vig. en joual., 250; prés, 92; chênes, 200; friches, 14; sol bâti et j., 10; ch., 20; ruiss., 2.

Vins blancs d'enrageat de qualités différentes; ceux qui sont produits dans la partie N. de la commune, sur la rive droite du ruiss. de Sainte-Catherine, se vendent gén. pour la consommation en nature; sur la rive gauche, ils sont destinés aux coupages; quelques propriétaires les distillent dans les années d'abondance; prix de primeur, de 80 à 160 fr. le tonn., nus, selon les années et les crûs. — **Vins rouges** ordinaires, produits par la côte rouge, le merlot, la hère, le picard et l'enrageat noir; prix de primeur, 160 à 250 fr., logés. — **Céréales** excédant la consommation locale. — **Fruits** : pommes et prunes vendues en quantité. — **Bétail** : 3 taureaux, 55 bœufs, 114 vaches; une centaine de veaux de trois mois et une vingtaine d'élèves sont vendus chaque année.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.
Château-de-Mauriac (H. Bonnin)	150	4	65	*A Mauriac* (Jude)	75	3	25
Crû des Gourdins (1) (J.-M.-J. de Larivière)	250	8	30	Id. (Soupre)	50	2	20
A Mauriac (Vve Nauze)	120	9	18	Id. (Fr. Duthil)	40	2	12
				Id. (G. Mandraud)	50	3	8
				Id. (J. Lumeau)	60	5	15

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn. rouge ou blanc et du blé au delà de leur consommation.

Curé : Peyraud.
Maire : J.-M.-Judde de Larivière père.
Adjoint : Chalimon.
Instituteurs : à Ruch ou à Gleyrac.
Cafetier : Latteyron.
Charpentier : Dupin aîné.
Denrées coloniales : Trigasson.
Distillateur : Soupre.
Forgeron : Jabouin.
Tonnelier : Estève.
Fête locale : 8 septembre ou le dimanche suivant.

MÉRIGNAS. — 406 h. — 955 hect. — 80 m. d'alt. — 10 k. au N. de Sauveterre; 3 k. à l'E. de Rauzan. — **B.** : au N., par Saint-Vincent-de-Pertignas, Sainte-Florence et Saint-Pey; à l'E., par Bossugan et Ruch; au S., par Blasimon; à l'O., par Saint-Vincent. — **Arr.** par la Gamage, qui la limite à l'E. — **Ch. d'int c.** de Saint-Vincent à Blasimon; de Rauzan à Sauveterre. — **B. de P.** : Rauzan. — **B. T.** : Pujols.

Sol accidenté, gén. argilo-calcaire, offrant quelques terres douces vers le N. et l'O. — **Sous-sol** pierreux sur les coteaux, argileux dans les vallons.

Division du sol : ter. lab., 280 hect.; vig. en joual. ou en plein, 490; prés, 90; chênes, 50; friches, 2; sol bâti et j., 18; ch., 23; ruiss., 2.

Vins blancs, produits par l'enrageat et une faible proportion de cépages fins; prix de primeur, 80 à 120 fr. le tonn., nus. — **Vins rouges**, produits par 3/4 malbec, 1/4 merlot, fer (la hère) et autres cépages constituant, dans les crûs bourgeois, de bons vins d'ordinaire, vendus jusqu'à 350 fr.; les crûs artisans obtiennent en primeur de 200 à 250 fr. le tonn., logés. — **Céréales** excédant la consommation. — **Bétail** : 9 taureaux, 12 bœufs, 130 vaches, veaux vendus à trois mois, bouvillons vendus à deux ans, quelques cochons de lait et nourrins; 2,000 têtes de volaille dont la moitié est portée sur les marchés de Rauzan. — La **pierre** tendre est un revenu peu important qui deviendra considérable.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.
Ch.-Labeylie-Pellebouc (2) (Abel Ramet)	550	25	100	*A Bouchon* (Saugeon)	400	15	50
Château-de-Cluzeau (de Galateau-Fombonne)	100	15	40	*Au Cabanot* (L. Blanc)	100	4	50
A Boselat (Barreyre)	»	4	80	*A Rieumartin* (Délugat)	60	12	30
				Id. (Grugnet)	»	6	25
				A Grange (Roche)	70	2	25

---

(1) Les vins rouges du Gourdin obtiennent les mêmes prix que les 1ers crûs de Ruch et de Mérignas.

(2) Le domaine de Labeylie-Pellebouc comprend 350 hect. dont 50 sont consacrés aux bois de chênes, 33 aux prés, 165 aux terres labourables et 100 aux vignes qui sont appelées à produire 160 à 170 tonn. Le vignoble rouge est complanté en 3/4 malbec, 1/4 merlot, cabernet et autres cépages; ses vins, colorés et corsés, forment au bout de deux ans de très-bons ordinaires. Le vignoble blanc, complanté en 9/10 enrageat, 1/10 sauvignon et autres cépages fins, produit des vins très-recherchés. Ce domaine possède un verger remarquable où les poiriers et pêchers sont conduits en espaliers avec un rare succès.

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au bourg (Mlle Dubois-Du-Frenne)	70	6	10
A Charret (Duprat)	100	2	12
A Arnouil (Faux, dit Peyroulet)	»	»	25
Id. (Ballet)	40	»	25
A Danis (Sans)	»	5	15
Au Mayne (Ballet)	»	12	12
A Gaussens (Coste)	80	5	10
Id. (Vincent)	50	5	10
A Ménillon (Jeanneteau)	60	6	6
A Joffre (Phil. Double)	60	2	12
A Verdot (J. Pélissey)	60	2	12
A Fontet (Papin Double)	60	»	12

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. et ont quelques hectol. de blé à vendre; tous les propriétaires ci-dessus, pour lesquels nous ne donnons pas d'indication en blé, récoltent au moins leur consommation.

Curé : Gaubert.
Maire : Abel Ramet.
Adjoint : L. Blanc.
Secrétaire : Brisseau fils.
Instituteur : à Saint-Vincent.
Contrib. indir. (buraliste des) : Brisseau fils.
Aubergiste-cafetier : Vve Double
Denrées coloniales : Brisseau fils.
Meunier : Desmerie, au moul. de la Roiret.
Fête locale : 15 août.

MOURENS-MONPEZAT. — 487 h. — 1,063 hect. — 115 m. d'alt. — 13 k. au S.-O. de Sauveterre; 11 k. à l'E. de Cadillac. — **B.** : au N., par St-Pierre-de-Bat; à l'E., par Gornac; au S., par St-Martial et St-Germain; à l'O., par Donzac. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à St-Brice; de Caudrot à Arbis; de Langon à Branne. — **Ch. d'int. c.** de Mourens à Arbis. — **B. de P.** : Cadillac. — **B. T.** : Cadillac. — **Vill. pr.** : Gaillou, Mourens, Philibert, Piedargent, Monpezat, ancienne paroisse réunie à Mourens.

Sol peu accidenté : vers les extrémités N. et S., terres fortes et vers l'O., terres douces. — **Sous-sol** presque partout composé de tran ou de ribot; vers l'E., quelques parties argileuses.

Division du sol : vig. en joual., 500 hect; ter. lab., 314; prés, 144; chênes, 65; sol bâti et j., 16; ch., 23; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par malbec (queue rouge) et grapput, corsés et colorés; prix de primeur, 200 à 260 fr. le tonn., logés. — **Vins blancs**, produits par l'enrageat et 1/10 jurançon, recherchés pour les coupages; prix de primeur, 80 à 120 fr. le tonn., nus, atteignant jusqu'à 160 fr. dans les 1ers crûs produisant des vins blancs doux. — **Fruits** divers, pommes seules, exportées en quantité. — **Bétail** : 143 bœufs, 13 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Peyrines (E. Denisse)	40	25	25
A Mondin (Delisse)	40	25	30
A Gaillot (Charrier)	75	15	15
A Riet (Arn. Belloc)	75	12	5
A l'Œil-de-Gonin (J. Dupin)	80	5	3
A Gaillou (Ant. Sudreau)	40	10	3
A Sourley (A. Chassaigne fils)	60	8	5
Au bourg (Jean Limouzin)	60	8	3
Id. (Chassaigne)	50	8	3
A Bircourt (Jean Audières)	50	8	3
A Piedargent (Pierre Sudreau)	40	8	[illegible]
A Huneau (Freyssinet)	40	7	5

Une trentaine de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn.

Curé : Dutau.
Maire : Arnaud Gillet. — *Adjoint* : Charrier.
Secrétaire-instituteur : Lacassagne (20 élèv.).
Institutrices : sœurs de l'Ange Gardien (20 él.).
Médecins : Casteran, Pan.
Vétérinaire : Eug. Gillet.
Aubergiste : Pan.
Bestiaux (marchands de) : Limouzin, Touzet.
Boucher : Ducleyrac.
Boulanger : Dupouy.
Cafetiers : Bontet, Pan.
Charpentier : Gallès.
Denrées coloniales : Lafargue, Reynier.
Forgerons : Arnaud Gillet, Reynier.
Maréchal-ferrant : Pierre Gillet.
Fête locale : le 8 septembre.

PUCH (le). — 265 h. — 915 hect. — 92 m. d'alt. — 3 k. au N.-N.-O. de Sauveterre; 14 k. au S.-E. de Branne. — **B.** : au N., par Blasimon; à l'E., par Saint-Léger; au S., par Saint-Romain; à l'O., par Daubèze et Sallebruneau. — **R^{te} D^{le}** de Bazas à Libourne. — **Ch. d'int. o.** de Cadillac à Blasimon. — **B. de P.** : Sauveterre. — **B. T.** : Sauveterre.

Sol très-accidenté, sablo-argileux ou argilo-calcaire, cette dernière nature de sol domine. — **Sous-sol** varié : gén. argileux surtout à l'O.; de tran, assis sur une couche de sable à l'E.; de pierre exploitable en moellons et pierre dure de taille au centre.

Division du sol : ter. lab., 297 hect.; vig. en joual., 360; prés, 120; chênes, 100; pins, 8; friches, 7; sol bâti et j., 10; ch., 14; ruiss., 9.

Vins blancs d'enrageat et 1/10 jurançon, vendus pour les coupages, au prix de 80 à 120 fr. le tonn., nus, ou, dans les années de réussite *exceptionnelle*, comme vins blancs doux, au prix de 140 à 180 fr. le tonn. — **Vins rouges** peu importants, vendus de 150 à 200 fr. le tonn., logés. — **Céréales** excédant la consommation locale. — **Fruits** : pommes roses vendues en grande quantité. — **Bétail** : 2 taureaux, 89 bœufs, 33 vaches, 4 bouvillons, 2,000 têtes de volaille.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Boudeau (C. de Cournuaud)	120	6	50
Ch.-Sanda (Vve Dussaut)	50	6	30
A Cluchard (L. Feyne)	150	4	20
A Cavalier (Mis de Mallet)	100	3	25
Au bourg (Boyneau)	100	2	35

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. et ont presque tous un peu de blé à vendre.

Curé : à Sauveterre.
Maire : Constantin de Cournuaud.
Adjoint : Math. Genin.
Aubergiste : Terrier.
Denrées coloniales : Thibaut.
Fête locale : 25 juillet ou le dimanche suiv.

RUCH. — 734 h. — 1,448 hect. — 72 m. d'alt. — 12 k. au N.-N.-E. de Sauveterre; 11 k. au S. de Castillon. — **B.** : au N., par Bossugan, Pujols, Doulezon; à l'E., par Saint-Antoine; au S., par Mauriac; au S.-O., par Blasimon; à l'O., par Mérignas. — **Arr.** par le Courbut, affluent de la Gamage; par l'Escouach, qui limite la commune au N.-E. — **Ch. de gr. com.** de Sauveterre à Castillon avec embranchement sur Cleyrac. — **Ch. d'int. o.** de Ruch à Rauzan; de Blasimon à Saint-Antoine; de Civrac à Pellegrue. — **Vill. pr.** : Ruch, Courtillac, le Haut, Tartas.

Sol très-accidenté : vers le S., terres douces sablo-argileuses fertiles; dans la majeure partie de la commune, terres fortes argilo-calcaires, sur **sous-sol** pierreux, exploité pour moellons; vers le S., sous-sol d'argile ou de tran.

Division du sol : ter. lab., 410 hect.; vig. en joual., 750; prés, 160; chênes, 60; pins, 3; friches, 8; sol bâti et j., 23; ch., 32; ruiss., 2.

Vins blancs, produits par 9/10 enrageat et 1/10 jurançon, corsés et liquoreux dans certains crûs; bus en nature ou destinés aux coupages, selon les années et les crûs; prix de primeur, 180 à 250 fr. le

tonn., logés. — **Vins rouges,** produits par 1/2 malbec (queue rouge), 1/2 merlot, cabernet, fer (la hère), grapput, piquepout, picard, etc., constituant des vins d'ordinaire; prix de primeur, 240 à 300 fr., logés. Les 1ers crûs de la commune, où les cépages fins dominent, produisent de très-bons ordinaires qui ont atteint jusqu'à 400 fr. — **Céréales** excédant un peu la consommation locale. — **Bétail** : 60 bœufs, 119 vaches; élève d'une vingtaine de génisses; 1,500 têtes de volaille.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-de-Vaure (1) (Follardeau)	250	75	100
A Lardier (Picq)	25	100	30
A Courtillac (Alph. Dufoussat)	80	50	25
A Péline (Coulon)	60	25	»
A Péricaud (Granjon)	60	3	30
A Boy (Rochier)	80	2	40
Crû des Gourdins (J.-M.-J. de Larivière père)	250	8	28 (2)
Au bourg (Saugeon, maire de Sainte-Terre)	300	25	25
Au bourg (Houlaud, maire de Civrac)	60	3	10
A Brandey (L. Durand)	100	30	30
A Destebot (L. Boulet)	80	5	25
A Magnon (Girard)	100	5	20
A Tartas (Bonneau)	80	2	15
Aux Joualles (Firmin de la Taillade)	60	1	12
Au Baron (Morin)	50	2	18
A Tartas (Chevrière père)	80	3	12
A Guillon (A. Lavergne)	70	2	8

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn. et ont tous un peu de blé à vendre.



CHATEAU-DE-VAURE

M. Follardeau, propriétaire.

(1) Le Château-de-Vaure comprend 110 hect. dont 17, consacrés à la vigne rouge, sur un sol argilo-calcaire, sont complantés en malbec, merlot, cabernet et mancin et produisent un vin se recommandant par sa finesse et son agrément et obtenant une faveur sur les prix accordés aux autres crûs de la contrée; 33 hect., consacrés à la vigne blanche, sur un sol sablo-argileux, sont complantés en enrageat et jurançon et produisent des vins qui, récoltés avec les plus grands soins, se recommandent par leur finesse et leur douceur.

(2) Chai à Mauriac

Curé : Couteau.
Maire : P. Durand. — *Adjoint :* J. Granjon.
Secrétaire-instituteur : Jean Latapy (100 élèves), école mixte.
Médecin : Grandpré.
Aubergiste : Bayle.
Barriques (fabricants de) : Bayle, Duverger.
Boulanger : Peytreau.
Denrées coloniales et draps : Chevillard.
Distillateur d'eau-de-vie : Joliet.
Forgerons : Certain, Greletti.
Vins (commissionnaire en) : Granjon.
Fête locale : 3 août, Invention de saint Etienne, ou le dimanche le plus rapproché.

SAINT-BRICE. — 315 h. — 576 hect. — 5 k. à l'O. de Sauveterre; 17 k. au N.-O. de la Réole. — **B.** : au N., par Daubèze; à l'E., par Saint-Romain et Saint-Sulpice; au S., par Castelviel; à l'O., par Coirac et Daubèze. — Plusieurs sources de l'Engranne se trouvent dans cette commune. — **R^tes^ D^les^** de Créon à Sauveterre; de Bazas à Libourne. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Sauveterre. — **Ch. d'int. c.** de Rauzan à Saint-Laurent-du-Bois. — **B. de P.** : Sauveterre. — **B. T.** : Sauveterre.

Sol accidenté et varié où les terres douces dominent; cependant sur les coteaux du S. et de l'E., on trouve quelques terres fortes argilo-calcaires, et sur le plateau de l'O., des terres bâtardes sablo-argilo-calcaires. — **Sous-sol** très-varié : de tran, de sable et d'argile plastique; du côté des sources de l'Engranne, on trouve un peu de pierre.

Division du sol : ter. lab., 304 hect.; vig. en joual., 160; prés, 80; chênes, 10; pins, 1; sol bâti et j., 6; ch., 16.

Vins blancs d'enrageat, recherchés pour les opérations; prix de primeur, de 80 à 120 fr. le tonn., nus. — **Vins rouges** ordinaires; prix de primeur, 150 à 200 fr. le tonn. — **Céréales** excédant la consommation locale. — **Fruits** : pêches et pommes exportées. — **Bétail** : 46 bœufs, 39 vaches, veaux vendus à trois mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au bourg (P. Gourssies)..	100	5	45
Id. (Jean Ballan)....	80	5	20
Aux Boineaux (P. Pallard)	80	5	25
Id. (J. Boineau).....	90	»	15
Au bourg (Sabardin).....	60	3	17
Au bourg (P. Raymond)..	80	»	15
A Philippon (Dupont)....	80	»	20
Id. (André Feyne)...	50	4	15
A Nollet (Arn. Boineau)..	70	1	12

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc et ont un peu de blé à vendre.

Curé : Paleyzine.
Maire : P. Gourssies.
Adjoint : Ch. Sabardin.
Secrétaire-instituteur : Chollet (58 élèves).
Institutrices : sœurs du Bon-Pasteur (40 élèves), externat, internat, orphelinat et maison d'asile payante pour les vieillards.
Maréchal-ferrant-expert : Lavergne.
Agent d'affaires, géomètre : Alph. Sabardin.
Aubergiste : Dupuch.
Bâtisses (entrepreneur de) : Renaud.
Boulanger : Galles.
Cafetier : Arnaud.
Charpentier : Marceron.
Denr. colon. : Vve Cazenave, Mme Lumeau.
Pierres (marchand de) et *roulier :* Lumeau.
Tuiles (fabricant de) : Sahunet.
Fête locale : le dimanche après la Fête-Dieu.

SAINT-FÉLIX-DE-FONCAUDE OU DE POMMIERS (1). — 376 h. — 538 hect. — 74 m. d'alt. — 5 k. au S.-S.-O. de Sauveterre. —

(1) Les deux paroisses de Saint-Félix et de Foncaude, réunies depuis fort longtemps en une seule commune, sont en instance auprès du Conseil général pour obtenir leur séparation.

tonn., logés. — **Vins rouges,** produits par 1/2 malbec (queue rouge), 1/2 merlot, cabernet, fer (la hère), grapput, piquepout, picard, etc., constituant des vins d'ordinaire; prix de primeur, 240 à 300 fr., logés. Les 1ers crûs de la commune, où les cépages fins dominent, produisent de très bons ordinaires qui ont atteint jusqu'à 400 fr. — **Céréales** excédant un peu la consommation locale. — **Bétail** : 60 bœufs, 119 vaches; élève d'une vingtaine de génisses; 1,500 têtes de volaille.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-de-Vaure (1) (Follardeau)	250	75	100
A Lardier (Picq)	25	100	30
A Courtillac (Alph. Dufoussat)	80	50	25
A Péline (Coulon)	60	25	»
A Péricaud (Granjon)	60	3	30
A Boy (Rochier)	80	2	40
Crû des Gourdins (J.-M.-J. de Larivière père)	250	8	28 (2)
Au bourg (Saugeon, maire de Sainte-Terre)	300	25	25
Au bourg (Houlaud, maire de Civrac)	60	3	10
A Brandey (L. Durand)	100	30	30
A Destebot (L. Boulet)	80	5	25
A Magnon (Girard)	100	5	20
A Tartas (Bonneau)	80	2	15
Aux Joualles (Firmin de la Taillade)	60	1	12
Au Baron (Morin)	50	2	18
A Tartas (Chevrière père)	80	3	12
A Guillon (A. Lavergne)	70	2	8

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn. et ont tous un peu de blé à vendre.



CHATEAU-DE-VAURE

M. Follardeau, propriétaire.

(1) Le Château-de-Vaure comprend 110 hect. dont 17, consacrés à la vigne rouge, sur un sol argilo-calcaire, sont complantés en malbec, merlot, cabernet et mancin et produisent un vin se recommandant par sa finesse et son agrément et obtenant une faveur sur les prix accordés aux autres crûs de la contrée; 33 hect., consacrés à la vigne blanche, sur un sol sablo-argileux, sont complantés en enrageat et jurançon et produisent des vins qui, récoltés avec les plus grands soins, se recommandent par leur finesse et leur douceur.

(2) Chai à Mauriac

Curé : Couteau.
Maire : P. Durand. — *Adjoint :* J. Granjon.
Secrétaire-instituteur : Jean Latapy (100 élèves). école mixte.
Médecin : Grandpré.
Aubergiste : Bayle.
Barriques (fabricants de) : Bayle, Duverger.
Boulanger : Peytreau.
Denrées coloniales et draps : Chevillard.
Distillateur d'eau-de-vie : Joliet.
Forgerons : Certain, Greletti.
Vins (commissionnaire en) : Granjon.
Fête locale : 3 août, Invention de saint Etienne, ou le dimanche le plus rapproché.

SAINT-BRICE. — 315 h. — 576 hect. — 5 k. à l'O. de Sauveterre; 17 k. au N.-O. de la Réole. — **B.** : au N., par Daubèze; à l'E., par Saint-Romain et Saint-Sulpice; au S., par Castelviel; à l'O., par Coirac et Daubèze. — Plusieurs sources de l'Engranne se trouvent dans cette commune. — **R^tes D^les** de Créon à Sauveterre; de Bazas à Libourne. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Sauveterre. — **Ch. d'int. c.** de Rauzan à Saint-Laurent-du-Bois. — **B. de P.** : Sauveterre. — **B. T.** : Sauveterre.

Sol accidenté et varié où les terres douces dominent; cependant sur les coteaux du S. et de l'E., on trouve quelques terres fortes argilo-calcaires, et sur le plateau de l'O., des terres bâtardes sablo-argilo-calcaires. — **Sous-sol** très-varié : de tran, de sable et d'argile plastique; du côté des sources de l'Engranne, on trouve un peu de pierre.

Division du sol : ter. lab., 304 hect.; vig. en joual., 160; prés, 80; chênes, 10; pins, 1; sol bâti et j., 6; ch., 16.

Vins blancs d'enrageat, recherchés pour les opérations; prix de primeur, de 80 à 120 fr. le tonn., nus. — **Vins rouges** ordinaires; prix de primeur, 150 à 200 fr. le tonn. — **Céréales** excédant la consommation locale. — **Fruits** : pêches et pommes exportées. — **Bétail** : 46 bœufs, 39 vaches, veaux vendus à trois mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au bourg (P. Gourssies)..	100	5	45
Id. (Jean Ballan)....	80	5	20
Aux Boineaux (P. Pallard)	80	5	25
Id. (J. Boineau).....	90	»	15
Au bourg (Sabardin).....	60	3	17
Au bourg (P. Raymond)..	80	»	15
A Philippon (Dupont)....	80	»	20
Id. (André Feyne)...	50	4	15
A Nollet (Arn. Boineau)..	70	1	12

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. rouge ou blanc et ont un peu de blé à vendre.

Curé : Paleyzine.
Maire : P. Gourssies.
Adjoint : Ch. Sabardin.
Secrétaire-instituteur : Chollet (58 élèves).
Institutrices : sœurs du Bon-Pasteur (40 élèves), externat, internat, orphelinat et maison d'asile payante pour les vieillards.
Maréchal-ferrant-expert : Lavergne.
Agent d'affaires, géomètre : Alph. Sabardin.
Aubergiste : Dupuch.
Bâtisses (entrepreneur de) : Renaud.
Boulanger : Galles.
Cafetier : Arnaud.
Charpentier : Marceron.
Denr. colon. : Vve Cazenave, Mme Lumeau.
Pierres (marchand de) et *roulier :* Lumeau.
Tuiles (fabricant de) : Sahunet.
Fête locale : le dimanche après la Fête-Dieu.

SAINT-FÉLIX-DE-FONCAUDE OU DE POMMIERS (1). — 376 h. — 538 hect. — 74 m. d'alt. — 5 k. au S.-S.-O. de Sauveterre. —

(1) Les deux paroisses de Saint-Félix et de Foncaude, réunies depuis fort longtemps en une seule commune, sont en instance auprès du Conseil général pour obtenir leur séparation.

B. : au N. et à l'E., par Saint-Hilaire-du-Bois; au S., par Saint-Exupéry, Camiran et Saint-Laurent-du-Bois; à l'O., par Castelviel et au N.-O., par Saint-Sulpice. — **Arr.** par la Vignague. — **R^tes D^les** de Saint-Macaire à Sainte-Foy; de Libourne à Bazas. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Saint-Félix. — **Ch. d'int. c.** de Sauveterre à Saint-Félix. — **B. de P.** : Sauveterre. — **B. T.** : Sauveterre. — **Vill. pr.** : Saint-Félix, Foncaude, Piédebouc.

Sol assez accidenté, gén. composé de terres douces; à l'O. de Saint-Félix, quelques terres fortes. — **Sous-sol** pierreux sur les coteaux de la Vignague où il est exploitable pour pierre tendre de taille. Dans le reste de la commune, il présente presque partout du tran; sur quelques points peu étendus, on trouve aussi de l'argile.

Division du sol : vig. en joual., 230 hect.; ter. lab., 126; chênes, 100; chât., 4; prés, 48; ajoncs, 4; sol bâti et j., 8; ch., 18.

Vins blancs, produits par 9/10 enrageat, 1/10 jurançon, destinés aux coupages; prix de primeur, 80 à 120 fr. le tonn., nus. — **Vins rouges**, produits par le grapput, le malbec (côte rouge) et le panereuil (le fer ou la hère), assez colorés; prix de primeur, 200 à 300 fr., logés. — **Pierre** exploitable sur une grande échelle. — **Bétail** : 215 bœufs, 12 vaches, 20 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Saint-Félix (Guitard)..	100	3	50
Id. (R. Planeau)...	110	8	40
Id. (André Rabot)..	100	5	30
Id. (Garlis).........	110	5	25
Id. (L. Desqueyroux)	80	3	16
Id. (Rafin).........	100	6	25
Id. (Roche)........	100	4	25
Id. (Boutet)........	100	4	25
Id. (Superbie)......	80	5	25
Id. (Souan)........	80	»	20
Château-de-Pommiers (de Tartas)................	150	4	30
A Bernateau (1) (Laborde)	120	8	40
A Piédebouc (J. Souan)..	100	5	30
A la Chaume (Richard, de Casseuil)..............	40	5	50
A Foncaude (Boutet).....	80	3	25
Id. (Dussénit)......	80	4	20
Id. (Dupuy)........	80	4	20
Id. (E. Richard)....	60	»	20
Id. (Rozier)........	60	»	20
Id. (J. Sarlandie)...	100	3	12
Id. (F. Marceron)...	110	3	10
Id. (Aucoin)........	75	»	12

Une quarantaine de petits propriétaires font de 5 à 12 tonn.

Curé : à Saint-Hilaire.
Maire : Et.-J. Souan,
Adjoint : B^d Dussénit.
Secrétaire-instituteur : à Saint-Sulpice.
Contributions indir. (buraliste des) : Jouve.
Agent d'affaires, géomètre : Planeau.
Boulanger : Miramont.
Cafetier : J. Salles, à Saint-Félix.
Denrées coloniales : Aucoin, Jouve.
Meuniers : Chauvet, fermier de M. Richard au moul. de Pommiers; N..., fermier de M. Fontet, au moul. des Fontètes; Miramont, au moul. de Caubit.
Fêtes locales : 1er dimanche de septembre, à Foncaude; le 16 août ou le dimanche suivant, à Saint Félix.

SAINT-HILAIRE-DU-BOIS. — 184 h. — 450 hect. — 51 m. d'alt. — 4 k. au S. de Sauveterre. — **B.** : au N., par Saint-Romain; à l'E., par Saint-Martin-du-Puy et Saint-Martin-de-Lerm; au S., par Camiran et Saint-

(1) Le domaine de Bernateau comprend 38 hect. En dehors des vins ci-dessus désignés et formant de bons vins rouges d'ordinaire et d'excellents vins d'opération, ce domaine produit 120 hectol. de froment, des veaux, bouvillons et bœufs de boucherie que nourrissent 7 hect. de très-bonnes prairies; il comprend aussi 7 hect. de taillis de chênes.

Exupéry; à l'O., par Saint-Félix-de-Foncaude et Saint-Sulpice. — **Arr.** par la Vignague. — **Ch. de gr. com.** de la Réole à Sauveterre. — **Ch. d'int. c.** du Bois-Brûlé à la Grosse. — **B. de P.** : Sauveterre. — **B. T.** : Sauveterre.

Sol accidenté, gén. composé de terres douces, offrant quelques parties argileuses très-fertiles du côté de Servant et de Dufour. — **Sous-sol** varié : tran, argile et pierre dure exploitable, près du vill. de Cerizier et à l'O. du bourg.

Division du sol : vig. en joual., 160 hect.; ter. lab., 187; prés, 56; chênes, 30; sol bâti et j., 5; ch., 12.

Vins blancs produits par l'enrageat et le jurançon, corsés et recherchés pour les opérations. — **Vins rouges** consommés sur place.

Céréales excédant un peu la consommation locale. — **Pommes de terre et foins** suffisant. — **Bétail** : 1 taureau, 30 bœufs, 34 vaches, 7 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin b.		Hectol. blé.	Tonn. vin b.
Au Poteau (Vincent Chollet)	160	40	*A Banastrayre* (Gaubert)...	80	20
A Servant (R. Bordeneuve).	100	25	*A Loiseau* (Fr. Lafaye)......	60	20
A Loyasson (Guill. Dupuy)..	160	30	*Au Retour* (Taillefer).......	70	20
A Cerizier (Jean Gueribes)..	80	20	*A Chamarac* (Bouffard).....	50	15
Id. (Jean Valade).....	80	20	*Au Poteau* (Guinaudeau)....	50	15
A la Maison-Neuve (Vve J. Oyasson).................	80	20	*A Cerizier* (Guill. Marceau).	60	15

Curé : Fr. Ithier.
Maire : J. Taillefer.
Adjoint : Rd Bordenave.
Instituteur : à Saint-Sulpice.
Fête locale : 13 janvier ou le dimanche suivant.

SAINT-LÉGER-DE-VIGNAGUE. — 480 h. — 1,260 hect. — 80 m. d'alt. — 3 k. à l'E.-N.-E. de Sauveterre; 17 k. au N. de la Réole; 22 k. au S. de Castillon. — **B.** : au N., par Blasimon; au N.-E., par Cleyrac; à l'E., par Caumont; au S., par Saint-Martin-du-Puy, Saint-Romain et Sauveterre; à l'O., par le Puch. — **Arr.** par la Vignague et son affluent, le ruiss. de Fontbannes. — **Rte Dle** de Saint-Macaire à Sainte-Foy. — **Ch. de gr. com.** de Sauveterre à Monségur; de Sauveterre à Castillon. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Léger à Saint-Martin-de-Lerm. — **Courrier** de Sauveterre à Blasimon, une fois par jour. — **Vill. pr.** : Saint-Léger, Montsaintfort, Naudicot, Roussillon.

Sol très-accidenté et très-varié : terres fortes ou terres douces sablo-argileuses, assez fertiles. — **Sous-sol** varié gén. pierreux, exploitable pour moellons; offrant en plusieurs endroits le tran; un petit banc d'argile près du vill. de Saint-Léger; une carrière de marne à la Hourtique, et du sable au sommet du coteau, situé entre Madaillan et la Hourtique,

Division du sol : ter. lab., 333 hect.; vig. en joual., 400; prés, 190; pât., 7; chênes, 180; pins, 100; sol bâti et j., 17; ch., 30; ruiss., 3.

Vins blancs produits par l'enrageat, très-corsés, recherchés pour les coupages; prix de primeur, 80 à 120 fr. le tonn., nus. Quelques propriétaires ont un peu de vin blanc doux, bu en nature, payé de 140 à 180 fr. le tonn.

— **Vins rouges** consommés sur place. — **Céréales** excédant de moitié la consommation locale. — **Foins** excédant d'un quart. — **Fruits** : pommes roses et réné-gris, pêches, abricots, cerises, poires, noix, prunes reine-claude et autres, exportés. Les pruniers robe-sergent, dits d'Agen, prennent chaque jour un plus grand développement; la commune en possède déjà un grand nombre. — **Bétail** : 5 taureaux, 88 bœufs, 81 vaches, 3 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin b		Hectol. blé.	Tonn. vin b.
La Hourtique (1) (Émile Judde de Larivière)	»	75	*A Naudicot* (Martineau)	80	15
Ch.-Madaillan (de Cardonne)	100	50	Id. (Duverger jeune)	75	12
A Caudale (Durieux)	100	25	Id. (Banizette)	70	10
Au Pont (Henriet)	60	15	*A Pinquet* (J. Paquier)	80	8
A Marmande (Laroque)	»	20	*A Finet* (Léonard Audouin)	50	12
A Galleteau (Bouey)	50	20	*Au bourg* (Duverger aîné)	80	10
A Roussillon (Guit)	75	15	*A Rambaud* (Chavellard)	50	8
A la Nusquette (Barbe)	80	10	*A Pitot* (Bonnac)	50	10
			A Satanas (Bardin)	»	8

Les trois derniers propriétaires font du vin blanc doux.

Environ 50 petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. et ont presque tous un peu de blé à vendre,

Curé : Destaigne.
Maire : R. Henriet.
Adjoint : J. Bouey.
Instituteur : à Cleyrac.
Cafetier : Duchamp.
Charbonnier : Chauvet.
Charron : Couillard.
Forgeron : Falgueret.
Géomètre-expert : Henriet.
Moulin à eau : Paquier, au moul. du bourg.
Fête locale : 2 octobre ou le dimanche suivant.

SAINT-MARTIN-DE-LERM. — 291 h. — 702 hect. — 40 m. d'alt. — 6 k. au S.-S.-E. de Sauveterre; 8 k. au N.-O. de Sauveterre. — **B.** : au N., par Saint-Martin-du-Puy; à l'E., par Landerrouet; au S., par Loubens et Camiran; à l'O., par Saint-Hilaire. — **Arr.** par le Drot qui la limite au S. et par le ruiss. de Ségur qui la limite à l'E. — **Ch. de gr. com.** de Gironde à Duras; de la Réole à Gensac. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Léger au Drot. — **B. de P.** : Sauveterre. — **B. T.** : Sauveterre. — **Vill. pr.** : Saint-Martin, les Gabouriauds.

Sol accidenté : au S., plaine alluviale comprenant un sixieme de la commune; au N., coteaux ou petits plateaux gén. sablo-argileux assez fertiles. — **Sous-sol** : au S., argileux, souvent propre aux tuileries: au N., composé de tran et de pierre exploitable en moellons ou en pierres de taille.

Division du sol : ter. lab., 200 hect.; vig. en joual., 250; prés, 87; chênes, 120; pins, 8; chênes-liéges, 1; ajoncs, 10; sol bâti et j., 9; ch., 14; ruiss., 3.

Vins blancs gén. destinés aux coupages ou brûlés dans les années de grande abondance. — **Vins rouges** en majeure partie consommés sur place. — **Céréales** excédant la consommation, ainsi que les **foins**. —

---

(1) Ce domaine produit beaucoup de fruits, 2,000 quintaux de foin et 10 tonn. de vin blanc doux.

Fruits : cerises, pêches, poires et pommes en grande partie portés sur les marchés de la Réole. — **Bétail** : 6 taureaux, 15 bœufs, 93 vaches, 39 bouvillons; veaux vendus à trois mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch.-du-Coin (L. Larose)..	220	»	75
Aux Gabouriauds (F. Chastre)..........	200	8	50
Id. (A. Cailheton)..	160	»	40
Id. (Despin)........	80	»	20
Chât.-de-Villepreux (Hers Bladinière)...........	50	3	50
Au Rayot (Dubois du Frenne)..............	180	3	25
A Gramet (Jamain)......	80	»	25
A la Grande Eglise (Faux)	60	»	20
A Boymier (Pierre Chaume)..................	80	»	15
A Decourt (Sanfourche)..	60	»	12

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. et ont presque tous un peu de blé à vendre.

Curé : Pinsan.
Maire : Dubois du Frenne.
Adjoint : Fr. Barbier.
Instituteur : à Mosterrieux.
Maréchaux-experts : Barbier, Herbet père.
Vétérinaire breveté : Herbet fils.
Agent d'affaires : Chastre.
Poterie (fabricant de) : Chastre.
Tuiles et briques (fabricants de) : Chastre, Germon et Laroze.
Fête locale : 25 juillet ou le dimanche suiv.

SAINT-MARTIN-DU-PUY. — 346 h. — 910 hect. — 93 m. d'alt. — 5 k. au S.-E. de Sauveterre; 13 k. au N.-O. de la Réole. — **B.** : au N., par Saint-Léger et Caumont; à l'E., par Castelmoron, Rimons et Landerrouet; au S., par Saint-Martin-de-Lerm; à l'O., par Saint-Hilaire-du-Bois et Saint-Romain. — **Arr.** par le ruiss. de Ségur. — **Ch. de gr. com.** de Sauveterre à Monségur. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Léger au Drot. — **B. de P.** : Sauveterre. — **B. T.** : Sauveterre.

Sol accidenté, offrant gén.. des terres douces sablo-argileuses. Les meilleures sont à l'extrémité E. de la commune. — **Sous-sol** : pierre à moellons vers l'E.; argile grasse vers l'O.; tran répandu sur plusieurs points de la commune.

Division du sol : ter. lab., 290 hect.; vig. en joual., 300; prés, 100; chênes, 150; pins, 10; friches, 26; sol bâti et j., 8; ch., 25; ruiss., 1.

Vins blancs d'enrageat, pour opérations. — **Vins rouges**, en grande partie consommés sur place; prix de primeur, 200 à 250 fr. — **Céréales** excédant, ainsi que les **foins**, un peu la consommation. — **Fruits** : pommes seules vendues au dehors. — **Cèpes** exportés. — **Bétail** : 4 taureaux, 45 bœufs, 105 vaches, 9 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Château-Latour (J.-J. Gabouriaud de Latour)...	150	10	55
Au Grand-Pont (J. Bernard)..................	80	»	30
A Dumilhac (Mme Chevillard)..................	80	»	30
A Monplaisir (Romain Merlet du Grava)......	75	»	25
Château-Maison-Noble (G. Chanut).............	100	»	15
A Castelmoron (Bellevue Testard)...............	120	»	12

Curé : Nonnotte.
Maire : J.-J. Gabouriaud de Latour.
Adjoint : J. Bernard.
Instituteur : à Castelmoron.
Fête locale : saint Martin (11 novembre) ou le dimanche suivant.

SAINT-ROMAIN-DE-VIGNAGUE. — 411 h. — 978 hect. — 90 m. d'alt. — 1 k. au S.-E. de Sauveterre. — **B.** : au N., par Daubèze, le Puch et Saint-Léger; à l'E., par Saint-Martin-du-Puy; au S., par Saint-Hilaire; à l'O., par Saint-Sulpice et Saint-Brice. — **Arr.** par la Vignague. — **Ch. de gr. com.** de Sauveterre à la Réole; de Sauveterre à Monségur. — **Ch. d'int. c.** de Saint-Léger au Drot. — **B. de P.** : Sauveterre. — **B. T.** : Sauveterre. — **Vill. pr.** : Bouey, Liotins, Rouy.

Sol peu accidenté, gén. composé de terres douces argilo-calcaires, très-fertiles du côté de Clechard et de Liotins. — **Sous-sol** argilo-marneux ou composé de tran, n'offrant la pierre que du côté du bourg.

Division du sol : ter. lab., 430 hect.; vig. en joual., 300; prés, 130; chênes, 70; pins, 3; friches, 4; sol bâti et j., 10; ch., 29; ruiss., 2.

Vins blancs d'opérations. — **Vins rouges** consommés sur place. — **Céréales** excédant un peu la consommation locale. — **Fruits** : prunes d'ente, prunes reine-claude et pommes. — **Bétail** : 2 taureaux, 80 bœufs, 78 vaches, 20 bouvillons; 2,000 têtes de volaille.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin b.
Au bourg (André Girard)...	200	40
Domaine de Bellevue (Paul Gabouriaud de Latour)...	100	40
A Lacous (Aucoin)..........	80	20
A Gaudoy (Gillardeau)......	80	20
A Mantuau (Fr. Bouyre de Beauvallon)..............	160	»
Aux Granges (P. Ballias)...	60	15
A Clechard (P. Taillefer)...	60	18
Au bourg (Massé)..........	60	12

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. et ont tous un peu de blé à vendre.

Curé : à Sauveterre.
Maire : André Girard.
Adjoint : Taillefer.
Instituteur : à Sauveterre.
Fête locale : sainte Catherine (25 novembre) ou le dimanche suivant.

SAINT-SULPICE-DE-POMMIERS. — 395 h. — 979 hect. — 60 m. d'alt. — 3 k. 1/2 au S.-O. de Sauveterre; 11 k. au N.-O. de la Réole. — **B.** : au N., par Saint-Brice; à l'E., par Saint-Romain; au S., par Saint-Hilaire et Saint-Félix; à l'O., par Castelviel. — **Arr.** par la Vignague qui limite la commune à l'E., et son petit affluent le ruiss. de Misère. — **Source** importante au village de Michou; ses eaux paraissent chaudes en hiver. — **R^tes D^les** de Saint-Macaire à Sainte-Foy; de Bazas à Libourne. — **Ch. d'int. c.** du Bois-Brûlé à la Grosse; de Cadillac à Blasimon. — **Courrier** de la Réole à Sauveterre, deux fois par jour, suivant la R^te D^le. — **B. de P.** : Sauveterre. — **B. T.** : Sauveterre.

Sol assez accidenté, gén. argilo-calcaire vers le N. et l'O.; sablo-argileux plus ou moins fertile vers le S. et l'E. — **Sous-sol** pierreux au S. et à l'E., entre le bourg et la Vignague, sableux vers le S.-O., composé d'argile ou de tran dans le reste de la commune.

Division du sol : ter. lab., 406 hect.; vig. en joual., 300; prés, 118; pât., 8; prairies artif., 10; ajoncs, 5; chênes, 90; pins, 2; sol bâti et j., 11; ch., 28; ruiss., 1.

Vins blancs, produits par 9/10 enrageat et 1/10 jurançon; prix de

primeur, 80 à 120 fr. le tonn., nus. Quelques crûs produisent des vins blancs doux qui se vendent jusqu'à 200 fr. le tonn. — **Vins rouges** consommés dans la contrée; prix de primeur, 140 à 180 fr. le tonn., nus. — **Céréales** excédant un peu la consommation locale. — **Bétail** : 115 bœufs, 47 vaches, transactions nombreuses sur les bœufs de travail; veaux vendus à trois mois.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Labourdette (Jolly de Bonneau)	50	2	50
A Buch (1) (Charritte)	180	2	30
A Cousteau (P. Cousteau)	100	1	20
Id. (J. Béchade)	100	1	12
Id. (C. Labonnote)	70	1	12
A divers lieux (Audinet)	120	1	20
A Grelet (P. Sanfourche)	70	2	20
Au bourg (A. Savariaud)	100	2	18
A Gous (J. Serizier)	80	1	18
A Camus (B. Lambert)	100	3	15
A Michou (Vve Boussard)	50	1	15
A Buch (Vve Oyasson)	50	1	15
Id. (Rousseau)	50	1	12
A Tivoli (J. Bouchereau)	80	2	12
A Davril (Jean Sanfourche)	70	»	15
A Descombes (Jonc)	50	»	15

Uue trentaine de petits propriétaires font de 1 à 10 tonn. rouge ou blanc et ont un peu de blé à vendre.

Curé : Bonaves.
Maire : Audinet.
Adjoint : Jolly de Bonneau.
Secrétaire-instituteur : Gust. Barbe (43 élèv.), école mixte.
Bâtisses (entrepreneur de) : Louis Viévigne.
Bestiaux (race bovine) (marcd de) : Béchade.
Meuniers : Trochon, au moul. de Chanteranne, sur la Vignague; N..., fermier de M. de Tartas, au moul. de Ticou, sur le ruiss. de Misère.
Fête locale : 8 septembre ou le dimanche suivant.

SALLEBRUNEAU. — 148 h. — 537 hect. — 100 m. d'alt. — 6 k. au N.-O. de Sauveterre; 7 k. 1/2 au S. de Rauzan. — **B.** : au N., par Frontenac et Blasimon; à l'E., par Blasimon et le Puch; au S., par le Puch, Daubèze et Martres; à l'O., par Martres et Frontenac. — **Arr.** par le Gourmeron, affluent de l'Engranne. — **Rte Dle** de Bazas à Libourne. — **Ch. d'int. c.** de Piis (Blasimon) à Sallebruneau; de Rauzan à Saint-Laurent-du-Bois (en construction). — **B. de P.** : Blasimon. — **B. T.** : Sauveterre. — **Vill. pr.** : Sainte-Présentine où l'on voit encore les ruines d'une vieille église, paroisse ancienne réunie à Sallebruneau.

Sol peu accidenté, gén. sablo-argileux, offrant vers le S. quelques parties argilo-calcaires. — **Sous-sol** gén. composé de tran, offrant de la pierre dure ou tendre vers le S., dans la section de Sainte-Présentine. A une certaine profondeur, on trouve des coquillages et des ossements antédiluviens.

Division du sol : ter. lab., 236 hect.; vig. en joual., 100; prés, 54; chênes, 100; pins, 9; friches, 16; sol bâti et j., 8; ch., 14.

Vins blancs d'enrageat, recherchés pour les opérations; prix de primeur, 80 à 120 fr. le ton., nus; quelques crûs, se vendant comme vins

---

(1) Le domaine de Buch comprend 37 hect. en un tenant. Son vignoble, en voie d'agrandissement, occupera bientôt un tiers du domaine et sa production arrivera à une moyenne de 50 tonn. Ce vignoble, situé sur des coteaux argilo-calcaires et un plateau de terres douces, est cultivé avec les soins les mieux entendus et produit un des meilleurs vins blancs de la commune.

blancs doux, atteignent jusqu'à 160 fr. — **Vins rouges** consommés sur place. — **Céréales** excédant de moitié la consommation locale. — **Fruits** : pommes roses et pommes renettes, récoltées en grande quantité. — **Bétail** : 32 bœufs, 16 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au Château-de-Sallebruneau (Clément d'Uzard)	100	»	40
Aux Claveaux (P. Cadix)	120	»	35
Id. (Jean Magret)..	60	»	15
Au Château-Guiton (Vve Louis de Bonneau)....	200	»	25
A la Brande (Richard)...	120	»	25
Au Mayne (Leric)........	80	4	25
Au Grand-Cros (F. Augan)	100	»	30
A Boissonneau (Fabre de Fontanelle)...	80	10	20
Id. (Musquin)......	60	5	20
A Bignon (Ant. Pelletier)..................	50	»	15

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn. et ont tous un peu de blé à vendre.

Curé : à Frontenac.
Maire : Fr. Augan.
Adjoint : Ant. Pelletier.
Agent d'affaires, géomètre : Musquin.
Boulanger et denrées coloniales : Laurent.
Meunier : Miramont, au moul. de Bachon (moul. à eau).
Fête locale : 29 août ou le dimanche suivant

CANTON DE TARGON

6,574 h. — 13,670 hect. — Divisé en 19 communes : Targon, Arbis, Baigneaux, Bellebat, Bellefond, Cantois, Cessac, Courpiac, Escoussans, Faleyras, Frontenac, Ladaux, Lugasson, Martres, Montignac, Romagne, Saint-Genis-du-Bois, Saint-Pierre-de-Bat et Soulignac. — **B.** : au N., par le canton de Branne; à l'E. et au S.-E., par celui de Sauveterre; au S.-O., par celui de Cadillac; à l'O., par celui de Créon. — **Arr.** par l'Engranne, affluent de la Dordogne, et par l'Euille affluent de la Garonne et par plusieurs petits tributaires de ces deux grands ruiss., parmi lesquels nous citerons : le Pébur, passant à Targon et le Baric, à Saint-Pierre-de-Bat, tous les deux affluents de l'Euille; le Trijeau, passant à Bellebat; le Gourmeron, à Frontenac et à Martres; le Gariteau ou Coussillon, à Frontenac, et le Saint-Quentin, à Romagne; tous les cinq affluents de l'Engranne. Ce canton offre par conséquent la ligne de partage des eaux de la Dordogne et de la Garonne. — Réseau complet et bien entretenu de routes.

Sol très-accidenté, analogue à celui du canton de Sauveterre, offrant tantôt des terres douces, tantôt des terres fortes argilo-calcaires, assises sur un sous-sol pierreux, exploité ou exploitable, sur le tran ou sur l'argile.

Revenus pr. : 1° **Vins blancs**, produits par 9/10 enrageat, 1/10 jurançon, très-recherchés pour opérations; prix de primeur, 80 à 120 le tonn., nus. Certains propriétaires récoltent des vins blancs doux, bus en nature et payés jusqu'à 200 fr. Quelques viticulteurs de Targon qui ont introduit dans leurs vignobles, une proportion notable de muscadelle et de sémillon, sont arrivés à produire des vins liquoreux fort agréables, qui se vendent comme les 2es côtes de Capian, de 200 à 240 fr. le tonn., nus.

2° **Vins rouges**, produits par le malbec (queue rouge), le merlot, le panereuil, le grapput, etc.; presque tous consommés dans la localité.

Dans les communes d'Arbis, Escoussans, Saint-Pierre-de-Bat, Soulignac et Targon, quelques propriétaires récoltent, sur des terres argilo-calcaires, des vins rouges, d'ordinaire, exportés sur Bx et atteignant en primeur, jusqu'à 300 fr. le tonn., logés.

3° **Céréales** : froment et maïs excédant un peu la consommation locale; les froments sont gén. de qualité supérieure.

4° **Pommes de terre et légumes** suffisant largement.

5° **Foins** suffisant, grâce aux prairies artificielles.

6° **Bétail** : *race bovine* garonnaise pure et de croisements; nombreuses transactions sur les bœufs de travail, aux foires et marchés de Targon; vente, à l'étable, de veaux de trois mois environ.

Races ovine et porcine consommées sur place.

Volailles dont la moitié est expédiée sur Bx.

7° **Bois de chênes** occupant 2,014 hect., produisant des faissonnats vendus de 70 à 75 fr. le cent, sur place, des fagots vendus de 25 à 35 fr. le cent, et des bourrées de 9 à 10 fr. le cent. Quelques bois de marine de 1re qualité.

8° **Bois de pins, d'acacias et de châtaigniers**, revenu insignifiant.

9° **Fruits** : dans la saison, le marché de Targon exporte chaque jour, environ pour 500 fr. de cerises; en hiver, le marché du lundi, exporte de grandes quantités de pommes roses et de pommes réné-gris.

10° **Cèpes** expédiés en grande quantité du marché de Targon, où l'on en vend, en moyenne, pour 500 fr. par jour, pendant la saison.

11° **Pierres** dures et tendres de taille et moellons. Les communes de Lugasson, Bellefond, Frontenac, Courpiac, Cessac, Baigneaux, Romagne, et toutes celles qui sont traversées par l'Engranne, offrent de beaux bancs de pierre dure ou tendre, exploités ou exploitables. Les carrières de Frontenac sont les plus importantes, et les pierres extraites aux environs sont souvent appelées pierres de Frontenac.

Le **mode d'exploitation** le plus usité est le métayage ou colonage à moitié fruits, prélèvement fait d'un dixième au profit du propriétaire, qui paye les impôts. Quelques propriétaires exploitent leur domaine avec un valet bouvier et des tierseurs, qui ont pour eux le tiers du blé et la moitié du vin et des légumes, toujours après la mise à part d'un dixième pour les impôts.

Les fermiers sont peu nombreux, la culture de la vigne, incompatible avec le fermage, tendant à s'accroître chaque jour.

Les domestiques, gén. employés par les grands propriétaires et les artisans habitant leur propriété, reçoivent de 250 à 300 fr. et la nourriture ou de 350 à 400 fr. plus le blé et le vin nécessaires à leur consommation. Les femmes reçoivent moitié.

Les vignerons prixfaiteurs, dont le nombre diminue chaque jour, reçoivent environ 43 fr. par journal de 27 ares 60 centiares.

L'**agriculture**, comme en d'autres cantons, n'a pas pris ici tout son développement; les accidents du sol, généralement tourmenté, le morcellement et la nature des terres un peu froides, n'ont permis ni certains assolements améliorants ni l'emploi utile et pratique des machines. La vigne

tendant à envahir les terres arables que la culture du tabac, aujourd'hui supprimée, améliorait en constituant un revenu important, tous les aménagements sont faits en vue de cette culture et du bon entretien des prairies, dont les produits de meilleure qualité qu'autrefois suffisent à la nourriture des vigoureux attelages que les labourages des vignes nécessitent.

Industrie : la fabrication des chevilles à la mécanique, pour barriques, est la plus remarquable. Il faut y joindre la fabrication des cercles en châtaignier, d'une qualité exceptionnelle. Moulins à Arbis, à Bellefond, à Cessac, à Courpiac, à Escoussans, à Frontenac, à Ladaux, à Martres, à Romagne, à Saint-Pierre-de-Bat. Fabrication de tuiles et briques à Frontenac, à Ladaux, à Romagne, à Saint-Pierre-de-Bat; de barriques à Romagne, à Saint-Pierre-de-Bat et à Soulignac.

Les habitants de cette contrée, très-travailleurs et économes, généralement peu lettrés, n'acceptent une amélioration de culture qu'après avoir pu juger son résultat pratique chez le voisin. Le patois se rapproche beaucoup du patois bordelais. La propriété, très-divisée, tend à se diviser encore, le sol vaut de 800 à 1,200 fr. le journal pour les terres cultivées; les landes et pins valent de 200 à 300 fr.

TARGON. — 1,205 h. — 2,587 hect. — 70 m. d'alt. — 32 k. au S.-E. de Bordeaux; 14 k. au N.-E. de Cadillac; 11 k. à l'E. de Paillet; 14 k. au S.-S.-O. de Branne. — **B.** : au N., par Saint-Léon, Blézignac et Faleyras; à l'E., par Bellebat et Montignac; au S., par Ladaux et Soulignac; à l'O., par Capian et la Sauve. — **Arr.** par l'Euille et le ruiss. de Pébur. — **Rte Dle** de Créon à Sauveterre, sur laquelle fonctionne, une fois par jour, le courrier de Bordeaux-la-Bastide à Sauveterre, et le service régulier des voitures Dubois frères, de la Bastide à Targon et *vice versâ*. — **St. du ch. de fer de la Sauve,** à 5 k. du bourg; **ch. de fer** projeté de la Sauve à Duras, passant par le bourg de Targon. — **Ch. de gr. com.** de Paillet à Targon; de Cadillac à Branne; de Targon à Baigneaux. — **Ch. d'int. c.** de Targon à Branne; de Branne à Soulignac et de Targon à la Sauve; ces deux derniers, en cours de construction. — **B. de P.** — **B. T.** : Sauveterre (il est projeté d'en établir un au bourg de Targon).

Bourg important, irrégulièrement bâti, s'étendant chaque jour; mairie et halle modernes; ancienne église fortifiée. — **Vill. pr.** : Jean-Blanc, sorte de faubourg, les Cabannes, le Grand et le Petit-Babeau, Toutigeac, Berdoulet, la Hourcade, la Pimpine, Saric.

Sol très-accidenté, gén. sablo-argileux, offrant, dans quelques endroits, surtout dans le S.-O., des terres bâtardes; vers l'E. et le S.-E , des terres fortes, argilo-calcaires, et au N.-O., de l'argile sur la déclivité des vallons. — **Sous-sol** : composé de tran ou d'argile, mélangé de minerais de fer. Dans quelques parties de l'O., on trouve de la grave; vers le S.-O., l'O. et l'E., des carrières de moellon; au village de Caulet, des pierres de taille tendres, difficiles à exploiter à cause des sources.

Division du sol : ter. lab., 242 hect.; vig. en joual., 1,200; prés, 280; luz., 50; chênes, 600; pins, 90; chât., 41; sol bâti et j., 36; ch., 44; ruiss., 4.

Vins blancs récoltés dans quelques-uns des vignobles de l'O., formés avec une proportion notable de cépages fins, doux et agréables ; ils obtiennent en primeur jusqu'à 260 fr. le tonn., nus. — **Vins rouges** peu importants, bons ordinaires, dans les crûs où ils sont bien soignés. — **Bétail** : 1 taureau, 224 bœufs, 60 vaches, foires et marchés importants.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Domaine de Beauregard (1) (Descoubés)	100	5	30
Château-Vermont (2) (J. Descrambes)	100	»	30



CHATEAU-BEAUREGARD

M. Descoubés, propriétaire.

(1) Cette propriété, connue sous le nom de Beauregard, est une des plus considérables du canton par son étendue. Son principal produit consiste en vins blancs, dont la qualité, due à l'exposition favorable du vignoble et au choix des cépages, est considérée comme exceptionnelle dans la contrée. Le propriétaire a obtenu de ses récoltes depuis 1868 une moyenne de 240 à 260 fr. le tonn., logés, prix de prim., maximum des vins blancs d'Entre-deux-Mers. Traversé dans toute son étendue et en sens divers par la route départementale no 22 de Bordeaux à Sauveterre, et par le chemin de grande communication de Cadillac à Branne, ce domaine est d'une exploitation facile. Sa culture est, à notre connaissance, en voie d'amélioration et de progrès notable, et la perspective du passage d'une ligne ferrée, dont la gare (celle de la Sauve) ne se trouve qu'à six kilomètres de distance, vient ajouter aux conditions avantageuses que nous venons d'indiquer.

(2) Ce château, auquel le propriétaire a donné le nom de Vermont, et dont nous donnons ci-après le dessin, a été bâti récemment pour remplacer les anciennes constructions du domaine de Jolly. Ce domaine est d'une contenance d'environ 80 hect. en vignes, terres labourables, prairies, châtaigneraies et taillis. Ce vignoble a toujours été considéré comme un des premiers crûs, non-seulement de la contrée, mais de tout l'Entre-deux-Mers.

Les vins blancs de 1868 ont été vendus, pris dans le chai, sans futaille et sans commission, [illegible]20 fr., et ceux de 1870, 200 fr., ce qui les porte, logés et rendus, au moins à 260 fr. et à 270 fr. Le propriétaire, pour en améliorer encore la qualité, renouvelle ses vignes et supprime l'enrageat. L'exploitation et la culture de cette propriété s'opèrent dans des conditions très-favorables. On peut presser de 40 à 50 barriques de vin par jour; des tuyaux conduisent le moût dans des foudres, sans qu'on ait besoin d'en transporter une seule goutte, ce qui contribue à améliorer la qualité du vin et réduit des trois quarts, pendant les vendanges, la durée des opérations du cuvier et du chai. D'un autre côté, les nouvelles plantations sont faites de manière à éviter le ravinage des terres par les pluies. Ce résultat déjà obtenu dans les terres à blés, en a quadruplé les produits, et a rendu inutiles les transports de terre qu'on opérait tous les ans.

Cette propriété offre un séjour très-agréable, elle est très-ombragée et très-giboyeuse; elle produit, de 100 à 120 hectol. de blés, 1,600 faissonnats, 4 ou 5,000 bourrées et une coupe de châtaigneraie de 3 à 400 fr. Lorsque toutes les plantations de vignes seront terminées, la production moyenne du vignoble dépassera 110 tonn.

	Hectol. hect.	Tonneaux vin r. vin b.
Domaine de Bayle (1) (A. Monnerie)............................	100	5 52



CHATEAU-VERMONT

M. Descrambes, propriétaire.

(Voir note 2, p. 859.)



DOMAINE DE BAYLE

M. A. Monnerie, propriétaire.

(1) Le domaine de Bayle comprend 70 hect. dont 20 sont consacrés aux vignes en joualles produisant des vins blancs de coupage; 2 hect. de vignes rouges produisent de bons vins d'ordinaire et 7 hect., complantés moitié en sémillon, 1/4 en sauvignon, 1/4 en muscade et verdet donnent, sur un sol argilo-marneux avec sous-sol volcanique à minerais de fer, 10 tonn. d'un vin blanc moelleux, parfumé et d'une belle couleur. De nouvelles plantations porteront à 15 tonn. la production de ce vignoble spécial dont une partie plus que centenaire est néanmoins très-productive.

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Seigneurie Bruffaneau (1) (Froidefond)	110	10	50
A Toutigeac (2) (P. Coustau)	100	»	100
Les Cabannes (Troquart)	100	»	25
Id. (Patrouilleau)	50	10	15
A Roustaing (P. Saric)	100	»	25
Au Bourrut (Vve Saric)	150	»	25
Au Carreyre (Lhoste)	100	»	40
A Pey-du-Faure (Charles Breton)	150	»	50
Au bourg (P. Baudet)	60	»	50
Id. (A. Roustaing)	50	»	20
Au Peyrey (Louberie)	50	»	15
A Julian (L. et N. Lafitte)	60	»	15
Au Petit-Babeau (Chollet)	50	»	20
Id. (Maurin)	50	»	15
A Montestruc (Coutreau)	40	»	25
Au bourg (Aug. Maurin)	40	»	20
Au Grd-Babeau (Maurin)	80	»	15
A Puyseguin (Maulun)	60	»	15
Au Roux (Chiron)	60	»	15
Id. (Audoin)	40	»	15
A Montarouch (Cheyron)	50	»	15
A Laroque (Cousseau)	60	»	15
A la Prade (Baigneaux)	40	»	15
A Sainte-Marie (Fillastre frères)	50	»	10

Une centaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. et ont presque tous un peu de blé à vendre.

Curé : Jeanjean. — ***Vicaire*** : Constans.
Maire : Adr. Roustaing.
Adjoints : J. Maulun, Maurin.
Secrétaire-instituteur : Roubin (61 élèves).
Institutrice : Mlle Tirard (56 élèves).
Juge de paix : Martin.
Juges suppléants : du Boscq, Laporterie.
Greffier : Grousset.
Notaire : Joseph Roustaing.
Percepteur : Breton.
Contribut. indirect. (buraliste des) : Meyney.
Huissiers : Lafitte, Dupont.
Postes (receveur des) : Balland.
Agent-voyer : Cluzau.
Gendarmerie (brigadier de) : Figuier.
Médecin : Ramade.
Sage-femme : Mme Charles Marty.
Vétérinaires : Chollet et Chauveau, Dutriac.
Société de secours mutuels : prés., de Meslong (100 memb.).
Agent d'assurances : Lansade *(Assur. gén.)*.
Aubergistes-bouchers : Vve Bounin (hôt. du Lion-d'Or); Casse (hôt. des Voyageurs); Clergeaud (hôt. du Cheval-Blanc).
Banquier : Baudet fils.
Bâtisses (entrepreneur de) : Baron.
Bestiaux (marchand de) : Mathieu.
Bois du nord : Deleyre, Moreau.
Bourrelier : Quéré.
Boulangers : Baudet fils, Léopold Lafitte, Dupont, Dumons.
Cafetier : Baron (café de la Halle).
Charcutiers : Gillet, Toudevin.
Charpentier : Nau.
Charrons : Chaume, Salvet.
Chevilles à la mécanique (fabricts de) : Ithier, Barthe, Giraud dit Coffre.
Cordonniers : Toudevin aîné, Toudevin jeune, Vervries.
Denrées coloniales : Balland, Carpe, Doat, Lescure, Vve Maulun, Meyney, Vve Rosez.
Draps et nouveautés : Saint-Paul.
Ferblantier-quincaillier : Louberie.
Forgerons : Bouyre, Mirambet.
Grains (marchand de) : Maulun.
Limonade gazeuse (fabricant de) : Guerre.
Lingerie : Mme Quéré.
Maréchaux-ferrants : Chollet et Chauveau, Dutria,
Menuisiers et marchands de meubles : Philipperie, Vignon.
Pâtissier : Ithier.
Pharmacien : Beaulac.
Plâtrier : Lacassagne.
Quincaillier : Philipperie.
Vins en gros : de Meslong.
Voitures publiques pour Bordeaux : en correspondance avec la grande Sauve.
Marchés : tous les lundis.
Foires : 25 mars et 25 août.
Foires et marchés mensuels : deuxième lundi de chaque mois et dernier lundi de janvier et février, offrant, suivant la saison, un ensemble de 150 à 300 attelages de bœufs de travail de quatre à six ans, tous de race garonnaise pure, ou de ses plus beaux croisements, tous dressés au labourage des vignes, généralement en 1/2 graisse, et valant de 1,000 à 1,800 fr. l'attelage, achetés pour être revendus en Médoc, ou par les engraisseurs de la Garonne et de la Normandie.
Fête locale : 15 août. — Courses au trot et au galop très-suivies : 16 août.

---

(1) La seigneurie de Bruffaneau (ancien rendez-vous de chasse du duc d'Epernon) est un domaine formé d'un seul tenant, situé sur les points les plus élevés de Targon. 12 hect. de prairies occupent les parties basses du domaine, une ceinture de garenne occupe la partie N., et le vignoble, placé sur les hauteurs, exposé aux influences solaires les plus heureuses, complanté en sémillon, sauvignon, muscadelle et eurageat, produit des vins blancs corsés et liquoreux, dont le prix moyen en vieux, dans une période de six ans, a été de 315 fr. le tonn., loges. Une partie du tertre de Maroutine, très-connu dans le pays par la supériorité de ses vins blancs et son heureuse situation, à l'abri des plus fortes gelées, fait partie de ce domaine, qui a une étendue totale de 91 hect. Son vignoble, en voie d'agrandissement, atteindra d'ici peu de temps une production moyenne de 80 tonn.

(2) Le domaine de Toutigeac, situé dans une très-heureuse position, partie en côte et partie sur un plateau élevé, au milieu de nombreuses sources d'eau excellente, comprend 95 hect., dont 10 sont consacrés aux prairies, 20 aux taillis de chênes et garennes, 15 aux ter. lab., et 50 aux vignes. Le vignoble, de création récente, est placé sur des coteaux exposés au S. et comprend environ 50 hect. en un tenant, d'une longueur de 1,300 mètres; il est complanté en cépages blancs fins et communs et produit 100 tonn. de vins, appréciés comme les meilleurs de la contrée. Cette production moyenne sera doublée dans quelques années

ARBIS. — 335 h. — 874 hect. — 50 m. d'alt. — 7 k. au S.-S.-E. de Targon; 8 k. au N.-E. de Cadillac; 35 k. à l'E.-S.-E. de Bx, par Créon. — **B.** : au N., par Cantois; à l'E., par Saint-Pierre-de-Bat; au S., par Montpezat et Donzac; à l'O., par Escoussans. — **Arr.** par un petit affluent de l'Euille. — **Ch. de gr. c.** de Cadillac à Rauzan et de Cadillac à Branne. — **Ch. d'int. c.** de Gornac à Escoussans. — **B. de P.** : Cadillac. — **B. T.** : Cadillac. — **Vill. pr.** : Arbis, Peyroulet, Gouas.

Sol accidenté, offrant gén. des terres douces sur les plateaux, des terres fortes argilo-calcaires sur les coteaux S. et N. et de terres bâtardes dans les vallons. — **Sous-sol** presque partout calcaire, exploitable comme pierre dure ou tendre; vers l'O. de la commune, on trouve du tran et vers le S.-E. de la grave, surtout à la Boye.

Division du sol : ter. lab., 200 hect.; vig. en joual., 308; prés, 70; chât., 30; chênes, 230; sol bâti et j., 11; ch., 23; ruis, 2.

Vins blancs, produits par l'enrageat et un peu de jurançon, corsés et recherchés pour les opérations, prix de primeur, 80 à 120 fr. le tonn., nus. Quelques propriétaires font des vins doux, vendus jusqu'à 160 fr. le tonn. — **Vins rouges** produits par le malbec (queue rouge), le grapput, le merlot et le panereuil, constituant des vins d'ordinaire, vendus de 200 à 300 fr., logés. Le crû de Tribus, où les vins sont récoltés avec un soin tout particulier, obtient un prix plus élevé. — **Fruits** : pommes et cerises, revenu important. — **Bétail** : 78 bœufs ou vaches de travail, 16 vaches laitières.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Tribus (Roustaing, avocat)	90	4	12
Au Vert (Vve F. Gourdon)	150	8	100
Au Pic (Louis Anglade)	80	5	50
Au Mayne (Bouet)	100	12	12
Château-de-Benauge (P. Lalubie)	90	10	12
A Nollet (Louis Baritaut)	80	3	15
Au Petit-Moulin (Ducastaing)	60	2	15
A l'Ermitage (J. Hameau)	80	10	3
A Domingue (A. Maubrac)	90	8	8
A Laurençon (Vve Mutel)	100	»	8
A Verneuil (B. Chiron)	80	3	8
Au Peyroulet (Carcaut)	60	2	12
A Faucouney (Vinsot)	60	12	2
A Guillon (P. Domec)	70	»	9
A Gde-Maison (Marquette)	»	10	3
Au bourg (Barthélemy)	»	»	10

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : à Saint-Pierre-de-Bat.
Maire : Pierre Domec.
Adjoint : Guill. Carcaut.
Instituteur : à Saint-Pierre-de-Bat.
Bestiaux (marchand de) : Vimeney.
Chaufournier : Grousset.
Denrées coloniales : Marie Cazade.
Maréchal-ferrant : Tillet.
Meuniers : Ducastaing, au Petit-Moulin; Chastanet, fermier de M. Arnaud, au Grand-Moulin; Laroque, fermier de M. Lalubie, au moul. de l'Armurey.
Tailleur (marchand) : Leydet.

BAIGNEAUX. — 273 h. — 793 hect. — 42 m. d'alt. — 12 k. à l'O.-N.-O. de Sauveterre; 5 k. à l'E. S. E. de Targon; 17 k. au N. E. de Cadillac. — **B.** : au N. O., par Bellebat; au N. E., par Cessac; à l'E., par Frontenac; au S. E., par Martres; au S. et au S. O., par Montignac. — **Arr.** par un petit affluent de l'Engranne. — **Rte Dle** de Créon à Sauveterre. — **Ch. de gr. com.** de Targon à Baigneaux. — **Courrier** de Bx à Sauveterre. —

Le **Ch. de fer** projeté de la Sauve à Duras passera sur le territoire de cette commune. — **B. de P.** : Targon. — **B. T.** : Sauveterre.

Sol peu accidenté; dans la majeure partie de la commune, **terres douces**; vers le N., quelques terres fortes. — **Sous-sol** gén. pierreux à un mètre de profondeur environ, exploité en moellons et pierres de taille, offrant un peu de tran vers l'O.

Division du sol : terre lab. : 240 hect.; **vig.** en joual., 220; prés, 51; chênes, 200; chât., 17; pins, 35; friches, 4; sol bâti et j., 8; ch., 17; ruiss., 1

Bétail : 48 bœufs, 8 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Ch.-du-Couturier (¹) (J.-A. du Boscq, conseiller général)	250	10	80
A la Basse-Cour (Pradier)	200	»	35
A la Sauvetat (N. Tresse)	35	»	25
Au bourg (Pierre Teyssier)	20	»	18
Id. (Boyer aîné)	60	»	15
Id. (Vve P. Brugier)	60	»	12
Au bourg (J. Teyssier dit le Riche)	25	»	10
Au Luc (Augey)	30	»	12
Id. (Doigneton)	30	»	12
Au Sablat (Antoine Bertin)	30	»	15
Au Roudier (Desmeris)	40	»	15
Au Couturier (Pierre Briol)	40	»	12
Id. (Jean Vinsot)	40	»	10

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn. blanc.



CHATEAU-DU-COUTURIER

M. J.-A. du Boscq, conseiller général, propriétaire.

(¹) Le domaine de Couturier comprend 130 hect., divisés comme suit : vignes rouges et nches et terres arables, 50 hect.; prés, 17; chât., 1; chênes et pins, 60; construction et rements, 2.
Le vignoble rouge, situé sur un terrain argilo-calcaire, est complanté en malbec, cabernet merlot; il est en voie d'agrandissement, et atteindra dans peu de temps une production oyenne de 20 tonn. Le vignoble blanc, sur un terrain argilo-sableux, complanté en rageat et jurançon, produit des vins très-recherchés pour les opérations, ou même pour consommation en nature, dans les années où ils ont un peu de douceur.

Curé : Caraman.
Maire : J.-Alphonse du Boscq.
Adjoint : J.-B. Faure.
Secrétaire : Arnaud Tandonnet.
Instituteur : J. Dubourdieu (52 élèves), école mixte.
Contributions indirectes (bural. des) : Darle.
Aubergistes-cafetiers : Castevert, au bourg: Darle (café de Plaisance), sur la Rte Dle.
Bois de chauffage : Darle.
Boulanger : Tandonnet.
Denrées coloniales : Darle, Malavergne.
Forgeron : Gallès.
Fête locale : 29 juin ou le dimanche suivant.

BELLEBAT. — 103 h. — 487 hect. — 59 m. d'alt. — 4 k. à l'E. de Targon; 12 k. au S. de Branne; 16 k. au N.-N.-E. de Cadillac. — B. : au N., par Faleyras; à l'E., par Cessac et Baigneaux; au S., par Montignac; à l'O., par Targon. — **Arr.** par l'Engranne et par son affluent le ruiss. de Trijeau qui prend sa source au lieu de Georges. — **Rte Dle** de Sauveterre à Créon et à Bx. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Branne; de Targon à Baigneaux. — **B. de P.** : Targon. — **B. T.** : Branne.

Sol peu accidenté : terres fortes vers l'O., et terres douces dans le reste de la commune. — **Sous-sol** de sable ou d'argile vers l'O. et de tran dans le reste de la commune.

Division du sol : ter. lab., 115 hect.; vig. en joual., 115; prés, 30; chênes, 190; pins, 14; chât., 2; friches, 3; sol bâti et j., 4; ch., 14.

Vins blancs d'enrageat, recherchés pour les opérations, vendus comme vins blancs doux dans quelques crûs. — **Bétail** : 25 bœufs, 10 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin b		Hectol. blé.	Tonn. vin b.
A Fontaneau (B. Lalanne)...	60	25	*A Georges* (Pierre Eyraud)..	40	12
A Jacques (Eyraud dit Biot).	30	15	Id. (Jougou)...........	40	10

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Blanchard, à Faleyras.
Maire : J. Périé.
Adjoint : Ant. Jougou.
Secrétaire : Périé fils.
Instituteur : à Faleyras.
Bestiaux (marchand de) : Etienne Eyraud.
Cordier : Périé.
Fête locale : 25 juillet ou le diman. suivant

BELLEFOND. — 217 h. — 319 hect. — 9 k. au N.-E. de Targon; 10 k. au S., de Branne; 5 k. au S.-O. de Rauzan. — **B.** : au N., par Naujean; au N.-E., par Jugazan; à l'E., par Lugasson; au S., par Courpiac; à l'O., par Courpiac et Romagne. — **Arr.** par l'Engranne. — **Ch. d'int. c.** de Blézignac à Lugasson. — **B. de P.** : Rauzan. — **B. T.** : Branne. — **Vill. pr.** : Goilane, Mirambeau.

Sol très-accidenté : terres douces vers l'O., terres fortes dans le reste de la commune. — **Sous-sol** calcaire, exploité pour pierres dures et tendres.

Division du sol : ter. lab., 130 hect.; vig. en joual., 70; prés, 92; chênes, 10; sol bâti et j., 8; ch., 7; ruiss., 2.

L'exportation des pierres, des bestiaux et du foin, est un peu plus importante dans cette petite commune que dans ses voisines. — **Bétail** : 7 taureaux, 22 bœufs, 50 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au bourg (Isidore Aymen)	200	3	25	*A Peyvideau* (P. Robert)..	50	15	10
Id. (Pionneau)......	40	6	20	*A Sabatey* (J. Bouchiron).	50	2	15
A Germon-de-Bas (P. Allien)	80	5	20	*A Mirambeau* (Reynaud)..	20	»	25
A Germon-de-Haut (Pionneau).........	25	5	10	Id. (Bacque)........	30	»	15
Id. (M. Desarnaud)..	50	5	10	*Au moulin de Gilles* (Ant. Desarnaud)............	30	2	10
A Peyvideau (Julien Allien)	50	10	15	*A Platon* (Chartier).......	60	»	5

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Petiteau, à Romagne.
Maire : Jean Barthe.
Adjoint : Pierrre Allien.
Institutrice : Mlle Lasserre (21 élèves), école mixte.
Contribut. indir. (buraliste des) : Serraco.
Bâtisses (entrepreneur de) : Fanton.
Meuniers : Robert, au moul. de la Barthe; Perié, au moul. du Battant; Villate, ferm. de M. Desarnaud, au moul. de Gilles.
Fête locale : 30 avril ou le dimanche suivant.

CANTOIS. — 272 h. — 800 hect. — 50 m. d'alt. — 6 k. au S.-S.-E. de Targon; 11 k. au N. de Cadillac. — **B.** : au N., par Montignac; à l'E., par Saint-Genis et Coirac; au S., par Arbis; au S.-E., par Saint-Pierre-de-Bat; à l'O. et au N.-O., par Ladaux. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Rauzan. — **Ch. d'int. c.** de Bertrand (Ladaux) à Coirac; de Cantois à Jourdan; de Branne à Langon. — **B. de P.** : Targon. — **B. T.** : Cadillac. — **Vill. pr.** : Cantois, Freylon, Meyssan.

Sol très-peu accidenté, terres fortes vers l'E. et terres douces vers l'O. — **Sous-sol** argileux vers l'E., composé de pierre à moellons vers le bourg et vers l'O.; de tran dans diverses parties de la commune.

Division du sol : ter. lab., 140 hect.; vig. en joual., 375; prés, 95; chênes, 150; pins, 6; chât., 4; friches, 4; sol bâti et j., 11; ch., 15.

Fruits : pommes et cerises. — **Bétail** : 1 taureau, 55 bœufs, 41 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au bourg (M. Collas)....	200	7	40	*Aux Queyrons* (J. Vincent)	100	2	25
Id. (Jean Frouin)...	60	1	15	Id. (Jean Vincent)..	40	»	12
Id. (Ithié)..........	60	»	20	*A Meyssan* (J. Geneteau)	100	1	12
Id. (Labat)..........	40	»	15	Id. (Thomas-Fermis)	60	»	15
Id. (Boineau).....	»	10	2	*A Talusson* (Rouhaut)...	50	»	18
A Rivière (Fayet)........	50	»	20	*A Prieux* (Peydecastaing)	80	»	15

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Pouyade, à Ladaux.
Maire : Michel Collas.
Adjoint : J. Boineau.
Instituteur : à Ladaux.
Contribut. indir. (buraliste des) : Sudreau.
Aubergiste : Sudreau.
Boulanger : Lesbordes.
Charron : Laurie.
Denrées coloniales : Dufrichou, Lesbordes, Raban.
Draps et nouveautés : Chareyre.
Forgeron : Grignon.
Fête locale : le dimanche après le 24 juin.

CESSAC. — 224 h. — 365 hect. — 62 m. d'alt. — 7 k. à l'E. de Targon; 2 k. au S. de Branne; 18 k. au N.-O. de Sauveterre. — **B.** : au N., par Courpiac; à l'E., par Lugasson; au S., par Frontenac; à l'O. par Bellebat.

— **Arr.** par l'Engranne. — **Ch. d'int. c.** de Faleyras à Sallebruneau; de Saint-André-du-Bois à Cessac. — **B. de P.** : Rauzan. — **B. T.** : Branne. — **Vill. pr.** : Barreaud, Clavier, Gallard, Haute-Roque, Reynaud.

Sol : peu accidenté, gén. composé de terres douces; vers le N., quelques terres fortes. — **Sous-sol** offrant vers le N. des carrières de pierre tendre renommées; vers le S., du tran; vers l'O., du sable

Division du sol : ter. lab.; 87 hect.; vig. en joual., 200; prés, 42; prairies artif., 8; chênes, 10; pins, 1; sol bâti et j., 6; ch., 10; ruiss., 1.

Les pierres, dures et tendres, sont un revenu important, dont l'extraction occupe environ 180 ouvriers, venant presque tous de Barsac. — **Bétail** : 32 bœufs, 21 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au bourg (J. Guillon, maire)	150	»	60	*Au Château* (Jean Boutet).	80	2	20
Id. (Jean Platon)....	80	5	10	*Au Gd-Moulin* (J. Meynard)	30	15	10
Château-de-Loubès (Albert de Guyonnet)...........	100	5	40	*A Haute-Roque* (P. Racaud)	50	3	15
Au Clavier (P. Durival)...	70	4	20	*A Liotin* (Collas)...	50	3	20
				Id. (Racaud)........	30	2	10

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Rey, à Frontenac.
Maire : Jean-Julien Guillon.
Adjoint : Jean Hautefaye.
Instituteur : à Frontenac.
Bâtisses (entrepreneur de) : Hautefaye.
Boulanger : Meyssan.
Carriers : Expert, Fauroux, Lagardan.
Meuniers : Racaud, au moul. de Haute-Roque; Meynard, au Grand-Moulin.
Fête locale : saint Barthélemy (24 août) ou le dimanche suivant.

COURPIAC. — 102 h. — 221 hect. — 60 m. d'alt. — 7 k. au N.-E. de Targon; 12 k. au S. de Branne. — **B.** : au N., par Bellefond; à l'E., par Lugasson; au S., par Cessac; à l'O., par Romagne. — **Arr.** par l'Engranne. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Cadillac. — **B. de P.** : Rauzan. — **B. T.** : Branne.

Sol accidenté et varié, terres fortes et terres douces, fertiles. — **Sous-sol** calcaire exploité pour pierre dure de taille, de première qualité, vers le centre; offrant du tran dans le reste de la commune.

Division du sol : ter. lab.., 95 hect.; vig. en joual., 80; prés, 30; prairies artif., 5; sol bâti et j., 5; ch., 6.

Bétail : 1 taureau, 11 vaches, 2 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au bourg (Chartier)......	180	»	20	*Au moulin du Prieur* (François Robert)...	50	»	10
A Arnaudet (J. Boissonneau)	60	3	25	*A Faurie* (Grousset)......	40	»	10
A Ganet (Pierre Racaud).	70	4	10	*A Gariga* (Pirabeau).....	30	»	10
A Capiet (Etienne Racaud)	80	»	15				
A Manieu (Guillou).......	50	»	10				

Une dizaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Grenier, à Lugasson.
Maire : Louis Robert.
Adjoint : Grousset.
Instituteur : à Bellefond.
Pressoir à huile de noix (fabr. de) : Amanieu Guillon.
Meunier : Robert au moul. du Prieur.
Fête locale : 25 juillet ou le diman. suivant.

ESCOUSSANS. — 315 h. — 511 hect. — 30 m. d'alt. — 5 k. au S. de Targon; 7 k. au N.-E. de Cadillac. — **B.** : au N., par Ladaux; à l'E., par Cantois et Arbis; au S., par Omet et Donzac; à l'O., par Soulignac. — **Arr.** par l'Euille qui la limite au S.-E. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Branne et de Cadillac à Rauzan. — **B. de P.** : Targon. — **B. T.** : Cadillac. — **Vill. pr.** : Escoussans, Laubès.

Sol très-accidenté et sablo-argileux vers l'E.; peu accidenté argileux ou argilo-calcaire vers l'O. — **Sous-sol** gén. composé de ribot ou de tran; du côté de Laubès et du bourg, on trouve le calcaire exploité comme pierre tendre et vers le S., du côté de Liron, un banc graveleux. La partie calcaire du sous-sol, assez étendue, produit de magnifiques pierres dures, expédiées en quantité, gén. sur Bx.

Division du sol : ter. lab., 80 hect.; vig. en joual., 300; prés, 60; chênes, 35; chât., 5; friches, 4; sol bâti et j., 12; ch., 13; ruiss., 2.

Vins blancs, produits par 4/5 enrageat et 1/5 jurançon, sémillon, sauvignon, etc., gén. un peu liquoreux; prix de primeur, de 140 à 200 fr. le tonn., nus. — **Vins rouges**, produits par 3/4 malbec, 1/4 grapput et autres cépages, très-colorés; prix de primeur, 200 à 300 fr. le tonn., logés. — **Fruits** : pommes, cerises et pêches exportées sur une grande échelle. — **Bétail** : 59 bœufs, 18 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Pasquet (Léon Pines)..	50	30	5
Id. (J. Cantenat)...	80	20	12
A la Croix-Blanche (Aug. Audebert).............	200	10	12
Au Nicot (Simon Pujos)..	100	15	15
A Laubès (Béchade)......	45	18	»
Id. (Defeye)........	45	15	3
A Laubès (Cartier).......	45	15	»
Au Bos (D. Pasquet).....	45	18	»
Au bourg (Parot)........	45	10	5
A Nicot (Pierre Pujos)...	50	12	»
A l'Armurey (Vimeney)..	50	15	»
A Bastiat (Marsat).......	50	10	»

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Reynal.
Maire: Simon Pujos.—*Adjoint:* L. Vallereau.
Instituteur : à Soulignac.
Meunier : Vinsot, au moul. Balorin.
Fête locale : saint Roch (16 août) ou le dimanche suivant.

FALEYRAS. — 414 h. — 1,044 hect. — 50-80 m. d'alt. — 5 k. au N.-E. de Targon; 12 k. à l'E. de Rauzan. — **B.** : au N. par Dardenac et Daignac; à l'E., par Romagne; au S, par Bellebat; au S.-O. par Targon; à l'O., par Targon et Blézignac. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Branne. — **Ch. d'int. c.** de Targon à Branne; de Blézignac à Rauzan. — **B. de P.** : Targon. — **B. T.** : Targon. — **Vill. pr.** : Faleyras, Guilhem-Arnaud, le Biac, la Gourdine, le Gardès et Saint-Germain, ancienne paroisse réunie à Faleyras.

Sol très-accidenté, gén. argilo-calcaire, offrant quelques terres douces vers le N. — **Sous-sol** de pierre à moellon vers le S.; de sable au Biac et au N.-O. du bourg; de tran dans le reste de la commune.

Division du sol : terr. lab., 180 hect.; vig. en joual., 550; chênes, 165; prés, 103; pât., 3; landes, 4; sol bâti et j., 17; ch., 21; ruiss., 1.

Transactions nombreuses sur les bœufs. — **Bétail** : 84 bœufs, 28 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin b.
Au Perron (Thomas Giresse).	150	60
A Guilhem-Arnaud (Grasset).	80	50
Au bourg (V. Teynac, négociant à Branne)...........	45	40
Château-Fourteaud (Vidal)...	100	25
Au Cros (B. Armaignac).....	40	30
A Pellegrie (Laurent Bertin).	40	30
A Lespaze (John Laliman)....	45	30
Au Gourdin (J. Ballan)......	60	25
Crû du Biac (¹) (Espagnet)...	30	20
Au Biac (gendre Meyreau)...	60	15
Au Biac (Jean Tiffonnet).....	40	15
Id. (Ellies).............	40	15
Id. (Pierre Eyraud)....	30	20
A la Tuilerie (Laborde).....	40	15
Id. (Jean Eyraud)......	40	15
A Thibon (Jean Bireau).....	40	20
A la Gourdine (Dupuch).....	45	15
A Monaveaux (Dessors)......	20	10
A Saint-Germain (Chauvelet)......................	45	12

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Paul Blanchard.
Maire : Grasset.
Adjoint : Pierre Eyraud.
Secrétaire-instituteur : Caritte (42 élèves), école mixte.
Contrib. indirectes (buraliste des) : Carsoulle.
Cafetiers : Osc. Brun, Pierre Ducos.
Denrées coloniales : Ducos, Gardey.
Forgeron-taillandier : Carsoulle.
Fête locale : 1ᵉʳ dimanche d'août.

FRONTENAC. — 661 h. — 902 hect. — 60-100 m. d'alt. — 8 k. à l'E. de Targon; 6 k. au S.-O. de Rauzan; 8 k. au N.-O. de Sauveterre. — **B.** : au N., par Lugasson; à l'E., par Blasimon; au S., par Sallebruneau et Martres; à l'O., par Baigneaux et Cessac. — **Arr.** : par l'Engranne et par ses affluents les ruiss. le Garineau ou Coussillon et le Gourmeron. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Rauzan. — **Ch. d'int. c.** de Frontenac à Saint-André-du-Bois; du Pin-de-Cornet à Sallebruneau; de Rauzan à Saint-Laurent-du-Bois. — **B. de P.** : Rauzan. — **B. T.** : Sauveterre. — **Vill. pr.** : Frontenac, Sauviole, Lassijan, Chollet, Guibert, petit et grand Milha.

Sol peu accidenté : terres douces sablo-argileuses assez fertiles; vers le S.-S.-E., parties entièrement sableuses. — **Sous-sol** calcaire vers le S.-O. exploité pour pierres dures ou tendres; composé de tran vers le N.-E.

Division du sol : ter. lab., 341 hect.; vig. en joual., 330; prés, 80; chênes, 110; pins, 3; landes, 2; sol bâti et j., 14; ch., 20; ruiss., 2.

Vins rouges assez colorés, prix de primeur, 200 à 280 fr. le tonn. logé. — **Vins blancs** d'enrageat, recherchés pour les coupages; quelques propriétaires vendent comme vins blancs doux 140 à 180 fr. le tonn. — **Pierre** dure très-renommée, exportée jusqu'à Bˣ et pierre tendre employée dans l'arrᵗ. — **Bétail** : 64 bœufs, 71 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.
A Berthoumieux (Jean Ducros)..........	100	6	30
Id. . (Etienne Barthe).	60	3	15
A Lassijan (Francine)......	50	4	25
A Garineau (P. Grignet)..	80	4	30
Au bourg (Jean Barthe)..	60	3	15
Au Gd-Milha (P. Richet)..	»	1	10
Au Sauviole (Matharan)...	80	3	20

(¹) Le domaine du Biac comprend 19 hect., dont 3 sont consacrés aux bois et prairies 7 aux terres labourables, et 8 aux vignes en joualles.
Le vignoble, exposé au S., produit un des meilleurs vins de la contrée; il est en voie d'agrandissement, et atteindra sous peu une production moyenne de 50 tonn.

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.
Au Sauviole (Castevert)...	70	2	15	*A Garineau* (Grousset)....	60	2	15
A Guibert (A. Boineau)....	90	3	18	Id. (E. Monbereau).	70	1	15
A Chollet (G. Castevert)..	60	2	12	*Au Moulin-Neuf* (Marsau).	60	2	12
Id. (Pierre Racaud).	80	2	15	*Au Grand-Antoine* (Audous).................	30	7	8
Au Petit-Milha (P. Grousset)	60	2	12				

Une cinquantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn. rouge ou blanc

Curé : Rey.
Maire : Pierre Grignet.
Adjoint : Marsau.
Secrétaire-instituteur : Robert (93 élèves), école mixte.
Notaire : Perromat.
Contribut. indir. (buraliste des) : Rambaud.
Huissier : Richet.
Médecins : Dr Grangé, Vialard.
Vétérinaire : Garitey.
Société de secours mutuels : prés., Pierre Grignet (80 memb.).
Société philharmonique : directeur, Desportes (15 memb.).
Agent d'affaires, géomètre : P. Grignet.
Aubergistes-cafetiers : Fagouet, Rambaud.
Bâtisses (entrepreneur de) : Chiron.
Boucher : Bounin.
Boulanger : Taillefer.
Charpentier : Libaros.
Charron : Pionneau.
Denrées coloniales : Paris, Platon, Thomas.
Draps et nouveautés : Platon.
Forgeron : Lafourcade.
Grains et farines : Boineau.
Menuisiers : Mourier aîné, Mourier jeune.
Meuniers : Garineau, au moul. de Garineau; Marsau, au moul. neuf; Miramont, au moul. de Bachon; Racau, au moul. de Lassijan; Richet, au Petit-Moulin.
Tuiles et chaux (fabricant de) : Garitey.
Vins en gros : Boineau, commissionnaire; Limonier père et fils, négociants et commissionnaires.
Fête locale : deuxième dimanche de septembre.

LADAUX. — 297 h. — 429 hect. — 47 m. d'alt. — 5 k. au S.-S.-E. de Targon; 11 k. au N.-E. de Cadillac. — **B.** : au N., par Targon; à l'E., par Montignac et Cantois; au S., par Cantois et Arbis; à l'O., par Soulignac. — **Arr.** par l'Euille qui limite la commune à l'O. et par un de ses petits affluents, venant de Cantois et de Montignac et par l'Engranne. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Branne. — **Ch. d'int. c.** de Bertrand (Ladaux) à Coirac. — **B. de P.** : Targon. — **B. T.** : Cadillac. — **Vill. pr.** : Ladaux, le Bosc, le Hourc, la Hargue, Dicamot, Montsempey.

Sol peu accidenté : terres douces vers le S. et quelques terres fortes vers le N.-N.-E. — **Sous-sol** gén. pierreux, offrant aussi de l'argile et du tran vers le N. et l'E. Les gisements pierreux, carbonates-calcaires, se trouvent à une profondeur moyenne de 80 centimètres.

Division du sol : ter. lab., 117 hect.; vig. en joual., 230; prés, 50; chênes, 6; chât., 4; sol bâti et j., 10; ch., 11; ruiss., 1.

Vins rouges produits par malbec, grapput et panereuil; prix de primeur, 200 à 300 fr. — **Vins blancs** recherchés pour coupages; prix de primeur, 80 à 120 fr. le tonn., nus. Quelques crûs obtiennent, en vieux, jusqu'à 200 fr. le tonn., nus. — **Fruits** : cerises et pommes. — **Bétail** : 44 bœufs, 22 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.		Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.
Château-d'Haurets (de Classun)..............	250	30	70	*A Colas et à Pedebert* (Terrier)............	100	4	20
Au bourg (P. Thomas)..	220	2	30	*Ch.-d'Haurie* (de Beaufort)	150	5	10
Id. (J. Coustaut)..	120	2	25	*Au Bosc* (Boussard).....	70	»	12
A Bayaut (E. Bayaut)...	200	5	30	*A Haurets* (Thomas jne).	100	»	15
A Gabelot (Froidefond)..	90	3	20	*A Troubat* (Tabard jne).	25	»	12

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Pouyade.
Maire : Froidefond.
Adjoint : Pierre Thomas.
Secrétaire-instituteur : Cailleau (29 élèves).
Institutrice : Mme Riet (10 élèves); sœurs du Bon-Pasteur (25 élèves).
Cercle agricole : composé de la majorité des habitants de la commune.
Aubergiste : Couquiaud.
Bestiaux (marchand de) : Nau.
Boucher : Memain.
Charpentiers et épiciers : Couquiaud, Renaud.
Forgeron : Mandreau.
Meuniers : de Classun, au moul. de Meynard, sur un bras de l'Euille; Tabard, au moul. de Troubat, sur l'Euille.
Tisserands : Dupuy, Magret fils jeune.
Tuiles (fabricant de) : Chatagné, fermier de M. Bayaut.
Fête locale : le 1er dimanche de juin.

LUGASSON. — 425 h. — 631 hect. — 60 m. d'alt. — 9 k. à l'E.-N.-E. de Targon; 4 k. au S.-O. de Rauzan; 12 k. au N.-N.-O. de Sauveterre; 12 k. au S.-S.-E. de Branne. — **B.** : au N.-O., par Bellefond; au N., par Jugazan; à l'E., par Blasimon; au S., par Frontenac; à l'O., par Cessac et Courpiac. — **Arr.** par l'Engranne. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac à Rauzan. — **Ch. d'int. c.** du Pin-de-Cornet à Sallebruneau. — **B. de P.** : Rauzan. — **B. T.** : Sauveterre. — **Vill. pr.** : Lugasson, Faurous, Fontarnaud.

Sol très-accidenté, offrant gén. des terres fortes, argilo-calcaires, et quelques terres douces vers l'E. — **Sous-sol** calcaire, exploité pour pierres dures et tendres; les pierres dures sont très-estimées; offrant aussi du tran.

Division du sol : ter. lab., 215 hect.; vig. en joual., 300; prés, 60; prairies artif., 6; chênes, 20; pins, 2; sol bâti et j., 11; ch., 16; ruiss. 1.

Vins rouges ordinaires. — **Vins blancs** recherchés pour les opérations. — **Pierres** tendres, doubleron, vendues de 70 à 80 fr. le cent. sur place; pierres dures, 2 m. de long sur 50 cent. d'épaisseur, 2 fr. la pièce sur place. Les pierres sont un des revenus les plus importants de cette commune. — **Bétail** : 10 bœufs, 16 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
Au bourg (Laprime)	180	8	25
Id. (Barrière)	90	8	30
Au Charron (Charron, géomètre)	120	6	50
Au Gd-Moulin (Meynard).	90	6	50
A Pontaret (Lucas)	80	5	50
A Pontaret (F. Boutet)	80	5	50
Château-Roquefort (Vve Ernest Mallet de Roquefort)	80	5	30
A Jean-Girard (Bécot)	50	5	40
Id. (Boissonneau)	60	»	15
A Gourdin (Ant. Boineau)	50	»	15

Une vingtaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Grenier.
Maire : Boissonneau. — *Adjoint :* Laprime.
Secrétaire-instituteur : Roy (25 élèves).
Institutrice libre : Mme Pepin (22 élèves).
Agent d'affaires, géomètre : Charron.
Aubergiste-cafetier : Lavignac.
Carriers : Dufour, Plantey et beaucoup d'autres.
Vins (négociant en) : Sans.
Fête locale : 16 août.

MARTRES. — 203 h. — 303 hect. — 13 k. au S.-E. de Targon; 7 k. à l'O.-N.-O. de Sauveterre. — **B.** : au N., par Sallebruneau; à l'E., par Daubèze; au S. par Saint-Brice; à l'O., par Saint-Genis et Baigneaux. — **Arr.** par le Gourmeron affluent de l'Engranne, et par cette rivière qui prend sa source à Coirac et va se jeter dans la Dordogne. — **Rte Dle** de Bx à Créon et à Sauveterre, sur laquelle fonctionne un service de voitures partant de Sauveterre à 5 h. du soir, et de Bx à 7 h. 1/2. — **Ch. de gr. com.**

d'Arbis à Rauzan. — **Ch. d'int. c.** de Rauzan à Cadillac par Gornac et Mourens. — **B. de P.** : Sauveterre. — **B. T.** : Sauveterre.

Sol peu accidenté, argilo-calcaire, offrant quelques rares terres douces vers l'O. — **Sous-sol** de tran, très-dur, alterné avec un calcaire grossier exploitable pour moellons et pour pierres dures de taille.

Division du sol : ter. lab., 104 hect.; vig. en joual., 120; prés, 30; chênes, 30; pins, 3; landes, 2; sol bâti et j., 5; ch., 8; ruiss., 1.

Vins rouges consommés sur place. — **Vins blancs** d'enrageat, recherchés pour les opérations; prix de primeur, 80 à 120 fr. le tonn., nus. Quelques crûs vendent, commes vins blancs doux, jusqu'à 180 fr. le tonn. — **Fruits** : pommes roses exportées. — **Bétail** : 28 bœufs, 24 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin b.		Hectol. blé.	Tonn. vin b.
Au bourg (Jean Limonier)..	100	40	*A Jeandillon* (Barrière).....	40	25
Id. (Louis Laguë).....	100	25	*A Coycault* (Bernard, négociant à la Barthe)	100	25
Chât.-Lamothe (Augan).....	90	32	Id. (Louis Biès).......	30	12
Grand-Michaud (Ballan)....	70	32	*Au bourg* (Tillet)........	50	15
Id. (Jean Pierre)......	70	25	Id. (Pierre Charron)...	50	12
A Jeandillon (Jean Girard).	100	25			

Une trentaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : à Baigneaux.
Maire : Barthélemy Augan.
Adjoint : Pierre Vincent.
Instituteur : à Saint-Brice.
Agent d'affaires : Jean Girard.
Boucher : Mathurin Garineau.
Meunier : Touzet, au moul. de Maupas.
Vins (négociant en) : Bernard.
Fête locale : saint Pierre-ès-liens (1er août) ou le dimanche suivant.

MONTIGNAC. — 180 h. — 633 hect. — 66 m. d'alt. — 4 k. au S.-E. de Targon. — **B.** : au N., par Bellebat; à l'E., par Baigneaux et Martres; au S., par Cantois; à l'O., par Ladaux et Targon. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Bellebat. — **B. de P.** : Targon. — **B. T.** : Cadillac.

Sol peu accidenté : terres fortes et terres douces. — **Sous-sol** tantôt argileux, tantôt calcaire, offrant le tran en quelques endroits.

Division du sol : ter. lab., 215 hect.; vig. 150; prés, 75; chênes, 146; friches, 25; sol bâti et j., 10; ch., 12.

Vins rouges consommés sur place. — **Vins blancs** recherchés pour les opérations. — **Bétail** : 36 bœufs, 21 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin b.		Hectol. blé.	Tonn. vin b.
A Laluce (Jean Geneteau)....	150	17 (1)	*A Lamothe* (P. Durival).....	30	25
A Casse (Antoine Fournier)..	100	40	*A Camballerie* (Faure).......	50	20
Id. (Hérrs Vital Duvigneau)...................	60	25	*A Lamothe* (Ant. Cartier).. .	50	12
A Luranseau (Mouline).....	40	15	*Au bourg* (Guill. Monteil)....	70	12
			Au Palem (Mémin)..........	60	12

Une quinzaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn.

Curé : Caraman, à Baigneaux.
Maire : P. Durival. — *Adjoint* : J. Pouleau.
Instituteur : à Baigneaux.
Fête locale : jeudi de la Fête-Dieu.

---

(1) Dont 2 tonn. vin rouge.

ROMAGNE. — 292 h. — 515 hect. — 64 m. d'alt. — 7 k. au N.-E. de Targon; 7 k. au S.-O. de Rauzan; 8 k. 1/2 au S. de Branne. — **B.** : au N. et au N.-O., par Naujean; à l'E., par Bellefond et Courpiac; au S., par Cessac et Faleyras: à l'O., par Faleyras. — **Arr.** par le Saint-Quentin, affluent de l'Engranne, qui limite la commune au N., et par le Rieutort qui traverse la commune au N. et se jette dans le ruiss. de Saint-Quentin. — **Ch. de gr. com.** de Branne à Saint-Macaire. — **Ch. d'int. c.** de Créon à Rauzan; de Romagne à Faleyras. — **B. de P.** : Targon. — **B. T.** : Branne. — **Vill. pr.** : Romagne, Montadet, Saint-Quentin, le Caillou.

Sol : très-accidenté et varié : vers le N. les terres fortes dominent, tandis que vers le S. ce sont les terres douces. — **Sous-sol** : vers le N., bancs calcaires exploitables pour moellons ou pierres dures de taille; vers le N.-O., vastes carrières d'argile plastique; et vers le S., tran.

Division du sol : ter. lab., 120 hect.; vig. en joual., 260; prés, 58; prairies artif., 10; chênes, 36; friches, 6; sol bâti et j., 11; ch., 14.

Vins rouges ordinaires. — **Vins blancs** d'enrageat; prix de primeur, 80 fr. à 120 fr.; quelques crûs vendent, comme vins blancs doux, jusqu'à 200 fr. — **Fruits** : pommes roses et prunes d'ente. — **Bétail** : 49 bœufs, 29 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A la Grange-Neuve (Barth. Musquin)	300	10	100
A Toulet (Pierre Faux)	200	10	90
A Montadet (Vve Fauché)	80	»	20
Id. (Filoucheau)	60	»	20
Château-de-Sauvagnac (H. Latapie)	»	4	20
A Chauvelet (Jean Faurie)	80	2	20
Au bourg (J. Filoucheau)	50	»	25
Id. (Arn. Chauvelet)	80	»	10
Au Caillou (Labonnotte)	80	»	15
A St-Quentin (E. Chauvelet)	50	»	10
Id. (Jean Bonnet)	40	»	15
Au Caillou (Labayle)	60	»	15
A la Chèvre (Froustey)	20	»	15
A Vincenne (Bonnet)	15	»	20

Une trentaine de propriétaires font de 2 à 10 tonn. et ont un peu de blé à vendre.

Curé : Petiteau.
Maire : Jean Dubois.
Adjoint : Jean Bonnet de Saint-Quentin.
Secrét.-inst. : P. Fauché (53 él.), école mixte.
Vétérinaire : Collès.
Agent d'affaires géomètre : Firmin Fauché.
Aubergiste-cafetier : Bonnet.
Barriques (fabricant de) : Jean Michel.
Bestiaux (marchand de) : Bonnet.
Boucher : Léonidas Régimon.
Boulangers : Boileau, Dutruch.
Cafetier : Garreau.
Charpentier : Rollet.
Denrées coloniales : Fr. Bouchet, Garreau.
Forgerons : Vve Bariteau, Coiffard.
Meuniers : Laroque, fermier de M. Musquin, au moul. de St-Quentin; Paquier, fermier de M. Latapie, au moul. de Sauvagnac.
Briques et tuiles (fabricants de) : Dumons.
Fête locale : 1er dimanche de septembre.

SAINT-GENIS-DU-BOIS. — 109 h. — 234 hect. — 40 m. d'alt. — 8 k. au S.-E. de Targon; 6 k. à l'O. de Sauveterre; 14 k. au N.-E. de Cadillac. — **B.** : au N., par Martres: à l'E., par Saint-Brice; au S., par Coirac; à l'O., par Cantois. — **Arr.** par l'Engranne. — **Rte Dle** de Créon à Pellegrue et à Sainte-Foy. — **Ch. d'int. c.** de Cessac à Saint-André; de Bertrand à Cantois, — **B. de P.** : Sauveterre. — **B. T.** : Sauveterre.

Sol accidenté et varié, composé de terres douces ou de terres fortes; ces dernières dominent vers l'O. — **Sous-sol** gén. composé de tran.

Division du sol : ter. lab., 73 hect.; vig. en joual., 60; prés, 30; chênes, 50; pins, 11; sol bâti et j., 3; ch., 7.

Vins blancs ordinaires. — **Fruits** : pommes roses exportées sur une assez grande échelle. — **Bétail** : 23 bœufs, 10 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonn. vin b.		Hectol. blé.	Tonn. vin b.
Au bourg (Pierre Boussard).	90	25	*A Paillet* (Mouquet)..........	80	20
A Paillet (Jean Audibert)....	90	20			

Une douzaine de petits propriétaires font de 2 à 10 tonn.

Curé : Paleyzines, à Saint-Brice.
Maire : Pierre Boussard.
Adjoint : J. Audibert.
Instituteur : à Saint-Brice.
Vannier : Racou.
Fête locale : 25 août ou le dimanche suivant.

SAINT-PIERRE-DE-BAT. — 445 h. — 895 hect. — 80 m. d'alt. — 8 k. au S.-S.-E. de Targon; 10 k. 1/2 au N.-E. de Cadillac. — **B.** : au N., par Cantois; à l'E., par Gornac; au S., par Mourens; à l'O., par Arbis. — **Arr.** par le Baric affluent de l'Euille, prenant sa source à Laurençon. — **Source** importante située au bourg et grossissant les eaux du Baric. — **Ch. de gr. com.** d'Arbis à Caudrot; de Bellebat à Langon. — **Ch. d'int. c.** de Mourens à Saint Pierre-de-Bat; de Jourdan à Cantois. — **B. de P.** : Cadillac. — **B. T.** : Cadillac.

Sol peu accidenté, gén. composé de terres douces et de quelques terres fortes vers l'E. et le N. — **Sous-sol** présentant au S. et au N. du tuf, sorte de pierre blanchâtre et très-friable; vers le centre et dans la vallée du Baric de la pierre dure; vers l'E., le S. et l'O., du tran ou de l'argile.

Division du sol : ter. lab., 215 hect.; vig. en joual., 460; prés, 104; bois, 70; sol bâti et j., 23; ch., 22; ruiss., 1.

Vins rouges, ordinaires; prix de primeur, 200 à 280 fr. le tonn., logés. — **Vins blancs** recherchés pour les opérations; prix de primeur, 80 à 120 fr. le tonn., nus; quelques crûs vendent, comme vins blancs doux, jusqu'à 180 fr. le tonn. — **Fruits** : pommes exportées. — **Bétail** : 180 bœufs, 30 vaches.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	Tonneaux vin b.
A Mahourat (J. Arnaud).	250	5	50
A la Mouleyre (Béchade).	200	10	25
A Marin (Pierre Bazilet)	70	8	50
Au bourg (P. Opérie)...	150	»	15
Au bourg et à Naulet (Théod. Boudreau)....	40	8	20
A Pagneau (David)......	150	3	20
A Laurençon (Pierre Laporterie)..............	100	5	25
A Miey (Grousset).......	100	5	25
A Guillemet (Grousset)...	100	4	25
Au Gd-Luc (Fermis, neveu)	100	3	20
Au Petit-Luc (Fermis)....	100	3	15
A Faure (Pié)...........	100	4	20
A Pingot (Barbe)........	100	3	20
A Carette (Peydecastaing)	100	3	20
A la Monde (Chaume)...	80	5	25
A Jourdan (Sudreau)....	80	5	10
A Bibard (Bern. Lacroix)	80	3	20
A Pagneau (Pichevin)...	90	5	10
Id. (Sanfourche)....	90	2	10

Une quarantaine de propriétaires font de 2 à 12 tonn. et ont de blé à vendre.

Curé : Joseph Fauret.
Maire : Bazilet.
Adjoint : Jean Thillet.
Secrétaire-instituteur : Dufourg (34 élèves).
Institutrices : sœurs de l'Enfant-Jésus (56 él.).
Notaire : Laporterie.
Contribut. indir. (buraliste des) : Marsaud.
Vétérinaire : Jean Thillet.
Société de secours mutuels : prés., Laporterie (70 memb.).
Aubergistes-cafetiers : Carpentey, Marsaud.
Barriques : Ballan.
Boucher : Opérie.
Boulangers : Bordenave, Fayaut.
Charpentiers : Lahaure, Thillet.
Denrées coloniales : Bordenave.
Forgeron : Regnier.
Géomètre : Coustaud.
Meunier et marchand de grains : J. Thillet, au moul. de Brizard.
Tuilier : Antoine.
Fête locale : premier dimanche d'août, saint Pierre-ès-liens.

SOULIGNAC.—514 h.—1,127 hect.— 103 m. d'alt. — 6 k. au S. de Targon. — 7 k. à l'E. de Paillet; 10 k. au N. de Cadillac; 38 k. au S.-E. de Bx. — **B.** : au N., par Targon; à l'E., par Ladaux; au S., par Escoussans; à l'O., par Cardan, Villenave-de-Rions et Capian. — **Ch. de gr. com.** de Cadillac ou de Paillet à Targon. — **Ch. d'int. c** de Gravère à Arbis; de Bertrand à Coirac; de Soulignac à Branne, par Targon. — **B. de P.** : Targon. — **B. T.** : Cadillac. — **Vill, pr.** : Soulignac, Cousseau, le Bourdieu, Virecourt, Liron. — Beaux points de vue, au moulin de Grandjean d'où l'on découvre, dans un rayon de 30 k., Sauveterre et Rions, et à Pasquier, sur le ch. de Gravère à Arbis.

Sol très-accidenté : terres douces sur les plateaux du S.-O. et du N.-O.; terres fortes, parfois mêlées de graviers, dans les vallons et autour du bourg. — **Sous-sol** gén. graveleux, surtout vers le S.; pierreux vers le bourg, offrant vers le N., une terre argileuse et compacte, parfois très-dure, sorte d'alios appelée dans le pays *tran* ou *ribot*. *Aux Hontasses*, à 1 k. au S. du bourg, cavités sans fond, appelées *abîmes*, où s'engouffrent les eaux pluviales.

Division du sol : ter. lab., 19 hect.; vig. en joual., 750; prés, 140; chênes, 121; chât., 25; pins, 20; friches, 6; sol bâti et j., 20; ch., 25; ruiss., 1.

Vins rouges, produits par 4/5 malbec (parde) et 1/5 grapput, merlot et picard, très-couverts et constituant de bons vins d'ordinaire se rapprochant de ceux de Villenave-de-Rions; prix de primeur, de 250 à 325 fr. — **Vins blancs,** produits par l'enrageat, le sémillon et le sauvignon, recherchés pour les coupages ou bus en nature dans les bonnes années; prix de primeur, 120 à 150 fr. le tonn., nus; quelques propriétaires du quartier de Liron et des environs, produisent des vins blancs doux fins et agréables, payés jusqu'à 250 fr. le tonn., nus. — **Bétail** : 2 taureaux, 100 bœufs, 53 vaches, 2 bouvillons.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

	Hectol. blé.	Tonneaux vin r.	vin b.
A Pargade (P. Grouillé)	100	20	25
A Pradillon-Caussourd (Marandet)	80	25	25
Au bourg (Ant. Devignes)	160	30	20
Id. (Jean Coustaut)	50	15	15
A Lirat (Sédrat)	20	25	8
A Gravères (Jean Laville)	80	25	25
A la Jouissière (Emile Eyquem)	»	20	5
Au Moulin de Grandjean (J. Dulon)	100	15	15
A Galouchey (Guiraud)	40	20	5
Id. (Ribouteau)	60	15	8
Id. (J. Dubroca)	50	8	22
A Barthallot (Bertruc)	100	3	20
Au Bourdieu (Vve Pierre Dubroca)	100	8	15
A Réganave (Geneteau)	150	3	25
Id. (Castaing)	30	3	10
A Bertrand-Bonnet (Miaille)	80	5	15
A Cousseau (Duzau)	80	»	15
A Tarin (Pujos aîné)	100	15	7
Id. (Pujos jeune)	80	10	6
A Dalhiot (Jean Raffin)	100	5	10
A Sas (Léon Pinès)	100	1	10
Au bourg (Jean Claveau)	80	8	10
Au Perron (Vve Contard)	70	12	8
A Gouvernant (Béchade)	40	8	7
Au Biot (Lahore)	40	10	5

Une soixantaine de petits propriétaires font de 2 à 12 tonn. rouge ou blanc.

Curé : Brung.
Maire : Jean Dulon. — *Adjoint* : J. Coustaut.
Secrétaire-instituteur : Laporte (43 élèves), école mixte.
Contrib. indirectes (buraliste des) : Laporte.
Barriques (fabricants de) : Castaing, Lahore.
Boulanger : Dulon.
Forgeron : Cousseau.
Fête locale : 8 septembre ou le dimanche le plus rapproché.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

A

B

C

G

H

M

N

O

P

Q

R

S

T

W

Y

Z

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPAUX CRUS

C

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

S

T

V

W

Y

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES COMMUNES ET DES PRINCIPAUX VILLAGES

Les noms des communes sont imprimés en caractère romain.

D

E

F

G

M

N

O

P

Q

R

S